LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

« Above the cloud with its shadow
Is the star with its light. »
Au-dessus du nuage avec son ombre,
Apparaît l'étoile avec sa lumière.

1er Janvier 1916.

Durant cette première journée de l'an nouveau, brumeuse et voilée comme le sont encore nos destins, nombre d'amis sont venus me voir ; chacun m'a fait part de ses espérances ; chacun, faisant écho à la voix profonde de son cœur, m'a exprimé ses vœux pour l'avenir de notre Patrie ; — car, cette année, vous l'avez remarqué, les souhaits, dépassant l'horizon familial, ont tous été collectifs.

Resté seul, je songe aux obscurs lendemains. Sans être prophète, il est aisé de prévoir que nous entrons dans les jours fatidiques où le sort des peuples va s'accomplir. L'Humanité dans le sang enfante un monde nouveau. Nous allons enfin voir briller dans le ciel ton étoile, ô Justice ! Mais quel labeur prodigieux, quelle vision aiguë de l'avenir ne faudra-t-il pas pour abolir le règne de la Force !

Près de moi une jeune parente, petite hirondelle qui égaye notre foyer durant ces jours de fête, a interrogé l'avenir avec la touchante naïveté des enfants.

Oh ! elle ne s'est pas embarrassée de raisonnements économiques ou guerriers. Tout simplement, elle a pris son livre de prières et elle l'a ouvert au hasard. Toute joyeuse, elle me fait part de sa découverte. Voici le passage sur lequel s'est fixé son doigt menu : « Au temps favorable, je t'ai exaucé et au jour du salut je t'ai secouru. Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut... » Ce passage, emprunté à l'Épître de saint Paul aux Corinthiens, répond si bien aux désirs de son cœur, et aussi du mien, que son visage en est tout ensoleillé. Comment ne pas avoir la victoire, quand saint Paul lui-même l'annonce à une jeune fille de France ?

Tout en admirant sa foi si facile à contenter, je pense maintenant aux jeunes générations qui montent vers l'avenir et je me demande si, mieux que les précédentes, elles comprendront le devoir étroit, absolu, qui va nous incomber à tous au lendemain de la victoire. Il ne suffira point d'avoir opposé la force patiente à la plus brutale, à la plus menaçante des tyrannies, il faudra encore refaire l'âme de ce pays et la hausser jusqu'à la vie collective dont nous avions tous, en ces dernières années, oublié l'inéluctable nécessité. Ses lois sont cependant faciles à connaître puisque, au moment de nous décider pour telle ou telle



voie, il suffit de voir si cette voie est utile à notre famille, à notre profession et à notre pays. Plus de questions de personnes à la base de nos actions, mais simplement la vision nette de la part contributive qu'elles apporteront à tous les nôtres.

De ces principes féconds les idées-forces jailliront si nettes que nous nous demanderons comment le Français, avide de logique et de clarté, a pu un instant s'en détourner. Voyez, par exemple, l'alcoolisme. Est-il besoin de longs palabres pour s'en défendre? Si, une fois pour toutes, on admet que l'alcool est nuisible à la race, la bistrocratie, en dépit de son influence électorale, n'aura-t-elle pas vécu? Et de même pour la dépopulation, cet autre fléau, fils maudit du premier. Toutes les lois seront bonnes, qui rendront inhabitable le célibat et qui assureront la juste protection des familles nombreuses : vote plural, privation des droits civils et politiques pour qui n'aura pas constitué un foyer, impôts pour les ménages n'ayant pas au moins trois enfants, primes pour le quatrième enfant et les suivants. Si l'on réfléchit un instant que ces mesures, révolutionnaires en apparence, sont en réalité des mesures de salut pour la Patrie, il ne peut faire de doute qu'elles seront quelque jour adoptées.

A quoi nous servirait, en effet, d'avoir vaincu, si nous devions continuer à subir les ravages de la dépopulation? La guerre nous montre ce que vaut le nombre dans les luttes armées. Elle nous a prouvé aussi que pour reprendre demain la lutte sur le terrain économique, et pour vaincre là comme nous aurons vaincu ailleurs, les hommes sont tout : celui-là seul pourra triompher qui jettera dans la mêlée les plus nombreux bataillons. Ai-je besoin d'en faire la preuve? Si l'Allemagne a pu disperser à travers le monde tant d'agents pour semer le trouble, la discorde et le mensonge; si elle a peuplé les Balkans, l'Autriche, la Turquie, de tant de chimistes; si elle a pu envoyer tant d'officiers à ses complices défaillants et les plier sous ses lois, n'est-ce pas parce qu'elle avait elle-même des fils à revendre? Donc, comme Œdipe, nous voilà aux portes de la Thèbes mystérieuse où nous guette le Sphinx prêt à nous dévorer si nous ne devinons pas son secret.

Il nous faudra aussi prévoir davantage, et ici j'arrive au point qui nous touche le plus. Chacun de nous, dans son foyer, fait de la politique à longue portée : L'ambitieux travaille et intrigue pour les postes qui, pense-t-il, lui assureront une vieillesse honorée : *Otium cum dignitate*. Les pères et mères de famille, soucieux de préparer à leurs enfants un avenir meilleur, échafaudent, eux aussi, des plans dans le temps et dans l'espace, pour que les chérubins qui gazouillent autour d'eux trouvent plus tard une route plus aplanie et plus riante. C'est sur vingt, vingt-cinq années qu'ils font leurs calculs : pour nos fils, quand ils auront 20 ans! Ce n'est plus sur un quart de siècle que portent les prévisions des pasteurs de peuples; leurs vues, à eux, doivent embrasser au moins l'espace d'un siècle : *Longum ævi spatium*. C'est pour les enfants à naître que travaille l'homme d'Etat.

Eh bien, je le répète, n'est-il pas surprenant que jusqu'à ces dernières années les Français, si vigilants pour les leurs, aient admis aveuglément notre politique à la petite semaine? Nous suivions les événements, nous parions çà et là aux coups qui nous étaient portés, mais bien rarement nous nous haussions à l'offensive, et plus rarement encore nous nous garantissions contre l'avenir. On parle volontiers de notre insuffisante préparation à la guerre, mais n'en sommes-nous pas tous responsables, à des degrés divers?

Je sais bien que ce pays est particulièrement handicapé au point de vue de sa politique extérieure. Pour ne citer qu'une raison entre mille, je rappellerai l'heure tardive à laquelle notre pays commença son expansion au dehors; c'est au XVIe siècle que les Valois, à propos des héritages du Milanais, inaugurent réellement la politique étrangère. Jusque-là le Roi a dû se borner à lutter contre les féodaux, contre les grands vassaux de Bourgogne, d'Aquitaine ou de Bretagne. Mais avec Richelieu, avec Colbert, quel réveil et quel essor! C'est ce réveil-là et c'est cet essor que je souhaite à mon pays délivré de la guerre, et pas une minute je ne doute qu'à l'exemple des Anciens nous n'arrivions à féconder l'avenir. Il y faudra beaucoup de soins, beaucoup d'assiduité, mais ce que nous venons de réaliser en dix-sept mois de guerre ne permet-il pas tous les espoirs en montrant de quoi est capable le Français perfectible, sinon parfait? Les Allemands ont mis deux cents ans à s'organiser, car eux aussi ont connu l'imprévoyance; et puis, un jour est venu où l'un des leurs, Frédéric List, né en 1789 et mort en 1846, à l'âge de 57 ans, leur a montré la voie; vous savez comme ils l'ont suivie!

Celui qui échafaude des plans stratégiques pour son pays n'est pas celui qui les exécute; il vit solitaire et laborieux dans sa terre, et là, en pensant à la grandeur des siens, il prépare le travail des générations futures. Ainsi en fut-il pour List, le véritable initiateur de Bismark et dont l'œuvre peu connue, encore que traduite en français, eut une portée formidable [1].

Comme le faisait remarquer l'autre jour *La Liberté*, que je suis heureux de citer ici, c'est List qui fut :

« 1° Le père de l'union douanière et commerciale des Etats allemands, qui fraya la voie à l'unité nationale et à l'essor économique de la Confédération; 2° le promoteur de la construction du réseau des voies ferrées;

1. *Le système national d'économie politique*, par Frédéric List, traduction française par Henri Richelot.



3° l'auteur des doctrines d'économie nationale et des principes d'organisation du travail universel, dont l'application persévérante, favorisée par l'autonomie politique des États et, en Prusse, par l'autonomie administrative de vastes provinces, a fait la richesse et la puissance de ce pays; 4° l'auteur de la doctrine économico-pangermaniste et du plan d'expansion allemande, qui la première adoptée, le second, systématiquement suivi par Bismarck, Guillaume II et l'Allemagne entière, devaient engendrer le plus terrible des conflits, parce qu'ils donnaient pour but à la Germanie la domination universelle. »

La masse pangermaniste, fortement barbouillée de barbarie et à vue courte, se revendique à tout venant de Napoléon, de Gneisenau, — l'aide de camp de Blücher et qui inspira la marche décisive des Prussiens à Waterloo, — de Gobineau, et de Bismarck. Sur ces quatre prophètes, deux sont Français, un Autrichien : Gneisenau, et un seul Allemand : Bismarck. Or, ce dernier, qui est le plus grand artisan de la puissance moderne de l'Allemagne, n'est au fond que le disciple de Frédéric List, mais quel disciple !

C'est seulement quand nous aurons compris de quels longs desseins, de quels patients efforts est faite la grandeur d'une nation, qu'enfin nous serons grands à notre tour et que nous aurons la place dont nous sommes dignes dans le concert des peuples. Qui pourrait nier que nos poilus nous la préparent, cette place ?

C'est donc à eux que vont tout d'abord mes souhaits, au seuil de cette nouvelle année. Permettez-moi ensuite de vous adresser, à vous, médecins mobilisés, si aimés des hommes, si estimés des chefs, mes vœux les plus tendres et les plus sincères. Je vous salue aussi, vous tous qui me lisez avec tant de bienveillance. Çà et là, mes idées ont pu heurter les vôtres; sans doute, je me suis trompé souvent, mais vous savez bien que je fus toujours de bonne foi. Et c'est pourquoi vous m'avez toujours pardonné. Amen !

F. Helme.

P.-S. — Mon très cher et vieil ami, A. Girard, m'a écrit hier le pneumatique suivant; je le publie sans son autorisation, et cela me vaudra peut-être de vifs reproches, mais tant pis ! Il est des gestes qu'il faut faire connaître parce qu'ils peuvent servir et de réconfort et d'exemple. Donc, voici :

« Mon cher ami,

« Le Dr Lecoq, 77, rue Denfert-Rochereau, qui vient d'entrer dans sa quatre-vingtième année et se trouve souffrant, m'a remis 2.000 fr., moitié pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, et moitié pour la *Maison du Médecin*. Je suis heureux de m'associer à l'acte de solidarité de mon vieil ami en imitant son exemple. C'est donc 4.000 francs que je tiens à ta disposition. A toi bien affectueusement. A. Girard. »

4.000 francs d'étrennes pour les médecins ! Un joli cadeau, n'est-ce pas? Et le « petit-bleu Girard » ne nous aura jamais causé plus de plaisir. Merci au brave docteur Lecoq, avec nos meilleurs vœux de rétablissement. Merci à mon ami, généreux messager d'une généreuse nouvelle; et puisse l'année qui s'ouvre par ce don magnifique se terminer par l'annonce du million indispensable à nos confrères si grandement éprouvés et qui ont porté si haut, tenu si ferme le noble drapeau de la Médecine française ! F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 11 (Novembre).

Mémoires originaux :

Jubilé E. Metchnikoff. — **E.-A. Minchin.** — Remarks on the nature and significance of the so-called « Infective Granules » of Protozoa.

Jubilé E. Metchnikoff. — **H. Roger.** — Le rôle antiputride de la bile.

E. Rouyer et J. Pellissier. — Contribution à l'étude de certaines mycoses de blessures de guerre et de leurs traitements.

P. Chaussé. — La tuberculose du porc, épidémiologie, pathogénie et évolution comparées.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 5 (Novembre-Décembre).

Travaux originaux :

Paul Voivenel. — Littérature actuelle et psychiatrie. A propos du dernier roman de M. Paul Bourget.

Serge Soukhanoff. — De la conviction délirante d'être prisonnier de guerre. Contribution à l'étude des troubles mentaux provoqués par la guerre actuelle.

Binet-Sanglé. — Un médium à « matérialisations partielles ».

Henri Damaye. — Comment on peut, actuellement, traiter les maladies mentales.

Victor Parant. — Nécessité et légalité de l'interdiction dans les maladies mentales périodiques.

Paul Sérieux et Lucien Libert. — Le régime des aliénés en France au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits.

Revue des journaux.

Bibliographie.

Variétés.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12 (Décembre 1915).

Mémoires originaux :

Mlle Lœwe. — Quelques observations d'érythrodermie desquamative généralisée.

Eliseo Ortiz, Mamerto Acuna et L. Belloc. — Bactériothérapie antityphique chez l'enfant ; nos résultats à l'hôpital des Enfant-Malades de Buenos-Aires.

Revue générale :

J. Comby. — Dysostose cranio-faciale héréditaire.

Analyses.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Roy, médecin aide-major de 2e classe au 44e rég. d'infanterie coloniale.

— M. Flourens, médecin-major de 2e classe au 44e rég. d'infanterie coloniale.

— M. Troche, médecin-major de 2e classe, chef de service au 205e rég. d'infanterie.

— M. Louis Lagane, médecin aide-major au 87e rég. d'infanterie.

— M. Tritschler, médecin aide-major de l'ambulance 2/22, mort en captivité à Wisseldorf (Allemagne).

— M. Martin, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers de la ...e division.

— M. Dreux, médecin aide-major de 2e classe au 66e rég. d'infanterie.

— M. Veteau, médecin aide-major de 2e classe au 66e rég. d'infanterie.

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités à l'ordre du jour de l'armée :

— M. Grégoire, médecin aide-major de 2e classe, de l'ambulance chirurgicale automobile n° 3. Chirurgien de grande valeur. Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a rendu les plus grands services depuis le début de la guerre, et notamment dans une ambulance chirurgicale de l'avant du 25 Septembre au 10 Octobre 1915, période d'activité intense de sa formation, au cours de laquelle, opérant jour et nuit, il s'est dépensé jusqu'au surmenage. N'a cessé son service que lorsqu'il a été atteint d'une affection grave.

— M. Cuvillier (Jean), médecin aide-major au 25e rég. d'infanterie. Médecin brave et des plus dévoués, s'était déjà distingué au commencement de la campagne lorsqu'il faisait partie de la 8e ambulance du 21e corps, en évacuant, à Badonviller, 200 blessés en quatre heures lors d'un mouvement de repli. A fait preuve de beaucoup d'activité et de dévouement pendant les combats des 13, 14 et 15 Août 1915 pendant lesquels il a prodigué ses soins aux nombreux blessés de son bataillon, sans souci du danger qu'il courait lui-même.

— Picheral (Charles), médecin aide-major de 1re classe. S'est fait remarquer en toutes circonstances, par son dévouement empressé et éclairé, ainsi que par sa belle attitude sous le feu. Est allé sous les balles, le 25 Septembre 1915, rechercher, panser et ramasser les blessés, a organisé spontanément un poste de secours auxiliaire où il a pu soigner au passage de nombreux blessés.

— M. Muselli, médecin aide-major de 2e classe. D'un dévouement absolu pour tous les malades, n'a jamais hésité à se porter en première ligne sans se soucier du danger à courir. Se dépense sans compter.

— M. Rouget (Jean), médecin aide-major de 2e classe. A fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables dans l'accomplissement de son service pendant le bombardement de Dunkerque; sert constamment, avec un dévouement exceptionnel uni à de solides qualités professionnelles, dans un grand service de chirurgie fonctionnant à proximité de l'avant.

NOUVELLES

Utilisation du corps médical des Facultés. — Sur l'initiative du sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé militaire et en conformité de vues avec un grand nombre de membres du Parlement, le Président de la République vient de signer un décret aux termes duquel, pendant la durée des hostilités, pourront être promus d'emblée dans le cadre des officiers de réserve et dans le cadre des officiers de l'armée territoriale, à la condition d'avoir été primitivement pourvus du grade d'aide-major de deuxième classe :

1° Au grade de major de première classe, les professeurs titulaires des Facultés de médecine, les professeurs agrégés des Facultés de médecine parvenus au terme de leurs neuf années d'agrégation, les pharmaciens professeurs titulaires dans les écoles supérieures de pharmacie, et dans les Facultés mixtes, les pharmaciens professeurs agrégés des écoles supérieures de pharmacie, des Facultés mixtes, parvenus au terme de leurs neuf années d'agrégation, les médecins, chirurgiens et pharmaciens des hôpitaux nommés au concours depuis dix ans au moins, dans les villes possédant une Faculté de médecine;

2° Au grade de major de 2e classe, les professeurs agrégés des Facultés de médecine, les pharmaciens professeurs agrégés des Facultés mixtes, des Ecoles supérieures de pharmacie, comptant moins de neuf années d'agrégation, les médecins, chirurgiens et pharmaciens des hôpitaux nommés au concours depuis moins de dix ans dans les villes possédant une Faculté de médecine.

La lutte contre la tuberculose. — Sur la demande de M. Ambroise Rendu, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration de la proposition suivante :

Une somme de 3.000 francs, à prendre sur le produit des legs Jouye-Rouve-Taniès ou sur la réserve constituée pour les dispensaires antituberculeux, est accordée pour l'année 1916 au dispensaire municipal de la rue des Pyrénées, 190.

L'avancement des médecins de complément. — M. Clament, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles mesures il compte prendre pour que les médecins de complément, qui constituent la quasi-totalité des médecins de l'avant, puissent, après plusieurs mois de campagne, recevoir un avancement justement mérité, a reçu la réponse suivante :

« Un travail d'avancement concernant les médecins de complément de l'avant est établi tous les trois mois.

« Le prochain travail aura lieu à la fin du mois courant : les promotions ont lieu dans la mesure des vacances. »

Les étudiants des Écoles de médecine navale. — M. Mathieu, député, ayant demandé à M. le ministre de



la Marine, dans l'intérêt des formations sanitaires dépendant de son administration, s'il n'estime pas qu'il y aurait lieu d'envisager la restitution par la Guerre aux équipages de la flotte des étudiants en médecine à quatre inscriptions, qui ont suivi les cours de l'école de Brest ou des autres écoles similaires de la marine pour participer au concours de l'école de Bordeaux en 1914, cette mesure pouvant être considérée comme similaire à la restitution par la Guerre à la Marine du personnel technique dont elle a besoin, a reçu la réponse suivante :

« Le département de la Marine a appelé l'attention de celui de la Guerre, par dépêche du 25 Novembre dernier, sur la possibilité, pour les étudiants en médecine, candidats au concours d'entrée à l'école de Bordeaux, en 1914, soit d'être nommés médecins auxiliaires, aussi bien dans l'armée que dans la marine, soit d'être remis à la disposition de la marine pour y servir comme matelots infirmiers.

« Depuis, est intervenu le décret (guerre) du 27 Novembre 1915, inséré au *Journal officiel* du 30 du même mois, spécifiant que les étudiants en médecine qui étaient titulaires de quatre inscriptions à la mobilisation, et qui servent depuis un an au moins en qualité d'infirmier peuvent, pendant la durée de la guerre, être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire.

« Satisfaction étant donnée sur ce point aux étudiants visés par M. le député Mathieu, il ne semble pas possible de demander davantage au département de la Guerre dont les besoins en personnel médical et infirmier sont supérieurs à ceux de la marine.

« Il est à remarquer, d'ailleurs, que les élèves des écoles annexes n'avaient aucun lien avec la marine et qu'aucune analogie ne peut être établie entre eux et le personnel technique, qui dépendait déjà de la marine et dont les circonstances ont nécessité le retour dans les arsenaux. »

Nomination au grade de médecin auxiliaire. — Pendant la durée de la guerre les étudiants en médecine possesseurs à la mobilisation de quatre inscriptions valables pour le doctorat pourront être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire, après l'accomplissement d'un an de service aux armées depuis le commencement de la guerre comme infirmier régimentaire ou comme homme de troupe d'une section d'infirmiers.

Ces nominations seront faites aux armées et à l'intérieur par les directeurs du Service de Santé après constatation de l'aptitude professionnelle des intéressés et au fur et à mesure des besoins du service.

Voitures de désinfection pour les vêtements des soldats. — Pour compléter et étendre à toute l'armée le don qu'il a fait de 100 voitures-filtre stérilisateurs, dont la livraison est aujourd'hui terminée, le Touring-Club de France (Œuvre du soldat au front) vient de commander 20 nouvelles voitures du même type.

Ajoutons que cette grande Association a également fait don d'une autre catégorie de voitures non moins utiles. Ce sont des voitures de désinfection pour les vêtements, avec appareils à douches pour les hommes. Le tout représente à ce jour une dépense de plus de 600.000 francs.

Les nominations au grade de pharmacien auxiliaire. — M. Rachereau, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que les pharmaciens appartenant au service armé peuvent, sur leur demande, être admis au grade de pharmacien auxiliaire, et ayant demandé s'il ne serait pas possible d'accorder les mêmes avantages aux pharmaciens du service auxiliaire qui remplissent les mêmes fonctions, a reçu la réponse suivante :

« Il n'est pas possible de conférer le grade de pharmacien auxiliaire à des candidats appartenant au service auxiliaire, ce grade étant réservé à des hommes du service armé, susceptibles, le cas échéant, d'être envoyés aux formations des armées. »

Les droits des pharmaciens. — M. Charles Bernard, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un pharmacien réunissant les titres exigés pour le grade de pharmacien aide-major de 2e classe, remplissant actuellement les fonctions de médecin auxiliaire, a droit à son grade, a reçu la réponse suivante :

« Réponse affirmative; mais la nomination est subordonnée aux vacances. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur en médecine, blessé de guerre, en convalescence de durée illimitée, serait heureux de remplacer ou seconder un confrère de Paris. Grande pratique de la clientèle. — Ecrire Aide-major de Lestable, docteur, 18, rue Saint-Senoch, Paris, XVIIe.

Chirurgien de province demande femme robuste, active, intelligente, qui pourrait l'assister dans ses interventions. Des connaissances spéciales ne sont pas nécessaires. — Ecrire *P. M.*, n° 1017.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le lundi 17 Janvier.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

DES GALONS, DES PROMOTIONS

J'ai rencontré hier Pessimius, vous savez bien, ce Pessimius si difficile à contenter. Son air étant encore plus renfrogné que d'habitude, j'en conjecturai que l'abandon des Dardanelles ne contre-balançait peut-être pas, en son âme torturée, notre vigoureuse action de Salonique. Il n'en était rien. Ses récriminations étaient purement occidentales, je veux dire par là que l'Orient avait cessé de le préoccuper, absorbé qu'il était par une décision récente du Service de Santé.

Vous savez qu'à l'avenir les professeurs, les agrégés et les médecins des Hôpitaux pourront être promus à quatre ou trois galons. Je dis « pourront », car, si je suis bien informé, la mesure prise par M. le sous-secrétaire d'État ne sera pas appliquée en bloc et indistinctement; on tiendra compte des services rendus, des services à rendre, et aussi des nécessités de l'heure. Et c'est contre quoi s'élève Pessimius, avec sa virulence habituelle.

Respectueux et discipliné comme on doit l'être, je ne me donnerai pas le ridicule d'expliquer ou de faire valoir une décision prise, après mûre réflexion, par nos chefs responsables. Néanmoins, citoyen libre d'un pays libre, je tiens à proclamer ici, en toute indépendance, que s'il y avait à s'étonner, c'est que la décision en cause n'ait pu être prise plus tôt. Pessimius, qui est atteint d'anaphylaxie morale et que tout changement intoxique et enfièvre, aura beau dire, il ne m'empêchera pas d'être satisfait d'apprendre que le temps et la raison tendent de plus en plus à remettre chacun à sa place. Et c'est là-dessus que je vais m'expliquer franchement.

Tout d'abord, vous voudrez bien reconnaître avec moi, et aussi avec l'auteur de la belle étude publiée naguère par le *Mercure de France* sur la mentalité des tranchées, que la guerre nous a ramenés forcément à l'idée d'aristocratisme, c'est-à-dire à la nécessité d'obéissance à des chefs. En conséquence, je vois mal tel de nos maîtres, supérieur par son savoir, son expérience et ses fonctions, rester inférieur par le grade.

Je vais plus loin. Dans l'État moderne policé et où tout, en paix comme en guerre, s'engrène sans heurt et sans à-coup, hiérarchie civile et hiérarchie militaire doivent aller de pair, celle-ci équivalant à celle-là. Ainsi en est il pour les ingénieurs sortis de polytechnique et qui trouvent dans l'armée le grade correspondant à leur traitement de civil; ainsi en fut-il pour les médecins des réserves il y a vingt-cinq ans environ.

A cette époque déjà ancienne, les chefs de clinique des Facultés et les médecins des Hôpitaux étaient de droit majors de 2e classe, les agrégés majors de 1re, et les professeurs, si j'ai bonne mémoire, médecins principaux de 2e classe, avec « cinq galons en or dont deux en argent », pour employer la forte expression des troupiers.

Comment cette mesure si sage et qui mettait si bien chacun à sa place fut-elle rapportée, je l'ignore; il n'en reste pas moins que le récent décret n'est que le retour à un état de choses que nous, les vieux, nous avons tous connu et dont nous n'avons pas souffert, que je sache.

Donc, dans une administration bien comprise, le chef de clinique, l'agrégé, le professeur doivent être, suivant moi, nommés au choix et d'autorité aux grades supérieurs de la médecine militaire. S'ils rechignent, estimant leur temps trop précieux, l'État leur fera le discours suivant : Chargés d'enseigner la jeunesse, vous lui devez aussi l'exemple. C'est pourquoi, si vous refusez d'accepter dans l'armée française le rang que je vous fais l'honneur de vous imposer, je vous tiens pour des serviteurs médiocres de la chose publique et je vais être contraint de me priver de vos services comme enseigneurs.

Il est bien évident que si l'État avait employé ce langage, bien des à-coups eussent été évités. On n'aurait pas vu, par exemple, tel maître débuter comme soldat de 2e classe pour aboutir au simple mais noble galon des jeunes médecins aides-majors. Ici, faisant un retour sur nous-mêmes, nous devons avouer que, tout barbouillés de ce néo-pacifisme perfidement distillé à notre intention par la *Sozialdemokratie* allemande, nous n'avons pas assez obéi aux devoirs militaires. Solliciter un grade, faire des périodes! A quoi bon? Aura-t-on jamais la guerre? Evidemment, elle ne viendra pas, mais si elle vient nous aurons bien toujours le temps de nous débrouiller, suivant le système D. M. cher aux Français.

Puis la guerre est venue, et ce qu'on n'avait pas fait avant, il fallut le faire après. J'estime qu'ainsi on a sagement, très sagement agi, d'abord parce que cela ne coûtera pas un sou à l'Etat et que cela ne nuira en aucune façon à l'avancement des camarades, ensuite et surtout parce que le chirurgien, le médecin, le maître, avec tout ce que ce mot comporte d'expérience, d'autorité et de savoir, auront désormais, quand le ministre le jugera utile, le pouvoir disciplinaire en même temps que la responsabilité. Chefs par leur mérite, nos confrères seront chefs aussi par leurs galons. Est-il besoin d'expliquer que blessés et malades seront les premiers à bénéficier de cette unité de direction, l'opérateur et le chef ne faisant plus qu'un désormais?

J'ajoute que nous aurions d'autant plus mauvaise grâce à nous émouvoir de cette mesure, qu'elle correspond exactement au nouvel état d'âme qui se révèle chez la plupart de mes correspondants. Tous me disent combien furent regrettables nos tendances à confondre démocratie avec médiocratie, tous souhaitent qu'à l'avenir le choix se fasse moins à la faveur et davantage au mérite. Or, ne vous semble-t-il pas, en toute conscience, qu'en donnant une autorité plus grande à des maîtres longuement éprouvés, c'est la chose publique qu'on a d'abord voulu servir, mais c'est également au mérite scientifique qu'on a rendu hommage?

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Fallot, médecin-major, membre de la mission sanitaire française en Serbie, décédé à Scutari (Albanie).

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier. — M. Labadens, médecin en chef de 1re classe. Nommé directeur du Service de Santé à Moudros, y remplit depuis six mois ses multiples et délicates fonctions avec une compétence remarquable.

— M. Gastinel (Barthélémy-Alfred), médecin principal : a fait preuve des plus hautes qualités professionnelles dans la direction des services de chirurgie à l'hôpital Sainte-Anne : médecin de grande valeur et dont les services ont été de tout temps remarquables.

— M. Avérous (Joseph-Maurice-Honoré), médecin principal, médecin-chef du navire-hôpital *Duguay-Trouin* : chirurgien de haute valeur et qui a aménagé de façon remarquable son navire-hôpital. A apporté une aide précieuse au Service de Santé du C. E. O. et avait déjà rendu des services signalés dans les évacuations des blessés du Nord. Médecin d'une valeur professionnelle hors de pair.

— M. Sollaud (Auguste-Edouard), médecin principal de réserve : inscrit au tableau de concours depuis le 29 Décembre 1911. Dirige avec distinction et autorité, depuis la mobilisation, l'hôpital complémentaire du lycée de Cherbourg, la plus importante des formations sanitaires de cette place.

— M. Gueit (Paul-Alexandre), médecin principal de réserve : inscrit au tableau de concours depuis 1905. Médecin très cultivé, qui a rendu d'importants services dans le service des malades contagieux à l'hôpital de Saint-Mandrier.

— M. le médecin principal Rolland (J.-P.), médecin-chef d'une ambulance : s'est montré chirurgien remarquable dans les soins à donner aux blessés et les interventions immédiates à pratiquer, a montré un dévouement et une sollicitude inlassables dans l'accomplissement de ce service.

— M. le médecin de 1re classe Bessière (J.-P.), médecin d'un bataillon : a fait preuve dans ses fonctions souvent périlleuses d'un courage, d'un sang-froid et d'une valeur professionnelle remarquables, est allé notamment le 9 Mai soigner et relever les blessés dans les rues d'une ville violemment bombardée.

— M. Pascaud (Jules-Louis-Adréa), médecin principal de 2e classe territorial, médecin-chef d'un centre hospitalier : dirige son service avec beaucoup de compétence et un dévouement absolus.

— M. Lanel (Charles-Emile), médecin principal de 2e classe de réserve, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin divisionnaire des plus remarquables, et qui rend tous les jours des services inappréciables.

Chevaliers. — M. Héron de Villefosse (Victor-René-Fernand), médecin-major de 2e classe au 60e rég. d'infanterie : d'un dévouement inlassable, d'un courage à toute

épreuve, a assuré le service sanitaire du régiment, la relève des blessés et l'organisation des postes de secours, du 25 au 30 Septembre 1915, dans les circonstances les plus difficiles et avec un courage et un entrain qui méritent d'être cités. Le 29 Septembre, a ramené sous un violent bombardement son colonel grièvement blessé.

— M. Guéricolas (René-Félicien), médecin-major de 1re classe au 42e rég. d'infanterie : médecin remarquablement dévoué, calme, plein de sang-froid, insouciant de la fatigue et du danger. A, pendant les combats du 25 au 30 Septembre 1915, dirigé les services médicaux du régiment avec une compétence, un courage et un dévouement dignes des plus grands éloges.

— M. Landrin (Albert), médecin-major de 1re classe au 35e rég. d'infanterie : médecin dévoué. S'est distingué par son zèle et sa compétence dans l'aménagement des cantonnements. S'est exposé plusieurs fois pour aller relever des blessés et enterrer des morts. A l'attaque du 29 Septembre 1915, a montré le plus grand mépris du danger. A été grièvement blessé.

— M. Gauthier (René-Léon-Jules-Aimé), médecin-major de 2e classe de réserve, Ambulance 6/7 : chirurgien de haute valeur, organisateur hors pair, qui a rendu les plus grands services en installant rapidement et d'une façon très complète une ambulance de 700 lits. A ensuite opéré et soigné un nombre considérable de blessés avec un zèle et une habileté au-dessus de tout éloge.

— M. Le Roy (Eugène), médecin-major de 2e classe au 5e rég. d'infanterie coloniale : au front depuis le 5 Septembre 1914, a participé à tous les combats auxquels le régiment a pris part. S'est fait remarquer par son dévouement et en particulier à l'attaque du 25 Septembre 1915 où il s'est porté en première ligne sous une pluie de balles pour relever un officier grièvement blessé.

— M. Giudice (Joseph-Louis-Marie), médecin-major de 2e classe au 6e rég. d'infanterie coloniale : exemple constant de dévouement et de courage. A donné en toutes circonstances le meilleur exemple en n'hésitant pas à rapprocher le plus près possible les postes de secours de la ligne de feu, de manière à pouvoir donner des soins immédiats aux blessés.

— M. Soulié, médecin aide-major de 1re classe au 42e bataillon de chasseurs à pied : a fait, depuis le début de la campagne, l'admiration de tous autant par son abnégation constante que par son courage. S'est particulièrement signalé pendant les combats des 25, 26, 27 Septembre 1915, en se tenant toujours au poste le plus exposé pour aller lui-même sous le feu le plus violent, soigner, réconforter et emporter les blessés.

— M. Weiss, médecin-major de 2e classe au 41e rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Au moment de la relève des médecins de complément, a refusé de quitter le pont. Au cours de l'attaque du 3 Octobre 1915, en se portant spontanément sur la ligne de feu, sous un bombardement intense, pour y remplacer un médecin auxiliaire, a été blessé grièvement à la tête.

— M. Fauqué (Martin-Clément-Joseph), médecin aide-major de 1re classe au 2e rég. de marche du 1er étranger : excellent médecin expérimenté et d'un dévouement absolu à ses devoirs. Bien que blessé au début de l'attaque du 28 Septembre 1915, a assuré la direction du service médical du régiment à la place du médecin-chef blessé. S'est employé pendant toute la nuit à la relève, au pansement et au transport des nombreux blessés du corps.

— M. Louis (Jules-François-Marie), médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers d'un corps d'armée : médecin très méritant, ayant rendu au corps d'armée d'importants services techniques depuis le début de la campagne et ayant fait, en tout temps et en toutes circonstances, preuve de zèle, de courage et d'énergie. Grièvement blessé le 2 Août 1915, au cours d'importants travaux d'assainissement de tranchées qu'il était chargé de diriger. (Plaie pénétrante de la poitrine.)

— M. Gallier (Léon-Georges), médecin-major de 2e classe au 5e rég. d'infanterie coloniale : pendant la période du 25 au 30 Septembre 1915, a assuré son service au poste de secours avec un dévouement digne d'éloges et exploré le terrain à la recherche des blessés sous un violent bombardement. Avait déjà, le 11 Août 1915, assuré son service dans les conditions les plus périlleuses, ayant dû remplacer son chef de service grièvement blessé à ses côtés.

— M. Merlet (Pierre-Oswald), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 1er rég. d'infanterie coloniale : s'est toujours fait remarquer par sa crânerie au feu. A été blessé une première fois en Mars 1915 et a refusé de se faire évacuer. Une deuxième fois, en Juin 1915, grièvement, et a refusé le congé d'un mois de convalescence ; a rejoint directement le front sans passer par le dépôt. Blessé une troisième fois au poste de secours le 25 Septembre 1915.

— M. Fell (Augustin-Camille-Gustave), médecin-major de 2e classe au 42e rég. d'infanterie coloniale : au front depuis le début de la campagne. A toujours assuré son service avec un dévouement au-dessus de tout éloge, notamment le 25 Septembre 1915, où, grâce à son énergie et à son esprit d'organisation, il a pu, comme chef de service, surmonter des difficultés matérielles considérables ainsi que pendant le bombardement auquel a été soumis le poste de secours le 27 Septembre 1915.

— M. Papin (Edmond), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale à l'Ambulance 2/60 : chirurgien de haute valeur. Sur le front depuis le commencement de la guerre. A dirigé avec compétence et sang-froid le service chirurgical d'une ambulance soumise à un bombardement presque continuel. Sur les nombreux blessés qui y ont été traités, beaucoup ont dû la vie à son habileté professionnelle et à l'opportunité de ses interventions, au calme qu'il a toujours conservé dans les circonstances les plus difficiles.

HOPITAUX ET HOSPICES

Service des aliénés. — Le Conseil général du département de la Seine vient de voter les deux dispositions suivantes intéressant le budget du service des aliénés.

« Art. 6. — Les prix de journée à payer par le département pour l'entretien des malades traités dans les asiles d'aliénés, les quartiers d'hospice et les colonies familiales de la Seine, en 1916, sont fixés ainsi qu'il suit :

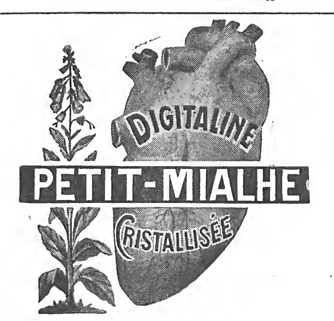
Asile clinique, 4 fr. 95 ;
Fondation Vallée, 2 fr. 50 ;
Vaucluse, 4 fr. 42 ;
Ville-Evrard, 4 fr. 59 ;
Villejuif, 4 fr. 25 ;
Maison-Blanche, 4 fr. 12 ;
Moisselles, 3 fr. 60 ;
Bicêtre, 2 fr. 50 ;
La Salpêtrière, 2 fr. 50 ;
Dun-sur-Auron, 1 fr. 80 ;
Ainay-le-Château, 2 francs ;
Chezal-Benoît, 3 fr. 09.

« Art. 7. — Les prix de journée à recouvrer par le département sur ses divers débiteurs pour le traitement de leurs aliénés dans les asiles, les quartiers d'hospice et les colonies familiales de la Seine, en 1916, sont fixés ainsi qu'il suit :

Asile clinique, 5 francs ;
Fondation Vallée, 2 fr. 50 ;
Vaucluse, 4 fr. 47 ;
Ville-Evrard, 4 fr. 64 ;
Villejuif, 4 fr. 30 ;
Maison-Blanche, 4 fr. 17 ;
Moisselles, 3 fr. 63 ;
Bicêtre, 2 fr. 50 ;
La Salpêtrière, 2 fr. 50 ;
Dun-sur-Auron, 1 fr. 85 ;
Ainay-le-Château, 2 fr. 05 ;
Chezal-Benoît, 3 fr. 14. »



TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE
TRICALCINE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE
RECONSTITUANT
LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL
TRICALCINE
RECALCIFICATION
LA RECALCIFICATION
ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE
et PRATIQUE
QUE PAR LA TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
EN POUDRE-COMPRIMÉS-GRANULÉS-CACHETS
LA TRICALCINE EST VENDUE
TRICALCINE PURE
TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE ADRÉNALINÉE
TRICALCINE FLUORÉE
POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boite de 60 cachets.
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 5 fr. la Boite de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boite de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet 4 fr. 50 la Boite de 60 cachets.
Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.
CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE
CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE
TUBERCULOSE • NERVEUSE • DYSPEPSIE


DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE
MARQUE DÉPOSÉE
8, rue Favart


Gastralgies
ELIXIR DU Dr MIALHE
8, Rue Favart
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
Extrait complet des Glandes pepsiques

NOUVELLES

Bourse Mary Putnam Jacobi. — L'association des femmes docteurs de New-York offre une bourse de 4.000 francs à une doctoresse pour continuer ses études.

Cette année, la bourse sera accordée de préférence à une étrangère pour continuer ses études aux États-Unis.

Les candidates devront fournir : Certificat de santé. Références de capacité. Etat des grades et titres. Tirages à part de publication. Projet d'un ouvrage à publier au cours des études.

La titulaire de la bourse s'engagera à tenir l'Association au courant de ses travaux et à fournir deux rapports, l'un au milieu de l'année, le second au moment de la publication de l'ouvrage résultant des travaux faits pendant les études.

Les demandes doivent être adressées à la Présidente de l'Association, Mme Annie D. Daniel M. D., 26, Gramercy, Park, à New-York.

L'avancement des médecins et pharmaciens. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret suivant :

L'article 13 du décret du 22 Mai 1909 est abrogé et remplacé par le suivant :

Art. 13. — En temps de guerre, les médecins et pharmaciens et officiers d'administration de réserve et de l'armée territoriale peuvent obtenir l'avancement au choix dans les mêmes conditions d'ancienneté que les officiers de l'armée active, mais au titre de la réserve ou de l'armée territoriale.

L'utilisation des médecins de complément. — M. Dufrèche, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il est exact que, d'après les instructions en vigueur, les médecins de complément mobilisés sur le front et âgés de plus de 40 ans, doivent être affectés au service des ambulances et non à celui des régiments, a reçu la réponse suivante :

« Il n'existe aucun article visant l'utilisation des médecins de complément mobilisés, d'après leur âge. »

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Ernest Lamy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quel est le nombre des docteurs en médecine, médecins auxiliaires, qui auraient dû être nommés aides-majors, aux termes de la circulaire du 31 Juillet 1915, et ne l'ont pas encore été, a reçu la réponse suivante :

« Il résulte des renseignements fournis par M. le général commandant en chef, qu'il existe aux armées 35 docteurs en médecine non pourvus du grade de médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire; la plupart d'entre eux sont sur le front depuis peu de temps. Des instructions ont été données pour que des propositions de nomination soient établies aussitôt que possible en faveur de ces candidats. »

Les docteurs en médecine médecins auxiliaires. — M. Mourier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre comment il se fait que des docteurs en médecine appartenant à la R. A. T. et ayant souvent quinze ans de pratique médicale, soient encore employés sur le front avec les très modestes fonctions et galons de médecins auxiliaires, a reçu la réponse suivante :

« Il résulte des renseignements fournis par M. le général commandant en chef qu'il existe aux armées 35 docteurs en médecine non pourvus du grade de médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire; la plupart d'entre eux sont sur le front depuis peu de temps. Des instructions ont été données pour que des propositions de nomination soient établies aussitôt que possible en faveur de ces candidats. »

Les étudiants à quatre inscriptions engagés dans l'armée de mer. — M. Paul Simon, député, ayant signalé à M. le ministre de la Marine qu'une dépêche ministérielle du 20 Septembre 1914 a autorisé les engagements dans la marine des étudiants en médecine ayant quatre inscriptions; que parmi les étudiants des écoles annexes de médecine navale se trouvant dans ce cas un très petit nombre seulement, ceux de la classe 1915, a pu profiter de cette mesure, les autres ayant été, dès la mobilisation, incorporés dans l'armée; et demande s'il ne serait pas équitable de mettre ces derniers, destinés aussi à faire leur carrière dans la marine, dans la même situation que leurs camarades, en proposant au département de la Guerre de les autoriser à continuer leurs services dans les équipages de la flotte en qualité de matelots infirmiers, a reçu la réponse suivante :

« Le département de la Marine a, par dépêche du 25 Novembre dernier, appelé l'attention de celui de la Guerre sur la possibilité pour les étudiants en médecine, candidats au concours d'entrée à l'école de Bordeaux en 1914, soit d'être nommés médecins auxiliaires aussi bien dans l'armée que dans la marine, soit d'être remis à la disposition de la marine pour y servir comme matelots infirmiers.

« Depuis est intervenu le décret (guerre) du 27 Novembre 1915, inséré au *Journal officiel* du 30 du même mois, spécifiant que les étudiants en médecine qui étaient titulaires de quatre inscriptions à la mobilisation et qui servent depuis un an, au moins, dans un corps de troupe comme infirmiers, peuvent, pendant la durée de la guerre, être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire.

« Satisfaction étant donnée sur ce point aux étudiants visés par M. le député Paul Simon, il ne me semble pas possible de demander davantage au département de la Guerre dont les besoins en personnel médical et infirmier sont supérieurs à ceux de la marine. »

L'inspection des pharmacies des hôpitaux auxiliaires. — M. Emile Vincent, député, ayant signalé à M. le ministre de l'Agriculture que les pharmacies des

hôpitaux auxiliaires et bénévoles ne relevant pas de l'autorité militaire doivent être soumis à la visite des inspecteurs de la répression des fraudes pharmaceutiques, et ayant demandé au ministre s'il ne croit pas utile d'inviter les préfets à faire procéder à ces inspections, a reçu la réponse suivante :

« Les pharmacies des hôpitaux auxiliaires et bénévoles sont soumises, comme toutes les autres, à la visite des inspecteurs institués par l'article 3 du décret du 5 Août 1908.

« Il se peut que, dans certains départements, le service soit, en raison de la mobilisation de quelques inspecteurs, moins bien assuré qu'en temps normal ; mais jusqu'à ce jour aucune indication d'ordre général n'a motivé l'envoi d'une circulaire tendant à rappeler aux inspecteurs qu'ils doivent étendre leur surveillance aux pharmacies précitées.

« Dans le cas où, sur certains points, des négligences ou une erreur dans l'appréciation des pouvoirs d'inspection seraient signalées d'une manière précise au ministre de l'Agriculture, des instructions seraient aussitôt envoyées par lui aux préfets des départements intéressés. »

L'évacuation des grands blessés. — M. le marquis de Pomereu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne pourrait donner des ordres pour faire évacuer les grands blessés transportables dans un hôpital aussi rapproché que possible du lieu de résidence de leur famille, a reçu la réponse suivante :

« D'après les dispositions adoptées, les militaires blessés dont le droit à pension est indiscutable, et les grands blessés ou malades rapatriés d'Allemagne peuvent, lorsqu'ils en expriment le désir et qu'ils sont transportables sans inconvénient, être évacués sur des hôpitaux à proximité de leur famille.

« Il en est de même, lorsqu'aucun motif d'ordre médical ne s'y oppose, pour les blessés ou malades en traitement depuis au moins un an dans les établissements hospitaliers. »

Laboratoire départemental de radioscopie et d'électrothérapie. — Sur la proposition de M. Marquerez, le Conseil général de la Seine a adopté une proposition tendant à porter de 15.000 à 20.000 francs la subvention affectée au Laboratoire départemental de radioscopie et d'électrothérapie.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Rodolphe Engel, professeur de chimie à l'École centrale, correspondant de l'Académie de Médecine et membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Personne ayant fait des études médicales, désire place dans dispensaire ou clinique. Ecrire *P. M.*, n° 1128.

Professeur dame de cult. phys. et gymn. resp. désirerait faire des cours particuliers à domicile. Prix modérés. Ecrire *P. M.*, n° 1119.

Jeune médecin libre obligat. militaires cherche situation médicale (remplacement, poste). Ecrire *P. M.*, n° 1129.

Médecin réfugié, ayant longue convalescence, désire s'occuper. — Ecrire *P. M.*, n° 1130.

Dame, bonne éducat., accepterait place de secrétaire chez médecin, dame de compagnie, ou emploi analogue, pour l après-midi. Hautes référ. — Ecrire *P. M.*, n° 1131.

Docteur médecin désire vendre sa voiture Renault 1905, 4 cylindres 14-18 HP, cond. int., 4 pl., caross. luxe, parfait état, acc. compl., phares B.R.C. acétylène dissous, compteur O S., carbur. Claudel, magn. Bosch. Après essai, 4.500 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 1009.

Chirurgien de province demande femme robuste, active, intelligente, qui pourrait l'assister dans ses interventions. Des connaissances spéciales ne sont pas nécessaires. — Ecrire *P. M.*, n° 1017.

Jeune docteur, disponible, très hautes références, demande place dans clinique, médecine, chir., voies urin., ou même situation para-médic. Ecrire *P. M.*, n° 1132.

Jeune médecin étr., parlant français, s'offre pour aider chirurgien, Paris ou prov. Ecrire *P. M.*, n° 1133.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

QUELQUES APERÇUS DES PUBLICATIONS ALLEMANDES [1]

(*Suite.*)

Fièvre typhoïde. — D'après le grand nombre de travaux et de recherches de laboratoires publiés sur le typhus abdominal et sur la vaccination, il semble qu'on peut conclure qu'on a observé un grand nombre de cas de fièvre typhoïde en Allemagne.

1. Voir *La Presse Médicale*, n° 61, 13 Décembre 1915.

Sur 130 blessés sans aucun soupçon de typhoïde les recherches bactériologiques ont montré :

3 typhoïdes,
3 paratyphoïdes,
38 dysenteries Flexner (selles),
59 dysenteries Flexner (sang).

(*M. m. W.*, 9. 2. 15).

Le séro-diagnostic, que les Allemands ne veulent appeler que réaction de Gruber-Widal, a perdu à peu près toute sa valeur chez les vaccinés (Dünner), il peut du reste être positif aussi dans les affections des voies biliaires, la tuberculose, la fièvre de Malte, le typhus exanthématique, la méningite, plus rarement la dysenterie, cependant le sérum des malades atteints de dysenterie Y agglutinerait aussi le bacille typhoïdique (Gaehtgens, *M. m. W.* 29. 6. 15). Pour Stuber, des injections d'eau salée à des neurasthéniques auparavant sans réactions donnent une agglutination positive à 1/320 (*M. m. W.*, 31. 8. 15).

Weiss a donné un procédé très simplifié pour remplacer la diazo-réaction d'Ehrlich : ajouter à l'urine étendue 3 à 10 gouttes d'une solution de permanganate de potasse à 1 pour 100 (ou plus simplement un cristal de permanganate (*M. m. W.*, 30. 3. 15); la réaction positive est marquée par une coloration jaune d'or (*M. m. W.*, 8. 12. 14 et 27. 7. 15).

La vaccination antityphoïdique est pratiquée en Allemagne au moyen de vaccins chauffés; on a noté que des vaccins chauffés à 53 et 55° donnaient des réactions moins fortes que ceux chauffés à 60° (*M. m. W.*, 10. 11. 14).

Aussi V. Gruber préfère-t-il le vaccin stérilisé à l'éther (*D. m. W.*, 1. 1. 15. Krauss, de Vienne, recommande aussi le vaccin de Vincent qui paraît du reste préféré en Autriche (*M. m. W.*, 20. 4 et 13. 7. 15).

Stieve a constaté après la vaccination antityphoïdique de la leucocytose et les mêmes phénomènes qu'au cours de la typhoïde, mais atténués (*M. m. W.* 3. 8. 15). L'étude de ces réactions leucocytaires a conduit un auteur à affirmer l'inutilité d'une troisième injection (*M. m. W.*, 20. 4. 15).

Nous avons nous-même, ainsi que le plus grand nombre des prisonniers français du camp de Lechfeld, été soumis à la vaccination antityphoïdique, que nous avons également pratiquée sur de très nombreux prisonniers russes. On pratiquait trois injections sous les clavicules de 1/2, 1 et 1 cm³ à huit jours d'intervalle; les réactions paraissaient assez rares et modérées.

Le traitement de la fièvre typhoïde dans les lazarets et formations de la zone des armées a surtout consisté en lait, purées, pyramidon, digitale (*M. m. W.*, 30. 3. 15). Les bains froids n'au-

raient qu'un effet euphorique Schultze, *M. m. W.*, 22, 6. 15).

On a essayé avec résultat favorable le traitement par le propre sérum du malade en débutant par le sérum d'un convalescent (*M. m. W.*, 23. 2. 15).

Dans 25 cas traités par des injections intraveineuses de néosalvarsan (0,15 à 0,30), Jacob a observé une action réelle sur la typhoïde pure, aucune sur les complications non typhoïdiques (bronchite, pneumonie) (*M. m. W.*, 15. 6. 15).

La vaccinothérapie parait assez goûtée; un article rapporte 28 cas de typhoïde traités avec succès par le vaccin de Vincent, tandis que la mort se produisit après le traitement d'un cas par le vaccin de Besredka (*M. m. W.*, 25. 5. 15).

Dans 60 cas traités par le vaccin Vincent, Brach, de Vienne, a obtenu 40 succès, 15 sans résultats et 5 décès (*M. m. W.*, 6. 7. 15).

Szecsy, avec le vaccin de Besredka (*M. m. W.*, 24. 8. 15) et Holler avec celui de Vincent (*M. m. W.*, 7. 9. 15), ont obtenu de bons résultats.

Après les essais de traitement par les cultures tuées de bacilles typhoïdiques, puis d'autres espèces microbiennes, le professeur Ludke eut l'idée d'employer simplement l'albumine particulièrement les deutéro-albumoses en injections intra-veineuses, les résultats ont paru favorables, dans 7 cas, il se produisit une défervescence critique et une guérison rapide (*M. m. W.*, 9. 3. 15).

Typhus exanthématique. — Cette affection a sévi sur les troupes allemandes et autrichiennes, sur les populations du théâtre oriental de la guerre et sur les prisonniers internés en Allemagne et en Autriche.

Le Conseil de Santé impérial a rédigé une instruction officielle sur le diagnostic et la prophylaxie (*M. m. W.*, 22. 12. 14 et 30. 3. 15).

La lutte contre les poux a été partout mise en œuvre, on a employé des procédés très variés, depuis le simple et efficace « épouillage » du corps et des vêtements jusqu'aux étuves à stérilisation par la chaleur; la liste des substances utilisées est très longue : pétrole, naphtaline, benzine, éther, baume du Pérou, poivre en poudre, tabac à priser, essence d'anis, de bergamote, de fenouil, de cumin, térébenthine, assa fœtida, poudre de pyrèthre, onguent gris; teinture de Sabadilla, soufre précipité; texan, globol (dichlorobenzol, qui a donné des accidents eczémateux), poudre de crésol à 3 pour 100 (très efficace, recommandée par le Conseil de Santé) (*M. m. W.*, 8. 6. 15).

Les difficultés du diagnostic clinique sont rappelées par les instructions officielles, l'une d'elles recommande d'établir une ligature sur la racine d'un membre, les taches d'exanthème deviennent plus visibles et caractéristiques (*M. m. W.*, 18. 5. 15); d'après Dietsch, ce phénomène a une grande importance diagnostique, il ne se produit pas dans la fièvre typhoïde et peut permettre d'établir la présence de l'exanthème dans la paume de la main, siège de prédilection pour Brauer (*M. m. W.*, 7. 9. 15).

Frænkel a donné un procédé de laboratoire qu'il affirme sûr pour le diagnostic du typhus, c'est l'examen microscopique des taches d'exanthème excisées. On trouve des lésions caractérisées par : 1° du gonflement et de la nécrose partielle des tuniques de quelques petits vaisseaux de la tache; 2° l'endothélium est souvent enlevé et constitue des noyaux fusiformes hyalins dans la lumière des vaisseaux; 3° accumulation de cellules autour des vaisseaux malades (le plus souvent artères). Ce processus rappelle la *periarteritis nodosa*, mais s'en différencie. Le durcissement des tissus pour la coloration est abrégé par le procédé de Rall (passage à l'étuve à 56°) (*M. m. W.*, 15. 6. 15).

Granz a donné un signe précoce de diagnostic du typhus exanthématique : 5 à 15 taches rouges de 1 à 3 mm. de diamètre et à contours dentelés sur la muqueuse du palais, ces taches se voient habituellement le deuxième jour et disparaissent rapidement (*M. m. W.*, 39. 6. 15).

La valeur de la lutte contre les poux dans la prophylaxie du typhus est affirmée par l'observation d'Aronson : 5 malades atteints de typhus et débarrassés de poux sont restés dans une baraque avec 120 autres soldats sans un seul cas de contagion parmi ceux-ci ni parmi le personnel (*M. m. W.*, 13. 7. 15).

Enfin, Klemperer donne comme moyen prophylactique du typhus 0,20 centigr. de quinine tous les soirs pendant vingt et un jours (?) (*M. m. W.*, 17. 8. 15).

Choléra. — La vaccination est fort en honneur et paraît efficace selon les observations déjà faites au cours de cette guerre et celles de la guerre des Balkans. La durée de l'immunité serait de six mois au moins (*M. m. W.*, 16. 3. 15).

On pratique en Allemagne deux injections de vaccin anticholérique, la première de 1/2 cm³, la deuxième, cinq à six jours après, de 1 cm³. Au camp de Lechfeld, nous avons vacciné les prisonniers russes avec un mélange de vaccins antityphoïdique et anticholérique (première injection 1/2 cm³ de vaccin antityphoïdique; deuxième injection huit jours après, 2 cm³ de mélange antityphoïdique et anticholérique; troisième injection huit jours plus tard, 2 cm³ du même mélange).

On attache une grande importance aux porteurs de germes, mais au contraire de la fièvre typhoïde, au bout de deux à trois semaines l'élimination de germes s'arrête. La quarantaine réglementaire de cinq jours est trop courte. La mortalité a été pour un auteur de 34 pour 100. Une épidémie très grave a sévi en Autriche, surtout sur la population civile, en Juillet-Août 1915, la mortalité y a été très élevée. Le traitement a consisté en absorption de bolus alba, de charbon

animal, sérum hypertonique sous-cutané et intraveineux; la teinture d'iode à l'intérieur est discutée (*M. m. W.*, 22. 6. 15).



Les médecins allemands ont étudié, à grand renfort de laboratoires, une maladie particulière sévissant chez leurs prisonniers russes et surtout caractérisée par des *œdèmes*, de l'anémie, de la cachexie, et souvent la mort brusque. Ils se hâtent trop d'exclure l'hyponutrition pour que nous n'y voyions pas la principale cause de cette déchéance organique, surtout lorsque nous avons pu nous-même constater *de visu* l'insuffisance et le manque de variété de la nourriture de ces prisonniers. C'étaient à peu près seulement les prisonniers russes qui étaient atteints, ceux du camp de Lechfeld, où nous étions interné, présentaient, avec un état de cachexie prononcée, des œdèmes non douloureux des membres inférieurs, sans fièvre et sans trouble notable des fonctions organiques, à notre connaissance il ne s'est pas produit de cas mortel à Lechfeld (?) (nous n'étions pas admis à l'hôpital du camp). Les recherches de laboratoire ont fait découvrir des spirilles dans le sang de ceux de ces malades qui avaient présenté de la fièvre, Rumpel les a trouvés dans 66 pour 100 des cas, il avoue cependant que la mauvaise alimentation et le travail pénible ont pu aussi jouer un rôle. Quelques prisonniers français, chez lesquels pourtant l'hyponutrition n'était pas en question (voyez colis reçus de France), ont été également atteints, c'est sans doute par contagion parasitaire, les poux des vêtements des prisonniers ayant été trouvés aussi porteurs de spirilles (*M. m. W.*, 27. 7. 15).

Lévy a encore décelé le spirille chez des prisonniers russes fébricitants atteints de ces œdèmes et les rapporte également au typhus récurrent. Il dit qu'on les a d'abord attribués au choléra, au typhus exanthématique, au béribéri, à l'avitaminose (*M. m. W.* 14. 9. 15).

Reiss et Hertz ont obtenu des succès manifestes dans des *scarlatines* graves par l'injection intra-veineuse de 50 à 100 cm³ de sérum de convalescents, de sérum normal et de sérum de Moser. Le sérum est pris à des convalescents dans la troisième et la quatrième semaine (100 à 200 cm³.). Il paraît sans action sur les complications et infections secondaires (*M.m.W.*, 31.8.15).

Jacobsen et Meyer ont établi que le bacille décrit en 1906 par Bordet et Gengou est bien la cause de la coqueluche (*M. m. W.*, 14. 9. 15).

Maladies vénériennes. — Dans deux longs articles sur la syphilis nerveuse, le Prof. Nonne signale les dangers du salvarsan qui aurait déjà déterminé 274 cas de mort. Les neuro-récidives paraissent plus fréquentes depuis l'emploi du salvarsan, peut-être à cause de la plus grande attention qu'on y apporte, mais sans doute à cause aussi de la mobilisation par la syphilis de foyers de spirochètes qui seraient probablement restés latents. Le salvarsan semble également pouvoir réveiller l'hémorragie cérébrale, les myélites et les névrites. Germerich a utilisé l'injection de salvarsan « provocatrice » pour réaliser pratiquement le diagnostic d'une syphilis latente par les réactions de laboratoire (Wassermann dans le sang; Wassermann, pléocytose et globulin-réaction dans le liquide céphalo-rachidien). Le procédé n'est peut-être pas sans danger. Nonne conseille de traiter les affections nerveuses syphilitiques (tabes, paralysie générale) par le mercure suivi de cures alternées de mercure et de salvarsan (*M. m. W.*, 23. 2. et 2. 3. 15).

Le Prof. Notthaft a énuméré tous les traitements modernes de la *blennorragie* (*M. m. W.*, 27. 7, 3. 8 et 10. 8. 15). Il rejette les injections astringentes au début, ainsi que les balsamiques et recommande les sels d'argent, particulièrement les organiques à cause de leur absence d'irritation. Il y a pourtant des espèces microbiennes réfractaires aux sels d'argent.

L'observation de l'action favorable d'un ictère sur la blennorragie (Karwowski) a amené Hoffmann à la traiter par les sels biliaires de soude, Merck a préparé un produit, le « choleval », à base de choléinate de soude et d'argent colloïdal.

On a observé l'action favorable du salvarsan sur la myosite blennorragique et sur la blennorragie de la femme. Pour ce dernier usage, le « cusylol » (citrate de cuivre et borocitrate de soude) est plus économique.

Notthaft rapporte les recherches effectuées sur la sérothérapie de la blennorragie. L'immunisation passive date de De Christmas qui a isolé en 1897 la toxine gonococcique. En 1906, Müller et Offenheim, Bruck démontrent la présence d'ambocepteurs dans le sang, mais ces résultats vivement appréciés en Amérique sont discutés en France et en Allemagne.

L'Institut Suisse de Berne a préparé un sérum antigonococcique. En 1909, Pissavy et Chauvet ont proposé l'emploi du sérum antiméningococcique dans les complications blennorragiques. De nombreux travaux français et roumains ont été publiés sur ce sujet.

L'immunisation active, ou vaccinothérapie, a utilisé les cultures tirées de gonocoques du malade lui-même (auto-vaccin), ou d'un autre hétérovaccin), ou de provenances multiples (vaccin polyvalent). Il cite l'Arthigon de Bruck, le Gonargin, les vaccins de Kutner et Michaëlis, de Keiter, de Menzer, de Merck, de Parke Davis et Cᵉ (ce dernier ne contient aucun corps bactérien). On pratique généralement une injection intra-fessière, il se produit une réaction locale et générale. L'injection intra-veineuse donne de grosses réactions (Bruck et Sommer).

Les résultats sont discutés dans la blennorragie, mais indiscutables dans l'épididymite et

(*Voir la suite, p.* 22.)

La Médication Iodurée sans Iodure de K est-elle possible ?

Nous avons vu que la lipoiodine (diiodobrassidate d'éthyle), d'après les essais de plusieurs cliniciens, peut remplacer avec avantage l'iodure de potassium dans la plupart des affections justiciables de ce médicament. Parmi celles-ci, nous avons mentionné l'obésité, l'emphysème, l'hypertension artérielle, le goitre, la sporotrichose, la syphilis secondaire et tertiaire (travaux de MM. Vincent et N. Ribollet). La lipoiodine a été bien étudiée également par un autre auteur et il est intéressant de comparer les résultats de ses essais avec ceux des premiers expérimentateurs.

A. Leroy a pu réaliser avec la lipoiodine une indication iodée prolongée, intensive, sans provoquer aucun phénomène fâcheux d'intolérance, aussi définit-il son action : « plus douce, moins brutale que celle des iodures, tout en étant plus efficace. » Quant à ses indications il les énumère comme suit :

I. *Dans les affections cardio-vasculaires* (artério-sclérose, myocardite, etc.), la lipoiodine fait baisser la pression sanguine, elle diminue la masse totale du sang, elle est vaso-dilatatrice, décongestive et facilite le travail du cœur.

II. *Dans les affections chroniques des voies respiratoires* (emphysème, asthme, bronchite chronique etc.), elle combat les stases, facilite la circulation pulmonaire et l'expectoration et agit ainsi comme eupnéique.

III. — *Dans la syphilis*, elle constitue le médicament de choix de la période tertiaire, car pouvant être administrée sans danger à haute dose, elle permet, seule, un traitement intensif.

IV. — *Dans le rachitisme, le lymphatisme, la scrofule*, elle permet une action longue, et par conséquent particulièrement efficace, car elle est la plus assimilable des préparations iodées, et elle possède une action lymphagogène indéniable.

V. — *Dans les maladies par ralentissement de la nutrition* (rhumatisme chronique, arthritisme, obésité, etc.), elle constitue le médicament décongestionnant, résolutif et trophique par excellence ».

Plusieurs observations, parmi lesquelles nous relevons des cas d'asthme essentiel, d'artério-sclérose, d'obésité, d'emphysème, d'arthritisme, une gomme syphilitique de la langue (résolue en un mois par une dose quotidienne de 1 gr. 20 de lipoiodine) une névralgie syphilitique du trijumeau (améliorée au bout de dix jours, guérie après vingt, par une dose de 2 gr. 40 de lipoiodine), de rhumatisme goutteux, d'angine de poitrine, de lymphatisme et scrofule, etc., ont conduit l'auteur à la conclusion que la lipoiodine est « bien supérieure aux iodures alcalins et autres composés iodés, comme efficacité et comme tolérance ; que d'un goût agréable et facile à administrer, elle est acceptée par les malades les plus difficiles de même que par les enfants (1) ».

Nous ferons connaître prochainement les résultats d'une expérimentation de plusieurs mois à l'hôpital Saint-Lazare qui nous permettra de fixer le rôle exact de la lipoiodine dans le traitement de la syphilis.

La lipoiodine est fabriquée par les laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

(1) A. Leroy, De l'emploi thérapeutique d'un succédané des iodures alcalins. Progrès médical, n° 9. Mars 1913.

l'arthrite blennorragiques. Cruveilhier a employé un vaccin sensibilisé suivant Besredka. Nicolle et Blaizot ont pu, par culture du gonocoque sur milieu spécial, obtenir un vaccin fixe, non toxique, qui a donné des succès surprenants dans l'ophtalmie, l'épididymite et l'arthrite blennorragiques. Notthaft reconnaît qu'il est pour le moment le meilleur.

Ehrlich avait préparé ces dernières années un nouveau sel de salvarsan, le « salvarsan natrium », mis à l'essai en 1913, et qui permet une grosse simplification de technique (*M. m. W.*, 9. 2. 15).

Un médicament qui jouit actuellement d'une grande vogue en Allemagne dans le traitement de la pneumonie est l'« Optochin » de Morgenroth, ou æthylhydrocupréine (*M. m. W.*, 13. 7. 15).

Mendel propose pour le pansement des plaies infectées une poudre composée de bicarbonate de soude et d'acide tartrique, à laquelle on ajoute du sucre (qui a une action très efficace sur les plaies de décubitus), cette poudre est répandue sur la plaie et, par l'acide carbonique dégagé, exerce une action anesthésique, antiseptique et antiphlogistique, sans aucune irritation. L'effet anesthésiant et favorable sur les plaies de bains d'acide carbonique était déjà connu dans l'Antiquité (*M. m. W.*, 6. 7. 15).

Nobel cite des épreuves d'examen du liquide céphalo-rachidien, en dehors de la recherche de l'albumine : l'épreuve du permanganate de Mayerhofer (le liquide de méningite a un pouvoir réducteur élevé), l'épreuve du glycyltryptopan de Lenk et Pollak, l'épreuve de la nihydrine (utilisée par Abderhalden pour la recherche des tissus propres de l'organisme) (*M. m. W.*, 20. 7. 15).

Hoffmeister propose le sang des abattoirs pour l'alimentation du peuple. Le sang des abattoirs d'Allemagne représente 14.000 tonnes d'albumine (!) dont une moitié seulement est actuellement employée (nourriture du bétail, engrais). Le pain de sang ou pain « esthonien » a été refusé par les ministères de la Guerre et de l'Intérieur. Mais avec le sang desséché on peut préparer une farine comestible ressemblant à de la poudre de cacao et qui permet de préparer du pain, des gâteaux. Par la décoloration du sang, on obtient un produit qui est assimilable et ne rappelle pas son origine (*M. m. W.*, 17 et 24. 8. 15).

Le professeur Petruschsky a imaginé un procédé d'immunisation percutanée par « innunction » (frictions de la peau avec des liniments renfermant une émulsion de bacilles morts), dont il aurait démontré l'efficacité pour la tuberculose (?). Ce même procédé pourrait être utilisé pour les infections secondaires et associées, pour la dysenterie, la typhoïde, le choléra. L'observation a montré que les ouvriers qui manipulent les matières fécales ne contractent presque jamais la fièvre typhoïde ou la dysenterie (?) (*M. m. W.*, 2. 2. 15).

Dungern fait des recherches en collaboration avec Jundas pour remplacer le Wassermann par des réactions chimiques moins compliquées et plus sûres. La réaction de Perntz est inutilisée (*M. m. W.*, 7. 9. 15).

E. Deleuze,
Médecin-Major de 2e closse.

NOUVELLES

Les étudiants de quatre à sept inscriptions. — M. Gaston Dumesnil, député, oyant demandé à M. le ministre de la Gaerre s'il ne serait pas possible de nommer à un grade qui pourrait être celai « d'infirmier major », assimilé à sous-officier, les étadiants en médecine comptant de 4 à 7 inscriptions, qai ne peuvent preudre leur huitième inscription par correspondance, et cela afin de leur donner sur les aatres infirmiers une autorité justifiée, a reçu la réponse suivante :

« Un décret du 27 Novembre 1915 (*Journal officiel* du 30 Novembre, page 8700) autorise à nommer, soas certaines conditions, ou grade de médecin auxilioire, pendant la durée de lo guerre, les étudiants en médecine possesseurs, à la mobilisation, de quatre inscriptions de doctorot. »

Les secours aux militaires tuberculeux. — L'ossistance pendant lo durée de la guerre, oux militoires en instance de réforme ou réformés pour tuberculose, rentre plus particulièrement dans les attributions du ministère de l'Intérieur, ouquel un crédit de 2 millions a été ouvert à cet effet por la loi du 18 Octobre 1915.

Néonmoins, le ministère de la Guerre alloue, oprès enquêtes, oux militaires réformés n° 2 des secours éventuels dont le taux varie snivont lo grovité des infirmités, lear âge, leurs ressources, leurs charges de fomille et lears services militaires.

Les demondes de secours aa titre du budget de lo Guerre doivent être odressées au général commandont la subdivision du domicilo du pétitionnoire.

Les soldats réformés pour tuberculose. — Sur la proposition de MM. Louis Daasset et Henri Roassel, le Conseil municipol de Paris vient de prendre une délibération invitont le Préfet de lo Seine à lui soumettre, dans le plus bref déloi possible, un projet comportont, sur les parcelles disponibles du territoire des hôpitaux et hospices de Paris, l'édification de boraquements destinés à l'isolement et au traitement des malodes tuberculeux, et contenant environ 2.500 lits.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

CHAIX & Cie 10 Rue de l'Orne, PARIS

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Quelques considérations générales à propos de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Je ne crois pas abuser de l'indulgence que vous voulez bien m'accorder, en vous parlant encore de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*. Vous savez que la souscription va atteindre 320.000 fr. Beau chiffre, si l'on songe aux difficultés de l'heure, mais combien insuffisant! C'est le million qu'il nous faut et nous n'y arriverons qu'en nous adaptant, avec plus ou moins de tact et d'adresse, bien entendu, aux lois de la réclame. Il faudra enfin coordonner avec persévérance nos efforts et c'est parfois le point faible de notre race.

Rappelons-nous que c'est par l'acharnement des chefs et des hommes, par leur endurance, leur esprit de fraternité, qu'ils ont arrêté puis vaincu l'envahisseur. Quand, après la Marne, la bataille de l'Yser-Ypres se déclancha, on peut bien dire aujourd'hui que nos moyens, par rapport à ceux de l'ennemi, étaient d'une insuffisance terriblement angoissante. C'est sur le front de Belgique que l'Allemagne donna réellement le plein de sa force. Je ne crois pas qu'il y eut, dans cette guerre, de plus formidable mêlée. Suivant leur tactique, qui est d'agir d'abord par le feu pour n'avancer que lorsque la supériorité du tir a ouvert le chemin, les armées du kaiser nous envoyèrent pendant des semaines ce qu'ils avaient de plus meurtrier en munitions; ensuite, ils lancèrent contre nous la fine fleur de la Germanie. Comme le disait un général, enlevé trop tôt à l'affection de ses troupes et à l'admiration du pays, « puisqu'ils n'ont pu percer dans la dernière quinzaine de Novembre 1914, ils ne perceront plus jamais. Ils avaient beau être forts, ils ont laissé passer l'heure ! »

Ce résultat extraordinaire a pu être obtenu parce que notre chef, pugnace et entêté, s'était pour ainsi dire incrusté dans le sol avec ses troupes et que rien n'a valu contre sa ténacité. Eh bien, ce sont ces qualités d'endurance, d'obstination, de persévérance inlassable, qu'il faut désormais cultiver en nous, si nous voulons arriver à nos fins.

Nous avons, nous autres Français, beaucoup d'idées successives. Comme un kodak abondamment pourvu, nous possédons des plaques cérébrales extrêmement nombreuses et sensibles. On parle d'assister les confrères; bien, bonne pensée, et voilà le cerveau en vibration! Oui, mais le lendemain, nouvelle plaque toute neuve à impressionner. La première tombe dans l'appareil pour

faire place à la suivante. Il en résulte que la multiplicité même de nos sensations, de nos projets, nuit à leur complète réalisation. Et ceci nous explique le manque de coordination dans nos efforts, qui s'enchevêtrent, se superposent et souvent s'annihilent.

Il est une règle que je me suis imposée, que je vous recommande, et dont vous vous trouverez bien : c'est de ne jamais interrompre une tâche commencée, si ennuyeuse qu'elle soit, surtout de n'en commencer jamais une autre sans avoir terminé celle qui était sur le chantier. Nous répétons volontiers, et je l'ai dit moi-même le premier, que notre religion catholique avait eu l'inconvénient de laisser dans l'ombre toutes les questions d'hygiène, ce que n'avaient oublié ni Moïse, ni Mahomet. Au point de vue physique, cela peut se défendre, au point de vue moral, c'est une pure absurdité. Quand on parlait à nos pères de mortifications, de lutte contre les appétits de la matière, n'étaient-ce pas toutes les fleurs de l'âme que l'on cultivait en eux, et la volonté, et la patience, et la persévérance dans les tâches les plus ardues? Imitons la patience et la charité de nos pères.



Pour revenir à mon sujet, dont je me suis moins éloigné qu'il paraîtrait au premier abord, nous avons estimé, les uns et les autres, que nous ne pouvions pas abandonner au sort affreux de la guerre les confrères mobilisés, si braves, si éprouvés et si parfaitement dignes de notre sollicitude. Au-dessous du patriotisme tout court, il y a le patriotisme de clocher, mais il y a le patriotisme professionnel aussi : tous se tiennent ; manquer à l'un, c'est manquer aux autres.

Or, après la guerre, quel sera le sort de nos frères des régions envahies? Dans les nations belligérantes, tous ceux qui vivent à l'arrière supputent, pour ainsi dire, chaque jour la durée de leurs maux communs. Ce sera fini en Juin, disent les uns, en Septembre, opinent les autres. C'est pour Novembre, déclare celui-ci. Nous serons chez nous à la Noël, affirme celui-là. Pauvres enfants, qui jouent avec l'inconnu redoutable! Qui marquera l'heure du dernier Communiqué ?

En réalité, nos ennemis, laissant là les procédés napoléoniens et la guerre de manœuvres qui leur avaient servi en 70, ont cette fois-ci joué toutes leurs cartes sur la supériorité de leur matériel. Je remarquerai en passant qu'ils nous ont toujours combattus avec des méthodes à nous empruntées. A Rosbach, c'est Turenne qui est leur maître, et en 70, Napoléon. Aujourd'hui, le dieu de la guerre moderne n'est plus là que pour le détail. Dans la marche foudroyante sur Paris, ils tentent bien l'enveloppement napoléonien par les ailes, et cette faute, de portée incalculable, est due à ce qu'ils ont trop préjugé de leurs forces, sans tenir assez compte de la fierté de notre peuple.

Mais quand ils voient que décidément ils ne nous auront pas, mettant en œuvre les enseignements des guerres récentes et en particulier de la campagne de Mandchourie, ils se terrent, s'installent, aménagent leurs gourbis et édifient leurs coupoles blindées. Il en résulte que c'est la Cité allemande que les Alliés assiègent aujourd'hui, sur un front de plus de 2.000 kilomètres, et dame ! un siège; c'est long. Pour réduire cette prodigieuse forteresse, le génie guerrier et la maîtrise des mers doivent certes entrer en ligne de compte, mais il serait puéril de ne point faire état du facteur temps. Conclusion : La guerre sera encore longue, très longue probablement et nos confrères auront des difficultés de plus en plus grandes pour refaire leur vie si on ne leur vient pas en aide.



Ce principe admis, nous savons tous ce qu'il nous reste à faire: Des souscriptions, encore des souscriptions ! Mais elles ne viendront pas toutes seules. Alors, multiplions les réclames dans les journaux, que chaque directeur se persuade bien que la *Caisse d'assistance médicale de guerre* n'est l'œuvre de personne et qu'elle a droit au concours de tous. J'y travaille ici, que d'autres s'en occupent ailleurs, avec la joie que donne toute besogne utile.

Au besoin, que les praticiens pourvus de loisirs, s'il en est, aillent chez les confrères pour stimuler leur zèle et obtenir leur concours. Il faudrait en outre organiser dès à présent les versements mensuels : 500 francs, c'est une grosse somme à débourser en une seule fois; accompli en dix mensualités, le sacrifice serait moins lourd, plus aisé. De même, ceux qui ne pourraient offrir qu'une modeste contribution pécuniaire y ajouteraient des instruments, des livres, bref tout ce que l'on croirait être utile à ceux qui, dans leurs foyers détruits, rentreront le front ceint de lauriers mais les mains vides.

C'est en tout désintéressement que je vous prêche ici, au nom de ceux qui n'ont pas le temps de vous adresser leur appel. Le terme de « confrère », consacré par le temps, ne serait qu'un mot vide de sens et ridicule s'il ne devait se traduire par des actes. Agissons. Jamais nous n'aurons occasion pareille de prouver que nous ne formons qu'une même famille, la famille médicale, prête à tous les sacrifices, à toutes les initiatives généreuses, pour qu'aucun de ses enfants ne reste écrasé sous les coups de l'injuste Destin. Ne remettons pas notre geste à demain, surtout; si la guerre ne nous a pas appris, aux uns et aux autres, que la décision prompte est seule féconde, c'est que décidément nous sommes imperfectibles. Si elle ne nous a pas fait comprendre

aussi que désormais l'esprit de fraternité, d'entr'aide, d'indulgence mutuelle, doit remplacer notre ancien individualisme, notre je-m'en-fichisme et notre souci des mesquines rivalités, c'est que, moralement, nous n'aurons rien gagné aux leçons de l'Histoire que nous vivons, et dont les enseignements sont pourtant formidables.

L'égoïsme, c'était le défaut d'hier, on pouvait presque se le permettre quand nous étions tous à peu près heureux; mais du passé mort un fleuve de sang nous sépare. Demain, c'est le devoir collectif qui nous attend, avec tout ce que ce mot comporte d'abnégation, d'activité et d'entente. En apportant notre large contribution à la *Caisse d'assistance médicale de guerre* pour les confrères mobilisés, prouvons que, dès à présent, nous acceptons de remplir ce devoir. Et quelle joie pour nos cadets de voir que pendant qu'ils se sacrifient pour nous, nous tentons de suivre de loin, oh! de bien loin, leur exemple, en devenant idéalistes comme eux!

F. Helme.

P.-S. — Pour donner toute leur force agissante à ces propos où la tactique militaire et la solidarité professionnelle se mêlent à bâtons rompus, veuillez, je vous prie, extraire de ce numéro le mandat qui y est encarté; inscrivez-y votre souscription et adressez-en le montant au Trésorier de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris.

Si j'avais le moins du monde à stimuler votre zèle, je vous rappellerais la dernière fantaisie de certains poilus que je connais. Donc, lorsque les ennemis commencent à leur expédier leur sale marchandise, pruneaux, grenades et autres fruits meurtriers, ils s'empressent de dresser au-dessus de la tranchée l'écriteau que l'on trouvait jadis à l'entrée comme à la sortie de chaque village, et sur lequel on lisait : « Attention aux enfants! » Quand la fusillade est terminée, on retourne ledit écriteau, où est écrit : « Merci! » Eh bien, moi aussi, je vous dis : Attention aux enfants qui peinent pour vous, envoyez-leur votre obole. Quand ce sera fait, ils vous diront : Merci!

F. H.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription, au 31 Décembre 1915, s'élève à 315.000 francs.

Souscription.

8e *liste*.

Société locale de la Gironde	1.000
Société locale de Meurthe-et-Moselle	500
Société locale de la Haute-Savoie	1.000
Société locale des arrondissements de Draguignan et Brignoles	500
Société locale de l'arrondissement de Toulon (2e *versement*)	100
Société locale de la Vendée	1.000
Le Syndicat des Médecins d'Aix	100
L'Association syndicale de M.-et-Moselle	200
Union des Syndicats médicaux du Sud-Ouest (1er *versement*)	50
Les médecins non mobilisés du Syndicat des Médecins de Pontoise	50
Le Syndicat médical de Nice	100
Société de Médecine et de Climatologie de Nice	100
Syndicat des Médecins de l'arrondissement de Brive	200
Syndicat des Médecins de l'arrondissement de Bayeux	100
Société générale des Eaux de Vals	1.000
Société des Eaux de la Bourboule (1er *versement*)	100
Mme Saint-Martin, Saint-Quay (C.-du-Nord)	100
Docteur Veau, Paris	500
Professeur Broca (Auguste), Paris	500
Docteur Cazin (Maurice), Paris	500
Professeur Curtillet, doyen de la Faculté de Médecine, Alger	200
Docteur Rieffel (Henri), Paris	200
Docteur Lepage (G.), Paris	200
Docteur Josué, Paris	200
Docteur Bodinier, Craon (Mayenne)	50
Docteur Clarac (L.), Bordeaux	50
Docteur Gringoire, Redon	50
Docteur Guillemain, Bordeaux	50
Docteur Labbey (Georges), Paris	50
Mme Ferrand, Paris	25
Docteur Pomme (Georges), Givors (Rhône)	30
Docteur Barbat, Charlieu (Loire)	20
Docteur Eyriès (A.), père, Marseille	30
Docteur Leconte (Adrien), Crécy-en-Ponthieu (Somme)	10
Docteur Yvinec, Brest	50
Docteur Fleury (M.), Chaillé-lès-Marais (Vendée) (1er don)[1]	20
Docteur Penel, Teboursouk (Tunisie)	25
Docteur Calba, médecin-major, 222e territorial, Harfleur	10
Docteur Dorte, Capestang (Hérault)	10
Docteur Trossat, Chalon-sur-Saône	50
Docteur Calvé (Jacques), Berck-Plage	100
Docteur Petit (André), Paris	100
Docteur Tisné (Charles), Paris	100
Docteur Raynaud (Lucien), Alger	50
Docteur Vivant (E.-J.), Cormeray (Loir-et-Cher)	20
Docteur d'Angerville, Varzy (Nièvre)	25
Docteur Legraud, Auberchicourt (Nord)	10
Docteur Féraud, Philippeville (Constantine)	40
Docteur Duhamel, Plancy (Aube)	10
Les médecins, pharmaciens et officiers de l'ambulance 16 du 20e Corps (*deux jours de solde*)	150
Docteur Venot, Saint-Germain-en-Laye	100
Docteur Dominici, Paris	150
Docteur Lesage (A.), Paris	200
Docteur Thuvien, Neuilly-sur-Seine	250
Docteur Chaput, Paris	50
Docteur Codet, Saint-Brieuc	200

1. A fait postérieurement un don de 100 francs.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier. — M. Merle (Léon), aide-major de 2e classe au 4e rég. d'infanterie : médecin aide-major de 2e classe, engagé pour la durée de la guerre malgré ses cinquante et un ans ; d'une bravoure et d'un dévouement hors ligne, cité deux fois à l'ordre de la division. Blessé très grièvement le 25 Octobre 1915.

— M. Bauissière (Edmond-Auguste), médecin-major de 2e classe au 33e rég. d'infanterie coloniale : excellent officier, très zélé, très dévoué, très ferme, très énergique. A été blessé, le 27 Septembre 1915, par un éclat d'obus pendant qu'il prodiguait ses soins aux blessés de son bataillon. Pendant les journées précédentes, avait déjà soigné les blessés sous le feu de l'ennemi avec beaucoup de courage et de dévouement.

— M. le médecin de 1re classe Fournier (L.-E.), médecin d'une ambulance, puis d'un bataillon, a fait preuve, dans l'un et l'autre poste, d'une valeur professionnelle, d'un courage et d'un sang-froid qui ne se sont jamais démentis.

— M. le médecin de 1re classe Chauvire (M.-J.-L.), médecin d'une ambulance : malgré une santé précaire, a assuré son service souvent pénible, avec un dévouement inlassable et une remarquable valeur professionnelle.

— M. Bellat (Victor-Jean), médecin de 1re classe : a fait preuve de la plus haute valeur chirurgicale en sauvant la plupart des grands blessés confiés à ses soins, à l'hôpital maritime de Cherbourg. Services antérieurs remarquables.

— M. Petit (Emmanuel-Charles-Marie), médecin de 1re classe de réserve ; inscrit au tableau de concours depuis le 1er Janvier 1914. Chirurgien remarquable, en service à l'hôpital maritime de Brest. Officier du corps de santé très instruit, dont l'activité et le zèle ne se sont jamais démentis.

— M. Gougaud (Alexandre-Emile), médecin de 1re classe de réserve : inscrit au tableau de concours depuis le 1er Janvier 1912, médecin du plus grand mérite. S'est fait apprécier par le zèle et le dévouement éclairé dont il a toujours fait preuve.

— M. le médecin de 2e classe auxiliaire Gourion.

— M. le médecin de 3e classe auxiliaire Pierro.

Médecins aide-majors de bataillon à la brigade de fusiliers marins : pendant toute la campagne ont fait preuve de brillantes qualités techniques et d'un dévouement absolu; ont assuré avec le plus grand courage et le plus plus grand sang-froid le service de panser et relever les blessés en première ligne sous le feu le plus violent.

— M. le médecin de 2e classe auxiliaire Le Goffic, médecin aide-major d'un bataillon : pendant un an a montré de brillantes qualités techniques et le plus grand courage, tant dans le service de son poste de secours que dans celui d'assurer les soins aux blessés en première ligne sous le feu de l'ennemi.

— M. Humbert (Maurice-Charles-Jules), médecin-major de 1re classe de territoriale au 236e rég. d'infanterie : médecin d'un mérite exceptionnel, se prodiguant sans compter. Le 1er Octobre 1915, s'est porté en avant de nos lignes pour soigner un chef de bataillon blessé et que l'on ne pouvait rapporter.

— M. Pascalin (Gabriel), médecin-major de 2e classe au 9e rég. de marche de zouaves : depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter, n'hésitant pas à diriger lui-même, sous les feux les plus violents, la relève des blessés. A été enterré par un obus dans un poste de secours derrière la première ligne. N'a pas voulu, malgré la commotion subie, interrompre son service, donnant ainsi le plus bel exemple d'abnégation et de dévouement.

— M. Ducourtbial (Eugène), médecin-major de 2e classe au 418e rég. d'infanterie : a fait preuve, au cours des derniers combats, d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Bien que très souffrant, a assuré personnellement tout son service d'évacuation et de pansement des nombreux blessés du régiment sous le feu, jour et nuit, pendant plus de cinq jours, sans s'accorder un instant de repos.

— M. Faideau (Jean-Adolphe), médecin-major de 2e classe au 415e rég. d'infanterie : a fait preuve, au cours de la campagne, d'un inlassable dévouement. A été blessé grièvement dans une tranchée en donnant ses soins à des blessés du régiment sous un bombardement d'une extrême violence pendant le combat du 23 Septembre 1915.

— M. Goursolocs, médecin-major de 2e classe au 2e rég. de zouaves : a rendu des services distingués au cours de la campagne, notamment au cours des derniers combats où il a assuré, sous un feu violent, le fonctionnement du poste de secours régimentaire et poursuivi avec la plus grande diligence le relèvement des blessés et leur premier pansement.

— M. Sirot, médecin-major de 1re classe au 3e rég. de zouaves : services exceptionnels. S'est signalé au cours de la campagne par son esprit de dévouement et son mépris du danger, notamment dans les derniers combats où il a assuré seul et constamment le fonctionnement du poste de secours régimentaire.

— M. Idrac (Jean-Louis-Joseph), mle 387 M ; médecin-major de 1re classe au 151e rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter pendant la période du 25 Septembre au 16 Octobre 1915 où, sous un bombardement violent, il a assuré en toute première ligne les pansements et l'évacuation des blessés et l'ensevelissement des morts. A été cité déjà deux fois à l'ordre du corps d'armée et avait été particulièrement remarqué pendant les combats de l'Argonne.

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Monod, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 8/21 : au cours du combat de X..., sa formation étant exposée à un bombardement violent, il a su, par sa fermeté et par son initiative heureuse, évacuer plus de deux mille blessés en quelques heures. Promu quelques mois après médecin-major de 1re classe et chargé de la direction d'un service de typhiques et, plus tard, d'organiser un grand service de contagieux, il a fait preuve, dans ces dernières circonstances, d'un grand dévouement, d'une inlassable activité et de connaissances techniques étendues.

— M. Leuiez (Alcide-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de la place de X... : après s'être distingué dans les combats de Septembre 1914, a organisé cinq hôpitaux dans une place de première ligne, au milieu des difficultés de toutes sortes; a su maintenir à diverses reprises, sous des bombardements répétés, son personnel et ses blessés dans le calme, et a toujours donné les preuves les plus grandes de courage et de dévouement.

— M. Arnaud, médecin principal de 1re classe, chef du Service de Santé des étapes du ...e corps d'armée : étant directeur du Service de Santé d'un groupe de quatre divisions territoriales, et ne disposant que de moyens restreints, a su faire face à toutes les difficultés dans des situations souvent critiques, notamment dans la période du 20 Septembre au 9 Octobre 1914. Faisant fonctions de médecin-chef d'une armée de nouvelle formation, en même temps que médecin-chef du Service de Santé des étapes, a fait preuve également de qualités remarquables d'initiative et d'organisation, assurant, pendant la bataille de X..., l'évacuation et l'hospitalisation des blessés et malades de l'armée.

— M. Berton (Fulbert), médecin auxiliaire du 66e rég. d'infanterie : en première ligne depuis le début de la guerre. Médecin d'élite et dévoué qui, au cours des nombreux combats du régiment, n'a pas cessé de faire preuve d'un mépris absolu du danger en allant, sous le feu le plus violent, donner ses soins aux blessés. Blessé d'un éclat d'obus dans un poste de secours avancé le 22 Sept. 1915.

NOUVELLES

Les promotions des médecins auxiliaires. — Peuvent être promus au grade de médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, les médecins auxiliaires pourvus à la mobilisation de douze inscriptions de doctorat qui, ayant accompli depuis un an de service, dont six mois au front, ont obtenu une citation à l'ordre. Toutefois, la condition des six mois de séjour au front ne sera pas exigée en cas d'évacuation par suite de blessure de guerre.

La relève des médecins de complément. — M. Goborit, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins de complément, apportenant à des classes non mobilisables, restés dans les cadres après avoir accompli les vingt-sept années de service exigées par la loi de recrutement, et, par conséquent, dégagés d'obligations militaires, sont susceptibles d'être compris, sans qu'ils le sollicitent, dans le tour de relève des médecins du front, a reçu une réponse affirmative.

La relève des médecins auxiliaires. — M. Paisant, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins auxiliaires qui sont sur le front depuis le début de la guerre peuvent, comme les médecins et pharmaciens, obtenir leur relève, a reçu la réponse suivante :

« Le nombre de médecins auxiliaires en service sur le territoire étant peu élevé, la relève n'est possible que dans des limites restreintes et ne pourra être automatique pour tous ceux qui servent aux armées. »

Nomination des pharmaciens au grade d'aide-major de 2e classe. — M. Mourier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un pharmacien auxiliaire, pourvu du diplôme de pharmacien de 2e classe, peut être promu pharmacien aide-major de 2e classe, sur la proposition du directeur du Service de Santé de sa région, a reçu la réponse suivante :

« Seuls les pharmaciens de 1re classe, possédant en sus de leur diplôme certains titres universitaires, peuvent être nommés au grade en question. »

L'avancement des anciens internes. — M. Prat, député, ayant rappelé à M. le ministre de la Guerre que les médecins anciens internes sont restés dans les hôpitaux quatre ans de plus que leurs camarades, qu'ils n'ont pu acquérir le grade d'aide-major que quatre ans après ceux-ci, demande, en conséquence, au ministre de leur tenir compte de ces quatre années comme ancienneté pour leurs promotions, ajoutant que cette mesure leur permettrait d'obtenir une situation plus en rapport avec leurs mérites, et de rendre plus de services à l'armée, a reçu la réponse suivante :

« Il ne paroît pas nécessaire de modifier, en faveur des anciens internes des hôpitaux, les règlements en vigueur concernant l'avancement. »

La prise d'inscriptions pour les étudiants de la classe 1915. — M. Prat, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine de la classe 1915 incorporés en Décembre 1914, alors qu'ils n'avaient pu prendre que deux inscriptions, ne pourraient être autorisés à prendre deux inscriptions, supplémentaires pour leur permettre l'accès au grade de médecin auxiliaire, a reçu une réponse négative.

Un hommage au professeur Dejerine. — Le « Royal College of Physicians » de Londres vient de décerner la médaille d'or Moxon au professeur Dejerine, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Salpêtrière (ancienne clinique de Charcot), pour ses travaux sur les maladies du système nerveux. C'est la première fois que cette médaille, qui est décernée tous les trois ans, est attribuée à un savant étranger.

Office central d'assistance maternelle et infantile. — Sur la proposition de M. Aucoc, le Conseil municipal de Paris a décidé d'allouer une subvention de 30.000 francs à l'Office central d'assistance maternelle et infantile.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétés par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

L'administration de la **Maison de Santé**, 9, rue de Turin, a l'honneur de rappeler à Messieurs les Chirurgiens qu'elle tient à leur disposition deux salles d'opérations installées dans les conditions les plus modernes. Téléphone : Gutenberg 13-91.

On demande remplaçant pour yeux, nez, gorge, oreilles. — Ecrire *P. M.*, n° 1002.

Chirurgien de province demande femme robuste, active, intelligente, qui pourrait l'assister dans ses interventions. Des connaissances spéciales ne sont pas nécessaires. — Ecrire *P. M.*, n° 1017.

Poste médecin-chef vacant, hôpital auxiliaire, litt. Océan. Poste de repos. — Ecrire *P. M.*, n° 1019.

Jeune médecin étr., parlant français, s'offre pour aider chirurgien, Paris ou prov. Ecrire *P. M.*, n° 1133.

Ophtalmologiste, connaissant si possible oto-rhino-lar., demandé pour remplacement de mobilisé dans ville du Centre. — Ecrire *P. M.*, n° 1022.

A vendre auto, conduite intér., 4 cyl., remise à neuf en Septembre — 2.200 fr. — Visible, de 1 h. à 3 h., sauf dimanche, 15, rue Lanne, Saint-Denis.

Docteur, non mobil., demandé pour remplacement durée guerre en Touraine. — Ecrire Mondeux, 179, rue d'Entraigues, Tours.

Dr Lop, Marseille, demande confrère, libre obl. milit., actif, pr. assist. clinique et client. ville, connaissant bien petite chirurgie. Ecrire *P. M.*, n° 1024.

A vendre appar. électrothérapie et R. X occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 1020.

Jeune docteur désire place aide clinique (oto-rhino-laryng.) ou d'assistant dans mais. de santé ou sanator., ou toute autre situation sédentaire médicale ou para-médic. — Ecrire *P. M.*, n° 1134.

Docteur actif, retraité, cherche situat. dans clinique ou mais. de santé, ferait remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1135.

On cherche, dans banlieue de Paris, médecin pouvant recevoir à demeure confrère atteint maladie nerveuse. — Ecrire *P. M.*, n° 1137.

Dame, profess. d'enseignement spécial, désire connaître docteur s'intéressant aux enfants arriérés pour collaboration. Ecrire *P. M.*, n° 1138.

Radiographe, ex-assist. hôp. Paris, cherche poste rétribué dans le Midi. Ecrire *P. M.*, n° 1139.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 31 Janvier.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Où l'on montre pourquoi et comment les médecins alliés devraient resserrer leurs rangs.

Lorsque le père Dumas écrivait ses admirables romans, si chauds de ton, si fertiles en péripéties et si grouillants de personnages pittoresques, il était toujours obsédé par la crainte de remettre en scène un héros qu'il avait occis au chapitre précédent. C'est pourquoi il avait devant lui une série de bonshommes en bois : d'Artagnan, Athos, Porthos, Aramis, Milady, Mordaunt, le comte de Wardes, etc., et quand l'un d'eux était tué, il le prenait et le fourrait dans son tiroir ; de cette façon, il était sûr de ne pas se tromper.

Nos ennemis auraient bien dû suivre cette méthode, cela leur aurait évité d'avoir à reparler du Monténégro, qu'ils croyaient mort et qui, malencontreusement pour eux, vient de ressusciter. Nous devrions bien, nous aussi, faire disparaître, dans le tiroir aux oublis, nos vieilles gaffes, pour ne plus les laisser reparaître sur la scène déjà si encombrée.

Parmi nos fautes, il en est une que je veux signaler aujourd'hui, avec toute la discrétion que le sujet comporte, mais en pleine franchise.

Il s'agit de l'isolement dans lequel persistent à vivre les médecins des divers pays alliés, qui se conduisent comme si la lutte contre l'ennemi devait finir avec la guerre. Il faut une forte dose de naïveté pour s'imaginer qu'avec le dernier coup de canon tous les problèmes soulevés par le redoutable conflit qu'on nous imposa vont être d'emblée solutionnés. La guerre est le mode le plus affreux des manifestations hostiles entre les humains, mais ce n'est pas le seul.

Avant la guerre, grâce au Traité de Francfort et à nos dissensions intérieures, les Allemands étaient arrivés à nous battre sans coup férir sur une foule de terrains. Je ne veux retenir comme exemple significatif que la question des produits pharmaceutiques. Il n'est pas douteux que dans ce domaine nos rivaux étaient en train de s'arroger, en Russie comme en Angleterre, en Italie et en France, pour ne parler que des Alliés, une supériorité incontestable.

Utilisant les méthodes de synthèse ébauchées chez nous, généralisant l'idée théorique de la spécificité de certains radicaux organiques, ils forgeaient patiemment, lourdement, dans leurs laboratoires, une foule de corps. Le feu roulant d'une publicité de gros calibre les signalait ensuite à l'attention des thérapeutes. Et c'est ainsi qu'au moment où la guerre éclatait, ils

avaient réussi à nous envoyer 155 médicaments nouveaux.

Dans le *Moniteur médical* du 31 Décembre dernier, M. le Dr Delacroix en a donné la liste complète. Sans la reproduire, je vais en tirer les remarques qu'elle comporte. Sur ces 155 agents médicamenteux, 42, plus que les autres fortunés, si j'ose m'exprimer ainsi, étaient devenus d'usage courant; les 113 autres se traînaient vaille que vaille, mais déjà ils avaient leurs adeptes; en tout cas, il n'est pas exagéré de dire que ce commerce représentait une somme respectable de millions. Ils émanaient de 37 à 40 laboratoires prussiens, saxons, badois ou bavarois, mais les deux tiers, soit 97, étaient l'apanage de quatre grandes firmes allemandes, que je n'ai pas besoin de citer, car vous les trouverez de vous-mêmes, tout naturellement.

Tous ces corps étaient baptisés de noms forgés non pas au hasard, mais avec des terminaisons en ol, ine, ose, al, ène, ane, qui servaient à en marquer l'usage ou l'origine chimique, et dont ils tiraient une sorte de spécificité.

Ne croyez pas que l'invention de ces produits répondit le moins du monde à des idées de thérapeutique transcendante. Si, à la manière du grand Lasègue, qui fit naguère le même décompte que moi, on entre dans le détail, on voit qu'en bons industriels nos envahisseurs suivaient simplement de très près les conceptions pathogéniques en cours et presque toutes parties de chez nous. Ah! ils s'y entendaient, à obéir aux lois de la demande, les malins! C'est ainsi que nous avons d'abord les produits antisyphilitiques, puis les médicaments analgésiques chargés de lutter contre l'élément douleur dans l'arthritisme. Il y avait aussi les hypnotiques, les sédatifs, bref, tout ce qui peut servir à apaiser la souffrance humaine, dont le spectacle nous accable aujourd'hui.

Si l'on prend ces agents, un par un, on voit que la plupart existaient ici sous d'autres noms, et l'on se rend compte aussi que peu d'entre eux sont indispensables à la pratique. On soulageait et l'on guérissait avant de les connaître, et leur succès s'explique surtout par le soin apporté à leur fabrication, à leur étude et à leur propagation. Essais toxicologiques, essais physiologiques, contrôlables dans le temps et dans l'espace, posologie bien étudiée, expérimentation clinique longue et minutieuse, rien n'était épargné pour assurer à chaque préparation la vogue escomptée. Pour de la bonne offensive, c'était de la bonne offensive! Les pouvoirs publics allemands, les savants allemands, la soutenaient d'autant mieux que chacun là-bas était convaincu, non sans raison, que partout où va la drogue allemande c'est la Médecine allemande qui triomphe, et par conséquent l'Allemagne tout entière.

Comme vous voyez, je dis les vérités telles qu'elles sont et sans les mâcher. Mais il n'importe. Qu'allons-nous faire demain, nous, les médecins alliés? Continuerons-nous à vivre sous le joug pesant et inutile qu'on avait prétendu nous imposer à jamais? On le croirait, à en juger par notre inertie et notre imprévoyance.

En ce moment, nos rivaux préparent déjà l'après-guerre, comme ils avaient préparé l'avant-guerre. Non seulement ils cherchent à nouer des relations économiques étroites avec leurs alliés devenus leurs vassaux, mais encore ils tentent de s'implanter, eux et leurs marchandises, sur tous les territoires que la fortune des armes et notre défaut de préparation ont soumis momentanément à leurs lois. C'est ainsi que leurs agents apprennent le turc en Turquie, c'est ainsi qu'ils fondent une Université à Varsovie, pénétrés qu'ils sont de cette vérité que l'Idée doit toujours marcher de pair avec l'Épée; ainsi encore qu'ils créent des filiales dans les pays amis, où demain, quoi qu'il arrive, nous trouverons la place prise.

Leurs plans sont nets, et bien ourdies leurs machinations, que je me garderai de blâmer parce que c'est inutile et qu'il y a mieux à faire. Eh bien, contre cette nouvelle forme de lutte préparée pour l'après-guerre, que faisons-nous, je le répète, nous, les Alliés? Si j'ouvre les journaux allemands, je vois qu'on recommence à y citer les travaux français, qu'on y parle de la médecine française avec moins de dédain qu'hier, et pour cause. Mais si, par contre, je consulte les grands périodiques anglais, je constate sans amertume, mais non sans regrets, que nos alliés, si loyaux, si appréciés, continuent, aujourd'hui comme hier, à nous ignorer; et c'est contre quoi je m'élève.

Il ne suffit pas d'aller répétant, le cerveau tout imprégné de je ne sais quel mysticisme béat, que nous avons le bon droit pour nous, que nous représentons la civilisation, que nous sauvons l'Europe, etc., etc. Tout cela, théoriquement, c'est bien, mais pratiquement, c'est du gargarisme. Si les soldats français, anglais, italiens ou russes n'avaient pas de bons crapouillots, d'excellents obus, des mitrailleuses rapides et des cœurs vaillants, nous aurions beau avoir tous les droits possibles, que nous n'en serions pas moins écrasés par la Force et que personne ne nous plaindrait. Nous avons résisté avec succès jusqu'ici et nous comptons vaincre demain, parce que nos Alliés et nous vivons dans la plus étroite symbiose, l'un passant au voisin ce qu'il possède en trop, et réciproquement. Celui-ci garde les mers, celui-là fournit sur terre des spécialistes, des pointeurs, des fusées d'obus, que sais-je! Partout c'est l'entr'aide en vue du salut commun. Or, cette entr'aide qui nous aura si bien réussi en guerre, n'est-il pas de notre devoir strict de la continuer dans la lutte économique de l'avenir?

Du conflit actuel, les belligérants sortiront tous plus ou moins ruinés; mais il est clair que celui-là seul d'entre eux reprendra le dessus qui, le premier, aura pu mettre au point l'outillage de

ses usines, de ses laboratoires, en un mot de tous ses chantiers de production. Les Alliés ne vont cependant pas permettre à leur terrible ennemi de se refaire à leurs dépens! Pour arrêter son essor, pour repondre à ses attaques par de victorieuses contre-attaques, ne doivent-ils pas préparer leur campagne? Est-ce en continuant à s'ignorer entre eux qu'ils y réussiront? Personne ne peut le croire et il est de simple bon sens, il est de notre intérêt à tous, Anglais, Français, Italiens, Russes, de nous entendre et de nous organiser dès à présent. Pourquoi n'y pensons-nous pas? Quand on a mêlé son sang sur les champs héroïques, est-il si difficile de mêler ses intérêts et ses espoirs?

Chacun de nous se dit séparément : Après la guerre, nous créerons des laboratoires, nous ferons, nous aussi, des produits chimiques; nous aussi, nous lutterons pour l'hégémonie scientifique et exporterons des savants tout comme nos rivaux. Heureuses idées, excellents projets, mais combien difficultueux au point de vue réalisation!

En ce qui concerne la France, particulièrement, je suis — l'avouerai-je? — bien hésitant sur la conduite à tenir. Pour créer des laboratoires, il faudra non seulement des capitaux énormes, mais aussi un personnel très adapté, très compétent. Où le recruterons-nous? Parmi les hommes retour du front? Admettons que cela soit possible; mais alors une autre question surgit. Celui qui a sauvé la France, dans cette guerre, c'est surtout le paysan tenace, résolu, et remueur de terre. Allons-nous l'arracher à la glèbe pour le jeter à l'usine, ce libérateur? D'autre part, le pays qui se dépeuple ne se ravitaillera en hommes que par le retour aux champs; là seulement, le poilu, ayant laissé le fusil pour la charrue, pourra créer les familles nombreuses; lui seul, c'est ma conviction, après avoir libéré notre sol, saura le féconder et refaire la race.

De tout ceci, il résulte que les Français seront, je le crains bien, dans l'impossibilité de reprendre victorieusement du jour au lendemain la lutte industrielle; malgré leur bonne volonté, leur énergie et leur souplesse d'adaptation, la tâche ne sera-t-elle pas trop lourde pour eux? C'est ici qu'intervient l'entr'aide. Si les Anglais, les Russes, les Italiens et les Français s'entendent, s'ils continuent, comme ils font actuellement, à répartir entre eux la tâche, elle sera, au contraire, très simplifiée. Rien n'est plus fécond que la division du travail et, sur le terrain économique comme sur l'autre, elle seule peut nous assurer le succès définitif.

C'est donc à tous nos Alliés que je m'adresse. Que leurs chimistes, leurs pharmaciens, leurs médecins, bactériologistes, biologistes, physiciens se groupent et s'accordent une fois pour toutes et se partagent la besogne de l'avenir. Le splendide isolement, c'était peut-être la politique d'hier, elle ne sera plus possible demain, et ce serait trahir nos grands morts que d'y persévérer. Leur sacrifice et leur victoire resteraient, en effet, stériles à jamais si, par notre incurie et notre défaut d'entente, nous allions favoriser la revanche économique et le relèvement des Barbares ennemis que nous aurons eu tant de peine à réduire, les armes à la main.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevaliers. — M. Trueby (Joseph-Marie-Arsène), médecin-major de 1re classe au 14e rég. territorial d'infanterie; très ancien de services. Venu sur le front sur sa demande. S'est signalé par son dévouement et son courage.

— M. Michel (Marie-Nicolas-Georges), matr. 139, médecin-major de 1re classe au 52e rég. territorial d'infanterie : excellent médecin, compétent, actif et dévoué, qui rend des services appréciés.

— M. Perruchet (Victor-Emile), médecin-major de 2e classe. Service de Santé d'une région fortifiée : chirurgien sérieux, adroit, intelligent et actif. A rendu de grands services, soit comme médecin-chef d'une ambulance, où il a fait preuve de décision, d'autorité et de connaissances administratives, soit comme chirurgien de l'hôpital militaire d'une place.

— M. Genouville (Félix-Louis), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : chirurgien de valeur, très zélé et très actif, qui a rendu d'importants services au cours de la campagne.

— M. Fosse (Louis-Joseph), médecin-major de 1re classe au 115e rég. territorial d'infanterie : médecin d'un dévouement absolu. Se prodigue sans compter depuis le début de la campagne. Après avoir assuré son service au front et l'évacuation de ses blessés, offre une aide chirurgicale appréciée aux formations sanitaires.

— M. Chastenet (Charles-Pierre-Marie dit Joseph), médecin-major de 2e classe au Service de Santé d'une division territoriale : médecin instruit et expérimenté. Depuis le début de la campagne, donne à son personnel l'exemple du plus grand dévouement. A été pour son détachement, dans des circonstances périlleuses, un modèle de sang-froid et de courage.

— M. Gagey (Emile-Charles), matr. 570, médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 7/VII : médecin distingué, plein d'entrain, a contribué pour une large part aux soins de nombreux blessés de son ambulance dans des circonstances souvent difficiles et toujours périlleuses.

— M. Regnault (Emile-Charles), médecin-major de 1re classe au 248e rég. d'infanterie : ancien de services. N'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve du plus grand dévouement et d'une parfaite compréhension de son rôle de chef du service médical dans un corps de troupe. S'est distingué en diverses circonstances en opérant l'évacuation des blessés dans des conditions délicates et parfois très périlleuses.

— M. Mathis (Charles-Edmond), médecin-major de 1re classe au 7e rég. d'infanterie coloniale : excellent chef de service. S'acquitte de ses fonctions avec une compétence parfaite, un zèle et un dévouement inlassables.

— M. Menu (Louis-Charles-Pierre), médecin-major de 1re classe, chef d'un centre hospitalier : médecin militaire complet ayant de l'autorité sur tout son personnel, des connaissances techniques étendues et apportant dans la direction d'un grand centre hospitalier une inlassable activité et un dévouement sans égal.

— M. Laureaçon (Albert), médecin bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 10, à Saint-Chamond : atteint d'une blessure grave en opérant un blessé militaire.

(*Voir la suite, p.* **38**.)

— M. Sauvain (Fernand-Jean-Baptiste), médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 16/12; médecin qui, ayant été affecté, sur sa demande, à une unité de combat, a organisé dans les meilleures conditions le service médical de son groupe : a fait preuve de beaucoup de dévouement. Blessé le 26 Juin 1915.

— M. Brisard (Charles-Ernest-Edouard), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 6/11, excellent chef de service, qui a parfaitement dirigé son ambulance pendant plusieurs mois d'activité et s'est ainsi acquis de nouveaux titres.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Contisson (Antoine-François-Marie), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 328e rég. d'infanterie : n'a cessé de se distinguer par son dévouement professionnel et son sang-froid dans des circonstances critiques. Le 11 Juillet 1915, a prodigué ses soins avec un mépris absolu du danger, aux blessés, sous une grêle d'obus alors que son personnel était fortement éprouvé autour de lui. A été blessé très grièvement le 31 Juillet 1915, en procédant à la reconnaissance des travaux d'hygiène et d'assainissement du champ de bataille.

— M. Grall (Jean-Baptiste-Marie), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un hôpital : organisateur de premier ordre, aux vues justes et à l'initiative prompte. A établi, au cours de l'hiver dernier, un hôpital de grands fiévreux qui a fonctionné sous les meilleures garanties de l'hygiène hospitalière; l'a ensuite transformé en un centre chirurgical avec une rapidité et une heureuse disposition qui ont permis de faire face aux conditions pressantes nouvelles.

— M. Fassina, médecin aide-major de 2e classe au 109e rég. d'infanterie : est resté pendant toute une journée dans un poste de secours, exposé au feu de l'artillerie allemande, pour assurer l'évacuation des blessés. A été blessé grièvement.

— M. Kopelmann (Aaron), médecin aide-major de 2e classe de réserve (de l'armée russe) au 269e rég. d'infanterie : médecin russe servant comme aide-major dans l'armée française; a montré, depuis neuf mois passés sur le front avec le régiment, un dévouement à toute épreuve et une remarquable intrépidité, se portant jusqu'aux premières lignes pour donner ses soins aux blessés. A été tué à son poste de secours.

— M. Gailherm, médecin auxiliaire du G. B., . .e division : d'un dévouement, d'un sang-froid et d'un courage à toute épreuve, a donné un bel exemple de mépris du danger en assurant dans les meilleures conditions l'évacuation des blessés sur les premières lignes malgré un violent bombardement et en procédant dans la nuit à l'inhumation des morts sur un terrain découvert à 50 mètres de l'ennemi.

— M. Pichoaron (Marcel), médecin auxiliaire, 41e S. M., 25e rég. d'artillerie : dès les premiers obus, s'est empressé auprès des blessés et a quitté le bord un des derniers.

— M. Madre (Joseph-Marie-Henri), médecin-major de 1re classe au 155e rég. d'infanterie : quoique malade, n'a pas voulu abandonner son service au moment où il allait prendre l'offensive. S'est dépensé sans compter au cours des combats des 25 et 26 Septembre 1915, pour soigner les blessés, n'hésitant pas à franchir des zones violemment battues par l'artillerie et l'infanterie pour aller les panser.

— M. Simon (Clément-Emile-Marie-Jean), médecin aide-major de 2e classe, au 315e rég. d'infanterie : a fait preuve, pendant les journées des 25 et 26 Septembre, d'un courage calme et résolu en allant de sa personne guider, sur un terrain violemment battu par les feux d'artillerie, des équipes de brancardiers. Son poste ayant été détruit par un obus dans la soirée du 25, a réussi à en évacuer tous les blessés dans des conditions particulièrement difficiles. S'est porté dans les nuits des 25 et 26 jusqu'aux défenses accessoires de l'ennemi pour s'assurer qu'aucun blessé ne restait sans secours, au mépris de la fatigue et du danger.

NOUVELLES

L'avancement des médecins aides-majors de 1re classe. — M. Maurier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne pense pas qu'il serait juste de nommer médecins-majors de 2e classe tous les aides-majors de 1re classe, ayant au moins dix ans de grade, qui remplissent les fonctions de médecins chefs de formations sanitaires, a reçu la réponse suivante :

« Les nominations au grade de médecin-major de 2e classe, pour les officiers de complément, que la question a sans doute voulu viser, ne peuvent avoir lieu qu'au choix sur la proposition de leurs chefs. »

Les médecins auxiliaires à seize inscriptions. — M. Doisy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles formalités doivent remplir les médecins auxiliaires à seize inscriptions, qui sont dans la zone des opérations et désirent être nommés aide-majors, a reçu la réponse suivante :

« Ces médecins auxiliaires doivent se mettre en instance, en formulant leur demande par la voie hiérarchique et en justifiant de leur scolarité. »

La nomination des étudiants au grade de médecin auxiliaire. — M. Lugol, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur la situation des étudiants en médecine possédant six ou quatre inscriptions et mobilisés dans les hôpitaux depuis un an, qui remplissent pour la plupart les fonctions de médecins auxiliaires et qui ont acquis par suite une grande expérience des blessures de guerre, et lui ayant demandé s'il ne jugerait pas équitable de nommer ces jeunes gens, sur la proposition de leurs médecins-chefs, au grade de médecins-auxiliaires comme le sont depuis longtemps leurs camarades de Lyon et, depuis peu, leurs camarades de l'Ecole de santé maritime, a reçu la réponse suivante :

« Le décret du 27 Novembre 1915 autorise la nomination au grade de médecin auxiliaire des étudiants en médecine possesseurs à la mobilisation de quatre inscriptions valables pour le doctorat, après l'accomplissement d'un an de service aux armées depuis le commencement de la guerre, comme infirmier régimentaire ou comme homme de troupe d'une section d'infirmiers. »

L'attribution des distinctions honorifiques. — M. Peyroux, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne lui paraît pas équitable de demander au général commandant en chef, de vouloir bien décider que des propositions et nominations pour officier de la Légion d'honneur, au titre des événements de guerre, seront faites spécialement en faveur des médecins-majors des régiments d'infanterie, qui, déjà chevalier avant la guerre, ont été cités depuis à l'ordre de l'armée, ont pris part sans interruption, depuis le 3 Août 1914, à tous les combats de leur régiment et ne peuvent espérer vraisemblablement, malgré cela, être promus au grade supérieur avant la fin des hostilités, a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative.

« Il ne peut être décidé que des propositions seront faites d'office pour une catégorie spécialement désignée de médecins. Les titres de chacun d'eux ne peuvent être l'objet que d'un examen individuel. »

La nomination des pharmaciens auxiliaires. — M. Malavialle, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre comment sera appliquée la circulaire relative à la nomination des pharmaciens auxiliaires, et plus spécialement : 1° si les pharmaciens de 1re classe seront d'abord nommés de préférence à ceux de 2e classe et aux étudiants; 2° si les nominations seront faites d'après les besoins dans la limite des emplois de pharmaciens prévus au tableau de l'effectif de guerre et si, dans ce tableau, il existe des places réservées aux pharmaciens auxiliaires dans tous les corps d'armée; 3° quels sont les emplois prévus, leur nombre, et s'ils sont tenus par des pharmaciens auxiliaires; 4° si les pharmaciens nommés à ce grade pourront occuper les places vacantes de pharmacien aide-major, a reçu la réponse suivante :

« 1° A égalité de mérite, les pharmaciens auxiliaires doivent être nommés dans l'ordre suivant : pharmaciens de 1re classe, pharmaciens de 2e classe, étudiants.

« 2° Les pharmaciens auxiliaires doivent être nommés suivant les besoins du Service de Santé. C'est la seule règle qui s'impose à leur nomination.

« 3° Doivent être nommés à tous emplois utiles dans le domaine de la pharmacie, de l'hygiène, etc. Leur place est marquée dans les formations régimentaires comme dans les laboratoires, dans les hôpitaux d'évacuation comme dans les ambulances, partout enfin où ils peuvent être utiles.

« 4° Réponse négative ».

Conseil d'hygiène. — M. Wurtz, membre de l'Académie de médecine, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, est nommé vice-président dudit Conseil pour l'année 1916.

Un hommage au Dr Grancher. — Le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de sa 4e Commission une proposition de M. Adrien Mithouard tendant à donner le nom du Dr Grancher à une rue de Paris.

Dispensaires et Gouttes de lait. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, le Conseil général de la Seine vient de renvoyer à la 3e Commission un vœu portant :

« 1° Que des mesures soient imposées aux dispensaires pour enfants et Gouttes de lait, afin d'isoler les nourrissons qui présentent des symptômes de maladies contagieuses et d'empêcher tout contact avec les autres;

« 2° Que les laiteries soient surveillées plus étroitement afin d'éviter toute addition de substances nocives dans le lait destiné aux enfants;

« 3° Que les vaches tuberculeuses soient éliminées des vacheries. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

L'administration de la **Maison de Santé**, 9, rue de Turin, a l'honneur de rappeler à Messieurs les Chirurgiens qu'elle tient à leur disposition deux salles d'opérations installées dans les conditions les plus modernes. Téléphone : Gutenberg 13-91.

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétés par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

Un traitement de l'eczéma. — Ne pas mouiller; nettoyer la surface eczémateuse par des frictions modérément appuyées avec un tampon de gaze imbibée d'un mélange d'huile de vaseline et d'éther qui détache les croûtelles et squames. Essuyer, puis appliquer la pommade suivante :

Vaseline	10
Vioforme	1

recouvrir ensuite d'un pansement à la gaze stérile qui sera laissé en place cinq ou six jours.

Ce traitement réussit particulièrement bien dans les eczémas succédant aux plaies ayant fourni une longue suppuration. Cinq ou six applications de pommade au Vioforme, faites comme il vient d'être dit, en ont le plus souvent raison.

Dame, profess. d'enseignement spécial, désire connaître docteur s'intéressant aux enfants arriérés pour collaboration. Ecrire *P. M.*, n° 1138.

On cherche, dans banlieue de Paris, médecin pouvant recevoir à demeure confrère atteint maladie nerveuse. — Ecrire *P. M.*, n° 1137.

Docteur, non mobil., demandé pour remplacement durée guerre en Touraine. — Ecrire Mondeux, 179, rue d'Entraigues, Tours.

A vendre auto, conduite intér., 4 cyl., remise à neuf en Septembre — 2.200 fr. — Visible, de 1 h. à 3 h., sauf dimanche, 15, rue Lanne, Saint-Denis.

On demande remplaçant pour yeux, nez, gorge, oreilles. — Ecrire *P. M.*, n° 1002.

Dame, bonne éducat., accepterait place de secrétaire chez médecin, dame de compagnie, ou emploi analogue, pour l'après-midi. Hautes référ. — Ecrire *P. M.*, n° 1131.

Docteur en médecine, blessé de guerre, en convalescence pour plusieurs mois, serait heureux de remplacer ou seconder confrère de Paris ou province. Ecrire *P. M.*, n° 1140.

Jeune docteur désire place aide clinique (oto-rhino-laryng.) ou d'assistant dans mais. de santé ou sanator., ou toute autre situation sédentaire médicale ou para-médic. — Ecrire *P. M.*, n° 1134.

On demande infirmière pour dispensaire société d'assurances. Prière envoyer références, 6, rue d'Athènes, chef du personnel *On convoquera.*

A vendre appar. électrothérapie et R. X occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 1020.

Radiographe, ex-assist. hôp. Paris, cherche poste rétribué dans le midi. — Ecrire *P. M.*, n° 1139.

Médecin français désire prendre du service médico-chirurgical dans hôpital auxiliaire, ou faire remplacement du 1er Mars au 25 Avril. — Ecrire *P. M.*, n° 1142.

Cabinet médical d'électrothérapie à céder de suite, après décès, aux environs de Paris. Belle installation, affaire avantageuse. — Ecrire *P. M.*, n° 1027.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

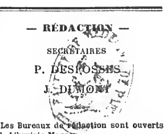
— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT



Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

XIV

D'après les 400 premières listes de pertes publiées relatives aux armées prussiennes, le Corps médical militaire prussien aurait perdu : 361 morts (248 tués, 113 suites de maladies), 142 blessés graves, 388 blessés légers, 102 prisonniers, 90 manquants, au total 1.083. (*D. M. W.*, 23. 12. 1915, p. 1555.)



Il est intéressant de relever la statistique de fréquentation des Universités allemandes par des étudiants étrangers pendant le semestre d'été 1915.

Le dernier semestre de scolarité de la période de paix (S. S. 1914 indiquait 4.750 étudiants étrangers; celui de la période correspondante de 1915 serait de 1 305.

Le déficit est représenté principalement par l'éloignement des étudiants des nationalités belligérantes ennemies (Alliés) : 2.600 et accessoirement par celui d'un millier environ d'étudiants de nationalités amies ou neutres. Il ne faudrait pas croire cependant que tous étudiants ennemis (c'est-à-dire Alliés) ont disparu; on compterait encore sur les registres scolaires allemands : 62 Russes, 2 Anglais, 5 Italiens et 1 Belge qui ont vraisemblablement des sympathies et des protecteurs allemands tels maints Baltes et Polonais.

L'Autriche-Hongrie a envoyé 525 étudiants (contre 814 en 1914); la Suisse, 157 auditeurs (312 en 1914); la Bulgarie, 87 (contre 131); la Roumanie, 61 (contre 146); la Grèce, 47 (contre 104); la Turquie, 48 (contre 69); le Luxembourg, 41 (contre 39); la Hollande, 21 (contre 31); la Suède, et la Norvège, 43 (contre 43); l'Espagne, 6 (contre 32); le Danemark, 6 (contre 10); le Portugal, 1 (contre 7).

Les États extra-européens auraient envoyé 1.110 auditeurs (contre 4.240) : Amérique, 128 (contre 298); Asie, 49 (contre 181), Afrique, 15 (contre 29); Australie, 0 (contre 2).

(*M. m. W.*, 21. 12. 1914, p. 1780 (840).)

La statistique relative aux États extra-européens est manifestement erronée. Que l'erreur soit accidentelle ou voulue, elle saute aux yeux.

Dans l'ensemble, cette statistique n'en met pas moins en évidence la perturbation apportée par la guerre à la fréquentation scolaire étrangère des Universités allemandes.



De-ci de-là apparaît d'ailleurs, en de nombreux articles, une préoccupation manifeste de ce que seront après la guerre *les relations scientifiques internationales*. Le problème n'est pas de ceux qui soient faciles à résoudre, même par les Allemands. Il est, à l'ordinaire, traité sans légèreté, — ce qui n'a rien d'étonnant, mais même sans discipline, ce qui l'est davantage.

Bien des tendances diverses se font jour. Pour

1. V. *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 26, 38, 43, 47 et 54 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai, 10 Juin, 19 Août, 16 Septembre, 7 Octobre et 8 Nov. 1915).

quelques-uns, la science allemande, infiniment grande, infiniment parfaite, n'ayant nul besoin d'un commerce quelconque avec la science étrangère, d'ailleurs à peu près inexistante, doit être à l'avenir rigoureusement réservée aux seuls représentants du peuple élu — *ad majorem Germaniæ gloriam*; pour d'autres, la muraille de Chine, c'est-à-dire d'Allemagne, qu'il convient de dresser comme il est dit ci-dessus contre toute pollution étrangère, devra être percée de quelques étroits passages par lesquels on pourra laisser filtrer au compte-goutte quelques rares « Ausländer », dans lesquels on voudra bien voir des collaborateurs, pourvu qu'ils fassent la preuve de connaissances suffisantes et SURTOUT d'une possession formelle de la langue allemande; bref, germanisation préalable et obligatoire pour tout aspirant à la « kultur » dont chaque hématie ne porte pas le sceau de l'empire, le « suraigle » impérial. D'autres traduisent des tendances bien différentes et sont inspirés, au moins en apparence, de l'internationalisme scientifique le plus pur. Le plus grand nombre, à la vérité, présentent, au cours du même article, ces diverses tendances dont on trouve un bel échantillon dans un curieux article : « Die Internationalität der Medizinischen Wissenschaft » du professeur Schieck, de Halle (*D. M. W.*, 15 Juillet 1915, p. 863), qui peut se résumer en ces trois thèses : 1° la science médicale est, par essence, particulièrement internationale, l'humanité tout entière a le droit d'y participer sans distinction de races ni de nationalités, etc., etc.; 2° oui, mais la Science Médicale Allemande, — comme d'ailleurs toutes les productions allemandes, — est tellement audessus des autres sciences médicales non allemandes, tellement « Uber », que : 3° ne peut et ne doit pouvoir pénétrer dans son temple que l'étranger (Ausländer), le non-Allemand, qui, par un acte d'obédience préalable, se sera suffisamment germanisé pour qu'en dépit du mépris qu'inspirera toujours à tout bon Germain sa tare originelle, etc., etc.



Le sujet est assez vaste et assez intéressant pour que nous y revenions quelque jour avec les références précises et les développements qu'il comporte. Disons dès maintenant que les deux tendances les plus spécifiques actuelles paraissent être les suivantes :

1° « Les raisins sont trop verts! ». Réaction d'orgueil qui se prémunit à l'avance contre les conséquences morales de la guerre et contre ses sanctions, par un simulacre d'excommunication générale des « Ausländer ». Cette tendance a fait scandale en maints milieux neutres et détermina, en particulier en Hollande, de violentes polémiques dans la presse scientifique (Professeur G. Van Rijnberk. *Nederlandsh. Tidjschrift voor Geneeskunde*, 4 Septembre 1915).

2° « Business are Business. Les affaires sont les affaires ». Réaction pratique; la guerre ne durera pas toujours, les relations internationales devront se rétablir fatalement et dans notre intérêt même. C'est la conclusion, assez cynique par ailleurs, d'un singulier article intitulé : « Ein Jahr ärztlicher Kriegseindrücke in Moskau », (*M. m. W.*, 23 Novembre 1915, p. 1629) :

« La haine ethnique est tout artificielle et superficielle chez les Russes et doit se transformer rapidement en un sentiment meilleur. Le sentiment patriotique n'est pas tellement développé qu'il s'oppose effectivement à la fréquentation de stations et de sanatoriums allemands incomparablement mieux outillés et fonctionnant à meilleur compte. Il est certain que les éléments juifs et à demi allemands (die halbdeutschen und jüdischen Elemente) reprendront le chemin de l'Allemagne aussitôt après la conclusion de la paix. Les cercles nationaux russes auront seulement une courte période d'hésitation pendant laquelle les médecins autochtones s'efforceront de les orienter vers leurs stations slaves. »



La littérature scientifique allemande relative aux relations internationales de l'après-guerre est déjà fort abondante. Pendant la guerre comme pendant la paix, la propagande scientifique allemande s'est montrée fort et efficacement agissante, les publications neutres l'attestent de façon trop évidente.

Qu'ont fait dans ce domaine les représentants autorisés du monde savant chez les Alliés?

A. M.

LE BILLET D'HOPITAL

Le billet d'hôpital réglementaire à coupons détachables n'est pas adapté au temps de guerre. La pratique montre qu'on ne détache jamais les coupons dans les formations de l'avant, ce qui rend le principe du coupon détachable tout au moins inutile. En outre, le papier gommé souvent collé par la sueur ou l'humidité dans la poche du soldat, se prête très mal à l'écriture, et, enfin, l'emplacement pour les écritures purement médicales est très insuffisant.

Les indications relatives à l'état civil ou à l'affectation, qui doivent être portées en temps de paix, ne l'étant plus (*chaque homme ayant usé au moins son premier billet d'hôpital*), il faut refaire toutes ces écritures dans les formations de l'avant pour chaque malade et chaque blessé. Or, il y a intérêt à diminuer les écritures à l'avant et à les réduire au strict nécessaire. L'arrière a tous les scribes et tout le temps nécessaire.

Le principe du billet d'hôpital à laisser au lieu d'évacuation du malade est mauvais en temps de guerre. Les ambulances de l'avant, qui forment hôpital, ne peuvent conserver ni classer toute cette paperasse. Suivant les cas, les malades ou blessés sont inscrits au livre de passage, au carnet

médical, ou au livre des entrées : il est aussi vite fait de copier sur l'un ou l'autre de ces livres les indications nécessaires que de détacher un coupon. Sur ces livres, il suffit d'une ligne par malade, alors que, avec le coupon détachable, il faut une page. La grande majorité des hommes malades ou blessés, traversent plusieurs formations sanitaires avant d'arriver à destiuation. Si, au lieu de déposer leur billet d'hôpital et d'en recevoir un nouveau, ils conservaient le billet primitif, celui-ci, complété à chaque pérégrination, permettrait aux médecins successifs de comprendre le curriculum du malade ou du blessé.

De plus, la grande majorité des hommes présents aux armées ont été, au cours de la guerre, évacués au moins une fois. En général, ils ne reviennent pas au même régiment, ou le régiment a changé de médecin

Si le billet d'hôpital était conservé dans le livret, le médecin de régiment ou d'ambulance pourrait être renseigné sur les maladies antérieures du soldat et sur le temps passé par lui dans chaque formation sanitaire. Cela est très important pour dépister les soldats qui, depuis le début de la campagne, n'ont pas encore fait la guerre ailleurs que daus les dépôts d'éclopés, iufirmeries et ambulauces.

Nous proposons de mettre au verso du billet un tracé de température. L'indicatiou de la température du malade, qui n'a été observée que peu de temps dans uue ambulance d'évacuation, par exemple, est l'indication la plus utile qu'un médecin puisse transmettre au médecin suivant. Il faut donc faciliter par tous moyens possibles cette transmissiou.

Au bas, une case pour indications médicales complémentaires, vaccinations, injections antitétaniques, etc.

PROPOSITION.

1° Le billet d'hôpital à feuilles détachables sera remplacé par un billet médical du modèle ci-dessous.

2° Ce billet médical fera partie intégraute du livret individuel qu'il ne quittera pas. Ce billet une fois rempli, il en sera ajouté uu ou plusieurs autres en tant que besoin. Ces billets sont numérotés au fur et à mesure des additions.

3° Chaque formation sanitaire copiera, d'après les billets des malades ou blessés, les indications nécessaires pour la tenue de ses livres.

Dr ADOLPHE JAVAL.

Modèle N° (Art. du règlement.) Format : 20/16

BILLET N°

N° ter de la Nomenclature spéciale.

BILLET DE PASSAGE DANS LES FORMATIONS SANITAIRES

Plaque d'identité — Recto: Nom : ... Prenom : ... Classe : ...

Plaque d'identité — Verso: Recruté de : ... N° matr. de recrut : ...

(Biffer et surcharger en cas de changement.)

Régiment : ...

Cie ou Battie : ...

Grade : ...

(Cachet de la formation. Date d'entrée et de sortie. Signature du Médecin.)

Diagnastic d'entrée : ...

Diagnostic ou état à la sortie et observations médicales : ...

Direction donnée ou à donner : ...

Diagnostic d'entrée ...

Diagnostic ou état à la sortie et observations médicales : ...

Direction à donner : ...

Diagnostic d'entrée : ...

Diagnostic ou état à la sortie et observations médicales : ...

Direction à donner : ...

FEUILLE A TEMPÉRATURE

Mois de

Jours de la maladie

R.	P.	T.
130	160	41°
120	150	40°
110	140	39°
100	130	38°
90	120	37°
80	110	36°

SÉRUM ANTITÉTANIQUE — OBSERVATIONS MÉDICALES — VACCINATIONS

Le ...

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Lassina (Georges-René), médecin aide-major de 2e classe au 109e rég. d'infanterie : médecin d'un courage remarquable et d'un dévouement indéfectible, demandant constamment à être désigné pour les postes les plus exposés et les missions les plus dangereuses. Blessé très grièvement dans son poste de secours le 27 Septembre 1915 en donnant ses soins aux nombreux blessés du régiment.

— M. Tavernier (Paul-Gaston), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 101e rég. d'infanterie : sur le front depuis le début des hostilités, n'a pas quitté le régiment. Nommé dans une ambulance, a demandé à être maintenu dans son régiment. A toujours fait preuve d'un dévouement admirable au cours de toute la campagne. Très grièvement blessé le 6 Octobre 1915. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée.

— M. Julia (Emile), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 12/9, ancien médecin militaire très distingué qui s'est montré organisateur remarquable, comme médecin-chef d'une ambulance. D'un dévouement absolu.

— M. Fuster (Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 2e classe, Service de Santé d'une division d'infanterie, chef d'une ambulance : sur le front depuis le début de la campagne. Dirige sa formation avec autorité, compétence et activité. Chirurgien d'une haute valeur professionnelle, rend chaque jour les plus grands services techniques.

— M. Le Stunf (Paul-Albert), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 5/61 : médecin d'une compétence, d'une autorité et d'un dévouement remarquables. A rendu les plus grands services depuis le début de la campagne soit comme médecin-chef d'une ambulance, soit comme médecin-chef d'un hôpital dans une ville soumise à plusieurs bombardements. (Croix de guerre.)

— M. Schweisguth (Charles-Daniel), médecin-major de 2e classe à titre temporaire, médecin-chef de l'ambulance 2/2 : a repris du service bien que libéré de toute obligation militaire, médecin-chef d'ambulance, remarquable par son zèle, sa bravoure et son dévouement.

— M. Julié (Lucien) médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 16/8 : médecin-chef d'une ambulance recevant des blessés graves, y fait preuve de grandes qualités chirurgicales, d'une activité inlassable et d'un rare dévouement.

— M. Bourguignon (Léonard), médecin-major de 2e classe au Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin de valeur professionnelle éprouvée, de jugement sûr, de caractère droit, d'éducation parfaite. S'acquitte de ses fonctions de chef de formation sanitaire avec zèle et méthode.

— M. Boutroux (Georges-Anatole), médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 2/61 : a fait la campagne de 1870-1871 comme engagé volontaire. Malgré ses 63 ans, reste un officier robuste, actif et plein de zèle, ne méritant que des éloges. S'est engagé pour la durée de la guerre.

— M. Laffage (J.-E.), médecin-major de 2e classe de territoriale au Maroc.

Citations à l'ordre du jour :

M. Thevenat (Albert), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 10/14 : professeur agrégé de la Faculté de Lyon et chirurgien d'une valeur éprouvée, chargé, au voisinage du front, du traitement des blessés inévacuables, a su, par son ingéniosité et la plus heureuse utilisation des ressources locales, adapter une installation de fortune aux nécessités de la pratique moderne et y accomplir avec succès les interventions chirurgicales les plus osées et les plus délicates, procurant aux blessés graves toutes les chances de salut et parvenant à conserver les vies les plus compromises.

— Les personnels médecins et infirmiers des hôpitaux d'évacuation 5/1 et 5/2 : sous la direction de médecins-chefs énergiques et expérimentés, formés d'abord par la pratique de l'avant, ont assuré de façon irréprochable, au cours des attaques de Juin à Octobre, le triage, le pansement et la classification des blessés de plusieurs corps d'armée; en ont organisé et effectué l'évacuation dans les conditions de rapidité et de sécurité les plus satisfaisantes et ont ainsi rempli leur tâche, évitant le désordre et l'encombrement, allégeant le service de l'avant et contribuant, dans la mesure de leur pouvoir, à la conservation des effectifs.

— M. Barbière (Louis), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'hospice O. E. 5/1.

— M. Aulong (Marc), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'hospice O. E. 5/1 :

Placés à la tête d'hôpitaux têtes d'évacuation, desservant plusieurs corps d'armée, en ont dirigé le fonctionnement avec une méthode irréprochable, assurant le triage et la répartition des blessés, et organisant avec la plus louable rapidité tous les trains nécessaires pour éviter le désordre et l'encombrement et donner toute satisfaction aux besoins de l'avant.

— M. Donnet (René-Adrien), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef de l'ambulance 16/12 : professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de Limoges. Bien que son âge lui eût permis d'être mobilisé à l'intérieur, a demandé à être affecté à une ambulance. Chirurgien du plus grand mérite, opérateur adroit et prudent, a rendu dans deux centres chirurgicaux les services les plus éminents et a sauvé l'existence de nombre de soldats.

— M. Schmid (Edmond), médecin aide-major de 1re classe de territoriale, annexe de l'H. O. E. n° 36 : chargé d'un service de blessés inévacuables, a sollicité un poste dans une formation sanitaire des armées, bien que son âge l'en eût dispensé. Est resté à ce poste pendant toute la campagne, malgré une affection due au surmenage. Chirurgien de premier ordre, a rendu des services inappréciables en opérant avec succès des centaines de blessés des plus graves et sauvant ainsi de nombreuses existences.

— M. Mallartic (Henri), médecin aide-major de 1re classe de territoriale, de l'H. O. E. 36/2, à X... : chirurgien distingué et habile organisateur, a su aménager, dans un hospice de vieillards, un service de chirurgie répondant à toutes les exigences de la technique moderne; y a traité et opéré le plus grand nombre des blessés inévacuables de l H. O. E. 36, et, par les efforts ininterrompus d'un zèle et d'un dévouement infatigables, a sauvé un grand nombre de vies humaines.

— M. Iversenc (Edmond), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé de la ...e division d'infanterie : médecin d'une haute conscience professionnelle et d'une rare modestie. S'est particulièrement distingué comme médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaire dans les combats livrés en Août et Septembre 1914, à X..., Y... et Z... Durant les combats des 25, 26 et 27 Septembre 1915, a évacué rapidement ses blessés dans des conditions difficiles et périlleuses.

Citation civile. — Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de :

M. Samsoen, docteur en médecine à Hazebrouck (Nord) : seul médecin restant après la mobilisation dans une population de 12 000 âmes et dans un rayon considérable, a, jour et nuit, sans aucune défaillance ni arrêt, pourvu au service médical. A ajouté aux soins donnés à la population l'organisation d'un dispensaire gratuit pour réfugiés. A soigné, avec un dévouement inlassable et au-dessus de tout éloge, tous les blessés civils victimes de bombes et d'obus, et les vieillards, malades, femmes en couches amenés de tout l'arrondissement d'Hazebrouck, du canton d'Armentières et des villes belges, Poperinghe et Ypres.

NOUVELLES

La situation des médecins militaires de carrière. — M. Charles Baudet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre comment il peut se faire que des médecins militaires de carrière soient encore maintenus dans les villes où ils étaient en garnison avant la guerre, ajoutant que s'ils sont incapables de servir, il y aurait lieu de les réformer, la population civile manquant de médecins, surtout dans les campagnes, a reçu la réponse suivante :

« Aucun médecin militaire de l'armée active n'a été maintenu dans sa garnison depuis le début des hostilités. Si quelques-uns d'entre eux servent actuellement sur le territoire, c'est après avoir été évacués pour blessure ou maladie. Ils ont reçu des affectations provisoires et attendent leur retour au front. »

La relève des médecins. — M. Durandy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si, dans la relève des médecins du front, on comprend seulement ceux qui étaient avec les corps de troupe ou dans les ambulances, mais aussi ceux des services médicaux des places situées dans la zone des armées et des bombardements, telles que Dunkerque, a reçu la réponse suivante :

« La relève vers l'intérieur s'applique à tous les officiers du Service de Santé servant aux armées, soit dans la zone des étapes, soit dans la zone de l'avant.

« Quant aux médecins affectés aux formations sanitaires, installés dans des villes situées dans la zone des armées, mais dépendant des directions régionales (région du Nord, 6e région, 7e région, 20e région, 21e région), ils sont actuellement sur le même pied que ceux des régions de l'intérieur; on étudie la question de les assimiler aux médecins servant aux armées, lorsqu'ils assurent leur service dans des localités plus spécialement exposées aux bombardements. »

Les médecins militarisés. — M. le comte de Bagneux, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre ce que l'on a voulu entendre par médecin militarisé, condition de recevabilité des engagements spéciaux aux hôpitaux auxiliaires Croix-Rouge française (sa circulaire n° 34213 c/7 du 16 Septembre dernier, application de l'article 4 de la loi du 17 août 1915), a reçu la réponse suivante :

« Les engagements contractés en vertu de la circulaire n° 34213 c/7 du 16 Septembre 1915 ne sont recevables que pour les hôpitaux auxiliaires possédant un médecin-chef militarisé, c'est-à-dire un médecin jouissant, au point de vue de la discipline, des prérogatives qui sont dévolues dans les formations auxiliaires, au médecin-chef appartenant au cadre actif ou de complément. Toutefois, il y a lieu de considérer comme militarisés les médecins-chefs pourvus d'une lettre de service du ministre de la Guerre. »

Les élèves des écoles annexes de médecine navale. — M. Mahieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il n'estime pas que les étudiants en médecine à quatre inscriptions, élèves des écoles annexes de la marine, mobilisés aux armées malgré leur demande de servir dans la flotte et remplissant, en fait, les fonctions de médecins auxiliaires, ne devraient pas, — afin de ne pas créer une inégalité de traitement avec ceux de leurs camarades qui servent dans les équipages de la flotte, — être nommés médecins auxiliaires de l'armée, de même que les autres sont nommés médecins auxiliaires de la marine, a reçu la réponse suivante :

« Un décret du 20 Novembre 1915 (*Journal officiel* du 30 Novembre) permet de nommer au grade de médecin auxiliaire, dans la mesure des besoins, les étudiants en médecine qui avaient à la mobilisation quatre inscriptions de doctorat, après l'accomplissement d'un an de service aux armées, depuis le commencement de la guerre, comme infirmier régimentaire ou comme homme de troupe d'une section d'infirmiers. »

L'utilisation des étudiants du P. C. N. — M. Ravisa, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° d'affecter d'office, après examen au besoin, aux sections d'infirmiers militaires, en les employant de préférence dans les ambulances des armées comme infirmiers de visite ou de pansement, aux lieu et place des étudiants en médecine à quatre inscriptions nommés médecins auxiliaires, les étudiants du P. C. N. qui n'ont pas pu prendre d'inscription à cause de la mobilisation, et qui sont restés au front comme infirmiers régimentaires durant une année; 2° de les faire remplacer au front dans les postes de secours par d'autres étudiants diplômés P. C. N. qui sont restés attachés à des hôpitaux de l'intérieur, et même comme simples brancardiers dans les formations de l'arrière ou dans les trains sanitaires, a reçu la réponse suivante :

« 1° Le Service de Santé possède avec les pharmaciens diplômés, les étudiants en pharmacie, les infirmiers pourvus du caducée et les infirmiers de profession, les éléments suffisants pour recruter le personnel infirmier de visite nécessaire aux formations sanitaires. Il est donc inutile de faire appel aux étudiants en médecine ayant moins de quatre inscriptions et à ceux du P. C. N. actuellement présents dans les armées combattantes;

« 2° Il n'y a pas lieu de modifier les affectations des étudiants diplômés P. C. N. employés dans les hôpitaux de l'intérieur, ou dans les formations de l'arrière et les trains sanitaires, comme simples brancardiers. Ces affectations sont purement provisoires, les intéressés étant appelés, en raison de leur classe de mobilisation, à être prochainement envoyés aux formations actives de l'avant. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétés par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

Cabinet médical d'électrothérapie à céder de suite, après décès, aux environs de Paris. Belle installation, affaire avantageuse. — Ecrire *P. M.*, n° 1027.

Médecin français désire prendre du service médico-chirurgical dans hôpital auxiliaire, ou faire remplacement du 1er Mars au 25 Avril. — Ecrire *P. M.*, n° 1142.

Jeune docteur désire place aide de clinique (oto-rhino-laryng.) ou d'assistant dans Maison de Santé ou sanatorium, ou tout autre situation sédentaire médicale ou para-médic. — Ecrire *P. M*, n° 1134.

On demande infirmière pour dispensaire société d'assurances. Prière envoyer références, 6, rue d'Athènes, chef du personnel. — *On convoquera.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La terminaison de la guerre envisagée du point de vue économique.

J'ai pour camarade un brave garçon qui, grâce à sa persévérance, son talent, j'allais presque dire son génie spécial, s'est élevé très haut dans le monde des grandes affaires. Jadis, avant le cataclysme qui présentement bouleverse l'Europe, comme je lui parlais des risques, il avait coutume de me rabrouer d'importance.

Faut-il aimer à se repaître de noires chimères, s'exclamait-il, pour croire possible un conflit entre les nations civilisées de notre vieille Europe! Vous ne vous rendez pas compte, mon pauvre docteur, vous ne pouvez pas vous rendre compte de la solidarité qui soude actuellement entre eux tous les marchés de la terre. Pour ce qui est de l'Allemagne, dont la menace vous tarabuste bien à tort, vous ne devez pas oublier que si ses nationaux font chez nous quantité d'affaires, nous en faisons plus encore, de compte à demi, avec elle. Dans un avenir prochain, notre liaison sera si étroite, que tirer sur la France serait, de la part des Allemands, une manière de suicide et, ce suicide, croyez bien que leurs financiers ne le permettront pas. Réfléchissez, d'autre part, au coût d'une telle folie. Elle entraînerait la ruine de l'Europe et en admettant même que les Gouvernements la voulussent, sous la pression de leurs États-majors, jamais les peuples n'auront assez d'argent pour subvenir à l'entretien de leurs immenses armées. Oui, l'ère des guerres est passée et nous pouvons être tous bien tranquilles, allez!

Ainsi parlait mon contradicteur, avec sa foi aveugle et mystique en la puissance irrésistible, mondiale de l'Argent et du Crédit. Notez que mon homme est d'esprit très sage, c'est un vieux Français de France, attaché à son pays autant que quiconque, et il l'a prouvé depuis la guerre. Mais les lanceurs d'affaires ont beau se targuer de précision, le mien avait fini, comme les autres, par ne plus croire à la possibilité d'un conflit qui semblait, en apparence, aller à l'encontre de toutes les lois de l'économie politique. Puis, l'heure fatale ayant sonné, il a dû, faisant amende honorable, avouer qu'il n'y comprenait plus rien, et il n'a songé dès lors qu'à bien remplir sa tâche.

Or, l'autre soir, tandis que nos avions, acharnés à la poursuite des dangereux visiteurs que vous savez, bourdonnaient au-dessus de nos têtes, je voulus m'offrir la satisfaction un peu puérile de lui rappeler ses optimistes déclarations d'antan. Je m'imaginais qu'il allait aussitôt rompre les chiens et me parler du peu d'effet des zeppelins

sur la population tranquille de Paris. Mais, pas du tout. Il tint, au contraire, à m'affirmer que, plus que jamais, il était convaincu de la sûreté de ses conjectures : Les Allemands, avec leur orgueilleuse confiance, se sont jetés dans la guerre, enfreignant ainsi toutes les lois économiques. Mais on ne les viole pas impunément, et c'est sous le poids même de leur impardonnable et cruelle faute qu'ils doivent prochainement succomber.

***

Si nous faisons un grand saut en arrière, nous voyons que le monde antique, et en particulier Rome, la dominatrice de la terre, vit sur l'esclavage et par l'esclavage. Nous nous étonnons des splendeurs romaines; l'incomparable grandeur du Colisée, dont les murailles ont bravé l'usure des siècles et les méfaits des hommes, le torse de l'Hercule du Vatican, les arcs triomphaux bâtis par les 50.000 prisonniers faits en Judée par Titus, qui n'aimait pas qu'on perdît sa journée, tous ces fabuleux ossements de pierre qui nous émerveillent, et dont l'Italie est pleine, témoignent du parti que l'on avait tiré de l'esclave...

Enfin, le Christ vient; il est vainqueur de l'Ancien Monde, et à partir de l'ère chrétienne, les hommes voient se briser leurs chaînes. Plus de vastes entreprises possibles, alors, plus de centralisation à outrance; l'Humanité a une autre source où se désaltérer; c'est dans le Divin qu'elle trouve son bonheur. Les arts, les lettres ne disparaissent pas pour autant de la terre, mais ils se transforment. La Bonté mystique a remplacé la Beauté et l'on est heureux ainsi, car les humains auront beau faire, ils ne pourront jamais supprimer la soif de vivre en joie.

On va ainsi jusqu'à la Renaissance, où l'Humanité, comme un gros oiseau lourd, reprend péniblement son vol vers les anciens horizons. L'industrie se perfectionne et le commerce, aidé par les matelots munis de leur boussole, étend son filet sur le monde. Toutefois, le retour aux grandes conceptions, aux grandes entreprises, aux grands travaux, ne devient définitif que grâce au machinisme : La machine, c'est-à-dire l'esclave qui travaille quand on veut, comme on veut, pourvu que la vapeur l'actionne de son souffle et que ses engrenages soient bien nourris d'huile. Un seul homme suffit à surveiller l'esclave moderne, jamais distrait, et qui, même, avertit par une sonnerie son maître lorsqu'il a terminé la besogne.

Cet esclave-là, les Allemands, il faut bien le reconnaître, avaient su l'utiliser mieux que quiconque : Fabrication en séries, union étroite entre l'Etat et l'usine, entre l'usine et le comptoir, rien n'avait été négligé pour s'assurer la conquête de la planète. Malheureusement pour eux, il est un point de leur outillage sur lequel ils avaient fait trop grand fonds, et c'est le crédit. Despaiements à 90 jours, des bénéfices excessifs, c'était bon pour les Latins encore tout barbouillés de vieilles idées ! Pas d'épargnes, non plus; quand l'usine a bien travaillé, quand elle a produit de bons gains, on la récompense en les remettant dans l'affaire pour chauffer davantage les fours, pour faire ronfler davantage les machines, pour créer toujours plus de marchandises : Kolossal! Kolossal !

A ce jeu-là, jeu terrible, infernal, les ressources de l'industrie n'ayant pas suffi, l'État dut y mettre du sien, car il s'y entend pour collaborer avec le travail national; et d'imprudence en imprudence, de kolossal en kolossal, l'Allemagne laborieuse, pleine d'audace, était arrivée à dépenser annuellement, depuis une trentaine d'années, un milliard de plus qu'elle ne gagnait. Et c'est ce qui nous a valu la guerre.

Croyez que je n'invente rien; j'emprunte ce dernier renseignement à un livre particulièrement intéressant et qui fournit, à la page 58, un tableau détaillé, d'où j'extrais les chiffres qui suivent, se rapportant à dix années antérieures au conflit.

ANNÉES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
—	—		—	
1903	6.002.688.000	marks.	5.014.810.000	marks.
1904	6.354.320.000	—	5.222.810.000	—
1905	7.128.825.000	—	5.731.642.000	—
1906	8.438.553.000	—	6.478.608.000	—
1907	9.003.305.000	—	7.094.917.000	—
1908	8.077.093.000	—	6.481.408.000	—
1909	8.860.410.000	—	6.858.693.000	—
1910	9.309.992.000	—	7.644.198.000	—
1911	10.006.945.000	—	8.224.398.000	—
1912	10.120.560.000	—	8.740.440.000	—

Je ne publie que les chiffres de la dernière décade pour ne pas encombrer cet article. L'auteur fait partir sa statistique de 1880, et il démontre que de 1880 à 1912 inclus, le bilan de l'Allemagne se solde de la façon suivante : Elle a acheté pour 30 milliards de plus qu'elle n'a vendu, elle s'est donc appauvrie de 30 milliards [1].

Eh bien, si vous rapprochez ce déficit de 30 milliards du « manque à gagner » subi par les Allemands depuis le 1er août 1914, si d'autre part vous songez aux grands bras des machines ankylosés par l'inaction, aux dents des engrenages qui n'ont plus rien à mordre, aux vaisseaux de commerce que les algues et les coquillages envahissent, vous comprendrez pourquoi le crédit de l'Empire, chancelant hier, menace de s'effondrer aujourd'hui. Conclusion : Ce n'est point la famine qui fera crier « Kamarade ! » à notre rude ennemie, mais simplement le manque de crédit. Elle a voulu faire la guerre pour l'argent, et

1. Voir *Pourquoi l'Allemagne devait faire la guerre*, par CHARLES BAILLOD, préface de M. MAURICE AJAM, député de la Sarthe, ancien sous-secrétaire d'Etat. (Librairie académique Perrin et Cie, Paris, prix : 2 francs.) — La thèse de M. Baillod, il l'avoue lui-même, peut paraître invraisemblable et paradoxale au premier abord. Lisez son chapitre « Le bilan de l'Allemagne », et vous verrez que sa documentation, très serrée, est au contraire solide et fort démonstrative.

c'est l'argent qui lui portera le plus terrible coup. Plus d'argent, c'est-à-dire plus de crédit, plus de marchandises, plus de contrebande, plus d'alliés, plus de neutres bienveillants. Et c'est la fin de tout, prochaine, inéluctable. Ainsi soit-il !

Telles sont les déductions de mon augure. Sera-t-il plus heureux aujourd'hui qu'hier? Peu me chaut! Moi, que voulez-vous, je n'ai confiance que dans les poilus. Avec tous leurs boniments à la mie de pain, comme ils disent, les financiers et autres économistes finissent par impatienter. Après avoir jugé la guerre impossible, voilà qu'ils récidivent et font entrevoir la paix. Je ne la vois, hélas! qu'à travers le sacrifice et la fumée des batailles. De l'argent? On en trouvera toujours pour le jeu de l'amour, pour l'amour du jeu, et pour le jeu de la guerre, en un mot pour tout ce qui sert à la lutte, aux passions, aux besoins de dominer, enracinés dans le cœur des hommes. Les Turcs et les Balkaniques ont fait la guerre sans le sou, l'Allemagne elle-même, de 1756 à 1763, a entretenu pendant sept ans ses armées contre nous et nos alliées, la Russie et l'Autriche. A ce moment-là aussi, l'Europe fut ruinée ou presque; cela empêcha-t-il les Européens de se fiche des coups? Non. Alors?...

Souhaitons donc que les économistes aient raison cette fois, mais restons méfiants à l'endroit de la puissance de l'argent : Une bonne épée bien aiguisée, de la poudre bien sèche, de braves soldats pour défendre notre bon droit, voilà sur quoi il nous faut compter aujourd'hui; le reste n'est rien que discours. Ne permettons pas qu'on nous amollisse avant l'heure par des promesses fallacieuses de paix; ne tolérons pas non plus qu'on mêle les questions d'argent où elles n'ont que faire, quand il s'agit surtout de notre honneur et de notre liberté. Que le spectre de la ruine ne nous effraie pas davantage. Si après la guerre nous sommes ruinés, eh bien, tant pis! nous recommencerons tous à travailler et il n'y aura rien de changé dans notre France laborieuse, prodigue de sa peine, prodigue de son sang, et qui a toujours préféré l'honneur à l'argent.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Jauréguiber (Jean-Georges), médecin-major de 2e classe au 7e rég. d'infanterie coloniale : dévoué et courageux, s'est dépensé sans compter pour rechercher, sous le bombardement, les blessés, les panser et les évacuer.

— M. Cheynel (Henri-Jean), médecin-major de 1re classe au 4e rég. d'infanterie coloniale : excellent médecin de troupe qui se prodigue sans compter en première ligne, de jour et de nuit; a pu, grâce à son zèle et à son dévouement absolus, faire relever rapidement et faire transporter au poste de secours, dans des boyaux encombrés et soumis à un violent bombardement, plusieurs centaines de blessés. A déjà été cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite au combat du 4 Février 1915, au cours duquel il fut blessé à la tête par un éclat d'obus.

— M. Patterson (Théophile), médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie coloniale : médecin distingué et chirurgien de grande valeur. Déjà cité à l'ordre de l'armée. Vient de se signaler d'une façon tout à fait particulière en intervenant de la façon la plus heureuse sur de nombreux et très graves blessés, tout près de la ligne de feu. A montré, au cours de la première partie de la campagne, comme médecin de bataillon, les plus belles qualités de dévouement et de bravoure.

— M. Roton (Jean-Adolphe), médecin-major de 2e classe au 22e rég. d'infanterie coloniale : médecin-major de la plus haute valeur et d'une conscience militaire hors de pair. Au feu depuis le 1er Octobre 1914. A toujours assuré son service avec une bravoure remarquable, toujours en première ligne. S'est principalement distingué au cours de l'attaque des positions allemandes où il est allé jusque sous le feu relever des blessés. A déjà été cité à l'ordre de l'armée.

— M. Barbin (Albert-Arsène), médecin-major de 2e classe à titre temporaire au 18e bataillon de chasseurs à pied : modèle de dévouement, incarnant l'esprit du devoir. Le 23 octobre 1915, sous un violent bombardement, a assuré le pansement des blessés, au milieu des gaz suffocants, avec un mépris absolu du danger, renouvelant ce qu'il avait déjà fait depuis le début de la campagne. Sur le front depuis le commencement des opérations, a demandé à être maintenu au corps, constamment sur la brèche et se dépensant sans compter.

— M. Spick (Albert-Ernest), médecin-major de 1re classe, chargé du service de chirurgie à l'hôpital de Casablanca : au Maroc depuis trois ans, y a rendu les plus grands services dans les soins et interventions nécessités par les blessures de guerre.

— M. Le Floch, médecin principal de la marine, pour le motif suivant : médecin-major du 1er rég. de fusiliers marins pendant une année, s'est signalé par son zèle et son activité et a assuré d'excellente façon le fonctionnement du Service de Santé, tant au front que dans les cantonnements.

— M. Charézieux, médecin de 1re classe : excellent médecin, officier très zélé, plein de vaillant entrain. Très bonne attitude sous le feu.

— M. Cascougnolle (Gaston-Henri-Théophane), médecin aide-major de 2e classe au 3e rég. d'infanterie coloniale : sur le front depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner des marques constantes d'énergie, de bravoure et de dévouement au feu. Blessé une première fois, a été, le 5 novembre 1915, très grièvement atteint par un obus, dans les tranchées, en assurant son service.

— M. Le Hur (Paul-Victor-Anatole), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 34e rég. d'infanterie coloniale : a montré, au cours de la campagne, les plus belles qualités de dévouement et de courage. Toujours sur la ligne de feu pour panser et relever les blessés au plus fort de l'action. S'est signalé tout particulièrement les 2, 3 et 4 juillet 1915, et au cours des dernières opérations où il s'est dépensé sans compter, sous le feu le plus violent, pour donner ses soins aux blessés, notamment à son chef de bataillon.

— M. Joxe (Roger-Auguste), médecin aide-major de 2e classe au 328e rég. d'infanterie : blessé une première fois, en secourant des blessés, a refusé un congé de convalescence après guérison, pour rejoindre immédiatement son poste. Très grièvement blessé, le 27 octobre 1915, en procédant à l'organisation pratique des moyens de défense contre les gaz asphyxiants. A fait preuve, en cette circonstance, d'une force d'âme peu commune.

(*Voir la suite, p.* 54.)

— M. Bourragné (Jean-Marie-Numa), médecin-major de 2e classe au 21e rég. d'infanterie coloniale : médecin de grande valeur et chirurgien habile, au front depuis Septembre 1914. Malade depuis plus d'un mois, a refusé de se laisser évacuer pour assister aux combats auxquels le régiment devait prendre part; a, durant les journées des 25-26 Septembre 1915 et jours suivants, dirigé son poste de secours sous le bombardement le plus intense et au milieu de gaz suffocants, avec un courage et un sang-froid considérables, veillant au relèvement et à l'évacuation des blessés, les pansant et les réconfortant d'une parole heureuse, donnant à tous, et en raison de son état de santé précaire, le plus bel exemple d'énergie.

— M. Brionval (Pierre-Victor-Marie-Henri-Joseph), médecin-major de 2e classe au 2e rég. de tirailleurs de marche : dans toutes les affaires, sous le feu le plus violent, a toujours fait preuve d'un dévouement et d'une bravoure inlassables. Entré à l'hôpital pour y rétablir une santé fortement compromise par les fatigues de la campagne, en est sorti sur sa demande dès qu'il a connu les attaques du 25 Septembre 1915 et est revenu, non guéri, à son périlleux poste de combat.

Citations à l'ordre du jour :

— M. Goolawski (Stéfan), médecin auxiliaire au 11e bataillon de chasseurs : aussi modeste qu'intrépide, a fait l'admiration de tous par son courage calme et son dévouement admirable, faisant procéder à 15 mètres de l'ennemi, au moment où celui-ci essayait d'attaquer, à l'enfouissement de cadavres allemands, pansant lui-même les blessés et les transportant au poste de secours.

— M. Depoutre (Léon), médecin aide-major de 1re classe de l'hôpital mixte de Z... : a déployé de remarquables qualités de courage et de sang-froid dans son poste de secours où il se maintint jusqu'à la prise d'assaut du village; ramena à X... tous ses blessés et tout son matériel grâce à des moyens de fortune. Fait prisonnier, réussit à s'évader le 10 Septembre et vint solliciter, à Y..., un nouveau poste qu'il occupe depuis ce jour, à l'hôpital mixte de Z..., avec la plus grande compétence et le plus entier dévouement.

— M. Peussant (Jean-Romain), médecin principal de 2e classe, directeur du Service de Santé de la ...e division : médecin-chef d'une division d'infanterie, se signale chaque jour par un zèle et un dévouement inlassables. Au cours des affaires de Septembre et d'Octobre 1915 n'a pas hésité, malgré un violent bombardement, à se porter sur les positions conquises, pour y assurer le bon fonctionnement du service sanitaire.

— M. Alix (Victor-Albin-Pierre), médecin-major de 1re classe, chef de service au 109e rég. d'infanterie : a organisé et dirigé avec une activité infatigable, dans des circonstances rendues très difficiles par le bombardement intense de l'ennemi, le relèvement des blessés tombés entre la parallèle de départ du 25 Septembre et le bois de X... S'est dépensé sans compter et a assuré l'évacuation, dans un délai assez court, de tous les blessés de la zone d'action.

— M. Hébrard (Gaston-Emile-Marie-Joseph), médecin aide-major de 1re classe au groupe de brancardiers de la ...e division : tué, le 30 Septembre 1915, dans l'exercice de ses fonctions, au moment où il faisait un pansement à un blessé venu directement de la ligne de feu au relais d'évacuation du groupe de brancardiers. Déjà proposé pour une citation pour sa belle conduite lors d'une mission récente de désinfection du champ de bataille.

NOUVELLES

Les étudiants en pharmacie matelots infirmiers. — M. Coyrard, député, ayant demandé à M. le ministre de la Marine s'il ne jugerait pas équitable et logique d'appliquer aux étudiants en pharmacie qui servent depuis un an comme matelots infirmiers et qui avaient le stage nécessaire pour se présenter à l'école de Bordeaux les dispositions de l'article 2 du décret du 1er Novembre 1915, a reçu la réponse suivante :

« L'article 2 du décret du 1er Novembre 1915 ne concerne que les étudiants en médecine, lesquels peuvent, désormais, être nommés médecins auxiliaires, s'ils étaient titulaires de quatre inscriptions à la mobilisation, et après accomplissement d'une année de service comme matelot infirmier.

« Pour les étudiants en pharmacie, un décret du 29 Mai 1915 permettait déjà de les nommer à l'emploi de pharmacien auxiliaire s'ils possédaient quatre inscriptions validées.

« Il n'est pas possible de réduire pour ces derniers étudiants les conditions de scolarité, et de n'exiger d'eux qu'une année de stage d'élève en pharmacie pour l'accès audit emploi.

« Leur situation ne saurait être comparée à celle des étudiants en médecine. Ces derniers possédaient déjà quatre inscriptions au moment de la mobilisation, alors que les étudiants en pharmacie ont fait seulement une année de stage et n'ont point passé l'examen d'entrée à l'école de Bordeaux, examen qui aurait validé leur stage s'ils avaient été reçus.

« Le nombre des pharmaciens de la marine (activité et réserve) est, d'ailleurs, suffisant actuellement pour faire face aux besoins du service. »

Les nominations au grade de pharmacien aide-major. — M. Paul Bluysen, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° Quelles conditions doit remplir un pharmacien de 1re classe dans la vie civile, mobilisé, pour : *a*) être nommé pharmacien aide-major de 2e classe; *b*) à défaut de vacances dans ce cadre d'officiers et en attendant, être nommé pharmacien auxiliaire de l'armée; 2° Si ce pharmacien de 1re classe a un

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

droit de préférence pour la nomination à l'un ou à l'autre grade sur les pharmaciens de 2e classe et sur les étudiants de pharmacie, a reçu la réponse suivante :

« 1° Les pharmaciens de 1re classe mobilisés appartenant au service armé peuvent être nommés pharmaciens aides-majors de 2e classe, dans la limite des vacances, s'ils ont satisfait à l'examen d'aptitude à ce grade, ou s'ils possèdent, en plus de leur diplôme, certains titres scientifiques ou universitaires (professeurs, docteurs, internes des hôpitaux, etc.);

« 2° Les pharmaciens de 1re classe mobilisés appartenant au service armé peuvent être nommés, dans la limite des besoins, au grade de pharmacien auxiliaire;

« 3° Les pharmaciens de 2e classe et les étudiants en pharmacie ne peuvent être nommés pharmaciens aides-majors;

« 4° A mérite égal, les pharmaciens auxiliaires doivent être nommés dans l'ordre suivant : pharmaciens de 1re classe, pharmaciens de 2e classe, étudiants. »

L'hospitalisation temporaire des soldats tuberculeux. — Sur la proposition de M. Amboise Rendu, le Conseil municipal de Paris vient de décider le renvoi à l'Administration et à sa 5e Commission d'un projet de résolution invitant l'Administration à étudier les moyens d'affecter provisoirement, avec le concours de l'Etat et du département de la Seine, un ou deux asiles d'aliénés au traitement de soldats réformés n° 2 pour cause de tuberculose.

Institut municipal de prophylaxie spécifique. — Sur la demande de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à la 5e Commission et à l'Administration d'une proposition faite par lui et par M. Louis Dausset tendant à la création d'un Institut municipal de prophylaxie spécifique.

Les malades indigents de la banlieue dans les hôpitaux parisiens. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, le Conseil général de la Seine vient de fixer à 2.500.000 francs le crédit à inscrire au budget de 1916 pour subvention à l'Assistance publique en vue du traitement des malades de la banlieue dans les hôpitaux de Paris.

Par la même délibération, le Conseil général a fixé à 5 fr. 76 centimes le prix de la journée d'hôpital pour l'année 1916.

La consommation des viandes frigorifiées. — En vue de faciliter l'introduction des viandes frigorifiées dans la consommation courante et ainsi de remédier à la cherté de la vie, le Conseil général de la Seine a décidé d'ouvrir au budget de 1916 un crédit de 50.000 francs à répartir entre les Sociétés coopératives pour les aider à se procurer les installations nécessaires à la mise en vente de ces viandes.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

L'administration de la **Maison de Santé**, 9, rue de Turin, a l'honneur de rappeler à Messieurs les chirurgiens qu'elle tient à leur disposition deux salles d'opérations installées dans les conditions les plus modernes. Téléphone : Gutenberg 13-91.

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétés par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

— M. E. Galbrun, 18, rue Oberkampf, met gracieusement à la disposition des médecins-chefs de formations sanitaires les flacons d'**Iodalose** qui leur seraient nécessaires pour le traitement de leurs malades et blessés.

Jeune docteur désire place aide clinique (oto-rhino-laryng.) ou d'assistant dans mais. de santé ou sanator., ou toute autre situation sédentaire médicale ou para-médic. — Ecrire *P. M.*, n° 1134.

Docteur cherche remplaçant Paris. *Urgent.* — Ecrire *P. M.*, n° 1029.

Excellente pension et soins, chez docteur campagne, pour infirmes et convalescents civils et militaires. Prix très modérés. — Ecrire *P. M.*, n° 1030.

Docteur, gr. exp., remplacerait ou second. confrère Paris ou env., 2 heures par jour, ni logé ni nourri. — Ecrire *P. M.*, n° 1141.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 14 Février.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

VARIATIONS ENTRE CIEL ET TERRE

Lorsqu'une catastrophe s'abattait sur nos pères, ils y portaient remède d'une façon en apparence plutôt simplette, et qui consistait à lire solennellement devant les autels certain Evangile selon saint Jean. Depuis le xive siècle, où cette coutume fut surtout en honneur, nous n'avons pas pris un cheveu blanc car nous sommes toujours aussi innocents que nos anciens.

Voyez ce qui s'est passé hier, à propos des zeppelins; nous n'avons certes pas recouru au Livre saint, mais notre geste fut pareil. Des orateurs sont montés à la tribune, le plus spirituel d'entre eux a exhibé une formule lapidaire : « N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où. » Un ministre a répondu avec éloquence. Opposant formule à formule, il a déclaré qu'il montait la garde devant le moral du pays et, la cérémonie terminée, on a passé de plain-pied à la défense des bistros qui sévissent sur le front méridional, sans que les interpellateurs fussent autrement gênés d'opposer la guerre de travées à la guerre de tranchées.

Beaucoup d'entre nous se sont émus de cet incident qui évoquait de façon trop inopportune, vraiment, les séances belliqueuses du temps de paix. Je ne voudrais pas faire montre d'anesthésie morale; j'avoue néanmoins que le récent débat, tout en m'attristant, ne m'a pas troublé plus que de raison.

Engagés malgré nous dans le plus affreux et le plus injuste des conflits, nous allons y laisser la fleur de notre jeunesse. C'est le sel même de notre terre qui se dissout dans la boue sanglante des champs héroïques; aussi, lorsque l'heure de la paix aura sonné, les plus obtus comme les plus arrivistes — la réélection au-dessus de tout! — seront tellement pressés par la nécessité de refaire la France, qu'ils devront, de gré ou de force, armer notre pays contre l'alcoolisme, tueur de pauvres gens et stérilisateur de la race. Sans doute, les intéressés ne se rendront pas du premier coup et il faudra encore bien des combats, bien des efforts avant que soit vaincu le grand poison social. Il le sera cependant, parce que la France doit vivre, et contre cette nécessité rien ne prévaudra. Nous resterons toujours des buveurs de vin, c'est entendu; mais si l'on se reporte aux progrès de l'anti-alcoolisme chez notre bourgeoisie, la plus sobre de l'Europe, on est bien obligé d'admettre que, dans la France régénérée par le malheur, l'alcool-poison ne pourra plus survivre longtemps.

J'ai l'air de développer un paradoxe, et pourtant, si vous comparez notre armée et notre nation à celles des autres belligérants, vous reconnaîtrez que nous sommes loin de tenir la tête dans cette course à l'empoisonnement. Pour ne parler que des Allemands, ils n'ont pas « désaoûlé » depuis Charleroi jusqu'à la Marne, inclusivement; et d'après les rumeurs qui filtrent à travers les pays envahis, il semble bien que l'intempérance soit toujours leur péché mignon. C'est la centralisation à outrance de l'industrie, avec toutes ses conséquences sociales et morales, qui a valu au monde moderne l'appétit monstrueux des masses pour l'alcool, et ni nos socialistes ni les sozialdemokrates allemands n'ont pu remédier à ce triste état de choses. Le retour aux champs peut seul guérir la société française de ce chancre, et comme j'y crois pleinement, je demeure d'un invariable optimisme.



Reste maintenant la manie ancestrale de combattre nos maux par des discours propitiatoires. Il faut bien avouer que ce péril-là est le plus grave parce que le plus immédiat. Dans l'œuvre de gestation qui concourt à toute naissance humaine, chaque minute, on pourrait dire chaque seconde, est employée à l'élaboration d'une parcelle de l'être. Que la grossesse soit troublée par quelque maladie intercurrente grave, et voilà un retard, une lacune dans l'achèvement de l'œuvre. L'enfant naîtra chétif, médiocrement armé. Avec des organes défensifs insuffisants, il résistera mal à l'usure des années, et toute sa vie aura été ainsi troublée dans sa source. Eh bien, dans la gestation d'un monde nouveau et qui évolue si douloureusement depuis dix-huit mois, les semaines, les heures et les minutes gaspillées se compensent, elles aussi, bien difficilement. Alors interviennent les pessimistes. Tâtant le pouls de la blessée — je veux dire la France — les uns opinent doctoralement que tout son mal vient du parlementarisme, et les autres crient haro sur le baudet de la bureaucratie. Or j'estime que ni les uns, ni les autres ne font un diagnostic suffisant.

Pour ce qui est du parlementarisme, croyez-vous réellement qu'il soit juste de le juger en bloc d'après les insanités de quelques énergumènes, enragés de ne pas se sentir à leur place? En toute équité, soutiendra-t-on que le contrôle parlementaire fut toujours superflu? Je sais, moi, que certaines commissions ont secoué tant de torpeurs, réconforté tant d'énergies, secondé tant d'initiatives, impuissantes sans leur concours, que leur refuser une part bienfaisante dans le grand effort français est aussi contraire à l'union sacrée qu'à la saine vérité.

Quant à la bureaucratie, elle n'est peut-être pas, elle non plus, coupable de tous les méfaits dont on l'accuse. Un de mes amis, qu'on s'est tardivement décidé à employer suivant ses moyens, qui sont grands, est obligé, par ses fonctions, de se servir journellement des Bureaux. Au début, je le voyais si désespéré, il broyait tant de noir, que je me demandais, encore que je le sache énergique, s'il arriverait à se dépêtrer des fils barbelés tendus sous chacun de ses pas par des règlements aussi respectés que peu respectables. Mais s'il est patient, ce brave homme est doué en même temps d'une volonté d'airain; par-dessus tout, il a des épaules tellement solides qu'aucune responsabilité ne peut les faire fléchir. Un beau matin, comme on lui objectait que la circulaire 6.842.000 et que le décret de messidor an II, plus la loi organique de 1854, à moins que ce ne fût 55, s'opposaient à telle réforme libératrice et urgente, il frappa son bureau d'un grand coup de poing, déclara tout net qu'il se fichait des lois et règlements et que sa décision seule aurait à intervenir désormais. Il ajouta sans grâce que par avance il endossait tout et qu'il était prêt à envoyer au diable ceux qui ne seraient pas contents. Depuis ce moment, ô miracle! M. le Rond-de-Cuir fut souple comme un gant. Les innovations les plus hardies de mon ami, ses procédés administratifs les plus insolites devinrent aussi simples dans leur exécution qu'ils avaient paru inexécutables jadis.

Ce ne sont pas seulement les Bureaux, voyez-vous, qui sont malfaisants, mais aussi ceux qui, placés à côté des Bureaux, croient encore à leur puissance et bien loin de s'imposer à eux, les craignent, comme les enfants les fantômes. Parlons net, ce qui nous nuit aux uns et aux autres, c'est le manque de caractère et la peur des responsabilités. Reconnaissons-le, les Allemands sont bien différents de nous; relisez l'histoire des petits faits de la guerre et vous serez frappés de l'esprit de décision, du besoin d'action qui les anime tous, officiers, fonctionnaires, aussi bien que diplomates.

Le même esprit combatif règne à l'avant chez nous, parbleu! Mais pourquoi l'arrière nous offre-t-il le spectacle de tant de tergiversations? Est-ce parce que les caractères y sont moins bien trempés? Non, mais on y a moins le sens des nécessités, parce qu'on est plus loin du centre de l'action. Au moment de faire le geste, on se demande d'abord s'il est opportun, ensuite s'il est réglementaire; on enquête, et pendant ce temps les heures passent, et pendant ce temps on s'abstient. Or, en guerre, frapper fort est bien, mais frapper vite est mieux; et pour frapper vite, il ne faut pas craindre les conséquences de ses actes, en un mot, il faut avoir de la volonté.

Cultivons donc notre caractère et à chaque occasion sachons mieux prendre notre responsabilité en vue de l'intérêt commun. Certes, c'est quelque chose que d'avoir le bon droit pour soi, mais où en serions-nous si les poilus s'étaient contentés, la main sur leur cœur, d'affirmer élo-

quemment leur confiance en notre juste cause? Ils n'ont pas peur des responsabilités, eux; dans la tranchée, le moindre geste leur peut coûter la vie, hésitent-ils une minute à le faire? Combien ne serions-nous pas coupables envers eux si nos bavardages oiseux, nos tergiversations et notre paperasserie venaient à gêner leur irréfragable volonté de vaincre?

F. Helme.

NEUROLOGIE DE GUERRE

La *Revue Neurologique* vient de publier un fascicule spécial exclusivement consacré à la Neurologie de Guerre. L'intérêt et l'abondance des matières ont conduit à donner à ce fascicule l'extension d'un volume de 430 pages, avec nombreuses figures [1].

On y trouve les analyses des travaux, en nombre croissant, publiés en France dans les périodiques médicaux et les Sociétés savantes, pendant le second semestre de l'année 1915, et aussi les analyses des études inspirées en Russie, en Angleterre, en Italie, par la Neurologie de Guerre. L'importance des questions neurologiques soulevées par les traumatismes de guerre est en effet considérable : Lésions du cerveau, de la moelle et des nerfs périphériques, avec les indications opératoires et les méthodes thérapeutiques qui leur sont applicables (électrothérapie, appareils orthopédiques); infections méningées; tétanos; accidents consécutifs aux explosions; troubles névropathiques et psychopathiques survenus à l'occasion de la guerre, etc. Toutes ces questions intéressent à l'heure actuelle le Corps médical tout entier qui se consacre à nos blessés.

Dans ce fascicule figurent aussi les comptes rendus des dernières séances de la Société de Neurologie de Paris, où ont été présentés de nombreux « blessés nerveux ». Deux séances supplémentaires ont eu lieu avec le concours des chefs des Centres Neurologiques militaires spécialement convoqués par le Service de Santé pour échanger, sous les auspices de la Société, leurs vues scientifiques, et s'entendre sur les perfectionnements à apporter dans leurs services.

La création de Centres Neurologiques militaires a été une des plus heureuses innovations du Service de Santé de l'armée. Dans les services neurologiques militarisés de Paris, dans les centres régionaux organisés en province, dans les services neuro-psychiatriques créés dans la zone des armées, les nombreuses observations recueillies, les méthodes de diagnostic et de traitement appliquées offrent un double intérêt scientifique et pratique. Il eût été regrettable que ces acquisitions demeurassent lettres mortes. Le travail de chacun devait être connu de tous. Dans ce but, la *Revue Neurologique* s'est adressée à tous les chefs des formations neurologiques militaires, et leur a demandé un résumé de leurs travaux. Ceux-ci retiendront tout spécialement l'attention.

L'ensemble de ces études permettra d'apprécier la puissante activité de la Neurologie Française pendant la guerre. De tels efforts, soutenus et croissants, qui contribuent à la fois au progrès de la science neurologique et à l'amélioration du sort des « blessés nerveux », méritaient d'être groupés. Leur publication a une triple portée : scientifique, patriotique et humanitaire.

1. Masson et Cie, éditeurs. Prix : 6 francs.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 12 (Décembre 1915).

Travaux originaux :

W. Dubreuilh et A. Bargues. — La lèpre de la Bible.

A. Nanta. — Les cellules lymphoïdes et les plasmazellen du chancre syphilitique.

Georges Thibierge. — Traumatisme et sclérodermie.

Revue de Syphiligraphie.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 1 (Janvier 1916).

Travaux originaux :

Gilbert Ballet. — Le retour à la médecine mentale française. — Lettre ouverte à M. Victor Parant, père.

Victor Parant, père. — Réplique à M. le professeur Gilbert Ballet.

Chatelain. — Un cas intéressant de guérison d'une folie soi-disant morale.

Roger Sauvage. — Quelques digressions philosophiques à propos de troubles de la personnalité chez un jacksonien.

Georges Vernet. — Un exhibitionniste impulsif. — Rapport médico-légal.

Paul Sérieux et Lucien Libert. — Le régime des aliénés en France au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits (*fin*).

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 1 (Janvier 1916).

Bulletin :

Les réformés tuberculeux.

Mémoires :

Henri-G. Richter. — La salle aseptique pour opérations est-elle réalisable ?

Revue générale :

A. Verax. — Les vaccinations antityphiques et paratyphiques en temps de guerre.

Variétés :

Ce qu'il est permis de boire aux civils et militaires et à quelles heures. — Traitement et prophylaxie de la scarlatine par la méthode de Milne.

Revue des journaux :

Société de Médecine publique et de Génie sanitaire. (Assemblée générale du 22 Décembre 1915.)



TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE
TRICALCINE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE
RECONSTITUANT
LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL
TRICALCINE
RECALCIFICATION
LA RECALCIFICATION
ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE et PRATIQUE
QUE PAR LA TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
LA TRICALCINE EST VENDUE
TRICALCINE PURE
TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE ADRÉNALINÉE
TRICALCINE FLUORÉE
POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 5 fr. la Boîte de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet 4 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.
Echantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.
CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE
CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE
TUBERCULOSE • NERVEUSE • DYSPEPSIE

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

M. Patte (Pierre), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé de la ...e division d'infanterie : s'est distingué en toutes circonstances par sa haute valeur professionnelle, son dévouement et son activité. A, au cours des opérations de septembre, fait fonctionner remarquablement son service de jour et de nuit, sur le champ de bataille, malgré l'intensité du feu de l'ennemi.

— M. Rouget (Jules), médecin principal de 1re classe : praticien de premier ordre, qui dirige de façon remarquable le Service de Santé du corps d'armée; très énergique, s'est toujours dépensé sans compter au cours des diverses affaires auxquelles le corps d'armée a pris part : s'est encore particulièrement distingué pendant les derniers combats livrés.

— M. Mouly (Georges), médecin-major de 1re classe au 54e rég. d'infanterie : le 25 Septembre, a porté son poste de secours avec beaucoup de résolution à 1.500 mètres de la ligne du combat malgré la violence du bombardement de l'artillerie ennemie, l'y a maintenu pendant sept jours de combat, soignant un très grand nombre de blessés de son corps et des corps voisins.

— M Moure (Paul), mat. 012015, médecin auxiliaire au 1er rég. du génie, Cie 4/1 : le 22 Août 1914, a donné pendant toute une journée, dans un village violemment bombardé et occupé en partie par l'ennemi, les soins les plus dévoués aux blessés de son unité. Est resté avec eux malgré l'arrivée des Allemands et, par son attitude décidée et son énergique intervention, a évité à un grand nombre d'être fusillés ou brûlés dans leur ambulance.

— M. Lemaire (Philippe), médecin aide-major de 2e classe au 96e rég. d'infanterie : dès son arrivée au régiment, en Juin 1915, s'est immédiatement distingué par son caractère ferme et énergique, donnant toujours l'exemple du courage et du sang-froid à son personnel. A été blessé le 27 Septembre 1915 en allant, en plein jour et dans une situation très périlleuse, organiser la relève des blessés sur le champ de bataille.

— M. Lebrun (Maxime), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 48e rég. d'artillerie : médecin également distingué par son dévouement et ses qualités professionnelles. Grièvement blessé le 10 Octobre, sur une position de batterie avancée.

— M. Blanckstein (Adolphe), médecin auxiliaire, mat. 375, au 11e bataillon de chasseurs : s'est dépensé sans compter pour la relève des blessés à qui il a prodigué les soins les plus dévoués et les plus compétents. A été blessé grièvement.

— M. Daquesne (Louis), médecin aide-major de réserve du 29e rég. d'artillerie : a fait preuve d'un courage magnifique le 12 Octobre, en restant pendant trois heures sous un feu violent et continu d'obusiers de 210, pour donner ses soins à quatre canonniers que leurs camarades dégageaient d'un abri effondré.

Médaille d'honneur des épidémies. *Médaille d'argent.* M. Beauregard, soldat à la 2e section d'infirmiers militaires, étudiant en médecine à l'hôpital n° 10, à Saint-Mihiel.

— M. Tillier (Robert), soldat au 56e rég. d'infanterie, étudiant en médecine.

— M. le médecin de 1re classe Mathieu (Louis), embarqué sur le *Charlemagne*, en récompense des qualités professionnelles et du dévouement dont il a fait preuve dans les soins à donner aux marins victimes de l'épidémie de fièvre typhoïde et de dysenterie qui s'est déclarée en escadre au début de l'été 1915.

Médaille de bronze. — M. Viennot (Jean), soldat au 20e rég. d'artillerie, étudiant en médecine à Chartres.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire. — M. le professeur Aug. Broca commencera le cours de médecine opératoire le lundi 14 Février 1916, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera tous les jours, à la même heure.

Objet du cours : Amputations et désarticulations (avec projections fixes et animées).

CORRESPONDANCE

L'Œuvre franco-belge d'assistance **Le Secours de Guerre**, dont le siège social est au séminaire Saint-Sulpice, 9, place Saint-Sulpice, informe le public qu'elle n'a rien de commun avec l'Œuvre qui s'est s'est servie de son titre et dont *La Presse Médicale*, numéro du 5 Janvier 1916, a annoncé la fusion avec la Caisse d'Assistance médicale de guerre.

NOUVELLES

L'utilisation des médecins suivant leurs aptitudes. — M. Joseph Denais, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre combien de docteurs en médecine, appartenant soit au service armé, soit au service auxiliaire, n'ont pas encore reçu le grade permettant d'utiliser au mieux leurs aptitudes professionnelles, a reçu la réponse suivante :

« Dans la zone de l'intérieur, tous les docteurs en médecine, qui en ont fait la demande et qui remplissaient les conditions exigées, ont été nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe. Dans la zone des armées, des instructions ont été données pour que les quelques docteurs en médecine (leur nombre s'élevait à 35 à la date du 9 Novembre) non pourvus encore de ce grade soient nommés le plus tôt possible.

« Les docteurs en médecine qui appartiennent au service auxiliaire ne peuvent être nommés médecins aides-majors, mais il appartient aux directeurs du Service de Santé de les employer comme médecins traitants dans la mesure des besoins. »

La nomination au grade d'aide-major de 2e classe. — M. Bouge, député, ayant rappelé à M. le ministre de la Guerre qu'une circulaire du 23 Octobre 1915 modifie les conditions dans lesquelles les médecins auxiliaires peuvent être nommés pendant la durée de la guerre médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire et lui demande d'introduire dans cette circulaire une disposition permettant, sur proposition hiérarchique, de nommer aides-majors de 2e classe pendant la durée de la guerre les médecins auxiliaires ayant, à ce jour, deux années révolues de grade et pouvant établir qu'ils ont rempli les fonctions de médecin auxiliaire au moins pendant une année entière sur le front (zone active des armées), ajoutant que cette addition procurerait un contingent précieux d'hommes au courant de tous les détails de la vie militaire, a reçu la réponse suivante :

« D'après une disposition en date du 25 Décembre 1915 (*Journal officiel* du 28 Décembre, p. 9555), complétant l'instruction du 28 Octobre 1915, les médecins auxiliaires pourvus à la mobilisation de douze inscriptions de doctorat et qui, depuis, ont accompli un an de service, dont six mois au front, et obtenu une citation à l'ordre, peuvent être nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe. »

Médecin de l'état civil. — Par arrêté préfectoral, le nombre des circonscriptions médicales de l'état civil du 16e arrondissement, à Paris, est porté de deux à trois, lesquelles sont composées comme suit :

1re circonscription. — Quartier d'Auteuil.
2e circonscription. — Quartier de la Muette.
3e circonscription. — Quartiers de la Porte-Dauphine et de Chaillot.

M. Piaeau est affecté à la 1re circonscription nouvelle ; M. Géraudel est affecté à la 2e circonscription nouvelle, et M. Weil est affecté à la 3e circonscription nouvelle.

Les crèches à Paris et dans la banlieue. — Sur la proposition de M. Poirier de Narçay, le Conseil général de la Seine a adopté un projet de délibération autorisant le Préfet de la Seine à verser aux crèches de Paris et de la banlieue la moitié des subventions allouées en 1914.

Nécrologie. — M. Millant, l'actif et dévoué secrétaire général de la Ligue française contre l'opium, a été tué le 13 Janvier dans la tranchée de Navarin. Il emporte les regrets unanimes de ses camarades qui ont inhumé son corps au petit cimetière de Suippes.

Pendant toute la campagne, notre jeune confrère avait fait preuve des plus solides qualités professionnelles et de la plus grande bravoure. Sa belle conduite lui avait valu cette citation des plus élogieuses :

« Millant, Richard-Alexandre, méd.-maj. de 2e cl., chef de service au 26e batail. C. P.

« Au cours des combats de Champagne en Septembre 1915, puis pendant deux mois d'occupation d'un secteur, a montré un dévouement inlassable, un courage calme et souriant, un mépris complet du danger; toujours, à toute heure, sous les feux les plus violents, soignant les blessés, visitant les chasseurs aux tranchées. Médecin éminent, homme charmant, cœur d'or, s'est montré un soldat remarquable. A trouvé aux premières lignes une mort glorieuse. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

L'administration de la **Maison de Santé**, 9, rue de Turin, a l'honneur de rappeler à Messieurs les Chirurgiens qu'elle tient à leur disposition deux salles d'opérations installées dans les conditions les plus modernes. Téléphone : Gutenberg 13-91.

Belle clientèle à céder après décès. Banlieue Est; affaire avantageuse. — Ecrire *P. M.*, n° 1031.

On demande docteur ou étudiant fin d'études pour remplacement à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1032.

Jeune docteur désire place aide de clinique (otorhino laryng.) ou d'assistant dans maison de santé ou sanator., ou toute autre situation sédentaire médicale ou para-médic. — Ecrire *P. M.*, n° 1134.

On demande, pour tenir l'emploi d'interne dans une Station sanitaire en voie de formation, deux jeunes confrères, de préférence réformés. S'adresser au docteur Hervé, Sanatorium des Pias, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Etudiant en méd., très expérim., recherche massages. Ecrire *P. M.*, n° 1145.

Médecin réfugié, spéc. dans mal. estomac, intest., foie, libre oblig. militaires, demande remplacem. dans mais. de santé de régime ou cab. exclusif de consult. Ecrire *P. M.*, n° 1146.

Jeune docteur, aide-maj. en conval., 4 ans d'intern. (2 ans médec., 2 ans chir. et oto-rhino-lar.), ferait remplacem. dans le Midi pour 2 mois, à dater du 1er mars. — Ecrire *P. M.*, n° 1147.

On désire acheter table gynécologie d'occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 1148.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

POUR REPEUPLER LA FRANCE

INSPECTION SCOLAIRE MÉDICALE
CONCOURS DE SANTÉ

Dire que la loi sur l'inspection scolaire médicale, votée en octobre 1886, est à peu près lettre morte dans toute la France, c'est affirmer une de ces banalités navrantes dont sont causes et l'incurie des gouvernants pour les problèmes graves, et le pillage des deniers publics et la surenchère électorale, sans parler d'intérêts professionnels mesquins.

Comment s'en étonner? Le législateur n'a-t-il pas tout fait pour qu'il en soit ainsi? L'article maigre et insignifiant sur cette inspection, n'est-il pas inséré, comme à la dérobée, dans une loi sur l'instruction primaire? Est-il autre chose qu'une concession platonique aux aspirations des prévoyants?

Et pourtant, quel instrument merveilleux que cette loi, même en ébauche, si elle était appliquée, et consciencieusement appliquée! Elle combattrait les fléaux tels que la tuberculose, répandrait l'hygiène, revigorerait la nation au physique et au moral, l'enrichirait, et surtout, elle donnerait à la France le *nombre*, qui, demain, sera une condition de vie ou de mort.

Après une guerre si ruineuse, exigeant du pays des dépenses plus urgentes, en apparence, cette loi, qui devrait être élargie et accompagnée de sanctions contre les municipalités surtout, cette loi ne risque-t-elle pas de rester aussi méconnue, aussi inopérante? C'est à craindre! Que faire donc pour forcer la main aux dirigeants, ou, en tout cas, pour obtenir au plus tôt les effets salutaires et plus que jamais indispensables de cette loi.

Il est, à mon sens, deux moyens qui ne s'excluent pas, qui doivent même se combiner : l'inspection médicale gratuite et le concours de santé avec prix.

L'INSPECTION SCOLAIRE MÉDICALE, que les communes *ne veulent pas* ou ne peuvent pas réaliser en raison du mauvais emploi de l'argent public, pourrait s'effectuer, en nombre de points, grâce au dévouement *gratuit* de médecins. Et ces dévouements n'eussent pas été rares avant la guerre, si, chose incroyable, des municipalités, pour des motifs que la politique seule connaît, ne les avaient repoussés. Trêve désormais aux intrigues, du moins pour un temps, et des médecins, après les hostilités, accorderont sans compter, j'en suis sûr, leurs instants et leur savoir à l'enfance des écoles.

Quel devoir sera plus grand que le leur? Ne

savent-ils pas que, sans leur aide, ce serait bâtir sur le sable ?

Le concours de santé avec prix, qui viendra renforcer l'inspection scolaire médicale quand elle existe ou suppléer à son absence, est, je crois, une innovation. En voici l'économie, d'après le programme que j'avais élaboré, il y a plusieurs mois, pour une commune où je désire bientôt le mettre en pratique.

1° Des prix de valeur graduée sont attribués chaque année aux familles dont les enfants âgés de trois ans au plus au 1er janvier auront la meilleure santé, seront le plus robustes et en même temps le mieux soignés et le mieux tenus.

2° Dans ce concours entrent en ligne de compte : *a*) Le nombre des autres enfants plus âgés, leur état de santé, leur assiduité à l'école ou à l'atelier, leur tenue et leur conduite générale ; *b*) La santé des père et mère, leur conduite, la tenue du ménage.

3° Les familles françaises ou naturalisées depuis vingt-cinq ans, qui veulent participer à ce concours, doivent s'inscrire à la mairie en indiquant : *a*) les nom, prénoms, âge, nationalité, profession et adresse des père et mère ; *b*) le nombre, les prénoms, l'âge des enfants ainsi que l'école ou l'atelier qu'ils fréquentent.

4° Sont *exclues d'avance* du concours et n'ont pas à s'inscrire : *a*) les familles dont les enfants jeunes vagabondent habituellement dans les rues ou bien ont subi des réprimandes publiques ; *b*) celles dont les père, mère ou enfants plus âgés, vivant sous le même toit, sont des alcooliques, des tuberculeux, des condamnés de droit commun ou bien n'ont pas une vie honorable.

5° Un seul médecin se charge bénévolement de l'examen médical et moral des familles concurrentes, qui, par suite, auront à lui faciliter sa tâche, lors des visites, des enquêtes.

Seul, il décide de l'attribution des prix, qui ne pourront être accordés deux années de suite à la même famille et ne seront même pas décernés, en tout ou partie si, après une ou plusieurs années, un minimum de progrès n'est pas obtenu.

6° Les prix sont délivrés solennellement lors de la rentrée des classes par le maire, assisté du Conseil municipal et du médecin juge du concours.

A cette occasion, le maire ou son suppléant enseignera tout l'intérêt, particulier et général, des parents à procréer de nombreux enfants, à les bien soigner, à les bien élever ; il signalera les résultats heureux des concours précédents, les nouveaux efforts à réaliser.

Le nom des familles lauréates sera consigné sur un tableau appendu dans les classes supérieures des écoles de filles et de garçons et dans la salle de mariage de la mairie.

7° Enfin, pour permettre aux familles de participer au concours avec plus de chances et de profit, le médecin se tiendra à leur disposition à des époques déterminées, afin de leur donner des conseils de santé et d'hygiène générale et de leur remettre des tracts utiles au but poursuivi.

Est-il douteux qu'il se trouve un grand nombre de médecins pour assurer l'exécution d'un tel programme, variable de formule, dans toute la France et dans ses colonies ? Est-il possible qu'il ne se forme pas dans chaque commune des groupes de citoyens pour aider par des subsides à cette réalisation ? Non, car la nation entière, rendue prévoyante, sait maintenant que, par tous les moyens, il lui faut devenir plus nombreuse et plus saine, pour être plus active et plus entreprenante, *pour ne compter que sur elle-même.*

A ces conditions seules, l'avenir est à nous !

Dr Léon Azoulay.

COMMENT ON PEUT RÉALISER FACILEMENT LA PYOASPIRATION ET L'INSTILLATION CONTINUES ET SIMULTANÉES DES PLAIES DE GUERRE

Les méthodes nouvelles d'irrigation continue des plaies avec des liquides microbicides, mais à la fois conservateurs des cellules génératrices (liquide de Dakin, méthodes de Danysz, de Carrel, etc.), devaient conduire parallèlement à une instrumentation pratique, facile à vulgariser en temps de guerre, à un dispositif unique réalisant une action double ne comportant pas, à proprement parler, d'appareil spécial.

Nous présentons ici [1] un dispositif simple qui permet à tout le monde, n'importe où, et avec des moyens de fortune, de réaliser facilement l'irrigation et l'aspiration des plaies à l'aide d'un appareil unique où les deux manœuvres se trouvent simultanées et conjuguées.

La confection de l'appareil est des plus simple.

Ce qu'il faut préparer :

Un bock d'une capacité d'un ou deux litres.

Un tube de caoutchouc de bonne qualité de 12 mm. de diamètre et de 2 m. de long.

Deux tubes de caoutchouc de 6 mm. de diamètre et de 1 m. de long.

Quelques tubes de verre de 6 mm. de diamètre.

Deux pinces à crémaillère (pince à bock).

Deux pinces micrométriques (pince d'appareil de Murphy).

1. L'appareil a été présenté le 14 Décembre 1915 au Médecin Inspecteur, Directeur du Service de Santé du G. M. P., lors de sa visite de l'Hôpital Messimy, à l'Ecole Polytechnique.

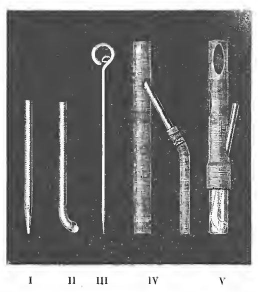
Confection de l'appareil :

1° Munir le bock du gros tube.

2° Placer une pince crémaillère sur ce tube à environ 15 cm. au-dessous du bock.

3° Faire avec le tube de caoutchouc, à 1 m. environ au-dessus du sol, une anse verticale, d'environ 20 cm. de haut.

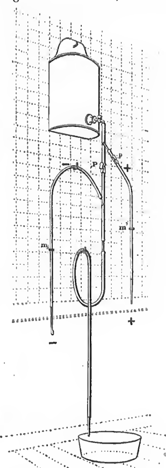
4° Couper deux tubes de verre de 8 à 10 cm. de longueur environ. Assujettir chacun d'eux à l'une des extrémités des tubes de caoutchouc (au besoin les serrer à l'aide d'un lien).



I. Canule à irrigation. — II. Canule à aspiration *à double fenêtre*. — III. Pointe à fixer les tubes. — IV. Mode de fixation. — V. Drain. Cuvette.

5° Tube d'irrigation. Ponctionner le gros caoutchouc entre le bock et la pince crémaillère à l'aide d'une grosse aiguille bien effilée.

Faire pénétrer l'un des tubes de verre par le point de ponction, puis l'enfoncer verticalement dans le gros tube à la façon d'une fiche et en le dirigeant vers le bock, sur une longueur d'environ 5 cm.



VI. Dispositif d'aspiration et d'irrigation continues et simultanées.

6° Tube d'aspiration. Répéter la même manœuvre avec l'autre petit tube de caoutchouc armé de son tube de verre, mais en ponctionnant à 8 cm. environ au-dessous de la pince crémaillère et en dirigeant le tube non plus vers le bock, mais vers le sol.

(Maintenir ce deuxième tube parallèlement au gros tube à l'aide d'un lien.)

7° Placer sur le tube d'irrigation, près de sa naissance, immédiatement après l'insertion du tube de verre, la deuxième pince à crémaillère.

8° Munir les deux petits tubes de caoutchouc (vers leur terminaison) chacun d'une pince micrométrique.

9° Munir leur extrémité respective, l'un d'un tube de verre effilé (installation), l'autre d'un tube de verre, transformé à la flamme en canule aspiratrice à deux orifices latéraux, pour éviter le ventousage.

Les deux portions de l'appareil fonctionnent simultanément.

Fonctionnement de l'appareil :

I. *Aspiration.* — Pour préparer l'aspiration, on condamne temporairement le tube irrigation (+) en fermant la pince crémaillère (p) du petit tube. On ouvre ensuite la pince crémaillère (P) du gros tube. Cette ouverture provoque une chasse de liquide dans ce tube et tend à faire le vide dans le tube aspirateur (-).

Il suffit de placer la canule aspiratrice dans un verre plein d'eau stérilisée, pour amorcer l'appareil. On ferme alors la pince (P), puis progressivement et complètement la pince (m).

II. *Irrigation.* — On ouvre la pince (p) et l'irrigation se produit par le tube (+).

Par le jeu des deux pinces micrométriques (m et m') qu'on doit ouvrir pour régler le débit dans un tube à essai ; on doit avoir aspiration = instillation.

Application au lit du blessé :

Pour cette application, il est nécessaire de disposer d'un cerceau sur lequel on place côte à côte les deux tubes — et +, la canule aspiratrice immergée dans la plaie du blessé, la canule irrigatrice suspendue à quelques centimètres au-dessus d'elle.

On peut réaliser, soit l'instillation goutte à goutte, soit l'irrigation en jet.

On peut aussi réaliser l'aspiration et l'irrigation à l'aide de plusieurs canules de chaque sorte, terminant des petits tubes, branchés sur le gros

(*Voir la suite, p.* 70.)

tube du bock et de la manière précédemment décrite (tubes aspirateurs au-dessous, tubes instillateurs au-dessus de la pince crémaillère (P).

La plaie est arrosée d'une véritable pluie de liquide antiseptique et drainée par une sorte de pieuvre.

Le liquide aspiré, qui s'écoule par le gros tube et qui contient le pus, est recueilli dans un récipient disposé sur le sol.

Au point de vue de la disposition des plaies, différents cas peuvent se présenter :

1er *Cas. — Il s'agit d'une plaie en cuvette, largement ouverte, mais non drainée, à cause de son siège particulier, à la face antérieure du thorax ou d'un membre.* Ici la pyoaspiration et l'instillation combinées se font par immersion dans la plaie de la canule aspiratrice et par suspension de la canule instillatrice.

2e *Cas. — Il s'agit de plaie drainée par un seul orifice étroit.* On facilitera le lavage continu en entourant la plaie à 1 cm. du bord d'une bande de cire à modeler (cire à empreinte des dentistes) qui la transformera en plaie en cuvette (1er cas).

3e *Cas. — Il s'agit des plaies drainées de part en part.* Dans ce cas, l'irrigation se fait à la partie supérieure du drain disposé, normalement. Pour l'aspiration, on adapte à la partie inférieure de ce drain qui l'encapuchonne un petit flacon. La canule aspiratrice pénètre à la partie inférieure du drain par un œil latéral et vient immerger dans le fond du flacon.

Cette méthode d'instillation et d'aspiration continues et simultanées des plaies, employée par nous à l'Hôpital Messimy, est surtout intéressante dans les cas de plaies pénétrantes antérieures du thorax ou de plaies profondes, à fond osseux, si difficiles à drainer habituellement.

Robert Leroux,
Médecin de l'Hôpital V. G. 3.
École Polytechnique.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

5, rue de Surène, Paris (8e).

Souscription.

9e *liste.*

Docteur Patay, Rennes	20
Docteur Lorieux, Ploërmel	20
Docteur Lantzenberg, Paris	10
Docteur Trouessart, Paris	10
Docteur Babonneix, Paris	20
Docteur Sabadini, Alger	50
Docteur Guillain (G.), Paris	100
Docteur Plichon, Créteil (Seine)	100
Docteur Savariaud, aide-major, hôpital militaire, Verdun	100
Docteur Chabory (Léon), Clermond-Ferrand	40
« Pour la Famille Médicale »	20
Docteur Alès, Villeparisis (Seine-et-Marne)	20
Docteur Arnous, Esbly (Seine-et-Marne)	20
Docteur Fortier, Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne)	20
Docteur Leriche, Claye (Seine-et-Marne)	20
Docteur Regnault, Claye (Seine-et-Marne)	20
Docteur Tassu (A.), Veytaux-Chillon, canton de Vaud (Suisse)	10
Docteur Tétau, Gesté (Maine-et-Loire)	20
Docteur Charlier, Paris	10
Docteur Nobécourt, Paris	20
Docteur Roger (Henri), Montpellier	40
Docteur Esmein (Charles), Paris	50
Docteur Gaillard, Autun	50
Les Médecins de l'ambulance 1/87	50
Docteur Lugeol, Bordeaux	50
Docteur Rumeau, Pamiers	10
Docteur Naudier, Lagny	20
Docteur Camuzet, Rennes	20
Docteur Gley, Paris	25
Docteur Colin (Ch.), Quimper	5
Professeur Truc (H.) (Montpellier)	20
Docteur Couraud, Damville (Eure)	20
Docteur Croll, Paris	10
Docteur Clairfond, Paris	30
Docteur Coulomb (Robert), Paris	20
Docteur Panné, Nevers	50
Docteur Durand-Viel (P.), Le Havre	100
Docteur Nogier et ses fils Paul et Louis, Lyon	100
Les Médecins de l'hôpital Février, Châlons-sur-Marne	100
Docteur Ravaut (Paul), Paris	100
Docteur Deschamps (M.), Paris	20
Docteur Ducor, Paris	20
Docteur Descoulcurs, Paris	10
Docteur Wickham (Henri), Paris	20
Docteur Cayla, Bergerac	10
Docteur Bronislawski, Paris	20
Docteur Dubost, Paris	20
Docteur Fauquez, Paris	30
Docteur Willette, Paris	5
Docteur Mouton, Epieds (Loiret)	5
Docteur Raymond, Nice	50
Docteur Dumarest, Renage (Isère)	100
Docteur Douillet (Jean), Grenoble	50
Docteur Giraud, Vinay (Isère)	50
Docteur Adda, Bizerte	50
Docteur Recht, Paris	10
Docteur Cancalon, Paris	10
Docteur Bleohmann, Paris	10
Docteur Tripet, Paris	20
Docteur Thulié, Paris	20
Docteur Sanson, Paris	20
Docteur Fourrier, Paris	20
Docteur Fauchou, Orléans	20
Docteur Bergeaud, Paris	20
Docteur Fournier, Boiscommun (Loiret)	25
Docteur Naury, Paris	30
Docteur Lemaître (Fernand), Paris (2e *versement*)	40
Docteur Ball (A.-B.), membre du Conseil général de l'A. G., Paris	50
Docteur Lavenant, Quimper	100
Docteur Stumpf, Alger	50
Docteur de Vésian, Oran	100
Docteur Guillon, Lyon	5
Sanatorium populaire de Leysin (Suisse)	30
Docteur de Biran, Arcueil	5

Anonyme	10
Docteur Tschuduowsky, Paris	10
Professeur Bureau (Maurice), Nantes	10
Docteur Cloquet, Boulogne-sur-Seine	10
Docteur de Fontaubert, Paris	10
Docteur Sicard (A.), Paris	100
Docteur Gourichon, Paris	100
Docteur Françon, Aix-les-Bains	50
Docteur Charuel, Châlons-sur-Marne	50
Docteur Priolo, Brive	50
Docteur Florand (A.), Paris	100
Docteur Le Glay, Paris	10
Docteur Legras, Paris	10
Docteur Clément (G.), Paris	20
Docteur Colin (Gabriel), Paris	20
Docteur Farines, Beuzeville (Eure)	20
Docteur Depierris, Paris	20
Docteur Galetti, Marseille	20
Docteur Grassin, Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres)	20
Docteur Hauot, Méry-sur-Oise (S.-et-O.)	20
Docteur Heurteau, Fay-aux-Loges (Loiret)	20
Docteur Jouin, Paris	100
Docteur Ramond (Louis), Paris	100
Docteur Fontan, Toulon (Var)	100
Docteur Prat (Stéphane), Toulon (Var)	50
Docteur Chodorowski, Bayeux (Calvados)	100
Docteur Lyon (G.), Paris	50
Docteur Ameline, Ainay-le-Château (Allier)	50
Docteur Hirschberg, Paris	20
Docteur Lesur, Paris	20
Docteur Mignon, Le Vésinet (S.-et-Oise)	20
Docteur Roeser, Paris	20
Docteur Audion, Berck-Plage (P.-de-Calais)	10
Anonyme	5
Docteur Bruné, Ligugé (Vienne)	5
Docteur Gouas, La Croix-St-Leufroy (Eure)	5
Docteur Poirson, Passavant (Haute-Saône)	5
Docteur Clément, Bernay (Eure)	10
Docteur Duquaire, Lyon	10
Docteur Brin, Angers (Maine-et-Loire)	50
Docteur Hudelo, Paris	50
Docteur Magniaux, Rouen	50
Docteur du Souich, Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise)	100
Docteur Desmarest, Paris	300
Docteur Maurange, Paris	200
Docteur Martin (Edouard), Genève (Suisse)	200
Docteur Lécuyer, Chatou (Seine-et-Oise)	10
Docteur Lemaître, Royat (Puy-de-Dôme)	10
Docteur Mieussens, Castelnau (H.-Pyr.)	10
Docteur Murjas, Poncin (Ain)	10
Docteur Tournier (C.), Paris	10
Docteur Sinan, Le Mans (Sarthe)	20
Docteur Gallerand, Marseille	20
Docteur Bassim, Paris	20
Docteur Peyré, Paris	20
Docteur Couétoux, Le Mans (Sarthe)	20
Docteur Delaroche, Loudun (Vienne)	20
Professeur Gross, Nancy	100
Docteur Spillmann (L.), Nancy	100
Docteur Pacaud, Angles (Vendée)	50
Docteur Miguen, Montaigu (Vendée)	50
Docteur Barbanneau, membre du Conseil général de l'A. G., Pouzanges (Vendée)	50
Docteur Maigre, La Roche-sur-Yon (Vendée)	50
Docteur Poiraud, Mouilleron-en-Pareds (Vendée)	50
Docteur Filaudeau, La Roche-sur-Yon (Vendée)	50
Docteur Gourmaud, Langon (Vendée)	50
Docteur Gaudin, Les Sables-d'Olonne (Vendée)	50
Docteur Eprou, L'Hermenault (Vendée)	50
Docteur Joffrion, Benet (Vendée)	50
La Société médicale du XIXe arrondissement de Paris; les médecins non mobilisés suivants :	
Docteur Barbier (Michel)	50
Docteur Gillet (Albert)	50
Docteur Massingue	50
Docteur Noël (J.-B.-F.)	50
Docteur Pannecière	50
Docteur Pescher	120
Docteur Thoumas	50
Docteur Tschudnowsky	50
Docteur Vildermann	50
Docteur Gouin, Montaigu (Vendée)	50
Docteur Billaud, Les Epesses (Vendée)	50
Docteur Moulis (L.), Montpellier	40
Docteur Guénot (Louis), Paris	100
Docteur Caracotchian, Paris	50
Docteur Rovillain, Paris	50
Docteur Parmentier (E.), Paris	200
Docteur Jacob (J.), Paris	100
Docteur Potocki, Paris (2e don)	100
Docteur Sauvage, Paris	100

La Caisse d'Assistance médicale de Guerre signale à ses souscripteurs passés et futurs l'effort accompli par le Bureau de l'Association des Médecins de la Côte-d'Or, dont le trésorier, le Dr Zipfel, a réuni, dans son seul département, une somme de 14.000 fr.

Cet exemple, s'il était suivi partout, amènerait bientôt à la Caisse de Guerre le million dont elle a besoin.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— M. E. Galbrun, 18, rue Oberkampf, met gracieusement à la disposition des médecins-chefs de formations sanitaires les flacons d'**Iodalose** qui leur seraient nécessaires pour le traitement de leurs malades et blessés.

Jeune docteur désire place aide de clinique (oto-rhino-laryng.) ou d'assistant dans mais. de santé ou sanator., ou toute autre situation sédentaire médicale ou para-médic. — Ecrire *P. M.*, n° 1134.

Belle clientèle à céder après décès. Banlieue Est; affaire avantageuse. Ecrire *P. M.* n° 1031.

Jeune docteur, aide-maj. en conval., 4 ans d'intern. (2 ans médec., 2 ans chir. et oto-rhino-lar.) ferait remplacement dans le Midi pour deux mois à dater du 1er Mars. Ecrire *P. M.*, n° 1147.

Les parents de **Hector Petithomme**, médecin auxiliaire au 45e régiment d'infanterie au moment de la mobilisation, demandent renseignements sur ce qu'il est devenu. — Adresser réponse à Mme Jeanne Lesur, 75, avenue Emile-Zola, Paris.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Où il est montré qu'une forte dose de patience peut seule compenser l'insuffisance de précision.

A en croire les explorateurs, certains indigènes de la Polynésie traitent leurs vieux parents de façon plutôt sommaire. Lorsque l'âge appesantit un de leurs proches, ils l'invitent à grimper au sommet d'un cocotier, où le patient doit s'accrocher de toute la force de ses mains débiles. Sa petite famille, réunie au pied de l'arbre, s'escrime alors à le secouer à tour de bras. Si le grand-père tient bon, il ne lui en est pas gardé rancune : on l'invite à descendre, et six mois après, l'épreuve recommence. Mais s'il tombe du cocotier, son affaire est claire : on le dépèce et il est mangé.

Je ne voudrais pas faire nos ennemis plus barbares qu'ils ne sont; il me semble, néanmoins, que leur stratégie peut, par plus d'un point, être rapprochée des coutumes polynésiennes. Au lieu d'écouter au début de la guerre les conseils de leur Hindenburg, c'est l'arbre du front occidental qu'ils secouèrent d'abord, avec toutes leurs forces, sans abandonner cependant la garde sur la Vistule. Comme nous avions bien supporté l'épreuve, il leur fallut se rejeter sur le front oriental. Là, même insuccès, qui les rejeta encore sur nous, et ce fut, — lourde faute, — pendant de longs mois une alternative de tempêtes en Occident et en Orient.

La méthode ne marchant pas comme on voulait, une autre fut choisie; c'est l'olivier de la paix qu'on secoua, cette fois : paix sollicitée officieusement par l'Autriche, paix offerte à la Belgique, à la Russie. Pendant ce temps, menées obscures et louches sur notre propre territoire : Qui n'a pas reçu sa petite brochure française, inventée et imprimée en Allemagne, sur les bienfaits de la paix? Travail semblable en Angleterre. Avec une ténacité vraiment touchante, nos ennemis ont tenté si fréquemment, depuis quelques mois, de nous détacher du faisceau des Alliés, qu'on se demande ce qu'ils imagineront maintenant.

Oh! mon Dieu, c'est simple, ils vont recommencer le petit jeu de bascule entre le front oriental et le front occidental, sans oublier les fronts salonicien, caucasien, persan et hindoustanien. Mais ils croient, cette fois, posséder un atout de plus, et ce sont les gaz asphyxiants qui doivent le leur fournir. Je suis parfois un peu surpris, et je dirai plus, peiné de l'opinion qu'on s'en fait chez nous. Je ne vais pas vous parler, et pour cause, de leurs effets, la Censure ne me le permettrait probablement pas, et puis ce n'est

point un chapitre de pathologie que j'ai à écrire. Non; ce qui m'émeut, c'est que tant de badauds, chez nous, aillent jusqu'à s'imaginer que cette nouvelle arme ait été inventée depuis la guerre et du jour au lendemain par nos cruels ennemis.

« Faut-il qu'ils soient forts, tout de même, ces cochons-là! » répète inlassablement à ses auditeurs angoissés le principal habitué du Café du Commerce. Le fond de mysticisme qu'il croyait détruit en lui s'étant tout entier reporté sur le pouvoir illimité de la Science et du savant, il croirait volontiers, cet homme, que les Allemands sont un peu sorciers; même, si cela n'était par trop clérical, il irait, ma parole! jusqu'à se laisser dire que les fabricants de gaz d'outre-Rhin ont fait un pacte avec le diable.

La vérité, vous allez voir, est bien plus simple, et nous devons, nous, les médecins, qui avons accès dans tous les milieux, nous attacher en toute occasion, à la mettre en lumière. Tous ces moyens réputés nouveaux sont, en effet, aussi connus que contraires à l'ancien droit des gens. Ouvrez le vieux Troost, *Chimie élémentaire*, qui sommeille, poudreux, dans vos bibliothèques; prenez les chapitres: « Chlore, brome, soufre, carbone », et vous verrez que toutes les expériences appliquées à la guerre par les soi-disant sorciers sont si bien classiques, qu'un candidat au bachot coupable de les ignorer serait incontinent recalé. Ce qui, par exemple, est neuf autant qu'abominable, c'est l'application à la guerre de ces vieux procédés, et c'est aussi la découverte des antidotes, réalisée par nous et méthodiquement appliquée, je veux l'espérer, sur nos divers fronts.

Il y a plus de quatre ans aujourd'hui que l'idée des vagues asphyxiantes germa dans les cervelles allemandes, et l'on mit au moins deux ans à la rendre pratique. Avec une habileté qu'il serait enfantin de nier, notre ennemi, en même temps qu'il s'attachait à tout voir chez nous, s'appliquait à tout cacher de son jeu. Comme la compression et la liquéfaction des gaz allait se généralisant dans l'industrie, l'Administration de la Guerre s'entendit avec toutes les grandes usines chimiques allemandes pour qu'un pavillon, dont on payait le loyer, fût toujours prêt à être réquisitionné du jour au lendemain, et fréquemment on y faisait des exercices de mobilisation. On a prononcé, à propos de ces gaz, le nom d'Emile Fischer, naguère donné à tort comme l'émule de notre Berthelot. En effet, autant que son âge le lui permet, il séjourne souvent au Grand Etat-Major ennemi; mais en réalité ce fut S..., professeur à l'Université de Z..., ville neutre, et aujourd'hui mobilisé, qui mena toute l'affaire; c'est lui, notamment, qui étudia le masque en usage dans l'armée teutone. Cet appareil a l'inconvénient d'être très lourd, mais examinez-le « objectivement », en homme de Laboratoire, et vous constaterez avec quelle patiente minutie il a été construit. Rien n'y est oublié, pas même la petite plaque de métal poli sur laquelle vient se condenser la buée de la respiration, recueillie un peu plus bas sur un petit coussin d'ouate hydrophile. Le Draeger de Lubeck, autre engin de prophylaxie réservé aux officiers observateurs, et bien incommode, n'est pas, lui non plus, de fabrication improvisée, je vous l'assure. Il ne faut pas, vous le voyez, se laisser prendre aux apparences ou aux rumeurs mensongères répandues, en temps voulu, par les agents que l'Allemagne entretient chez nous.

Aussi, ne permettez pas aux pessimistes d'invoquer la faculté d'improvisation de nos adversaires, car ils en manquent totalement. S'ils n'ont pas employé, dès le début, leurs infernales machines, c'est qu'ils comptaient pouvoir s'en passer. Les neutres ont beau être longanimes, il était impolitique de les heurter d'emblée par une nouvelle et inutile violation des conventions de La Haye.

En résumé, disons-nous bien que tout ce qui existe de propre et d'ingénieux comme matériel, canons à tir rapide et à freins spéciaux, sous-marins, avions, dirigeables mêmes, tout vient de chez nous. Ils n'ont inventé, eux, que les gaz, dont ils ont étudié l'emploi en grand pendant des années.

Ne laissez donc pas affirmer que nous sommes moins ingénieux que les autres. Si l'on veut nous démontrer qu'au point de vue chimie industrielle nos adversaires sont plus forts, ne tolérez pas davantage qu'on en tire argument en faveur de la Kultur.

Invoquez plutôt les belles remarques du vieux sociologue Kropotkine sur l'évolution du monde civilisé. Au début des âges, l'Humanité bégaie, pauvres sont ses moyens et sans limites les besognes de chacun : Le médecin soigne ses malades, il fabrique ses drogues et il fait aussi des incantations. Guérisseur, pharmacien, sorcier, prêtre, il concentre en lui tout l'effort contre la souffrance humaine. Puis, avec le temps, son intelligence portant plus loin et l'homme ne pouvant tout embrasser, la division du travail naît. De nos jours, par exemple, il y a des chirurgiens spécialistes pour l'œil, le nez, l'abdomen, etc. De même pour la médecine, de même pour la pharmacie, de même pour toutes les branches de l'activité humaine.

Eh bien, cette spécialisation à outrance des individus, cette division du travail qui marche de pair avec la civilisation ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup dans les sociétés, et à la longue les peuples se sont spécialisés comme ont fait les individus. Nous laissâmes à l'Allemagne le domaine de la chimie, mais nous n'avons pas, que je sache, vécu pour cela de métiers inavouables. Nous avons fait autre chose parce que nous le faisions mieux, et cela nous réussit assez bien puisque nous devînmes un instant les banquiers du monde. La Russie avait ses blés, l'Amérique ses pétroles, ses aciers, l'Angleterre ses cotonnades

et combien d'autres marchandises, reçues brutes de ses colonies et ouvrées dans ses vastes usines! En résumé, dans l'Ancien Monde, acharné aux œuvres de la paix, chaque nation avait choisi sa tâche pour le bien commun. Il a été heureux pour l'Allemagne d'avoir comme lot la chimie, puisqu'elle en use injustement dans son injuste guerre; mais il ne faut tout de même pas, par une fausse généralisation, laisser dire qu'elle est supérieure à aucun des Alliés; les poilus, d'ailleurs, le lui feront bien voir! Tout au plus arrivera-t-elle ainsi à prolonger la guerre. Cela est fâcheux, certes, mais que voulez-vous! Si cruelle que soit cette loi de durée, nous la subirons avec patience, trop heureux que l'ingéniosité merveilleuse de notre race, sa souplesse et sa bravoure aient pu compenser le défaut de prévoyance et nous dédommager de ce qu'aurait pu nous coûter notre généreux et niais attachement à la paix.

F. Helme.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de guerre.

5, rue de Surène, Paris (8e).

Souscription

10e *liste*.

Docteur Collin (H.), Paris	200
Docteur Dorche, Gap	50
Docteur Censier, Bagnoles-de-l'Orne	100
Docteur Sacaze, Perpignan	50
Docteur Deloupy, Béziers	100
Docteur Fauchon-Villeplée, Saint-Hilaire-du-Harcouet	100
Docteur Jagueneau, Saint-Georges-de-Montaigu (Vendée)	50
Docteur Hillaireau, Saint-Philbert (Vendée)	50
Docteur Gustin, Noirmoutiers (Vendée)	50
Docteur Merlet, Apremont (Vendée)	50
Docteur Darroux, Maillezais (Vendée)	50
Docteur Guibert, La Roche-s.-Yon (Vendée)	50
Docteur Sylvestre (V.), Montjean (Maine-et-Loire)	20
Docteur Laulaigne, Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire)	20
Docteur Ducrot, Lugny (Saône-et-Loire)	20
Docteur Roché (Léon), Châtel-Censoir (Yonne)	20
Docteur Privé, Charenton-le-Pont (Seine)	20
Docteur Gorecki (Louis), Paris	20
Docteur Bernheim (André), Paris	20
Docteur Gougerot, Paris	20
Docteur Saint-Laurens, Fontenay-s.-Bois (Seine)	20
Docteur Liénard, Pont-de-Beauvoisin (Savoie)	20
Docteur Guidon, Ligny (Meuse)	20
Docteur Audry, Toulouse	20
Mme la Desse Roussel (Marie), Rouen	20
Docteur Despeignes, Chambéry	20
Docteur Caffarel, Modane (Savoie)	20
Docteur Collignon, Cherbourg	20
Docteur Mir, Saint-Vincent-des-Landes (Loire-Inférieure)	20
Docteur Brunon, Firminy (Loire)	20
Docteur Bourgeois, Bagé-le-Châtel (Ain)	20
Docteur Quintin, Plouescat (Finistère)	25
Docteur Létinois, Corvol l'Orgueilleux (Nièvre)	25
Docteur Rabec, Chizé (Deux-Sèvres)	25
Docteur Bellœuf, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)	25
Docteur Goutry, Nangis (Seine-et-Marne)	30
Docteur Guimbaud, Blagnac (H.-Garonne)	20
Docteur Trilhe, Mazamet (Tarn)	15
Docteur Neubauer, Asnières (Seine)	20
Docteur Beuvignon, Commercy (Meuse)	15
Docteur Girard, Veules-les-Roses (Seine-Inférieure)	20
Docteur Sappin-Trouffy, à Mérinchal (Creuse)	20
Docteur Oppenheim, Paris	20
Docteur Lebrun (P.), Bar-sur-Aube	20
Docteur Franckel, Menton (A.-Maritimes)	25
Docteur Planas, Etoile (Drôme)	5
Un médecin campagnard et patriote	5
Docteur Le Clech, Lanildut (Finistère)	5
Docteur Lecourt, Joux-la-Ville (Yonne)	5
Docteur Carrière, Châlons-sur-Marne	5
Docteur Durodié, Bordeaux	5
Docteur Thadée, Lodève (Hérault)	5
Docteur Corneille, La-Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres)	5
Docteur Peyrot, Royère (Creuse)	5
Docteur Roux, Saint-Saturnin-d'Avignon (Vaucluse)	5
Professeur Hue (François), Rouen	250
Docteur Bourey (Paul), Paris	100
Docteur Billaudet, Avallon (Yonne)	5
Docteur Bonhomme, aide-maj. de 1re classe, s. p. 119	5
Docteur Papillon (Paul-Henri), Paris	100

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire des nos 5-6 (Déc. 1914, publié en Déc. 1915).

Mémoires :

W. van Woerkom (de Rotterdam). — Sur les troubles des mouvements actifs dans deux cas de lésion bilatérale du corps strié.

A. Souques, Baudouin et Lantuéjoul. — Deux cas d'amyotrophie progressive Aran-Duchenne d'origine syphilitique.

Léon Révilliod (de Genève). — Sclérose médullaire, transverse, segmentaire, dorso-lombaire gauche, métatraumatique, forme clinique durable.

Obregia, Urechia et Popea (de Bucarest). — Un cas de dystrophie hypophysaire.

Roubinovitch et Regnault de la Sourdière. — Deux cas de neurofibromatose familiale dont un avec chéiromégalie unilatérale.

Maurice Klippel et Etienne Rabaud. — Etude sur les malformations congénitales des membres.

G. C. Bolten (de La Haye). — Pathogénie de quelques formes d'épilepsie dites épilepsie essentielle et épilepsie cérébrale.

A. Austregesilo (de Rio de Janeiro). — Débilité nerveuse.

R. Benon et Leinberger (de Nantes). — Asthénie traumatique et dysthénie périodique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Honorariat des hôpitaux. — Sont nommés médecins honoroires des hôpitaux : MM. Moutnrd-Martin, médecin de l'hôpitol de lu Charité; Talamon, médecin de l'hôpital Bichot.

Sont nommés chirurgiens honorairer des hôpitaux : MM. Jologuier, chirurgien de l'hospice des Enfants-Assistés; Routier, chirurgien de l'hôpital Necker; Bozy, chirurgien de l'hôpital Beoujon; Rochard, chirurgien de l'hôpitol Saint-Louis.

NOUVELLES

Intérêts professionnels des internes des hôpitaux de Paris. — Un groupe d'internes, tituloires et provisoires, anciens ou en exercice, présents à Paris et réunis le 1er Février 1916 à l'hôpital Saint-Louis, ont nommé un comité de collègues en exercice : Mlle Romme, interne à l'hôpital Beaujon, MM. Mignot, interne à l'hôpital Necker, Desaux, aide-major interne à l'hôpital Saint-Louis. Ce comité se mettra en rapport avec M. Bonnet-Roy, aide-major, interne à l'hôpital Lariboisière, membre du Comité de l'Associotion des internes et anciens internes, représentont cette ossociation. Le Comité ainsi formé a pour mission de s'occuper de toutes les questions intéressant l'internat et les internes.

Les collègues mobilisés duns la zone des armées ou à l'intérieur pourront s'adresser : au Dr Pinel-Maisonneuve, membre du Comité de l'Associotion des internes et anciens internes; à M. Mignot, interne à Necker.

Un dîner mensuel a lieu le premier mardi de choque mois à lo salle de garde de l'hôpital Saint-Louis.

La vente des officines de pharmaciens. — Lo loi suivante vient d'être promulguée au *Journal officiel* :

Article premier. — L'article 25 de la loi du 21 germinal an XI est complété ainsi qu'il suit :

« Au décès d'un pharmacien, la veuve, les enfants ou héritiers pourront continuer de tenir son officine ouverte pendont un déloi qui, en aucun cas, ne pourru dépasser une année à compter du lendemain du décès, aux conditions de présenter à l'agrément de l'École ou Faculté dont dépend l'inspection de l'officine un étudiant majeur et pourvu d'au moins huit inscriptions de scolarité, en même temps qu'un pharmacien diplômé, établi ou non, sous la responsabilité duquel seront dirigées et surveillées toutes les opérations de l'officine.

« L'autorisation de gestion sera délivrée après avis conforme de l'École ou Faculté, por le préfet du départe- ment dans lequel est située l'officine. »

Art. 2. — Le délai d'un an accordé par l'article 1er de la présente loi à lo veuve, oux enfants ou héritiers d'un pharmacien décédé, est suspendu à doter du 31 juillet 1914. Un nouveou délai de deux ons est accordé oux personnes visées nudit article. Il ouro comme point de déport le 1er Novembre qui suivra lo date à loquelle le décret prévu aux orticles 1er et 2 de la loi du 4 Juillet 1915 sera promulgué au siège de chacune des Écoles ou Focultés dont dépend l'inspection de l'officine.

Ce même délai profitera aux veuves, enfonts ou héritiers des phurmociens décédés antérieurement à lo mobilisation au profit desquels le délai d'un an avait commencé à courir, mais qui n'était pas entièrement révolu audit jour.

Art. 3. — La présente loi est opplicable à l'Algérie et aux colonies.

Les stations hydrominérales. — Par décret sont prorogés, jusqu'ou 31 Décembre 1916, les pouvoirs des membres de lu commission permanente des stations hydrominéroles et climotériques de France.

Les maladies épidémiques pendant la guerre. — Une statistique médicale constote qu'il y a moins de maladies épidémiques pendant la guerre qu'il n'y en ovait pendant la paix; la rougeole, la scarlatine ont presque disparu, la typhoïde seule a augmenté, mnis elle couse moins d'occidents mortels; la mortalité pour cette dernière est tombée de 12 pour 100 des molades à 2,55 pour 100 dons le dernier trimestre de 1915.

La mortolité dans les moladies contagieuses qui était, pour 1.000 hommes d'effectif dans le 4e trimestre de 1911, de 0,27 a été en 1915 aux armées de 0,15.

Voici d'ailleurs en un tableau le détoil des chiffres :

	1911	1915
Rougeole (p. 1.000 hommes d'effectif).	1.26	0.11
Scarlatine — —	1.29	0.12
Oreillons — —	2.18	0.73
Diphtérie — —	0.35	0.39
Méningite cérébro-spinale	0.04	0.09
Fièvre typhoïde	1.88	4.40
Dysenterie	0.11	0.18
	7.11	6.02
Mortalité pour l'ensemble des maladies contagieuses figurant sur le tableau ci-dessus.	0.27	0.15
Mortalité hospitalière de la fièvre typhoïde pour 100 molades.	12 »	2.55

Les médecins mobilisés. — Réuni en session extraordinaire, le Conseil général du Rhône vient d'émettre un vœu demondant que les médecins renvoyés du front à l'intérieur soient mobilisés dans les localités où ils exerçaient ovant la guerre, surtout lorsqu'il s'agit de spéciolistes ou de médecins ou chirurgiens apportenant à des services municipaux ou déportementoux.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Nous avons le ploisir d'opprendre en même temps le rétablissement du professeur Pierre Teissier, qui avait été grovement atteint dons une expérience de laboratoire por des gaz asphyxionts, et sa promotion au grade d'officier de lo Légion d'honneur, M. le sous-secrétoire d'État ou service de Santé oyant tenu à saisir cette occasion pour lui porter la rosette.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les parents de **Hector Petithomme**, médecin auxiliaire au 45e régiment d'infanterie au moment de la mobilisation, demandent renseignements sur ce qu'il est devenu. — Adresser réponse à Mme Jeanne Lesur, 75, avenue Emile-Zola, Paris.

Masseur des hôpitaux, depuis 15 ans, offre ses services pour hôpital auxiliaire. Ecrire *P. M.*, n° 1150.

Jeune docteur, Faculté Paris, neutre, remplacer. confrère à Paris. — Ecrire *P. M*, n° 1152.

Docteur, beaucoup d'expér., dés. remplacem. bon quartier. — Ecrire *P. M.*, n° 1153.

Docteur, méd.-chir., très expér., cherche remplacement. Ecrire — *P. M.*, n° 1154.

Médecin, diplômé Buenos-Ayres, dermat., parlant plus. langues, désire place Paris-Banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1155.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 28 Février.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

DEUX BONNES LETTRES

Avez-vous remarqué les oscillations, pour ainsi dire rythmiques, de l'opinion à Paris? C'est comme si quelque agent mystérieux et puissant soufflait tour à tour le froid et le chaud sur les âmes. Pendant une huitaine, tout est au calme, puis, soudainement, un ami, qui n'a rien de commun cependant avec Pessimius, vous aborde ou vient vous trouver. Il parle d'abord de choses et d'autres, et tout à coup, prenant son élan, il vous demande précipitamment si vous avez des nouvelles de l'action engagée à X... ou à Y... Naturellement, pour le rassurer, vous tâchez de lui faire respirer un peu de l'air tonifiant et salubre qui nous vient de l'avant, tout saturé de force et de jeunesse. Vous arrivez ainsi à le convaincre pour un temps, et puis, à la moindre mauvaise séance du Parlement, au plus petit fléchissement de la ligne sur l'immense front qui va de la mer du Nord au Golfe Persique, voilà la poire d'angoisse qui lui serre de nouveau la gorge : Pauvre de nous!

Oh! ne nous frappons pas; les débiles de l'arrière, les malades, les orateurs et les pessimistes ne parviendront jamais, pas plus que les agents secrets de l'Allemagne, à détourner les nôtres de leur tâche providentielle. Ils sont là-bas pour faire du bon travail, et ils l'accompliront en dépit de tout, le sourire ou le grognement aux lèvres, en vrais grognards qu'ils sont et qui en ont vu bien d'autres. Au surplus, si vous doutiez de ce que j'avance, lisez la belle lettre qui suit. Elle m'a été envoyée par un de nos confrères, le Dr Maurice P..., psychiatre distingué, qui a tout connu de la guerre, et la retraite de Charleroi, et la Victoire de la Marne, et les prisons d'Allemagne. Vous verrez si les péripéties émouvantes de sa campagne déjà longue ont en rien entamé sa bonne humeur, son penchant bien français de voir toutes choses en artiste.

En campagne, aux Armées d'Orient.
27 Janvier 1916.

Cher ami,

Je vous écris d'un vallon où sont installés mes bonshommes, en face de X..., sur la rive gauche du Z..., à 28 km. de S... Quand le trop célèbre vent du Z... ne souffle pas, il fait dans la journée une température délicieuse de 25 à 30°, qui tombe à — 2 ou — 3° la nuit. Quand le mistral grec souffle, oh ! alors, c'est une autre affaire : on grelotte, on a froid jusqu'aux moelles, les tentes dansent un tango fou, on ne sait où se réfugier pour fuir ce fléau.

Il fait presque tout le temps un soleil radieux et la lumière ici est de qualité exquise, d'une limpidité et d'une transparence inconnues à nos yeux habitués aux pays humides du Nord; les tons sont chauds, les cou-

leurs fines et fondues. La chaîne de l'Olympe s'étale devant nous; c'est sur et derrière cette demeure des dieux que le soleil se couche chaque soir pour nous. C'est tous les soirs une splendeur, une féerie nouvelle que ce coucher de soleil, oui, c'est quelque chose d'inouï et d'irréel!

Le pays a été tellement dévasté par tous les conquérants successifs, que malgré 7 ou 8 m. de terre végétale sans un caillou, rien, rien ne pousse, sauf une herbe rare, analogue à celle des « fortifs » à Paris. Nous avons un arbre dans notre horizon, on le conserve probablement comme un spécimen rarissime, il est seul à 10 lieues à la ronde. On passe ici son temps à rêver, à admirer la nature, à aller visiter les rares villages macédoniens qui subsistent de l'autre côté du Z...

Eh bien, et la guerre? direz-vous. — Ah! oui, c'est vrai, nous sommes en guerre; on l'oublie ici, vous savez. Pas un coup de canon! Je n'ai pas entendu le son si habituel d'un coup de feu depuis mon départ du front français. Les tranchées, les abris, les boyaux sont achevés; les canons sont en place; les mitrailleuses n'attendent qu'un mouvement de gâchette. Mais ma conviction est que l'ennemi ne viendra pas, parce que nous sommes ici trop nombreux, trop bien outillés, trop bien approvisionnés, trop bien fortifiés pour qu'on nous attaque. Il faudrait 500.000 hommes pour essayer de prendre Salonique et on ne l'aurait pas, car elle est défendue par de bons Français de France qui en ont vu de raides. Nous montons la garde; nous avons empêché, par notre action, que l'Allemagne récolte les fruits de sa victoire contre les Serbes, nous empêchons qu'elle prenne pied sur la Méditerranée et qu'elle fasse sa grande expédition d'Egypte, et nous avons obtenu cela par notre seule présence. *C'est un très gros succès.* Jamais les Allemands ni les Bulgares ne viendront nous le contester ici.

Nous contenterons-nous de cela et ne voudrons-nous pas aller jusqu'à Sofia pour rétablir la Serbie dans ses meubles? Ça, c'est le secret des dieux et de Sarrail, l'homme éminent qui nous dirige. En tout cas, cela ne peut pas être fait avant le printemps, époque de la fonte des neiges dans les montagnes et elles ne seront pas faciles à franchir par nos canons, nos ravitaillements, par tout le bazar des trains de combats si encombrants dans un pays où il n'y a pas de route, — ou si peu!

De maladies, pour l'instant, il n'en est pas question: nos organismes mijotent les différentes mixtures qu'on leur a ingurgitées préventivement, et, aidés par cette vie peu fatigante au grand air, lutteront victorieusement, espérons-le, contre les sales maladies de l'Orient. S'il n'y avait pas là, plus qu'ailleurs, irrégularité des postiers et quasi-absence de nouvelles des siens, on ne se plaindrait pas, on « ne s'en ferait pas ». Le camping dans un beau pays est vraiment plein de charme. Le son du canon nous manque un peu, mais on ne peut pas tout avoir, n'est-ce pas?

J'ai peur que la guerre ne soit finie pour nous, très peur, car les Allemands perdraient ici un monde fou et ne nous auraient pas. Mais ils savent cela aussi bien que nous et ils n'y viendront pas, malheureusement. Nous tenons là un gage qui est extrêmement précieux et que nous ne lâcherons pas, ou alors nous serions plus couennes qu'il est naturel de le penser.

Nous ne lisons aucun journal puisque nous n'avons que rarement nos lettres, — pendez par les pieds le premier postier que vous rencontrerez [1], — nous ne savons par conséquent aucune nouvelle, aucun tuyau. Si vous en avez et si vous me répondez, faites-m'en la charité. Je réapprends l'anglais et je travaille ma pathologie nerveuse. Puisque nous sommes ici, et depuis le début de la guerre, *perinde ac cadaver*, nous prenons le temps comme il vient, avec calme et confiance dans le résultat final. Quant au froid, au vent, à l'absence de lit, de tub, de « singe », etc., misères! nous en avons trop vu et trop supporté pour que ça altère notre bonne humeur.

A bientôt de vos nouvelles, j'espère, et croyez-moi, cher ami, votre entièrement dévoué.

Dr MAURICE P...

⁂

La seconde lettre a trait à l'hospitalisation en Suisse des grands malades français, jusqu'alors détenus en Allemagne. C'est au Pape que nous devons, en fin de compte, cet adoucissement au sort cruel des victimes de la guerre; mais je ne saurais oublier le rôle joué en tout ceci par nos confrères et amis de Leysin, de la Suisse française, et en particulier de M. le Dr Rollier. Il y a un an qu'il m'avait fait part de son idée généreuse et qui me semblait de réalisation si improbable. Ah! si les neutres osaient agir davantage, quel bien en résulterait pour l'humanité et pour eux-mêmes! Mais il n'importe à cette heure. L'Histoire est là pour nous juger les uns et les autres, et nul doute qu'elle ne mette chacun à sa place. Cette guerre soudaine, nous ne l'avons pas voulue, cette guerre cruelle, nous avons dû la subir, cette guerre sauvage, nous l'aurions souhaitée plus chevaleresque, j'aurais dit plus humaine si ce mot, appliqué à la lutte entre les hommes, ne hurlait pas trop. Maintenant, les dés du Destin roulent sur le tapis sanglant et tous nous sommes prêts à rendre coup pour coup. Mais les clameurs de la mêlée ne nous empêchent pas de reconnaître les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent. Et c'est pourquoi j'ai voulu remercier ici et mon correspondant, et les braves Suisses si empressés à nous témoigner leur affectueuse sollicitude. Ceci dit, voici la lettre de mon second correspondant.

V..., le 16 Février 1916.

Cher monsieur, si mon colis traditionnel vous arrive, cette fois, avec un peu de retard, la faute en est à nos Poilus eux-mêmes, dont nous venons de recevoir un certain nombre, retour des camps d'Allemagne. Quelle émotion et quelle joie pour nous qui, avec quelques compatriotes, avons été les premiers à pouvoir leur tendre des mains françaises! Soldats de toutes armes, officiers de tous grades, presque tous ont été blessés, et plusieurs sont bien mal arrangés. C'est chargés de fleurs et de petits drapeaux, la musette bourrée de menus cadeaux, qu'ils nous arrivent, car partout la population les a gâtés — sauf à X..., soyons neutres!

Des milliers de personnes sont, dès 5 heures du matin, à la gare, et c'est aux cris de « Vive la France » qu'ils débarquent, gagnant clopin-clopant le buffet, où une légère collation leur est offerte. Là, nous pouvons nous entretenir avec eux, car l'appétit ne leur vient guère, après tant d'émotions. Il en est qui n'avaient jamais pleuré depuis dix-huit mois et qui me disent qu'il leur a fallu venir en Suisse pour savoir ce que sont les larmes de joie! Et les histoires vont leur train: Les questions, qu'on craindrait de faire indiscrètes, sont inutiles; ils parlent d'abondance, les uns, les cils encore tout mouillés, les autres riant comme des écoliers au premier jour de vacances; mais quelques-uns sont comme sidérés par la brusquerie du changement et, disent-ils, la tête leur tourne un peu.

Ils nous racontent, surtout les officiers, les bons tours

1. Depuis que notre confrère m'a écrit, le service postal, je le sais de bonne source, s'est grandement amélioré (F. H.).

qu'ils jouaient aux têtes carrées, et tous les trucs employés pour cacber leur or et leurs documents à la rapacité de leurs cerbères. Mais hélas! que d'ignobles procédés à leur égard, et que d'horreurs ils ont vues! Le sort des Anglais, et des Rasses particulièrement, est effroyable : La torture par la faim est grande pour ces derniers. Pour les nôtres, en ces derniers temps surtout, ce sont les alternatives de la patte de velours — « faisons la paix contre les Anglais » — et de la main de fer qui resserre ses griffes quand, pour toute réponse, les mains françaises restent dans les poches et que les épaules se haussent dédaigaeusement. Les Boches, ahuris, n'y comprennent rien !

Outre Leysin et Moatana, qui oat reçu le plus fort contingent de malades, nous avons jusqu'ici, dans quelques hôtels et pensions au-dessus de M..., une quaraataine d'officiers et une ceataine de sous-officiers et soldats. Vous pensez si nous sommes heureux de nous trouver désignés comme homme et dame de compagnie de tous ces braves Poilus! Nous monterons les voir, leur porter des livres, organiser jeux et travaux, ravitailler les nécessiteux, porter quelques douceurs aux malades, et surtout un peu de réconfort moral aux déshérités du sort, à ceux-là qui a'ont ni parents, ni argeat et qui, à la loterie du malheur, ont eacore gagné ua visage défiguré ou la perte de leur indépendance physique. J'ea connais deux déjà qui, blessés, éteadus sur le champ de bataille, ont eu le visage à moitié fracassé par des coups de revolver et de fusil tirés à bout portant pour les achever. Quaad on a vu ces pauvres figures et entendu ces récits, on giflerait sans remords les geas qui osent prononcer le mot de paix avant que toute l'engeance maudite ne soit mise hors d'état de nuire désormais !

Je m'arrête, cher monsieur; voilà que j'ai encore bavardé! Mais ne suis-je pas excusable de coafier ces impressioas à qui sait si bien les compreadre? Et croyez-moi, je vous prie, votre bien sympathiquement dévoué.

A. T...

⁂

Je ne veux pas terminer ces lignes sans vous signaler le livre de M. le professeur Broca, que je viens de recevoir et qui a pour titre : *Précis de médecine opératoire*[1]. On ne se doute pas assez du travail réalisé à l'avant et à l'arrière pendant ees longs quartiers d'hiver. Tandis que dans les usines on tourne les obus, on fond les canons, chacun, dans l'immense phalange des combattants, répète son rôle afin de le mieux jouer quand le moment sera venu. Bien des confrères, qui se sont remis sur les bancs et font de la chirurgie pratique, m'ont demandé de leur indiquer un livre commode et simple de médecine opératoire. Il y a bien le Farabeuf, — le Livre ! — mais il s'adresse surtout à eux qui ont déjà été « débourrés », comme disent les éleveurs. Le *Précis* de M. Broca, au contraire, a été écrit, comme le proclame l'auteur lui-même, en vue de simplifier encore le Farabeuf; disons le mot, notre confrère a voulu, pour les apprentis, faire œuvre de vulgarisateur, et je vous affirme qu'il y a pleinement réussi. Ceux qui ont lu ses chapitres écrits naguère sur la trépanation de l'apophyse mastoïde comprendront bien le sens de mon éloge; ils sauront, ceux-là, le talent qu'il faut pour rendre pratiques et accessibles à tous, en peu de temps et à la simple lecture, les opérations les plus délicates. Chaque technique est précédée d'un résumé anatomique eoneis et clair. Pas de mots inutiles; en revanche, une profusion d'images (510), admirablement dessinées par M. Reignier; bref, c'est parfait.

J'ai tenu à vous signaler cet ouvrage pour vous être utile à tous, d'abord, et aussi pour rendre hommage à M. le professeur Broea, médecin-major engagé pour la durée de la guerre, et qui a bien voulu rompre son ban de pédiâtre pour rendre service aux Poilus et aux confrères appelés à les soigner.

F. Helme.

1. *Précis de médecine opératoire*, par M. le professeur A. Broca (Masson et Cie, éditeurs. Prix : 9 francs).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Roy (Pierre-Louis-Jean), médecin aide-major de 2e classe au 44e rég. d'iafanterie coloaiale : a toujours fait preuve du plus grand dévouement ea soignant les blessés sous le fea ; frappé mortellement le 1er Octobre 1915 en se rendant bravemeat à un poste de secoars de la ligne avancée malgré un bombardement iatease.

— M. Soret (Louis), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers divisionnaires de la ...e division d'infanterie coloniale : très belle attitude au feu au cours des diverses affaires auxquelles il a pris part. A été, au cours des combats de ces jours derniers, renversé deax fois par des éclatements de gros projectiles, et légèrement blessé à la main droite. S'est acquitté avec bravoure d'une mission périlleuse à quelqaes mètres des tranchées ennemies.

— M. Flourens (Marie-Jean-Pierre), médecin-major de 2e classe au 44e rég. d'infanterie coloniale : blessé grièvement une première fois le 28 Février 1915, est revenu au front aussitôt guéri. A toujours montré le plus grand mépris du danger et l'exemple du sacrifice en soignant les blessés sous le feu. Mortellement frappé le 1er Octobre 1915 ea se rendant, sous un bombardement violent, à un poste de secours de première ligne.

— M. Jourdrain, médecin aide-major de 1re classe du 3e groupe du 35e rég. d'artillerie : déjà l'objet d'une citation à l'ordre du corps d'armée pour sa belle conduite aux combats de X..., a, sous ua feu violent de l'artillerie ennemie, prodigué ses soins aux nombreux blessés du groupe, et à des blessés d'infanterie recueillis près de la position, dirigeant lui-même les brancardiers. A contribué par son attitude courageuse à maiatenir le moral de sa troupe.

— L'Ambulance auto-chirurgicale n° 1 : mise à la disposition de la ...e armée à partir du 28 Septembre, a pu, grâce au zèle et au dévouement de son persoanel, commencer son fonctionnement quelques beures après son arrivée et rendre, par un travail de jour et de nuit et la perfectioa de soa installation, les plus grands services aux blessés de l'armée.

— M. Guy (Amédée), médecin aide-major de 2e classe au 52e rég. d'iafanterie : médecia de haute valeur, ne connaissant que son devoir. Resté seul en première ligae peadant le bombardement précédant l'attaque, a installé un poste de secours immédiatement en arrière de la première ligne, ce qui a permis de soigner rapidement de nouveaux blessés sous an feu des plas violents de l'artillerie ennemie.

— M. Feraud (Léandre), médecin-major de 1re classe au 36e rég. d'infanterie coloniale : du 27 Septembre au 6 Octobre, a assuré, sous un bombardement presque ininterrompu, le service médical du régiment, se prodigaant joar et nuit pour panser les nombreux blessés arrivant au poste de secours, et ajoutant à des soias éclairés le réconfort de ses cordiales exhortations.

(*Voir la suite*, p. **86**.)


TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE
TRICALCINE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE
RECONSTITUANT
LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL
TRICALCINE
RECALCIFICATION
LA RECALCIFICATION
ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE et PRATIQUE
QUE PAR LA TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
LA TRICALCINE EST VENDUE
TRICALCINE PURE
TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE ADRÉNALINÉE
TRICALCINE FLUORÉE
POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS 4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 5 fr. la Boîte de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet 4 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.
Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.
CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE
CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE
TUBERCULOSE • NERVEUSE • DYSPEPSIE

— M. Pigeon (Edmand-Louis-Alexis), médecin-major de 1re classe au 116e rég. d'infanterie : docteur remarquable par sa bravoure et por ses connaissances techniques. A suivi le régiment à l'assaut des tranchées eancmies, donnant de suite ses soins aux blessés. A fait preuve d'un dévouement au-dessus de tont éloge.

— M. Cousyn (Paul), médecin aide-major de 1re classe au 104e rég. d'infanterie : a montré, depuis le début de la campagne, les plus belles qualités d'activité et de dévouement. Contusionné le 25 Septembre 1915 par un éclat d'obus en accomplissant ses devoirs professionnels, est resté à son poste.

— M. Pouliac (Louis), médecin aide-major de 1re classe au 1er rég. mixte de zouaves-tirailleurs : médecin dont le dévouement et la bravoure font l'admiration de tous. Grièvement blessé, est revenu sur le front à peine rétabli. Vient encore d'être blessé, lors d'une récente attaque, et a refusé de se laisser évocuer.

— M. Lasnet (Alexondre-Bernard-Etienne-Antoine), médecin principal de 1re classe, directenr du Service de Santé de la ...e division d'infanterie coloniale : médecin divisionaaire de la plus grande valeur. A préparé avec un soin méticuleux le service des évacuations et du traitement des blessés. Pendant toute la durée des attaques, a veillé jour et nuit au fonctionnement de son service dans toute la zone de la division, et particulièrement au voisinage de la ligne de feu, sur laquelle il s'est porté à plusieurs reprises. Grâce à son activité incessante et à son initiative, l'évacuation des blessés a été assurée dans des conditions parfaites (25-30 Septembre 1915).

— M. Gaillard (Raoul-Clair-Jos), médecin-major de 2e classe au 21e rég. d'infanterie coloniale : médecin d'un dévouement et d'un courage qui imposent à tous le respect et l'admiration ; au front depuis le début de la campagne, a assisté à tous les combats auxquels a pris part le régiment. Pendant les combats des 25-26 Septembre 1915 et jours suivants, a dirigé son poste de secours, pansant et réconfortant les blessés sous le bombardement le plus violent, avec un sang-froid, un calme et un courage remarquables.

— M. Phipps (Eugène-Frédéric), médecin aide-major de 2e classe au 21e rég. d'infanterie coloniale : excellent médecin. Au front depuis le début de la campagne, a assisté à tous les combats dans lesquels le régiment a été engagé. Le 25 Septembre 1915, a pris l'initiative de se porter en avant avec les derniers éléments du régiment, pansant les blessés au milieu de la bataille, et, blessé légèrement, ne se laissant ni évacuer, ni même panser pour continuer à soigner les soldats. D'un dévouement et d'un courage remarquables.

— M. Savignac (Jules-Hippolyte-Ernest), médecin-major de 1re classe au 8e rég. d'infanterie coloniale : revenu sur le front sur sa demande en vue des opérations projetées, a déployé pendant toute la période de combat la plus grande activité et fait preuve du plus grand dévouement. S'est dépensé sons compter au cours des combats du 25 au 30 Septembre pendant lesquels il a assuré d'une façon parfaite l'évacuation des blessés sur le poste de secours régimentoire où il a prodigué ses soins à tous les blessés appartenant au régiment et à plusieurs corps voisins.

— M. Casabianca (Louis-Antoine-Nicolas), médecin-major de 2e classe au 416e rég. d'infanterie : médecin-major venant de l'armée coloniale. A de l'autorité et a dirigé avec compétence et entrain son service pendant les journées des 26, 27 et 28 Septembre 1915.

— M. Delahousse, médecin-major de 2e classe, chef de service au 407e rég. d'infanterie : a, le 28 Septembre et jours suivants, organisé le service médical du régiment avec un courage et une compétence remarquables, payant de sa personne jour et nuit, jusqu'en première ligne malgré bombardement et fusillade, a animé son personnel d'un zèle le plus vif.

— M. Etcheverry (Jules-Marcel), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'Ambulance 10/18 : médecin-chef de grand mérite qui n'a cessé depuis le début des opérations de remplir ses fonctions avec une intelligence et un dévouement dignes des plus grands éloges. Pendant les combats de Mai, Juin, Septembre, a toujours assuré un service remarquable de triage et d'évacuation, contribuant ainsi à sauver la vie à de nombreux blessés. Pendant les quatre mois que soa ambulance a fonctionné à X..., sous un bombardement presque incessant, s'est fait remarquer par les plus sérieuses qualités militaires associées à une haute valeur professionnelle, donnant à tout son personnel le plus bel exemple de courage et de sang-froid.

— M. Poirier (Pierre-Marcel-Maurice), médecin aide-major de 2e classe au 303e rég. d'infanterie : au front depuis le début de la guerre, a en toutes circonstances assuré son service avec un zèle, un dévouement et un souci du devoir professionnel au-dessus de tout éloge ; s'est tout particulièrement distingué dans des circonstances difficiles et dangereuses au cours des journées du 8 au 13 Octobre 1915.

— M. Schmutz, médecin auxiliaire au 414e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un dévouement et d'un sang-froid admirables les 3, 4 et 5 Octobre, assurant son service jusqu'à la relève malgré trois blessures reçues en soignant ses blessés.

— M. Velten (Paul), médecin-major de 1re classe au 154e rég. d'infanterie : d'une rare énergie, d'un grand dévouement, s'est dépensé jour et nuit avec un zèle au-dessus de tout éloge, dans les combats du 25 Septembre au 10 Octobre 1915, ce qui a permis l'évacuation rapide et dans les meillleures conditions de nombreux blessés du régiment et des corps voisins. Fait l'admiration de tous par sa bravoure et son activité, n'hésitant pas à se rendre dans les tranchées de 1re ligne, toutes les fois qu'il s'agit d'hommes à sauver. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée.

— M. Perot (Henri-Gabriel-Marie-Joseph), médecin-major de 2e classe de l'Ambulance 1/6 de la ...e division d'infanterie : a été blessé le 20 Septembre 1915, pendant un violent bombardement, dans l'ambulance qu'il dirigeait. A conservé la direction des secours, donnant ses ordres étendu sur un brancard, et ramenant le calme par son héroïque attitude.

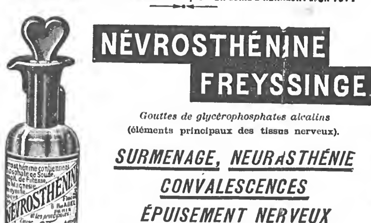
— M. Troche (Maurice), médecin-major de 2e classe, chef de service au 205e rég. d'infanterie : médecin d'une grande compétence, a dirigé avec beaucoup de calme et de sang-froid, pendant une action difficile et sous un bombardement intense, le service médical du régiment. A été mortellement blessé le 7 Octobre 1915, pendant qu'il s'occupait personnellement de l'organisation d'un poste de secours qu'il avait placé le plus près possible de la ligne de combat.

— M. Rieux (Jean), médecin-major de 1re classe, commandant le groupe de brancardiers de la ...e division : depuis le début de la guerre, fait preuve de zèle et d'intelligente activité dans le commandement du groupe de brancardiers divisionnaires auquel il a su communiquer ses qualités d'entrain et de courage. Dans les affaires de Septembre et Octobre, a encore affirmé son mépris du danger en organisant parfaitement, dans un secteur particulièrement dangereux, la relève régulière et méthodique des blessés.

— M. Caillol (Armand), médecin aide-major de réserve au 140e rég. d'infanterie : ayant eu l'abri de son poste de secours détruit par un obus, a donné l'exemple du plus grand calme. Blessé par la chute de la toiture, n'a demandé à être pansé et évacué que le dernier.

— M. Croidieu (Auguste), médecin-major de 2e classe au 203e rég. d'infanterie : fait prisonnier avec la majeure partie de son personnel médical, à la suite du combat du 8 Septembre 1914, pendant qu'il relevait les blessés, a été amené en Argonne et a audacieusement profité d'un moment où l'ennemi avait relâché sa surveillance pour s'évader avec son personnel et rejoindre le régiment, après dix jours de détention à l'armée ennemie.

— M. Colaneri, médecin aide-major de 2e classe, chirurgien de l'hôpital temporaire n° 274.



HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Les travaux d'Anatomie et de Médecine opératoire commenceront le mercredi 1er Mars sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur.

Ces travaux comprendront : 1° le droit pour les internes et externes titulaires des hôpitaux de disséquer gratuitement dans le pavillon ouvert à l'enseignement; 2° le droit, pour les mêmes, d'assister gratuitement à un cours de médecine opératoire générale, dont la date sera fixée ultérieurement et qui sera fait par le directeur.

Conformément à l'usage, nul exercice de médecine opératoire ne sera autorisé en dehors de ceux que comportera le cours.

M. le Directeur reçoit le mercredi, de 2 heures à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Ce qu'a fait la Société de Secours aux blessés militaires. — Du 2 Août 1914 au 1er Janvier 1916 la Société de Secours aux blessés a fait fonctionner 796 hôpitaux contenant 67.081 lits. Le nombre des journées d'hospitalisation a dépassé 20 millions. La Société a fourni le matériel et le personnel d'infirmières au navire hôpital chirurgical le *Charles-Roux* envoyé en Orient. Elle installe en ce moment un grand hôpital de 500 lits à Salonique.

En plus de ces 796 hôpitaux la Société entretient 93 postes de secours établis dans la 6e et la 20e région; 70 infirmeries de gare chargées d'alimenter au passage des trains les malades et les blessés (ces infirmeries ont distribué plus de 5 millions de repas) et 45 cantines de gare dont une seule, depuis le début de la guerre, a distribué 226.900 ravitaillements.

Un nombreux personnel d'infirmières et d'auxiliaires assure le service de ces formations. Les infirmières diplômées de la Société sont au nombre de 15.060 dont 3.000 environ sont en service dans les hôpitaux militaires.

Parmi ces infirmières 22 ont succombé, soit sous les obus bombardant nos hôpitaux, soit aux atteintes d'un mal pris au chevet de nos soldats; une a reçu la Croix de la Légion d'honneur, 60 la Croix de guerre, 63 la médaille des épidémies.

La Société a mis en service 160 automobiles, 117 assurent le transport des blessés, 45 répondent à des besoins spéciaux : radiographie, stérilisation, douches, etc.

Plusieurs œuvres ayant pour objet de venir en aide aux blessés, aux malades et aux soldats sont rattachées à la Société. Ainsi, l'œuvre des Secours qui donne des subventions et des appareils aux blessés réformés; l'œuvre des Ouvroirs qui secourt par le travail, dans les vingt arrondissements de Paris, un grand nombre de familles de mobilisés; l'œuvre des Permissionnaires qui loge et nourrit les soldats des régions envahies envoyés en permission et ne sachant où s'abriter... à Paris, enfin, l'œuvre des Cercles du soldat qui permet aux blessés et aux convalescents de se réunir ailleurs qu'au café ou au cabaret. Huit cercles ont été ouverts dans le seul gouvernement militaire de Paris.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétée par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

Masseur des hôp., depuis 15 ans, offre ses services pour hôpital auxiliaire. — Ecrire *P. M.*, n° 1150.

Docteur, méd.-chir., très expér., cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1154.

Docteur de prov., mobilisé à Paris et disposant de ses après-midi, aiderait volont. confrère dans clientèle, clinique ou ambul.— Ecrire *P. M.*, n° 1156.

Masseur, diplômé, réformé, cherche place dans hôp., ambul. ou particul., Paris ou prov. Ecrire *P. M.*, n° 1157.

Cie de navigation Cyp. Fabre recherche médecin ou étudiant possédant 16 inscriptions, ou internes au cours possédant 12 inscrip., disposé à remplir fonctions de docteur sur paquebot de France à New-York. Ecrire *ext. urgence* : 15, r. Beauvau, Marseille.

Place d'interne ou de médecin résident vacante à Pau, dans sanatorium pour militaires tuberculeux. Pourrait convenir à étudiant ou médecin ayant lui-même besoin de soins. Ecrire au Dr Monestier, à Pau.

Place d'interne vacante, asile d'aliénés de Pau. Traitement, en outre du logement et avantages en nature : internes non docteurs : 900 fr., 1re année; 1.000, 2e année et 1.100 la 3e. Internes docteurs : 1.300 fr. 1re année, 1.400 2e et 1.600 la 3e. S'adr. : directeur médecin-chef.

Docteur, lib. obl. milit., au cour. clientèle paris., disposant ap.-midi, assurerait service de consult. de cabinet médic. ayant grosse clientèle. — Ecrire *P. M.*, n° 1159.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

LE CLIMAT DE SALONIQUE

Le régime climatérique a toujours été un des facteurs essentiels des événements stratégiques. Les divers projets, tant offensifs que défensifs, sont nécessairement subordonnés, souvent d'impérieuse façon, aux conditions climatériques, tels par exemple les projets ennemis relatifs à l'Egypte ou à la Russie.

Il nous parait, en conséquence, intéressant d'essayer de collationner quelques données précises relatives à la région de Salonique, théâtre probable de grands événements. La tentative est d'autant plus opportune que, comme le fait remarquer *The Lancet* (5 Février 1916), auquel nous empruntons la plupart des renseignements essentiels, les données climatériques relatives aux Balkans et, plus particulièrement, aux régions récemment encore sous la domination turque, sont excessivement rares et que nous sommes certainement mieux renseignés à ce sujet sur maintes régions de l'Afrique centrale que sur la Turquie en général.



La température moyenne annuelle de Salonique est de 17° centigr., soit d'environ 4° à 5° supérieure à celle de la côte sud anglaise.

La moyenne annuelle de chute d'eau est de 59 cm. environ, soit à peu près les deux tiers de la hauteur de pluie annuelle sur l'Angleterre et le pays de Galles. Le nombre moyen des jours de pluie est de 103, assez régulièrement répartis au cours de l'année, le mois de Mai étant toutefois, à l'ordinaire, le mois le plus pluvieux avec une moyenne de treize jours de pluie.

La neige tombe rarement plus d'une ou deux fois dans l'année et plutôt en Février que dans la première partie de l'hiver.

La gelée blanche se constate rarement avant Novembre et après Mars.

Les vents violents sont excessivement rares et, en particulier l'hiver il est absolument exceptionnel de constater plus de deux ou trois tempêtes. Il règne à l'ordinaire une douce brise, un calme plat étant tout à fait rare.

Du pur point de vue climatérique Salonique présente en somme une certaine analogie avec la Riviera et pourra peut-être ultérieurement devenir une station hivernale.

Le rapport de la luminosité à la nébulosité est singulièrement uniforme pendant toute l'année ; la luminosité étant en moyenne sensiblement égale à la nébulosité.

⁂

Toutefois, comme pour tous les climats, on peut constater parfois des perturbations climatériques considérables. C'est ainsi qu'en Novembre 1896 il tomba plus de 20 cm. d'eau et en Novembre 1897 moins de 2 cm. La température a pu descendre à 9° au-dessous de zéro ; et on a d'autre

part, certains hivers, relevé des maxima de 16° ; 27° a été constaté en Mars.

La table ci-dessous collecté les données climatériques essentielles pour les six mois les plus froids de l'année :

	TEMPÉRATURE moyenne du mois	TEMPÉRATURE moyenne minima	TEMPÉRATURE maxima relevée au cours des 10 dernières années	TEMPÉRATURE minima relevée au cours des 10 dernières années	HYGROMÉTRIE moyenne	HAUTEUR DE PLUIE	NOMBRE MOYEN de jours de pluie
Novembre	+ 11°	+ 9°	+ 26°	— 4°	72	6cm6	8,5
Décembre	+ 8°	+ 4°	+ 18°	— 7°	78	6cm0	10,3
Janvier. .	+ 6°	+ 2°	+ 19°	— 7°	71	4cm0	7,7
Février. .	+ 7°	+ 5°	+ 21°	— 6°	68	3cm0	9,4
Mars. . .	+ 10°	+ 6°	+ 27°	— 0°	66	3cm3	11,0
Avril. . .	+ 14°	+ 10°	+ 28°	+ 2°	67	6cm0	9,6

L'été la chaleur est rarement excessive, quoique des maxima de 32° et au delà ne soient pas exceptionnels. Juillet est le mois le plus chaud avec une température quotidienne minima moyenne voisine de 21°. Mais les crêtes de l'amphithéâtre de collines qui dominent la ville atteignent 1.000 m. au-dessus du niveau de la mer, et à cette hauteur la température est en moyenne de 6° inférieure à celle de la plaine, avec tous les degrés intermédiaires sur les pentes. Sur ces hauteurs le séjour est donc assez agréable en été, mais plutôt rude en hiver.

Les strates des collines étant principalement constituées par du micaschiste, le drainage du terrain et partant des tranchées est relativement facile. Le service sanitaire de la ville nécessitera évidemment de la part des Alliés, concurremment avec le Service de Santé grec, une surveillance attentive et délicate. Les bas-fonds marécageux des environs recèlent quelques foyers malariques, mais d'étendue restreinte et de contrôle assez facile.

La population de Salonique est estimée être de 150.000 habitants, dont 60.000 Juifs levantins, descendants d'émigrés d'Espagne aux XVIe et XVIIe siècles. Ils parlent un jargon bâtard qu'ils dénomment ladino et qu'ils croient être le latin.

Dès qu'on s'éloigne de Salonique pour s'avancer à l'intérieur le climat prend rapidement le type continental, tout à fait différent du type maritime salonicien. Les variations thermiques diurnes, nocturnes et saisonnières prennent brusquement des amplitudes considérables et les conditions sanitaires sont beaucoup plus défectueuses.

A. M.

Édouard HECKEL

Edouard Heckel était membre correspondant national de l'Académie de Médecine, le doyen de la division de physique et de chimie médicales ; correspondant de l'Académie des Sciences ; professeur de botanique générale à la Faculté des Sciences de Marseille ; professeur de matière médicale à l'Ecole de Médecine de la même ville ; commandeur de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

Heckel fut vraiment fils de ses œuvres.

D'origine alsacienne, né en 1843, d'un modeste officier des troupes coloniales, qui avait lui-même pour père un fermier des environs de Wissembourg, il avait, par suite des circonstances, vu le jour à Toulon. Sa mère mourut à sa naissance et son père, appelé à de nombreuses et de lointaines absences, ne s'occupa guère de lui.

Il fut élevé par les braves gens chez lesquels il avait été mis en nourrice, dans une petite localité du Var, où, grandissant et se montrant plein d'intelligence et d'assiduité au travail, il fut pris en amitié par le pharmacien et par le curé de l'endroit qui lui donnèrent sa première instruction.

Boursier au lycée de Toulon, il passa facilement ses baccalauréats ès lettres et ès sciences, et, sans doute sous l'impulsion de son premier maître, se décida à embrasser la carrière de pharmacien.

A 1867, à 24 ans, il était reçu pharmacien de 1re classe de la marine, titre auquel il joignait ceux de docteur en médecine en 1870, et de docteur ès sciences naturelles en 1875. Il avait été, l'année précédente, nommé au concours agrégé des Ecoles supérieures de pharmacie. Il entra alors dans l'enseignement supérieur et fut successivement professeur aux Facultés des Sciences ou de Médecine de Nancy, Nantes, Montpellier, Grenoble, Marseille.

. . . .

Il visita le Sénégal, les Antilles, les Iles de la Sonde, Nouméa, l'Australie, les Indes où il profita de son contact avec les Anglais pour apprendre leur langue, la Guyane française, où il manqua mourir de la fièvre jaune, l'Egypte, Ceylan, etc.

. . . .

Ces voyages eurent une grande influence sur la direction qu'il donna ultérieurement à ses travaux.

Se rendant compte des avantages que la France pourrait tirer des produits récoltés aux colonies et de la connaissance des procédés que les indigènes emploient pour les utiliser, il se donna pour tâche de mettre son pays en état d'en profiter.

Et il y parvenait, en créant successivement, avec le concours des grands commerçants de Marseille, le Musée colonial, puis l'Institut colonial de Marseille, dont il est resté le directeur jusqu'à sa mort et qui ont déjà rendu tant de services.

Il fut là un précurseur. Heckel peut, en effet, être considéré comme l'initiateur de l'enseignement colonial en France, l'exemple donné à Marseille ayant été suivi à Bordeaux, Lyon, Nantes, Nancy et Paris.

Les publications scientifiques de Heckel sont innombrables. La plupart ont trait aux plantes coloniales et à leurs applications possibles tant industrielles que commerciales.

Il faut cependant mettre à part l'effort que, évolutionniste convaincu, il fit pour répandre en France les idées de Darwin, dont il fut le traducteur et l'ami.

Mais son esprit le portait surtout vers l'utilisation pratique des données fournies par la science. Il fut, comme on l'a dit, un réalisateur, un utilitariste de la science.

J'en donnerai, pour exemple, ses travaux sur la noix de kola qu'il a introduite en France et dont il nous a appris à nous servir à l'imitation des nègres du Soudan; sur le rouge de morue, champignon destructeur dont il a su triompher, sauvant ainsi de la ruine l'industrie des morutiers; et ses recherches originales sur la pomme de terre.

. . . .

Il a légué à la ville de Marseille ses magnifiques collections dont la valeur dépasse 300.000 francs.

Heckel est mort le 20 Janvier dernier, en pleine possession de ses forces intellectuelles et physiques, terrassé par une pneumonie brutale.

. . . .

Il laisse une fille et un fils, le Dr Francis Heckel, médecin à Paris qui, digne d'un tel père, a su marquer sa place dans le mouvement scientifique contemporain.

Extrait de la notice lue à l'Académie de Médecine, par M. Ch. Monod, président (Séance du 1er Février 1916).

PRÉPARATION RAPIDE ET SIMPLE D'OXYGÈNE PUR

Les dispositifs exposés dans cette note ont pour but, non de supplanter l'oxygène comprimé ou même l'oxylithe, mais d'y suppléer, en permettant aux formations démunies d'oxygène d'en fabriquer à l'aide d'appareils très simples à construire, et de produits d'usage courant que l'on peut se procurer aisément. Les procédés indiqués reposent sur la réaction classique du permanganate de potasse sur l'eau oxygénée.

Appareil. — Le dispositif adopté comporte pour la préparation de 25 litres d'oxygène (contenance courante des sacs à gaz) :

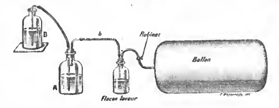
1° Un flacon à large ouverture de 2 litres environ A où se fait la réaction;

2° Une bouteille de 1 à 2 litres B surélevée;

3° Un tube A B reliant les deux flacons et formant siphon entre eux;

4° Un tube à dégagement *a b* reliant A au sac à gaz ou au flacon laveur. Ces deux tubes en caoutchouc s'insèrent à deux petits tubes de verre adaptés au bouchon de liège du flacon A. Le tube A B se termine également au fond du flacon A par un tube de verre effilé (un tube de compte-gouttes ordinaire) afin de limiter l'écoulement.

L'appareil étant ainsi monté et garni des produits, on amorce le siphon A B par aspiration à l'extrémité *b* du tube à dégagement; l'écoulement commence, la réaction s'établit et s'achève d'elle-même. Si la réaction est trop rapide, menaçant de faire passer la



mousse produite dans le tube à dégagement, on la ralentit en pinçant le tube d'écoulement A B. On évitera d'ailleurs l'arrivée de mousse au sac à oxygène en interposant un flacon laveur entre le ballonnet A et contenant le tiers de son volume d'eau.

Les quantités indiquées donnent 25 litres d'oxygène provenant de l'eau oxygénée et selon les conditions, en partie moindre ou égale, du permanganate de potasse lui-même.

1° *Permanganate de potasse et eau oxygénée seuls.* — On fait une dissolution de permanganate de potasse par simple agitation de 25 gr. environ de produit avec un demi-litre environ d'eau bouillante. On place en A cette solution chaude, en B de l'eau oxygénée (1 l. 1/2 environ). On amorce l'appareil.

2° *Permanganate de potasse et eau oxygénée en présence d'acide sulfurique.* — Cette réaction est plus avantageuse, on utilise moins d'eau oxygénée, le permangate dans ce cas fournissant la moitié de l'oxygène produit.

Par simple agitation on dissout dans un litre d'eau bouillante 70 gr. de permanganate de potasse. On laisse refroidir.

Dans 1 l. 1/4 environ d'eau oxygénée on verse peu à peu 75 gr., soit 40 cm³ d'acide sulfurique purifié ou même ordinaire en agitant.

La solution de permanganate étant placée en B, on la fait arriver, en amorçant comme plus haut, dans le flacon A contenant l'eau oxygénée acidulée. L'oxygène revient à 0 fr. 03 environ.

3° *Permanganate de potasse et perborate de soude.* — Ce procédé plus onéreux (0 fr. 075 environ le litre) peut être utilisé pour obtenir de petites quantités d'oxygène pur. Sur 200 gr. environ de perborate de soude placé dans le flacon A on fait arriver, comme précédemment, une solution chaude de permanganate de potasse à 50 gr. pour 2.000. Le résidu de la réaction filtré est une solution de borate de soude ordinaire à 60 pour 1000 environ, d'utilisation possible.

J. Fercocq.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Dufourt (Paul-Ernest), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 1er rég. d'artillerie de montagne : s'est distingué à toutes les actions auxquelles il a assisté. Blessé grièvement le 5 novembre. (Croix de guerre.)

Médaille militaire. — M. Laigret (Jean-François), médecin auxiliaire au 11e rég. d'infanterie ; pendant les journées des 4, 5, 6, 7 Octobre 1915, a installé un poste de secours dans les premières lignes françaises et, sous le tir de barrage incessant de l'artillerie, a pansé de nombreux blessés avec le plus grand dévouement. Blessé lui-même, le 6 Octobre 1915, a refusé de se laisser évacuer et a continué à diriger son poste de secours de première ligne et ses équipes de brancardiers pendant les attaques et contre-attaques des 6 et 7 Octobre. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

— M. Hugues (Jean-Pierre-Marie), médecin auxiliaire au 42e rég. d'infanterie coloniale, mat. 01868 : médecin auxiliaire d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été blessé en se portant vers la ligne de feu, sous un bombardement violent, pour relever des blessés.

(Voir la suite, p. 94.)


NÉVROSTHÉNINE

— M. Louvard (Camille-Georges-René), mat. 3337, médecin auxiliaire au 40e rég. d'artillerie : au front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge, n'hésitant jamais à s'exposer pour aller soigner des blessés sous les bombardements les plus violents. Grièvement blessé le 14 Octobre 1915 en se rendant à une position de batteries. Ankylose du coude.

— M. Tramini (Pierre), médecin auxiliaire au 23e rég. d'infanterie coloniale : au combat du 22 Août 1914, a fait preuve de courage, de sang-froid et d'un dévouement absolu. Tombé aux mains de l'ennemi avec ses blessés, a continué à leur prodiguer ses soins et à réclamer le nécessaire pour améliorer leur sort.

— M. De Lylle (Pierre-Jacques-Henri), médecin auxiliaire au 287e rég. d'infanterie : a fait preuve de courage en allant chercher des blessés à des endroits très dangereux. A été grièvement blessé.

— M. Raymond (François), médecin auxiliaire au 27e rég. d'infanterie, mat. 8454 ; bien qu'exempté du service militaire a, dès le 4 Août 1914, contracté un engagement volontaire. Depuis le début de la guerre, n'a pas cessé de donner le plus bel exemple de courage. Le 24 Octobre 1915, dans un poste avancé, a été grièvement blessé par un obus au bras droit et à la tête. Cité deux fois à l'ordre au cours de la campagne.

— M. Tranier (Pierre-Jules-Georges), mat. 4 IC 22958, médecin auxiliaire au 4e rég. d'infanterie coloniale : sur le front depuis le début des hostilités, a, dans toutes les affaires auxquelles a pris part le régiment, donné les preuves d'un dévouement absolu et de la plus grande bravoure, notamment au cours des combats des 25 au 28 Septembre 1915. Très grièvement blessé le 28 Septembre en allant reconnaître l'emplacement d'un nouveau poste de secours avancé.

— M. Oulès (Jean), mat. 668, médecin auxiliaire au 237e rég. d'infanterie : a fait preuve, au cours de la campagne, d'un dévouement inlassable et d'un courage au-dessus de tout éloge. Très grièvement blessé, le 17 Octobre 1915, au poste de secours en première ligne.

— M. Dupêcher (André), médecin auxiliaire au rég. de tirailleurs marocains : blessé grièvement le 5 Octobre 1915 dans un poste de secours avancé, est resté étendu sur un brancard pendant quatre heures, continuant à diriger ses infirmiers et à soutenir leur moral par sa présence en attendant son remplacement. Était revenu sur le front à peine guéri d'une première blessure.

— M. Villetord de Laguerie (Alphonse-Marie-Henrin), médecin auxiliaire de la 5e section d'infirmiers. Groupe de brancardiers d'une division, mat. 609 : pendant les journées des 25, 26 et 27 Septembre 1915, a conduit son équipe de brancardiers jusqu'aux premières lignes avec le plus beau mépris du danger. A ainsi assuré l'évacuation très rapide de nombreux blessés.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

Sommaire du n° 12 (Décembre 1915).

Mémoires originaux :

R. Ledoux-Lebard, Chabaneix, Dessane. — L'importance des variations du squelette dans le diagnostic radiologique des blessures de guerre. Quelques observations relatives au membre supérieur.

J. Privat. — Comment dépister les blessés justiciables d'un électrodiagnostic.

Aubourg et Barret. — Une année de fonctionnement des deux camions radiologiques de la ...e armée.

E.-J. Hirtz et Gallot. — Localisation radioscopique par la méthode de l'écran percé avec fil à plomb.

Le Faguays. — Note sur un appareil de localisation de projectiles.

Analyses.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaires des nos 23-24 (Décembre 1915).

Neurologie de guerre.

Mémoires originaux :

Pierre Marie et Ch. Chatelin. — Les troubles visuels dus aux lésions des voies optiques intracérébrales et de la sphère visuelle corticale dans les blessures du crâne par coup de feu.

J. Babinski et J. Froment. — Contribution à l'étude des troubles nerveux d'ordre réflexe. Examen pendant l'anesthésie chloroformique.

Gilbert Ballet. — Note sur la relation des tremblements et des états émotionnels. Le tremblement envisagé en tant qu'expression mimique de la frayeur.

A. Souques et Mme Rosanoff-Saloff. — La camptocormie. Incurvation du tronc consécutive aux traumatismes du dos et des lombes.

Henry Meige. — De certaines boiteries observées chez les « blessés nerveux ». Remarques morphologiques et physiologiques.

Henri Piéron. — Hyperesthésie signifie toujours « hyperalgésie ».

Roger Dupouy. — Le « signe des sternos » symptôme d'irritation bulbo-médullaire.

Analyses.

Neurologie de guerre.

Travaux des centres neurologiques militaires.

Société de Neurologie :

Séance du 7 Octobre 1915. — Séance du 21 Octobre. — Séance du 4 Novembre. — Séance du 2 Décembre.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.— M. le professeur F. de Lapersonne recommencera ses leçons cliniques le vendredi 3 Mars, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren). Il les continuera les vendredis suivants à la même heure. — Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures : Policlinique. — Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures : Opérations.

NOUVELLES

La nomination au grade de médecin auxiliaire. — M. Rochereau, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre qu'un récent décret permet de nommer au grade de médecin auxiliaire les étudiants en médecine à quatre inscriptions qui comptent un an de présence aux armées; qu'un grand nombre d'étudiants n'ont pu remplir ces conditions ayant été maintenus, malgré eux, dans des dépôts, hôpitaux et formations sanitaires; que ces étudiants, aux armées, ont besoin d'avoir sur les hommes une autorité que le grade seul confère, et ayant demandé, pour ces raisons, de réduire à six mois de présence aux armées la durée nécessaire à l'obtention du grade de médecin auxiliaire, a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine, possesseurs à la mobilisation de quatre inscriptions, réunissent les conditions d'accession au grade de médecin auxiliaire, après une année passée dans les services sanitaires, quelle que soit la durée du séjour au front. »

Les chirurgiens-dentistes aux armées.— M. Raffin-Dugens, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles mesures il compte prendre pour donner aux chirurgiens-dentistes qui, à l'heure actuelle, rendent les plus grands services aux nombreux soldats atteints de blessures soit aux mâchoires, soit aux cavités buccales, une situation en rapport avec leurs services, a reçu la réponse suivante :

« La question posée par l'honorable député fait actuellement l'objet d'une étude. Les solutions suivantes ont été envisagées :

« 1° Incorporation dans les sections d'infirmiers de tous les dentistes diplômés et, selon les nécessités, d'un certain nombre de mécaniciens dentistes;

« 2° Création d'un corps de 1.000 dentistes militaires, avec assimilation au grade d'adjudant et insigne spécial de la fonction;

« 3° Utilisation de ce personnel en trois échelons :

« *a*) Service réglementaire et formations sanitaires de l'avant;

« *b*) Formations sanitaires de la zone des étapes;

« *c*) Formations sanitaires du territoire; la moitié des cadres étant affectée aux armées, et la moitié à l'intérieur.

« Ces propositions doivent être soumises au Parlement. Un projet de loi en ce sens va être déposé incessamment. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Une place d'interne en médecine va être très prochainement vacante au Sanatorium neurologique de la Malmaison. Les candidats doivent être docteurs en médecine ou pourvus de 16 inscriptions de doctorat. Conditions : logement, nourriture, chauffage, éclairage et 200 francs par mois. Pour qu'il en soit tenu compte, les postulants doivent faire acte de candidature dans la huitaine, et adresser par écrit tous renseignements utiles les concernant au Dr Antheaume, médecin-directeur du Sanatorium de la Malmaison, 4, place Bergère, à Rueil (S.-et-O.).

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétés par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy Vale, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

La **Choléïne Camus**, pour répondre aux nombreuses lettres qui lui sont adressées, informe le corps médical que l'envoi gracieux d'échantillons est toujours assuré sur simple demande *médicale* et que des prix spéciaux sont consentis pour Ambulances, Hôpitaux et toutes formations militaires (Ecrire au *Laboratoire de la Choléïne Camus*, à Moulins (Allier).

Masseur, diplômé, réformé, cherche place dans hôp., ambul. ou particul. Paris ou prov. — Ecrire *P. M.*, n° 1157.

Docteur de prov., mobilisé à Paris et disposant de ses ap.-midi, aiderait volont. confrère dans clientèle, clinique ou ambul. — Ecrire *P. M.*, n° 1156.

Etudiant en méd., cherche emploi médical Paris. Accept. poste d'interne dans clinique. Ecrire *P. M.*, n° 1160.

Clientèle à céder à Paris. Aff. avantageuse. Ecrire *P. M.*, n° 1036.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre*, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Dimanche soir, 27 Février 1916.

AUTOUR DE VERDUN

Au moment où je commence ces lignes, dans la nuit silencieuse, je me demande si vraiment il est un sujet pour retenir notre attention en dehors de la bataille qui nous passionne tous, jusqu'à empêcher nos cœurs de battre. Hier samedi, tandis que la tempête des mauvaises nouvelles déferlait sur Paris, en entendant les lamentations de quelques vieillards et de quelques agités débiles, je me disais que nous n'étions pas dignes de notre destin, et encore moins des Poilus qui viennent de tenir sous la mitraille, des jours et des nuits. Ce sont eux qui, en fin de compte, ont enrayé le flot tumultueusement ordonné, dont les vagues monstrueuses avaient fini par battre les défenses immédiates de Verdun. Ah! de quel rude métal sont faites les âmes de nos enfants, alors que les nôtres, trop fragiles, sont si promptes aux angoisses!

Verdun! Quelles images évoque en nos âmes ce vieux nom de Place-forte! En Août 1792, les Prussiens, grâce à une attaque concentrique menée à la fois par l'Est, le Nord et l'Ouest, sont parvenus jusqu'aux vieilles murailles. Si grand soit le talent des chefs, c'est le sol même qui impose les directions tactiques; les mêmes routes suivies par les soldats du Kaiser furent suivies par les armées de son ancêtre. Charny, Bras, Herbebois, Etain, ce sont les mêmes noms qu'enregistre l'Histoire à ces deux époques. Il y a entre elles, néanmoins, une différence capitale puisque, au Paris silencieux et calme d'aujourd'hui, je peux opposer le Paris des massacres de Septembre. C'est Condorcet qui vint à l'Assemblée législative expliquer les mesures prises pour le salut de la Patrie.

« M. Danton, de concert avec le ministre de la Guerre, dit le résumé analytique de la séance, a exposé de quelle manière il fallait régulariser l'impulsion donnée au peuple de la Capitale. » Je tiens à citer ici le commencement et la fin du discours fameux prononcé par le tribun :

« M. DANTON, *ministre de la Justice*. — Il est bien satisfaisant, messieurs, pour les ministres du peuple libre, d'annoncer à ses représentants que la Patrie va être sauvée. Tout s'émeut, tout s'ébranle, tout brûle de combattre, tout se lève en France, d'un bout de l'empire à l'autre.

« Vous savez que Verdun n'est point encore au pouvoir de nos ennemis, vous savez que la garnison a juré de mourir plutôt que de se rendre. Une partie du peuple va se porter aux frontières,

une autre va creuser des retranchements, et la troisième, avec des piques, défendra l'intérieur de nos villes... »

Heureux temps, où les piques pouvaient encore être bonnes à quelque chose ! Puis Danton continue son énumération des mesures prises, et il termine, avec sa voix tonitruante, par la fameuse phrase si souvent répétée et qui ne fut jamais autant de mise qu'aujourd'hui :

« Le tocsin qui sonne va se propager dans toute la France. Ce n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la Patrie. Pour les vaincre, messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée ! »

C'est encore avec leur audace que les Poilus sauveront la France. Audacieux aussi devront être les chefs et les pasteurs du peuple. Ils seront prévoyants, de façon à ce que, en outre, les ennemis ne trouvent pas un défaut à notre cuirasse. Oui, je sais bien, avec leur habitude de s'engager à fond, on ne sait jamais si leur ruée n'est pas une feinte; mais n'est-ce pas une raison de plus pour être paré à toute heure et en tous lieux ?

Depuis deux mois, il n'était question que de la grande offensive sur Verdun; ce que le public connaissait, les Etats-majors l'ignoraient encore moins, et c'est pourquoi, après un repli imposé par la disposition du terrain, nous avons pu d'abord arrêter cette offensive, puis déclancher à notre tour nos contre-attaques. Puissent-elles aboutir, comme tout le fait présager ! Puisse le bon droit, qui n'est rien sans la force, l'emporter à Verdun aujourd'hui, comme hier à la Marne et à l'Yser ! Mais tous les discours étant vains quand le canon parle si haut, je m'arrête en vous transmettant le mot d'ordre qui nous vient des Poilus mêmes : Luttons de toutes nos forces et espérons !

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 1 (Janvier-Février 1916).

Mémoires originaux :

L. Le Sourd et Ph. Pagniez. — Etude sur les plaquettes de la rate.

Marcel Labbé. — Les infections typhiques et paratyphiques chez les vaccinés.

Léon Bernard. — Les formes légères de la dothiénentérie et l'embarras gastrique fébrile, les limites de la fièvre typhoïde.

E. Rist. — Etudes sur la fièvre typhoïde. 1er mémoire. Recherches sur la séro-agglutination dans les fièvres typhoïde et paratyphoïdes et sur l'influence exercée par la vaccination antityphique sur ce phénomène.

E. Rist. — Etudes sur la fièvre typhoïde. 2e mémoire. L'action de la vaccination antityphique sur la fièvre typhoïde et les fièvres paratyphoïdes.

Georges Guillain et A. Barré. — Paralysie du nerf moteur oculaire commun apparue dès le début d'une paratyphoïde A.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 2 (Février 1916).

Mémoires originaux :

V. Hutinel. — La pneumo-scarlatine.

Recueil de faits :

M. Lasalle. — Pseudo-scarlatines d'origine toxique.

Revue générale :

J. Comby. — La maladie de Gaucher chez les enfants.

Analyses.

Nouvelles.

Erratum.

Dans la liste de souscription à la Caisse d'assistance médicale de Guerre du 14 Février 1916, au lieu de : *Sanatorium populaire de Leysin (Suisse)*, 30 *fr.*, il faut lire :

Dr B..., à Leysin (Suisse), 30 *fr.*

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

M. Meyer, médecin principal de la 1re division d'infanterie : sur le front depuis le début de la campagne. Médecin divisionnaire de la 1re division depuis le 23 Mai 1915. Remplit ses fonctions avec un zèle et une compétence remarquables, toujours prêt à se porter aux endroits les plus dangereux, visitant les postes de secours des régiments et des bataillons, organisant dans toutes ses branches le Service de Santé du champ de bataille dans les différents secteurs qui ont été occupés successivement par la division.

— M. Roulier (François), médecin aide-major de 2e classe au 342e rég. d'infanterie : a été un bel exemple de courage et de dévouement, dans l'accomplissement de son devoir professionnel, les 30 et 31 Octobre et le 1er Novembre, pendant un bombardement d'une extrême violence; bien que blessé par un éclat d'obus, a continué à panser les hommes blessés amenés au poste de secours et à assurer leur évacuation.

— M. Dreux (Maurice), médecin aide-major de 2e classe au 66e rég. d'infanterie.

— M. Veteau (Lucien-Louis), médecin aide-major de 2e classe au 66e rég. d'infanterie.

Glorieusement tués, le 8 Septembre 1914, en prodiguant, sous un feu des plus meurtriers, leurs soins aux blessés, avec un dévouement et un courage admirables.

— M. Coffiney (René-Emile-Jules), médecin aide-major de 1re classe au 328e rég. d'infanterie : n'a cessé, dans les travaux d'assainissement du champ de bataille, de faire preuve d'un absolu mépris du danger. Au moment où s'engageait le combat du 30 Octobre, a quitté le poste de secours qui se trouvait en arrière pour se porter en avant auprès du chef de corps et lui offrir son concours à toutes fins utiles. Blessé grièvement à la tête par un éclat d'obus au cours du trajet.

Médaille militaire. — M. Rapin (André), mat. 1554, médecin auxiliaire au 26e bataillon de chasseurs : modèle d'énergie et de bravoure, ayant au plus haut degré le sentiment du devoir. N'a jamais hésité à se porter en avant des lignes pour soigner les blessés. A été grièvement blessé le 26 Septembre 1915, en soignant un blessé en avant de la première ligne, à peu de distance de l'ennemi.

— M. Lavolaille-Rateau (Jehan), médecin auxiliaire au 19e bataillon de chasseurs : aussi courageux que modeste; a été grièvement blessé, le 27 Septembre 1915, en allant à la recherche des blessés tombés en avant de nos lignes

malgré le feu naurri par lequel l'ennemi entravait cette relève.

— M. Tournay (Raymand), médecin auxilioire au 14e rég. d'infonterie coloniole, mat. 748 : a fait preuve au cours des jouraées des 5 et 6 Octobre 1915, du plus grand courage et d'ua dévouement absolu. Est allé au péril de sa vie, pendant le jour, en terroin découvert, à la ligae avoncéo paur ponser des blessés que le feu des mitrailleuses eanemies empêchait d'évocuer. Est retourné la nuit diriger l'évocuation de ses blessés. Trois trois cité à l'ordre et trois fois blessé ou cours de la cumpagne.

— M. Lassole (Jean), médecin auxiliaire au 36e rég. d'iafanterie coloaiole : le 29 Septembre 1915, au cours d'uac ottaque, s'est précipité dons la tranchée de première ligne, pour donner ses saias à un officier blessé. A été lui-même grièvement atteiat d'une balle lui brisont l'articulation du coude droit. Ayoat déjà donné maintes fois des preuves de soa courage et de son esprit de devoir.

— M. Ilumbert (Jean-Charles), médecia auxiliaire au 161e rég. d'infonterie, mat. 1478 : courageux jusqu'à lo témérité. A, les 25 et 26 Septembre 1915, pris le commondoment des équipes de lo relève des blessés et o rempli ses fonctiaas molgré le feu d'une mitroilleuse. Déjà blessé le 22 Septembre 1914 et trois fois cité à l'ordre.

— M. Jeonniard (Morius-Valéry), médecin ouxiliaire au 35e rég. d'iafonterie : au cours des attaques du 25 au 29 Septembre 1915, a moatré un dévouement sons borne et la plus belle crânerie en allont panser et relever les blessés sous un feu des plus vioIeats.

— M. Lefebvre (Goston), médecin ouxilioire au 327e rég. d'infanterie : d'un courage et d'ua dévouement absalu depuis le début de lo campagne et dans tous les combats; a été blessé le 7 Octobre 1915 en donnant ses soins aux blessés ea première ligne, sans obri, sous les rofales d'ortillerie, avec un song-froid merveilleux.

— M. Dusuel (Paul-Chorles-Cloude), mat. 10526, médecia auxiliaire au 1er groupe d'artillerie de compognc d'Afrique; le 25 Septembre 1915, accompagnant les botteries lors de leur attoque des premières lignes allemandes, s'est porté sous le feu des mitrailleuses au secours des blessés. N'a quitté le lieu de combot qu'oprès s'être ossuré que tous les blessés avaient été soignés et évocués. Le 27 Septembre 1915, appclé à une batterie où un obus venoit de faire des victimes, u donné ses soins aux blessés ovec le plus grond calme malgré le bombordemeat violent auquel lo batterie étoit soumise. A toujours fait son devoir avec modestie, alliant au dévouement le plus grand le courage le plus tronquille.

— M. Le Caz (Hervé-Yves-Marie), médecia ouxiliairc ou 21e rég. d'iafanterie coloaiale : ou front depuis le début do la compagne. Le 25 Septembre 1915, suivant la troisième vague à l'assuut des positions allemaades, a pansé des blessés sous le feu le plus intease, constituant un paste de secours oux premières ligaes, y groupant et y pansoat les blessés avec un sang-froid, un courage et un dévouement qui ne se sont pas un instant démentis.

— M. Lacaze (Marcel), médecin auxilioire au groupe de broncardiers d'une divisioa d'iafanterie coloniale, mot. 267 : médecia auxilioire d'un dévouement, d'un courage, d'une abnégotion au-dessus de tout éloge. Sérieusement blessé le 26 Septembre 1915, pendant une relève de blessés saus le feu de l'ennemi, a néanmoins contiaué so mission.

— M. Kervella (Emile), médecin auxiliaire au 1er rég. d'infanterie coloaiale : u toujours fait preuve de beaucoup de dévaucmeat et d'uctivité. Vicat d'être blessé très grièvement dans des conditions porticulièrement dongereuses, en assuroat en première ligne l'évacuation des blessés, du 25 au 29 Septembre 1915.

— M. Poulbazon (Henri), médecin auxiliaire au 62e rég. d'iafanterie : possède de son devoir le sentiment le plus noble et le plus élevé. S'est dépensé nuit et jour depuis le début de lu campagne, pour soigner les blessés en suivant san bataillon pos à pas, dons toutes ses situations. S'est particulièrement fait remarquer à l'attaque du 25 Septembre 1915 et jours suivants par son zèle et son dévouement.

— M. Kéruzoré (Edouord), médecin auxilioire au 22e rég. d'infanteriè coloniale : venu au front sur so demonde, s'est constamment fait remarquer par un dévauement absolu aux blessés, un zèle infatigable, uue bravoure admirée de tous. Blessé le 1er Février 1915 por deux éclots d'obus, a refusé de se laisser évacuer. S'est distingué d'une façon spéciole à l'uttoque d'ua fortin où il o porté lui-même des blessés sous le feu le plus violent. Le 12 Octobre 1915, est ollé relever, en avant de nos lignes, un blessé resté à proximité de l'ennemi. Cité deux fois à l'ordre de l'ormée.

— M. Ill (Georges-Emile-Henri), médcein auxiliaire au 114e rég. d'infonterie : pendont l'ottoque du 25 Septembre 1915, s'est dépensé sans compter pour soigner les blessés jusque daas les premières lignes françoises. A été grièvement blessé au cou por une balle, à cent mètres de l'ennemi où il soignait un blessé grièvement otteint.

— M. Poulaud (Jules-Murie-Jacques), mat. 5512, médecin auxiliaire ou 53e rég. d'infaterie : sur le front depuis le début, d'un dévouement admirable qui lui a valu l'estime de tout le régiment. Le 29 Septembre 1915, sérieusement atteint par un éclat d'obus dans le poste de secours aù il soignait les blessés, ne s'est pas occupé de lui-même, a aidé à relever et dégager les blessés ensevelis sous les débris du poste. Atteint de nouveau par un nouvel éclat d'obus, a contiaué à doaner ses soins aux blessés qui l'entouraient et ne s'est fait panser et évacuer que lorsque so tâche était terminée.

— M. Alluire (René-Auguste), médecin auxiliaire au groupe divisionaaire de brancordiers : s'est signalé au cours de lo campagae par son dévouement absolu et un zèle de tous les instonts. A été très grièvement blessé le 27 Septembre 1915 en dirigeant la relève et le chargement des blessés.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or* : M. Borbary, médecin-cbef de l'hôpital auxiliaire n° 28, à Nice.

Médaille de vermeil. — M. Maillard (Louis-Camille), médecin aide-major de 2e closse à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

— M. Mathieu (Jeon), docteur en médecine, médecin-chef à l'hôpital d'isolement n° 64 *bis*, à Cuanes.

— M. Petit (Robert-Alfred), médecin-major de 2e classe.

— M. Clémeat (Georges), médecin-mojor de 2e classe de réserve.

— M. Imbert (Georges), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Cousia (Josepb), médecin aide-major de 2e closse de réserve.

— M. Lecq (Théodore), médecin oide-major de 2e classe de réserve.

— M. Biscos (Gabriel), médecin oide-major de 2e classe de réserve.

— M. Costil (Albert), médecin aide-major de 2e closse de réserve.

— M. Mitton (Félix), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Colombani (Jules), médecia aide-mojor de 2e classe de réserve.

— M. Azemar (Edouard), médecin aide-major de 2e classe, active.

— M. Randon (Eug.), médecin-major de 1re cl., octive.

— M. Minel (Henri), médecin-major de 2e cl., active.

— M. Chaix (Jeon-Baptiste-Achille), médecin aide-mojor de 1re classe, armée territoriale.

— M. Kuss (Georges), médecin aide-major de 2e classe aux formations sanitaires de Grosse.

— M. Carrieu (Marius), médecin-major de 1re classe de l'ormée territoriolc, à l'hospice mixte de Montpellier.

— Docteur Maumus (Jean), médecin à titre bénévole ou service des contagieux de l'hôpital militaire Buffon.

— Docteur Dreyfus (Lyonnel-Goston), médecia-chef à titre bénévole du service des contagieux de l'hôpital militaire Buffon.

FACULTÉ DE PARIS

Obstétrique. — M. G. Lepage, agrégé, commencera le Cours complémentaire d'Obstétrique le mardi 14 Mars 1916, à 16 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Dystocie maternelle et fœtale. Délivrance pathologique. Opérations obstétricales. Les manœuvres obstétricales seront faites les mardis et samedis, à 2 heures, à l'École pratique.

Histologie. — M. Prenant, professeur d'Histologie, a commencé le Cours réservé plus spécialement aux étudiants de 2e année le mercredi 1er Mars, à 15 heures, à l'amphithéâtre Vulpian, et le continuera les mercredis et vendredis suivants.

M. Branca, agrégé, fait depuis le 2 Mars 1916, les mardi et jeudi de chaque semaine, aux étudiants de 1re année, une série de conférences, à la même heure et au même amphithéâtre. Par exception, la seconde conférence est fixée au samedi 4 Mars.

Ces Cours et ces Conférences, qui ont un caractère démonstratif, servent essentiellement pour la préparation théorique aux travaux pratiques de chaque semaine.

Bactériologie. — M. Fernand Bezançon, agrégé, chargé du Cours, commencera une série de leçons sur la Bactériologie, à partir du mardi 2 Mai 1916, à 18 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis, à la même heure.

Programme du cours théorique. — 1re Leçon : L'œuvre de Pasteur. — 2e Leçon : Caractères généraux des bactéries. — 3e Leçon : Opérations permettant le diagnostic de l'espèce microbienne. — 4e Leçon : Les microbes de la suppuration. — 5e Leçon : Les infections à streptocoque. — 6e Leçon : Les suppurations fétides, les infections putrides et gangreneuses. — 7e Leçon : Les infections des voies respiratoires. Analyse bactériologique des crachats. — 8e Leçon : Les crachats des tuberculeux. — 9e Leçon : Les tuberculines. — 10e Leçon : Analyse bactériologique du liquide céphalo-rachidien. — 11e Leçon : Le méningocoque. — 12e Leçon : Diagnostic bactériologique des angines. — 13e Leçon : Étude du bacille diphtérique. — 14e Leçon : Les infections typhoïdiques. — 15e Leçon (*suite*) : L'analyse bactériologique des matières fécales. — 16e Leçon (*suite*) : Le bacille d'Eberth et les bacilles paratyphiques A et B. — 17e Leçon : Les dysenteries amibiennes et bactériennes. — 18e Leçon : Le choléra et les infections cholériformes. — 19e Leçon : Infections des voies génito-urinaires. — 20e Leçon : Le chancre mou. La peste. — 21e Leçon : Diagnostic bactériologique de la syphilis. — 22e Leçon : Le bacille de la lèpre. L'actinomycose et les mycétomes. Le muguet. — 23e Leçon : Les infections cutanées. — 24e Leçon : Notions très sommaires sur les infections par les parasites animaux. — 25e Leçon : Notions très sommaires sur les microbes du sol, de l'air et de l'eau.

En même temps que ce Cours, il sera fait, au laboratoire, deux séries subintrantes de travaux pratiques de 12 séances (série L et M) pour les élèves de 3e année nouveau régime ; le programme des travaux pratiques portant sur l'enseignement du Cours.

Les travaux pratiques auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 4 heures à 6 heures.

Programme des travaux pratiques (deux séries de 12 séances). — I. Technique générale des colorations et des cultures. — II. Analyse bactériologique des infections dues aux microbes anaérobies. — III Analyse bactériologique des infections dues aux microbes anaérobies. — IV. Analyse bactériologique des crachats. — V. Analyse bactériologique et cytologique des liquides céphalo-rachidiens. — VI. Diagnostic bactériologique des angines. — VII. L'hémoculture. — VIII. Le séro-diagnostic. — IX. Analyse bactériologique des matières fécales. — X. Analyse bactériologique des sécrétions urétrales. — XI. Recherche du tréponème. La réaction de Wassermann. — XII. Les teignes et les mycoses.

Pathologie chirurgicale. — M. J.-L. Faure, agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de Pathologie chirurgicale le lundi 13 Mars 1916, à 18 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Pathologie chirurgicale générale. Infections Traumatismes. Pathologie des tissus.

Physique biologique. — M. le professeur Weiss, assisté de MM. Demeure, chef des travaux de Physique de la Faculté de Médecine de Lille, et Sandoz, préparateur, commencera une série de leçons de Physique biologique destinées aux étudiants de 2e année (nouveau régime).

Ces leçons, accompagnées d'exercices pratiques portant sur les matières du programme, auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

Objet du cours : Physique médicale générale. Principales applications de la mécanique, de la physique moléculaire, de la chaleur, de l'optique, des radiations et de l'électricité aux sciences médicales.

Chimie médicale. — M. le professeur A. Desgrez, assisté de M. Maillard, agrégé, chef des travaux, commencera une série de leçons de Chimie appliquée à la médecine, les mardi et mercredi de chaque semaine, à 16 heures (amphithéâtre Vulpian), à partir du mercredi 8 Mars.

Des exercices pratiques auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques et porteront sur les matières enseignées au cours théorique.

Physiologie. — M. J.-P. Langlois, agrégé, commencera une série de Conférences qui auront lieu les lundis,

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS — (Tickets : Seine 12-5?)

mercredis et vendredis, à 17 heures (amphithéâtre des travaux pratiques de Physiologie), à partir de vendredi 3 Mars 1916.

Ces conférences coïncideront avec les démonstrations pratiques consacrées aux étudiants de 1re et 2e année, et auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

NOUVELLES

Comité médical et scientifique d'expansion économique. — Il vient de se fonder à Paris un comité médical et scientifique d'expansion économique de la France et des pays alliés. La première réunion a eu lieu à l'Ecole de Médecine sous la présidence de M. Landouzy, doyen.

Ce comité, qui a pour secrétaire général M. le Dr Bardet, est composé des directeurs des principaux journaux de médecine et de sciences : MM. les professeurs Bourquelot, Gilbert, Langlois, Moureu, Edmond Perrier, Quénu, Albert Robin, et MM. les Drs Fiessinger, Janicot, Lucas-Championnière, pour Paris, et MM. les professeurs Forgues (Montpellier), Lyonnet (Lyon).

Des comités analogues sont en voie d'organisation en Angleterre et en Italie, en attendant que la Russie et le Japon aient été sollicités de prendre part à cette organisation.

Le but des comités est de s'apprêter à lutter contre l'industrie allemande dans tous les pays alliés. Il est bon de savoir que les médecins et les savants ont payé un tribut considérable à l'industrie allemande ; non seulement tous les produits chimiques et pharmaceutiques, mais encore tous les instruments professionnels du médecin, presque tous les appareils d'optique et de laboratoire, presque toute la lunetterie, provenaient de chez nos ennemis. Il est évident que cet impôt ne doit plus être payé à la suprématie germanique, et il faut que dorénavant tous les Alliés puissent se fournir chez eux et tout au moins entre eux, de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour usages de la médecine et des laboratoires. Si l'on peut arriver à ce résultat par une entente bien organisée, il n'est pas douteux qu'on pourra faire dans le revenu allemand une brèche extrêmement considérable.

L'action des comités médicaux et scientifiques des pays alliés sera triple. Ils exerceront d'abord une action persuasive sur l'acheteur en entretenant le médecin et l'homme de laboratoire dans la volonté bien arrêtée de s'enquérir de l'origine des objets qu'il emploie. Ils feront auprès des industriels une propagande assidue pour les amener à créer tous les articles nécessaires pour l'usage des laboratoires ou pour l'exercice de la médecine. Enfin, les comités se tiendront en rapports entre eux, de façon à ce que les secrétariats soient à même d'échanger tous les renseignements nécessaires, notamment les catalogues qui devront être imprimés en plusieurs langues, ce qui permettra à tous les acheteurs d'être au courant de la production et de connaître les maisons qui seront à même de leur fournir tout ce qui, jusqu'ici, venait d'Allemagne.

L'utilisation des étudiants du P. C. N. — M. Moutet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les jeunes gens de la classe 1917, étudiants en médecine, titulaires du certificat P. C. N. et de plusieurs inscriptions, et ayant, pour la plupart, depuis le début de la guerre, rempli les fonctions d'externes dans les hôpitaux, ne seront pas versés dans les sections d'infirmiers, a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine ayant au moins quatre inscriptions seront seuls affectés de droit aux sections d'infirmiers militaires. »

Le service dentaire dans l'armée. — Un projet de loi tendant à assurer aux dentistes diplômés un grade, ainsi que leur utilisation, va être déposé par le ministre de la Guerre.

Ce projet prévoit l'incorporation des dentistes diplômés dans les sections d'infirmiers, la création d'un corps de dentistes militaires avec assimilation au grade d'adjudant ; enfin leur utilisation dans le service régimentaire et les formations sanitaires de l'avant, dans les formations de la zone des étapes et dans celles du territoire.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— M. E. Galbrun, 18, rue Oberkampf, met gracieusement à la disposition des médecins-chefs de formations sanitaires les flacons d'**Iodalose** qui leur seraient nécessaires pour le traitement de leurs malades et blessés.

Clientèle à céder à Paris. Aff. avantageuse. Ecrire *P. M.*, n° 1036.

On demande docteur sérieux pour tenir cabinet à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1038.

A céder, après décès, Mais. de santé pour maladies nerveuses et de la nutrition.— Ecrire *P. M.*, n° 1039.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 13 Mars.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LA BONNE LEÇON

Ce n'est pas de la leçon de Verdun que je veux parler. En dépit des mauvais archers qui sans cesse criblent de leur traits inconsidérés les arbitres de nos destins, j'estime avec les simples que les clameurs de bataille venues de Verdun ne peuvent qu'affermir et notre confiance et notre fierté.

Le problème posé par l'offensive française de Champagne était le suivant : L'assaillant pourrait-il ultérieurement grouper, en un lieu donné, assez de matériel lourd pour réaliser en quelques heures le bouleversement des défenses obtenu jusqu'alors, après deux ou trois journées au moins de bombardement ? Partisans de l'affirmative, les ennemis, ayant estimé que rien ne résisterait à la rapidité de leur puissante artillerie, avaient annoncé au monde que non seulement ils entreraient à Verdun, mais encore qu'ils reprendraient leur marche sur Paris. En d'autres termes, ils s'étaient crus capables d'empêcher par leur attaque brusquée l'arrivée, la concentration et la mise en ligne de tout renfort. L'affaire avait été calculée au centimètre et à la minute, et déjà, je le répète, l'Allemand et ses complices se pourléchaient à l'idée de la proie promise et toute proche.

Mais, cette fois encore, les impondérables jouèrent; entendez par-là cette constance inébranlable, surhumaine de nos soldats et de nos chefs. On pourra épiloguer tant qu'on voudra, Pessimius invoquera tout à loisir les causes hasardeuses de notre résistance, un fait subsiste seul : c'est que le premier élan — le meilleur, — des meilleures troupes de l'Allemagne a été noyé dans le sang. Outre que nous avons eu à repousser la Garde, espoir suprême de l'Empire, et ces 150.000 Prussiens de l'active qu'on avait précieusement resserrés à Metz comme dans un écrin d'acier, il nous a fallu subir la plus formidable débauche de gaz asphyxiants, de jets de flammes, d'obus lacrymogènes qu'on ait jamais faite — ô conventions de La Haye ! — en aucun temps et en aucun pays.

Qu'il y ait eu quelques ombres au tableau, possible. En tout cas, cela importe peu puisque, malgré toute la science et la fureur teutoniques, les dents de l'ennemi se sont brisées à mordre le dur acier de nos baïonnettes ? On paraît surpris, dans notre presse, de voir que les dirigeants d'Allemagne autorisent leurs journaux à vanter la vaillance française et nous soupçonnons là un piège nouveau. Certes, au point de vue éloges,

notre abominable adversaire ne nous a pas gâtés, les projectiles de ce genre n'étant pas communs dans son arsenal. Je crois néanmoins que sa sincérité ne peut être mise en doute. Cette fois, notre « courage inouï » a forcé son admiration, et « objectivement » il rend aux Poilus de France, qui marchèrent au combat, une chanson aux lèvres, l'hommage dont les nôtres ne se soucient guère, mais qu'ils ont tout de même bien mérité. Quand on connaîtra les conditions de notre résistance, les détails de notre contre-offensive, on admettra facilement que le monde entier, nos agresseurs compris, n'ait pu taire son émerveillement pour tant d'endurance et tant de bravoure.

***

Ne laissons donc pas ternir un instant le bel éclat dont on nous environne et si, entre nous, il nous semble opportun de tirer une leçon des événements actuels, reportons-nous plutôt aux années qui ont précédé la guerre. Dans une conférence faite à la rue d'Athènes, au début de ce siècle, par un parlementaire de grand talent, sur « l'Armée outil de combat », j'avais été très frappé du tableau tracé par l'orateur. Il appartient à cette phalange d'hommes politiques que je désigne sous le nom de lanciers d'Achille, parce qu'ils emploient la seconde partie de leur vie publique à panser les blessures faites par eux à l'organisme social dans l'ardeur de leur jeunesse combative. Quoi qu'il en soit, notre conférencier nous montra si nettement le mal dont nous souffrions, il exposa si lumineusement ses idées thérapeutiques, qu'avec mes sentiments simplistes de contribuable, je m'imaginai que dès ce soir-là notre outil de combat, refondu, adapté aux exigences de la tactique et de la stratégie modernes, allait enfin être à la hauteur de nos espérances et de notre dignité.

Mais les années coulèrent, des modifications profondes furent apportées à nos lois, et l'outil de combat, lui seul, s'était à peine modifié dans ses règlements lorsque éclata la guerre. Pourquoi? Ce ne sont pas cependant les avertissements qui nous avaient manqué. Il faut, en effet, rendre cette justice à nos ennemis, qu'ils n'ont jamais dissimulé leurs desseins. J'ai analysé ici même certaines de leurs brochures de politique mondiale, et vous avez pu voir que tous leurs projets reposaient sur l'anéantissement de la France.

On dit, assez sottement d'ailleurs, qu'ils n'ont pensé qu'à la guerre. Mais non, mais non! Ils ont simplement mis sa préparation sur le même plan que les offensives scientifiques, industrielles, commerciales, maritimes. Ils n'ont pas davantage manqué de pourvoir au sort des classes ouvrières. Si nous étions, nous, sur ce terrain, démocrates de nom, eux l'étaient de fait. Caisses de retraite, accidents du travail, assurances-maladie, n'ont-ils pas réalisé toutes ces réformes avant nous? Comme le disait *Le Temps* l'autre soir, chez eux tout était *organisé*, alors qu'ici tout était *réglementé*.

Pourquoi, je le redis, en fut-il ainsi? On a parlé de la bureaucratie; elle a bon dos. Oui, nous avons souffert du féodalisme administratif, mais croyez-vous qu'il eût pu se développer si chacun, dans sa sphère, avait voulu assumer sa part de responsabilité. Autorité et responsabilité sont sœurs jumelles; qui ne se sent pas assez fort pour se proclamer responsable de ses actes et de ses décisions, ne sera jamais un vrai chef. Je dirai plus : sans les bureaucrates cuirassés d'inertie, notre vieille machine aurait-elle pu résister aux empiètements des ambitieux et des arrivistes, toujours prêts à mettre leur clientèle au-dessus de tout? Ce n'est pas le mécanisme qui était en défaut, mais bien ceux qui avaient charge de le faire mouvoir et de le diriger.

Il faut dire aussi que nous avons tout permis aux serviteurs de l'Etat parce que nous croyions à la paix éternelle. Trompés par nos idées généreuses, nous avions pris les rêves de pacifisme et de fraternité humaine dans la cervelle des philosophes et nous les avions mis dans la main des gouvernants pour les faire passer dans la réalité. Ne jamais parler des terres exilées, y penser de moins en moins, n'était-ce pas une grande concession à nos ennemis d'hier, n'était-ce pas acheter la certitude que, ne menaçant pas les autres, nous ne serions attaqués par personne? Erreur cruelle et qui faillit nous coûter cher!

En ces lignes brèves, je ne peux évidemment énumérer des faits précis, mais il n'est pas un officier, pas un médecin, qui ne pourraient instantanément fournir cent exemples à l'appui de ma thèse sur notre méconnaissance de l'esprit allemand et sur notre insouciance touchant les choses militaires. Ouvrez un simple livret de soldat : Depuis le signalement, en vérité trop primitif, eu égard aux méthodes modernes de bertillonnage, jusqu'aux mensurations de l'homme à 20 ans, et inutilisables à l'heure de sa mobilisation, tout ne révèle-t-il pas notre défaut d'application aux fins de la guerre? De ces lacunes, pas un seul Français qui ne soit coupable peu ou prou. Il est de mode d'accuser les parlementaires, mais leur faute est-elle plus grande que la nôtre et peut-on suspecter leur bonne foi quand eux-mêmes n'ont pas songé à modifier leurs statuts en vue d'un conflit éventuel? Notre répugnance à avouer nos erreurs est d'autant moins de mise que nous les avons réparées avec une souplesse inespérée.

Je reçois des lettres de correspondants de bonne volonté, qui sans cesse me signalent les réformes à faire selon eux. Je les en remercie, mais pour Dieu! que leur ardeur les incite moins au « cafard ». Qu'ils songent plutôt au travail déjà fait, et il est formidable.

Au surplus, ce n'est point par en haut que l'on peut facilement modifier les errements; notre mi-

nistre de la Guerre actuel a accompli une première œuvre de décentralisation qui a déjà simplifié bien des choses, mais peut-il aller plus loin? Je me le demande. Ce n'est pas celui qui reçoit la vague des paperasses qui peut juger de leur utilité, mais bien celui qui les remplit et les expédie. Celui-là seul saurait, d'après son expérience journalière, dire quelle est la pièce utile et celle qu'on ne lit jamais.

Ce que nous pourrions, par contre, attendre des pouvoirs publics, ce sont les grandes mesures libératrices. Grâce à l'initiative de M. Millerand, l'absinthe a été d'abord interdite; puis il a voulu limiter les ravages de l'alcoolisme, mais son action a dû forcément se borner aux hommes mobilisés. Pourquoi ne pas aller plus loin? Pourquoi ne pas voter le monopole de l'alcool? La question, en chantier depuis une vingtaine d'années au moins, doit être au point, que diable! Et le monopole de l'essence, croyez-vous qu'il ne serait pas de même le bienvenu? Tout ceci, sans parler de la surveillance plus étroite des étrangers suspects et que l'opinion ne cesse de réclamer.

Les poilus de tous grades ont paré aux dangers immédiats de la guerre; entre l'ennemi et nous, ils viennent de le prouver une fois de plus, il y a le rempart de leurs poitrines généreuses; mais n'avons-nous pas, dès aujourd'hui, à songer aux luttes du lendemain et la libération économique du pays ne doit-elle pas nous préoccuper aussi?

Mais je m'en tiens là pour aujourd'hui; aussi bien, n'ai-je l'intention, en ces conversations à bâtons rompus, que de vous fournir matière à réflexion. A vous d'agir ensuite, chacun dans votre milieu. Le médecin moderne est une manière d'apôtre et sa tâche, toute sa tâche, n'est accomplie que s'il use de son influence pour la prophylaxie sociale, comme il met en œuvre son art pour la prophylaxie individuelle.

F. Helme.

P.-S. — M. Pozzi-Escot, professeur à la Faculté de Lima (Pérou), m'a écrit une très belle lettre où il se fait l'interprète des Péruviens, qui sont tous de cœur avec nous. Je remercie mon correspondant et j'adresse à nos frères latins d'Amérique l'hommage ému de notre très vive reconnaissance. Je viens de parcourir le journal *El Comercio*, fondé en 1833 (numéro du 30 Janvier dernier) et que m'a envoyé en même temps notre compatriote, réformé après évacuation du front.

Avec son article « Debout les morts! » *Arriba los muertos!* par Madame Yvonne Sarcey, superbement illustré, avec ses « Lettres de Paris » et ses Etudes sur notre situation militaire et politique, cette vaillante feuille prouve combien nous avons raison d'affirmer que notre cause est celle de tous les peuples libres. Ah! comme on nous aime, là-bas! Nous nous plaignons souvent des insuffisances de notre propagande. Certes, nous avons raison, mais faut-il s'en alarmer quand nous voyons les étrangers eux-mêmes exalter les Français et parler de la France comme ils feraient de leur propre Patrie? Encore merci.

*** Un confrère suisse m'a écrit aussi, à propos de « l'affaire des Colonels », une lettre où il défend son pays d'être confondu avec quelques hobereaux égarés. Que ce confrère inconnu quitte à ce sujet tout souci: Nous ne voulons voir de la Suisse que son visage ami. L'accueil fait par elle à nos blessés et à nos réfugiés, l'hospitalité offerte à nos grands malades, parlent seuls à nos âmes. Ainsi que le dit si bien le journal suisse qui m'a été envoyé par même courrier, tout nous prouve qu'on nous considère là-bas « comme les soldats du droit et de la justice, qui se battent pour tous ceux que menaçaient les rêves d'hégémonie allemande », et cela seul nous importe pour l'instant. N'est-ce pas aux neutres que s'applique à cette heure le vers de Virgile, cité par Abeilard lors de son procès?

Nam tua res agitur, paries quum proximus ardet.

car c'est de ta propre affaire qu'il s'agit lorsque le mur voisin de ta maison est en feu.

*** La *Caisse d'assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris*, poursuit avec ardeur sa féconde propagande. J'ai reçu pour elle, ces jours derniers, de belles souscriptions. Je remercie les donateurs et je reviendrai prochainement sur ce sujet qui nous tient tous au cœur.

F. H.

FACULTÉ DE PARIS

Cours d'électro-radiologie de guerre. — M. Foveau de Courmelles reprendra son cours libre (24e année) à la Faculté de Médecine de Paris, École pratique, amphithéâtre Cruveilhier, le mercredi 3 Mai 1916, à 6 heures du soir, et le continuera les mercredis suivants, à la même heure.

Il traitera cette année, comme l'an dernier, de l'*Électro-radiologie de guerre*: les agents physiques, électricité, lumière, rayons X, radium, etc., dans le diagnostic et le traitement des blessures et affections de guerre.

Physiologie. — M. Charles Richet, professeur, commence le Cours de Physiologie, plus spécialement réservé aux étudiants de 2e année, le jeudi 9 Mars 1916, à 17 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet du Cours: Fonctions de relations.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le Cours de Médecine opératoire générale, pour 40 élèves, par M. le directeur de l'amphithéâtre d'anatomie, commencera le mercredi 22 Mars à 2 heures et continuera les lundis, mercredis et vendredis à la même heure.

Droit d'inscription: 50 francs. Gratuit pour internes, externes et médecins mobilisés.

Se faire inscrire: 17, rue du Fer-à-Moulin, le mercredi.

Le nombre des auditeurs n'est pas limité. Le nombre des élèves admis à répéter les exercices ne pourra pas dépasser 40.

Les internes et externes titulaires auront le droit de 1re inscription.

NOUVELLES

Les dentistes dans l'armée de mer. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret suivant :

Art. 1er. — Le ministre de la Marine est autorisé, pendant la durée des hostilités, à recruter, pour les besoins de l'armée de mer, un personnel de chirurgiens-dentistes pour seconder, dans l'exécution du service technique, les médecins de la marine sous les ordres desquels ils sont placés.

Art. 2. — Les chirurgiens-dentistes de la marine sont assimilés, à tous les points de vue, aux médecins auxiliaires dont ils portent la tenue et les insignes.

Art. 3. — Ce personnel est recruté :

1° Parmi les marins des équipages de la flotte titulaires du diplôme de chirurgien-dentiste des Facultés de médecine française ;

2° Parmi les chirurgiens-dentistes reconnus aptes à contracter un engagement dans la marine pour la durée de la guerre;

3° Parmi les militaires de l'armée de terre, pourvus du même diplôme et autorisés à passer dans la marine par voie de changement de corps.

Art. 4. — Des nominations à l'emploi de chirurgien-dentiste de la marine ont lieu au fur et à mesure des besoins du service.

Les dentistes aux armées. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret suivant :

Art. 1er. — Les militaires pourvus du diplôme de chirurgien-dentiste, soit dans la réserve de l'armée active, soit dans l'armée territoriale ou la réserve de l'armée territoriale, peuvent être, pendant la durée de la guerre et dans la limite des besoins, désignés pour remplir les fonctions de « dentiste militaire », tant dans les corps de troupes que dans les formations sanitaires de campagne ou les établissements hospitaliers du territoire.

Les titulaires de ces fonctions secondent dans l'exécution du service technique les médecins de l'armée, sous les ordres desquels ils sont placés.

Art. 2. — La position dans la hiérarchie militaire des dentistes militaires est celle des adjudants sous-officiers.

La solde est la même que celle de ces adjudants.

Leur uniforme est déterminé par le ministre de la Guerre.

Art. 3. — Une instruction ministérielle spéciale déterminera les dispositions de détail nécessaires pour assurer l'exécution du présent décret et fixera, notamment, l'effectif des dentistes militaires.

Ce décret est précisé par l'instruction suivante :

Art. 1er. — Conformément au décret du 26 Février 1916, le cadre des dentistes militaires, organisé suivant les besoins de l'armée, se recrute parmi les militaires pourvus du diplôme de chirurgien-dentiste délivré par les Facultés françaises.

Art. 2. — Ils sont nommés, sur justification de leurs titres et suivant les besoins du service : à l'intérieur par les directeurs régionaux du Service de Santé ; aux armées par les directeurs de corps d'armée.

Les dentistes diplômés, membres du corps enseignant ou appartenant au personnel scientifique des écoles dentaires reconnues par l'État, sont nommés les premiers.

Art. 3. — Le nombre des dentistes militaires ne peut dépasser 1.000.

Art. 4. — Les dentistes militaires occupent dans la hiérarchie la même position que les adjudants sous-officiers des sections d'infirmiers.

Toutes les dispositions relatives aux médecins et pharmaciens auxiliaires, sauf celles qui seraient en discordance avec la présente instruction, leur sont applicables.

Art. 5. — Les dentistes militaires ont l'uniforme des adjudants des sections d'infirmiers, avec, à leur collet, le caducée d'argent accompagné de la lettre D. Cette lettre sera placée extérieurement au caducée et aura une hauteur de un centimètre.

Ils ne portent ni parements au képi et aux manches, ni écusson de couleur, mais ont droit au brassard de la convention de Genève.

Art. 6. — Les dentistes militaires sont placés, dans les formations auxquelles ils sont attachés, sous les ordres du médecin-chef de celles-ci.

Art. 7. — Leur répartition générale est ainsi fixée :

A. — Aux armées :

1° Dans les formations de l'avant :

Deux dentistes par groupe de brancardiers divisionnaires : l'un d'eux, stable à la formation et s'occupant plus particulièrement des soins à y donner sur place; l'autre, mobile et se transportant dans les différentes unités au repos de la division;

Un dentiste par groupe de brancardiers de corps; un dentiste par automobile dentaire.

2° Dans la zone des étapes :

Un dentiste dans chaque centre hospitalier;

Un dentiste dans chaque dépôt d'éclopés.

B. — A l'intérieur :

Un dentiste dans chaque localité où existe un dépôt de corps de troupes, avec rattachement à l'hôpital militaire, ou, à son défaut, dans la plus importante des formations sanitaires de la place.

Un dentiste dans les camps d'instruction. Des dentistes, suivant l'importance des formations, en nombre plus ou moins grand, dans les centres stomatologiques (prothèse de reconstitution faciale) et dans les centres d'édentés (prothèse élémentaire).

Art. 8. — Le matériel des dentistes comprendra :

A l'avant : pour les dentistes des groupes de brancardiers, une boite de stomatologie (n° 6 de la nomenclature) avec, en plus, un tour portatif et une chaise pliante à têtières par groupe.

Dans la zone des étapes : un petit laboratoire dentaire, avec les métaux nécessaires à la prothèse dans les centres hospitaliers, avec une installation plus élémentaire dans les dépôts d'éclopés.

A l'intérieur : les installations déjà existantes et, en cas d'insuffisance, les appareils, instruments et produits jugés nécessaires.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

On demande, pour banlieue de Paris, médecin oculiste ou étudiant 16 insc. déjà spécialisé, pour la matinée et 2 heures ap.-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 1040.

Radiographe expérimenté et compétent cherche occupation dans service chirurgical à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1163.

Docteur français, décoré Lég. d'honn., ayant déjà fait remplacem. Paris et Prov., remplacerait confrère à partir du 1er Avril. Référ. très sérieuses. — Ecrire *P. M.*, n° 1164.

Cabinet médical d'électrothérapie à céder de suite, après décès, aux environs de Paris. Belle installation. — Ecrire *P. M.*, n° 1027.

Médecin aliéniste demandé pour faire remplacement dans établissement de banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1041.

On cherche microscope bon état, d'occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 1166.

Médecin belge, 30 ans, désire situation en France, durée guerre. Ferait remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1165.

Médecin sérieux, réfugié, 15 années de pratique, demande remplacement Paris ou env. — Ecrire *P. M.*, n° 1167.

Deux médecins étrangers demandent emploi rétribué en France ou aux colonies. Ecrire *P. M.*, n° 1169.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

L'ACTION CARDIO-RÉGULARISATRICE DE LA DIGIFOLINE

Kyste de l'ovaire. — Intervention. — Réaction péritonéale avec accélération du cœur.
Injection de Digifoline. — Guérison.

La malade âgée de 47 ans a été réglée à 14 ans, normalement. Pas d'aménorrhée. Mariée à 18 ans, IX pare : 5 enfants vivants; 4 morts en bas âge; 2 fausses couches, l'une à 42 ans, l'autre à 46 ans. La malade accuse des douleurs lancinantes dans le ventre qui est gros, tendu, avec circulation supplémentaire. Gêne respiratoire. Anorexie très prononcée. On peut déprimer assez aisément la paroi abdominale, sauf au niveau de l'ombilic, où l'on perçoit transversalement une masse indurée allant de chaque côté dans les hypocondres. Dans l'abdomen on perçoit une volumineuse tumeur développée jusqu'à une main au-dessus de l'ombilic. Submatité de toute la région abdominale.

Le toucher vagino-rectal révèle un col effacé avec lèvre postérieure indurée. Les culs de sac antérieur et latéraux ainsi que le Douglas sont refoulés par la tumeur, cependant ils sont tous dépressibles. Rien de rectal.

Intervention. — On découvre un volumineux kyste gélatineux de l'ovaire, kyste très adhérent et facilement déchirable qui a infiltré le péritoine pelvien et l'épiploon. Il est impossible d'en enlever la coque. La tumeur pèse 11 kil. 500.

Le soir même de l'opération, la malade a un pouls rapide, à 132, avec température de 38°8. Le lendemain le pouls et la température ont une marche ascendante : pouls à 140; température 40°. Le ventre n'est pas ballonné, ni douloureux. Dépression considérable. Vomissements gastriques nombreux chaque fois que la malade absorbe une gorgée de liquide. Ce dernier symptôme fait rejeter l'administration par voie buccale de la digitale ou de la digitaline, et on injecte 1 cent. cube de digifoline, puis, dans la nuit, nouvelle injection de 2 cent. cubes. Le lendemain, pouls à 126, température, 39°6. On continue l'usage de la digifoline à raison de 2 cent. cubes par jour, pendant six jours consécutifs; le pouls descend à 120, puis tombe à 106. A partir de ce moment la malade s'alimente, et son état devient de jour en jour meilleur; elle quitte l'hôpital peu après. Il s'agit d'une réaction péritonéale non septique, mais durant laquelle le cœur a été accéléré et parfois arythmique. La digifoline a eu pour effet de ramener le cœur presque à la normale, en respectant les voies digestives intolérantes, et de permettre à la malade de s'améliorer rapidement.

Rappelons que la digifoline représente le complexe digitalique (digitaline + digitaléine) tel qu'il se trouve dans la plante, mais privé des substances inutiles ou irritantes qui l'y accompagnent (digitonine, lutéoline, sels de potassium). Mieux tolérée par voie gastrique que la digitale ou la digitaline, pouvant être administrée par voie buccale, hypodermique et intraveineuse, dosée rigoureusement, la posologie de la digifoline est la même que celle de la poudre de feuille de digitale titrée à laquelle elle correspond poids pour poids.

La digifoline est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à St-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.





LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

LE BRANCARD CHAUFFANT

Voici un moyen simple, facile, rapide, de réchauffer les blessés par un dispositif de fortune partout réalisable. Il faut avoir vu ees arrivées de combattants relevés la nuit dans les tranehées et nous parvenant après un trajet long et pénible dans des boyaux étroits, pour se rendre compte combien, en chirurgie de guerre plus que jamais, les petits soins sont indispensables. Quand on a enlevé les souliers boueux, coupé les vêtements collés par le sang et la pluie, on découvre des membres froids, des pieds glacés, dont le contact vous gèle les mains. Couvrir ees blessés, leur passer des bottes de laine, les entourer de coton, n'est pas suffisant. Ce sera bon pour leur conserver la chaleur qu'ils auront récupérée, mais qu'il faut d'abord leur fournir. Il y a bien les bouillottes, les briques chaudes, mais elles donnent une chaleur trop localisée.

Nous avons pensé que l'on pouvait facilement plonger le blessé dans un bain d'air chaud. L'idée est très simple, elle est venue certainement à l'esprit de bien d'autres, mais comme nous ne l'avons jamais vue réaliser, nous croyons rendre service en la signalant.

Toutes les formations sanitaires possèdent des supports-brancards très pratiques : deux X réunis par une barre transversale. Nous employons de préférence le grand modèle. On y dépose le blessé, nu, sur son brancard. Il est nécessaire qu'il repose sur la toile même, un simple drap interposé arrêtant notablement la chaleur.

L'espace à chauffer est préparé. Il n'y a plus qu'à recouvrir le côté droit.

Au-dessous, une source de chaleur quelconque. Le moyen le plus pratique est un petit poêle à pétrole ; à défaut un simple réchaud à flamme bleue ferait l'affaire; à la rigueur, des lampes à pétrole ou même des braseros improvisés avec de la braise dans une boîte en fer-blanc.

Il n'y a plus qu'à clore le blessé dans un espace réduit. Pour cela il suffit de le recouvrir de couvertures pendant jusqu'à terre et fermant hermétiquement avec des épingles. Pour que la chaleur pénètre partout, on met sur le blessé des cerceaux à fracture munis d'un prolongement en fil de fer ou en bois, pour éloigner les couvertures de 10 cm. des bords du brancard. Les couvertures antérieures remonteront jusqu'au menton;

les postérieures sont introduites sous la nuque, remontent sur le front et retombent ensuite en arrière, de telle sorte que, seuls, le nez et la bouche soient en dehors de la cloche tiède. La figure ci-contre, sur laquelle il n'y a plus qu'à clore le côté droit, indique mieux que toute description le dispositif.

Il est facile d'imaginer des modifications rendant possible un chauffage analogue sur une table ordinaire, sur une table d'opération ou dans le lit lui-même.

La chaleur voulue obtenue, il faudra régler le chauffage pour ne pas dépasser le but et produire de la transpiration.

Sous l'influence de cette douce chaleur, le blessé éprouve une grande sensation de bien-être comme s'il revenait à la vie, son pouls devient plus perceptible, il se dégage de sa torpeur et l'on peut dans certains cas entreprendre avec succès un acte opératoire dont les résultats eussent été sans cela compromis.

Dr J. Poucel,
Chirurgien des hôpitaux de Marseille,
Médecin major de 2e classe.

TABLE DE FORTUNE PRATIQUE
POUR OPÉRATIONS ET GRANDS APPAREILS PLATRÉS

Dispositif du Dr Raymond ANDRIEU
Médecin aide-major aux armées.

I. Description et usages.

Cette table se compose de deux tables rectangulaires A et B, tables ordinaires, sans aucun caractère spécial, réunies bout à bout par deux crochets placés au tiers inférieur des pieds (fig. 1). Des tables de ce genre existant partout, ainsi que les crochets, les deux tables accouplées, sans autres modifications, permettent déjà de faire des opérations et tous les pansements de blessés couchés. Grâce à leur écartement possible, on pourra panser toutes les plaies des faces postérieures des membres inférieurs sans bouger le blessé.

L'adjonction d'une *planchette mobile* (c) pourvue de deux bras qui s'enfoncent dans deux encoches, à droite ou à gauche de la table A, permet de faire servir cette table à toute la chirurgie du membre supérieur (fig. 1).

Quelques modifications peu coûteuses vont permettre d'utiliser cette table pour pouvoir, dans les meilleures conditions, après intervention

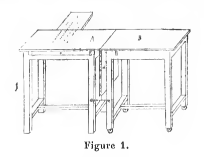


Figure 1.

chirurgicale ou après simple réduction de fracture, faire facilement aux blessés de grands appareils plâtrés de bassin, de cuisse et de jambe sans que le moindre mouvement ait été imprimé à un foyer de fracture. Nous avons pensé à ces modifications pour obvier aux inconvénients des pelvi-supports actuels, pour l'usage desquels on est obligé de soulever les blessés aussitôt après l'intervention ou la réduction, manœuvre douloureuse, difficile, pour laquelle il faut plusieurs aides et qui risque de compromettre les réductions obtenues.

A la table A est adjointe, sur un des petits côtés, au moyen de deux charnières, une *planchette* rabattante (d). Cette planchette est fendue en son milieu sur une longueur de 25 cm. pour permettre à un *pelvi-support à pied* (p. s) de 1 cm. plus haut que la table, d'être placé en bonne position, sans gêner les mouvements de la planchette rabattante. Cette planchette est maintenue relevée par un *coulisseau de bois* (e) qui, en même temps, assure la rigidité des deux tables pendant l'intervention.

A la table B, les pieds seront sciés d'une hauteur correspondante à celle de quatre *roulettes* de fauteuil ordinaire qui seront vissées à la place de

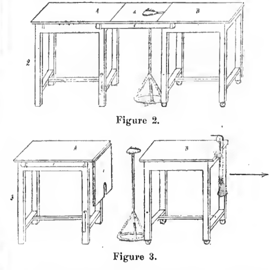


Figure 2.

Figure 3.

cette partie sciée. Ces roulettes permettront à la table B d'être portée sans difficultés à l'éloignement voulu, les deux tables ayant ainsi exactement la même hauteur. A cette table B est adjointe une poulie d'extension continue.

II. Fonctionnement.

Position d'intervention (fig. 2). La planchette rabattante est relevée. Le coulisseau assure la continuité des tables; le pelvi-support est en place.

Appareils plâtrés (fig. 3). L'intervention est

terminée. La fracture est maintenue réduite par l'extension. Le coulisseau (e) est retiré. La planchette se rabat d'elle-même. La table B est éloignée grâce à ses roulettes autant qu'on veut et le blessé, *qui n'a pas bougé*, se trouve soutenu par ses épaules sur la table A, par le sacrum sur le pelvi-support et par les pieds sur la table B. On peut donc, sans difficulté, tourner des bandes plâtrées tout autour du bassin, de la cuisse et de la jambe.

III. Réalisation pratique.

Dans une formation de campagne, ce dispositif peut facilement être réalisé sur place, même un pelvi-support de fortune en bois, composé de deux planchettes triangulaires, clouées solidement aux deux extrémités d'un manche à balai scié à la hauteur voulue.

A l'Hôtel Régina, annexe de l'hôpital temporaire n° 19 de Dieppe, nous avons expérimenté avec M. le médecin-major Raymond Petit, chirurgien de place, cette combinaison de tables, faite avec des moyens de fortune tels que nous les décrivons. Lorsqu'il a été reconnu qu'elle présentait des avantages nombreux sur les différents systèmes existants, nous avons donné les plans à un menuisier qui nous a exécuté cette table toute montée pour le prix de 30 francs. Le pelvi-support métallique, ripoliné blanc, a été fait par un serrurier pour le prix de 9 francs.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 1 (Janvier 1916).

Mémoires originaux :

Jubilé E. Metchnikoff. — Certain alterations in biological properties of *spirochætes* through artificial cultivation by Hideyo Noguchi.

A. Goris. — Préparation du catgut.

Dr Daniel Konradi. — Hérédité de la rage (2e note).

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 221 (15 Janvier 1916).

E. Cacheux. — Influence du logement sur la santé.

Georges Rondel. — Un traité d'assistance

Dr Bourrillon. — La rééducation professionnelle des invalides de la guerre (*suite*).

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. Travaux des assemblées générales.

Variétés.

Rapport au Président de la République sur la répartition, en 1915, du crédit de subvention aux œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge (*suite*).

Informations.

Echos.

Chronique étrangère.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 2 (Février 1916).

Bulletin :

Conseils au soldat pour sa santé (notice du sous-secrétariat du Service de Santé militaire).

Mémoires :

Albert Cartron. — Note sur le fonctionnement des *postes de savonnage* dans la province de My-Tho (Indochine).

Gaston Tréiat. — Trait essentiel d'habitation salubre.

Revue des journaux.

Variétés.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. Séance du 26 Janvier 1916.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Lucien Petitot, attaché au laboratoire du Val-de-Grâce.

— M. Audebert (Jean), médecin auxiliaire au 132e rég. d'infanterie.

— M. Boyer (Louis), médecin aide-major de 2e classe au 67e rég. territorial d'infanterie.

— M. Beaulier, médecin major de 1re classe au 44e rég d'infanterie.

— M. Malgret (Eug.), médecin aide-major de 1re classe, décédé à Verdun, le 4 Janvier 1916.

— M. Gaston Hébrard, médecin aide-major, tué le 30 Septembre.

— M. Dessaigne, médecin aide-major de 1re classe, corps expéditionnaire d'Orient.

— M. Georges Defiol, externe des hôpitaux, médecin auxiliaire au 12e rég. d'infanterie, tué en Champagne le 10 Janvier.

— M. Alfred Vermeil, médecin aide-major de 1re classe, mort en Janvier à l'hôpital complémentaire n° 49, Coutances.

— M. Jacques Debray, médecin aide-major dans un régiment d'infanterie.

— M. Millant, médecin-major de 2e classe au ...e bataillon de chasseurs.

— M. Vetu (Maurice), médecin auxiliaire au 17e bataillon de chasseurs alpins.

— M. Lucien Libert, membre de la mission médicale militaire française en Serbie.

— M. Amoux, médecin aide-major de 1re classe, affecté à l'ambulance n° 3 du corps expéditionnaire d'Orient.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Commandeur. — M. Foucaud, médecin en chef de 1re classe de réserves : services exceptionnels rendus à la tête des formations sanitaires de Rochefort.

Officiers. — M. Ruotte (Paul), médecin principal de 1re classe, chef supérieur du Service de Santé de l'armée d'Orient. N'a cessé de se rendre jusqu'aux points les plus avancés, pour assurer le fonctionnement normal des postes, ambulances et hôpitaux. Mérite, aussi bien par ses annuités que par les services véritables qu'il a rendus en Orient, de recevoir la croix d'officier.

— M. Tricot (Charles-Alexandre-Jean), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : médecin divisionnaire distingué et d'un dévouement absolu. A fait preuve au cours de la campagne de belles qualités d'initiative, d'entrain et de courage.

(*Voir la suite*, p. **118**.)

— M. Moulet (Louis-Victor-Maxime), médecin-major de 1re classe au 410e rég. d'infanterie : esprit cultivé, chef de service dévoué, actif et brave. Depuis la formation du régiment, a pris part à toutes les affaires de détail ou d'ensemble où le régiment a été engagé, notamment dans l'offensive du 25 Septembre où, sous un bombardement intense, il s'est multiplié sans compter pour donner ses soins aux blessés, assurer leur évacuation, et veiller au bon fonctionnement de son service, faisant preuve d'un réel mépris du danger.

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Curel, médecin-major de 2e classe au 1er régiment de chasseurs : le 2 Novembre 1914, s'est porté sous le feu en terrain découvert au secours du lieutenant-colonel gravement blessé et a assuré son transport dans des conditions difficiles.

— M. Hirschberg, médecin auxiliaire provisoire au 2e régiment de marins : « Antérieurement infirmier breveté au 1er régiment, a toujours fait preuve de courage et de sang-froid en se rendant aux tranchées auprès des blessés. Depuis son arrivée au régiment fait preuve des plus solides qualités professionnelles ».

— M. le médecin aide-major de 2e classe Follenfant (André), du 137e régiment d'infanterie, 1er bataillon : « Pendant les combats du 25 Septembre au 5 Octobre 1915, sous un bombardement continuel, n'a cessé, de jour et de nuit, de prodiguer ses soins aux blessés ne se laissant arrêter ni par la fatigue, ni par le danger ».

— M. Robert Azoulay, médecin auxiliaire, sur le front depuis le début de la campagne, n'a cessé de faire preuve dans les circonstances critiques du plus grand dévouement. Très bon organisateur, a assuré avec le plus grand zèle le service médical des batteries détachées, en première ligne.

— M. le médecin aide-major de 2e classe Solo-Lebovici, du 1er au 12 Novembre 1914 a fait son devoir dans des conditions particulièrement difficiles et pénibles et, pour soigner de nombreux blessés, s'est dépensé avec un réel dévouement malgré son état de fatigue.

— M. Trégouët (Théophile), médecin auxiliaire au 48e régiment d infanterie, s'est distingué depuis le début de la campagne par son dévouement et son esprit d'initiative et en particulier à l'attaque du 8 Septembre en animant le courage de tous par son bel exemple d'audace froide et de mépris du danger.

— M. Vétu (Maurice), médecin auxiliaire au 17e bataillon de chasseurs à pied : a prodigué pendant quatre mois ses soins aux blessés avec un dévouement inlassable, allant maintes fois jusqu'en première ligne sous le feu de l'ennemi et communiquant à tous ses brancardiers l'énergie, l'entrain et le courage dont il était lui-même animé. Tué le 19 Septembre 1915 à son poste, par un éclat d'obus.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve Treille (Roger), a fait preuve au cours de l'attaque de Belgrade pendant le bombardement et les combats dans les rues du plus grand courage en installant sous le feu de l'ennemi un hôpital qui a fonctionné jusqu'au moment où l'autorité militaire serbe a donné l'ordre aux médecins d'évacuer la ville, n'a quitté Belgrade qu'avec les derniers partants et a réussi à diriger la plupart de ses blessés sur l'arrière malgré les plus grandes difficultés et la pénurie des moyens de transport.

— M. Dessaigne, médecin aide-major de 1re classe : « Toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, a assuré avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges les pansements, l'évacuation de nombreux blessés, notamment pendant les 6, 7, 8 et 9 Mai, alors que le poste de secours du 170e était très à l'avant dans une région des plus exposée ».

— M. Monnot (Jean), médecin aide-major de 2e classe à la compagnie 1/3 T du Génie : « Blessé à la face le 20 Janvier 1916, au cours d'un bombardement violent, a tenu après un pansement sommaire, à continuer son service et s'est porté spontanément dans une zone fortement battue par l'artillerie ennemie, au secours d'un officier anglais également blessé, à qui il a ainsi pu prodiguer des soins immédiats.

— M. Alleaume, médecin aide-major de 1re classe au 270e rég. d'infanterie. A dirigé pendant six mois avec compétence le service médical de son bataillon. A fait preuve de courage et d'énergie en soignant des blessés sous un feu violent d'artillerie.

— M. Anglade, médecin-major de 2e classe ; médecin d'une grande valeur professionnelle : « A donné en toutes circonstances au cours de la campagne l'exemple de la plus grande activité et du dévouement le plus absolu, notamment le 18 Août à Hotomont, où il prodiguait des soins assidus aux blessés sous le feu des batteries ennemies, et le 28 Septembre, à Courcelles-le-Comte où il ramenait dans nos lignes, sous un feu violent, un lieutenant du régiment très gravement blessé ».

A montré au cours de la campagne de Serbie, aussi bien pendant l'épidémie de typhus exanthématique que durant les opérations de guerre, un réel courage et un grand dévouement.

— M. Valensi (Robert), médecin aide-major de 2e classe au 6e rég. de marche de spahis, blessé d'un éclat d'obus en première ligne le 27 Décembre 1915.

— M. André Blach, interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major de 2e classe. « Médecin consciencieux et dévoué, exécutant son service sous le feu avec calme et sang-froid. S'est particulièrement distingué le 15 Octobre 1915 en participant, sous un violent bombardement d'artillerie lourde ennemie, au sauvetage de canonniers ensevelis sous un abri et en leur prodiguant ses soins ».

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La vraie leçon de Verdun et l'erreur de l'Europe.

A nos frères qui luttent, sous Verdun, pour la France et pour la civilisation.

Tandis que nos soldats continuent autour de Verdun à « boire jusqu'à la lie leur calice de gloire », ainsi que disait le grand Lacordaire, tandis que nos rudes ennemis s'étonnent de ne plus ramasser dans leurs serres que des victoires blessées à mort, je songe, moi chétif, à la stupéfaction profonde de l'Europe et du monde : « — Hé, quoi ! nous avions pu la méconnaître à ce point, cette France que, tous, nous proclamions dégénérée et vieillie ? Hé, quoi ! elle n'était donc pas si kolossale, cette Allemagne réputée invincible et que nous admirions tant !... »

Chez elle tout était parfait, tout était à vanter, et son industrie, et son commerce et sa Banque, et sa Science, et sa Marine. Comme le fait remarquer l'incomparable historien-philosophe Giuglielmo Ferrero [1], l'enthousiasme pour la puissante Allemagne était devenu si général que l'on comptait même sur sa force et sa sagesse pour assurer la paix. Et puis, la guerre, *sa* guerre, ayant soudain éclaté dans notre ciel pacifique, voici que la vérité apparut en son affreuse réalité.

Non seulement la monstrueuse idole tant adulée n'était pas à la tête du progrès, mais encore elle montrait soudain que sa vocation réelle était uniquement d'étendre ses frontières aux dépens des voisins. Je ne parlerai pas des moyens barbares employés, ni des coups affreux portés par elle à la charte de l'Humanité ; simplement je constate que le monde inquiet la vit, dès Août 1914, reprendre, comme en proie à un mouvement insensé de régression, ces antiques traditions païennes qui furent la gloire du peuple romain : Pauvre gloire, que celle qui est mêlée de larmes et de sang !

***

Au début, durant notre terrible retraite sur la Marne, une vague angoisse commença à peser sur les cœurs, à travers toute l'Europe : Alors, elle risquait de succomber irrémédiablement, cette France infortunée ?... Sans doute, elle était la moins forte, mais la force allait-elle devenir le signe unique de la grandeur ? Et puis, quand le poilu, enlevé par ses chefs, eut, aux portes mêmes de Paris, exécuté ce prestigieux rétablis-

1. *Pourquoi l'Europe s'est trompée*, feuilleton du *Temps* du 8 Mars 1916.

sement, inconnu jusqu'alors dans les fastes de l'Histoire, quand on soupçonna le recul effaré de la Bête formidable, l'angoisse inconsciente fit place à l'émerveillement : Ça doit être un miracle, cria-t-on, oui, un simple miracle! Mais comme il se reproduisit sur l'Yser, comme à l'heure présente le Français, toujours égal sinon supérieur à lui-même, continue sur la Meuse à repousser les plus furieux coups de boutoir, de nouvelles remarques sont échangées.

D'abord, de toutes parts on s'empresse à faire amende honorable à la France, la forte France, qui n'était ni vieillie, ni dégénérée. On avait bien, par pur altruisme, déploré ses déchirements intérieurs, son dépeuplement, son alcoolisme, son antimilitarisme, mais tout cela n'était que maladies passagères et de surface. Quant au talent d'épargne dont on l'avait raillée, on voulut bien reconnaître que « ses pièces d'or ne tombaient point du ciel sur son sol privilégié pour être ramassées par un peuple d'heureux fainéants » ; et évidemment, on avait cette fois pleinement raison, car ni les uns ni les autres ici n'avions, que je sache, vécu de débauche et de prostitution.



Mais ces aveux, naïfs autant que sincères, ne résolvaient en rien l'énigme. Une nation, l'Allemagne, avait semblé prendre la tête du peloton dans la course au progrès; cela, tout l'univers l'avait cru, l'avait écrit, l'avait crié. Une autre nation, la France, jugée par contre arriérée, dégénérée, finie, s'était subitement révélée non seulement égale en force à la première, mais encore supérieure. Pourquoi cette erreur? Pourquoi ce manque de discernement? Car enfin, c'est bien la France, et non pas son adversaire, qui, une fois de plus, tient en ses mains saignantes le drapeau sacré de la Justice, du droit, de l'honneur et des éternelles vérités sans lesquelles l'homme n'aurait plus raison de vivre.

Il fallut avouer alors que l'échelle des valeurs dont avaient usé nos contemporains pour mesurer la grandeur des nations était fausse, haïssable, et pis, dangereuse. Non, — et Bacon l'avait déjà dit, il y a beau temps, — la civilisation, le progrès, ne se jaugent point d'après les acquisitions dans les arts mécaniques, pas plus que dans l'accroissement des richesses. Les impondérables, seuls, comptent sur la terre, les idées mènent toujours les hommes et malheur à qui l'oublie!

Il me plaît d'enregistrer cette constatation, mise en relief par M. Ferrero avec un talent qui m'est bien défendu. Mais si l'univers a pu errer ainsi à notre propos, n'est-ce pas un peu notre faute à tous, ô Français, mes frères? Pourquoi n'avoir pas eu meilleur souci de notre réputation? Pourquoi cette rage de nous méconnaître et de nous ravaler nous-mêmes?

Est-il un peuple sur terre dont la tradition soit de trame plus forte et plus belle? Avec Clovis, c'est la France qui, rejetant le paganisme et son esclavage, entre la première dans le royaume du Christ et devient avant toute autre une nation chrétienne ; avec le Pape français Sylvestre II, c'est encore la France qui, la première, entreprend la Croisade contre l'Islam. Rappelez-vous le Concile de Clermont, rappelez-vous les jours de Vézelay! Et n'est-ce pas encore notre Saint Louis qui couronne cette grande ruée pour la conquête d'un tombeau? Que dire enfin de nos pères, ceux de l'an II, qui s'arment et combattent pour répandre sur la terre, politiquement émancipée, l'idée de Liberté!

Non, ce n'est pas nous qui avions changé, non, ce n'est pas nous qui avions laissé la lumière s'éteindre en nos âmes, mais bien notre ennemi, et avec lui tous les courtisans prosternés et béats devant sa Force et sa Kulture.

⁂

Oui, je sais, il y eut l'erreur chrysohédonique (de χρυσός, or et ἡδονή, jouissance) qui attribuait à l'or, à la richesse, un rôle et une puissance qu'ils n'eussent jamais dû avoir. Mais n'est-ce pas notre fierté, de voir que notre jeunesse française avait précisément vécu au-dessus de cette basse erreur, devenue universelle? Si dans la souffrance, dans l'effort, dans le sacrifice, elle vit aujourd'hui des heures aussi redoutables, si elle supporte les bombardements les plus affreux, si elle repousse, vagues après vagues, la lourde marée allemande, n'est-ce pas parce qu'en elle s'est conservé pur de toute souillure le meilleur sang de la France?

On a dit qu'avant de conquérir la victoire, nous avions déjà conquis le monde. Belle parole amie! Mais combien nous devons de reconnaissance à nos héros qui l'ont fait jaillir des cœurs et voler de bouche en bouche sur les lèvres des hommes!

Ceci n'est rien encore, puisque devant tant de sang versé, tant de vaillance, tant de sérénité dans le sacrifice, voilà que le monde entier, un peu confus de son erreur, s'incline bien bas en avouant qu'il s'était radicalement trompé sur tout ce qui constitue la seule noblesse et le véritable idéal des peuples civilisés!

F. Helme.

P.-S. — Je m'étais promis de vous parler de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, mais je préfère m'en tenir à un fait qui, j'espère, ne restera pas isolé.

Aujourd'hui dimanche, une nombreuse promotion de majors vient, paraît-il, d'être publiée à l'*Officiel*. Notre confrère, mon excellent camarade, M. le professeur agrégé Besançon, qui se trouve sur cette liste au titre de médecin-major de 1re classe, a voulu fêter à sa manière son nouveau galon. C'est pourquoi il m'a remis ce matin deux billets de cent francs, en plus de la somme antérieurement souscrite par lui. En outre, notre bon confrère s'engage à prélever sur sa solde mensuelle, pendant un an, 50 francs, que la *Caisse* n'aura qu'à toucher chez lui.

Vous pensez bien que j'ai dû faire violence au donateur pour lui arracher l'autorisation de révéler son geste généreux; mais il finit par céder quand je lui eus dit qu'il susciterait ainsi, par contagion dans le bien, de nombreux imitateurs. Puisse mon pronostic se réaliser pour le plus grand bénéfice de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris, et pour ma fragile réputation de prophète : Allons, messieurs les majors nouvellement promus, à vos pièces!...

F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officier : M. Bassères, médecin principal de 1re classe, chef du service médical du G. Q. G. : praticien de grand mérite dont la notoriété est faite. D'une réelle compétence et d'un grand dévouement, il rend les services les plus signalés. Réunit de nombreuses annuités.

— M. Watrin, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : serviteur de tout premier ordre, actif, intelligent, dévoué, ferme et consciencieux. Connaît le service à fond. A exercé ses fonctions d'une façon remarquable depuis le début de la mobilisation, parfois dans des conditions difficiles, conservant toujours son sang-froid et allant au bout de sa mission. Prévoyant et avisé.

— M. Beaussenat (Lin), médecin principal de 2e classe, médecin-chef du service des étapes d'une armée : s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par les services signalés qu'il a rendus. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Mouret, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : chef de service de premier ordre et de la plus grande activité. Rend les meilleurs services à la division, tant sur le champ de bataille que dans le travail journalier. Paie largement de sa personne pour assurer et vérifier le fonctionnement de son service. A montré, pendant les divers combats de la division, un beau courage et un mépris absolu du danger. (Croix de guerre.)

— M. Bich, médecin principal de 1re classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : médecin comptant de nombreuses annuités, qui a rendu, au cours de la campagne, des services importants par son activité et sa compétence technique.

— M. Kraus, médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'un centre hospitalier : très bon serviteur. A rempli avec dévouement les fonctions successives de médecin-chef d'une division et d'un centre hospitalier.

— M. De Casaubon, médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'une division d'infanterie : médecin-chef très zélé, déploie une grande activité dans l'exécution de son service. Paie de sa personne et a été blessé d'un éclat de bombe en visitant les tranchées de première ligne. N'a pas voulu être évacué. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

Chevalier. — M. Fournereaux, médecin-major de 1re classe au 170e rég. d'infanterie : médecin des plus dignes. Ancien de services qui s'est fait particulièrement remarquer depuis le début de la guerre comme médecin-chef du régiment. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Vidal, médecin-major de 1re classe, Service de Santé d'une place : médecin d'un régiment jusqu'en Avril 1915, puis adjoint au directeur du Service de Santé d'une place, s'est montré très actif et au courant de son service. Aide précieux pour son chef.

— M. Lorentz, médecin-major de 1re classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : excellent médecin militaire de carrière, se signalant par son dévouement, ses connaissances professionnelles, sa haute conception de ses devoirs médico-militaires et son intelligente activité.

— M. Thollon, médecin-major de 2e classe au 264e rég. d'infanterie : médecin militaire d'une grande compétence et d'un absolu dévouement. A été atteint, dans les tranchées, le 14 Juin 1915, lors d'une contre-attaque allemande, d'une blessure très grave, en faisant courageusement son devoir. Cité deux fois à l'ordre. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Lannaux, médecin-major de 1re classe au 1er bataillon territorial de chasseurs alpins : médecin très consciencieux et d'une grande modestie. Est sur le front depuis le début de la campagne où il rend des services appréciés. A été cité à l'ordre de la division. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

Citations à l'ordre du jour :

— M. Martingay, médecin aide-major, médecin-chef à Saint-Aignan.

— M. Bichouron, médecin auxiliaire : étant embarqué sur un transport attaché en cours de route, s'est empressé, dès les premiers obus, auprès des blessés et a quitté le bord un des derniers.

— M. Pitre, mat. 1117, médecin auxiliaire à la compagnie 7/13 du génie : comme médecin, a fait preuve d'une belle bravoure. A, le 25 Septembre, rallié autour de lui des hommes privés de leur chef et les a lui-même entraînés à l'assaut en leur donnant l'exemple d'une rare énergie.

— M. Ringenbach, médecin-major de 2e classe au 6e rég. d'infanterie coloniale : revenu au front sur sa demande pressante, encore incomplètement guéri d'une maladie grave, se dépense sans compter avec un dévouement absolu; s'est particulièrement fait remarquer du 25 Septembre au 7 Octobre 1915, pour assurer le bon fonctionnement du Service de Santé et l'évacuation rapide des blessés; s'est porté à diverses reprises, de jour et de nuit, sous le feu de l'ennemi, faisant preuve d'une énergie et d'un sang-froid remarquables, ainsi que d'un parfait mépris du danger.

FACULTÉ DE PARIS

Accouchements. — Par suite de modification de la répartition du service, le cours d'accouchement sera fait cette année par M. Wallich qui commencera son cours le mardi 21 Mars à 4 heures (petit amphithéâtre) et le continuera les samedis et mardis suivants à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

La désignation dans les hôpitaux des élèves en médecine et en pharmacie. — Le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique vient de prendre l'arrêté suivant :

Les dénominations suivantes sont attribuées aux élèves en médecine et en pharmacie désignés pour remplir à titre provisoire pendant la durée de la guerre les fonctions d'interne ou d'externe dans les hôpitaux.

Les élèves en médecine seront dénommés : 1° *Externe en premier*, les externes ou anciens externes titulaires des hôpitaux désignés pour remplir les fonctions d'interne en médecine ;

2° *Élèves adjoints en premier*, les élèves en médecine non externes désignés pour remplir les fonctions d'interne ;

3° *Élèves adjoints en second*, les élèves désignés pour remplir les fonctions d'externe.

Les élèves en pharmacie désignés pour remplir les fonctions d'interne seront dénommés *élèves adjoints en pharmacie des hôpitaux*.

NOUVELLES

Les prisonniers de guerre internés en Suisse. — Une nouvelle convention vient d'être passée entre le Gouvernement français et le Gouvernement allemand au sujet de l'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou infirmes. La liste des cas donnant droit au transport dans la République helvétique est ainsi établie :

1° Tuberculose des organes de la respiration, même les formes initiales ;

2° Tuberculose des autres organes (peau, glande, système osseux, articulations, organes de la digestion, des voies urinaires, et des organes sexuels, etc.) ;

3° Maladies constitutionnelles chroniques, affections chroniques du sang et intoxications chroniques (malaria, diabète, leucémie, anémie pernicieuse, empoisonnement par le chlore, par l'oxyde de carbone, le plomb et le mercure, etc.) ;

4° Affections chroniques des voies respiratoires (sténoses, emphysèmes prononcés, bronchite chronique, asthme, pleurésies chroniques, etc.) ;

5° Affections chroniques des organes de la circulation (vices du cœur et maladies du muscle cardiaque, anévrisme, varices prononcées, artériosclérose, etc.) ;

6° Affections chroniques des organes de la digestion nécessitant un régime spécial et de longue durée ;

7° Affections chroniques des organes urinaires et sexuels (néphrite chronique, calculs vésicaux, hypertrophie de la prostate) ;

8° Affections chroniques du système nerveux central et périphérique (hystérie, épilepsie, maladie de Basedow, sciatique chronique, paralysie, crampes et autres états nerveux graves) ;

9° Maladies chroniques des organes des sens (glaucomes, inflammations de la cornée, de l'iris, de la choroïde, etc., otite moyenne chronique, etc.) ;

10° Cécité ou perte d'un œil si l'œil restant ne possède pas une vue normale ;

11° Surdité aux deux oreilles ;

12° Maladies de la peau chroniques de grande extension : ulcères cutanés, fistules ;

13° Rhumatismes articulaires chroniques et goutte avec déformations visibles ;

14° Néoplasmes malins ou bénins, mais avec troubles fonctionnels notables ;

15° État de faiblesse générale prononcé consécutif à l'âge ou à la maladie ;

16° Formes graves de syphilis entraînant des troubles fonctionnels ;

17° Perte d'un membre chez les officiers et sous-officiers ;

18° Raideur d'articulations importantes, pseudarthroses, raccourcissement des extrémités, atrophies musculaires, paralysies consécutives à des blessures par arme à feu et présumées de longue durée ;

19° Tous les états résultant de maladies ou de blessures non compris dans les rubriques susmentionnées, mais ayant pour conséquence une inaptitude au service militaire complète d'au moins une année (mutilation du visage ou de la mâchoire, suites de trépanations, plaies torpides) ;

20° Cas isolés ne rentrant dans aucune des catégories susmentionnées, mais exigeant, d'après l'opinion de la commission, d'urgence l'internement en Suisse et dont les blessures ou maladies présentent la même gravité que celle des autres catégories.

Sont exclus de ces dispositions :

1° Toutes les affections nerveuses ou mentales graves nécessitant un traitement dans un établissement spécial ;

2° Alcoolisme chronique ;

3° Toutes les maladies transmissibles dans la période de leur transmissibilité (maladies infectieuses, etc.).

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Blaisot, député, ayant rappelé à M. le ministre de la Guerre qu'une décision ministérielle du 9 Juillet 1915

accordait le droit d'être nommés médecins aides-majors de 2e classe aux médecins auxiliaires ayant servi six mois au front qui, pourvus de douze inscriptions de doctorat, auraient, en outre, été blessés ou cités à l'ordre du jour et qui auraient été notés par leur directeur comme techniquement aptes à remplir la fonction d'aide-major, et ayant demandé, en conséquence, comment une nouvelle décision du 29 Octobre dernier a pu venir porter atteinte à ces droits acquis en exigeant, pour cette nomination au grade d'aide-major de 2e classe, seize inscriptions en sus des six mois de présence au front et de la citation à l'ordre, et comment on a pu ainsi priver d'une récompense officiellement promise les médecins auxiliaires à douze inscriptions qui se sont brillamment signalés dans les rudes combats de Septembre, a reçu la réponse suivante :

« L'instruction du 29 Octobre 1915, en limitant l'accession au grade de médecin aide-major de 2e classe aux étudiants à seize inscriptions avec six mois de front et une citation à l'ordre quelle qu'elle soit, ou blessés, mais aptes, a voulu faire disparaître une anomalie qui permettait à des étudiants à douze inscriptions avec une citation à l'ordre de la division d'être nommés aides-majors, alors que les étudiants à seize inscriptions, sans citation ou avec une citation du régiment ou de la brigade, ne pouvaient l'être.

« Jusqu'au 29 Octobre, toutes les nominations des étudiants à douze inscriptions comme aides-majors ont été ratifiées (151).

« Une nouvelle réglementation est d'ailleurs à l'étude, tendant à assimiler à une année de scolarité une année de présence dans les services sanitaires. Cela permettrait de nommer, dans les termes de l'instruction du 29 Octobre 1915, au grade de médecin aide-major de 2e classe, des étudiants à douze inscriptions. »

Le service médical des régiments. — M. Josse, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° pourquoi, dans certains régiments de l'active et de la territoriale, la direction du service médical est assurée par des médecins aides-majors de 1re classe ou de 2e classe; 2° pourquoi les médecins aides-majors de 1re classe de réserve ayant rempli convenablement pendant un certain temps les fonctions de médecin-chef de régiment ne sont pas nommés plus couramment médecins-majors de 2e classe, tout au moins à titre temporaire, grade qui leur donnerait l'autorité nécessaire; 3° d'une façon générale, pourquoi l'on ne donne pas aux médecins de réserve, qui se sont fait remarquer dans les régiments et dans les hôpitaux par leurs capacités professionnelles et par leur dévouement, un avancement plus en rapport avec leurs mérites, c'est-à-dire plus rapide que celui qu'ils ont obtenu depuis le commencement de la guerre, a reçu la réponse suivante :

« Il a été admis que le service médical des régiments d'infanterie devait être dirigé par un médecin-major et, lorsque cela est nécessaire, il est pourvu aux vacances par des promotions à titre temporaire. Le nombre des promotions de Janvier 1916 a été ainsi sensiblement plus important que celui des promotions précédentes. »

La relève des médecins. — M. Paul Laffont, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un médecin présent au front depuis plus de douze mois, qui a rempli pendant huit mois la fonction de médecin auxiliaire dans un régiment et qui depuis quatre mois est promu aide-major de 2e classe, peut se faire inscrire sur la liste de relève établie pour les officiers du Service de Santé présents au front depuis plus de six mois, a reçu à sa question une réponse affirmative.

Association des internes en pharmacie. — L'association dite « Association confraternelle des internes en pharmacie des hôpitaux et hospices civils de Paris », dont le siège est à Paris, vient d'être, par décret, reconnue comme établissement d'utilité publique.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La **Choléïne Camus**, pour répondre aux nombreuses lettres qui lui sont adressées, informe le corps médical que l'envoi gracieux d'échantillons est toujours assuré sur simple demande *médicale* et que des prix spéciaux sont consentis pour Ambulances, Hôpitaux et toutes formations militaires (Ecrire au *Laboratoire de la Choléïne Camus*, à Moulins (Allier).

A vendre : clientèle, 20 km. de Nice, station d'hiver et d'été. On louerait appartem., garage, téléph. — Ecrire *P. M.*, n° 1042.

On demande docteur ou doctoresse voulant bien offrir son concours gratuit, 1 fois par semaine, pour dispensaire à Gentilly. — Ecrire *P. M.*, n° 1043.

Etudiant désire acheter collection histologie normale. Ecrire *P. M.*, n° 1168.

Médecin étranger, neutre, demande place. — Ecrire *P. M.*, n° 1171.

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

Le Professeur Gilbert BALLET

Le professeur Gilbert Ballet vient de succomber aux progrès d'un mal dont nous le savions atteint depuis plusieurs mois, et dont il a suivi la fatale et douloureuse évolution avec le courage et la sérénité d'un stoïcien. A lui, comme à Trousseau, peut s'appliquer la parole de Lasègue : « C'est une grande bravoure de courir au-devant du danger. Mais c'est un plus sublime effort de l'attendre froidement, dignement, quand on voit que pas une chance n'atténue la menace, quand on calcule jour par jour le progrès de la déchéance, et qu'on sourit tristement aux siens, en les consolant et en leur permettant de vous consoler ! »

A ce Maître, qu'une mort cruelle et prématurée vient de nous ravir, la vie fut, en réalité, clémente et favorable : car elle lui avait prodigué des qualités naturelles, qui apparaissent comme autant de gages de bonheur moral et de succès intellectuels.

D'esprit fin et souple, d'humeur enjouée, d'un caractère affable et tolérant, uniquement sensible au côté général et supérieur des questions, Gilbert Ballet possédait ces dons précieux qui révélaient à tous ceux qui l'approchaient une nature d'élite, dont l'intervention au cours des discussions, dans les Sociétés, les Congrès ou la presse, exerçait sur l'opinion une influence presque toujours décisive. Si les circonstances lui avaient permis de déployer, à la tribune des assemblées politiques, ces qualités maîtresses,



Phot. Pirou.

Le Professeur Gilbert BALLET

il fût devenu un grand orateur parlementaire.

Son œuvre scientifique apparaît comme le pro-

duit naturel d'une psychologie toute de clarté et de goût, d'équilibre et de probité, de mesure et d'élégance, où l'on reconnaît les qualités spécifiques de l'esprit français. Français, Gilbert Ballet l'était profondément par la lucidité de son intelligence, la sûreté de son jugement, la distinction de son style, l'élévation et la noblesse de son caractère et de ses préoccupations. Limousin de race, de naissance et d'accent, il était amoureux de sa petite patrie; et je le revois encore, a Limoges, il y a 15 ans, au Congrès des Aliénistes, dont il était président, évoquer devant nous, avec émotion, ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, et célébrer, avec l'attendrissement et l'enthousiasme d'un fils, les trésors d'art et d'histoire de sa vieille cité maternelle. Patriote fervent, épris du généreux idéal d'une génération qui, dans les désastres de 1870-71, avait fondé la République et espéré la revanche, il a dû, dans les méditations de son agonie, regretter amèrement de manquer aux fêtes prochaines de la Victoire.



Interne des hôpitaux (1875), chef de clinique à la Salpêtrière (1882), médecin des hôpitaux (1884), agrégé de la Faculté (1886), auditeur au Comité consultatif d'hygiène publique, expert près les tribunaux (1888), professeur d'histoire de la médecine (1907), professeur de clinique des maladies mentales (1909), membre de l'Académie de Médecine (1912), Gilbert Ballet a franchi avec aisance tous les degrés de la hiérarchie professionnelle et universitaire, et a donné, dans tous les postes qu'il a occupés, la mesure de ses hautes qualités de médecin d'hôpital, d'expert et de professeur.

Entré dans la carrière sous les auspices de Charcot, dans cette Ecole de la Salpêtrière, dont les élèves devaient presque tous devenir des Maîtres, il inaugure son œuvre scientifique par l'étude du *faisceau sensitif intracérébral* (1881) et par sa thèse d'agrégation sur le *Langage intérieur* et les formes de l'aphasie, où les types cliniques sont ordonnés autour des différents modes, sensoriels et moteurs, de la représentation du mot. Plus tard, cette œuvre s'étend et ne cesse de s'exercer dans les deux domaines de la Neurologie anatomique, expérimentale et clinique, et surtout de la Psychiâtrie, appliquée à l'histoire, à la clinique et à la médecine légale.

Parmi ses travaux, il convient de citer ici ses *Leçons sur les Psychoses et les Névroses*, professées à Saint-Antoine (1895-96) avec des vues originales sur l'Hypocondrie, les Persécuteurs familiaux et les Persécutés auto-accusateurs à thème délirant génital; ses études sur les rapports de la Sitiomanie avec la Mélancolie intermittente; sur la physiologie pathologique de l'Hallucination, ramenée à un processus dont la conscience ignore les premières étapes et ne connaît que la dernière, celle de la perception personnelle, en vertu de laquelle naît la conviction intime d'une sensation actuellement perçue; sur les Délires oniriques systématisés; enfin sur la Psychose hallucinatoire chronique, synthèse nosographique de l'ensemble des Délires à base sensorielle et à évolution durable.

G. Ballet a été un des premiers à soutenir, après Fournier, la constance de l'étiologie syphilitique tardive de la Paralysie générale. Dans ce même domaine, il a étudié les intermissions et le type évolutif discontinu de la maladie; il a insisté sur l'intérêt des accès mélancoliques prémonitoires de l'affection. Il a montré que seule était en cause l'Hérédo-syphilis, dans la descendance des paralytiques généraux.

Le professeur Gilbert Ballet avait entrepris la direction d'un *Traité de Pathologie mentale*, dont il avait choisi et groupé les collaborateurs, et dont le succès avait marqué la place dans toutes les bibliothèques médicales.

En Neurologie, Gilbert Ballet a étudié, avec ses élèves Dutil, M. Faure, Laignel-Lavastine, les accidents médullaires, variés et tardifs, que peut provoquer la présence d'anciens foyers de myélite infantile; l'anatomie pathologique des myélites aiguës, des polynévrites; de l'écorce cérébrale, dans les psychoses polynévritiques et certaines formes de confusion mentale primitive; les lésions cadavériques du cortex, etc. Avec F. Rose, il a publié l'histoire d'une affection spastique bulbo-spinale familiale, suivie d'intéressantes considérations sur la nosographie des divers types anatomo-cliniques analogues.

Depuis longtemps attaché à l'étude du goitre exophtalmique, Gilbert Ballet, en collaboration avec Enriquez, a institué chez le chien des expériences d'hyperthyroïdation et de production du goître par greffe, ingestion ou injections sous-cutanées d'extrait thyroïdien glycériné. C'est à la suite de ces travaux, que les deux auteurs communiquèrent, en 1895, au Congrès de Bordeaux, leur méthode, depuis devenue classique, de traitement du goitre exophtalmique par le sérum de chien éthyroïdé.

Erudit, lettré et psychologue, Gilbert Ballet s'est toujours montré un curieux de l'Histoire, et lorsque la Faculté l'appela à occuper la chaire illustrée par Daremberg, Lorain et Parrot, elle y élut à l'unanimité l'historien de Swedenborg, de Léonard de Vinci et de Marie Leczinska. Qui de nous n'a lu avec un intérêt passionné cette biographie de l'illustre visionnaire suédois, dont G. Ballet nous présente l'observation médico-psychologique comme un type incomparable de mysticisme hallucinatoire, chez un sujet de foi profonde et de haute intelligence?

Le mystère de l'écriture à rebours des manuscrits de Léonard de Vinci a sollicité la curiosité de G. Ballet, qui, dans une remarquable critique des hypothèses proposées pour l'expliquer, a résolu le problème, en montrant que Léonard écrivait naturellement à l'envers, puisqu'il était gaucher, et que l'écriture en miroir et de la main gauche est l'écriture normale chez les gauchers non corrigés par l'éducation.

En médecine légale, Gilbert Ballet a soutenu devant le Congrès de Genève-Lausanne, en 1907, que la question de la responsabilité n'était pas un problème d'ordre médical; et que, dans les expertises, le médecin, uniquement soucieux du diagnostic et du pronostic, devait se limiter à exposer aux magistrats les anomalies, physiques et psychiques, de l'inculpé, en montrant leur influence

sur les actes criminels, sans aborder la question métaphysique ou morale de la responsabilité. Il a insisté judicieusement sur l'illogisme et les fâcheuses conséquences pratiques de la doctrine de la « responsabilité atténuée » en matière de répression pénale.

Le professeur Ballet a joué, dans ces derniers temps, un rôle des plus actifs et des plus heureux, dans la discussion, encore ouverte, provoquée au Parlement, à l'Académie de Médecine, devant les Congrès, dans la presse, par la revision de la loi de 1838.

Enfin, il a été, avec le professeur Régis, un des fondateurs des « services de délirants » réservés, dans les hôpitaux, à l'isolement des psychopathes difficiles à garder dans les salles communes et cependant non justiciables de la mesure de l'internement.

On se rappelle encore avec quelle activité généreuse et militante, le professeur Ballet mettait, hier encore, toute son autorité et tout son talent au service de la lutte anti-alcoolique, dans la presse médicale et politique, dans ses leçons et ses conférences et surtout à la tribune de l'Académie.

Et voici maintenant brisée, au sommet de sa courbe, une carrière qui s'annonçait encore féconde et utile pour tous. Voici vide, dans nos sociétés savantes, une place où nos regards aimaient à rencontrer ce visage amène et souriant, ces yeux souvent perdus dans une vision élevée et lointaine, ce geste familier par lequel la main, étendue et frémissante en une sorte de battement d'ailes, symbolisait l'*envol* impatient des idées vers les hauteurs, et comme le planement de l'esprit au-dessus du petit, du contingent et du négligeable.

Le professeur G. Ballet sera longtemps regretté de nous tous. Que sa mère désolée, que Mme G. Ballet, si cruellement éprouvée, que M. le D^r et Mme Glénard, que son jeune fils Jacques, et que notre cher confrère, le Dr Victor Ballet, veuillent bien trouver ici l'hommage attristé et respectueux des collègues, des élèves et des amis du Maître disparu.

DUPRÉ.

PETIT BULLETIN

UN DOCUMENT

A la Convention, un soir, comme le délégué de la Commune stigmatisait à son habitude l'impéritie des généraux, un député, Laplanche, dont l'Histoire conserve à peine le nom, réclama d'une voix tonnante la parole et cria : *Je demande la priorité pour le canon d'alarme.*

Je regrette qu'il n'y ait pas eu un Laplanche l'autre jour, au Palais-Bourbon, pour faire voter la même motion et placer les débats sur leur véritable terrain. Nous ne sommes, ni les uns, ni les autres, des enfants mais des hommes libres, habitués à raisonner. Sans être des techniciens, nous savons le rôle capital des chemins de fer dans les batailles modernes; nous connaissons le rôle des ponts, la valeur des munitions, l'importance des renforts concentrés à temps; mais ce que nous apprécions par-dessus tout, c'est la vaillance des soldats et la confiance du peuple.

Dans la partie formidable où nous jouons, nos ennemis et nous, tout ce qui peut nou rattacher à la vie, nous n'ignorons pas que, si la vérité doit être connue, il peut y avoir danger de l'étaler au jour aveuglant de la tribune. Donc, il faut non seulement se garder de toute imprudence de langage, mais encore il faut bien se dire que tout ce qui affaiblirait la confiance touche à la trahison. D'ailleurs, lequel, à distance et sans avoir en mains tous les éléments d'un problème, peut être assez présomptueux pour tirer une conclusion ferme de tel ou tel incident des batailles en cours? Une seule chose doit nous retenir, un seul but doit nous hypnotiser, et c'est la fin du militarisme qui a subjugué l'Europe pendant 44 ans.

Le vainqueur à la guerre, me disait un ancien généralissime, mort aujourd'hui, n'est pas celui qui ne commet point de fautes, mais bien celui qui en commet le moins. Tâchons d'être plus maîtres de nos nerfs, et laissons faire aux poilus : ils viennent de prouver une fois de plus de quoi ils sont capables. Eux seuls ont compris, avec leur instinct, le sens du heurt formidable de la Kultur et de la Civilisation. Pour parler comme Kant, il s'agit de savoir qui l'emportera, du *Deus ex machina* ou du *Deus ex anima*. C'est sous la bannière de ce dernier que nous luttons depuis vingt mois; mais si vous voulez apprécier le premier, lisez, je vous prie, le document qui suit.

Je l'emprunte à un livre paru hier[1], *Aux mains de l'Allemagne, journal d'un grand blessé*! Dans ce recueil de notes, l'auteur rend, chaque fois qu'il en a l'occasion, hommage à ceux qui l'ont soigné, et, par suite, son témoignage n'en a que plus de valeur. Par exemple, il ne craindra pas de mettre en relief, à côté de brutes, les douces figures de certaines sœurs compatissantes et de tracer le portrait sympathique de médecins vraiment dignes de ce nom, qui n'ont voulu voir dans l'ennemi blessé que le blessé.

Il y a toutefois dans ce volume une scène de pansement (!) que j'ai voulu relever et que je vous soumets sans aucun commentaire, me réservant d'y revenir plus tard. La voici :

« *14 Février.* — Je suis au pansement. J'ai déroulé la bande. Herr W... m'examine de biais. Le pain et les canards trottent dans sa cervelle[2]. Son ressentiment dure encore. On sait qu'un Allemand met quarante-huit

1. AUX MAINS DE L'ALLEMAGNE, *journal d'un grand blessé*, par Ch. Hennebois, avec une préfaec d'Ernest Daudet (*Librairie Plon-Nourrit, éditeurs, Paris, 3 fr. 50*).

2. Quelques jours auparavant, le blessé — déjà suspect — avait été surpris donnant à des canards le pain qu'il ne pouvait manger, d'où l'aeeusation de mépris, j'allais dire de lèse-majesté, pour les denrées fournies par la grande Allemagne :

« C'est un crime, monsieur! Jeter et mépriser le pain de l'Allemagae! Diminuer sans eause ses provisioas de pain!... Si vous n'êtes pas amputé, vous devez aller en prison! Je dirai au Cheffarzt!..... »


TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE
CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE
TUBERCULOSE • NERVEUSE • DYSPEPSIE
TRICALCINE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE
RECONSTITUANT
LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL
TRICALCINE
LA RECALCIFICATION
ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE et PRATIQUE
QUE PAR LA TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
LA TRICALCINE EST VENDUE
TRICALCINE PURE
TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE ADRÉNALINÉE
TRICALCINE FLUORÉE
POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boite de 60 cachets.
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 5 fr. la Boite de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boite de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet 4 fr. 50 la Boite de 60 cachets.
Echantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.
CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

heures pour faire le taur d'un prablème. Ma blessure est à nu, presque close déjà. La chair, très rétrécie, apparait saine et rauge. Plus de suppuration.

Herr Doktar me fait signe. Je grimpe sur la table. Il se sert de ses pinces, furfouille dans la chair, fait saigner la blessure, s'acharne sans répit. De minute en minute, il se taurne vers moi :

— Douleur, monsieur le patriote?

Je fuis non de la tête. Et l'opération continue. Il frappe avec sa pince sur lo saillant d'os. La douleur est atroce. J'ai crispé mes mains sous la table. Je ne veux pas crier et je me sens pâlir. La question se répète. Au fond du regard vert, point la lueur mauvaise :

— Douleur?... Non? Pas encare?...

Je secaue la tête avec rage.

— Oui, je sais, les Français ont beaucoup de courage. Mais nous vaulons le vair.

Il a pris à deux mains la chair, rapproché les lèvres sanglantes; il serre maintenant, et de toutes ses forces, dans un mouvement de torsion. J'ai fermé les yeux brusquement pour éviter enfin le regard de cet hommo. J'ai peur de fléchir tout à coup, de sombrer dans un hurlement. La torsion continue; la cicatrice, large au berd, se déchire bientôt. Le sang inonde les deux mains. Le docteur a l'air d'un boucher. Et toujours il demande :

— Douleur?

Je n'ai pas répondu. J'ai envie follement de cogner ce front bas, ces yeux et cette bouche, et de lui crier au visage les seuls mots qui me viennent : « Lâche! lâche! bandit!... » Je me tais cependant. Par un effort suprême, je redresse mon torse et, si ma voix tremble, du moins ce que je dis sonne simplement, gravement :

— Un Français supporte le mal, quand il est nécessaire. Celui-ci l'était-il? Je crois que non, monsieur. Mais Dieu vous jugera!

Il rit haut et très fort, fait apporter un verre, y verse quelques gouttes :

— Buvez cette eau-de-vie. Vous avez été courageux.

Je repousse le verre, doucement, mais très fermement. Et le pansement se termine. Le Dr K... est arrivé. On le met au courant. Il s'amuse beaucoup. Il éprouve aussi le besoin d'ajouter quelque chose :

— Utile ou inutile, cela nous regarde, nous seuls. En tout cas, le Kriegsfreiwilliger se souviendra de vous. C'est ce que nous voulons. Estimez-vous heureux de vous en tirer à ce compte. Une jambe, c'est peu. S'il dépendait de moi, vous auriez perdu les deux jambes.

On m'a rapporté dans ma chambre. Je n'ai pu moi-même marcher. Je suis brisé, fiévreux.

18 Février. — J'ai dû garder le lit trois jours. J'avais beaucoup de fièvre. Le docteur est venu souvent. Avait-il honte de son acte?..... Un infirmier, aussi, qui rend quelques services dans la salle de pansement, a saisi des lambeaux d'un conciliabule à voix basse. On veut m'envoyer dans un camp, dès que je pourrai voyager. Un échange est prochain, mais je n'en serai pas. D'ici là, que l'on me surveille. Et, à la moindre faute, le châtiment définitif.

Rien ne permet de croire que cet infirmier s'est trompé. C'est un gentil garçon, doux avec les malades, serviable, sérieux. Il semble m'avoir pris en affection sincère. J'accepte alors l'augure et je me tiendrai sur mes gardes. »

Je m'en tiendrai là pour aujourd'hui. La prochaine fois, je vous montrerai où en était la Kultur au moment où débuta la guerre, comment cette Kultur nous avait empoisonnés et affaiblis nous-mêmes à notre insu, et comment le Poilu, instinctif et magnifique, nous sauva contre toute espérance.

F. Helme.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

L'**Etablissement Beni-Barde**, 63, rue de Miromesnil, à Paris, fermé depuis le début de la guerre par suite de la mobilisation du Dr Chartier, est ouvert à nouveau depuis le 15 Février dernier. Jusqu'à la fin des hostilités, la direction sera assurée par le Dr Beni-Barde, avec le concours du Dr Stauffer, spécialement en ce qui concerne la physiothérapie.

La **mécanothérapie** et la **gymnastique** médicales et sportives par l'appareil universel « PORTHOS », déposé et breveté, France et étranger. Notice *franco*. S. Albert, 20, avenue Secrétan, Paris.

Médecin aliéniste demandé pour durée guerre dans établissement de banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1041.

On demande docteur ou doctoresse voulant bien offrir son concours gratuit, 1 fois par semaine, pour dispensaire à Gentilly. — Ecrire *P. M.*, n° **1043.**

Médecin belge, 30 ans, désire situation en France durée guerre. Ferait remplacem. — Ecrire *P. M.*, n° 1165.

Infirmière diplomée désire emploi dans ambulance ou hôpital, Paris ou Prov. — Ecrire *P. M.*, n° **1170.**

Médecin étranger, neutre, demande place. — Ecrire *P. M.*, n° 1171.

On demande à acheter table et lavabo aseptiques. — Ecrire *P. M.*, n° 1172.

Externe des hôpitaux, retour du front, réformé, faisant traductions médicales en toutes langues; grande habitude des recherches bibliographiques, ferait tous travaux pour thèses, traductions, analyses, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 1173.

Dame franç., sténo-dactylo, conn. l'anglais, offre services comme secrétaire, bibliothéc., dirigerait intérieur chez praticien seul, Paris, prov., étr. — Ecrire *P. M.*, n° 1174.

Infirmière, dipl., soins dév. Paris, prov., étrang. Ecrire *P. M.*, n° 1175.

Médecin, diplôme français, ayant fait campagne France et Serbie, désire situation dans clinique chirurgicale. Ferait remplac. — Ecrire *P. M.*, n° 1176.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

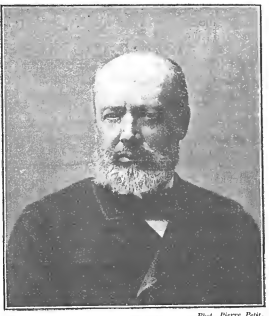
Un numéro supplémentaire sera publié le 3 Avril.

SOMMAIRE

Léon LABBÉ
1832-1916.

Il n'aura manqué qu'une joie au vieux maître qui vient de mourir. Celle de s'endormir après la victoire! Au moins l'aura-t-il vue venir. Et si son intelligence, restée lucide jusqu'au bout, a pressenti la mort prochaine, il a dû partir le cœur paisible et délivré du doute affreux du lendemain.

Avec Léon Labbé disparaît un des derniers grands chirurgiens de l'époque déjà lointaine qui vit la fin de la chirurgie meurtrière et l'aurore de la chirurgie triomphante. Il prit une large part à cette révolution bienfaisante, non pas tant par les travaux et les discussions théoriques, que par l'exemple quotidien d'une action persistante et magnifique. Labbé fut, il y a quarante ans, un chirurgien d'une hardiesse et d'une puissance exceptionnelles. Nous sourions presque aujourd'hui de « l'homme à la fourchette ». On n'en souriait pas alors! Et si la presse, plus discrète cependant qu'aujourd'hui, claironna aux quatre vents du ciel cette cure miraculeuse, d'une façon que trouvèrent exagérée la plupart de ceux qui n'auraient pu le faire, cela montre combien, à cette époque, était extraordinaire cette intervention mémorable. Le vieux maître me l'a racontée lui-même. Le malade, avec sa fourchette dans l'estomac, avait traîné longtemps dans divers services. Il était resté deux mois dans le service



Phot. Pierre Petit.

LÉON LABBÉ

d'Ollier qui, lui aussi, cependant, fut un grand chirurgien. Chaque matin, Ollier passait devant

son lit, disant à ses élèves : « Ah ! comme il serait beau de guérir ce malade ! » Il recula toujours. Et ce fut Labbé qui le guérit, montrant à cette occasion cette fermeté d'âme et cette résolution raisonnée qui sont la marque des vrais chirurgiens.

Cette opération fameuse fit plus pour lui que tous ses succès dans les concours, qui cependant, avaient été rapides, et il devint, avec Péan, le chirurgien le plus recherché de Paris. Les élèves se pressaient autour de lui et un grand nombre de ceux qui, dans les vingt dernières années, ont formé l'élite de la chirurgie française, lui doivent quelque chose de ce qu'ils sont. Et les honneurs vinrent ensuite, et l'Académie, et l'Institut, qui comptent peu pour la postérité.

Labbé possédait tous les dons qui font les grands chirurgiens. Science anatomique, habileté, sang-froid, calme, patience, courage devant les responsabilités les plus émouvantes, jugement sûr, décision rapide. Il en possédait une autre, qui accompagne bien souvent les premières et s'épanouit au cœur des hommes qui vivent au milieu des souffrances : la bonté. Mais sa bonté était active et généreuse. Et lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite, il ne voulut pas se résigner à l'inaction. Il travailla, dans la Haute assemblée où il était entré, non pas, comme tant d'autres, pour s'y flétrir aux souillures de la politique, mais pour s'y donner à l'étude des lois sociales les plus bienfaisantes, pour s'y dévouer aux grandes œuvres d'hygiène, et il ne faut pas oublier, à l'heure où les vaccinations antityphiques sauvent tant de nos soldats, que c'est lui qui fit adopter la loi sur la vaccination obligatoire dans l'armée. Car son autorité était grande auprès de ses collègues. Sa droiture, son désintéressement, son dévouement à la chose publique étaient connus de tous. Il n'avait point à la tribune l'éloquence verbale, si magnifique et si dangereuse. Sa parole était difficile, hésitante et pénible. Mais il trouvait toujours le mot juste, l'argument décisif, celui de la bonne foi et de la vérité, qui vaut mieux, sinon auprès des foules, au moins auprès des esprits réfléchis, que la musique sonore des paroles harmonieuses.

Il venait souvent, il était encore venu, il y a quelques jours à peine, à la Société de Chirurgie, où il était entouré du respect de tous, où le silence se faisait de lui-même, lorsqu'il prenait la parole, où il était écouté, surtout dans les questions les plus délicates d'ordre professionnel, comme une sorte d'arbitre suprême.

Nous n'y reverrons plus sa haute taille, un peu voûtée, mais que le poids des ans n'avait pu fléchir. Nous n'y reverrons plus cette physionomie mobile, si heurtée et si vivante, avec son grand front découvert, sa face colorée, ses yeux vifs et perçants, et cette barbe broussailleuse d'où sortaient péniblement, en phrases incorrectes, des paroles de haut bon sens et de persévérante bonté.

Nous ne serrerons plus cette main chaude et prenante qui vous attirait contre lui et ne vous quittait qu'à regret.

Il était fidèle à ses amis, paternel pour ses élèves, accueillant et serviable pour les jeunes, et je n'oublierai jamais la façon charmante et délicate dont me reçut, il y a quelque vingt ans, alors que je lui parlais pour la première fois, ce maître dont je n'avais pas eu l'honneur d'être l'élève. Ce jour-là, j'ai jugé cet homme, et ce que je dis aujourd'hui sur sa tombe à peine fermée n'est qu'un pâle reflet des sentiments qui me remplissent le cœur.

A cette heure où la mort encore inassouvie fauche brutalement tant de force et tant de jeunesse, il n'y a rien à dire lorsqu'elle emporte doucement, dans tout le rayonnement d'une renommée magnifique, un vieillard qui s'endort au beau soir d'une longue vie.

Ses parents, ses amis, ses élèves peuvent le pleurer. Mais sur une tombe comme la sienne, la foule des vivants ne peut faire autre chose que de jeter des palmes et des fleurs. J.-L. Faure.

UTILITÉ D'UN " INSIGNE DE COULEUR " SUR LES BLOUSES DU PERSONNEL MÉDICAL

Le hasard des affectations militaires m'ayant mis à la tête d'un service de contagieux, il m'a été souvent difficile d'obtenir du personnel subalterne les précautions de prophylaxie et d'isolement les plus élémentaires. Je suis persuadé que tous les médecins affectés à semblable service ont éprouvé les mêmes difficultés. Le port d'une blouse, par exemple, doit être l'objet d'une surveillance constante. Dans les formations où l'on traite plusieurs variétés de maladies contagieuses, il est, pour ainsi dire, impossible d'obtenir du personnel obligé de passer d'une salle à une autre un changement de sarrau et la désinfection des mains. Le personnel négligent souvent, inintelligent d'autres fois (quand il ne réunit pas ces deux qualités, ce qui arrive), ne se rend pas compte de la nécessité de ces mesures qu'il considère comme une vexation inutile. Il serait évidemment préférable que chaque catégorie de maladie contagieuse ait un personnel spécial. C'est le plus souvent impossible. Je crois qu'avec « un insigne de couleur » sur chaque blouse la surveillance serait singulièrement facilitée. Il suffit de mettre une marque de couleur différente à la porte de chaque salle, bleue pour la diphtérie par exemple, rouge pour la scarlatine, blanche pour la dothiénenterie, etc., et de mettre un insigne de même couleur sur les blouses suspendues à la porte de chaque salle. Cet insigne peut être constitué par une tache de peinture, un coup de crayon, un morceau d'étoffe ou de papier fixé par une épingle de sûreté ou quelques points. A défaut de couleur l'inscrip ion d'un chiffre ou d'une lettre, quoique moins visible, répondrait au même but. J'ose espérer que la vulgarisation de ce petit moyen de surveillance rendra quelques services et que l'on pourra ainsi facilement se rendre compte qu'un infirmier ne va pas donner des soins à un malade atteint de scarlatine avec le même sarrau dont il était revêtu quand, l'instant d'avant, il nettoyait la gorge d'un diphtérique.

Charles Roche,
Correspondant de la Société d'Ophtalmologie de Paris,
Oculiste des hôpitaux de Marseille.



LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officier. — M. Barbolain, médecin en chef de 2e classe de la marine.

— M. Treillet, médecin-major de 1re classe, territorial, médecin-chef d'un centre hospitalier : ancien médecin de l'armée active, instruit, consciencieux et très dévoué. A rendu des services très appréciés depuis le début de la guerre comme médecin-chef d'une ambulance et d'un centre hospitalier important.

— M. Artignes, médecin principal de 2e classe, territorial, médecin-chef d'une ambulance : officier des plus distingués, présent au front depuis le début de la guerre, a dirigé avec les plus hautes qualités de chef et de médecin une ambulance qui n'a cessé de fonctionner en première ligne, dans des circonstances souvent périlleuses. A obtenu une citation à l'ordre. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Pedebidou, médecin-major de 1re classe, territorial. Médecin-chef d'un hôpital d'évacuation : médecin de très grand mérite. Dirige avec la plus grande compétence et avec un dévouement de tous les instants un très important organe du Service de Santé. Nombreuses annuités.

— M. Landouzy, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé de la 15e région.

— M. Prost-Maréchal, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé de la 17e région.

— M. Pruvost, médecin principal de 2e classe, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Chaumont.

— Dalphin, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de la place de Lons-le-Saunier.

— M. Duco, médecin principal de 1re classe, président de la Commission consultative médicale du Service de Santé.

— M. Lejonne, médecin principal de 2e classe, médecin-chef de la subdivision de Meknès (Maroc).

— M. Cros, médecin principal de 2e classe à l'hôpital de campagne de Taza (Maroc).

— M. Warnecke, médecin principal de 2e classe au Service de Santé de la 5e région.

— M. Laval, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de la place d'Arles.

— M. Chauvier, médecin-major de 1re classe, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire n° 3 à Chaumont.

— M. Mickaniewski, médecin principal de 2e classe au Service de Santé de la 4e région.

— M. Cassagnou, médecin principal de 2e classe à la direction du Service de Santé de la 16e région.

Chevalier. — M. Saury, médecin-major de 1re classe au Service de Santé de la 10e région.

— M. Lécayé, médecin-major de 1re classe au Service de Santé de l'Afrique du Nord.

— M. Perrin, médecin-major de 2e classe à l'hôpital temporaire n° 1, à Marseille.

— M. Lefebvre, médecin-major de 1re classe au centre hospitalier d'Amiens.

— M. Rogée, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital n° 2, à Saintes.

— M. Heitz, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire n° 5, à Besançon.

— M. Langle, médecin-major de 1re classe à la direction du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Manheimer Gommès. — ***L'alimentation rationnelle à très bon marché.*** — Une brochure de 32 pages. Prix : 0 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

Fr. Guermonprez. — ***La gangrène gazeuse pendant la guerre 1914-1916.*** — Tome I, 2e édition refondue, un vol. in-18 de 300 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Jules Rousset*, éditeur.)

CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

Nous recevons l'appel suivant qui nous est adressé par l'*Association générale des Médecins de France* :

Confrères,

Les Cheminots, en abandonnant chaque mois le salaire d'une journée de travail à leur Caisse de Guerre, ont réuni six millions. Pour un but analogue, les Médecins ont versé trois cent soixante-dix mille francs. Il nous suffira de vous signaler cette infériorité pour que votre concours la fasse disparaître.

Nous savons les difficultés de l'heure ; aussi ne venons-nous pas vous demander une lourde souscription, mais une cotisation mensuelle à la portée des moins favorisés de la fortune.

Vous êtes 8.000 non mobilisés ; que chacun de vous nous envoie seulement 10 francs par mois pendant un an et le million dont nous avons besoin sera largement dépassé.

Moralement et financièrement, il nous faut toutes les adhésions, tous les concours. La solidarité est, aujourd'hui, un impérieux devoir.

Outre la cotisation mensuelle, nous espérons, bien entendu, que des dons isolés continueront à nous parvenir, prélevés par les plus favorisés de nos confrères sur le superflu de leurs ressources.

Confiants dans votre générosité, nous vous assurons de toute notre gratitude, de tout notre dévouement.

Prière de remplir le bulletin de souscription ci-dessous et de l'envoyer avec un mandat représentant le montant du premier versement mensuel et d'adresser le tout à M. le Trésorier (sans indication de nom) *de la Caisse d'Assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris (8e).

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE et " SECOURS DE GUERRE " réunis
5, rue de Surène. — PARIS (VIIIe)

Je soussigné, Docteur , demeurant à

désireux de faire acte de patriotisme professionnel en concourant efficacement au succès de la CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE, consens, pendant la durée des hostilités, à envoyer le 10 de chaque mois la somme de francs (5, 10, 15, 20, etc.).

Le 191 . SIGNATURE :

P. S. — Voulez-vous, pour vous faciliter l'envoi de la somme que vous aurez fixée, recevoir chaque mois un mandat-carte ? { OUI[1] / NON[1] }

1. Biffer l'une de ces réponses.


MARQUE DÉPOSÉE

NOUVELLES

Les affectations des médecins aux armées. — M. Paul Laffont, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne serait pas équitable que les médecins qui ont été affectés, pendant une partie de la campagne, à des régiments d'infanterie, fussent affectés à des ambulances quand ils partent au front pour la seconde fois, a reçu la réponse suivante :

« La proposition de l'honorable député est équitable et d'ailleurs souvent réalisée, mais on ne saurait établir une règle absolue; l'utilisation des médecins ne peut que rester subordonnée aux circonstances et à l'appréciation des médecins d'armée. »

La répartition des médecins-majors. — M. Caffort, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre de faire connaître le nombre des médecins-majors appartenant à l'armée active qui se trouvent respectivement dans la zone des armées ou à l'intérieur, ou tout au moins la proportion par rapport au chiffre total, a reçu la réponse suivante :

« La proportion des médecins-majors appartenant à l'armée active, par rapport au chiffre total, s'établit ainsi qu'il suit :

« A l'intérieur, non compris Maroc et Algérie, etc., 6,03 pour 100; à l'intérieur, y compris Maroc et Algérie, etc., 13,48 pour 100; aux armées, 86,52 pour 100. »

Les inscriptions et les élèves du P.-C.-N. — M. Gaston Dumesnil, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il serait possible d'autoriser à continuer leurs études et à prendre les inscriptions de médecine, les jeunes gens reçus à l'examen du P.-C.-N., qui ont été versés et maintenus dans le service auxiliaire, a reçu la réponse suivante :

« Il n'est pas possible de prendre des mesures spéciales en faveur des étudiants du service auxiliaire. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin aliéniste demandé pour durée guerre, dans un établiss. de la banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1041.

On demande pour Ecole docteur disposant d'une heure 3 fois par semaine, de 4 à 5 heures, pour faire petites conférences. — Ecrire *P. M.*, n° 1047.

On cherche médecin diplômé, préférence pays envahi, pour consultations province. Bonne rémunération. — Ecrire *P. M.*, n° 1049.

Place d'interne vacante, asile aliénés de Clermont (Oise). Traitement des internes-docteurs : 1.200 fr. et avantages en nature. — *Ecrire* au Directeur.

On cherche médecin pour gardes de nuit dans un établiss. de Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1050.

Médecin français actif et organisateur est demandé pour diriger et appliquer traitement des voies respiratoires par inhalations balsamiques et antiseptiques ozonisées, sans médicaments ingérés. Conviendrait aussi à médecin militaire retraité. — *Ecrire* : A. Petit, 8, rue Nouvelle, Paris.

On désire vendre installation électro-radiologique. *Pressé.* — Ecrire *P. M.*, n° 1052.

Infirmière, dipl., soins dév. Paris, prov., étrang. — Ecrire *P. M.*, n° 1175.

Médecin français, libre oblig. mil., demandé pour diriger important sanatorium de banlieue en l'absence du méd.-direct. mobilisé. — Ecrire *P. M.*, n° 1054.

On demande docteur, doctesse ou étudiant fin d'ét. pour consult. médecine, une fois par semaine, dispensaire d'enfants (rétribué). — Ecrire *P. M.*, n° 1055.

On demande jeune femme, veuve ou orpheline de médecin de préférence, comme surveillante d'un hôpital à **Pékin**, ayant quelques conn. d'infirmière et parlant anglais. — Ecrire *P. M.*, n° 1056.

On demande, pour une ambulance de 65 lits en Bourgogne, docteur pouvant faire petite chirurgie et donner soins aux habitants. — Ecrire *P. M.*, n° 1057.

Docteur, 50 ans, conn. ophtalm., oto-rhin., gynécol., demande remplacement ou place dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1177.

Dame, française, sténo-dactylo, conn. l'anglais, offre services comme secrétaire bibliothéc.; dirigerait intérieur chez praticien seul, Paris, province, étranger. — Ecrire *P. M.*, n° 1174.

Médecin russe, ancien assistant, malad. internes mentales et nerveuses, cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1179.

On demande acheter matériel de laboratoire bactériol. : microscope 3000 fois diamètre, très bon état, autoclaves, étuves, balancier précision. — *Ecrire* : Mauguin, 20, rue Navarin, Paris.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Un mot sur Léon Labbé. Encore un document.

Je laisse à mon ami J.-L. Faure, notre maître en chirurgie et en beau langage, le soin de parler comme il sied du regretté Léon Labbé. On me permettra cependant d'exprimer ici la reconnaissance des praticiens pour cet homme qui fut leur véritable ami et qui jamais ne marchanda pour eux son temps ni sa peine. Parfois les médecins qui tournent à la politique oublient leurs attaches antérieures. Ils ne demanderaient pas mieux que de se démarcher pour nous, mais ils craignent d'être suspects. Labbé, lui, représentait avant tout, au Sénat, la médecine dans ce qu'elle a de meilleur, de plus noble et de plus fécond.

Pour m'en tenir à son œuvre confraternelle seule, je veux vous citer un exemple. Quand nous créâmes notre chère *Maison du Médecin*, que la guerre ne doit pas faire oublier, nous aurions bien voulu obtenir des pouvoirs publics une subvention pour mettre à flot notre œuvre débutante et radouber nos budgets troués de cent voies d'eau. Mais la manne du pari mutuel n'est pas facile à recueillir et à chaque instant des obstacles administratifs se dressaient devant nous.

Mais Labbé parut, et aussitôt les brouillards se dissipèrent, tout s'aplanit, et nous obtînmes un subside énorme, invraisemblable, tel qu'on n'avait jamais vu le pareil. Après Labbé, le seul qui n'en eut pas de surprise fut votre serviteur très humble : Je connaissais si bien sa manière !

Devant les princes et détenteurs de la puissance publique, il se présentait avec bonhomie et une certaine apparence de timidité. Lentement, d'une voix grave, en baissant la tête et les yeux, il exposait sa demande dans les termes les plus brefs et les plus précis. Comme un chat qui dort, il écoutait ensuite les objections, en cherchant, avec sa finesse de Normand, à y découvrir un point faible.

Quand il l'avait trouvé, il devenait un tout autre homme. Relevant le front, en même temps que d'un geste familier de la main gauche il rejetait en arrière ce qui lui restait de cheveux, il entamait son plaidoyer par un grand coup de poing sur la table, puis, grinçant des dents, écumant, rageant, hurlant, il suscitait une telle tempête, menait un tel tapage, que pour lui clore la bouche on faisait droit sans répit à sa requête, toujours juste, d'ailleurs.

Ce diable d'homme, voyez-vous, possédait une qualité très française et qui, malheureusement, avait hier disparu, dissoute par le bien-être au milieu duquel nous vivions. Cette qualité, difficile à définir d'un mot, s'exprime en général par la

formule : avoir du caractère. Entendez par là celui qui sait être bien avec ses amis et mal avec ses ennemis, sans chercher à flatter ou à trahir tour à tour les uns et les autres. Entendez par là encore celui qui, plutôt que de ménager la chèvre et le chou, mangerait la chèvre accommodée avec le chou. De quoi avons-nous pâti le plus depuis cette guerre, sinon du manque de caractère et de la peur des responsabilités, qui en est la conséquence?

Le « Père Labbé » ne dédaignait pas les combinaisons, mais sous sa veste de Normand se dissimulait le pourpoint des batailleurs du XVIe siècle, d'où certains gestes de haute allure et des démarches qui, vraiment, arrachaient l'applaudissement. Un exemple? Voici :

Quelques mois avant la guerre, les agents de l'Etat, par maladresse plutôt que mauvaise volonté, avaient esquissé contre nous une vague menace de caporalisation, vous savez, ce caporalisme d'Etat qu'aujourd'hui moins que jamais nous sommes disposés à subir. Je n'entre pas dans les détails, qui importent peu, mais je note que Labbé, en cette affaire, avait cru devoir suivre la voie où s'engageaient les pouvoirs publics.

Grand émoi dans le corps médical! On se réunit, on court aux armes, et de tout ce tumulte sort le Congrès des Praticiens. Je m'étais rendu à la première séance, qui s'annonçait houleuse, et je me promettais d'y exposer et d'expliquer la pensée du vieux maître, qui n'avait rien d'hostile pour nous. Mais il était là, le diable. Vaillant et vif comme un jeune homme, il développa ses arguments, sonda les causes du malentendu, en analysa la nature et, finalement, indiqua la solution du conflit. Sans phrases inutiles, sans rappeler les services rendus, ce qui après tout eût été bien excusable, il invita le Congrès à continuer la discussion devant le ministre compétent; et, s'étant mis à la tête de la délégation, il fit tant et si bien que l'affaire, assez grave d'abord, finit par s'arranger.

Il avait à ce moment-là 80 ans, et sa combativité était toujours celle de ses 20 ans. Labbé n'eut peur ni de la vie, ni de ses luttes, ni de la mort. Ne croyez-vous pas que ces qualités méritaient d'être rappelées et offertes en exemple? Soyons durs, disait abominablement Nietzsche; soyons forts, soyons justes, soyons bons, répliquerons-nous ici. Force, droiture, bonté, voilà ce que j'ai trouvé chez Labbé, moi qui ne l'ai connu qu'au soir de sa vie. Le pays a perdu en lui un bon serviteur; nous tous, les praticiens, nous pouvons le regretter parce que, avec lui, s'en est allé le meilleur et le plus agissant des amis.

***

J'ai donné, dans mon dernier « Petit Bulletin », un document qui m'a paru représentatif de la Kultur. En voici un autre qui met en relief, au contraire, la civilisation.

Il s'agit d'une lettre écrite à l'occasion des funérailles de deux soldats français arrivés mourants à L..., après leur dure captivité en Allemagne. Cette fois encore, je m'abstiendrai de tout commentaire, laissant les faits eux-mêmes plaider, je le répète, en faveur de notre civilisation contre *leur* Kultur.

Mon cher confrère, je me permets de vous envoyer deux photographies qui, j'ai pensé, pourraient vous intéresser. Nous sommes à L..., parmi les privilégiés qui ont la profonde satisfaction d'accueillir et de soigner bon nombre de vos héroïques soldats.

Nous avons ressenti une émotion si intense, alors qu'ils nous arrivaient heureux d'en avoir fini avec une dure et longue captivité! Il est permis d'espérer que le repos physique et moral rendra la santé à beaucoup d'entre eux.

Malheureusement, malgré tous les soins sympathiques qui leur furent prodigués, deux d'entre ces modestes héros sont morts peu après leur arrivée. Du moins ont-ils vu tous deux les montagnes de France qui ferment l'horizon de L..., à l'ouest, et ils ont eu la suprême consolation d'embrasser, l'un sa femme, l'autre sa mère, avant de mourir.

Nous les avons conduits tous deux à leur dernière demeure, par une matinée pleine de mélancolie. La musique militaire d'un régiment, une section en armes rendaient les derniers honneurs. Et maintenant, ils reposent dans le petit cimetière silencieux, sous la neige, à l'orée d'un grand bois de sapins. Leurs tombes regardent la Terre française, dont les montagnes s'élèvent en face, juste de l'autre côté de la vallée du R...

Ces photographies vous parleront de toute l'émotion, de toute la sympathie qui ont accompagné ces deux braves enfants jusqu'à leur dernière demeure. Et je puis ajouter que leur souvenir demeurera dans le cœur de ceux qui leur ont rendu ce dernier devoir. Nous avons pris l'engagement sacré de ne pas délaisser leurs sépultures et, certes, moi moins qu'un autre, je ne saurais les oublier, ma femme, qui est Française, étant un des mille liens puissants qui m'attachent à la France. Souvent, nous irons tous deux leur porter le témoignage de notre sympathie et de notre admiration.

Au moment où, autour de Verdun, se livrent de si gigantesques combats, nous regardons vers vous dans une attente pleine d'Espérance. J'ai le bonheur de soigner un certain nombre de vos soldats dont j'ai pu apprécier suffisamment les qualités pour ne point douter du succès de vos armes.

Croyez, mon cher confrère, à mes compliments respectueusement sympathiques.

Dr T... de L...

Il me faudrait maintenant parler de la Kultur ainsi que je me l'étais promis la dernière fois; mais un soin pieux m'a obligé encore à remettre le procès. Soyez tranquilles, ce n'est que partie remise et j'y reviendrai plus tard.

F. Helme.

VARIÉTÉS

Les médecins et l'impôt sur le revenu.

En cette année 1916 où, pour la première fois, les pouvoirs publics ont décidé la mise en exercice de la loi du 15 Juillet 1914 : « L'Impôt Général sur le Revenu », vient de s'ouvrir la période de deux mois, du 1er Mars au 30 Avril, pendant laquelle les contri-

buables auront à déclarer le quantum de l'ensemble de leurs revenus nets encaissés pendant l'année 1915, sous les réductions et déductions stipulées par les législateurs.

Grand émoi de la part des assujettis, à quelque catégorie de citoyens qu'ils appartiennent. Ils ne doivent pas ignorer qu'ils peuvent réclamer dans les mairies *le modèle* des déclarations pouvant être faites, et aussi *une note* émanant du ministère des Finances qui les guidera dans les formalités prévues par la loi.

Néanmoins voici, rapidement résumée, l'essence de la loi :

Un premier point important à signaler, c'est que *la déclaration* n'est pas obligatoire pour les personnes assujetties à l'impôt; à leur défaut l'Administration établira la taxe d'office sans qu'aucune sanction ait été créée par la loi.

Du 1er Mars au 30 Avril, chaque contribuable pourra faire une simple *déclaration globale* de tous ses revenus nets *avec faculté* de donner la répartition par nature de revenus de l'ensemble de ses ressources, s'il le juge expédient.

A dater du 1er Mai, les contrôleurs devront adresser aux non-déclarants des avis pour leur faire connaître le montant du revenu d'après lequel ils seront imposés d'office, au cas où, dans le délai de un mois, à compter du jour de la réception de cette notification, ils n'auront pas remis leur déclaration non plus seulement globale, mais avec énumération par catégories de leurs revenus, en indiquant les réductions et déductions effectuées.

Faute de déclaration dans le mois susindiqué, la taxe d'office de l'Administration sera acquise, sauf recours au contentieux avec preuve à faire par le contribuable.

Toute déclaration devra être envoyée par pli *fermé* au contrôleur des Contributions directes du principal établissement ou de la résidence du contribuable.

Exceptionnellement, *les mobilisés*, les habitants des régions envahies, et tout assujetti pouvant établir avoir été dans l'impossibilité de faire sa déclaration dans les délais impartis par suite d'un cas de force majeure, auront un délai de trois mois après la cessation des hostilités.

Il y a lieu de faire remarquer qu'en cas de taxation d'office, le contribuable sera libre de l'accepter ou de la contester, sans s'exposer à une taxation supplémentaire ou à une amende quelconque, puisque l'Administration seule pourra avoir commis une erreur, tandis que, si l'assujetti a fait *proprio motu* une déclaration établie insuffisante, il sera exposé dans un délai de cinq années à encourir un impôt double sur la fraction non déclarée.

Ces données générales étant posées, nous y ajouterons quelques observations spéciales relatives à la situation particulière des médecins, auxquels ce travail est destiné.

Ce qui est capital, c'est que la déclaration du revenu soumis à l'impôt doit être faite par tout médecin non mobilisé dans le délai imparti du 1er Mars au 30 Avril, ou dans le mois suivant la notification d'office faite par les contrôleurs au cas de non-déclaration, les mobilisés seuls jouissant pour la faire du délai exceptionnel de trois mois après la cessation des hostilités.

D'après l'article 10 de la loi, « l'impôt est établi d'après le montant total du revenu net annuel dont dispose chaque contribuable. Ce revenu net est déterminé, eu égard aux propriétés et aux capitaux que possède ce contribuable, à la profession qu'il exerce, aux traitements, salaires, pensions et rentes viagères dont il jouit, ainsi qu'aux bénéfices de toutes occupations lucratives auxquelles il se livre, sous déduction : 1° des intérêts des emprunts et dettes à sa charge; 2° des arrérages de rentes payés par lui à titre obligatoire; 3° des autres impôts directs acquittés par lui; 4° des pertes résultant d'un déficit d'exploitation dans une entreprise agricole, commerciale ou industrielle. »

Les médecins propriétaires d'immeubles devront donc déclarer l'excédent des recettes sur les dépenses qui comprennent tous frais de gestion, d'assurances, d'entretien et d'amortissement du capital immobilier, à l'exclusion des dépenses destinées à accroître le capital.

Pour les valeurs mobilières, le montant du revenu devra être élaboré sur le chiffre de perception des intérêts encaissés, en tenant compte de la déduction de l'impôt y afférant.

Pour les revenus résultant de l'exercice *des professions dites libérales*, leur établissement présente des difficultés considérables tenant à la détermination même des frais et dépenses de toute nature en ressortissant qui doivent être déduites, notamment : la quotité à attribuer dans le loyer général d'habitation aux locaux destinés spécialement à la profession en dehors du logement familial, les frais de personnel, de voitures, de téléphone, les achats d'instruments, les assurances, comme aussi les sommes consacrées à l'installation de cliniques, de maisons de santé, de laboratoires, de salles d'opérations pour spécialistes; mais ces dernières pourraient peut-être faire l'objet d'une catégorie spéciale ayant un caractère industriel.

En présence de ces graves difficultés, on peut se demander s'il ne serait pas préférable pour les médecins de se laisser taxer d'office, la loi prévoyant qu'en cas de non déclaration par l'intéressé, l'administration déterminera le montant de la taxation en prenant pour base *trente fois* le principal de la patente.

Il semble impossible, sur ce point, de prendre une détermination générale, chacun devant, suivant les espèces, être seul juge de son intérêt.

Me Rocher,
Avocat à la Cour.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 2 (Février 1916).

Jubilé E. Metchnikoff.

Prof. Gino Galeotti. — Sull' azione dei raggi ultravioletti sui batteri.

V. L. Omeliansky (Petrograd). — Fermentation méthanique de l'alcool éthylique.

E. Marchoux. — Transmission de la lèpre par les mouches (*musca domestica*).

Mémoires :

L. Heydenreich. — Un thermorégulateur à eau.

E. Sacquépée. — Etude sur la gangrène gazeuse. Le bacille de l'œdème gazeux malin (*premier mémoire*).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officiers : M. Guerchet (Emile-Alexandre), médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire à Toul).

— M. Lasnet (Alexandre-Barnard-Etienne-Antoine), médecin principal de 1re classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin divisionnaire de la plus haute valeur. A fait preuve des plus belles qualités d'activité et de conscience depuis qu'il est sur le front, ne ménageant ni son temps ni sa peine, secondant parfaitement le commandement et contribuant, par sa ténacité, sa patience inlassable, son action éclairée et constante sur ses subordonnés, au maintien des effectifs. S'est distingué particulièrement au cours des combats de Septembre 1915. Après avoir préparé avec un soin méticuleux le service des évacuations et du traitement des blessés, a veillé jour et nuit au fonctionnement de ce service dans toute la zone de la division et notamment au voisinage de la ligne de feu.

— M. Raquemaure (Georges), médecin-major de 1re classe, médecin-chef du groupe des brancardiers d'une division coloniale : beaux services avant la campagne. A fait preuve du plus beau dévouement et de la plus grande activité dans les combats du 25 au 30 Septembre 1915, à la suite desquels il a été cité à l'ordre de la division.

— M. Odile, médecin principal de 1re classe, service des étapes d'une armée : médecin militaire de la plus grande valeur, dont l'éloge n'est plus à faire. A fourni, depuis la mobilisation, un travail considérable de jour et souvent de nuit. Par un zèle constant, un dévouement sans bornes, une compétence, une autorité et une initiative remarquables, a su assurer, parfois dans les circonstances les plus difficiles, l'évacuation et l'hospitalisation sur place des blessés.

— M. Puissan, médecin principal de 1re classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : excellent chef de service, calme, pondéré, connaissant bien son personnel et en obtenant le rendement maximum. Vient d'assurer le service médical de la division au cours des récents combats, donnant à ses subordonnés l'exemple de l'énergie et du sang-froid. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Fasquelle, médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : excellent médecin très apprécié, dirigeant son service avec un dévouement et une compétence hors de pair, et qui a su, dans les circonstances les plus difficiles, assurer, dans les meilleures conditions de rapidité, l'évacuation de nombreux blessés. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

Chevaliers. — M. Patay, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : remplit ses fonctions avec savoir, zèle, activité et dévouement. Organisateur parfait et médecin-chef accompli, a fait preuve, dans des circonstances difficiles, de sang-froid et d'énergie.

— M. Laval, médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'un hôpital mixte : chirurgien distingué qui, après avoir dirigé une ambulance sur le front pendant les premiers mois de la campagne, dirige depuis six mois une formation chirurgicale importante et s'est ainsi acquis de nouveaux titres.

— M. Lapointe, médecin-major de 2e classe territorial, médecin-chef d'une ambulance : chirurgien d'une grande valeur technique, s'est montré chef de service remarquable dont le dévouement a été à hauteur de l'habileté dans une ambulance automobile chirurgicale.

— M. Blondeau, médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : médecin distingué possédant une instruction générale et technique très étendue. S'est distingué depuis le début des opérations comme chef de service d'un régiment d'infanterie et s'est acquis de nouveaux titres en dirigeant, en Septembre et Octobre 1915, une formation sanitaire qui a fonctionné comme ambulance de triage à proximité des troupes engagées.

— M. Rocheblave, médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef d'un hôpital temporaire : médecin très capable et des plus dévoués. Parti à la mobilisation comme chef du service médical d'un régiment territorial et nommé successivement médecin divisionnaire puis médecin-chef d'un hôpital temporaire. S'est acquis de sérieux titres depuis le début de la campagne.

— M. Morin, médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales, hôpital d'évacuation d'une armée : médecin militaire hors de pair, d'une distinction rare, d'un tact parfait, d'une loyauté absolue. A assuré, au cours de la campagne, un service très chargé où il a fait preuve des plus belles qualités militaires, d'une compétence technique hors ligne, ainsi que d'un dévouement de tous les instants.

— M. Garnaud, médecin-major de 2e classe à l'hôpital-dépôt des Tourelles à Paris.

— M. Fadeuilhe, médecin-major de 1re classe à la commission consultative médicale.

— M. Massin, médecin-major de 2e classe à la commission consultative médicale.

— M. Dagrais, médecin-major de 1re classe, directeur du Service de Santé du corps expéditionnaire des Dardanelles.

— M. Maurin, médecin-major de 2e classe à l'hôpital temporaire n° 41 de la 13e région.

— M. Vallet, médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales : services antérieurs aux colonies. S'est acquis de nouveaux titres pendant l'épidémie de typhus.

— M. Giraudon, médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales : services antérieurs aux colonies. A fait preuve du plus grand dévouement au cours de l'épidémie de typhus.

— M. Rogues de Fursac, médecin-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Versailles.

Citations à l'ordre du jour :

— M. Roynet, médecin aide-major de 1re classe au 8e rég. de marche de zouaves : le 25 Septembre 1915, a suivi le bataillon lors de l'attaque contre les tranchées allemandes, n'hésitant pas à s'exposer sur un terrain violemment battu par les mitrailleuses et l'artillerie ennemies, pour secourir et relever les blessés. Depuis le début des opérations, s'est fait remarquer par sa bravoure, son dévouement inlassable à soigner les blessés et les malades tout près de la ligne de feu.

— M. Aubert, médecin aide-major de 2e classe, 4e rég. de marche de tirailleurs : tombé glorieusement le 25 Septembre 1915, à son poste de secours établi dans les tranchées de 1re ligne où il prodiguait ses soins aux nombreux blessés sans souci du danger. Modèle de bravoure et de dévouement.

— M. Grandclaude, médecin aide-major de 2e classe au 11e rég. de chasseurs à cheval : le 25 Septembre 1915, a galopé avec une remarquable hardiesse dans les premiers rangs de son régiment, à l'attaque des tranchées ennemies. A sauté à terre devant les fils de fer, puis s'est dépensé sans compter pendant vingt-quatre heures pour soigner, sous le feu le plus violent, les nombreux blessés.

— M. Dodoz, médecin auxiliaire au 5e rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve d'une bravoure exceptionnelle, d'un dévouement absolu et d'un complet mépris du danger en prodiguant ses soins aux blessés au cours des attaques du 25 au 29 Septembre sous un bombardement des plus violents.

— M. Page, médecin aide-major de 1re classe au 9e groupe du 4e rég. d'artillerie lourde : est allé une première fois relever et panser les blessés au milieu des lignes ennemies; une seconde fois, le 28 Septembre 1914, profitant d'une accalmie dans le feu de l'ennemi, est allé secourir et ramener les blessés tombés dans les lignes allemandes et a été fait prisonnier. A subi deux mois de dure captivité et est retourné au front sur sa demande.

NOUVELLES

La relève des médecins. — M. Fringant, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les officiers du Service de Santé de l'armée territoriale, ayant servi sans interruption depuis le premier jour de la mobilisation jusqu'au 20 Septembre 1915 dans les grandes places fortes de X..., doivent bénéficier des dispositions prévues par la circulaire ministérielle 291.698 C/7 du 18 Août 1915 concernant la relève, a reçu la réponse suivante :

« L'affectation à une place forte du personnel du Service de Santé, où le séjour ne présente pas les mêmes fatigues et les mêmes dangers que dans une formation de l'avant, n'ouvre pas des droits à la relève automatique vers l'intérieur. Toutefois, le tour de départ aux armées étant déterminé d'après une cotation en points, il sera tenu compte, par un cœfficient équivalent à celui attribué au personnel ayant servi au front, du temps de séjour accompli dans les grandes places fortes désignées. »

La situation dans l'armée des médecins militarisés. — M. Mathieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi alors que de simples étudiants en médecine, qui ont servi en qualité de médecins auxiliaires, sont nommés médecins de 3e classe dans la marine, des mesures au moins semblables ne sont pas appliquées dans l'armée; et comment il se fait qu'on voit encore, à l'heure actuelle, des médecins ayant le titre de docteur, mobilisés au début de la guerre et envoyés au front comme médecins auxiliaires, puis revenus dans les services de l'intérieur, retourner aux armées avec le même grade, alors que de simples étudiants ont été nommés aides-majors, a reçu la réponse suivante :

« Tous les docteurs en médecine militarisés ont droit à leur nomination au grade de médecin aide-major de 2e classe, et, sauf ceux du service auxiliaire, tous ceux qui en ont fait la demande sont actuellement aides-majors, à moins de raisons disciplinaires. Peuvent également être nommés médecins aides-majors les médecins auxiliaires à seize inscriptions et aussi ceux qui, après un an de service, dont six mois aux armées, ont obtenu une citation et avaient de douze à quinze inscriptions à la mobilisation. »

La nomination des étudiants au grade de médecins auxiliaires. — M. Rochereau, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre qu'un récent décret permet de nommer au grade de médecin auxiliaire, les étudiants en médecine à quatre inscriptions qui comptent un an de présence aux armées; qu'un grand nombre d'étudiants n'ont pu remplir ces conditions ayant été maintenus, malgré eux, dans des dépôts, hôpitaux et formations sanitaires; que ces étudiants, aux armées, ont besoin d'avoir sur les hommes une autorité que le grade seul confère, et demande pour ces raisons, de réduire à six mois de présence aux armées, la durée nécessaire à l'obtention du grade de médecin auxiliaire, a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine, possesseurs à la mobilisation de quatre inscriptions, réunissent les conditions d'accession au grade de médecin auxiliaire, après une année passée dans les services sanitaires, quelle que soit la durée du séjour au front. »

La prise par correspondance de la 8e inscription. — M. Aristide Prat, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que la facilité accordée aux étudiants en médecine titulaires de sept inscriptions, de prendre leur 8e inscription par correspondance, ne s'applique qu'aux étudiants incorporés peu de temps avant le moment où ils auraient pu prendre leur 8e inscription; que, par conséquent, elle ne s'étend pas aux étudiants appartenant à l'ancien régime d'études sous lequel la prise de la 8e inscription est ordonnée au premier examen de doctorat, en plus des conditions de stage et de travaux pratiques; que, par ce fait, ces étudiants se trouvent dans une situation moins favorisée que leurs camarades plus jeunes incorporés après eux; et lui ayant demandé d'abaisser à sept, pour les étudiants appartenant à l'ancien régime d'études, le nombre d inscriptions nécessaire à la nomination au grade de médecin auxiliaire, a reçu la réponse suivante :

« Aux termes du décret du 27 Novembre 1915, peuvent être nommés au grade de médecin auxiliaire les étudiants en médecine possesseurs, à la mobilisation, de quatre inscriptions valables pour le doctorat, après l'accomplissement, depuis le commencement de la guerre, d'un an de service dans les services sanitaires. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Un traitement de l'eczéma. — Ne pas mouiller; nettoyer la surface eczémateuse par des frictions modérément appuyées avec un tampon de gaze imbibée d'un mélange d'huile de vaseline et d éther qui détache les croûtelles et squames. Essuyer, puis appliquer la pommade suivante :

Vaseline	10
Vioforme	1

recouvrir ensuite d'un pansement à la gaze stérile qui sera laissé en place cinq ou six jours.

Ce traitement réussit particulièrement bien dans les eczémas succédant aux plaies ayant fourni une longue suppuration. Cinq ou six applications de pommade au Vioforme, faites comme il vient d'être dit, en ont le plus souvent raison.

Médecin français, libre oblig. mil., demandé pour diriger important sanatorium de banlieue, en l'absence du méd.-direct. mobilisé. Ecrire *P. M.*, n° 1054.

On désire vendre installation électro-radiologique. *Pressé.* — Ecrire *P. M.*, n° 1052.

Médecin aliéniste demandé pour durée guerre dans établiss. de banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1041.

On demande, pour une ambulance de 65 lits, en Bourgogne, docteur pouvant faire petite chirurgie et donner des soins aux habitants. Ecrire *P. M.*, n° 1056.

Docteur, 50 ans, coun. ophtalm., oto-rhin., gynécol., demande remplacement ou place dans clinique. Ecrire *P. M.*, n° 1177.

Infirmière, chirurgie, expérim. et dévouée, désire garde. Voyagerait. Sér. réf. — Ecrire *P. M.*, n° 1181.

Docteur français, 43 ans, libre oblig. milit., libre apr.-midi à partir 1er Mai, cherche occupation médicale sérieuse, Paris, banlieue. Connaît bien radiol. et électric. médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 1182.

L'hôpital civil français de Tunis demande, pour durée guerre, interne services de chirurgie et interne services de médecine.

Conditions : 80 francs par mois, logé, nourri, blanchi. Les frais de traversée en 2e classe seront remboursés après six mois d'internat ou dès la cessation des hostilités.

Les demandes devront être adressées à M. le Directeur de l'hôpital civil français.

Les candidats devront joindre à leur demande :

1° Un extrait acte de naissance; 2° un certificat de scolarité (8 à 12 inscriptions); 3° un certificat de position militaire; 4° un certificat de santé.

Médecin russe, ancien assistant, malad. internes, mentales et nerveuses, cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1179.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.





Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 20 Jeudi, 6 Avril 1916

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

A PROPOS DE GRAISSES

La nécessité est mère de l'industrie. Elle fut toujours pour l'homme une merveilleuse incitatrice. Entre autres révolutions déclanchées par la crise mondiale actuelle, peu auront été plus profondes que celle de l'industrie des corps gras. Et tout oléagineux que soit le sujet, il n'en est pas moins favorable aux méditations du philosophe. Qu'on en juge par ces deux petits constats choisis entre mille.



L'élévation progressive du prix des graisses saturées et du saindoux, en particulier, a déterminé en Amérique, et probablement en Allemagne, un développement intensif de la fabrication des huiles « hydrogénées ». Il faut entendre par là la transformation des glycérides de consistance liquide, telle l'oléine (huile), d'acides gras non saturés en des composés gras saturés correspondants de consistance solide où semi-solide. L'huile de graisses de coton (cottonseedoil) est la matière première le plus couramment employée en Amérique[1]. L'hydrogénation est réalisée par le chauffage de ladite huile dans une atmosphère d'hydrogène en présence de mousse de nickel agissant comme agent catalytique. Le produit hydrogéné ainsi obtenu a l'apparence et la consistance du saindoux. Le mélange catalytique de sel de nickel et de terre d'infusoire est séparé par filtration et le corps gras solide saturé d'hydrogène (saindoux artificiel) ainsi obtenu est soigneusement désodorisé.

Des expériences physiologiques soigneuses semblent avoir démontré que ce saindoux artificiel, qu'il soit obtenu en partant de l'huile de sésame, de coton ou d'arachide, est digéré et assimilé par l'homme normal aussi bien que le saindoux naturel. Le seul point encore incomplètement élucidé est celui de savoir si les traces de nickel (6 milligr. par kilogr.) retenues dans ladite graisse alimentaire artificielle peuvent, à la longue, exercer sur l'organisme humain une action nocive. Encore ne paraît-il pas douteux que l'amélioration de la technique industrielle ne parvienne à obtenir une purification plus parfaite et à éliminer en conséquence toute cause d'appréhension ou de critique.

⁂

Ne voilà-t-il pas déjà un beau sujet d'émerveillement que cette fabrication en quelques

1. SMITH, MILLER et HAWK. — « Studies on the Relative Digestibility and Utilization by the Human Body of Lard and Hydrogenated Vegetable Oil ». *Journ. Biol. Chem.*, 1915, XXIII, 505.

minutes de cette graisse spéciale, le saindoux, puisqu'il faut l'appeler par son nom qu'un honnête porc met des mois à élaborer? N'est-ce pas, par ailleurs, une admirable occasion de se remémorer et de façon substantielle et solide cette notion élémentaire de chimie organique que les corps gras sont des glycérides, qu'en d'autres termes la glycérine est la base de constitution des graisses. L'exemple précédent démontre qu'en partant de glycérides diverses liquides (huiles) on peut artificiellement fabriquer des corps gras saturés de consistance solide présentant avec le saindoux la plus grande analogie. La synthèse est trop récente pour qu'on ne soit pas un peu excusable d'en ignorer encore la possibilité. Il n'en est pas tout à fait ainsi de la notion inverse et il semble invraisemblable et impardonnable que les gens en place ignorent que les corps gras sont des glycérides. Or, s'il faut en croire *The Lancet* (5 Février 1916, page 307 « The importance of Science to the State »), cette ignorance serait certaine et aurait entraîné au cours de cette guerre des conséquences vraiment fâcheuses. Un remarquable mémorandum vient en effet d'être publié en Angleterre, portant la signature des savants les plus réputés et déclarant, entre autres choses, qu'un grand nombre des déboires qui ont marqué le développement de la guerre actuelle sont dus directement ou indirectement au manque de connaissances scientifiques les plus élémentaires de la part des législateurs et des fonctionnaires. Il administre le remarquable exemple suivant : L'exportation du saindoux en Allemagne ne fut pas interdite au début de la guerre, car les ministres ignoraient que de la glycérine (contrebande de guerre) en pouvait être extraite, et quand enfin l'interdiction fut prononcée, un membre du Gouvernement déclara dans une harangue officielle que c'était seulement de façon récente que l'on avait découvert que de la glycérine pouvait être tirée du saindoux. Or la glycérine fut découverte par Scheele en 1779 et extraite précisément du saindoux. On reconnut d'ailleurs peu après qu'elle constitue un élément constant de toutes les graisses.



Alas, écrit mélancoliquement le rédacteur du *Lancet*, This ignorance is universal in the House of Commons! Hélas, ajouterons-nous, il n'est probablement pas nécessaire de franchir le détroit pour constater cette conséquence inévitable de l'aphorisme lapidaire spirituellement formulé récemment à la tribune du Parlement : « N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut, n'importe quand, le mettre n'importe où. »

A. M.

LES SYMPATHIES AUSTRALIENNES

Un grand journal parisien insistait récemment, à juste titre, sur la part importante prise par l'Australie dans le conflit mondial. « Dès le début de la guerre, écrivait-il, sa marine a contribué à chasser le pavillon allemand du Pacifique et de l'Océan Indien. C'est un de ses croiseurs, *le Sydney*, qui mit fin à la carrière de l'*Emden*. Aujourd'hui 300.000 Australiens ont répondu à l'appel de l'Empire et se battent vaillamment.... »

En matière de philanthropie, on retrouve la même ardeur collaboratrice. Des souscriptions officielles nombreuses, qui ont abouti à des chiffres merveilleux, témoignent de la générosité de ces populations et de la constance de leurs efforts pour alléger les détresses du Continent européen.

Il nous est agréable de signaler, dans cette noble émulation, l'action particulière d'un des nôtres, un Français, le Dr Crivelli, de Melbourne. Notre compatriote, ancien interne des hôpitaux de Paris, lauréat de notre Faculté, chevalier de la Légion d'honneur, est installé depuis 1886 dans cette ville. Il y soutient brillamment et il propage dans les Colonies australiennes le bon renom de la Médecine et de la Chirurgie françaises.

Le patriotisme du Dr Crivelli n'avait pas attendu les événements actuels pour se révéler. Il y a plus de deux ans, il avait envoyé ses deux fils aînés en France pour y accomplir leur devoir militaire. Son troisième fils est, depuis un an, venu rejoindre ses frères au front : grièvement blessé à la bataille de Champagne, il a été décoré de la Croix de guerre.

Notre confrère, qui soutient là-bas plusieurs œuvres françaises, a eu l'heureuse idée, connaissant l'inépuisable bienfaisance du pays, de coordonner les bonnes volontés en fondant, à Melbourne, un comité français de la Croix-Rouge, affilié au comité central de notre Société de secours aux blessés militaires.

Des ventes de charité, des conférences sur nos hôpitaux militaires, des concerts, des *Journées Françaises* ont été autant d'occasions, pour les Australiens, de manifester à la France leur sympathie active, et les résultats financiers obtenus ont permis de faire parvenir ici des sommes élevées, destinées aux établissements qui abritent nos blessés et nos malades.

Le Dr Crivelli a voulu aussi venir en aide personnellement à nos alliés les Anglais. Il a offert, pour y recevoir une centaine de blessés revenant d'Egypte ou des Dardanelles, sa propriété de Mintaro, où doivent être construits, en outre, des baraquements capables de donner asile à 500 convalescents.

Ajoutons enfin que c'est sur ses conseils qu'une très libérale donatrice, Mme William Smith, qui avait exprimé devant lui le désir de venir en Europe fonder à ses frais un hôpital, a quitté Melbourne pour Paris, où elle a installé et entretient de ses deniers l'Hôpital australien.

Un si bel exemple de dévouement patriotique méritait d'être porté à la connaissance de nos lecteurs.

Dr Th. Legry.
Camarade d'internat du Dr Crivelli.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officiers. — M. Grnson, médecin principal de 2e cl., médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : médecin intelligent, instruit et dévoué, très actif, connait bien son service et fait preuve, depuis le commencement de la campagne, d'initiative, de zèle et d'endurance.

— M. Marion, médecin-major de 1re classe, hôpital d'évacuation n° 18 : médecin consciencieux et dévoué, a rendu d'excellents services depuis le début de la campagne comme médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaires et comme médecin-chef d'ambulance.

— M. De Viville, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : médecin d'une activité inlassable et d'un dévouement sans bornes, ne cesse de parcourir les tranchées avancées où il fait preuve d'une admirable vaillance et où il assure tous les services qui le concernent avec une compétence et un zèle au-dessus de tout éloge — s'est trouvé maintes fois sous le feu — y a donné un superbe exemple de mépris du danger et y a fait preuve du sentiment le plus élevé du devoir. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Guibal, médecin principal de 1re classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : chef de service de premier ordre, aussi ardent et dévoué comme chef que distingué comme praticien. Particulièrement apprécié au début de la campagne comme adjoint à un médecin d'armée. S'est dépensé sans compter comme médecin divisionnaire. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Sébillon, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie, médecin divisionnaire de premier ordre. Dirige avec une compétence et une autorité remarquables le Service de Santé d'une division depuis le début des opérations. A fait preuve des mêmes qualités dans les circonstances les plus critiques. S'est prodigué personnellement avec le plus complet dévouement en soignant lui-même les blessés sous une grêle d'obus le 25 Août. Zèle et compétence hors ligne dans l'organisation des infirmeries sur le front. (Croix de guerre.)

— M. Belhomme, médecin-major de 1re classe territorial. Médecin-chef d'un hôpital chirurgical mobile : réunit de nombreuses annuités. Caractère ferme, a donné, à maintes reprises, des preuves des plus sérieuses qualités professionnelles. Apporte le plus grand zèle dans l'exercice de ses fonctions. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Bilhaut, médecin-major de 1re classe territorial. Médecin-chef d'un hôpital temporaire : a pu, malgré son grand âge, assurer depuis près d'un an, dans d'excellentes conditions, grâce à une activité de tous les instants et par un énorme labeur, la direction d'un hôpital de 500 lits ; y a pratiqué avec un rare succès toutes les opérations importantes.

— M. Benoit, médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance chirurgicale : médecin très distingué qui dirige sa formation avec une activité, un dévouement et une autorité très remarquables. Beaux services antérieurs. Nombreuses campagnes.

— M. Pajol, médecin-major de 1re classe de réserve, cadre auxiliaire des troupes coloniales : officier doué d'une grande fermeté et d'une rare énergie qui a toujours montré, même dans les circonstances les plus critiques, de grandes qualités de courage et de décision. A assuré le service médical du corps dans d'excellentes conditions. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

Chevaliers. — Enjalbert, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 4 de l'armée d'Orient : a été blessé en France ; a fait fonctionner son ambulance malgré un vif bombardement, s'est fait hautement apprécier aux Dardanelles et vient de rendre en Serbie, à la tête d'une ambulance, de remarquables services.

— M. Vincent, médecin-major de 1re classe au 109e rég. d'infanterie : chef de service d'un régiment, s'est distingué par son zèle et son activité. A fort bien organisé le service pendant le séjour du régiment aux tranchées, et est venu à plusieurs reprises inspecter ses postes de secours de première et de deuxième lignes.

— M. Brice, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une gare régulatrice et d'un hôpital d'évacuation : médecin ancien et comptant de nombreuses campagnes. Chef du service médical d'un régiment, puis d'une gare régulatrice, donne toute satisfaction par sa manière de servir.

— M. Janot, médecin-major de 1re classe au 169e rég. d'infanterie : chef du service médical d'un régiment, s'est fait remarquer en toutes circonstances par son activité, son dévouement et son mépris du danger. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Ménard, médecin-major de 2e classe au 51e rég. d'infanterie : médecin militaire d'une intelligence vive et d'un sens technique avisé. Consacre depuis le commencement de la campagne un zèle et un dévouement absolus à l'exécution consciencieuse des services qui lui sont confiés.

— M. Coste, médecin-major de 2e classe au 131e rég. d'infanterie : très bon médecin possédant de précieuses qualités de méthode et d'activité intelligentes. Chef de service distingué, campagnes en Algérie et au Maroc.

— M. Queyrot, médecin-major de 2e classe au 97e rég. d'infanterie : excellent chef de service et chirurgien de valeur qui a toujours fait preuve d'un grand dévouement et d'une activité remarquable. S'est fait apprécier comme médecin-chef d'ambulance par son zèle et sa capacité, payant largement de sa personne. A notamment assuré le fonctionnement de sa formation sous un violent bombardement. (A déjà reçu la Croix de guerre.

— M. Jeandidier, médecin-major de 1re classe au 79e rég. d'infanterie : chef de service des plus distingués. A constamment rendu, au cours de la campagne, les meilleurs services au corps, grâce à sa compétence et à son entier dévouement. A été cité à l'ordre du régiment. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Gennevrier, médecin-major de 2e classe au 8e rég. d'infanterie : médecin zélé, consciencieux, d'un dévouement inlassable. Sur le front depuis le début de la campagne, a dirigé successivement une ambulance, puis le groupe des brancardiers à la tête duquel il s'est distingué à plusieurs reprises en assurant le relèvement des blessés sous les obus et les feux de mousqueterie. Campagnes en Algérie et au Maroc. (Croix de guerre.)

— M. Fayollat, médecin-major de 1re classe à l'ambulance 1/75 : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la guerre.

— M. Chayron, médecin-major de 2e classe à la gare de répartition de Limoges.

— M. Morisset, médecin-major de 1re classe au Service de Santé de la 4e région.

— M. Delpierre, médecin-major de 2e classe à l'hôpital militaire Villemin, à Paris.

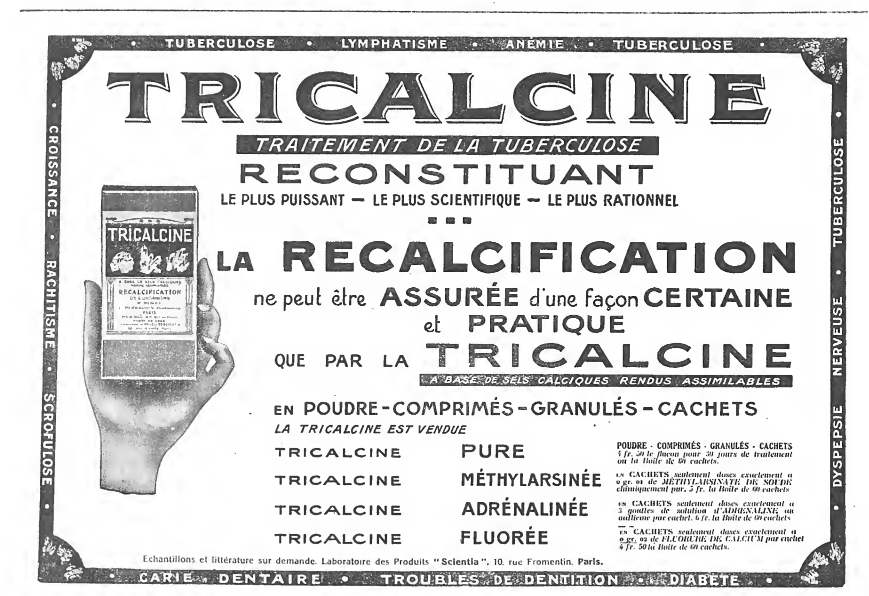
— M. Plazy, médecin de 1re classe, médecin-major du *Latouche-Tréville* : a fait preuve, à bord comme à terre, sous le feu de l'ennemi, de sang-froid, de courage et de grandes qualités professionnelles. Cité à l'ordre du jour de la division. (Croix de guerre.)

— M. Macaigne, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Versailles.

— M. Philippe (André), médecin-major de 2e classe au 408e rég. d'infanterie : bon praticien, qui a rendu les meilleurs services au cours de la campagne actuelle.

— M. Ecochard, médecin-major de 2e classe à l'artillerie d'une division coloniale : a rendu des services très appréciés au cours de la campagne actuelle par le zèle et le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve.

— M. Bumat, médecin-major de 2e classe au 10e rég. de dragons : dirige avec zèle, dévouement et une grande compétence le service médical du régiment. A fait preuve, en de nombreuses circonstances, d'un réel courage. A été cité à l'ordre de l'armée. (A déjà reçu la Croix de guerre.)


TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE
CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE
TUBERCULOSE • NERVEUSE • DYSPEPSIE
TRICALCINE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE
RECONSTITUANT
LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL
TRICALCINE
RECALCIFICATION
LA RECALCIFICATION
ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE
et PRATIQUE
QUE PAR LA TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
LA TRICALCINE EST VENDUE
TRICALCINE PURE
POUDRE · COMPRIMÉS · GRANULÉS · CACHETS 4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.
TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 5 fr. la Boîte de 60 cachets
TRICALCINE ADRÉNALINÉE
EN CACHETS seulement dosés exactement à 5 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets
TRICALCINE FLUORÉE
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet 4 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.
Echantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.
CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

NOUVELLES

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Gaudin de Villaine, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que les médecins auxiliaires, sur le front depuis le début de la guerre, soient nommés médecins aides-majors comme ceux des services d'arrière, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires qui servent aux armées sont nommés aides-majors de 2e classe dans les mêmes conditions que ceux des services de l'intérieur. »

Les élèves à huit inscriptions de l'École de Bordeaux. — M. Lacave Lu Plagne, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les élèves de l'École de Santé de Bordeaux qui avaient, à la mobilisation, huit inscriptions, qui ont opté pour l'armée coloniale et qui y font du service au front depuis cette date, peuvent, comme leurs camarades qui ont opté pour la marine, être nommés médecins de marine de 3e classe, ajoutant que le décret qui vise ces derniers paraît s'appliquer aux médecins auxiliaires qui ont opté pour l'armée coloniale, puisque ces derniers n'y sont détachés au ministère de la Marine que provisoirement, a reçu la réponse suivante :

« Les élèves de l'École du Service de Santé de la Marine ne sont admis à opter pour servir dans les troupes coloniales ou dans la marine, qu'après avoir satisfait aux examens de sortie de ladite École et passé leur thèse de doctorat.

« Quant aux élèves du Service de Santé de la Marine, titulaires de huit inscriptions et mobilisés dans l'armée de terre, ils servent au même titre que les étudiants en médecine possédant le même nombre d'inscriptions, et aucune disposition ne prévoit leur nomination au grade de médecin de 3e classe de la marine. »

L'utilisation des étudiants. — Une délégation nombreuse du Groupe médical parlementaire a été reçue, récemment, par M. le ministre de la Guerre et par M. Leymarie, directeur du cabinet, en l'absence de M. le ministre de l'Intérieur.

M. le sénateur Labbé, président, a exposé les vœux et desiderata suivants, émis par les Groupements médicaux et appuyés par le Groupe médical parlementaire :

1° Demande d'une meilleure utilisation des étudiants en médecine qui devraient être employés comme aides techniques et non comme simples infirmiers;

2° Groupement des étudiants sous le nom d'élèves aspirants du Service de Santé, près d'un hôpital où ils recevraient une instruction spéciale et auraient, après examen, le titre d'aspirants.

Ce vœu serait déjà partiellement réalisé, au moins pour les étudiants possédant deux inscriptions, au minimum; car ils vont être réunis en deux groupes attachés à un hôpital : à Paris et à Lyon.

La question d'appellation d'élèves aspirants sera examinée.

3° La nécessité d'assurer des soins à la population civile, en respectant la clientèle des médecins mobilisés, sera examinée par M. le ministre de l'Intérieur, avec le désir d'accorder satisfaction aux Groupements médicaux, lesquels désirent être représentés dans les Commissions chargées de prendre les mesures nécessaires pour remédier à l'insuffisance numérique des médecins.

4° Relativement aux étudiants étrangers, et surtout aux médecins, français ou étrangers, installés depuis la mobilisation, une enquête sera faite sur leur nationalité. La présentation et l'enregistrement des diplômes seront exigés pour tous ceux qui ne se sont pas encore soumis à ces formalités.

Promotions et distinctions honorifiques. — M. Saint-Germain, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que ne soient pas exceptés des promotions et distinctions honorifiques données aux médecins mobilisés qui dépendent de l'armée, les médecins qui, à mérite égal, sont restés dans des villes très proches du front où de nombreux blessés de la région sont évacués, a reçu la réponse suivante :

« Dans la zone des armées, les promotions et distinctions honorifiques ne restent pas seules réservées aux médecins mobilisés qui dépendent de l'armée. En bénéficient également, sur proposition des autorités régionales, les médecins qui servent dans les formations territoriales des villes très proches du front. »

La lutte contre l'alcoolisme. — Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, M. Georges Lemarchand a déposé le projet de délibération suivant :

« M. le préfet de police est invité à appliquer une mesure uniforme en ce qui concerne la réglementation de la vente de l'alcool dans Paris et, le cas échéant, de faire rapporter toutes mesures d'exception contraires à l'arrêté du 24 Novembre 1915. »

L'adoption de ce projet, qui a été renvoyé à l'Administration, mettra fin, espérons-le, au véritable scandale de l'autorisation par laquelle le préfet de police, au mépris de l'arrêté signé par lui le 24 Novembre 1915 et qui interdit la vente au détail des spiritueux jusqu'à 11 heures dans tous les cabarets, cafés, estaminets et débits de boissons du département, permet dans le périmètre des Halles, fixé conformément à l'arrêté du 15 Avril 1914, la vente du café dit « café aromatisé ».

BIBLIOGRAPHIE

G. Massiot et Biquard. — *La radiologie de guerre.* — Guide pratique du manipulateur radiologiste, petit in-8°, 111 figures, Paris. (A. Maloine et Fils, éditeurs, prix : 3 fr. 50.)

C'est le résultat de leur pratique sur le front que nous apportent les auteurs; c'est donc quelque chose d'un intérêt pratique actuel.

Les premiers chapitres indiquent les principes fondamentaux de la radiologie, les sources d'énergie à haute tension, enfin les installations radiographiques, en ayant toujours pour but de décrire simplement les choses pratiques, les tours de main, les trucs de toute espèce dont est formée l'habileté du radiologiste ambulant.

Le chapitre V décrit les voitures radiologiques.

En terminant, l'auteur nous montre un certain nombre de ses clichés qui prouvent que les résultats obtenus pratiquement sont très satisfaisants malgré les installations photographiques rudimentaires dont on s'est servi.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Infirmière, chirurgie, expérim. et dévouée, désire garde. Voyagerait. Sér. référ. — Ecrire *P. M.*, n° 1181.

On désire vendre installation électro-radiologique. *Pressé.* — Ecrire *P. M.*, n° 1052.

Médecin russe, ancien assistant, malad. internes mentales et nerveuses, cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1179.

Médecin chirurgien, très expérimenté, cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 1154.

Oculiste, 50 a., d. remplacement ou pl. clin. c. gynéc., oto-rhino. Docteur, r. des Closiaux, Clamart.

On cherche docteur pour remplacem. peu fatigant, mais. de santé, Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1058.

Le Gérant O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 17 Avril.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La Kultur, ses prétentions et sa tyrannie.

Lorsque le rideau se leva sur le drame inouï dont les péripéties angoissent l'univers, nous ignorions tout, à quelques exceptions près, de l'âme allemande[1]. Oh ! d'instinct nous nous rendions bien compte que la lutte serait féroce, car les incidents dits de Saverne nous avaient tout de même ouvert les yeux. Mais jamais nous n'aurions pu penser que la pauvre humanité allait faire un tel recul dans le passé barbare. Pas davantage nous ne nous rendions assez compte de l'emprise industrielle, politique et scientifique de la nouvelle Germanie sur le monde. Çà et là, quelques rêveurs dont je suis et quelques voyageurs signalaient seuls l'encerclement poursuivi avec patience autour du boulevard français. S'inspirant des procédés de la Maison d'Autriche, la dynastie des Hohenzollern avait placé sur presque tous les trônes de l'Europe un de ses enfants ou de ses proches. Mais ces sentinelles, moins sûres après tout que le grenadier de la Garde, qui meurt fidèle à sa consigne, n'avaient pas à nous inspirer, pensait-on, la moindre appréhension. Le jeu de nos alliances n'était-il pas là pour contre-balancer au besoin les influences hostiles ?

Il est une chose, par exemple, que nous aurions dû mieux connaître ; je veux parler de la Kultur et de ses prétentions à l'hégémonie mondiale. Chez nous, les travailleurs, particulièrement sensibles à l'opinion et aux critiques de leurs compatriotes, se souciaient assez peu de ce qu'on pouvait penser d'eux à l'étranger. Dans une petite étude que je m'excuse encore de citer[1], j'avais pris soin de montrer, en m'appuyant sur des faits précis, en quel oubli systématique le monde savant nous tenait, de l'autre côté du Rhin. Assez naïvement, je l'avoue, je m'étais figuré que ma démonstration, rigoureuse et sans fioritures, susciterait quelque émotion. Ah ! bien, oui ! Une fois de plus, j'avais perdu mon temps et ma peine.

Or, tandis que nous vivions paisibles derrière nos murailles, l'Allemagne, elle, prêchait au monde son Evangile nouveau. Nous avons été surpris de l'hésitation des neutres en face des violations de la Belgique, du mépris systématique

1. Voir *Le conflit entre l'âme allemande et l'âme française*, par le Dr F. Helme, in *La Presse Médicale* du 13 Décembre 1913.

1. *Les procédés français et les procédés allemands ; cessons d'être dupes*, in *La Presse Médicale* du 28 Décembre 1912.

de la Convention de Genève, et des accords signés à La Haye. Volontiers même, nous aurions comparé cette attitude singulière du monde civilisé à celle de Panurge, qui fuyait le grand pas, à la menace des coups qu'il craignait véhémentement. Je crois, moi, qu'il y eut autre chose, et nous ne nous faisons pas une idée assez nette de la portée qu'avait eue la diffusion de la Kultur à travers toutes les contrées du globe. Partout elle y comptait des adeptes, partout ses apôtres avaient pénétré : professeurs, ingénieurs, médecins, commis-voyageurs, touristes mêmes, c'était toute une armée que nos ennemis avait lancée à la conquête des esprits.

Si présentement vous en doutiez encore une minute, je vous rappellerais le succès d'un livre allemand bien particulier, peu lu chez nous quoique traduit en français, et qui se vendit, dans les pays anglo-saxons, dans le monde latin et dans les Balkans, à des centaines de mille d'exemplaires. Ecrit par un déraciné, Houston Stewart Chamberlain, Anglais d'origine devenu Germain, grâce au hasard d'une maladie soignée dans un sanatorium d'outre-Rhin, cet ouvrage, intitulé *la Genèse du* XIXe *siècle*, est, je l'avoue, d'une lecture laborieuse, mais combien intéressante! Ses 1.550 pages, — pas une de moins — nous apprennent tout ce qu'il faut savoir de la Kultur. Elle nous est apparue, à nous, pauvres bougres, sous le visage vultueux d'ivrognes assoiffés de rapines, de viols, de meurtres et de sales débauches; aussi, nous sommes-nous étonnés que tout le monde ne maudît pas d'une seule voix l'arbre, en voyant les fruits empoisonnés qu'il avait produits. C'est que nous ignorions, je le répète, le travail préliminaire accompli durant la paix par les protagonistes de cette Kultur. De même nous demeurâmes un instant atterrés des gestes meurtriers, fous, de ces soi-disant surhommes, parce que nous n'avions pas su voir quelle présomption insensée et sans frein avait fait naître en eux l'instrument qu'ils s'étaient forgé. Ils ont tout fait parce qu'ils se sont cru tout permis, et pour eux le conflit armé n'a été que l'aboutissement naturel d'une conquête poursuivie contre nous depuis des années. Et tout cela, H. S. Chamberlain l'avait cependant bien fait entrevoir!

« Nous appartenons à la race qui de l'obscurité s'efforce vers la lumière », telle est l'épigraphe de son livre, et qui est empruntée à Gœthe. Or, qui s'oppose à la lumière? Les imbéciles de Latins, enthousiastes fervents de la Renaissance, ce mouvement absurde qui remit pour des siècles le monde sous le joug du Droit romain. Ce sont les mêmes niais qui parlent d'humanité, mot vide de sens pour qui a été illuminé par le rayon de Vérité. Les Celto-Germano-Slaves doivent seuls dominer la terre et faire le bonheur des hommes, parce que cette race élue seule a formé un monde nouveau [1].

Bien entendu, les preuves fourmillent de cette préexcellence de la race élue. Il y a d'abord, vous vous en doutez un peu, l'organisation. Eh bien, si nos ennemis nous ont pris le mot, n'est-ce pas parce qu'avant eux nous avions la chose? Ce que Chamberlain dit dans ses milliers de pages n'avait-il pas été déjà dit, sous une forme claire, vivante, humaine, par notre Descartes dans son *Discours sur la Méthode*? Relisez-le, et vous verrez lequel des deux instruments, du Germain ou du Français, est le meilleur, le plus sûr, pour inciter l'homme à bien penser et à bien agir.

Je ne peux, en ces courtes notations, entrer dans le détail des arguments fournis par l'apôtre kulturiste, et je n'en retiens qu'un, choisi à dessein parmi les plus simples et les plus frappants. De même qu'à travers les siècles les pouvoirs publics ont dû perpétuellement faire des concessions aux classes qui produisent, — témoin l'affranchissement des communes chez nous, — parce que ces classes finissent toujours par imposer leur volonté, de même la race qui s'imposera aux autres, inéluctablement, n'est-elle pas celle qui aura rendu le plus de services aux humains?

Prenons l'histoire du papier; vous allez voir si elle est démonstrative. Dans le monde ancien, on fixe sa pensée sur la brique assyrienne, sur le marbre ou la pierre, sur la soie, le papyrus, le parchemin. Les Chinois trouvent le feutrage des fibres végétales, mais ce n'est qu'en 795, sous le règne d'Haroun-al-Raschild, à Samarkande, que l'on réussit à fabriquer le vrai papier, avec des chiffons. Cette invention, d'abord considérée comme secret d'Etat, est importée à Bagdad. De là, les Arabes et les Juifs, qui en gardent pendant des siècles le monopole, la répandent peu à peu dans les diverses contrées du globe. C'est ainsi que les Espagnols, grâce à l'influence mauresque, sont les premiers à en profiter. Qu'en fait-on, de cette denrée nouvelle, précieuse entre toutes? Elle sert vaguement aux juristes pour leurs actes, aux dévôts pour leurs prières; piètre instrument, en somme, entre des mains si débiles!

Mais les Germains arrivent et tout change. En 1450, Fust s'associe avec Gutenberg, et voilà trouvée, avec l'imprimerie, l'utilisation définitive du papier! Et voilà la Pensée qui prend son vol sur le monde! Et voilà le commencement de la « civilisation papirine » (!) Vous le voyez, sans les Germains, rien de fait. L'Humanité continue à croupir, et c'est tout le temps et pour tout la même chose.

Vous comprenez quelle impression ces exemples, soigneusement choisis, fortement mis en relief, produisirent à la longue sur le cerveau des faibles, qui sont le nombre. Elle était d'autant plus forte que la thèse n'avait pas de contradicteurs et que les succès économiques de l'Alle-

1. Voir les chapitres : Les Germains comme créateurs d'une culture nouvelle, chapitre IX : De l'an 1200 à l'an 1800, p. 943 à la fin de l'ouvrage cité, t. II.

magne grandissante prouvaient surabondamment l'excellence de la Kultur. Nous-mêmes, vous le savez du reste, nous ne pûmes pas complètement échapper à l'emprise! combien d'admirateurs de la thèse ennemie ne rencontrions-nous pas à chaque tournant de route, et qui se refusaient à voir la haine et le mépris dont nos terribles rivaux encerclaient la civilisation éclose au clair soleil du grand Lac Latin!

Notez, je vous prie, que je ne blâme pas les Germains de leurs prétentions et de leur propagande; ils jouaient leur jeu, après tout. Pourquoi ne jouions-nous pas le nôtre, sous la conduite de nos bergers français? Et même, n'aurions-nous pas eu plus d'une vérité à glaner, plus d'un exemple à suivre, dans ce code nouveau, ou réputé tel, édicté par l'Allemagne? Mais ce qu'il faut réprouver de toutes les forces de notre âme, c'est qu'on ait voulu nous imposer cette Kultur par la force.

Heureusement, il y avait le Poilu, en qui survivait l'ancêtre créateur de la France magnifique. Avec son noble et fier instinct, il ne s'est pas embarbouillé des prétendues supériorités germaniques, lui, il a foncé dans le tas, avec tout son beau courage, et bien vite il montra, dans les champs de la Marne, de quoi était capable ce civilisé, hier si petit devant la Kultur!

Croyez-moi, c'est lui qui était dans le vrai, et c'est lui aussi qui nous indique la bonne route à suivre pour convaincre nos ennemis du danger de leurs illusions touchant la supériorité de leur race. Je ne sais si vous avez été frappés du discours prononcé hier au Reichstag par le chancelier de l'Empire. Il a parlé de nos alliées l'Angleterre, la Russie, la Belgique, la Serbie, l'Italie; toutes ont eu leur coup de boutoir; mais pas un mot de la France. Seul, le soldat français, dont « la bravoure va jusqu'au sacrifice », a obtenu une mention, et combien honorable! Je doute qu'il en soit autrement ému. Mais, nous, ne devons-nous pas souligner le trait? Les Allemands, hier, ne nous citaient jamais, le Poilu arrive, et voilà qu'il a les honneurs de la tribune ennemie. N'est-ce pas parce qu'il a pris la manière forte, la seule bonne?

Puissions-nous nous en inspirer demain. Ce n'est pas en bâillant d'admiration devant les travaux étrangers que nous attirerons l'attention sur nos propres travaux, non. Suivons l'enseignement du Poilu. Quelles que soient les luttes scientifiques de demain, il a fait plus fort et plus difficile que nous n'aurons jamais à faire. Réorganisons-nous donc comme lui, luttons, tous unis, comme lui, imposons notre volonté, comme lui, et comme lui nous rendrons à la France sa place légitime, et pour notre honneur à tous, et pour le vrai bien de l'Humanité.

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 1 (Janvier 1916).

Mémoires originaux :

Teizo Iwai de Tokyô (trad. par le Dr **Le Goff**). — Le diabète sucré « Tônyô-Byô » chez les Japonais et son étude comparative avec le diabète observé en Europe et en Amérique. — Étude clinique et expérimentale.

F. Soprana et C. Piazza. — Aortite hématogène, anévrismes multiples de l'aorte à début et évolution aigus, rupture dans le péricarde de l'un d'eux au cours d'une crise unique de rhumatisme articulaire. — Contribution à l'étude pathogénique, histo-pathologique et clinique des anévrismes d'origine rhumatismale.

G. Phocas et A. Portocalis. — L'opsono-pronostic en chirurgie.

Analyses et bibliographie.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 1 (Janvier 1916).

Mémoires originaux :

Pierre Marie et Ch. Foix. — Les syncinésies des hémiplégiques. Étude séméiologique et classification.

Albert Salmon. — D'un intéressant phénomène d'automatisme qu'on remarque après les efforts musculaires chez les sujets sains.

J. Jarkowski. — Quelques remarques sur les réflexes de défense dits « d'automatisme médullaire ».

Fonseca Sobrinho. — Contribution à l'étude du réflexe achilléen.

Gilbert Ballet. — Psychiatrie : La psychose hallucinatoire chronique.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie :

Séance du 6 Janvier 1916.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 1 (Janvier 1916).

Mémoires originaux :

L. Brocq. — Nouvelle contribution à l'étude du phagédénisme géométrique.

J. Nicolas et G. Massia. — Pédiculose pubienne par poux de tête.

Recueil de faits :

Janko Gouchan. — Sur un nouveau cas de mort consécutif à l'administration de l'arsénobenzol dans la syphilis.

Ch. Audry. — Encore une observation de dent de Hutchinson unilatérale.

Revue de dermatologie.

Revue des livres.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier. — M. Morel, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire n° 35, à Toulouse.

— M. Herr, médecin-major de 1re classe au Service de Santé de la place de Grenoble.

— M. Sireyjol, médecin-major de 2e classe au 32e rég. de dragons.

— M. Guiraud, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire n° 11, de la 12e région.

— M. Quéré, médecin de 1re classe, médecin-major du *Henri IV* : cité à l'ordre du jour du 30 Avril. A pénétré sans souci du danger pour dégager les blessés dans les locaux des bâtiments atteints par les projectiles ennemis et remplis de la fumée asphyxiante de trois explosions.

— M. Dehalet, médecin de 1re classe.

— M. Mathieu, médecin de 1re classe.

— M. Roux, médecin de 1re classe.

— M. Bourges, médecin de 1re classe.

— M. Lestage, médecin de 1re classe.

— M. Varaiges, médecin-major de 2e classe : services éminents pendant l'épidémie de typhus. S'était distingué précédemment devant l'ennemi aux colonnes du Tadla et des Zaïrs (Maroc), en 1912, et au front français pendant la campagne actuelle.

— M. Barberousse, médecin-major de 2e classe : services éminents pendant l'épidémie de typhus.

— M. Mossier, médecin-major de 2e classe : services éminents au cours de l'épidémie de typhus. Déjà noté pendant la campagne de France comme intrépide au feu.

— M. Cot, médecin-major de 2e classe : services éminents au cours de l'épidémie de typhus. S'est distingué précédemment au front français pendant la campagne actuelle.

— M. Dagincourt, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : s'est consacré avec la plus entière abnégation à l'œuvre à laquelle il s'était voué malgré son âge. A contribué à organiser une ambulance chirurgicale pendant le bombardement de Belgrade. (Croix de guerre.)

— M. Loisel, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : a fait preuve du plus grand dévouement au cours d'une épidémie de typhus exanthématique.

— M. Clerc, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : s'est donné de tout cœur à la lutte contre le typhus. S'est fait remarquer au cours des opérations militaires par son sang-froid et son courage.

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Gelinaud (Pierre-Gustave), médecin auxiliaire au 175e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, a toujours assuré son service avec un grand zèle, dans des circonstances souvent dangereuses et difficiles. Décoré de la Croix de guerre avec palme pour sa belle conduite aux combats des 6, 7 et 8 Mai. Blessé très grièvement le 13 Septembre, à son poste, par un éclat d'obus.

— M. Rireel (Maser), mle 3655, médecin auxiliaire au 329e rég. d'infanterie : connu par sa bravoure qui fait l'admiration de tous. Pendant les combats du 26 au 30 Septembre 1915, a montré un courage et une énergie dignes de tout éloge en allant relever les blessés devant les premières lignes avec le plus profond mépris du danger.

NOUVELLES

L'assimilation des médecins et pharmaciens auxiliaires en service à la mer. — Le ministre de la Marine vient d'adresser à MM. les vice-amiraux commandant en chef, préfets maritimes, la lettre suivante :

« Aux termes de la circulaire du 9 Juillet 1915 (*B. O.*, p. 15) les médecins et pharmaciens auxiliaires en service à la mer, sont admis à la table de l'état-major lorsqu'il n'existe, à bord, ni table de premiers maîtres élèves officiers, ni table d'aspirants.

« La question m'a été posée de savoir comment les intéressés devaient, à ce point de vue, être traités dans les ouvrages des fronts de mer où les tables d'officiers mariniers sont seules constituées administrativement.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par analogie avec les dispositions édictées par la circulaire du 9 Juillet 1915 susvisée, j'ai décidé que les médecins et pharmaciens auxiliaires seraient traités dans la situation envisagée, sur le même pied que les aspirants de marine et assimilés.

« Ils auront droit par suite, dans les conditions fixées par la circulaire du 6 Janvier 1915, article 68 *bis*; 2° à l'indemnité journalière spéciale de frais de déplacement de 2 fr. 50 prévue par l'instruction ministérielle du 5 Août 1914, modifiée les 6 Janvier et 28 Juin 1915.

« Cette indemnité est exclusive de toute autre allocation de traitement de table et de la ration. »

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Sont nommés membres du Conseil de surveillance de l'Administration générale de l'Assistance publique, à Paris : MM. Calmels, conseiller municipal de Paris, membre de la Commission permanente de l'Assistance publique, de la Commission de surveillance des dispensaires antituberculeux; Fillot, ancien directeur des magasins du Bon Marché; Imbert, administrateur du Bureau de bienfaisance du XIIIe arrondissement.

La situation des élèves de l'Ecole de Bordeaux. — M. Pierre Rameil, député, ayant demandé à M. le ministre de la Marine s'il ne serait pas possible d'unifier la situation des élèves de l'Ecole du Service de Santé de la Marine, de Bordeaux, promotion 1911, dont une partie a été versée dans l'infanterie coloniale avec rang et solde de sous-officier, et l'autre partie dans la marine avec rang et solde d'officier, a reçu la réponse suivante :

« Les élèves auxquels il est fait allusion possédaient douze inscriptions à la mobilisation.

« Ceux affectés à la marine ont été nommés médecins de 3e classe auxiliaires (officier à un galon) par application des dispositions du décret du 6 Mai 1904.

« Ceux affectés au Service de Santé des troupes coloniales en qualité de médecins auxiliaires (adjudant) sont soumis aux règles édictées par M. le ministre de la Guerre pour les nominations au grade d'aide-major de 2e classe.

« Le département de la Marine n'a pas qualité pour régler la situation militaire des élèves de Bordeaux mis à la disposition des troupes coloniales. »

L'Assemblée générale de la Société Amicale des élèves et anciens élèves du Val-de-Grâce aura lieu le 20 Avril 1916, à 17 h. 1/2, dans la salle du Musée du Val-de-Grâce, sous la présidence d'honneur de M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire.

Ordre du jour. — Reconnaissance d'utilité publique de la Société.

Les membres de la Société sont priés de bien vouloir y assister.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin libre oblig. milit., demandé pour rempl. de médecin mobilisé, province. Ecrire *P. M.*, n° 1060.

Médecin chirurgien, très expérimenté, cherche remplacement. Ecrire *P. M.*, n° 1154.

Docteur français, 43 ans, libre oblig. milit., libre apr.-midi à partir 1er Mai, cherche occupation médicale sérieuse, Paris, banlieue. Connaît bien radiol. et électric. médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 1182.

Le Gérant : O. PORÉE.

L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

DE LA LUTTE CONTRE LA SYPHILIS PAR LA CRÉATION DE DISPENSAIRES DANS LES HOPITAUX

La cure intensive de la syphilis par l'arsénobenzol a pour résultat presque certain, comme chacun sait, de tarir en moins d'une semaine les sources habituelles de la contagion. Le séjour à l'hôpital des malades ainsi traités peut donc être très bref. Dès qu'ils sont « blanchis » et, partant, inoffensifs pour leur entourage, leur présence dans les salles n'est plus justifiée. La révolution qui s'est accomplie dans le domaine de la thérapeutique antisyphilitique a donc pour corollaire le traitement ambulatoire.

Acquis à la nouvelle méthode dès la fin de l'année 1910, nous n'avons pas tardé à nous convaincre que des modifications radicales devaient être apportées à l'aménagement des services de vénériens pour les adapter à leur nouvelle destination.

Les locaux où sont reçus les syphilitiques externes sont, en général, fort exigus et rarement dotés des moyens d'investigation et de contrôle indispensables pour assurer le diagnostic précoce de la syphilis et son traitement rationnel. Il n'est pas rare que cette annexe du service échappe à la surveillance effective du chef. Trop souvent elle est confiée aux soins d'un élève, parfois même d'une personne étrangère à la médecine.

Le dispensaire antisyphilitique, tel que nous le concevons et l'avons réalisé à l'hôpital Broca, est une formation presque autonome. Sous la direction du chef de service, un assistant et plusieurs externes pratiquent les injections intraveineuses, prélèvent le sang et le liquide céphalo-rachidien, dont l'analyse est faite au laboratoire de sérologie, qui est une partie intégrante du dispensaire[1].

Tout individu, porteur d'une syphilis *jeune*, *ouverte* et *virulente*, est admis à l'hôpital, et, sauf contre-indication, reçoit, le jour même, une première injection de novarsénobenzol.

Un examen minutieux de la bouche et des organes génitaux est pratiqué huit jours après l'admission du malade à l'hôpital. Si les plaques muqueuses sont épidermisées, le chef de service signe l'exeat. La suite du traitement est assurée par le dispensaire auquel le malade devra se rendre une fois par semaine.

Prévenir la dissémination de la syphilis est la

1. Ces analyses ont été faites avec le concours de MM. A. Tournaine, P. Chevallier, J.-Ch. Bongrand, A. Vernes, Marcel Bloch et R. Bertrand pour le service de M. Jeanselme; — avec le concours de MM. du Castel, Jolivet, Braun et Montlaur pour le service de M. Hudelo.

seule raison qui motive l'hospitalisation. Aussi les syphilitiques, atteints de manifestations non transmissibles, ne doivent-ils pas occuper un lit; au dispensaire seul revient le soin d'assurer leur traitement.

Tout syphilitique, nouveau venu au dispensaire, est instruit des dangers qu'il fait courir à son entourage, si les accidents contagieux dont il est atteint ne sont pas promptement stérilisés. En outre, il est averti des conséquences néfastes de la syphilis lorsqu'elle est abandonnée à elle-même ou insuffisamment traitée. Le dispensaire est donc un centre d'éducation où la classe pauvre puise la notion que la syphilis n'est pas au-dessus des ressources de la thérapeutique.

Les malades n'ont pas tardé à donner la préférence à une méthode qui ne les oblige pas à interrompre leurs occupations journalières et qui n'exige d'eux qu'une perte minime de temps et d'argent. D'année en année, leur affluence s'est accrue et, en 1915, il a été donné, dans les deux dispensaires de l'hôpital Broca, 4.330 consultations, et il a été fait 21.192 injections de produits arsenicaux ou mercuriels à 2.688 syphilitiques. Sur ce nombre, 306 seulement ont été hospitalisés.

Nous ne pouvons produire, dans cette courte note, nos statistiques intégrales. A titre d'indications, il nous suffira de citer les résultats thérapeutiques que nous avons obtenus chez les sujets en période primaire et chez les femmes contaminées au cours de leur grossesse.

En 1915, 42 sujets porteurs de chancre infectant ont reçu au dispensaire Fracastor (service de M. Jeanselme) des injections intraveineuses de novarsénobenzol. Chez tous, l'évolution syphilitique a été enrayée; les accidents secondaires ne sont pas apparus et la réaction de Wassermann se maintient constamment négative.

En 1915 également, sur 20 femmes syphilitiques enceintes, une seule est accouchée d'un enfant mort-né, les 19 autres ont mis au monde, à terme ou presque à terme, des enfants de belle apparence et dont le poids est en général au-dessus de la normale.

Les résultats obtenus au dispensaire Alfred Fournier (service de M. Hudelo) sont de tous points concordants :

Sur 16 malades en période primaire qui ont été traités par l'arsénobenzol ou le novarsénobenzol, 10 ont pu être suivis pendant une durée de cinq mois à un an. Aucun n'a présenté d'accidents secondaires et la réaction de Wassermann, ramenée à la négative, s'y maintient jusqu'à ce jour.

Cinq femmes enceintes, en pleine période secondaire, traitées par le 606 ou le 914, ont accouché à terme d'enfants sur lesquels on ne relève aucune manifestation spécifique.

Trois femmes, syphilitiques depuis de longues années et dont les grossesses antérieures s'étaient constamment terminées par un avortement ou la naissance d'un mort-né, ont mis au monde, après traitement par le novarsénobenzol, des enfants vigoureux qui paraissent indemnes de syphilis.

***

Toute question sociale est doublée d'un problème économique. Le montant des subsides mis à la disposition d'une œuvre de préservation sociale, par l'Etat ou l'initiative privée, a nécessairement des limites trop tôt atteintes. Il n'est donc pas indifférent de rechercher ce que coûte annuellement à l'Assistance publique l'entretien des deux dispensaires ouverts à l'hôpital Broca.

D'après les calculs de M. Potel, directeur de cet hôpital, les dépenses de toutes sortes imputables au fonctionnement des deux dispensaires se sont élevées, en 1915, au total de 30.387 fr. 27. Dans cette somme, le prix du médicament figure pour près de la moitié : en effet, une dose de 45 centigr. de néo-salvarsan revient à 1 fr. 35 à l'Assistance publique.

Il semble donc *a priori* que la nouvelle méthode soit fort dispendieuse. Or, il n'en est rien, comme on va le voir. Lors de la création des dispensaires, 28 lits de malades vénériennes ont été supprimés dans les deux services de l'hôpital Broca et, malgré cette réduction, un tiers des lits subsistants sont restés vides pendant une partie de l'année. Tandis que, en 1913, le nombre des admissions dans nos salles avait été de 2.168, il n'a été, en 1915, que de 1.309, soit une différence en moins de 859 malades ou 39 pour 100. De ce fait, l'Assistance publique a réalisé une économie certaine de 40.675 fr. 60 et comme les frais occasionnés par le fonctionnement des dispensaires n'ont pas excédé 30.387 fr. 27, il en est résulté en définitive un gain annuel d'une dizaine de mille francs. Donc la réforme introduite à l'hôpital Broca, envisagée du point de vue économique, a été une bonne opération financière.



En résumé, la nouvelle méthode de cure intensive par l'arsénobenzol, combinée avec le traitement ambulatoire, offre donc sur l'hospitalisation prolongée de multiples avantages : elle assure une prophylaxie plus efficace, un traitement plus rapide et plus énergique; — elle allège les charges supportées par l'Assistance publique en réduisant à une durée très courte le temps d'hospitalisation des syphilitiques; — elle économise le temps et l'argent des malades qui, trop souvent, risquent de perdre leur gagne-pain quand ils sont retenus plusieurs semaines loin de l'usine ou de l'atelier.



Si modeste que soit notre part dans la lutte contre la syphilis, on ne peut en méconnaître la

signification et la portée. Ce que nous avons fait en petit peut être réalisé en grand, non seulement dans les hôpitaux de Paris et de la province, mais aussi dans les formations sanitaires de la guerre et de la marine, et dans les dispensaires de salubrité.

Au lendemain d'une guerre qui épuise les forces vives de la nation, il faudra reconstituer notre capital humain. Nous n'y parviendrons qu'en livrant le bon combat contre tous les fléaux qui déciment et abâtardissent la race, contre la syphilis héréditaire, cette tueuse d'enfants, qui affaiblit notre natalité, et contre la syphilis acquise, qui fauche trop souvent les citoyens en plein âge viril.

E. Jeanselme et L. Hudelo.

OPINION DE CUVIER
SUR LES BIENFAITS DE LA POUDRE

La ville de Montbéllard s'honore de posséder dans son Musée la lettre de son plus illustre enfant, le grand naturaliste Cuvier, qui a fait, au sujet de la découverte de la poudre, les étranges prédictions suivantes :

« Lorsqu'un *bon* religieux, dans le fond d'un cloître d'*Allemagne*, enflamma pour la première fois un mélange de soufre et de salpêtre, quel mortel aurait pu lui prédire tout ce qui allait naître de cette expérience? Changer l'art de la guerre; soustraire le courage à la supériorité de la force physique; détruire l'anarchie féodale; *empêcher que jamais les pays civilisés ne puissent de nouveau être la proie des nations barbares*; devenir enfin l'une des grandes causes de la propagation des lumières en contraignant à s'instruire les peuples conquérants, qui jusqu'alors avaient été presque partout les fléaux de l'instruction : telle était la destination de l'une des plus simples compositions de la chimie. »

Que les mânes de ce religieux tudesque doivent être fières et satisfaites, en contemplant, de nos jours, les *kolossaux* succès de ses manipulations chimiques. Sans nul doute, il devait déjà penser à la « *Deutschland über alles* ».



Dans son *Traité par arquebusades*, notre brave Ambroise Paré rappelle, lui aussi, les expériences de ce moine allemand, qui, en triturant dans un mortier du salpêtre, fit jaillir une étincelle et exploser le mélange.

Quel malheur, dit-il, que les éclats du mortier n'aient point tué ce religieux : c'eût été un véritable bienfait pour « l'*humain lignaige* ».

Mais Paré avait fait la guerre, en avait vu toutes les horreurs, tandis que Cuvier, dans la quiétude de son cabinet de travail, avait philosophé sur les bienfaits de cette découverte, à l'instar de de Maistre, qui considérait la guerre comme « *d'institution divine* ».

La guerre est un fléau, *mais un fléau parfois nécessaire* (nos poilus actuels en sont bien convaincus).

Malgré cette impérieuse nécessité, rappelons ces mots si humains d'un de nos plus jeunes et vaillants chefs, qui me disait, un jour, sur le front, en agitant sa croix de la Légion d'honneur glorieusement conquise :

« *Je fais la guerre, mais je l'abhorre!* »

P. Bonnette.

SOMMAIRES DES REVUES

BULLETIN DE L'INSTITUT PASTEUR

Revues et Analyses des travaux de Bactériologie, Médecine, Biologie générale, Physiologie, Chimie biologique dans leurs rapports avec la Microbiologie.

Comité de Rédaction : G. Bertrand, A. Besredka, A. Borrel, C. Delezenne, A. Marie, F. Mesnil, professeurs à l'Institut Pasteur.

Paraît toujours régulièrement le 15 et le 30 de chaque mois.

Continue à donner l'analyse des travaux français et étrangers; consacre des rubriques spéciales à la bactériologie de guerre : microbes des plaies, identifications des microbes, vaccinations, vaccinothérapie, chimiothérapie des plaies, lutte contre les mouches, les poux, etc.

Prix de l'abonnement : Paris, Seine et Seine-et-Oise, 24 fr. Départements, 25 fr. Union postale, 26 fr.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 6 (Décembre 1915).

P. Lenoir et P. Legendre. — Le Professeur Ch. Bouchard (1837-1915).

Mémoires originaux :

M. F. Rathery. — Les albuminuries du début de la tuberculose pulmonaire.

Edouard Dehaussy. — Contribution à l'étude du chimisme urinaire dans la tuberculose expérimentale du lapin.

Mlle Louise de Jong. — Etat anatomique de l'ovaire chez les phtisiques.

Revue analytique.

Classement méthodique des travaux, mémoires, articles publiés sur la tuberculose.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 3 (20 Mars 1916).

Bulletin :

L'hospitalisation des réformés tuberculeux à Paris.

Mémoires :

Kermorgant. — Protection de l'enfance indigène dans les colonies françaises autres que celles de l'Afrique du Nord.

G. Vitoux. — Un nouveau type de voiture sanitaire selon les indications de Mme le Dr Macaigne.

Ed. Imbeaux. — Note sur la filtration aux Etats-Unis et ses effets pour la réduction de la mortalité typhique.

Dechambre et Monvoisin. — Sur les viandes congelées.

Revue des journaux.

Variétés :

Sépulture des soldats pendant la durée de la guerre. — L'hygiène dans les tranchées anglaises. — Institut prophylactique.

Société de Médecine publique et de Génie sanitaire. (Séance du 23 Février 1916.)


administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
échantillon et littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cᵒ
21 Place des Vosges. PARIS
CACHETS "ROCHE"
DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50
DE THIOCOL "ROCHE"
PRIX 2frs.
Sirop Roche
Sirop Roche
au Thiocol
préparé par
CH. WEISS
F. HOFFMANN-LA ROCHE
Prix 4 Fr le Flacon
COMPRIMÉS ROCHE
DE
THIOCOL

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

— M. Jaubert, médecin principal de 1re classe, chef de la mission médicale française envoyée en Serbie, a fait preuve, dans ces fonctions, de la plus belle abnégation et du plus grand courage, donnant à tous l'exemple du devoir et obtenant, par la conscience avec laquelle il remplit son rôle, des résultats faisant le plus grand honneur à la France.

— M. Audebert (Jean), médecin auxiliaire au 132e rég. d'infanterie : d'un dévouement admirable. Tué le 7 Octobre 1915 au moment où, sous un bombardement violent, il donnait ses soins à un capitaine blessé.

— M. Quiban, médecin auxiliaire au 67e rég. d'infanterie : médecin auxiliaire d'un grand savoir professionnel et d'un grand dévouement auprès des malades et des blessés. Le 28 Septembre 1915, a été lui même blessé grièvement à son poste de secours avancé à 300 m. de l'ennemi.

— M. Dussuel, médecin auxiliaire au 1er groupe d'artillerie : le 25 Septembre 1915, accompagnant les batteries qui devaient se porter en avant lors de l'attaque des premières lignes allemandes, n'a pas hésité, alors que les mitrailleuses ennemies décimaient hommes et chevaux, à se porter au secours des blessés. N'a quitté le lieu du combat qu'après s'être assuré que tous les blessés avaient été soignés et évacués. Le 27 Septembre, appelé à la 2e batterie où un obus venait de faire de nombreuses victimes, a donné ses soins aux blessés avec le plus grand calme, malgré le bombardement violent auquel la batterie était soumise à ce moment précis. A toujours fait son devoir avec modestie, alliant au dévouement le plus grand le courage le plus tranquille.

— M. Dumas, médecin aide-major de 2e classe au 60e rég. d'infanterie : a fait preuve du plus grand dévouement et d'un beau courage en assurant, sous le feu, la relève des blessés pendant les combats du 25 ou 29 Septembre. Le 29 Septembre, en particulier, est venu en toute première ligne, sous un feu d'artillerie violent, donner ses soins à son colonel blessé.

— M. Aubertin, médecin aide-major de 1re classe au 60e rég. d'infanterie : a fait preuve du plus grand dévouement, d'un beau courage et d'une activité inlassable en assurant, sous le feu, la relève des blessés pendant les combats des 25 au 29 Septembre. Le 29 Septembre, en particulier, est venu en toute première ligne, sous un feu d'artillerie violent, donner ses soins à son chef de bataillon blessé.

NOUVELLES

Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques de France. — Cette Commission s'est réunie, pour la première fois depuis la guerre, au ministère de l'Intérieur, le mardi 28 Mars, sous la présidence de M. Hébrard de Villeneuve.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. le directeur Brissac, qui siège dans la Commission à la place de M. Mirman, dont on connaît la patriotique conduite comme préfet de Nancy, le Président prononce l'éloge de M. Sarrien, décédé, et de M. Colanet, mort à l'ennemi en Alsace.

M. Rubier, conseiller d'Etat, fait un rapport sur l'application de l'article 26 du décret du 26 Juin 1911 en ce qui concerne l'établissement de la liste des électeurs ayant à élire le représentant de l'Etablissement thermal à la Chambre d'industrie thermale.

La Commission adopte les conclusions du rapporteur, d'après lesquelles sont éligibles toutes personnes participant à l'administration des établissements d'une façon continue et effective, comme directeur, sous-directeur, membres du Conseil d'administration. Ne sauraient être considérés comme tels les employés inférieurs, garçons de bains, contremaîtres, etc.

Il y aurait d'ailleurs avantage à compléter le décret dans un sens plus explicite.

M. Rabier lit un rapport sur l'examen des comptes administratifs relatifs à l'emploi du produit des taxes perçues en 1913 et 1914 dans la station de Dax (Landes).

Dax est la première et la seule station hydrominérale qui ait appliqué la loi de 1910 sur la taxe de séjour.

Les résultats de cette perception ont été très satisfaisants, et la Commission approuve l'emploi qui a été fait des sommes perçues.

M. le professeur Gariel lit des rapports concluant à la reconnaissance comme stations climatiques de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes) et Henduye (Basses-Pyrénées) et comme station hydrominérale de Saint-Honoré (Nièvre) avec chambre d'industrie thermale.

M. Daubrié lit des rapports concluant de même pour Saint-Martin-Vésubie et Grasse (Alpes-Maritimes), Deauville et Houlgate (Calvados), Thonon (Haute-Savoie). *Adopté.*

Le Président exprime le vœu que les compétences de la Commission permanente soient utilisées en vue de l'effort qui doit être fait pour mettre nos stations hydrominérales et climatiques en état de recevoir l'afflux d'étrangers qui ne saurait manquer de se produire après la guerre, en raison du délaissement forcé des stations austro-allemandes par toutes les nations alliées et, espérons-le, par bon nombre de neutres révoltés par les procédés sauvages des Germains.

Sont élus : Vice-présidents, M. le professeur Albert Robin, vice-président sortant, et M. le sénateur Astier, en remplacement de M. Sarrien.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Le **Laboratoire Fraisse**, 85, avenue Mozart, Paris, envoie toujours gracieusement aux Médecins du front, qui en font la demande, la *Pochette médicale d'Urgence*, qui a rendu et rend toujours de si appréciables services.

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétée par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

Médecin chirurgien, très expérimenté, cherche remplacement. Ecrire *P. M.*, n° 1154.

Infirmière diplomée demande emploi dispensaire ou assur. — Ecrire *P. M.*, n° 1187.

Oculiste, 50 a.,d. remplacement ou pl.clin.c. gynéc., oto-rhino. — Docteur, 12, r. des Closiaux, Clamart.

Place d'interne vacante, asile aliénés d'Aix en Provence. Conditions : 4 inscript. — 100 fr. par mois et avantages en nature. Adresser les demandes au médecin-chef.

Le Gérant O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Pour les vieux aides-majors pères de famille.

Après avoir philosophé, il faut vivre; je vous demande donc la permission aujourd'hui d'intervenir en faveur des enfants de certains confrères mobilisés. La direction de ce journal vient de recevoir la lettre suivante, qu'elle veut bien me communiquer. Ladite lettre expose, non sans mélancolie, une situation si intéressante qu'elle ne peut manquer de retenir notre attention et de nous pousser, les uns et les autres, à l'action.

Monsieur le Directeur,

La Presse Médicale s'est souvent occupée, depuis dix-huit mois, du sort des aides-majors. Me sera-t-il permis, sous la forme d'une question, d'attirer votre attention sur le cas de certains aides-majors, vieux, veufs et chargés de famille ?

Procédons comme en clinique. Exposons un fait particulier, et tâchons d'en déduire la thérapeutique.

Voici mon cas :

J'ai 48 ans. Je n'ai jamais fait de service militaire, ayant toujours appartenu aux services auxiliaires. Je me suis occupé pendant les quatre premiers mois de la guerre de la formation d'un hôpital de la Croix-rouge. Je me suis fait incorporer dans le service armé en Décembre 1914, et j'ai fait une demande de grade.

Dès que je fus nommé aide-major, je dus quitter la ville où j'exerçais — mesure générale — je crois... Mais comme j'étais R. A. T., et veuf avec 3 jeunes fils, j'obtins de mon Directeur régional d'être affecté à un hôpital dans une ville pourvue d'un lycée dont mes enfants pourraient suivre les cours : Déménagement. — Réinstallation. — Difficultés de trouver gîte et domestique pour s'occuper d'un des plus jeunes... Mais en somme, petits ennuis... Passons !

Alors interviennent les nécessités de la relève : J'ai mon tour de départ.

Et voici ma question : que vais-je faire de mes enfants? Si je pars avant les vacances, où les placerai-je en Août et Septembre ?...

Et après ?... Comment, avec 240 francs de solde, me suffire et soutenir les dépenses d'un double internat — que mes enfants, d'ailleurs, n'ont jamais connu ?

Apercevez-vous la formule thérapeutique ? J'ai perdu tous mes proches et je n'ai personne à qui confier mes deux cadets.

Existe-t-il une œuvre d'entr'aide confraternelle, répondant à mon cas pendant la guerre? S'il était isolé, je le passerais sous silence. L'heure n'est pas aux « vagues individualités ». Mais j'en connais deux analogues. Il en existe sans doute deux ou trois douzaines. C'est déjà une petite collectivité. Je pose la question pour moi afin qu'elle soit résolue pour les autres. *Ab uno discamus omnes. Et nunc erudimini,* mon cher Directeur. Autrement dit, renseignez-moi, s. v. p.

LE VIEIL AIDE-MAJOR.

Il me paraît, et il vous paraîtra également, je l'espère, impossible de laisser sans réponse cet appel à la « thérapeutique » confraternelle. Nous parlons, — trop volontiers, d'ailleurs, — de l'organisation allemande. Ce n'est pas toute l'Allemagne,

cela; nous devons tenir compte aussi, et grandement, de son esprit de sacrifice. Ce peuple de gros mangeurs se serre la ceinture avec une docilité et une résignation qui entrent pour une grande part dans sa force de résistance. Non moins fermes et vaillants que leurs ennemis, les Français de l'arrière doivent aller au-devant des sacrifices, de tous les sacrifices.

Certes, à l'avant, nous avons nos Poilus, dont l'abnégation, la bravoure, le mépris de la mort, la solidarité font et feront, tant qu'il y aura des hommes, l'admiration du monde. Ils ont « déneutralisé » les plus neutres des spectateurs, nos enfants à la capote bleue, et il n'est personne sous le ciel, à l'heure présente, qui n'ait ses regards tournés vers la citadelle tonnante de Verdun, où semble s'être concentré tout ce que la France portait en elle de sublime et d'indomptable!

Si nos soldats sont si grands, c'est parce que l'accoutumance à la vie collective, face au danger, a fait d'eux des frères toujours prêts à se dévouer les uns pour les autres. L'empreinte de la Patrie, ainsi fixée en leurs âmes, est si belle et si noble qu'elle dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

Quand les légions, défilant devant César, l'acclamaient avant de marcher à la mort, leur geste, certes, est splendide, mais combien plus beaux les chants de ceux du 20e corps, qui croisent sur la route leurs frères brisés par de longs combats, et qu'ils viennent relever! Ce n'est pas César qu'ils saluent, ces braves, mais ceux qui ont déjà fait leur devoir et qu'ils sont heureux de remplacer pour le salut de la Patrie. La plupart sont des paysans, beaucoup n'ont plus de foyer, et c'est à la France unie, prospère, fraternelle à jamais, que tous font offrande de ce qu'ils ont de meilleur : leur vie.

Là encore, là toujours, ils sont nos maîtres et seigneurs, les « bonhommes » héroïques; n'allons-nous pas suivre leur exemple? Le problème que pose le vieil aide-major est net autant que douloureux; il y a des médecins, veufs, pères de famille, restés sans aucune attache familiale, et qui ne savent, au moment du départ, où trouver un foyer pour leurs petits.

Je me demande, en réponse à la lettre de notre correspondant, si la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris, ne serait pas tout indiquée pour remédier à la situation qu'on nous dénonce. Notre *Caisse*, pour laquelle vous ne vous lasserez pas plus de donner que je ne me lasserai de demander, a déjà une vie très active. Ici, c'est une femme de confrère mobilisé qui n'a que 3 francs par jour pour vivre avec toute sa nichée; vite, un secours mensuel de 100 francs lui est voté pour six mois. Là, c'est un vieux docteur réfugié; il a trouvé un gîte, un ami l'emploie un peu ; la *Caisse* encore fournit le complément, et voilà une angoisse apaisée.

Je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tous les secours distribués, toutes les situations améliorées, grâce à vos dons pour la défense professionnelle. Je vous jure qu'ils sont bien employés. Et j'en parle avec d'autant plus de sincérité que je n'y suis pour rien, laissant à d'autres le soin de distribuer votre manne bénie.

La *Caisse d'assistance médicale de guerre* vient d'avoir l'heureuse idée de s'adjoindre un Comité de Dames Patronesses où figurent des noms connus et aimés dans notre petit monde. Certainement, avec leurs grands cœurs de femmes et de mères, nos collègues vont mettre sans retard à l'étude la question posée par « le vieil aide-major ». Ne pourraient-elles pas, par exemple, s'entendre avec notre *Maison du Médecin*, voire même avec un Etablissement de santé, dirigé par un confrère, et qui s'agrandirait d'un petit pensionnat médical, moyennant une rétribution par jour et par tête, à débattre, bien entendu?

En tout cas, nous ne pouvons, ni les uns, ni les autres, rester indifférents à l'appel émouvant qui nous est adressé. Cher vieil aide-major, bannissez toute angoisse et préparez votre cantine sans regarder derrière vous. Il y a quelques années, comme nous faisions un appel pressant en faveur d'une mère de famille restée veuve, avec trois enfants, un confrère, — il était de la Lorraine, si je me souviens bien, — s'offrit à recueillir chez lui les orphelins. Or, il avait déjà ses quatre petits à lui! La même offre ne pourra manquer de se répéter d'une façon ou de l'autre; car il ne sera pas dit que les praticiens français auront détourné leurs regards lorsqu'un vieux confrère leur tendait ses enfants avant de rejoindre les camarades pour accomplir avec eux sa double tâche de médecin militaire et de serviteur du pays.

F. Helme.

P.-S. — La Société Lagoguey, à son assemblée générale de Mars, a voté 5.000 francs pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre*. Un grand bravo pour notre vieille *Association médicale mutuelle de la Seine*, et un grand merci!

*** Ce n'est pas tout. M. le professeur agrégé Cruchet, de Bordeaux, tandis qu'il pansait ses blessés du ...e régiment de marche, dans le bois des C..., sous Verdun, eut l'idée de me faire tenir deux beaux billets de 100 francs pour fêter la Croix de guerre qu'il venait de recevoir en supplément d'une forte ration de « marmites ». En un moment pareil, songer aux médecins malheureux, quand on souffre soi-même, c'est d'une allure bien française, n'est-ce pas? Encore que Cruchet entendît garder l'anonymat, j'ai dû divulguer son geste généreux, parce que je n'avais pas d'autre moyen de l'en remercier. Ce diable-là n'avait-il pas oublié — volontairement — de m'indiquer son secteur! Ces guerriers sont devenus si discrets qu'ils n'en font jamais d'autres! — Donc, merci! F. H.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier. — M. Pinet, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : médecin-chef d'une ambulance qui s'acquitte de ses fonctions avec beaucoup d'activité et de dévouement.

— M. Boudriot, médecin-major de 1re classe à la 7e région.

— M. Puysségur, médecin-major de 1re classe en Afrique occidentale française.

— M. Pujol, médecin-major de 1re classe en Indochine.

— M. Vivie, médecin-major de 1re classe au Tonkin.

— M. Monfort, médecin-major de 2e classe en Afrique occidentale française.

— M. Grysez, médecin-major de 1re classe, chef du laboratoire de bactériologie d'une armée : médecin-chef d'une troupe de brancardiers pendant les huit premiers mois de la campagne, a montré en plusieurs circonstances, sous le feu de l'ennemi, des qualités remarquables de courage et de sang-froid. Chef du laboratoire d'une armée, rend les plus signalés services par son activité et sa haute valeur scientifique. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Schneider, médecin-major de 2e classe au 8e bataillon de chasseurs à pied : chef de service de premier ordre qui a déjà été l'objet de nombreuses citations, tant au Maroc qu'au cours de la guerre actuelle, pour le dévouement dont il a fait preuve, à chaque affaire, en dirigeant le relèvement des blessés en première ligne, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie. Blessé par éclat d'obus le 22 Août 1914. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Aubert, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 6/17 : s'est acquis, depuis le début de la campagne, les titres les plus sérieux. Nombreuses annuités.

— M. Bouygues, médecin-major de 1re classe, territorial, médecin-chef d'une ambulance : très bon chef de service. Fait preuve de beaucoup d'activité et de dévouement. Venu au front sur sa demande. Nombreuses annuités.

— M. Mennessier, médecin aide-major de 2e classe, territorial au 109e rég. d'infanterie : médecin dévoué et plein de bravoure, s'est prodigué pour soigner les blessés dans des circonstances difficiles.

— M. Delord, médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : dirige depuis l'entrée en campagne une ambulance avec une activité inlassable, un zèle et un dévouement hors de pair, une conscience et une compétence professionnelles dignes d'éloges; s'est particulièrement distingué en Avril et en Mai et depuis Septembre 1915, en assurant, dans les conditions les plus satisfaisantes, le traitement des blessés de la division.

— M. Decaux, médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : excellent chef de service qui a rendu des services très appréciés depuis le début de la campagne.

— M. Donnet, médecin-major de 2e classe, territorial, médecin-chef d'une ambulance : chirurgien du plus grand mérite, opérateur adroit et prudent; a rendu dans deux centres chirurgicaux les plus éminents services. A été cité à l'ordre de l'armée. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Guirriec, médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie coloniale : déjà cité deux fois à l'ordre de l'armée pour son dévouement et son mépris du danger. Blessé et revenu sur le front; se distingue journellement, faisant preuve d'abnégation, de courage et de bravoure dans des circonstances souvent périlleuses.

— M. Laget, mat. 5744, médecin auxiliaire au 302e rég. d'infanterie : d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A toujours fait preuve d'initiative et de bravoure dans l'exercice de ses fonctions. Grièvement blessé, le 20 décembre 1915, en se portant au secours des blessés du régiment sur un terrain violemment battu par l'artillerie ennemie.

— M. Kopp, médecin auxiliaire au 4e rég. d'artillerie lourde, 2e groupe : a fait preuve du plus grand sang-froid au cours d'un bombardement, le 25 Septembre 1914. Blessé assez sérieusement à la tête et à la cuisse, est resté à son poste de secours, malgré ses souffrances, pour continuer à assurer son service, donnant un bel exemple d'énergie.

— M. Jeandeau, médecin auxiliaire au 33e rég. d'infanterie coloniale : excellent médecin. Sur le front depuis le début. Belle conduite aux combats du 7 au 10 Septembre 1914. Blessé, fait prisonnier, a réussi à s'échapper en amenant dans nos lignes 9 Allemands blessés, dont un officier. Cité à l'ordre du corps d'armée. Vient encore de se distinguer par son mépris du danger en soignant des blessés sous le feu, en avant de nos lignes, pendant l'exécution de travaux offensifs.

— M. Domenecan-Duthen, médecin auxiliaire au 73e rég. d'infanterie : excellent médecin auxiliaire, d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve, qui a toujours parfaitement accompli son devoir. Grièvement blessé le 2 Février 1916 au cours d'un violent bombardement. Amputation du pied droit.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — Mme Abadie, docteur en médecine, assistante de chirurgie au service des blessés à l'hôpital complémentaire du Panthéon.

Médaille de vermeil. — M. le médecin de 1re classe Cauvin, pour le dévouement et la capacité professionnelle dont il a fait preuve pour enrayer l'épidémie de typhus qui a sévi en Serbie.

— M. Maillard (Louis-Camille), médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

— M. Mathieu (Jean), docteur en médecine, médecin-chef à l'hôpital d'isolement n° 64 *bis*, à Cannes.

Médaille d'argent. — M. le médecin de 2e classe de la marine Babin, qui a fait preuve d'excellentes qualités de technicien, aussi bien dans le choix des moyens thérapeutiques à employer, que dans celui des mesures d'hygiène à adopter pour combattre une violente épidémie de variole qui a sévi dans l'île de Rouad, en 1915.

— M. Lecerf, médecin aide-major de 1re classe, à l'hôpital n° 43, à Caen.

— M. Lambron, médecin aide-major de 2e classe de réserve, au dépôt du 66e rég. d'infanterie à Restigné.

— M. Mercier, médecin aide-major de 2e classe, médecin-chef à l'hôpital auxiliaire n° 2, à la Grande-Bretèche.

— M. Castelain, médecin aide-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 30, à Tours.

— M. Nollen, médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital temporaire n° 38, à Boulogne.

— M. Desgeorges, médecin aide-major de 1re classe de territoriale, à l'hôpital d'évacuation n° 1, à Moudros.

— M. Giroux, médecin auxiliaire au 55e rég. d'infanterie, détachement de Verrières-le-Buisson.

— M. David (Marc), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

— M. Batsère (Gabriel), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Battarel (Pierre), médecin aide-major de 1re classe de réserve,

— M. Clerc (Alfred), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Rechner (Zacharie), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Servières (Victor), médecin aide-major de 1re classe.

— M. Batat (Paul), médecin aide-major de 2e classe.

— M. Cainet (Pierre), médecin aide-major de 2e classe.

— M. Raffier (Gaston), médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

— M. Lacomme (Jacques), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale

NOUVELLES

Les médecins classés inaptes. — M. Godet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si les médecins classés inaptes définitifs doivent à nouveau être présentés devant la commission présidée par le médecin chargé de l'examen des médecins ou officiers inaptes momentanés; 2° si la situation des inaptes définitifs est définitive, comme paraît l'indiquer l'expression « inapte définitif »; 3° si les commandants des centres d'instruction des dépôts, des détachements, ont le droit de contraindre des médecins inaptes définitifs à passer la visite bimensuelle du médecin chargé de l'examen des « inaptes momentanés »; 4° si un médecin classé inapte définitif peut, sur sa demande, obtenir une place dans un hôpital de son choix de la zone des armées ou la direction d'un train sanitaire, a reçu la réponse suivante :

« Les inaptes même classés définitifs peuvent toujours être soumis à un examen médical en vue de vérifier leur aptitude et présentés devant la Commission déterminant l'aptitude des officiers.

« Un médecin classé inapte ne peut obtenir aucun poste de son choix. »

L'indemnité d'entrée en campagne et les étudiants à 4 et à 8 inscriptions. — M. Emile Vincent, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine de l'armée active, nommés médecins auxiliaires à 4 et à 8 inscriptions, ont droit comme leurs collègues médecins et pharmaciens auxiliaires à 12 inscriptions, à l'indemnité d'entrée en campagne et à l'indemnité de première mise d'équipement, indemnités prévues pour les adjudants du cadre actif, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires nommés à cet emploi au cours de leur service actif ont droit, quelle que soit leur origine, en sus de l'indemnité d'entrée en campagne prévue pour les adjudants, auxquels ils sont assimilés, à l'indemnité de première mise d'équipement de 300 francs qui leur est spéciale. »

Institut prophylactique. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient de décider l'allocation à l'œuvre dite « Institut prophylactique », dont le siège social est 60, boulevard Arago, d'une subvention pour l'année 1916 de 60.000 francs pour frais de premier établissement et de fonctionnement.

Assistance médicale à domicile. — Sont réinvestis pour une période de trois années dans leurs fonctions de médecins de l'Assistance médicale à domicile :

2e arrondissement : MM. Sebillotte, Lamouroux;
3e arrondissement : MM. Viancin, Dupuy, Lazard;
4e arrondissement : MM. Gerson, Malbec, Fourrier;
5e arrondissement : MM Kortz, Noir, Joly;
6e arrondissement : MM. Martin, Chaumont, Dorison, Netter, Batisse, Lobligeois;
7e arrondissement : MM. Mercereau, Housquains, Hurard;
8e arrondissement : M. Paul Boncour;
9e arrondissement : MM. Narboni, Lévy;
10e arrondissement : MM. Muthieu, Wuteau, Bourrouillou;
11e arrondissement : M. Bidel;
12e arrondissement : M. Gourichon;
13e arrondissement : MM. Morin, Froment;
14e arrondissement : MM. Meurisse, Besson, Chevé, Mallet, Dezille, Oguze;
15e arrondissement : MM. Faclutte, Acheray, Bertrandon;
17e arrondissement : M. Bourdin;
18e arrondissement : MM. Tournier, Delarue, Bois, Hanry, Serré, Arnoux;
19e arrondissement : MM. Sangline, Picard, Braumberger, Dally, Déséglise;
20e arrondissement : MM. Sainmont, Journée, Robert.

Dispensaires antituberculeux. — Sur la proposition de M. Calmels, le Conseil municipal de Paris vient de voter la répartition suivante du crédit de 23.500 francs inscrit au budget communal pour subventionner les dispensaires antituberculeux :

Dispensaire antituberculeux des mutualistes (Fondation Emile-Loubet), 182, rue du Château-des-Rentiers, 3.000 francs.

Société antituberculeuse de l'Enseignement primaire, 5, rue du Commandant-Lamy, 1.000 francs.

Dispensaire antituberculeux et de prévoyance sociale du IIIe arrondissement, 44, rue de Poitou, 2.000 francs.

Dispensaire antituberculeux du IXe arrondissement, 60, rue de Dunkerque, 1.000 francs.

Dispensaire antituberculeux du Xe arrondissement, 35, rue Bichat, 2.000 francs.

Dispensaire antituberculeux du XIIe arrondissement, 7, place Lachambeaudie, 2.000 francs.

Dispensaire antituberculeux des VIIIe et XVIIe arrondissement, 54 *bis*, rue Boursault, 1.000 francs.

Dispensaire antituberculeux du XIXe arrondissement, 9, rue Mathis, 1.000 francs.

Dispensaire antituberculeux des Ier et IIe arrondissements, 11, rue Baillif, 1.000 francs.

Dispensaire antituberculeux des Tourelles, 6, passage des Tourelles, 1.000 francs.

Dispensaire antituberculeux Jacques-Siegfried et Albert-Robin, 53, boulevard de Courcelles, 500 francs.

Dispensaire (Société de préservation des enfants des écoles du Ve arrondissement contre la tuberculose), à la mairie du Panthéon, 3.000 francs;

Œuvre de la tuberculose humaine, 9, rue de Bellefond, 800 francs.

Œuvre de préservation tuberculeuse, 134, rue du Bac, 400 francs.

Dispensaire antituberculeux du XIe arrondissement, 21, rue Saint-Maur, 500 francs.

Dispensaire Théophile-Roussel, 74, rue Marcadet, 1.000 francs.

Œuvre des tuberculeux pauvres, 63, boulevard Garibaldi, 500 francs.

Œuvre des tuberculeux adultes, 66, rue Vercingétorix, 500 francs.

Assistance publique. — Par décret du Président de la République, le budget de l'administration générale de l'Assistance publique, à Paris, pour l'exercice 1916, est réglé ainsi qu'il suit :

En recettes, à la somme de 75.851.622 fr. 10; en dépenses, à celle de 75.851.622 fr. 10.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin-chirurgien, expérim., demande remplacement ou même reprise de cl. à Paris.— Ecrire *P. M.*, n° 1189.

On demande docteur pour ambulance environs Paris. Indemnité mensuelle, avantages en nature. *Pressé*. — Ecrire *P. M.*, n° 1062.

Dame veuve, épr. guerre, ex-élève univers., dipl. infirm., conn. dactylo., désire empl. clinique ou médecin seul. Petite rétrib. — Ecrire *P. M.*, n° 1190.

Cabinet ou install. électro-radiol. à vendre. *Pressé*. Ecrire : M. Boudreau, hôtel et rue Monsigny, Paris.

On demande docteur français pour remplacem. durée guerre, banlieue Paris; conditions avant. — *Pressé*. Ecrire : Dr Albert, 38, rue Turin, Paris.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Alimentation rationnelle des Enfants

La Blédine a pour base la partie du froment la plus riche en phosphates organiques

facilite la digestion du lait, augmente sa valeur nutritive

Blédine
JACQUEMAIRE



ÉCHANTILLONS ET FEUILLES DE PESÉES

Établissements JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône)



78, Faubourg St-Denis, PARIS









OVULES CHAUMEL

Le plus Puissant **ICHTHYOL** des Décongestifs 

IODE COLLOÏDAL ÉLECTRO-CHIMIQUE VIEL

NI TOXIQUE, NI CAUSTIQUE

Pouvoir catalytique et antithermique des Colloïdes électriques, et action bactéricide et antitoxique de l'Iode métalloïdique.

1° Traitement général des Infections bactériennes

IODEOL

Iode colloïdal à grains ultra-fins, *suspension huileuse à 20 %*. Maximum d'activité catalytique et antithermique.

INDICATIONS : **PNEUMONIES** Abrège la durée de la maladie, provoque la défervescence, évite toute complication. TUBERCULOSES, Typhoïde, Erysipèle, Méningites, Septicémies, Tétanos.

Doses : 2 centimètres cubes *pro die*.

Injections Intra-Musculaires Indolores.— Ampoules de 1 cent.³

2° Traitement local des Infections bactériennes et Plaies microbiennes

IODARGOL

Iode colloïdal à grains plus gros que ceux de l'Iodéol, suspension huileuse 25 %.

Pouvoir germicide intense. Analgésique, désodorisant, cicatrisant. Diffusibilité très grande.

INDICATIONS : Blessures de guerre. Plaies septiques, anfractueuses, brûlures, Pansements chirurgicaux. — Gynécologie et maladies des voies urinaires.

Flacons de 50 gr., 20 gr. et Ampoules de 2 centimètres cubes.

E. VIEL & Cie, 2, Rue de Rivoli et 3, Rue de Sévigné, PARIS. Tél. Arch. : 44-71 — Usine : 7, Rue St-Yves, RENNES. Tél. : 0-61

ÉMÉTINOL

Chlorydrate d'Emétine VIEL
(exempt de Céphœline et de Psychotrine).

AMIBIASES
Hémoptysies, Hémorragies.

Posologie : 1 à 2 ampoules dosées à 0,04 centigr. *pro die*.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

POUR PAQUES FLEURIES

Ce sont les Russes avec leurs succès et les Américains avec leur *ultimatum* qui se sont chargés de nous offrir nos œufs de Pâques. Comme ils l'ont fait très généreusement, il n'est que juste de les en remercier.

Nos amis et alliés nous ont apporté d'abord la prise de Trébizonde. On n'a peut-être pas assez expliqué quel tour de force ils ont fait là. Au moment où éclata la guerre, l'entreprise des routes de l'Asie Mineure, soit 8.000 kilomètres, avait été confiée à des ingénieurs qui sont de mes amis. Vous pensez dès lors s'ils connaissent la région! Pour aller d'Erzeroum à Trébizonde, les Russes ont dû franchir la cote 3.000, à travers des difficultés que mes amis estimaient presque insurmontables ; aussi, après la prise d'Erzeroum, lorsqu'on parlait de Trébizonde, avaient-ils le sourire. C'est moi qui l'ai, maintenant, de sorte que dans cette affaire, chacun est tour à tour satisfait, sauf le Turc et l'Allemand.

Donc, Trébizonde, c'est bien, mais le débarquement des Sibériens à Marseille, c'est peut-être mieux encore. Je n'insisterai pas sur la qualité, l'équipement et l'allure des hommes que la Sainte-Russie envoie à ses frères d'Occident. Il est bien certain qu'au point de vue matériel, de bonnes troupes fraîches seront utiles. Des canons, des munitions, parfait ! Mais il faudra des hommes pour tirer le dernier coup de canon. Les renforts russes vont donc fournir à nos ennemis une indication très nette sur la pérennité des effectifs alliés : Là aussi, l'union sacrée s'est faite, là aussi on aura bourse commune. Enfin, l'arrivée de nos amis prouve péremptoirement que les Allemands doivent rayer du chapitre de leurs fourberies l'espoir d'obtenir de personne une paix séparée. Tous pour un, un pour tous! Voilà désormais la devise des Alliés. Ah! comme elle est féconde! Ah! comme elle est toute naturelle aussi! N'est-il pas normal, en effet, de mêler ses soldats comme on a mêlé ses intérêts et ses espérances?

***

Ce que des peuples, hier encore trop étrangers les uns aux autres, ont fait sous l'empire de la nécessité, les Français ne le feront-ils pas demain? C'est ce que beaucoup de lecteurs, qui veulent bien me prendre pour confident, me demandent avec angoisse dans leurs lettres. Le plus franchement du monde, je vais maintenant essayer de leur répondre en peu de mots.

Tout d'abord, je note qu'on paraît faire grand fonds sur la mentalité agissante de ceux qui vont nous revenir du front après la guerre. Volontiers, — car les Français aiment à se faire des tableaux, — on les voit impérieux et violents sous leurs lauriers : Avec eux, il faudra que ça marche, ah ! mais ! Or, qu'en sait-on? Qui connaît leur âme ? Qui, à l'arrière, a pu les étudier?

J'ai, pour ma part, et sans trop me fier aux résultats de ma tentative, réparti en catégories les diverses lettres reçues quotidiennement de l'avant. Il y a, par exemple, celles de l'ouvrier, du paysan et des intellectuels. De toutes, je tire l'impression générale suivante : c'est que nos lapins, lorsqu'ils écrivent à leurs marraines, à leurs parents et à leurs amis, haussent un peu le ton, sans cesser néanmoins d'être sincères. Eminemment fins, comme de bons Latins qu'ils sont, et cocardiers aussi comme tous les Français, ils savent qu'ils sont les glorieux soldats de la plus glorieuse Epopée. Alors, dame! que voulez-vous? ils sont bien obligés de monter un peu sur l'estrade quand ils parlent aux « ciblots » et autres poussières d'humanité que soulève et secoue le grand souffle guerrier venu de l'avant. La rouspétance, le cafard, ce sont là des histoires qui ne dépassent pas les frontières de l'escouade, et de cette seconde constatation des souffrances supportées en commun et dissimulées aux parents et amis, il y a une déduction à tirer. Je vais y arriver. Mais j'estime qu'en suivant la méthode de Taine, il y aurait grand intérêt à publier les lettres de combattants appartenant aux professions les plus diverses. Par exemple, en analysant les pensées d'un étudiant en médecine, nous pourrions voir ce que la guerre a fait de lui, comment il juge les hommes, comment il apprécie les choses. Quand on aurait ainsi herborisé à travers la forêt bruissante des baïonnettes, on pourrait peut-être savoir ce que nos jeunes gens vont dire et vont faire lorsqu'ils reviendront. En tout cas, la tentative serait intéressante, n'est-ce pas?

Pour moi, je suis arrivé à deux petites conclusions, que je vous communique, en vous priant toutefois de ne pas y attacher plus d'importance que je n'en ajoute moi-même. D'abord, nos jeunes amis, de par leur style même, montrent que les platitudes et les bassesses de l'existence ne seront plus supportées par eux aussi facilement que par nous. Inconsciemment, ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes, ils ont acquis l'habitude de l'action immédiate; enfin, ils ont pris conscience de leur être, ils savent ce qu'ils valent, et par-dessus tout, leur échelle de valeurs a été radicalement modifiée. C'est par son courage personnel, c'est par son effort que l'homme, en guerre, affirme sa supériorité et non par ses relations politiques ou mondaines. Alors, concluez.

L'autre constatation a trait aux conséquences lointaines des misères supportées par nos braves. Quand nous étions enfants et que nos parents voulaient fixer en notre mémoire une prohibition quelconque, ils y associaient, suivant la méthode antique, l'élément douleur. Pour nous apprendre à ne plus retomber dans telle faute, ils nous administraient une solide fessée. Et allez donc! Eh bien, que dites-vous des réflexions qu'ont pu suggérer à nos hommes les peines, les privations qu'ils ont endurées? On répète que les Français, légers par nature, oublieront, cette fois encore. Non, non, n'en croyez rien. Ils ont trop lutté, trop souffert et ils sortiront de l'aventure, tel le métal sort du creuset, modifiés, autres qu'ils n'étaient. Qu'en adviendra-t-il? C'est le secret de demain, et je ne peux pas faire concurrence aux devineresses. D'ailleurs, ce n'est là qu'une des faces du problème, car il s'agirait de savoir également ce que sont devenus les anciens, ceux de l'arrière. Oui, qu'est-ce que la guerre a fait d'eux? Se sont-ils modifiés aussi?

Mais c'est là question trop grave pour être abordée aux jours de Pâques, et nous y reviendrons à la Trinité. F. Helme.

CORRESPONDANCE

Note sur l'anesthésie prolongée au chlorure d'éthyle.

Dans le numéro de *La Presse Médicale* du 31 Janvier dernier, le Dr Savariaud a publié un article intitulé : *L'anesthésie prolongée au chlorure d'éthyle dans la pratique des grands pansements.*

Dans cet article, après avoir vanté les avantages du chlorure d'éthyle qu'il considère comme le meilleur des anesthésiques généraux, il se demande pourquoi cet anesthésique n'a pas été employé pour l'anesthésie prolongée. Cela tient, dit-il, à ce que les appareils actuellement en usage sont au-dessous de leur tâche et reposent sur des principaux faux, en ce sens qu'ils ne permettent pas un débit régulier et réglable du chlorure d'éthyle, condition essentielle d'une anesthésie prolongée.

Je suis heureux de voir un chirurgien de la compétence de M. Savariaud s'attacher à défendre une idée que je soutiens moi-même depuis bientôt cinq ans : la valeur du chlorure d'éthyle dans l'anesthésie prolongée.

Cette idée j'ai pu la mettre en pratique en réalisant un appareil qui possède précisément les qualités requises par le Dr Savariaud. Il permet, en effet, un dosage précis et réglable à volonté (par le jeu d'un robinet) du chlorure d'éthyle, tout en laissant respirer au malade un air constamment renouvelé.

Cet appareil dont M. Savariaud n'a pas eu vraisemblablement connaissance, a été présenté au Congrès français de Chirurgie de 1911 puis de 1912 avec des perfectionnements. Il l'a été encore au Congrès international de Londres en 1913. Il a été décrit en outre dans le *Journal de Chirurgie* (fin de 1912 ou début de 1913).

Il m'a permis de faire depuis près de cinq ans toutes mes interventions chirurgicales, y compris toutes celles de grande chirurgie abdominale. Depuis la guerre j'ai pu apprécier une fois de plus ses avantages chez les blessés affaiblis auxquels il importe de ménager toute intoxication.

Dr E. Caillaud,
Médecin-major de 2e classe,
Médecin-chef de l'Ambulance 3/65,
Chirurgien de l'hôpital Prince-Albert, à Monaco.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevaliers : M. Garnaud, mat. 648, médecin-major de 2e classe au 41e rég. d'infanterie : grièvement blessé le 24 Mai 1915, en assurant avec conscience et le plus grand mépris du danger le traitement des blessés dans un poste de secours à proximité des lignes ennemies et constamment bombardé.

— M. Corbel, médecin-major de 2e classe, adjoint au médecin d'une armée : belle conduite à la bataille du 22 Août 1914. Brillants services comme médecin-chef à une ambulance où il a fait preuve de bravoure et de savoir professionnel. S'est acquis de nouveaux titres par ses qualités d'organisateur à la direction du Service de Santé.

— M. Bourgeot, médecin aide-major de 1re classe de réserve au 29e rég. d'infanterie : a donné, en toutes circonstances, dans l'accomplissement de ses devoirs, comme médecin de bataillon, l'exemple du dévouement, de l'énergie et du courage. Très grièvement blessé le 30 Décembre 1915.

— M. Lebelle, médecin-major de 2e classe au 412e rég. d'infanterie : excellent médecin-major d'une grande habileté et d'un dévouement de tous les instants. Bien que souffrant et devant être évacué, est resté à son poste au moment de l'attaque des 9, 10 et 11 Janvier 1916 et a assuré avec une rare énergie un service très pénible. N'a jamais hésité sous de violents bombardements à se porter au secours des blessés. Blessé lui-même en Septembre 1915 en revenant d'une tranchée de première ligne ; n'avait pas voulu être évacué.

— M. Gassin, médecin-major de 2e classe, chef de service au 2e rég. de marche d'Afrique : médecin de tout premier ordre, aussi zélé qu'entendu et expérimenté, s'est particulièrement distingué pendant le repli de Serbie. (Croix de guerre.)

— M. Armand-Delille, médecin de 2e classe de l'armée territoriale, médecin-chef du laboratoire de bactériologie de l'armée d'Orient : vingt ans de services. Cité aux Dardanelles, a rejoint Salonique incomplètement guéri. A rendu des services exceptionnels à l'armée d'Orient (prophylaxie et hygiène).

— M. Challiol, médecin-major de 1re classe de réserve au 231e rég. d'infanterie : officier supérieur ayant de beaux services antérieurs et qui s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne actuelle où il a été cité à l'ordre. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Mouly, médecin-major de 1re classe de réserve au 54e rég. d'infanterie : officier de la plus haute valeur technique et morale, d'un dévouement à toute épreuve. Ayant commencé la campagne comme médecin-chef d'ambulance, a demandé à servir dans un rég. d'infanterie auquel il a été affecté le 10 Juillet 1915. Sa manière de servir, sa belle attitude au feu lui ont valu 2 citations. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

— M. Ducerf, médecin-major de 2e classe de réserve au 255e rég. d'infanterie : officier du Service de Santé remarquable par son entrain, sa bonne humeur et son dévouement. A fait campagne sans interruption, toujours sur la brèche depuis le début de la guerre. A montré dans toutes les circonstances où le régiment a combattu, le plus beau mépris du danger en s'exposant au feu pour donner des soins aux blessés. (A déjà reçu la Croix de guerre.)

Citations à l'ordre du jour :

M. Boyer (Louis), médecin aide-major de 2e classe au 67e rég. territorial d'infanterie : pendant cinq jours, sous le feu de l'ennemi, s'est dépensé sans compter, pour soigner les blessés d'autres corps. A été tué dans l'accomplissement de son devoir.

— M. Balestrier, médecin aide-major de 2e classe au 50e rég. d'infanterie : a toujours fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables, d'un dévouement à toute épreuve. A été mortellement blessé, le 16 Octobre 1915, à proximité des lignes ennemies en guidant des brancardiers et des musiciens chargés d'ensevelir les morts.

— M. Mony, médecin auxiliaire au 408e rég. d'infanterie : praticien habile, a fait preuve en toute circonstance de bravoure et de dévouement ; a été tué aux côtés de son chef de bataillon.

— M. Ehrmann, médecin aide-major de 1re classe au 81e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement à toute épreuve. A été tué d'un éclat d'obus, le 5 Septembre 1914, en procédant sous un bombardement intense à l'évacuation des blessés.

— M. Jamot, médecin aide-major de 1re classe au bataillon du Moyen-Congo : médecin et chirurgien inspirant la plus grande confiance. S'occupe de sa lourde tâche avec un dévouement qui fait l'admiration de tous. Seul médecin ; soignant généralement les blessés dans les circonstances matérielles les plus difficiles sans le moindre souci du danger ; va le plus souvent les chercher lui-même sur la ligne de feu.

— M. Nicolas, médecin auxiliaire à la compagnie du génie 25/3 : d'un courage et d'un dévouement sans bornes. Le 17 Septembre 1914, sous un bombardement de gros calibre, a évacué 150 blessés par un pont détruit, alors que la plupart de ses brancardiers étaient tombés. Le 17 Octobre 1915, est allé lui-même dans la galerie où plusieurs sapeurs avaient subi un commencement d'asphyxie, a pu sauver deux hommes dont la vie était en danger et qui auraient certainement péri sans ce secours immédiat.

— M. Vidal, médecin aide-major de 2e classe : médecin des plus distingués par ses connaissances techniques. S'est constamment signalé depuis le début de la campagne par son énergie, son dévouement et son mépris du danger. N'a pas hésité au cours d'une attaque par les gaz asphyxiants à se porter sur les premières lignes pour assurer l'évacuation des hommes intoxiqués. A subi lui-même un commencement d'intoxication.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. Pierre Cruet, prosecteur. Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme.

Ouverture du Cours, le vendredi 5 Mai 1916 à 1 h. 1/2.
I. Voies d'accès sur le rein (lombaire, transpéritonéale, latérale rétro-péritonéale), ouverture des abcès périnéphrétiques. Néphropexie. — II. Néphrotomie (sutures du rein). Néphrostomie. Pyélotomie. Néphrectomies lombaire, transpéritonéale et latérale rétro-péritonéale. Urétérectomie. — III. Découverte de l'uretère dans ses différentes portions. Urétérotomies pour calculs. Opérations plastiques sur le bassinet et l'uretère. Urétéro-cystonéostomie. Implantation de l'uretère dans l'intestin. — IV. Ponction de la vessie. Tailles hypogastriques (longitudinale, transversale). Cystostomies. Cystectomie partielle totale. — V. Lithotritie. — VI. Traitement des abcès de la prostate. Prostatectomies (transvésicales, périnéales). — VII. Dilatation des rétrécissements. Urétrotomie interne; traitement de l'infiltration d'urine et des abcès urineux. — VIII. Urétrotomie externe: traitement des ruptures de l'urètre; résection de l'urètre, urétrostomie périnéale. Urétroplasties. — IX Circoncision; traitement de l'hypospadias. — X. Cure radicale du varicocèle, épididymectomie. Castration.

Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce Cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

NOUVELLES

L'avancement des médecins aides-majors. — M. Henri Cosnier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° quelles sont les règles appliquées en temps de paix pour l'avancement des médecins aides-majors ou aides-pharmaciens de 1re classe ; 2° après combien d'années passées dans ce grade ces officiers peuvent-ils prétendre au grade supérieur (médecin-major ou pharmacien de 2e classe) ; 3° si les règlements sont appliqués en temps de guerre, a reçu la réponse suivante :

« 1° En temps de paix l'avancement des médecins et pharmaciens aides-majors de 1re classe a lieu, pour l'armée active, un tiers au choix et deux tiers à l'ancienneté, et, pour le cadre de complément, exclusivement au choix ;

« 2° En temps de paix, nul ne peut être nommé major de 2e classe s'il n'a servi au moins deux ans dans le grade d'aide-major de 1re classe, en ce qui concerne l'armée active. Six ans de grade, et une période au minimum sont exigés pour le cadre de complément ;

« 3° En temps de guerre, l'avancement à ce grade de major de 2e classe a lieu moitié au choix et moitié à l'ancienneté, pour l'armée active ; de plus, le temps de service exigé pour passer d'un grade à l'autre peut être réduit de moitié. Pour le cadre de complément, l'avancement continue d'avoir lieu exclusivement au choix, mais dans les mêmes conditions minima d'ancienneté que dans l'armée active. En outre, il peut être dérogé aux conditions de temps pour passer d'un grade à un autre, pour action d'éclat dûment justifiée et mise à l'ordre du jour de l'armée. »

La première mise d'équipement. — M. Daudé, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un médecin auxiliaire nommé en Février 1916, après son incorporation en Août 1914, comme étudiant en médecine R. A., en sursis, a droit à la première mise d'équipement, a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative. — Les médecins auxiliaires n'ont droit à la première mise d'équipement que s'ils appartiennent à l'armée active. »

Académie des Sciences. — Au cours de la dernière séance de l'Académie des Sciences, M. Yersin a été nommé correspondant pour la section de médecine et chirurgie, en remplacement de M. Ernest von Leydn, décédé.

Ecole supérieure de pharmacie de Paris. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la défense nationale, M. Dursent, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, a été nommé secrétaire de l'Ecole supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, en remplacement de M. Musson, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le prochain dîner des Internes aura lieu le mardi 2 Mai, à Saint-Louis, à 7 h. 1/2. Les internes désirant y assister sont priés d'écrire à M. Descaux, interne à l'hôpital Saint-Louis.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— M. E. Galbrun, 8-10, rue du Petit-Musc, met gracieusement à la disposition des médecins-chefs de formations sanitaires les flacons d'**Iodalose** qui leur seraient nécessaires pour le traitement de leurs malades et blessés.

On demande étudiante en médecine pour collaboration scientifique. — Ecrire *P. M.*, n° 1065.

Médecin-chirurgien expérim., demande remplacem. ou même reprise de cl. à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1189.

Dame veuve, épr. guerre, ex-élève univers., dipl. infirm., conn. dactylo., désire empl. clinique ou médecin seul. Petite rétrib. — Ecrire *P. M.*, n° 1190.

Dr Haehe, Saint-Maixent (Deux-Sèvres). — **A céder** pour Juillet 1916, clientèle méd. chir. 12.000 francs. Indemn. 3.000 fr.

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantageuses. Prise de possession pouvant être différée jusqu'à fin guerre. *Pressé.* — Ecrire *P. M.*, n° 1066.

Place de médecin-adjoint vacante au sanator. des Drs Raffegeau et Megnan, villa des Pages, au Vésinet. Conditions : logement, table et 300 fr. par mois. — S'adresser au Directeur.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 25 Jeudi, 4 Mai 1916

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 8 Mai.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LE PRÉJUGÉ DU MENSONGE

Mon cher ami, le Dr Laumonier, a écrit, avec son esprit pénétrant, une étude curieuse où il montre que les sept péchés capitaux constituent surtout des fautes contre le bon équilibre social. Par suite, on peut soutenir en toute vraisemblance que si l'Église a déchaîné contre eux ses foudres les plus puissantes, c'est évidemment parce qu'ils abaissaient l'individu, mais aussi parce qu'ils nuisaient aux bonnes relations des humains. Ainsi en est-il pour l'avarice, la colère, l'envie, la gourmandise, la luxure, l'orgueil et la paresse. A la vérité, certains de ces péchés nous paraissent bien un peu démodés, telle la gourmandise que, seuls, les sévères législateurs de la diététique condamnent aussi énergiquement que l'Église.

Mais une chose frappe : c'est que le mensonge ne figure pas dans la collection; qu'il soit joyeux, officieux ou pernicieux, il ne saurait être qualifié de péché capital. Peut-être y eut-il, à ce sujet, négociations et entente avec le vieux dieu allemand, car nos ennemis, l'avez-vous remarqué, ont singulièrement usé de cette sixième arme au cours de la guerre.

Dans un article récent et auquel notre confrère Martinet répondra de bonne encre ici-même, un polémiste médical notoire d'outre-Rhin ne craint pas, pour prouver nos manœuvres agressives (?), d'invoquer le bombardement de Nuremberg par nos avions, dès la fin de Juillet 1914 ! Avouez tout de même qu'il retarde, le frère ! Le chancelier Bethmann Holweg en personne, qui, du haut de la tribune du Reichstag, lança le premier cette bourde, n'oserait plus la rééditer. A l'heure où l'Allemagne s'engagea sur le chemin du crime et du mensonge, nos troupes, ô France débonnaire ! restaient l'arme au pied, à 8 kilomètres des frontières de Lorraine et d'Alsace. Cela, personne au monde ne l'ignore aujourd'hui.

Depuis, on a servi au peuple allemand, et aux neutres assoiffés de nouvelles, bien d'autres calembredaines ; n'avons-nous pas vu des cartes postales où des troupiers allemands batifolent avec des boniches françaises sous la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe? Il y eut aussi l'histoire de la prise de Belfort. On a fêté enfin, dans les Balkans, l'entrée à Verdun, avec toute la pompe exigée par un tel succès.

Je n'en finirais pas s'il fallait énumérer tous les canards éclos dans les cervelles des nouvellistes officieux d'outre-Rhin. Pour les Allemands, le mensonge est une arme comme une autre et le plus malin est celui qui sait s'en servir. Aussi, j'avoue ne pas comprendre les

rigoristes de chez nous qui, chaque fois qu'une nouvelle avantageuse pour nous est contestée, gémissent en levant les grands bras — Kamarade ! — et exigent impérieusement qu'on s'en tienne à la stricte vérité. Pleins d'indulgence pour les menteries allemandes, ceux-là entendent passer au crible le moindre racontar un peu réconfortant qui circule dans notre camp. Leur souci de notre dignité, à ces pauvres logiciens, est vraiment excessif, qu'ils me permettent de le dire; car enfin, si les Allemands bluffent, pourquoi ne nous vanterions-nous pas un peu, nous aussi ? Tenez, j'entendais l'autre jour un missionnaire parler de la propagande germanique en un pays neutre très divisé sur les questions de la guerre, — ce n'est pas de la Suisse qu'il s'agit. Eh bien, cet homme, très bon observateur, avait été frappé du zèle que mettent les nationaux de la Kultur, établis dans le pays en question, à résumer pour leur clientèle toutes les fausses nouvelles allemandes. Vous allez chez l'épicier acheter une livre de sucre, on ne vous la laisse emporter que si vous acceptez le résumé des dernières dépêches du grand Etat-major. Si vous êtes un bon client, une prime vous sera offerte; elle consiste en une série de photographies où l'on voit, par exemple, des enfants fraterniser avec des casques à pointe, devant une boutique qui porte l'enseigne française de « Boulangerie ». Inutile d'ajouter que ladite photographie, habilement truquée, vient tout droit d'Allemagne, — *made in Germany*.

Ne haussez pas les épaules, rien n'est négligeable en guerre. Dans un pays neutre, quand on a ainsi bourré le crâne des ménagères sensibles et des hommes indécis, ces gens finissent par ne plus rien comprendre à la question, et alors, la trouvant trop embrouillée pour leur débile cervelle, ils ne veulent plus avoir de sympathie pour personne, faute de savoir qui a tort, qui a raison, qui est le meurtrier, qui est la victime. Cent fois, pour une brouille d'amis, pareille aventure ne nous est-elle pas survenue ? Pris à témoin, nous avons dû nous récuser et rester neutres parce qu'impossible de voir où étaient les torts.

Vous comprenez maintenant l'utilité du mensonge. Certes, je ne demande pas que nous usions d'aussi mauvaises armes, celles du Poilu suffisent à la défense de notre juste cause. Néanmoins, on pourrait exiger de chacun de nous un peu plus de sévérité contre les mensonges ou autres faux bruits asphyxiants venus d'Allemagne, et un peu plus de respect pour les légendes qui, chez nous, se créent autour de la bataille.

Pensons davantage aussi à renseigner les amis que nous pouvons avoir au dehors. Parmi les médecins qui ont conquis une situation dans notre art, il en est bien peu qui n'aient quelques relations cordiales avec des confrères, soit d'Europe, soit d'Amérique. Lequel de nous s'occupa jamais de faire sa propagande personnelle en faveur de la cause française auprès des amis étrangers ?

Une lettre, c'est cependant bien vite écrit; mais voilà ! on n'y pense pas, ou bien on a honte à l'idée d'avoir à défendre la France, ce pays dont la noble conduite parle si haut. Pendant ce temps, les mensonges allemands font rage.

Allons ! consultez votre livre d'adresses, choisissez des correspondants, soyez les parrains de filleuls neutres, je vous assure que, ce faisant, vous aurez rendu service à votre pays. Vous vous étonnez parfois de l'indifférence que montrent certains peuples vraiment trop enclins à se laisser séduire par ces lourdauds de Germains; mais pourrait-il en être autrement, quand ces criminels sont les seuls à faire la cour au monde ?

F. Helme.

P.-S. — *La Caisse d'assistance médicale de guerre* se déclarait naguère prête à accepter avec reconnaissance tous les dons, argent, livres médicaux, instruments de chirurgie, et à accueillir aussi toutes les initiatives généreuses. Je suis heureux de lui signaler l'idée que vient d'avoir la *Société générale des eaux minérales de Vals* (Ardèche). En plus de sa généreuse souscription, voici l'offre que j'ai reçue d'elle, il y a déjà quelque temps :

« J'ai le plaisir, m'écrit l'administrateur-délégué, de vous annoncer que notre Société serait très heureuse et très honorée d'offrir l'hospitalité la plus complète à Vals, au cours de la saison 1916, à des docteurs militaires blessés ou malades. Il nous a semblé que nous ne devions pas limiter notre invitation à nos seuls chers compatriotes, mais que nous devions également réserver une place à leurs frères d'armes. Donc, sauf avis contraire, nous informons la *Caisse d'assistance médicale de guerre* que nous nous tiendrons prêts à recevoir chez nous :

« Trois docteurs français,
« Deux docteurs anglais,
« Deux docteurs belges,
« Un docteur russe,
« Un docteur serbe,
« Un docteur italien.

« Le séjour à Vals serait de 20 jours et nous demanderions à nos invités de venir, soit du 25 Mai au 24 Juillet, soit du 1er à fin Septembre. En effet, à partir du 14 Juillet jusqu'aux premiers jours de Septembre, notre hôtel étant toujours au complet, nos hôtes ne pourraient y trouver les soins attentifs et le repos qui leur sont nécessaires; d'autre part, nous fermons fin Septembre notre hôtel et notre établissement.

« J'espère, Monsieur le Docteur, que cette idée agréera aux dirigeants de la *Caisse d'assis-*

tance médicale de guerre. C'est notre plus vif désir. »

L'administrateur-délégué,
« DORVAULT. »

On ne saurait être plus obligeant ni mieux dire. Je transmets cette lettre à la *Caisse d'assistance*, qui voudra bien faire profiter dix confrères alliés de ce charmant tour de Vals. F. H.

THÉODORE GUILLOZ

Professeur adjoint à la Faculté de Médecine de Nancy
(1868-1916)

« Quand la mort vient frapper l'un des nôtres au soir de la vie, alors que sa tâche est accomplie, nous ne pouvons que déplorer, sans nous plaindre, la perte du confrère, de l'ami qui nous est enlevé : c'est l'inexorable loi de la vie. Mais tel n'est pas le cas de notre regretté collègue, qui meurt à un âge auquel son passé, ses aptitudes, son amour du travail, permettaient encore les plus grands espoirs [1]. » Et cette fin prématurée emprunte à sa cause professionnelle un caractère tout particulier de cruauté.

Scruter par des méthodes, chaque jour affinées, l'avenir pathologique des autres hommes, exercer sur les destinées individuelles ou familiales une divination trop souvent, hélas! justifiée par les faits, c'est un privilège que beaucoup, sans doute, envient à notre profession, et que le médecin, pourtant, paie d'un terrible prix. Tôt ou tard il est frappé, lui aussi, dans ses plus chères affections, touché dans sa personne par les premiers signes de la maladie; tous nous connaissons les angoisses cachées dans ces mots que nous répétons chaque jour : complication, marche, pronostic. Guilloz aura goûté dans ce qu'il a de plus amer le fruit empoisonné de l'arbre de la science.

1. Prof. HERRGOTT. — Eloge funèbre prononcé à la Société de Médecine de Nancy, séance du 12 Avril 1916.

A peine avait-il, par un labeur assidu, acquis, l'un des premiers en France, la maîtrise de la technique radiologique, qu'apparaissaient les premiers signes de cette singulière et irrémédiable désorientation du trophisme local des extrémités digitales, précurseur d'altérations généralisées aux plus profonds viscères. Un autre se fût rebuté : le jeune agrégé de Nancy poursuivit ses recherches sans relâche, perfectionnant les ampoules, substituant le chrome au platine de l'anticathode, créant un dispositif auto-régulateur du vide, s'appliquant avec succès à faire bénéficier l'image radiographique et radioscopique des avantages de la stéréoscopie par les procédés les plus ingénieux (réseaux, éclipses).

Dès 1900, il présentait au Congrès de Radiologie un compas à quatre branches pour la détermination des corps étrangers, dont l'instrument si parfait de Hirtz peut être considéré comme une heureuse mise au point.

Du reste, aussi bien en optique physiologique qu'en électrologie, l'extrême ingéniosité de Guilloz nous a valu quantité de méthodes élégantes et originales pour la solution de multiples problèmes; et, si peu d'appareils construits par lui ont eu la fortune de devenir classiques comme son rhéostat, c'est que son esprit, satisfait par la découverte d'un dispositif nouveau et pratique, ne se résignait pas, après en avoir énoncé le principe, à s'attarder aux pourparlers indispensables avec les constructeurs.

Technicien exceptionnel, physicien précis, Guilloz, par la souplesse de son intelligence, avait su acquérir des connaissances cliniques étendues; son œuvre thérapeutique relative au traitement électrique du lupus, de la goutte, du cancer, l'atteste suffisamment; l'Académie de Médecine, jugeant à sa valeur l'ensemble de ses recherches, l'accueillait, il y a plusieurs années déjà, comme membre correspondant et, presque à la même époque, la croix de la Légion d'honneur, — si parcimonieusement dispensée, pourtant, aux maîtres de nos Facultés — venait récompenser son infatigable activité, en même temps que réjouir ses amis.

Réjouir... j'allais écrire « consoler » car, hélas! à ce moment déjà les illusions ne nous étaient plus guère permises : nous savions les étapes successives de ce mal indéracinable, combattu sans relâche et toujours menaçant; nous avions lu la navrante observation des malheureux confrères victimes des prestigieux rayons. Toujours c'était la mort par un mécanisme obscur, après des mois ou des années de souffrances et d'indicible angoisse. Guilloz n'ignorait pas plus que nous; néanmoins, il lutta jusqu'au bout : jusqu'au dernier jour, je crois, il travailla. Surpris dans une période de crise par la mobilisation, il n'hésita pas à revêtir l'uniforme d'aide-major, qu'il était bien en droit d'abandonner, pour organiser avec des moyens de fortune le service de radiologie des XX[e] et XXI[e] régions, dont il avait été désigné comme chef et qu'il voulut diriger tant qu'il vécut. Et, tandis qu'en proie à des névralgies atroces, à des accès d'oppression prolongée, incapable de se coucher, il passait ses nuits sans sommeil à chercher la solution de problèmes scientifiques, ce qui lui était le plus pénible, disait-il, « c'était de ne plus pouvoir travailler autant qu'il l'aurait voulu, alors qu'il aurait eu encore tant de choses intéressantes à étudier, tant de notes à publier [1] ».

Il faut avoir connu cette intelligence d'élite, servie par une activité peu commune, pour comprendre la perte infligée par la mort prématurée de Guilloz à la science française et à la Faculté de Nancy. Pour juger du vide laissé par sa disparition dans le cœur de ses collègues et de ses amis, il faudrait avoir joui de cette affection fidèle et chaude qu'il réservait à quelques-uns.

« Il repose désormais, écrit le professeur Herrgott, quittant celle qui a tant souffert de ses souffrances et qui conserve dans son cœur le réconfortant espoir d'un éternel revoir.

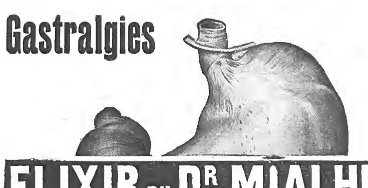
« Son long martyr a pris fin. Théodore Guilloz, martyr de la science, est mort au Champ d'honneur. »

P. J.

1. *Id., Ibid.*



DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE
MARQUE DÉPOSÉE



ELIXIR DU Dr MIALHE

NOUVELLES

L'utilisation des compétences. — M. Prat, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que, sans appartenir au corps enseignant, des médecins et pharmaciens offrent, par leurs titres et leurs travaux scientifiques, de particulières garanties de science et d'expérience, et ayant demandé que ces titres et ces travaux reçoivent une valeur déterminée non variable avec les appréciations individuelles de région à région, afin d'assurer à ces officiers, dont la notoriété est indiscutable, ainsi qu'il a été fait pour les professeurs et agrégés, par le décret du 4 Janvier 1916, une promotion rapide aux grades supérieurs et une situation militaire correspondante à leur situation scientifique, a reçu la réponse suivante :

« Il est tenu compte, dans l'établissement du travail d'avancement, des titres particuliers et des travaux scientifiques des médecins et pharmaciens; mais il ne parait pas possible d'attribuer à ces titres et à ces travaux une valeur déterminée invariable qui donnerait droit à une promotion. »

La désignation des chefs de secteurs chirurgicaux. — M. Le Hérissé, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° que des chefs de secteurs chirurgicaux et des centres spéciaux ne soient envoyés pour la seconde fois aux armées qu'après que tous leurs collègues y auront séjourné; 2° que pour le remplacement de ces chefs, lors de leur départ au front, compte soit tenu de la compétence résultant des titres, de l'ancienneté ou de la pratique; 3° que dans la zone des armées, les prescriptions sur l'utilisation des compétences soient toujours observées, a reçu la réponse suivante :

« 1° Les chefs de secteurs chirurgicaux, ou de centres spéciaux, sont compris, comme tous les médecins en général, sur une liste de départ aux armées. Mais afin qu'on puisse assurer leur remplacement et pour que leur mutation n'entraîne que le minimum de perturbation possible, les directeurs régionaux signalent au ministre l'approche du tour de départ de ces médecins et certains d'entre eux ont dû être maintenus, les armées ne pouvant fournir momentanément de remplaçants.

« De plus, d'autres peuvent être classés parmi les inaptes, ce qui a pour conséquence de retarder ou d'empêcher leur départ pour le front.

« 2° Les échanges entre les armées et le territoire donnent lieu à un examen sérieux des titres et des aptitudes, et le remplacement se fait, dans toute la mesure du possible, par des praticiens possédant une compétence équivalente.

« 3° Lors du départ aux armées, des chefs de secteurs chirurgicaux ou de centres spéciaux, les autorités militaires et les chefs techniques sont au courant de leurs aptitudes spéciales, puisque l'échange a été précédé d'une entente préalable.

« Il est d'ailleurs fréquent que les compétences de médecins et chirurgiens spécialistes sont signalés en vue de leur meilleure utilisation. »

La solde des médecins auxiliaires. — M. Ancel, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre à quelle solde d'absence a droit un médecin auxiliaire, fait prisonnier sur le champ de bataille, à son retour de captivité, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires n'ont droit à une solde d'absence, à leur retour de captivité, qu'autant qu'ils servent au delà de la durée légale, en vertu d'un contrat, ou qu'ils ont servi comme tels dans l'armée active.

« Dans ce cas, la solde d'absence est fixée à 1 fr. 53 jusqu'à cinq ans de services, 2 fr. 95 après cinq ans, 3 fr. 10 après huit ans, 3 fr. 20 après onze ans. »

L'avancement des médecins aides-majors de réserve. — M. Raoul Méquillet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si le décret du 11 Octobre 1915, relatif à l'avancement des officiers en général, s'oppose à ce que les médecins aides-majors de 2e classe de réserve, qui accomplissaient leurs six derniers mois de service actif quand la mobilisation est survenue et n'ont, par suite, pas quitté le service actif, reçoivent, en temps de guerre, leur avancement à l'ancienneté comme leurs camarades de l'active l'obtenaient en temps de paix, ajoutant qu'il y a environ une trentaine d'aides-majors qui ont plus de deux ans de services, dont dix-huit mois de campagne, qui n'ont obtenu aucun avancement, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins aides-majors de 2e classe de réserve qui accomplissaient leurs six derniers mois de service actif quand la mobilisation est survenue appartiennent à la réserve et sont normalement promus comme tels au grade supérieur, à quatre ans d'ancienneté, sous réserve de l'application des dispositions de l'art. 18 de la loi du 14 Avril 1832 sur l'avancement dans l'armée, aux termes duquel le temps exigé pour passer d'un grade à un autre « peut être », à la guerre, « réduit de moitié ».

L'affectation aux hôpitaux des médecins auxiliaires. — M. Henri Labrouc, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins auxiliaires qui n'ont pas fait campagne ont le droit d'être affectés à un hôpital, a reçu la réponse suivante :

« En principe, les médecins auxiliaires sont envoyés aux armées et employés dans les formations de l'avant, mais aucune disposition réglementaire ne s'appose à l'affectation d'un médecin auxiliaire à un hôpital, qu'il ait ou non fait campagne. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantageuses. Prise de possession pouvant être différée jusqu'à fin guerre. *Pressé.* — Ecrire *P. M.*, n° 1066.

On demande pour hôpital installation complète d'occasion salles de chirurgie et radiographie. On prendrait objets séparément. — Ecrire *P. M.*, n° 1067.

Docteur, oto-rhino-laryng., désire faire remplacem. après-midi, médecine ou spécialité. — Ecrire *P. M.*, n° 1194.

Docteur très sérieux, non mobilisable, grande habitude de la clientèle, demande remplacem. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1195.

M. le Dr Méry, à l'hôpital des Enfants-Malades, demande un externe de suite.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

CHAIX et Cie, 20, Rue de l'Orne, PARIS.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

XV

Nos lecteurs ont particulièrement apprécié la série d'études dues aux plumes autorisées des professeurs Landouzy, Roger, Achard, J.-L. Faure, Castaigne et C. Jeannin, parues dans *La Presse Médicale* sous la rubrique générale « La Médecine française en ces cinquante dernières années ». Ces articles ont eu le périlleux honneur de fixer l'attention de son Excellence le Conseiller sanitaire intime, Professeur Docteur Julius Schwalbe, rédacteur en chef des *Deutsche medizinische Wochenschrift*. Il consacre à leur analyse deux longs articles et une dizaine des précieuses colonnes de son estimable publication (*Deutsche medizinische Wochenschrift*, n°s 11 et 12, 1916). Nous voudrions pouvoir donner à nos lecteurs la traduction *in extenso* de ce monument littéraire. Hélas! le papier est cher, notre place mesurée, le temps de nos lecteurs l'est encore davantage, nous devons nous borner à une trop succincte analyse. Que nos lecteurs et son Excellence M. le Conseiller sanitaire intime nous en excusent.



Notre éminent confrère débute sur le mode lyrico-ironique. Que des médecins français aient le loisir d'écrire une revue rétrospective des acquisitions scientifiques du passé, quand l'histoire du monde est concentrée autour du présent (konzentrisch auf die Gegenwart eingestellt), quand chaque individu angoissé suit de minute en minute le développement de l'épouvantable drame qui se joue sur le champ de bataille de l'Europe, quand la terre entière retentit du tonnerre des canons, quand la destinée des peuples, etc. etc., voilà de quoi stupéfier l'émotif conseiller. Quelle sérénité! s'écrie-t-il. (Welche erhabene philosophische Ruhe des Geistes!) Quelle impassibilité! (Welche unerschütterte Gelassenheit des Gemütes!)

Débutant sur ce mode aigu et majeur, le morceau promet. Il tient, moins que nos simples civils, mais enfin il tient pendant deux ou trois colonnes, ce qui est déjà bien joli. Notre doyen en prend d'abord plus que pour ses grades et ce n'est pas peu dire. Son Excellence M. le Conseiller sanitaire intime, Professeur Docteur Julius

1. V. *La Presse Médicale*, n°s 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 26, 38, 43, 47, 54 et 6 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai, 10 Juin, 19 Août, 16 Septembre, 7 Octobre et 8 Nov. 1915, 31 janv. 1916).

Schwalbe, rédacteur en chef des *Deutsche medizinische Wochenschrift*, les connaît du reste et les rappelle avec complaisance : « Prof. Landouzy, Professor der medizinischen Klinik, Mitglieder des Instituts und der Akademie de Medecine. Doyen der Fakültat in Paris, aber auch einer der Herausgeber der *Presse Médicale* ». Très flatteur pour notre rédaction. Saluons!

L'introduction du professeur Landouzy commençait comme on sait, par le mot fatidique « L'Allemagne ». « Ia, wirklich, l'Allemagne! », souligne l'astucieux commentateur, et il ne lui en faut pas davantage pour conclure, toujours dans le mode majeur, que cette « pauvre et innocente France » (arme unschuldige Frankreich) nourrissait à l'endroit de l'Allemagne les plus noirs desseins. Notre doyen est convaincu de préparer depuis quarante-cinq ans l'agression française avec le concours de la Russie et de l'Angleterre. Les preuves : l'idéal « revanchard » de la Médecine française, les emprunts russes, les accords anglais, etc., etc. Nos lecteurs ne saisissent pas bien le rapport? Nous non plus d'ailleurs. Comme on voit bien que la « kultur » nous est étrangère!

***

Ici la modulation évolue vers le mineur par addition de quelques bémols.

Qu'après l'invasion de la Belgique imposée à l'Allemagne par la nécessité la plus dure (in härtester Notwehr), qu'après la défaite de l'armée belge attachée au sort de la France et de l'Angleterre (an England und Frankreich gekettet), qu'après le trop juste châtiment infligé aux bourgeois félons et assassins de Louvain (nach dem Strafgericht an Löwens hinterlistigen mörderischen Bürgern)[1] les Anglais aient stigmatisé les Allemands du nom de « Huns » — et que les Français leur aient décoché l'épithète « insultante » de « Boches », voilà qui jette manifestement hors de lui l'honorable publiciste. « On bafoua notre « kultur » et on tourna en dérision notre aspect et nos sentiments; on ne nous jugea plus dignes de notre nom glorieux depuis des millénaires. » Tant de noirceur verbale remplit de douleur l'âme du sensible rédacteur, si parfaitement impassible, pour ne pas dire plus, devant les horreurs de Louvain.

Ce pénible effort pour solidariser la grande Allemagne de jadis, l'Allemagne des Dürer, des Gœthe et des Beethoven — à l'Allemagne prussianisée d'aujourd'hui, l'Allemagne des Hohenzollern, des Bernhardi et des Tirpitz — a tout à la fois quelque chose d'odieux et de touchant.

Mais, Excellent Monsieur Schwalbe, les grands noms de Dürer, de Gœthe, de Schiller, de Beethoven, ces grands héros de l'Allemagne et de l'Humanité restent pour nous tout aussi glorieux, tout aussi nobles, tout aussi admirables. Ce sera précisément devant l'histoire le crime inexpiable de la génération actuelle, que d'avoir couvert d'opprobre le grand nom qu'ils lui avaient légué. Tout au plus pourrait-il se mêler à notre admiration pour eux le sentiment de pitié profonde que l'on ressent pour un parfait honnête homme dont le fils, entraîné par une gourgandine, a déshonoré le nom. Nous réservons à votre génération le sentiment....., précisément celui qu'on ressent pour le fils indigne.

Mais glissons.

***

Le morceau évolue décidément vers le mineur. L'innocent journaliste dénie à l'Allemagne toute responsabilité dans la guerre actuelle. Il plaide non coupable. Les Alliés et plus particulièrement les Français furent les agresseurs. Vous voulez des preuves? En voilà une. Je vous la donne en mille, que dis-je, en un million : le lancement de bombes sur Nuremberg par un aviateur français avant même la déclaration de guerre. Vous croyez que je plaisante — bien — alors je reproduis... « nachdem vor der Kriegserklärung ein französischer Flieger auf Nürnberg Bomben abgeworfen hatte ». Le peu subtil rédacteur en est là, en Mars 1916!

N'insistons pas! Retenons de ce lamentable plaidoyer, ce seul fait, premier cri d'une conscience angoissée peut-être même à son insu : l'avocat plaide non coupable. A quand la demande de circonstances atténuantes?

M. Harden avait tout de même une autre allure, quand, avec une sincérité brutale, et un indiscutable talent il repoussait toutes ces misérables arguties, et proclamait la pure doctrine pangermanique à laquelle on ne peut refuser, en dépit de l'horreur, une grandeur sauvage.

M. Maximilien Harden, qui passe pour être quelquefois dans le secret des dieux, clamait aux quatre vents du ciel :

« Demandez donc au hêtre de quel droit il élève sa cime plus haut que le bouleau ou le palmier et citez-le devant un conseil d'arbustes sans force et sans vigueur. Dans le feuillage du hêtre, une voix s'élèvera violente comme une tempête, qui s'écriera : Mon droit, c'est ma force. De quel côté est le droit? Du côté où se trouve la force. La guerre que nous livrons est juste parce qu'elle sert au peuple allemand et parce qu'elle accroît sa puissance. Enfonçons cette maxime à coup de marteau dans tous les cœurs. Elle l'emporte sur des centaines de livres blancs. Affichons-la sur tous les murs, sur les hôtels de ville, au coin des rues, en de grands placards rouge sang. Le Français abâtardi se rengorge dans la folle illusion qu'il pourra écraser le petit-fils du grand vainqueur. Sabre au clair! Tuons-le! l'Histoire ne nous demandera pas nos raisons. »

Voilà qui est parler, et convenons — sans

1. Nos lecteurs nous excuseront de reproduire aussi souvent de fastidieuse façon le texte allemand original. Nous craindrions, sans cela, qu'ils ne nous croient victime d'une dangereuse fantaisie.

grandiloquence — que l'objurgation de ce diable d'homme a bien failli se réaliser. Les calculs sur lesquels elle s'appuyait avaient tenu compte de tous les pondérables. Nos poilus et les « impondérables » ont déjoué toutes les prévisions. La victoire n'a pas été exacte au rendez-vous que lui avait assigné le fougueux pamphlétaire. En attendant l'histoire qu'écriront nos enfants, la conscience humaine sort lentement de sa troublante torpeur et commence à demander par l'organe du président Wilson « ses raisons » à la nation de proie :

« J'estime comme de mon devoir de prévenir l'Allemagne que, à moins qu'elle n'abandonne sa guerre de terreur et de crimes, le Gouvernement des Etats-Unis devra rompre avec elle ses relations. Congrès américain (Avril 1916). »

Voilà belle matière à développement pour les virulents folliculaires d'outre-Rhin. Ils se sont, au cours de cette guerre, montrés pour nous de trop fidèles — sinon loyaux — alliés pour que nous ne désirions pas ardemment les voir continuer.



Il nous resterait à exposer comment le fameux manifeste des 93 continue à exciter l'admiration du rédacteur en chef des *Deutsche medizinische Wochenschrift*, l'accueil ironique qui lui fut réservé, sa stupeur, et l'expulsion de l'Académie de médecine des signataires, son indignation.

Il nous resterait enfin à constater comment, chicanant sur des détails, M. le professeur Schwalbe semble bien prêt de confirmer la teneur générale des articles de MM. les professeurs Roger, Achard, Faure, Castaigne et Jeannin. Mais il ne faut abuser de rien et surtout de la patience de ses lecteurs.

A. M.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 2 (Février 1916).

Mémoires originaux :

Henry Meige. — Les tremblements consécutifs aux explosions (tremblement, tressaillement, trémophobie).

Demètre, Em. Paulian (de Bucarest). — Sur le phénomène de la face et le signe contralatéral de la face.

R. Benon (de Nantes). — Les maladies mentales et nerveuses et la guerre.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie :

Séance du 3 Février 1916.

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 2 (Mars-Avril 1916).

Mémoires originaux :

E. Lenoble. — Etude clinique et anatomique d'un cas d'ectasie simple congénitale de l'artère pulmonaire observée chez un tuberculeux entaché de syphilis cérébro-spinale présentant des nodules kystiques à distribution symétrique sur tout le corps.

E. Duhot. — Sur l'activation du venin de cobra par le sérum de malades atteints d'affections rénales.

Noël Fiessinger, Pierre Moiroud, Charles-Ovide Guillaumin, Germain Vienne. — Action des antiseptiques et plus spécialement des hypochlorites alcalins sur les leucocytes du pus et les albumines constituées des plaies de guerre.

Grall et **Guy Laroche.** — Syndrome cholériforme et bacilles paratyphiques.

Marcel Maillet. — Notes à propos de 122 cas de plaies de poitrine.

Livres nouveaux.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALES

Sommaire du n° 5, Nov. 1915 (publié en Avril 1916).

Travaux originaux :

R. Proust et A. Buquet. — Des accidents liés à la rupture ou à l'avortement des grossesses tubaires simultanées.

C. Waegeli. — La grossesse interstitielle.

Chaput. — Traitement des grosses hernies crurales par la greffe adipeuse pédiculée.

Analyses.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 223 (Mars 1916).

Dr G. Mocquot. — La protection de l'enfance et les consultations obligatoires de nourrissons.

Revue d'assistance : Note du Secrétariat général.

Variétés :

Assemblée générale de la Société maternelle parisienne « La Pouponnière ». Institut de puériculture.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 4 (Avril 1916).

Mémoires originaux :

Nobécourt. — Des hypotrophies et des cachexies des nourrissons. Etiologie, physiologie pathologique, anatomie pathologique, pathogénie (*suite*).

Revue générale :

J. Comby. — Anaphylaxie et sérothérapie chez les enfants.

Analyses.

Nouvelles.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Erdinger, médecin-major de 1re classe au Tonkin.

— M. Gaudier, médecin-major de 1re classe, territorial, médecin-chef d'un centre hospitalier : professeur de Faculté de Médecine, chirurgien d'une haute valeur professionnelle, éminemment consciencieux, très actif, très dévoué. Assure à la satisfaction de tous le service d'une ambulance et celui de médecin-chef d'un centre hospitalier.

— M. Martin, médecin-major de 1re classe, territorial à T. T., médecin-chef d'une ambulance : a rendu des services éminents, autant par sa valeur scientifique que par son dévouement. A d'abord ouvert aux blessés sa maison de santé, puis l'a abandonnée au Service de Santé pour demander à venir sur le front. S'est donné entièrement à son ambulance qu'il dirige avec une activité et une compétence vraiment remarquables. Excellent administrateur, chirurgien irréprochable, homme de cœur.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Ouzilleau, médecin-major de 2e classe : chef du Service de Santé d'une colonne, a fait preuve depuis le début des opérations d'un zèle et d'un dévouement sans bornes. A puissamment contribué à sauver la vie à de nombreux blessés en organisant avec un esprit d'initiative remarquable un service impeccable, malgré des difficultés exceptionnelles et insurmontables.

— M. Lecerf, médecin aide-major de 2e classe au 102e rég. d'infanterie : a fait preuve, depuis le début de la campagne, de valeur et de dévouement. S'est particulièrement distingué les 25, 26, 27 Février et 25 Septembre 1915, en donnant des soins à de nombreux blessés et en assurant, par sa grande énergie, leur évacuation rapide. Au cours des derniers combats, notamment, est sorti plusieurs fois de la tranchée, sous un feu meurtrier, pour porter secours à un grand nombre d'hommes (cité à l'ordre du corps d'armée en Novembre 1914).

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : M. Demonet (Ernest), médecin-major de 2e classe.

— M. Gnittard (Jacques), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Gaillemin (Georges), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Rebuffat (Emile), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Mestre (Charles), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Pozzi-Escot (Lucien), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Bocage (Joseph), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Piot (Albert), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Norero (Marcel), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Offret (Alfred), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Trolesski (Victor), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Apchin (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de Médecine de Paris. — I. Examens. — *Lundi* 8 *Mai* 1916. 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu. — 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (2e série). Hôtel-Dieu — *Mardi* 9 *Mai* 1916. 5e, Examen doctorat. Obstétrique (Première partie). Beaujon. — *Jeudi* 11 *Mai* 1916. 2e, Examen doctorat. Faculté. — 3e, Examen doctorat. Oral (Première partie). Faculté. — 4e, Examen doctorat (1re série). Faculté. — 4e, Examen doctorat (2e série). Faculté. — *Samedi* 13 *Mai* 1916. 5e, Examen doctorat (Deuxième partie) (1re série). Beaujon. — 5e, Examen doctorat (Deuxième partie) (2e série). Beaujon.

II. **Thèses.** — *Jeudi* 11 *Mai* 1916. Candidat : Mme Liacre. Président : M. Blanchard. Examinateurs : MM. Ribemont-Dessaignes, Widal, Aug. Broca. Sujet : Médecine et légendes bouddhiques de l'Inde. — Candidat : M. Clergeon. Président : M. Ribemont-Dessaignes. Examinateurs : MM. Blanchard, Widal, Aug. Broca. Sujet : De la mortinatalité causée par auto-intoxication gravidique et se traduisant par les vomissements dits incoercibles et le passage de l'albumine dans les urines. — Candidat : M. Younès. Président : M. Widal. Examinateurs : MM. Blanchard, Ribemont Dessaignes, Aug. Broca. Sujet : Formes gastralgiques de la sténose pylorique. — Candidat : M. Steibel. Président : M. Aug. Broca. Examinateurs : MM. Blanchard, Ribemont-Dessaignes, Widal. — Sujet : La véritable extension continue par l'appareil de Jean-Paul Barety. Son application au traitement des fractures du fémur et de la coxalgie.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La **Choléïne Camus**, pour répondre aux nombreuses lettres qui lui sont adressées, informe le corps médical que l'envoi gracieux d'échantillons est toujours assuré sur simple demande *médicale* et que des prix spéciaux sont consentis pour Ambulances, Hôpitaux et toutes formations militaires (Ecrire au *Laboratoire de la Choléïne Camus*, à Moulins (Allier).

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantag. Prise de possession pouvant être différée jusqu'à fin guerre. *Pressé.* — Ecrire *P. M.*, n° 1066.

On demande, pour hôpital, installation complète d'occasion, salles chirurgie et radiographie. On prendrait objets séparément. — Ecrire *P. M.*, n° 1067.

Dr Hache, Saint-Maixent (Deux-Sèvres). — **A céder** pour Juillet 1916, clientèle méd. chir. 12.000 francs. Indemn. 3.000 fr.

Docteur réfugié, pharm. de 1re cl., ancien méd.-chef hôpital Nord, ferait remplacement cabinet de consultation ou clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1193.

Médecin aide-major, long congé convalesc., dem. remplacement pour été. — *Ecrire* : Klotz, 1, villa Longchamps, Paris (XVIe).

Médecin expérimenté, connaissant aussi électro-radiol., désire fonction rétribuée pour durée été prochain. — Ecrire *P. M.*, n° 1198.

Etudiant de 3e année demande place dans clinique mal. vénériennes ou gynécol. Ecrire *P. M.*, n° 1199.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LES BONS NEUTRES ET LES AUTRES

La guerre, qui malgré tout nous vaut quelques aubaines, m'a doté d'un nouvel ami. Il s'agit d'un Américain, attiré chez nous par l'héroïsme des Poilus et qui désire nous mieux connaître encore. Contrairement aux habitudes de son pays, qui ne sont guère tournées vers la rêverie, mon homme, gros personnage dont l'activité s'est traduite par des monceaux de dollars, aime à philosopher; ses réflexions sur la nouvelle âme allemande, celle d'après la Marne, l'Yser et Verdun, sont des plus savoureuses, mais ce n'est point le cas d'en parler cette fois. Je retiens simplement qu'en Amérique, aujourd'hui, lorsque dans un concert, dans une réunion, dans un théâtre, le nom de France est prononcé, toute l'assistance se lève. Il en est de même dès qu'on attaque les premières mesures de la *Marseillaise*. « Ah! s'écriait mon nouvel ami, vos soldats de Verdun vous ont bien fait remonter sur le mât de cocagne! » En avions-nous besoin? Oui, certes, puisque nous étions mal connus, et cela, par notre propre faute.

A cette heure donc, tout est changé et je veux vous en fournir une nouvelle preuve. A la dernière séance de la *Société de médecine de Paris*, dont les discussions restent toujours si intéressantes, malgré les vides que la guerre a faits dans ses rangs, on a lu une lettre adressée à notre confrère Ducor par M. le Professeur Bogdan, de Jassi (Roumanie), où il reproche à certains de ses confrères roumains, élevés en France, de n'avoir pas consenti à manifester en faveur de notre pays. Je ne veux pas citer les noms qu'il a mis en avant, parce que j'ignore les raisons qui ont dicté à ces confrères leur refus. L'un deux, notamment, a une situation officielle, et cela ne l'a point empêché de nous adresser une forte souscription pour notre chère *Caisse d'assistance de guerre*, qui atteint à cette heure près de 450.000 francs. En outre, nous avons autre chose à faire que de dénombrer les neutres et les tièdes. Nous sommes dans la lutte et ce sont nos ennemis seuls qui doivent nous occuper; pour le reste, nous verrons plus tard.

Si je reproduis la lettre de notre confrère, c'est simplement pour avoir occasion de le remercier et aussi parce qu'il attire notre attention sur la façon encore trop rudimentaire dont nos intérêts sont servis à l'étranger.

Je veux vous faire toucher du doigt certaines choses que vous ignorez. Tout d'abord, il y a parmi mes compatriotes qui doivent leur situation actuelle sinon en totalité, du moins en grande partie, à la France, des gens

qui paient d'ingratitude envers elle. Tout dernièrement, nous avons fait une adresse de sympathie, nous, les professeurs des différentes Facultés roumaines, que nous voulions adresser au recteur de Paris. Eh bien, l'adresse n'a été signée ni par le Dr X..., ni par les Drs Y... et Z... Il faut que l'on sache cela, il faut que vous en parliez, il faut que l'on soit fixé sur les amis véritables et fidèles de la grande et noble France.

Il faut vous dire aussi que vos fonctionnaires ont parfois tenu comme à plaisir de refroidir les relations entre la Roumanie et la France. Un exemple entre autres : je suis président du Groupe franco-roumain de Jassi et du Cercle des Annales dont je vous envoie les statuts; nous avons invité maintes fois le ministre de France de Bucarest à venir assister à une de nos séances; eh bien, pour commencer, il n'a pas répondu, mais, revenant à la charge, il a déclaré ne pouvoir venir; il est à Bucurest depuis dix ans, il n'est pas venu une seule fois à Jassi.

Deuxième exemple : Nous avions à Jassi un vice-consul de France; il a été supprimé, c'est un tort, parce que, depuis, nos réunions se sont ventilées, et aujourd'hui, elles sont d'une extrême rareté. On a chargé comme vice-consul un professeur de français, un monsieur qui ne fréquentait personne et qui maintenant a été appelé en France, de sorte qu'à Jassi il n'y a plus aucun représentant.

Pendant ce temps-là, l'Allemagne et l'Autriche ont à Jassi des consuls qui font de la propagande; pour la France, personne, sinon moi et quelques dévoués restés fidèles parmi lesquels je puis me compter.

Demandez à M. Filipesco, de Bucarest, ce que je fais et comme je travaille. Enfin, espérons en des jours meilleurs.

En attendant votre réponse, je vous prie d'agréer mes meilleures amitiés.

Jassi, 21 Novembre 1915.



Maintenant, si l'on avait à me demander pourquoi tant de neutres, hier, silencieux, commencent à élever la voix pour nous faire savoir qu'ils mettent leur cœur près du nôtre, je répondrai que si l'honneur en revient à nos armes, l'avantage sera tout entier pour la civilisation. On ne montrera jamais trop la férocité du régime auquel les peuples ont échappé, grâce à l'effort des Alliés. Les deux documents qui suivent vont vous en donner une preuve de plus. Ils sont si douloureux et si probants contre la Kultur, que j'ai tenu à vous les soumettre. Le premier est emprunté au *Matin* du 8 Mai 1916, et le second au *Journal des Débats* (lundi 8 Mai 1916, n° 129). Ils se rapportent aux traitements abominables dont les prisonniers alliés sont victimes dans certains camps allemands. Voici la lettre du *Matin* :

« Munster, Avril 1916.

« Continue sans crainte pour moi à envoyer tes lettres par ...

« Nous avons été, le 6 et le 7, témoins impuissants de faits épouvantables. Les hommes qui refusaient de partir travailler dans les usines ont été battus avec une sauvagerie sans nom, frappés à coups de crosse, traînés par les pieds jusqu'à ce qu'ils aient consenti à partir. A une réclamation, le colonel a répondu :

« — Il en sera ainsi chaque fois que les hommes refuseront de partir.

« Juge de la situation de ces malheureux maltraités, obligés de travailler contre eux, contre leurs frères, contre leur pays !

« S'en rend-on bien compte en France ?

« Le seul commentaire que peuvent inspirer ces turpitudes est la constatation de l'ignominie allemande, sans bornes, intégrale. Il n'est point nouveau.

« Mais de connaître de tels crimes cela ajoute encore à notre colère et à notre haine qui emporteront la victoire. »

Le document des *Débats* est peut-être plus impressionnant encore :

Mais ce bagne épouvantable n'est rien en comparaison de l'obligation de travailler pour les troupes allemandes contre les armées alliées et russes. Les Allemands forcent leurs captifs à fabriquer les obus, à préparer des gaz asphyxiants. Ils les poussent par centaines à creuser des tranchées sous les shrapnells et les balles russes. Les prisonniers refusent : alors on les bat sans pitié, on les affame, on les condamne à la réclusion solitaire, on fixe par des chaînes leur main droite à leur pied gauche et on les laisse ainsi des semaines, on les suspend au poteau de torture. Et les captifs supportent cela héroïquement. Ils font même mieux : Il y a eu des centaines de cas — et ils se répètent chaque jour — où des soldats, pour échapper aux travaux contre leur pays, se coupaient un doigt, deux souvent, la main entière parfois.

Les Russes en Allemagne servent non seulement d'esclaves, mais aussi de sujets d'expériences. C'est ainsi que les policiers allemands dressent leurs chiens en les lançant sur les prisonniers; certains d'entre eux furent couverts de morsures. Lorsqu'ils allèrent se plaindre aux autorités, ils reçurent la réponse suivante :

— Qu'y a-t-il là de terrible? Nous vous donnerons 20 pfennigs par morsure.

Cette histoire de chiens en rappelle une autre, aussi cruelle, racontée par un témoin de marque, par Maxime Kovalevsky.

Des prisonniers russes avaient été privés de nourriture durant deux jours; à leur stupéfaction, on leur apporta des terrines pleines de viandes. Ils allaient les découper quand des officiers lâchèrent des molosses affamés depuis longtemps à cet effet. Les bêtes furieuses se jetèrent sur les captifs et leur arrachèrent les viandes des dents; une véritable lutte s'ensuivit. Devant ce hideux spectacle les officiers riaient.

Il est tout naturel qu'à la suite de pareilles vexations, des rébellions éclatent. Contre elles, les Allemands ont imaginé tout un système de répressions sauvages. Il faut en citer deux échantillons significatifs : le cercueil asphyxiant et le poteau de torture.

Le premier de ces instruments est une grande boîte d'étain en forme de cercueil. On y met le condamné bien ligoté et on ferme hermétiquement la boîte pour que l'air n'y puisse affluer. Le malheureux commence bientôt à étouffer et perd connaissance. On ouvre alors le cercueil; on fait revenir le patient à lui; il boit un fortifiant, puis il est replongé dans la boîte infernale.

L'autre procédé est plus atroce encore. C'est un poteau auquel est adapté tout un système de cordes fines qui peut soutenir un homme. Le condamné, monté sur un escabeau, est lié contre le poteau; on enlève l'escabeau, et le prisonnier de guerre reste suspendu; les cordelettes lui rentrent dans la chair, les membres s'étirent sous le poids du corps... Les soldats les plus résistants ne peuvent supporter cette torture plus de deux heures. Ils s'évanouissent. On les dépend; ils reprennent conscience. Le lendemain, la torture recommence. Et cela dure tant que le malheureux n'a pas été suspendu ainsi le temps auquel il a été condamné. Or, la dose habituelle est de *vingt-huit heures*, ce qui représente deux semaines de tourments consécutifs.

Voilà ce qu'il faut sous-entendre, ce qu'il faut lire entre les lignes si simples de ces martyrs, de ces héros qui, malgré tout, affirment leur certitude dans la victoire et pour qui « cet espoir embellit une lamentable existence ».

J. Kessel.

Eh bien! que vous en semble? O âmes flasques et déjà lasses du bruit des batailles, commencez-vous à apprécier les paradisiaques délices que nous réservait la Kultur? Certes, nous ne voulons pas ressembler à ces vieilles femmes ou à ces enfants qui gémissent contre la destinée; c'est la force qui règne, c'est la force qui prétend tout justifier, soit. Soyons forts, de notre côté, et sans nous répandre en plaintes vaines, sachons rendre coup pour coup, et nos Poilus s'acquittent trop bien de la tâche pour qu'on y insiste. Mais il est bon toutefois que les neutres, qui veulent bien me lire ici et m'encourager à l'occasion, voient la férocité cachée sous la pompeuse étiquette allemande. Nos ennemis nous ont fait la guerre parce qu'ils se prétendaient les plus intelligents et les mieux armés ; les plaintes qui montent des camps des prisonniers témoigneraient une fois de plus, et de leur barbarie et de la sainteté de notre cause. Ce n'est pas seulement pour libérer son sol que la France entière verse son sang, c'est aussi pour délivrer l'Europe de la pire tyrannie. Oui, il faut que chacun, désormais, puisse respirer en paix et sans avoir à craindre le retour de cette sauvagerie ancestrale qui, dans notre société moderne, apparaît comme le plus intolérable, le plus affreux et le plus invraisemblable des anachronismes.

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

Sommaire du n° 1 (Janvier-Février 1916).

Mémoires originaux :

J. Belot et H. Fraudet. — Procédés de repérage des projectiles.

A. Laquerrière. — Notes sur l'électro-diagnostic de guerre.

Morin et Henri Béclère. — Simplification de la construction graphique dans la localisation des projectiles par la méthode du compas de Hirtz.

Faits cliniques :

R. Ledoux-Lebard. — Balle de shrapnell libre dans l'oreillette droite.

G. Barret. — Localisation radiologique d'un projectile intracardiaque libre et mobile dans le ventricule droit.

F. Jaugeas. — Un cas de diverticule de l'œsophage.

Appareils nouveaux :

A. Lavialle. — Description technique de l'indicateur opératoire Aubourg pour faciliter l'extraction des corps étrangers après localisation radioscopique.

A. Charlier. — Nouveau procédé radioscopique pour régler le compas de Hirtz.

René Chaperon et Joseph Vanderhaeghen. — Contrôleur pour le réglage du localisateur de Hirtz.

E.-J. Hirtz. — La détermination et l'enregistrement de l'incidence du rayon normal en radiographie par la « potence à centrer ».

Raymond Levère et Louis Damblanc. — Un procédé pratique pour l'utilisation d'un appareil faradique médical à piles sur un réseau d'éclairage à courant continu 120 ou 220 volts.

Analyses :

Radiologie. — Electrologie.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 224 (15 Avril 1916).

Mme Denise Moniez-Terracher. — Œuvres de guerre. Les foyers du soldat.

X... — Les enfants en dépôt en Seine-et-Oise. Situation des orphelins, semi-orphelins et enfants de mobilisés admis à l'Assistance publique pendant la durée de la guerre.

Revue d'assistance :

Note du Secrétariat général. Travaux des assemblées générales. Visite de la Société internationale (la 110e).

Variétés :

Contre la dépopulation.

Chronique étrangère.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 5 (Mai 1916).

Mémoires originaux :

H. Barbier. — Recherches sur les variations de l'acide glycuronique dans l'urine des atrophiques, valeur séméiologique de ces variations et de la réaction au camphre.

P. Nobécourt. — Des hypotrophies et des cachexies des nourrissons, étiologie, physiologie pathologique, pathogénie.

Revue générale :

J. Comby. — Dolichosténomélie et dolichosténomélalgie.

Analyses.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 4 (Avril 1916).

Mémoires :

Edouard Fuster. — L'action nationale contre la tuberculose en Angleterre.

A. Pinard. — Protection de l'enfance indigène à Madagascar et en Indochine.

Deléardi et d'Hailuin. — A propos d'une épidémie de typhus exanthématique observée en Allemagne d'Avril à Juin 1915.

G.-N. Lemoine et Devin. — La méthode de Milne et la propagation des maladies contagieuses.

Léon Lindet. — Au sujet de l'emploi de la margarine et autres graisses alimentaires.

Ed. Imbeaux. — Note sur la relation entre la conductibilité électrique d'une eau et son résidu d'évaporation ou sa dureté (temporaire et permanente).

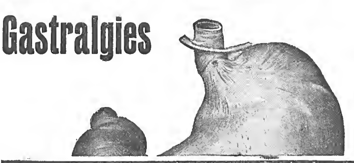
Revue des journaux.

Variétés :

Dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. — Répression des fraudes dans la zone des armées.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. Séance du 22 Mars 1916.


DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE


ELIXIR DU Dr MIALHE

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Ancot, ancien interne des hôpitaux de Paris et de la clinique ophtalmologique de la Faculté, professeur de clinique ophtalmologique à l'École de Médecine de Rennes depuis 1907. Il avait fait toute la première partie de la campagne et avait été ensuite nommé chef du centre ophtalmologique de Saint-Malo, qu'il avait admirablement organisé. Envoyé comme médecin de bataillon près de Verdun, il a été tué à son poste de secours, le 18 Mars 1916, quatre jours après son arrivée au front.

— M. Henri Guichot, médecin aide-major, tué au Maroc le 4 Février 1916.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Commandeur : M. Béchard, médecin inspecteur général, chef supérieur du Service de Santé d'une armée : directeur du Service de Santé d'une armée, a déployé une remarquable activité pendant les engagements de Champagne, en Septembre et Octobre 1915. Par sa prévoyante et méthodique organisation du service des évacuations, a rendu à son armée les plus signalés services.

— M. Vaysse, médecin inspecteur des troupes coloniales, directeur du Service de Santé de la 10e région.

Officier : M. Hernandez, médecin principal, médecin-major du *Waldeck-Rousseau*.

— M. Ascornet, médecin-major de 1re classe au Service de Santé d'un corps d'armée.

— M. Friant, médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : chef de service d'une haute conscience et d'un dévouement absolu ; a fait preuve de la plus grande bravoure dans l'organisation des évacuations d'un secteur particulièrement dangereux. Parcourt fréquemment les premières lignes pour s'assurer, par lui-même, du bon fonctionnement de son service.

— M. Dodieau, médecin-major de 1re classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : après avoir été médecin-chef d'une ambulance pendant plus d'un an, remplit actuellement les fonctions de médecin divisionnaire. Dirige son service avec une remarquable compétence et la plus grande activité. Chef de service de haute valeur qui, par ses annuités et les services rendus, s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne.

Erratum. — Dans notre relevé des citations à l'ordre du jour insérées au n° 15, p. 118, de cette année, nous avons inscrit M. Mormot (Jean); c'est M. Moniot qu'il convient de lire.

— Dans le même numéro, au lieu de M. André Blach, lire : M. Bloch.

FACULTÉ DE PARIS

Diplôme de chirurgien-dentiste. — Examens (session de Juin-Juillet 1916).

I. — *Nouveau régime.* — 1° Examen de validation de stage dentaire. — La session s'ouvrira le mardi 13 Juin 1916. Les candidats produiront les certificats attestant qu'ils justifient de deux années régulières de stage. Ces certificats doivent être établis sur papier timbré. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, les lundi 29 et mardi 30 mai 1916, de midi à 3 heures.

Les candidats consigneront les droits fixés par le décret du 4 novembre 1909, soit 25 francs.

2° Deux premiers examens de fin d'année et 1re partie du 3e. — La session s'ouvrira le lundi 19 Juin 1916. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, le lundi 5 et le mardi 6 Juin 1916, de midi à 3 heures, en faveur des titulaires de quatre, huit et douze inscriptions.

3° 2e partie du 3e examen de fin d'année. — La session s'ouvrira le lundi 10 Juillet 1916. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, le lundi 26 et le mardi 27 Juin 1916, de midi à 3 heures, en faveur des titulaires du certificat d'aptitude à la 1re partie dudit examen.

N. B. — Les candidats aux trois examens de fin d'année consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par le décret du 4 novembre 1909 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour le 2e et chaque partie du 3e, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme). Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat d'aptitude et de diplôme, selon le cas.

II. — *Ancien régime d'études.* — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le lundi 3 Juillet 1916. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, les lundi 19 et mardi 20 Juin 1916. Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 28 Février 1907 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour les 2e et 3e examens; 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme). Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon le cas.

N. B. — Pour renseignements et pièces à produire en vue des examens, s'adresser au secrétariat de la Faculté (guichet n° 1), tous les jours, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Médecins de 3e classe ou médecins auxiliaires. — M. Simonet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre de décider par décret que les élèves de l'École de la marine de Bordeaux qui, au début de la guerre, ont

demandé à soigner nos blessés sur le front, puissent obtenir le grade de médecin de 3e classe qu'ils auraient en restant dans la marine, alors qu'en réalité, ils ont été nommés médecins auxiliaires, a reçu la réponse suivante :

« Les élèves de l'École du Service de Santé de la marine mobilisés dans l'armée de terre servent au même titre que les étudiants en médecine ordinaires possédant le même nombre d'inscriptions.

« Ils ne peuvent être nommés au grade de médecin de 3e classe que s'ils optent pour la marine. »

Le recrutement des médecins aides-majors. — M. Barthe, député, ayant signalé à M. le ministre de la Guerre que les docteurs en médecine qui se trouvent dans la zone de l'intérieur sont plus favorisés pour les nominations et l'avancement que ceux qui se trouvent dans la zone des armées; que des docteurs en médecine, malgré les circulaires, ont été très tardivement nommés aides-majors de 2e classe; et ayant demandé au ministre : 1° quelles mesures il compte prendre pour éviter cette inégalité; 2° s'il ne conviendrait pas de faire un rappel de solde pour les aides-majors nommés tardivement, a reçu la réponse suivante :

« 1° Pour assurer la nomination des candidats de la zone des armées, il ne sera donné satisfaction aux demandes de médecins aides-majors faites par les armées qu'autant que ces demandes mentionneront qu'aucune nomination n'est possible sur l'ensemble des candidats aux armées et en effectuant au besoin toutes mutations nécessaires.

« 2° La solde ne peut être allouée que du jour de la nomination. »

Nécrologie. — M. Jacques-Charles Bongrand, secrétaire de la *Revue scientifique*, ingénieur-chimiste, vient d'être tué en première ligne, dans la région de Lunéville. Il était un des élèves les plus distingués du professeur Moureu et il avait établi, dans le laboratoire de M. Jeanselme, à l'hôpital Broca, par de patientes et délicates analyses, le rythme de l'élimination de l'arsenic chez les sujets traités par l'arsénobenzol.

Sergent-instructeur au début de la campagne, il avait été promu sous-lieutenant. Grièvement blessé une première fois à la tête de sa section, il refusa la proposition qui lui fut faite d'entrer dans un laboratoire de toxicologie où ses connaissances techniques lui auraient permis de rendre à la patrie d'éminents services. A peine remis de sa blessure qui lui avait ôté en partie l'usage du bras gauche, il redemanda à partir pour le front où il vient de trouver une mort glorieuse.

Il avait été décoré de la Croix de guerre et proposé pour la Légion d'honneur.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Cabinet ou installation électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantageuses. Prise de possession pouvant être différée jusqu'à fin guerre. *Pressé*. Ecrire *P. M.*, n° 1066.

A vendre : Clientèle dans petite ville du Midi, station d'hiver et d'été. Cond. avantageuses. Ecrire *P. M.*, n° 1042.

Aide-major, décoré, congé convalesc. longue durée, demande remplacem., préfér. Paris ou banlieue, libre de suite. *Ecrire* : Klotz, 1, villa Longchamps, Paris, 16e.

Médecin expérimenté, connaissant aussi électro-radiol., désire fonction rétribuée pour durée été prochain. Ecrire *P. M.*, n° 1198.

Maison de régimes pour nourrissons, destinée aux nourrissons atrophiques, débiles, dyspeptiques, gastro-intestinaux. Le docteur R. Raimondi, directeur de l'Institut de Puériculture, est chargé de l'organisation et de la direction médicale de cette maison de régimes, fonctionnant dans la Pouponneraie du Parc Saint-Paul à Chaville (Seine-et-Oise).

L'établissement est destiné aux enfants de familles aisées.

Pour renseignements, s'adresser à la Pouponneraie, Chaville, *Tél.* 0.61 ou au Dr Raimondi, 110 *bis*, rue Ordener, Paris. *Tél.* Marcadet 01.28.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 22 Mai.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

« FRATERNITAS MEDICORUM »

A propos d'une association nouvelle entre médecins non belligérants[1].

A la mémoire des confrères retenus dans les camps d'Allemagne, au mépris de la Convention de Genève, et morts en captivité.

Le corps médical a l'heur de posséder depuis quelques mois une association internationale nouvelle : *Fraternitas medicorum*, tel est son nom, et il est beau. C'est M. Meltzer qui en a eu l'idée. Je n'ai pas à le présenter à nos lecteurs, ils le connaissent aussi bien que moi, car certains de ses travaux et de ses appareils sont aujourd'hui classiques.

L'œuvre éclose dans le cerveau de ce médecin-apôtre nous est tombée silencieusement hier sur le crâne, tels ces obus à grande vitesse créés par le génie guerrier. Il ne faut pas cependant la prendre au tragique, non qu'elle ne soit sérieuse, mais, depuis le début des hostilités, nous avons vu tant d'hommes de bonne volonté nous offrir leurs inutiles remèdes, que nous sommes devenus méfiants. Comme les petits du pélican, las de la nourriture que leur père tirait chaque jour de ses propres flancs, nous dirions volontiers : Ah ! flûte ! encore des tripes !...



Ceux qui peinent, ceux qui se sacrifient, ceux dont le front est doublement assombri et par la ruine du foyer, et par le deuil de la Patrie, ont trop pris contact avec l'affreuse réalité, ils ont trop souffert de la cruauté des hommes pour s'arrêter à des manifestations, bien intentionnées, certes, mais sans aucune portée pratique contre la force brutale seule maîtresse du monde.

La Fraternité médicale comprend aujourd'hui 13.000 membres, soit 15 pour 100 des médecins touchés par la circulaire Meltzer. Ce dernier, légitimement fier du patronage qui lui a été accordé, relève tout d'abord les noms des membres de son Comité, et je m'en voudrais de ne point les citer : Théodor Kocher, Einthoven, Thalma, Rovsing, Thunberg, *Von* Monakow, Zwaardemaker, de Quervain, Jaquet, Marsden, et quelques autres célébrités semblables, « *and others of similar standing* ». Il est certain qu'avec un pareil drapeau on peut aller loin. On me permettra néanmoins de faire remarquer doucement

1. Voir *Medical Record*, April 22, 1916 : « Fraternitas medicorum »; a report and a discussion, par S. J. Meltzer, M. D., President of the *Medical Brotherhood*, pp. 745-748.

que les médecins, gens posés, raisonnables, n'ont pas besoin de vedettes ni de grands noms pour se décider à agir, eux qui dans tous les actes de leur vie professionnelle n'ont pour guide que leur conscience. Que X... ou Y..., maîtres incontestés dans leur art, soutiennent telle ou telle cause, cela ne veut pas dire qu'elle soit juste, et le moindre praticien est tout aussi capable de discerner une vérité morale que le plus intelligent de ses chefs.

Ainsi en jugerent maints correspondants de M. Meltzer. Celui-ci, avec une grande bonne foi, tint à reproduire, pour les réfuter, toutes les objections qui lui furent faites. Très sagement, il a éliminé les lettres anonymes — et comme il a bien fait!

« Cependant, dit-il, nous avons reçu vingt-sept lettres dont les auteurs se déclarent avec vigueur les adversaires de notre mouvement. Neuf sont anonymes; en des remarques pleines d'injures grossières, elles tendent à affirmer que la *Fraternitas medicorum* fait partie de la propagande allemande et ajoutent que les dépenses en sont couvertes par le Kaiser.

« Parmi les signataires des lettres opposées à notre projet, continue-t-il, plusieurs sont honorablement connus de nous. Quelques-uns de nos correspondants, qui ont fait en France un court séjour pendant cette guerre, déclarent n'avoir plus en eux une fibre neutre, *a neutral fiber in them*. Ils veulent l'écrasement des Allemands et ils ne viendront à nous qu'après la défaite de ceux-ci. Il est instructif de faire remarquer que, dans ce groupe, il y en a au moins deux qui ont 100 pour 100 de sang germain dans les veines. D'autre part, deux praticiens d'Allemagne déclarent ne pas se joindre à nous parce qu'ils se sentent trop progermains pour être neutres. »

Il en est aussi pour trouver l'œuvre trop utopique. Certains, enfin, demandent qu'on allume la lanterne, ils ne voient pas le but qu'on se propose. Et quand j'aurai dit que des signataires votent pour l'ajournement après la guerre, j'aurai à peu près enregistré toutes les objections.

⁂

Voyons d'abord la première : L'œuvre est allemande et payée par la cassette du Kaiser. M. Meltzer la réfute en montrant que le peu d'argent que possède la caisse de la *Fraternité médicale* provient de cotisations et surtout de la *Fondation Carnegie pour la paix internationale*. Je ne doute pas que la *Fondation Carnegie* soit pavée des meilleures intentions neutres, mais on ne peut douter non plus que son fondateur ne soit progermain. Je préfère l'argument tiré de la composition du Comité : « Président Butler, président Pritchett, Elihu Root, *and others of similar high standing* » et autres personnages d'aussi haute situation. Je relève à dessein cette phrase, répétée deux fois dans le texte, car elle montre à quel point le fondateur de la *Fraternité médicale* sent le besoin d'offrir des garanties. Evidemment, le concours des directeurs du Service de Santé de l'Armée et de la Marine américaines, présidents d'honneur du Comité d'appel, est impressionnant; là, l'argument porte mieux.

« Il est certain que ces grands chefs n'eussent pas donné leur adhésion si l'œuvre avait eu des tendances progermaines ou antiaméricaines. »

Mais il n'importe. M. Meltzer a bien tort de se donner tant de mal pour prouver la pureté de ses intentions. S'il est d'origine allemande, il a cent fois, mille fois raison de travailler pour son ancienne patrie, et personne ne l'en peut blâmer. Il fait appel à des médecins, c'est-à-dire à des hommes indépendants, rompus à la psychologie et au diagnostic; c'est à eux de voir où on les mène. Toute la question est de savoir si l'œuvre de fraternité sera fraternelle dans ses actes, comme elle l'est dans son étiquette; et c'est ici que je vais me permettre, aussi objectivement qu'il me sera possible, de présenter quelques observations.

Dans son long plaidoyer, que malheureusement je ne puis reproduire, faute de place, M. Meltzer pose en principe que le médecin, durant la guerre, peut servir tout à la fois son idéal patriotique et son idéal humain; et, sur ce point, nous sommes tous d'accord avec lui. Par contre, nous ne le suivons plus lorsqu'il affirme que les règlements et les conventions internationales « ont été rarement violés dans la présente guerre, la plus brutale des guerres ».

Qu'est-ce qu'il lui faut donc, et peut-il ignorer que tous les articles édictés à La Haye ont été foulés aux pieds par les Austro-Allemands? Devra-t-on lui apprendre que cette lutte affreuse nous a reportés, du fait de nos ennemis, aux jours de l'Antiquité païenne? Non seulement on a fait des prisonniers, mais on a emmené des captifs! Comme aux époques barbares, nous avons vu les femmes, les enfants, les vieillards, celles-là violées, ceux-ci battus, torturés, jetés en prison, sous le prétexte qu'on doit frapper vite et fort quand on a tout le monde contre soi : « Nécessité n'a pas de loi? » Si, il y a une loi, la loi humaine.

Mais que dire des violations perpétuelles de la Convention de Genève, contre lesquelles presque personne n'a protesté? Cela ne compte donc pas pour M. Meltzer, et faudra-t-il lui envoyer, ô *Fraternitas medicorum*! les lettres de tant de confrères retenus dans les prisons d'Allemagne au mépris de tout droit humain? Et ceci n'est rien encore. Lui donnerai-je les noms de ces deux médecins français, l'un mutilé à coups de revolver tirés à bout portant par un officier, et qui ne dut son salut qu'à l'arrivée d'un chef moins sauvage, et l'autre fusillé sur le seuil de son ambulance, mais qui en réchappa parce que les exécuteurs étant ivres visèrent mal.

Oh! qu'on m'entende bien, nous ne nous plaignons pas que nos ennemis nous aient fait la guerre; ça, c'est une question que nous réglerons lorsque nous serons définitivement les plus forts; mais ce qui justifie notre mépris, ce qui sera, je l'espère bien, pour l'Allemagne l'opprobre

éternel, c'est d'avoir déshonoré la guerre : Il y a une morale supérieure à toutes les morales, et c'est l'honneur ! Nous savons trop combien les Allemands en ont manqué.

La seconde objection que je me permets de faire est plus grave encore. Ici, je cite textuellement M. Meltzer.

« *We did not approach members of the profession in any of the belligerent countries*[1] .» Nous ne nous sommes pas adressés aux membres de la profession appartenant à aucun pays belligérant.

Hé, quoi ! c'est ainsi que vous comprenez la fraternité, ô confrère ! Hé, quoi, faisant œuvre pie, utile surtout à ceux qui sont dans le malheur, vous omettez systématiquement de vous adresser aux belligérants ? On n'est pas neutre à ce point-là, vraiment ! Alors, les médecins de la Belgique mutilée, de la Serbie écrasée, ne sont plus des confrères. La neutralité va-t-elle conférer des privilèges, maintenant ? Allons, gens heureux, un peu plus d'altruisme, et chapeau bas devant la souffrance ! Craindriez-vous par hasard de mettre face à face le bourreau avec la victime, et vous refuseriez-vous d'entendre les plaintes de celle-ci pour n'avoir pas à juger celui-là ?

Vous dites que vos intentions sont pures, cela ne se voit que trop et il est bien certain que durant la guerre vous ne ferez rien contre les uns et rien contre les autres, c'est-à-dire rien pour personne. Mais nous comprenons bien que vos visées sont plus lointaines, sinon plus hautes, et c'est le point où j'arrive maintenant.



« A la fin de cette guerre, écrivez-vous, ou quand on apercevra cette fin, une tentative sera faite pour grouper les médecins de tous les pays neutres dans le but d'organiser un congrès médical auquel pourront être invités certains membres de la profession, des nations belligérantes, et *qui auront manifesté un esprit conciliant et élevé*. Nous pourrons peut-être (!) alors accélérer un rapprochement et une réconciliation fraternelle entre tous les membres de la profession appartenant aux peuples civilisés. Ici encore, nous tenterons de faire notre devoir comme nous le voyons et sans être trop ardents à obtenir un succès complet et rapproché. »

1. Cette phrase est en italiques dans le texte.

Comprenez-vous à cette heure, ô Français, à quoi tend la *Fraternité médicale*, œuvre d'après-guerre ? Comme c'est simple ! Lorsque les canons meurtriers se seront tus, lorsqu'il n'y aura plus d'atrocités possibles, on se réunira, on se congratulera, on fraternisera, et chacun rentrera chez soi, — comme à la noce, quoi ! et il n'y aura plus qu'à attendre le prochain divorce.

Je ne vois pas sur quels faits peut s'appuyer M. Meltzer lorsqu'il parle des médecins belligérants qui auront fait preuve d'un « esprit conciliant et élevé » ; mais ce que je sais bien, c'est que ceux-là n'auront nulle qualité pour représenter leurs confrères. Si jamais il nous était donné de contempler, au jour louche d'un congrès universel, ces êtres à l'âme lâche et vile, qui n'ont pas su aimer, qui n'ont pas su haïr, les médecins blessés dans les batailles et ceux que la maladie a terrassés se lèveraient tous pour leur cracher leur mépris à la face. Les fondateurs de la *Fraternité médicale* devront donc en faire leur deuil. Plutôt que de perdre leur temps à des chimères, que les médecins neutres se préparent, comme le leur conseille M. Meltzer à la fin de son article, aux devoirs guerriers qui demain risquent de leur incomber.



Mon auteur ne m'en voudra pas, je l'espère, d'avoir donné ici un avis qu'on ne me demandait point ; mais nous payons assez cher notre place au drame qui se joue et dont notre existence nationale est l'enjeu, pour avoir désormais le droit de parler haut et ferme, suivant notre conscience de Français et de praticiens.

Dans son article, notre confrère transatlantique exprime une forte pensée quand il dit qu'« un médecin dont le type moral n'est pas au-dessus d'un homme moyen est moralement au-dessous de lui ». Entendez par là que le praticien, qui veut être digne de sa profession si noble, doit, s'il le peut, s'élever au-dessus de lui-même et des autres hommes. Plus grands étant son savoir et son autorité, plus grands aussi doivent être ses devoirs. Ah ! la belle conception de notre art ! Cette phrase seule me ferait passer, si je pouvais, sur tout le reste du plaidoyer, mais cela m'est bien défendu.

M. Meltzer est un savant ; comme tel, il comprendra qu'il est des problèmes insolubles pour une génération : Il faut laisser le temps faire son œuvre, il faut attendre que les méchants soient devenus meilleurs pour que ceux qui ont souffert par eux pratiquent l'oubli des injures, suivant le précepte chrétien. Quand le monde dit civilisé en sera là, nos successeurs verront ce qui pourra être réalisé dans la voie du pacifisme et de la fraternité ; jusqu'alors, nous nous contenterons d'opposer, comme un reproche et comme une leçon, à toute avance tentée au nom de l'idéal scientifique, ce mot inspiré de notre grand Rabelais, un médecin, lui aussi : *Science n'est rien sans conscience* !

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE — Sommaire du n° 3 (Mars).

Mémoires originaux :

J. Dejerine. — Les Radiculites.

A. Austregesilo et O. Ayres (de Rio de Janeiro). — Un cas complexe de syndromes cérébelleux et vestibulaires avec réactions labyrinthiques exagérées consécutives à une tumeur osseuse de la région occipito-temporale droite.

Analyses :

Neurologie. Psychiatrie.

Société de Neurologie.

(Séance du 2 Mars 1916).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officier : M. Dormand, médecin-major de 1re classe au 4e rég. d'infanterie coloniale : assure depuis un an avec la plus grande compétence et un entier dévouement, le fonctionnement du Service de Santé d'un régiment de première ligne. Dans les circonstances les plus difficiles des combats, a fait preuve de calme, de décision et de sens pratique pour faire relever et évacuer les blessés qui affluaient à son poste de secours. Réunit de nombreuses annuités.

— M. Henric, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance et d'un hôpital d'évacuation.

— M. Bourdon, médecin principal de 2e classe, directeur du Service de Santé d'une division d'infanterie.

— M. Reboul-Lachaux, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé des troupes coloniales de l'Afrique équatoriale française.

— M. Tersen, médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie.

— M. Routier, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers de corps : médecin militaire actif et énergique, qui a fait preuve du plus grand dévouement au cours de la campagne. Cité deux fois à l'ordre pour le sang-froid et l'énergie dont il n'a cessé de faire preuve dans l'accomplissement de ses devoirs de chef d'un groupe de brancardiers.

— M. Morand, médecin-major de 1re classe, territoriale, médecin-chef d'une ambulance : excellent médecin, qui s'est signalé au cours de la campagne par de belles qualités d'activité, de dévouement et de sang-froid.

— M. Pricar, médecin principal de 2e classe, territoriale, chef du Service de Santé du commandement d'étapes d'une gare régulatrice.

— M. Gastou, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale à la 8e région.

Chevalier : M. Vaillant, chef du laboratoire de radiographie de l'hôpital Lariboisière : radiologue d'une grande compétence, ne cesse depuis dix-huit mois de coopérer au traitement des blessés militaires, en dépit de lésions graves provoquées par les rayons X et qui ont nécessité le sacrifice de plusieurs doigts. Six jours après l'opération, a tenu à reprendre son service, donnant ainsi un bel exemple d'abnégation.

— M. Ménetrel, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de service au 372e rég. d'infanterie : alors que, par son âge, il aurait pu rester à l'arrière, a demandé à rester en première ligne. Très allant, a toujours fait preuve de dévouement et de courage.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Gutmann, médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'hôpital mixte d'Avignon.

— M. Rancon, médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Saint-Omer.

— M. Donèche (Gabriel-Robert), médecin auxiliaire à l'hôpital annexe du Béquet-Bordeaux.

— M. Meyer (Marcel-Auguste), soldat à la 22e section d'infirmières militaires, à l'hôpital annexe V. G. 3 (Ecole polytechnique), à Paris (titulaire de la médaille de bronze).

— M. Vulpian (Louis-André), médecin aide-major de 2e classe, à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

— M. Pirson (Albert), médecin-adjoint de l'armée belge, à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes.

— M. Kœchlin (Fernand-Gustave), interne à l'hôpital annexe du Val-de-Grâce, n° 3.

— M. Barberousse (Etienne), médecin-major de 2e classe, active.

— M. Thompson (Louis), médecin aide-major de 1re classe, réserve.

— M. Sicard (Maurice), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Riquez (Albert), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Bollach (Emile), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Escluse (Henri), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Lefaucheur (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Bonnet (Dominique), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Beaudot (Léon), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Albert (Charles), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Giraudon (Pierre), médecin-major de 2e classe de réserve.

— M. Alicot (Joseph-Marie), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'hôpital mixte de Montpellier.

— M. Carrieu (Marcel), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'hospice mixte de Montpellier.

— M. Espelet (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Cot (Jules), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Loumaigne (Jean), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Bonfils (Edouard), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Girard (Jacques), médecin aide-major de 2e classe de réserve.

— M. Mossier (Marie-Louis), médecin-major de 2e classe de l'armée active.

— M. Naame (Chukri), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Cassiau (Pierre), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Queyrat (Auguste), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Wolters (Léon), médecin-major de 2e classe de réserve.

— M. Dhomont (Achille), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Mazière (Jean), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

— M. Laty (Maurice), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

— M. Fallot (Charles), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Vallet (Emile), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

— M. Nalpasse (Valentin), médecin aide-major de 1re classe de réserve.

— M. Mouffier (Paul-Joseph-Pascal), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'hospice mixte de Montpellier.

Médaille de bronze. — M. Saison (Maurice), médecin bénévole à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

— M. Arie (Michel-Azaria), interne civil provisoire à l'hospice mixte de Montpellier.

NOUVELLES

Société nationale de Chirurgie et Société de Neurologie. — La Société nationale de Chirurgie de Paris et la Société de Neurologie de Paris tiendront une séance commune pour étudier plusieurs questions concernant les *Blessures du crâne*.

Cette séance aura lieu le mercredi 24 Mai 1916, à 14 h. 1/2, 12, rue de Seine, sous la présidence de M. le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé. Cette séance ne sera pas publique. Les questions suivantes seront discutées :

1° *L'opération primitive des blessés du crâne.* — Doit-on toujours la pratiquer? — Quels sont les types d'opérations; où faut-il s'arrêter? — Les esquilles de la table interne doivent-elles toujours être admises et recherchées, lors de simple fissure de la table externe? — Le lambeau est-il préférable à l'incision cruciale? — Quels sont les indications, la technique et les résultats de l'extraction primitive des projectiles intracérébraux?

2° *L'évacuation des blessés du crâne.*

3° *Les accidents secondaires précoces à la suite des plaies du crâne*, en particulier les hernies du cerveau, les abcès, les accidents méningitiques, les épilepsies globales ou partielles; quels sont leur fréquence, leur pronostic et leur traitement?

L'extraction secondaire des projectiles.

4° A quels *accidents tardifs* (troubles moteurs, troubles de la parole, troubles visuels, troubles subjectifs) sont exposés les blessés du crâne, guéris de leur blessure, et pendant combien de temps?

Que penser de leur aptitude militaire?

5° *La cranioplastie* : indications, technique, suites opératoires et suites éloignées. — Est-il légitime de réduire l'indemnisation d'un blessé qui se refuse à cette intervention?

Les prothèses protectrices des larges pertes de substance cranienne.

6° *La valeur protectrice du casque.*

La **Société de Neurologie de Paris** se réunira le jeudi 25 Mai, à 9 heures du matin, 12, rue de Seine, pour étudier la question de :

L'évaluation des incapacités et des indemnités concernant les infirmités d'origine nerveuse causées par la guerre.

Cette séance ne sera pas publique.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

A céder clientèle, ch.-l. canton Eure. Site agréable. Ch. de f., P. T. T. Clientèle très transmissible. Fixes. — *Ecrire* : Dr Dumesnil, 40, rue Kilford, Courbevoie.

Aide-major, décoré, congé convalesc. longue durée, demande remplacement, préfér. Paris ou banlieue, libre de suite. *Ecrire* : Klotz, 1, villa Longchamps, Paris, XVIe.

La Caisse d'assistance médicale de Guerre, 5, rue de Surène, Paris.

Cherche une famille de médecin qui, pour la durée des vacances, consentirait à prendre deux enfants, fils d'un confrère veuf et sur le front.

Indiquer prix de pension.

Docteur mobilisé demande confrère, même marié, qui reprendrait sa clientèle et son appartement, à Paris, pendant la durée de la guerre. Conditions à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 1070.

Docteur réfugié, ancien médecin-chef hôpital Nord, ferait remplacement cabinet de consultation ou clinique, Paris ou Banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 1193.

Infirmière diplômée demande emploi dispensaire ou assurances. Ecrire *P. M.*, n° 1187.

Médecin expérimenté, connaissant aussi électro-radiol., désire fonction rétribuée pour durée été prochain. — Ecrire *P. M.*, n° 1198.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette

LA MÉDICATION IODURÉE SANS IODURE DE K EST-ELLE POSSIBLE ? (1)

Deux précédents articles nous ont permis de déterminer le rôle de l'éther éthyldiiodobrassidique (lipoiodine), en tant que succédané de l'iodure de potassium, dans les affections justiciables de ce médicament, telles que cardiopathies, rhumatisme chronique, goutte, obésité, goitre, affections des voies respiratoires, etc., et les travaux que plusieurs auteurs ont consacré à l'étude de ce corps nous ont montré que son action, dans les cas énumérés, égale toujours celle de l'iodure, mais se manifeste avec plus de douceur, sans intolérance et sans accidents d'iodisme.

Il nous reste à examiner quelle place doit lui revenir dans le traitement d'une affection où l'iodure joue aussi un rôle prépondérant, et où fréquemment il doit être administré à doses élevées, nous avons nommé la syphilis.

La mise en œuvre des médications nouvelles, stérilisatrices, ou prétendu telles, ont rejeté un peu au second plan le rôle de l'iodure dans la thérapeutique de la syphilis. Cependant, la plupart des syphiligraphes estiment qu'il serait prématuré d'abandonner la médication iodée pour lui substituer uniquement des composés arsenicaux qui, certes, ne sont pas sans valeur, mais n'excluent pas toujours et dans tous les cas l'indication du traitement ioduré. C'est l'opinion de M. F. Gerbay qui, par l'observation de nombreux cas traités par lui à St-Lazare, a acquis la conviction qu'il ne faut point laisser de côté les iodures, d'une efficacité non douteuse lorsqu'il s'agit notamment de combattre les accidents tertiaires, vis-à-vis desquels l'iode manifeste, suivant l'expression de Pouchet, une véritable action spécifique.

Toutefois, soucieux de soustraire ses malades aux accidents que provoque si fréquemment la médication iodurée intensive, M. Gerbay s'est adressé, pour remplacer l'iodure de potassium, à plusieurs composés iodés-organiques, dont la lipoiodine (2). Après avoir constaté que l'iode que contient ce corps subit dans l'organisme un véritable processus d'assimilation qui le fixe en quantité relativement considérable dans les tissus adipeux, il a pu obtenir, avec des doses relativement faibles, la guérison d'accidents ayant résisté à la médication iodo-potassique. Parmi ses observations, nous relevons : des plaques muqueuses vulvaires récidivantes, avec céphalée intense, cédant en 10 jours à un traitement de 0 gr. 90 par jour de lipoiodine. Une roséole papuleuse généralisée, peu modifiée par 10 piqûres de biiodure à 0.02; après trois jours de traitement par la lipoiodine (1 gr. 20 par jour), amélioration manifeste, 8 jours après disparition complète des accidents cutanés. Des syphilides papulo-squameuses tenaces ayant cédé en 9 jours à 0 gr. 90 de lipoiodine par jour. Une gomme de l'avant-bras, fluctuante, adhérente à la peau, disparut en 10 jours : 1 gr. 20 de lipoiodine par jour. Une gomme intéressant le tissu osseux au niveau de la tubérosité antérieure du tibia; un traitement de 14 jours, avec une dose quotidienne de 1 gr. 20 de lipoiodine en eut raison. Un cas d'hérédo-spécificité : voûte ogivale, dents d'Hutchinson; kératite de l'œil droit et trois gommes ouvertes : après trois jours de traitement par la lipoiodine, 0 gr. 90 par jour, les lésions sont cicatrisées.

En résumé, les indications de la lipoiodine en thérapeutique antisyphilitique sont celles de l'iodure, soit les accidents tertiaires, les gommes, certaines manifestations secondaires cédant difficilement au mercure et aux arsenicaux, l'hérédo-syphilis, mais, bien tolérée, rapidement efficace et facilement acceptée des malades, cette médication constitue un mode préférable à tous autres de l'administration de l'iode aux spécifiques.

(1) Voir numéros des 8 juillet 1915 et 27 janvier 1916 de *La Presse Médicale*

(2) F. Gerbay, De l'action des éthers gras iodés dans la syphilis (étude clinique), *Gazette des Hôpitaux*, 31 janvier 1914.

La lipoiodine est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à St-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 29 Lundi, 22 Mai 1916

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

L'AMBULANCE DE L'OCÉAN
« LA PANNE »

Le lambeau de Belgique que n'a point encore souillé et que ne souillera pas le talon de l'envahisseur est bien petit sur la carte du monde : quelques kilomètres à peine, entre la frontière de France et le bord de l'Yser, pauvre ruisseau sanglant, au nom désormais immortel ! La vie, l'espérance de tout un peuple s'y concentrent autour d'un roi sans peur et sans reproche, autour d'une reine, douce et charmante figure, dont le nom restera comme un symbole de courage et de charité, quand le rêve de la légende remplacera l'histoire affreuse d'aujourd'hui.

C'est là, dans cet humble village dont le nom ne périra pas, c'est là qu'il faut aller si l'on veut voir l'ambulance la plus belle et la mieux comprise de toutes celles qui se trouvent sur l'immense front des armées. C'est là qu'il faut aller, si l'on veut comprendre ce que peuvent l'intelligence, l'énergie, l'esprit d'organisation d'un seul homme, merveilleusement secondé par l'appui toujours efficace d'une souveraine qui prodigue sans cesse aux blessés les trésors de son dévouement.

En Décembre 1914, le professeur Depage s'installait à La Panne. En quelques semaines, il avait transformé l'Hôtel de l'Océan et groupé tout autour une série de pavillons. Divers services accessoires étaient, en même temps, installés dans les villas voisines (fig. 2).

L'ensemble de l'ambulance comprend 800 lits, dont 150 dans l'hôtel et les autres dans de vastes pavillons, bien aérés, clairs, et en même temps, parfaitement chauffés (fig. 3). Chaque pavillon renferme une grande salle d'opérations où l'on peut donner des soins à plusieurs blessés à la fois (fig. 1), parfaitement aménagée pour la stérilisation et pourvue des appareils les plus modernes. Dans chacune j'ai vu un électro-vibreur ; dans une,



Figure 1. — Une salle d'opérations.

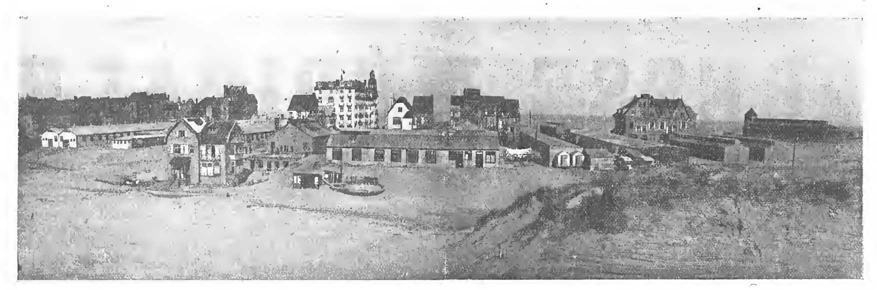


Figure 2. — Panorama de l'ambulance de l'Océan : La Panne (Belgique). — Vue prise des Dunes.

une lampe à rayons ultra-violets pour agir sur les plaies atones, et qui ne se trouve sans doute que là ; dans d'autres de merveilleuses tables métalliques pour la confection des grands appareils plâtrés et que je n'ai rencontrées dans aucune autre formation sanitaire.



Figure 3. — Une salle de blessés dans un des pavillons.

Un pavillon est réservé à la réception des blessés. C'est une merveille d'organisation. Aussitôt transportés par des automobiles, — et la photographie ci-jointe donne une idée de l'importance de ce service (fig. 4) — les blessés sont déshabillés, nettoyés ; leurs vêtements sont stérilisés dans une étuve toute proche d'où ils sortiront pour être lavés et, autant que possible, remis à neuf. Un service de radiographie, où rien ne manque et qui est là, tout près de l'entrée, peut donner immédiatement, même la nuit, les indications les plus précises. Il y a une salle pour les opérations d'urgence. Il y a une salle spéciale pour les laparotomies, au-dessus de la table arrive, par une canalisation particulière, du sérum stérilisé chaud pour irriguer les intestins au cours des éviscérations. Les grands blessés trouvent dans ce pavillon même, des chambres et des lits d'où ils seront transportés ailleurs, quand leur état le permettra.

Dans d'autres pavillons ou dans des villas voi-

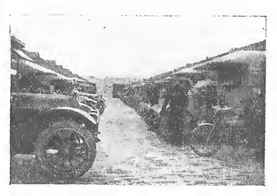


Figure 4. — Les ambulances automobiles.

sines sont les magasins d'approvisionnement — car l'ambulance se nourrit elle-même, — la boucherie, un atelier pour la réparation et la fabrication des instruments, une bibliothèque, un laboratoire complet, qui va être agrandi, un atelier de photographie, des services de prothèse dentaire, d'oto-rhino-laryngologie. La mécanothérapie, qui n'existe pas encore, va être largement installée! Dans un des pavillons est une vaste salle de conférences où chaque samedi se réunissent, parfois au nombre de 150, les médecins de toute la région, de Nieuport à Dixmude et à Ypres, de Zuydcoote, de Dunkerque et même de Calais.

A côté de l'ambulance, le professeur Depage a créé une blanchisserie magnifique, un atelier pour la réparation du linge des soldats et un établissement de bains, qui donne chaque jour jusqu'à 600 bains et 800 douches, où chaque soldat de l'armée belge passe au moins une fois par mois et trouve un paquet de linge propre et remis à neuf, en échange du sien qui va passer à la désinfection, au blanchissage et à l'ouvroir pour être réparé et distribué à nouveau.

Une chapelle a même été construite, où ont été pieusement recueillis beaucoup d'objets d'une grande valeur artistique échappés à la dévastation des églises des environs.

Il y a là un effort magnifique et une réalisation admirable, et Depage, qui est l'âme de cette ambulance, n'a pas moins de vingt-trois collaborateurs, chirurgiens, médecins, radiographe, spécialistes pour les dents, les yeux, le larynx, les voies urinaires et le système nerveux.

Au-dessous d'eux et à côté d'eux, il n'y a pas moins de 120 dames infirmières, belges, anglaises et françaises dont quelques-unes sont à la tête de grands services, comme ceux de l'alimentation, de la buanderie, de la désinfection, de l'ouvroir, etc.

Chaque jour, à chaque repas, Depage reçoit à sa table, à tour de rôle, quelques-uns de ses collaborateurs, médecins et infirmières, et cette intimité charmante, qui augmente l'affection que tous ont pour le maître, n'enlève rien, bien au contraire, à sa grande et légitime autorité.

Telle est cette ambulance admirable, improvisée de toutes pièces par un homme qui a le génie de l'organisation, à dix kilomètres à peine des tranchées ennemies et où la chirurgie se fait souvent au bruit du canon.

J'ai gardé de la visite que j'y ai faite l'impression la plus profonde, comme aussi de l'heure passée près de là, sous le ciel constellé d'étoiles, aux bords immortels de l'Yser, dans les ruines funèbres de Nieuport, sous les voûtes écroulées de l'église qui dresse dans la nuit ses piliers chancelants, et parmi les tombes sacrées où dorment pour toujours les fusiliers marins qui sont morts pour la France.

J.-L. Faure.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 5 (Septembre 1915, publié en Avril 1916).

Travaux originaux :

Maurice Letulle. — Les capillicules biliaires du foie humain. Leur répartition à l'intérieur du lobule hépatique. Leurs modes d'abouchement dans les canaux péri-lobulaires.

Cluzet et **Sarvonat** (de Lyon). — L'électro-cardiogramme de l'embryon de poulet.

E. Fauré-Fremiet. — Composition et morphologie des lipoïdes ovulaires.

Jules Amar. — La rééducation professionnelle des blessés et des mutilés de la guerre (trois mémoires).

Henri Labbé et **M. Wahl**. — Recherches sur l'intoxication des insectes du genre pédiculus par les vapeurs de différents corps minéraux ou organiques.

M. Nicolle et **E. Césari**. — Etudes sur la toxicité et l'hémotoxicité des sérums normaux et des antisérums.

A. Rochaix. — Le traitement antirabique dans la région lyonnaise (1913-1914).

Marcel Belin. — De l'action des substances oxydantes sur les toxines *in vivo*.

Analyses :

Physiologie.

JOURNAL D'UROLOGIE MÉDICALE ET CHIRURGICALE

Sommaire du n° 5 (Octobre 1915). Paru en Mai 1916.

Mémoires originaux :

F. Legueu. — L'extraction par les voies naturelles des balles de la vessie.

Charles Perrier. — La prostatectomie transvésicale sous anesthésie locale.

Charles Perrier et **J. Muster**. — L'éosinophilie permet-elle de diagnostiquer l'hypertrophie prostatique?

Louis A. Surraco. — Traitement des névralgies dans les affections vésico-prostatiques.

Technique urinaire :

G. Marion. — De la néphrotomie et de la néphrostomie.

Analyses.

Livres nouveaux.

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 4 (Avril 1916).

Jubilé E. Metchnikoff.

Aldo Castellani M. D. — The plurality of species of the so-called « Thrush-Fungus » (Champignon du muguet) of temperate climates.

P. A. Levene and G. H. Meyer. — The role of leucocytes in the work on intermediary metabolism of carbohydrates.

H. Violle. — De la pathogénie du choléra.

Mémoires originaux :

A Henry et **M. Ciuca**. — Nouvelles recherches expérimentales sur la cénurose du lapin.

J. Camus, **E. Césari** et **C Jouan**. — Recherches sur le venin de *Crotalus Adamanteus*.

Plot-Bey. — Immunisation du bétail égyptien contre la peste bovine par la méthode simultanée du sérum et du sang virulent. — Durée de l'immunité.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier : M. Bilouet, médecin principal de 1re classe : directeur du Service de Santé d'un corps d'armée.

— M. Pascal, médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'un hôpital d'évacuation : médecin militaire consciencieux et très dévoué qui a fait ses preuves dans des circonstances difficiles. Cité à l'ordre de la division le 20 Octobre 1915 pour sa très honorable conduite depuis le début de la guerre.

— M. Guillabert, médecin principal de 2e classe à titre temporaire. Médecin divisionnaire d'une division d'infanterie.

— M. Chevassa-Perigny, médecin-major de 1re classe, chef d'un groupe de brancardiers de corps : médecin militaire hors ligne, d'un grand sang-froid, d'une inlassable activité et qui donne à tous ses subordonnés l'exemple d'un dévouement absolu. Cité à l'ordre pour sa belle conduite, le 24 Août 1914.

— M. Arnavielhe, médecin principal de 2e classe, chef de Service de Santé d'une division d'infanterie : excellent chef de service qui montre une activité et une initiative dignes des plus grands éloges. Cité à l'ordre de l'armée pour le courage et l'initiative dont il a fait preuve en assurant l'évacuation des blessés dans des circonstances périlleuses.

— M. Louis (Pierre-François), médecin principal de 2e classe, chef d'un centre hospitalier.

— M. Barthélemy, médecin principal de 2e classe. Chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : officier du plus grand mérite et organisateur remarquable. Sous sa direction, le Service de Santé de la division n'a cessé de fonctionner d'une façon parfaite, même dans les circonstances les plus difficiles de la première partie de la campagne. A su inspirer à tout le personnel médical sous ses ordres son zèle, son activité et son initiative.

— M. Rouget, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : médecin militaire de très grande valeur, directeur de service très dévoué, très actif, très allant, ne marchandant jamais ni son temps, ni sa peine. Nombreuses annuités.

— M. De Schuttelaere, médecin principal de 2e classe, chef d'un hôpital d'évacuation : chef de service énergique et actif qui s'est particulièrement signalé dans l'organisation d'un hôpital d'évacuation par un souci constant de l'hygiène et du bien-être des blessés.

— M. Launois, médecin principal de 2e classe. Médecin divisionnaire d'une division d'infanterie.

— M. Provendier, médecin principal de 2e classe. Médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : très militaire, d'un dévouement absolu, va sans cesse sur la ligne de feu pour s'assurer que les blessés sont relevés et reçoivent les soins nécessaires. A été cité à l'ordre.

— M. Patte, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : chef de service de tout premier ordre exerçant ses fonctions depuis le début de la campagne avec une compétence et une activité remarquables. A fait preuve du plus complet dévouement et de beaucoup de bravoure dans l'organisation et le fonctionnement de son service, au cours des opérations de Septembre et Octobre 1914, de Février, Mars, Septembre et Octobre 1915.

— M. Pouy, médecin principal de 2e classe, attaché au sous-secrétariat d'Etat du Service de Santé militaire : médecin militaire de haute valeur, par son énergie et sa décision n su, comme médecin divisionnaire, faire face aux situations les plus difficiles. A organisé sur le front des armées plusieurs centres hospitaliers. A ainsi ajouté, au cours de la campagne actuelle, de nouveaux titres à ses nombreux titres acquis antérieurement (expéditions de Chine et de Madagascar).

— M. Pous, médecin principal de 2e classe, médecin chef de la subdivision Tadla Zaïan.

Chevalier : M. Ducluzaux, médecin aide-major de 1re cl. au 9e rég. de marche de zouaves; médecin d'un courage qui a fait l'admiration de tous, n'hésite jamais à se porter aux endroits les plus dangereux pour assurer le pansement et la relève des blessés. Déjà blessé, a été cité quatre fois à l'ordre pour sa vaillance. Pendant les combats du 25 Février au 4 Mars 1916, a placé son poste de secours à proximité des premières lignes, et malgré un violent bombardement au cours duquel il a été de nouveau atteint d'une blessure grave, a continué à soigner ses blessés, donnant ainsi un bel exemple de courage et de dévouement.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de Médecine de Paris. — I. Examens. — *Mercredi* 24 *Mai* 1916. 4e, Examen doctorat. Faculté. — *Jeudi* 25 *Mai* 1916. 4e, Examen doctorat (1re série). Faculté. — 4e, Examen doctorat (2e série). Faculté. — 4e, Examen doctorat (3e série). Faculté. — *Samedi* 27 *Mai* 1916. 5e, Examen doctorat (Deuxième partie). Beaujon.

II. **Thèses.** — *Jeudi* 25 *Mai* 1916. Candidat : M. Besset. Président : M. Pozzi. Examinateurs : MM. Roger, Lejars, Jeannin. Sujet : Contribution à l'étude de la tuberculose du pubis. — Candidat : M. Phipps. Président : M. Roger. Examinateurs : MM. Pozzi, Lejars, Jeannin. Sujet : De l'emploi en thérapeutique chirurgicale de l'oxygène à l'état gazeux. — Candidat : M. Chemin. Président : M. Roger. Examinateurs : MM. Pozzi, Lejars, Jeannin. Sujet : Etude clinique sur les sutures pratiquées après section totale des nerfs mixtes périphériques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, commencera le mardi 6 Juin, à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre Boyer, une série de 12 leçons sur la Chirurgie de guerre. Il les continuera les jeudi, samedi et mardi suivants, à la même heure.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Infirmière diplômée demande emploi dispensaire ou ambulances. — Ecrire *P. M.*, n° 1187.

A céder clientèle, ch.-l. canton Eure. — Site agréable, ch. de f. — P.T.T. — Clientèle très transmissible. Fixes. *Ecrire* : Dr Dumesnil, 40, rue Kilford, Courbevoie.

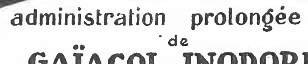
Seconde **place d'interne** en médecine actuellement vacante au sanatorium neurologique de la Malmaison. Les candidates de nationalité française ou étrangère doivent être docteurs en médecine ou pourvues de 16 inscriptions. Conditions : logement, nourriture, chauffage, éclairage et 200 francs par mois. Faire acte de candidature dans la quinzaine et adresser tous renseignements utiles au Dr Antheaume, médecin-directeur du sanatorium de la Malmaison, 4, place Bergère, à Rueil (S.-et-O.).

Médecin, 40 ans, libre juillet-août, désire, pour perfectionnement, pl. dans clin. oto-rhino. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1301.

Docteur français, non mobilisable (classe 1886), cherche remplac. Paris ou banl. Ecrire *P. M.* n° 1302.

Le Gérant : O. Porée

L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.



Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

Victor CAMPENON
(1846-1916)

Le professeur agrégé Campenon, chirurgien honoraire des hôpitaux, qui vient de succomber, après quelques jours de maladie, était une des personnalités les plus remarquables du monde médical parisien. Sa figure restait, depuis tantôt un demi-siècle, quasi légendaire. Tel on avait connu, au lendemain de la guerre de 1870, ce long corps, d'une maigreur excessive, surmonté d'une tête où l'abondante chevelure désordonnée disputait la place à la barbe aussi insoumise que follement exubérante, tel on le retrouvait, il y a quelques jours encore, à peine grisonnant, arpentant la rue des Saints-Pères, en route vers quelque nouvelle bonne action. Ni l'âge ni les épreuves d'une longue vie n'avaient pu mordre sur cet être, tout de bonté, de dévouement et de générosité.

***

La réputation de Campenon commença, sitôt que, nommé à l'internat des hôpitaux de Paris, il devint chef de conférence. En ces temps déjà lointains, la « Conférence pour l'internat » était une admirable école d'enseignement *gratuit* que l'on se transmettait, de mains en mains, et où le « chef » se maintenait par son zèle et par le soin avec lequel il dirigeait, chaque semaine, les efforts des 20, 30, quelquefois 40 jeunes camarades externes, candidats au concours de l'internat. La conférence de Campenon était célèbre jusqu'en province et les élèves y affluaient, sûrs d'y trouver une excellente direction du travail et de solides amitiés.

Campenon s'y montra, dès le début, merveilleux entraîneur d'hommes et parfait « enseigneur », pour ne pas dire professeur. Sa méthode de travail, l'ordre qu'il y apportait et qu'il imposait à ses élèves, étaient impeccables : il marquait d'un sceau ineffaçable ceux qui avaient eu la bonne fortune de passer par ses mains.

Aussi, les internes qu'il fit, bien préparés pour la lutte, se comptent par centaines. Nombre d'entre eux, devenus maîtres à leur tour, grâce au concours, aux hôpitaux et à la Faculté, se rappellent toujours ce qu'ils doivent à ce grand ami, qu'ils ont profondément aimé.

Devenu professeur agrégé, en 1883, et chirurgien des hôpitaux, en 1884, Campenon consacra sa vie à l'enseignement de la clinique chirurgicale. Là, il acquit une maîtrise incomparable. Le professeur restait, mais amplifié, ce qu'avait été le chef de conférence : observateur méthodique et

consciencieux, il excellait dans l'étude des signes, dans la recherche méticuleuse des moindres manifestations pathologiques. Sa voix, un peu grêle, mais bien timbrée et qui avait conservé, malgré Paris, nombre d'intonations ancestrales et bourguignonnes, prenait l'auditeur par ses phrases simples, imagées, accompagnées de gestes expressifs, souvent saisissants. Campenon adorait l'enseignement; aussi ses leçons cliniques, à la Charité, étaient-elles suivies par une foule d'étudiants avides d'apprendre les principes de la chirurgie pratique, et par de nombreux candidats au Bureau central de chirurgie. C'est que le chirurgien de la Charité avait eu, pour premiers maîtres, des chirurgiens illustres, Gosselin, Trélat, Guyon, les premiers parmi les cliniciens de la seconde moitié du XIXe siècle, et s'était nourri de leur moelle.



Victor Campenon a peu écrit. Sa thèse sur l'entorse des ankyloses (1878), sa traduction du livre de Thompson sur les maladies des voies urinaires (1881), sa thèse d'agrégation sur l'ostéotomie (1883), ses leçons cliniques de la Charité, recueillies par Marcille, ses nombreuses communications aux Congrès de chirurgie, en particulier sur la gangrène gazeuse, sur le genu recurvatum dans les affections chroniques de la hanche, et sur la voie vaginale dans les excisions pour rétrécissements non cancéreux du rectum, sont marquées au bon coin : elles garderont leur place dans le trésor commun de la Science chirurgicale.

En lui disparait l'un des derniers représentants de la vieille Clinique chirurgicale française, qui considérait comme une nécessité absolue l'étude approfondie et réitérée du malade, en vue d'un diagnostic impeccable, avant tout acte opératoire.

MAURICE LETULLE.

PETIT BULLETIN

Quelques mots sur la question des produits thérapeutiques de fabrication française, à propos d'une lettre reçue.

Je ne suis pas de ceux qui, atteints d'espionnite aiguë, trouvent des cheveux d'agents allemands jusque dans leur potage. Néanmoins, leurs traces sont trop souvent visibles pour que nous n'y prenions pas garde davantage. Amérique, Hollande, Suisse, — et que dire de l'Espagne! — tous les pays neutres sont l'objet d'un incessant travail de surveillance et de propagande.

Quant aux belligérants, l'affaire de Dublin et d'autres tentatives semblables prouvent amplement combien la vigilance s'impose à nous, si l'on ne veut voir nos projets et nos espoirs, bref, tout ce qui nous touche, disséqué, mis à nu et contrecarré avant toute exécution.

Je dis ces choses, qu'on ne saurait trop répéter tant elles sont évidentes, parce que quantité de confrères m'ont écrit au sujet de la *Fraternitas medicorum*. Beaucoup se plaignent des procédés allemands. Pour Dieu, qu'ils s'en gardent! Nos ennemis sont dans leur rôle en agissant comme ils le font. Plutôt que de se perdre en récriminations, parfaitement inutiles, d'ailleurs, mieux est d'agir, c'est-à-dire de brouiller les cartes de l'Allemagne, en l'empêchant de voir notre jeu. Peut-être se décidera-t-on à marcher un peu plus dans cette voie; ce ne sont pas les leçons qui nous manquent pour nous y inciter.



En tout cas, ayant répondu de façon générale et voilée, comme il convient, à ceux qui me signalent les manœuvres de nos implacables adversaires, je vais reproduire la lettre que vient de m'adresser un confrère russe et à laquelle j'ajouterai, si on le veut bien, un petit commentaire. Donc, voici ce que m'écrit mon correspondant :

Cher Monsieur, je suis, de langue dute, un abanné de *La Presse Médicale* (par lu librairie B..., d'O...), et je lis toujaurs avec grand plaisir vas urticles dsns ce journal, surtout depuis le commencement de la guerre. J'aime beaucaup la France et je voudrais que les relations de nas deux pays devinssent de plus en plus intimes. Il faut noas entr'aider. Pour le mament, naus sammcs ici en pleine disette pharmaceutique et instrumentale. Camme spécialiste en vénéréalagie, je manque, ù l'hôpital et à ma cansultution privée, de seringues, niguilles, lames paur la micrascapie, paudres désinfectantes; pas de xérafarme, d'iadoforme, d'airal, de préparatians hydrargyriques; manque absalu de salicylate de mercure, grande indigence de praduits arsenicaux, etc.

Naus sammes habitués à truvailler avec des seringues dites de *Ricard* et des aiguilles grasses et langues n° 1. Les seringues doivent être de 1, 2 et 10 cm^3. L'arsénobenzal français nous parvient jusqu'ici, mais en quantité insuffisante.

Je m'udresse à vaus, cher Monsieur, paur vaus prier d'être notre interprète auprès des mnisans qui pourraient nous procurer leurs produits. Peut-être, duns une de vas chraniques, voudrez-vous dire quelques mats de cette disette russe pharmaceutique et instramentale. Le marché russe était, camme vaus le savez, très asservi à l'Allemagne. Si, pendunt que les hastilités continuent, nous n'étublissons pas des relations actives et cammades entre nos pays, nous retomberaus futalement, après la guerre, entre les mains des agents allemands.

C'est avec grand effart que j'ai intraduit à O..., avunt 1914, l'arsénobenzal français. On tenait tellement ici au praduit allemand, qu'an le payait même deux fois plus cher que l'antre, et l'on n'emplayuit que le « 606 » allemand. Cela vient de ce que les Germuins savent s'y prendre. Je voas citerai quelques exemples :

Ils vous retiennent d'ubord par le crédit : Les libraires de Berlin et de Vienne nous envayaient des livres durant taute l'année, au baut de luquelle seulement ils naus présentaient la facture. J'avais jadis, au caurs d'un vayage en France, parlé de ces canditians à quelques grands libraires de Paris; taus me répondirent que de telles conditions étaient inacceptables.

Vaici un autre exemple : Il y a quelques unnées, les cabayes étaient devenus si chers, à O... et à K..., qu'il m'était mains caûteux de les faire venir directement de Berlin. Je ne dus, par la suite, renoncer aux animaux allemunds, que parce qu'ils crevaient de faim à la dauane

d'O..., qui les retenait plus d'une semaine, au cours de laquelle les pauvres bêtes, sans nourriture, renonçaient à m'attendre et s'en allaient dans l'autre monde.

Jusqu'à présent, nous avons été dans les mains des Allemands. On a beau lutter, comme je le faisais en ma qualité de vieil ami de la France, on ne pouvait rien faire. Aujourd'hui, le moment est venu de changer de manière: si on le laisse passer et que la guerre cesse avant que les relations commerciales interalliées ne soient nouées solidement, tout sera perdu et nous redeviendrons, comme devant, tributaires des commis voyageurs allemands.

Le nouveau *Comité médical et scientifique d'expansion économique* et la Chambre de commerce russe de Paris, mais surtout les médecins français et la pharmacie française, doivent employer tous les efforts possibles à arracher les médecins russes des griffes allemandes.

A mon avis, trois mesures pratiques sont à prendre pour y réussir :

1° Envoyer des représentants de produits français en Russie;

2° Faire des annonces dans les journaux médicaux russes;

3° Adresser des échantillons abondants à nos hôpitaux. (Ne pas oublier que l'autorisation d'introduction doit être obtenue avant tout.)

Veuillez agréer, cher Monsieur, je vous prie, mes compliments les plus empressés.

Dr Georges P...,
Secrétaire de la Société de Dermatologie d'O...
Médecin de l'ancien Hôpital municipal d'O...



De cette lettre, si affectueusement confraternelle, si remplie de bonnes intentions, et où je me suis borné à supprimer les noms propres, je retiendrai seulement la pénurie de produits pharmaceutiques en Russie et l'inertie, plus apparente que réelle, de nos fabricants.

Ici, qu'on m'entende bien. On parle tout le temps, à l'arrière, de la reprise des affaires. Soit, mais, en fait de reprise, il n'y en a qu'une qui importe à ce pays, et c'est la reprise de notre territoire; le reste n'est qu'accessoire. Comme je l'ai écrit ailleurs, si par notre effort nous arrivons à gagner un mois, une semaine, un jour même, l'affranchissement de nos frères exilés dans leur propre pays et la libération de notre sol auront des conséquences naturelles incalculables : ce sont des centaines et des centaines de millions que nous gagnerons quotidiennement; comme opération économique, rien ne vaudra celle-là.

Pour la fabrication des produits thérapeutiques, il est certain que c'est une question de premier ordre et dont il était urgent de se préoccuper. On n'y manqua point. Grâce à l'heureuse initiative de notre confrère, M. Bardet, des réunions ont eu lieu déjà pour étudier le problème. Je n'étonnerai personne en affirmant que ce ne sont pas les hommes qui nous font défaut. La lutte contre les gaz asphyxiants, avec ses modalités si complexes, ne nous a-t-elle pas prouvé et le zèle, et le dévouement, et les connaissances techniques de nos chimistes, maîtres et élèves? Un pays qui peut mettre en ligne tant de compétences, tant de bon vouloir, tant de science et tant d'idées générales, peut défier quiconque sur le terrain de la chimie industrielle.

Ce qui nous manque, par contre, c'est l'audace des particuliers, d'un côté, et l'aide de l'Etat, de l'autre. Si un requin de la finance veut happer les capitaux serrés dans le bas de laine national, il n'a pas à se gêner; qu'il s'agisse de mines de fromage de Gruyère à exploiter place de la Concorde ou de métal précieux à tirer du saindoux, il n'aura qu'à choisir, parmi les souscripteurs, ceux qui lui paraîtront les meilleurs à cueillir et les plus juteux. Les mêmes épargnistes, si crédules pour les affaires louches, se montreront d'airain quand un honnête homme leur offrira de placer leur argent dans une entreprise française. Ce sont là mœurs que nous avons trop laissé établir dans notre pays, et ici j'arrive au concours des pouvoirs publics.

Loin d'être étatistes au point de vue de l'effort industriel, nous devons au contraire, les uns et les autres, nous en rapporter uniquement à l'audace et à l'initiative individuelles. Il est évident, toutefois, que nous ne saurions pas nous passer du concours gouvernemental, et je vais vous en fournir deux preuves.

De même que le charbon est le pain de l'industrie, l'alcool est le pain de la chimie. Or, qu'a-t-on fait jusqu'ici pour dégrever carrément, loyalement, sans moyens de contrôle onéreux, l'alcool pur destiné aux diverses opérations de laboratoire? Autant dire rien. Résultat : Les Allemands sont arrivés, grâce au concours de l'Etat, à nous concurrencer sur tous les marchés du monde et même à nous battre sur notre propre terrain.

Nous n'avons pas pu encore réaliser chez nous l'enseignement technique d'Etat si en faveur en Allemagne et qui a rendu tant de services. Dans l'ordre scientifique, nous avons bien des généraux, des officiers, mais nous manquons de sous-officiers. Voilà encore un point sur lequel la bonne volonté du législateur aura à s'exercer.

De même, il faudra que les industriels se décident, une fois pour toutes, à bien payer ceux qu'ils emploient et quand ils le méritent. Il leur faudra enfin, comme le dit mon correspondant russe, allonger le terme de leur crédit, envoyer davantage leurs agents à l'étranger. En résumé, c'est toute une organisation, toute une France nouvelle à créer. L'oserons-nous? Le pourrons-nous? La réponse ne fait pas de doute pour moi et elle est aussi énergiquement affirmative que possible. Quand les Poilus reviendront, s'ils voient que ceux de l'arrière s'obstinent à ne pas aller de l'avant, eh bien, ils se mettront à leur place, tout simplement; ce sera moins difficile que de prendre une tranchée! Et comme nous sommes ici des tas à estimer que l'action seule continuera à valoir quelque chose en France quand on aura fini de se battre, les Poilus auront

(*Voir la suite page* 238.)

tout le monde pour eux, sauf les marchands de paroles, naturellement. Et c'est ce que je souhaite du fond du cœur, pour la grandeur de notre pays, qu'il faudra faire vivre après l'avoir sauvé.

F. HELME.

P.-S. — Le « vieil aide-major », qui a écrit dernièrement à *La Presse médicale* au sujet de ses enfants, qu'il désirait mettre en sûreté dans une famille amie tandis qu'il sert son pays, est instamment prié de se faire connaître. Plusieurs médecins m'ont offert l'hospitalité pour la petite famille de leur confrère et ils m'envoient des lettres à cheval réclamant avec énergie qu'on leur fournisse cette occasion de faire le bien. Or puis-je les satisfaire tant que « le vieil aide-major » ne m'aura rien révélé de lui-même? Qu'il m'écrive donc de nouveau, à moi, ou à la *Caisse d'assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris,* car cette dernière, elle aussi, avec son Comité de Dames patronesses, est en train de solutionner la question des enfants à placer durant l'absence des pères, médecins veufs mobilisés.

Et puisque j'ai prononcé une fois de plus le nom de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, je veux adresser mon remerciement à notre confrère, le nouveau médecin-major Weill-Hallé, qui, à l'occasion de sa promotion, m'a versé 100 francs pour notre œuvre. J'ai également reçu de M. le professeur agrégé Besançon deux cotisations de 50 francs (soit cent francs) pour ses versements mensuels d'Avril et Mai. De plus, il m'a remis la somme de 50 francs, don d'un malade charitable, désireux de marquer ainsi sa reconnaissance pour les attentions dont il avait été l'objet.

Au moment de terminer ce Bulletin, une nouvelle lettre m'arrive encore pour offrir l'hospitalité aux enfants du « vieil aide-major ». Je ne voulais en publier aucune, mais réflexion faite, je vais vous communiquer cette dernière à titre de spécimen. Ecrite par un confrère de Bretagne, elle montre une fois de plus la délicatesse des sentiments qui fleurissent dans les âmes françaises.

L..., 19 Mai 1916.

Mon cher confrère,

La lettre d'un médecin mobilisé, que vous avez fait paraître dans *La Presse Médicale* du 20 Avril dernier, m'avait profondément ému. Aujourd'hui, après entente avec ma femme, je viens vous prier de soumettre à votre correspondant la proposition suivante :

Je serais très heureux de donner chez moi, pendant les vacances, l'hospitalité à ses trois enfants; et je puis lui assurer que ses bons chéris recevraient ici les meilleurs soins moraux et matériels. Bien entendu, il ne saurait être question de rémunération d'aucune sorte, et si cette clause, qui est absolue, froissait un peu la délicatesse du père, je compte sur vous pour la lui faire comprendre et accepter.

Je n'ai pas, jusqu'ici, personnellement souffert de la guerre, et j'estime ne faire que bien peu, trop peu en réalité, en venant apporter une aide matérielle à ceux qu'elle a frappés dans leurs intérêts et leurs affections.

La petite ville de L..., où je suis établi, n'a pas de collège d'enseignement secondaire, en sorte que je devrais me séparer des enfants au moment de la rentrée; mais cette question de leurs études ultérieures pourrait être résolue pendant les vacances : je m'en occuperais, soyez-en sûr.

Veuillez donc, cher Confrère, soumettre mon offre à votre correspondant et lui faire part du très vif plaisir que j'éprouverais à la lui voir agréer.

Dr G. L..., à L...

Que vous en semble? Ah! quels braves gens on trouve, n'est-ce pas, dans notre petit monde médical! Remerciements à ce cher Breton, avec l'expression de toute ma sympathie.

F. H.

NOUVELLES

Conseil d'hygiène publique. — M. Charles Moureu, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, a été nommé membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, en remplacement de M. Engel, décédé.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

A céder clientèle, ch.-l. canton Eure. Site agréable. Ch. de f., P. T. T. Clientèle très transmissible. Fixes. — *Ecrire* : Dr Dumesnil, 40, rue Kilford, Courbevoie.

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantag. Prise de possession pouv. être différée jusq. fin guerre. *Pressé.* Ecrire *P. M.*, n° 1066.

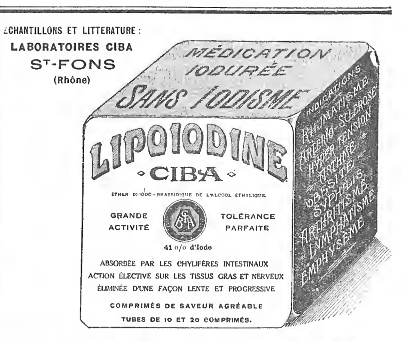
On demande, à l'établissement hydrothérapique dit « villa Montsouris », 130, rue de la Glacière, à Paris, un second assistant pour les matinées, deux après-midi et une garde de nuit par semaine. — Appoint. : 150 fr. par mois, nourrit. et logement.

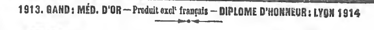
Docteur mobilisé cherche confrère qui reprendrait sa clientèle et sa maison pour durée guerre. Petite ville banlieue, 20 minutes Paris. Ecrire *P. M.*, n° 1071.

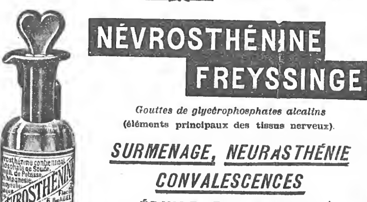
Achète d'occasion instruments de chirurgie. *Ecrire rendez-vous* à Cœlho, 19, rue Pasquier.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.







Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 5 Juin.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LA LEÇON D'UNE TOMBE

A l'heure où le général Galliéni, frappé en pleine action, entre dans la gloire, je m'en voudrais de ne point rendre, après tant d'autres, mon humble devoir à ce magnifique serviteur que pleure la France en alarmes.

Si, grâce à l'invincible constance de notre armée, le sort de la guerre nous apparaît favorable, nous sentons, malgré tout, l'incertitude du lendemain peser sur nos cœurs. Pour employer la belle formule de la grande Elisabeth, reine des Belges, un rideau de fer s'est abaissé sur notre passé. Nous sommes entraînés vers de nouvelles formes de lutte et de vie sociale. L'édifice ancien s'écroule sous les coups du Destin; la vertu, le dévouement, l'héroïsme, le sacrifice à la grandeur de la Patrie trouveront d'autres expressions, plus nobles et plus fortes que celles d'hier. Et encore que les regrets soient stériles, nous ne pouvons apaiser l'angoisse qui nous étreint, parce que tout ce qui va disparaître des formes anciennes de pensée et d'action laisse en nos âmes un vide irréparable. *Custos, quid de nocte?* Veilleur, que va-t-il sortir de notre nuit?... Quel visage aura la France libérée, lorsque les combattants d'aujourd'hui auront enlevé le casque et déposé le harnois de guerre?

Eh bien, c'est la vie toute droite du général Galliéni qui va nous répondre du fond de la tombe. Et ne croyez pas surtout que la leçon soit vaine. L'autre soir, dans une réunion familiale, le professeur Ehlers, de Copenhague, — pourquoi ne le nommerais-je pas? — vint à parler d'un de nos chefs coloniaux. Il dit son effort, raconta ses exploits, cita ses aphorismes brillants, souples, aigus comme des lames d'épée, et tout gonflés de pensée et d'action. Or, je vis bien, à l'attitude un peu confuse de l'auditoire, prodigieusement intéressé, d'ailleurs, que ce Français de l'étranger connaissait mieux nos gloires que nous ne les connaissons nous-mêmes. Apprenons donc de Galliéni comment on sert, comment on fonde, comment on reste maître de soi-même dans les plus tragiques occurrences, et aussi comment on meurt sur le chantier, pour la France bien-aimée.

⁂

Galliéni appartenait à cette sorte de noblesse militaire et besogneuse qui a silencieusement travaillé pour nous durant quarante-quatre ans, et que nous avons trop méconnue. Elève de La Flèche, l'Ecole de soldats créée sur le modèle de l'ancien Institut des Chevaliers de Saint-Louis,

fondée à Senlis, il y apprit, avec la discipline, l'amour de son drapeau; aussi, lorsque la guerre de 70 éclate, il est déjà mûr pour tous les héroïsmes. La campagne, pour lui, fut courte, hélas! Fait prisonnier à Bazeilles, dans la maison des *Dernières cartouches*, il passe son temps, en Allemagne, à apprendre la langue et les méthodes du vainqueur.

Dix ans après, lorsque la République inaugure sa politique coloniale, si féconde, nous le trouvons d'abord au Sénégal. La vieille colonie africaine, qui date du XIVe siècle, et dont la prospérité est sans égale sous Richelieu et Colbert, — Saint-Louis du Sénégal date de 1640 — fut au XIXe siècle comme renouvelée par le talent et l'énergie de Faidherbe, mais son développement restait limité parce que ses territoires ne s'étendant pas assez loin des côtes, elle ne possédait pas d'hinterland. C'est ce que comprend au premier coup d'œil le capitaine Galliéni.

« Il parlait peu et juste, agissait simplement et bien », a dit hier, dans son beau langage de soldat, M. le général Malleterre. Notre colonial rédige donc un rapport précis, clair, à la suite duquel il est délégué en mission armée auprès d'Ahmadou, le grand marchand d'esclaves, et avec sa rude habileté il lui impose, au bout d'un an, le traité de protectorat qui va nous permettre de nous donner de l'air. En 1886-87-88, il parachève son œuvre, par la création d'un instrument nouveau de domination, classique aujourd'hui sous le nom de « politique de races », et qui consiste à s'appuyer sur les tribus opprimées pour subjuguer la peuplade la plus forte. Ici, admirez l'intelligence créatrice de ce soldat, qui d'emblée sait forger le meilleur outil pour bâtir son édifice.

Remarquez que cet homme ne connaît rien des usages diplomatiques. Etranger à la Carrière, il en ignore les finesses et les temporisations; c'est de lui-même, de son cerveau qu'il tire toutes ses ressources, et c'est aussi de ses habitudes professionnelles. Accoutumé à voir les choses et les hommes sous l'angle de la stratégie, il lui apparaît que nous ne ferons rien sans la soumission des peuples de l'Ouest.

Alors, opérant en tacticien, il agit, agit toujours, et manœuvre si bien qu'il pose les bases de notre empire soudanais. Même, en 1888, — qui l'a oublié? — il envoie la canonnière du capitaine Caron déployer notre drapeau jusqu'à Tombouctou, la grande cité mystérieuse!

En 1892, c'est le Tonkin. Le colonel Galliéni, continuant sa même politique de races, pacifie la conquête, presque en moins de temps qu'il n'en faudrait pour le raconter. Là, quoique les formules restent les mêmes, l'application diffère un peu. C'est toujours la race opprimée qu'il dresse contre les mandarins spoliateurs, mais il y ajoute l'école et l'instruction, la justice à l'européenne, et ces mesures hygiéniques dont plus tard il tirera si grand parti à Madagascar. En effet, le temps a marché depuis Bugeaud, et l'ancienne formule, *Ense et aratro*, de notre conquérant africain ne suffit plus. *Mente et ense* : Par l'intelligence et par l'épée, telle est la méthode nouvelle à utiliser désormais.

Il fait si bien et perfectionne si pleinement son programme que lorsqu'il quitte Madagascar pour revenir en France, la grande île, aussi paisible qu'une contrée française, donne tout le rendement dont elle est capable. A ce moment, le général, fatigué et malade, se repose à sa façon, c'est-à-dire en travaillant à retracer l'histoire de son œuvre. Il publie : *Trois colonnes au Tonkin* et *La pacification de Madagascar*, faisant suite à ses deux premiers livres : *Mission d'exploration du Haut-Niger* et *Deux campagnes au Soudan*, qui sont de 1885 et de 1890.

C'est alors que l'Institut de France donne à Galliéni, soldat et homme d'action, la plus pure joie, en le nommant parmi ses membres correspondants. Si j'avais à résumer son labeur jusqu'à cette heure-là, je dirais que sa carrière est faite de petits devoirs accumulés; puis elle grandit et se hausse à mesure que s'étend la sphère d'activité du chef, qui de conquérant devient fondateur d'empire. Et tout cela, nous l'avons presque ignoré!



Sans doute m'attendez-vous maintenant à la période de la présente guerre; mais, dussé-je vous désillusionner, je ne m'y arrêterai pas : le burin qui grave l'Histoire est encore trop chaud pour que nos mains puissent le manier. Je me bornerai à dire que Galliéni, après avoir fortifié le courage de Paris, l'a sauvé; tout le reste ne serait que discours. Si l'on écoutait certains informateurs, plus ou moins bien intentionnés, tout le monde aurait gagné la bataille de la Marne, sauf le généralissime. Ne donnons donc pas dans le travers qui consiste à exalter les uns pour ravaler les autres, et attendons patiemment le jugement de la postérité, qui assignera à chacun sa vraie place.

Ce que je veux, par contre, mettre en relief dans cette période de la vie du héros, c'est sa constance, son esprit de sacrifice et la netteté de sa vision. Des circonstances, sur lesquelles je n'ai pas à m'étendre, m'ont permis de lire quelques-unes de ses lettres, d'entendre l'écho de ses conversations! Ah! le beau modèle d'homme et de Français qu'elles décèlent!

De sa rude main modelée sur la garde de son épée, il a pris le pouvoir, mais il n'y tient pas. Il sait qu'à force de vouloir secouer les inerties hostiles, il risque de succomber, mais cela lui est indifférent. — Voyez-vous ces portraits qui nous entourent, disait-il certain jour à un ami. Celui-là reproduit les traits d'un ministre qui n'a été en place que cinq mois; cet autre n'a duré que quatre mois; tous, néanmoins, ont fait de la bonne besogne. Il n'y a pas besoin de s'éter-

niser pour faire d'utiles réformes. Vouloir, agir, agir sans s'inquiéter du temps, des obstacles, des hommes et de leurs calomnies, tout est là, en paix comme en guerre.

Il disait aussi quelle confiance il fallait faire à ce pays admirable, resté si brave et si plein d'honneur en dépit de tout. Quant aux rivalités, aux médisances, aux critiques venimeuses, aux calomnies, quant à toutes nos petites histoires, que sont-elles au regard de la grande Histoire qu'écrivent nos soldats à cette heure ? En Août dernier, il fut gravement malade et sa vie fut presque en danger. Mais il était si ferme, il luttait avec tant d'énergie, qu'il surmonta la crise et tout le monde l'ignora.

Elle ne pouvait manquer de se reproduire. On ne mène pas impunément, durant trente-cinq années, la vie rude du colonial. Les embuscades derrière chaque buisson, la privation de sommeil, la mauvaise nourriture, les bivouacs malsains, le séjour dans les régions infestées de paludisme, tout cela use lentement mais sûrement. Si vous ajoutez à ces causes la tension d'esprit, le souci des responsabilités, l'angoisse cachée du chef qui, lorsque roulent sur le tapis les dés de fer du Destin, tient à garder un visage impassible, vous comprendrez de quoi est mort Galliéni. « Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout », disait-il dans sa proclamation à jamais célèbre aux Parisiens. Cette petite phrase, tant admirée, résume pour moi toute sa vie admirable.

Oui, il a rempli jusqu'au bout son mandat, celui-là, et nous serions les derniers des hommes si, les uns et les autres, nous n'écoutions pas la leçon qu'il nous donne par delà la tombe. Sans bruit, sans chercher les applaudissements de la foule, ce grand Français a été animé, jusqu'à sa dernière heure, du plus pur esprit de sacrifice. De grâce, imitons-le.

Volontiers nous envisageons, et c'est bien naturel, l'issue heureuse de la guerre ; mais faisons-nous bien, tous, ce que nous devons pour avancer l'heure bénie au grand cadran de l'Histoire ? Nous qui sommes médecins, et comme tels pouvons rayonner, agir autour de nous, prenons-nous toujours ce soin ? Le soir, le labeur terminé, combien peuvent se dire : J'ai accompli telle ou telle petite chose utile. J'ai fait passer l'intérêt général avant mon intérêt particulier ? ... Parlons net : Combien en est-il qui ont le sens de la guerre, je veux dire le sens du devoir ?

Le grand soldat que la France vient de perdre a travaillé, combattu, alors qu'il n'avait plus en lui qu'un reste de vie. Ne devons-nous pas suivre de loin sa trace, nous dont l'âge mûr est resté robuste ? De temps à autre, venues on ne sait d'où, passent sur le pays comme des rafales de gaz asphyxiants ; ne devrions-nous pas être des premiers à les combattre, nous dont le rôle est de consoler, de tonifier, de fortifier les âmes comme nous fortifions les corps ? Rien n'est inutile et tout peut contribuer au résultat que vous savez.

Travaillons donc avec plus d'âpreté chaque jour ; et s'il nous survient quelque défaillance, pensons à ce chef, trop tôt disparu, pensons à nos soldats qui se sacrifient, eux aussi, sans compter. J'aurais voulu qu'aux Invalides, en même temps que ses coloniaux, les citoyens de Paris eussent été admis à monter la garde funèbre auprès de la dépouille de celui qui sauva la capitale. Dans cette chapelle guerrière emplie d'étendards ennemis et où dorment les anciennes victoires, ils auraient renforcé leur civisme, et surtout ils auraient honoré un grand mort. Si nous ne sommes plus pour ces manifestations qu'organisaient avec tant d'empressement nos pères, observons du moins les enseignements d'activité, d'abnégation et de dévouement qui se dégagent d'une aussi noble vie.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Edmond Boegnar, interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire, tué le 11 Mars 1916, alors qu'il portait secours à un blessé sous un bombardement violent de grosse artillerie allemande.

— M. Frédéric Emery, médecin-major de 2e classe au 248e rég. d'infanterie, mort le 11 Janvier 1916.

— M. François Boissier, médecin-major de 1re classe, tué le 27 Février 1916.

— M. Pierre Jeanjean, médecin auxiliaire au 4e rég. d'infanteria.

— M. Th. Guilloz, médecin-major de 1re classe, chef du service central de radiologie des XXe et XXIe régions, professeur adjoint à la Faculté de Médecine de Nancy.

— M. Léon Dauphin, médecin-major, chef de service au 89e rég. d'infanterie, tué à Vauquois le 28 Mars 1916.

— M. Marcel Bergeaud, médecin aide-major de 1re cl., tué à l'ambulance do Baleycourt, près de Vardun, le 28 Février 1916.

— M. Jacques Bruker, médecin aide-major de 2e classe au 272e rég. d'infanterie, tué le 10 Octobre 1915.

— M. Regnault de la Soudière, médecin aide-major de 2e classe au 85e rég. d'infanterie.

— M. Robert Laneesseur, médecin auxiliaire d'infanterie, mort le 27 Février 1916.

— M. Louis Gaux d'Essernay, médecin aide-major, blessé mortellement le 18 Mars 1916.

— M. René Tavier, médecin auxiliaire, décoré de la médaille militaire et de la Croix de guerre, tombé le 24 Mars 1916.

Citations à l'ordre du jour :

— M. Jacques Langle, médecin auxilloira au 35e rég. d'artillerie lourde, a fait preuve en toutes circonstances du plus grand zèle et d'un dévouement sans borne ; le 4 Avril 1916, s'est porté à la 4e pièce de la 3e batterie, violemment bombardée par des obus de 210, pour secourir deux canonniers qui venaient d'être ensevelis dans leur abri.

— M. Martin, médecin auxilioire au 3e rég. da marche de zouaves : se trouvant malade quelques jours avant l'attaque des positions ennemies, a refusé d'être évacué. Est sorti des tranchées françaises avec son bataillon et a été sérieusement blessé entre les lignes en accomplissant tout son devoir.

— M. Cambournac, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers divisionnaires de la ...e d'infanterie : au cours des dernières opérations, a contribué très activement au service des évacuations, se tenant constamment en première ligne et dirigeant sur le terrain, sous un feu d'artillerie très violent, les équipes de brancardiers.

NOUVELLES

L'unification des soldes. — M. Gomot, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que la situation des médecins militaires soit unifiée dans une même résidence, d'aucuns touchant en plus de leur solde les indemnités de campagne, les autres, parce que, considérés comme à l'intérieur, ne recevant que leur solde et ayant un tour de départ au front, a reçu la réponse suivante :

« Le principe admis est que les prestations du pied de guerre sont exclusivement réservées aux personnels appartenant à une armée constituée ou relevant du général commandant en chef, les seuls qui doivent être considérés comme effectivement placés sur le pied de guerre.

« Des modifications à cette réglementation sont, toutefois, à l'étude. »

Les inscriptions par correspondance. — M. Paulin Dupuy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne croirait pas juste de faire bénéficier de la délivrance par correspondance de la douzième inscription, les élèves de l'École de Lyon qui ont accompli, avant leur incorporation, les travaux pratiques et les stages afférents à cette douzième inscription, ajoutant que ce bénéfice a été accordé aux élèves de quatre et huit inscriptions, a reçu la réponse suivante :

« L'Administration de l'Instruction publique, consultée, ne voit aucune difficulté à autoriser les élèves de l'École de Lyon, qui ont accompli avant leur incorporation, les travaux pratiques et les stages afférents à la douzième inscription, à prendre par correspondance la douzième inscription. Les intéressés n'ont qu'à adresser leur demande à M. le doyen de la Faculté de médecine de Lyon. »

Une nouvelle association. — A la suite d'une réunion qui a eu lieu le samedi 20 Mai, à l'hôtel des Sociétés savantes, un groupe de médecins se propose de fonder sous le titre provisoire de « Réunion amicale et scientifique des médecins et chirurgiens des hôpitaux auxiliaires », une Société d'étude de toutes les questions intéressant les médecins et chirurgiens des hôpitaux de la Croix-Rouge.

Une réunion aura lieu prochainement.

Ceux de nos confrères qui désireraient en faire partie sont priés d'envoyer leur adhésion à MM. :

Ch. Levassort (S. S. B.), 2, place des Vosges ;
L. Blottières (A. D. F.), 18, rue des Saints-Pères ;
H. Bouquet (U. F. F.), 18, rue du Lunain.

Un interne décoré. — M. André Ceillier, interne des hôpitaux de Paris (service de M. le professeur Dejerine), médecin aide-major de 2e classe au 158e rég. d'infanterie, qui avait déjà reçu la Croix de guerre en Mai 1915, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur.

M. Ceillier, qui fut blessé grièvement le 2 Avril dernier, à Vaux, où il remplissait en première ligne les fonctions de médecin de bataillon et celles de médecin-chef, ce dernier ayant été évacué depuis plusieurs jours, malgré sa blessure, ne voulut point abandonner son poste et ainsi réussit à ramener à 1.500 mètres en arrière un groupe d'officiers blessés. Il continua ainsi son service durant quarante-huit heures, dans le poste de médecin-chef, jusqu'au moment où le régiment fut envoyé à l'arrière.

M. Ceillier, à notre connaissance, est le premier des internes de Paris actuellement en exercice, qui reçoive ainsi la croix de la Légion d'honneur pour fait de guerre.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Cannes, où il dirigeait en qualité de médecin principal, les services chirurgicaux de la région, de M. Paul Redard.

M. Redard, qui a succombé après quelques jours seulement de maladie, s'était créé dans le monde chirurgical parisien une situation enviée.

Ancien chef de clinique de la Faculté, chirurgien en chef du dispensaire Furtado-Heine, médecin en chef des Chemins de fer de l'État, M. Redard s'était tout spécialement consacré à la pratique de l'orthopédie et on lui doit la publication de nombreux mémoires sur des questions intéressant cette spécialité.

Jusqu'à ces derniers temps, son activité ne s'était jamais démentie et, tout récemment encore, il communiquait à l'Académie de Médecine des notes recueillies en sa qualité de chirurgien des formations sanitaires de Cannes.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Médecin, 40 ans, libre Juillet-Août, désire, pour perfectionnement, pl. dans clin. oto-rhino, Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1301.

Externe hôp. connaissant gynéc. et mal. vénér. demande place clinique ap.-midi. Ecrire *P. M.*, n° 1304.

Place d'infirmière, dans formation sanitaire, recherchée par jeune femme dont le mari est prisonnier de guerre. — Ecrire *P. M.*, n° 1305.

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantag. Prise de possession pouv. être différée jusq. fin guerre. *Pressé*. Ecrire *P. M.*, n° 1066.

Etudiant en méd., 15 insc., ex. méd.-auxiliaire, cherche remplacem. ou travaux rétribués pour ap.-midi. Ecrire *P. M.*, n° 1307.

Docteur, libre ap.-midi, cherche remplacement Paris. Ecrire *P. M.*, n° 1308.

Étudiant ou Étudiante muni de 16 inscript., ou médecin réfugié, ou médecin en congé de convalesc., demandé pour assurer service médical d'un hôp. auxil. du Comité de Tours de la S. S. B. M. Faire offres au Délégué régional, 70, boulevard Béranger, Tours.

Poste d'interne ou de médecin assistant vacant immédiatement à l'Etabliss. psychothérapique de Fleury-les-Aubrais, près Orléans.

Traitement annuel : 900 francs pour les internes ; 1.200 francs pour les médecins assistants. Avantages en nature : logement, nourriture, chauffage, éclairage et blanchissage. Conditions exigées : minimum de 8 inscriptions pour les internes ; thèse de doctorat pour les médecins assistants. Adresser demandes et références au Directeur-Médecin.

Externe des hôpitaux, 16 inscript., demande remplacement ou place dans clinique. Ecrire *P. M.*, n° 1309.

Belle clientèle à céder, après décès, aux environs de Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1074.

Le Gérant : O. PORÉE.
L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés, présent sous les drapeaux comme médecin aide-major, nous adresse la lettre suivante :

Le 8 Mai 1916.

« Monsieur le Directeur de *La Presse Médicale*, Paris.

« Monsieur le Directeur,

« Je vous serais très reconnaissant si, grâce à la haute compétence de votre collaborateur juridique, vous pouviez m'indiquer ce que je dois faire, pour sauvegarder tous mes droits, vis-à-vis de mon propriétaire.

« De nombreux confrères doivent être dans mes conditions sans doute, et seront heureux que votre réponse les fixe, d'une façon précise, sur la question des baux.

« J'ai un bail, d'une durée de six ans, qui doit prendre fin *le 29 Septembre de cette année*.

« En vertu d'une de ses clauses, j'ai le droit, actuellement, par simple lettre au propriétaire *avant le 15 courant*, de le faire renouveler pour six ans encore, ou, plus exactement, pour deux périodes successives, de trois ans chacune.

« J'ai payé mon loyer (quoique mobilisé), jusqu'au 30 Avril 1916. Ceci étant :

« 1° Dois-je, pour ne pas perdre mes droits au renouvellement (malgré la loi nouvelle en cours, sur les loyers), écrire, immédiatement, au propriétaire, et prendre ainsi, *dès maintenant*, des engagements nouveaux, qu'il m'eût été agréable de ne pas avoir à envisager avant la fin de la guerre ?

« Ou bien, puis-je, en toute tranquillité, m'abstenir de cette demande de renouvellement, et être sûr qu'à la fin des hostilités, non seulement mon bail me sera prolongé, de droit, d'une durée égale à celle de la guerre, mais conservera, intacte, *malgré cette prolongation*, la validité de la clause, relative aux deux périodes triennales supplémentaires ?

« 2° S'il me fallait (sous peine, par exemple, de me voir opposer, plus tard, la non-approbation encore, par le Sénat, avant le 15 Octobre, de la loi sur les loyers) renouveler mon bail, dès maintenant, le propriétaire pourrait-il s'y refuser, sous prétexte que je n'ai pas payé le terme, allant du 30 Avril au 30 Septembre 1916 ?

« Je m'excuse de poser des questions que le simple bon sens devrait nous permettre de résoudre. Mais, comme on a vu des propriétaires, dans certains cas où ils avaient intérêt à le faire, refuser le renouvellement d'un bail, demandé un seul jour *après la date prévue*, j'estime qu'on ne saurait trop prendre de précautions en la matière !

« Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

« Un vieil Abonné. »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique.

La question ne peut être envisagée qu'au point de vue de la législation existante.

Il est en effet absolument impossible de prévoir ce que deviendra, après discussion au Sénat et retour

ro bable à la Chambre des députés, la loi votée jusqu'à ce jour par la Chambre seulement.

Cette loi ne pourrait d'ailleurs exercer une influence sur la solution du point du litige que si le législateur lui donnait un effet rétroactif.

Il est de même impossible de prévoir ce que sera, au cas où la loi ne serait pas votée à bref délai, le prochain moratorium des loyers.

Ce qui paraît certain, c'est que l'état des textes existants ne porte aucune atteinte aux conventions d'après lesquelles, si vous voulez renouveler votre bail, vous devez vous conformer à la clause rappelée dans votre lettre.

D'après les articles 1 et 4 du décret du 28 Mars 1916 (moratorium), les baux des locataires présents sous les drapeaux, prenant fin sans congé qui normalement viendront à expiration entre le 1er Avril et le 30 Juin 1916 inclusivement sont prorogés à charge pour le locataire de prévenir le propriétaire au moins un mois à l'avance par lettre recommandée avec avis de réception.

Par conséquent, la faculté résultant du moratorium de proroger pour trois mois seulement l'effet du bail n'est pas prévue pour votre bail qui prend fin le 29 Septembre seulement.

C'est pourquoi nous vous avons donné immédiatement le conseil de vous engager dès maintenant, si vous voulez avoir la certitude de conserver votre bail.

Quant à la question de savoir si, à supposer que vous n'acquittiez pas le terme allant du 30 Avril au 30 Septembre 1916, le propriétaire pourrait se refuser au renouvellement du bail, elle doit être résolue par la négative. Par l'effet de la lettre prévue au bail et que je suppose envoyée en temps utile, le bail a été dûment renouvelé. Mais le défaut de paiement en entraînerait-il la résiliation ?

En temps ordinaire le défaut de paiement du bail autorise le bailleur à demander la résiliation du contrat (articles 1728 et 1741 du Code civil, Agnel et Fortier, *Code des propriétaires et locataires*, 10e édition, p. 529).

Le défaut de paiement d'un seul terme est une cause suffisante pour entraîner la résiliation, mais dans l'usage on ne la prononce que quand le preneur est en retard de deux termes (Agnel et Fortier, *loc. cit.*).

Le moratorium établi par le décret du 28 Mars 1916 et donnant aux locataires présents sous les drapeaux un délai de trois mois ne s'applique qu'aux loyers devenant exigibles à dater du 1er Avril jusqu'au 30 Juin 1916 inclusivement. Il est donc étranger à notre cas.

Mais il est probable que d'ici au 30 Septembre un nouveau moratorium aura accordé un nouveau délai aux locataires présents sous les drapeaux et même que la loi aura définitivement réglé la situation.

Toutes les probabilités sont pour que le défaut de paiement par un locataire présent sous les drapeaux ne porte pas atteinte au bail régulièrement renouvelé dans les conditions ci-dessus rappelées.

Telles sont les indications qui peuvent être données à notre abonné en l'état actuel des textes.

H. Montal.

CORRESPONDANCE

Le travail publié par MM. G.-H. Lemoine et Devin dans notre numéro du 8 Mai, à propos de la méthode de Milne, nous vaut de la part de notre distingué confrère, M. A. Gaullieur l'Hardy, une lettre dans laquelle il nous fait très courtoisement observer que le premier en France et environ trois ans avant Mme Nageotte-Wilbouchewitch, il a publié dans la *Gazette des Hôpitaux* (n° du 24 Juin 1911) un article intitulé : « La méthode de Milne : Traitement et prophylaxie de la scarlatine et de la rougeole sans isolement », article dans lequel il exposait, d'après *The Lancet*, l'historique de la question, les principes de la méthode et les résultats obtenus.

Cet article de notre confrère ne passa pas alors inaperçu.

Sur le vu de cet article, en effet, M. Escher, alors médecin-major au 7e régiment de hussards et médecin chef de l'hôpital mixte de Niort, eut recours avec succès à la méthode durant plusieurs épidémies de rougeole et de scarlatine. Les résultats qu'il obtint ont d'ailleurs été publiés par M. Gaullieur l'Hardy dans la *Gazette des Hôpitaux* du 30 Juin 1914.

BIBLIOGRAPHIE

Précis de médecine opératoire, par A. Broca, professeur d'opérations et appareils à la Faculté de médecine de Paris, 1 volume, in-8°, avec 510 figures dans le texte, cartonné toile souple (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 9 francs.

Précis de microscopie, par le Dr. M. Langeron, deuxième édition, 1 vol. in-8°, avec 292 figures dans le texte, cartonné toile souple (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 12 francs.

Ophtalmologie du médecin praticien, par le Dr Alb. Terson, 1 vol. in 8° de 430 pages, 347 figures dans le texte et 1 planche hors texte en couleurs. Relié toile (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 12 francs.

Oto-rhino-laryngologie du médecin praticien, par le Dr Georges Laurens, deuxième édition, 1 vol. in-8°, de IX-448 pages avec 593 figures dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 10 francs.

Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, par J.-M. Lahy, 1 vol. in-8°, de 200 pages, avec figures dans le texte et une planche (*Masson et Cie*, éditeurs) Prix : 4 fr 50.

Petit guide formulaire du médecin mobilisé, par Gandy, 1 vol. petit in-8° de 98 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 2 fr.

Nouvelles méthodes de séro-diagnostic, par Ed. Joltrain, 1 vol. petit in-8° de 415 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 9 fr.

Traité des greffes humaines (greffes osseuses et articulaires), par le Dr S. Voronoff, 1 vol. gr. in-8° de 220 pages avec 52 radiographies dans le texte. (*O. Doin et fils*, éditeurs). Prix : 8 fr.

Studio sulle Contratture e pseudo contratture rizomeliche degli Arti inferiori, par le Dr S. Ricca, 1 vol gr. in-8° de 120 p. (Gênes, *Caimo et Cie*, éditeurs).

La pratique de la chirurgie de guerre aux armées. Conférences publiées par E. Forgue. Fascicule I, avec la collaboration de MM. N. Fiessinger, E. Forgue, H. Vignes, H. Roger. 1 vol. gr. in-8°, de 103 pages avec figures dans le texte (*Vigot Frères*, éditeurs). Prix : 2 fr. 50.

Orthopédie de guerre (et physiothérapie), par F. Calot, tome I. Appareils, Fractures, 1 vol. gr. in-8°, de 274 pages avec figures (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 7 fr. 50.

Kinésithérapie de guerre (La mobilisation méthodique; la massothérapie; la mécanothérapie; la

rééducation), par Kouindjy, 1 vol. petit in-8°, 183 figures (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 6 fr. 50.

Chirurgie de guerre (Traitement général des plaies de guerre), par Marion, 1 vol. petit in-8°, avec figures (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 4 fr. 50.

Syphilis et blennorragie, par F.-P Guiard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 3 vol. in-8° raisin de 1268 pages (*Doin et fils*, éditeurs) :

T. I, fascicule 1. — *Généralités*, 422 pages. Prix : 8 fr.
T. I, fascicule 2. — *Prophylaxie privée*, 362 pages. Prix : 6 francs.
T. II. — *Traitements abortifs*. 484 pages Prix : 8 fr.

The Art of Anaesthesia, par Paluel J. Flaag, M. D. 1 vol. in-8°, de 341 pages, avec 136 figures, relié (Lippincott C. J., éditeurs, Philadelphie et Londres).

Asphyxies et gaz asphyxiants, par le Dr A. Cevidalli (traduit de l'italien). In-8° de 71 pages (*Dunod et Pinat*, éditeurs). Prix : 2 fr. 50.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Richaud, médecin-major de 1re classe, médecin-chef à une ambulance : a toujours fait preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités militaires en dirigeant, avec la plus grande distinction et le dévouement le plus absolu, une formation sanitaire très importante où, par son expérience et son savoir, il a pu sauver la vie à un grand nombre de malades ou blessés. S'est affirmé en toutes circonstances et plus particulièrement lorsque sa formation était exposée au feu de l'ennemi, un chef d'une haute valeur morale rempli d'énergie et de sang-froid.

— M. Gallais, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : homme de devoir dans toute l'acception du mot, dont le zèle et le dévouement ne se sont jamais ralentis un seul instant, et qui a fait preuve des plus belles qualités d'organisateur et de chef. Médecin d'une haute valeur professionnelle, qui, malgré son âge (50 ans), est resté sur le front depuis le début de la campagne et n'a cessé d'y rendre des services distingués. Dirige, avec beaucoup d'activité, une ambulance qui, depuis plus de seize mois, a toujours fonctionné d'une façon parfaite, même dans les circonstances les plus périlleuses, notamment les 25 Août et 1er Octobre 1914, où elle a été exposée au feu de l'ennemi.

— M. Debray, médecin aide-major de 1re classe au 274e rég. d'infanterie : médecin militaire qui a pris part à toutes les opérations de la campagne avec le régiment. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée pour sa bravoure et son dévouement. S'est prodigué sans compter pour l'exécution consciencieuse de son service. Frappé très grièvement, le 4 Février 1916, en donnant ses soins aux blessés.

— M. Dienot, médecin-major de 1re classe, médecin-chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : a dirigé le Service de Santé d'une colonne en Afrique, une ambulance sur le front français, un groupe de brancardiers en Serbie. Une citation. Médecin plein de calme et de sang-froid dans les circonstances les plus difficiles.

— M. Heitz, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, médecin-chef de l'hôpital chirurgical flottant de l'armée d'Orient : services exceptionnels à l'armée d'Orient comme médecin-chef d'un hôpital flottant.

— M. Maurice, médecin aide-major de 1re classe : médecin d'ambulance. S'est toujours fait remarquer, depuis le début de la campagne, par son dévouement à ses malades. Remarquablement ingénieux et savant, a employé ses loisirs à faire des recherches scientifiques, particulièrement dangereuses. A rendu ainsi les plus grands services. Au cours d'un essai, a reçu à la tête une très grave blessure.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de Médecine de Paris. — **I. Examens.** — *Lundi* 5 *Juin* 1916. 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu. — 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (2e série). Hôtel-Dieu — *Mardi* 6 *Juin* 1916. 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu. — 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (2e série). Hôtel-Dieu. — 5e, Examen doctorat. Obstétrique (Première partie). Tarnier. — *Mercredi* 7 *Juin* 1916. 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (1re série). Laënnec. — 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (2e série). Laënnec. — 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (3e série). Laënnec. — 5e, Examen doctorat. Obstétrique (Première partie). Baudelocque. — *Vendredi* 9 *Juin* 1916. 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (1re série). Necker. — 5e, Examen doctorat. Chirurgie (Première partie) (2e série). Necker. — 5e, Examen doctorat. Obstétrique (Première partie). Baudelocque. — *Samedi* 10 *Juin* 1916. 5e, Examen doctorat. Obstétrique (Première partie). Tarnier.

II. Thèses. — *Jeudi* 8 *Juin* 1916. Candidat : M. Bodineau. Président : M. Lejars. Examinateurs : MM. Remy Thierry, Tiffeneau. Sujet : Quelques observations de blessures de guerre recueillies à l'hôpital auxiliaire n° 8 de Vesoul.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. Pierre Cruet, prosecteur : *Opérations gynécologiques*. Ouverture du cours le jeudi 15 Juin 1916, à 1 h. 1/2.

Programme sommaire du cours. — I. Technique des laparotomies en gynécologie : Incision médiane, Incision transversale, Sutures de la paroi; Traitement de la rétroversion : Ligamentopexie, Hystéropexie directe. — II. Traitement des fibromes utérins : Myomectomie, Hystérectomie abdominale sus-vaginale. — III. Colpo-périnéorraphie pour prolapsus génital. — IV. Ablation large du sein avec curage de l'aisselle pour cancer, Opérations pour tumeurs bénignes du sein : Enucléations sous-mammaires, Ablation sous-cutanée de la glande. — V. Traitement des fistules vésico-vaginales : Voie vésicale, Voie vaginale. — VI. Castrations, Traitement des kystes ovariques, tumeurs des ovaires et du ligament large. — VII. Dilatation du col, Curettage, Biopsie du col, Stomatoplastie, Traitement des polypes utérins. — VIII. Fistules recto-vaginales, Colpotomies, Amputation du col. — IX. Hystérectomie totale avec drainage vaginal. — X. Traitement des cancers du col et du vagin. Traitement du cancer de la vulve.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine, français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Le droit à verser est de 50 fr. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

NOUVELLES

Le grade de pharmacien auxiliaire. — M. Reynouard, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il est exact que la circulaire portant création du nouveau grade de pharmacien auxiliaire n'a reçu son application qu'à l'intérieur seulement, et pourquoi de nombreux pharmaciens ou étudiants en pharmacie, remplissant toutes les conditions voulues pour pouvoir être promus, restent soldats ou infirmiers de 2e classe dans la zone des armées, alors que leur situation semble plus particulièrement méritante et que les emplois à pourvoir (laboratoires d'armée, laboratoires de toxicologie, ré-

(*Voir la suite, p.* **254**.)

serves de matériel, infirmeries régimentaires, etc.) ne manquent certainement pas, a reçu la réponse suivante :

« Le nombre des emplois à attribuer aux pharmaciens auxiliaires va etre augmenté, ce qui permettra d'effectuer environ 250 nominations à ce grade aux armées. »

L'automobile des médecins mobilisés. — M. Monrier, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances s'il ne trouve pas injuste que les médecins mobilisés soient tenus de payer l'intégralité de la taxe sur les automobiles, qui leur servaient en temps de paix à l'exercice de leur profession et se trouvaient de ce fait dégrevés de la moitié de ladite taxe, a reçu la réponse suivante :

« Par application des dispositions législatives en vigueur, les médecins mobilisés restent passibles de la taxe sur les automobiles à raison des voitures qu'ils n'ont pas cessé de posséder, bien que ces voitures soient, en fait, inutilisées.

Mais l'Administration estime que la circonstance, que les contribuables dont il s'agit ne se servent plus de leurs automobiles, ne saurait motiver l'imposition de ces véhicules à la taxe entière si, antérieurement au 1er Août 1914, ils bénéficiaient de la réduction à la demi-taxe comme employés habituellement pour l'exercice de la profession de médecin. »

L'établissement des pensions pour blessures et infirmités. — Il est créé une commission de revision du guide-barème des pensions et gratifications pour blessures et infirmités.

La composition de cette commission, présidée par M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire, est la suivante :

MM. Astier, sénateur. Cazeneuve, sénateur. Chautemps, sénateur. Deblerre, sénateur. Strauss, sénateur. Breton, député. Doizy, député. Lefas, député. Pierre Masse, député. Pacaud, député. Bley, directeur de la dette inscrite Le medecin principal de 2e classe Dercle, vice-président de la commission consultative médicale. Duviller, sous-directeur du service des pensions au ministère des Finances. Desforges, conseiller d'Etat, directeur au ministère de la Marine. Le médecin principal de 1re classe Duco, président de la commission consultative médicale. Le médecin inspecteur général Février, président du comité consultatif de santé. Frey, professeur à l'Ecole dentaire (prothèse maxillo-faciale). Genin, chef de service au service général des pensions, secours, renseignements aux familles, de l'état civil et des successions militaires au ministère de la Guerre. Hoareau-Desruisseaux, inspecteur principal des colonies. De Kermorgant, médecin inspecteur général des troupes coloniales, membre de l'Académie de médecine. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris. De Lapersonne, professeur à la Faculté (maladie des yeux). Laugier, médecin en chef de 1re classe de la marine. Legueu, professeur à la Faculté (maladies urinaires). Lejars, chirurgien des hopitaux. Lermoyez, medecin des hôpitaux (maladies du larynx), membre de l'Académie de médecine. March, vice-président de l'office national des mutilés et réformés de la Guerre. Pierre-Marie, professeur à la Faculté, médecin de la Salpêtrière. Marraud, directeur du service général des pensions, secours, renseignements aux familles, de l'état civil et des successions militaires au ministère de la Guerre. Scheffler, médecin major de 1re classe. détache au cabinet du sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé. Le médecin principal de 1re classe Simonin, directeur adjoint au sous-secrétariat d'Etat du Service de Santé. Sumien, chef du contrôle des assurances privées au ministère du Travail. Vibert, chef des travaux de médecine légale à la Faculté.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre
ET
Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis).
5, rue de Surène, Paris (8e).

Souscriptions reçues du 1er au 15 Avril 1916.

A versé 2 000 fr. : Dr Lutaud (A.), Paris.

Ont versé 500 fr. : Sté des médecins d'Eure-et-Loir. — Laboratoire Galbrun, Paris (2e vers.). — Dr Breton, Dijon. — Dr Duchamp. Saint-Etienne (2e vers.).

A versé 300 fr. : Dr Hervé, directeur du Sanatorium des Pins, Lamotte Beuvron.

A versé 150 fr. : Municipalité et Synd. d'initiative d'Ax-les-Thermes.

Ont versé 100 fr. : Synd. méd. de la région chalonnaise. — Drs Auvergniot, Paris. — Bilhaut père, Paris. — Bloch, Auxonne. — Forest (L.), Haïphong — M. Fouques, Paris — Drs Gandy, Paris. — Godet, Châtillon-sur-Seine. — Guyochin, Paris. — Maignal. Dakar (2e vers.). — Mortureux, Mirebeau. — Poillot, Montbard. — Reymond (Mme), Paris. — Dr Simon (A.), Semur.

A versé 68 fr. : Dr Marini, Colomiers.

Ont versé 60 fr. : Landnis (Mlle la Desse), Paris. — Dr Le Guen, Auray.

Ont versé 50 fr. : Drs Audiguier, Toulouse. — Boeckel, Lyon. — Bourgeot, Pontailler-sur-Saône. — Carlotti, aide-major, Troyes. — Charles, Meursault. — Clappier, Limoges. — Cruet, Paris (2e vers.). — Duby, Gray. — Egret, La Bazoche-Gouët. — Giberton-Dubreuil, Jouy-en-Josas (S.-et O.). — Gros, Apt (2e vers.). — Guilloud, Monte-Carlo. — Letailleur, Oye-Plage. — Mirau, Lectoure — Papin (A.), Segonzac. — Rabéjac, Clermont-de-l'Hérault. — Raymond (J.), Limoges. — Vivant, Cormeray (2e vers.).

Ont versé 40 fr. : Drs Laroche, Périgueux. — Scheydt, Cette.

Ont versé 25 fr. : Drs Arviset, Chevigny-en-Vallière. — Lévy (Alb.), S. P. 71. — Virely, Coumarin.

Ont versé 20 fr. : Drs André, Toulouse (2e vers.). — Bouvet (G.), Paris. — Boyer (E.), Toulouse. — Brissaud, S. P. 84 (2e vers.). — Chanteux, Falaise. — Chatain, Versailles (3e vers.). — Denta, Vimoutiers (Orne). — Dupic, Cieux. — Epery, Les Laumes. — Guillard, S. P. 155. — Guillou, La Tremblade (3e vers.). — Kuborn, Levallois-Perret. — Larrieu, Toulouse. — Rouflay, Clamecy. — Terson père, Toulouse. — Viteman, Paris (2e vers.).

A versé 15 fr. : Divoux (Mlle), Nancy.

Ont versé 10 fr. : Drs Ardilouze, Château-Landon. — Benquet, Saint-Puy. — Bonnafé, El. Milia. — Champenois, Fort-National. — Chapuis, Vienne. — Couturier, Beaurepaire. — Dulau, Capbreton. — Duplay, Paris. — Duprilot, Chevreuse. — Gaujon, Carcassonne. — Gazeau, Rochefort. — Germont, Vassy. — Hamilton (Mlle le Dr), Bordeaux. — Hansen, Paris. — Lafage, Aurignac. — Magaun (E.), Luc-en-Diois. — Médecins (les) de l'Ambulance 3/152, S. P. 166. — Motel, Nantes (3e vers.). — Naury, Paris (3e vers.). — Pesme, Saint-Dizier. — Pinel, Pont-Rousseau. — Renard, Bellegarde-en-Marche. — Anonyme Miramont

Ont versé 5 fr. : Drs Boulard, Châteaudun-de-Rhumel. — Cado, fils, Saint-Nazaire — David, S. P. 26. — Dummartin, Cercoux. — Elmerich, Ranville. — Epron, La Châtaigneraie. — Grandjean, La Seyne. — Guérin, Bordeaux. — Guimbaud, Blagnac (2e vers.). — Hay-Margirandière, La Chapelle-Saint-Laurent. — Herland, Saint-Brieuc. — Hervouët (G.), Nantes. — Janowicz, Paris. — Labonnote (X.), Mazagan (Maroc). — Lansier, Arzou (2e vers.). — Maillefert Chalindrey. — Roy, Saint-Martin-de-Ré (4e vers.). — Rymon (de), Joney. — Tillier, m.-m., Gravelines. — Vignaux, Luchon.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Aide-major, blessé de guerre, libéré oblig. milit., libre de suite, demande remplacem. longue durée. — *Ecrire* : Klotz, 1, villa Longchamp, Paris (XVIe).

Médecin, 40 ans, libre juil.-août, désire, pr perfect., place dans clin. oto-rhino Paris. Ecrire *P.M.*, n° 1301.

A vendre : Matériel très complet de radiologie et haute fréquence. — *Ecrire* Plazal, 7, rue Clauzel.

Etudiant de 3e année demande place dans clinique gynécologie, mal. vénér. pour l'ap.-midi. — Ecrire : *P. M.*, n° 1199.

Le Gérant : O. Porée.

Paris — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Réflexions profitables d'un revenant.

Depuis le début de la guerre, le doux M. Bergeret, comme s'il eût été englouti dans une trappe, avait complètement disparu de la circulation. Les uns le disaient en Touraine, où il s'était réfugié afin de poursuivre, loin du bruit des batailles, son fameux commentaire sur la *Nautique* de Virgile, *Virgilius nauticus;* d'autres affirmaient l'avoir vu dans un hôpital, en train de rouler des bandes de pansement; — il n'est pas de sottes besognes, il n'y a que de sottes gens.

Quoi qu'il en soit, et quelque version que l'on adopte, j'ai rencontré, hier, l'excellent professeur à la Faculté des Lettres. Un peu plus voûté, un peu plus blanchi, et toujours flanqué de son inséparable chien Riquet, qui l'aida, après la fuite de son infidèle épouse, à supporter l'isolement, le doux M. Bergeret se plaît toujours aux rêveries philosophiques. Ainsi, en dépit de la dureté des temps, il continue à prouver son attachement aux théories des sages qui conseillent d'envisager tous les phénomènes sous leur grand angle, *sub specie æternitatis.*

Donc, mon homme s'obstine à discourir, mais combien s'est modifié le fond, sinon la forme de ses gloses! Comme ces néophytes dont l'ardeur est d'autant plus vigoureuse que leur conversion est plus récente, M. Bergeret tient des propos guerriers qui ne seraient nullement déplacés dans une troupe de choc. Ah! ce n'est pas à lui que les Allemands en feront accroire désormais! Pour employer sa propre expression, et dont je respecte la verdeur toute militaire, « ils ont fait sur son matricule »; même il se reproche ses illusions généreuses pour la paix, comme une faiblesse que tout le reste de son existence ne pourra lui faire assez expier.

« Avez-vous, me dit-il à brûle-pourpoint, entendu parler des nouvelles manœuvres allemandes en notre pays? Faut-il qu'ils en aient à revendre, des gaz asphyxiants, ces odieux chimiâtres, pour nous en inonder ainsi périodiquement! Les voilà qui tentent de nous monter contre nos plus fidèles et plus sûrs alliés! Et comme ça ne prend pas, ils soutiennent et font répandre partout qu'ils sont extrêmement forts. L'autre matin, ma cuisinière, qui d'ailleurs ne comprend rien à rien en dehors de ses fourneaux, ce dont je la loue en tant que maître de maison, mais ce dont je la blâme en tant que bon citoyen, me répétait une fois de plus ce qu'elle avait entendu dire chez la crémière par un R. A. T. de la C. O. A : Comme ils sont forts!

« Hé oui, sacrebleu! ils sont forts! s'ils ne

l'étaient pas, que serions-nous donc, nous qui supportons leur terrible pression depuis deux ans tout à l'heure? Mais quant à soutenir qu'ils le sont plus que nous, c'est non seulement trahison passible du commissaire, qui devrait être sans pitié, mais encore simple idiotie. Comment! Voilà des fous furieux qui depuis vingt ans préparent la guerre, alors que nous sommes tout à la paix; or, au bout de quelques mois nous arrivons si bien à leur tenir tête, que nous les battons sur la Marne, les repoussons sur l'Yser et les tenons presque rivés au sol partout ailleurs. Et nous admettrions qu'ils nous dépassent en force! mais où a-t-on pris ça? Je soutiens, moi, que nous sommes vingt fois plus fort qu'eux, puisque nous avons mis vingt fois moins de temps à les égaler, sinon à les surpasser encore.

« Pour atteindre ce but, qu'a-t-il fallu? Oh! ça n'est pas difficile à expliquer. Tout uniment, nous avons, sous l'affreuse menace, laissé les qualités de notre race s'épanouir en liberté. De plus, nous avons étouffé en nos âmes les herbes mauvaises qu'une longue paix, une molle existence avaient trop laissées croître. Les vieux universitaires comme moi se sont mis au ton des universitaires allemands, propagandistes ardents de pangermanisme; les industriels se sont débrouillés et se sont révélés du jour au lendemain initiateurs hardis, organisateurs prudents et sagaces; les savants, quittant leur tour d'ivoire, sont descendus dans les laboratoires des usines. Quant à nos enfants et à leurs chefs, ils sont restés ce qu'ils étaient : hommes de devoir. Et voilà pourquoi la France sera sauvée, quoi qu'il puisse advenir!

« Mais, poursuivit M. Bergeret, nous serions indignes des sourires de la Fortune, qui est femme, partant capricieuse, si nous ne tirions pas, des périls que nous venons de traverser, que nous traversons encore, toutes les leçons qu'ils peuvent comporter. Mon ami, nous sommes déjà vieux tous deux, et nous ne devons reculer devant aucune vérité : si notre pays a vu fondre sur lui le plus terrible des ouragans et s'il faillit en être balayé, c'est parce que nous avons trop pris la paille des mots pour le grain des choses. Parlons net, et quoi que puisse me coûter cet aveu, nous avons trop philosophé et nous n'avons pas assez honoré la Science.

« Lorsque nos ennemis foncent sur nous, ils ont conscience de toute leur puissance et ils connaissent toute notre faiblesse. Ils savent, notamment, combien sont pauvres nos ressources en chimie; ils ont dénombré nos usines, recensé notre personnel, et avec leur psychologie grossière, ils se croient en droit d'affirmer, qu'une fois épuisées nos premières ressources en munitions et en matériel, nous ne pourrons plus en accumuler d'autres.

« L'Histoire dira plus tard pourquoi et comment ce calcul fut déjoué; mais on peut bien admettre dès aujourd'hui que si notre industrie avait été mieux pourvue, si nos savants s'étaient davantage mêlés à l'usine et si cette dernière, renonçant aux vieux procédés, avait davantage recouru aux savants, il est vraisemblable que nous n'aurions pas été attaqués. D'où cette première conclusion pratique : Désormais, et quel que soit l'avenir pacifique réservé à l'Europe, nous devrons nous attacher à produire en abondance chez nous et à tirer de notre propre fonds tous les produits industriels qui de près ou de loin se rattachent à la guerre.

« Pour cela, les savants ne suffisent point, il leur faut encore des aides. Notre tâche sera donc de créer, pour notre armée scientifique, des cadres de sous-officiers, éclairés, habiles et dévoués. C'est tout l'enseignement technique à reconstruire; mais serions-nous dignes de notre réputation de valeur, établie à coups de canons, si nous reculions devant cette humble tâche, nous qui aurons accompli tant de hauts faits?

« Un jour, M. Millerand, dans un discours qui passa trop inaperçu, énumérait les formidables progrès de notre production depuis la guerre. Ici, elle avait centuplé; pour telle autre matière délicate, elle avait décuplé; partout enfin, le travail de réalisation avait été gigantesque. Comment ces résultats, qui tiennent du prodige, furent-ils obtenus? Parce que les capitaux, sous l'impulsion de l'Etat, vinrent en foule, et aussi parce que la liaison se fit entre le savant, l'industriel et l'ouvrier. Conclusion pratique : Il faudra à l'avenir que les capitalistes gardent pour leur pays ces fonds qu'ils allaient perdre si allègrement dans les entreprises aventureuses du dehors. Il faudra aussi que la discipline s'établisse là où ne régnaient auparavant que l'égoïsme et l'utopie. Ceci est déjà plus difficile à réaliser, mais l'union sacrée, maintenue jusqu'à présent, ne pourra-t-elle pas survivre à la guerre si nous arrivons à faire comprendre à tous les Français que, sans cette union, la France retomberait dans les mêmes périls et tout serait à recommencer?..... »

Il n'est pas toujours commode de placer un mot lorsque discourt le bon M. Bergeret; néanmoins, profitant d'une minute où son chien Riquet, resté antimilitariste, aboyait contre un brave poilu, d'ailleurs parfaitement indifférent à cette manifestation, j'objectai à mon maître qu'il avait omis en tout ceci de faire allusion à l'enseignement de la morale et de l'Histoire, si en honneur chez nos rivaux, si négligé chez nous. Mais là, il se fâcha tout rouge.

« D'abord, affirma-t-il avec véhémence, les leçons ne portent leurs fruits que si elles sont conformes aux destins d'une race. Sans cela, comment expliquez-vous que notre jeunesse, abondamment gavée par nous de pacifisme, se soit du jour au lendemain réveillée guerrière et prête à tous les sacrifices, dans tous les combats?

« Quant à ceux, conclut-il en tombant sur

Riquet à coups de parapluie, quant à ceux qui nous corneraient encore les oreilles de leurs billevesées antifrançaises, ils seraient tellement pareils à cette bête stupide, acharnée contre ce militaire, qu'ils ne manqueraient pas d'en être corrigés sur l'heure, comme mon chien. Rentrés chez eux, nos Poilus, instruits à l'école du sacrifice, auront trop compris la valeur de certaines vérités premières sans lesquelles un pays ne peut subsister, pour ne pas combattre en toute occasion, fût-ce à coups de pied et à coups de poing, certaines erreurs funestes. Sur ce sujet, rien à leur apprendre et l'on peut être tranquille. Ah! les lousties qui auront le malheur de penser demain ce que je pensais moi-même hier, qu'est-ce qu'ils vont prendre pour leur rhume! » résuma M. Bergeret, tout fier d'utiliser ainsi le pittoresque langage des soldats.

Ayant ainsi parlé, il me quitta, et je crus l'entendre siffler entre ses dents *la Marseillaise*, tout en brandissant, telle une arme, son parapluie, ce qui ne laissa pas que d'effrayer Riquet, autant que j'en étais moi-même stupéfié. Du train dont il va, je ne désespère pas de voir un jour le bon philosophe sous l'uniforme de l'Engagé Spécial. Et ce sera tout à la fois une grande réparation et un noble enseignement.

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 225 (15 Mai 1916).

X... — La guerre et le travail féminin. La profession d'infirmière en France.

Revue d'assistance :

Note du Secrétariat général.

Informations.

Echos.

Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

Sommaire du n° 2 (Mars-Avril 1916).

Mémoires originaux :

L. Ombrédanne et R. Ledoux-Lebard. — L'extraction des projectiles à l'aide du contrôle intermittent de l'écran.

H. Ribaut et P. Brocq. — La localisation anatomique des projectiles par la radiographie stéréoscopique.

J. Belot et Filhoulaud. — Sur la réparation et la prolifération osseuses. (Planche 1.)

Faits cliniques :

F. Jaugeas. — Deux cas de tumeurs médiastinales traitées par la radiothérapie.

G. Gibert. — Du danger des radiologistes d'occasion.

Appareils nouveaux :

E.-J. Hirtz. — La radiostéréoscopie en chirurgie de guerre.

Le Maréchal et Morin. — Un nouvel appareil localiseur de projectiles chez les blessés de guerre. Trusquin.

Causeries sur les livres.

Analyses :

Radiologie. — Electrologie.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 2 (Avril 1916).

Travaux originaux :

Paul Sérieux. — Lucien Libert (1882-1916).

A. Remond (de Metz). — De la volonté (1er article).

Adam Cygielstrejch. — La psychologie de la panique pendant la guerre.

L. Marchand. — Des troubles mentaux dans les blessures pénétrantes du crâne causées par les projectiles de guerre.

André Gilles. — Etude sur certains cas de neurasthénie et, à leur propos, sur certains états psychologiques observés sur la ligne de feu (1er article).

Société médico-psychologique.

Séance du 27 Mars 1916.

Revue des journaux italiens.

Bibliographie.

Variétés.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevaliers : M. Rouze, médecin-major de 2e classe de réserve, à l'hôpital d'évacuation d'une armée.

— M. Portmann, médecin de 2e classe de la marine de l'*Edgar-Quinet* : a fait preuve de la plus haute compétence dans l'organisation d'un hôpital destiné à recevoir des contagieux, leur a prodigué ses soins avec un dévouement absolu et a été lui-même gravement atteint.

— M Meillon, médecin-major de 2e classe de réserve au 46e bataillon de chasseurs alpins : affecté à la mobilisation à une formation de l'intérieur, a sollicité dès le premier jour l'honneur de partir au front avec une unité combattante. A été ainsi affecté sur sa demande à un bataillon de chasseurs. A fait toute la campagne avec les 57e, 54e et 46e bataillons de chasseurs. Désigné d'office pour une formation de l'arrière, a refusé ce poste et obtenu d'être maintenu au bataillon Blessé trois fois dont une fois grièvement par une balle de shrapnell, a toujours refusé de se laisser évacuer et continué, malgré ses blessures, ses soins aux blessés.

— M. Goyet, médecin-major de 1re classe de territoriale. Médecin-chef de l'ambulance 16/14 d'un corps d'armée : médecin-chef d'une grande activité, opérateur de premier ordre, s'est partout distingué, notamment lors des attaques de Septembre 1915 où il a opéré et guéri de très nombreux blessés. A demandé à deux reprises d'être maintenu au front.

— M. Barbet, médecin-major de 2e classe de réserve au 18e groupe du 114e régiment d'artillerie lourde : sur le front depuis le début de la campagne, a demandé à y être maintenu. Depuis le 26 Février 1916 a assuré le service médical du groupe, passant ses nuits pour panser les blessés et assurer le service d'évacuation, toujours aux postes dangereux.

— M. Bué, médecin-major de 2e classe de territoriale à la direction du Service de Santé d'une armée : attaché, depuis le début de la campagne, à un hôpital d'évacuation, a donné le plus bel exemple d'énergie, de sang-froid, de courage et de dévouement en assurant l'évacuation de nombreux blessés sous le feu de l'ennemi, notamment en 1914 où il a assuré l'évacuation des blessés à proximité des premières lignes et ne quitta son poste qu'après avoir terminé une tâche dangereuse et difficile. Affecté depuis deux mois à la direction du Ser-

(*Voir la suite*, p. **262**.)

vice de Santé d'une armée, y fait preuve de qualités professionnelles et administratives qui font de lui un aide très précieux.

— M. Perrot, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale à la 4e région.

— M. Chaix, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale au Gouvernement militaire de Paris.

— M. Perret, médecin-major de 1re classe de réserve, groupe spécial (musée de l'armée).

— M. Thouzelier, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale au Gouvernement militaire de Paris.

— M. Haret, médecin-major de 2e classe de réserve, attaché au sous-secrétariat d'Etat du Service de Santé militaire.

— M. Valande, médecin-major de 2e classe au 208e régiment d'infanterie : excellent médecin. Sur le front depuis le début de la campagne, s'est fait remarquer en toutes circonstances par sa belle conduite sous le feu. A été cité pour sa conduite énergique aux affaires d'Octobre 1915. Au cours des combats du 21 au 25 Février 1916, sous un bombardement d'une grande violence, a prodigué avec un sang-froid, un courage et un dévouement dignes d'éloges ses soins aux nombreux blessés de son régiment et a assuré leur évacuation dans des conditions extrêmement difficiles.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Carli, médecin auxiliaire à la compagnie du génie 7/1 : a sans cesse fait preuve, depuis le début de la campagne, de grand courage et de sang-froid sous le feu. Le 26 Septembre 1915, a pénétré un des premiers dans un fortin allemand âprement défendu et y a donné des soins aux nombreux blessés tombés au cours de la lutte. S'est prodigué, le 27 et le 29 Septembre, pour relever les blessés sous un bombardement des plus violents.

— M. Beaulieu, médecin-major de 1re classe au 44e rég. d'infanterie : le 26 Septembre, apprenant que son colonel venait d'être blessé, s'est porté spontanément sur la première ligne sans se préoccuper du feu des mitrailleuses ennemies qui, en un instant, avaient mis hors de combat plusieurs officiers et hommes de troupe. A été tué en prodiguant ses soins à son chef.

— M. Tazé, médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la ...e division d'infanterie coloniale : très dévoué et actif, a donné de nombreuses preuves de son courage sur la ligne de feu en Juillet et Août 1915 et dans les opérations du 25 au 29 Septembre 1915. Blessé une première fois précédemment, a reçu une deuxième blessure pendant qu'il donnait ses soins aux blessés au poste de secours.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis).

5, rue de Surène, Paris (8e).

Souscriptions reçues du 1er au 15 Avril 1916 (2e liste).

A versé 1.000 fr. : Dr Boucard (P.). Paris.

Ont versé 500 fr. : Mme G. Dieulafoy, Paris. — Mme E. Hirtz. Paris. — M. Gonin, directeur du famigator Gonin, Paris.

A versé 350 fr. : La Société locale de l'arrond. de Toulon pour compléter son don à 1.000 francs.

A versé 300 fr : Dr Béclère, Paris (4e vers.).

A versé 250 fr. : Dr Martin (L.), St-André (La Réunion).

Ont versé 200 fr. : Mme Castex, Paris. — Drs Martel, St-Etienne (2e vers.). — Tellier (J.), Lyon.

A versé 140 fr. : MM. Masson et Cie, éditeurs, Paris (2e v.).

Ont versé 100 fr. : Syndicat médical de l'arrond. de Mortagne. — Pr Bérard, Lyon (2e vers.). — Drs Caron (A.), Dieppe. — Courbis, Valence. — Douillet (J.), Grenoble (2e vers.). — Fortin, Meslay-du-Maine. — Pr Le Dentu, Paris. — Drs Lieffring, Tours. — Poaroy, Châteauroux (2e vers.). — Un anonyme (par Mme Butte, Paris).

Ont versé 50 fr. : Mme Butte, Paris. — Drs Bernardbeig (Ch.). Nice. — Chumozzi, St-Julien-du-Sault. — Dunand. Esternay. — Fayol, Marseille (2e vers.). — Godefroy, Bellevue. — Hervé, Talence. — Houzé, Nevers. — Mariani, Toury. — Martinelli, Paris. — Mauriac (P.), Bordeaux. — May. a.-major, 5e génie, S. P. 501. — Michoud, Salin-de-Giraud. — Proutière, Châteauneuf-sur-Sarthe. — Reyt, Nantes. — Tézé, Thouars.

Ont versé 45 fr. : Les Médecins de l'Hôpital 22, à Villers-Cotterets. — Dr Chevillotte, Bar-sur-Aube (2e vers.).

A versé 40 fr. : Dr Badiole (G.), Bordeaux.

A versé 30 fr. : Dr Maynau, Paris.

Ont versé 25 fr. : Drs Guichard, Paray-le-Monial. — Richault, Etrechy. — Mme J. Louis, Pont-St-Vincent.

Ont versé 20 fr. : Drs Audié, Béziers. — Carnl, Veynes (2e vers.). — Clerc, méd.-major, La Goulette (Tunisie). — Coryllos, Paris. — Delucq, Vic-Fezensac. — Dorison, Paris. — Esquivar, Tarbes. — Ferrand (J.), Blois. — Ferrand (L.), Blois. — François, Chambly. — Lafarge, a.-major, à Limoges. — Laurent (G.), Sanvic (4e vers.). — Levrier, Aire-sur-l'Adour. — Magnier, St-Etienne-du-Rouvray. — Mille, Toulon. — Mircouche, Paris. — Oppert, Paris. — Perrin (Ach.), Marseille. — Rabec, Chizé (2e vers.). — Anonyme, Tunis.

A versé 15 fr. : Dr Thomas, Ceaserey (3e vers.).

A versé 12 fr. : Dr Fernagut. St-Pierre-sur-Dives (2e vers.).

Ont versé 10 fr. : Drs Abbadie de Barran (d'), Sannois. — Arnoux, Capesterre. — Barbe (M.), Fort-de-France. — Barraud (Angoulême). — Bergonier, Landiras. — Bois (Ch.), St-Laurent-de-Chamousset. — Broc (René), Tunis (5e vers.). — Cougombles, B.-de-Bigorre. — Duclaux, Ben Gardane (3e vers.). — M. Ferry, Neuves-Maisons. — Drs Fichon, Paris. — Guglielmi (A.), Oran. — Guihal, Nantes (2e vers.). — Jaeggy, Tunis. — Kourilsky, Paris. — Laffont, Alger. — Malaussène, Nice. — Marcus (D.), Paris. — Mercier, Lorient. — Moreau (E.), Neung-sur-Beuvron. — Rochon-Duvigneaud, Paris (2e vers.). — Saric, Targon. — Tournaire (J.), Tain. — Vautier, Jouy-en-Josas. — Vérut, Charly. — Yvon, Montoire. — Une anonyme (par Mme Castex, Paris).

Ont versé 5 fr. : Drs Boutiron, St-Xandre. — Cazaban, Arcachon. — Folacci, Bastelica. — Juppé, Arudy. — Lugnier, Marcilly-sur-S. — Milanof, 56e colonial, S. P. 505. — Ott, Rouen. — Pavie, Paris (4e vers.). — Pierra (L.), Paris. — Ricaud, B.-de-Bigorre. — Thorel, a.-major dépôt artilleria à Caca. — Villechanvaix, Paris (2e vers.). — Villeneuve, méd.-chef, amb. 12/17 S. P. 179 (2e vers.). — Anonyme, Tunis.

Engagements de versements mensuels reçus pendant le mois d'Avril 1916.

La Société médicale de Bagnères.

MM. les Drs :

Abbadie de Barran (d'), S.-et-O.), 10. — Armet (L.) (Aude), 10. — Arnoux (Guadeloupe), 10. — Belle (J.) (Oise), 5. — Bellin (E.-et-L.), 5. — Bérard (L.) (Rhône), 20. — Bergonier (G.) (Gironde), 10. — Bois (Ch.) (Rhône), 10. — Bonvier (Gard), 5. — Bruneau (J.) (Vendée), 5. — Caron (S.-Inf.), 10. — Fayol (B.-d.-R.), 10. — Fichon (Paris), 10 — Fillon (Vendée), 10. — Gobrlault (Mme Th.) (Vienne), 5. — Guichard (P.) (S.-et-L.), 25. — Laffont (A.) (Alger) (?). — Lagardère (L.) (Gers), 5. — Lieffring (E.) (I.-et-L.), 10. — Loréal (Loire-Inf.), 10. — Lugniar (Marne), 5. — Malaussène (Alpes-Marit.), 10. — Marcus (Paris), 10. — Mercier (Morbihan), 10. — Michoud (B.-du-R.), 10. — Moreau (G.) (Aube), 5. — Parenteau (Paris), 5. — Perrin (Ach.) (B.-du-R.), 20. — Puitg (P.-Orient.), 5. — Rovillain (Paris), 10. — Séc (Paris), 5. — Sudre (Tarn), 5. — Thomas (Côte-d'Or), 5. — Vérut (Aisne), 10. — Yvon (L.-et-Ch.), 10.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Aide-major, blessé de guerre, libéré oblig. milit., libre de suite, demande remplacem. longue durée. — *Ecrire* : Klotz, 1, villa Longchamp, Paris (XVIe).

Revolver à quatre objectifs, pour microscope Zeiss, est demandé par M. Gautier, 51, rue Vivienne, Paris.

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantag. Prise de possession pouv. être différée jusq. fin guerre. *Pressé*. Ecrire *P. M.*, n° 1066.

Le Gérant : O. Porée

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

I. — *Lettre d'un pharmacien-major.*
II. — *La polygamie en Allemagne au* XVIIIe *siècle.*

I

Les guerres, en mettant l'homme bien doué au-dessus de lui-même, en limitant aussi son champ de conscience, le rendent à la fois plus sensible et plus objectif. Déraciné, sevré du jour au lendemain de ses habitudes, contraint de se replier sur lui-même, enfin poussé par l'instinct obscur qui exalte tous les acteurs des grands drames historiques, il cède volontiers au penchant d'écrire. D'où les nombreux et célèbres mémoires sur les guerres de la Révolution et de l'Empire, d'où les lettres que je reçois, chaque semaine plus abondantes, et que vous devez recevoir tous :

« A raconter ses maux, souvent on les soulage. »

Mais les lettres des soldats de France ont, d'où qu'elles viennent, un éclat et un charme particuliers. Ce n'est pas pour rien que nous avons, durant des siècles, savouré le miel de l'Hymette, — de l'ancienne Hymette. Gréco-Latins de culture, ou mieux méditerranéens, nous avons tous au cœur un peu de la flamme éternelle qui a fait de la civilisation méditerranéenne la plus belle chose qu'aient connue les hommes. C'est pourquoi nos poilus, même les plus concentrés en apparence, mettent tant de clarté, de couleur et d'harmonie dans leurs lettres. En ne publiant pas celles que je reçois, je vous prive d'un plaisir que je suis obligé de savourer en égoïste ; mais il le faut bien : mes correspondants sont si généreux, qu'à la longue, et si je m'écoutais, ce sont eux qui finiraient par fournir toute la matière de ces modestes Bulletins.

Quoi qu'il en soit, je ne veux pas aujourd'hui renoncer à la joie de vous offrir le mot que j'ai reçu d'un camarade, pharmacien-major au C. E. O. — lisez Corps Expéditionnaire d'Orient — que je ne connaissais pas avant la guerre et qui, aujourd'hui, est fort de mes amis. Mon correspondant, tout imprégné de culture scientifique, n'a pas particulièrement sacrifié aux Lettres durant sa carrière; la vie austère des laboratoires ne se prête guère au luxe du roman de la revue littéraire ou de la dissertation philosophique. Je n'en admire que davantage son style, qui vient du cœur. Vous remarquerez, au surplus, comme moi, avec quelle aisance mon correspondant évoque les fantômes glorieux de la civilisation antique et avec quelle élégance il en parle; il est de plain-pied avec eux, tout de suite il se sent un peu de leur famille. Voici, d'ailleurs, sa lettre; puis-

siez-vous avoir autant de plaisir que moi à la lire :

F....., 29 Mai 1916.

Bien cher Docteur,

Les trois mois que je viens de passer ici ont été tellement remplis que je n'ai guère eu le temps d'écrire... les lettres familiales ont absorbé le peu d'instants que j'avais de vraiment libres.

Je ne vous oubliais pas pour cela, et votre souvenir était intimement lié avec ce qui a constitué mon « Service militaire, à X... »

Je me rappelle encore votre description enthousiaste de Corfou, quand je vous annonçais mon départ, et j'étais quelque peu sceptique en vous écoutant, car mes voyages, déjà nombreux, m'avaient mis en garde contre les jugements tout faits. Je reconnois bien volontiers que vous aviez raison. L'île est magnifique. C'est le royaume de l'olivier, mais pas de l'olivier tel qu'on le voit en Provence ou en Algérie, ou même en Grèce.

Ici, c'est l'olivier plus que centenaire dont chaque tronc offre une forme différente; quelques-uns s'élèvent à 20 mètres de hauteur, tous sont percés de trous et les doyens de l'île ont des troncs qui simulent de monstrueuses dentelles. Les bois d'orangers existent, mois ils sont cultivés, eux, et ne sont, en somme, que l'exception. Quant aux fleurs sauvages qui tapissent litteralement le gazon, les botanistes eux-mêmes sont forcés de les regarder en artistes.

La ville de Corfou est une ville quelconque de l'Orient, seulement les Vénitiens ont passé par là au XVIe siècle et y ont laissé des traces indestructibles. Dans toute l'île, du reste, on rencontre des vestiges de leurs mouvements.

C'est ainsi que l'hôpital où je suis est situé dans une de leurs batteries. L'Antiquité grecque n'a pas laissé de traces. J'ai pu retrouver quelques dolmens et une pierre branlante, qui sont certainement contemporains d'Ulysse; et de l'autre côté de l'île, nous pouvons voir son île, à lui, dont vous connaissez sans doute la silhouette puisque vous avez voyagé en Allemagne. Elle existe dans toutes les devantures de papetiers, c'est leur *Tods Insel*.

Dans ce magnifique pays, c'était, il y a trois mois, la désolation; d'abord, il pleuvait, et l'Orient, avec la pluie, c'est ce qu'on peut trouver de plus triste. Ensuite, c'était le debarquement de ce lamentable troupeau de 150.000 Serbes, exténués, éreintés, debarquant avec peine, et allant souvent se cacher dans tous les coins pour y mourir. Ces premiers jours ont été terribles. Ce fut la belle époque des épidémies : quelques-uns d'entre nous y sont restés, peu cependant. On a donné là tout ce qu'on a pu, tout.

Puis, petit à petit, ça s'est régularisé. L'île, qui étoit muette et sombre, a commencé à s'animer sous la caresse du soleil; on a commencé à entendre, le soir à la veillée, quelques chœurs de soldats serbes, les plus valides. Un peu plus tard, les tailles se sont redressées, les teints recolorés, les regards ont repris leur assurance; ça été la pleine résurrection. Et maintenant, l'île se repose. Des milliers et des milliers d'hommes sont partis, pleins de santé, de courage, avec l'intention bien arrêtée de faire payer aux Bulgares leur trahison.

On entend bien encore de ces jolies mélodies serbes qui s'harmonisent si parfaitement avec l'île, la nuit; mais le cadre guerrier a disparu, il nous reste les indisponibles et les convalescents. Nous vidons les hôpitaux, dans l'attente de la « future offensive qui les remplira bientôt ».

Je suis enchanté de mon séjour, d'abord parce qu'il satisfait le vieux voyageur qui est en moi, ensuite parce que, faisant partie de l'armée serbe, j'ai pu apprécier les vertus de ce peuple. Elles sont vraiment merveilleuses. C'est un peuple jeune, qui possède toutes les belles qualités de la jeunesse : bonté, dévouement, reconnaissance, toutes choses que nous trouvions de moins en moins chez nous avant la guerre; je parle du soldat.

Ma santé a été satisfaisante en général; je n'ai rien attrapé de mauvais, et à part un séjour d'une semaine à l'Achilléon pour embarras gastrique fébrile, je n'ai rien à signaler. Il n'en est pas de même pour un de nos médecins qui a pris ma place à l'hôpital. Pendant les deux mois où nous allons être au repos, je vois peut-être aller jusqu'à Salonique voir s'il y a de quoi m'occuper. Il se pourrait même que j'aille tout simplement à Athènes. J'en serais quitte pour ne pas m'occuper des Grecs qui ne sont guère intéressants.

Dans un si beau décor, on comprend que les hommes ne soient nullement guerriers; et puis, il y a si longtemps que Léonidas est mort!. .

Ce qui nous manque, ce sont les nouvelles vraies, mais on finit par ne plus penser, et si par hasard nous avons une défaillance, il nous est bien facile d'y remédier : nous n'avons qu'à aller à cette affreuse maison à forme d'hôtel suisse qu'est l'Achilléon. Au sommet du toit, le drapeau tricolore flotte largement dans le ciel, à la place de l'autre, et à la porte un zouave monte la garde. C'est un beau et réconfortant symbole, je vous l'assure.

Au revoir, mon cher Docteur, pardonnez-moi la longueur de ma lettre et n'y voyez que le plaisir que j'ai de causer plus longtemps avec vous.

Votre X...

II

Mon autre lettre est d'un très vieil ami, le Dr Monard, d'Aix-les-Bains, avec qui je fus élevé. Quand nous étions petits grimauds d'école, il etait « le grand » qui remportait tous les prix et dont les « chahuts » au pion étaient les plus renommés. Il avait tant de vie, qu'au moment où la guerre de 1870 éclata, il ne put tenir en place et finalement il réussit à se faire admettre, — encore qu'il eût à peine 18 ans et qu'il fût gros comme le poing, — dans les francs-tireurs des Alpes.

Ses exploits durant la campagne ne se comptent pas. Quand il y avait quelque bon coup à faire, toujours mon homme était au premier rang. Même il lui arriva de faire prisonnier un chef à qui il apparut si chétif, qu'il dut le mettre à mal pour le faire tenir tranquille. Temps passés!

Aujourd'hui, mon cher et bon ami, seul à son foyer, se désole de ne pouvoir plus revivre la vie aventureuse des jeunes années. Alors, il remonte dans le passé et, de temps à autre, me fait part de ses découvertes historiques ou littéraires. Voilà la dernière :

Bien cher ami,

Une simple réflexion de solitaire par ce temps de pluie. Un récent article de notre presse indique un moyen original, que conseille un journal allemand, pour combattre la dépopulation après la guerre; on peut dire qu'il y en a deux : le développement de la natalité illégitime et l'encouragement à la polygamie.

Ce dernier moyen a un précédent dans l'Histoire de l'Allemagne. Voici ce que je lis dans Elisée Reclus. Je copie textuellement :

« Après l'immense tuerie (la guerre de 30 ans), il ne restait plus en Bohême que 780.000 habitants, là où l'on avait compté 3 millions d'hommes. La dépopulation avait été si grande en Moravie, que par décision des Etats, il fut *permis à chaque homme de prendre deux femmes pour repeupler la contrée.* » (Voir *Nouvelle Géographie universelle*, 1878, 3e volume : L'Europe centrale, p. 428, 4e ligne.)

Cette idée de polygamie restreinte pourrait peut-être donner de bons résultats. En lui adjoignant de fortes

primes à la natalité légitime ou illégitime, on arriverait vraisemblablement à combler rapidement bien des vides.

Ce seraient évidemment de grosses dépenses en perspective pour l'État; mais que seront ces quelques centaines de millions dans le gouffre de milliards que la grande tourmente est en voie de creuser? Ces dépenses, au moins, seraient productives de nouvelles forces et, par suite, de nouvelles sources de richesse.

D[r] J. Monard.

Je n'ai pas craint de reproduire tel quel l'audacieux paradoxe de mon ami, où je retrouve, au figuré s'entend, toute l'ardeur de la jeunesse. Néanmoins, mon vieux camarade me permettra une fois de plus de ne point partager son avis.

La polygamie fut peut-être possible en Moravie et au XVIII[e] siècle, mais, si impérieux que soit le salut des États, je défie qu'on la fasse admettre par nos modernes. La mentalité de nos compagnes a trop évolué, elles se sont trop affinées et trop rapprochées de nous, tout en restant elles-mêmes, pour que jamais elles se plient au partage, même par patriotisme C'est ailleurs qu'est la solution du problème, et Dieu merci! nous possédons assez d'autres moyens de repeuplement pour n'avoir pas à regresser jusqu'à la polygamie.

Qu'en Allemagne quelques biologistes hardis, quelques sociologues anarchistes se laissent glisser à pareilles utopies, rien de surprenant. Sans vouloir médire d'elle, quoiqu'elle pense tant de mal des Français, la femme allemande n'a pas encore la place qui lui revient, les Germains la considérant toujours, suivant l'usage des ancêtres, comme la servante du guerrier.

Mais chez les Latins, c'est une idée qui ne peut nous arrêter une minute. Le remède est ailleurs et il est plus facile à indiquer qu'à suivre : suppression des taudis, retour, pour les riches, à la vie simple, création des ateliers familiaux, compréhension plus nette des devoirs conjugaux par les deux conjoints, enfin et surtout cessation des pratiques malthusiennes pour augmenter l'héritage du fils unique.

Il y aurait là, n'est-il pas vrai, pour le législateur, matière à bien des séances secrètes; mais, celles-là, nous ne les redoutons point, parce qu'elles seraient toutes à l'avantage de la Patrie, et aussi parce qu'elles n'auront jamais lieu.

F. Helme.

NÉCROLOGIE

Je ne veux pas laisser partir sans un mot d'adieu mon vieux camarade Francis Furet. Nous avions été externes ensemble, il y a plus de 30 ans, et depuis lors notre amitié était restée sans nuages. Ses goûts l'avaient porté vers la pratique délicate de l'oto-rhino-laryngologie, où il était passé maître et qui lui doit d'intéressantes recherches. Nous avons publié ensemble, il y a près de 20 ans, le premier travail qui ait jamais paru sur le traitement de la paralysie faciale par l'anastomose spino-faciale. J'avais étudié la technique et pratiqué l'opération, mais l'idée première était de lui. En pareille matière l'idée est tout. Tout le mérite lui en revient, je l'ai déjà dit. Je tens à le redire, maintenant qu'il a fermé les yeux!

Il est parti simplement. Il a vu sans faiblesse et sans amertume venir lentement la mort, regrettant seulement de ne pas vivre assez pour voir la fin glorieuse du drame immense où luttent bravement ses trois fils.

Aucun de ceux qui furent les compagnons de sa jeunesse, et dont les cheveux blanchissent aujourd'hui, ne verra s'effacer le souvenir de ce parfait camarade, qui fut le meilleur des amis.

J.-L. F.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Lombardy, médecin-major de 2[e] classe à la compagnie hors rang du 1[er] rég. de marche de zouaves : au front depuis Octobre 1914, a donné en toutes circonstances la preuve de ses qualités remarquables de médecin militaire, joignant à des connaissances techniques étendues une ardeur et un dévouement inlassables. A organisé un service d'ambulance qui, pendant la période du 10 au 21 Mars 1916, sous un bombardement incessant, a évacué tous les blessés des corps passant à proximité. Avait déjà antérieurement organisé dans un autre secteur le poste de secours régimentaire tout près des premières lignes, permettant ainsi à tous les blessés du régiment d'être soignés dans le minimum de temps et d'être évacués dans les meilleures conditions.

— M. Ballet, médecin-major de 2[e] classe, à titre temporaire, au 60[e] rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement absolu. Du 22 au 27 Février 1916, a réussi à évacuer, avec des moyens de fortune, tous les blessés du régiment. A été lui-même atteint d'une grave blessure, le 27 Février, au cours d'un violent bombardement. Avait déjà été blessé et deux fois cité à l'ordre au cours de la campagne.

— M. Laporte, médecin-major de 1[re] classe au 17[e] rég. d'infanterie : chef de service d'une conscience et d'un dévouement dignes de tous les éloges. S'est particulièrement prodigué au cours des journées du 6 au 10 Mars 1916 en organisant le service des postes de secours dans des conditions très périlleuses et sous un bombardement intense. Déjà cité à l'ordre.

— M. Delom, médecin aide-major de 1[re] classe au 220[e] rég. d'infanterie : médecin qui a toujours fait preuve de zèle et d'initiative. Déjà cité à l'ordre pour sa belle attitude au feu et pour son dévouement. A été blessé très grièvement le 4 Mars 1916, en assurant son service sous un bombardement extrêmement violent.

— M. Goux, médecin aide-major de 2[e] classe à titre temporaire au 328[e] rég. d'infanterie : médecin de tout premier ordre, d'un dévouement remarquable. A été très grièvement blessé le 17 Mars 1916.

— M. Tricotet, médecin-major de 2[e] classe au 9[e] rég. de marche de tirailleurs : médecin dévoué, d'une grande valeur professionnelle. A eu une belle attitude sous un bombardement d'une très grande violence, pendant les combats du 9 au 16 Mars 1916. S'est dépensé sans compter pour assurer la relève de tous les blessés, parcourant sans cesse la ligne, pansant lui-même les blessés sous le feu, avec le mépris le plus absolu du danger.

— M. Béranger, médecin-major de 1[re] classe, chef d'un groupe de brancardiers divisionnaires: bon médecin. Sur le front depuis le début des opérations où il a rendu les plus signalés services. Nombreuses annuités.

— M. Regnault, médecin-major de 1[re] classe au 40[e] rég. d'infanterie.

— M. Boppe, médecin-major de 2[e] classe au 117[e] rég. territorial d'infanterie.

(*Voir la suite page* 270.)

— M. Portafax y de Oria médecin-mojor de 2e elasse au 9e rég de marche de tirailleurs , modèle de bravoure et de dévouement. Du 9 au 15 Mars 1916, sous un bombardement intense, a enlevé et pansé de nambreux blessés tombés entre les lignes. A été relever lui-même, sur le champ de bataille, le chef de corps d an regiment voisin.

— M. Peloquin, médecin-major de 2e classe, médeein-chef d'un hôpital d'évaeuation d une armée : medecin militaire doné d'ane intelligence, d un esprit méthodique, d'ane grande puissance de travail intellectael. Chirurgien des plus habiles qui a rendu les plus grands services depuis le début de lu campagne. Cité à l'ordre pour les services qa'il a rendus dans des conditions périlleuses.

— M. Goudeyras, médeein-mujor de 2e classe ou 5e rég. de dragons.

— M. Malaspina, médeein-major de 1re elasse, médeein-chef d'une ambulanee d'un eorps d'armée : très hon médecia, dévoné, travailleur et consciencieux. A été cité à l'ordre du jour de la division pour son dévouement intassable daus les eireonstanees las plus périlleuses. S'est acquis de nouveaux titres.

— M. Lamandé, médecin-major de 2e elasse, médecin-chef d'uu groupe de brancardiers d'une division d'infaoterie.

— M. Pouponueau, médecin-major de 2e classe, médecin-ehef d'aue nmbulauce d'une armée.

— M. Magerand, médecin-major de 1re elasse, médecin-chef d'un groupe de brancardiers d'un eorps d'urmée.

— M. Flach, médec n-major de 2e elasse, médecin-chef d'une ambulance d'une division d'infanterie.

— M. Masson, médeein-major de 1re classe, médeein-chef d'un groope de brancardiers d'un corps d'armée.

— M. Roueoirol, médecin uide-mujor de 1re classe ou 2e rég. de zouaves : très bon médecin, énergique et dévoué à ses malades. Pendunt les combats de Février-Murs 1916, o pris la direction du Service de Santé du régiment, s'est maintenu dans un poste violemment bombardé, a réussi à évacuer tous ses blessés molgré les conditions entièrement défavornbles, a montré à tous un profond mépris du daoger et un grand attuchement à son devoir militaire. S'était déja signalé ou cours des affaires de Septembre

— M. Aerts, médeein uide-major de 1re classe, agent de liaison permanent des formations sonitaires d'une division : homme de devoir calme et énergique, d'un dévoaement à toute épreuve. A assuré remarqunblement, pendant les journées du 21 au 24 Février 1916, la liaison entre les divers postes de secours sans se préoccuper du danger. Nait et jour, a eireulé sous un hombardement violent. N'a pas hésité à aller jusqu'au voisinage des lignes ennemies dans lo nuit du 23 pour s'assurer dons quelles conditions nos blessés pouvaient être relevés.

— M. Vidol, médecin aide-major de 2e elasse, odjoint à la direetion du Service de Santé d'un corps d'ormée : médecin d'an grand mérite. Engagé volontoire pour toute la durée de la guerre. N'a pos cessé depuis le début des opérations d'accomplir ses fonctions avec une intelligence et un dévouement dignes des plus grands éloges. S'est toujours fait remarquer par les plus bel es qualités militaires ossociées à une haute voleur professionnelle. Pendant les combats du 21 ou 24 Février 1916, o journellement visité, malgré lo violence du bombordement, les postes de seeours les plus avancés, donnant le plus bel exemple de eourage et de sang-froid.

— M. Hanns, médecin aide-major de 1re classe ou 226e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement odmirable. Le 10 Octobre 1914, n'o pos hésité à se porter entre les lignes allemandes et les lignes françaises pour rechercher et ramener le corps de son colonel, tombé au cours d'une attaque.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUES

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Les héritiers ou les personnes connaissant les héritiers de Irène de la Mure ou de Lamure ou Delamure sont priés de communiquer avec M. Donald Harper, avocat américain, 32, av. de l'Opéra.

Le **Laboratoire Fraisse**, 85, avenue Mozart, Paris,
envoie toujours gracieusement
aux Médecins du front, qui en font la demande,
la *Pochette médicale d'Urgence*,
qui a rendu
et rend toujours de si appréciables services.

Médecin français demande à faire, du 15 Juillet à fin Septembre, service d hôpital auxiliaire ou remplacement à la campagne. — Ecrire *P. M.*, n° 1312.

Aide-major, blessé de guerre, libéré oblig. milit., libre de suite, demaude remplacem. longue durée. — *Ecrire* : Klotz, 1, villa Longchamp, Paris (XVIe).

Doctoresse, nationalité russe. 30 ans, diplôme français, 1res référeuces, désire remplacer confrère spécialiste femmes et enfants — maladies nerveuses, maladies nutrition — préférence Bretagne, Normandie ou environs Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1313.

Cabinet d'électricité médicale. Belle clientèle à céder, par suite de décès, quartier de la Madeleine. Ecrire *P, M.*, n° 1079.

Cabinet ou install. électro-radiol. à céder. Situation et cond. très avantag. Prise de possession pouv. être différée jusq. fin guerre. *Pressé.* Ecrire *P. M.*, n° 1066.

Jeune médecin, libre oblig. milit., très actif, au courant de la clientèle, désire remplacement longue durée, ou poste sérieux, ou place dans clinique, etc. Auto et bicyclette. Ecrire *P. M.*, n° 1314.

Etudiante en méd., à Genève, 10 inscript., russe, désire situation médicale modeste pour les vacances (clinique, sanatorium, etc.). Ecrire *P. M.*, n° 1315.

Docteur réfugié. expér. et actif. demande à remplacer confrère mobilisé ou à s'installer dans localité dépourvue de médecin, jusqu'à fin hostilites. Ecrire *P. M.*, u° 1316.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Ma[illegible]

LA MÉDICATION HYPNOTIQUE PAR LE " DIAL " [1]

Il y a dix mois, nous recommandions ici à l'attention des thérapeutes un nouvel hypnotique, le Dial. De nombreux confrères, depuis notre premier article, ont expérimenté ce produit, et ayant bien voulu nous communiquer des observations détaillées, vont nous permettre de dégager de ce faisceau de faits, groupés et sériés, les modalités d'action et la posologie, variable suivant les cas, de ce médicament somnifère.

Nous avons vu que le Dial (acide diallylbarbiturique), par conséquent très analogue au Véronal (acide diéthylbarbiturique), diffère cependant un peu de ce dernier dans ses effets. Il est beaucoup plus actif, ou du moins possède la même activité à bien plus faible dose, il est plus rapidement absorbé et éliminé, il est sans action sur le rein et n'irrite pas le tube digestif.

Des expériences sur le chien et le lapin avaient montré qu'un effet narcolique identique à celui d'une dose donnée de Véronal pouvait être obtenu avec une dose cinq fois plus faible de Dial; ces essais avaient permis de se rendre compte aussi de la désintégration complète du produit, au cours du métabolisme, et de l'absence de phénomènes d'accumulation, même au cours d'une administration prolongée. A quelles doses convient-il de l'administrer en thérapeutique? Nous avions fixé sa posologie entre 0 gr 10 et 0 gr. 20. Des observations qui nous ont été communiquées, il ressort que l'on peut obtenir certains effets sédatifs avec une dose plus faible, 0 gr 05, et que l'on peut parfois arriver à 0 gr. 30 ou 0 gr. 40 dans les psychoses et les états d'excitation graves. 0 gr. 05 est la dose sédative de l'agitation nerveuse simple, on peut la répéter trois fois par jour. 0 gr. 10 est la dose hypnotique de l'insomnie nerveuse de moyenne intensité : on l'administrera au coucher pour les insomnies du soir, au réveil pour celles du milieu de la nuit ou du matin; mais il est indispensable qu'en ce dernier cas le malade ait la facilité de dormir un peu tard dans la matinée, sans quoi il pourrait éprouver, par un réveil forcé, quelques vertiges ou de la céphalée; cette dose de 0 gr. 10 est encore celle qui convient dans l'agitation nerveuse compliquée d'anxiété, mais elle peut être renouvelée alors trois fois par jour. 0 gr. 15, 0 gr. 20, en une seule fois au coucher, seront administrés aux cas d'insomnies rebelles, c'est aussi la dose de l'agitation nerveuse grave; elle peut alors, si besoin est, être répétée deux fois par jour. Enfin, on donnera 0 gr. 30 dans les états d'agitation maniaque, surtout dans l'agitation psycho-motrice, dans les névroses avec phobies, dans les mélancolies anxieuses; c'est aussi la dose à laquelle il faudra le plus souvent avoir recours dans le délire alcoolique et dans la cure de la morphinomanie; si quelques phénomènes secondaires apparaissent, il est indiqué de suspendre le traitement pendant quelques jours, il pourra être repris ensuite sans inconvénient, si l'état du cœur est bon.

Que vaut le Dial dans l'épilepsie? Trop peu d'expériences ont été faites pour qu'un jugement définitif puisse être porté dès à présent. Dans un cas, les accès disparurent complètement dès le début du traitement, pour se reproduire à la cessation de celui ci, et disparaître à nouveau lorsqu'il fut repris; il semble donc que le Dial soit appelé à rendre de réels services dans le traitement de cette affection, et nous ne pouvons qu'encourager de nouveaux essais, où le Dial, associé peut être à la codéine, au bromure, au chloral ou à la belladone, jouera le rôle principal ou accessoire.

Le Dial est fabriqué par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du Corps médical.

(1) Voir n° du 14 août 1915 de *La Presse Médicale*.

N° 35 — Jeudi, 22 Juin 1916

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Un beau geste américain.
Sur les conséquences imprévues des moindres paroles en temps de guerre.

Notre excellent confrère, M. le Professeur Gley, du Collège de France, qui depuis le début de la guerre se consacre, avec tout son cœur, son dévouement et sa science, à nos blessés, me communique la lettre suivante :

Mon cher Confrère,

Vous savez toutes les marques de générosité que n'ont cessé de nous donner les Américains, au cours de cette effroyable guerre. En voici une nouvelle et assez touchante :

Mon très cher et vieil ami, le poète Le Braz, est revenu récemment des Etats-Unis, où il était allé faire quelques conférences. Et il a été chargé par un professeur de là-bas et sa femme (celle-ci est Française) de s'enquérir d'une fillette de 12 à 15 ans, devenue orpheline de par la guerre. Cette enfant serait accueillie et traitée comme l'enfant de la maison; une fois élevée, elle pourrait, à sa volonté, revenir en France.

Trop de nos confrères ont été tués à l'ennemi pour que, parmi eux, il ne s'en trouve pas qui aient laissé une malheureuse enfant, seule et sans ressources. Il est certain qu'une fille de médecin serait reçue à bras ouverts par le professeur américain dont je vous parle et par sa femme.

J'ai pensé, mon cher Confrère, que vous êtes mieux à même que moi de connaître de ces tristes situations. On vous écrit beaucoup du front, vous êtes en relations avec beaucoup d'Œuvres. Pour moi, je serais trop heureux si, grâce à vous et par mon simple intermédiaire, Anatole Le Braz pouvait avoir l'occasion de faire profiter bientôt d'une offre généreuse la fille de l'une de nos glorieuses victimes.

Croyez, mon cher Confrère, je vous prie, à mon meilleur souvenir et à mes bien sympathiques sentiments.

E. Gley.

Ce mot charmant n'a pas besoin de commentaire; je veux néanmoins remercier mon correspondant d'abord, ensuite le bon poète Le Braz, enfin et surtout les âmes généreuses qui par delà les océans ont tenu à nous adresser leur témoignage précieux de sympathie agissante. Ainsi, là-bas, tout là-bas, dans cette Amérique si éloignée du tumulte des armes qui assourdit la vieille Europe, on ne pense pas seulement à secourir les réfugiés, à aider les combattants, mais encore on veut être utile à quelque orphelin. Je ne saurais trop dire combien ce geste nous attendrit. Une fois de plus, la preuve nous est fournie de la solidarité qui, en dépit de tout, relie entre eux les honnêtes gens de l'univers.

Je laisse au Comité des Dames patronnesses de la *Caisse d'Assistance médicale de guerre* et à nos associations professionnelles le soin de chercher la fillette que réclame le ménage américain. Comme le dit M. Gley, trop de confrères ont été tués à l'ennemi pour que, parmi eux, il ne

s'en trouve pas qui ait laissé une malheureuse enfant seule et sans ressources. Singulier contraste que la vie, à cette heure : D'un côté, des hommes acharnés à obtenir leur salut par l'œuvre de mort, et de l'autre des êtres s'efforçant d'apporter au sort de ceux qui luttent tous les adoucissements possibles !

Je communiquerai au Professeur Gley les réponses qui me parviendront touchant l'orpheline à recueillir. Et merci, merci du fond du cœur.

⁂

J'ai vu l'autre jour un médecin occupant dans les mines du Colorado une très haute situation. Ce brave homme, d'après ce que j'ai compris, ne pouvait plus se tenir tranquille depuis Verdun. C'est pourquoi il a pris prétexte d'une visite à nos blessés pour obtenir l'autorisation de voir de près les héros dont la renommée emplit maintenant la terre.

— « Chez nous, m'a-t-il dit, quand on prononce le nom de la France, c'est comme un grand souffle qui nous secoue, tout le monde se lève pour honorer en silence votre fière nation ; et si dans un établissement public on joue *la Marseillaise*, toutes les têtes se découvrent et des larmes coulent de tous les yeux. »

Pessimistes qui vous perdez en propos déprimants, âmes aigries qui vous abandonnez aux récriminations, cœurs secs que les périls de la Patrie n'ont pu faire battre avec plus de précipitation, l'étranger vous ignore et il n'entend, lui, que la grande clameur des Poilus glorieux rués au sacrifice. Vos plaintes sont trop basses pour monter aussi haut que les fumées de gloire et percer les brumes du lointain. Cessez donc vos gémissements inutiles et dangereux.

Je disais la semaine dernière que, même entre nous, il fallait s'abstenir de reconnaître la force de nos ennemis, et cela, on me l'a aimablement reproché. Je crois cependant être dans le vrai. Présentement, la France n'est qu'une grande famille en armes, or, chez nous, à notre foyer, lorsqu'une maladresse ou une faute a été commise, lorsque nous avons à nous plaindre de tel ou tel incident, allons-nous le crier sur les toits ? Non. Nous « encaissons », nous nous promettons de profiter de la leçon, et jamais il ne nous viendrait à l'idée de proclamer la supériorité d'un voisin rival qui n'aurait pas fait la même gaffe que nous.

Ne croyez pas surtout que cette recommandation soit oiseuse. Aucun de nous n'est sûr de l'innocuité de ses paroles ; la plus insignifiante en apparence peut avoir des conséquences parfois d'une invraisemblable gravité. J'en veux retenir pour preuve ce qu'on appelle aujourd'hui dans notre presse quotidienne « l'incident Schwalbe ».

Vous vous souvenez que M. Schwalbe est ce médecin allemand, directeur de la pangermaniste *Deutsche Medizinische Wochenschrift*, qui, comme c'est son droit, je dirais même son devoir, mène contre nous la plus énergique campagne. Vous vous souvenez aussi que *La Presse Médicale* avait, il y a quelque temps, publié une série d'articles sur le rôle de la chirurgie et de la médecine françaises depuis ces cinquante dernières années. L'exposé en avait été fait par des maîtres pondérés, d'esprit équitable, et qui n'auraient dû, semble-t-il, fournir matière à aucune polémique.

Ayant estimé, au contraire, que les travaux en question ne pouvaient rester sans réplique, le brave Schwalbe décrocha, de sa panoplie très bien approvisionnée, sa plume la plus acérée, et en termes incisifs il vous rétorqua d'importance les arguments de nos confrères. Notre collaborateur, le Dr Alfred Martinet, lui répondit d'ailleurs comme il convenait.

Jusque-là rien que de très naturel. Mais la malchance voulut que le polémiste allemand, emporté par son ardeur, fît allusion au bombardement de Nuremberg, par des avions français, deux jours avant les hostilités. Là-dessus, un de ses confrères, le Dr Riedel, d'Iéna, Conseiller intime, s'il vous plaît, et d'esprit très objectif, fit remarquer à M. Schwalbe qu'il allait un peu fort et que certainement sa mémoire devait le tromper quand il affirmait que nos aviateurs avaient jeté des bombes sur les lignes de Nuremberg-Kissingen et Nuremberg-Ansbach. Mais ici, laissant la parole à M. Schwalbe, je reproduis la dernière partie de sa rectification :

« D'une correspondance plus circonstanciée échangée par le Conseiller intime Riedel, d'Iéna, et le bourgmestre de Nuremberg, il résulte que cette information, qui jusqu'ici constituait pour nous la preuve de la violation du droit des gens par des aviateurs français, n'est, en fait, pas fondée. « Il n'est pas venu à la connaissance du général commandant le 3e corps d'armée bavarois que des bombes auraient été jetées par des aviateurs ennemis sur les lignes Nuremberg-Kissingen et Nuremberg-Ansbach, avant ou depuis la déclaration de guerre. Toutes les informations et publications relatives à ces faits doivent être considérées comme fausses. »

Ainsi, les imprudentes paroles du directeur de la *Deutsche Medizinische Wochenschrift* le contraignirent d'avouer que l'Allemagne avait menti en affirmant que les Français avaient violé le droit des gens ! Mais admirez la portée incalculable de cet aveu : Si nous prenons, en effet, la lettre adressée le 3 août 1914 par M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne, à M. Viviani, notre président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, nous voyons que la déclaration de cette guerre voulue par l'Allemagne repose précisément sur le mensonge du raid aérien français en Allemagne.

« Les autorités administratives et militaires allemandes, disait M. de Schœn, ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique, survolant le territoire de ce pays ; l'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus dans la région de l'Eiffel, *un autre a jeté des*

bombes sur le chemin de fer près de Carlsruhe et de Nuremberg.

« Je suis chargé et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'empire allemand se considère en état de guerre avec la France du fait de cette dernière puissance. »

Donc, c'est parce que nos avions avaient bombardé certaines régions de l'Allemagne, en pleine paix, que celle-ci avait été forcée de déclarer la guerre, la pauvre! Mais comme ces bombardements n'avaient jamais existé, il devenait évident, — et je regrette de n'avoir pas un mot plus caractéristique à mon service, — que la tuerie qui avait suivi reposait sur un faux.

Ce n'est pas tout encore. Lorsque les 93 intellectuels crurent devoir publier leur manifeste, ils convièrent le monde entier à « juger d'après les preuves que leur fournissent les documents authentiques ». Ces documents étant faux, il n'est pas exagéré de dire que les 93 intellectuels auraient mieux fait de se taire. Au surplus, voici le passage dudit manisfeste, qui touche de plus près la question :

« Il n'est pas vrai que l'Allemagne ait provoqué cette guerre. Ni le peuple, ni le Gouvernement, ni l'empereur allemand ne l'ont voulue. Jusqu'au dernier moment, jusqu'aux limites du possible, l'Allemagne a lutté pour le maintien de la paix. Le monde entier n'a qu'à juger d'après les preuves que leur fournissent les documents authentiques... Ce n'est qu'au moment où il fut menacé d'abord, attaqué ensuite par trois grandes puissances en embuscade, que notre peuple s'est levé comme un seul homme... Nous vous en répondons sur notre nom et notre honneur... »



Suivez-vous bien maintenant l'enchaînement des faits et les conséquences imprévues des moindres paroles en temps de guerre? Nos maîtres publient une série d'études sur la médecine en France; M. Schwalbe, dans un article courtois, réfute leurs dires. Mais tout à coup, il s'emballe du côté de Nuremberg, et voilà, transporté sur la scène du monde et de l'Histoire, un débat qui, avec un peu plus de prudence, fût resté cantonné dans notre petite république médicale, voilà un mensonge réfuté, voilà la preuve fournie par les agresseurs eux-mêmes de leur terrible et injuste agression! Faisant blanc de sa plume, l'auteur a beau affirmer sa loyauté et son horreur du mensonge, il n'en restera pas moins qu'irréfutablement il a prouvé que les siens avaient menti! Bismarck avait mis plus de vingt ans à reconnaître la fausseté de la dépêche d'Ems; grâce à M. Schwalbe, il y a progrès, puisque les mensonges de M. de Schœn ont été dévoilés au bout de vingt mois!

Et ceci nous montre combien nous devons être réservés les uns et les autres, et ceci justifie une fois de plus la formule désormais célèbre de M. Millerand : « Taisez-vous, méfiez-vous, les oreilles ennemies vous écoutent! »

Ah! Schwalbe, professeur Julius Schwalbe, Conseiller privé de l'Empereur, qu'avez-vous dû prendre pour votre rhume, et comme vous devez regretter aujourd'hui, en bon Allemand que vous êtes, de n'avoir pas retourné sept fois votre plume dans votre Kolossal encrier!

F. Helme.



P.-S. — Je viens de recevoir d'un de nos confrères un chèque de 500 francs pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, à l'occasion de sa nomination récente comme membre correspondant de l'Institut de France, Académie des Sciences. Ce confrère, que de tout cœur je remercie, m'a supplié, m'a imposé de taire son nom. Je ne le nommerai donc pas : il s'appelle Bergonié et il est professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 2 (Mars 1916).

Mémoires originaux :

J. Darier. — De l'érythème annulaire centrifuge.

J. D. Kayser et P. H. Schoonheld. — Un cas de dermatose de Darier.

J. Brault. — Note sur le *Trichophyton luxurians*, nouvelle espèce à culture faviforme produisant des kérions.

Recueil de faits :

A. Cassar. — Sur un cas d'urticaire pigmentaire tardive associé à un pytyriasis rosé.

Revue de Syphiligraphie.

Revue de Vénéréologie.

Nécrologie.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE.

Sommaire du n° 5 (Mai 1916).

Mémoires :

Dr Netter. — Sur les accidents consécutifs aux réinjections de sérum et les injections préventives de sérum antidiphtérique.

Drs Wurtz et de Lauradour. — Le chiffonnage à Paris et dans la banlieue en 1916.

Bibliographie :

Maurice Letulle. — La tuberculose pleuro-pulmonaire; 107 planches autochromes.

Revue des journaux.

Variétés :

Reconstruction provisoire des moyens d'habitation dans les régions envahies.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Séance du 26 Avril 1916.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Melliès, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance d'une armée : médecin militaire d'une activité inlassable et d'un zèle éprouvé, à la tête d'un hôpital d'évacuation de première ligne, a su, par son esprit d'initiative, son ingéniosité et une autorité personnelle remarquable, triompher de difficultés inouïes, et, en payant constamment de sa personne, obtenir de ses subordonnés tous les efforts.

— M. Limasset, médecin-major de 2e classe au 13e rég. de chasseurs.

— M. Michel, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une armée : ambulance d'un médecin distingué, actif et dévoué ; depuis le début de la campagne et dans des circonstances souvent difficiles, a assuré son service de la manière la plus parfaite avec zèle et dévouement.

NOUVELLES

Hôtel-Dieu. — La reine Amélie de Portugal est venue visiter les blessés militaires le lundi 19 Juin, sous la conduite des professeurs Hartmann, de Lapersonne et Gilbert et le Dr André Petit ; elle a passé dans les différentes salles adressant à chacun des blessés un mot de réconfort.

Elle s'est particulièrement intéressée aux malheureux aveugles militaires qui sont soignés dans les services de la Clinique ophtalmologique.

Ce n'est pas la première fois qu'au cours de la guerre actuelle cette princesse de sang français s'est penchée au chevet de nos soldats blessés et s'est intéressée à leur sort, et tandis qu'elle parcourait les salles de l'Hôtel-Dieu de Paris tous s'inclinaient avec respect devant celle qui, dans le malheur, s'est consacrée à soulager les infortunes.

BIBLIOGRAPHIE

A. Broca. — *Précis de médecine opératoire.* — *Masson et Cie*, éditeurs, Paris, 1916, 1 vol. in-8°. Prix : 9 fr.

A. Broca vient de nous donner un livre excellent. Il ne se défend pas, et il a raison, d'avoir beaucoup pris à Farabeuf. On ne peut pas faire un précis de médecine opératoire sans prendre à Farabeuf ; il lui a pris ses méthodes, ses procédés et même ses dessins. Mais il l'a raccourci et en même temps il l'a enrichi de son expérience, de ce que lui a appris, depuis la guerre, l'étude des appareils et des conditions nécessaires à une bonne prothèse. Et il l'a illustré magnifiquement, de sorte que ce petit volume, qui n'a pas 300 pages contient plus de 500 figures. Beaucoup sont de Farabeuf, — surtout les figures anatomiques, — plus encore sont de Broca et d'après des photographies. Le texte concis, précis et serré est accompagné d'images claires, vivantes et multipliées comme celles d'un ruban cinématographique. C'est ainsi que pour le Lisfranc, il n'y a pas moins de 23 figures purement opératoires et 22 pour la sous-astragalienne ! Et tout est à l'avenant.

Il ne nous donne, bien entendu, que les procédés d'élection.

Il y a trois grands chapitres. Un pour les ligatures, un pour les amputations, un pour les désarticulations. Tous les trois se valent. Et ce livre sera bientôt dans les mains de tous les étudiants, quand les étudiants seront revenus ! J.-L. F.

E. Forgue et A. Massabuau. — ***Gynécologie : in Nouveau Traité de Chirurgie de Le Dentu et Pierre Delbet.*** — *J.-B. Baillière et fils*, Paris, 1916.

Ce livre témoigne d'un effort considérable. Il ne traite que de la pure gynécologie chirurgicale, et il est fait par des hommes qui joignent à une très abondante documentation étrangère, — je serais tenté de dire trop abondante, — une grande expérience personnelle. Ils savent ce dont ils parlent, et le savent bien. Aussi, donnent-ils une place importante à la discussion et à la description des procédés opératoires, dont l'importance, dans la chirurgie agissante, dépasse de beaucoup celle de tout le reste, car les considérations théoriques et les discussions de science pure ne pèsent guère lorsqu'on se trouve en présence d'une malade au sujet de laquelle il faut prendre une résolution, et pèsent moins encore lorsqu'au cours d'une opération difficile il faut prendre la décision immédiate qui apportera le salut. Beaucoup de bonnes figures, indispensables dans un livre de cette nature, viennent ajouter à la clarté du texte. Tout est bon dans ce livre, mais certains chapitres sont particulièrement excellents. Je citerai en particulier les fistules de l'uretère, le cancer de l'utérus, les tumeurs d'origine placentaire, les prolapsus génitaux, les inflammations pelviennes.

L'ouvrage se termine par une étude remarquable sur la laparotomie gynécologique, sur les soins à donner à l'opérée avant l'opération et pendant les jours qui la suivent, et que liront avec fruit, comme beaucoup d'autres parties de ce beau livre, ceux-là même qui ont une vieille expérience de la chirurgie gynécologique. J.-L. Faure.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Les héritiers ou les personnes connaissant les héritiers de Irène de la Mure ou de Lamure ou Delamure sont priés de communiquer avec M. Donald Harper, avocat américain, 32, av. de l'Opéra.

Médecin français demande à faire, du 15 Juillet à fin Septembre, service d'hôpital auxiliaire ou remplacement à la campagne. — Ecrire *P. M.*, n° 1312.

Docteur, ancien propriétaire d'institut chirurg. en Belgique, cherche place assistant dans hôpit. ou clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1318.

Médecin belge cherche remplacement, Paris ou banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 1319.

Médecin, spécialisé nez, gorge, oreilles, cherche cabinet de spécialiste ou, à défaut, cabinet de docteur. Ecrire *P. M.*, n° 1320.

Docteur dentiste demande : 1° opérateur ; 2° assistante. Ecrire *P. M.*, n° 1082.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 3 Juillet.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

L'Académie de Médecine et le droit du blessé.

Le blessé en temps de guerre a-t-il le droit de se refuser à l'intervention qui s'impose, parce qu'il la juge inopportune et qu'il en redoute l'issue? Telle est la dangereuse question qui vient d'être posée à l'Académie de Médecine. Ayant proportionné mon ambition à mon trop faible effort, je ne fus jamais candidat à rien; et cependant je regrette, aujourd'hui, de ne point faire partie de la haute assemblée, où j'aurais pu, avec tout mon cœur, sinon avec éloquence, apporter l'écho de toutes les voix venues à moi du dehors.

On me permettra néanmoins d'exposer ici, sous ma seule responsabilité et aussi décemment qu'il convient, quelques arguments qui ne peuvent manquer d'impressionner nos grands confrères. L'heure est grave pour eux. Un jour viendra, jour prochain peut-être, où chaque membre d'une corporation, sous le contrôle de l'Etat, sera jugé par ses pairs. Le débat qui va s'ouvrir inaugure, — qui sait? — une ère nouvelle. Gardons-nous donc de toute fausse manœuvre, et pour marcher plus sûrement écoutons toutes les raisons, d'où qu'elles viennent. D'ailleurs, la vérité n'a-t-elle pas toute sa force en elle? Indépendante de celui qui la proclame, ne fait-elle égaux devant elle maîtres et élèves?

⁂

Il y a lieu de se demander d'abord si le débat est opportun et si nos confrères ont bien en mains tous les documents indispensables à l'élaboration d'un solide jugement. Pour le premier point, *nego*, comme disaient les médecins de Molière, qui ne parlaient déjà pas si mal. L'autorité de l'Académie de Médecine est immense, mais quelle que soit sa puissance, il est des armes dangereuses à manier. Qui dira le parti qu'avocats ou juges, habiles à interpréter les textes, rompus aux finesses du Droit, pourront tirer des discussions qui vont s'engager?

Quant à la documentation, qui l'a fournie? La Commission a-t-elle interrogé les médecins, chefs de Dépôts d'éclopés, directeurs d'hôpitaux d'évacuation, ou plus simplement d'hôpitaux du territoire? A-t-elle entendu les directeurs d'Asiles, les médecins de Dépôts régimentaires? A-t-elle visité les Dépôts de convalescents? Questions oiseuses, direz-vous, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Pardon! c'est de cela, rien que de cela.

Oh! j'entends bien. Le problème s'est posé à propos d'une circulaire d'avril dernier, je crois. Je ne l'ignore point, pas plus que je ne mécon-

nais la valeur des arguments développés, avec son élégance et son talent coutumiers, par M. le professeur Grasset, de Montpellier. On dit qu'en vertu de ladite circulaire, on ne pourrait plus maintenant, si le blessé s'y refuse, poser une ventouse pour une hémoculture, faire un Wassermann et entreprendre la moindre ponction exploratrice.

En d'autres termes, ce n'est pas le traitement qui est en cause, mais surtout les procédés modernes de diagnostic. Eh bien, précisément, je me refuse à croire que la question vaille la peine d'être discutée, étant donné qu'ici nous ne pouvons relever que de nos supérieurs et de notre conscience. Dans la vie civile, nous laisserions-nous désarmer, forts que nous sommes de notre honnêteté, par la rébellion d'un malade? Non, n'est-ce pas, et à plus forte raison, dans la vie militaire où la discipline est si étroite et où, il faut le reconnaître, nos malades, à quelques exceptions près, sont si soumis.

D'ailleurs, pas plus dans la salle de chirurgie que dans l'ambulance de l'avant, le blessé, vous le savez bien, et c'est tout à notre honneur, ne renâcle devant nos examens ou notre traitement. Son instinct, guide infaillible, est là et il parle assez haut pour que notre cher patient se soumette avec reconnaissance à nos décisions. Je dirai plus : Son courage, sa délicatesse et sa résignation muette m'ont toujours si profondément ému, que je considérerais comme indigne du titre d'officier français, indigne du nom d'homme, le confrère qui aurait à montrer ses galons pour renforcer sa thérapeutique.

Non, c'est plus tard, bien plus tard, après la longue stagnation à l'arrière, que l'hésitation naît et que les velléités d'opposition aux traitements se précisent dans quelques cerveaux amollis, dans quelques âmes accessibles aux mauvaises suggestions. Celui-ci craint de perdre le bénéfice de sa pension, — « il ne sait pas, mais on lui a dit... » — et les déclarations si nettes et si loyales de M. le Sous-Secrétaire d'Etat parlant au nom de la France ne peuvent le convaincre. Celui-là préfère rester avec son mal. Cet autre encore ne veut pas être guéri d'une maladie qui n'existe que dans son imagination, ou bien il redoute qu'on mette à néant ses inventions et ses contes.

Notez qu'il s'agit là de sinistrose et que les cas auxquels je fais une discrète allusion constituent, sur les milliers et les milliers de braves qui nous défendent avec leur inlassable vaillance, une infime exception. C'est donc sur des exceptions que l'Académie va discuter. Est-ce admissible, et ne risque-t-on pas de tomber dans le travers anarchique, répudié par les anarchistes eux-mêmes, et qui consistait naguère à protéger surtout l'individu en lutte contre l'Etat? Et puis, s'il existe une circulaire rédigée de telle sorte qu'elle puisse entraver nos recherches, par conséquent nuire aux médecins et nuire au service, est-il si difficile de la faire modifier ? Nos grands confrères savent bien qu'on est toujours prêt à écouter leurs observations, sans qu'il soit besoin pour cela d'un débat public, voire d'un comité secret. Car enfin, voyons ! les soldats de l'avant sont, pour le salut du pays, jetés dans la mêlée et exposés à la mort sans que la moindre « rouspétance » soit permise, et vous toléreriez que pour l'œuvre de vie, pour la réparation des blessures, que dis-je ! pour la guérison, les protestations du blessé fussent admises, alors que cette fois il court tout au plus le risque de souffrir un moment? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre ?

***

Mais, objectera-t-on, que faites-vous de la liberté individuelle? J'en fais le sacrifice à la Patrie, tout simplement. Remarquez, au surplus, que toutes les garanties sont données au soldat. N'a-t-il pas le droit de réclamer des visites et des contre-visites? Les formations de l'avant, aussi bien que celles de l'arrière, ne sont-elles pas inspectées pour ainsi dire quotidiennement? Enfin, l'Académie elle-même ne compte-t-elle point parmi ses membres et au dehors ces consultants aux armées dont il fut tant parlé et qui ont rendu tant de services? En est-il un seul qui permettrait, si jamais elle était proposée, une opération ou une manœuvre de diagnostic contraire aux principes d'humanité qui sont à la fois notre charte et notre honneur?

Attendez, je n'ai pas tout dit. Lorsque, le 2 Août 1914, le tocsin retentit dans nos villes et nos campagnes, pour annoncer à tous l'incendie formidable qui s'allumait sur l'Europe, un statut nouveau s'imposa à tous les belligérants : Le fils cessa d'appartenir à la mère, le mari à l'épouse et le père aux enfants dont il était le soutien. La vie collective se substitua à la vie familiale, dont brusquement les liens furent coupés : Loi terrible, mais loi de salut. Songez, en effet, que si nous permettions la moindre dérogation à ce devoir nouveau, c'est peut-être l'effectif d'une division que nous enlèverions à la ligne de bataille; or, qui prouve que ce n'est pas cette unité, retenue indûment à l'arrière par faiblesse et sentimentalité, qui en une fin de lutte aurait fait pencher en notre faveur les lourdes balances du Destin ?

Enfin, veuillez réfléchir à ceci, et c'est mon dernier argument : Les médecins, qui luttent contre eux-mêmes, contre leurs sentiments de pitié pour retenir sur le front le plus grand nombre de combattants possible, n'aident-ils pas précisément les braves acharnés au sacrifice? Il en est là-haut qui restent huit, dix jours au créneau. Plus l'arrière leur renvoie de soldats, après guérison, plus il facilite la relève, plus il assure un roulement équitable entre les journées de repos et les journées de luttes. Si ce ne sont pas toujours les mêmes qui se font tuer, ne le doit-on pas, pour une grosse part, à l'énergie du méde-

cin, tempérée de bienveillance? Et cette raison n'est-elle pas suffisante, à elle seule, pour entraîner toutes les convictions, pour enchaîner tout débat?

***

Je ne demande pas, en effet, à nos grands confrères de conclure leurs discussions éventuelles par tel ou tel ordre du jour, mais bien de n'entamer aucune discussion, parce que de pareilles controverses en un pareil moment sont tout à la fois dangereuses et inutiles. Ce n'est point la patriotique sagesse du jugement que je conteste, mais l'opportunité des explications qu'il nécessitera et qui pourront donner lieu à tant d'interprétations diverses. Se doute-t-on bien de la vie que mènent en ce moment nos confrères?

Faisons ensemble, voulez-vous, une visite dans nos formations. Au poste de secours, vous entendrez le chef de service et notre cher petit auxi rassurer et réconforter le pusillanime : « Allons, mon vieux, ce n'est rien, va, ça ira! Retourne avec les copains, ils ont besoin de toi. » Même antienne à l'ambulance et à l'hôpital d'évacuation, même antienne enfin à l'arrière. Partout, les médecins, doucement et fermement à la fois, font de la prophylaxie morale, partout ils relèvent les courages, partout ils s'acharnent à prévenir la fonte des effectifs. Ne pas le comprendre serait indigne de nous. La guerre est longue et il est bien naturel, après tout, que la volonté s'affaisse en quelques cerveaux déprimés. Fort heureusement, je le répète, le médecin est là; c'est lui le bon ouvrier qui, avec son tact et son sens clinique, reforge le sentiment du devoir dans les âmes défaillantes. Et c'est à cette heure, en présence de cette tâche si dure et si ingrate, que nous irions opposer le droit du blessé au devoir du médecin? Non, ce n'est pas possible.

Laissons-le donc accomplir, sous la surveillance de ses chefs, sous le contrôle de sa conscience, son œuvre difficile et périlleuse. Je ne peux citer le nombre des nôtres tombés rien que dans les champs de Verdun; il m'est cependant permis de dire qu'après l'infanterie, c'est le corps médical qui a le plus souffert. Ceci nous dicte notre conduite. Si j'avais l'honneur d'appartenir à l'Académie, j'aurais proposé la motion suivante :

« Considérant que les médecins mobilisés accomplissent au péril de leur vie la plus rude des tâches, considérant aussi que l'état sanitaire aux armées est meilleur en temps de guerre qu'en temps de paix, l'Académie, confiante dans l'exécution des règlements et dans l'esprit de devoir et d'humanité qui anime le corps médical, envoie à tous les médecins français voués au service de la Patrie son hommage d'affection et de reconnaissance, et sans discussion passe à l'ordre du jour. »

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 5 (Mai 1916).

Jubilé E. Metchnikoff.

Carlos França. — Quelques observations sur les *Triconymphidæ*.

E.-L. Bouvier. — Quelques observations sur les Philanthes. Contribution à l'histoire de l'instinct des insectes.

Mémoires originaux :

Etienne Sergent. — Campagne d'expérimentation de la méthode biologique contre les *Schistocerca peregrina*, dans la vallée de la Haute-Tafna, commune mixte de Sebdou (département d'Oran). Existence d'une épizootie autochtone vaccinante (Mai, Juin, Juillet 1915).

M. Béguet. — Campagne d'expérimentation de la méthode biologique contre les *Schistocerca peregrina*, en Algérie, de Décembre 1914 à Juillet 1915, et en particulier dans la région de Barika (département de Constantine).

E.-I. Marzinowsky. — De différentes espèces du parasite de la Malaria.

A.-I. Fedorovitch. — Hémoparasites trouvés dans un cas de fièvre chronique.

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 3 (Mai-Juin 1916).

Mémoires originaux :

Spiro Livierato et G.-F. Cosmettatos (d'Athènes). — Sur les tumeurs de la région hypothalamique du cerveau intermédiaire.

A. Cade et E. Vaucher. — Les réactions agglutinantes dans les infections typhoïdiques et paratyphoïdiques. — Etude comparée des indications fournies par l'hémoculture et le sérodiagnostic.

E. Paliasse et Ch. Rouhier. — Les tumeurs primitives de la plèvre.

H. Gougerot et Albert Charpentier. — Paralysies réflexes et troubles trophiques réflexes consécutifs aux blessures des extrémités. — Contribution à l'étude des névralgies et névrites ascendantes.

Pierre Ameuille. — Du rôle de l'infection dans les néphrites de guerre.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 6. — Juin 1916.

Mémoires originaux :

E. Weill. — Du traitement de l'urticaire chronique par le nucléinate de soude.

P. Nobécourt. — Des hypotrophies et des cachexies des nourrissons, étiologie, physiologie pathologique, anatomie pathologique, pathogénie (*fin*).

Recueil de faits.

E. Corter. — Deux cas d'empyème interlobaire guéris par simple ponction.

Vasco Nogueira d'Oliveira. — Sur un cas de dyspnée orthopnéique symptôme d'une poussée dentaire chez un enfant de quinze mois.

Revue générale :

J. Comby. — Ataxie spinale héréditaire (maladie de Friedreich).

Analyses.

Nouvelles.

NOUVELLES

Congrès français de Chirurgie. — Le Comité de l'Association française de Chirurgie dans sa réunion annuelle a pris les décisions suivantes :

1° *Le Congrès français de Chirurgie* ne se réunira pas avant la cessation des hostilités :

2° Les membres austro-allemands, bulgares et ottomans sont rayés de l'Association.

Le prochain dîner des Internes aura lieu mardi 4 Juillet, à l'hôpital Saint-Louis, à 7 h. 1/2. Les internes désirant y assister sont priés d'écrire à M. Deseaux, int. à l'hôp. Saint-Louis.

Les étudiants à seize inscriptions. — M. Deguise, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si, conformément à la réponse faite à la question n° 8465, qui porte que les engagés spéciaux peuvent être nommés sous-officiers, un étudiant en médecine à seize inscriptions et pourvu de ses cliniques, qui a contracté un engagement spécial, peut être nommé médecin auxiliaire, grade correspondant, dans le Service de Santé, à celui d'adjudant sous-officier, a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative : seul l'engagé spécial, docteur en médecine, après avoir contracté son engagement, comme infirmier de 2e classe, pourra, immédiatement après, être nommé medecin auxiliaire, l'engagé spécial, étudiant en médecine, pourra recevoir de l'avancement d'après les règles normales de la hiérarchie militaire. »

Affectation des étudiants pourvus du P. C. N. — M. Maurice Faure, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre d'affecter d'office aux sections d'infirmiers militaires tous les infirmiers régimentaires pourvus du diplôme de P. C. N., a reçu la réponse suivante :

« Aux termes de la réglementation actuelle, seuls ont droit à être affectés aux sections d'infirmiers militaires les étudiants en médecine possesseurs de quatre inscriptions de doctorat.

« Il n'est pas possible de modifier à ce point de vue les conditions de recrutement du personnel des sections; c'est à titre exceptionnel que les jeunes soldats de la classe 1917, ayant au moins deux inscriptions, ont été versés dans les sections d'infirmiers en vue d'y recevoir une instruction professionnelle spéciale. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Médecin français demande à faire, du 15 Juillet à fin Septembre, service d'hôpital auxiliaire ou remplacement à la campagne. — Ecrire *P. M.*, n° 1312.

Docteur, 30 ans, 1res références, désire remplacer confrère spécialiste femmes et enfants, mal. nerveuses, mal. nutrition. Préférence Bretagne, Normandie, env. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1313.

Jeune médecin anglais, de famille française, non mobil., 16 inscript. Faculté de Paris, désirerait faire remplac. *Ecrire* : C. de Chazal, Audincourt (Doubs).

Chimiste : biologie, analyses, tous travaux scientifiques et de laboratoire, jeune femme, études médicales terminées, cherche situation, Paris. Ecrire *P. M.*, n° 1321.

Docteur, ancien interne, réfugié et démobilisé, demande à aider confrère ou petit remplacement, Paris-Banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 1323.

Étudiante en médecine, fin d'études, cherche remplacement à Paris. Ecrire *P. M.*, n° 1322.

Médecin français, 40 ans, actif, libr. obl. mil., ferait remplac. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1325.

Oculiste, 37 a., polyglotte, ayant déjà fait remplac. à Paris, remplacerait oculiste. Ecrire *P. M.*, n° 1326.

Jeune médecin français demande, à partir 1er juillet, place dans clinique, préférence chirurgie ou voies urinaires. — Écrire *P. M.*, n° 1327.

On achèterait occasion voiture coxalgique pour enfant 8 ans. — Ecrire *P. M.*, n° 1327.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris L. MARETHEUX imprimeur 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

LE TYPHUS EXANTHÉMATIQUE
TEL QUE JE L'AI VU

Pendant ma captivité en Allemagne en 1915, j'ai pu observer de très nombreux cas de typhus exanthématique. Ce sont des observations exclusivement cliniques que je me suis proposé de consigner.

La période d'incubation est de dix jours environ, sans symptômes attirant l'attention. Cependant, vers le huitième jour, quelques troubles digestifs : état nauséeux, vomissements presque constants, céphalée. Température, 37°5. Pouls, 80.

Le lendemain, céphalée plus intense; anorexie complète, langue saburrale. T. 38°, pouls 80.

Au 3e jour, t. 39°-40°, pouls 90. Céphalée atroce. Epistaxis, dont la durée et l'abondance effraient les malades, pouvant nécessiter le tamponnement. Phénomènes de congestion, de vaso-dilatation au niveau des conjonctives (parfois écoulement muco-purulent), de la muqueuse pituitaire, des premières voies respiratoires.

Jusqu'alors rien de caractéristique; cependant le diagnostic s'impose en période d'épidémie.

Le 4e ou 5e jour, éruption qui se généralise, formé de macules, de papules peu surélevées, de pétéchies; elle est typique.

En même temps, énanthème parfois très précoce, caractérisé par une rougeur intense de la muqueuse buccale, des piliers du voile du palais, des amygdales. L'énanthème atteint les voies respiratoires, car tous les malades présentent une toux d'abord sèche, quinteuse, s'accompagnant plus tard d'une expectoration souvent très abondante, de nature purulente, tant à la vue qu'à l'odorat.

Râles humides dans les poumons; sonorité normale. Au niveau de l'abdomen, pas de météorisme, pas de douleur, sauf au niveau de la rate. Pas de troubles intestinaux appréciables.

La maladie est alors en pleine période d'état; la température oscille de 39° à 40° et même 41°; le pouls arrive à 100 et 110 dans les cas de gravité moyenne.

Pas de dyspnée; langue très saburrale avec tendance à la sécheresse.

Jusqu'alors le système nerveux n'est pas impressionné par les toxines : le médecin malade fait son auto-observation.

Au 8e jour, il semble que la maladie va tourner court; il y a chute de la température de 1 ou 2 degrés. Cette rémission trompeuse, presque constante, ne dure guère au delà de vingt-quatre heures. La fièvre reparaît au même taux et va persister jusqu'au quinzième jour.

Pendant ce second stade de la période d'état,

troubles nerveux constants, délire à forme tranquille, le plus souvent avec hallucinations; délire onirique, confusion mentale, mélancolie, indifférence complète du malade, perte de la connaissance; carphologie, langue rôtie, collée à la voûte palatine, recroquevillée sur elle-même, muqueuse buccale, lèvres sèches, noires, fuligineuses. C'est le véritable état typhique porté à son maximum, très effrayant pour l'entourage et le médecin.

Fait fréquent, il y a du relâchement des sphincters; garde-robes, mictions involontaires; parfois rétention d'urine nécessitant le cathétérisme.

Le pouls ne dépasse guère 115, reste bien frappé. L'amaigrissement est considérable : les masses musculaires semblent fondre à vue d'œil.

La raie vaso-motrice de l'insuffisance surrénale est assez constante.

Que devient l'élimination urinaire? Dès les premiers jours, oligurie marquée, avec urine très foncée en couleur, faisant place après 4 ou 5 jours à une diurèse abondante avec urines claires.

Albuminurie rare, non persistante.

Dans les cas favorables, la température tombe en lysis le quatorzième ou le quinzième jour : l'évolution est nettement cyclique. Elle redevient normale, voire même hyponormale en trois, quatre ou cinq jours.

Chose intéressante à constater, dès que la température baisse, le pouls qui, la veille, battait à 115 par minute, va brusquement tomber à 80 et même moins, tout en conservant des caractères normaux comme rythme et comme tension. Cette constatation permet d'éliminer la myocardite.

Les troubles nerveux disparaissent parfois brusquement, plus souvent progressivement en l'espace de quelques jours. Beaucoup de malades, toutefois, conservent pendant une semaine et même pendant quinze jours un caractère véritablement enfantin qui nous a beaucoup frappé chez la plupart de nos confrères. Presque toujours les convalescents ont perdu la notion de tout ce qui s'est passé. Ils présentent d'une façon générale une surdité plus ou moins marquée et conservent un facies hagard qui persiste plusieurs semaines.

Les sphincters ont vite recouvré leur volonté; la langue s'humidifie et se nettoie rapidement; l'appétit reparaît, intense, vorace.

L'impotence musculaire est très marquée; l'émaciation est extrême; elle va continuer encore pendant quelques jours malgré l'alimentation copieuse qui est vite rendue au convalescent.

Ce n'est guère qu'après une semaine que la marche est tentée: mal assurée, très chancelante, elle devient possible avec point d'appui. Quinze jours sont nécessaires pour qu'elle redevienne normale, mais pour un court trajet. La fatigue se fait rapidement sentir. Cette sensation d'épuisement général, de dépression physique, de besoin d'alimentation et de sommeil très prolongé, se manifeste pendant toute la convalescence dont la durée varie. On peut dire néanmoins qu'un mois est nécessaire pour retrouver l'équilibre.

Telle est dans ces grandes lignes la marche clinique d'un typhus exanthématique évoluant favorablement.

Quand la mort survient, elle se produit à des périodes variables: je l'ai vue, chez un confrère qui paraissait très vigoureux, survenir le neuvième jour; chez un autre le dix-huitième jour; la règle est de l'observer au cours du second septénaire de la maladie.

Elle est la conséquence d'un état infectieux et toxique très prononcé, marqué par un aspect typhique très accentué et par des phénomènes réactionnels intenses du côté du cœur. Le pouls s'accélère, devient petit, misérable, avec des intermittences : c'est le collapsus cardiaque.

COMPLICATIONS.

J'ai retrouvé dans les « Lazarets » de nombreux malades paraissant guéris présentant un œdème considérable des membres inférieurs, coïncidant parfois avec de l'œdème des paupières.

La recherche de l'albumine, pratiquée systématiquement, a parfois dénoté sa présence dans les urines, mais plus fréquemment son absence. Cet œdème persiste longtemps.

La gangrène des extrémités, des membres inférieurs surtout, est une complication qui n'est pas rare. Elle est d'étendue variable, nécessite l'intervention chirurgicale; j'ai vu de multiples amputations nécessitées par cet accident; y a-t-il des causes favorisant l'apparition de cette gangrène, c'est ce que je n'ai pu découvrir. Chez les 20 confrères qui contractèrent le typhus, je ne l'ai pas observée.

J'ai constaté un certain nombre de cas de périostite.

Ce qui est fréquent, c'est l'otite moyenne suppurée, avec mastoïdite nécessitant la trépanation, c'est la parotidite suppurée. Ces accidents infectieux consécutifs s'expliquent facilement par suite de l'état signalé des muqueuses, des voies respiratoires et des voies digestives supérieures.

Très communs sont les cas de surdité sans lésion appréciable cliniquement. La pneumonie, la broncho-pneumonie, la pleurésie purulente sont des complications ou des séquelles fréquentes.

Dans les deux camps de prisonniers où a sévi le typhus, il y eut en même temps de nombreux cas de diphtérie survenant soit pendant la période évolutive du typhus, soit pendant la convalescence.

Chargé pendant un certain temps du service de la diphtérie, j'ai vu des diphtéries bucco-pharyngées d'une gravité exceptionnelle.

Malgré le sérum à haute dose, le mal poursui-

vait sa marche inexorable : le pourcentage de mortalité était effrayant.

Il m'a été donné de voir quelques exemples de névrite périphérique.

Le typhus exanthématique est une affection grave par elle-même et par ses complications. La mortalité immédiate peut se chiffrer de 15 à 20 pour 100 chez nos prisonniers.

Il y a lieu de tenir compte également des décès qui doivent se produire à échéance plus ou moins longue, comme conséquence de la déchéance organique aboutissant aux diverses manifestations de la tuberculose.

Il est reconnu que le pou est l'agent de transmission du typhus exanthématique. Ainsi que nous avons pu l'observer très nettement chez certains confrères, la morsure par le pou était suivie, dix jours plus tard, en moyenne, des premières manifestations de la maladie. Le rôle du pou est incontestable, indéniable. N'y a-t-il que ce mode de contamination? C'est ce que je ne voudrais pas affirmer. Des médecins, qui ont pris toutes les mesures possibles de prophylaxie, ont contracté le typhus sans avoir jamais ressenti la moindre morsure de pou, assez caractéristique, cependant, comme sensation. Un examen très attentif des vêtements, du linge de corps n'a pas permis d'y retrouver le pou coupable. De telle sorte qu'on peut se demander si la contagion n'est pas possible par les voies respiratoires, surtout au début de la maladie, pendant la période catarrhale.

V. Bué,
Médecin-major de 1re classe,
Professeur à l'Université de Lille.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Muraz, médecin aide-major de 1re classe au Cameroun.

— M. Péchiné, médecin-major de 2e classe au 8e rég. de chasseurs.

— M. Trille, médecin-major de 2e classe au 211e rég. d'infanterie : médecin-chef de service dans un régiment fortement engagé dans les combats du 21 Février au 10 Mars 1916, a assuré, d'une façon remarquable, son service sous un bombardement des plus violents. Plusieurs fois contusionné, ne s'est retiré de la zone avancée qu'occupait son régiment qu'après avoir évacué tous ses blessés et s'est mis ensuite volontairement à la tête du groupe de brancardiers divisionnaires jusqu'à ce que sa division ait été relevée.

— M. Roshem, médecin aide-major de 1re classe au 201e rég. d'infanterie : médecin d'une haute valeur professionnelle, d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Au cours de l'attaque allemande du 9 Mars 1916, sans souci du danger et malgré un feu d'artillerie des plus violents, s'est avancé jusque sur la première ligne, afin d'organiser l'enlèvement des blessés de son bataillon et d'une compagnie de mitrailleuses, grâce à son activité, son énergie et ses qualités d'organisateur, a su obtenir de son personnel le maximum de rendement, et assurer, sans encombrement, l'enlèvement, le pansement et l'évacuation de tous ses blessés. Déjà cité deux fois à l'ordre.

— M. Lutrot, médecin-major de 2e classe au 324e rég. d'infanterie : médecin de premier ordre, au front depuis le début de la campagne. A fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand dévouement. Après avoir organisé son poste de secours, sous un bombardement des plus violents, a assuré pendant les journées des 22, 23 et 24 Février 1916, l'évacuation de tous les blessés, sans en perdre un seul.

— M. Tournade, médecin major de 2e classe au 19e bataillon de chasseurs : chef de service d'une haute valeur professionnelle, d'un dévouement exceptionnel, d'un zèle inlassable. S'est signalé tant par sa bravoure poussée jusqu'à la témérité que par le sentiment profond du devoir qui inspire tous ses actes. Déjà cité pour sa belle conduite au cours des combats des 27 et 28 Septembre 1915. A donné de nouveau, pendant les journées des 27 et 28 Février 1916, de nombreuses preuves de courage et de mépris du danger, se prodiguant pour la relève et le pansement des blessés sans se soucier du péril.

— M. Jagues, médecin-major de 2e classe au 220e rég. d'infanterie : chef de service dans un régiment de première ligne soumis à un bombardement excessivement violent et de longue durée, n'a pas hésité à se porter dans un point d'appui avancé très menacé pour donner ses soins aux blessés et assurer leur évacuation. A exposé plusieurs fois son existence pour soigner et secourir les blessés de son régiment, et a été cité deux fois à l'ordre.

— M. Benard, médecin-major de 2e classe au 38e rég. d'infanterie : excellent médecin qui a assuré depuis le début de la campagne le service d'une ambulance dans des conditions souvent difficiles, puis celui d'un hôpital. Nommé chef de service d'un régiment d'infanterie, se dépense sans compter pour assurer la bonne exécution de son service et celui de l'évacuation des blessés. Cité à l'ordre du régiment.

— M. De Bombourg, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : médecin de premier ordre, actif, zélé, intelligent et courageux. Blessé deux fois au cours de la campagne, est revenu au front avant guérison. Deux fois cité à l'ordre.

— M. Plasson, médecin-major de 2e classe au 273e rég. d'infanterie : chef de service remarquable, déjà cité à l'ordre, a donné une fois de plus l'exemple d'un sang-froid et d'un courage à toute épreuve, donnant pendant trois jours ses soins à de nombreux blessés et assurant leur transport à l'arrière dans des conditions extrêmement difficiles et pénibles. A inspiré à tout son personnel les plus hauts sentiments de devoir et d'abnégation. A été sérieusement blessé le 26 Février 1916 alors que, resté le dernier au cours d'un mouvement de repli, il organisait l'évacuation de son poste de secours.

— M. Guimezanes, médecin de 1re classe du *Lavoisier*. A fait preuve d'un dévouement et d'un esprit d'abnégation remarquables au moment de l'arrivée à Corfou des premiers contingents serbes. A rendu les plus grands services à la mission médicale française par de brillantes qualités professionnelles, une activité et une énergie infatigables.

— M. Aveline, médecin-major de 2e classe à titre temporaire au 10e bataillon de chasseurs à pied : médecin-major qui a fait preuve, au cours de la campagne, d'un courage et d'un dévouement remarquables. Atteint d'une blessure grave, le 24 Septembre 1914, alors qu'il soignait des blessés, a refusé de se laisser évacuer avant d'avoir fait faire, sous ses yeux, le pansement de tous les hommes confiés à ses soins.

— M. Vouzelle, médecin-major de 2e classe de territoriale. Médecin de l'ambulance 15/12 d'une armée

— M. Kolb, médecin-major de 1re classe de réserve à un groupe de brancardiers de corps : excellent médecin, actif et dévoué, qui s'est particulièrement signalé du 21 Décembre 1915 au 5 Janvier 1916 par la façon impeccable dont il a su assurer avec un parfait mépris du danger, les évacuations de nombreux blessés sous des bombardements aussi répétés qu'intensifs.

— M. Gault, médecin-major de 2e classe en réserve spéciale à un groupe de brancardiers.

NOUVELLES

La meilleure utilisation des médecins et pharmaciens mobilisés. — M. Le Rouzic, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre de faire établir dans chaque région par les directeurs du Service de Santé la liste des médecins et pharmaciens mobilisés, membres des commissions départementales d'hygiène, afin d'utiliser dans la vie militaire comme elle l'est dans la vie civile leur compétence spéciale, reconnue par la loi du 15 Février 1902, a reçu la réponse suivante :

« Le Service de Santé militaire s'efforce d'utiliser toutes les compétences au mieux des intérêts des malades et blessés. C'est ainsi qu'à chaque direction régionale ont été attachés :

« Un directeur adjoint qui a pour mission principale de visiter les établissements militaires, hôpitaux, etc... et de prendre toutes mesures utiles au point de vue de l'hygiène :

« Des pharmaciens adjoints aux directeurs ;

« Des médecins conseillers techniques et adjoints techniques, dont le rôle consiste à étudier, provoquer et proposer toutes les mesures de prophylaxie dont leurs inspections peuvent leur démontrer la nécessité. La liste des médecins et pharmaciens mobilisés, membres des commissions départementales d'hygiène, sera établie dans chaque direction régionale et il pourra être fait appel, le cas échéant, à la compétence spéciale des personnels inscrits sur cette liste, mais toujours en dehors de leur lieu de résidence, s'ils appartiennent à des classes non encore dégagées d'obligations militaires. »

Caisse d'Assistance médicale de Guerre
ET
Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis), 5, rue de Surène, Paris (8e).

Souscriptions reçues du 1er *au* 15 *Mai* 1916 (3e liste).

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions reçues à titre de versement mensuel.)

Ont versé 500 fr. : Mme L. Fulgence Raymond, Paris. — M. Vernade (Enpaine et Vin), Paris. — Anonyme (par le Dr Béclère, de Paris).

A versé 200 fr. : Pr Gruchet, Bordeaux.

A versé 150 fr. : Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger (2e vers.).

A versé 120 fr. : Dr Welti (Emile), Paris.

Ont versé 100 fr. : MM. les Prof. et biblioth. de l'Université de Toulouse, les Secrétaires des Facultés et le personnel du secrétariat de l'Académie de Toulouse. — Société des médecins de l'état civil, Paris. — Drs Bézy, Toulouse. — Crépel, Paris. — Escat, Toulouse. — Polack, Paris. — Sargnon, Lyon. — Selle, Paris.

Ont versé 54 fr. : Les médecins de l'amb. 1/4 S. P. 195.

Ont versé 50 fr. : Mme Murgnin, Paris. — Drs Arréat, Marseille. — Belgodère, Paris. — Bouquet, Béja (Tunisie). — Chambrette, Paris. — Chenet (Louis), Paris. — Chenet (Henri), Paris. — Gillet (A.), Paris. — Houdart, Tunis (Tunisie). — Lévêque, Togny (Marne). — Mauriac (E.), Bordeaux. — Parent (R.), Paris. — Pinard (F.), La Cluse (Ain). — Raoult (F.), Vernon (Eure). — Sanière, Figeac (Lot). — Weill (B.), Paris.

Ont versé 45 fr. : Les médecins de l'hôpital 22, à Villers-Cotterets (Aisne).

Ont versé 40 fr. : Drs Londe (P.), Paris. — Pradère, Aspet (Haute-Garonne). — Valat, Cahors.

Ont versé 30 fr. : Drs Jonessoff, New-York (Etats-Unis). — Leclercq, Rue (Somme). — Pascault, Cannes (A.-M.).

Ont versé 25 fr. : Dr Larivière, Angers. — Les médecins de l'amb. 14/4 S. P. 171.

Ont versé 20 fr. : Drs Arbois de Jubainville (d'), Paris. — Carrel, Lacoux par Chaley (Ain). — Chavoix (J.), Bordeaux. — Maurel, Saint-Chéron (S.-et-O.). — Les médecins de l'amb. 5/44 S. P. 84. — Drs Palvadeau, Challans (Vendée). — Riff (Alf.), Strasbourg. — Sébillotte, Paris. — Simon, Orsennes (Indre). — Touillon (C.), Bourg (Ain).

Ont versé 10 fr. : Société médicale de Bagnères-de-Bigorre (H. P.). — Drs Armet (L.), Sallèles (Aude). — Aubry (H.), Nantes. — Bonnaud, Paris. — Borricaud, a.-m. Troupes ext. Sud Tunisien. — Boutin (M.), a.-m. d'artillerie, S. P. 113. — Breteau, Bouloire (Sarthe). — Chenouard, Limerny (Indre-et-Loire). — Dupont, Dakar (Sénégal). — Fayard, Niort. — Guillemin, Clermont-Ferrand. — Halsey, Toulouse. — Jeonnin, Paris. — Lacrampe-Loustau, Tournay (Hautes-Pyr.). — Marquet, Thésée (L.-et-C.). — Monribot, Montauban (T.-et-G.). — Naury, Paris. — Neveu (V.), Aizenay (Vendée). — Pugnat (A.), Nernier (Haute-Savoie). — Suchnine, Montreuil-sous-Bois (Seine).

Ont versé 5 fr. : Mme Gobriault (Th.), Lusignan (Vienne). — Drs Haven, m. adj. armée Belge H. P. C. de Châteaugiron (I.-et-Vilaine). — Marchadier, Bussière-Poitevine (Haute-Vienne) (2e vers.). — Médecin-chef hôpital C. 94, Paramé (I.-et-V.). — Moret (P.), Bord-Beni-Hindel (Alger). — Parenteau, Paris. — Pelletier, Coligny (Ain). — Sudre, Carmaux (Tarn).

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 15 Mai 1916.

MM. les Drs : Arbois de Jubainville (d'), Paris, 20. — Ball, Paris, 10. — Berche (Aymé) (Pas-de-Calais), 5. — Bonnaud (Paris), 10. — Borricaud (mobilisé), 10. — Boutin (mobilisé), 10. — Breteau (Sarthe), 10. — Galvin (Loir-et-Cher), 15. — Gilson (Charente), 5. — Jonessoff (New-York) (Etats-Unis), 10. — Lacharrière (Georges) (Gironde), 10. — Leclercq (Somme), 5. — Lesieur (Ch.) (Rhône), 20. — Marquet (Loir-et-Cher), 10. — Maurel (Seine-et-Oise), 20. — Monnier (Urbain) (Loire-Inférieure), 10. — Moret (Paul) (Alger), 5. — Neveu (V.) (Vendée), 10. — Nicolas (M.) (Guadeloupe), 10. — Rivière (M.) (Gironde), 5. — Suchnine (Seine), 10. — Welti (Paris), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Chimiste : biologie, analyses, tous travaux scientifiques et de laboratoire, jeune femme, études médicales terminées, cherche situation Paris. Ecrire *P.M.*, n° 1321.

Etudiante en médecine, fin d'études, cherche remplacement à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1322.

Docteur, 56 ans, excell. santé, retraité en province après avoir exercé à Paris, remplacerait confrère parisien mobilisé. Condit. ordin. Ecrire *P. M.*, n° 1329.

Oculiste, grande ville Ouest, demande remplaçant. *Pressé*. Ecrire *P. M.*, n° 1330.

Jeune médecin anglais, de famille française, non mobil., 16 inscript. Faculté de Paris, désirerait faire remplac. — *Ecrire* C. de Chazal, Audincourt (Doubs).

Externe hôp., 4e année, libre seulement ap.-midi, demande emploi médical Paris ou banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 1331.

On demande, pour Paris, remplaçant absolument libre, présentant bien, d'âge mûr. Ecrire *P.M.*, n° 1096.

Radiographe demande emploi hôpital ou clinique, fournirait au besoin son matériel. Ecrire *P.M.*, n° 1332.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.

CHAIX et Cie 10, Rue de l'Orne, PARIS. [illegible]

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Documents et archives de guerre du nouveau musée du Val-de-Grâce. — A propos de la vente Brouardel, en faveur de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Combien de braves médecins du front ne se sont-ils pas demandé si décidément il ne resterait rien de l'effort accompli, des mois et des mois, au péril de leur vie! Eh bien, je leur réponds : Oui, la trace en demeurera, toujours émouvante et admirée, grâce aux nouvelles collections qui viennent d'être réunies sous les voûtes augustes de l'ancien cloître du Val-de-Grâce.

Broussais, le grand Broussais, qui dort son dernier sommeil dans la Cour d'Honneur de « l'Ecole de Santé », et dont la statue se dresse, face au Musée, peut être content à cette heure. Un parterre charmant, surgi comme par miracle, égaie de ses fleurs et de sa verdure la puissante et coléreuse figure du Danton de la médecine. Historien médical, anatomo-pathologiste, médecin de la Grande-Armée, voilà ce révolutionnaire devenu le conservateur et le gardien de tout ce qu'il aima dans sa vie. Quelle aubaine inattendue pour lui! Et si, comme le disait Charcot, les statues conversent entre elles durant les longues nuits, quels sujets nouveaux de controverse avec le doux Villemin, dont le buste tout proche sourit à son vieux camarade !

Guidés par ces grandes ombres, nos confrères accourront là plus tard et aussi le public, j'espère, et tous rendront hommage au tour de force réalisé au cours de la guerre par le corps médical français tout entier.

Il faut remercier M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé, d'avoir pris l'initiative d'une pareille création; il faut aussi féliciter les confrères qui, avec un zèle pieux et une activité extraordinaire, ont, en moins de deux mois, aménagé locaux, récolté pièces et documents, puis les ont disposés en belle place de la façon la plus claire et la plus heureuse qui soit. Sous la direction de M. le médecin principal Jacob, le collaborateur bien connu de Testut, MM. les Drs Pascal, Latarget, Perret, Martin, de Rothschild, l'œuvre nouvelle, inaugurée dimanche dernier, nous est apparue, pleine de promesses et déjà pleine d'enseignements.

C'est en effet d'un musée technique qu'il s'agit, et il n'est personne qui, instruit par l'expérience de cette terrible guerre, n'en puisse saisir au premier coup d'œil l'utilité. N'est-ce pas par des créations semblables, partout multipliées, que nos ennemis étaient arrivés à donner à leurs nationaux la curiosité du monde extérieur et à

stimuler les initiatives? Pas de branche de l'activité humaine qui n'ait chez eux son exposition. A côté du livre et de la théorie, il y a toujours, pour lui faire pendant et l'illustrer, la présentation des objets eux-mêmes. Ce sera notre honneur que d'avoir été les premiers à réunir, en pleine guerre, les spécimens de tous les outillages et installations sanitaires utilisés en campagne : appareils de transport, moyens de protection contre les projectiles, méthodes antiseptiques nouvelles, vaccins, instruments de stérilisation, agents de prophylaxie, agents thérapeutiques, sérums, vaccinothérapie, pharmacies portatives, rien d'oublié, rien d'inutile dans cette exposition permanente dont le cadre vieillot fait un contraste si original avec la nouveauté des objets qu'on y groupa. Et j'espère bien que l'exemple donné par le Service de Santé sera prochainement suivi pour la chimie, la physique, la mécanique, qui auraient tant de documents à rassembler et à offrir au public, afin de lui éviter tâtonnements et fausses manœuvres, quand l'heure aura sonné de réorganiser scientifiquement la France industrielle.

Je ne veux pas m'attarder trop au côté pittoresque de l'œuvre, car présentement l'utile seul doit nous retenir. Il me sera bien permis cependant de vanter l'ingéniosité des confrères de tous grades qui ont tant fait pour l'amélioration de l'outillage professionnel et pour les progrès de la thérapeutique. Ce qu'a donné le système D. M. est vraiment inimaginable. Sans doute vaudrait-il mieux, pour la race, d'être plus prévoyante, mais elle est si débrouillarde que ceci compense cela.

J'ai eu le grand honneur de visiter la collection des nouveaux casques, avec leur inventeur, M. le colonel Adrian, et la tranquille modestie de ce bon serviteur du pays m'a ému plus que je ne saurais dire. En examinant avec lui les couvre-chefs d'acier qui si souvent arrêtèrent le projectile meurtrier, je regrettais que nos organisations universitaires n'eussent point la souplesse qu'elles ont gardée à l'étranger. Grâce à son invention, M. le colonel Adrian a réduit, dit-on, de 46 pour 100 les blessures craniennes graves. A ce titre, ne mériterait-il pas de recevoir le diplôme de docteur *honoris causa* ?

Je reparlerai du musée quelque jour, lorsque nos esprits seront moins troublés par les bruits de la bataille, et je m'efforcerai alors de donner à chacun la place qui lui revient dans l'effort commun. Je me contenterai pour aujourd'hui de demander quelques installations supplémentaires et dont, sans doute, on a déjà eu l'idée. D'abord, je voudrais que dans la section historique, déjà si belle, on inscrivît sur le marbre les noms de tous les médecins mobilisés qui ont payé de leur vie l'honneur d'aider à la libération de la France. J'y joindrais le tableau des blessés et aussi les citations à l'ordre; — pour ces dernières, *l'Illustration* nous prêterait volontiers ses clichés. Et si, à l'avenir, on venait jamais à nous contester notre rôle de combattants dans la guerre moderne, il suffirait, pour réduire à néant ces injustes velléités, de montrer la liste de nos morts, de faire toucher du doigt nos plaies et de mettre au jour nos archives de gloire. Après l'infanterie, n'est-ce pas nous, je tiens à le répéter, qui avons payé à la guerre le plus lourd tribut, et n'est-il pas naturel qu'ayant été à la peine nous voulions être à l'honneur ?

Il serait, en outre, désirable que le Musée révélât le zèle des médecins français à lutter contre la tuberculose. Les *Stations sanitaires*, récemment inaugurées, rendent, je le sais par expérience, les plus grands services; elles ont d'autant mieux leur place dans notre exposition qu'elles marquent une étape nouvelle dans l'histoire de la prophylaxie antituberculeuse. La carte de ces Stations, disséminées sur le territoire, aurait un intérêt qui n'échappera à personne.

Enfin, puisque nous sommes entre nous, je peux bien rappeler que, dès le premier jour de la mobilisation, des confrères généreux ont tenu à affirmer leur solidarité pour les médecins mobilisés ou momentanément exilés de leur pays. C'est ainsi que prirent naissance le *Secours immédiat de guerre à la Famille médicale*, puis sa cadette, la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, deux œuvres sœurs, aujourd'hui réunies pour le plus grand bien de tous. Là aussi, il y aurait des documents à grouper, des graphiques à établir. Nul doute que notre confrère de Rothschild, plus spécialement chargé, à ce que j'ai cru voir, de la documentation iconographique, s'intéresse généreusement à cette question toute médicale : *medicus sum et nihil medicinæ a me alienum puto.*

Enfin, nous avons eu à soigner nombre de blessés allemands, et bien que, forts de notre conscience, nous n'ayons rien à souhaiter de plus, il serait bon, je crois, de grouper tous les documents relatifs aux traitements de cette catégorie de blessés. J'aimerais donc voir réunir, non seulement les observations des divers cas, mais encore les félicitations écrites que nous ont laissées les neutres au cours de leurs visites, et cela sans oublier les témoignages spontanés fournis par les blessés ennemis eux-mêmes. Doit-on rien négliger en face d'adversaires aussi prompts à semer leurs radios calomniateurs sur le monde qu'à renier les Conventions signées à Genève ou à La Haye par toutes les nations civilisées ?

Mais je m'arrête là; à chaque jour son œuvre. Celle qui fut inaugurée hier sera utile et féconde. Pleine d'enseignements, elle nous relie à tout notre passé de gloire, et en même temps elle nous révèle à nous-mêmes en nous montrant de quoi nous sommes capables lorsque nous voulons marcher unis vers un but commun. Et tout cela n'est rien encore : Avec ses archives, avec ses reproductions de tranchées, ses tableaux de bataille, ses scènes d'ambulance, le nouveau musée du Val-de-Grâce ne constitue-t-il pas un monu-

ment impérissable à la vaillance de nos soldats et au dévouement des médecins appelés à les soigner?

F. HELME.

P.-S. — La *Caisse d'assistance médicale de guerre* vient d'atteindre son demi-million. Rien que la vente des tableaux et dessins de Mme veuve Brouardel a produit 22.000 francs nets. J'en parlerai la prochaine fois.

⁂ Je remercie les confrères qui veulent bien m'écrire et je m'excuse d'être si lent à leur répondre, mais « ils sont trop »! Je suis cependant loin de m'en plaindre; seulement, je les prie de signer bien lisiblement leurs lettres et surtout de donner exactement leur adresse. Encore merci.

F. H.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Micholet, médecin-major de 2e classe au 12e rég. de chasseurs.

— M. Laurent, médecin de 1re classe : chargé d'un très important service dans l'hôpital complémentaire n° 2, à Si li-Abdallah, a contracté, en soignant les malades hospitalisés, une affection contagieuse très grave.

— M. Moiroud, médecin-major de 2e classe de territoriale au commandement d'étapes d'une gare régulatrice.

— M. Thuvenet, médecin-major de 1re classe de territoriale à l'hôpital complémentaire d'une armée.

— M. Dupasquier, médecin-major de 1re classe de territoriale au 55e rég. d'infanterie territoriale.

— M. Viaud, médecin aide-major de 1re classe territoriale à la 3e compagnie du 10e escadron du train.

— M. Jacquemet, médecin-major de 2e classe territoriale au 118e rég. d'infanterie territoriale.

— M. Lemoult, médecin-major de 1re classe de territoriale à l'hôpital d'évacuation d'une armée.

— M. Berry, médecin aide-major de 2e classe de réserve à une ambulance divisionnaire.

— M. Lefort, médecin-major de 1re classe de territoriale à l'hôpital d'évacuation d'une armée : médecin consciencieux et dévoué qui a rendu de grands services dans les différentes fonctions qu'il a remplies depuis la mobilisation tant dans des régiments d'infanterie et d'artillerie que dans un groupe de brancardiers et ensuite à un hôpital d'évacuation. S'est acquitté avec compétence de la direction d'un service spécial dans une division.

— M. Cristofini, médecin-major de 2e classe de territoriale, chef du service de l'infanterie des étapes à la mission militaire française, attachée à l'armée britannique.

— M Coppens, médecin-major de 1re classe de territoriale : au 6e régiment d'infanterie territoriale, a donné de nombreuses preuves de bravoure et rendu des services exceptionnels depuis le début de la campagne, n'épargnant ni son temps ni sa peine, profitant des heures de liberté que lui laissait son service régimentaire pour venir dans les hôpitaux prodiguer ses soins aux blessés.

— M. Mandoul, médecin-major de 1re classe.

— M. Duguet, médecin-major de 1re classe. (Quartier général d'une armée.)

— M. Chon, médecin-major de 2e classe (4e région).

— M. Morvan, médecin-major de 1re classe (inspection permanente de l hygiène des troupes à l'intérieur).

— M. Langlois, médecin-major de 1re classe (commission consultative médicale).

— M. Rouchaud, médecin-major de 1re classe à la 10e région.

— M. Covazza, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance.

— M. Maguano, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance.

— M. Mesliu, médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : n'a cessé de montrer dans l'organisation et la direction de sa formation les qualités professionnelles les plus brillantes et l'initiative la plus heureuse. Nombreuses campagnes. A été cité à l'ordre.

MÉDAILLE MILITAIRE.

— M. Comte, mat. 9743, médecin auxiliaire au 23e rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, n'a cessé d'exercer ses fonctions avec un courage et un dévouement admirables. Les 23 et 24 Décembre 1915, est resté, de sa propre initiative, avec deux compagnies en situation périlleuse pour en assurer le service. Grièvement blessé, est demeuré douze heures sans secours, s'est pansé lui-même et a conservé une sérénité qui a impressionné tous ceux qui l'ont approché.

— M. Gaffet, médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers divisionnaires, n'a cessé, depuis le début de la campagne, de montrer les plus belles qualités d'énergie, de bravoure et de sang-froid. Cité à l'ordre pour sa belle conduite lors des attaques de Mai 1915, s'est fait remarquer en Septembre 1915 par son mépris du danger, allant relever et soigner les blessés en première ligne, donnant à son personnel l'exemple constant du courage et de la belle humeur. Blessé grièvement à son poste de secours le 31 Janvier 1916.

— M. Luigi, mat. 3124, médecin auxiliaire au 108e rég. d'infanterie : médecin plein de courage et de zèle. Le 1er Mars 1916, lors de l'explosion d'une de nos mines, est monté spontanément, avec les grenadiers, à l'assaut du nouveau entonnoir, et a assuré, avec un dévouement inlassable, le transport des blessés.

— M. Romieux, mat. 647, médecin auxiliaire au 153e rég. d'infanterie : médecin du plus absolu dévouement et du plus grand mérite. Depuis dix-sept mois au front, a fait preuve en maintes occasions de qualités exceptionnelles d'énergie et de courage, en particulier en Septembre 1915 et fin Février 1916. A été grièvement blessé le 5 Mars 1916 dans les tranchées de première ligne, tandis qu'il prodiguait ses soins aux blessés.

— M. Merklen, médecin auxiliaire au 146e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement admirable. Déjà cité le 28 Février 1916 à l'ordre, après une première blessure, a continué, au cours des combats des jours suivants, à soigner les blessés en plein champ de bataille avec un mépris absolu du danger. Blessé à nouveau d'un éclat d'obus, n'a été évacué qu'après la relève de son bataillon, sa tâche terminée.

— M. Renhold, mat. 5101, médecin auxiliaire au 330e rég. d'infanterie : médecin très méritant. Quoique malade, est resté avec son bataillon dans une position violemment attaquée, s'est prodigué du 26 Février au 4 Mars 1916 jour et nuit, soignant les blessés sous un bombardement continuel. Grâce à son dévouement un grand nombre d'entre eux ont pu être sauvés.

— M. Girard, mat. 438, médecin auxiliaire au 9e rég. de marche de tirailleurs : sur le front depuis le début de la campagne, a donné à tous l'exemple du plus beau courage. Du 9 au 16 Mars 1916 a pansé, sous un bombardement d'une violence inouïe, les blessés de différents corps. Blessé lui-même, a refusé d'être évacué et a été le soir même relever entre les lignes le chef d'une unité voisine.

— M. Trossat, médecin auxiliaire au 9e rég. de marche de zouaves, 1re compagnie : jeune médecin auxiliaire très méritant qui a toujours donné la plus entière satisfaction à son chef de service. A fait preuve en campagne des plus belles qualités de courage, de sang-froid et de dévouement. Déjà trois fois cité à l'ordre pour sa belle conduite, s'est distingué à nouveau au cours des combats du 25 Février au 4 Mars 1916 en dirigeant avec un zèle et une compétence remarquables le service médical d'un bataillon particulièrement éprouvé. A été blessé pour la deuxième fois très grièvement le 5 Mars 1916.

FACULTÉ DE PARIS

Laboratoire d'histologie. — M. le professeur PRENANT fera, personnellement, un cours élémentaire de Technique histologique. Ce cours aura lieu tous les jours, de 14 à 18 heures, du 5 Octobre au 5 Novembre, dans le laboratoire du professeur.

Il convient aux étudiants désireux de compléter les travaux pratiques ordinaires et obligatoires par l'exercice de la Technique histologique, ainsi qu'aux docteurs français et étrangers non encore initiés à cette technique.

On insistera surtout sur les méthodes générales capables de mettre l'élève à même de pratiquer dans de bonnes conditions l'examen histologique d'un organe ou tissu quelconque. Mais, en outre, on passera en revue les principales méthodes spéciales : examen du sang, procédés de coloration des fibres conjonctives et élastiques, méthodes d'imprégnation métallique; technique du système nerveux; méthodes cytologiques, etc.

Le droit afférent à ce cours est de 50 francs. Le nombre des places est limité à 10.

Le cours n'aura lieu que si, à la date du 15 Juillet, le nombre des inscriptions est suffisant; ces inscriptions seront donc jusqu'à cette date conditionnelles, et le droit à verser ne sera exigé qu'après cette date.

Les étudiants intéressés devront se faire inscrire au guichet n° 3, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

L'avancement des médecins. — M. Prat, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre, comme suite à la question n° 7815, que, dans le modèle E prescrit par l'instruction ministérielle du 12 Juin 1912 sur le travail d'avancement, ainsi que dans les fiches signalétiques adressées récemment aux officiers du Corps de santé, aucune place n'a été réservée aux titres et travaux scientifiques; que, par conséquent, il est impossible aux intéressés de les faire valoir contrairement à la réponse faite à la question écrite n° 2416 (*Journal officiel* du 30 Mai 1915, et ayant demandé que l'exposé de ces titres et travaux scientifiques soient demandés à tous les officiers du Service de Santé, afin d'assurer l'application de la circulaire du 3 Avril 1913, a reçu la réponse suivante :

« La circulaire du 13 Mai 1916, faisant suite à l'instruction pour l'avancement et les décorations, du 9 du même mois, prescrit qu'un feuillet technique, comportant la mention des travaux scientifiques et des prix décernés par décision ministérielle ou par les Facultés, Sociétés savantes, etc., doit être joint au relevé modèle E à fournir pour les officiers du Corps de santé à l'appui du prochain travail de l'avancement et de la Légion d'honneur. »

Nécrologie. — Le Dr Paul Latteux, chef du laboratoire de la clinique gynécologique (service du Pr Pozzi, hôpital Broca), vient de succomber, à l'âge de 76 ans, à une longue maladie. Il avait tenu à conserver ses fonctions jusqu'à la dernière limite et la mort l'a saisi en pleine activité. Il était très connu par toutes les générations d'étudiants et de médecins français et étrangers qui se sont succédé à la Faculté de Médecine de Paris depuis plus de quarante ans. Son enseignement remarquablement clair, son habileté technique, son talent de dessinateur, en faisaient un professeur accompli. Il laisse un *Manuel de technique microscopique*, paru en 1884, qui a eu trois éditions. — C'était un travailleur consciencieux et modeste, un vrai savant, à la fois histologiste, botaniste et minéralogiste, un homme de relations charmantes, universellement aimé. Sa mort sera vivement ressentie de tous ceux qui l'ont connu.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Médecin désirerait trouver radiologiste et électrol. pour exploiter avec lui très belle et très compl. install. de radiologie dans quartier très riche. Il aimerait à trouver spécialiste déjà au courant ou médecin désirant se consacrer à cette spécialité. En tous cas, homme sérieux et célibataire ou veuf. Ecrire *P. M.*, n° 1099.

Docteur, 56 ans, excell. santé, retraité en province après avoir exercé à Paris, remplacerait confrère parisien mobilisé. Condit. ordin. Ecrire *P. M.*, n° 1329.

Paris. A céder clientèle de 24 années fixes. Médec. générale et oculistique. Cond. très avant. Comptant. Ecrire *P. M.*, n° 1200.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA POSOLOGIE DE LA “ DIGIFOLINE ”

On sait que la digifoline, qui contient l'ensemble des principes cardio-actifs de la feuille de digitale (digitaline-digitaléine), mais est privée des substances nuisibles ou inutiles qui les y accompagnent, présente sur la feuille de digitale certains avantages, et sur la digitaline cristallisée une modalité d'action un peu différente, qui font que nombre de praticiens la préfèrent à la première parce que mieux tolérée et d'un dosage plus rigoureux, à la seconde, dans certains cas donnés, en particulier lorsqu'il s'agit de régulariser le rythme cardiaque et d'activer, par une diurèse abondante, la résorption des œdèmes.

A quelles doses convient-il alors de prescrire la digifoline? La posologie de cette préparation est très simple, puisqu'elle correspond poids pour poids à la feuille de digitale titrée, mais la feuille de digitale, autrefois si usitée, étant maintenant quelque peu délaissée, nous allons mentionner rapidement les effets qu'il est permis d'attendre des différentes doses thérapeutiques de la digifoline.

Dans les palpitations, quand une origine cardiaque les produit, la digifoline administrée à titre de médicament, à la dose de 0 gr. 10 par jour (un comprimé) calme l'agitation cardiaque et fait disparaître tous les accidents.

Dans l'hyposystolie, on prescrira 10 centigrammes (un comprimé) pendant dix jours, interrompre trois à cinq jours, et reprendre dix jours; l'oppression ne se montre plus, le pouls se relève, les œdèmes disparaissent et le malade se croit guéri.

Dans l'asystolie, mêmes précautions si le foie est gros. Le remède peut être alors employé sous forme d'injections par voie sous-cutanée, ou même intra-veineuse si l'état est grave. Ch. Fiessinger a montré les avantages des injections sous-cutanées de digitale dans les gros foies. On injectera une, deux ou même trois ampoules de digifoline à 1 centimètre cube le premier jour, autant le lendemain, puis une à deux les jours suivants.

Dans le rétrécissement mitral, même en dehors de tout fléchissement du myocarde, la digifoline sera donnée à la dose quotidienne de 0 gr. 10 (un comprimé), pendant trois ou quatre jours par semaine.

Au cours des myocardites infectieuses, la digifoline pourra rendre de grands services chez les malades intoxiqués. Elle sera donnée par voie stomacale ou en injection sous-cutanée; jamais plus de 10 centigrammes (un comprimé), ou une ampoule de 1 centimètre cube. En même temps, dans tous les cas, repos au lit et régime de réduction lacto-hydrique, suivant les règles prescrites par les cardiologues.

Telles sont les doses maniables de ce nouveau dérivé de la digitale, qui permettra d'obtenir avec une grande constance les effets de la médication digitalique dans les inconvénients d'ordre digestif ou de variabilité que présente parfois l'infusion ou la macération de feuilles.

La Digifoline est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du Corps médical.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Les femmes de médecins et la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Lorsque nos confrères de l'*Association générale des médecins de France* eurent mis sur pied leur œuvre généreuse, la première offrande que je reçus pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre* naissante me fut adressée par Mme Dieulafoy, la veuve d'un de nos maîtres les plus aimés. Avec l'enthousiasme que nos compagnes ont d'instinct pour les œuvres qui parlent à leur âme, la généreuse donatrice m'affirmait que les dons viendraient en foule et que nous ne serions pas longs à atteindre le million. Nous voici à mi-chemin du but — 510.000 francs — et la prédiction de Mme Dieulafoy nous a porté bonheur.

Après elle, c'est Mme Brouardel qui, mettant son talent de peintre au service de son cœur de femme, fait tomber d'un seul coup 22.000 francs dans notre Trésor de guerre. On n'a pas besoin d'être très Parisien pour apprécier le tour de force accompli par la veuve de notre regretté doyen.

Faire un choix parmi les plus précieuses et les meilleures de ses propres œuvres, organiser une exposition publique, s'assurer le concours de la presse, stimuler ses amis, secouer la nonchalance polie des indifférents, telle fut la tâche de cette vaillante artiste. Et il ne fallait pas seulement, pour la mener à bien, la foi dans l'excellence de notre cause, mais aussi cette ténacité qu'apportent les femmes à la réalisation de leurs projets et qui les rend à la fois si redoutables et si charmantes.

Le geste pieux de Mme Brouardel a, je le sais, des raisons profondes; c'est pour honorer son cher disparu, c'est pour le continuer, qu'elle a voulu participer à notre effort confraternel. Une fois de plus, le mort domine le vivant; une fois de plus, la bonté, flamme sacrée, brille par delà les ombres des tombeaux. Aussi me permettra-t-on de réunir discrètement dans le même hommage et notre ancien doyen et sa noble compagne. Puisse un si bel exemple être suivi!...

Mais que dis-je? Il l'est. Voici la lettre que je viens de recevoir : « Monsieur et honoré confrère, mon mari, le Dr L. M..., de Lyon, avait l'intention de vous adresser sa part pour la caisse de secours des médecins. Il n'en a pas eu le temps. Il a été tué devant Verdun, le 18 Avril, étant aide-major au X... régiment d'infanterie. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir inscrire à son nom l'envoi que je vous fais aujourd'hui (1.150 francs), et de me faire inscrire moi-même ensuite pour une cotisation mensuelle de 50 francs

pendant la durée de la guerre, à partir du premier Mai passé : *en souvenir du Dr L. M. tombé à Verdun.* »

Or admirez ici la délicatesse infinie des cœurs féminins : « Si c'était un désir réalisable, ajoute Madame M..., j'aimerais que l'annonce de la mort de mon mari ne parût pas dans *la Presse Médicale* avant sa citation que j'attends. » Elle a voulu, la chère femme, que la première fleur jetée sur la tombe de son époux fût cette fleur de gloire, fleur teintée de sang, fleur mouillée de larmes, que le généralissime décerne aux braves qui ont bien mérité de la Patrie... Il sera fait ainsi que vous le désirez, Madame : mais si pour vous obéir je ne prononce aucun nom, je garde du moins le droit de vous remercier du plus profond de mon âme. Aussi bien, est-ce vous qui avez raison : Nos chefs ont décidé qu'en cette guerre l'Héroïsme serait anonyme ; il en sera de même et, suivant votre vœu, pour votre Générosité. Nul doute, néanmoins, que votre action, par la seule force qui est en elle, et par la contagion de l'exemple, fasse jaillir, source féconde, d'autres actions pareilles. Encore merci.

Mais je n'ai pas tout dit. Il y a quelque temps, mon excellent confrère et ami Jouaust, médecin aux armées, lui aussi, me montrait, au cours de sa permission, les gravures, les cuivres et les bois légués, par le grand Gustave Doré, à la famille de sa femme. Tout ce qu'a produit l'imagination brillante et mélancolique tour à tour du célèbre peintre romantique défila sous mes yeux ravis : là, des paysages voilés de mystère, ici des scènes truculentes, partout la marque du génie.

Comme je ne me lassais point d'admirer : Pourquoi me dit la gracieuse femme de notre confrère, ne pas faire profiter la *Caisse d'Assistance médicale de guerre* de toutes ces richesses d'art inutilisées? Ces cuivres et ces bois sommeillent dans la nuit de nos tiroirs, rendez-leur la vie, remettez-les en lumière, et s'ils peuvent contribuer à soulager des misères confraternelles, vous pensez si ma mère, veuve de médecin, et moi serons heureuses et fières de les tenir à la disposition de votre Comité. »

Idée de femme encore, idée touchante! En effet, si, ayant choisi parmi les centaines de bois et de cuivres dus au ciseau et au burin même de Gustave Doré, nous faisions tirer une série de ces planches, je suis sûr que nous aurions là une source considérable de recettes.

Les gravures sont plus que jamais en faveur, les Anglais adorent toujours l'œuvre de Doré, de même les Américains et les Latins du Nouveau Monde, Brésiliens, Argentins, etc. La plupart seraient enchantés de satisfaire ainsi leur goût en faisant une bonne action. Les dessins, tirés à petit nombre, numérotés et réservés à la vente spéciale faite par nos soins, atteindraient de bons prix, aussi bien chez nous qu'à l'étranger. Que le Comité des Dames Patronnesses de la *Caisse d'assistance médicale de guerre* veuille donc bien s'attacher à ce projet pour le faire aboutir sans retard. En tout cas, nous devons dès à présent remercier Mme veuve Michel et Mme Jouaust, sa fille, de leur offre magnifique, dont je leur garde personnellement une reconnaissance attendrie.

Je n'ai cité, au cours de ces lignes, que quelques gestes de femmes, mais combien en est-il que je n'ai pu divulguer, faute de les connaître moi-même! Pourraient-ils nous étonner, nous qui connaissons si bien le cœur généreux de nos compagnes, gardiennes sacrées de toutes les vertus, écloses, comme des fleurs délicates, sous le soleil de notre France?

Un de mes amis m'a raconté qu'ayant rendu visite, à la fin du mois d'Août 1914, — le 27 exactement — à un grand chef que je ne dois pas désigner de façon plus claire, il eut le cœur bouleversé par la sérénité de l'homme qui le recevait de façon si simple en une heure aussi tragique de notre Histoire. Comme il lui marquait son admiration pour un pareil sang-froid en un pareil moment : — « Hé! qu'y a-t-il là de surprenant? lui fut-il répondu. Oui, notre travail de retraite est douloureux, mais c'est le travail qui enfante la Victoire. Et puis, pourquoi serais-je alarmé quand la race parle si haut et si noblement? » Huit jours après, c'était l'Ourcq et c'était la Marne?

Ah! oui, elle a parlé, la race; c'est pourquoi, de ces mêmes lignes de la Somme, d'où nous étaient venues, au début, nos premières et peut-être nos plus terribles angoisses, nous arrive aujourd'hui, portée sur les ailes frémissantes de la Victoire, comme une grande espérance. Déjà nous entrevoyons l'heure où nos frères exilés auront secoué la tyrannie étrangère. Quand ils seront pour toujours rentrés chez eux, que de ruines à relever, que de foyers à reconstruire, que d'inquiétudes, que de tourments à apaiser! Mais vous êtes là, ô femmes, avec votre cœur, avec vos tendresses infinies! Donnez, et c'est vous qui changerez les larmes amères en larmes de reconnaissance. Faites donner autour de vous, et vous ferez oublier le sombre passé, et vous rouvrirez toutes grandes aux exilés les portes lumineuses de l'Espoir!

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Médaille militaire.

— M. Maguenot, médecin auxiliaire au 59e bataillon de chasseurs à pied : dans les journées des 21 et 22 Février 1916, s'est prodigué sans compter pour aller soigner les blessés aux endroits les plus dangereux et jusque dans les tranchées de première ligne. Fortement contusionné par un éclat d'obus, alors qu'il soignait et assurait l'évacuation des blessés, a continué malgré tout à assurer son service jusqu'au bout.

— M. Gaube, médecin auxiliaire au 140e rég. d'infanterie, mat. 1740 R : s'est prodigué avec le plus grand dévouement pendant tout le séjour du régiment aux tranchées. A assuré dans les circonstances les plus difficiles

le pansement et l'évacuation des blessés, ne s'occupant que de ses malades et faisant preuve du plus absolu mépris du danger. Déjà blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne.

— M. Barbe, médecin auxiliaire au 220e rég. d'infanterie : médecin dévoué, qui a toujours montré beaucoup de courage et de sang-froid sur le champ de bataille, a été blessé très grièvement le 4 Juin 1915 alors qu'il assurait son service sous un bombardement intense.

Citations à l'ordre du jour :

— M. de Viville (Edward-Edme-Philippe-Félix), médecin principal de 2e classe au Service de Santé de la ...e division : médecin d'une activité inlassable et d'un dévouement sans bornes. Ne cesse de parcourir les tranchées avancées où il fait preuve d'une admirable vaillance et où il assure tous les détails du Service de Santé avec un zèle et une compétence remarquables. S'est trouvé maintes fois sous le feu (le 30 Septembre 1914, le 4 Juin 1915, visite des premières lignes), y a donné un superbe exemple du mépris du danger et y a fait preuve des sentiments les plus élevés du devoir.

— M. Simonin (Louis), médecin-major, médecin-chef de l'Ambulance 3/5 : le 30 Août 1914, au combat de X..., a fait preuve d'une initiative et d'un esprit de décision hors ligne, en soignant d'abord et en évacuant ensuite, sous les projectiles ennemis, plus de 200 blessés, dont le lieutenant-colonel commandant le régiment, avec les seules ressources qu'il a pu se procurer lui-même. N'a rejoint son corps qu'après le départ du dernier blessé. Officier d'un courage et d'un dévouement inlassables.

— M. Marc, médecin auxiliaire au 6e rég. d'infanterie territoriale : a été tué au refuge des blessés, le 11 Décembre 1915, en donnant des soins à un sergent blessé pendant un bombardement intense.

— M. Meygret (Eugène-Victor), médecin aide-major de 1re classe, Hôpital temporaire no 1 : a fait preuve d'une énergie exceptionnelle en refusant d'abandonner son service malgré les atteintes d'une maladie à laquelle il a succombé. A donné le plus bel exemple de sang-froid au cours d'un bombardement, en dirigeant des évacuations de blessés.

— M. Quéret (Marcel), matr. 1900, médecin auxiliaire au 11e bataillon de chasseurs à pied : médecin auxiliaire dévoué, ayant rendu de grands services au cours des combats et séjourné aux tranchées. Blessé pour la troisième fois le 8 Décembre 1915, a demandé à ne pas être remplacé et à revenir assurer son service le plus tôt possible.

— M. Astrié (Eugène), médecin aide-major de 1re classe au 87e rég. d'infanterie : sur le front depuis le 2 Août 1914, a fait preuve, en toutes circonstances et dans les moments les plus difficiles, d'un sang-froid remarquable et d'un mépris absolu du danger. A été tué le 13 Janvier 1916 dans une tranchée de première ligne, en accomplissant la mission dont il avait été chargé.

— M. Dufougeré, médecin-major de 2e classe : resté seul médecin survivant du poste de X..., après le combat de Y..., le 13 Novembre 1914, a fait preuve d'un dévouement professionnel exemplaire en organisant d'une façon remarquable les secours et en soignant pendant plusieurs jours et plusieurs nuits les deux cents blessés ramenés à l'infirmerie-ambulance de X...

— M. Pradourat, médecin-major de 2e classe : commandant le détachement d'ambulance de l'arrière-garde, le 20 Août 1914, au combat de X..., a soigné les blessés sur la ligne de feu même, avec le plus parfait oubli du danger, et a assuré leur évacuation sur le gros de la colonne, donnant le plus bel exemple de calme, d'énergie, de dévouement et de bravoure.

— M. Fournier, médecin auxiliaire au 45e rég. d'infanterie : relevant les blessés au milieu du feu avec son sang-froid et son courage habituels, et ayant observé qu'une section était entourée, a couru prévenir, sous un feu très violent.

— M. Gauthier (Léopold), médecin aide-major de 1re classe, 163e rég. d'infanterie, 3e bataillon : après avoir déjà fait preuve en plusieurs circonstances du plus grand mépris du danger, a pris, dans la nuit du 4 Janvier 1916, la direction d'une patrouille de volontaires pour la recherche de corps non ensevelis. Malgré une vive fusillade et le jet de bombes par l'ennemi, a réussi à ramener les cadavres de quatre soldats français restés entre les lignes sur un terrain particulièrement dangereux.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

NOUVELLES

La situation des médecins déclarés inaptes. — M. Simonet, député, ayant rappelé à M. le Ministre de la Guerre, la circulaire du 2 Décembre 1915 concernant les médecins inaptes et lui ayant demandé : 1° si un directeur du Service de Santé d'une région qui, il y a quelques mois, a déclaré un médecin incapable définitivement de faire campagne à le droit, pour conserver quelque temps ce médecin dans sa région, de l'inscrire sur la liste de tour de départ des médecins du front, et au moment où sera arrivé son tour de départ de le déclarer inapte à partir au front; 2° si un médecin déclaré inapte définitivement à faire campagne par le directeur du Service de Santé de son ancienne région doit, arrivé dans une nouvelle région, être examiné par le directeur du Service de Santé de cette dernière qui, moins bienveillant, pourrait le déclarer mobilisable, a reçu la réponse suivante :

« La circulaire du 2 Décembre 1915 est abrogée et remplacée par celle du 31 Janvier 1916 n° 9-Ci/7 dont les dispositions sont les suivantes :

« 1° L'inaptitude des officiers du Service de Santé est prononcée suivant les règles appliquées aux officiers de toutes armes.

« Toutefois, les directeurs ou sous-directeurs sont invités à assister aux examens des commissions prononçant l'inaptitude, quand celles-ci doivent examiner l'aptitude des officiers du Service de Santé.

« Il est bien certain qu'un directeur n'a pas le droit d'inscrire sur la liste du tour de départ des médecins pour les armées, un médecin qui a été déclaré inapte; ce dernier doit figurer sur la liste des inaptes et être désigné à son tour pour changer de région;

« Il est de principe que l'inaptitude, même considérée comme définitive, ou plus exactement, prononcée sans détermination de durée, est toujours sujette à revision. En conséquence, lorsqu'un médecin déclaré inapte change de région, le directeur du Service de Santé de la région à laquelle il est affecté peut le convoquer devant la commission. »

L'avancement des médecins auxiliaires à douze inscriptions. — M. Jules Nadi, député, ayant demandé à M. le Ministre de la Guerre si sa réponse à la question écrite n° 8233, qui prévoit la possibilité pour les étudiants en médecine pourvus de douze inscriptions de doctorat d'être promus au grade de médecin aide-major de 2e classe, à la condition toutefois, qu'ils justifient de six mois de séjour au front ou qu'ils aient une blessure de guerre ou une citation, permet bien les promotions des médecins auxiliaires qui, tout en ayant plus de six mois de présence au front, n'ont pas eu de citation à l'ordre ou de blessures de guerre, ajoutant que la décision du 25 Décembre 1915 semble limiter lesdites promotions auxdits médecins auxiliaires qui, tout en escomptant un an de service dont six mois de front, ont encore, en plus, obtenu une citation à l'ordre, a reçu la réponse suivante :

« Pour pouvoir être promu au grade d'aide-major de 2e classe, le médecin auxiliaire possesseur de douze inscriptions doit compter un an de service dont six mois de front et avoir, en plus, obtenu une citation à l'ordre; la blessure de guerre n'a pour effet que de supprimer la condition des six mois de séjour aux armées. »

Le demi-million de la Caisse d'assistance médicale de guerre. — Le 1er Juillet, au huitième mois de son existence, la souscription dépasse le demi-million.

Ce résultat, honorable mais encore bien insuffisant, est dû à la généreuse collaboration de 4.500 donateurs et à l'appoint important fourni récemment par la mise en loterie et la vente des aquarelles offertes à la Caisse de guerre par leur auteur, Mme Paul Brouardel, veuve du regretté et éminent doyen de la Faculté de Paris, ancien président de l'Association générale.

L'exposition de la Galerie Bernheim fut un grand succès; elle formait un bel ensemble d'œuvres révélant de rares qualités d'exécution, de couleur et d'émotion.

La tombola, tirée le 25 Juin, et la vente ont produit 22.000 francs, immédiatement versés à la Caisse de guerre.

Les numéros gagnants de la tombola sont les suivants : 22, 48, 57, 88, 119, 127, 172, 208, 231, 273, 309, 405, 412, 416, 421, 425, 438, 485, 498, 516, 534, 549, 590, 651, 660, 690, 699, 701, 722, 746, 749, 754, 766, 857, 891, 894, 906, 907, 925, 947.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier de la Caisse d'assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

Un prix de 50.000 fr. pour la meilleure prothèse de la main. — La Société Nationale de Chirurgie a reçu d'un généreux anonyme un don de 50.000 fr. qui devra être employé à récompenser « l'auteur de l'appareil de prothèse suppléant le mieux à la perte de la main. Les constructeurs des nations alliées et neutres peuvent seules concourir. Ils devront présenter à la Société des mutilés se servant des appareils depuis six mois au moins. La Société de Chirurgie expérimentera les appareils sur des mutilés, pendant le temps qu'elle jugera nécessaire pour apprécier leurs qualités. L'appareil récompensé restera la propriété de son auteur. Le concours sera clos deux ans après la fin des hostilités ».

La Commission désignée par la Société de Chirurgie et composée de MM. Faure, Kirmisson, Quénu, Rieffel et Rochard, s'empresse de porter à la connaissance du public ces conditions du concours telles que le donateur les a formulées, et prie toutes les personnes qui désirent prendre part au concours, d'adresser leurs travaux et leurs appareils à M. le Secrétaire général de la Société de Chirurgie à Paris, 12, rue de Seine.

Académie des Sciences. — Au cours de sa dernière séance, l'Académie des Sciences a élu, en qualité de correspondant, M. Batuillon (de Dijon), pour la section d'anatomie et de géologie, et M. Depage (de Bruxelles), pour la section de médecine et de chirurgie.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Médecin colonies demande remplacer ou assister confrère ville d'eaux ou sanator. Ecrire *P. M.*, n° 1333.

Installation complète radiographie à céder suite de décès. — Ecrire *P. M.*, n° 1201.

Docteur, 56 ans, excell. santé, retraité en province après avoir exercé à Paris, remplacerait confrère parisien mobilisé. Condit. ordin. Ecrire *P. M.*, n° 1329.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.

Paris L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 24 Juillet.

SOMMAIRE

ÉLIE METCHNIKOFF
1845-1916

Un grand savant vient de disparaître; un grand esprit vient de s'éteindre. Par l'importance de ses découvertes et par l'originalité de ses théories, Metchnikoff occupe une place éminente parmi les hommes qui ont étendu le champ de nos connaissances et ouvert à nos doctrines des horizons nouveaux. Certaines de ses théories sont discutables. Mais ses travaux sur la phagocytose forment un édifice superbe que rien ne pourra ébranler : ils assurent à son nom une gloire impérissable.

Né en 1845, près de Kharkof, en Russie, Metchnikoff fit des études scientifiques très complètes et, en 1870, il était nommé professeur de zoologie à Odessa.

Il consacra son activité à des travaux d'embryologie et de zoologie, et c'est en poursuivant des recherches sur les animaux inférieurs qu'il fut conduit à la découverte qui devait exercer sur les progrès de la biologie et de la médecine une si grande influence. En observant des êtres unicellulaires, en étudiant leurs moyens de défense contre les parasites, il eut l'intuition d'avoir sous les yeux le prototype d'un processus général.

C'est alors qu'il entreprit des recherches sur les


Pirou, phot.
ÉLIE METCHNIKOFF

daphnies, petits crustacés dont la transparence est telle qu'on peut, sous le microscope, suivre

les phases du combat livré contre les microbes envahisseurs; puis il opéra sur les mammifères. Ainsi, ce n'est pas par un coup heureux du destin, ce n'est pas par un de ces hasards qui servent si souvent l'homme de science, c'est par une étude approfondie et progressive que Metchnikoff, s'élevant des êtres les plus simples aux êtres les plus complexes, arriva à la conception de la phagocytose.

La découverte lui appartient entièrement. Avant ses recherches, on connaissait la diapédèse, on savait que les leucocytes sont capables de sortir des vaisseaux, de cheminer dans les tissus, d'incorporer une série de corps étrangers y compris les microbes. Mais personne n'avait compris le rôle protecteur des cellules migratrices, personne n'avait soupçonné l'existence de la digestion intracellulaire. Metchnikoff a déchiré le voile qui masquait un des processus les plus importants de la biologie; il a décrit les diverses phases de la lutte entre l'agent envahisseur et l'organisme envahi; il a fondé la théorie cellulaire de l'immunité.

Poursuivant l'étude de sa découverte, il a reconnu que les leucocytes n'ont pas le monopole de la phagocytose. Certaines cellules fixes possèdent le même pouvoir. C'est ce qu'il a établi en étudiant avec Soudakewitsch l'absorption des spirilles de la fièvre récurrente par les cellules endothéliales de la rate. Il a montré encore que les phagocytes sont capables d'englober et de digérer certaines cellules de l'organisme; ils interviennent constamment dans les processus physiologiques et pathologiques et servent à faire disparaître les éléments vieillis ou malades.

De pareilles découvertes ne pouvaient être acceptées sans protestation. C'est le propre des idées originales d'aiguiser la critique et de susciter des expériences contradictoires. On reprit de toutes parts l'étude de l'immunité et, en expérimentant sur les animaux vaccinés contre les infections, on reconnut que leur sérum acquiert la propriété de tuer ou de léser les microbes; les phagocytes n'étaient plus des soldats combattant pour la défense de l'organisme, c'étaient de simples fossoyeurs chargés d'emporter des cadavres.

C'est alors que commença une vive polémique entre les partisans et les adversaires de la phagocytose : la théorie humorale semblait se dresser contre la théorie cellulaire de l'immunité.

Metchnikoff rapporta d'abord une série d'expériences qui tendaient à réduire le rôle des humeurs. Il montra, par exemple, que des microbes protégés contre les phagocytes par du papier buvard se développent facilement, malgré leur imbibition par les liquides de l'organisme. L'humeur aqueuse, dépourvue de leucocytes, permet la végétation des bactéries; celles-ci pullulent jusqu'au moment où les cellules migratrices affluent.

Mais son esprit était trop élevé pour supposer que les conceptions humaines sont définitives. Il comprit que les humeurs jouent un rôle considérable dans le mécanisme de l'immunité et s'attacha à leur étude. En 1891, il confirmait, avec le vibrion avicide, la découverte de l'agglutinement réalisée deux ans auparavant. Puis il étudiait avec soin les alexines et les sensibilisatrices et s'efforçait de démontrer que les substances protectrices du sérum proviennent des leucocytes. La théorie humorale de l'immunité se trouvait ainsi sous la dépendance de la théorie cellulaire; elle n'était plus qu'un corollaire de la phagocytose.

Metchnikoff démontra la présence dans les phagocytes de ferments rentrant dans la catégorie des trypsines. Il les désigna sous le nom de cytases et en admit deux variétés : la macrocytase et la microcytase. La première se trouve dans les organes lymphoïdes; elle digère facilement les hématies et digère fort mal les microbes; — la seconde se trouve dans les leucocytes polynucléaires et les cellules de la moelle osseuse; elle digère facilement les microbes et digère mal les hématies. L'une et l'autre sont peu diffusibles; elles ne passent dans le sang qu'après une destruction des éléments phagocytaires : elles constituent alors la substance cytolytique banale, alexine ou complément. Quant aux sensibilisatrices spécifiques qu'on trouve dans le sérum des animaux immunisés, elles proviennent des macrophages et, contrairement aux cytases, elles sont facilement excrétées par les cellules. C'est encore aux leucocytes que Metchnikoff attribua la production des antitoxines, des opsonines qu'il assimila aux sensibilisatrices, des stimulines qui prennent naissance en présence des microbes infectants.

Nous avons insisté sur cette partie de son œuvre, pour montrer que Metchnikoff n'a pas eu seulement le mérite de réaliser une grande découverte, mais qu'il a réussi à édifier un monument solide, dont on pourra retoucher les détails, mais dont l'armature restera inébranlable.



L'importance de la phagocytose ne doit pas faire oublier les autres recherches de Metchnikoff, recherches qui auraient suffi à illustrer un savant. Ne pouvant les mentionner toutes, nous citerons un peu au hasard ses observations sur les ramifications et les bourgeonnements du bacille tuberculeux aviaire, observations intéressantes qui ont contribué à faire considérer ce parasite comme un champignon. Avec Roux et Salimbeni, il a publié un mémoire extrêmement important sur le sérum anticholérique. Il a poursuivi avec Roux des recherches sur l'inoculabilité de la syphilis aux singes et sur la prophylaxie de cette infection. Tout récemment, il a publié avec Besredka des travaux sur la fièvre typhoïde expé-

rimentale et la vaccination par les virus sensibilisés. Signalons encore ses mémoires sur les cytotoxines et les anticorps et ses nombreuses publications sur la flore intestinale. Au moment de la dernière épidémie de choléra, Metchnikoff a montré que les bactéries saprophytes de l'intestin jouent un rôle considérable dans la résistance à cette maladie, et que la flore intestinale peut expliquer l'immunité dont jouissent les habitants de certaines régions.

C'est surtout à l'étude des poisons putrides du gros intestin que Metchnikoff s'est attaché dans ces dernières années. Il en a montré l'influence nocive sur les différentes cellules de l'organisme et s'est efforcé de leur rattacher le développement de l'artériosclérose. Il était persuadé que les poisons du gros intestin jouent un rôle considérable dans la genèse des altérations que nous attribuons à la vieillesse. Il espérait qu'on arriverait à prolonger la vie humaine bien au delà des limites actuelles en combattant les putréfactions intestinales. Cette espérance l'a conduit à des théories fort curieuses qu'il a exposées dans deux ouvrages de philosophie : *Études sur la nature humaine* et *Essais de philosophie optimiste*. Les *Essais de philosophie optimiste* ont obtenu un succès considérable. Par l'étude des problèmes biologiques, Metchnikoff était arrivé à des conceptions quelque peu utopiques. Il prétendit que l'homme ne réalise pas pleinement sa destinée ; s'il atteignait le terme auquel il peut parvenir, il quitterait la vie avec sérénité, comme le convive rassasié, qui, après le festin, est heureux de se lever de table. C'est, pensait-il, ce que l'avenir réalisera. L'évolution aura pour effet de modifier la machine humaine. L'homme futur, tel que Metchnikoff l'a dépeint, ne répond guère à nos conceptions esthétiques. Mais débarrassé d'organes inutiles, il accomplira sa destinée et prolongera pendant plus d'un siecle son existence. Dès maintenant, on pourrait enrayer les progrès de la vieillesse en combattant les microbes intestinaux par l'ingestion de certains ferments. Metchnikoff a tenté l'expérience, il s'est soumis au traitement par le lait fermenté, il espérait éloigner ainsi l'échéance fatale. Et ceux qui l'ont vu, il y a quelques mois, avant le début de la maladie qui devait l'emporter, partageaient ces espérances et pensaient que pendant longtemps encore cet homme robuste, dont l'esprit toujours en éveil, était resté si jeune, si actif et si enthousiaste, pourrait continuer sa brillante carrière.

Sa mort causera une profonde douleur à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la biologie. Elle aura un retentissement particulièrement pénible en Russie et en France. Depuis 1887, Metchnikoff vivait à Paris. Il travaillait à l'Institut Pasteur dont il était devenu le sous-directeur. C'est en France qu'il a parachevé ses travaux sur la phagocytose et qu'il a réalisé les grandes découvertes qui lui ont fait obtenir en 1908 le prix Nobel. Sa réputation avait attiré un grand nombre de biologistes étrangers qui se pressaient dans son laboratoire, heureux de profiter de ses conseils et de réaliser ses conceptions; plusieurs savants russes sont restés à l'Institut Pasteur et marchent avec succès dans le chemin ouvert par leur illustre compatriote. C'est ainsi que la Science a cimenté entre la France et la Russie une alliance intellectuelle que les événements actuels rendent chaque jour plus profonde et plus intime.



L'œuvre scientifique de Metchnikoff est exposée dans une série de mémoires qu'ont publiés les *Annales de l'Institut Pasteur*, et dans deux ouvrages didactiques : *Leçons sur la pathologie comparée de l'inflammation* (Paris, 1892), *L'immunité dans les maladies infectieuses* (Paris, 1901), deux ouvrages dont la lecture est aussi attrayante qu'instructive et qui témoignent de la prodigieuse érudition de leur auteur.

Nous n'avons pu, dans cette courte notice, qu'indiquer brièvement les principales publications du grand biologiste dont la vie tout entière a été consacrée au culte désintéressé de la science. Ceux qui l'approchaient savaient que, malgré son âge, Metchnikoff était loin d'avoir terminé sa carrière. La mort l'a terrassé en pleine production scientifique : elle a interrompu les recherches qu'il poursuivait sans relâche, et peut-être a-t-elle arrêté l'essor de quelque nouvelle découverte.

Telle qu'elle est, l'œuvre est suffisamment forte pour braver l'usure du temps et, quand les flots montants de l'oubli auront englouti tant de travaux qui, actuellement, nous semblent impérissables, la théorie de la phagocytose émergera sur les cimes intangibles où sont inscrites, en caractères indélébiles, les grandes découvertes de l'humanité.

H. Roger.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 2. — Mars-Avril 1916 (paru en Juin).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

TÉMOIGNAGE OFFICIEL DE SATISFACTION.

M. Arthur, médecin de 2e classe du *Commandant Bory* : a fait preuve du plus grand dévouement dans les soins donnés aux blessés et malades victimes de l'explosion d'une torpille ennemie.

— M. Labadens, médecin en chef de 1re classe, directeur du Service de Santé de la division navale des bases du corps expéditionnaire d'Orient.

Cet officier supérieur, qui présente les plus hautes qualités professionnelles, a été tout particulièrement apprécié par l'autorité militaire auprès de laquelle il a joué un rôle de premier ordre, dans des circonstances très difficiles. Et les médecins des nations alliées qui recouraient volontiers à ses avis, lui témoignèrent en toutes circonstances de leur profonde estime.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES.

Médaille de vermeil. — M. Tartanson, de la mission médicale militaire française de Serbie.

— M. Jacob, médecin-chef de l'hôpital civil et de l'hôpital auxiliaire n° 11, à Arcis-sur-Aube.

— M. Yver, médecin de 2e classe du *Waldeck-Rousseau*.

— M. Barthe, médecin de 1re classe.

— M. Coquin, médecin de 1re classe.

— M. Thibaudet, médecin de 1re classe.

— M. Veillet, médecin de 1re classe.

Médailles d'argent. — M. Gaillard, médecin aide-major de 2e classe à l'ambulance 1/45.

— M. Perrin, médecin aide-major de 2e classe, chef de service d'un groupe au 11e rég. d'artillerie à pied.

— M. Malloizel (Raphaël-Lucien), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, laboratoire de bactériologie de Saumur.

— M. Raban, médecin principal de réserve.

— M. Fichet, médecin de 1re classe.

— M. Rondié, médecin de 1re classe de réserve.

— M. Aboulker, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, à l'hôpital mixte de Fontainebleau.

— M. Mainguy, médecin aide-major de 1re classe de complément, à l'hôpital complémentaire n° 45, à Toucy.

— M. Arnould, médecin auxiliaire de 2e classe.

— M. Bidermann, médecin auxiliaire.

— M. Jamain, médecin de 3e classe, auxiliaire.

Médaille de bronze. — M. Bourcart, médecin consultant à l'hôpital n° 64 *bis* des Contagieux (Paradis), à Cannes.

NOUVELLES

L'avancement des internes médecins aides-majors de 2e classe. — M. Prat, député, ayant demandé à M. le Ministre de la Guerre pour quelles raisons les clauses de l'article 11 du décret du 9 Août 1897 réduisant à deux années le temps d'ancienneté exigé pour la nomination au grade de médecin aide-major de 1re classe pour les internes des hôpitaux n'ont pas été maintenues dans le décret du 22 Mai 1905, et s'il n'y aurait pas lieu d'en rétablir les dispositions ainsi qu'il a été fait dans le décret du 4 Janvier 1916 pour les nominations des professeurs et agrégés, a reçu la réponse suivante :

« Pendant la durée de la guerre, une année d'ancienneté dans le grade d'aide-major de 2e classe suffit à justifier une proposition au choix pour le grade supérieur. »

Honorariat. — MM. Villejean, pharmacien de l'Hôtel-Dieu, et Léger, pharmacien de l'hôpital Saint-Louis, sont nommés pharmaciens honoraires des hôpitaux.

Les dentistes militaires. — M. Gilbert Laurent, député, ayant demandé à M. le Ministre de la Guerre si les chirurgiens-dentistes diplômés, engagés spéciaux, peuvent être nommés dentistes militaires, en plus du nombre de mille, prévu au décret du 16 Février 1916, en a reçu une réponse négative.

Les étudiants à trois inscriptions. — M. Boussenot, député, ayant demandé à M. le Ministre de la Guerre pour quelles raisons les étudiants en médecine de la classe 1916 appelés en Avril 1915, ayant trois inscriptions, font encore leur service dans les corps de troupes comme soldats, alors que la circulaire du 26 Mars dernier a prescrit le passage dans les sections d'infirmiers des étudiants en médecine de la classe 1917 ayant au moins deux inscriptions, a reçu la réponse suivante :

« L'honorable député est prié de se reporter à la réponse à la question écrite n° 8598, insérée au *Journal officiel* du 28 Avril 1916, page 3630. Toutefois, la question fait l'objet d'une nouvelle étude. »

La limitation des débits de boissons. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, le Conseil général de la Seine vient de renvoyer à la 4e Commission le vœu suivant :

« Que des mesures efficaces soient prises par les pouvoirs publics pour restreindre la consommation de l'alcool en France ;

« Il signale notamment la restriction du nombre des débits qui est la conséquence nécessaire de la suppression du privilège des bouilleurs de cru. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Oculiste remplac. confrère, Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1326.

Oculiste, ancien chef de clin. opht. d'une Fac. de Méd., grande pratique clientèle, a. major hors cadre, ne pouvant rentrer chez lui, désire poste ou remplac. d'oculiste, Paris ou province. Ecrire *P. M.*, n° 1335.

Paris. A céder clientèle, méd. génér. et oculist. Cond. très avant. Comptant — Ecrire *P. M.*, n° 1200.

Remplaçant demandé pour deux mois et demi dans pays à une heure de Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1202.

On demande médecin, étudiant ou étudiante pour remplacement d'interne pendant mois d'Août. — Bonne indemnité. Ecrire *P. M.*, n° 1203.

Etudiant, 12 insc., demandé à la Maison nationale de santé de Saint-Maurice (Seine).

Doctoresse demandée comme collaboratrice dans sanatorium. — Ecrire *P. M.*, n° 1205.

Le Gérant : O. PORÉE.

L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Nos jeunes « bonhommes » et ceux d'en face.

Des nouvelles qui, miette à miette, nous viennent des bords à jamais fameux de la Somme, il appert que les Allemands nous opposent surtout des soldats imberbes et des barbons à cheveux gris. Mais quel que soit l'âge des uns et des autres, tous ont le même trait commun : l'immense orgueil de la race, la foi imperturbable en sa suprématie, et la haine du « Welche » dont ils n'ont jamais compris, dont ils ne comprendront jamais la force et la souplesse d'esprit.

Comment ce peuple s'est-il appliqué à faire surgir le lourd dépôt d'animalité qui sommeille en chacun de nous, et comment, d'autre part, est-il arrivé à concentrer sur la Patrie toute la sensibilité allemande? Un volume suffirait à peine à ce chapitre d'étiologie. Notez d'abord que l'Allemagne a été romanisée seulement au XIe siècle, et qu'au point de vue de l'imprégnation gréco-latine, elle est en retard d'un millénaire sur les Latins, d'où le manque de mesure, le goût du colossal, — un mot qu'ils nous ont pris, et en y ajoutant un K encore! — Nous apprécions le délicat, et nos monuments, nos manifestations d'art pécheraient plutôt par la gracilité; les leurs sont énormes. Ils ont la Germania, mafflue, formidable, mais nous lui opposons Jeanne d'Arc, toute menue, et qui entend des voix!

A une époque où nous oublions tout de notre passé, nos rivaux s'étaient donné de nombreux parchemins. Voici, par exemple, Arminius, Eithel-Attila, Witikind, les soldats des Niebelungen, avec les imprécations guerrières des dieux et des déesses sur de la musique de Wagner. Ils ont aussi créé leur Dieu, un dieu spécial, sorte de supergénéralissime chargé de veiller sur leurs légions : *Gott mit uns!* Ici, d'ailleurs, ils n'ont fait que suivre le courant commun de la pensée humaine; n'avons-nous pas eu le *Gesta Dei per Francos*, le « Dieu protège la France »?

Carlyle, Emerson et les grands Anglo-Saxons individualistes avaient célébré les héros, répétant les gestes des ancêtres pieux qui, chaque siècle, ajoutaient un saint au calendrier. Eux ont imaginé la race héroïque, la race forte, supérieure. *Deutschland über alles!* Mais ils ont symbolisé son effort et son ardeur envahissante en quatre divinités dont, chose curieuse, deux sont françaises. C'est ainsi qu'au point de vue de leur formation morale, ils se recommandent de Napoléon, de Gneisenau, de Bismarck et de Gobineau. Du premier, rien à dire, sinon qu'ils le considèrent, là-bas, comme le premier artisan de l'unité allemande et qu'ils étaient tout prêts,

naguère, dans le Sud, à lui élever des statues. Gneisenau, ancien chef d'état-major de Blücher, est ce général qui sut mettre en marche les colonnes prussiennes le jour de Waterloo. Mais c'est là le moindre épisode de sa carrière. En réalité, et à l'heure où ses compatriotes regardaient passer sur le monde l'ombre de Napoléon, le grand mérite de cet Autrichien, importé en Allemagne, est d'avoir compris quel parti les états-majors de l'avenir pourraient tirer des méthodes napoléoniennes. Vulgarisateur patient, il a été le maître de tous les chefs des phalanges germaines du XIXe siècle, et c'est pourquoi ils le vénèrent tant.

De Bismarck, rien à dire qu'on ne sache. Quant à Gobineau, diplomate de carrière et sociologue amateur, il a été, dans ses livres sur l'égalité des races, et dans ses voyages, l'homme providentiel qui a donné à l'Allemagne les raisons de croire à sa supériorité; c'est lui qui a réuni en corps de doctrine des idées restées confuses avant lui. C'est lui encore qui sut exposer la vérité germaine et il le fit avec sa clarté de Français né dans la banlieue de Paris et formé en France. La voilà bien, la culture allemande ! La voilà bien !

Contre toute cette force colossale, nous n'avions presque rien préparé. Il y avait bien les états-majors, mais qui s'intéressait à leur travail silencieux? Il y avait bien la jeunesse, mais qui s'occupait d'elle, en dehors de quelques vieux comme moi, vivant de sa vie, la chérissant et étant payé de retour? Songez! elle était si différente de nous! Les jeunes étaient entrés dans la vie comme on entre dans un logis dont on accepte d'avance et le confort et les inconvénients, mais sans y vouloir rien changer alors que leurs aînés ne songeaient qu'à détruire l'édifice pour avoir la joie de le reconstruire en paroles. Ils se moquaient de nos disputes; dans nos réunions d'anciens, quand intervenaient les questions de personnes, ou bien ils déclaraient ne pas comprendre, ou bien ils quittaient la salle en protestant; et cela, tout le monde a pu le constater, comme moi, nombre de fois.

Il y avait bien la mutilation de 70, mais nos jeunes n'en avaient point souffert. Et puis, en quarante-quatre années, ne voit-on pas s'établir la prescription des plus longues souffrances. Par exemple, ils n'aimaient pas à être en...nuyés. On le vit bien, lors des incidents répétés d'Algésiras, d'Agadir, de l'affaire des légionnaires et de l'histoire de Saverne, qui eut un si lourd retentissement en Europe. Enfin, ils étaient sportifs, et par-dessus tout ils avaient, malgré nos négligences, conservé toute fraîche en eux la fleur mystique de la race.

De la France, c'est tout l'héroïsme, toute la gloire qui chante en nos chers « bonhommes » ! Et quels jolis airs ! Nos soldats valent cent fois mieux que nous! disent leurs chefs. L'éloge n'est pas mince, si l'on songe que jamais peut-être la France n'eut un corps d'officiers d'une valeur morale aussi haute : sobriété, endurance, habileté technique, ils ont tous les dons. Beaucoup, qui ont ramassé dans le sang leur premier galon, sont fils du peuple, car le peuple, après s'être battu dans le rang, dirige maintenant les sections avec les fils de bourgeois. Il faut les voir, ces bleus galonnés, encore un peu engoncés dans l'uniforme neuf! Quelles nobles âmes! Quelle fraîcheur de pensée! Quelle audace sous leur timidité apparente !

On parle ici d'union sacrée; c'est dans les tranchées qu'elle prospère, c'est de là qu'elle rayonnera plus tard, quand reviendra cette jeunesse. Toute l'âme collective et fraternelle du peuple s'épanouit en elle. En vérité, je vous le dis, un monde nouveau vient de naître, la France a passé la ligne, les astres anciens descendent sous le ciel, d'autres horizons se découvrent, de nouvelles âmes et de nouvelles énergies se révèlent! Qu'en sortira-t-il?

Hé, le sais-je? Et puis, est-ce bien l'heure des pronostics, quand tous nos cœurs sont rivés à ces champs de Picardie où s'allient l'esprit de méthode des fils de Descartes et la fougue insouciante des descendants de ces guerriers qui, à grands coups d'épée, tracèrent les contours de notre France?

Tout ce que j'ai voulu aujourd'hui, c'est en deux mots montrer la différence entre notre âme nouvelle et la vieille âme allemande. Je tiens aussi à envoyer notre hommage attendri aux confrères qui, à cette heure, rehaussent notre corporation de toute leur bravoure tranquille et poursuivent avec leurs compagnons d'armes la conquête de cette Paix, éternelle fugitive, que l'Humanité s'acharne à vouloir fixer et qui toujours échappe à son étreinte.

F. HELME.

P.-S. — M. le Professeur Vincent, chef du Laboratoire antityphoïdique de l'Armée, et sous les ordres duquel j'ai le grand honneur de servir depuis le début de la guerre, vient d'être promu Commandeur de la Légion d'honneur. Je le prie de trouver ici, avec toutes mes félicitations émues, l'hommage de mon plus affectueux respect.

F. H.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Louis Bourguignon, médecin aide-major de 1re classe, tué le 1er Juin.

— M. Jean Dubois, interne des hôpitaux, médecin aide-major d'un régiment d'artillerie, tué devant Verdun le 11 Juillet.

— M. Bloumie, médecin aide-major de 2e classe au 287e rég. d'infanterie.

— M. Jean Pinchon, médecin aide-major de 1re classe, tué le 8 Juin.

— M. R. d'Aiguillon, médecin aide-major de 1re classe, tué devant Thiaumont.

Citations à l'ordre du jour :

— M. Breuil (Marcel), médecin auxiliaire au 176e rég.

d'infanterie : a toujours fait preuve de courage aux combats des 22 octobre, 11 novembre et 12 décembre. Blessé, n'a consenti à se laisser panser qu'après avoir donné ses soins aux blessés qui l'entouraient et n'a pas voulu être évacué.

— M. Galey (Henri), médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs : médecin d'une grande bravoure et d'un dévouement professionnel complet. Blessé en septembre 1914 et revenu au front, est tombé glorieusement à son poste le 6 février 1916 sous un violent bombardement.

— M. Verrier (Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 108e rég. d'infanterie : modèle du devoir. Pendant vingt mois de guerre, sans une minute de défaillance, a assisté à tous les engagements de son bataillon, soutenant le moral de tous. Par ses belles qualités d'intelligence autant que par ses capacités et son dévouement professionnels, s'est acquis la reconnaissance, l'estime et l'affection de ses chefs, de ses camarades et de ses subordonnés. Tué le 1er mars 1916 au moment où il suivait des éléments de son bataillon à l'attaque d'une position ennemie, pour pouvoir prodiguer sur place ses soins immédiats aux blessés.

— M. Roudouly (Auguste), médecin-major de 2e classe au 294e rég. d'infanterie : chargé d'assurer, le 25 février, les évacuations du secteur sous un bombardement des plus violents, n'a pas hésité, à diverses reprises, à traverser les zones les plus dangereuses pour porter secours à ceux qui avaient été atteints.

— M. Kolb, médecin-major de 1re classe du G. B. D. de la ...e division : exerce sur son groupe de brancardiers, par son courage, son calme et son dévouement, un grand ascendant moral. Pendant dix jours de suite, a assuré les évacuations sur des pistes et routes de montagne, violemment bombardées, avec un parfait mépris du danger.

— M. Lamy, médecin auxiliaire au 2e rég. de tirailleurs de marche : modèle de bravoure, de dévouement et de modestie. Les 24 et 25 février 1916, dans des circonstances difficiles, est resté au milieu des combattants, pour être à même de donner plus vite ses soins aux blessés et d'en diriger l'évacuation rapide de la ligne de feu. S'est déjà maintes fois signalé par ses belles qualités personnelles dans les combats de la campagne.

— M. Rougeux, médecin-major de 2e classe au 3e rég. de marche de tirailleurs : médecin d'un grand dévouement. A établi son poste de secours à 100 mètres en arrière de la ligne de défense et sous un bombardement violent d'obus de gros calibre ; a donné ses soins non seulement aux blessés du régiment, mais aussi à ceux des régiments voisins.

— M. Ricoux, médecin-major de 2e classe au 4e rég. de marche de tirailleurs : médecin-major très brave et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Pendant un bombardement d'une violence inouïe, a fait improviser un poste de secours où il a prodigué ses soins aux blessés du bataillon en conservant, sous la rafale, le plus grand sang-froid.

— M. Roucairol, médecin aide-major de 1re classe au 2e rég. de marche de zouaves : venu sur sa demande au 2e zouaves ; sert avec un dévouement absolu. S'est distingué aux combats auxquels il a pris part. Pendant les journées du 22 au 26 février 1916, a assuré le service régimentaire avec un dévouement et une énergie admirables. Malgré les tirs violents de barrage, a réussi à évacuer tous les blessés entrés à son poste de secours et a montré dans cette circonstance des qualités de caractère et de bravoure dignes d'une récompense.

— M. Genova, médecin aide-major de 1re classe au 3e rég. de marche de zouaves : a assuré les 24 et 25 février 1916, de la façon la plus remarquable, le service sanitaire de son bataillon malgré un bombardement d'une rare violence.

— M. Brionval, médecin-major de 2e classe au 2e rég. de tirailleurs de marche : pendant les rudes combats des 23, 24 et 25 Février 1916, s'est dépensé sans compter pour assurer dans des conditions pénibles et littéralement sous le feu de l'artillerie, le fonctionnement du Service de Santé et l'évacuation des blessés. L'attaque ayant momentanément amené le combat jusqu'à son poste de secours, est demeuré sur place malgré la bataille, pour se multiplier auprès des blessés.

— M. Le Flock, médecin auxiliaire du 5e bataillon du 3e rég. de marche de zouaves : son chef de service ayant été tué, et bien que blessé lui-même au bras par un éclat d'obus, a continué jusqu'à la fin de l'action à assurer le fonctionnement du service médical du bataillon et à donner les premiers soins aux blessés.

— M. Regnault de la Sourdière, médecin aide-major de 2e classe du 85 rég. d'infanterie : d'une bravoure et d'un dévouement incomparables. Ayant appris que son chef de corps était demeuré blessé à quelques mètres de la ligne ennemie, s'est porté seul à son secours et est tombé frappé à mort.

— M. Charpine, médecin du paquebot *Memphis* : a donné des soins dévoués aux troupes serbes évacuées par un paquebot de Durazzo à Corfou. A fait preuve du plus grand sang-froid et d'un dévouement inlassable ainsi que de courage et d'énergie, en coopérant au sauvetage de l'équipage d'un paquebot, lorsque ce bâtiment, après avoir touché une mine, a été échoué à Durazzo ; a eu la figure et les mains couvertes de brûlures.

— M. Magnenot, médecin auxiliaire au 59e bataillon de chasseurs à pied : élève de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon. Venu au bataillon sur sa demande, a toujours montré le plus grand dévouement professionnel. Pendant les journées des 21 et 22 Février 1916, a forcé l'admiration de tous en allant, malgré un bombardement des plus intenses, soigner les blessés dans les tranchées de première ligne. Renversé et fortement contusionné par un éclatement d'obus, alors qu'il assurait les évacuations, a néanmoins continué à prodiguer des soins aux blessés.

— M. Durand Gilbert, médecin aide-major, 2e bataillon, ...e d'infanterie : ayant appris qu'une mine allemande venait d'exploser asphyxiant des hommes, s'est précipité avec une belle crânerie pour leur porter secours.

— M. Lorin (Henri), ancien interne des hôpitaux de Paris, aide d'anatomie de la Faculté : chirurgien d'une grande habileté professionnelle, s'est prodigué nuit et jour, pendant trois semaines, ne prenant que quelques heures de repos, pour pouvoir pratiquer toutes les opérations urgentes, a ainsi sauvé de nombreuses vies humaines.

— M. Bisch (Louis), médecin aide-major de 1re classe à l'hospice mixte de Zuydcoote : chirurgien de grande valeur ; a, sans interruption depuis Décembre 1914, rendu des services exceptionnels dans un hôpital fonctionnant à proximité de l'avant, où de jour et de nuit, avec un dévouement inlassable, il a donné ses soins à de très nombreux blessés.

— M. Enjalbert (Marcel), médecin-major de 2e classe, sur le front depuis le début de la guerre comme médecin-chef d'une ambulance divisionnaire qui fut à Charleroi et, subit un bombardement à Tracy, puis comme médecin du 3e R.-M.-A. jusqu'au 19 Mars où il fut blessé par une balle à l'épaule. Aux Dardanelles du 26 Juin au 2 Octobre, comme médecin-chef de l'ambulance n° 4 où il s'est plusieurs fois distingué. En Serbie, aux premiers jours de notre installation à Stroumitza, dans des circonstances difficiles et parfois sous le feu, a fait preuve de qualités d'organisateur et a contribué à l'efficacité et à la rapidité de notre action médicale.

— M. Farret (Augustin), médecin auxiliaire au 90e rég. d'infanterie : jeune médecin auxiliaire actif et courageux. La nuit où son bataillon a été relevé, n'a, dans des circonstances périlleuses, quitté les lignes qu'au jour, ne laissant aucun blessé derrière lui, portant le dernier sur son dos sur un terrain battu par l'artillerie (mai 1916).

— M. Ligouzat (Louis), médecin-major de 1re classe à la ...e division : S'est particulièrement fait remarquer par le bon sens pratique, l'initiative, l'esprit de méthode avec lesquels il a fait évacuer tout le matériel, les approvisionnements, etc., bien que ne disposant, au milieu de gorges étroites et à pic, que d'un chemin de fer à une seule voie sans aucune route carrossable.

NOUVELLES

Nomination au grade de médecin auxiliaire. — M. Bussière, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que soient nommés médecins auxiliaires les étudiants en médecine de la classe 1915, pourvus de quatre inscriptions, actuellement brancardiers, alors que l'ont été certains de leurs camarades de la classe 1916, pourvus de deux inscriptions, et que les chirurgiens-dentistes au front depuis 1914 comme infirmiers, reçoivent les promotions avant ceux restés dans les dépôts, a reçu la réponse suivante :

« 1° Le décret du 27 Novembre 1915, qui exige pour la nomination à l'emploi de médecin auxiliaire quatre (et non deux) inscriptions valables pour le doctorat et un an de service sanitaire, précise, en son article 2, que ces nominations auront lieu après constatation de l'aptitude professionnelle des intéressés; il appartient aux candidats de la classe 1915, qui remplissent ces conditions, de se mettre en instance pour obtenir leur nomination;

« 2° Il est nommé des dentistes militaires aussi bien aux armées qu'à l'intérieur; un contingent spécial a été attribué à cet effet aux armées, et, dans la limite des vacances, les chirurgiens-dentistes peuvent y être pourvus de cet emploi. »

Les internes ou médecins avec douze inscriptions peuvent être nommés aides majors. — M. Rochereau, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un étudiant en médecine, titulaire de douze inscriptions, interne au concours des hôpitaux de médecine, ayant deux ans de stage comme interne, cité à l'ordre de son régiment et ayant rempli, pendant trois mois, les fonctions d'aide-major d'un bataillon, peut être nommé à titre temporaire à ce grade, en a reçu une réponse affirmative.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — M. Brocq, médecin chef de service à l'hôpital Saint-Louis.

Médaille d'argent. — M. Zuber, chef du laboratoire de bactériologie de l'hospice des Enfants-Assistés ; M. Kuss, interne à l'hôpital Broca.

Médaille de bronze. — Mlles Amiguet née Besson, Le Conte, Spanowski, internes des hôpitaux de Paris, Bernard, Le Soudier, Fourquet ; MM. Jouffray, Deschildre, Lavergne, Prieur, Thierny, internes des hôpitaux de Paris.

Mention honorable. — M. Sakka, interne à l'hôpital Boucicaut; Mlle Loewe, interne à l'hôpital des Enfants-Malades.

Plus d'un million produit par le timbre de la Croix-Rouge. — Depuis le début de la guerre, beaucoup de personnes ont pris l'habitude de se servir pour leur correspondance des timbres de la Croix-Rouge.

Ces timbres sont nombreux, chacune des trois Sociétés qui constituent la Croix-Rouge française en a édité : mais les plus employés sont ceux qui, dus à l'initiative du ministère des Postes et Télégraphes, servent à l'affranchissement jusqu'à concurrence de 0 fr. 10 et procurent 0 fr. 05 à cette œuvre charitable et patriotique.

Leur usage doit être recommandé, car à ce jour ils ont fait tomber 1.058.000 francs dans les caisses de la Croix-Rouge qui a pu, grâce à cette aide puissante, augmenter de 350.000 le nombre de journées d'hospitalisation dans ses formations de guerre.

Que tous ceux qui le peuvent fassent donc usage de ce timbre pour leur correspondance.

C'est un moyen facile et peu coûteux de secourir les braves soldats qui tombent sur les champs de bataille en nous défendant et de leur témoigner notre reconnaissance.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Jean Dubois, interne des hôpitaux de Paris, reçu le premier de la promotion de 1912, médecin aide-major, déjà décoré de la Croix de guerre. Son frère avait disparu avec le *Léon-Gambetta*. Il était fiancé avec Mlle Dejerine, externe des hôpitaux, fille de M. le Professeur et de Mme Dejerine, à qui *La Presse Médicale* envoie, en même temps qu'à Mme Dubois mère, l'hommage de ses douloureuses condoléances.

— On annonce également la mort de M. Taon (Paul-Denis), décédé le 3 Juillet dernier à la suite d'une longue maladie ; il était le sixième médecin d'une vraie dynastie médicale, commençant au XVIIIe siècle (Thèse soutenue à Turin, en 1720).

BIBLIOGRAPHIE

La tuberculose pleuro-pulmonaire, par MAURICE LETULLE, 1 vol. gr. in-8°, de 368 p., avec 107 pl. autochromes. — Paris, 1916.

Le professeur Letulle vient de publier un ouvrage qui marque une date dans l'histoire de la phtisiologie. C'est un atlas de 107 planches originales, d'une exactitude parfaite et d'un réalisme saisissant. Grâce aux plaques autochromes, on obtient des clichés si nets et si précis qu'aucune retouche n'est nécessaire. La reproduction par la trichromie donne des figures en couleur aussi exactes et aussi instructives que les pièces recueillies à la salle d'autopsie et que les préparations examinées au microscope. Il est difficile de concevoir une exécution plus parfaite, un ouvrage plus artistique.

Il ne faudrait pas croire que tout a été sacrifié à l'iconographie. Le texte, malgré sa concision, résume très clairement l'état actuel de nos connaissances et ajoute, en maints endroits, nombre de détails nouveaux.

Le plan suivi est très simple. Après une étude d'ensemble où se trouve rappelée l'œuvre de Bayle et de Laënnec, vient l'histoire du tubercule miliaire. M. Letulle donne une description méthodique de la lésion, puis il fait passer sous les yeux du lecteur une série de planches, qu'il décrit avec soin, insistant sur certains points intéressants. Ainsi il fait ressortir la nécessité de l'éviscération totale, seule méthode qui permette d'étudier les deux feuillets de la plèvre. En parcourant l'atlas, nous voyons défiler les pièces macroscopiques, puis ces coupes examinées à la loupe, enfin les préparations histologiques et nous suivons ainsi toute l'évolution du tubercule miliaire, jusqu'à sa liquéfaction ou sa sclérose ; en même temps nous apprenons à connaître les lésions périgranuliques, les altérations des vaisseaux et de l'armature élastique du poumon.

Le deuxième chapitre, consacré à l'étude du nodule tuberculeux, est rédigé sur le même plan. Après la description générale, nous trouvons figurées les diverses formes de nodules, isolés ou conglomérés, et nous suivons l'évolution des lésions vers l'enkystement, la sclérose ou la calcification.

L'histoire du tubercule pneumonique et de la pneumonie caséeuse rappelle immédiatement les longues discussions qui ont abouti à l'échec de la doctrine dualiste édifiée par la science allemande sous l'impulsion de Virchow et au triomphe de l'ancienne conception uniciste développée par Laënnec.

M. Letulle distingue avec raison une pneumonie et une broncho-pneumonie caséeuse. Puis il décrit les cavernes lobulaires et multilobulaires et rapporte un grand nombre de planches qui permettent de suivre le processus d'excavation.

Un chapitre intéressant est consacré à l'histoire des pleurésies dont la nature tuberculeuse a été mise hors de doute par les travaux de Landouzy.

Les adhérences de la plèvre, les symphyses, le collapsus pulmonaire provoqué par les épanchements pleuraux, les cicatrices étoilées, la tuberculose militaire pleuro-pulmonaire, toutes ces lésions sont passées en revue et présentées en un grand nombre de planches.

La dernière partie traite des séquelles de la tuberculose : anthracose, sclérose, emphysème, dilatation des bronches. Et, après quelques pages sur l'étiologie, le livre se termine par une réflexion consolante sur la curabilité de la phtisie bacillaire ulcéreuse.

L'ouvrage que nous venons d'analyser brièvement a exigé une accumulation énorme de matériaux et témoigne d'un labeur immense. Il est appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la tuberculose pleuro-pulmonaire. Quiconque voudra poursuivre des recherches nouvelles ou simplement comprendre et interpréter les lésions anatomiques, devra constamment recourir à cette superbe monographie. Il y trouvera tous les renseignements nécessaires : il y verra reproduites toutes les lésions connues. C'est, je crois, le plus bel ouvrage iconographique qu'on ait publié sur la tuberculose.

H. Roger.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre
ET
Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis),
5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 31 Mai 1916 s'élève à 451.000 francs.

Souscriptions reçues du 16 au 31 Mai 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions reçues à titre de versement mensuel, à partir du 2e versement.)

Ont versé 500 fr. : Syndicat médical de l'arrondissement de Dijon. — M. Albin Guillot, directeur de la maison Mayet Guillot, fabricant d'instruments orthopédiques, Paris.

A versé 250 fr. : Dr Lota (L.), Port of Spain (île de la Trinité).

A versé 200 francs : Morrhuétine Juncken (J. Duhème, pharmacien à Courbevoie).

Ont versé 100 francs : M. l'amiral Lacaze, ministre de la Marine. — Syndicat des médecins de la Somme. — M. Bruel, pharmacien spécialiste, Colombes. — Drs Bardet, Paris. — Boubet, Nicey, par Laignes (Côte-d'Or). — Boudreau (Louis), Bordeaux. — Boussey (R.), Auxonne. — Chevêlu (Fr.), Sathonay-Camp. — Chevillion (H.), Bayonne. — Doulet (J.), Marseille. — Duvernoy, Belfort (2e vers.). — Germain (P.), Paris. — Hambartzoumian, Châtellerault. — Jordanis, Paris. — Monjaret, Paimpol. — Philippe (H.), Lyon. — Rouhinovitch, Paris.

A versé 80 fr. : Dr Spivacoff (Z.), Tanger.

Ont versé 60 fr. : Drs Bertier, Régnié (Rhône). — Traonouez, Châteaulin (2e vers.).

Ont versé 50 fr. : Drs Abrami (Pierre), Paris. — Audie, Vannes. — Aumont, Mortagne-sur-Gironde. — Bar (Louis), Nice. — Berthelot, Paris. — Billard, Malesherbes (2e vers.). — Cartade, Estagel. — David, Salies-de-Béarn. — Dejean, Decize. — Delamarre, La Croix Saint-Leufroy. — Dutuuziet, Paris. — Eyquem, Saint-Médard-en-Jalles. — Fournier, Cannes. — Lévy-Valensi, Paris. — Livon (Ch.), Marseille. — Montigny (A. de), Louvigné-du-Désert. — Odin, Saint-Galmier. — Orgogozo (Bayonne). — Perrion père, Nantes. — Poirrier, Ziguinchor (Sénégal) (2e vers.). — Bailliet (G.), Reims. — Rio-Branco (Paul de), Paris. — Robert, aide-major, 113e inf., à Blois. — Smester, Paris. — Thébault (C.), Paris.

Ont versé 40 fr. : M. Ronchèse, pharmacien, Nice. — « Union Sacrée Médicale », Paris. — Dr Clément (V.), Paris (3e vers.).

A versé 30 fr. : Dr Colin (A.), Bourg.

Ont versé 25 fr. : Société française du Lysol, Ivry. — Drs Daurand, Valréas (2e vers.). — Millet, Jujurieux (2e vers.).

Ont versé 20 fr. : Drs Arène, aide-major, 39e d'inf., à Etrépagny. — Attias, Paris. — Audebal, Riom-ès-Montagnes. — Barancy, Civray. — Bloch (Paul), Paris. — Chatelin, Paris. — Chevalier, Pont-de-Beauvoisin. — Deschamps, Grenoble. — Drouineau, Besançon. — Durand, Donzy. — Forgeot (G.), Chatel-Censoir. — Jeannet, Le Tablier (Vendée). — Kendirdjy, Paris (2e vers.). — Laissus père, Bride-les-Bains. — Leclercq (A.), Paris. — Letarouilly, Saint-Pair (2e vers.). — Le médecin-major chef de service de la garnison de Gabès, à Sousse (Tunisie). — Olivier, Paris (2e vers.). — Roussel, Coussey. — Tête, Voiron. — Anonyme, Trainel. — Anonyme, Faverney.

Ont versé 10 fr. : Drs Bachos, Auch (3e vers.). — Baille, ambulance 4/55 S. P. 7. — Bossis, Nantes (2e vers.). — Bouilly, Bièvres. — Dequen, aide-major, amb. 16/2. — Dupré, Bourg. — Gaboriau (Mme le Dr), Paris. — Kéraudren, Saint-Brieuc. — Lafaye Auchel. — Lannelongue, aide-major, Dépôt de cavalerie armée d'Orient. — M. Lelièvre, chir.-dent., Paris. — Drs Martre, aide-major-infirm. amb. Anoceur (Maroc). — Perret, Vonnas. — Saint-Martin, Besançon. — Anonyme, Miramont (2e vers.).

Ont versé 5 fr. : Drs Droubnix, Paris. — Foëx (Mme le Dr), Hyères. — Millet (Ch.), Caderousse. — Stromberg, Châteauneuf-sur-Charente.

A versé 1 fr. : Dr Bard (Paul), Grenoble.

Engagements de versements mensuels reçus du 16 au 31 Mai 1916.

Drs Baille (mobilisé), 10. — Bard (Isère), 1. — Cartade (Paul) (P.-Orient.), 10. — Ceccaldi (Tunisie), 10. — Gaboriau (Mme le Dr H.), Paris, 10. — Giraud (Creuse), 5. — Guerchoux (N.) (T.-et-G.), 10. — Lion (G.), Paris, 10. — Millet (Ch.), Vaucluse, 5. — Moissy (Manche), 5. Perret (Ain) 10. — Perrion père (L.-I.), 5. — Pugnat (A.) (H.-S.), 5. — Spivacoff (Maroc), 10.

Errata à la liste générale des Souscriptions arrêtée au 1er Avril 1916 :

P. 7. — Lire Dr Paul Delbet au lieu de Professeur. — P. 18. Dr Bouvier, de Saint-Chaptes (Gard) : lire 20 francs au lieu de 10.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Oculiste, ancien chef de clin. opht. d'une Fac. de Méd., grande pratique clientèle, a. major hors cadre, ne pouvant rentrer chez lui, désire poste ou remplac. d'oculiste, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 1335.

Docteur sérieux demandé pour remplacer confrère mobilisé dans ville midi. — Ecrire à Camps, route de Prades, maison Figuères, Perpignan.

Etudiant, 8 insc., deux années chirurgie, cherche occupat. dans clinique, amb. ou dispensaire. — Ecrire *P. M.*, n° 1336.

Jeune médecin ferait remplacement pendant les vacances. Ecrire *P. M.* n° 1337.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
échantillon et littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges . PARIS
Sirop Roche
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
COMPRIMÉS ROCHE DE THIOCOL

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE AUX MILITAIRES RÉFORMÉS POUR TUBERCULOSE

La lutte contre la Tuberculose prend, en France, depuis la guerre et grâce à la guerre, une allure toute nouvelle. On peut dire qu'elle va devenir nationale. Après être demeurée, plus de quinze années durant, une question spéculative, discutée presque uniquement dans les sociétés savantes et dans les commissions péri-ministérielles, l' « Assistance aux tuberculeux nécessiteux » a pris corps, il y a quelques semaines; et voici qu'elle apparait, aujourd'hui, en pleine lumière, aux yeux du peuple français, bien précise et réglée de la façon la plus conforme aux lois de la Morale sociale.

***

Frappé par le nombre considérable de militaires réformés depuis le début de la guerre pour tuberculose pulmonaire, M. Landouzy s'imposait, dès mars 1915, le devoir d'aborder toutes les faces du problème : dans un Rapport très documenté, lu par lui à la Commission permanente de préservation contre la Tuberculose, le doyen de la Faculté de Médecine de Paris montrait la dette contractée par le pays envers ces invalides de la guerre, « ces blessés de la Tuberculose ».

Armé de ce document révélateur, M. le député Honnorat faisait, quelques jours plus tard, voter par la Chambre une « résolution » invitant le Gouvernement à assurer aux réformés pour tuberculose le *traitement* qui peut les guérir et une *éducation sanitaire* qui garantisse la sécurité de leur famille ».

En même temps, une entente cordiale s'établissait, grâce aux efforts persévérants de M. le médecin-inspecteur Troussaint, alors directeur du Service de Santé, entre le ministère de la Guerre et le ministère de l'Intérieur. Dorénavant, par un accord formel, tout militaire proposé pour la réforme, à cause de la tuberculose pulmonaire, sera confié, pour trois mois, par la Guerre, à l'Intérieur, qui reçoit d'elle une indemnité journalière de 3 francs.

Ainsi s'accomplissait, sans bruit, une révolution profonde. Le tuberculeux, sorti de l'armée, n'est plus abandonné : il figure, avec sa fiche spécifique, dans le budget de l'Etat, pour une bien petite part, à la vérité. Mais, afin de bien montrer, en effet, qu'un « Budget de la tuberculose considérée comme maladie sociale » existe et qu'il existera, désormais, une loi nouvelle, la première Loi d'assistance aux tuberculeux fut promulguée, le 18 Octobre 1915, « portant ouverture d'un crédit de « 2 millions d'assistance aux militaires en instance

« de réforme ou réformés pour tuberculose ». Par ce geste, les Pouvoirs publics ont entamé la lutte contre le fléau national. L'armée a ouvert la brèche; les populations civiles, décimées par le bacille, y passeront bientôt, à leur tour, pour le plus grand bien de la Nation tout entière. Pour assurer ce nouveau service « né de la guerre », M. Brisac, directeur de l'Hygiène et de l'Assistance publiques au ministère de l'Intérieur, a dû créer, sur tout le territoire, une série d'établissements spéciaux « *stations sanitaires* », qu'il a organisés avec une méthode, un zèle et une science pratique auxquels on ne saurait prodiguer trop d'éloges. Dans ces stations, qui n'ont ni la prétention ni les moyens d'être des « sanatoriums » de puissante envergure, le militaire tuberculeux passe 90 jours : il y apprend, d'abord, à se soigner, puis à ne point transmettre son mal autour de lui, tout en attendant le règlement de sa réforme.

***

A sa sortie, voilà le réformé bacillaire rendu à la vie civile.

La réforme, qu'elle soit n° 2, c'est-à-dire dépourvue de tout secours obligatoire, ou n° 1, portant, alors, soit une gratification renouvelable, soit une pension, ne lui permet pas, s'il est pauvre, de se bien soigner. Par son état pathologique, breveté par l'Etat, si l'on peut dire, l'homme est connu comme bacillaire « ouvert »; il est contaminant, ce qui l'empêche de se remettre à un travail de force, suffisamment rémunérateur pour lui et pour sa famille. Car il a parfaitement le droit, ce soldat réformé, d'être marié et même père de plusieurs enfants, qu'il lui faut nourrir...

Telle était la situation nouvelle, aussi critique que douloureuse. D'un grand bien, obtenu par tant d'efforts unis à tant de bonnes volontés, allait-il résulter un mal, plus grand encore qu'auparavant? le réformé tuberculeux n'était-il devenu qu'une « victime » connue et classée, signalée même à la terreur du public? Il fallait, à tout prix, assurer le « lendemain du tuberculeux », au sortir de sa station sanitaire. Le 15 Janvier 1916, la Commission permanente de préservation contre la tuberculose décida donc de créer, dans tous les départements français, autant de *Comités départementaux d'Assistance aux militaires tuberculeux* et de fonder, à Paris, un *Comité central* dont l'action aurait pour but de coordonner les efforts des comités départementaux, en leur fournissant toutes les indications utiles à l'accomplissement de leur mission et, avant tout, en mettant à leur disposition des RESSOURCES ABONDANTES, si nécessaires. Or, la guerre contre la tuberculose est, on l'a assez répété partout, la plus longue et la plus coûteuse de toutes les guerres. Fondés sous l'impulsion de la Commission permanente et du ministère de l'Intérieur, les Comités d'assistance aux militaires tuberculeux sont et doivent rester des « œuvres d'initiative privée ». L'Etat les aide, au moyen de subventions, qui seront d'autant importantes que, par la pratique, leurs besoins seront de mieux en mieux connus. C'est par milliers, ne l'oublions pas, que l'Armée a dû prononcer des réformes pour tuberculose pulmonaire.

***

L'Œuvre nouvelle s'est organisée; elle commence à fonctionner. Son but, l'assistance aux réformés tuberculeux, elle l'atteint au moyen de ses « délégués régionaux », qui vont prendre en charge le malade, sitôt son retour dans ses foyers, et par ses « Moniteurs d'Hygiène » (Visiteurs ou Visiteuses), qui viennent le soigner et enseigner à toute la pauvre maisonnée les mesures d'hygiène prophylactique nécessaires pour empêcher la contagion inter-familiale du mal bacillaire. Tous les secours dont le Comité départemental peut disposer en faveur du malade nécessiteux (literie, vêtements, logement, aliments), tous les moyens de préservation sociale qu'il peut obtenir en faveur de la femme et des enfants, sont mis en jeu, sans retard : c'est la circonscription méthodique d'un foyer de bacillose, *c'est le bon combat*. Multipliez par plusieurs milliers de familles françaises, ainsi porteuses de germes tuberculeux, cette lutte localisée et voyez à quels résultats satisfaisants on peut, on doit arriver.

Restent les moyens matériels, c'est-à-dire l'argent, indispensable pour mener à bien la campagne 1916-1917, circonscrite, pour le moment du moins, aux « réformés » tuberculeux. Des sommes considérables vont être, chaque mois, nécessaires, et les quelques millions accordés, déjà, par la Chambre ne suffiront certainement pas. L'entente cordiale établie entre nos comités départementaux et les œuvres de bienfaisance ou d'assistance existantes nous apportera, elle nous apporte quelque soulagement : elle constitue une aide efficace. Mais, on ne saurait trop le répéter, c'est au grand public, à Monsieur Tout le monde, de nous prodiguer les ressources matérielles, sans lesquelles nous ne pourrions assurer la préservation des personnes et des familles qui ont la bonne fortune d'être encore indemnes. Il ne faut pas l'oublier, tous les habitants du beau pays de France ont un intérêt majeur, *direct*, à contribuer, de leurs deniers, à la bataille gigantesque entreprise contre la Tuberculose. La contagion bacillaire ne respecte ni la hiérarchie sociale, ni, certes, les spécimens les plus sains de la Richesse, de la beauté, de la Science ou des Arts.

Etre généreux envers les familles des réformés tuberculeux, ce n'est pas seulement faire acte cordial de bienfaisance charitable, c'est aussi travailler pour soi-même et pour ses enfants. Donnez donc, car en donnant, vous vous préservez du bacille.

Les souscriptions sont reçues chez MM. MALLET, *banquiers*, 37, *rue d'Anjou, à Paris.*

MAURICE LETULLE.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Léon Dauphin, médecin-major de 2e classe, tué le 28 Mars devant Verdun.

— M. Henri Hildebrand, médecin auxiliaire au 2e rég. du génie, tué le 6 Avril.

— M. Rey, médecin aide-major de 2e classe au 13e bataillon de chasseurs.

— M. Biville, médecin auxiliaire d'un groupe de brancardiers d'une division d'infanterie.

— M. Boschet, médecin aide-major de 2e classe au 82e rég. d'artillerie lourde.

— M. Laydecker, médecin aide-major de 2e classe au 8e rég. d'infanterie.

— M. Landry, médecin aide-major de 2e classe au 41e rég. d'artillerie.

— M. Bœgner, médecin auxiliaire au 53e rég. d'artillerie.

— M. Victor Leroy, médecin aide-major de 1re classe au 66e rég. d'infanterie.

— M. Adrien Augier, médecin aide-major de 1re classe de réserve au 68e rég. d'infanterie.

— M. Reyt. médecin aide-major de 1re classe au 36e rég. d'artillerie de campagne.

— M. Comte (Victor), médecin aide-major de 1re classe au 3e rég. de marche de zouaves.

— M. Vichet, médecin aide-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie.

— M. Aug. Baby, médecin auxiliaire au 4e bataillon du 97e rég. d'infanterie.

— M. Paul Havet, médecin aide-major de 1re classe d'artillerie, tué le 21 Mai.

— M. Pierre Heins, médecin auxiliaire du groupe des brancardiers divisionnaires, tué sous Verdun le 28 Mai.

— M. Teilhaud, médecin auxiliaire à la 1re compagnie du 1er bataillon du 416e rég. d'infanterie.

— M. Lory, médecin auxiliaire au 107e rég. d'infanterie.

— M. Pierre Caron, interne provisoire des hôpitaux de Paris, tué sur le front de Verdun le 28 Mai.

— M. Marcel Bergeaud, médecin aide-major de 1re classe, médecin-chef de l'équipage radiologique n° 50.

— M. Jean Pinchon, médecin aide-major de 1re classe au groupe de brancardiers divisionnaires n° 52.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'Honneur, pour :

Officier : M. Rochet (Léon), médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale : 54 ans de services, dont 30 ans dans l'armée active, nombreuses campagnes. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1883. Bien qu'âgé de 73 ans, a repris du service à la mobilisation. S'est dépensé depuis sans compter et a usé ses dernières forces au service des blessés.

— M. Gombaud (Jean), médecin principal, médecin-chef du *Bien-Hoa* : a fait preuve d'aptitudes professionnelles et de qualités d'organisation remarquables lors de l'évacuation des blessés et malades de l'armée serbe.

— M. Audibert (Pierre), médecin en chef de 2e classe : médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 1, à Bizerte, a fait preuve, au cours d'épidémies graves, des plus hautes qualités professionnelles.

— M. Viguier (Emile), médecin principal, médecin-chef de l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah.

— M. Brunet (Félix), médecin principal, médecin-chef de l'hôpital complémentaire de Sion.

Chevalier : M. Grasset (Jacques), médecin aide-major de 2e classe au 105e rég. d'infanterie : jeune médecin qui a donné au cours de la campagne l'exemple du plus beau courage et du plus grand dévouement. A été blessé grièvement le 24 Mars 1916 pendant qu'il soignait des blessés avec un mépris absolu du danger. Perte d'un œil.

— M. Bertrand (Louis), mat. 190, médecin aide-major de 1re classe au 111e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement et d'une abnégation remarquables. Sur le front depuis le début de la campagne. Le 21 Mars 1916, ayant eu les deux jambes broyées par l'éclatement d'un gros obus, n'a pas voulu être transporté dans une ambulance avant d'avoir donné à ses brancardiers toutes les indications voulues pour soigner des soldats blessés en même temps que lui. A donné ces instructions avec un calme, une énergie et une simplicité qui ont fait l'admiration de tous ceux qui l'entouraient.

— M. Dubois (Henri), médecin-major de 2e classe, chef de service au 75e rég. d'infanterie : chef de service remarquable, organisateur de premier ordre. Au front depuis le début de la campagne, a participé depuis un an à toutes les actions dans lesquelles le régiment a été engagé, montrant sur le champ de bataille un entier dévouement à ses blessés et un mépris absolu du danger. A su, par son exemple, inculquer à tous ses subordonnés le profond sentiment du devoir dont il est pénétré. Au cours des opérations de Mars 1916, par les éclats d'un obus qui avait démoli son poste de secours et décimé son personnel, s'est oublié pour ne songer qu'à ses blessés et a poursuivi avec calme sa mission.

— M. Delestan (Jean), médecin-major de 2e classe au 415e rég. d'infanterie : chef de service d'un dévouement absolu et d'un remarquable sang-froid. Déjà deux fois cité à l'ordre. Du 14 au 23 Mars 1916, s'est prodigué sans compter pour donner ses soins à de nombreux blessés, sous des bombardements violents et dans des circonstances particulièrement difficiles.

— M. Leclerc (Albert), médecin aide-major de 1re classe de territoriale, médecin-chef d'un groupe de brancardiers d'une division : excellent médecin, montrant beaucoup de zèle, de dévouement et d'activité. Venu aux armées comme médecin d'ambulance et brusquement détaché, comme médecin de bataillon en pleine bataille, a eu une excellente attitude. A rempli ensuite les fonctions de chef de service d'un régiment, puis celles de médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaires, a rempli ces fonctions avec beaucoup de compétence dans des circonstances difficiles, assurant avec son groupe les relèves de blessés dans des conditions parfaites.

— M. Plontz (Henri), médecin aide-major de 1re classe au 79e rég. d'infanterie : au front depuis le début. D'un dévouement inlassable. A assuré au cours des attaques récentes et sous les bombardements les plus violents la relève des blessés avec un esprit de sacrifice des plus remarquables. Blessé le 25 Septembre 1914. Cité deux fois à l'ordre.

— M. le médecin de 1re classe de réserve de la marine Violle (Jules), pour services exceptionnels rendus au cours d'une mission à Corfou et en Algérie-Tunisie.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 2 (Mai 1916).

Mémoires originaux :

Dr **F. Dévé.** — L'histogénèse du kyste hydatique.

P. Besse et D. Christidès. — Tuberculisation expérimentale du cobaye par voie utérine.

P. Besse et D. Christidès. — Essais d'inoculation du gonocoque à la muqueuse utérine du cobaye.

Dr Pr **Giuseppe d'Agata.** — La réaction méiostagminique dans les tumeurs malignes.

G. Etienne. — Sur le diagnostic des paratyphoïdes par les hémocultures et par les séro-agglutinations.

Robert Jolly. — Sur l'emploi des milieux au rouge neutre pour le diagnostic des bacilles paratyphiques.

Dr **Abel Lahille.** — Réactions colorées de l'émétine.

Analyses.

NOUVELLES

L'examen médical des médecins inaptes. — M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, vient de prescrire un nouvel examen médical pour les médecins considérés comme inaptes. Dans la circulaire qu'il adresse à ce sujet aux directeurs des régions, le sous-secrétaire d'Etat dit notamment :

« Il existe, dans chaque région, un certain nombre de médecins considérés comme inaptes à faire campagne et dont l'inaptitude ne semble justifiée ni par leur état physique apparent, ni par l'activité dont ils témoignent visiblement chaque jour.

« Cette situation a pu, dans certains cas, émouvoir l'opinion publique et leur porter à eux-mêmes un préjudice moral certain.

« J'ai décidé de les soumettre à un nouvel examen médical. Cet examen médical, qui devra être particulièrement minutieux, sera pratiqué sous votre direction et en leur présence par deux des médecins militaires de carrière déjà désignés pour les commissions de réforme. Vous pourrez, en outre, demander l'avis de spécialistes pour le cas où cet avis vous semblerait nécessaire. »

L'indemnité de première mise d'équipement. — Le ministre de la Marine vient de faire paraître la circulaire suivante :

Diverses demandes ont été adressées au département par des élèves de l'Ecole de médecine navale de Bordeaux nommés aux grades de médecins de 2e et de 3e classe, auxiliaires, en vue d'obtenir la concession d'une indemnité de première mise d'équipement.

Le décret du 7 Janvier 1908 portant règlement sur la solde prévoit (tarif n° 9, tableau B) que les élèves de Bordeaux nommés médecins ou pharmaciens de 3e classe peuvent obtenir une indemnité de 350 francs et que les officiers auxiliaires (en l'espèce médecins auxiliaires de 3e classe d'autres provenances) ne peuvent recevoir qu'une indemnité de 250 francs.

D'autre part, une circulaire du 30 Janvier 1915 (*B. O.*) a alloué aux élèves de Bordeaux et étudiants en médecine, nommés à l'emploi de médecin auxiliaire (premier maître), une première mise d'habillement de 160 francs.

La question s'est posée par suite, savoir :

1° Laquelle des deux indemnités de 350 ou de 250 fr. devait être payée aux élèves de Bordeaux, nommés médecins de 3e classe auxiliaires, depuis la mobilisation ;

2° S'il convenait de déduire, de l'une ou l'autre de ces deux indemnités, les 160 francs alloués à ceux d'entre eux qui ont accompli un certain temps de service en qualité de médecin auxiliaire avant leur nomination au grade d'officier.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, tout d'abord, qu'il ne saurait y avoir actuellement, pour les intéressés, un droit à une concession de première mise d'équipement, là où en temps normal il n'y a qu'une faveur faisant chaque fois l'objet d'un examen particulier.

Toutefois, tenant compte de ce fait que le plus grand nombre des médecins de 2e et de 3e classe, auxiliaires, sont appelés à rester définitivement dans la marine, j'ai, par mesure bienveillante, arrêté les dispositions ci-après :

1° Les élèves du Service de Santé de la marine, qui ont été nommés, dès l'ouverture des hostilités, aux emplois de médecins de 3e classe et de 2e classe auxiliaires, percevront, une seule fois, l'indemnité de première mise d'équipement de 350 francs prévue au tableau B du tarif n° 9 du décret du 7 Janvier 1909 ;

2° Une indemnité de 250 francs sera payée aux médecins de 3e classe auxiliaires ne provenant pas de l'Ecole de Bordeaux ;

3° Les médecins de 3e classe auxiliaires, anciens élèves ou non, de l'Ecole principale du Service de Santé de la marine, qui ont déjà reçu une indemnité de 160 francs lors de leur nomination à l'emploi de médecin auxiliaire (premier maître), en vertu des prescriptions de la circulaire du 30 Janvier 1915, précitée, ne recevront plus qu'une somme représentant la différence entre les deux indemnités (350 — 160), soit 190 ou (250 — 160), soit 90 francs ;

4° Il conviendra de calculer, d'après les dispositions qui précèdent, les sommes qu'il y a lieu de payer ou de retenir, suivant le cas, aux officiers du Corps de santé, auxiliaires, qui auraient pu recevoir déjà une indemnité de première mise d'équipement de 250 francs, de façon que, en une seule ou deux fois, la somme reçue par les intéressés ne puisse excéder 350 ou 250 francs.

Académie des sciences. — L'Académie des Sciences a décerné le prix du Baron Larrey, d'une valeur de 700 francs, à M. Lasnet, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales, pour son mémoire intitulé : *Organisation et fonctionnement du service médical dans les expéditions coloniales.*

Une mention très honorable a de plus été attribuée à M. A. Tournade, médecin-chef du 19e bataillon de chasseurs à pied, pour son travail intitulé : *Organisation et fonctionnement de l'hôpital temporaire n° 13, à Verdun.*

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Docteur demandé pour remplacement à Baron (Oise). — Ecrire à Mme Viard.

Oculiste, ancien chef de clinique opht. d'une Fac. de Méd., grande pratique clientèle, a-major hors cadre, ne pouvant rentrer chez lui, désire poste ou remplacem. d'oculiste, Paris ou Province. — Ecrire *P. M.*, n° 1335.

Remplaçant oculiste demandé pour Août, très facile. — Ecrire *P. M.*, n° 1208.

Etudiante, 16 insc., ext. hôpit., ayant fait fonction d'int., cherche place médecin de nuit dans amb. ou clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1340.

Très bonne clientèle riche, 20 m. Paris, à céder pour cause maladie. Très légère indemn. si on prend de suite. — Ecrire *P. M.*, n° 1210.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.


LA NATURE

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 7 Août.

SOMMAIRE

UNE

CRÉATION MÉDICALE DU GÉNÉRAL GALLIÉNI

La presse entière a rappelé le tribut de reconnaissance que notre pays devait au général Galliéni, et *La Presse Médicale* elle-même a voulu saluer la mémoire du grand colonial qui devint à la fin de sa magnifique carrière un des sauveurs de Paris.

Je crois cependant utile d'ajouter encore une palme à la moisson de lauriers dont reste couverte la tombe du général Galliéni.

J'ai peu connu personnellement le général, mais il m'a été donné d'admirer son œuvre sur place, à Madagascar. Mes séjours dans plusieurs autres colonies m'ont permis, depuis lors, de mieux comprendre la grandeur de son œuvre coloniale. J'avais traité naguère, dans un article de revue, le sujet que je vais aborder ici et dont l'intérêt d'ordre général doit cependant toucher les médecins de façon particulière. Le général Galliéni m'avait fait adresser, sur ma demande, tous les documents officiels utiles pour ma documentation. Plus de douze ans se sont écoulés depuis et je ne pourrais donner aujourd'hui toutes les précisions utiles pour mieux faire sentir l'importance de la création imaginée à cette époque par cet admirable administrateur.

Il s'agit de l'Assistance Médicale Indigène dont le général Galliéni a été le véritable fondateur.

Les missionnaires protestants, puis les catholiques, avaient fait de l'assistance médicale dans diverses régions du globe, à partir de la première moitié du dernier siècle. Ils agissaient ainsi pour obéir à leurs principes, mais ils le faisaient également par esprit de prosélytisme, car ils avaient bientôt constaté les heureux effets, dont profitait leur influence religieuse, de leurs efforts médicaux.

La célèbre léproserie de Mouloukaï, dans les îles Sandwich, date de 1850 environ. Livingstone accomplissait quelques années plus tard ses explorations de l'Afrique australe sans gardes du corps ni bagages imposants, grâce aux soins médicaux qu'il prodiguait aux indigènes.

Les missions protestantes et catholiques s'étaient considérablement développées à Madagascar bien avant que nous ne prenions possession de la grande île; elles avaient construit des hôpitaux et des léproseries pour les indigènes en même temps que des temples ou des églises. Les anglicans avaient même ouvert une sorte d'école de médecine pour les Malgaches dans les environs immédiats de Tananarive. Mais nulle part aucun Etat n'avait créé une véritable organisation médicale adaptée aux besoins particuliers des populations exotiques soumises à son autorité.

Les grands peuples colonisateurs admettaient seulement leurs indigènes, en nombre forcément infime, dans leurs hôpitaux où l'on soignait surtout les malades métropolitains.

Il en était partout ainsi, chez nous comme chez les étrangers, lorsque le général Galliéni, nommé résident général à Madagascar, prit en mains les destinées de notre nouvelle possession dans des conditions particulièrement défavorables. La révolte assiégeait alors notre représentant dans la capitale elle-même. La Reine et ses ministres dirigeaient les rebelles qu'ils prétendaient nous aider à combattre et l'on pouvait craindre que nous ne soyions un jour contraints d'évacuer ce pays qui nous avait coûté si cher à conquérir!

Il n'y a pas lieu de rappeler ici les moyens militaires et politiques employés par le général pour venir à bout de la rébellion. Tous les coloniaux les connaissent, l'Histoire les a enregistrés et ils serviront longtemps de modèle.

Mais, dès l'année 1900, dans les régions déjà pénétrées qui se couvraient peu à peu d'un réseau serré de postes, des infirmeries créées un peu partout s'ouvraient exprès pour les indigènes, et elles hâtaient puissamment la pacification.

Quand la sécurité fut suffisamment établie, de véritables hôpitaux furent créés dans les diverses provinces. Ces établissements recevaient les grands malades. Des léproseries administratives s'ouvraient dans les régions atteintes par le fléau et que les confessions religieuses n'avaient pu encore doter. Une maternité fort bien installée, un laboratoire de bactériologie et une école de médecine qui instruisit plus de cent élèves à la fois complétèrent peu à peu cette organisation sans précédents jusqu'ici. Car tous ces établissements, grands ou petits, étaient adaptés aux besoins de la population spéciale auxquels ils étaient destinés, et le personnel qui les dirigeait savait n'avoir à s'occuper que des indigènes. Il avait une organisation particulière et un budget autonome.

Il se recrutait soit parmi des médecins militaires hors cadres, soit parmi des médecins civils appointés par la colonie, soit, un peu plus tard, parmi les élèves sortis de l'École de Tananarive. Quelques-uns parmi ces derniers furent envoyés en France aux frais de la colonie pour achever leurs études et acquérir le titre de docteur en médecine de nos Facultés.

Le principe était donc qu'il fallait mettre à la portée de tous les malades indigènes un médecin et les soins nécessaires, sans les sortir le moins du monde de leur cadre habituel.

Lorsque le général Galliéni quitta Madagascar entièrement soumise, l'île n'était pas seulement pourvue d'une administration régulière, de routes, de ponts, de chemins de fer et de ports. Elle possédait également une assistance médicale comme aucune autre colonie du monde n'en possédait encore et comme peu de métropoles avaient pu en doter leurs propres nationaux.

Il est facile, après coup, de discerner les multiples raisons qui poussèrent le général Galliéni à mettre sur pied cette organisation toute nouvelle. Les unes étaient d'ordre médical, mais les plus importantes touchaient à la politique la plus haute et la plus pratique en même temps.

Si l'indigène venait plus facilement dans ces hôpitaux où il se sentait chez lui, s'il s'y apprivoisait avec le minimum de peine, l'impression qu'il ressentait ne s'effaçait plus. Nous restions ses maîtres, et les peuples comme les simples particuliers ont toujours tendance à se méfier des maîtres et parfois à les haïr. Mais nous étions aussi ses guérisseurs, alors que les chefs de sa race ne s'occupaient naguère de lui que pour le piller.

Un hôpital rendait dans ces conditions plus de services qu'un bataillon, selon le mot si caractéristique du général Lyautey, ce disciple du général Galliéni qui réalise actuellement au Maroc une œuvre aussi belle dans des conditions peut-être plus difficiles encore!

Ce n'était pas tout. En préservant le Malgache des terribles épidémies de variole qui le décimaient, de la syphilis, du paludisme et de la lèpre qui appauvrissaient sa race, le général Galliéni sauvait du même coup la plus grande richesse de la colonie et son meilleur gage d'avenir qui était sa population elle-même. Car, sans main-d'œuvre locale, comment mettre en valeur une terre fertile mais insalubre et que nos nationaux ne pouvaient cultiver! La création du général Galliéni a, depuis quinze ans qu'elle existe, servi de modèle à la plupart de nos autres colonies ainsi qu'à plusieurs peuples étrangers.

Pour ne pas sortir de notre domaine, l'Afrique occidentale et l'Indochine, l'Algérie, la Nouvelle-Calédonie et le Maroc lui-même ont une Assistance Indigène. Le Congo, malgré l'exiguïté de ses ressources, suivait les mêmes traces au moment où la guerre éclata! Nous autres médecins, tout comme les coloniaux dont il fut le maître admirable, comme tous les Français depuis la bataille de l'Ourcq, nous avons donc des motifs particuliers de garder du général Galliéni un souvenir profondément reconnaissant.

Il était donc juste de rappeler ici cette partie de son œuvre qui ne fut ni la moins belle, ni surtout la moins utile et qui nous doit toucher de si près!

D'Anfreville de la Salle.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Jules-Fulcran Laurent, médecin aide-major de 1re classe au ...e d'artillerie, mort le 9 Juillet.

— M. H. Drouard, médecin-major d'une division.

— M. François Vouillon, médecin auxiliaire, mort le 13 juillet.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Commandeur : M. Vincent (Jean), médecin inspecteur, chef du laboratoire antityphique du Val-de-Grâce.

— M. Ferry (Oscar), médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé de la 13e région.

— M. Collomb (Jean), médecin inspecteur des troupes coloniales.

— M. Pauzat (Jean), médecin inspecteur, directeur du Service de Santé d'une armée : services distingués rendus comme chef supérieur du Service de Santé d'une armée.

— M. Chevalier (Henri), médecin général de 2e classe.

Officier : M. Bergasse (Gaston), médecin principal de 2e classe, Service de Santé d'une division d'infanterie : excellent médecin divisionnaire qui a montré au cours de la campagne de réelles qualités militaires.

— M. Farganel (Félix), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé, d'une division d'infanterie : médecin militaire accompli, s'occupant de l'hygiène de sa division avec zèle et dévouement.

— M. Vielle (Auguste), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : a rendu au cours de la campagne des services appréciés, en tant que médecin-chef d'une ambulance.

Chevalier : M. Lecercle (Alfred), médecin-major de 2e classe au 210e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement remarquable. Déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite au début de la campagne, s'est de nouveau distingué au cours des combats de Mars 1916. Dans des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses, a installé et dirigé avec une compétence et un esprit de décision admirables l'évacuation des blessés.

— M. Netter (Fernand), médecin aide-major de 2e classe au 161e rég. d'infanterie : médecin d'un grand courage et d'un dévouement absolu. Déjà blessé et cité à l'ordre en Janvier 1915. A été atteint de nouvelles blessures très graves, le 31 Mars 1916, alors qu'il pansait des blessés sous un bombardement violent. Plaies multiples.

— M. Curet (Jean), médecin-major de 2e classe au 55e rég. d'infanterie : médecin dévoué. Déjà cité à l'ordre pour son sang-froid et son abnégation. Atteint d'une première blessure le 26 Août 1914, a été de nouveau blessé très grièvement le 20 Décembre 1914 dans l'accomplissement de son devoir. Blessures multiples.

— M. La Folie, médecin de 1re classe de réserve.

— M. Koun (Louis), médecin-major de 2e classe à un groupe de brancardiers divisionnaires : a fait preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement, se dépensant jour et nuit, du 19 Mars au 1er Avril 1916, pour assurer l'évacuation rapide de nombreux blessés sous un bombardement intense.

— M. Potel (René), médecin de 1re classe.

— M. Mirguet (Charles), médecin de 1re classe.

— M. Ceillier (Marie), médecin aide-major à titre temporaire au 158e rég. d'infanterie : médecin aussi courageux que dévoué. Blessé très grièvement le 2 Avril 1916 en installant un poste de secours, a continué à faire son service pendant deux jours et n'a consenti à se laisser évacuer qu'après s'être assuré que les soins seraient donnés aux blessés dans les meilleures conditions possibles. Déjà deux fois cité à l'ordre.

— M. Pauliac (Marie), médecin-major de 1re classe au 1er régiment mixte de zouaves tirailleurs : ne cesse de donner depuis le début de la campagne les preuves d'un courage remarquable. Au cours des combats des 25, 26 et 27 Février 1916, a fait l'admiration de tous en parcourant les zones battues par un violent bombardement pour donner ses soins aux blessés de la première ligne que l'intensité du feu ne permettait pas de transporter.

— M. Tournier-Lasserre (Robert), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 361e rég. d'infanterie : jeune médecin qui, depuis son arrivée au régiment, a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid, de dévouement et de mépris du danger. S'est distingué tout particulièrement aux affaires de Septembre 1915 à la suite desquelles il a été cité à l'ordre. Dans la nuit du 12 au 13 Février 1916, sous une fusillade et un bombardement extrêmement violents, s'est élancé au secours d'un officier qui venait d'être blessé en avant des lignes et a été atteint lui-même de trois blessures graves.

— M. Giraudeau (Robert), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 100e rég. d'infanterie : médecin d'un zèle et d'un dévouement inlassables. Le 7 Mars 1916, a dirigé le service des postes de secours de première ligne sous un violent bombardement ; a été atteint d'une très grave blessure en donnant ses soins à des blessés.

— M. Baur (Jean), médecin-major de 1re classe au 37e rég. d'infanterie ; doué des plus belles qualités militaires. A assuré, du 26 Mars au 13 Avril 1916 et avec la plus grande intelligence, le service médical et l'évacuation des blessés dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Montrant un mépris absolu du danger, allant lui-même jusqu'aux postes les plus avancés, malgré la violence du bombardement et l'absence de communications, donnant ainsi le plus bel exemple de courage personnel et d'abnégation.

— M. Primilas-Lallemant (Jules), médecin de 1re classe de réserve.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 2 (Mai 1916).

Mémoires originaux :

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 3 (Mai-Juin 1916).

(NUMÉRO CONSACRÉ A LA CHIRURGIE DE GUERRE.)

Mémoires originaux :


DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE
MARQUE DÉPOSÉE

FACULTÉ DE PARIS

Une nouvelle chaire. — M. Auguste Broca, professeur d'opérations et appareils à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé professeur d'anatomie topographique à la même Faculté (chaire nouvelle).

NOUVELLES

Distinction honorifique. — Notre collaborateur, M. Jean Dumont, secrétaire de la rédaction de *La Presse Médicale* et secrétaire général du *Journal de Chirurgie*, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire.

Appelé au début de la mobilisation dans une ambulance de l'avant, notre ami, depuis plusieurs mois a été affecté au ministère de la Guerre, à la direction du Service de Santé.

Commission supérieure consultative du Service de Santé militaire. — Par décret présidentiel inséré au *Journal officiel*, MM. Astier, sénateur, Petitjean, sénateur, André Hesse, député, Gaucher, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, président de l'Association générale des médecins de France, Desgrez, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Baron, vice-président du Syndicat des médecins de la Seine, sont nommés membres de la commission supérieure consultative du Service de Santé militaire, et M. Scheffler, médecin-major de 1re classe, est nommé secrétaire, avec voix consultative, de ladite commission.

Les médecins en sursis d'appel. — M. Bussière, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que soient envoyés à leur tour aux armées les médecins qui, astreints aux obligations militaires, sont en sursis depuis le début de la guerre, et exercent dans leur localité du temps de paix, a reçu la réponse suivante :

« Aux termes d'une réglementation récente prise d'accord avec le ministre de l'Intérieur, doivent être retirées toutes les mises en congé ou en sursis d'appel qui auraient pu être accordées pour assurer le service médical de populations civiles.

« Ce service est actuellement assuré par des médecins militaires ou militarisés qui, en aucun cas, ne doivent être affectés à la localité où ils exerçaient leur profession. »

La relève des médecins. — M. Bouilloux-Lafont, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° à quelle date a été commencée la relève des médecins du front et quand elle doit être terminée ; 2° dans quelles conditions cette relève s'est faite et, notamment, si les médecins de la zone des opérations ont bien eu, sur leurs camarades de la zone des armées, l'avantage d'une première désignation, a reçu la réponse suivante :

« 1° La relève des officiers du Service de Santé servant aux armées a commencé à fonctionner le 16 Novembre 1915. Elle continue actuellement, sans qu'on puisse dire, en raison des opérations en cours, à quelle époque elle sera terminée ;

« 2° La relève des armées au territoire a été basée sur des listes établies d'après un calcul de points fournis par l'âge, le temps de séjour au front et les charges de famille, et non d'après les affectations des officiers à la zone des opérations ou à la zone des armées.

« Toutefois, dans l'intérieur des armées, lorsque les circonstances le permettent, les médecins-chefs supérieurs du Service de Santé des armées effectuent des relèves de corps de troupes à formations sanitaires, mais cette mesure ne constitue pas un droit et reste subordonnée aux nécessités du service. »

Les élèves de l'École de Lyon. — M. Josse, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° s'il n'estime pas, comme lui, qu'il serait de la plus élémentaire équité de nommer médecins aides-majors de 2e classe tous les élèves de l'École du Service de Santé militaire de la promotion 1911-1916 ayant douze inscriptions ; 2° s'il ne considère pas comme une anomalie de voir les candidats à cette école, qui ont échoué aux examens de 1911 et 1912, et ont pu enfin réussir en 1913, promus médecins aides-majors de 2e classe parce qu'ils ne se sont pas trouvés, en raison des dispositions de la loi de trois ans, dans l'obligation de faire une année de service et ont eu, de ce fait, une année d'études de plus que leurs concurrents reçus en 1911 ; 3° s'il n'est pas évident que le fait de nommer quelques élèves médecins aides-majors de 2e classe pour faite de guerre, n'implique pas que l'on a considéré jusqu'ici leur valeur professionnelle comme suffisante pour ce grade, a reçu la réponse suivante :

« Les élèves de l'École du Service de Santé militaire ayant douze inscriptions peuvent, après avoir servi pendant un an, dont six mois aux armées, être nommés aides-majors de 2e classe, à la condition d'avoir obtenu une citation à l'ordre.

« Il importe de remarquer que même avec seize inscriptions qu'ils auraient pu avoir, s'ils ne s'étaient pas trouvés dans l'obligation de faire une année de service par application de la loi de trois ans, la condition de la citation à l'ordre serait également exigée. »

Les médecins mobilisés et la population civile. — M. Joseph Denais, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles règles sont en vigueur relativement aux visites faites dans la population civile par les médecins militaires des mobilisés; notamment si ces visites peuvent être payantes; et pourquoi, dans certaines places tout au moins, il semble que des règles différentes soient appliquées aux médecins et chirurgiens, suivant le degré de notoriété par eux acquise avant la mobilisation, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins mobilisés ne doivent donner leurs soins à la population civile que dans les cas d'extrême urgence ou bien lorsque, d'accord avec l'administration départementale, il a été nécessaire de leur confier le service médical de la population civile, dépourvue de médecins. Leurs visites ne doivent pas être rétribuées. »

Nécrologie. — On annonce la mort, à Bordeaux, de M. Elzear Layet, ancien médecin principal de la marine, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, correspondant national de l'Académie de Médecine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Une bourse d'internat au lycée Saint-Louis, fondée par le Dr Moulin *en faveur du fils d'un médecin français sans fortune*, est actuellement vacante.

Ecrire avant le 31 août à M. le Dr Barthe, président de l'Association des médecins de la Seine, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

Etudiant, 12 insc., réfugié convalescent, désire place interne. — Ecrire *P. M.*, n° 1342.

Laryngologiste, longue pratique spécialité, rempl. confrére. — Ecrire *P. M.*, n° 1349.

On demande occasion tableau ou table électr. pouvant se brancher sur alternatif monophasé 110 volts et permettant de faire électrodiagnostic, endoscopie, cautérisation, applicat. galvaniques et faradiques. — Ecrire *P. M.*, n° 1343.

Médecin réfugié très au cour. client. remplac. confr., Paris, province, durée guerre. Ecrire *P. M.*, n° 1344.

Oculiste demande remplaçant compétent, libre le matin, en Août. — Ecrire *P. M.*, n° 1211.

A céder très bonne clientèle ch.-l. canton Eure-Fixes. Ch. de fer., P. T. T. — *Ecrire* : Dr Dumesnil, 34, av. République, Courbevoie.

Etudiant, 15 insc., demande remplacer docteur Paris, province. — Popesco, 7, rue Michelet, Paris.

Chirurgien, 20 années pratique, désire reprendre place ou faire long intérim de chir. ou de médecine. — Ecrire *P. M.*, n° 1347.

Cabinet ou install. complète électro-radiologique à céder. Conditions très avant. Ecrire *P. M.*, n° 1213.

Femme de médecin mobil., au courant soins à donner aux malades, demande place dame de compag. auprès personne âgée ou mal. Ecrire *P. M.*, n° 1348.

On demande docteur pour remplacem. 6 mois province. Cond. très avant. — Ecrire *P. M.*, n° 1214.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — I. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

L'INTERVENTION IMMÉDIATE EN CHIRURGIE DE GUERRE ET SA RÉALISATION

Personne ne songe plus aujourd'hui à établir une distinction entre la chirurgie de guerre et la chirurgie civile. L'expérience a démontré que la blessure de guerre comporte les mêmes indications chirurgicales que la blessure du temps de paix et que l'urgence de certaines opérations est la même dans les deux cas. Il en est ainsi en particulier pour les plaies pénétrantes de l'abdomen, les plaies des membres ou du cou avec hémorragie grave qui exigent une intervention active, vraiment chirurgicale, aussi immédiate que possible. Mais la guerre crée des conditions matérielles très spéciales d'intervention et la question se pose de savoir si celles-ci sont assez sérieuses pour s'opposer à une opération utile pratiquée en temps opportun.

A la faveur de la guerre de tranchées, quelques initiatives individuelles encouragées par les directeurs du Service de Santé ont pu établir au voisinage de la ligne de feu des installations chirurgicales qui ont fonctionné très régulièrement, et peut-être conviendrait-il de multiplier de tels éléments. C'est que, malgré les perfectionnements apportés chaque jour dans les ambulances chirurgicales, malgré la rapidité des évacuations, on peut se demander si certains blessés ne sont pas amenés trop tard au chirurgien et s'ils ne bénéficieraient pas grandement d'une intervention plus précoce de grande ou petite chirurgie.

Pour les plaies pénétrantes de l'abdomen, à de très rares exceptions près, le traitement médical n'a donné que des résultats décevants et le dogme de la non-intervention a fait son temps. Cette constatation ne saurait surprendre ceux qui ont opéré des blessés du ventre. En raison de la nature des lésions observées, il est certain que, dans la plupart des cas, seule l'intervention peut donner quelques chances de guérison. Mais ses succès sont encore très rares, bien que dans les ambulances chirurgicales du front la laparotomie puisse être conduite aujourd'hui dans des conditions parfaites. Il est, en effet, un facteur qui assombrit singulièrement le pronostic de ces lésions déjà si graves par elles-mêmes. Je veux dire l'heure de l'intervention et surtout le transport lointain des blessés de l'abdomen. Dans les conditions actuelles, il est rare que ces blessés puissent être amenés à l'ambulance chirurgicale moins de trois heures après avoir été frappés, et, ce qui est plus grave, ils y arrivent après avoir parcouru plusieurs kilomètres en voiture ou en automobile sur des routes souvent défectueuses. Les manœuvres de chargement aux différents relais, les cahots du transport doivent, à n'en pas douter, exercer, malgré la piqûre de morphine, un véritable brassage de la masse intestinale et contribuer ainsi à la diffusion de l'infection.

Or, chez de tels blessés, la première indication thérapeutique n'est-elle pas l'immobilisation? Que peut faire pour eux une laparotomie si elle est pratiquée alors que la presque totalité du pé-

ritoine est infectée? Au contraire, la suppression ou la réduction du trajet, en permettant une intervention plus précoce, donnerait peut-être de meilleurs résultats.

De même pour certains blessés des membres avec hémorragie abondante. Le traitement d'urgence le plus communément employé, parce que facile et rapide, est l'application d'un garrot. Sans doute le Service de Santé en a, à juste titre, proscrit l'usage dans la mesure du possible, mais trop souvent encore on est obligé d'y avoir recours. Or, les inconvénients de cet agent d'hémostase sont multiples. — Tantôt il ne remplit son rôle qu'incomplètement : hémorragies persistantes. Tantôt il le remplit trop bien et il y a danger à le laisser en place trop longtemps : gangrènes infectieuses ou ischémiques et nécessité de sacrifices importants et graves disproportionnés avec la nature de la blessure. Dans nombre de cas cependant une simple ligature ou l'application d'une pince hémostatique éviterait de tels mécomptes. Mais dans les postes de secours, surtout quand il y a affluence de blessés, on ne peut le plus souvent pratiquer ces interventions délicates : il faut aller vite et évacuer rapidement sous peine d'être débordé. L'action thérapeutique de ces unités sanitaires a donc besoin d'être secondée et elle le serait facilement par le voisinage de petites formations chirurgicales chargées de recevoir presque immédiatement certains blessés et de pratiquer quelques opérations urgentes.

Ainsi, pour les deux catégories de blessés que je viens de citer, abdominaux et hémorragiques, il serait à souhaiter de voir installer d'une manière systématique et bien réglementée, entre les postes de secours et les ambulances et aussi près que possible des premiers, de véritables « Postes chirurgicaux du front » permettant la pratique très précoce de quelques interventions bien déterminées. Grâce à eux, on éliminerait chez les abdominaux les causes d'infections imputables au transport et on éviterait aux hémorragiques les dangers du garrot.

Pareille organisation est-elle réalisable et peut-on songer à établir utilement au voisinage de la ligne de feu ces « postes chirurgicaux du front » mobiles ou fixes, bien protégés et assez confortables pour qu'une opération aussi importante qu'une laparotomie puisse être pratiquée dans de bonnes conditions?

J'ai déjà émis cette idée au début de Septembre 1915 à une réunion médico-chirurgicale de la ...ᵉ Armée et aujourd'hui comme alors je reste convaincu de la possibilité de sa mise en pratique.

Avec la guerre de tranchées, pendant la période de stationnement, rien ne semble plus facile et les essais individuels auxquels j'ai déjà fait allusion en sont la meilleure preuve.

Le personnel d'un poste chirurgical du front comprendrait un chirurgien de carrière, un médecin, un médecin auxiliaire et six à huit infirmiers.

La formation disposerait de trois voitures automobiles, ou de simples voitures à traction animale, une pour le matériel, une pour un groupe électrogène, une pour le personnel. Ces voitures seraient assez légères pour se déplacer facilement selon les exigences du moment et être amenées sur place ou au voisinage immédiat de l'endroit où la formation serait appelée à fonctionner. En raison de la nature des interventions qui y seraient pratiquées, le poste chirurgical du front ne comporterait pas de voiture radiologique.

Comme local servant de salle d'opération on n'aurait que l'embarras du choix. Près d'un village voisin de la ligne de feu, en dehors de la zone battue par l'artillerie, on choisirait une habitation isolée dont une des salles serait rapidement aménagée. Ou bien, dans le village même où les groupes de brancardiers viennent chercher les blessés, on utiliserait une cave d'une sécurité suffisante et facile à éclairer grâce au groupe électrogène dont disposerait la formation. Ces choix auraient l'avantage de permettre d'annexer à la salle d'opération une salle d'attente garnie de matelas ou de brancards où seraient couchés les blessés, et d'une salle de lavabo où se ferait le déshabillage et une toilette préalable de simple propreté. Enfin et toujours dans l'hypothèse de la guerre de tranchées, on pourrait construire sur place les abris nécessaires. J'ai vu pour ma part dans les tranchées ou aux batteries immobilisées des abris spacieux, composés de plusieurs pièces, bien éclairés et défiant presque les projectiles les plus gros. On pourrait de même, dans un endroit bien choisi, construire des abris analogues, qui deviendraient des salles d'opération très suffisantes pourvues même de salles annexes.

Les postes chirurgicaux du front seraient ou indépendants ou rattachés à une ambulance de l'avant; mieux encore, ils appartiendraient aux nouvelles formations d'ambulances chirurgicales automobiles qui trouveraient ici une précieuse occasion d'exercer leur activité.

Il est bien entendu qu'en principe, les postes chirurgicaux du front n'hospitaliseraient pas de blessés. Une fois opérés, ces derniers seraient aussitôt évacués vers les ambulances les plus proches. Pour les blessures des membres, une telle évacuation n'offrirait pas d'inconvénients. Il en serait de même pour la plupart des abdominaux. Mais il faut prévoir que certains d'entre eux, en état de shock, supporteraient mal un transport immédiat. Ils pourraient alors être conservés pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures et même un peu plus dans un abri voisin et n'être évacués qu'après dissipation du shock et avant la période critique des sutures. Même en admettant que, pour éviter l'encombrement, les opérés du ventre dussent être évacués très vite sinon immédiatement, leur transport dans de telles

conditions après réparation des lésions du tube digestif, semble devoir être moins dangereux qu'un transport lointain aussitôt après la blessure avec un intestin largement perforé dans le péritoine. Les dangers d'un voyage, intestin ouvert et ceux d'un voyage intestin fermé, même aggravé par la dépression post-opératoire ne paraissent pas comparables.

Ainsi compris « les postes chirurgicaux du front » ne s'occuperaient que des cas spéciaux dont je viens de parler. Ils ne feraient pas double emploi avec les postes de secours ordinaires qui désigneraient simplement les blessés à leur envoyer et le voisinage de deux formations faciliterait leurs rapports techniques.

En se bornant aux opérations indiquées, ils ne seraient pas débordés, car, même après un engagement sérieux, les blessés de l'abdomen justiciables d'une intervention sont en proportion relativement minime.

A cette conception du poste chirurgical du front on peut opposer quelques objections.

D'abord au point de vue clinique, la difficulté du diagnostic précoce de certaines perforations abdominales. En présence d'une éventualité aussi grave qu'une pénétration viscérale, l'hésitation n'est pas permise et en cas de doute il faut faire une incision exploratrice au niveau de l'orifice d'entrée du projectile. Les mêmes difficultés de diagnostic se rencontrent parfois à l'ambulance plusieurs heures après la blessure. Elles se présenteront un peu plus tôt au poste chirurgical du front et elles s'y résoudront de la même manière.

Au point de vue technique, on peut objecter certaines difficultés d'installation. L'établissement d'un poste chirurgical avancé sera plus ou moins aisé selon les circonstances, selon l'activité et la nature des combats, selon le lieu et le local dont on disposera, mais l'expérience aidant, l'initiative et le bon sens aplaniront les obstacles.

Cependant si une pareille organisation est possible dans une guerre de tranchées ou dans une guerre de siège où le temps permet bien des choses, serait-elle réalisable dans une guerre de mouvements?

Il est certain qu'en cas de retraite précipitée, les difficultés seraient grandes et peut-être faudrait-il s'attendre quelquefois à ne pas voir fonctionner les postes chirurgicaux du front. Devra-t-on pour cela y renoncer?

Si au contraire l'armée est victorieuse, ces formations légères pourront toujours fonctionner convenablement. Leur installation sera moins facile qu'à la période de stationnement, mais elle sera toujours réalisable. En général, une armée qui avance ne va pas tellement vite, qu'on ne puisse prévoir certains relais et rien n'empêcherait de constituer des groupes de postes chirurgicaux composés de deux unités destinées à se suppléer; l'une avancerait pendant que l'autre fonctionnerait pour venir ensuite dépasser la première fonctionnant à son tour. On peut imaginer aussi un seul poste chirurgical remplacé par une ambulance.

Enfin des considérations humanitaires veulent que les blessés soient éloignés aussitôt que possible de la ligne de feu. Mais il n'est pas question de maintenir les blessés dans la zone de première ligne ni de faire fonctionner le poste chirurgical dans les tranchées ou sur le champ même de la bataille. Les indications données plus haut sur les conditions d'installation, de fonctionnement et d'évacuation sont suffisamment précises pour qu'il ne puisse y avoir aucune confusion à cet égard. Peu importe d'ailleurs la proximité relative de la ligne de feu, et la véritable humanité consiste d'abord à sauver le plus de blessés possible.

Quant à la sécurité des blessés et du personnel, elle serait assurée par le choix judicieux des emplacements et la solidité des abris qui réduiraient le danger au minimum.

Il n'est pas douteux que ces formations chirurgicales avancées rendraient d'incontestables services.

Dans les cas d'hémorragies graves, cette conclusion s'impose.

Dans les plaies de l'abdomen, elles permettraient une intervention quasi immédiate qui serait à coup sûr plus utile qu'un traitement purement médical et probablement plus efficace qu'une opération relativement tardive. Les résultats obtenus par les chirurgiens, qui ont pu opérer non loin du front les blessés de l'abdomen, semblent à cet égard très encourageants. Ces résultats deviendraient meilleurs encore avec une organisation méthodique et cela quelle que soit la forme imposée aux postes chirurgicaux du front, pourvu qu'elle soit simple et pratique.

Telle est l'ébauche qu'on peut concevoir du poste chirurgical du front. Théoriquement et pratiquement, l'organisation de cette formation avancée semble réalisable et l'expérience permettrait de la mettre parfaitement au point. Il ne faut pas prétendre y rencontrer notre idéal chirurgical habituel, salles d'opérations vastes et lumineuses dotées de tous les perfectionnements modernes, comme ont pu en installer la plupart des ambulances immobilisées. Mais on pourrait y opérer aseptiquement et c'est le seul point qui importe.

Plus que toute autre circonstance, la guerre nous impose des situations auxquelles nous avons le devoir de nous adapter et, puisqu'il est des cas où nous devons aller au-devant des blessés au lieu d'attendre qu'ils viennent à nous, ce sera le rôle du poste chirurgical du front de nous y aider.

Maurice Leroy
(de Lille).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Moulinié (Henri), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 2e bataillon du 159e rég. d'infanterie : médecin d'une haute valeur morale et d'un dévouement qui lui a attiré l'admiration de tous. Modeste autant que brave, n'a jamais hésité à parcourir les premières lignes sous les bombardements les plus violents. A été blessé très grièvement, le 31 Mai 1916, au cours d'un bombardement.

— M. Bouissou (Jean), médecin-major de 2e classe au 99e rég. d'infanterie : a fait preuve pendant toute la campagne d'un zèle et d'un dévouement inlassables. Blessé une première fois le 1er Septembre 1914, a rejoint son poste à peine guéri. Atteint à nouveau d'une très grave blessure, le 29 Avril 1916, a continué à diriger son service avec un sang-froid et un courage remarquables, en donnant à son personnel des instructions précises pour panser ceux qui venaient d'être blessés en même temps que lui.

— M. Rosenthal (Pierre), médecin-major de 2e classe au 114e rég. d'infanterie : médecin-major d'une énergie, d'une activité et d'un dévouement remarquables. Du 6 au 11 Mai 1916, sur une position particulièrement bombardée, a organisé d'une façon parfaite la relève et le pansement des blessés de tout un secteur, obtenant de tout son personnel, infirmiers et brancardiers, le maximum de rendement. Déjà deux fois cité à l'ordre.

— M. Blomme (Edmond), médecin aide-major de 2e classe au 287e rég. d'infanterie : a fait preuve d'une grande bravoure en soignant les blessés sous le feu le plus violent, pendant les combats des 3 et 4 Mai 1916 ; a été très grièvement blessé à son poste de secours le 16 Mai 1916. Plaies multiples.

— M. Boquillon (Emile), médecin-major de 1re classe de réserve au 415e rég. d'infanterie : s'est dévoué, sans compter, pour assurer les soins aux blessés sous un violent bombardement pendant les journées du 11 au 14 Mai 1916. Blessé grièvement par éclat d'obus, à son poste de secours.

— M. Zeller (Edouard), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance 10/6 d'une division d'infanterie : excellent chef de service d'un dévouement admirable. Sur le front depuis le début de la guerre, a toujours fait preuve d'un savoir, d'une activité et d'une endurance remarquables. A rendu les plus grands services, pendant les récents combats, en assurant, en quelques jours, et d'une façon parfaite, le fonctionnement d'une ambulance chirurgicale de première ligne.

— M. Bruch (Alfred), médecin-major de 2e classe de réserve, Service de Santé d'une division : doué de remarquables qualités professionnelles. A fait preuve, au cours de la campagne, d'un inlassable dévouement, d'une remarquable activité et d'un beau mépris du danger (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Vourch (Jean), médecin aide-major de 2e classe au 19e rég. d'infanterie : a montré, depuis le début de la campagne, un courage et un dévouement qui ont fait l'admiration de tous. Déjà deux fois cité à l'ordre, s'est à nouveau distingué pendant les combats du 17 Avril 1916, au cours desquels il a soigné sans arrêt, nuit et jour, sous un bombardement intense d'obus de tous calibres, les blessés nombreux qui arrivaient à son poste de secours ; a été très grièvement blessé à la fin de l'action.

— M. Odinot (Henri), médecin-major de 2e classe au 27e rég. d'infanterie : chef de service d'une conscience et d'un dévouement dignes d'éloges. Affecté à un régiment sur le front depuis le début de la guerre, a donné de nombreuses preuves de courage et de sang-froid. A été très grièvement blessé par un éclat d'obus le 5 Mai 1916. Amputé de la jambe droite.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

SOMMAIRE du n° 3 (Mai-Juin 1916).

Mémoires originaux :

J. Belot. — Cicatrices pulmonaires (consécutives aux plaies de poitrine).

R. Ledoux-Lebard, Chabaneix et **Dessane.** — L'ostéopoecilie, forme nouvelle d'ostéite condensante généralisée sans symptômes cliniques.

Cl. Regaud et **Th. Nogier.** — Histoire clinique, histologique et radiologique d'un myxo-sarcome traité par les rayons X.

R. Ledoux-Lebard et **A. Dauvillier.** — Principes rationnels de dosimétrie radiologique, considérations théoriques et pratiques.

H.-L. Rocher (de Bordeaux). — Extraction magnétique des projectiles intracérébraux. Recherches expérimentales. 4 observations.

A. Strohl. — Procédé simple pour localiser rapidement les projectiles par la radioscopie.

Notes de pratique :

Laquerrière, Sluys et **Le Rolland.** — Sur l'importance du centrage de l'ampoule dans les méthodes de localisation (et en particulier dans la méthode radioscopique Hirtz et Gallot).

Appareils nouveaux :

Nouvel osmo-régulateur à air pour ampoules radiologiques. — Lampe pour éclairage des milliampèremètres. — Porte-aiguille à tatouer. — Le pointeur-encreur. — Stéréotélescope pour examen direct des radiographies stéréoscopiques.

Analyses :

Radiologie.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis),

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 15 Juin 1916 s'élève à 468.000 francs.

Souscriptions reçues du 1er *au* 15 *Juin* 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

Mme Paul Brouardel. Produit net de la Vente et de la Loterie de ses aquarelles : 23.000 fr.

A versé 500 fr. : Dr Gagey, Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or).

A versé 300 francs : Société Nationale de Chirurgie (3e vers.).

Ont versé 200 francs : Mme Albarran, Paris. — Dr Barrié (Jean), Luchon (Haute-Garonne).

Ont versé 150 fr. : M. F. de Croisset, Paris. — Dr Vincent, Alger.

A versé 120 fr. : Dr Renault, Cherbourg.

Ont versé 100 fr. : Etablissement Thermal de Royat (P.-de-D.). — Drs Boutin, Paris. — Desprez (Emile), Bonneval (E.-et-L.). — Du Pasquier, Le Havre. — Flaud, Chatelaudren (C.-du-N.). — Joffrion, Benet (Vendée). — Long, Genève. — Lyot, Paris. — Poirier (G.), Paris. — Rohmer, Nancy. — Weil-Hallé, Paris. — Weiss, médecin principal, 1re classe, S. P. 42. — Wickersheimer, Paris (2e vers.).

A versé 75 fr. : Laboratoire d'électricité de l'Ecole de Médecine de Tananarive.

A versé 60 fr. : Dr Bigeard, Cussy-en-Morvan (S.-et-L.) (2e vers.).

Ont versé 50 fr. : Syndicat des Médecins de la Loire-Inférieure. — Mlle Darolles, Provins. — Maugeret (Mlle le Dr R.). — Drs Bagoud, Puybrun (Lot). — Barau, St-Leu-la-Forêt (S.-et-O.). — Barrault, Mortagne (2e vers.). — Bérard, Paris. — Boulay, Paris. — Chaigneau, Montournais (Vendée). — Creutz, Aïn-Temouchent (Oran). — Dansan, Auch (2e vers.). — Dardel, Gisors (2e vers.). — Delmas, Antibes (A.-M.). — Duby, Gray (Hte-Saône) (2e vers.). — Falen, Aubagne (B.-du-R.). — Farines, Beuzeville (Eure) (3e vers.). — Fleury, Chaillé-les-Marais (Vendée) (3e vers.). — Galicier, Versailles (S.-et-O.). — Gaudncheau, Nantes (2e vers.). — Guibal, Montpellier. — Hallopeau (Paul), Paris. — Hermantier, Castillon (Gard). — Lefèvre (E.), Paris (2e vers.). — Lemière, Cherbourg. — Le Sourd (François), Paris. — Ludger, Lorient. — Mazeroux, Conflans-Ste-Honorine (S.-et-O.) (2e vers.). — Narjoux, Nolay. — Neveu-Dérotrie, Challans (Vendée). — Pennel, Paris (2e vers.). — Protain, Athis (Marne). — Prouff, Morlaix (2e vers.). — Ruais, Doué-la-Fontaine (Vendée).

Ont versé 40 fr. : Les Médecins et Officiers de l'Amb. 15/5. — Mme Houdré, Paris. — Drs Cullerre, La Roche-sur-Yon (Vendée). — Verbizier (de), Toulouse (Haute-Garonne).

Ont versé 30 fr. : Drs Alençon (R. d'), Fécamp. — Canuyt, Bordeaux. — Dardel, Aix-les-Bains. — Degez, Paris. — Estrabaut, Paris. — Fraenkel, Paris. — Joubert, Gué de Velluire (Vendée). — Prieur (A.), Château-Thierry. — Sanson, Paris (3e vers.). — Vaillant, S. P. 24.

Ont versé 25 fr. : Drs Alibert (fils), Saint-Lô. — Bertrand, Beny-Bocage (Calvados). — Blaufus, Montpellier. — Conseil (E.), Tunis. — Faure, La Plage-d'Hyères (Var). — Letinois, Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre). — Mahé-Desportes, Brionne (Eure) (3e vers.).

Ont versé 20 fr. : Médecins de l'amb. 5/44 S. P. 86 (2e vers.). — Mme Bures (de), Montauban. — Drs Baranger, Orléans. — Barran, Sommières (Gard). — Baudry-Ardelais (Vendée). — Breillot, Sourdeval (Manche). — Brianceau, Talmont (Vendée). — Bourasseau, Foussais (Vendée). — Campion, Paris. — Chauvain (Léon), Paris. — Chevallier, S. P. 174. — Colombani, Ville-de-Varaso (Corse). — Fauchon, Saint-Lô. — Frémond, Villedieu (Manche). — Fontoynont, Tananarive (3e vers.). — Gallet, Le Puy. — Girou, Aurillac. — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (Loire) (3e vers.). — Jeunhomme, St-Vigor (Calvados). — Lascols, Toulon (Var) (2e vers.). — Lejeune, Coutances. — Le Meignen, Sourdeval (Manche). — Lemonnier, Cérences (Manche). — Leroy, S. P. 173. — Lévêque, Montauban. — Lévy (A.), Le Cannet (A.-M.). — Magnien, S. P. 125. — Malençon, Ste-Mère-Eglise (Manche). — Mézard (G.), Vayrac (Lot). — Nobécourt, Paris (2e vers.). — Paris, Luxeuil (Hte-Saône). — Perret, S. P. 58. — Pinel, Torigni-sur-Vire (Manche). — Roulland (H.), Paris. — Temporal, St-Rambert (Ain). — Tinel, Le Mans. — Tostain, St-Lô. — Anonyme (arrond. de Meaux).

Ont versé 15 fr. : Drs Clerc, Orgelet (Jura). — Granet, Saint-Maixent.

Ont versé 10 fr. : Drs Audion, Berck-Plage (2e vers.). — Aumont, St-Sever (Calvados) (2e vers.). — Baille, S. P. 7. — Barbet (G.), S. P. 146. — Billaud, Bagé-la-Ville (Ain). — Bouzigues, Lannemezan (H.-Pyr.). — Brinquet, Toulouse (Hte-Gar.) (2e vers.). — Brousse, Bourganeuf (Creuse). — Chenouard, Limeray (I.-et-L.) (5e vers.). — Descubes, Poitiers (3e vers.). — Diamant-Berger, Paris (2e vers.). — Fage, Rivesaltes (P.-O.). — Fège (Albert), 45 art. S. P. 7. — Fernagut, St-Pierre-sur-Dives (3e vers.). — Labrousse (J.), Perpezac-le-Blanc (Corrèze). — Lumer (de), Perpignan (P.-O.) (2e vers.). — Langevin, Bricquebec (Manche). — Lemaitre, Saint-Lô. — Leprieur, Valognes. — Maincent, Brécey (Manche). — Monribot, Montauban (3e vers.). — Naury, Paris (5e vers.). — Neveu, Aizenay (Vendée) (2e vers.). — Nicolas, La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). — Orjuben, Saint-Nazaire. — Pallud, Vif (Isère) (2e vers.). — Pech (Jules), Aubais (Gard) (2e vers.). — Rémy (F.-J.), Amb. 11/XX. — Rondel, Saint-Fromond (Manche). — Ropers, Camaret-sur-Mer (Finistère). — Roques, S. P. 146. — Sarazin, Monségur (Gironde). — Sénn (C.), Amiens. — Vernet (Gustave), Cannes (2e vers.). — Villechauvaix, Paris (3e vers.). — Warion, Vougy (Loire).

Ont versé 5 fr. : Drs Alès, Villeparisis (S.-et-M.). — Bornand, Paris. — Chabanet, Riom. — Giraud, Chatelus-Malvaleix (Creuse). — Grand, Ars-en-Ré (Ch.-Inf.). — Lakat, S. P. 45. — Lefèvre, Port-Bail (Manche). — Lesbros, Marseille. — Mascarel (Georges), Sillé-le-Guilluume. — Massiou, Nogent-sur-Marne (Seine). — Mornard, Tours (4e vers.). — Pavie, Paris (5e vers.). — Ricaud, Bagnères-de-Bigorre. — Roquet, La Haye-Poesnel (Manche). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Ch.-Inf.). — Stini, S. P. 86. — Tacheron, Arcy-sur-Aube (2e vers.). — Voyer, Machecoul (S.-Inf.) (2e vers.).

A versé 2 fr. : Dr Cames (Jacques), Bordeaux.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Femme de médecin mobil., au courant soins à donner aux malades, demande place dame de compag. auprès personne âgée ou mal. — Ecrire *P. M.*, n° 1348.

Très bonne clientèle riche, 20 m. Paris, à céder pour cause maladie. Très légère indemn. si on prend de suite. — Ecrire *P. M.*, n° 1210.

Laryngologiste, longue pratique spécialité, remplacerait confrère. — Ecrire *P. M.*, n° 1349.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

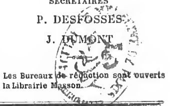
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.



AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Un dernier mot sur l'incident de Tours. — Lettre d'un confrère péruvien, et sa souscription à la Caisse d'assistance médicale de guerre. — Sur le Dr Diel, de Genève.

Les membres de la Société médicale des hôpitaux de Paris, qui ont entendu la communication faite par le Dr Clovis Vincent, à la séance du 21 juillet 1916, regardent comme très remarquables les résultats qu'il a obtenus. Ils considèrent comme inoffensive la méthode employée et ils déclarent qu'ils n'hésiteraient pas à la mettre en œuvre dans les cas de ce genre pour les membres de leur famille.

Signé : Le secrétaire général,
Dr Siredey.

Quoi qu'on dise ou qu'on écrive, il y a tout lieu d'espérer que l'incident de Tours est clos. Je ne m'y serais donc pas attardé si je n'avais à répondre à tout un flot de récriminations, et surtout si le procès en question ne fournissait matière à plusieurs remarques profitables.

D'abord, mes correspondants s'étonnent que le corps médical n'ait pas répondu avec plus de vigueur aux attaques injustes dont un des leurs se voyait accablé. Hé, bon Dieu! que leur faut-il, à ceux-là? Nos Sociétés savantes et les pairs de notre confrère refusèrent-ils de se solidariser avec lui? D'autre part, qu'eussent pensé les chefs, à qui incombe la mission de nous défendre et qui sont jaloux de le faire, si, se substituant à eux, on avait engagé des polémiques avant qu'ils se fussent eux-mêmes prononcés en toute connaissance de cause? Servir n'est pas tout, il faut encore servir avec tact et intelligence, et la confiance en ceux qui sont à notre tête n'est-elle pas la première condition du devoir qui nous est tracé?

Mes correspondants semblent aussi attacher beaucoup trop d'importance au texte imprimé. Sans cesse, m'écrit-on, les journaux appellent de leurs vœux la victoire; chaque jour ils prêchent pour la renaissance du pays. Mais comment atteindre l'un et l'autre buts, si les médecins mobilisés ne renvoient pas sur la ligne de feu le plus grand nombre de combattants possible. Il ne suffit pas de lire les communiqués, il faut les écrire, et cela ne se fait qu'avec de la souffrance, qu'avec du sang, qu'avec des hommes. Après deux ans de la plus terrible lutte qui ait jamais ensanglanté la terre, il est bien naturel que les provisions d'énergie s'épuisent en certaines âmes. L'un de nous a trouvé une méthode énergique pour reforger des volontés, redresser les corps, faire d'un infirme un soldat, cela ne va pas sans récriminations, c'est entendu, mais le moyen de faire autrement?

Et puis, ces attaques contre un des nôtres et dont on s'alarme, avec raison, je le reconnais, sont-elles donc tellement insolites? Si nous avions meilleure mémoire, nous nous rappellerions que ce fut, durant la paix, le pain presque quotidien pour nos confrères de l'Active. Nous n'y avons pas pris garde, alors, et peut-être avons-nous eu tort; mais ce n'est pas une raison pour nous indigner si pareille infortune survient à un médecin du complément. L'important est qu'il soit soutenu par ses chefs, et de ce côté n'avons-nous pas eu toute satisfaction?

Oh! j'entends bien; nous avons vu un législateur, fort de son mandat, plaider sur la place publique avant de plaider dans le prétoire. D'un côté, il y avait des assaillants qui pouvaient tout dire, et de l'autre un médecin que la discipline condamnait au silence : grandeur et servitude militaires! Mais contre cela, que pouvons-nous? Serions-nous, par hasard, assez naïfs pour croire à la mort définitive du vieil individualisme qui nous fit tant de mal et qui dressait l'individu contre l'Etat, l'intérêt privé contre l'intérêt général? Oui, c'est toujours le procédé romantique : soutenir le faible contre celui qui détient momentanément la moindre parcelle d'autorité. Le traitement dont on usa et qu'on incrimine n'a pas entraîné mort d'homme, alors que tant des nôtres succombent chaque jour. Pas d'accident, non plus, et comme résultat définitif, le retour à la santé de nombreux troupiers qui, depuis, au front, firent vaillamment leur devoir. Alors pourquoi ce bruit, pourquoi ces plaintes? m'écrit-on. Avant de réformer la France, ne ferions-nous pas mieux de réformer nos façons de juger? Hé, oui, sans doute, mais que pouvons-nous contre des habitudes prises et qui ne passeront pas du jour au lendemain?

Quant au médecin courageux qui a si bien fait son devoir, qui a rendu tant de faibles à la vie active, ce serait vraiment mal le connaître que de l'imaginer meurtri ou désemparé. Lorsqu'on a, comme lui, escaladé les pentes de Vauquois, avec les Poilus rués au combat, lorsqu'on a fait sur tant de champs de bataille le sacrifice de sa vie, lorsqu'on est sûr de son diagnostic, sûr de sa méthode, sûr de l'utilité de sa rude tâche, qu'importent les attaques, qu'importent les jugements hâtifs et injustes?

Je ne m'y attarderai donc pas, mais après avoir remercié les Sociétés savantes qui, si fièrement, prirent position dans le débat, je veux plutôt en tirer les quelques conclusions pratiques qu'il comporte.



Premièrement, il faudra que nos confrères, qui ont souci de fournir une étiquette à quelques méthodes ou procédés nouveaux, se méfient des titres qui font image et qui peuvent éveiller dans l'esprit du public des analogies fâcheuses. C'est la deuxième fois au moins, depuis la guerre, qu'un mot-médaille, malencontreusement choisi, risqua de mettre en péril une méthode excellente en soi. En effet, qu'arrive-t-il? Avec notre tendance ordinaire, nous oublions ce qu'il y a dans le flacon et nous ne retenons que l'étiquette. Si cette dernière est fausse ou dangereuse, une légende se crée et le discrédit suit. Mais tout cela n'est rien encore.

Le plus fâcheux, c'est que l'incurable légèreté de la race nous pousse, les uns et les autres, à juger les hommes et les choses de façon subjective, littéraire, en se fiant à des racontars, au mépris de tout procédé scientifique. Qu'il s'agisse de la méthode Carrel, des vaccins, d'électricité, de médecine opératoire, nous tranchons, nous prononçons, presque toujours sans y être allé voir, et c'est bien là la tare néfaste dont il n'est que temps de nous guérir.

Des confrères journalistes, à l'issue du procès de Tours, ont voulu directement se rendre compte des procédés si injustement incriminés. Certes, il faut les en louer, mais en même temps on se demande pourquoi ils ne l'ont pas fait plus tôt. Ils auraient pu dire, avant que cet orage nuisible eût exercé ses ravages, ce que valait la méthode, les services qu'elle rendait et les encouragements qu'elle méritait. Saint Thomas, ce grand méconnu, était meilleur qu'on ne l'a fait. Evidemment, il douta, mais du moins il s'empressa de mettre son doigt sur les plaies. Quand ils eurent accompli leur geste, les journalistes dont je parle n'ont-ils pas dû reconnaître la vanité et le danger de tout le fracas mené autour de cette affaire?

Et je m'en tiendrai là. Dans les circonstances présentes, le corps médical mobilisé a un rôle dont il ne se dissimule ni la difficulté, ni le danger, mais il se console des mésaventures d'hier, et il n'a cure de celles qui l'attendent demain. Collaborateur du commandement, voué à l'œuvre sainte de maintenir sur la ligne de feu le plus grand nombre de défenseurs, rien ne pourra le détourner de sa voie. Et s'il a contre lui quelques critiques mal informés, il lui restera du moins l'affection des Poilus et la haute estime des chefs. Il n'en demande pas plus.



J'ai reçu d'un confrère péruvien la lettre suivante. Encore qu'il parle de votre serviteur en termes excessifs, je n'ai rien pu changer à son texte, par crainte de lui enlever toute sa saveur. On y verra combien nous apprécient et nous aiment les étrangers qui nous connaissent; on y verra surtout ce que savent faire pour notre pays ceux qui, une fois en leur vie, ont pu savourer le charme de notre douce France.

Aréquipa (Pérou), 28 Juin 1916.

Très honoré confrère,

Permettez-moi de vous adresser mes plus vives félicitations pour vos articles de *La Presse Médicale*. C'est vrai-

ment l'âme de la médecine française, d'accord avec ce que nos cerveaux ont toujours eu en incubation, mais que notre langage n'a jamais su exprimer; c'est pourquoi la lecture de ces articles nous donne des moments de joie infinie.

Je fus en France pour la première fois en 1902; j'y fus reçu avec le charme français. J'allai en Allemagne, et je connais bien ce pays; j'y ai étudié sa science et sa barbarie. Je me disais toujours : Faut-il que les Français, parce que 1870 les a vaincus, subissent eux-mêmes l'influence de ces êtres brutaux que sont les Allemands, prêcheurs d'une Science qu'ils croient meilleure chez eux qu'en France où elle est remplie du charme latin, mieux encore, du charme français! Enfin, vous le savez mieux que moi, et vous le dites en maître du langage.

Mais je me permets de vous écrire parce que, dans un des derniers numéros de *La Presse Médicale*, vous demandez à vos confrères français d'écrire un mot aux confrères étrangers qui ont été en France et de les prier d'enrayer la campagne de mensonges entreprise dans le monde entier par les Allemands.

Nous, les médecins qui avons vu la France, nous l'avons tout de suite aimée. Elle nous a gâtés et nous nous dévouons pour elle, si loin que nous puissions être. Ici, à Aréquipa, il n'y a qu'un Français, tailleur. La colonie allemande est nombreuse. Dès le début de la guerre, les Allemands commencèrent une grande campagne. Alors, M. le Dr Chaves Velando et moi, qui avions séjourné en France, nous avons pris la défense des Français et avons fait une cotisation mensuelle destinée à payer un journal pour insérer des articles pro-français et balancer ou neutraliser la propagande allemande.

Après plusieurs mois de ces cotisations pour *Le Pueblo*, les Anglais ont suivi notre exemple, et seulement alors ils ont fait des cotisations pour payer ce même journal. Ils ont fondé une société de Dames pour la Croix-Rouge. Ma femme, Péruvienne comme moi, appartient à ladite société *Pro-Alliés*.

J'ai le plaisir de distribuer, aux bons Français et aux francophiles, tous les feuilletons et lettres qui me sont envoyés par la Librairie Armand Colin, et je fais cette distribution aux Sociétés de l'Université, aux particuliers, aux chefs, à mes clients chez moi, et j'en envoie à Puno, Cuzco et aux autres provinces de l'intérieur du Pérou.

J'ai eu le plaisir de perdre ma nombreuse clientèle allemande, mais j'en suis fier, car les fils de Tirpitz, de Bernhardi et de Guillaume ne m'intéressent pas comme clients; et je les hais comme représentants morphologiques de l'*Homo* dénommé *Sapiens*.

Aujourd'hui, je me permets de vous adresser la petite somme de 50 francs pour *la Caisse d'Assistance médicale de guerre*, votre grande Œuvre, vous priant seulement (s'il vous est possible) de m'envoyer une bague en aluminium des tranchées et de me dire son prix, car ma femme serait fière de montrer le travail des petits soldats français.

Croyez qu'il y a des étrangers de naissance, mais qui sont Français d'esprit, qui défendent la chère Mère France par la parole et par les actes, même dans les plus lointains pays, et qu'ils sont disposés à la servir et à attendre ses ordres, quels qu'ils soient, pour lui montrer leur reconnaissance.

Votre fervent lecteur,

Dr Edmundo Escomel,
à Aréquipa (Pérou).

J'espère que l'exemple donné par ce noble frère latin sera suivi pour le plus grand profit de notre *Caisse d'assistance médicale de guerre*, *5, rue de Surène, Paris*, et aussi pour le plus grand bien de notre juste cause.

Allons! les indifférents et les tièdes, que dites-vous de ce médecin d'Aréquipa qui, seul avec un ami, entretient de ses deniers un journal pour défendre l'Idée franco-latine? Il ne s'embarrasse ni des difficultés matérielles, ni des questions de personnes, ce vaillant, il agit. Félicitons-le, remercions-le, et surtout imitons-le.

F. Helme.



P.-S. Le Dr Diel, de Genève, ancien interne des Hôpitaux de Paris, vient de succomber après un long séjour dans les hôpitaux français, où il prodigua, pendant de longs mois, à nos blessés les trésors de son savoir et de son dévouement. Le Gouvernement français a voulu orner sa couche funèbre du ruban de la Légion d'honneur, fleur de sang, fleur de gloire, fleur ardente, bien due à ce brave qui venait de donner à la France tout ce qui lui restait de santé et d'énergie.

F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 227 (15 Juillet 1916).

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 8 (Août 1916).

Sch.es et Littérature : 49, Boul.d Port-Royal, Paris.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Dez (Paul), médecin-major de 2e classe au 253e rég. d infanterie : médecin actif et consciencieux qui n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'un courage remarquables. A été blessé très grièvement, le 11 Août 1915, en se rendant, sous un violent bombardement, à un poste de secours placé à proximité de la ligne de feu. Plaies multiples.

— M. Bouchart (Armand), médecin-major de 1re classe au 135e rég. d'infanterie : médecin-major de très grande valeur. A montré, depuis le début de la campagne, une activité remarquable et un dévouement au-dessus de tout éloge, comme organisateur et médecin-chef d'une ambulance. S'est particulièrement fait remarquer dans la direction d'un poste de secours commun à plusieurs corps où, malgré un bombardement violent et continu, il a su panser et faire évacuer les nombreux blessés recueillis.

— M. Eiglier (Henri), médecin aide-major de 1re classe au 29e rég. d'artillerie de campagne, 2e groupe : s'est fait remarquer, en toutes circonstances, par son activité, son zèle et son dévouement. Blessé très grièvement par un éclat d'obus, le 11 Mai 1916, a fait preuve du plus grand courage.

— M. Bigot (Edmond), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 2e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement inlassable et d'une rare bravoure. A prodigué ses soins aux blessés pendant la nuit du 5 au 6 Mai 1916 sous un violent bombardement, et a été lui-même atteint d'une très grave blessure dans les tranchées de première ligne.

— M. Coio (Auguste), médecin-major de 2e classe au 293e rég. d'infanterie : chef de service du plus grand mérite et d'une grande bravoure qui, depuis le début de la campagne, a montré le plus complet dévouement. A été blessé très grièvement en assurant son service sous un violent bombardement pendant le combat du 2 juin 1916.

— M. De Sèze (Paul), médecin aide-major de 1re classe au 140e rég. d'infanterie : médecin d'une haute valeur morale servant, sur sa demande, dans un corps de troupe, n'a cessé de se signaler par son activité et son dévouement inlassables. Au cours des récents combats, s'est prodigué nuit et jour dans les circonstances les plus difficiles, pour assurer d'une façon parfaite l'évacuation de tous ses blessés, et a fait l'admiration de tous par son énergie et son calme courage.

Citations à l'ordre du jour :

M. Pierre Millet, médecin auxiliaire du 85e régiment d'artillerie lourde. Médecin d'un groupe d'artillerie fortement éprouvé, apporte à son service toute son activité, toute son intelligence et tout son cœur. Depuis le 7 Juin 1916, dans une position de batterie constamment soumise au feu de l'ennemi, au voisinage de laquelle, en outre, passent de nombreuses relèves ou convois de ravitaillement soumis au tir repéré de l'ennemi, prodigue quotidiennement ses soins avec un égal dévouement tant aux blessés de son groupe qu'à ceux de nombreuses autres unités de passages. S'est particulièrement distingué les 22 Juin, 10 et 11 Juillet 1916 où les batteries de son groupe ont été l'objet d'attaques au gaz et de bombardement.

— M. Dillenseger, médecin aide-major de 2e classe au 351e rég. d'infanterie : installé à son poste de secours, dans un village soumis à un bombardement des plus violents, a assuré, pendant trois jours et trois nuits, le pansement et l'évacuation de nombreux blessés; est allé, de sa personne, guidant ses équipes de brancardiers, ramasser des blessés sous des rafales d'obus de tous calibres ; n'a quitté son poste de secours qu'après l'évacuation du dernier blessé. Médecin très dévoué et d'un sang-froid extraordinaire, ayant montré, en toutes circonstances, un courage vraiment remarquable.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES.

Médaille de vermeil. — M. Courtois-Suffit (Maurice), médecin des hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur, médecin bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

— M. Hogg (Walter), officier de la Légion d'honneur, médecin bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

— M. Frottier (Lucien), médecin en chef des épidémies de l'arrondissement du Havre, chef du service des contagieux à l'hôpital Pasteur, au Havre.

— M. Sirot (Octave), médecin bénévole à l'hôpital temporaire n° 12, à Beaune.

— M. Benoist (François), médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital civil de Redon.

— M. Bellet, médecin de 1re classe.

— M. Barbe (Etienne), médecin principal, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 2, à Sidi-Abdalah.

— M. Béraud (Armand), médecin de 1re classe.

Médaille d'argent. — M. Tolot (Gaspard), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, au dépôt d'éclopés de Bar-sur-Aube.

— M. Caron (Marcel-Auguste), médecin aide-major de 1re classe de réserve, à l'ambulance 11/3.

— M. Bezos, médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital temporaire n° 56, à Dunkerque.

— M. Durand, médecin aide-major de 2e classe de réserve, à Lyon.

NOUVELLES

La solde des élèves de l'Ecole de Lyon. — M. le marquis de Kernier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si, en conformité de la circulaire de 1913 prescrivant qu'en cas de guerre « les élèves de l'École du Service de Santé auront le grade de médecin auxiliaire, toucheront la solde et les prestations de médecin auxiliaire et vivront avec le personnel d'officiers », il ne serait pas possible de leur accorder la solde spéciale d'aspirants dont ils ont le titre, ou la haute paye des sous-officiers, eu égard à leur ancienneté de service; ajoutant que ces élèves de l'Ecole du Service de Santé sont actuellement dans une situation très gênante, car, étant au grade d'adjudant, ils touchent la solde de sous-officiers non rengagés, soit 2 fr. 44, bien qu'ils soient engagés pour six ans; que, d'autre part, si l'on ne compte pas leurs années d'études comme années d'ancienneté, ils ne peuvent espérer la solde mensuelle d'adjudants, a reçu la réponse suivante :

« D'autre part, l'engagement contracté avant l'entrée à l'Ecole du Service de Santé n'a pas pour effet d'astreindre les contractants à servir pendant un temps supérieur à la durée légale et, par suite, n'ouvre pas droit à la haute paye.

« La solde d'aspirant fixée par le tarif n° 2 annexé au décret du 11 Janvier 1913 est réservée aux aspirants des écoles de sous-officiers élèves officiers nommément désignés par le tarif (Ecole militaire d'infanterie, Ecole d'administration militaire, Ecole d'application de cavalerie, Ecoles militaires d'artillerie et du génie).

« Les élèves de l'Ecole du Service de Santé mobilisés comme médecins auxiliaires ne peuvent prétendre qu'à la solde journalière et aux prestations de médecins auxiliaires (emploi assimilé à celui d'adjudant), étant observé que le temps passé à l'Ecole ne compte pas comme année de service actif pour le droit à la solde mensuelle. »

Les commissaires aux armées. — La Commission de l'hygiène a désigné ceux de ses membres qui seront chargés du contrôle aux armées, avec leurs attributions sociales.

M. Viacent, de la Côte-d'Or : protection contre les gaz asphyxiants.

MM. Guiraud, député du Tarn, et Maunoury, député d'Eure-et-Loir : chirurgie.

MM. Schmidt et Charles Bernard : laboratoires et pharmacie.

MM. Navarre et Leroy : service des évacuations du front.

Service sanitaire maritime. — La loi suivante vient d'être promulguée au *Journal officiel*.

Art. 1er. — Les directeurs, agents principaux ou médecins du Service sanitaire maritime, appelés à concourir à l'application de la loi du 17 Avril 1907 concernant la sécurité de la navigation maritime et la réglementation du travail à bord des navires de commerce, seront rétribués pour ces fonctions sur les fonds du budget du département de la Marine et suivant les tarifs déterminés en exécution de l'article 51 de ladite loi.

Art. 2. — Les retenues pour pensions civiles, énumérées à l'article 3 de la loi du 9 Juin 1853, ne seront pas exercées sur cette rétribution.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Etudiant, 16 insc., dem. place chlorof. ou aide. — Ecrire *P. M.*, n° 1350.

A céder très bonne clientèle ch.-l. canton Eure. Fixes. Ch. de fer., P. T. T. — *Ecrire* : Dr Dumesnil, 34, av. République, Courbevoie.

Cabinet ou install. complète électro-radiologique à céder. Conditions très avant. Ecrire *P. M.*, n° 1213.

Externe, 15 insc., dem. remplacer médecin ou place dans amb. ap.-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 1352.

Laryngologiste, longue pratique spécialité, remplacerait confrère. — Ecrire *P. M.*, n° 1349.

On demande occ. forceps Tarnier, app. Pachon, et quelq. instr. de petite chirurgie. Ecrire *P. M.*, n° 1356.

Aide-major, conval. longue durée, demande remplacement Paris, banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1355.

A céder de suite grosse clientèle Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1215.

On demande deux infirmières à la Mutualité Industrielle, 6, rue d'Athènes. — Demandes *par écrit*.

A vendre, suite de décès, automob. 4 places, Sizaire-Naudin, 4 cyl., bon état. *Ecrire* Mme veuve Blomme, 15, place Suger, Saint-Omer (P.-d.-C.).

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Sur la mort d'un jeune héros, le médecin aide-major Paul Fiolle, de Marseille, cinq fois cité à l'ordre du jour, tombé pour la Patrie, le 2 juillet, à la prise de

Pour tous les camarades aux Armées.

Heureux qui peut de même, ayant atteint son rêve,
Mourir la flamme au cœur et la palme à la main!

Une lettre vient de m'arriver, toute trempée de larmes, et qui m'apprend la mort de mon jeune ami Paul Fiolle, tombé face à l'ennemi, un soir de victoire, après la prise de . Je veux vous parler de lui, à cette place même, où d'ordinaire on a coutume de célébrer les maîtres de la médecine disparus. S'offrir délibérément en holocauste lorsqu'à peine on vient de s'asseoir au festin de la vie, n'est-ce pas donner la plus grande des leçons, et n'est-on pas un maître lorsqu'on est un héros?

J'avais connu le jeune Fiolle à la publication de son premier livre, *Les Patibulaires*, écrit en collaboration avec son frère, Jean, professeur à l'Ecole de Médecine de Marseille, et dont l'extraordinaire vigueur m'avait frappé! Depuis, je n'avais cessé de correspondre avec ces deux êtres si fortement unis, et dont la symbiose, émouvante au possible, évoquait en moi l'image d'une merveilleuse fleur sentimentale qu'aurait fait épanouir le chaud soleil latin.

Nous étions en pleine paix, alors, et il semblait que les luttes d'idées retiendraient impunément l'activité de nos esprits. Tout autour de nous chantait, vous le rappelez-vous, la joie paisible. Oh! comme il faisait bon vivre! Acharnée à préserver et à prolonger l'existence, à l'améliorer, à faire reculer la douleur aux griffes menaçantes, la Science n'aurait plus jamais pour but, pensait-on, que le bonheur des humains. Dans les arts, dans les lettres, l'Histoire même, tout semblait se détourner d'un passé guerrier devenu importun. Au théâtre, de vagues adultères, ou des comédies de mœurs, — trop souvent de mauvaises mœurs ; — dans la littérature, l'éternel féminin alternant avec le tableau des intrigues d'ambitieux et d'arrivistes. En peinture, plus de scènes d'Histoire ou de bataille; un coin silencieux de forêt, une maison se mirant dans la rivière, des bêtes traversant un gué, bref, l'idylle seule nous plaisait parce que, seule, elle reflétait la tranquillité à jamais assurée du monde civilisé.

Mais, un soir d'été, voici que le tocsin nous apprit que le feu était à l'Europe, et bientôt nous vîmes des milliers et des milliers d'hommes que la Mort menait par la main. Vous en souvenez-vous, vous en souvenez-vous?...

Alors, quelques-uns, ne pouvant supporter pareilles visions, s'effondrèrent, anéantis, cachant leur tête dans leurs mains, tandis que les autres, telles ces fleurs qui s'épanouissent dans la nuit profonde des orages, se révélèrent à eux-mêmes et au pays qu'ils allaient sauver : Paul Fiolle était de ceux-là.

⁂

Le premier jour de la mobilisation, il se présente au régiment colonial où on l'a affecté, mais contre-temps imprévu, il vient trop tard, toutes les places de médecins auxiliaires sont prises : « Il doit y avoir erreur, voir autre part ». Devant ce refus tout sec, la douleur du conscrit est si vive qu'il éclate en sanglots :

— « Comment ! on va partir sans moi, on va me laisser là ? »

Heureusement le colonel, un ancien des campagnes d'Afrique, ne craint pas de prendre des initiatives.

— « Vous voulez partir, mon garçon ? Eh bien, ça y est, venez. On vous trouvera bien une place là-haut un jour ou l'autre ».

Voilà comment notre jeune confrère fit d'abord, avec ses coloniaux, Charleroi et la retraite, puis la Marne, puis la Main de Massiges, toutes les grandes fêtes, quoi ! Gai et hardi comme un pinson, infatigable et dévoué, il ne tarde pas à devenir populaire dans son rude milieu, on lui donne même un surnom. Avant de se lancer avec la première vague, avant de prendre la bonne place, celle où il y a de la gloire et des blessures à ramasser, ses terribles compagnons demandent toujours si « *Popol* » est avec eux ; et cette appellation familière ne vaut-elle pas déjà une citation ?

Avec son besoin de perfectionnement et son ardeur au débrouillage, Paul Fiolle est des premiers à organiser les salles d'opérations blindées, tout près des lignes de feu. On est en Champagne, alors, et miraculeusement, dans la craie, se creusent des abris éclairés à l'électricité, où l'on peut opérer d'urgence.

C'est à ce moment que j'eus la grande joie de revoir mon jeune ami qui, déjà deux fois cité à l'ordre du jour, venait d'obtenir une permission. A peine si je le reconnus. Notre première rencontre avait eu lieu à Marseille, où il m'était apparu comme un bel adolescent, né parmi les rameurs, choyé par une mère, et qui avait grandi dans un paysage de bleu et d'or. Certes, tout m'avait frappé en lui. Il venait de publier avec son frère, car il ne faisait rien sans lui, un volume sur *Le traitement d'urgence des maladies des organes génito-urinaires* ; entre temps, pour se reposer, les deux frères avaient publié un nouveau roman, qui faillit être couronné par l'Académie des Goncourt.

Enfin, comme si l'Art ne pouvait lui être étranger, voilà qu'il s'était mis à la sculpture. Très frappé par une lecture touchant la préhistoire humaine, il avait ébauché un homme primitif d'une facture si puissante et si pleine de vie, que j'en avais été émerveillé. L'ayant prié de m'envoyer sa maquette, je la soumis à M. Thiébault-Tisson, le critique d'art qui, lui aussi, enthousiasmé, me conseilla d'engager l'artiste, dont il ignorait la formation intellectuelle, à persévérer dans la vie où l'avait entraîné le hasard et où il promettait de devenir un maître.

Durant la soirée que nous passâmes ensemble au bord de la mer chantante, son frère et lui s'étaient révélés à moi comme des êtres d'élite, sans doute, mais rien en leur joyeuse simplicité ne décelait la source d'héroïsme que la guerre allait faire jaillir de leurs âmes. Quel changement, lorsque je revis Paul Fiolle dans son bel uniforme bleu Joffre, flambant neuf ! Grand, admirablement découplé, « d'attaque », comme on dit, avec sa mâchoire éclatante de jeune chien, il y avait en lui comme une animalité imprévue et forte, mais tempérée toujours par ses yeux noirs, où l'esprit mettait son étincelle, avec une douceur inaltérable. Il avait gardé, en outre, sa belle naïveté d'antan. Si je lui parlais de son talent et de sa bravoure, attestée par ses deux palmes, il avait l'anxiété charmante de Cendrillon lorsqu'on lui révélait qu'elle était belle. Ah ! le joli type d'officier français !

Son âme également était toute changée. Durant des heures et des heures, il me raconta les belles histoires de ses frères d'armes, en s'oubliant toujours, bien entendu. Nous philosophâmes aussi.

— « Le Breton, me disait-il, et le Savoyard sont naturellement braves, d'abord à cause de leur rude existence dans des régions sévères, et ensuite parce qu'ils obéissent instinctivement aux ordres, sans que leurs cervelles s'embarrassent jamais d'images. Ceux qui, au contraire, en sont bourrés, portent là un fâcheux bagage lorsqu'il faut faire face à la mort. Ils se voient à l'avance, blessés, mutilés, pantelants, et il faut de solides bergers pour conduire au feu ce troupeau d'imaginatifs. Mais bien encadrés, ceux-là n'ont pas de peine à égaler les autres ; même, si j'ose dire, leur « cran » est de qualité plus rare, puisque l'inconscient y a moins de part et que les freins de la volonté doivent sans cesse jouer pour assurer la maîtrise de soi-même. »

Nous avions parlé ensuite de l'avenir. Oh ! comme il l'entrevoyait glorieux et magnifique ! Durant cette soirée d'hiver où il me développait ses conceptions, ses vues sur l'après-guerre, tout m'apparut si lumineux, si noble et si grand, que je souhaitai, en l'écoutant, de vivre assez pour voir le couronnement de l'œuvre libératrice commencée dans la tranchée.



Lorsque son tour de relève fut venu, Paul Fiolle reçut l'ordre de se rendre en Bretagne, à

Pont-Labbé. Rien de reposant comme ce petit bourg qui sommeille dans la plus aimable campagne, tout près de cette mer couleur d'émeraude où les pêcheurs jettent leurs filets bleus, mais comme le bon chien qui ne peut oublier la chasse, le pauvre « Popol » ne put s'acclimater à la vie paisible du Dépôt. Lui fainéanter tandis que ceux de la Coloniale continuaient à poursuivre le Boche ? Ah ! jamais ! qu'auraient-ils pensé de lui ?

— « Je ferai des actes d'indiscipline jusqu'au jour où l'on me renverra sur le front ! » s'écriait-il.

Il court au ministère, a raconté son ami Paul Sicard, dans une très belle étude publiée par *Le Soleil du Midi*, il multiplie les démarches pour qu'on lui permette de retourner là-haut.

— « Tu ne me vois pas, avec mes 84 kilogr., me promenant dans les rues de Nantes, écrit-il à sa mère, il faut que je parte, je partirai ! »

Il part : c'est l'offensive de la Somme. Ici, je cède la parole à son frère, que je remercie d'avoir pensé à moi dans sa cruelle douleur :

« Vous savez peut-être que Paul, après avoir subi malgré lui la relève, avait obtenu de revenir au ...e colonial. Il a voulu, malgré les objurgations de son médecin-chef, partir avec la première vague d'assaut, affirmant que sa présence était, pour le moral des hommes, un stimulant indispensable. Le 1er Juillet, il a fait ainsi 4 kilomètres, il rayonnait de joie... Le 2, il s'était blotti dans un trou d'obus; croyant que la vague allait repartir, il est sorti de cet abri; un mitrailleur qui l'avait aperçu l'a tué net d'une balle. »

... Et il est tombé les bras en croix, en regardant le ciel, dans l'attitude du Christ mourant. En vain ses brancardiers se sont-ils portés à son secours; l'un d'eux même s'affaissait, inanimé, près de lui. Paul Fiolle a été frappé au cœur, et de tant de jeunesse et de tant d'avenir, il ne reste plus que ces deux mots, peu auparavant adressés aux siens, *ultima verba* :

« Mes chers parents, consolez-vous en pensant que le sacrifice volontaire de ma vie a sauvé de nombreuses existences. »

Ici, angoisse affreuse, regrets chaque jour ravivés : que restera-t-il de la France si toute notre jeunesse intellectuelle est anéantie par les balles ? Il faut du temps pour faire une élite et meubler des têtes pareilles ! Il ne suffit pas de les pleurer dans un débordant lyrisme, qui les remplacera ?

— « Qui ? répondent les morts, mais ceux qui vont s'inspirer de nos exemples. Vous avez douté de la Jeunesse, ô hommes de peu de foi ! *Quod signum ostendis* ? Quel signe montres-tu ? lui demandiez-vous ? Elle vient de vous le révéler par son sacrifice, et il n'est pas possible qu'il demeure stérile. De même que dans la mêlée les hommes de renfort comblent aussitôt les vides, de même d'autres surgiront pour remplacer les disparus »...

Nous nous plaignions hier d'avoir oublié nos dieux et de marcher dans la nuit sans étoiles. Plaintes injustes ! N'est-ce pas tout un peuple de dieux qui vient de naître dans la mort ? Les Rédempteurs qui, comme Paul Fiolle, nous ont rachetés au prix de leur vie, n'auront pas seulement sauvé le monde de la tyrannie germaine, ils auront encore révélé la France à elle-même, la France du passé, toujours prête à se vouer aux justes causes, la France de demain, impatiente de féconder l'avenir !

F. Helme.

P.-S. — Nos confrères, les médecins canadiens accourus à l'appel de leur grand'mère, la France, pour soigner nos blessés, viennent de créer à Paris une section spéciale de l'*Association des médecins militaires du Canada*. Cette filiale de la grande et déjà ancienne société canadienne inaugurera ses réunions le lundi 4 Septembre prochain, à 4 h. 1/2, dans un amphithéâtre de la Faculté de Médecine, obligeamment mis à la disposition de nos confrères par notre doyen, M. le professeur Landouzy. Je vous reparlerai de cela la prochaine fois, mais veuillez, dès à présent, garder libre votre après-midi du 4 Septembre.

F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Sommaire du n° 13 (Juillet 1916).

I. *Articles originaux* :

Dr A. Mathieu. — La Ligue française pour l'hygiène scolaire au lendemain de la guerre.

Dr L. Guinon. — Gymnastique scolaire. Quelques mots sur les méthodes.

Dr A. Mathieu. — La cure de nudité dans l'éducation physique.

Louis Bougier. — Le projet de loi relatif aux caisses des écoles.

II. *Actes de la Ligue* :

M. A. M. — La semaine scolaire de Lyon (souvenirs rétrospectifs).

III. *Nouvelles* :

La mort de M. Chaillou. — Une promotion dans le cadre des inspecteurs de l'Université. — Une circulaire. — Enseignement secondaire et travail manuel. Loi relative aux caisses des écoles. — En Suisse. — Un programme d'éducation physique. — Mort du Dr J.-F. Schmid. — En Uruguay: Une école en plein air.

IV. *Varia* :

Le balbutiement et l'école. — Enfants épileptiques. — L'enseignement des grands myopes. — L'éclairage des écoles. — Procédé pratique pour désinfecter les locaux scolaires.

V. *Bibliographie* :

Dr Abbel J. Perez. — Memoria correspondiente a los anõs 1911 à 1914. — La bibliothèque. — Avis aux auteurs et éditeurs. — Service des échanges.

NOUVELLES

Les engagements spéciaux des médecins. — M. Viger, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un ex-médecin-major de 2e classe de l'armée active peut, en contractant un engagement spécial, être nommé à un emploi de médecin militaire avec solde, a reçu la réponse suivante :

« Un engagement spécial ne peut être contracté qu'en qualité d'infirmier de 2e classe, mais le médecin visé dans la question pourra, immédiatement après, être nommé médecin auxiliaire. »

Les médecins et pharmaciens affectés aux hôpitaux de la Croix-Rouge. — M. Hubert Rouger, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins ou pharmaciens R. A. T., primitivement « auxiliaires » et attachés comme tels aux services des hôpitaux de la Croix-Rouge, doivent, lorsqu'ils sont par la suite versés dans le service armé, être nécessairement maintenus « en sursis d'appel » pour continuer leur service ou s'ils peuvent être normalement affectés, par application du paragraphe 2 de l'article 4 du décret du 2 Mai 1913 sur le fonctionnement des sociétés d'ambulance aux blessés, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins et pharmaciens versés dans le service armé ne peuvent plus être affectés dans les hôpitaux auxiliaires. En exécution de l'article 38 de l'instruction du 21 Mai 1913, seuls peuvent être mis à la disposition des sociétés d'assistance les médecins et pharmaciens classés dans le service auxiliaire, sous la réserve qu'ils soient en surnombre des besoins des établissements du Service de Santé. »

Les inscriptions des étudiants mobilisés. — M. Sixte-Quenin, député, ayant demandé à M. le ministre de l'Instruction publique si les étudiants en médecine possesseurs d'un congé de réforme temporaire peuvent continuer leurs études et prendre des inscriptions de doctorat, a reçu la réponse suivante :

« Non seulement les étudiants en médecine, mais les étudiants de toutes les Facultés ayant obtenu un congé de réforme temporaire, sont autorisés à continuer leurs études et à prendre des inscriptions. La seule condition est que la durée du congé, d'une part, et leur état de santé, d'autre part, leur permettent une fréquentation effective des cours et travaux ou exercices pratiques de la Faculté. »

Le traitement des blessés. — La Commission consultative du Service de Santé militaire, réunie sous la présidence de M. Louis Barthou, a adopté à l'unanimité la décision suivante :

« Tout traitement ne comportant pas une intervention opératoire (bains, douches, électrisation, etc...) peut être imposé. Pour le traitement électrique, on se conformera aux indications générales posées par les techniciens ».

Nécrologie. — On annonce la mort de M. A. Charpentier, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy, membre correspondant de l'Académie de Médecine.

BIBLIOGRAPHIE

Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, par J.-M. Lahy, 1 vol. in-8 de 200 p., avec figures dans le texte et une planche (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 fr. 50.

Jamais la question du rendement de la main-d'œuvre ne s'est posée avec autant d'acuité qu'au cours de la guerre actuelle ; jamais elle ne se posera avec plus d'acuité que dans l'après-guerre. L'exposé du système Taylor et de la physiologie du travail professionnel est donc d'une particulière opportunité, d'autant plus que si tout le monde en parle, à peu près tout le monde en ignore en fait la réelle signification — première erreur — et qu'ensuite, on a tendance, eu ce pays, à en accepter aveuglément les conclusions — deuxième erreur.

Ce sera le grand mérite de M. J. Lahy, chef des travaux au laboratoire de psychologie expérimentale de l'Ecole pratique des Hautes Etudes d'avoir, dans le présent volume, fait connaître les principes essentiels dudit système et des faits actuellement acquis dans le domaine de la physiologie du travail professionnel, et d'avoir surtout insisté sur la nécessité de tenir compte dans son application des conditions de race et de milieu fort différentes en deçà et au delà de l'Atlantique. Bref, l'auteur insiste sur les aptitudes psycho-physiologiques si différentes suivant les races, les milieux et les individus, et sur la nécessité d'une sélection rationnelle des travailleurs en fonction desdites aptitudes.

Cette notion — qui d'ailleurs n'avait nullement échappé à Taylor — est certainement des plus fructueuses.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Cabinet ou install. complète électro-radiologique à céder. Conditions très avant. Ecrire *P. M.*, n° 1213.

Etudiant, 16 insc., dem. place chlorof. ou aide. — Ecrire *P. M.*, n° 1350.

A céder de suite grosse clientèle Paris. — Écrire *P. M.*, n° 1215.

Clientèle à céder à Paris. Prix très modérés. — Ecrire *P. M.*, n° 1219.

A céder, cause décès, suite de bail et install. neuve d'un cabinet (nez, gorge, oreilles). S'adresser pour visiter, 39, rue République à Saint-Germain-en-Laye (S.-et-Oise), et pour traiter à M. Gazel, banquier, à Auxerre.

Achèterais Renault 9 HP., 2 cyl., 2 places, bon état, ou Zèbre 4 cyl., ou voiture marque 8 HP. 4 cyl., 2 places. Ecrire Docteur Albert Coculet, Montguyon (Charente-Inférieure).

Achète cystoscope d'Albarran. Ecrire *P. M.*, n° 1221.

On demande occasion tableau ou table électr. pouvant se brancher sur alternatif monophasé 110 volts et permettant de faire électrodiagnostic, endoscopie, cautérisation, applicat. galvaniques et faradiques. — Ecrire *P. M.*, n° 1343.

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE RÉGIME ALIMENTAIRE DES VACHES FOURNISSANT DU LAIT DESTINÉ AUX NOURRISSONS

Il est compréhensible que l'alimentation des bêtes laitières doive varier selon que le lait sera destiné à fabriquer du beurre ou du fromage, ou sera utilisé pour l'alimentation du nourrisson.

Dans ce dernier cas, la surveillance du régime nécessite une grande sévérité.

La meilleure nourriture sera composée de foin sec, de farine d'orge, d'avoine ou de maïs, de menue paille et de son de blé, en hiver; en été, la luzerne, les fourrages verts seront servis, mais *progressivement* et *lentement*, afin d'éviter un trop brusque changement dans la composition du liquide nourricier. En hiver, une certaine quantité de betteraves et des pommes de terre conviendront à l'animal.

Voici deux régimes types et pratiques que nous recommandons pour la nourriture des vaches dont le lait est *uniquement destiné aux nourrissons*.

1er *Régime*. — Le matin à 7 heures : 2 kilogr. de foin sec ; à 9 heures : mélange cru de 10 litres de son, 500 gr. de farine d'orge; 5 kilogr. de pommes de terre crues et coupées en petits morceaux. Ensuite boisson à discrétion.

Le soir à 13 h. 1/2 : 2 kilogr. 500 de foin sec, avec boisson à discrétion; à 17 heures : une pâtée cuite d'un mélange de 10 litres de son, 500 gr. de farine d'orge, 2 kilogr. de farine de maïs, 500 gr. de farine de lentilles, 20 litres d'eau et 4 kilogr. de pommes de terre cuites à part dans une quantité d'eau très réduite (les cuire à l'étouffée); à 19 heures : 2 kilogr. 500 de foin.

La pâtée de 17 heures doit être cuite le matin. Elle est très longue à refroidir. Il est indispensable de la remuer comme une bouillie, pour qu'il ne se forme pas de grumeaux. Les pommes de terre, étant cuites, sont écrasées au pilon avant de faire le mélange.

Chaque bête recevra par vingt-quatre heures une botte et demi de paille d'avoine comme litière.

2e *Régime*. — Nous le détaillerons avec le prix de revient minimum en *temps normal*, afin de faire saisir combien il est difficile et même impossible de se procurer à bas prix du bon lait pour enfant.

En hiver : Betteraves 25 kilogr. par vache et par jour, les hacher très soigneusement lorsqu'elles sont très propres. . . . . Fr. 0 50
Son, 8 kilogr. par jour et par vache. . . . . — 1 20
Maïs, 1 kilogr. de farine délayée . — 0 20
Foin, 10 kilogr. (foin de pré, 1re qual.) — 0 80
Paille hachée ou menue paille
Q. S. pour lier la nourriture . . . . . — 0 10

Prix minimum par vache et par jour — 2 80

Le tout est donné en deux repas. Chaque repas est préparé d'avance pour prendre une légère fermentation.

La quantité de son est importante pour l'enfant, à cause du phosphate de chaux qu'il contient, phosphate assimilable, étant produit par une plante. Un lait ainsi obtenu contient les principes nécessaires pour l'ossification et la croissance du nourrisson.

La quantité de liquide au moment des repas peut ne pas être réglée, afin que les vaches puissent à ce moment boire à leur soif; toutefois, après une demi-heure, nous recommandons d'ouvrir les vannes et de vider les auges, afin d'éviter l'ingurgitation de trop fortes quantités d'eau. Cette eau sera donnée pure.

La quantité d'eau utile à une vache, en vingt-quatre heures, peut être calculée sur la base de 5 litres par kilogramme d'aliment sec, soit 75 litres pour une vache de 175 kilogr.

En dehors de la quantité, il y a nécessité de surveiller *la température*, et partant d'éviter de donner à boire de l'eau froide.

En hiver, quand l'eau est à basse température, les vaches boivent peu; le froid ambiant et l'eau froide s'ajoutent pour diminuer le rendement; ainsi on donnera l'eau à la température du corps : 37° dans le but de maintenir la quantité de lait.

Nous venons d'indiquer les conditions d'une bonne alimentation de la femelle laitière. Connaître ce qu'il faut éviter de donner est non moins indispensable.

L'alimentation mauvaise ou dangereuse : Interdiction absolue de feuilles de betteraves, de navets, de racines fourragères, betterave fourragère qui provient de la racine filiforme de la bella maritima. Il en est de même pour les turneps, rubagas, etc., volumineuses racines, donnant des produits aqueux, riches en nitrates et amidons, pauvres en matières albuminoïdes obtenus en modifiant le produit naturel.

Les pulpes de betteraves ne sont pas recommandables. Dans l'ouvrage *Le Bon Lait pour nourrisson*, publié par la Ligue contre la mortalité infantile, sous la direction de Marfan, E. C. Aviragnet insiste sur les dangers de ces pulpes, de leurs fermentations provoquant des selles diarrhéiques très graves et des accidents parfois mortels en été. Le lait produit par des vaches alimentées avec des pulpes avariées contient des principes encore inconnus que l'analyse chimique ne décèle pas. Les pulpes fraîches de distillerie et les pulpes ensilées, qu'elles proviennent de la sucrerie ou de la vacherie, contiennent aussi des acides organiques, résultat des fermentations qui se sont développées par l'ensilage.

Le médecin aura donc à recommander aux familles de se renseigner sur l'alimentation des animaux fournissant le lait à leur enfant; ces familles refuseront tout lait d'animaux recevant dans leur nourriture des pulpes fermentées, des drèches et *certains* tourteaux.

Les drèches de distillerie ne sont pas moins préjudiciables que les pulpes; car elles contiennent presque toujours une quantité assez considérable d'acide libre.

Celles qui proviennent de la saccharification des grains par le malt sont constituées par la partie de l'orge non dissoute par l'eau lors du brassage et laissées dans les cuves. La drèche contient de la fécule, de l'hordéine, du sucre et de l'alcool, son acidité maxima est, selon Monvoisin, de 0,16 pour 100 calculée en acide sulfurique.

Elle est très aqueuse puisqu'elle contient 74 parties d'eau et 26 parties de matières solides. Les nourrisseurs peu scrupuleux, voulant augmenter la sécrétion lactée, en font absorber jusqu'à 24 et 25 litres par jour, à chacune de leurs bêtes.

La drèche de brasserie est douée d'une odeur désagréable très caractéristique, qui la fait reconnaître très facilement lorsqu'on pénètre dans une étable où les bêtes sont nourries avec ce produit.

Les tourteaux sont d'un usage tout aussi néfaste.

P. Diffloth a bien défini l'inconvénient et le danger de ces résidus d'huilerie extraits des graines oléagineuses. L'huile de ces graines ayant été utilisée dans l'industrie, il reste une sorte de galette renfermant la matière azotée, la matière hydrocarbonée de la graine, et une certaine quantité d'huile qui n'a pas été expurgée.

Aux tourteaux de graines indigènes déjà nombreux : tourteaux de lin, d'œillette, de colza, de caméline, de navette, de moutarde, de maïs, de chènevis, de farine, de noix, d'olives, d'amandes, etc., sont venus s'adjoindre des tourteaux exotiques encore plus divers : tourteaux de sésame, d'arachide, de coton, de niger, de croton, de ricin, de purghèse, d'argan, de maffouraire, de coprah, de moura, de touloucouna, de palmiste, de cacao, de soya, etc.

Le nourrisseur malhonnête n'a donc que l'embarras du choix, et, comme son jugement se base plus souvent sur la modicité du prix que sur la valeur réelle de la denrée, il s'ensuit les conséquences que l'on devine.

P. Diffloth cite au nombre des tourteaux toxiques : ceux de croton, de ricin, de maffouraire, de colijas de l'Inde, de faines, etc. On les mélange souvent aux tourteaux indigènes à petites doses.

D'autres tourteaux sont simplement suspects : les tourteaux de moutarde, de touloucouna, de noix de Bancoul, de ravison, de moutarde sauvage.

Des falsifications de ces tourteaux sont souvent pratiquées en les additionnant de sulfate de baryte, de sulfate de chaux, capables, comme l'a montré Cernevin, de provoquer des troubles sérieux dans la santé de l'animal.

Récemment, M. Maquenne rappelait à l'Académie des Sciences que le directeur de l'Institut agronomique d'Asnières, ayant eu à analyser du lait suspect par sa coloration rouge, reconnut qu'il conte-

nait du sulfocyanure de fer. La cause résidait dans ce fait que les vaches productrices étaient alimentées avec des tourteaux contenant une forte proportion de moutarde qui, chimiquement, se décomposait en sulfocyanure. Quant au fer, il provenait du chaudron dans lequel le lait était bouilli.

Certains tourteaux sont rendus nuisibles par le mode d'extraction de l'huile avec le sulfure de carbone; d'autres doivent leur nocivité aux altérations provenant de parasites (acariens, tyroglyptes, penicillium glaucum) par rancissement, par mélange aux graines adventices toxiques (nielle des champs, ivraie linicole, moutarde, etc.). Les tourteaux sont utilisés comme producteurs de matière grasse.

Malipeaux, au Congrès d'alimentation rationnelle du bétail, a indiqué que le tourteau de coprah peut communiquer au lait et au beurre un goût désagréable; le tourteau de sésame donne un lait médiocre, une crème difficile à baratter, un beurre mou et de faible qualité.

Nous avons bien souvent constaté que certains laits de vaches nourris avec des tourteaux de lin ont une véritable odeur de cataplasme.

Les tourteaux rendent le barattage difficile, preuve qu'ils agissent d'une façon encore mal définie sur les globules gras.

Il en résulte que ces modifications retentissent sur la *digestibilité du lait* en intervenant mécaniquement et en rendent l'attaque de la matière grasse, son émulsion par les sucs et les ferments digestifs, plus longue ou plus difficile.

Mais, selon P. Diffloth, là ne se borne pas l'influence néfaste des tourteaux dans la digestibilité du lait pour nourrissons. Les tourteaux contiennent encore une certaine proportion de matière grasse, qui n'a pu être expurgée. La teneur est de 9,35 pour 100 dans le tourteau de colza; 10,95 pour 100 pour le tourteau de navette; 12,1 pour 100 pour celui de moutarde; 9,2 p. 100 pour celui de cameline; 15 pour 100 avec le tourteau de madia; 10,81 pour 100 s'il s'agit de tourteaux de maïs. Le tourteau de lin, un des plus employés, contient encore 13,81 pour 100 de matière grasse; celui de sésame 11,7 pour 100.

Ces matières passent directement dans le lait. La matière grasse du lait est composée de cinq triglycérides à acides fixes : palmitine, stéarine, oléine, butine, myrisine, et de quatre triglycérides à acides volatils : butyrine, caproïne, capryline, caprinéine. La proportion relative de ces triglycérides est influencée par l'ingestion de tourteaux et modifie incontestablement la valeur nutritive et la digestibilité du lait. Cela corrobore ce que nous avons toujours répété : le lait le plus riche en beurre est loin d'être le meilleur pour le nourrisson.

Aussi sommes-nous de l'avis de P. Diffloth lorsqu'il affirme qu'il vaut mieux donner au nourrisson un lait contenant 2 pour 100 de matière grasse qu'un lait à 4 p. 100 de beurre si le premier est produit sans tourteau et le second avec cet aliment. On ne saurait trop le répéter aux mères élevant leur enfant à l'allaitement artificiel.

Il y a quelques années, le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, lors d'une enquête, étudia la nourriture des *vaches qui fournissent le lait à certains petits Parisiens*. Voici la nourriture de ces animaux, officiellement constatée : foin, paille de blé ou d'avoine, son, tourteaux de maïs ou de cocotier, de lin, de coton, de ricin, paillettes de lin, détritus d'avoine, de céréales, betteraves gelées, drèches, cosses de pois, céréales ramassés au fond des cales de navires, déchet de casernes, sous-produits de distillerie.

Étonnez-vous après cela, du goût particulier qu'offre parfois le lait de vaches de certaines crémeries.

Enfin, nous insisterons, une fois de plus, sur la nécessité de la *surveillance de la boisson*.

Une alimentation riche en principes aqueux ou salés a pour effet d'augmenter la secrétion lactée de la vache et d'en diminuer par contre la valeur qualitative.

Les nourrisseurs sont actuellement tous au courant de cette pratique ingénieuse qui, au surplus, était déjà connue des anciens. Virgile n'écrit-il pas ce distique que tous nous avons traduit :

Ipse manu, salsasque ferat præsepibus herbas
Hinc et amant fluvios magis et magis ubere tendunt

(que lui-même apporte de sa main les herbes *salées, aussi les femelles aiment davantage l'eau* et gonflent davantage leurs mamelles).

Le médecin ne saura jamais trop conseiller aux mères, avant de donner un lait à leur enfant, de se renseigner sur l'alimentation que reçoivent les animaux producteurs.

R. Raimondi,
Directeur de l'Institut de Puériculture.
(Autorisé par l'Université de Paris).

BIBLIOGRAPHIE

Traitement des fractures, par R. Leriche, (2 *volumes*) Tome I. Fractures articulaires, 1 vol. in-8 écu (de la *COLLECTION HORIZON*), 200 pages, avec 97 figures originales (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 francs.

La fièvre typhoïde et les fièvres paratyphoïdes (Symptomatologie. Etiologie. Prophylaxie), par H. Vincent et L. Muratet, 1 vol. in-8 écu (de la *COLLECTION HORIZON*), 250 pages, avec tableaux (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 francs.

Les formes anormales du tétanos, par Courtois-Suffit et Giroux, 1 vol. in-8 (de la *COLLECTION HORIZON*), 180 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 francs.

La thérapeutique médicale et chirurgicale de guerre en 1916, par le Dr Henri Bouquet, 1 vol. in-18 de 244 pages, avec figures dans le texte (*Doin et fils*, éditeurs). Prix : 3 francs.

L'accoutumance aux mutilations (accidents du travail, blessures de guerre), par Charles Julliard,

1 vol. grand in-8° de 264 pages et 148 figures dans le texte (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 8 francs.

Guide de médecine pratique. Traitements nouveaux, par le Dr R. Huvert, 4e édition, 1 vol. in-18 de 324 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 4 fr. 50.

Les Allemands et la science, par le professeur Gabriel Petit, d'Alfort, et Maurice Leudet, du *Figaro*, 1 vol. in-16 de 376 pages (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 3 fr. 50.

Eléments de biométrie, par le Dr Alfred Martinet, 1 vol. in-8° de 192 pages, avec figures et tableaux dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs), Paris, 1916. Prix : 4 francs.

La notion de mesure domine l'évolution de toute science. *Passer de la notion de qualité à celle de quantité est le seuil primordial de toute évolution scientifique.* C'est pourquoi la biologie évolue vers la biométrie.

La première étape : *Biométrie statique* consiste à imaginer des techniques adéquates aux différentes mesures biologiques. A noter le chapitre relatif à l'étude du degré d'approximation des mesures biologiques.

La deuxième étape : *Biométrie cinématique* consiste à étudier en fonction du temps, les variations numériques d'un phénomène et à les représenter au moyen de la méthode graphique : courbes évolutives normales physiologiques, anormales pathologiques (thermiques, sphygmographiques, sphygmomanométriques, urimétriques, etc., etc.), courbes évolutives provoquées (épreuves fonctionnelles).

Troisième stade : la *Biométrie dynamique* cherche par la confrontation de séries contemporaines de courbes évolutives à dégager le rapport de dépendance ou de causalité qui relie deux phénomènes. On trouvera en particulier exposées dans cette partie : la loi biométrique générale de l'hydrurie (Martinet), la loi de l'excrétion uréique urinaire (Ambard), la loi psycho-physique excito-sensorielle (Weber, Fechner), la loi des actions diastasiques en fonction de la viscosité de la solution (Achalme, etc.). Cette partie se termine par un exposé du déterminisme expérimental et des épreuves fonctionnelles.

La quatrième partie expose le principe et les limites de la méthode statistique — et quelques-unes de ses plus curieuses acquisitions relatives à la natalité, à la sexualité, à la mortalité — telle la formule classique de mortalité dite de Gompertz.

Dans la cinquième partie enfin, le clinicien trouvera réunies les données biométriques cliniques élémentaires actuellement indispensables : tables des moyennes de taille et de poids aux différents âges de la vie, données numériques circulatoires (pouls, pressions, hématimétrie, hémoglobinimétrie, résistance globulaire, viscosimétrie, formules leucocytaires, etc., etc.), respiratoires (fréquence, capacité, échanges, etc.), urinaires (hydrurimétrie, uréométrie, urine normale, etc.), digestives (chimisme stomacal, etc.), thermométriques, oculaires, auditives.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis).

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 30 Juin 1916 s'élève à 501.000 francs.

Souscriptions reçues du 16 *au* 30 *Juin* 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

Ont versé 1.000 fr. : Professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux (4e vers.).

A versé 500 fr. : Dr Sauvez, Paris.

Ont versé 200 fr. : Syndicat médical de l'arrondissement de Segré (M.-et-L.). — Mme le Dr Guénot-Fouchet, Paris. — Drs Civel, Brest (2e vers.). — Morel d'Arleux (Paul), Paris. — Richardière (H.), Paris.

A versé 120 fr. : Dr Renault, Cherbourg.

A versé 110 fr. : Dr Pascault, Cannes (4e vers.).

Ont versé 100 fr. : Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger (3e vers.). — Drs Aubrée (R.), Avranches. — Baron, Saint-Maurice (Seine) (2e vers.). — Cauchois (C.), Rouen. — Clavel, Biarritz. — Hébert (A.), Rouen. — Le Couteur, Brest (2e vers.). — Mougeot (Paul), Chaumont (Marne). — Pillet, Rouen. — Seémann de Ginluly, Cette. — Anonyme, Paris (2e vers.).

A versé 80 fr. : Dr Baudouin, Corlay (C.-du-N.) (2e vers.).

A versé 60 fr. : Dr Dessèvre, Saint-Laurent (Ain).

Ont versé 50 fr. : Mme Armand Delpeuch, Paris. — Mlle le Dr Maugeret, Paris. — Lamouroux frères, pharmaciens, Montpellier. — Drs Angerville (d'), Varzy (Nièvre) (3e vers.). — Baudriller, Saumur. — Bruder, Paris. — Castel (du), Paris. — Chaigneau, Montournais (Vendée). — Chirat, Lyon (2e vers.). — Condé, Brest (2e vers.). — Delabost (Em.), Rouen. — Delmez, Saint-Nicolas d'Aliermont (Seine-Inf.). — Guilloux, Gourin (Morbihan) (2e vers.). — Herr, Sceaux (2e vers.). — Lemariey, Rouen. — Lemière, Cherbourg. — Mook, Paris (2e vers.). — Morault, Nantes. — Reichenecker, Paris. — Rodet, Lyon. — Ruais, Doué-la-Fontaine (M.-et-L.). — Saint-Ange, Toulouse (2e vers.). — Vidal (Albert), Grasse (2e vers.).

Ont versé 40 fr. : Drs Branchard, Alençon. — Dardel, Paris. — Hugues, Dôle. — Ninaud, Rufisque (Sénégal).

A versé 35 fr. : Dr Dumont, Paris.

Ont versé 30 fr. : Drs Cadilhac, Cette (3e vers.). — Dardel, Aix-les-Bains. — Didier, Menton (2e vers.). — Estrabout, Paris. — Fraenkel, Paris. — Martinelli, Paris. — Pontet, Rives (2e vers.).

Ont versé 25 fr. : Drs Alibert fils, St-Lô. — Brault de Bournonville, St-Martin-de-Ré. — Lougnon (Cyr.), Moulins. — Soudée, Chatillon-sur-Indre.

Ont versé 20 fr. : Mme Leuillieux, Le Mans. — Drs Andret (Louis), Aubusson. — Bergounioux, Toulouse. — Beurois (H.), Bordeaux. — Breillot, Sourdeval (Manche). — Chadziaski, Paris (5e vers.). — Chatain, Versailles (4e vers.). — Dupoy, Tartas (Landes). — Fauchon, Saint-Lô. — Frémond, Villedieu (Manche). — Goupil, Bar-sur-Aube. — Houdart, Brest (2e vers.). — Humeau, La Pommeraye (M.-et-L.). — Jacques, Rochefort. — Lacour (P.), Biarritz. — Lefebvre, Déville-les-Rouen. — Lejeune, Coutances. — Le Meignen, Sourdeval. — Lemonnier, Cérences (Manche). — Lesueur, Amb. 3/70. S. P. 128. — Lévy (A.), Le Cannet (A.-M.). — Lorion, Clamart (2e vers.). — Malençon, Sainte-Mère-Eglise (Manche). — Mercier, La Bazoche Gouët (E.-et-L.). — Meunier, L'Oie (Vendée). — Miginac, Toulouse. — Moreau (Ph.), Versailles. — Odin, Saint-Honoré-les-Bains. — Pinel, Torigné-sur-Vire (Manche). — Salles, Dourdan (S.-et-O.). — Souchon, Nimes. — Thouvenin, Bonnelles (S.-et-O.) (20,35). — Tostain, Saint-Lô.

Ont versé 15 fr. : Drs Corté, La Charité (Nièvre) (2e vers.). — Mattéo (Félix), Roquebillière (A.-M.). — Ravaliaera (G.), Ambatolampy Anteliroka, District d'Ambohidratrino-Ravalomanda (Madagascar). — Roux-Seignoret, Argent-sur-Sauldre (Cher).

A versé 14 francs : Dr Saint-Paul (de), Sancheville (E.-et-L.) (2e vers.).

Ont versé 10 fr. : Mme le Dr Yvonne Pouzin, Nantes. — Drs Barbe, Fort-de-France (Martinique) (2e vers.). — Barbin (G.), père, Montoir-de-Bretagne (Loire-Inf.). — Bernheim (A.), Paris (2e vers.). — Egger (Léon), Paris (2e vers.). — Grenier (H.), Paris (2e vers.). — Guérin, Affreville (Alger). — Guillermet, Golfe Juan (A.-M.). — Hamon (Aug.), La Ferté-Saint-Aubin (Loiret). — Henry (A.), Zaghouan (Tunisie). — Lacrampe-Loustau, Tournay (H.-Pyr.) (3e vers.). — Langevin, Briquebec (Manche). — Laureat (Gérard), Sanvic (Seine-Inf.) (5e vers.). — Lavallée, Paris (3e vers.). — Lemaître, Saint-Lô. — Leprieur, Valognes. — Lucas (Arthur), Paris. — Maubert, Flers. — Rabéjac, Clermont-l'Hérault (2e vers.). — Roi, Rochefort.

— Rondel, St-Fromond (Manche). — Tissier, Remiremont 3e vers.). — Vaudey, Marseille. — Viallettes (E.), Montargis. — Viaud Agon (Manche) (2e vers.). — Yvon, Montoire (3e vers.). — Anonyme (Miramont) (Lot-et-Gar.) (3e vers.).

Ont versé 5 fr. : Mme veuve Calipé, Paris. — Mme veuve Ladevèze, St-Florent-sur-Cher. — Drs Bonifas (J.), St-Raphaël. — Chabanet, Riom. — Durand, Fraize (Vosges) (2e vers.). — Durville, Paris. — Giraud, Chatelus-Malvaleix (Creuse). — Grasset, Rouen. — Klein, Amb. 1/44 S. P. 195. — Leconte (Adrien), Crécy-en-Ponthieu (Somme) (2e vers.). — Lefèvre, Port-Bail (Manche). — Millet, Jujurieux (Ain) (3e vers.). — Pugnier, Sarrians (Vaucluse). — Raquet, La Haye-Pesnel (Manche). — Roy, Saint-Martin-de-Ré. — Tournehize, Cunlhat (Puy-de-Dôme).

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 15 Juin 1916.

MM. les Drs : Aumont (Charente-Inférieure), 5. — Bard (Paul) (Isère), 1. — Bayle (Ardèche), 10. — Branzeau (I. R.) (Landes), 5. — Briaguet (P.) mobilisé (T.-et-G.), 5. — Cames (Jacques) (Gironde), 2. — Chabanet (Puy-de-Dôme), 5. — Chailloux (Emm.) (M.-et-L.), 10. — Creutz (Oran), 10. — Dardel (Paul), Paris, 10. — Darier (Armand), Paris, 10. — Diamant-Berger, Paris, 10. — Fège (Albert), Paris, 10. — Ferrand (Yonne), 10. — Grand (Charente-Inf.), 5. — Hervouët, Paris, 10. — Houdré (Mme), Paris, 10. — Jalaguier (Gard), 10. — La Jarrige (de), Paris, 10. — Lakat (C.), Paris, 5. — Maincent (Manche), 5. — Marcus (Moïse-David), Paris, 10. — Moricand, Paris, 10. — Oettinger, Paris, 10. — Pallud (Isère), 10. — Poch (Jules) (Gard), 10. — Piédallu (S.-et-O.), 5. — Prouff (Finistère), 10. — Ricaud, mobilisé (Htes-Pyr.), 5. — Ropert (Finistère), 10. — Saint-Martin (Htes-Pyr.), 5. — Vernet (G.) (A.-M.), 10. — Voyer (Aug.) (Loire-Inf.), 5.

du 16 au 30 Juin 1916.

MM. les Drs Abadie (Alpes-Maritimes), 10. — Bernheim (André), Paris, 10. — Beurois (Henri) (Gironde), 10. — Chabanet (Puy-de-Dôme), 5. — Cornet (Paul), Paris, 10. — Cotilleau (Deux-Sèvres), 10. — Despeignes (Savoie), 10. — Dunand (Marne), 10. — Durville (Fernand), Paris, 5. — Egger (Léon), Paris, 10. — Gourmaud (Paul) (Vendée), 10. — Grasset (Hector) (Seine-Inf.), 5. — Guillermet (A.-M.), 10. — Jeannet (François) (Vendée), 5. — Mme veuve Ladevèze (Cher), 5. — Lauret de Belloc, Paris, 5. — Leconte (Adrien) (Somme), 5. — Millet (Ain), 5. — Neuhauer (Seine), 5. — Ninaud (L.) (Sénégal), 20. — Pallud (Louis) (Isère), 10. — Puginier (Vaucluse), 5. — Roques (Étienne), 34e Don de Brancardiers S. P. 146, 10. — Tissier (Vosges), 10. — Vaudey (B.-du-R.), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Gabriel Bardy, médecin auxiliaire au 216e rég. de ligne.

— M. Léon Salignat, médecin chef de service au ...e régiment d'artillerie, tué le 17 Juillet à la bataille de la Somme.

— M. Jean Dubois, médecin-major, tué le 16 Juillet.

— M. Ravet, du 43e rég. d'artillerie, tué le 21 Mai dans le poste de secours.

— Dr Dominique Bertrand, médecin auxiliaire au 350e rég. d'infanterie, préparateur à l'Institut Pasteur, ancien préparateur de Parasitologie à la Faculté de Médecine, mort au champ d'honneur à Etrépilly, le 7 Septembre 1914.

— M. Assicot, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officier : M. Vitoux (Charles), médecin principal de 2e classe du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin divisionnaire particulièrement méritant. Donne, en toutes circonstances, l'exemple de l'activité et du dévouement.

— M. Sudre (Pierre), médecin principal de 2e classe, directeur adjoint du Service de Santé de la 13e région.

— M. Nahonu (Eusèbe), médecin principal de 2e classe, médecin-chef de la place d'Albi.

— M. Gallcy (Alexis), médecin principal de 2e classe, hôpital militaire Dominique-Larrey, à Versailles : cité à l'ordre de la division aux Dardanelles. Signalé pour son dévouement inlassable. Services antérieurs des plus distingués, surtout en Perse.

— M. Olivier (Paul), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 9, à Lyon.

— M. Apard (François), médecin principal de 2e classe, médecin-chef de la place d'Epinal.

— M. Delrieu (Georges), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : méritant par ses services avant et pendant la guerre.

— M. Allain (Jean), médecin principal de 1re classe, chef du service médical d'une divison d'infanterie coloniale : chef du service médical d'une division d'infanterie, s'acquitte de ses fonctions avec compétence et un dévouement absolu.

— M. Lafaurie (Marie), médecin-major de 1re classe, à Madagascar.

— M. Bessière (Joseph), médecin principal : médecin-major du bataillon de fusiliers marins. Au front depuis Novembre 1914. A toujours fait preuve de brillantes qualités professionnelles jointes à un dévouement et à un courage dignes des plus grands éloges. S'est particulièrement distingué à Stenstraete en Décembre 1914 et à Nieuport les 9 et 10 Mai 1915.

— M. Kergrohen (Joseph), médecin en chef de 1re classe.

— M. Hugounenq, médecin-major de 1re classe territoriale à la place de Lyon, 14e région.

— M. Bouchereau, médecin principal de 1re classe territoriale, directeur du Service de Santé de la division de Constantine.

— M. Chapais, médecin principal de 2e classe territoriale à la 20e région.

— M. Rollet, médecin-major de 1re classe territoriale au service de la place de Lyon, 14e région.

— M. Sendral, médecin-major de 1re classe de réserve à la direction du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris.

— M. Petit (Paul), médecin principal de 2e classe de réserve, médecin-chef d'un hôpital d'évacuation : méritant par ses services avant la guerre et les titres qu'il s'est acquis au cours de la campagne.

— M. Francou, médecin-major de 1re classe de territoriale à un centre hospitalier, D. E. S, d'une armée : dégagé de toute obligation militaire, a repris du service pour la durée de la guerre et s'est fait apprécier dans les différents emplois qu'il a occupés au cours de la campagne.

— M. Fribourg, médecin principal de 2e classe territoriale à l'hôpital-dépôt de Clignancourt, à Paris.

— M. Gaucher, médecin principal de 2e classe territoriale, médecin-chef de l'hôpital Villemin, à Paris.

— M. Briand, médecin principal de 2e classe territoriale à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

— M. Rieffel, médecin-major de 1re classe territoriale à l'hôpital temporaire de Saint-Maurice (Seine).

— M. Famechon, médecin principal de 2e classe territoriale à la 4e région.

— M. Pelletier, médecin-major de 1re classe territoriale à la 11e région.

Chevalier : M. Menu (Adolphe), médecin-major de 2e classe de territoriale au 347e rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la guerre, ne cesse de faire preuve d'un courage, d'une conscience et d'un dévouement dignes des plus grands éloges. Vient de se faire remarquer tout récemment en assurant d'une manière parfaite le fonctionnement d'un poste de secours situé en pleine zone de feu. A été blessé le 1er Mai 1916.

— M. Bereni (Ange), médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales (Madagascar).

(*Voir la suite*, p. **376**.)

MASSON ET CIE, ÉDITEURS, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS (VIe).

Collection Horizon

S'ADRESSE A TOUS LES MÉDECINS MOBILISÉS :

Les Traités de Médecine et de Chirurgie, parus avant la guerre, conservent actuellement toute leur valeur, mais ils ne contiennent pas les notions nouvelles nées des récents événements. — L'heure n'est cependant pas encore venue d'incorporer à ces ouvrages les données acquises dans les Ambulances, les Hôpitaux et les Laboratoires d'Armées. Ce sera la tâche de demain, dans le silence et avec le recul qui conviennent au travail scientifique.

Il était cependant nécessaire que les Médecins aient, dès à présent, entre les mains une mise au point et un résumé des travaux qui ont fait l'objet des nombreux Mémoires publiés dans les revues spéciales et qu'ils soient armés, pour la pratique journalière, d'ouvrages courts — maniables — et écrits dans un dessein pratique. C'est à ce but que répond cette COLLECTION. Chacune des multiples questions qui préoccupent les Médecins y sont l'objet de courtes monographies dues à quelques-uns des spécialistes qui ont le plus collaboré aux progrès récents de la Médecine et de la Chirurgie de Guerre.

Petits Précis de Médecine et de Chirurgie de Guerre

Chaque volume : 4 francs

Viennent de paraître :

La Fièvre typhoïde et les Fièvres paratyphoïdes.

(Symptomatologie. Etiologie. Prophylaxie), par H. Vincent, Médecin-Inspecteur de l'Armée, Membre de l'Académie de Médecine, et L. Muratet, Chef des Travaux à la Faculté de Médecine de Bordeaux. — **1 volume** de 280 pages, avec tableaux. (*Format de poche.*)

Les formes anormales du tétanos,

par Courtois-Suffit, Médecin des Hôpitaux de Paris, et R. Giroux, Interne Pr. des Hôpitaux, avec Préface du Professeur Fernand Widal. — **1 volume** in-8° écu de 180 pages, avec tableaux. (*Format de poche.*)

Traitement des Fractures,

par R. Leriche, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon.

TOME I. — ***Fractures articulaires.*** — **1 volume** in-8° écu de 200 pages avec 97 figures originales dans le texte : radiographies et appareils. (*Format de poche.*) — Le tome II (*Fractures diaphysaires*) paraîtra incessamment. —

PARAITRONT EN SEPTEMBRE :

Traitement des Fractures, par R. Leriche. Tome II (et dernier) : *Fractures diaphysaires.*

Le Choléra. Les Dysenteries. Le Typhus exanthématique, par H. Vincent, Médecin-Inspecteur de l'Armée.

Hystérie, Pithiatisme et Troubles nerveux *d'ordre réflexe en Neurologie de guerre*, par J. Babinski, Médecin des Hôpitaux de Paris, et J. Froment.

Psychonévroses de guerre, par les Drs G. Roussy, Professeur agrégé, et J. Lhermitte, ancien chef de laboratoire à la Faculté de Paris.

Formes cliniques des Lésions des Nerfs, par Mme Athanassio-Bénisty, Interne des Hôpitaux de Paris, avec Préface du Professeur Pierre Marie, Membre de l'Académie de Médecine.

Traitement et Restauration des Lésions des Nerfs, par Mme Athanassio-Bénisty, avec Préface du Pr Pierre Marie.

Les Blessures du Cerveau *par projectiles de guerre*, par Charles Chatelin, avec une Préface du Pr P. Marie.

Le Traitement des Plaies infectées, par A. Carrel et G. Dehelly.

Traitement opératoire des Plaies du crâne *par projectiles de guerre*, par De Martel, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris.

Les Blessures de l'abdomen, par J. Abadie (d'Oran), Correspondant national de la Société de Chirurgie, avec préface du Dr J.-L. Faure.

Les Séquelles Ostéo-Articulaires *des Plaies de guerre*, par Aug. Broca, Professeur à la Faculté de Paris.

La Prothèse des Membres *en Chirurgie de guerre*, par Aug. Broca, Professeur à la Faculté de Paris, et Ducroquet, Chirurgien de l'Hôpital de Rothschild.

Localisation et extraction des projectiles, par Ombrédanne, Professeur agr. à la Faculté de Paris, Chirurgien des Hôpitaux, et L. Ledoux-Lebard, Chef du Service Physiothérapique de la 9e région.

— M. Marie (Charles), médecin-major de 1re classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : excellent chef de service et praticien distingué, ayant de nombreuses annuités : s'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la campagne.

— M. Etcheverry (Jules), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : très bon médecin. Dirige son ambulance avec compétence et autorité. Est resté plusieurs mois avec son ambulance dans une ville bombardée (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Louviot (Victor), médecin-major de 1re classe de territoriale au 53e rég. d'infanterie : bien que classé, en raison de son âge, dans les services de l'arrière, a demandé à venir servir dans un régiment sur le front et s'y est acquis, par son zèle et son sang-froid, les titres les plus précieux.

Médaille militaire. — M. Gaudrat (Fernand), médecin auxiliaire au 1er rég. d'artillerie de campagne : au front depuis le début de la guerre, a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand dévouement. Pendant les violents combats du 24 Février au 4 Mars 1916, a fait l'admiration de tous en soignant les blessés sur une position soumise à un bombardement continuel, et en dirigeant personnellement, avec un magnifique sang-froid, le service des brancardiers.

— M. Moing (Victor), médecin auxiliaire au 105e rég. d'infanterie : médecin très dévoué, qui s'est toujours prodigué pour soigner les hommes de son bataillon, et a été très grièvement blessé, le 24 Mars 1916, dans l'accomplissement de son devoir. Amputé.

— M. Mauchon Hadj ben Abdelkader, médecin auxiliaire au 9e rég. de marche de tirailleurs : médecin très dévoué. Du 9 au 16 Mars 1916, sous un bombardement extrêmement violent, a été relever et soigner les blessés de son bataillon, donnant l'exemple du plus beau courage. A été atteint d'une blessure très grave, le 16 Mars 1916.

— M. Aureille (Charles), médecin auxiliaire au 74e rég. d'infanterie : en campagne depuis le début de la guerre, a fait preuve, en toutes circonstances, du plus absolu mépris du danger et du plus grand dévouement. Blessé le 8 Juin 1915, a refusé de se laisser évacuer. Déjà cité à l'ordre. S'est montré une fois de plus, du 3 au 6 Avril 1916, organisateur énergique d'un poste de secours. Apprenant qu'un chef de bataillon venait d'être blessé, s'est porté volontairement à son secours, sous un feu violent et l'a ramené.

— M. Rivet (Eugène), aspirant à un groupe de brancardiers de corps (élève de l'Ecole de Lyon), 2e section d'infirmiers : médecin auxiliaire qui a fait preuve dans toutes les missions qui lui ont été confiées, du plus grand courage et du dévouement le plus éclairé. Blessé très grièvement le 11 Mars 1916, ne s'est laissé évacuer qu'après avoir assuré le pansement de tous les blessés qu'il avait à soigner.

— M. Bourg (Maurice), médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers divisionnaires : médecin auxiliaire très brave. A fait preuve d'un dévouement remarquable en se prodiguant jour et nuit, du 27 au 31 Mars 1916, pour relever les blessés sous un bombardement violent au cours duquel il a été blessé grièvement. Perte de l'œil droit.

— M. Alix (Georges), médecin auxiliaire au 172e rég. d'infanterie : excellent médecin auxiliaire, d'un entrain, d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le début de la campagne ; déjà cité à l'ordre. A été très grièvement blessé le 17 Avril 1916.

— M. Carrère (Louis), médecin auxiliaire à la compagnie 21/2 du 11e rég. du génie : a rempli pendant treize mois ses fonctions d'une façon parfaite, montrant autant de science et de dévouement dans les soins journaliers donnés aux malades que de courage et de sang-froid dans l'évacuation des blessés sur le champ de bataille, n'a jamais hésité à se porter aux endroits les plus exposés où sa présence pouvait être utile. Déjà cité à l'ordre. Blessé très grièvement le 6 Avril 1916 et amputé de la jambe droite.

— M. Neveu (Louis), médecin auxiliaire au 3e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique : médecin d'une bravoure et d'un dévouement exceptionnels. S'est particulièrement distingué pendant les combats de Février 1916, en soignant, aux positions de sa batterie, sous un feu violent d'artillerie de gros calibres, les blessés de son unité. Très grièvement blessé le 2 Mars 1916, dans l'accomplissement de ses fonctions.

— M. Lormeau (Maurice), médecin auxiliaire au 6e bataillon du 226e rég. d'infanterie : a fait preuve de beaucoup de courage, de la plus grande activité et d'un dévouement inlassable pour donner ses soins, pendant trois jours, sous un bombardement des plus violents, aux blessés du régiment et des corps voisins. Déjà cité deux fois.

— M. Sumpanidès (Paraschо), médecin auxiliaire au 9e rég. de marche de tirailleurs algériens : engagé volontaire, a fait campagne comme sergent d'abord, puis comme médecin auxiliaire. A toujours donné l'exemple d'un courage calme et modeste. Très grièvement blessé le 9 Mars 1916 en relevant, sous un violent bombardement, les blessés de son bataillon.

— M. Martène (André), aspirant médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers d'une division. Elève de l'Ecole de Lyon, 2e section d'infirmiers : a fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tous les éloges, au cours des différentes relèves en Septembre 1914, Mars et Octobre 1915. S'est particulièrement distingué dans la période du 18 au 27 Avril 1916. Dans la nuit du 19 au 20, alors qu'il venait d'être privé d'une partie de son personnel, au début de l'action, a, néanmoins, assuré l'évacuation sans la moindre perturbation. Le 22 Avril, a été fortement commotionné par éclatement d'obus, et a cependant continué son service qu'il a assuré sans fléchir jusqu'au dernier moment. Déjà cité à l'ordre.

— M. Mozer (Marius), médecin auxiliaire à la 1re compagnie du 161e rég. d'infanterie, mat. 015002 : médecin auxiliaire qui a fait preuve de courage et d'abnégation en partant avec le régiment, quoique souffrant d'une fracture du pied. Au combat du 22 Août 1914, est resté toute la journée, avec beaucoup de courage, dans un village violemment bombardé, à panser des blessés dans le poste de secours de son bataillon qu'il n'a pas voulu abandonner. A été très grièvement blessé à la tête.

— M. Jean (Raoul), médecin auxiliaire au 2e bataillon du 76e rég. d'infanterie : a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand dévouement et du plus absolu mépris du danger. A été atteint d'une grave blessure le 11 Décembre 1914, alors qu'avec un calme admirable il prodiguait ses soins aux blessés sur un terrain soumis à un feu violent d'infanterie. Perte de l'usage du bras gauche.

— M. Monnet (Fernand), médecin auxiliaire du 30e rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter et s'est toujours fait remarquer par son grand dévouement et son mépris du danger,

notamment au cours des opérations de Champagne, et le 23 Avril 1916, jour où il a été grièvement blessé. Déjà blessé deux fois au cours de la campagne, et cité deux fois à l'ordre.

— M. Barthélemy (Louis), médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers : médecin auxiliaire sérieux et très dévoué qui a toujours rempli ses fonctions avec beaucoup de zèle. A été grièvement blessé le 21 Février 1916. Amputé de la jambe gauche.

— M. Bortmann (David), médecin auxiliaire au 2e groupe du 61e rég. d'artillerie : médecin auxiliaire d'un absolu dévouement. S'est particulièrement distingué par son zèle, pendant la période du 2 au 30 Avril 1916, en se rendant auprès des blessés de son groupe et en leur prodiguant ses soins sous les bombardements les plus violents. A été très grièvement contusionné à son poste le 30 Avril 1916. Déjà cité à l'ordre.

— M. Dubreuil (Pierre), médecin auxiliaire à la compagnie 18/13 du 2e rég. du génie : médecin de grand dévouement. A été blessé très grièvement au cours d'une mission exécutée sous un violent bombardement.

— M. Mazé (Pierre), médecin auxiliaire au 112e rég. d'infanterie : médecin de haute valeur morale, vivant exemple de courage et de dévouement. Du 20 au 23 Mai 1916, sous un bombardement continu d'une extrême violence, a prodigué ses soins nuit et jour à de nombreux blessés que l'exiguïté et l'insuffisance de son poste de secours l'obligeaient à soigner à découvert. Déjà cité à l'ordre.

Citations à l'ordre du jour :

— M. Semelaigne (Georges), médecin auxiliaire au 298e rég. d'infanterie. En campagne depuis vingt mois avec un régiment. A toujours fait preuve des plus hautes capacités professionnelles et d'un dévouement sans borne. Aux derniers combats du 4 au 9 Juin, a montré le plus bel esprit de sacrifice en soignant avec calme, à un poste des plus dangereux, sous les balles et les obus, un très grand nombre de blessés, accomplissant tout son devoir jusqu'à complet épuisement.

— M. Bouveret, médecin aide-major de 1re classe au 8e rég. d'infanterie : a montré les plus belles qualités de courage, d'abnégation, de mépris du danger et de dévouement, en assurant le service sanitaire, en dehors de tout abri et avec des moyens précaires, malgré un bombardement intensif et meurtrier qui a atteint autour de lui trois de ses collègues, son personnel et ses blessés, et l'a lui-même violemment contusionné.

— M. Naveau (Emile), médecin auxiliaire de la compagnie 1/3 du 3e rég. du génie : malgré un bombardement violent, s'est précipité au secours de soldats d'infanterie blessés, et bien qu'atteint lui-même de sept éclats d'obus, est revenu donner ses soins aux sapeurs, ne s'est laissé panser qu'après avoir soigné tous les blessés.

— M. Bailly, médecin aide-major de 1re classe au 170e rég. d'infanterie : médecin de grande valeur dont le courage impassible était pour tous un merveilleux exemple. A été tué le 4 Mars 1916 alors qu'il allait, en plein jour et à découvert, reconnoître l'emplacement d'un poste de secours.

— M. Ageon, médecin aide-major au 41e rég. d'infanterie : le 25 Février 1916, desservant un poste de secours dans un village encerclé par l'ennemi, a réussi, au moment où la position était envahie, à enlever son chef de bataillon et un autre officier, tous deux blessés, et, en plein combat, à les ramener dans nos lignes.

— M. Boegner (Georges), médecin auxiliaire au 53e rég. d'artillerie : médecin auxiliaire d'un dévouement inlassable, a toujours montré le plus grand courage, est tombé mortellement frappé le 16 Mars 1916 en portant secours à un blessé du groupe qui était pris sous un bombardement violent de grosse artillerie allemande.

— M. Hahn, médecin-major de 2e classe au 2e bataillon de chasseurs : sur la brèche depuis le début de la guerre; a participé à toutes les opérations du bataillon : s'est particulièrement signalé le 25 Août, dans les périodes du 11 au 26 Octobre et du 10 au 14 Novembre 1914, par son activité, son zèle et son esprit de devoir. A, pendant les journées du 25 Février au 4 Mars dernier, donné le plus bel exemple de devoir professionnel et de courage, en maintenant son poste de secours dans les conditions les plus périlleuses, sous un bombardement intense, dans un abri de fortune, à 150 mètres environ du bataillon, pour assurer aux nombreux blessés du bataillon et des corps voisins des secours immédiats. A eu son aide-major et cinq brancardiers blessés à ses côtés.

— M. Castera (Louis), médecin auxiliaire au 118e rég. d'infanterie ; grièvement atteint à son poste de secours, de cinq blessures mettont sa vie en danger.

— M. Blume (Henri), médecin auxiliaire à la compagnie 1/3 du 3e génie : a fait preuve de courage et d'abnégation pendant un violent bombardement, se portant au secours des blessés, sans souci du danger : grièvement atteint par un éclat d'obus, a succombé à la suite de l'amputation d'une jambe.

— M. Pommadere (Maurice), médecin aide-major de 1re classe au 59e bataillon de chasseurs depuis le début de la campagne. En toutes circonstances, a toujours fait preuve du plus grand dévouement et particulièrement dans les journées des 21 et 22 Février 1916, où, sous un violent bombardement, il a assuré avec le plus grand sang-froid, l'évacuation de l'infirmerie dont il était chargé. A soigné les blessés sous le feu de l'ennemi.

— M. Vanhaecke (Etienne), médecin aide-major de 1re classe au 110e rég. d'infanterie : pendant les journées des 26 au 29 Février, alors que son bataillon subissait de grosses pertes, a fait preuve du plus grand dévouement pour soigner et évacuer les blessés. Le poste de secours étant très bombardé, il réussit à y maintenir l'ordre et le calme par son attitude et ne l'a quitté qu'après avoir évacué tous ses blessés.

— M. Laydecker (Maurice), médecin aide-major de 2e classe au 8e rég. d'infanterie : par un bombardement des plus violents, a persisté à soigner les blessés hors de tout abri, sans les abandonner, donnant le plus bel exemple de dévouement, d'abnégation et de mépris du danger. A été tué à son poste.

— M. Lahaye (Paul), médecin auxiliaire au 62e rég. d'artillerie : pendant les journées du 21 au 25 Février 1916, sous les plus violents bombardements, de donner des soins aux blessés des batteries de tir et d'en assurer l'évacuation. Grâce à son dévouement, aucun des blessés du groupe n'est resté sur le terrain ; s'est prodigué également auprès des blessés des autres armes tombés à proximité des batteries.

— M. Landry (Fernand), médecin aide-major de 2e classe au 41 rég. d'artillerie : d'un dévouement inlassable, s'est prodigué en toutes circonstances depuis le début de la campagne, principalement dans les combats du 21 au 25 Février, où il a trouvé la mort au poste de secours en prodiguant ses soins aux blessés sous un bombardement des plus violents.

— M. Maniel (Gabriel), médecin-major de 2e classe à titre temporaire du 362e rég. d'infanterie : médecin dont le courage et le dévouement ont toujours été dignes des plus grands éloges. Dans les journées du 21 au 22 Février 1916, a payé de sa personne et assuré son service avec le plus grand sang-froid et d'une façon parfaite sous un bombardement violent.

— M. Gaudelut (Paul), médecin aide-major de 1re classe au G. B. D. : médecin très actif, très dévoué. S'est offert plusieurs fois pour aller explorer le terrain et a dirigé lui-même, nuit et jour, la relève des blessés, à proximité des lignes ennemies, sous un violent bombardement, accomplissant ainsi pendant cinq jours une mission très périlleuse.

— M. Warnery (Maurice), médecin auxiliaire au 3e rég. de marche de tirailleurs : blessé par un éclat d'obus à la jambe, s'est fait panser et a énergiquement refusé la fiche d'évacuation que lui délivrait le médecin-chef, déclarant que la situation s'opposait à toute diminution du personnel médical. A continué à donner ses soins aux blessés sous un feu violent.

— M. Mouniq, médecin-major de 2e classe au 211e rég. d'infanterie : d'une énergie et d'un courage à toute épreuve, s'est fait remarquer dans toutes les actions où son régiment a été engagé. Enseveli plusieurs heures, sous le bombardement qui avait effondré le poste de secours, ne s'est préoccupé, dès son dégagement, que de la recherche et de l'évacuation des nombreux blessés, jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

— M. Granger (Marcel), médecin aide-major de 2e classe au 363e rég. d'Infanterie : à chaque bombardement, se porte immédiatement en première ligne et, sous le feu, recherche les blessés. Au cours d'un bombardement intense, est descendu dans un puits effondré, où il a découvert et pansé plusieurs blessés. Donne à tout le personnel sous ses ordres une magnifique impulsion de dévouement et de courage.

— M. Defaye (Jean), médecin auxiliaire au 317e rég. d'infanterie : obligé de faire évacuer son poste écrasé par une torpille, a continué à panser pendant quarante-huit heures sans interruption les blessés de notre première ligne sous un feu meurtrier de projectiles de tous calibres et même de grenades.

— M. Vidard de Pomeray, médecin aide-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie : le 10 Mars 1916, après deux jours de bombardement violent accompagné d'obus lacrymogènes, a dû évacuer son poste de secours devant un tir de destruction. A accompli cette opération ainsi que le transport de nombreux blessés dans les meilleures conditions. Blessé lui-même à son tour, n'a cessé de donner à tous ceux qui l'entouraient le plus bel exemple de sang-froid et d'énergie.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES.

Médaille d'argent.— M. Le Maître, médecin de 1re classe.

— M. Bénard, médecin-major de 2e classe de réserve au 104e rég. d'infanterie.

— M. Jouin (Albert), médecin de 2e classe, médecin-major de la *Lorraine-II* : a soigné avec un grand dévouement les troupes passagères atteintes de maladies contagieuses et a assuré le service de désinfection du navire avec un soin parfait jusqu'au moment où, atteint de typhus récurrent, il a dû être hospitalisé à Corfou.

— M. Boschet (François), médecin aide-major de 2e classe au 82e rég. d'artillerie lourde : a fait preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement absolu et d'une abnégation totale de lui-même dans l'exécution de son service. Mortellement frappé par des éclats d'obus en se portant au secours des blessés sous un bombardement des plus violents.

— M. Tacheron (André), médecin de 3e classe auxiliaire à bord de la *Lorraine-II* : appelé à remplacer le Dr Jouin, a assuré un service pénible au moment où plusieurs maladies contagieuses sévissaient à bord. A procédé à la désinfection complète du navire, à la vaccination de tout l'équipage et aux soins des convalescents et blessés serbes transportés à Bizerte.

— M. Jean (Georges), médecin de 1re classe.

— M. Caalomb (Démephile), médecin de 1re classe.

— M. Colomb (Roger), médecin de 1re classe de réserve.

— M. Joyau (Ferdinand), médecin de 1re classe de réserve.

— M. Tabaret (Julien), médecin de 1re classe de réserve.

— M. Scoarnec (Jean), médecin de 2e classe.

Médaille de bronze. — M. Prieur (André), médecin auxiliaire, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould.

— M. Terrasse (Jean-Claude-André), médecin auxiliaire à la 12e section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould.

— M. Donadey (Mars), médecin de 3e classe auxiliaire.

— M. Sénès (Armand), médecin de 3e classe auxiliaire.

— M. Germain (Adrien), médecin auxiliaire.

— M. Charrier (André), médecin auxiliaire.

TÉMOIGNAGE OFFICIEL DE SATISFACTION.

— M. Piechaud, médecin de 1re classe à bord du *Sphinx*.

— M. Coquelin, médecin de 1re classe de réserve à bord du *Sphinx*.

— M. Penaud, médecin de 1re classe à bord du *Sphinx*.

— M. Jamain (Raphaël), médecin de 3e classe auxiliaire.

— M. Lagarde (Robert), médecin auxiliaire.

— M. Rouvière (Emile), médecin auxiliaire.

— M. Lataste (Jean), médecin auxiliaire.

— M. Perramond (Pierre), médecin auxiliaire.

— M. Gervais (Albert), médecin de 3e classe auxiliaire.

HOPITAUX ET HOSPICES

Ecole des infirmières de la Salpêtrière. — Au début d'Octobre prochain aura lieu un examen d'entrée à l'Ecole des infirmières de la Salpêtrière. Les candidates doivent être âgées de 19 ans au moins et de 26 ans au plus, et peuvent même bénéficier de dispense d'âge. Elles peuvent adresser dès maintenant leurs demandes à l'administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, ou à la surveillante générale de l'Ecole, à la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital et se renseigner sur les conditions d'admission, le régime de l'Ecole et les avantages qu'elle procure.

NOUVELLES

Pourquoi certaines différences de traitement. — M. Henri Galli, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi il y a différence de traitement, en ce qui concerne la solde, l'avancement, les indemnités, etc., entre les médecins militaires attachés aux armées en campagne, dans les villes de l'arrière-front, et les médecins attachés aux régions dans la zone des armées, ajoutant que les conditions de la vie et les dangers courus sont les mêmes pour les uns et pour les autres, a reçu la réponse suivante :

« L'inégalité des traitements auxquels sont soumis, dans certaines villes de la zone arrière des armées, des médecins qui ont, en apparence, les mêmes conditions de vie et courent les mêmes dangers, s'explique par la différence de situation militaire des intéressés. Les uns font partie des armées d'opérations, et s'ils se trouvent, à un moment donné, dans ces localités, ils restent à la disposition du général commandant en chef qui peut, à tout instant, les appeler à un service de l'avant; les autres relevant des autorités régionales, assurent un services territorial et ne sont susceptibles d'être appelés aux armées que suivant un tour de départ déterminé. Il est, d'ailleurs, tenu compte par un coefficient équivalent à celui attribué au personnel ayant servi au front, du temps de séjour accompli dans des localités soumises aux bombardements. »

La désignation des infirmiers. — M. Mons, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne serait pas équitable de remplacer dans les sections d'infirmiers les étudiants en médecine à quatre inscriptions nommés médecins auxiliaires par leurs camarades étudiants en médecine à moins de quatre inscriptions, a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine ayant moins de quatre inscriptions ne peuvent pas être considérés comme des spécialistes ayant des connaissances techniques suffisantes pour justifier leur versement d'office dans les sections d'infirmiers. »

Les étudiants en médecine du service auxiliaire. — M. Fernand Engerand, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne lui paraîtrait pas juste d'étendre aux étudiants en médecine du service auxiliaire pourvus de douze à quatorze inscriptions les effets de la circulaire du 22 Février 1916 prescrivant la nomination des docteurs en médecine du service auxiliaire à l'emploi de médecin auxiliaire, a reçu la réponse suivante : « Il ne paraît pas actuellement possible d'étendre aux étudiants de douze à quatorze inscriptions classés dans le service auxiliaire la mesure prise en faveur des docteurs en médecine du même service. »

Le droit au logement. — M. Peschaud, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les élèves des Ecoles de santé militaire, navale et coloniale, médecins et pharmaciens auxiliaires vivant avec le personnel officier et la formation ont droit au billet de logement, a reçu à sa question une réponse affirmative.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Docteur A. Cawadias, médecin en chef de l'Evangelismos, à Athènes, prie les collègues qui lui ont demandé des renseignements relatifs à leurs parents prisonniers en Bulgarie de lui rappeler leurs adresses et le nom de leurs parents.

Après décès. A céder, banlieue de Paris, jolie résidence, présentation d'excell. clientèle de médecin et droit au bail. — S'adresser à M. Sachet, principal clerc de notaire, 9, boulevard Saint-Michel, Paris.

Cabinet ou install. complète électro-radiologique à céder. Conditions très avant. Ecrire *P. M.*, n° 1213.

A céder, cause décès, suite de bail et install. neuve d'un cabinet (nez, gorge, oreilles). S'adresser pour visiter, 39, rue de la République à Saint-Germain-en-Laye (S.-et-Oise), et pour traiter à M. Gazel, banquier, à Auxerre.

Etudiant, 15 insc., cherche remplac. ou poste dans amb. ou clinique. Libre de suite. Ecrire *P. M.*, n° 1360.

Poste chirurgical demandé par chirurgien expérim. France, colonies, étranger. S'associerait au besoin. — Ecrire *P. M.*, n° 1361.

A céder très bonne clientèle ch.-l. canton Eure. Fixes. Ch. de fer., P. T. T. — *Ecrire* : Dr Dumesnil. 34, av. République, Courbevoie.

On demande remplaçant actif pour longue durée. Province. — Ecrire *P. M.*, n° 1222.

Praticien expérimenté ferait remplacement courte durée. — Ecrire *P. M.*, n° 1363.

Médecin réfugié, libre oblig. milit., spécialiste estomac, désire remplacem. dans cabinet exclusif de consult. ou mais. santé, ou comme aide opérations. Ecrire *P. M.*, n° 1364.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.





Établissements FUMOUZE 78, Faubourg St-Denis, PARIS

PANSEMENTS VAGINAUX
OVULES CHAUMEL
1re Série Boîte 3f50
2e Série Boîte 5 fr.
à la glycérine solidifiée
Et aux principaux médicaments





OVULES CHAUMEL

Le plus Puissant **ICHTHYOL** des Décongestifs

IODE COLLOÏDAL ÉLECTRO-CHIMIQUE VIEL

NI TOXIQUE, NI CAUSTIQUE

Pouvoir catalytique et antithermique des Colloïdes électriques, et action bactéricide et antitoxique de l'Iode métalloïdique.

1° Traitement général des Infections bactériennes

IODEOL

Iode colloïdal à grains ultra-fins, *suspension huileuse* à 20 %. Maximum d'activité catalytique et antithermique.

INDICATIONS : **PNEUMONIES** Abrège la durée de la maladie, provoque la défervescence, évite toute complication. **TUBERCULOSES**, **Typhoïde**, **Erysipèle**, **Méningites**, **Septicémies**, **Tétanos**.

Doses : 2 centimètres cubes *pro die*.

Injections Intra-Musculaires Indolores.— Ampoules de 1 cent.³

2° Traitement local des Infections bactériennes et Plaies microbiennes

IODARGOL

Iode colloïdal à grains plus gros que ceux de l'Iodéol, suspension huileuse 25 %.

Pouvoir germicide intense. Analgésique, désodorisant, cicatrisant. Diffusibilité très grande.

INDICATIONS : Blessures de guerre. Plaies septiques, anfractueuses, brûlures, Pansements chirurgicaux. — Gynécologie et maladies des voies urinaires.

Flacons de 50 gr., 20 gr. et Ampoules de 2 centimètres cubes.

E. VIEL & Cie, 2, Rue de Rivoli et 3, Rue de Sévigné, PARIS. Tél. Arch. : 44-71 — Usine : 7, Rue St-Yves, RENNES. Tél. : 0-61



ÉMÉTINOL

Chlorydrate d'Emétine VIEL (exempt de Céphœline et de Psychotrine).

AMIBIASES **Hémoptysies, Hémorragies.**

Posologie : 1 à 2 ampoules dosées à 0,04 centigr. *pro die*.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Deux mots sur la *Protection du Réformé n° 2, P. R. 2.* — La réunion des médecins militaires canadiens (section de Paris). — Un don de 5.000 francs à la *Caisse d'Assistance médicale de guerre.*

Je remercie les confrères qui m'ont écrit au sujet de mon dernier article « sur la mort d'un jeune héros ». La plupart des lettres reçues sont comme embaumées de cet optimisme qui tient à une température si élevée les âmes agissantes de l'avant. Quelques correspondants, néanmoins, se demandent si les vagues de mort, qui viennent battre depuis deux ans le vieil édifice de notre civilisation, ne finiront pas par l'effriter. Que d'existences perdues ! Que vaudrons-nous lorsque les meilleurs seront partis ?

C'est à ces préoccupations que je réponds d'abord. Encore que les leçons du passé n'aient pas toujours la valeur qui leur était attribuée naguère, il faut bien reconnaître que la France, au cours de son Histoire, eut à réparer des ruines au moins aussi considérables que celles d'aujourd'hui. Sans doute, la phalange des héros morts était moins compacte, mais songez que les moyens de nous refaire matériellement étaient par contre moins perfectionnés. Le plus bel exemple de la puissance rénovatrice de notre pays n'est autre que celui de la Guerre de Cent Ans. Tout a sombré dans cette longue tourmente ; tous les fruits de notre civilisation en voie d'épanouissement semblent, à la faveur du cataclysme, avoir disparu avec l'arbre qui les portait. Et puis, une jeune fille vient, la Pucelle d'Orléans, et tout renaît au souffle ardent de sa foi. Des méthodes nouvelles de combat sont créées, l'ordre et les lois de l'honneur sont restaurés, l'espoir et la force refleurissent dans les cœurs, et la France, pauvre morte sur laquelle on s'apprêtait à sceller pour jamais la pierre du tombeau, ressuscite, souriante et plus belle.

En réalité, voyez-vous, il n'y a pas dans la nature deux sortes de lois, et celles qui régissent le monde physique doivent fatalement s'appliquer au monde moral. Rien ne se perd dans la matière, et rien non plus dans le domaine de l'esprit. L'écueil que nous voyons surgir des flots ensanglantés nous alarme, et avec raison, certes ; mais qui nous dit que, lorsque les eaux maudites se seront retirées, ce n'est pas un continent nouveau qui va apparaître à nos yeux émerveillés ?

Pleurons nos morts, oui — et comment nous en défendrions-nous ? — mais gardons-nous de philosophies stériles, quand l'action seule doit emporter nos âmes vers des horizons nouveaux.

Demain, notre pays, pareil à ces malades longtemps terrassés par la fièvre, entrera en convalescence. Pas d'imprudences, alors, pas de luttes dangereuses entre nous et qui dépasseraient nos forces renaissantes. Attendons, pour reprendre notre marche, que nos pas soient bien assurés, et promettons-nous, chacun en ce qui le concerne, de ne rien faire qui ne soit utile à la Patrie en voie de reconstitution.

Mais où est le devoir? direz-vous. Quel but choisir? Quelles pierres soulever au milieu du chaos des ruines? Faible et borné dans son effort, l'individu peut se croire désarmé s'il envisage l'ensemble des réparations à accomplir. En s'attachant néanmoins à un petit point bien connu de lui, en s'appuyant sur ses pareils, en s'attelant à une besogne de sa compétence, aussitôt il a la joie du résultat. Or, c'est précisément vers un de ces points très humbles que je voudrais voir s'appliquer dès aujourd'hui notre effort d'hommes de bonne volonté.



Tous vous savez ce qu'est le paria désigné sous le nom de Réformé nº 2. Ce pauvre bougre-là est parti comme les autres à l'appel du devoir. Il a fait de son mieux jusqu'au jour où la maladie l'a terrassé. Après un séjour plus ou moins long dans les hôpitaux, il a comparu devant une Commission médicale chargée d'appliquer la loi, on l'a déclaré incapable de servir désormais et on l'a renvoyé chez lui sans pension : Réformé nº 2.

Inutile d'insister sur la lacune dont il est victime, et qui provient de la méconnaissance, au moment où on l'incorpora, de ce fameux état antérieur qui fit couler tant d'encre lorsque fonctionna pour la première fois la loi sur les accidents du travail. En toute justice, ce soldat-là, comme le blessé, eût mérité qu'on s'intéressât davantage à lui. — Vous m'avez pris comme bon, pourrait-il dire, et vous me renvoyez amoindri, presque incapable de gagner mon pain, de fonder un foyer. Que voulez-vous que je devienne si personne ne s'occupe de moi?

C'est pour remédier à ce grave oubli que la *Société pour la Protection du Réformé nº 2*, plus brièvement P. R. 2, a été fondée, sous la haute présidence de M. Millerand, le robuste et silencieux metteur en train des énergies françaises aux heures sombres, et dont nul ne peut oublier l'effort quand notre ciel s'éclaire.

Donc, ayant pris à sa charge ce réformé, la P. R. 2 s'empresse premièrement de le soigner. S'agit-il d'un tuberculeux, elle le fait admettre dans les hôpitaux spéciaux ou dans ces *Stations Sanitaires* dont M. Kuss vient de parler avec tant d'éloquence. Là, le pauvre diable, en deux mois, apprend son métier de malade; il s'améliore au grand air et il sait, en sortant de la Station, tout ce qu'il doit faire pour ne pas contaminer les siens. Durant son absence, sa famille est assistée toujours par la P. R. 2, et quand il rentre à son foyer, des bonnes âmes féminines, d'accord avec le médecin, continuent l'œuvre commencée à la Station Sanitaire.

S'agit-il d'un rhumatisant, d'un dyspeptique, nos Villes d'Eaux, dont les médecins et les directeurs d'établissements répondent avec tant d'empressement à l'appel de la Société, prennent en traitement, à des prix infimes, le Réformé qui, grâce à la cure, se restaure et retourne chez lui, parfois guéri, toujours grandement amélioré.

Même pratique pour les cardiaques, les albuminuriques, les glycosuriques, les éclopés du cerveau. Ce sont les médecins, les physiothérapeutes, mécanothérapeutes, qui assurent le service bénévole pour toute cette catégorie de réformés; et vous comprenez immédiatement le rôle sauveur que nous sommes appelés à jouer, les uns et les autres, en faveur de pauvres soldats libérés sans pension.

Dans ce pays, ravagé hier par la dépopulation et aujourd'hui par la guerre, nous serions des criminels si nous n'utilisions pas tous nos restes, si tous les sous-produits humains, — excusez le mot, — devenus impropres à la lutte guerrière, n'étaient pas réadaptés par nos soins à la vie sociale. Il y a plus de 100.000 réformés nº 2. Supposez que, grâce à nous, 50.000 d'entre eux puissent reprendre leur travail et perpétuer la race, croyez-vous que nous aurions perdu nos peines en nous occupant d'eux? Combien de chroniques, dans notre carrière médicale, n'avons-nous pas entretenus en santé suffisante pour leur permettre de continuer leur métier ancien ou d'en choisir un nouveau, mieux en rapport avec leur reste de forces! Occupons-nous donc dès aujourd'hui des Réformés nº 2. En apportant notre concours sans réserve à l'Œuvre qui les a pris à sa charge, nous aurons, je vous assure, bien mérité de la Patrie.



Je voudrais d'abord que l'Etat, au lieu de renvoyer brutalement chaque homme indistinctement, se chargeât de lui pendant 12 ou 24 mois, ainsi que cela se pratique en Angleterre. Pendant ce laps de temps, le réformé toucherait une allocation pour soins et qui cesserait le jour où il serait remis en santé. Il faudrait aussi que la collectivité, qui dispose en France, en Algérie, en Tunisie, de tant de domaines médiocrement mis en valeur jusqu'ici, attribuât à ces infortunés un certain nombre d'hectares. Avec le concours du Service de Santé, nos confrères mobilisés, Cestan et Descomps, ont organisé à l'Ecole d'Agriculture d'Ondes un enseignement admirable pour les mutilés. Que n'applique-t-on leur méthode aux Réformés nº 2? Plus nous rendrons d'hommes à la terre, mieux nous aurons travaillé pour la France. N'est-ce pas le paysan qui nous a sauvés? Et qui pourrait nier que l'avenir de notre pays,

essentiellement agricole, est plus que jamais dans le retour à la terre?

Voilà la part de l'Etat. Quant à la nôtre, elle est plus simple encore. Qui nous empêche, nous, médecins, de prendre à notre charge, dans le bourg, dans la petite ville, le pauvre R. 2? Si individuellement nous ne pouvons mener à bien son traitement, groupons-nous en comités locaux, mettons-nous en relations avec le siège central de la *P. R. 2, 35, rue Boissy-d'Anglas, à Paris*, signalons-lui les cas intéressants, établissons des fiches de diagnostic, indiquons le traitement qui serait à suivre, les médicaments à obtenir. Ne laissons dans l'abandon aucun de ces libérés malgré eux, devenons les collaborateurs de la société centrale, et ainsi nous aurons fait œuvre de Français et de médecins, et ainsi nous aurons pour notre part aidé au relèvement du pays.

Je me suis, moi, très humble, occupé tout seul de cette catégorie de sinistrés; je ne les ai pas cherchés, ils me sont venus je ne sais trop comment. Eh bien, en m'adressant tout simplement aux aimables secrétaires de la P. R. 2, dont je répète à dessein l'adresse, *35, rue Boissy-d'Anglas, Paris*, j'en ai fait entrer cinq dans les Stations Sanitaires, deux dans un Sanatorium, un a été envoyé à Dax, un autre à Brides-Salins; je vais enfin en diriger un sur Arcachon. Ce que j'ai fait modestement, moi qui ne suis pas dans la clientèle et dont les occupations sont multiples, tout le monde peut le faire aussi bien et même mieux; car, enfin, si nous donnons nos soins, rien ne nous interdit de trouver autour de nous des âmes compatissantes pour nous aider et collaborer à notre tâche. Allons! agissons, et sans perdre une minute, dépistons le Réformé n° 2, ce malchanceux de la guerre, et qui mérite d'autant mieux qu'on s'intéresse à lui, qu'il reste, hélas! un « héros sans auréole ».

Tenez, j'en vois un presque chaque jour, il vient chez moi avec son « vieil habit par la victoire usé ». Fièrement, il porte sur sa poitrine la Croix de guerre avec deux palmes; en plus, il a la fourragère, cordon glorieux et qu'il a cent fois gagné, avec ses copains, au Col de la Chipotte. Cet homme, un Parisien gouailleur, adroit comme un singe, leste comme un chat, a accompli en montagne, sous le feu de l'ennemi, des ascensions et des descentes devant lesquelles eussent peut-être hésité les guides alpins les plus réputés. Aujourd'hui, perclus de rhumatismes ramassés dans les neiges, il est à la veille d'être réformé. Il fallait voir son désespoir quand il vint me trouver! Il a trois enfants; qui s'occuperait d'eux? Lui ayant révélé l'existence de la P. R. 2, je lui ai fait comprendre que bientôt il se remettrait à son métier de « mécano », ce qui serait encore une façon de combattre l'ennemi. Du coup, il a repris goût à la vie, et bientôt ce brave sera à l'établi.

Combien sont dans le même cas! Oserions-nous les abandonner à leur sort misérable, alors que nous leur devons, à tous, la situation favorable d'aujourd'hui et aussi les premiers sourires de la victoire?

⁂

Je vous rappelle que la réunion des médecins militaires canadiens aura lieu lundi prochain 4 Septembre, à 4 heures 1/2, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Tous ceux qui veulent rendre hommage à ces dévoués confrères, venus de si loin, et qui ont tout laissé pour nos blessés, auront à cœur d'assister à cette séance inaugurale, présidée par M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté. J'en parlerai la prochaine fois.

⁂

La Roumanie vient combattre dans nos rangs, l'Italie déclare la guerre à l'Allemagne : c'est pour nous une vraie moisson d'heureuses nouvelles. Mais, moi aussi, j'ai un bon communiqué à vous transmettre :

Une délicieuse jeune fille vient de m'apporter 5.000 francs pour la *Caisse d'Assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris*. Il s'agit là d'honoraires qu'une œuvre privée lui avait remis pour la récompenser de son zèle à soigner nos blessés. Elle a estimé, la brave Française, que la fierté d'avoir pansé nos soldats lui tenait lieu de toute récompense. Et c'est pourquoi la somme, tombée d'opulentes mains, me fut gentiment remise par elle, dans un sourire, pour nos confrères victimes de la guerre. Oh! bien entendu, elle me fit solennellement promettre de taire son nom et naturellement je jurai tout ce qu'elle voulut; mais que celui qui n'a jamais trahi un serment fait à une femme me jette la première pierre : Ma généreuse donatrice est Mademoiselle Pommay, interne à l'hôpital Tenon, dans le service de mon cher ami Talamon.

F. Helme.

NÉCROLOGIE

Le Dr Maubrac, qui vient de disparaître dans un drame navrant, avait brillamment débuté dans la médecine militaire. Il était entré au Val-de-Grâce avec le numéro 1. Sa thèse sur le sterno-mastoïdien est restée classique et il a publié, avec Broca, un excellent traité des maladies chirurgicales du crâne. Puis il était rentré dans la vie civile et il occupait à Paris la situation à laquelle lui donnait droit sa science, son dévouement, sa probité professionnelle. C'était un esprit délicat et cultivé, amoureux des arts, et d'un commerce charmant.

Au début de la guerre, il avait repris du service. Après un an de front, il était rentré à Paris où le destin lui réservait une fin douloureuse et dont tous ses amis restent accablés! Le voilà mort, assassiné dans son service par un misérable ou par un fou, à l'heure où tant de nos confrères, qui sont notre orgueil, meurent de la mort des héros.

J.-L. F.



PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR
Reconstituant général, Dépression du Système nerveux, Neurasthénie.
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS
Débilité générale, Anémie, Phosphaturie, Migraines.
Dépôt Général
G. PRUNIER & Cie
6, R. de la Tacherie, Paris.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis), 5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souseription au 15 Juillet 1916 s'élève à 516.000 francs.

Souscriptions reçues du 1er *au* 15 *Juillet* 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souseriptions pravenant des engagements de versements mensuels.)

A versé 1.150 fr. : Versement fait en souvenir du Dr L. angini (de Lyon), tué devant Verdun, le 18 Avril 1916.

M A versé 1.000 fr. : Mme veuve Marc Sée, Paris.

A versé 500 fr. : Société des médecins de Maine-et-re (2e vers.).

A versé 300 fr. : Dr Séo (Mareel), Paris.

Ont versé 200 fr. : M. Freyssinge (pharmacien) « La Névrosthénine », Paris (2e vers.). — Drs Dominiei, Paris (2e vers.). — Page (Maurice), Bellevue (S.-et-O.).

Ont versé 100 fr. : « La Sulfoléine Rozet », Paris. — Drs Alibert, Paris (2e vers.). — Bernard (G.), Paris (3e vers.). — Chapt (Jaseph), Epernay. — Faitout, Troyes. — Martin (Abel), Chapelle-Basse-Mer (L.-Inf.) (2e vers.). — Rozet, Orléans. — Sabourin, Durtol (Puy-de-Dôme). — P. R.

Ont vorsé 60 fr. : Drs Baehmann, Zuydeoote (Nord). — Vitry (G.), Paris.

Ont versé 50 fr. : Syndieat des médeeins de la Loire-Inférieure (2e vers.). — Les Médeeins, Pharmaeiens et Officiers d'administration de l'ambulanee 214. — Drs Bourretère, Dax. — Caux, 5e génie, S. P. 501: — Dautzats, père, Paris. — Guillon, Saint-Loup (Deux-Sèvres). — Larcenn, Sens (2e vers.). — Laumet, Troyes (Aube) (2e vers.). — Lhuillier, Cannes (A.-M.). — Vallot, Brest.

Ont versé 45 fr. : Les Médecins de l'Hôpital temp. no 22, Villers-Cotterets (4e vers.).

Ont versé 40 fr. : Les Internes et Internes suppléants do l'hôpital Saint-Joseph, Paris.—Dr Milhit, Paris (3e vers.).

A versé 39 fr. 44 : Dr Boulangier, Nice (A.-M.).

Ont versé 30 fr. : Dr Virme (de), Paris. — Anonyme, Fontainebleau.

Ont versé 25 fr. : Drs Icard (S.), Marseille. — Solari (Paul), Marseille.

Ont versé 20 fr. : Mme Fontanié et ses trois fillettes, Castelsarrasin. — Mme le Dr Laborde, Paris. — Drs Besse (Léon), Marseille. — Bloeh, Vormser, Paris. — Bloeh (Ad.), Paris. — Burgard, Champs (Yonne). — Camuzet, Rennes (4e vers.). — Caze (de), Plélan-le-Grand (I.-et-V.). — Chatain, Versailles (5e vers.). — Cuny (P.), Bou-Anan (Maroe oriental). — Guillou, La Tremblade (Ch.-Inf.) (4e vers.). — Lautier (F.), Bédarieux (Hérault). — Manjot, Le Martinet (Vendée). — Metzer, Paris. — Milhau, La Bastide-Rouairoux (Tarn). — Pailloz, Makatea (Tahïti) (2e vers.). — Pluyaud, Houilles (S.-et-O.). — Toussaint, Viroflay. — Tuvache, La Flèche (2e vers.). — Anonyme.

A versé 14 fr. : Dr Paillé, Nantes.

Ont versé 10 fr. : Mme Margain, Paris. — Mme A. Mithouard, Paris. — Drs Abadie, Cannes. — Broe (R.), Tunis (7e vers.). — Charpentier. — Coehois, Marseille. — Cotilleau, Thouars (Deux-Sèvres). — Dufils, Brest. — Dupont, Dakar (Sénégal) (3e vers.). — Fège (A.), Paris (2e vers.). — Guerehoux, Montauban. — Henriot, Corbeil. — Hervouët, Paris (2e vers.). — La Jarrige (de), Paris. — Naary, Paris (6e vers.). — Nevznd-Réfik, Paris. — Pris (Paul), Rouen. — L. M., La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). — X..., d Alais (Gard).

Ont versé 5 fr. : Drs Barbier, La Réole (2e vers.). — Berehe, Béthune. — Bouquet (Jean), Dinan. — Chappuis (Paul), Rokmont (île de Jersey). — Gaehe, Villefranche-s.-Phal (Yonne) (6e vers.). — Laferrière (J.), Roehefort (7e vers.). — Lauret de Belloe, Paris. — Perotte, Croisy-sur-Andelle (S.-Inf.). — Piédallu, Le Rainey. — Saint-Martin, Tarbos. — Villeneuve, Hôpital 10, Cahors. — Anonyme, Magny-en-Vexin (S.-et-O.) (3e vers.).

A versé 4 fr. 85 : Dr Heuzé, Sautron (Loire-Inf.).

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 15 Juillet 1916.

MM. les Docteurs : Barbier (Gironde), 5. — Chappuis (Paul) (île de Jersey), 5. — Cullerre (René), mobilisé, 10. — Grenier (Henri), Paris, 5. — Mme veuve Lucien Mangini (Rhône), 50. — Nevzad-Réfik, Paris, 10. — Pluyaud (Seine-et-Oise), 5. — Pris (Seine-Inf.), 10. — Roux (Eugène), Ardèche, 5. — Viple (Allier), 5. — Walsdorff (Nièvre), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

On cherche s'associer pour faire gynécologie à clinique environs gare du Nord. Ecrire *P. M.*, no 1365.

Environs de Paris. Médecin recherché pour accomp. malade et aider au traitement. Préférence serait donnée à Français convalesc. ou réformé guerre ayant lui-même besoin de repos. Ecrire *P. M.*, no 1224.

Radiographe dem. emploi, fournirait au besoin son matériel. Ecr. : Radiographe, 11 *bis*, rue de Thann.

Compagnie Cyp. Fabre recherche d'urgence médecins ou étudiants possédant 16 inscriptions ou internes au cours de 12 inscriptions, disposés remplir fonctions de Docteur sur ses paquebots de France à New-York. — *Ecrire* 15, rue Beauvau, Marseille.

Poste chirurgical demandé par chirurgien expérim. France, colonies, étranger. S'associerait au besoin. — Ecrire *P. M.*, no 1361.

Dentiste demande opérateur en vue de remplacem. et de succession. Bonnes références exigées. — Ecrire *P. M.*, no 1227.

Infirmière expérimentée demande place. Sérieuses référ. Voyagerait. — Ecrire *P. M.*, no 1367.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 49 Jeudi, 7 Septembre 1916

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 11 Septembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La séance inaugurale de l'Association des médecins militaires canadiens (section de Paris) à la Faculté de Médecine.

Rien de plus aisé, semble-t-il, que d'accorder les instruments pour célébrer une assemblée de Français et de Canadiens. L'image de la France immortelle ne plane-t-elle pas partout où ils sont groupés? Mais gardons-nous de tout lyrisme intempestif, il serait à la fois indigne de nous et indigne de nos hôtes si loyalistes. C'est pourquoi, à propos de la séance de lundi dernier à la Faculté de Médecine, où l'on fêta l'*Association des médecins militaires du Canada*, j'aime mieux vous rappeler comment prit naissance, il y a déjà plusieurs années, cette grande Société.

***

Lorsque, aux jours tragiques d'Août 1914, la Grande-Bretagne eut tiré son épée loyale pour se placer aux côtés de la France, elle lança un appel à tous les hommes de race anglaise, les conviant à se ranger sous les couleurs du Roi[1].

La voix éloquente de la *Dear old Country*, dit M. Henri Carré dans une belle étude sur le rôle des Dominions pendant la guerre, fut aussitôt entendue par delà les mers. Toutes les Colonies britanniques y répondirent en protestant solennellement de leur attachement à la Mère Patrie et de leur ferme volonté de prendre à la lutte une part effective..... Tandis que l'Australie et le Canada expédiaient leurs troupes sur le continent européen, l'Union sud-africaine entreprenait, pour le compte de l'Empire, une campagne de guerre sur le sol africain.

La Grande-Bretagne, mère rude et habile, récoltait là les fruits de la plus adroite politique. En accordant l'autonomie à ses Dominions, non seulement elle n'avait pas pesé les libertés au compte-gouttes, mais encore elle avait reconnu à chaque colonie le droit de s'armer et de lever des troupes autant qu'il lui en faudrait. Aussi vit-on ce paradoxe d'une Mère Patrie rebelle au service obligatoire, pacifiste et presque désarmée sur terre, tandis que ses grandes pupilles, plus réalistes, possédaient chez elles des milices nationales et des cadres excellents pour une mobilisation éventuelle.

Je ne parlerai pas de l'*Australian New Zealand army corps*, de ces fameux *Anzacs* composés d'Australiens et de Néo-Zélandais dont l'héroïsme est connu de tous; les Canadiens seuls me retiendront ici.

Levés et armés par le général sir Samuel Hughes, Sam Hughes, comme ils disent là-bas,

1. Voir *La guerre et les Dominions britanniques*, par M. Henri Carré, dans *La Grande Revue*, numéro d'Août 1916.

et le Kitchener du Canada, les Canadiens furent, au début, 35.000, puis leur nombre monta à 200.000; ils seront 500.000 demain. On appréciera la grandeur du sacrifice quand j'aurai dit qu'en tout et pour tout le Canada compte 7 millions d'habitants. Je n'ai pas besoin non plus de rappeler les services rendus par ces soldats héroïques a la cause commune; est-il un seul d'entre nous pour ignorer le rôle joué par eux sur l'Yser et à Ypres en Avril 1915, lors de la première manifestation barbare des gaz asphyxiants?

Donc les Canadiens s'étaient formés en milices depuis 1904, et le 5 Novembre 1910 une loi imposait à tous le principe du service militaire obligatoire et personnel. Faisant partie des milices, les médecins se trouvèrent tout naturellement amenés à se grouper, et c'est ainsi que fut fondée, il y a environ dix ans, l'*Association des militaires du Canada*, dont la Section de Paris n'est qu'une filiale née des hasards de la Grande Guerre.

Heureux de témoigner à nos frères alliés toute notre affection et toute notre reconnaissance, M. le professeur Landouzy, qu'il faut chaleureusement remercier, tint à recevoir lui-même, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, les membres de l'*Association*, ceux de Montréal comme ceux de Laval, accourus en France pour soigner nos blessés, et que nous avons acclamés de notre mieux.



M. L. Landouzy parla d'abord, et j'ai tenu à reproduire ici son discours, longuement applaudi.

Colonel Arthur Mignault,

A vous, commandant-administrateur des hôpitaux canadiens de la section parisienne;

A vous, lieutenant-colonel Lebel, commandant l hôpital de Saint-Cloud;

A vous, lieutenant-colonel Beauchamp, commandant l hôpital de Laval;

A vous, lieutenant-colonel de Martigny, Président de l'Association des médecins militaires du Canada;

Comme à vous, capitaines Pariseau, Saint-Pierre, Petit-Clerc, Lafleur..... dont les noms répandent un si doux parfum de France;

Comme à vous tous, Messieurs les officiers de santé de l'armée canadienne, au nom de la Faculté de Médecine vous offrant l'hospitalité, j'ai l'honneur de vous donner le salut cordial de l'Université de Paris.

Dès votre installation, apportant à la Faculté de Médecine l'hommage de l'Université de Laval, vous exaltiez les sentiments de gratitude que vous gardent tous ceux de mes collègues de Paris, de Lyon et de Lille, Envoyés de France, qui, à pareil jour, en 1908, débarquant à Québec, au milieu de la plus douce émotion, recevaient de vos confrères canadiens français de l'Université de Laval l'accueil le plus chaleureux.

Laissez-moi vous dire que, vous tendant la main, je ne sais comment vous nommer. Certes, l'appellation de Collègues, de Confrères, de Camarades, nous sied à tous, encore qu'elle réponde insuffisamment à nos sentiments de vive et réciproque affection.

Collègues, assurément, nous sommes, puisque l'enseignement de Laval s'anime de doctrines scientifiques, hautes et désintéressées que — je le sais — vous aimez venir chercher chez nous, pour qu'en vos Cliniques et vos journaux, soit diffusée la Médecine française;

Confrères, nous sommes, puisque votre pratique, faite d'un même idéal humanitaire, travaille à ce qu'il y ait parmi les hommes moins de misère morale et physique, meilleur soulagement de la souffrance, et plus de justice dans la santé;

Camarades, fièrement nous nous proclamons, puisque, pour la défense du Droit et de la Civilisation, nous combattons côte à côte, sous l'arc-en-ciel des dix couleurs alliées...

Et pourtant, ces appellations de collègues, de confrères et de camarades, pour nobles qu'elles soient, ne se font pas l'écho des sentiments qui nous animent; on n'y entend pas les battements des cœurs français.

Entre vous Canadiens, et nous, en plus des liens universitaires, professionnels et militaires; en plus des affinités de langue et de pensée latines, qui, avec la Belgique, l'Italie et la Roumanie, nous sont communs, existe une consanguinité qui nous apparente. De par la Biologie, nous sommes frères, issus d'une seule mère d'où descendent les milliers de générations venues coloniser les côtes du Canada, qui sous François Ier s'appellent la Nouvelle France.

Quelle gratitude ne gardons-nous pas à votre pays, qui, dans un double élan de piété filiale envers nous, et de loyalisme envers le Royaume-Uni, appelle aux armes tant de belles légions canadiennes.

Votre cri de ralliement c'est, parmi les forfaits de la plus cruelle barbarie, l'attentat commis sur la Cathédrale du Sacre, palladium de notre grandeur nationale!

Quel accueil ne vous ferions-nous pas à vous venus de si loin, qui, pour vous enrôler parmi les Alliés, avez tout laissé, les rondes joyeuses de vos enfants, juste fierté de vos grandes familles; quelle gratitude n'avons-nous pas pour vous qui quittez vos affections, vos études, vos affaires, vos paisibles et splendides provinces, pour courir à nos frontières; pour venir soigner nos glorieux blessés et pour leur offrir vos riantes installations de Saint-Cloud, que plus hospitalières encore, vous ouvrez demain à Vincennes.

Vous recevoir en cette enceinte, nous donne le plaisir de renouveler la promesse faite, ici même, presque à pareille date, en 1912, quand, au nom de la XIIIe session des Congrès français de Médecine, organisée par l'Association des Médecins de langue française, son président, mon éminent collègue le professeur-colonel Chauffard, acceptait la gracieuse invitation du docteur Lanctot, chef de la délégation canadienne envoyée par le Gouvernement de la province de Québec.

Combien touchantes, combien gravées dans nos cœurs, les paroles de notre confrère de Montréal. « La France, « disait-il, ne compte pas d'enfants plus aimants, et la « Science française d'adeptes plus reconnaissants que les « médecins canadiens français. »

Ces murs, qui ont des oreilles, se souviennent de l'engagement que nous prenions d'ouvrir en 1916, à Montréal, notre XVe session, la XIVe étant, pour 1914, fixée à Bruxelles.

Il était dit que nos Congrès. eux aussi, connaîtraient de cruels destins: après nous avoir éloignés de la noble cité martyre qui a tout perdu, fors l'honneur, la guerre ne fera que retarder notre venue aux rives du Saint-Laurent.

Voilà comme l'hospitalité, par l'Université de Montréal promise à la XVe session du Congrès français de Médecine, vous est aujourd'hui, par avance, rendue à la Faculté de Paris pour y tenir mensuellement vos séances de travail.

A vos réunions, nous viendrons bénéficier d'un enseignement mutuel fait, comme chez vous, dans la douce et claire parleure de France que longtemps avant que Jacques Cartier ouvrît le port de Sainte-Croix et Samuel Champlain fondât Québec, certain archiatre de Saint-Louis disait: « la plus commune et la plus délitable à toutes gens ».

Une fois encore, frères cadets, enfants de France, Membres de la section filiale parisienne de l'Association

des Médecins militaires du Canada, recevez, avec le salut cordial de l'Université de Paris, la gratitude de la Mère Patrie.

Laissez-moi, vous souhaitant la bienvenue au nom de la Faculté, en ce moment si dispersée que vous la rencontreriez autant sur le front de la Somme, de Champagne, de Verdun, de l'Argonne, des Vosges et de Salonique qu'en notre Maison.

Laissez-moi, évoquant ma devise décanale, empruntée à Gui Patin, l'un de mes prédécesseurs : ONUS ET HONOS, n'en retenir que le second terme: ainsi marquerai-je d'une pierre blanche cette journée parisienne de l'Alliance médicale franco-canadienne.

Quand les applaudissements eurent cessé, ce fut au lieutenant-colonel de Martigny de prendre la parole. Il le fit en termes si éloquents qu'ils dépassent tout commentaire. Ce que je voudrais reproduire, c'est l'émotion dont fut secoué l'auditoire lorsque notre confrère, dans sa péroraison magnifique, fit allusion aux luttes qu'affrontent en commun Français et Canadiens sur le front de l'Yser.

Ma pensée, à ce moment, s'envola vers ces rives désolées que la Guerre et la Mort, depuis de longs mois, couvrent de leurs funèbres ailes. Je songeais aux contrastes ironiques dont est tissée l'Histoire: Les fils des Cartier, des Champlain, des Montcalm sont longtemps détachés de la Mère Patrie; puis, un jour, après quatre siècles, les trompettes retentissent, appelant tous les êtres vraiment dignes du nom d'homme à la défense des libertés humaines. Alors se produit ce fait imprévu : Comme il n'y a qu'un chemin pour la Vérité et pour l'Honneur, la France et l'Angleterre s'y rencontrent, se donnent la main et, par suite, le Canada trouve dans le cataclysme l'occasion rare de prouver du même coup son loyalisme à l'Empire britannique et son inébranlable attachement à sa Patrie d'origine, dont ses soldats sont appelés à défendre le sol.

Mais assez philosophé. Ecoutons maintenant la noble voix de mon cher ami de Martigny.

Messieurs,

Ce n'est pas sans une grande émotion que je me lève pour parler dans cette Faculté de Paris dont le rayonnement éclaire le monde, et dont le nom seul fait battre tant de cœurs.

C'est à la demande du chirurgien général Carleton Jones, directeur des Services médicaux canadiens, fondateur de l'*Association des Médecins militaires*, que notre médecin-chef, le lieutenant-colonel Lebel, ancien président général, a organisé la *Section de Paris*. Le colonel Lebel, Messieurs, s'est enrôlé en Août 1914. Il a fait toute la campagne, soit sur le front canadien en Belgique, soit en France. C'est un patriote et un soldat. Nous sommes persuadés du succès de notre section, grâce à la sage direction que notre vice-président d'honneur saura lui imprimer.

Sans retard, je m'acquitte d'un devoir qui m'est bien doux, celui de remercier M. le doyen Landouzy et ses collègues, MM. les professeurs, de l'accueil si sympathique qu'ils ont réservé aux Canadiens dans l'enceinte de la grande Faculté, *Saluberrima Facultas Parisiensis*. Permettez-moi aussi, Messieurs, de remercier M. Landouzy à un autre titre, et de saluer en lui le vainqueur de Washington. Dans cette bataille, désormais mémorable, qui se livra lors du *Congrès International de la Tuberculose*, en 1908, dans la capitale américaine, c'est lui qui, malgré la traitreuse conspiration dont sont coutumiers nos ennemis d'outre-Rhin, a su, pour la première fois depuis des jours néfastes, faire pousser au coq gaulois son chant de triomphe pour célébrer sa victoire sur l'aigle noir. Je dois ajouter que ce jour-là nos cœurs de Canadiens tressaillirent d'allégresse comme s'ils pressentaient déjà les grands jours de la Marne.

Comme élèves de l'Université de Laval, nous sommes heureux et honorés d'avoir le privilège de saluer M. Lucien Poincaré qui veille aux plus hautes destinées de votre enseignement supérieur.

Quant à vous, Messieurs nos professeurs d'hier, vous qui nous permettez de panser vos glorieux blessés, vous qui nous traitez en collègues, acceptez le témoignage de notre dévouement, de notre reconnaissance et de notre admiration. Nous poursuivons un but qui pourrait paraître orgueilleux, si tous les élèves n'avaient pas la secrète ambition de marcher sur les traces de leurs maîtres.

Grâce à votre courtoise indulgence, nous espérons, chers confrères parisiens, que vous nous ferez le grand honneur d'assister à nos séances. Bien plus, nous voudrions que vous y preniez une part active, que vous veniez nous aider à résoudre les angoissants problèmes de chirurgie de guerre que soulève la formidable convulsion mondiale qui doit aboutir, nous en avons tous ici la certitude, au triomphe du Droit et de la Liberté.

Nous vous demandons, en plus, de ne pas oublier qu'en 1916 nous devions tous nous rencontrer à Montréal au *Grand Congrès des médecins de langue française* et que cette guerre n'a fait que retarder. Vous accourrez nombreux, Messieurs, nous avons le droit d'y compter, dans notre pays, dans ce pays où, il y a près de quatre siècles, des Français, nos aïeux communs, venaient fonder en pleine paix la Nouvelle-France, le Canada d'aujourd'hui. Ils étaient alors 7.000 en tout. Aujourd'hui leurs fils qui, suivant leur devise, « se souviennent » ont, au nombre de près de 500.000, abandonné leur Canada pour revenir en France combattre à vos côtés le grand combat de la civilisation.

Entendez-vous là-bas le canon de l'Yser, le canon d'Ypres, c'est le canon canadien qui tonne à l'unisson des canons français. Voyez ces soldats à l'uniforme kaki qui tombent face à l'ennemi, ce sont vos frères. Heureux, oui, bienheureux ces Canadiens, car ils dormiront leur dernier sommeil dans la terre sacrée de France, de la France patrie de l'humanité!

Pour donner à cette première réunion tout son cachet d'éclectisme professionnel, nos confrères canadiens avaient eu l'heureuse idée de convier à leur fête le Professeur Albee, de New-York, membre honoraire de l'*Association des Médecins militaires du Canada*, chirurgien de l'hôpital de Ris-Orangis, et auteur d'un procédé nouveau de greffe osseuse. Je ne vous le décrirai pas, ce n'est point le moment. Je me contenterai de remercier Fred Albee, qui a bien voulu venir d'Amérique pour présenter aux Alliés ses techniques spéciales. Elles doivent avoir de la valeur puisque, à défaut du maître accouru chez nous, les Allemands ont fait venir chez eux, à prix d'or, un de ses élèves pour apprendre de lui la méthode si généreusement et si spontanément divulguée ici.

***

C'est le capitaine Pariseau, chef de laboratoire et radiologiste de l'Hôpital canadien de Saint-Cloud, qui voulut bien assumer la charge d'exposer les procédés d'Albee, ce dernier ne connaissant pas le français. Le succès de M. Pariseau fut des plus vifs et des plus sincères. Sans parler de la

(*Voir la suite, p.* **394**.)

clarté, de l'élégance, du talent d'exposition, il est rare de trouver, même chez un Français, pareille faculté d'adaptation. Notre confrère avait si habilement fait sien le sujet, il s'en était si fortement imprégné, qu'on se demandait s'il n'avait pas été depuis toujours le collaborateur du chirurgien américain; or, il ignorait tout hier, de ses procédés opératoires, dérivés des nôtres, et de son instrumentation, inspirée par celle de notre confrère de Martel.

Ici se place un incident dont je ne saurais jamais rendre la grâce émouvante. Lorsqu'il eut prononcé le nom de notre ami de Martel, Pariseau laissa tomber les notes qu'il avait à la main et il s'exprima ainsi :

Messieurs, le nom de de Martel vient sur mes lèvres. M. le professeur Albee, dont j'expose les méthodes, me permettra bien de m'interrompre un instant pour offrir à notre confrère français, si éprouvé, nos plus ferventes sympathies.

Il y a trois jours, au moment même où je rédigeais cette communication, le fils de Martel tombait glorieusement au champ d'honneur. Il n'avait que 17 ans et s'était engagé volontairement pour défendre la douce France, la liberté, vous, moi, et c'est pour tout cela, pour vous, pour moi qu'il est mort! Désormais, son père, M. de Martel, porte à côté de son ruban rouge le ruban noir des pères endeuillés; mais ce ruban-là aussi est un signe de l'honneur quand il symbolise le sacrifice, noblement consenti, de ce qu'un être humain peut avoir de plus cher ou monde. Depuis la guerre, messieurs, la Mort plane, invisible, sur nos assemblées; même elle semble prendre un plaisir féroce à nous entendre proclamer d'une voix ferme et fière nos victoires sur elle, ce pendant que notre âme défaille sous le poids toujours croissant des deuils qu'il nous faut porter.

Nous avons applaudi jadis le geste si crâne qui valut à notre confrère de Martel l'étoile des braves; admirons en silence aujourd'hui, et avec compassion, le geste qu'il n'a pas fait pour retenir son fils et qui lui eût peut-être conservé cet enfant adoré. Vous savez tous très bien, médecins français, faire reculer la Mort, et c'est à vous que peuvent s'appliquer les vers d'Eugène Manuel à propos du jubilé de Pasteur :

« Et dans l'œuvre de Dieu, que l'homme calomnie,
« Ceux-là sont les plus grands, qui font par leur génie
« Reculer la Mort devant eux!... »

Oui, médecins français, nos frères, vous savez faire reculer la mort, mais vous savez aussi courir au-devant d'elle quand elle vient au nom de la Patrie, quand elle tient dans ses mains inexorables les âpres lauriers du sacrifice !

On ne saurait imaginer l'émotion qui étreignit l'assemblée lorsque, de sa voix grave et voilée, Pariseau évoqua le deuil qui venait de frapper l'un des nôtres. La Mort rôde autour de nos demeures à tous, et aucun assistant n'a pu retenir ses larmes à la vision tragique d'une douleur qui pourrait être la sienne demain; mais, comme l'a dit l'orateur, il n'est personne non plus pour repousser les lauriers du sacrifice.

..... C'est sur cet incident imprévu autant qu'émouvant que je terminerai ce compte rendu. Nous avions tenu à entourer nos confrères canadiens, ceux de Montréal comme ceux de Laval, fraternellement groupés, tels les fils d'une même famille. Nous avons voulu leur faire honneur à tous, parce que les Canadiens, en combattant loyalement sous les drapeaux de la loyale Angleterre, défendent notre sol et meurent pour nous. Mais il y a quelque chose de plus. Après les avoir entendus, ce n'est pas seulement leur geste qui émeut, c'est surtout leur âme, si éloquemment révélée à chacun de nous, et qui fait si bien écho à la nôtre.

Non, jamais nous ne saurons trop vous chérir, ô frères canadiens, vous dont le loyalisme se fond si délicatement avec votre culte pour vos glorieuses origines; vous qui avez su garder de l'ancienne France, notre commune Mère, et la tendresse, et l'esprit et la grâce; vous enfin qui, parlant à des Français, en des heures terribles et grandioses, avez su, en puisant aux sources ancestrales, faire jaillir les mots puissants et doux, les mots sacrés qui bouleversent le cœur !

F. Helme.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Infirmière expérimentée demande place. Sérieuses référ. Voyagerait. — Ecrire *P. M.*, n° 1367.

A vendre 2 appar. élect. : courant galvan. 24 élém. avec milliamp. Radiguet et courant farad. Gaiffe. — Mme Becker, 30, rue Vauquelin.

Docteur, très au courant clientèle et disposant tout son temps, demandé au sanatorium de Boulogne-s.-Seine, 145, route de Versailles.

On demande, pour Paris, médecin ou étudiant pour la journée ou 1/2 journée. — Ecrire *P. M.*, n° 1230.

A vendre matériel très complet de radiographie et haute fréquence. — Ecrire Plazal, 7, rue Clauzel.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette — Paris.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

LE REBOUTEUX A L'ARMÉE

Que M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé se rassure si, par hasard, dans un de ses rares instants de loisir, ce titre vient à frapper ses yeux! Les faits délictueux ici dénoncés remontant à une époque dont l'éloignement leur assure le bénéfice de la péremption.

C'est de la Grande Armée qu'il s'agit. Il n'y avait pas plus d'un demi-siècle que le Service de Santé, institué par Louis XIV, avait reçu sous le règne suivant une organisation à peu près suffisante (1750). On se souvenait encore dans les rangs des chirurgiens-barbiers à la suite des régiments, des *sangsues de chiens*, comme les appelaient les soldats, suceurs de plaies et sorciers, qui prétendaient, par exemple, arrêter une hémorragie en mordant le fer qui avait occasionné la blessure.

Certains de ces individus avaient dû survivre à l'institution des chirurgiens-majors de régiment et instruire dans leur art des troupiers soucieux d'ajouter quelques bénéfices à leur haute paye. Les chefs fermaient les yeux : le service sanitaire était insuffisant, les unités guerroyant sur les frontières du Portugal ou tenant garnison en Pologne n'avaient que de lointains rapports avec leurs dépôts et pouvaient être longtemps privées de chirurgiens. Et puis, alors autant qu'aujourd'hui, le merveilleux dominait les foules et à celui qui a étudié, le peuple préférera toujours l'élu qui a reçu le « don ».

Quoi qu'il en soit, il n'était pas de régiment sous l'Empire qui n'eût son *trompe-la-mort*. C'est sous ce sobriquet qu'on désignait l'opérateur, dont un ancien officier, Adolphe d'Houdetot, nous a tracé le vivant portrait :

« Ce troupier, approvisionné de remèdes pillés sans doute dans les almanachs, ou dans la magie blanche, tenait séance à la cantine; il était porteur d'une trousse contenant rasoir, canif, ciseaux, amadou, tournevis, etc. Il pratiquait la saignée, posait une ventouse et envoyait *ad patres*, en sautant à pieds joints par-dessus l'hôpital; puis il faut en convenir, le langage mélangé d'aphorismes de l'artiste était si persuasif, si consolant : « la tisane est la mort de l'estomac; le bon vin est l'ami de l'homme; la diète fait mourir de faim, etc., etc. ». Voilà une recette qui couronnait de pampres verts un malade. Ecoutez la suite du monologue.

« Allons, troubadour, avance à l'ordre! Il retourne du cœur..., connu, mon fils! ... As-tu vingt sous? tu les as..., suffit... la mère Radis! dix-neuf sous de vin et un sou de pain! » Cela fait, il relevait ses moustaches, se versait une

rasade à plein bord, et au patient seulement la hauteur de trois doigts environ, sur lesquels il étendait la poudre d'une cartouche de guerre, une grande cuillerée d'extrait de coloquinte, quelques prises de cendre de tabac provenant de sa pipe, remuait cet affreux breuvage avec son épinglette, après quoi saisissant son verre il s'écriait d'une voix de stentor : Attention!... une ... deux!... On trinquait une dernière fois le coude à la hauteur du menton, et hop, les deux verres étaient vidés! C'était l'enfer que le crédule conscrit s'était mis dans l'estomac! Le lendemain il était guéri, ou chevauchait sur l'autre monde en croupe sur une colique de *miserere*, tandis que de son côté l'Esculape riant dans sa barbe (le sans cœur) se rendait au lieu ordinaire de ses séances pour y attendre une nouvelle pratique. »

Nous n'en sommes tout de même plus là aujourd'hui. Il y a peut-être bien quelques caporaux infirmiers qui, en l'absence du chef de service, le prennent de haut avec les naïfs et donnent des consultations d'un air entendu et suffisant. Mais cela n'est rien. Par contre, si quelque *lascar* tient encore par-ci, par-là officine clandestine, ce n'est pas pour éviter à ses clients la visite régimentaire et quelques journées d'infirmerie, non, sûrement non!

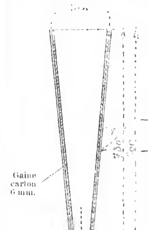
Dr Rivier,
Aide-major de réserve.

POUR LES AMPUTÉS

Le Dr Svindt, chirurgien de l'Hôpital danois, a déjà signalé à la Société de Chirurgie et désire faire connaître au plus grand nombre possible de médecins un appareil de son invention très simple, très léger et solide que le premier venu peut — à son exemple — confectionner en une demi-heure.

C'est une jambe artificielle, d'une modicité de revient ultra-minime (5 à 6 francs), permettant aux amputés de cuisse de marcher très promptement sans fatigue, même sans l'aide d'une canne.

Cet appareil est un cornet, de la longueur de la jambe saine ou légèrement plus court, composé de deux valves en carton découpées à la mesure, ramollies dans l'eau tiède, moulées sur le moignon, s'emboîtant et maintenues carapacées par 2 à 3 tours de bandes amidonnées ou silicatées. L'extrémité inférieure se termine par une cale de bois caoutchoutée; en haut, la margelle d'entrée du fourreau, garnie d'un bourrelet d'ouate, longe le pli périnéo-crural en dedans et prend appui sur l'ischion. Le maintien est assuré par une bretelle qui s'attache d'une part à la partie supérieure du cône en avant, passe par-dessus l'épaule du côté opposé et revient se fixer à la face postérieure.



L'appareil en tout pèse 1.500 gr. et supporte 200 kilogr.; sa durée, après usage journalier, est d'environ trois mois. Les amputés peuvent le mettre ou le retirer eux-mêmes en une ou deux minutes; et pour des raisons multiples le préfèrent — à l'unanimité des suffrages de ceux que nous avons interrogés — aux béquilles (cela va de soi), à toutes les jambes mécaniques compliquées, fragiles et coûteuses ainsi qu'aux lourds pilons ordinaires dont la délivrance est très longue et dont le port est fréquemment douloureux au début. Un notable avantage du cornet Svindt est, en effet, que l'extrémité du moignon est dans le creux du cône, c'est-à-dire dans le vide et ne bute contre aucune plate-forme résistante. On peut donc en faire usage même quand les plaies sont à peine cicatrisées.

Cette gaine rigide ne se substituera pas à toutes les variétés d'appareils actuellement employés, mais elle peut les doubler et les relayer. C'est la jambe de repos qu'on met chez soi pour se délasser comme, au retour d'une course, on change allégrement ses gros souliers pour des pantoufles. En outre, c'est la jambe dont on se sert provisoirement en attendant la terminaison, quelquefois lointaine, de l'appareil définitif promis. Très souvent, d'ailleurs, les intéressés s'en tiendront au provisoire.

Cette description succincte est forcément insuffisante. Mais notre but est seulement d'attirer l'attention des confrères sur un moyen économique et facile de rendre de précieux services à des quantités de malheureux infiniment intéressants. Une visite à l'ambulance danoise serait certainement plus instructive et doit être le complément logique de la lecture de notre information.

Dr L. T.

BIBLIOGRAPHIE

Les blessures des nerfs. Sémiologie des lésions nerveuses périphériques par blessures de guerre, par J. Tinel, ancien chef de clinique et de laboratoire de la Salpêtrière, chef du Centre neurologique de la IVe région, avec une préface du professeur Dejerine, 1 vol. gr. in-8°, de 312 pages avec 323 figures presque toutes originales. 12 fr. 50 (*Masson et Cie*, Éditeurs).

Tous les chirurgiens et tous les neurologistes se rappellent encore quelle fut leur surprise pendant les premiers mois de la guerre, en présence des nombreuses blessures des nerfs périphériques qui affluaient dans nos hôpitaux. Nous nous sommes trouvés brusquement en présence de faits si nombreux et tellement disparates que l'on comprend facilement l'hésitation de tous à les classer, à les interpréter et surtout à les déclarer justiciables ou non de l'intervention chirurgicale.

Il s'agissait, en effet, d'établir d'abord la signification exacte des symptômes si variables et si diversement associés que l'on rencontrait dans tous ces cas;

il fallait préciser la valeur séméiologique des paralysies totales ou partielles, des hypotonies musculaires et des troubles électriques, des anesthésies, paresthésies ou douleurs dans leurs multiples modalités, il fallait élucider le problème des troubles vaso-moteurs, sécrétoires ou trophiques, parfois si intenses ou au contraire à peine ébauchés; il fallait surtout rattacher chacun de ces symptômes à la lésion déterminante.

D'autre part, il était nécessaire d'étudier la lésion nerveuse elle-même, pour comprendre le mécanisme des interruptions, irritations ou compressions. Il importait surtout de connaître et de préciser les conditions anatomiques qui permettent ou qui rendent au contraire impossible la régénération des troncs nerveux. — C'est par l'étude histologique et par les recherches expérimentales qu'ont été résolus ces problèmes.

Enfin, les mêmes notions histologiques et expérimentales ont permis de préciser les conditions normales de l'acte opératoire, elles ont montré l'illogisme et l'inutilité de certaines interventions, l'utilité et la raison d'être des autres; elles n'ont pas seulement encouragé la pratique des simples libérations et sutures, elles nous ont permis d'éclaircir bien des points de technique chirurgicale.

C'est à ces recherches que se sont pendant de longs mois consacrés tous les laboratoires, les cliniques et les centres neurologiques de notre pays, élaborant ainsi une œuvre considérable qui vient à l'heure actuelle compléter les beaux travaux de nos devanciers, histologistes, physiologistes et cliniciens.

Le moment était venu où l'on devait grouper dans un travail d'ensemble les très nombreuses recherches qui servent de base à cette science nouvelle.

Il faut reconnaître, en effet, que ces notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie nerveuse n'ont pas encore suffisamment dépassé la sphère des centres neurologiques et chirurgicaux. Pour beaucoup de médecins les blessures des nerfs restent encore un problème mystérieux et troublant.

Il importe cependant que ces notions fondamentales soient connues de tous : Il ne faut pas que des lésions nerveuses puissent encore passer méconnues à travers les services hospitaliers ou les commissions de réforme. — Il ne faut pas que l'on puisse encore électriser et masser inutilement pendant des mois des sections nerveuses complètes, ou réséquer inutilement des nerfs simplement comprimés, irrités ou en voie de restauration spontanée. — Il ne faut pas qu'on laisse s'établir, au sujet du pronostic des blessures de nerfs ou des interventions qui leur sont souvent nécessaires, des opinions inexactes, décourageantes par leur pessimisme ou dangereuses par leur optimisme. — Il ne faut pas surtout que l'on prenne pour des lésions nerveuses, les paralysies et impotences fonctionnelles dont la guérison est si facile lorsque le diagnostic est précocement posé.



Figure 121. — Dislocation du métacarpe. La pression transversale de la main lui donne une forme cylindrique.

En un mot, il ne suffit pas que tous les médecins et chirurgiens se conforment scrupuleusement aux indications des neurologistes, il faut qu'ils en soient les collaborateurs. C'est pour cette raison surtout que la publication de cet ouvrage répond à un besoin. Il montrera aux médecins comment, à l'aide de quelques notions très simples d'anatomie et de physiologie générales, peuvent être résolus presque tous les problèmes cliniques.

On verra de même comment il suffit de recourir aux éléments de l'histologie et de la physiologie nerveuse pour en déduire les règles logiques du traitement physique ou chirurgical.

C'est pourquoi l'on ne saurait assez féliciter l'auteur de l'effort incessant qu'il fait pour rappeler toujours les notions d'anatomie, de physiologie ou d'histologie, nécessaires à l'interprétation des faits.

La richesse et le choix des documents présentés, le souci de l'illustration photographique, le nombre et la clarté des schémas anatomiques font de cet ouvrage un beau livre de séméiologie, d'une grande valeur didactique et qui répond parfaitement au but qu'il s'était proposé.

Pour sa santé. Ce qu'un poilu doit savoir, par le Dr Henri Chatenière, aide-major de 2e classe (*Henri-Charles Lavauzelle*, édit., Paris, 1916).

C'est un petit livre écrit avec verve, clarté, pittoresque, très complet, rempli de notions d'hygiène et de médecine élémentaire, de conseils pleins de bon sens sur tout ce qui peut être utile au soldat. On ne saurait trop recommander à tous la possession de cet opuscule, facile à lire, intéressant, dont la forme alerte et vive attire l'attention, éveille la mémoire, et qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrit.

J.-L.-F.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier : M. Brossier, médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : a fait preuve, en tant que médecin-chef d'une ambulance, de réelles qualités d'organisateur et n'a cessé de rendre les meilleurs services (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Ravoux (Louis), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers de corps : a rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne.

(*Voir la suite, p.* **402**.)


PHYTINE
"CIBA"
Principe phospho-organique des Céréales
La Phytine est un produit organique défini, de formule connue ($C^4H^8P^4O^{18}Ca^2Mg^2$), elle est par conséquent de composition invariable et toujours identique à elle-même.
La Phytine est le plus riche et le plus assimilable des médicaments phosphorés. Elle apporte, de plus, à l'organisme les bases alcalino-terreuses nécessaires à sa minéralisation.
0 gr. 25 à 2 gr. par jour
ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURE :
Laboratoires CIBA — O. ROLLAND, pharmacien à St-FONS (Rhône)

— M. Daliot, médecin principal de 2e classe de réserve des troupes coloniales à la 11e région.

— M. Gary (Prosper), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin distingué au point de vue technique; s'est fait remarquer, au cours de la campagne, par son activité, son esprit d'organisation et son mépris du danger.

— M. Silvestre, médecin-major de 1re classe, chef de service au 14e rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner les plus beaux exemples de courage, de dévouement et d'abnégation. A été blessé très grièvement à son poste le 1er Juillet 1916. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

— M. Coste (Napoléon), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin militaire des plus distingués qui, après avoir organisé et dirigé un hôpital d'évacuation, vient d'affirmer, comme médecin divisionnaire, son dévouement et son sang-froid.

— M. Cherpitel (Charles), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : assure avec zèle et dévouement le fonctionnement d'une importante formation sanitaire des étapes.

— M. Loustalot (Jean), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : pendant les batailles de Champagne et de Verdun, a fait pousser les postes de secours jusqu'à 300 mètres des lignes ennemies; s'est assuré personnellement, sous le feu, de la relève des blessés et a pris de très heureuses dispositions pour qu'elle s'opère avec la plus grande rapidité.

— M. Delaborde (Charles), médecin principal de 2e classe, Service de Santé des étapes d'une armée : médecin militaire des plus dévoués et chef de service dont la compétence et le dévouement ont été hautement appréciés depuis le début de la campagne.

— M. Millière (Denis), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : excellent chef de service d'une grande valeur professionnelle et d'un dévouement absolu.

— M. Delporte (Pierre), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin très dévoué. D'une haute compétence technique, assure, dans les meilleures conditions, le Service de Santé de la division.

Chevalier. — M. Paucot (Maurice), médecin-major de 2e classe de réserve des troupes coloniales (Indochine).

— M. Brisson (Antoine), médecin-major de 1re classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin-chef d'une ambulance depuis le début de la guerre a toujours fait preuve d'initiative, d'activité et de dévouement. Nombreuses annuités.

— M. Polguere (Daniel), médecin-major de territoriale à une section de chemins de fer de campagne : bien que libéré, par son âge, de toute obligation militaire, sert avec distinction et dévouement depuis le début de la campagne.

— M. Schmitt (Arthur), médecin aide-major de 1re classe de territoriale au 78e rég. territorial d'infanterie : très méritant par ses services antérieurs, s'est acquis en outre les titres les plus sérieux au cours de vingt-deux mois de campagne.

— Roche (Léonard), médecin-major de 1re classe de territoriale à une division territoriale d'infanterie : sert au delà de la durée légale et rend les meilleurs services.

— M. Loche (Charles), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : âgé de 51 ans, a demandé à être maintenu à l'armée, et y a rendu de précieux services, ajoutant ainsi de nouveaux titres à ceux qu'il s'était acquis par ses nombreuses annuités.

— M. Terson (Pierre), médecin-major de 2e classe de territoriale au Service de Santé d'une division d'infanterie : très méritant, ayant dépassé l'âge de servir (51 ans), a demandé à revenir sur le front. Y a toujours fait preuve du plus grand dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Rousseau (Paul), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : chef de service des plus méritants, d'un dévouement à toute épreuve. S'est particulièrement distingué au cours d'opérations récentes en dirigeant, sans arrêt, pendant près de trois mois, dans une période très active, le fonctionnement de son ambulance.

— M. Dauriac (Jules), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : âgé de 50 ans a rempli, dès le début de la guerre, les fonctions de médecin-chef d'une ambulance à la tête de laquelle il s'est distingué à plusieurs reprises.

— Coche (Henri), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : services distingués rendus au cours de la campagne comme chef d'une ambulance.

— Decourt (Fernand), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : médecin de valeur, au front depuis quinze mois comme médecin-chef d'une ambulance : a fait preuve d'esprit d'initiative et d'organisation dans les périodes les plus actives. A toujours donné à son personnel l'exemple d'un zèle et d'un dévouement inlassables.

— Ventuejol (Henri), médecin-major de 2e classe de territoriale au 102e rég. territorial d'infanterie : très méritant par ses services antérieurs et par ceux qu'il rend depuis le début de la campagne.

— M. Clair (Frank), médecin aide-major de 2e classe de territoriale au 20e rég. d'artillerie : malgré son âge, s'est engagé pour la durée de la guerre et a demandé à servir en première ligne. S'y est constamment fait remarquer par un dévouement absolu et une activité exceptionnelle (a déjà reçu la Croix de guerre).

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Usse (Durand), médecin aide-major au groupe de brancardiers divisionnaires de la ...e division : a montré les plus belles qualités de sang-froid et d'énergie en faisant opérer, les 10, 11 et 12 Mars 1916, sur le champ de bataille soumis à un feu violent de l'ennemi, la relève des blessés à qui il a prodigué ses soins avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

— M. Aurousseau (Léon), médecin auxiliaire au 31e rég. d'infanterie : a fait preuve, pendant le combat du 23 Mars et la nuit suivante, d'une bravoure et d'un esprit de sacrifice au-dessus de tout éloge, se portant sans hésitation dans les zones rendues les plus dangereuses, par le jet de grenades et les rafales d'artillerie de l'ennemi, pour donner ses soins aux blessés, dont beaucoup n'ont dû leur salut qu'à son zèle et son abnégation.

— M. Rey (Albert), médecin aide-major de 2e classe au 13e bataillon de chasseurs : médecin de l'armée territoriale, servant sur sa demande dans un corps actif. Animé du plus grand esprit de sacrifice, réclamant toujours l'honneur d'être au poste le plus dangereux, soignant des blessés avec calme sous les balles et les obus. Malade, n'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il ne pouvait plus rendre de services. Est mort huit jours après, faisant ainsi son devoir jusqu'à complet épuisement.

— M. Maachou Hadj ben Abdelkader, médecin auxiliaire au 2e bataillon du 9e rég. de marche de tirailleurs : a, du 9 au 16 Mars 1916, fait preuve du plus grand dévouement et du mépris le plus absolu du danger en relevant et soignant les blessés de son bataillon sous un bombardement violent et continu. A été grièvement blessé le 16 Mars 1916.

— M. Riville, médecin auxiliaire d'un groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : très bon médecin auxiliaire, dévoué et zélé ; tombé glorieusement en prodiguant ses soins à des blessés.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis).
5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 31 Juillet 1916 s'élève à 522.000 francs.

Souscriptions reçues du 16 au 31 Juillet 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

A versé 1.000 fr. : M. de Pétigny de Saint-Romain, capitaine de cavalerie, Toulouse.

Ont versé 500 fr. : La Société locale des Vosges (2e vers.). — Pr Bergonié (J.), Bordeaux (8e vers.).

A versé 400 fr. : Dr Domec, Dijon (2e vers.).

A versé 240 fr. : Dr Bussière, Chamalières.

Ont versé 200 fr. : Drs Lasserre (G.), Bayonne (2e vers.). — Thiroloix, Paris.

A versé 180 fr. : Pr Demons, Bordeaux.

Ont versé 100 fr. : La Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger. — Drs Buron, Dijon (2e vers). — Bobrie, La Rochelle. — Brasse (Léon), Rouen (3e vers.). Brisson et Jauin, Vertus. — Colomb, Douvaine. — Hue (Jude), Rouen. — Kahn, Paris. — Troisier, Paris (3e vers.). — Zadok, Paris.

A versé 60 fr. : Dr Quermonne, Caen.

Ont versé 50 fr. : Mme la Dsse M Jacobson, Cléry. — Drs Boa, Navarrenx. — Bories (Th.), Cannes-le-Cannet. — Chambrette Paris (3e vers.). — Coqueret, Troyes (2e vers.). — Delabost (M.), Rouen. — Gault, Dijon. — Hélie, Paris. — Larrieu, Paris. — Le Garrec, Lorient (2e vers.). — Lucien, Dijon. — Masquin, Saint-Didier (3e vers.). — Oyon, Paris. — Troisier (Jean), aide-major de 1re cl., Paris. — Wolff, Tours (2e vers.).

A versé 47 fr. 60 : Dr Roasin, Paramé.

A versé 40 fr. : Dr Barbier, Dijon.

Ont versé 35 fr. : Drs Bichet, Briau, Diard, Drizard, Pelletier, Rebillard et Rousselot (*souscription collective*), Le Creusot.

A versé 34 fr. : Dr Rebillard, Le Creusot.

Ont versé 30 fr. : Drs Deffains, Rennes. — Dupeux, Bordeaux (2e vers.). — Guénot, La Roche-en-Brenil (2e vers.).

A versé 25 fr. : Dr Fleury, Beaune.

Ont versé 20 fr. : Les Médecins de l'Ambulance 5/44 S. P. 86 (3e vers). — Drs Anthony, Pau. — Cabanes, Rouvre. — Charra, Lamastre. — Demirleau, Montmorency. — Duclaux, Ben-Gardane (Sud-Tunisien) (5e vers.). — Forgues (E.), Tiflet (Maroc occidental). — Galimard, Flavigny. — Goudet, Dijon. — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (4e vers.). — Gremeaux (A.), Dijon. — Laugier, Le Muy (Var). — Martre, Anoceur (Maroc) (2e vers.). — Stanislas, Saint-Loubès (2e vers.). — Une Anonyme (de Paris).

A versé 15 fr. : Dr Ziégler, Paris.

A versé 14 fr. : Dr Quentin (M.), Plouescat.

A versé 13 fr. : Dr Mangin, Saint-Martin-d'Ablois.

Ont versé 10 fr. : M. G. Bertheau, Neuves-Maisons. — Dr Armaingaud, Sanatorium d'Arcachon (Gironde). — Drs Broc (R.), Tunis (7e vers.). — Duacy, Douarnenez (3e vers.). — Dechoudans, St-Jean-de-Gonville (2e vers.). — Domelu, Tunis. — Dupont, Dakar (Sénégal) (4e vers.). — Durand, Saint-Martin-d'Aubigny. — Etuble, Thiberville. — Frontgous, Marseille. — Heckenroth, Dakar (Sénégal). — Jeannin, Paris (3e vers.). — Lacrampe-Lousteau, Tournay (4e vers.). — Méchain, Bordeaux (4e vers.). — Monribot, Montauban (4e vers.). — Perchet, Autel (2e vers.). — Tolédano, Paris. — Vernet (Paul), Castels-en-Dorthe. — Anonyme, Miramont (4e vers.).

A versé 7 fr. : Dr Virenque, Saint-Jean-de-Bruel.

Ont versé 5 fr. : Drs Brenac, Vincennes. — Dauphin, Champeaux (3e vers.). — Escande, Mazamet (2e vers.). — Mainceat, Brécey (2e vers.). Roy, Saint-Martin-de-Ré (6e vers.). — Savolle, Saint-Martin-d'Estréaux. — Trilhe, Mazamet (2e vers.). — Zentler, Marcillat (2e vers.).

Engagements de versements mensuels reçus du 16 au 31 Juillet 1916.

MM. les Docteurs : Armaingaud (Gironde), 10. — Biétrix (René) (Saône-et-Loire), 5. — Borel (Hérault), 10. — Brenac (Seine), 5. — Etable (Eure), 10. — Granval (Loiret), 10. — Rappoport (Mme la Dsse), Paris, 10. — Savolle (P.) (Loire), 5. — Tolédano, Paris, 5. — Zachariadès (Ch.-Inférieure), 30. — Ziégler, Paris, 15.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Cabinet électricité médicale, radiogr. et radioscopie, situé à Montpellier, à céder pour cause décès. Ecrire *P. M.*, n° 1226.

Docteur, très au courant clientèle et disposant tout son temps, demandé au sanatorium de Boulogne-sur-Seine, 145, route de Versailles.

Interne femme, française ou pays alliés, demandée à l'asile d'aliénés d'Auch. S'adresser au Directeur.

Poste d'interne vacant, pour durée guerre, à l'asile d'aliénés de Pierrefeu (Var). L'interne est chauffé, logé, nourri, éclairé, blanchi. Traitement 800 fr. par an. S'adresser au Directeur-médecin.

Docteur libre 17 sept.-30 oct. désire remplacer confrère. — Ecrire *P. M.*, n° 1370.

Infirmière, exc. inst. et éduc., connaiss. serv. méd., chir., stéril., demande emploi qq. heures par jour dans dispensaire ou clinique.— Ecrire *P. M.*, n° 1372.

On demande guéridon pour toutes applic. électrothér. (courant continu 110 v.) et agents physiques. — Ecrire *P. M.*, n° 1233.

On échangerait matériel radio-électrologique complet contre bonne auto de marque, 12 chevaux, 4 places, récente. — Ecrire *P. M.*, n° 1373.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Le ravitaillement en munitions intellectuelles.
Les livres de médecine et la guerre.

Hier dimanche, on a fêté « la Marne », c'est-à-dire la victoire de ceux qui, aux jours mémorables de Septembre 1914, firent reculer l'invasion allemande. Je ne viens pas aujourd'hui vous retracer les nobles péripéties de cette gigantesque bataille : D'un côté, l'Allemagne surexcitée durant de longues années par le poison, — j'allais dire le *dopping* germanique, — et de l'autre, la France, hier humanitaire et pacifiste, mais qui entendait rester maîtresse de ses destinées.

Le geste vainqueur de nos enfants eut des conséquences incalculables et qui dépassent formidablement la libération de la capitale et les succès militaires obtenus. Après la Marne seulement, le pays, qui avait vécu dans l'obsession unique de lutter contre la mort, renaît à la vie. De la mobilisation à la Marne, plus de journaux scientifiques, plus de réunions professionnelles, plus de livres, le vide partout; le grand objet était autre et plus immédiat.

Puis, dès Octobre, renaissance, timide d'abord, et qui bientôt va grandissant. *La Presse Médicale,* entre autres, reparaît amaigrie, certes; et en dépit de l'union sacrée, ceux de l'ancienne mode française qui ne peuvent concevoir l'effort sans l'hostilité contre le voisin immédiat l'en raillent un peu; cependant, la *Presse,* même réduite, est utile déjà. La pratique, en effet, a besoin d'être éclairée, et sur l'heure. Médecins, infirmiers, personnel improvisé des Croix-Rouge, tous veulent savoir et l'on n'a rien à leur donner. Les livres écrits avant la guerre sont périmés, les meilleurs conseils dépassés par des circonstances inouïes. Des maladies nouvelles, ou plutôt de vieux maux oubliés reparaissent : la gangrène, la pourriture d'hôpital, les septicémies foudroyantes. Où retrouver ce que les générations disparues avaient mieux connu que nous, les hommes de 1914?

Les praticiens qui savent un peu mieux que les autres sentent qu'ils ont le devoir immédiat d'écrire, d'écrire vite. Alors, ce sont les tentatives du début, les premières œuvres disparates; chacun apporte sa contribution, chacun dit ce qu'il croit utile de rappeler.

Le professeur Hartmann publie ainsi ses *Notions indispensables aux infirmières;* le professeur et Madame Dejerine établissent des fiches d'observations médicales; de même mon ami Alfred Martinet, de même le Dr Sencert; de même enfin le professeur Broca qui, outre ses *Tableaux anato-*

miques, publiés dans ce journal, donne à ses confrères son *Précis de Médecine opératoire*, où il réédite Farabeuf à sa manière, la bonne, puisque son livre, paru en pleine guerre, va servir à tous les mobilisés de la profession auxquels les nécessités du moment ont remis le bistouri en main.

Pendant quelque temps, les notations pratiques seules, et les recettes et les renseignements, remplissent nos colonnes. Et puis, peu à peu, à mesure que l'horizon, naguère si sombre, s'éclaircit, la vie intellectuelle se rallume partout. Les Sociétés savantes recommencent à tenir séance et à publier leurs Bulletins. Ici, difficultés grandissantes; les mémoires sont envoyés de tous les coins du front, et avec quel retard! Aux ateliers, la mobilisation touche un jour le metteur en pages, le lendemain le margeur, un autre jour les mécaniciens. Par surcroît c'est le papier qui manque. Mais nous sommes en France et les imprimeurs sont débrouillards. Les gamins, hier apprentis, grandissent de trois ou quatre ans d'un seul coup et montent en grade; les femmes descendent aux machines, bref, tout le monde s'y met, et les comptes rendus paraissent avec une abondance de matières sans précédent.

Ainsi en est-il pour la *Société médicale des Hôpitaux*, ainsi pour la *Société de médecine publique*; la *Société de Neurologie* élabore lentement une séméiologie absolument nouvelle et ses archives s'enrichissent chaque jour de faits ignorés. L'Académie de Médecine, qui siège en permanence, augmente ses Bulletins du triple, et la *Société de Chirurgie* offre à ses lecteurs des comptes rendus de 100 pages chaque semaine. Bien mieux : Chirurgiens et neurologistes se groupent et fusionnent, ceux-ci indiquant à ceux-là les voies à suivre, les procédés opératoires à perfectionner, les méthodes diagnostiques à renouveler. De toutes parts, c'est le ravitaillement intellectuel qui augmente en régularité et en intensité. Parlerai-je des *Annales de Médecine*, du *Journal de Radiologie*, des *Archives de Médecine expérimentale*? Mentionnerai-je les mémoires, écrits dans les laboratoires disséminés à l'avant, à l'arrière, et sur toute l'étendue du territoire? Pourrais-je énumérer les instruments inventés, les opérations hardies, décrites à grand renfort de figures, de photographies, de schémas? La Médecine et la Chirurgie françaises ont produit un tel effort que le méconnaître serait tomber dans les fautes d'avant-guerre, où l'injustice le disputait à l'ignorance.



Lorsque d'aventure certains d'entre vous, très rares d'ailleurs, me confient leurs mécomptes individuels, je leur objecte d'abord que toutes nos petites histoires ne sont rien à côté de la grande Histoire que nos Poilus écrivent avec leur sang; ensuite, je leur fais remarquer qu'en guerre, bien plus qu'en paix, l'échelle des valeurs, sur laquelle nous réglons nos actes, est d'une simplicité réellement enfantine. Ce que nous allons faire ou ne pas faire est-il utile ou nuisible aux blessés et au pays? Tout ce qui leur est bon est à réaliser sur l'heure en dépit de toutes les questions de personnes, et tout ce qui peut leur nuire est à rejeter. En vérité, est-il rien de plus commode?

Oui, mais en face du blessé, qui me dira que mon acte est bien celui qui s'impose. J'ai une bonne éducation médicale; néanmoins, dans le nouveau milieu où des circonstances tragiques m'ont placé, j'ai bien le droit d'hésiter si je suis seul, sans conseillers, sans aides mieux avertis que moi, sans livres enfin!

Oh! nous n'en manquions pas, mais les cliniques, les traités de médecine ou de chirurgie, écrits avant la guerre, ne contiennent rien, si parfaits soient-ils, qui réponde à la spécialisation imposée par la vie des camps aux médecins mobilisés. Ce qu'il leur faut, ce sont des monographies pratiques, où la documentation livresque est remplacée par la documentation clinique, où les théories savantes cèdent le pas à l'expérience journalière. Nos confrères ont à soigner des typhiques, des tétaniques, des blessés de l'abdomen, des pauvres bougres atteints de fractures compliquées. Il leur faut donc des livres clairs, courts, précis, sur les typhiques, les tétaniques et les grands blessés.

Voici, par exemple, le *Traité des blessures des nerfs*, par M. Jean Tinel, l'élève et le disciple du professeur Dejerine. Traité? Oui, pleinement et à tous points de vue, puisque l'ouvrage contient 320 figures, — presque un Atlas d'anatomie et de séméiologie, — mais Traité de nature spéciale. On y a fait appel, en effet, à toutes les ressources des méthodes et des classements didactiques. Pour chaque blessure, le lecteur remonte de ladite blessure à l'anatomie, de celle-ci à la physiologie ou à l'histologie; puis, ce travail préparatoire fait, on redescend au traitement avec toute la précision et la sûreté des meilleurs Traités classiques. Le praticien apprend ainsi comment le blessé amené dans son ambulance devra être confié, ici au chirurgien, là au médecin, à l'électrothérapeute, ou au neurologiste. Et si l'on songe que tous les documents ont été recueillis par notre confrère Tinel, puis classés, puis illustrés et mis en valeur, au milieu d'un travail quotidien lourd et écrasant, dans une formation encombrée de malades, on ne peut s'empêcher d'admirer l'effort de la phalange médicale française dont l'ardeur féconde au travail ne fait que de s'accroître, même en pleine lutte.



Et ce n'est pas tout. Voici une œuvre plus compréhensive encore. Il s'agit d'une jeune Collection, enfantée, elle aussi, par la guerre, e

baptisée d'un nom à jamais glorieux : *Collection Horizon*. L'habit de ces petits volumes est, en effet, du bleu de nos uniformes, et chacun s'orne des caducées grenat, insignes du Service de Santé. On pourrait presque dire que c'est un combattant de plus qui grossit nos rangs, tant l'allure militaire de ces petits Précis est pittoresque, alerte, vivante, bien française.

Trois volumes ont déjà paru, *Fièvres typhoïde et paratyphoïdes*, par M. le professeur Vincent et L. Muratet; *Fractures articulaires*, par M. R. Leriche; et *Les formes anormales du Tétanos*, par MM. Courtois-Suffit et Giroux, avec préface de M. le professeur Widal. Dans quelques jours, d'autres volumes bleu-horizon seront équipés : *Les blessures de l'abdomen*, par M. Abadie (d'Oran), avec une préface de notre cher J.-L. Faure; *Les formes cliniques des blessures des nerfs*, par Mme Bénisty, élève de M. le professeur Pierre Marie; *Les séquelles articulaires*, du professeur Broca; *La prothèse des membres*, de Broca et Ducroquet; *L'hystérie*, de Babinski et Froment; *Les psychonévroses*, par Roussy; *Les blessures du cerveau*, par Chatelin; *La désinfection des plaies*, par Carrel et Dehelly; un *Précis de localisation des projectiles*, par Ombrédanne et Ledoux-Lebard; *La syphilis*, par Thibierge; *Les blessures des vaisseaux*, par Sencert; *Le crâne*, par de Martel, etc. Ce ne sont plus, on le voit, les efforts isolés du début, mais bien un matériel nouveau dont tous les éléments se tiennent, et admirablement adapté au moment.

En fait, tous ces livres se relient à la Science par leur souci de l'objectivité et la discipline qui les régit. Mais cette science n'est plus la doctrine convenue, figée; les observations utilisées dans chaque ouvrage n'ont pas été puisées dans les in-octavo des bibliothèques, elles viennent toutes fraîches des ambulances et même du poste de secours. Disons le mot : c'est le livre de demain qui se lève, vivant, suggestif, personnel et franchement émancipé de toute scolastique.

Prenons, par exemple, le *Précis* de Leriche sur les fractures, et les *Fractures articulaires* en particulier. Il ne s'agit pas là de fractures anonymes survenues au cours d'accidents quelconques et soignées par des procédés classiques, non. Le malade est un blessé de guerre, recueilli sur le champ de bataille; l'auteur le suit du pansement initial jusqu'au poste opératoire et subordonne les conseils techniques aux nécessités de circonstances tout à fait spéciales. Même procédé pour le *Précis* d'Abadie sur les *Blessures de l'abdomen*, qui comporte près de 70 figures, presque toutes originales et faites d'après des croquis extemporanés pris sur le vif par l'auteur. Le moins qu'on puisse dire du texte, c'est qu'il est peut-être plus vivant encore que les dessins, si lestement enlevés.

Le volume de Courtois-Suffit sur les *Formes anormales du tétanos* ne m'a pas moins intéressé. Je ne puis rien lire de ce qu'écrit mon vieux et cher camarade sans qu'une pointe de sentiment ne me fasse compagnie, et c'est là une bien médiocre préparation pour la critique. Je dois reconnaître, néanmoins, que Courtois-Suffit et son collaborateur Giroux ont fourni là un document indispensable à qui veut bien connaître cette question du tétanos. Grâce aux injections de barrage, grâce à la vigilance de tous dans le Service de Santé, le tétanos se fait de plus en plus rare, c'est entendu. Mais il est des cas où l'offensive antitétanique n'ayant pas été déclanchée assez tôt ou étant restée insuffisante, il arrive que des parcelles de territoire demeurent entre les mains de l'ennemi. Alors, on a ces formes atypiques du tétanos localisé aux membres, au thorax et à l'abdomen, à la tête, etc., etc. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt que peut offrir l'étude de ces manières de déviations, d'autant plus remarquables qu'elles proviennent d'une toxine inexorable dans ses effets. Le clinicien ne doit rien ignorer de tout ceci, mais le philosophe trouve aussi son compte dans cette étude, où l'on voit l'homme créer çà et là des types morbides artificiels et qui résultent de la rétrocession incomplète du processus morbide, enrayé dans toutes les parties du corps, sauf une ou deux.

C'est d'ailleurs là un sujet sur lequel je compte revenir un jour, et je passe à *Fièvres typhoïde et paratyphoïdes*, par M. le professeur Vincent et Muratet. Ici encore, des sentiments très affectueux intervenant, je serais embarrassé dans mon éloge si vous ne saviez tous que pour rien au monde je ne voudrais manquer de sincérité. Je dirai donc franchement, que cet ouvrage, destiné aux médecins de la tranchée comme aux médecins de l'intérieur, comporte une étude clinique des plus complètes sur les formes habituelles et les formes anormales de la Dothiénentérie si profondément modifiée depuis les descriptions à jamais célèbres des Bretonneau, des Trousseau et de l'Ecole française. Tous les symptômes, minutieusement passés en revue, sont exposés d'après leurs localisations anatomiques, tube digestif, appareils respiratoire, circulatoire, nerveux, etc. Même conception pour les paratyphoïdes, dernières recrues de nos cadres nosologiques. Suit la vaccinothérapie par les autolysats Vincent et qui a déjà rendu tant de services depuis cinq ou six ans.

Mais ce qui m'a plu davantage, c'est le chapitre entièrement nouveau de l'épidémiologie, où l'on suit pas à pas le germe pathogène, issu du malade ou du porteur de germes, dans ses modes de transmission directe ou indirecte à un sujet sain. Pourquoi un individu définitivement guéri garde-t-il en lui la graine fatale ? Comment se cantonne-t-elle dans certaines de ses humeurs ? Comment s'échappe-t-elle par les émonctoires ? Autant de questions que des recherches récentes sont arrivées à préciser d'irréfutable façon.

« La fièvre typhoïde est le grand fléau des

(*Voir la suite, p.* **410**.)

armées en guerre », a écrit l'Américain Martson. Durant la Guerre de Sécession, sur un effectif de 431.237 combattants, on compte 73.368 typhiques, avec 27.000 décès. En 1870, les Allemands mettent en ligne 800.000 hommes et ils enregistrent 73.396 typhiques, soit 80,3 pour 1.000 de l'effectif, avec 7.000 décès. Mêmes statistiques lamentables durant la guerre russo-turque, où nos amis russes eurent 1 homme d'atteint sur 10. Mais que dis-je? En Tunisie, n'enregistra-t-on pas un cas sur cinq hommes. Or, ces hécatombes, nous ne les reverrons plus, grâce à la vaccination dont le succès devait s'affirmer, en dépit de tout, au cours de la guerre présente. Et quand on connaitra la marche des épidémies, la façon dont elles furent enrayées et nos hommes préservés, on appréciera mieux, j'en suis sûr, une méthode qui eût gagné encore à être appliquée loin du fracas des batailles.

⁂

Mais j'en ai assez dit et je m'arrête. Pourquoi cette longue liste, pensez-vous, et pourquoi cette chronique bibliographique, malheureusement un peu trop sèche? Mon Dieu, c'est simple. J'ai voulu, en effet, vous montrer la voie dans laquelle s'engage la France intellectuellement libérée du joug étranger. Demain, éditeurs et auteurs collaboreront sur le pied d'égalité nécessaire, les uns et les autres marchant d'un même pas à la conquête de l'hégémonie scientifique. Hier, et dans un tout autre ordre d'idées, la *Société d'encouragement à l'Industrie nationale* exposait tout un matériel instrumental nouveau, dû à la collaboration étroite des fabricants et des chefs de Laboratoire. On a vu là des matras de verre, des ballons, des éprouvettes graduées, des thermomètres contrôlés et d'un prix modique, bref, toute une instrumentation bien française et née de la guerre. On y admira également des lentilles et des objectifs dont le cristal vaut bien celui de nos rivaux. Nous pouvons tout et nous ne sommes inférieurs à personne quand nous coordonnons nos efforts. Ce qui s'est fait pour l'instrumentation de laboratoire, pour la librairie, se fera demain pour la chimie, pour la physique, pour toutes les branches de l'activité humaine, en un mot, et si vous réfléchissez que tout cet effort a été réalisé quand « ils sont encore à Noyon », vous comprendrez de quoi nous serons capables quand *ils* auront été refoulés chez eux.

J'ai vu un jour, près de la zone des Armées, des ruches d'abeilles couvertes de chaume; tout autour, c'était le bruit, la dévastation et la mort. Elles n'en besognaient pas moins, les vaillantes travailleuses, acharnées à butiner et à fabriquer leur doux miel. Ainsi font dans ce pays les hommes de bonne volonté qui, eux aussi, tout en luttant pour la vie des autres, s'efforcent, dans le fracas de la bataille, d'agrandir notre patrimoine scientifique et fournissent chaque jour, à chaque heure des armes nouvelles pour faire reculer la mort.

F. HELME.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Fouquet (Charles), médecin-major de 2e classe à titre temporaire au 101e rég. d'infanterie : médecin d'une grande valeur professionnelle. Bien que faisant partie de l'armée territoriale et désigné pour repartir à l'intérieur après un séjour de dix-huit mois sur le front, a demandé à être affecté comme chef de service dans un régiment d'infanterie actif. A fait preuve, depuis son arrivée au corps, d'un zèle et d'un dévouement inlassables et s'est prodigué sans compter pendant les combats de Mai et Juin 1916 au cours desquels il a été grièvement blessé à son poste de secours.

— M. Cazeneuve (François), médecin-major de 2e classe au 34e rég. d'infanterie : n'a cessé de faire preuve d'une activité inlassable et d'un dévouement absolu. S'est particulièrement distingué pendant les combats du 22 au 26 Mai 1916 où, de jour et de nuit, sous les bombardements les plus violents, il a prodigué ses soins à un grand nombre de blessés et assuré leur évacuation d'une façon parfaite en dépit des plus grandes difficultés. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

— M. Derrien (Francis), médecin-major de 2e classe de territoriale au 415e rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter du 13 au 19 Mai 1916. Ayant eu son seul aide-major grièvement blessé à ses côtés, a assuré seul, sous un intense bombardement, le service de pansement et d'évacuation des blessés du régiment dont les trois bataillons étaient en ligne. S'est distingué à nouveau pendant de violents combats en Mai, au cours desquels il a su donner confiance à tous en réussissant, dans des circonstances critiques, à réorganiser d'une façon remarquable son service médical.

— M. Mathis (Jules), médecin-major de 2e classe au 3e rég. d'artillerie coloniale : s'est fait remarquer en toutes circonstances par un dévouement inlassable et par un mépris du danger qui a eu l'occasion de se manifester dans des situations critiques.

— M. Bourret (Henri), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin dévoué, consciencieux, qui s'est signalé, au cours de la campagne, par son zèle et la façon brillante dont il a dirigé son service.

— M. Léger (Louis), médecin-major de 1re classe à la D. E. S. d'une armée : médecin très distingué, qui déploie une activité, un dévouement et une compétence dignes d'éloges.

— M. Beyraud (Marins), médecin-major de 2e classe au 81e rég. d'infanterie : nombreuses campagnes. Dirige son service avec activité, dévouement et compétence.

— M. Chanal (Jules), médecin-major de 2e classe au 3e rég. de dragons : a donné, depuis le début de la campagne, maintes preuves de son dévouement et de son courage. S'est distingué, notamment en Novembre 1914, en se portant fréquemment aux points les plus exposés de la première ligne pour prodiguer ses soins aux blessés.

— M. Boigey (Maurice), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin militaire très méritant à tous égards, ayant toujours fait preuve de la plus grande compétence et de la plus heureuse initiative.

— M. Ehrmann (Gaston), médecin-major de 2e classe à une ambulance divisionnaire : médecin de valeur très énergique, d'une grande activité et d'un dévouement inlassable. N'a cessé, depuis le début des hostilités, de se distinguer par sa manière de servir dans les circonstances les plus délicates.

— M. Picqué, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire.

— M. Blot (Pierre), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un hôpital temporaire : médecin militaire accompli, chirurgien habile dans sa spécialité.
— M. Trévidic, médecin-major de 2e classe au 146e rég. d'infanterie.
— M. Miorcec, médecin-major de 2e classe à la direction du Service de Santé d'un corps d'armée.
— M. Dupuich, médecin-major de 1re classe à la direction du Service de Santé d'une armée.
— M. Morel, médecin-major de 2e classe au 291e rég. d'infanterie.
— M. Paul, médecin-major de 1re classe à la place de Paris.
— M. Pangon (Jules), médecin-major de 2e classe territorial au Service de Santé de la place de Gap, 14e région.
— M. Couraud (Joseph), médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef de l'hôpital complémentaire de Verneuil-sur-Avre, 3e région.
— M. Petit (Pierre), médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef de la place de Libourne.
— M. Didier (Eugène), médecin-major de 2e classe territorial à l'hôpital-dépôt de Clignancourt, à Paris.
— M. Dumont (Georges), médecin-major de 1re classe territorial au service médical de la place de St-Cloud (Seine).
— M. Chabrol (Julien), médecin-major de 1re classe de réserve à l'hôpital militaire de Vichy, XIIIe région.
— M. Ducamp (Louis), médecin-major de 1re classe territorial à l'hospice mixte de Narbonne, XVIe région.
— M. Nicolas (Jacques), médecin-major de 1re classe territorial à l'hôpital militaire d'Aïn-Sefra (Afrique du Nord).
— M. Normand (Joseph), médecin-major de 1re classe territorial au Service de Santé de la Tunisie (Afrique du Nord).
— M. Collet (Constant), médecin-major de 1re classe de réserve au Service de Santé de l'Afrique du Nord.
— M. Lassègue (Jean), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef de la place de Lourdes, XVIIIe région.
— M. Lauth (Armand), médecin-major de 1re classe territorial au Service de Santé de la XXe région.
— M. Prévost (Auguste), médecin-major de 1re classe territorial à l'hôpital Bégin, à Paris.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

On échangerait matériel radio-électrologique complet contre bonne auto de marque, 12 chevaux, 4 pl., récente. — Ecrire *P. M.*, n° 1373.

On demande guéridon pour toutes applic. électrothér. (courant continu 110 v.) et agents physiques.— Ecrire *P. M.*, n° 1233.

A vendre, par suite décès Dr Redard, appar. méc. orth., instruments chir. — 3, rue de Turin.

Cabinet d'élect. médicale, radiog. et radioscopie, situé à Montpellier, à céder pour cause décès. Ecrire *P. M.*, n° 1226.

Médecin milit. belge en mission à Paris, désire reprendre appartem. confrère mobilisé; 4 pers., durée 6 mois. Préfér. 18e arr. — Ecrire *P. M.*, n° 1375.

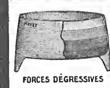
Praticien expérim., pays évacué, cherche situat. Paris, préfér. clinique ou mais. santé; maintiendrait au besoin clientèle confrère durée guerre. — Ecrire *P. M.*, n° 1376.

Docteur mobilisé demande remplaçant pour clientèle très sérieuse Paris, près gare du Nord, durée guerre. — Ecrire *P. M.*, n° 1234.

Très importante clientèle à céder de suite Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1235.

Le Gérant : O. Porée.

L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 52 — Jeudi, 21 Septembre 1916

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 25 Septembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La liaison scientifique entre les Alliés, avec quelques autres propos d'utilité pratique. — Un don à la Caisse d'Assistance médicale de guerre.

Jouons-nous notre jeu, nos alliés anglais et nous? Non, et vous allez comprendre incontinent le pourquoi de cette affirmation péremptoire.

Si, sur la Somme ou à Salonique, nos loyaux camarades et nous n'accordions pas nos flûtes — et quelles flûtes! — avant chaque offensive, il n'est pas besoin d'être grand tacticien pour déduire de cette indifférence mutuelle les pires effets. Eh bien, je demande, — et j'espère cette fois que ma question ne tombera pas, comme les autres, dans le puits de l'oubli, — pourquoi les Alliés, hors du champ de bataille, s'obstinent à s'ignorer dès qu'il s'agit de préparer les luttes scientifiques de l'après-guerre.

C'est très joli de débiner les Allemands, et l'on a beau jeu, certes, mais cela ne suffit pas. Croyez-vous, en effet, que le prestige de nos armes suffira à contre-balancer l'influence germanique si nous ne nous préparons dès à présent? Non, n'est-ce pas? D'autre part, vous imaginez-vous que les étrangers accourront dans les hôpitaux, dans les laboratoires français ou anglais, si, dès à présent, nous ne faisons pas une symbiose telle que l'étudiant, le médecin désireux de perfectionner ses connaissances pratiques, n'aient plus besoin de recourir à l'Allemagne? Poser la question, c'est encore la résoudre.

Or, que voyons-nous? Tandis que nos rivaux détestés préparent à l'arrière leur effort d'après-guerre, nous continuons, nous, à nous ignorer les uns les autres. Nous voulons bien, dans un élan admirable de sacrifice, mêler notre sang sur les champs de bataille, mais pas une minute nous ne songeons à mêler nos idées, à nous partager la tâche, à nous fondre intellectuellement, comme nous le faisons pour les besognes de guerre.

Je viens donc une fois de plus, je le répète, réclamer l'unité de front scientifique, faute de quoi nous serons de nouveau pris de court demain. Dans un pamphlet paru en Allemagne, il y a quelque temps, un polémiste qui n'est pas sans talent apostrophait ainsi ses compatriotes : « Tout le monde te considère comme un sale cochon, mon cher Michel, tu n'y changeras rien. » On ne saurait mieux dire. Il est évident que tout le monde est d'accord pour stigmatiser les soldats du kaiser; l'appellation seule change, l'espèce

bovidée se substituant assez souvent à l'espèce porcine.

Il n'en est pas moins vrai que sur le terrain intellectuel nos ennemis conservent encore la supériorité perdue dans le domaine moral. On peut, par suite, conclure que le neutre est un homme qui admire infiniment les Alliés, qui commence à comprendre toute la beauté de leur cause, mais qui, enchaîné par ses impressions d'avant-guerre, garde parfois un petit faible — oh! tout petit! — pour la Kultur. Les idées, la noblesse du but, les mots de liberté et de paix qui claquent au vent comme des drapeaux magnifiques, c'est bien, mais il y a le côté pratique, les facilités commerciales, bref, tout le train banal de la vie, et franchement croyez-vous que nous en tenions assez compte? Non, mille fois non.

Je demande donc que nos alliés et nous consentions enfin l'effort d'union nécessaire pour reconquérir l'hégémonie intellectuelle qui nous avait échappé; et comme ça ne se fait pas en un jour, c'est immédiatement qu'il faut se mettre au travail.

Par exemple, pourquoi ne pas recommencer, en pleine guerre, ce qui nous avait si bien réussi durant la paix? Vous souvenez-vous des réceptions organisées à Paris, à Londres, et de toutes les manifestations d'amitié entre médecins anglais et français, qui servirent de prélude charmant à l'Entente cordiale?

Aujourd'hui qu'il ne s'agit plus d'entente mais d'alliance, scellée par un sang généreux, est-il donc si difficile de consolider encore les relations d'antan pour mêler nos idées, nos projets, pour nous organiser enfin? Que des Comités anglais, français, russes, belges, italiens, se forment dès à présent, que maîtres et praticiens y apportent leurs vues, qu'ils viennent y exposer leurs désirs et aussi leurs renseignements sur les besoins de la clientèle d'étudiants étrangers. La guerre a changé la face du monde et tout va être à recommencer demain. Laisserons-nous nos ennemis d'aujourd'hui prendre l'avance?



D'ailleurs, l'arrière n'est pas le seul terrain où nous puissions conquérir indifférents, hésitants, récalcitrants. L'expérience enseigne qu'aucun étranger n'est revenu du front sans être gagné à notre cause; j'ai là-dessus des exemples on ne peut plus probants. Voici d'abord un colonel transatlantique, évidemment sympathique aux Français, qu'il trouve plaisants, agréables, mais qu'il ne prend guère au sérieux. Le hasard — un hasard conduit par d'obscurs serviteurs du pays, — l'amène aux batteries d'O..., où la canonnade fait rage. Quelle n'est pas sa surprise de voir les artilleurs « rigoler », se lutiner entre deux salves, et fumer tranquillement la pipe comme à la caserne. — Mais ce n'est pas la guerre, ça? murmure-t-il, ahuri. — Pas la guerre? Vous allez voir ce que nous allons prendre, et vous me direz si c'est la guerre. — Et comme pour prouver ce dire, voici que les Allemands répondent et que les obus font tomber à l'entour leur pluie meurtrière. — Alors, nous sommes en péril de mort? continue le visiteur, de plus en plus abasourdi. — Parbleu! — Mais alors, pourquoi vous « rigolez! » — On rigole parce qu'on est en vie; on aura bien le temps de ne plus rigoler après. — *Aoh! very nice! very nice!* très joli! très joli! — Et le comble, c'est que mon dit colonel ayant été photographié sur une des pièces, prit aussitôt une importante décision : Le soir, après son bridge, il résolut de repartir dans son pays pour expliquer aux siens comment les « admirables Français » comprenaient la guerre.

Ailleurs, c'est un chirurgien qu'un confrère conduit tout près des tranchées de première ligne. A l'abri d'un mur à moitié écroulé, des soldats au repos jouent au bouchon. — Remarquez-vous, lui dit son cicerone, l'endroit où ces hommes prennent leurs ébats? Ils sont tout près du cimetière militaire peuplé de croix, où ils iront peut-être demain eux-mêmes dormir leur dernier sommeil, et pourtant, ils sont tout à leur jeu. C'est ici, voyez-vous, que s'affirme la grandeur du pays de France; l'insouciance de ces hommes en face du danger, leur abnégation inconsciente, leur capacité de souffrir, voilà ce qui révèle un peuple. Vous avez beau être riches chez vous, vous avez beau avoir la puissance que donne le crédit, ce baptême sanglant, qui seul fait la noblesse d'un peuple, vous manque encore. — Et notre confrère étranger sort de là comme l'autre, si profondément secoué, qu'il repart, lui aussi, porter la bonne parole à ses compatriotes et leur apprendre que la France qu'il vient de découvrir, la vraie France, est au-dessus de tout!

Conséquence pratique : Nous devrions, les Anglais et nous, et les Russes si possible, convier les médecins transatlantiques et les étrangers généralement quelconques, ainsi que disent les mathématiciens, à venir admirer la France en armes. Je vous assure que de petites tournées au front seraient plus profitables à notre cause que tous les palabres, toutes les missions des faiseurs et faiseuses de phrases expédiés au dehors pour nous attirer des sympathies. Rien ne vaut la chanson de gestes, elle est si belle ici que nous serions coupables de ne pas l'apprendre à ceux qui l'ignorent.



Et c'est là-dessus que je finirai aujourd'hui, non sans avoir chaleureusement remercié un confrère du Brésil, qui m'envoie sa souscription pour notre *Caisse d'assistance médicale de guerre*. A l'heure présente, nous possédons exactement 555.000 francs; nous avons par conséquent dépassé la moitié du million; allons-nous rester en route? Vous ne le voudriez pas. Ceux qui, vivant

loin de l'empire du sacrifice, veulent se donner eux-mêmes, n'ont que la ressource d'aider les nôtres qui sont dans le malheur. Ce ne sera donc pas en vain qu'une fois de plus j'aurai fait appel à leur générosité. Tout ce que nous possédons, ne le devons-nous pas à ceux de la Marne, de l'Yser, de Verdun, de la Somme? Marchandèrent-ils, eux, et pour nous sauver n'ont-ils pas offert ce qu'ils avaient de plus précieux, leur vie? A côté du leur, que vaut notre sacrifice matériel, si lourd qu'il nous paraisse?



Ceci dit, voici la lettre de mon correspondant du Brésil :

Mon cher confrère, M. le Dr Helme,

De ce coin obscur et lointain de l'Amérique du Sud, où la majorité des cœurs battent à l'unisson des cœurs français, nous écoutons les cris de souffrance de la grande famille médicale française, qui porte si haut le drapeau glorieux de la science médicale européenne, et au sein de laquelle je suis très heureux de compter de très aimables confrères et excellents amis, qui depuis longtemps entretiennent avec moi des rapports épistolaires.

Admirateur chaleureux de la médecine française, ami sincère du pays de France, dont je garde les plus doux souvenirs, recueillis pendant deux voyages qui m'ont permis de connaître plusieurs villes et localités de votre charmante patrie, je me fais un devoir de contribuer, par ma modeste obole, à l'atténuation de la détresse des médecins victimes de la terrible et atroce calamité sans égale dans l'Histoire.

Dans ce but, j'ai l'honneur de vous envoyer un chèque de 100 francs, en regrettant que mes moyens de fortune ne me permettent pas d'envoyer une plus forte somme.

Veuillez agréer, mon cher et honoré confrère, l'assurance de mes sentiments confraternels et très dévoués.

Dr Clemente Ferreira,
101, rue General Jardine, Saó-Paulo (Brésil).

Pour copie conforme :
F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

ANNALES DE MÉDECINE

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Parisot (Jacques), médecin-major de 2e classe de réserve à une ambulance : a dirigé avec les plus heureux résultats un important service de contagieux et pris part à des travaux de laboratoire d'une portée considérable (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Pic (Ferdinand), médecin-major de 1re classe territorial au Service de Santé de la place de Lyon, 14e région.

— M. Lepeyre (Léonce), médecin-major de 2e classe territorial au Service de Santé de la 5e région.

— M. Dubrisay (Henri), médecin-major de 1re classe territorial à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois, 6e région.

— M. Stœber (Louis), médecin-major de 2e classe territorial, médecin-chef de l'hôpital militaire du collège à Epinal, 21e région.

— M. Dessirier (Marie), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'hôpital mixte d'Amiens, région du Nord.

— M. Durand (Claude), médecin-major de 1re classe territorial au Service de Santé de la place de Lyon, 14e région.

— M. Bouvier (Joseph), médecin aide-major de 1re classe de réserve au Service de Santé d'une division : médecin d'un grand dévouement et d'une conscience professionnelle absolue. A fait preuve notamment de la plus heureuse initiative en organisant un poste avancé d'ambulance chirurgicale à proximité des premières lignes (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Pasquier (Robert), médecin-major de 2e classe de territoriale, pilote à l'escadrille n° 31 : officier du plus grand mérite qui s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par les belles qualités militaires dont il a fait preuve (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Colombani (Jules), médecin-major de 2e classe de réserve à un centre hospitalier : médecin des plus distingués. S'est acquis les titres les plus sérieux par la façon dont il s'est comporté en toutes circonstances depuis le début de la guerre.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Jacques Puig, médecin auxiliaire du 5e bat. du 298e rég. d'infanterie. A demandé à venir au régiment au moment où cette unité partait dans un secteur des plus dangereux; occupant un refuge de blessés de toute première ligne, sous un bombardement ininterrompu, a fait preuve d'un dévouement absolu et d'une abnégation totale de lui-même dans l'exécution de son service.

— M. Reyt (Ferdinand), médecin aide-major de 1re classe au 36e rég. d'artillerie de campagne : d'un courage à toute épreuve, s'est dépensé sans compter pendant plusieurs jours de bombardement pour donner ses soins aux blessés du groupe; a été frappé mortellement par un éclat d'obus, dans l'exercice de ses fonctions.

— M. Lenoir (Jean), médecin aide-major du G. B. D. de la ...e division d'infanterie : surpris par l'explosion d'un obus qui fit de nombreuses victimes à ses côtés dans le poste de secours, où il se trouvait à demi asphyxié par les gaz, a eu assez d'énergie, une fois revenu à lui, pour oublier son propre état et ne songer qu'à prodiguer ses soins aux blessés qui l'entouraient.

NOUVELLES

La relève des médecins. — M. Louis Bernard, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° à quoi sert le calcul des points pour la relève des médecins si chaque cas doit faire l'objet d'un examen particulier; 2° en dehors des points, quels sont les éléments dont il est tenu compte; 3° pourquoi le calcul des points n'entraîne pas la relève automatique, a reçu la réponse suivante :

« La relève est automatique et s'effectue d'après une cotation en points qui résultent de l'âge, de la situation de famille et de la durée du séjour aux armées.

« Néanmoins, indépendamment du calcul des points, les nécessités du service imposent parfois le rappel de certains médecins en raison de leur spécialité professionnelle. »

Comment doivent s'établir les tableaux d'avancement. — M. Prat, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que dans les tableaux d'avancement pour le grade et la Légion d'honneur, actuellement en préparation, une part prépondérante soit assurée pour les officiers du Service de Santé, non à l'ancienneté, mais à la valeur scientifique et aux services rendus, ainsi qu'il a été prescrit par une circulaire récente pour les officiers du service de l'intendance, a reçu la réponse suivante :

« Une circulaire récente du sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé a prescrit que les propositions devaient être faites en tenant compte, non pas des services plus ou moins longs qu'un officier a rendus dans le passé, mais de ceux qu'il est susceptible de rendre dans les circonstances actuelles.

Stations hydrominérales et climatiques. — M. G. Bardet, secrétaire général de l'Institut d'hydrologie et de climatologie, est nommé membre de la Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Bourcy, médecin des hôpitaux de Paris.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre
ET
Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis), 5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 15 Août 1916 s'élève à 530.000 francs.

Souscriptions reçues du 1er au 15 Août 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

A versé 5.000 fr. : Association médicale mutuelle du département de la Seine (Galley-Lagogney).

500 fr. : « *Digitaline Nativelle* ». — Les Médecins de l'arrondissement de Coulommiers (S.-et-M.).

A versé 200 fr. : Dr Mahu, Paris (7e vers.).

Ont versé 100 fr. : Drs Aacelet, Paris. — Martel, Saïgon (Cochinchine). — Morlot (Ed.), Dijon.

A versé 80 fr. : Dr Nodet (V.), Bourg.

A versé 65 fr. 60 : Dr Cordier, Dijon.

A versé 60 fr. : Dr Drapier Rethel (Ardennes) (2e vers.).

Ont versé 50 fr. : P. J. et E. Matignon, Le Mans, qui ont abandonné la somme annuellement consacrée à leur faire un cadeau pour l'anniversaire de mariage des parents, en

faveur des fils de confrères victimes de la guerre. — Drs Delarrat, Néris-les-Bains (Allier) (2e vers.). — Demiéville, Lausanne (Suisse). — Duchaussoy, Paris. — Edmundo Escomel, Aréquipa (Pérou). — Fernet, Paris. — Le Gendre (P.), Paris (2e vers.). — Luneau, Nantes. — Monnier, Souprosse (Landes). — Pouzet (Paul), Cannes. — Sendral, Paris. — Tissier (Paul), Paris (2e vers.).

A versé 40 fr. : Dr Leblond (E.), Mantes-sur-Seine (S.-et-O.).

A versé 28 fr. : Dr Carrel, Lacoux (Ain) (2e vers.).

Ont versé 25 fr. : Drs Béraud, Ambulance 14/16 S. P. 200. — Wittmer de Frontiguen, 101e infanterie S. P. 38.

A versé 23 fr. 80 : Dr Rousseau, Herbignac (L.-Inf.).

Ont versé 20 fr. : Les Médecins de l'ambulance 5/44 S. P. 86 (4e vers.). — Drs Bordenave, Châteauroux (Indre). — Hodé (P.), Bouvron (L.-Inf.). — Lamare, médecin-chef hôpital complémentaire no 5, Dreux (E.-et-L.). — Latapie, Saint-Etienne-du-Rouvray (S.-Inf.) (2e vers.).

Ont versé 15 fr. : Drs Lacombe, Séverac-le-Château (Aveyron). — Marquié, Saint-André-de-Lidon (Ch.-Inf.).

A versé 14 fr. : Dr Cornudet, La Roche-Bernard (Morbihan).

A versé 13 fr. : Abandon d'honoraires fait par un membre de la Société d'Eure-et-Loir mobilisé (envoi fait par le Dr Maunoury, de Chartres).

Ont versé 10 fr. : Drs Claa, Arudy (B.-P.). — Chutelain (J.), Hôpital Saint-Maurice, Epinal. — Descubes, Poitiers (4e vers.). — Dresch (J.), Ax-les-Thermes (Ariège) (2e vers.). — Guihal, Nantes (4e vers.). — Guillemin, Clermont-Ferrand (2e vers.). — Halsey, Toulouse (2e vers.). — Naury, Paris (7e vers.). — Trémoulet, Ménigoute (D.-S.).

A versé 7 fr. : Dr Pons, Soturac (Lot) (2e vers.).

Ont versé 5 fr. : Drs Bergé, aide-major, 367e d'infanterie S. P. 84. — Maincent, Brécey (Manche) (3e vers.). — Yeard (Léopold), Saint-Benoît (Ile de la Réunion).

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 15 Août 1916.

MM. les Docteurs : Leprévost (Calvados), 5. — Le Siner (Ile de la Réunion), 10. — Yeard (Léopold), (Ile de la Réunion), 5.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Très importante clientèle à céder de suite Paris. — Ecrire *P. M.*, no 1235.

Docteur de Paris cherche occupation pour la matinée. — Ecrire *P. M.*, no 1378.

Docteur, complètement libre, accept. remplacem. ou suite clientèle (Paris seulem.). Ecrire *P. M.*, no 1379.

L'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand demande des internes ayant de 8 à 12 inscr. — Ecrire à l'Econome. Références exigées.

A vendre : 2 belles biblioth. noires, 1 table-bureau assortie, 1 table toilette, 2 cuvettes eau courante. — 3, rue de Turin.

A céder, à Bordeaux : cabinet médical, belle clientèle, conditions avantageuses. — *Ecrire* : M. Basset, Hôpital des Enfants.

Médecin auxil., externe hôp., cherche pendant sa convalesc. occupation dans clinique ou dispens. — Ecrire *P. M.*, no 1381.

Poste d'interne vacant à l'asile d'aliénés d'Aix-en-Provence. — L'interne est logé, nourri, blanchi, chauffé, éclairé; traitement 100 fr. par mois. — S'adresser au médecin-chef.

Docteur, Fac. Paris, libre actuel., désire remplacer confr. — Ecrire *P. M.*, no 1380.

Poste d'interne vacant à l'asile d'aliénés d'Alençon (Orne). Logement, chauffage, éclairage, nourriture, blanchissage. Traitement : 1re année 800 fr. et 1.000 fr. années suivantes. — *S'adresser* au Directeur.

Docteur mobilisé louerait à très bon compte sa maison, banlieue, à 20 min. Paris. Clientèle aisée assurée. — Ecrire *P. M.*, no 1241.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

DE L'EMPLOI DES BÉQUILLES ET DES CANNES

Lorsqu'on regarde marcher les blessés porteurs de lésions du membre inférieur, un fait frappe avant tout autre, c'est le petit nombre de ceux qui savent se servir utilement des appareils de soutien mis à leur disposition pour aider leurs premiers pas.

Loin de voir dans les béquilles ou les cannes un simple soutien devant leur permettre de hâter la rééducation de leur membre blessé, il semble que pour les malades ces appareils ne constituent qu'un moyen de se déplacer plus rapidement, un simple appareil de transport, sans aucun souci de la position qu'ils donnent au membre lésé.

Cette habitude, générale peut-on dire, aux blessés de cette catégorie, et contre laquelle il est si difficile de réagir, a amené le Service de Santé à prohiber d'une façon presque complète l'emploi des béquilles et cannes, en raison des conséquences déplorables qui en sont résultées.

Ces appareils de soutien constituent cependant des instruments indispensables pour celui qui se lève pour la première fois à la suite de lésions des membres inférieurs, mais avant de remettre à chaque blessé des béquilles ou des cannes, ne conviendrait-il pas de faire leur éducation et de leur exposer la manière de s'en servir pour la meilleure utilisation.

A ce propos, il faut reconnaître que trop souvent nous laissons dans l'ombre cette partie de notre tâche, soit parce qu'il n'existe pas de règles définies sur ce point, soit surtout, comme le disait un confrère que j'interrogeais à ce sujet, nous considérons qu'à partir du moment où le blessé prend des cannes il échappe en quelque sorte au domaine chirurgical.

Les béquilles sont la première chose que le blessé de jambe réclame dès qu'il se croit en état de pouvoir se lever. Dès qu'il en est pourvu, il ne songe plus, si on le laisse faire, qu'à se déplacer aussi rapidement qu'un homme sain, et on le voit se mouvant parfois très vite, à la façon d'un amputé sans appareil donnant au membre blessé, suivant la nature de la lésion, les positions les plus diverses.

Il y a, à laisser faire ainsi nos malades, de multiples inconvénients, qu'on ne saurait trop répéter : 1° possibilité pour le blessé de se lever avant cicatrisation complète de ses plaies, d'où retard parfois considérable dans la guérison définitive ; 2° mauvaises habitudes prises par le blessé en vue de sa rééducation fonctionnelle. Ayant trois points d'appui, il marche sans faire fonctionner ses articulations et ses muscles. Certains groupes musculaires sont contractés, d'où quelquefois attitudes vicieuses; 3° possibilité de compression de l'aisselle et de son contenu, en particulier du nerf radial d'où paralysie radiale consécutive, dont les exemples sont malheureusement fréquents.

Pour ces raisons, les béquilles sont des instruments à prohiber et qui ne doivent constituer que des appareils transitoires à ne donner aux ma-

lades, autres que les amputés non pourvus d'appareils de prothèse, que pendant le temps strictement nécessaire à leur première rééducation à la marche.

Dans nos différentes formations, nous avons établi comme règle, qu'à part dans certains cas à indications spéciales comme les retards de consolidation de certaines fractures, cas où il est utile que le blessé marche tout en ne prenant qu'un très léger point d'appui sur le membre malade, l'usage des béquilles n'est toléré que pendant huit à douze jours au maximum pour les fractures de cuisse et jambe à évolution normale, pour les arthrotomisés et les réséqués du genou ou du cou-de-pied, ainsi que pour les grands traumatismes des parties molles; que pendant deux à quatre jours seulement pour les moyens et petits blessés.

Cette période est nécessaire pour qu'ils reprennent un peu d'élasticité et surtout de la confiance dans la solidité de leur membre malade, ce qui est indispensable pour la marche avec des cannes.

Les béquilles doivent être soigneusement choisies quant à leur longueur. L'homme étant dans la position verticale, les bras pendant le long du corps, elles doivent affleurer juste la base de l'aisselle, de façon à éviter l'écartement de leur point d'appui si elles sont trop longues, ou les attitudes en cyphose si elles sont trop courtes.

Dans chaque service, les surveillantes de salle sont chargées, en remettant au blessé ses appareils, de faire son éducation de la marche avec béquilles et de l'obliger à poser normalement à terre le pied du côté malade au moment précis où il prend point d'appui sur les béquilles.

On arrive ainsi en y tenant constamment la main, à obtenir, surtout si le malade y met un peu de bonne volonté, la possibilité d'arriver dans un temps minimum à la marche avec deux cannes.

La marche avec ces dernières présente pour le malade un point d'appui presque aussi solide que les béquilles, à la condition qu'on ait raisonné ses craintes et surtout qu'on ait convenablement choisi les cannes; il n'est en effet pas indifférent de donner au blessé n'importe quel bâton pour se soutenir. Une bonne canne doit remplir deux conditions : 1° avoir une poignée à béquille; 2° une longueur appropriée.

La longueur des cannes doit être, en effet, soigneusement choisie. D'une façon générale, les cannes fournies aux blessés sont des cannes bon marché toujours trop longues : dans ces conditions, le blessé prend point d'appui sur elles les avant-bras en flexion sur le bras, il en résulte une fatigue très rapide qui se traduit invariablement par le refus du malade de marcher ainsi.

La longueur à donner aux cannes varie avec la taille, mais elle ne doit guère dépasser pour les tailles moyennes 85 à 90 cm.; il est du reste toujours facile de trouver la bonne longueur d'une canne pour un individu donné. Cette dernière sera fournie par la distance de la paume de la main en extension au sol, l'avant-bras se trouvant aussi en extension presque complète sur le bras pendant le long du thorax. On obtient dans ces conditions le maximum de solidité du point d'appui.

On a accusé à tort, à notre avis, les cannes d'un certain nombre de méfaits : attitudes vicieuses prises par le malade, compression des nerfs de la main (médian cubital), et le Dr Belot, chef du Centre de physiothérapie de la XIIIe région, qui, dans des conférences, a professé à ce sujet des idées analogues à celles que nous défendons, a cherché à leur substituer pour ces raisons les cannes dites « alpenstock ». Ces dernières, lorsque les blessés s'en servent comme ils doivent, ont certainement l'avantage de les obliger à marcher le torse vertical, c'est-à-dire en position normale de la marche, mais elles ont le gros inconvénient, en dehors de la résistance que l'on éprouve à faire sortir les malades armés de ces longs bâtons, de déterminer plus rapidement la fatigue chez celui qui s'en sert, que les cannes ordinaires convenablement choisies, parce que dans le premier cas le membre supérieur travaille à la flexion, alors qu'il travaille à l'extension dans le second.

La durée de la marche avec deux cannes est variable suivant les cas, mais on doit, en règle générale, la faire la plus courte possible. On ne peut sur ce point établir de règles bien précises, car elles dépendent d'un grand nombre de facteurs dont le plus important est sans contredit la bonne volonté du malade.

Dès que l'on est en droit de penser que le blessé peut se passer d'un de ses points d'appui, il doit ne plus marcher qu'à l'aide d'une seule canne. Cette catégorie de blessés est de beaucoup la plus nombreuse, mais c'est aussi chez elle que l'on observe les attitudes les plus bizarres et les plus anormales au cours de la marche.

Personnellement obligé, en raison d'une infirmité, de marcher avec l'aide d'une canne, nous nous sommes demandé la raison pour laquelle de deux individus atteints de la même affection, l'un marchait d'une façon normale, l'autre se livrait à une gymnastique aussi disgracieuse que fatigante.

Les causes de cette différence doivent être cherchées dans la connaissance des règles qui doivent présider à la marche à l'aide d'une canne.

Ces règles sont au nombre de deux : 1° le choix de la longueur et la forme de la poignée; 2° la manière ou plutôt le côté du corps dont on doit se servir de la canne.

En ce qui concerne la longueur, nous avons vu déjà comment on devait la déterminer; quant à la forme de la poignée, évidemment bien moins importante, la meilleure est incontestablement le T légèrement excavé en son centre, épousant en quelque sorte le talon de la main. Il est bon que l'extrémité de la canne en contact soit munie d'un

appareil antidérapant (caoutchouc ou cuir). La crainte de la compression nerveuse est, à mon avis et par expérience, négligeable. Les premières phases de la compression se traduiront en effet par un engourdissement des doigts qui obligera le blessé à lâcher sa canne et à se reposer.

Beaucoup plus importante est la seconde règle qui peut se formuler ainsi : « La canne servant de point d'appui doit être portée du côté opposé à la lésion ».

La raison de cette nécessité n'apparaît pas au premier abord et il semble au contraire plus logique d'admettre que c'est du côté où la solidité fait défaut qu'il faille placer un appui supplémentaire. Elle apparaît si l'on étudie la physiologie de la marche. Cette étude nous montre, en effet, que dans la marche au pas les mouvements des membres supérieurs s'opèrent en sens inverse de ceux des membres inférieurs, c'est-à-dire que lorsque le membre inférieur droit est porté en avant, c'est le membre antérieur gauche qui, lui aussi, est en avant.

On sait, d'autre part, que le double pas comprend deux phases successives, une période de double appui où les deux jambes reposent à la fois sur le sol : une période d'appui unilatéral, cette dernière beaucoup plus longue que la première. Il tombe donc sous le sens que c'est pendant cette phase seule qu'un point d'appui supplémentaire sera nécessaire si la force du membre qui l'exécute est diminuée, or ce point d'appui il est naturel de le demander au membre antérieur qui est en avant. Comme ce membre antérieur est celui du côté opposé au membre postérieur fournissant l'appui unilatéral, c'est donc du côté opposé à la lésion que doit être portée la canne sur laquelle le blessé doit s'appuyer utilement.

Nous avons essayé nous-même de placer la canne point d'appui du côté lésé, la chose est possible si on a soin de modifier les mouvements des membres supérieurs, c'est-à-dire de marcher l'amble comme certains animaux, mais cette façon anormale de marcher réclame une attention soutenue et devient rapidement impossible à maintenir en raison de la fatigue cérébrale qui en résulte et dès que la marche redevient automatique, on retombe inconsciemment à la marche normale, le point d'appui antérieur se produit en même temps que le point d'appui unilatéral du côté sain et manque au moment où se fait l'appui unilatéral du côté blessé : de là les attitudes si bizarres prises par les blessés, résultant de ce fait qu'ils cherchent à prendre alors un autre point d'appui qui le plus souvent leur est fourni par le bassin.

Telles sont les règles qui doivent présider à la marche avec l'aide d'une canne. Cette dernière, surtout au début, doit être surveillée et il est nécessaire, dès qu'un blessé arrive à cette période de son traitement, qu'il soit prévenu et éduqué. De cette façon, la marche s'exécute normalement sans déviation, les articulations et les muscles fonctionnent normalement et nul doute n'est possible que dans ces conditions le retour des fonctions du membre ne soit plus rapidement atteint que si le blessé est abandonné à lui-même.

P. Dionis du Séjour
(de Clermont-Ferrand),
Médecin aide-major de 2e classe,
Chirurgien de Place.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 8 (Août 1916).

Mémoires :

Dr Cathoire et **M. Bru**. — Etude sur la javelisation des eaux de boisson en campagne.

Gaston Tréiat. — Rénovation sanitaire dans la cité d'après-guerre.

Revue des journaux.

Variétés :

Lutte contre les maladies vénériennes et la syphilis. — Reconstruction des villages détruits. — Ecole spéciale d'architecture : concours d'architecte salubriste en 1915-1916. — Emploi du sérum antidiphtérique.

Société de Médecine publique et de Génie sanitaire. (Séance du 26 Juillet 1916.)

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

Sommaire du n° 4 (Juillet-Août 1916).

Mémoires originaux :

L. Delherm. — Réactions élémentaires en électrodiagnostic.

R. Despiats (de Lille). — Les réactions électriques du nerf blessé. La réaction de conductibilité.

H. Pilon. — Propriétés du rayonnement du tube Coolidge.

A. Lomon. — Ecrans intensificateurs métalliques et plaques ferrotypes.

H. Guilleminot. — Résultats de dix-neuf mois d'expérience sur la radiologie de guerre.

Notes de pratique :

Averous et **Gouin**. — De la nécessité de procéder à l'extraction précoce des projectiles (en particulier des éclats d'obus et de grenades). Moyen rapide d'y arriver.

Expositions et Congrès :

Exposition de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale (11, 12, 13, 14 juin 1916).

Faits cliniques :

R. Ledoux-Lebard. — Le diagnostic radiologique de la gangrène gazeuse.

M. Leullier. — Un cas de phalange supplémentaire des deux pouces.

J. Privat et **P. Colombier**. — Deux cas de côtes surnuméraires de la région cervicale.

Appareils nouveaux :

J. Belot. — Table radiologique universelle, modèle Belot (breveté S. G. D. G.).

Analyses :

Radiologie. — Electrologie.


PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR
Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS
Débilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.
Dépôt Général
G. PRUNIER & Cie
6, R. de la Tacherie, Paris.


TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE
CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE
TUBERCULOSE • NERVEUSE • DYSPEPSIE
TRICALCINE
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE
RECONSTITUANT
LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL
TRICALCINE
RECALCIFICATION
LA RECALCIFICATION
ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE
et PRATIQUE
QUE PAR LA TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
EN POUDRE-COMPRIMÉS-GRANULÉS-CACHETS
LA TRICALCINE EST VENDUE
TRICALCINE PURE
TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE ADRÉNALINÉE
TRICALCINE FLUORÉE
POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 5 fr. la Boîte de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets
EN CACHETS seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet 4 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.
Echantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.
CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Boutlandeau (Hippolyte), médecin-major de 1re classe de réserve au 3e rég. d'infanterie : a fait preuve pendant toute la campagne, et notamment au cours d'événements militaires récents, de belles qualités de courage et de dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Bellouard (Georges), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : très bon médecin de complément, chargé d'un important service chirurgical dans un hôpital temporaire. S'acquitte de ses fonctions avec une grande conscience et un dévouement entier.

— M. Camus (Camille), médecin-major de 2e classe de territoriale au Service de Santé d'une division d'infanterie : resté volontairement au service, a montré, depuis le début de la campagne, un grand dévouement et des qualités militaires précieuses dans les différents services régimentaires ou hospitaliers qu'il a dirigés.

— M. Noyon (Henri), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : méritant par son ancienneté, sa valeur technique et les services qu'il a rendus au cours de la campagne, soit à la tête d'un groupe de brancardiers divisionnaires, soit dans un hôpital de la zone de l'intérieur.

— M. Devoir (Etienne), médecin-major de 2e classe de territoriale au Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin très méritant par l'ancienneté de ses services ; s'est acquis de nouveaux titres par son courage et son dévouement au cours de la campagne (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Vast (Albert), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : bon chirurgien, dirige son ambulance avec beaucoup de zèle et de compétence. Longs services antérieurs (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Reille (Paul), médecin-major de 2e classe de territoriale au 44e rég. territorial d'infanterie : au front depuis le début des hostilités comme médecin d'un corps de troupes, s'est affirmé en toutes circonstances comme un modèle d'énergie et de fermeté, en particulier au cours des affaires de Février et Mars 1916 (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Roux (Maurice), médecin-major de 2e classe de territoriale au 295e rég. d'infanterie : excellent médecin, plein de zèle et de dévouement : affecté, sur sa demande, à un régiment d'infanterie, n'a cessé de se prodiguer pour relever des blessés sous les bombardements. A été grièvement blessé, le 21 Mai 1916, en se dévouant ainsi à sa mission (Croix de guerre).

— M. Abelous (Jacques), médecin-major de territoriale de 1re classe : médecin-chef d'un groupe de brancardiers de corps d'armée, remplit ses fonctions avec une activité, un dévouement et une compétence dignes de tous éloges.

— M. Vallais (François), médecin-major de 2e classe de territoriale au 79e rég. territorial d'infanterie : dirige le Service de Santé d'un régiment territorial avec une compétence, une autorité et un dévouement remarquables. Toujours sur la brèche, sans souci aucun du danger, a donné dans les circonstances les plus difficiles le plus bel exemple de l'accomplissement du devoir (a déjà reçu la Croix de guerre).

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Monraisse (Joseph), médecin-major de 1re classe au 72e rég. territorial d'infanterie : au cours d'un violent bombardement, le 14 Mars 1916, n'a pas hésité à secourir de nombreux blessés, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid et de mépris du danger, a été très grièvement blessé en accomplissant courageusement son devoir.

— M. Strauss (Léon), médecin aide-major de 2e classe au 92e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, en accompagnant les vagues d'assaut et soignant, durant quatre jours et quatre nuits, des centaines de blessés sous un bombardement formidable. A été blessé.

— M. Lautmann, médecin auxiliaire au 92e rég. d'infanterie : a malgré un violent bombardement, établi un poste de secours dans une tranchée, y est resté trois jours et trois nuits, sans aucun abri, assurant l'évacuation des blessés dans des circonstances très difficiles.

— M. Guiraud (Paul), médecin aide-major de 2e classe au 409e rég. d'infanterie : s'est montré d'un dévouement absolu dans les soins à donner aux blessés dans les derniers combats. Quoique très souffrant est resté, jusqu'au 12 au soir, à son poste de secours situé tout près des lignes ennemies, soignant et évacuant non seulement les blessés du régiment, mais encore ceux des autres unités. Epuisé, à son retour au corps, a dû être évacué. N'est resté à l'arrière qu'une nuit et a rejoint le régiment à nouveau.

— La Section sanitaire n° 93 : a assuré pendant une période de onze jours de combat, du 8 au 19 Mars, avec un mépris absolu du danger, les évacuations dans une zone particulièrement battue par l'artillerie ennemie. De plus, tout son personnel a fait preuve d'un dévouement et d'une endurance remarquables en assurant, par un service moyen de 19 heures par jour, le maximum de rendement de cette unité.

— M. Arnaud (Charles), médecin-major de 2e classe au 109e rég. d'artillerie lourde (E. M. du 6e groupe) : médecin d'un dévouement et d'une conscience professionnelle hors de pair. Prévenu qu'une batterie était prise sous un bombardement violent, s'est rendu de suite aux pièces ; blessé en route, a poursuivi sa mission et relevé les blessés sous le feu ; n'a rendu compte de sa blessure que le lendemain, se trouvant dans l'impossibilité de marcher et d'assurer son service.

— M. Rallet (Bernard), médecin-major de 2e classe au 60e rég. d'infanterie : a assuré, pendant trois jours et par des moyens de fortune, l'évacuation de tous les blessés du régiment, malgré un très violent bombardement, et dans un poste continuellement exposé. Blessé grièvement au moment où, après avoir donné des ordres pour l'évacuation des derniers blessés, il rentrait au poste de secours.

— M. Martin (Louis-François-Albert), médecin-major de 1re classe à l'ambulance 9/3 : chirurgien de très haute valeur qui, bien qu'appartenant à la réserve de l'armée territoriale, a demandé, dès le début, à venir sur le front et y est constamment demeuré ; a organisé et dirigé pendant quinze jours, sous un bombardement journalier, un service d'intransportables, et, grâce à son sang-froid et à son intelligence, a su maintenir le moral de tous et obtenir les plus brillants résultats.

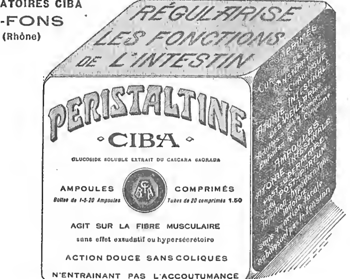
— M. Mouret (Adolphe), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé de la ...e division d'infanterie : chef de service de premier ordre, d'une activité inlassable et du plus beau courage. Pendant les combats de Mai, Juin et Septembre 1915, s'est prodigué sur le champ de bataille sans le moindre souci du danger pour assurer la relève et les soins des blessés.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Poste chirurgical demandé par praticien expér. France, colonies, étranger. S'associerait au besoin. — Ecrire *P. M.*, n° 1361.

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette.









LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.
Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

POIGNÉE DE LETTRES

I. Encore la propagande française à l'étranger, à propos de deux lettres venues de Serbie. — II. Des infirmiers compétents pour assurer le bon fonctionnement des ambulances. — III. Offre généreuse d'un médecin mobilisé.

Je vous ai parlé, la dernière fois, de notre propagande scientifique à l'étranger. Beaucoup de nos confrères, et c'est bon signe, m'ont compris; ils se sont émus et réclament des actes.

— Serait-il donc impossible, m'écrit l'un d'eux, de remettre ou de faire parvenir à un endroit désigné nos journaux, livres, brochures, catalogues, échantillons ? ils y seraient centralisés d'abord et ensuite répartis entre les divers pays où la France veut faire connaître ses idées, son effort et sa production.

Ce que demande mon correspondant répond si bien à une nécessité, que l'idée m'en avait déjà été soumise, il y a deux ou trois mois, par un confrère français attaché à l'armée serbe. J'avais fait seul le nécessaire, et cela était bien insuffisant puisque, sans se lasser, mon correspondant inconnu, passionné pour le bien, a cru devoir m'écrire de nouveau. Je publie ses deux lettres à la suite l'une de l'autre. Plus que jamais, elles sont d'actualité, et en outre elles font écho aux préoccupations de ceux qui, voyant plus loin que la guerre à main armée, comprennent qu'il faudra plus tard triompher aussi sur le terrain des luttes scientifiques.

Or, où en sommes-nous ? L'exemple de la Serbie est là pour répondre. La Serbie, notre amie de toujours, la Serbie, sœur lointaine pour laquelle nous nous sommes levés, avec les Russes, la Serbie se ravitaillait intellectuellement, à Vienne : l'Austro-Allemand instruisant le Serbe, quel abîme d'ironie dans ce rapprochement !

S'il en était ainsi pour la Serbie, jugez de ce que cela devait être ailleurs ! Nous nous sommes plaints naguère, ici, de manquer d'élèves étrangers et d'être moins appelés en consultation au dehors. Pouvait-il en être autrement ? Nos rivaux avaient peuplé de leurs disciples le monde entier, ils avaient semé : n'était-il pas naturel que la récolte suivît ? Laisserons-nous s'éterniser cet état de choses ? Non. Et comme il faut commencer par un point cette conquête des esprits, la Serbie est tout indiquée, puisque, grâce à notre confrère Perrigault auquel il suffirait d'écrire, nous avons

tous les renseignements utiles pour agir. Donc, agissons. Et voici les deux lettres.

Armée serbe, en Chalcidique.

Mon cher maître,

L'amabilité avec laquelle vous m'avez écrit en Février m'encourage à venir vous parler en faveur de nos amis serbes, chez qui je suis revenu depuis un mois, avec une nouvelle mission française.

Sans trahir aucun secret militaire, je puis vous dire que l'armée serbe est forte de N... divisions comprenant X... ambulances, munies chacune d'un médecin français, et Y... quartiers généraux d'armée ou de division, où il y aura aussi un médecin. On nous a mis dans ces postes pour être bons camarades d'abord et si besoin conseillers de nos braves confrères.

Ce qu'est notre vie parmi eux, je vous le dirai plus tard, s'il vous intéresse de la connaître. Mais il nous apparaît tout de suite que nous pourrions remplir un rôle éminemment utile pour la vulgarisation de la Science française, si nos amis parisiens voulaient bien accepter d'être nos collaborateurs.

Nos confrères serbes ont fait, pour la plupart, leurs études à Vienne, où leurs professeurs et leur entourage de marchands de spécialités, appareils, etc., agissent auprès d'eux comme font les nôtres à Paris près des médecins argentins, brésiliens, roumains et autres amis et clients latins; donc ils les ont endoctrinés de leur enseignement exclusif et fournis de leurs seuls produits nationaux, à tel point que nos Maîtres les plus notoires, — vous entendez, les plus notoires — sont littéralement inconnus d'eux. Nos spécialités, nos journaux participent de la même indifférence. Malgré leur haine de l'Autrichien, ils parlent avec un grand respect de leurs anciens professeurs — et cela est normal, n'est-ce pas? J'ai eu l'impression que si nous n'agissions pas dès maintenant, deux ans après la signature de la paix les étudiants serbes retourneraient fatalement à Vienne et l'ignorance de la science médicale française continuerait d'être une tradition là-bas. Vienne est proche, Paris est loin : concluez.

Notre mode d'action me paraît simple. En nous gardant de montrer un excès de zèle, il nous est relativement facile, avec de la bonne volonté, de répandre autour de nous les doctrines, les techniques et les médicaments français. La presse scientifique doit nous aider en adressant des journaux aux médecins serbes, dont beaucoup s'abonneront après la paix; nous serons là au besoin pour les traduire et faire valoir. De même les grosses maisons françaises de spécialités doivent nous échantillonner et nous échantillonner abondamment. C'est tout un travail de vulgarisation qui peut devenir passionnant. Être un peu l'apôtre de sa patrie, quelle douce mission pour un exilé! Et combien nous serons écoutés si nous prouvons aussi qu'elle est savante, cette France qu'ils appellent leur héroïque et loyale seconde patrie!

Je vous donne ci-après les noms d'une partie de ma division. Aux noms serbes, je joins ceux du Dr Sabatier (de Paris) et le mien, car nous serions également heureux de recevoir quelques journaux. On s'ennuie parfois sous la tente brûlante, les lettres et les journaux n'étant jamais assez nombreux.

Colonel Dr *Georges Vladissavievitch*, directeur du Service de Santé de la 1re armée serbe, par Salonique.

Colonel Dr *Alexander Marcovitch*, médecin-chef de la division du Vardar, 1re armée serbe, par le secteur postal 502.

Capitaine de 1re classe, Dr *Milan Pétrovitch*, 24e régiment d'infanterie serbe, 1re armée serbe, division du Vardar. — Secteur postal 502.

Capitaine de 1re classe, Dr *Spira Nicolitch*, 3e ambulance, division du Vardar, 1re armée serbe. — Secteur 502.

Capitaine de 1re classe, *Constantin Panaiotovitch*, 2e ambulance, division du Vardar, 1re armée serbe. — Secteur 502.

Capitaine de 1re classe, Dr *Ghika Milenkovitch*, 1re ambulance, division du Vardar, 1re armée serbe. — Secteur 502.

Capitaine de 1re classe, Dr *Nastich*, bataillon du génie, 1re armée serbe, division du Vardar. — Secteur 502.

Médecin aide-major *Sabatier*, 2e ambulance, division du Vardar, 1re armée serbe. — Secteur 502.

Vous excuserez, mon cher maître, la rédaction et le décousu de cette lettre, écrite sur ma caisse par 40° à l'ombre, et voudrez bien agréer l'hommage de mes plus respectueux sentiments.

Dr Perrigault,
Médecin aide-major.

Fin Août, je reçus une seconde lettre qui complète et renforce la première.

Front serbe, le 31 Août 1916.

Mon cher maître,

Je suis persuadé que vous n'avez pas reçu ma lettre du 10 Juin, dans laquelle je vous demandais de venir nous aider auprès des Serbes. A cette époque, notre courrier avait à lutter contre un adversaire scrupuleux comme il sied : la censure serbe, et contre un ennemi, l'amiral von Tirpitz. Je ne sais auquel attribuer la disparition de toute ma correspondance d'une semaine, mais il est très regrettable qu'un tel accident nous ait fait perdre près de trois mois si vous partagez mes vues.

Je fais partie d'une mission de N. et quelques médecins français, placés auprès des confrères serbes. C'est vous dire toute l'étendue possible de notre rôle, que chacun comprend d'ailleurs à sa façon. Sur 100 médecins serbes, *95 ont fait leurs études à Vienne*. Inutile d'insister sur les conséquences de leur éducation.

Déjà, après trois mois de contact journalier, nous avons réussi à leur prouver que la science française vaut bien la Kultur médicale boche. Le terrain était bien préparé, nos confrères aimant déjà la France, pour ce qu'elle avait fait pour eux. Mais cela ne suffit pas. A la propagande par la parole, il faut joindre la lecture et les images, sans quoi, quand nous serons partis, les souvenirs scolastiques seront les plus forts et ces médecins ne seront jamais acquis à nous.

Par « nous », j'entends nos écoles, nos journaux, nos livres et nos spécialités. Ne serait-il pas possible d'intéresser à la Serbie les représentants de chacun de ces groupes? Evidemment, c'est une préparation d'après-guerre et je sais qu'en France on s'imagine facilement que la gloire de nos armes et l'ineffable beauté de notre patrie suffisent à lui attirer tous les cœurs. Mon appel, sans votre autorité, serait donc vain.

Nous sommes prêts à consacrer notre temps, à répandre les idées françaises chez les Serbes. Utilisez-nous. Je me tiens à la disposition pour recevoir tout ce que l'on voudra m'envoyer : journaux, brochures, images, spécialités, etc., et je les répartirai entre les médecins serbes susceptibles de les comprendre et de s'y intéresser.

Veuillez agréer, mon cher maître, avec mes remerciements et mes excuses (cette lettre n'est qu'un gribouillage, mais le papier et le confort manquent sur le front), l'expression de mes plus respectueux hommages.

Perrigault,
Médecin aide-major,
Mission militaire française, armée serbe,
Division du Vardar, 3e ambulance, sect. post. 504,

II

Il est toujours délicat de faire la critique ou l'éloge des mesures prises à l'avant et fort justement on craint d'agir par crainte de nuire. Je dois pourtant faire une exception pour la lettre qui suit. Je la donne sans commentaire en la signalant à l'attention des chefs qui ont la responsabi-

lité des blessés et de la conservation des effectifs. Les raisons de mon correspondant paraissent si justes, elles sont exposées avec tant de pondération, qu'on ne peut refuser d'emblée de s'y arrêter.

9 Août 1916.

Monsieur,

Permettez à un chirurgien d'une ambulance de l'avant de venir vous signaler un danger qui menace de façon très immédiate le fonctionnement des ambulances, cependant très souvent critiqué. — Attaché à une ambulance de corps d'armée, qui fonctionne depuis le début de la guerre, comme ambulance de traitement chirurgical, je me suis ingénié, ainsi que mes collègues, à réunir, à dresser deux équipes d'infirmiers de salle d'opérations, et deux équipes d'infirmiers de salle d'hospitalisation, qui permettent à l'heure actuelle, même dans les conditions les plus difficiles, d'opérer avec un gros rendement et d'avoir des résultats très satisfaisants.

Ces infirmiers sont dressés à donner le chloroforme, à faire les injections hypodermiques, à faire les appareils plâtrés, et surtout, tous connaissent la stérilisation des instruments et du matériel de pansement et d'opération, avec toute sa complexité et sa minutie. Les infirmiers d'hospitalisation, qui du reste ont un rôle fort ingrat, ont acquis des connaissances non moins importantes, concernant les soins aux grands blessés, aux grands opérés. — L'expérience de ces infirmiers est actuellement éprouvée, puisque notre seule formation a, depuis le début de la guerre, hospitalisé et opéré huit mille blessés graves.

A l'heure actuelle, on parle de façon très pressante de nous enlever nos infirmiers de l'active et de la réserve pour les affecter à des régiments ou à des groupes de brancardiers, et de nous les remplacer par des R. A. T. ne possédant aucune connaissance professionnelle.

Ne croyez-vous pas qu'il est décevant, et profondément navrant de voir dilapider de la sorte un capital aussi précieux que celui d'infirmiers dressés et éduqués, — au moment même où le Service de Santé arrive à avoir un matériel satisfaisant, où il a créé, par exemple, les groupes complémentaires de chirurgie? et, chose plus grave, au moment où l'on veut que la chirurgie des plaies se fasse à l'avant, on enlève aux chirurgiens leurs aides, leurs auxiliaires, sans lesquels ils ne peuvent opérer qu'avec un rendement ridiculement insuffisant et avec des résultats des plus médiocres.

On parle beaucoup de l'utilisation des compétences et de la spécialisation des mobilisés; voilà une belle occasion de respecter l'une et l'autre, qui, si elles sont profitables lorsqu'il s'agit de fabrication de matériel de guerre dans les usines de l'intérieur, le sont au moins autant lorsqu'il s'agit de soigner nos blessés dans les ambulances de l'avant.

Nous disposons, après deux ans d'efforts, d'un personnel parfait de spécialistes du Service de Santé; n'est-ce pas une faute lourde que de le gaspiller, sans aucun profit pour la défense nationale, et de le remplacer par des mobilisés absolument neufs, dont la formation va demander de longs mois, pour le plus grand dommage des blessés qui passeront par leurs mains?

Nos infirmiers *spécialistes* sont aussi nécessaires et devraient être aussi stables dans leur emploi que les jeunes étudiants des classes dernières, dont les connaissances sont comparables. — Ne croyez-vous pas, Monsieur, que la question vaut la peine d'être étudiée? — Veuillez m'excuser d'avoir abusé de vos instants et me croire votre très respectueux.

Dr P. S.
Médecin-major.

III

On ne connaîtra jamais toutes les belles fleurs, fleurs de sacrifice, fleurs de bonté, fleurs de dévouement, qui poussent aux armées; il semble que sous le méridien moral où vivent nos chers camarades, tout s'affine et s'épure. Les hommes restent les hommes, avec leurs rivalités, leurs mesquineries, hé, oui, sans doute, mais il n'empêche que les valeurs habituelles, fortune, relations, biens périssables, sont là-bas singulièrement modifiées. J'en veux retenir pour preuve la lettre qui suit, où un médecin généreux offre sa maison à des confrères convalescents.

Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de corporations où les membres puissent avoir assez de confiance les uns envers les autres pour laisser leur logis à l'entière disposition de ceux qui en auraient besoin? Mon correspondant désire garder l'anonymat; je défère à son vœu; mais, bien entendu, je communiquerai son adresse à qui voudra bien me la demander. Et en tout cas, je remercie l'homme bienfaisant qui eut la délicate et rare pensée d'obliger ses confrères blessés ou mal en point, en leur fournissant l'occasion de profiter pendant la guerre de la petite maison et du grand repos, — *parva domus, magna quies* — qu'il s'était ménagés pour lui-même durant la paix. Voici sa lettre :

Très honoré confrère,

Je suis propriétaire d'un vieil immeuble que j'étais en train d'améliorer par de petites réparations annuelles, quand la guerre a éclaté. Tel qu'il est à ce jour (je viens de le revoir au cours d'une permission) il n'est pas luxueux, mais il peut offrir un abri suffisant à qui ne serait pas très difficile. Je serais particulièrement heureux de le mettre à la disposition d'un ou de plusieurs médecins mobilisés des pays alliés (France, Russie, Angleterre, Serbie, Belgique), convalescents et désireux de faire une cure d'altitude, de calme et de repos.

Voici quelques indications sommaires : Immeuble isolé à 1.100 mètres d'altitude dans un très beau site de montagne. A 7 kilomètres d'une station thermale où l'on peut trouver tous moyens de locomotion (autos et voitures). Trois chambres à un ou deux lits chacune, communiquant ou indépendantes. Une salle à manger, une cuisine.

La femme d'un garde habite cet immeuble et ferait tous travaux de ménage et cuisine. Ravitaillement facile. Un facteur passe tous les jours.

Mobilier sommaire mais suffisant. Linge, argenterie; eau de source. L'automne étant habituellement très beau dans le pays, on peut prolonger son séjour. Evidemment, cette offre est faite à titre entièrement gracieux, seule la femme de garde est à rémunérer.

Si vous connaissez des confrères que cela pourrait intéresser, vous pouvez leur en faire part comme vous pouvez user de la publicité des journaux médicaux où vous écrivez. Mais dans ce cas, *veuillez passer encore mon nom sous silence*. Donnez mon adresse à l'armée aux confrères qui voudraient profiter de cette offre, et veuillez agréer, très honoré confrère, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr X...

Pour copie conforme.
F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Antoine Contamin, médecin aide-major de 1re classe à la 23e compagnie d'aérostiers.

— M. Léondre-Féraud, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales.

— M. François Jalbaud, médecin aide-major de 2e classe d'un régiment d'infanterie.

— M. Roger Gaabe, médecin auxiliaire au 140e rég. d'infanterie.

— M. Marcel Rocheblave, médecin auxiliaire, tué le 2 Septembre.

— M. Georges Goaffier, médecin-major au 37e rég. territorial d'infanterie.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Lemaire (Fernand), médecin aide-major de 2e cl. de territoriale au 96e rég. d'infanterie : engagé volontaire pour la durée de la guerre, a demandé à servir dans un régiment actif et y a donné l'exemple du dévouement et du courage ; grièvement blessé en allant prodiguer ses soins sur le champ de bataille (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Roux (Rémi), médecin aide-major de 2e classe de territoriale au 176e régiment d'infanterie : a donné, au cours de la campagne, les plus belles preuves de courage militaire et de dévouement professionnel (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Lemaistre (Pierre), médecin-major de 2e classe de réserve à un groupe sanitaire : médecin qui joint à une valeur professionnelle éprouvée de remarquables qualités d'initiative et d'activité. S'est acquis, depuis le début de la campagne, des titres spéciaux par les perfectionnements qu'il a apportés au transport des blessés.

— M. Dutertre (Auguste), médecin-major de 1re classe territoriale à l'hôpital militaire de Versailles, gouvernement militaire de Paris.

— M. Bienvenot (Hubert), médecin-major de 1re classe territorial au Service de Santé de la 4e région.

— M. Lachaud (Jean), médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef de l'hôpital temporaire des Arts-et-Métiers, gouvernement militaire de Paris.

— M. Biraud (Francis), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de la place de Rambouillet, gouvernement militaire de Paris.

— M. Lacoste (Victor), médecin-major de 2e classe territorial à l'hôpital complémentaire n° 48 à Moissac, 17e région.

— M. Cubon (Alphonse), médecin-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 276e rég. d'infanterie : a demandé à rester au front alors qu'il aurait pu, en raison de son âge, être affecté à un service de l'intérieur. A assuré son service d'une façon remarquable, dans des conditions particulièrement difficiles (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Teynac (Siméon), médecin-major de 2e classe de territoriale au 212e rég. d'infanterie ; médecin des plus méritants, ayant de nombreuses annuités. Apporte à l'exécution de son service un zèle, un dévouement et une compétence dignes d'éloges (a déjà reçu la Croix de guerre).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Docteur demande d'urgence remplaçant, de préf, âgé, durée guerre, banlieue. — Dr Beugnon, Asile du Vésinet.

Poste d'interne habitué à la chirurgie (pansements, aide aux opérat., gardes à assurer) dans hôpital de blessés. Traitement : 200 fr. par mois. S'adresser au Dr Le Fur, 14, rue Vaneau. — *Urgent*.

Oculiste, libre, 39 ans, polyglotte, remplacerait confrère, Paris ou Côte d'Azur (de Marseille à Nice). — Ecrire *P. M.*, n° 1383.

A vendre : Valises et mallette innovation pouvant servir cantine officiers supérieurs. — 3, rue de Turin.

Interne demandé à l'asile d'aliénés de Naugeat, près Limoges. — Au moins 4 inscriptions.

On demande confrère ou étudiant pour cabinet oto-rhino-lar., 3 fois par sem., quartier riche, succession possible. — Ecrire *P. M.*, n° 1246.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 55 Jeudi, 5 Octobre 1916

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

POUR LES AUXIS

I. — Les médecins auxiliaires. Pourrait-on matériellement améliorer leur sort?

Je viens de lire le *Livre d'Or de la grande Famille médicale*, 2e fascicule, du 2 Août 1915 au 1er Avril 1916, publié, à la gloire de la France, par la *Revue de pathologie comparée*[1].

Si vous voulez connaître notre étiage de gloire, si vous voulez savoir, ô confrères blanchis sous le harnois, ce qu'ont fait vos cadets dans les sentiers de la guerre, parcourez, je vous prie, ce petit volume si éloquent en sa concision toute militaire. Des larmes dans les yeux, le cœur gros de fierté, vous vous direz alors que la famille médicale a crânement mérité de la Patrie.

Chers gosses, auxis ou petits aides-majors de 2e, combien d'entre vous ont vu finir leurs rêves d'avenir dans les champs d'Artois, de Meuse, de Champagne ou de Picardie! On s'étonnait naguère lorsque je louais la jeunesse, moi qui n'avais rien à attendre d'elle. Ne la flattez pas trop, me disait-on, elle n'a que trop conscience de sa valeur, si valeur il y a!

Hé! bonnes gens, elle se tenait debout, tout simplement, elle crânait, affirmant sa volonté de se faire sa place, alors que tant d'anciens s'étaient bornés à vivre en résignés; peut-être aussi se sentait-elle instinctivement marquée pour la grande œuvre du Destin. Quoi qu'il en soit, aussitôt la concentration terminée et le contact pris avec l'adversaire, il fut aisé de prévoir comment tous ces jeunes hommes, médecins ou étudiants, pacifistes et sportifs, à la fois, allaient faire leur tâche sans jamais renâcler, sur le dur chemin du devoir et du sacrifice.

Ce qui m'a le plus ému dans ce Livre aux listes glorieuses, c'est l'appel des morts. En huit mois à peine, 215 des nôtres sont tombés. Quel ossuaire! Et parmi toutes ces croix de bois noir, les plus nombreuses sont celles qui portent les noms des médecins auxiliaires : 70, soit le tiers du chiffre total!

***

Création nouvelle de l'Armée moderne, le médecin auxiliaire a un rôle bien particulier. Par son éducation, sa culture intellectuelle, il est de la race des chefs, et par le grade c'est aux sous-

1. *Livre d'Or de la grande Famille médicale, médecins-vétérinaires-pharmaciens*, publié par la *Revue de pathologie comparée*, 2e fascicule, du 2 Août 1915 au 1er Avril 1916. Prix : 2 francs, au profit d'œuvres de bienfaisance.

officiers qu'il se relie. Sur le terrain, en marche, dans la tranchée, par contre, c'est aux hommes qu'il est soudé. Il est leur petit frère aimé, celui qui leur donnera la première parole de réconfort après la blessure ou qui recueillera leur dernière plainte aux approches de la funeste Visiteuse. Tout à tous, il est de toutes les fêtes, et l'on ne saurait se passer de lui. Rappelez-vous ce que disaient les coloniaux de mon pauvre Paul Fiolle avant l'assaut : — « Popaul est-il là? Oui. Alors, y'a du bon! allons-y!... — Et en effet, il y en avait pour tout le monde, du bon, pour les Poilus et pour les auxis dont les noms se mêlent dans la gloire.

Je voudrais pouvoir reproduire ici toutes les citations de nos petits camarades, les Dussuel, les Lermoyez, les Lévy-Alvarès, les Bornand, les Porcher, tous décorés de la médaille militaire, cette petite fleur d'or qu'il faut aller chercher si avant dans la mêlée. Ecoutez, au surplus, la mention des hauts faits de l'auxi Castillon, et vous me direz si les grognards de l'Empire agirent et parlèrent jamais mieux :

« Grièvement blessé le 7 Août par un obus qui « l'amputa des deux membres inférieurs, il ne « cessa de consoler et d'encourager son camarade « Martin, malgré ses souffrances atroces, et « regardant ses deux moignons, il s'écria : — « Tiens! regarde, Martin, je ne pourrai plus faire « de motocyclette... Cela ne fait rien, vive la « France! »

Vous voyez la scène : Martin, penché sur le pauvre mutilé, se demande, tout tremblant, ce qu'il va pouvoir faire pour son infortuné copain; mais l'autre, qui est de cette race indomptable que seul eût pu effrayer l'écroulement des cieux, se met à gouailler : — T'en fais pas, Martin... Ça ne fait rien... Vive la France!

Ah! oui, vive la France, dont le sol fait pousser d'aussi nobles fleurs humaines. Dans une belle étude sur les grandes étapes de la guerre, publiée par le *Progrès médical* de samedi dernier, M. le médecin-inspecteur Delorme a rendu, comme il convenait, hommage au jeune Castillon. J'ignore où il se trouve en ce moment, car il a dû échapper à la mort puisqu'il n'est pas sur la liste funèbre, mais je souhaite que ces humbles lignes lui parviennent, et je le prie, le pauvre enfant, de trouver ici l'hommage ému et respectueux de tous ses confrères à qui il fait tant honneur.



Malheureusement, ombre au tableau. Ces auxis, si jeunes qu'ils soient, sont déjà de vieux grognards et tous se plaignent, non pas des dangers qu'ils courent et de la rude vie qu'ils mènent, certes, mais seulement de la maigreur de leur solde : 2 francs 44 centimes par jour! Si, pour les célibataires que leur famille aide, cela peut aller, il n'en est pas de même pour les audacieux qui avaient fondé un foyer avant d'avoir terminé leurs études médicales. Lisez plutôt cette lettre; ah! il ne mâche pas ses mots, le frère! Je lui reprocherai seulement de n'avoir pas signé. Il est vrai qu'il a l'anonymat éloquent et original, puisque ne voulant pas se dévoiler, il parle le grec, et — ô merveille! — avec l'accentuation encore! Mais il n'importe, voilà sa plainte :

Paris, 19 Septembre 1916.

Cher monsieur,

Vous ayant rencontré ces jours derniers, j'étais presque tenté de vous dire de vive voix ce que je vous écris aujourd'hui, mais le souvenir d'une récente indiscrétion, que vous confessâtes vous-même tout au long dans *La Presse Médicale*, retint sur mes lèvres la doléance que vous allez connaître, qui pourrait passer pour un plaidoyer *pro laribus meis* si je ne vous la transmettais comme l'écho d'une plainte très lointaine, venue du cœur des jeunes qui, là-bas, meurent pour la gloire de la Science française et pour leur Patrie.

Avez-vous pensé déjà combien terrible était la situation des malheureux médecins auxiliaires ou far et à mesure que la guerre se prolonge? Je ne veux pas parler de ces tout jeunes, à peine entrés sur le seuil, et qui derrière eux ont encore la chance d'être soutenus par leur famille, et moralement et *pécuniairement*. Je veux parler surtout des « vieux », de ceux qui, âgés de vingt-huit ou trente ans, ont commis — faut-il employer cette expression terrible? — la bêtise de se créer un foyer avant la guerre, parce qu'ils étaient près du but et qu'une petite situation accessoire, jointe aux petits revenus du ménage, leur avait permis plus tôt la réalisation de leur idéal, parce que comme vous l'avez dit, ils avaient trouvé la femme qui acceptait à leurs côtés les luttes du début, pour être plus fière des récompenses de l'avenir. Voulez-vous que je vous cite tel camarade qui, en première ligne depuis le *début de la guerre, n'ose pas revenir en permission, parce qu'il a peur de priver sa femme et ses deux gosses du nécessaire qu'ils ont à grand'peine*? Et cet autre qui a vu fondre toutes ses économies et qui, travailleur, voudrait finir ses deux derniers examens, ne peut le faire parce que son prêt s'en va tout entier améliorer le sort de sa petite famille?

Nous avons tous le cœur plein d'amertume, nous, les *vieux*, qui sommes au bout de nos études, et qui, partis comme adjudants, mourrons tels, ou rentrerons mendiants. Quel est le pouvoir public qui a jamais prétendu « assimiler » la Science à un grade ? Et quel est l'honnête homme qui entreprendra la campagne nécessaire pour faire donner aux médecins auxiliaires des Armées de la République une autre solde que celle de 2 fr. 44 cent. par jour? Nous ne demandons pas d'autre galon que le nôtre, le sang dont nous l'avons arrosé nous l'a rendu précieux et cher, nous demandons simplement une solde en rapport avec nos services, avec nos études, avec les fonctions que nous remplissons, et la certitude, pour ceux qui sont mariés, que s'ils meurent pour secourir les soldats et pour l'idéal de la France, leur femme aura, pour assurer sa vie matérielle, autre chose qu'une pension de 900 francs, une mémoire glorieuse, et une citation à l'ordre.

Τῆς πολαι Γαλλιας τις τῆς νεας τρόφης.
Un jeune fils de la vieille Gaule.

Je sais bien que la Loi est la Loi, néanmoins, n'a-t-il pas un peu raison, le vieil auxi, et n'y aurait-il pas quelque chose à faire pour lui et ses pareils, chargés de famille ? La *Caisse d'assistance médicale de guerre*, par exemple, ne pourrait-elle pas sur l'heure et en attendant l'action des pouvoirs publics, fournir une mensualité aux jeunes femmes de ces héros, qui sont nôtres, que

nous aimons tous comme nos enfants, que nous ne pouvons voir souffrir sans souffrir nous-mêmes ?

D'autre part, un confrère de l'Active, qui, lui aussi, a dû être bien souvent ému par les confidences des auxis, me soumet, pour porter remède à la situation matérielle de nos jeunes amis, une note qu'il intitule *Projet d'organisation d'un corps de médecins auxiliaires ayant rang d'officiers*; je me fais un devoir de la reproduire ci-après :

A l'heure actuelle il semble établi :

1° Que les étudiants en médecine assurant sous le feu l'exécution du Service de Santé doivent accéder au rang d'officier;

2° Mais que la nomination des étudiants au grade d'aide-major leur confère un titre équivalant en pratique au doctorat, et les place souvent au-dessus des docteurs. Il y a là, par suite, quelque chose d'anormal et peut-être d'illégal.

Il semble y avoir opposition entre les deux formules ci-dessus. Cela tient à ce que l'on a pensé que pour nommer un médecin auxiliaire officier, il n'y avait qu'un moyen : faire de lui un aide-major.

A notre sens, l'état actuel demande une solution : il faut créer une nouvelle catégorie d'officiers dans le Service de Santé, les médecins auxiliaires de 1re classe assimilés à lieutenant et de 2e classe assimilés à sous-lieutenant.

Ces officiers viendraient s'intercaler entre les médecins et les pharmaciens aides-majors. Leur hiérarchie propre serait toujours subordonnée à la hiérarchie principale du Service de Santé, en sorte que jamais un médecin auxiliaire de 1re classe (lieutenant) ne pourrait commander un médecin aide-major de 2e classe (sous-lieutenant). Il appartiendrait au commandement de ne jamais placer un médecin auxiliaire à deux galons sous les ordres d'un aide-major de bataillon à un galon.

Les attributions des médecins auxiliaires resteraient ce qu'elles sont actuellement, avec faculté de remplir, le cas échéant, celles d'aide-major, comme cela a toujours eu lieu dans la guerre actuelle avec les anciens médecins auxiliaires, mais seulement dans les unités de combat. L'uniforme des médecins auxiliaires se distinguerait de celui des aides-majors par un insigne quelconque peu apparent (caducée sans palme ou bien caducée d'argent entouré de la palme d'or).

Nous pensons que la mesure ci-dessus proposée est nécessaire pour bien des motifs souvent développés : elle a l'inconvénient de ne s'adresser qu'aux nominations à venir. Or il serait bon de nommer médecins auxiliaires de 2e classe tous les aides-majors de 2e classe à titre temporaire, non docteurs. Si la mesure paraît injuste, que l'on provoque la demande volontaire de changement de grade en conférant aux médecins auxiliaires issus des aides-majors des avantages pécuniaires (solde de 2e échelon) et une majoration d'ancienneté pour l'avancement et la Légion d'honneur. S. H.

Je vous avoue que je ne suis pas du tout calé en jurisprudence militaire, et c'est pour cette raison peut-être que le projet, sans doute très simple, de mon honorable correspondant me paraît plutôt compliqué. Aux chefs et aux confrères compétents de voir si pareille création est compatible avec les exigences des lois; je serai, pour ma part, heureux d'avoir là-dessus des avis éclairés. Néanmoins, n'y aurait-il pas une route plus facile à suivre et qui consisterait à rétablir les sous-aides du premier Empire ? On aurait des sous-aides-majors de 1re et de 2e classe, qui viendraient s'intercaler entre l'auxi et l'aide-major et dont la solde, à quelques francs près, serait celle des officiers du Service de Santé.

Je sais bien que dans l'énorme machine qui tend vers le but avec une finalité irrésistible, il n'y a guère de place pour le sentiment. Et pourtant... et pourtant!... Ne pas récompenser la vertu, c'est encourager le vice, disait Bossuet, et cette parole est toujours actuelle. Oui, pourquoi ne pas récompenser les auxis de ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils font chaque jour? Les ouvriers à l'usine gagnent de bonnes journées; les braves qui conquièrent leurs grades à la pointe de l'épée voient, à chaque haut fait, leur solde s'augmenter. Pour l'auxi, rien. Il mériterait d'être officier; il en a la bravoure, l'autorité, le dévouement. Entendu. Seulement, s'il a les qualités militaires requises, il ne possède pas les titres universitaires, inscriptions ou diplôme de docteur. C'est non sur sa valeur de soldat qu'on le juge, mais sur ses années d'études. Grâce à cet horrible mélange du militaire et du civil, il est coincé, il voit la route fermée devant lui et ne peut jamais avancer. Voyons, est-ce juste ? Non, alors ?...

Et je m'arrête là pour aujourd'hui. Je sais que ceux qui nous représentent au Service de Santé sont, et leur chef tout le premier, des hommes de bonne volonté. C'est donc en toute confiance, en tout espoir, que je remets entre leurs mains bienfaisantes la cause de nos chers auxis, les glorieux enfants de troupe du corps médical français. Mieux que d'autres, peut-être, nous savons, nous médecins, qu'on ne peut pas toujours avoir en ce monde à la fois l'honneur et l'argent. Etre satisfait d'un geste, d'une bonne action accomplie par devoir, ou pour rien, pour le plaisir, c'est le luxe des âmes généreuses, et ce luxe-là n'est pas à la portée de tous. Cependant, ne pensez-vous pas, comme moi, qu'on pourrait mêler un peu d'or à la couronne de lauriers verts dont se parent si noblement nos jeunes héros? Cela coûterait bon, soit, mais allons-nous lésiner quand il s'agit de payer la gloire? F. Helme.

P.-S. — Dans mon dernier Bulletin, je vous signalais la générosité d'un confrère qui offre sa maison pour y abriter des médecins en quête d'un nid. Au moment même où paraissait mon article, je recevais la lettre d'un praticien, réfugié du Nord, victime de la guerre, et qui voudrait ou s'employer, ou trouver un logis en attendant qu'il puisse réintégrer le sien. Voici ce qu'il m'a prié de demander :

Médecin expérimenté désire pour durée guerre poste sédentaire (sanatorium, maison de santé, clinique, etc.), Paris ou province.

Médecin âgé désire occuper, moyennant petit loyer, logement de confrère mobilisé, Paris ou province. Donne toutes garanties.

O vous, les heureux de la profession, qui n'avez matériellement pas trop souffert de la guerre, pensez au « médecin expérimenté », trouvez-lui vite un poste, et vous aurez fait un heureux : C'est quelque chose à l'heure où tant d'exilés vont se désespérant et pleurent sur leurs bonheurs perdus! F. H.

FACULTÉ DE PARIS

Travaux pratiques et stage hospitalier. — Les étudiants de 1re année sont appelés, en prenant leur première inscription, du 1er Octobre au 8 Novembre, à choisir le pavillon de dissection dans lequel ils devront travailler pendant le semestre d'hiver, et le service de clinique médecine et chirurgie générales), auquel ils seront attachés pendant toute l'année scolaire.

Les étudiants de 2e année sont appelés, en prenant la 5e inscription de doctorat, du 6 au 26 Octobre, tous les jours, excepté les lundis et mardis, à choisir le pavillon de dissection dans lequel ils devront travailler pendant le semestre d'hiver, et les services annexes de clinique (médecine et chirurgie générales), dans lesquels ils désirent être inscrits pour l'une et l'autre des deux périodes de stage de l'année scolaire.

Les étudiants de 3e et de 4e années sont appelés, en prenant l'inscription du trimestre d'Octobre, à choisir les services de clinique (médecine générale, chirurgie générale, accouchements ou spécialités) dans lesquels ils désirent être inscrits pour l'une et l'autre des deux périodes de stage de l'année scolaire.

Sont convoqués d'office pour les travaux pratiques autres que les travaux de dissection :

1° Pour le semestre d'hiver, les étudiants de 3e et de 4e années prenant la 9e ou la 13e inscription en Octobre 1916;

2° Pour le semestre d'été, les étudiants de 1re, de 2e, de 3e et de 4e années prenant la 2e, la 6e, la 10e ou la 14e inscription en Janvier 1917.

Les étudiants en cours irrégulier d'études qui désireraient suivre les travaux pratiques et le stage hospitalier devront adresser une demande à M. le doyen, avant le 15 Octobre pour le semestre d'hiver, et avant le 15 Février pour le semestre d'été. Ils pourront être autorisés à suivre ces exercices après immatriculation et versement des droits. Ils choisiront les services hospitaliers dans lesquels ils désirent être inscrits, pour l'un et l'autre des deux semestres de l'année scolaire, en retirant leur carte d'immatriculation. Une lettre de convocation individuelle sera adressée à chaque étudiant inscrit pour les travaux pratiques autres que ceux de dissection.

NOUVELLES

Les élèves du Service de Santé. — Les élèves du Service de Santé de la marine qui, au moment de la mobilisation, possédaient douze inscriptions valables pour le doctorat en médecine et qui servent actuellement en qualité de médecins de 3e classe auxiliaires, peuvent être nommés à l'emploi de médecin de 2e classe auxiliaire.

Les étudiants de nationalité étrangère. — En vertu d'un arrêté ministériel en date du 18 Septembre, une session de l'examen institué spécialement pour les étudiants de nationalité étrangère originaires de pays où l'enseignement secondaire n'est pas organisé de façon équivalente à l'enseignement secondaire français, et qui demandent à s'inscrire dans les Facultés ou Ecoles d'enseignement supérieur, s'ouvrira au siège de chaque Faculté le lundi 6 Novembre 1916.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

A vendre par suite décès Dr Redard, tous ses appar. mécan. et instr. chirurgie, 3, rue de Turin.

Docteur, anc. ext. hôp. Paris, accept. remplacem. ou suite clientèle (Paris seulem.) — Ecrire *P. M.*, n° 1379.

Etudiant, fin études, spécialisé psychiatrie, cherche situation dans mais. de santé privée. — Ecrire *P. M.*, n° 1386.

L'asile d'aliénés de Naugeat (Limoges, Haute-Vienne) offre une place d'interne en médecine. Conditions : 800 fr. par an, nourri, logé, chauffé, éclairé, blanchi. — S'adresser au Directeur.

Poste de Docteur de *Compagnie des mines de Mokta-El-Hadid*, vacant actuellement à Djerissa (Tunisie) (Station ch. de fer); peut convenir notamment à docteur blessé et réformé, les courses dans le centre minier étant peu longues et peu fatigantes. Divers avantages. S'adresser à : Ingénieur mine Djerissa (Tunisie) ou Compagnie Mokta-El-Hadid, Tunis, ou Cie Mokta-El-Hadid, Paris, 58, rue de Provence.

On demande médecin pouvant accompagner tabétique pendant 6 mois, à partir de Novembre, dans propriété située Côte d'Azur. — Ecrire Fabiato, 50, rue de la Victoire, Paris, en indiquant conditions.

Poste d'Interne vacant à l'Asile Sainte-Catherine (Yzeure, par Moulins, Allier). Les candidats des deux sexes, français libres oblig. milit., alliés non mobilisables ou neutres, parlant couramment français, devront adresser demande au Directeur de l'Asile. Minimum : 12 inscript. Traitement : 800 francs, susceptible augment. rapide, avantages en nature.

Médecin urologiste demande assistant, étudiant ou docteur français, libre toute la journée, connaiss. technique inject. intravein. — S'adresser, 90, rue du Faub.-Saint-Martin.

Poste chirurgical demandé par praticien expérim. France, colonies, étranger. S'associerait au besoin. — Ecrire *P. M.*, n° 1361.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LE COAGULÈNE EN GYNÉCOLOGIE

Le coagulène, qui est un ferment fibrinogène extrait des plaquettes du sang, et ayant sur celui-ci un pouvoir coagulant intense, peut rendre des services non seulement en chirurgie, lorsqu'il s'agit par exemple de tarir une hémorragie en nappe dont la source ne peut être atteinte, ou bien de juguler une hémorragie secondaire, mais aussi en gynécologie, ainsi qu'en témoigne l'observation suivante :

La malade, âgée de trente-quatre ans, ne présentant rien de particulier dans ses antécédents personnels, fit le 3 août dernier une fausse couche accidentelle de deux mois et demi. Du 3 au 6, elle perd peu de sang. Le 6, à 10 heures du soir, se produit une forte hémorragie. L'examen, pratiqué le lendemain à 8 heures, montre que la malade n'est pas délivrée. L'écouvillonnage ne parvient pas à décoller le placenta. L'hémorragie persistant, abondante, on fait un tamponnement utéro-vaginal. Ce tamponnement est enlevé deux jours après; l'hémorragie est arrêtée.

Le soir, nouvelle hémorragie, nouveau tamponnement après injection intra-utérine d'eau bouillie chaude et extirpation à la pince de presque tout le placenta qui est à demi-sphacélé.

Le tamponnement est enlevé le lendemain. Le soir même, nouvelle hémorragie : de vives douleurs empêchent de faire un nouveau tamponnement. On fait alors une injection intra-utérine avec une solution à 5 % de coagulène (1), assez chaude 37-40° environ. L'hémorragie s'arrête presque instantanément et ne récidive pas. Le 11, la malade se lève et ne présente qu'un simple écoulement normal de lochies.

On voit par cette observation qu'une simple injection de solution de coagulène a permis de se rendre maître d'une hémorragie utérine récidivante que les tamponnements ne parvenaient à arrêter que momentanément. Si l'on considère que ce produit physiologique n'est toxique à aucun degré, qu'il ne peut en aucun cas provoquer l'embolie, son action coagulante ne s'exerçant que vis-à-vis du sang extravasé, si bien que l'on peut même, lorsque le siège de l'hémorragie ne peut être atteint, pratiquer des injections intraveineuses, on sera tenté de faire une place assez large en gynécologie à ce nouvel hémostatique qui a toujours donné les résultats les plus satisfaisants.

N. B. — *Le Coagulène est fabriqué par les Laboratoires Ciba, à St-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.*

(1) On fit usage du coagulène Ciba, fabriqué par les Laboratoires Ciba à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition des médecins désireux d'en faire l'essai.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 56 Lundi, 9 Octobre 1916

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ASSISTANCE AUX MILITAIRES TUBERCULEUX DE LA SEINE

Le *Comité départemental d'Assistance aux Militaires tuberculeux* de la Seine a été constitué, le 26 Mai 1916, en vertu des instructions contenues dans la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 21 Mars 1916.

Ce Comité est une association déclarée conformément à la loi, comme tous les comités similaires, créés dans tous les départements, sur l'initiative et avec l'appui des pouvoirs publics.

Il a pour objet de venir en aide aux soldats *réformés pour tuberculose pulmonaire*, et principalement de prendre en charge ceux qui sont sortis des *stations sanitaires* du ministère de l'Intérieur; sa tâche est de leur procurer les soins médicaux, les secours alimentaires, les moyens d'assurer l'hygiène du foyer et la préservation de l'entourage, de manière à remplir complètement le rôle qui lui incombe dans la prophylaxie sociale antituberculeuse.

Le Comité départemental d'Assistance aux Militaires tuberculeux de la Seine étend son action à Paris et dans toutes les communes suburbaines du département.

Réunissant des personnalités autorisées du monde politique départemental et municipal, du monde du commerce, de l'industrie et de la finance, du monde médical, de la philanthropie et de la mutualité, le Comité départemental a confié sa présidence d'honneur à M. le Préfet de la Seine, sa présidence effective à M. Ranson, sénateur; les vice-présidents sont MM. Edouard Fuster, professeur au Collège de France, et H. Rousselle, président du Conseil général; les secrétaires généraux, Mlle Chaptal et le Dr Léon Bernard; le trésorier, M. Serout, président de l'Antituberculeuse de l'Enseignement primaire; Mlle Milliard est déléguée générale au service des infirmières-visiteuses.

Le Comité départemental, dont le siège social et le secrétariat sont 5, rue Las Cases, est représenté, dans chaque arrondissement de Paris, par une dame déléguée, qui dirige les mesures d'assistance et d'hygiène prescrites par le règlement. Dans les arrondissements où cela paraît nécessaire, le Comité a constitué un Sous-Comité, destiné à recruter localement des appuis moraux et matériels.

Dans chaque arrondissement, une permanence est installée, à certains jours et heures, et le plus souvent aux mairies.

Les déléguées sont chargées de centraliser les renseignements parvenus sur les tuberculeux à

assister et de diriger l'assistance qui doit leur être fournie, grâce aux chefs d'équipe et aux infirmières-visiteuses.

Les malades appartiennent à deux catégories :

1° Les réformés sortis des stations sanitaires, qui sont signalés par la Préfecture de la Seine;

2° Les réformés tuberculeux non signalés, qui se présentent d'eux-mêmes aux Permanences, ou sont reconnus parmi les réformés résidant dans l'arrondissement.

La déléguée désigne ces malades aux chefs d'équipe; celui-ci remplit, après la visite, une fiche qui concerne la *situation matérielle* du malade, puis l'envoie à la consultation désignée pour chaque arrondissement par le Comité départemental.

M. le directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris a offert au Comité départemental, avec le plus grand empressement, le concours de ses établissements, dont les médecins ont consenti leur collaboration, avec leur dévouement habituel.

A cette consultation sont consignées, sur l'autre côté de la fiche, les *observations médicales*. Ainsi remplie, la fiche est rapportée par le chef d'équipe à la déléguée.

Les fiches contiennent toutes les indications qui permettent à l'action d'assistance et d'hygiène du Comité de s'exercer d'une manière utile et rationnelle.

Sous le contrôle du chef d'équipe, une infirmière fait des visites régulières, aussi fréquentes qu'il le faut, aux tuberculeux. Elle les envoie à la consultation médicale aussi souvent que cela est nécessaire. Elle s'inspire, à tous les moments de sa mission, des principes et des conseils indiqués dans le *Guide pratique du Visiteur et de la Visiteuse*, imprimé par les soins du Comité central d'Assistance aux Militaires tuberculeux.

Conformément aux préceptes formulés dans ce guide, les infirmières-visiteuses pourvoient à l'hygiénisation du foyer; elles surveillent la stricte application des prescriptions du médecin, ainsi que le mode d'alimentation du malade; elles indiquent à la déléguée, par l'intermédiaire de leur chef d'équipe, les besoins de celui-ci, au point de vue hygiénique, pharmaceutique et alimentaire; elles exécutent les mesures décidées d'après les indications fournies, et qui sont comprises dans les modalités de l'assistance énoncées plus loin.

Protection du Réformé n° 2. — A la suite de l'entente intervenue entre le Comité départemental et la *Protection du Réformé n° 2*, qui ont mêmes déléguées et mêmes permanences, le secours à la famille des tuberculeux est assuré par la P. R. 2 sur les mêmes bases qu'aux autres réformés non tuberculeux, assistés par cette Association.



Il appartient au C. D. A. M. T. de procurer à ses tuberculeux les autres formes de l'assistance et d'assurer la prophylaxie à leur foyer.

Secours alimentaires. — Les déléguées disposent de bons gratuits de lait, qu'elles répartissent entre leurs malades, suivant les besoins signalés par les infirmières.

Grâce à la générosité de l'Œuvre du lait de M. Henri de Rothschild et de l'Œuvre philanthropique du vin, le C. D. A. M. T. dispose d'environ 3.800 litres de lait, gratuitement, par mois.

Fourniture de médicaments. — Les dispensaires et consultations hospitalières de l'Assistance publique fournissent les médicaments.

L'entente des Sous-Comités ou des déléguées avec les Bureaux de bienfaisance facilite la délivrance gratuite des médicaments, qu'il appartient aux infirmières de contrôler.

Il est bien entendu que les secours alimentaires et pharmaceutiques sont réservés aux indigents, le contrôle de l'indigence résultant des enquêtes de l'infirmière-visiteuse.

Ustensiles et produits fournis par le Comité départemental. — Le Comité départemental, en vertu de son but essentiel d'hygiène sociale, procure à tous les tuberculeux assistés tous les ustensiles et produits qui sont nécessaires pour que ce but soit complètement atteint.

En voici la liste :

Lit et literie; crachoirs de chambre; crachoirs de poche; éprouvettes à pied, avec goupillon (pour le nettoyage des crachoirs); thermomètres; éprouvettes à pied, pour thermomètres; bocaux en grès; stérilisateurs; sacs à linge; mouchoirs; liquides désinfectants (crésylol sodique à 4 pour 100; eau de Javel; lessive de soude à 10 pour 100).

Les infirmières-visiteuses instruisent leurs malades de l'emploi de ces instruments de prophylaxie et vérifient leur rigoureuse utilisation.

L'infirmière est chargée, grâce à cet outillage, de surveiller l'application scrupuleuse des règles de l'hygiène et de les enseigner aux malades, en les faisant participer eux-mêmes (lorsque leur état le permet) aux travaux de désinfection.

Hospitalisations diverses. — 1° *Hôpital*. — Lorsque l'examen médical conclut à l'envoi du malade à l'hôpital, l'infirmière-visiteuse veille à ce que cette prescription soit exécutée.

2° *Station sanitaire*. — Pour les réformés qui n'ont pas déjà passé par une des stations sanitaires du ministère de l'Intérieur, et pour lesquels une cure sanatoriale est conseillée par le médecin consultant, une demande d'admission est instruite.

3° *Etablissements de l'Assistance aux Convalescents militaires*. — Les réformés sortis des stations sanitaires ne peuvent, dans aucun cas, être admis à y retourner. Lorsque, pour des malades de cette catégorie, la cure sanatoriale est prescrite par le médecin, elle est effectuée dans les établissements ouverts par l'*Assistance aux Convalescents mili-*

taires à cette catégorie de malades (à Thiais et à Maurecourt).

4° *Logements-sanatoria.* — Les malades qui se trouvent dans les conditions d'admission aux « logements-sanatoria » (malades faisant partie d'une famille nombreuse, habitant un logement malsain, présentant des garanties de moralité, pouvant pourvoir à leur subsistance et assurer un loyer annuel de 350 francs environ) sont appuyés par le Comité pour y être reçus.

Recherche de travail et placement. — Pour les réformés tuberculeux susceptibles de se livrer à un certain travail d'atelier ou agricole, le Comité s'efforce de faciliter leur placement ou l'utilisation de leurs aptitudes.

Placement des enfants. — Les enfants qu'il y a intérêt à séparer du foyer, soit en raison de leur état de santé, soit pour toute autre cause, sont placés par les soins du Comité (Œuvre Grancher, Enfants assistés, Sanatoriums, Colonies de vacances).

⁂

Comme on le voit, l'organisation du Comité à Paris est achevée et est en plein fonctionnement.

Une organisation analogue se poursuit en banlieue : des sous-comités grouperont, avec l'appui des maires, des communes voisines, qui auront leurs permanences, leurs délégués et leurs infirmières. Ces sous-comités sont en voie de formation. Déjà, quatre d'entre eux sont créés; à Levallois-Perret et à Gentilly, leur action a commencé.

En attendant que l'organisation suburbaine soit terminée et complète, le Comité départemental a désigné une infirmière spéciale qui visite hors Paris les tuberculeux signalés.

A l'heure actuelle, le Comité a, déjà, en charge 696 réformés, dont 508 ont été visités, les autres devant l'être incessamment; pour les malades, 669 visites ont été faites par les infirmières; parmi eux, 600 proviennent des stations sanitaires. Enfin, sur ce total, Paris compte 400 malades avec 589 visites, la banlieue 108 malades avec 80 visites.

Les fournitures livrées aux malades ont été, à ce jour, de 14 lits, 207 crachoirs, 51 douzaines de mouchoirs, 223 sacs à linge, 150 thermomètres. 40 malades ont été envoyés dans les établissements de l'A. C. M.

Les ressources du Comité de la Seine, dues à l'appui généreux du Conseil municipal, du Conseil général, du ministère de l'Intérieur, du *Comité central d'Assistance aux Militaires tuberculeux*, et à des dons particuliers, dépassent 100.000 fr. Mais les frais seront considérables, l'œuvre est immense. Les hommes à qui la tâche a été confiée ne faibliront pas à leur engagement; les débuts de leur action sont gros de promesses. Les Pouvoirs publics, comme la bienfaisance privée, continueront à aider l'œuvre du Comité, qui n'est qu'un des éléments de la vaste organisation créée en France pour lutter contre la tuberculose par des réalisations pratiques, et non plus seulement par des paroles généreuses.

Dr Léon Bernard.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

La loi du 1er Juillet 1916 sur les bénéfices exceptionnels et supplémentaires réalisés pendant la guerre est-elle applicable à la profession médicale ?

Un de nos abonnés nous pose cette question; il nous demande en même temps comment, en cas de solution affirmative, les bénéfices doivent être comptés et quelles défalcations doivent être faites.

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. Ce qui rend la question jusqu'à un certain point douteuse, c'est la rédaction défectueuse et incomplète de la loi.

Le paragraphe 4 de son article 1er vise les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés « par les Sociétés et les personnes passibles de la contribution des patentes, dont les bénéfices ont été en excédent sur le bénéfice normal ».

On peut donc soutenir, dans le sens de l'assujettissement des professions libérales, que ce texte est général et qu'il n'est pas permis d'y suppléer une exception qu'il n'a pas prévue.

On pourrait ajouter, comme argument *a contrario*, que le paragraphe 2 du même article excepte expressément les « agriculteurs vendant leur récolte à l'Etat », ce qui permet difficilement d'admettre une seconde exception, laquelle n'a pas été spécifiée.

II. Toutefois, si l'on considère soit les travaux préparatoires, soit l'économie de la loi, la solution contraire parait bien la plus rationnelle.

D'abord, dans les documents de la loi et dans les débats, on ne découvre rien qui soit de nature à y englober les professions purement libérales. Il n'a jamais été question que des bénéfices du commerce et de l'industrie.

Dans la séance du Sénat du 25 Mai 1916, M. le ministre des Finances s'exprime ainsi :

« Le Gouvernement n'a pas visé tous les bénéfices..., il n'a visé que les bénéfices industriels et commerciaux, laissant en dehors les bénéfices de l'agriculture. » (Débats parlementaires Sénat, p. 450, 1re colonne.)

Or, si les bénéfices de l'agriculteur ont été exceptés comme n'étant pas des bénéfices commerciaux, à plus forte raison il est impossible d'assimiler à de tels bénéfices les gains d'une profession libérale, intellectuelle, telle que celle de médecin ou d'avocat qui n'ont évidemment rien de commercial.

III. D'autre part, les diverses dispositions de la loi s'adaptent exclusivement à une industrie ou au commerce. Il s'y agit d'entreprises, de marchés, de capitaux engagés ou employés, de l'intérêt de ces capitaux, de leur amortissement, de l'amortissement du matériel, etc.

Le paragraphe 3 de l'article 2 vise les « livres de commerce régulièrement tenus ».

Le paragraphe 1er de l'article 3 porte que « le produit net, en période de guerre, est calculé en établissant le bilan, pour chaque entreprise, suivant les règles propres à cette entreprise, notamment en déduisant, s'il y a lieu, la somme nécessaire à la réserve légale et celles qui sont habituellement réservées à l'amortissement des bâtiments et du matériel ».

Ces dispositions et toutes autres qu'on pourrait relever sont bien démonstratives : elles concernent uniquement les industriels et les commerçants. Les professions libérales sont étrangères à la loi. Le silence qu'elle a gardé sur ces professions s'explique par la raison bien simple qu'il n'est venu à l'idée de personne de les faire tomber sous son application.

Il faut espérer, du reste, que le ministre des Finances ne tardera pas à donner à cet égard des explications propres à dissiper tout malentendu qui tendrait à pervertir le sens et la portée de la loi.

IV. Au cas où les médecins seraient assujettis à la loi et tenus de faire la déclaration qu'elle exige, il suffirait que cette déclaration contînt : 1° le bénéfice *net réalisé* pendant la période à laquelle se rapporte l'imposition (c'est-à-dire déduction faite de tous frais généraux et de toutes pertes professionnelles, honoraires non payés, etc.); 2° le montant du bénéfice normal; 3° l'excédent constituant le bénéfice supplémentaire.

H. MONTAL.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 9. — Septembre 1916.

Mémoires originaux :

J. Comby. — Ouverture, sans bistouri, des abcès rétropharyngiens et amygdaliens.

Dr Luis Morquis. — Sur une maladie infantile et familiale caractérisée par un syndrome cardio-hépatique et mort en asystolie.

Recueil de faits.

L. Babonneix et J. Villette. — Idiotie mongolienne familiale.

Marcel Lavergne. — Deux cas d'invagination iléocæcale primitive chronique.

Revue générale :

J. Comby. — Lithiase salivaire chez les enfants.

Analyses.

Nouvelles.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Etudiant, fin études, spécialisé psychiatrie, cherche situation dans mais. de santé privée. — Ecrire *P. M.*, n° 1386.

Docteur, anc. ext. hôp. Paris, accept. remplacem. ou suite clientèle (Paris seulem.) — Ecrire *P. M.*, n° 1379.

Poste de Docteur de *Compagnie des mines de Mokta-El-Hadid*, vacant actuellement à Djerissa (Tunisie) (Station ch. de fer); peut convenir notamment à docteur blessé et réformé, les courses dans le centre minier étant peu longues et peu fatigantes. Divers avantages. S'adresser à : Ingénieur mine Djerissa (Tunisie) ou Compagnie Mokta-El-Hadid, Tunisie, ou Cie Mokta-El-Hadid, Paris, 58, rue de Provence.

Médecin exper., 16 années prat., remplacer. confrère, Paris ou banlieue, à partir 20 Oct. — Ecrire *P. M.*, n° 1387.

Le Gérant : O. PORÉE.
L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 40 fr.
Union postale. . . . . 45 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

MAGNAN

(1835-1916)

Le doyen et le plus illustre des aliénistes vient de mourir. C'est, après la disparition toute récente du professeur Gilbert-Ballet, un nouveau deuil pour la Psychiatrie française, qui perd en Magnan son chef vénéré et le maître universellement réputé, dont le nom a rayonné sur toutes les Facultés et tous les Asiles du monde.

Après une vie consacrée tout entière au culte de la Médecine mentale, au terme d'une carrière exceptionnellement longue et féconde, marquée par des travaux intéressants, des initiatives généreuses et un enseignement célèbre, le Dr V. Magnan nous lègue, en mourant, le précieux héritage de son œuvre et de son exemple.

Plaquette du Dr Paul Richer, frappée à l'occasion du jubilé du Dr Magnan.

Cette œuvre et cet exemple, difficiles à exposer dans le cadre étroit d'un hâtif article nécrologique, apparaissent avec toute leur valeur et toute leur portée, lorsque l'on considère l'influence exercée, dans ce dernier demi-siècle, sur l'évolution de la Psychiatrie, par les travaux et les idées de Magnan.

Cette influence, qui fut puissante, a été heu-

reuse et suggestive dans la conception étiologique et clinique des maladies mentales : elle a été bienfaisante dans les méthodes de traitement des agités ; enfin, par les débats qu'elle a provoqués, par les discussions qu'elle a soulevées, par les polémiques mêmes qu'elle a entretenues au cours de ces trente dernières années, elle a singulièrement favorisé le mouvement des idées, l'activité des recherches, la transformation du milieu hospitalier, où nous observons et soignons les aliénés.

Une brève esquisse de la carrière et des travaux du Maître suffira à marquer l'originalité de ses vues et l'étendue de son œuvre.

Interne des hôpitaux à Lyon, en 1858, et à Paris, en 1863, où il fut élève de Falret, de Marcé et de Baillarger, Magnan fut nommé, en 1867, médecin de l'Admission, dans cet Asile clinique de Sainte-Anne, où il devait, jusqu'en 1912, donner au laboratoire, au lit des malades et à l'amphithéâtre d'enseignement, la mesure d'une étonnante activité, que l'extrême vieillesse ne put ralentir.

Dans le domaine de l'expérimentation, lors des premières applications des méthodes de laboratoire à l'étude des problèmes cliniques, Magnan s'annonce comme un précurseur. Dans une série de recherches, publiées de 1864 à 1878, aux Académies, à la Société de Biologie, dans les Congrès, il décrit les effets comparés, chez les animaux, de l'alcool et de l'essence d'absinthe, il analyse les résultats de l'administration isolée, successive ou simultanée, par les voies gastrique, veineuse et pulmonaire, des éléments dissociés des boissons alcooliques et essentielles ; il distingue, dans ces empoisonnements, les effets toxiques immédiats et les effets organiques secondaires; il démontre, dans ses variétés convulsive, vertigineuse, délirante et impulsive, l'action épileptogène de l'essence d'absinthe.

Au cours de ces recherches, bien antérieures à l'œuvre nosologique qui devait l'illustrer, Magnan réalisait, suivant les principes de Claude Bernard, la féconde alliance de la physiologie et de la clinique, et, en initiateur de génie, démontrait, par ses expériences, l'extrême nocivité de l'absinthe, cinquante ans avant la suppression en France du redoutable poison.

Dans le champ de l'anatomie pathologique, Magnan a établi, au cours de recherches qui s'étendent de 1866, date de sa thèse de doctorat, à 1879, la nature inflammatoire et conjonctive et la diffusion à tout le névraxe des lésions constitutives de la paralysie générale. C'est ainsi que, il y a cinquante ans, dès l'origine des études microscopiques en pathologie cérébrale, alors qu'on ignorait encore la nature syphilitique de la maladie et ses relations avec le tabes, Magnan affirmait, avec une singulière clairvoyance, au nom de l'histopathologie et de la clinique, l'unité du processus anatomique, son siège méningo-vasculaire primitif, sa topographie et sa progression interstitielles, des membranes périphériques aux régions centrales, et la généralisation de ses atteintes à l'encéphale, à la moelle et aux troncs nerveux.

Après s'être ainsi montré, aux premiers âges du laboratoire en médecine, un expérimentateur et un technicien de premier ordre, Magnan va se consacrer à l'observation des malades et affirmer, en nosologie et en clinique, l'originalité et la hauteur de ses vues.

Ces qualités distinguent la plupart de ses études cliniques, dont les principales ont pour objet : la Paralysie générale, où il insiste sur la distinction entre les signes constants et essentiels (démence, dysarthrie) et les signes contingents et variables (excitation, dépression, délires, etc.) de la maladie; les formes aiguës et chroniques de l'Alcoolisme; l'étiologie et les variétés de l'Epilepsie; les lésions et les modalités cliniques des aphasies; le cocaïnisme chronique, où il met en valeur la spécificité des hallucinations tactiles de l'intoxication; la coexistence et les rapports étiologiques et évolutifs des délires multiples associés chez le même malade.

J'arrive maintenant aux trois conceptions fondamentales de l'œuvre nosologique de Magnan : l'état mental et la folie des Héréditaires dégénérés, le Délire chronique, et la synthèse des psychoses intermittentes.

S'inspirant de l'idée maîtresse et des beaux travaux de Morel sur la Dégénérescence, les transformations de l'hérédité morbide et l'existence d'aliénations héréditaires, Magnan proclame, au cours des séances fameuses de la Société médico-psychologique, en 1885-1886, que, si l'hérédité domine, de l'avis unanime, toute l'étiologie de la folie, il existe cependant une classe particulière d'affections psychiques, liées à la Dégénérescence mentale, de nature constitutionnelle, et spécifiées par une double série de stigmates, physiques et moraux, congénitaux, d'apparition précoce, qui révèlent par leur association, leur alternance ou leur succession, le déséquilibre originel et continu de la mentalité des héréditaires dégénérés.

Précisant, dans une riche série de leçons, de mémoires et de monographies qui se succèdent au cours de plus de vingt-cinq ans, sa conception de la Dégénérescence mentale, Magnan édifie, seul ou en collaboration avec ses élèves Saury, Legrain, Sérieux, etc., une œuvre nosologique considérable, dont les grandes lignes dominent sa classification des maladies mentales et se sont imposées à l'attention et à la critique de tous les Aliénistes.

C'est au cours de ces travaux que furent établis la parenté fondamentale et les rapports réciproques étroits des obsessions, impulsions et inhibitions, véritables « syndromes épisodiques de la Dégénérescence », décrits par Esquirol et ses élèves comme des monomanies distinctes et



dans lesquelles il ne faut voir que les équivalents, chez le dégénéré, du déséquilibre psychique fondamental. Il faut signaler ici, comme particulièrement remarquables, les monographies sur la Dipsomanie (1882), l'onomatomanie, la sitiomanie (1885), les anomalies et les perversions sexuelles (1882-86).

Caractéristiques également de l'état mental dégénératif sont : les divers degrés des agénésies psychiques : idiotie, imbécillité, débilité mentale ; les perversions instinctives, la folie morale, les états groupés sous le vieux vocable de manie raisonnante, l'apparition irrégulière de périodes d'excitation et de dépression ; enfin la fréquence de délires à physionomie particulière, dits « délires des dégénérés » et dont Magnan oppose la mobilité, le polymorphisme, l'inconsistance et les récidives aux caractères tout différents du « Délire chronique ».

Sous ce nom, Magnan a décrit, comme une entité morbide autonome, d'observation rare, mais réelle et bien frappante, une psychose chronique, hallucinatoire et interprétative, à marche régulière, à progression lente et fatale, et dont l'évolution systématique parcourt, à travers toute l'existence du malade, quatre périodes : inquiétude, hallucinations et idées de persécution, idées de grandeur; déchéance démentielle.

En 1890, au Congrès international de Médecine, Magnan a exposé, dans un rapport remarquable, l'histoire des folies intermittentes et formulé, en des conclusions magistrales, la synthèse nosologique des syndromes maniaques et mélancoliques, dont Falret et Baillarger avaient montré l'alternance et la succession, dans leurs célèbres descriptions de la folie circulaire et de la folie à double forme.

L'activité médico légale de Magnan s'est exercée sur différentes questions, telles que la folie simulée et la folie méconnue; l'irresponsabilité des obsédés-impulsifs: dipsomanes, exhibitionnistes, homicides, pyromanes. Il a envisagé ces diverses formes d'obsession criminelle morbide dans un rapport, devenu depuis classique, au Congrès d'anthropologie criminelle de Bruxelles, en 1872.

Au même Congrès, tenu à Paris en 1889, dans une étude sur l'enfance des criminels considérée dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime, Magnan s'élevait contre la théorie lombrosienne du criminel-né, représenté comme un sauvage survivant au milieu de la civilisation actuelle, et concluait, de l'étude biopsychologique des délinquants, aux origines dégénératives et à la nature morbide des tendances et des impulsions au crime.

Enfin, peu de temps avant la guerre, on se rappelle avec quelle énergie et quelle autorité Magnan intervint à la tribune de l'Académie de Médecine, lors des débats soulevés devant la savante Compagnie par la réforme de la loi de 1838 sur le régime des aliénés.

L'œuvre thérapeutique de Magnan s'exprime en deux mots : « non-restreint » et alitement, qui résument l'histoire de bien des années de controverses, de luttes et de prosélytisme, au terme desquelles, infatigable et victorieux apôtre de la clinothérapie et de la suppression de la camisole de force dans le traitement des états d'agitation, Magnan s'est montré un véritable bienfaiteur pour les aliénés et apparaît comme le digne successeur de Pinel.

C'est au persévérant apostolat de Magnan, en effet, que sont dues, en grande partie, ces réformes : suppression des moyens de contrainte et de la fixation étroite des malades, traitement par le lit des états d'agitation, disparition progressive des quartiers cellulaires des Asiles. Ces réformes, combinées aux progrès des applications de l'hygiène, ont peu à peu rénové les milieux hospitaliers où vivent les Aliénés. C'est ce titre de gloire que le grand artiste Paul Richer a illustré sur la médaille jubilaire de son confrère, dans la scène symbolique où il représente le Maître, affectueux et paternel, au lit d'une grande agitée qu'il vient de libérer de ses entraves, et qui, dans l'effusion de sa reconnaissance, le remercie d'avoir préféré la douceur à la contrainte : *Maluit lenitatem quam vim adhibere.*

Expérimentateur, nosologiste, clinicien, médecin-légiste, thérapeute, réformateur, Magnan joignait à tous ces titres, qui confèrent la renommée, les qualités plus précieuses du cœur, la bonté, l'indulgence, la douceur, le dévouement, l'enthousiasme, qui lui assurèrent l'affection, la reconnaissance et l'admiration de ses malades et de ses disciples, dont il était le confident, le conseiller et le modèle. Admirable professeur, il a inauguré en France, dix ans avant la création de la chaire officielle de clinique mentale, l'enseignement de la Psychiatrie. Chef d'École par excellence, entraîneur d'esprits, il a formé bien des élèves et éduqué plusieurs générations de médecins. Dépourvu de tout titre universitaire, il avait, par son initiative personnelle, fait de son service, à l'Asile-Clinique, un centre d'enseignement fameux, un foyer d'attraction, où, pendant plus de trente ans, se groupa autour de lui un auditoire enthousiaste et attentif, une élite d'aliénistes, de psychologues et de philanthropes, venus de tous les pays. Membre de l'Académie de Médecine en 1893, Président de la Compagnie en 1915, il a tenu, dans la section d'Hygiène et de Médecine légale, une place éminente; et hier, à ses obsèques, au nom de ses confrères, Mosny a su rappeler, avec éloquence et émotion, les titres de Magnan à la reconnaissance nationale.

Au cimetière Montparnasse, le suprême adieu fut adressé au Maître par les Drs Ritti et Marcel

(*Voir la suite, p.* 458.)

AVIS. — Les Laboratoires **GALBRUN** sont transférés 8 et 10, rue du Petit-Musc, PARIS (IVe).

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE.
(Communication au XIIIe Congrès International de Médecine, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures

dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme - Goutte - Rhumatisme - Artério-Sclérose
Maladies du Cœur et des Vaisseaux - Asthme - Emphysème
Lymphatisme - Scrofule - Affections glandulaires
Rachitisme - Goître - Fibrome - Syphilis - Obésité.

*Vingt gouttes d'***IODALOSE** *agissent comme un gramme d'Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES. Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

Ne pas confondre L'IODALOSE, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès international de Médecine de Paris 1900.
Aucune combinaison directe de l'Iode avec la Peptone n'existait avant 1896.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRE **GALBRUN**, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

Monsieur Galbrun met gracieusement à la disposition des médecins-chefs des formations sanitaires les flacons d'**Iodalose** qui leur seraient nécessaires pour le traitement des malades ou blessés.

PROSTHÉNASE GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
COMBINÉS A LA PEPTONE ET ENTIÈREMENT ASSIMILABLES
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION

ANÉMIE - CHLOROSE - DÉBILITÉ - CONVALESCENCE

DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les adultes

Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 18, rue Oberkampf, PARIS

Briand, au bord de sa tombe, qui se trouve toute voisine de celle de Baillarger. Réunis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie, l'élève et le maître reposent maintenant dans la même gloire; et si, au nom de ce rapprochement symbolique, on recherche les ancêtres directs d'une si glorieuse filiation médicale, on évoque, successivement, les plus grands Maîtres de la Psychiatrie française, et on reconstitue l'illustre lignée dans les noms de Pinel, Esquirol, Baillarger et Magnan. DUPRÉ.

FACULTÉ DE PARIS

Examen. — 1° *Ancien régime d'études.* Les consignations pour les différents examens probatoires sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundi et mardi de chaque semaine, à partir du 2 Octobre 1916.

Les limites des consignations pour ces examens sont fixées ainsi qu'il suit :

Pour le 1er examen le registre sera clos le mardi 27 Février 1917. Pour le 2e examen le registre sera clos le mardi 16 Janvier 1917. Pour le 3e examen (1re partie) le registre sera clos le mardi 23 Janvier 1917. Pour le 3e examen (2e partie) le registre sera clos le mardi 13 Mars 1917. Pour le 4e examen le registre sera clos le mardi 1er Mai 1917. Pour le 5e examen (1re partie) le registre sera clos le mardi 22 Mai 1917. Pour le 5e examen (2e partie) le registre sera clos le mardi 19 Juin 1917. Pour la thèse le registre sera clos le mardi 26 Juin 1917.

Avis aux candidats ajournés. — Epreuves pratiques : Les candidats ayant consigné dans les délais indiqués ci-dessus et ajournés à l'épreuve pratique :

Du 1er examen pourront consigner les 7, 8, 14 et 15 Mai pour renouveler l'épreuve à partir du 30 Mai 1917.

Du 3e examen (1re partie) pourront consigner les 12 et 13 Mars pour renouveler l'épreuve à partir du 26 Mars 1917. (En cas de nouvel échec, les candidats pourront, une troisième fois, consigner les 7, 8, 14 et 15 Mai pour passer à partir du 30 Mai 1917.)

Du 3e examen (2e partie) pourront consigner les 7, 8, 14 et 15 Mai pour renouveler l'épreuve à partir du 29 Mai 1917.

Epreuves orales : Tout candidat ayant subi sans succès, dans les délais indiqués ci-dessus, une épreuve orale entraînant un ajournement à une date antérieure au 1er Juin pourra consigner les 7, 8, 14 et 15 Mai pour renouveler l'épreuve avant les vacances.

Si le délai d'ajournement expire après le 1er Juin et avant le 15 Août, le candidat désireux de renouveler l'épreuve avant les vacances devra solliciter, de M. le Doyen, une abréviation du délai d'ajournement.

Les demandes à cet effet (adressées au doyen, avant le 5 Mai 1917, dernier délai) seront examinées par la Commission scolaire, qui statuera sur chaque cas particulier.

Si le délai expire postérieurement au 15 Août, le candidat ne pourra consigner de nouveau pour l'examen avant le 1er Octobre suivant.

2° *Nouveau régime d'études.* — Session d'Octobre 1916 : MM. les candidats ajournés à la session de Juillet 1916, ou autorisés à ne se présenter qu'à la session d'Octobre 1916, sont informés que les épreuves pratiques et orales des 1er, 2e et 3e examens de fin d'année auront lieu à partir du 16 Octobre 1916.

Les consignations préalables seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), le lundi 2 et le mardi 3 Octobre 1916, de midi à 3 heures.

Les étudiants du nouveau régime d'études seront informés, en temps utile par voie d'affiche, des dates d'ouverture de la session de Juillet 1917, pour les différentes épreuves des examens de fin d'année.

N. B. — Les candidats doivent présenter leur relevé d'inscriptions au guichet n° 3, chaque fois qu'ils consignent pour un examen.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Médecin expér. 16 années pratique, rempl. confrère, Paris ou banlieue à partir du 20 Octobre. — Ecrire *P. M.*, n° 1389.

A vendre par suite décès Dr Redard, ses appareils mécanothérapiques, électriques, inst. chir., biblioth. noire et bureau assorti, 3, rue de Turin.

Etudiante Méd. française, ext. hôp., fin études, cherche service nuit, ambulance ou mais. santé. — Ecrire *P. M.*, n° 1388.

R. Mareschal, 164, av. de Malakoff, demande aide pour recherches bibliographiques. Lui écrire.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Petit appel à la juste mesure. — La question des auxiliaires. — Proposition au sujet de notre **Caisse d'Assistance médicale de guerre.**

A l'heure vacillante où le Destin, lentement, s'efforce de nous modeler un monde nouveau et d'accorder aux pauvres humains une charte meilleure, bien des questions restent en suspens. C'est à travers des lueurs encore tremblotantes que nous cherchons à sonder l'avenir. Néanmoins, nous possédons déjà une certitude : si nous ignorons de quoi demain sera fait au point de vue social, du moins sommes-nous convaincus que certaines mœurs, pourries et néfastes, doivent être enfouies dans le passé. Et c'est peut-être ce qu'oublient trop quelques-uns d'entre nous. Evidemment, nous sommes libres d'agir à notre guise, mais il faudra tout de même que, désormais, nous nous disciplinions un peu, les uns et les autres; il sera indispensable que nous refrénions nos ambitions individuelles et notre soif de paraître, si nous voulons que la France se régénère et reprenne sa vraie place dans l'opinion scientifique du monde.

Je ne suis pas un critique acerbe, on me le reproche assez; il est cependant des choses qui me heurtent à un point que je ne saurais dire. La guerre est anonyme; des actes d'un héroïsme superbe, incomparable, fou, s'accomplissent à chaque minute, sans que les noms de ceux qui en furent les héros viennent à la lumière. A peine çà et là cite-t-on quelques chefs. Pour avoir les honneurs du Communiqué, ne faut-il pas risquer cent fois sa vie? Cette loi qui nous est imposée est dure, mais tous l'acceptent parce qu'ils la savent nécessaire : C'est la France qui est tout, les individus ne sont rien.

Or, cela, certains des nôtres commencent à l'oublier un peu trop, et c'est contre quoi je m'élève. Depuis quelque temps, en effet, on voit apparaître dans les journaux des notes qui me déconcertent et qui, toutes, vont à l'encontre des ordres dictés par la mesure et prescrites par le haut commandement. Tantôt on nous présente, comme extraordinaires, avec les noms, les dates, des opérations classiques, faciles à réaliser et auxquelles tout praticien dévoué peut prêter son aide personnelle sans courir grands risques. Tantôt on nous offre, comme nouvelles, les découvertes du savant X... et qui courent les rues depuis plusieurs années. A quoi pense-t-on, et comment oser se mettre en vedette lorsque tant de médecins, tant d'anxis, qui se sacrifient à l'avant, restent dans l'ombre? Mais je signale simplement ce fait anormal, me promettant d'y insister s'il en est besoin. Et je reviens à mes anxis.

Voilà une première lettre ayant trait à Castillon

et à son camarade, le regretté Martin. Elle me vient d'un brave qui a bien mérité de la Patrie, et que je ne nomme pas : *Dura lex*, sed lex!

Mon cher Maître,

Permettez qu'un ancien médecin auxiliaire vous remercie du chaleureux et affectueux plaidoyer que vous venez de faire pour ses semblables dans *La Presse Médicale*. Vous y relatez le cas de Castillon. Je fus son médecin-chef. Je puis donc vous apporter des précisions qui, je l'espère, ne manqueront pas de vous intéresser.

C'était, il y a plus d'un an, je venais d'être informé par notre médecin divisionnaire, le vénéré Dr P... (de Lariboisière), que je devais prendre mes dispositions en vue d'une attaque. Je réunis immédiatement, dans une excavation qui nous servait d'abri commun, les médecins auxiliaires et les gradés du groupe de Brancardiers divisionnaires de la division que j'avais l'honneur de commander à cette époque, en vue des dispositions à prendre. Comme je leur donnais mes ordres, un obus de 150 de marine pénétra dans notre abri, faucha en passant les deux membres inférieurs du médecin auxiliaire Martin, la jambe gauche et le pied droit du médecin auxiliaire Castillon et cet obus alla s'enterrer à un mètro d'eux *sans éclater*!...

C'était un obus de marine, dit de rupture, que les Turcs nous envoyaient de flanc de la Côte d'Asie par-dessus le détroit. On les appelait les « *Côtes d'Asie rapides* ».

Castillon, quoique grièvement blessé, ne proféra pas une plainte, mais ne cessa, pendant que je le pansais, d'encourager et de consoler son malheureux camarade Martin qui, à demi évanoui sur un brancard à côté de lui, adressait paisiblement une prière au Seigneur, car il prévoyait sa fin proche.

En effet, ce terrible accident était survenu à 11 heures du matin, et à 4 heures du soir Martin expirait à l'ambulance de ... où il avait été aussitôt transporté. Malgré sa faiblesse extrême et ses souffrances, Martin avait eu le courage d'écrire au crayon sur un chiffon de papier ses dernières volontés, envoyant un dernier adieu à ses parents, à sa fiancée, interne en pharmacie des hôpitaux de Marseille.

Castillon, transporté de l'ambulance sur un bateau-hôpital, ne cessa de réclamer à tous les échos son camarade Martin; ce n'est que le lendemain qu'on put lui apprendre sa mort. Martin repose dans un cimetière militaire de S... Obligé moi-même, étant gravement malade, de quitter quelques jours après le secteur pour une autre destination, je pris des dispositions afin que la tombe de notre jeune camarade ne restât pas une tombe anonyme. Si l'ennemi, ce que j'espère, n'a pas profané ce cimetière de héros, après la guerre on pourra aller l'honorer.

Quant à Costillon, je l'ai revu en Janvier 1916, à Marseille, me disant qu'il ne voulait pas être considéré comme un mutilé; d'après des nouvelles récentes, il fait, avec un appareil orthopédique et une jambe mécanique, de la motocyclette!

Voulez-vous me permettre d'ajouter un mot? M. le médecin principal P..., était médecin-chef d'une de nos divisions; c'était le modèle des médecins divisionnaires. Tous les jours sans exception, il visitait tous les postes de secours et refuges de blessés, jusque dans les tranchées de première ligne. C'était un brave!... On lui a décerné la Croix de guerre avec étoile d'argent. Peut-être fera-t-on davantage plus tard.

Excusez, mon cher Maître, cette lettre longue et décousue. Je ne suis pas littérateur.

Veuillez agréer l'expression de ma sincère reconnaissance et de mon profond respect.

Dr V...,
Médecin aide-major de 2e classe
à titre temporaire.



Autre lettre sur le même sujet, et faisant allusion au projet Auguste Bouge, qui voudra bien trouver ici nos meilleurs remerciements.

Monsieur,

Médecin auxiliaire moi-même, j'ai lu avec le plus grand intérêt, vous le comprendrez, votre article paru dans *La Presse Médicale* du 5 courant.

Je ne vois pas ce qu'on peut reprocher à votre manière d'envisager la situation. Vous avez raison quand vous dites qu'il faut créer un grade nouveau qui permette l'accession au grade d'officier des médecins auxiliaires et qui permette aux docteurs en médecine de commander à ceux qui ne le sont pas.

Connaissez-vous le projet de loi déposé à la Chambre des députés par M. Auguste Bouge, à la date du 27 Janvier 1916? Les motifs exposés pour la création du grade de médecin aide-major de 3e classe sont assez ressemblants à vos raisons. Il vous sera facile de vous le procurer au secrétariat de la Chambre.

Mais vous êtes allé plus loin et il faut vous en féliciter. Le grand point, pour le médecin auxiliaire, est d'arriver au grade d'officier; le titre importe peu; la paye, pour beaucoup, *est très importante*, pour d'autres, beaucoup moins. Je crois que vous pourriez lire le projet Bouge puisque vous vous intéressez à la cause des auxis. Mais je connais l'état d'âme des camarades que j'ai l'occasion de rencontrer au front : Le point qui les chagrine, c'est d'être hybrides.

Votre manière de voir des sous-aides-majors de 1re et de 2e classes serait une solution parfaite, logique et légitime. Mais que fera-t-on? Les médecins auxiliaires sont les seuls sous-officiers de l'armée française qui ne peuvent avancer sur proposition de leurs chefs. Cependant, nous avons presque tous deux années de grade, certains des diplômes d'enseignement supérieur, licence ès sciences, par exemple, une année ou deux de front. Toutefois, des amis me disent que le sous-secrétariat d'État veut faire quelque chose. Espérons d'autant mieux que le ministère de la Marine s'occupe présentement des médecins auxiliaires. Créer le grade de médecin sous-aide-major de 1re et de 2e classes, y nommer, dans les mêmes conditions qu'à la marine, médecins de 2e et 3e classes, serait parfait.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

L. R.

⁂

La lettre qui suit est plus importante encore. Méditez la, et puisse-t-elle aboutir à une action rapide.

Monsieur,

Je lis aujourd'hui dans *La Presse Médicale* du 5 Octobre votre article concernant les médecins auxiliaires. C'est un devoir, pour tous ceux qui peuvent avoir quelque influence, de faire l'impossible pour arriver à un résultat. C'est un devoir pour tous les médecins de s'intéresser à la question, et la voix des médecins doit s'élever avec celle des médecins auxiliaires, et en dehors d'eux, pour arriver à ce résultat.

Je connais d'autant mieux la question et m'y intéresse d'autant plus, que j'ai été nommé aide-major il y a sept mois seulement, après *trente-deux mois de service non interrompu* comme médecin auxiliaire. Après trois sursis, n'ayant plus qu'une thèse à passer, je pars à la caserne, le 15 Août 1912. Je suis nommé médecin auxiliaire le 15 Août 1913. Je suis mobilisé comme tel le 2 Août 1914. Je fais campagne dans le génie et l'infanterie jusqu'à la fin de Mars 1916, date à laquelle je suis nommé aide-major. Je passe ma thèse en Juin 1916. Enfin, après quatre ans de service non interrompu et 26 mois de campagne dans les corps de troupe, je suis affecté à une ambulance.

Si je résume mon histoire, ce n'est pas que je tienne à parler de moi. Je n'ai rien à demander, mais je cite mon exemple pour montrer que je puis réclamer qu'on fasse quelque chose pour les médecins auxiliaires, ayant souffert assez longtemps de la situation bâtarde et équivoque de ce *sous-officier à la solde journalière de 2 fr. 44.*

Que peut-on donc faire pour nos jeunes camarades? Créer, comme le demande votre correspondant, une nouvelle catégorie d'officiers du Service de Santé, comprenant des médecins auxiliaires à 1 et 2 galons — qui seraient les égaux ou les supérieurs, sans l'être cependant... des médecins aides-majors à 1 et 2 galons! Quelle confusion et quelle complication!

La solution que je propose est autrement simple. En effet, que demande-t-on pour les médecins auxiliaires?

1° Qu'ils aient *rang d'officiers*;

2° Qu'ils aient ce rang, *sans pourtant être « aides-majors »*, ce qui leur confère un titre équivalant en pratique au doctorat.

Voici la solution que je propose :

Art. 1er. — Le grade de médecin auxiliaire n'est plus assimilé au grade d'adjudant. Il est désormais assimilé au grade de sous-lieutenant.

Art. 2. — Le grade de médecin aide-major de 2e classe est supprimé.

Art. 3. — Tous les aides-majors de 2e classe actuels (à titre définitif ou à titre temporaire) passent à deux galons s'ils sont docteurs en médecine, ou redeviennent médecins auxiliaires (sans changement de grade) s'ils ne sont pas docteurs en médecine.

Pour ceux-ci, quelque chose devrait être fait, de même que pour les aides-majors qui sont actuellement de 1re classe :

Dans le grade de médecin auxiliaire (1 galon) et dans le grade de médecin aide-major (2 galons), une distinction serait faite, comme celle qui existe déjà pour les officiers en général (avant ou après un certain nombre d'années de service ou de grade), et qui se traduirait par une différence pécuniaire.

Quels sont les inconvénients de mon système? A la critique de me les signaler. Les avantages sont nombreux :

1° *Les médecins auxiliaires deviennent officiers* et ont tous les avantages pécuniaires et moraux attachés à ce titre;

2° *Ils ne sont pas aides-majors.* Ce sont des médecins à 1 galon ou médecins auxiliaires;

3° *Les situations acquises sont respectées*, puisque le médecin aide-major de 2e classe actuel, s'il redevient médecin auxiliaire, ne perd rien et fait catégorie à part vis-à-vis des jeunes médecins auxiliaires, puisque, ayant un plus grand nombre d'annuités, il est classé avant ses collègues nommés plus récemment.

Même raisonnement pour les aides-majors de 1re classe.

On ne verrait plus de ces situations pénibles, dans lesquelles le médecin auxiliaire refuse l'honneur qu'on lui fait de l'admettre à la popote des officiers; dans lesquelles le médecin auxiliaire est admis, sans payer, à la table de son chef de bataillon; dans lesquelles il économise, sou par sou, ses misérables deux francs quarante-quatre pour faire figure honorable et ne pas trop recourir à l'aide de ses parents, souvent très peu fortunés; dans lesquelles un malheureux médecin auxiliaire marié se prive de venir en permission pour ne pas augmenter la gêne des siens; dans lesquelles, enfin, le pauvre médecin auxiliaire se prive pour envoyer chez lui quelques sous économisés sur son prêt!

Je n'ai pas à faire l'apologie du médecin auxiliaire. Le procès est fait et il est gagné. Il est gagné par tous nos morts, par nos citations à l'ordre du jour, par la confiance et l'estime dont nous honorent les soldats et les officiers. Mais il y a plus à faire, et si les journalistes de la presse médicale française peuvent remuer des influences, ils doivent s'employer jusqu'au bout pour la belle cause du médecin auxiliaire français.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma haute considération. Dr F...

***

Pour finir, voici un confrère qui, exerçant dans les villes d'Eaux, fait une proposition que je tiens à mettre en relief, parce que notre chère *Caisse d'Assistance médicale de guerre* en bénéficierait grandement. Je la transcris sans commentaires, me réservant d'en reparler.

Mon cher et honoré confrère,

Je vois que vous continuez à vous occuper assidûment de la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*.

Je viens d'envoyer, après ma saison de X..., un deuxième versement. Et à ce propos, ne pourriez-vous lancer une suggestion, au moins pour les médecins d'eaux, dont je suis?

Tous ceux qui, à cause de leur âge ou d'autres raisons, sont restés à l'arrière et ont pu « faire leur saison », devraient chaque année faire un versement. Qu'en pensez-vous? Cela me semblerait « simple et de bon goût »!

Mes meilleurs souvenirs. Dr M.

Pour copie conforme :
F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Laffont, médecin aide-major de 1re classe, direction du Service de Santé de la 17e région.

— M. Desse, médecin-major de 1re classe, médecin-chef au dépôt du 53e rég. d'infanterie.

— M. Rouyer, médecin-major de 1re classe, sous-directeur du Service de Santé de la 14e région.

— M. Dupay, médecin-major de 1re classe, hôpital militaire de Constantine.

— M. La Folie (Alfred), médecin de 1re classe de réserve : services exceptionnels rendus lors de l'évacuation de l'armée serbe.

— M. Ratelier (Gilbert), médecin de 1re classe.

— M. Busquet (Jean), médecin de 1re classe.

— M. Fatome (Lucien), médecin de 1re classe.

— M. Bernal (Abraham), médecin de 1re classe.

— M. Vuillemot (Edouard), médecin-major de 2e classe au 311e rég. d'infanterie : le 15 Juin 1916, a fait preuve d'un dévouement inlassable et du plus grand mépris du danger en prodiguant ses soins aux blessés, malgré un bombardement d'une extrême violence.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Henri Dubois, médecin aide-major de 2e classe au 262e régiment d'infanterie : courageux jusqu'à la témérité, vivant au milieu des hommes dans les premières lignes, pour pouvoir plus rapidement prodiguer ses soins aux blessés. A été, le 7 Septembre 1916, grièvement contusionné par l'éboulement de son poste. (Déjà cité trois fois, en Artois, en Champagne et dans la Somme.)

— M. Bardy (Gabriel), médecin auxiliaire au 216e rég. d'inf. : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son dévouement et une bravoure exceptionnelle. Le 20 Janvier 1915, a sauté le premier dans un entonnoir de mines pour y soigner des blessés. Le 2 Juin 1916, est resté plus d'une heure sous un bombardement très violent pour dégager deux hommes pris sous un éboulement. A été tué le 4 Juin, en procédant, sous le bombardement, au sauvetage des blessés renfermés dans un poste de secours incendié par l'artillerie ennemie.

— M. Aboulker (Henri), engagé volontaire le 25 Août 1914, nommé aide-major de 2e classe, puis médecin-major, médecin-chef du 28e territorial d'infanterie, dans la Somme, s'est fait remarquer par son zèle, son dévouement, sa compétence et son réel mépris du danger, notamment pendant les journées des 4 et 5 Septembre 1916; a été blessé le 5 Septembre par éclats d'obus alors qu'il assurait son service.

FACULTÉ DE PARIS

Travaux de laboratoire. — Peuvent y être admis, après autorisation préalable de M. le Doyen, sur leur demande écrite et après immatriculation : 1° tous les étudiants de la Faculté ; 2° les docteurs et étudiants français et étrangers.

L'autorisation est valable pour un trimestre.

Le droit trimestriel à acquitter par MM. les étudiants admis dans les laboratoires de recherches varie de 50 à 150 francs.

Avis important. — Il est délivré gratuitement (guichet n° 5) à tout étudiant, en même temps que sa carte d'immatriculation, un fascicule destiné à le renseigner sur toutes les obligations scolaires auxquelles il sera astreint pendant la durée de l'année 1916-1917.

NOUVELLES

Envoi d'une formation sanitaire en Roumanie. — La formation sanitaire que la Société de secours aux blessés militaires envoie en Roumanie est partie sous la direction de M. le vicomte d'Harcourt, membre du Conseil central.

Cette formation comprend deux chirurgiens, MM. Moure et Sorel; un médecin, M. Clunet; un radiographe, M. Duchaffaud; un médecin auxiliaire, M. Ripert et neuf infirmières de la Société.

Arrivé à Bucarest, ce personnel sera employé dans un hôpital dont le local a déjà été choisi par le ministre de France, et fonctionnera sous les auspices de la légation. Un matériel considérable, envoyé en même temps, permettra d'installer cet hôpital dans les conditions les plus favorables.

Nomination au grade de médecin auxiliaire. — M. Paisant, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne lui paraîtrait pas équitable de décider que, sans autres conditions, les médecins auxiliaires pourvus d'au moins 12 inscriptions et comptant au moins six mois de front, pourront être nommés au grade d'aide-major, ce qui les différencierait des étudiants à 4 ou 6 inscriptions, dont les connaissances médicales sont peu étendues et qui sont cependant placés sur le même pied d'égalité qu'eux, a reçu la réponse suivante :

« La possibilité de nommer au grade de médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, les médecins auxiliaires pourvus de 12 inscriptions de doctorat n'a été prévue que pour ceux d'entre eux qui ont obtenu, en outre, une citation à l'ordre.

« Il ne semble pas opportun de modifier la réglementation en vigueur à ce sujet. »

Les étudiants possédant des inscriptions périmées. — M. Barthe, député, ayant signalé à M. le ministre de la Guerre que des étudiants en médecine ayant 4 inscriptions ont été nommés médecins auxiliaires et lui ayant demandé si un étudiant qui a sept inscriptions périmées peut être nommé à ce grade, a reçu la réponse suivante :

« En principe, les anciens étudiants en médecine dont les inscriptions sont périmées ne peuvent pas être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire; mais il a été admis que certains candidats, ayant fait antérieurement d'assez longues études médicales, pouvaient être l'objet d'une exception après constatation de leur aptitude actuelle à exercer les fonctions de médecin auxiliaire. »

Les élèves de l'Ecole de Bordeaux. — M. Goude, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre de faire bénéficier les Élèves de l'école du Service de Santé de Bordeaux affectés à l'armée de terre, des dispositions équivalentes à celles qui ont été prises en faveur des élèves de la même école en service dans la marine, a reçu la réponse suivante :

« De l'École du Service de Santé de Bordeaux sortent les médecins du cadre colonial et les médecins de la marine. Ces derniers ont un statut propre comportant des règles spéciales d'avancement.

« La promotion de 1913 avait, d'ailleurs, été mise entièrement à la disposition du ministre de la Guerre. Ce n'est que par la suite et sur une demande du ministre de la Marine, que 25 élèves ont été, d'après leur numéro de classement, remis à la disposition de ce dernier département.

« Cette mesure ne saurait, en aucun cas, être étendue aux autres élèves, sans créer un déficit prononcé dans le recrutement des médecins coloniaux. Et, d'autre part, aucune mesure spéciale ne pourrait être prise en leur faveur, en tant que médecins du cadre métropolitain, sans amener des protestations de la part de leurs collègues. Il apparaît donc comme impossible de les soustraire aux règles de l'avancement normal. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

M. N. Papaïoannou, doct. en méd. expérim., cherche remplacement Paris. Ecrire 41, rue des Ecoles.

Jean Papaïoannou (Italien), 16 inscriptions, univ. d'Athènes, demande rempl., place d'interne, etc. — Ecrire 41, rue des Ecoles.

Etudiant en méd., fin études, int. hôpit., cherche rempl. ou comme assistant, Paris ou banl. — Ecrire *P. M.*, n° 1390.

Poste d'interne vacant à l'asile d'aliénés de Breuty, près d'Angoulême. Condit. : 800 fr. par an, nourri, logé, chauffé, éclairé, blanchi. — S'adresser au Directeur.

Médecin français désirant se spécialiser dans l'art dentaire, cherche emploi ou stage. — Ecrire *P. M.*, n° 1392.

Médecin parisien mobilisé cherche remplaçant au courant clientèle. — Ecrire *P. M.*, n° 1254.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX imprimeur, 1, rue Cassette


Iodoresorcinosulfite de Bismuth
SUPPOSITOIRES
d'Anusol
Contre les
HÉMORROÏDES
PHARMACIE MIALHE
8, Rue Favart_PARIS

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

TRAITEMENT ET PROPHYLAXIE DE LA SYPHILIS DANS UN CORPS D'ARMÉE

La recrudescence des maladies vénériennes, pendant la guerre, a été signalée depuis plusieurs mois. La syphilis, particulièrement nuisible à la race, fait des progrès inquiétants; elle a augmenté dans des proportions à peu près connues et qui ont pu être publiées, pour Paris; dans l'armée, l'extension de la maladie est évidente, mais aucun chiffre sérieux ne saurait être donné, car des services antivénériens, trop peu nombreux, ont été établis quand la campagne était déjà avancée et n'ont pu recevoir qu'une partie des syphilitiques ayant besoin de traitement.

Le 12 Mars de cette année, il a été créé, dans le ...^e corps d'armée colonial, un service de maladies parasitaires et vénériennes. Il s'agissait, avant tout, de traiter les galeux et les syphilitiques et d'éviter le départ, à l'intérieur, de malades curables dans la zone du corps d'armée, en assurant leur traitement sur place et en les récupérant ainsi plus rapidement. Ce service fut, tout naturellement, amené à traiter, par surcroît, des affections cutanées variées, les blennorragies sans complications graves, des chancres mous et des bubons. Après trois semaines d'améliorations continues, son organisation était achevée. La direction en était confiée au médecin de la section d'hygiène et de prophylaxie, chargé aussi du laboratoire de bactériologie du corps d'armée. Une ambulance assurait la nourriture des malades; les vénériens avaient une salle confortable et un couchage parfait. Ils étaient traités dans une salle spéciale d'examen, bien éclairée et bien aménagée. Je ne décrirai pas ce service et ses annexes, services des bains, de la désinfection, laboratoire...; je ne ferai pas non plus une nomenclature des cas observés et traités; je tiens simplement à écrire quelques réflexions que m'a suggérées la contribution apportée, par ce service, à la prophylaxie de la syphilis, en général.

Sauf quelques cas, évacués pour cause d'encombrement ou de gravité sur un service de vénéréologie d'armée d'A..., j'ai vu la plus grande partie des syphilitiques du corps d'armée. Les traitements ont toujours consisté dans l'emploi associé du mercure et du néo-salvarsan ou du mercure et du Galyl, quand le néo-salvarsan faisait défaut; et, aussi, de l'iodure de potassium, dans bien des cas.

Nous n'avons reçu le matériel nécessaire en quantité suffisante, et avec la régularité voulue, que du jour où le médecin (service des étapes) chargé de fournir ce matériel se rendit compte, par lui-même, de la besogne faite et de l'impor-

tance du service. Des prises de sang étaient pratiquées tous les vendredis et les séro-diagnostics étaient faits le lendemain au laboratoire d'armée d'A.... Chaque malade était instruit, pendant son séjour, sur la syphilis et recevait des instructions sommaires, mais claires, sur le traitement de la maladie.

J'ai ainsi traité, du 12 Mars au 1er Juillet, 103 syphilitiques, présentant des accidents; ces 103 cas peuvent se décomposer comme suit :

1° *Chancres primitifs* accompagnés, ou non, d'accidents cutanés ou muqueux. . . . 27
2° *Accidents secondaires d'une syphilis contractée depuis la guerre*. 23
3° *Accidents secondaires d'une syphilis contractée avant la guerre*. 38
4° *Accidents d'une syphilis ancienne et non traitée* (Syphilides invétérées, gommes, etc.) 15

A propos de ces chiffres et de tout ce qui a été fait pour ces malades, les remarques suivantes présentent quelque intérêt :

L'extension de la syphilis est évidente. Mettons le corps d'armée à 60.000 hommes; en 110 jours, ces 60.000 hommes ont fourni 27 chancres indurés, ce qui représente, pour 1.000 hommes, et en 2 ans, 3 syphilis nouvelles, qui viennent grossir le nombre des syphilis déjà existantes. Je suis sûr de n'avoir pas vu tous les accidents primaires de cette période de 110 jours (officiers traités dans d'autres ambulances, officiers et hommes traités tout en continuant leur service, chancres traités à l'insu du médecin). Le nombre des accidents secondaires chez des hommes devenus syphilitiques depuis le début de la guerre est encore plus suggestif. Il est vraiment alarmant de voir qu'un corps d'armée de 60.000 hommes puisse fournir, en vingt mois, 23 cas contractés, pendant ces vingt mois, d'une syphilis avec lésions actives. Si l'on pense que pour les mêmes raisons que plus haut, tous les sujets relevant de cette catégorie n'ont pas forcément passé par mes mains, on reconnaît combien la syphilis a fait de victimes, pendant la campagne.

La syphilis se contracte partout, sans qu'on puisse incriminer davantage la zone des armées. D'après les enquêtes faites auprès des hommes de la première et de la seconde catégorie, je crois pouvoir dire que la moitié des hommes la contractent pendant leurs permissions; l'autre moitié, dans les villages habités près du front; les rendez-vous dans la campagne et dans les bois, sans soins de propreté consécutifs sont une cause fréquente de contamination. Je n'ai relevé qu'un cas probablement contracté dans une maison publique (à A...).

Les femmes échappent à toute mesure rationnelle de prophylaxie, dans les parties de la zone des armées que j'ai vues. J'ai été invité à examiner quatre femmes dénoncées à la Prévôté par des hommes contaminés. Pour la première femme, porteur de gonocoques, mon rapport concluait à la possibilité de transmettre la blennorragie; cette femme, originaire de B..., fut conduite à A... et, deux jours après, relâchée sur l'injonction d'un de ses concitoyens faisant observer qu'il était illégal d'hospitaliser quelqu'un malgré lui. La deuxième femme examinée avait un Wassermann négatif, mais suspect, une cicatrice de plaque muqueuse, à la face interne de la joue droite, une plaque muqueuse commissurale en pleine évolution, à gauche; le rapport demandé concluait que cette femme pouvait transmettre la syphilis. Or, pour cette femme, aucune mesure ne fut prise. Je rencontrais cette femme, tous les jours, en allant à mon service et, comme deux semaines après l'examen je lui demandais si elle songeait à se soigner, elle me répondit que le médecin de l'endroit l'avait guérie de ses démangeaisons (elle avait, en effet, des poux du pubis), mais que la Prévôté ne lui avait plus rien dit. Quant aux deux dernières femmes dénoncées, lorsque la Prévôté les invita à se rendre à l'examen du médecin, elles refusèrent; trois fois, la Prévôté me fit prévenir d'avoir à examiner ces deux femmes; trois fois, ces femmes refusèrent. Voilà comment se fait la surveillance des femmes, dans la zone des armées : une gendarmerie ne s'adressant qu'à celles des femmes dénoncées qui font du tapage, ne donnant pas suite aux rapports des médecins, et les « classant », pour peu que la femme en question ait une bonne conduite habituelle, dans le cantonnement. L'état de choses actuel donne donc beau jeu aux Français, très nombreux du reste, qui préfèrent laisser faire la syphilis plutôt que de traiter contre leur gré les femmes syphilitiques.

A l'inverse de ce qui se passe, théoriquement, en temps de paix, la lutte contre le fléau ne vise donc que l'homme, dans les zones que j'ai pu observer; et cette moitié de la tâche n'est pas encore faite entièrement. *Un service antisyphilitique, par corps d'armée, est un minimum indispensable*, qui n'existe pas partout. Les médecins des corps de troupe peuvent faire prendre des pilules à un syphilitique n'ayant pas d'accidents; dans bien des circonstances, ils peuvent faire des injections intramusculaires mercurielles; le plus souvent, surtout dans l'infanterie, ils sont dans de très mauvaises conditions pour traiter des syphilitiques en cours d'accidents. J'ai vu arriver, dans le service, des porteurs de plaques muqueuses qui recevaient, depuis plus de deux semaines, 2 centigr. de biiodure de Hg intramusculaire, tous les jours. Le repos dans une ambulance est un facteur de cicatrisation rapide, une condition utile à l'action des agents thérapeutiques, que le surmenage contrarie. Les médecins des corps de troupe voient leurs malades n'importe où, où ils peuvent, c'est-à-dire qu'ils les voient mal, malgré toute

leur conscience. Comment, dans un local exigu, un poste de secours sombre, une grange sans aménagements, pourrait-on faire un examen convenable de peau et de muqueuses, y voir clair, par exemple, dans ces cas de phimosis avec balanite, qui recèlent des lésions déjà difficiles à définir dans un service bien installé ?

Il s'ensuit que, dans le doute, des médecins conseillent le traitement mercuriel, alors qu'il n'y a pas lieu, et inversement. J'ai vu une dizaine de soldats qui avaient été ainsi examinés dans de mauvaises conditions, au cours de la campagne, par plusieurs médecins, qui prenaient du mercure, à tort et à travers, et chez qui un examen attentif et des séro-diagnostics répétés donnaient à penser que ces hommes n'étaient point syphilitiques. Un service antisyphilitique, dans chaque corps d'armée affecté, pour un temps assez long, à la défense d'un secteur, est donc indispensable; il assurerait aussi le traitement des syphilitiques des corps ou divisions venant, dans la région, pour un temps limité, dans le but de participer, pour un temps court, à des opérations militaires. A aucun prix, il ne devrait être supprimé, en cas d'opérations militaires plus actives; il suffirait alors de donner au médecin qui en est chargé, l'ordre de réduire ce service, au minimum.

Je n'ai eu qu'à me féliciter de la bonne volonté des hommes à se guérir, de l'attention qu'ils apportent à apprendre ou à prendre en note les Instructions sur la Syphilis affichées dans les salles. Jamais, je n'ai vu de syphilitiques animés d'un autre désir que celui d'être « blanchi » rapidement. Ces malades veulent être traités; ils veulent être traités *près du front*, leur affection restant, ainsi, ignorée de leur famille ou de leur milieu.

La conservation des effectifs réclame aussi la lutte antivénérienne. — Il est bon de le dire. Trop de médecins voient encore, dans ces services spécialisés, une occasion, pour les hommes, de se soustraire au travail. Si la question doit se poser de savoir si l'on traitera, ou non, pendant la guerre un suintement blennorragique chronique sans autre accident actuel, il est incontestable que tout syphilitique porteur de lésions doit être dirigé sur un service spécial. *Le syphilitique a droit aux soins, tout comme le blessé de guerre.* Si ce dernier, à juste titre, a droit à une reconnaissance spéciale entre tous les malades, il faut éviter que, par une opposition puérile de sentiments, les autres catégories de malades et, en particulier, les vénériens, ne deviennent l'objet d'une indifférence inexplicable et très coupable. N'oublions pas qu'ils sont presque tous rapidement récupérables, qu'ils seront, peut-être, blessés demain et qu'après la guerre, leur valeur sociale, s'ils sont traités, vaudra celle des mutilés de toutes sortes.

Il est donc à souhaiter que des efforts comme celui qui a été tenté au ...e corps d'armée, du 12 Mars au 1er Juillet, soient imités, dans d'autres corps d'armée, et même augmentés et soutenus. Que l'on songe, aussi, à étendre aux deux sexes les mesures prophylactiques. Il serait malheureux de ne pas profiter de la Guerre, qui a causé l'extension de la syphilis, pour arrêter et exécuter un programme de prophylaxie méthodique.

Dr Rousseau,
Médecin aide-major de 2e classe.

29 Août 1916.

BIBLIOGRAPHIE

901. **Précis-Résumé de Chirurgie de guerre**, par les Drs Jean et Paul Fiolle. 1 vol. in-16 de 148 pages (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 2 francs.

902. **Le Darwinisme et la guerre**, par P. Chalmers Mitchell (traduit de l'anglais par Maurice Solovine). 1 vol. in-16 de 168 pages (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 2 fr. 50.

903. **Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic**, par le Dr A. Wiel. 1 vol. de 382 pages, 3e édition (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 4 francs.

904. **Eléments pratiques de pathologie exotique**, par Ch. Nicolas. 1 vol. in-16 de 136 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 3 francs.

905. **La Trépanation**, par le Dr Henri Brodier. 1 vol. in-8° raisin de 95 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 5 francs.

906. **L'Hygiène par l'héliothérapie**, par G. Léo. 1 vol. in-16 de 68 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 2 fr. 50.

907. **Lepra**, par le Dr Angel M. Cuervo. 1 brochure de 28 pages. (Montevideo.)

908. **La Dermatologie en clientèle**, par H. Gougerot. 1 vol. petit in-8 de 764 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 15 francs.

LIVRES NOUVEAUX

Radio-diagnostic des affections pleuro-pulmonaires, par F. Barjon, médecin des hôpitaux de Lyon. 1 vol. gr. in-8° de 186 pages, avec figures dans le texte et 26 planches hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 6 fr.

Cet ouvrage, qui contient un chapitre spécial sur les *blessures pénétrantes du thorax par projectiles de guerre*, est destiné à servir de guide aux radiologistes et aux médecins peu familiarisés avec l'interprétation des images thoraciques.

Le radio-diagnostic pleuro-pulmonaire est un des sujets les plus délicats de la radiologie, parce qu'il embrasse un champ immense qui touche à toute la pathologie du thorax. C'est celui qui nécessite, de la façon la plus étroite, une collaboration constante avec la clinique, car les images pathologiques du thorax sont d'une variété infinie : elles sont illimitées ; et aucune de celles qu'on peut être appelé à voir ne ressemblera exactement à l'une des précédentes.

Même lorsque des images radiologiques paraissent avoir entre elles quelque ressemblance d'étendue, de localisation, il arrive à chaque instant que ces

ombres, sœurs en apparence de forme, sont profondément dissemblables en réalité, et qu'au nom de la clinique, elles réclament une interprétation tout à fait différente.

L'interprétation de ces images doit donc être basée sur le contrôle d'autres méthodes et sur des vérifications précises. L'ouvrage du Dr Barjon a précisément le mérite de réunir une importante collection de documents radiographiques, tous démonstratifs et bien choisis pour servir de types. L'interprétation suit, page par page, les photographies et s'accompagne des schémas nécessaires pour les commenter. Elle ne s'appuie que sur des faits dûment contrôlés, soit par des résultats cliniques certains, soit par l'autopsie ou l'intervention chirurgicale. Nos confrères auront donc avec ce volume un guide absolument sûr pour l'interprétation de leurs radiographies.

Les blessures de l'abdomen, par J. Abadie (d'Oran), correspondant national de la Société de Chirurgie, chirurgien des hôpitaux, avec préface du Dr J.-L. Faure, 1 vol. de 240 pages avec 67 figures presque toutes originales et 4 planches hors texte (de la *Collection Horizon. Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 fr.

« Ce livre vient à son heure, dit le Dr J.-L. Faure, « dans la préface qu'il a écrite pour cet ouvrage, et « la guerre qui embrase le monde pouvait seule « apporter les documents nécessaires à l'affirmation « d'une doctrine jusqu'ici tout à fait obscure. Le « traitement des blessures de l'abdomen a donné « lieu aux discussions les plus passionnées, aux con- « seils les plus contradictoires, aux assertions les « plus étranges et les plus paradoxales. Alors que « les chirurgiens sont à peu près complètement d'ac- « cord sur la conduite à tenir dans toutes les bles- « sures de guerre, seules les plaies de l'abdomen « échappent à la règle commune. »

C'est qu'en effet les statistiques de guérisons sont si contradictoires, au moins en apparence, qu'il est bien difficile de se faire une opinion précise. Celle-ci ne peut naître que de la connaissance exacte des conditions de la blessure et des circonstances du traitement.

Une première cause d'erreur vient vicier les résultats de l'abstention opératoire, lorsque celle-ci se termine par la guérison : il est impossible de savoir si une plaie de l'abdomen est ou n'est pas pénétrante, et encore si elle a ou non lésé les viscères. C'est là un vice irrémédiable et qui fausse toutes les statistiques. — A cette cause d'erreur, que rien ne peut atténuer, s'ajoutent les conditions multiples qui décident souvent des résultats : temps écoulé entre blessure et intervention, conditions du transport, nature du projectile, expérience du chirurgien, installation et outillage, etc. Il faut analyser tous ces faits pour envisager une guérison sous toutes ses faces.

Le Dr Abadie, que son passé chirurgical et des circonstances variées ont mis à même de mesurer, à toutes les étapes des services de l'armée, la valeur des méthodes et des résultats, s'est donc posé les questions suivantes et les a traitées dans ce livre de la manière la plus vivante :

1° Avant tout : savoir quel est *le traitement de choix* des plaies pénétrantes de l'abdomen;

2° Comment réaliser l'*organisation matérielle* qui permette d'appliquer ce traitement; ou savoir, par contre, quelles conditions empêchent de l'appliquer;

3° Savoir exactement que *faire dans chaque cas spécial*, soit que l'on opère radicalement, soit que l'on fasse une opération palliative, soit qu'on ait recours au traitement médical.

C'est donc sous un triple aspect : doctrine, organisation et technique, que cet ouvrage envisage les plaies pénétrantes de l'abdomen aux armées.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. René Bouisson, externe des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au G. B. D. 127, tué en Alsace, en Février 1916.

— M. Fernand Bruor, médecin-major de 2e classe, médecin-chef du G. B. D. 73, tué sous Verdun, le 4 Septembre 1916.

— M. Paggi, médecin aide-major au 79e rég. d'infanterie territoriale, 2e bataillon, tué le 29 Août 1916.

— M. Georges Thierry, médecin aide-major de 1re classe au 139e rég. d'infanterie.

— M. Léon Funck-Brentano, externe des hôpitaux de Paris, médecin aide-major au 152e rég. d'infanterie.

— M. Espagne, médecin auxiliaire au 62e bataillon de chasseurs à pied.

— M. Wolff, médecin aide-major de 2e classe au 3e bataillon du 58e rég. d'infanterie.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officier : M. Maubrac (Pierre), médecin principal de 2e classe de territoriale, médecin-chef de l'hôpital Michelet à Vanves : médecin de grande valeur, ancien médecin de l'armée active, chevalier de la Légion depuis 1908, a été blessé grièvement dans l'exercice de ses fonctions.

— M. Scheffler (Léopold), médecin-major de 1re classe, sous-secrétariat du Service de Santé : a fait preuve, au cours de la campagne, des plus vaillantes qualités de dévouement, de courage et de sang-froid. Médecin distingué, depuis son arrivée au sous-secrétariat d'Etat : a rendu, par son labeur opiniâtre, son esprit méthodique et précis et sa large initiative, les plus signalés services dans l'organisation et le fonctionnement du Service de Santé militaire (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Feraud (Léandre), médecin-major de 1re classe au 36e rég. d'infanterie coloniale : n'a cessé de donner l'exemple du dévouement et de l'abnégation. A assisté à tous les engagements auxquels a pris part le régiment et, au cours de chaque combat, s'est dépensé sans compter et prodiguant ses soins aux blessés jusque sur la ligne de feu. Déjà deux fois cité à l'ordre. Le 13 Août 1916, a été blessé au poste de secours où, sous un violent bombardement, il assurait avec son courage et son dévouement habituels l'évacuation des blessés.

Chevalier : M. Riser (Marcel), médecin aide-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 329e rég. d'infanterie : médecin d'un très grand courage. Le 4 Juillet 1916, s'est porté à l'assaut d'un village avec les compagnies de première ligne pour relever les blessés et a assuré leur évacuation sous le feu de l'ennemi. Dans la nuit du 6 au 7 Juillet, entendant des appels d'un blessé français resté entre les lignes après l'attaque de la veille, n'a pas hésité, malgré la proximité de l'ennemi, à s'élancer avec des brancardiers pour aller le chercher et le ramener. Déjà cité à l'ordre de l'armée et médaillé militaire pour faits de guerre.

— M. Laurent (Jules), médecin aide-major de 1re classe de réserve du parc d'artillerie d'un corps d'armée : médecin-major de haute valeur morale et professionnelle, d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été très grièvement blessé dans l'accomplissement de ses devoirs.

— M. Alexandre (Paul), médecin aide-major de 1re classe de réserve, à la 9e compagnie du 48e rég. d'infanterie : médecin aussi distingué par sa valeur professionnelle que par sa superbe bravoure et son inlassable dévouc-

ment. A fait toute la campagne avec le régiment, se faisant remarquer partout par son mépris du danger et par son zèle à aller lui-même relever les blessés sous le feu. A la suite d'une explosion survenue à ses côtés, a eu le tympan perforé et, depuis, a complètement perdu l'usage d'une oreille. Déjà cité à l'ordre.

— M. Marc (Louis), médecin-major de 2e classe au 70e bataillon de chasseurs : modèle de dévouement, de zèle et d'abnégation. N'a cessé de se prodiguer, dans les circonstances les plus difficiles, pour secourir les blessés. A été atteint d'une très grave blessure le 12 Juillet 1916, en allant installer un poste de secours en première ligne. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

— M. Salomez (Maurice), médecin aide-major de 2e classe au 246e rég. d'infanterie : excellent médecin d'une conscience et d'un dévouement dignes des plus grands éloges. A été atteint d'une très grave blessure le 30 Juillet 1916, alors qu'il assurait l'évacuation des blessés. Perte de la vision de l'œil gauche.

— M. Dumoulin (Eugène), médecin-major au 12e bataillon de chasseurs alpins : médecin-major plein de courage et de dévouement. Au bataillon depuis le début de la campagne, a toujours organisé le service d'évacuation des blessés dans les meilleures conditions. Aux combats du 20 Juillet, a dirigé lui-même ses brancardiers sur la ligne de feu et, les entraînant par son exemple, a réussi à sauver des officiers et chasseurs tombés blessés entre les lignes. Déjà trois fois cité à l'ordre.

— M. Tezenas du Montcel (Henri), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : médecin éclairé et consciencieux, bon organisateur; a toujours fait preuve d'une haute conception de ses devoirs, aussi bien comme chef de service d'un régiment d'infanterie, que comme médecin-chef d'une ambulance.

— M. Pasdeloup (Louis), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : dégagé par son âge de toute obligation militaire, a repris du service dès le début de la guerre; s'acquitte de ses fonctions avec le zèle le plus louable.

— M. Jacqueau (Louis), médecin-major de 2e classe de réserve au 142e rég. d'infanterie : assure la direction du Service de Santé d'un régiment d'infanterie avec zèle et dévouement. Au cours d'opérations récentes, et tout particulièrement dans la période du 2 au 6 juin, a, sous un bombardement des plus violents, prodigué ses soins aux nombreux blessés, et procédé à leur évacuation avec calme et sang-froid (Croix de guerre).

— M. Arnal (Henri), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 12e rég. d'infanterie : médecin distingué qui s'est toujours signalé par son dévouement et son courage. Blessé très grièvement le 19 Juin 1916.

— M. Debienne (Henri), médecin-major de 2e classe de réserve au 48e rég. d'infanterie : excellent médecin qui dirige parfaitement le service médical d'un régiment. A fait toute la campagne et s'est distingué partout par son courage et son habileté professionnelle (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Régnier (Louis), médecin-major de 2e classe de réserve au 10e rég. d'infanterie : sur le front depuis la mobilisation, a pris part à tous les combats du régiment d'infanterie auquel il est affecté et dont il dirige depuis un an le service médical avec autant de zèle que de compétence (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Grégoire (Raymond), médecin-major de 2e classe de territoriale à une ambulance auto-chirurgicale : chirurgien distingué; s'est acquis les titres les plus sérieux, depuis le début de la campagne, par le dévouement dont il a fait preuve, dans une période d'activité intense, comme médecin-chef d'une ambulance (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Roche (Georges), médecin-major de 2e classe de réserve au Service de Santé d'un corps d'armée : médecin énergique. N'a pas cessé, durant toute la campagne, d'assurer son service avec le plus haut sentiment du devoir, conduisant lui-même ses hommes à la relève des blessés et consacrant les périodes de repos à des recherches scientifiques (a déjà reçu la Croix de guerre).

— M. Maillard (Louis), médecin-major de 1re classe de réserve au Service de Santé d'un corps d'armée : quoique libre de toute obligation militaire, s'est engagé dès le début de la campagne et a pris une part importante au développement du service antityphoïdique de l'armée, contribuant dans une large mesure à la préservation des effectifs.

— M. Hennoque (Clément), médecin-major de 2e classe territorial au Service de Santé de la 20e région.

— M. Vignard (René-Charles-Edmond), médecin aide-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 3e bataillon du 5e rég. de tirailleurs (2e rég. mixte de zouaves et tirailleurs) : a fait preuve en Mai 1916 d'un dévouement admirable en soignant les blessés sur le champ de bataille, jour et nuit, et sans prendre une seconde de repos. Très grièvement blessé en accomplissant sa mission. Perte d'un œil.

— M. Péchadre (Hippolyte), médecin-major de 1re classe territorial au gouvernement militaire de Paris. Détaché au ministère de la marine.

— M. François (Jean), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'hôpital militaire annexe de Châlons, 6e région.

— M. Porte (René), médecin-major de 1re classe territorial à la 14e région.

— M. Benoist (François), médecin aide-major de 1re classe territorial à la 10e région (pour prendre rang du 9 Février 1916).

— M. Bougrus (Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 40e rég. d'infanterie : a fait preuve, en toutes circonstances, d'entrain, de sang-froid et de dévouement. Blessé quatre fois au cours de la campagne, a été atteint, le 25 Juin 1916, d'une cinquième blessure en allant donner des soins à un officier blessé.

— M. Arnoux (Paul), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 20e rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la guerre; a, en toutes circonstances, fait preuve du plus entier dévouement et de réelle bravoure. Blessé très grièvement le 20 Juin 1916. Plaies multiples.

— M. Calas (Georges), médecin aide-major de 2e classe au 3e bataillon du 174e rég. d'infanterie : médecin dévoué et consciencieux, se dépensant sans compter; a toujours eu une belle attitude au feu et ne s'est jamais laissé distraire un seul instant de son service malgré les bombardements les plus violents. A été blessé grièvement, pour la deuxième fois, le 7 Mars 1916. Déjà trois fois cité à l'ordre.

— M. Mestrul (Paul), médecin-major de 2e classe au 332 rég. d'infanterie : engagé volontaire; au front depuis le début de la guerre, n'a cessé de rendre les plus grands services par sa science et son dévouement et de faire l'admiration de tous par son courage et son abnégation. S'est particulièrement distingué en soignant avec sang-froid de nombreux blessés, du 22 au 24 Mai 1916, sous un bombardement extrêmement violent.

— M. Ermenge (Emile), médecin-major de 2e classe au 403e rég. d'infanterie : au cours des attaques du 28 Mai au 12 Juin 1916, a fait preuve d'un courage imperturbable, se prodiguant sous un bombardement violent, pour surveiller l'enlèvement des blessés. A été un exemple remarquable pour tous ses subordonnés.

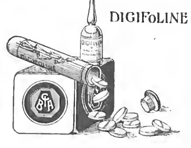
— M. Morand (Octave), médecin aide-major de 2e classe au 410e rég. d'infanterie : animé d'un magnifique courage, a fait l'admiration de tous par son audace et son dévouement, en se rendant, sous un bombardement intense, du 29 Mai au 16 Juin 1916, dans les tranchées de première ligne, afin d'y donner ses soins aux blessés qui ne pouvaient être évacués. Déjà deux fois cité à l'ordre.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Cazal (Georges), médecin auxiliaire au 98e rég. d'infanterie ; sous un bombardement intense, le 14 Mars 1916, à quelques mètres de la ligne de feu, a prodigué ses soins à de nombreux blessés du bataillon. A assuré,

(Voir la suite, p. 477.)


REGULARISE
ET
TONIFIE LE
CŒUR
DIGIFOLINE
CIBA
CONTIENT LA TOTALITÉ DES GLUCOSIDES
CARDIO-ACTIFS DE LA FEUILLE DE DIGITALE POURPRÉE
SANS LES ÉLÉMENTS INUTILES OU NOCIFS
AMPOULES
Boîtes de 2 et 5 Amp.
COMPRIMÉS
Tubes de 12 et 25 Comp.
ACTION CONSTANTE
FAVORISE PUISSAMMENT LA DIURÈSE
TITRAGE RIGOUREUX
POSOLOGIE COMMODE
PAS DE TROUBLES DIGESTIFS
PAS D'EFFETS CUMULATIFS
VALEUR PHYSIOLOGIQUE
1 Comprimé de Digifoline
= 0gr.10 de Feuille de Digitale
1 Ampoule de Digifoline
= 0gr.10 de Feuille de Digitale
UN COMPRIMÉ, UNE AMPOULE
DE DIGIFOLINE
Correspondent à 1/5 Milligr.
DIGITALINE CRISTALLISÉE


DIGIFOLINE


OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE ★ ..... ★ NI AUTOLYSE
VERS 0°. ★ ..... ★ NI CHALEUR
DANS LE VIDE ★ ..... ★ NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DEBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

de nuit, dans des circonstances particulièrement dangereuses, l'évacuation sur l'arrière de quarante blessés couchés.

— M. Liégeois, médecin-major de 2e classe, à titre temporaire, au 98e rég. d'infanterie : dirige le service médical du régiment avec la plus grande compétence et un zèle absolu. S'est dépensé sans compter, au cours de la période pendant laquelle le régiment est resté engagé pour prodiguer ses soins aux blessés. A assuré son service sous un bombardement violent, donnant à son personnel le plus bel exemple de sang-froid et de dévouement : a permis, par son activité, l'évacuation rapide de tous ses blessés dans des circonstances particulièrement difficiles, a été blessé à la main par un éclat d'obus.

— Arbez (Socrate), médecin aide-major de 1re classe au 92e rég. d'infanterie : médecin, chef de service, a accompagné les colonnes d'assaut de son régiment, jusqu'aux positions ennemies. Durant quatre jours et quatre nuits, s'est prodigué sans compter pour secourir et évacuer les blessés, sous un bombardement formidable. A provoqué l'admiration de tous les officiers et soldats par son mépris du danger, son dévouement et la façon admirable dont il a accompli sa tâche.

— M. Gentil (Alexandre), médecin aide-major de 1re classe au 140e rég. d'infanterie : belle conscience militaire et professionnelle au service d'une grande habileté chirurgicale. A pratiqué, dans un poste de secours très violemment bombardé pendant dix jours, des opérations urgentes importantes, sauvant ainsi la vie de plusieurs blessés.

— M. Guillot (Félix), médecin auxiliaire à la 8e batterie du 102e rég. d'artillerie lourde : a fait preuve d'une bravoure et d'une abnégation exceptionnelles dans les combats près de X..., les 24 et 25 Février 1916, prodiguant ses soins aux blessés de quatre batteries soumises au bombardement le plus violent d'obus de gros calibres ; est signalé encore à Y ... et à Z... le 13 Mars 1916.

— M. Krouch (Maurice), médecin aide-major de 2e classe au 75e rég. d'infanterie : d'un dévouement absolu au-dessus de tout éloge, n'a cessé depuis un an et pour tous les engagements, de diriger le service médical du bataillon avec un zèle remarquable ; enfoui le 18 Mars 1916 avec son personnel et ses blessés sous un poste de secours, effondré par les obus, a montré une énergie peu commune pour opérer le sauvetage des victimes et continuer d'assurer le service sous un bombardement effroyable.

— M. Duchamp de Lageneste (Roger), médecin auxiliaire au 4e rég. de marche de zouaves : au coup de main exécuté le 5 Avril 1916, et bien que son service ne l'appelât pas en première ligne, s'est offert pour soigner les blessés dans un poste de secours de fortune, et sous un violent bombardement. Voyant rapporter le corps de son propre frère tué, l'a embrassé et, montrant une force d'âme peu commune, a continué à prodiguer ses soins aux autres blessés. S'était déjà distingué au début de la campagne par sa belle conduite.

FACULTÉ DE PARIS

Immatriculation, inscription. — I. Immatriculation. — Nul n'est admis aux travaux de la Faculté (travaux pratiques, laboratoires, cliniques, bibliothèque, etc.), s'il n'est porté sur le registre d'immatriculation (Décret du 31 Juillet 1897).

Immatriculation d'office. — L'étudiant qui prend une inscription trimestrielle se trouve immatriculé d'office. Il n'acquitte pas le droit d'immatriculation.

Immatriculation sur demande. — Ne sont immatriculés que sur leur demande :

1° Les étudiants titulaires de toutes les inscriptions réglementaires; 2° les étudiants dont la scolarité est interrompue; 3° les docteurs, les étudiants français et étrangers qui désirent être admis aux travaux de la Faculté.

La seizième inscription, ainsi que les inscriptions délivrées à titre rétroactif ne confèrent point l'immatriculation. A l'immatriculation sur demande est attaché le droit réglementaire : 30 francs.

Un candidat peut être admis à subir un examen sans être immatriculé.

Les immatriculations d'office auront lieu aux dates indiquées ci-dessous pour la prise des inscriptions trimestrielles.

Les immatriculations sur demande sont effectuées au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

N. B. — L'immatriculation ne vaut que pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée annuellement. Nul ne peut se faire immatriculer par correspondance ni par un tiers.

II. Inscriptions. — *Première inscription.* — La première inscription doit être prise du 1er Octobre au 8 Novembre, de midi à 3 heures.

En s'inscrivant l'étudiant doit produire :

I. Diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, institué par décrets des 31 Mai 1902 et 22 Juillet 1912, et certificats d'études P. C. N.

II. Acte de naissance sur timbre.

III. Consentement du père ou tuteur, si l'étudiant n'est pas majeur. Ce consentement (établi sur papier timbré à 0 fr. 60) doit indiquer le domicile du père ou tuteur dont la signature devra être légalisée. (La production de cette pièce n'est pas exigée si l'étudiant est accompagné de son père ou tuteur.)

IV. Un certificat de revaccination jennérienne établi conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 15 Février 1902 sur la vaccination obligatoire (modèle déposé au secrétariat de la Faculté, guichet n° 1).

Il est tenu, en outre, de déclarer sa résidence personnelle et celle de sa famille, comme tout changement d'adresse survenant au cours de la scolarité.

Inscriptions trimestrielles. — Pendant l'année scolaire 1916-1917, les inscriptions trimestrielles, consécutives à la première, seront délivrées dans l'ordre et aux dates ci-après, de midi à 3 heures.

1er trimestre du 6 au 26 Octobre 1916 (excepté les lundis et mardis).

2e trimestre du 5 au 20 Janvier 1917 (excepté les lundis et mardis).

3e trimestre du 18 au 28 Avril 1917 (excepté les lundis et mardis).

4e trimestre, inscription trimestrielle des étudiants de l'ancien régime d'études du 9 au 13 Juillet 1917. Les dates de délivrance des 4e, 8e, 12e et 16e inscriptions N. R. seront annoncées ultérieurement par voie d'affiche spéciale.

L'entrée des pavillons de dissection et des laboratoires de travaux pratiques sera interdite aux étudiants qui n'auraient pas pris les inscriptions trimestrielles aux dates ci-dessus indiquées.

MM. les étudiants sont tenus de prendre leurs inscriptions aux jours ci-dessus désignés. Les inscriptions trimestrielles ne seront accordées, en dehors de ces dates, que pour des motifs sérieux et appréciés par la Commission scolaire.

Les inscriptions sont personnelles. Nul ne peut prendre inscription par correspondance ou par mandataire.

MM. les étudiants sont priés de déposer, deux jours à l'avance, leur feuille d'inscriptions chez le concierge de la Faculté; il leur sera remis en échange un numéro d'ordre indiquant le jour et l'heure auxquels ils devront se présenter au secrétariat (guichet n° 3), pour prendre leur inscription.

Avis spécial à MM. les internes et externes des hôpitaux. — MM. les internes et externes des hôpitaux doivent joindre à leur feuille d'inscriptions, qu'ils déposent deux jours à l'avance chez le concierge de la Faculté, un certificat

émanant du ou des chefs de service auxquels ils ont été attachés, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'internes et d'externes pendant le trimestre précédent. Ce certificat doit être visé par le directeur de l'établissement hospitalier auquel appartient l'élève.

Ces formalités sont de rigueur : *les inscriptions ne seront pas délivrées à MM. les internes et externes des hôpitaux qui négligeraient de fournir lesdits certificats.*

L'inscription d'un trimestre peut être refusée, pour manque d'assiduité et de travail, par décision de la Commission scolaire. La décision est définitive. L'étudiant auquel une inscription a été refusée ne peut, pendant le trimestre correspondant, obtenir le transfert de son dossier dans un autre établissement.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre ET Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis), 5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 31 Août 1916 s'élève à 540.000 francs.

Souscriptions reçues du 16 au 31 Août 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

Don de 5.000 francs : Mlle Pommay, interne des hôpitaux de Paris.

333 fr. 35 : Dr Gascuel, Paris (Honoraires versés par l'usine Bourbon au Dr Gascuel, remplaçant le Dr D..., mobilisé).

225 francs : Dr Barnay, Paris.

200 francs : Drs Legry, Paris. — Martin (Edouard), Genève (2e vers.). — Sottas, Paris.

150 francs : Dr Minet, Paris (honoraires d'un de ses malades).

100 francs : La Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger (5e vers.). — Le Syndicat médical de l'arrondissement de Lodève (Hérault). — Mme Em. Chippel, Lyon (abandon d'honoraires du Dr Delille, mobilisé à l'hôpital de Bourbonne-les-Bains). — M. Hupier (Goménol), Paris. — Drs Charpentier, Mélesse (I.-et-V.). — Dupont (Georges), Yzernay (M.-et-L.). — Jacob (J.), Paris (2e vers.).

76 francs : Dr Rauturena, Les Herbiers (Vendée).

60 francs : Drs Archambaud, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Auber (J.), Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Azéma, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Déramond, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Le Siner, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Monès (G.), Saint-Denis (Ile de la Réunion).

50 francs : Drs Barralis, Nice. — Grandsire, Gamaches (Somme). — Poirier, Saint-Mars-la-Jaille (L.-Infér.). — Salomon (Maurice), Paris. — Servoles (Jean), Paris. — Vié (L.), Tamatave (Madagascar).

47 fr. 45 : Dr Fitte, Toulouse (Haute-Garonne).

30 francs : Laboratoire d'électricité de l'Ecole de Médecine de Tananarive (2e vers.).

20 francs : Mme Ang. Colnet, Haute-Faulx (M.-et-M.). — M. Capoté (R.), Paris. — Drs Délémontey, Alger. — Fontoynont, Tananarive (Madagascar) (5e vers.). — Foucherand, Saint-Pal-en-Chalençon (Haute-Loire). — Gallard (R.), Montrevault (M.-et-L.). — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (Loire) (5e vers.). — Guédel, Grenoble (3e vers.). — Jude, 163e d'inf. Secteur P. 123. — Lefer (A.), Nicey (Meuse). — Letarouilly, Saint-Pair-sur-Mer (Manche) (3e vers.). — Maynau, Paris (2e vers.). — Sarradon, Gallargues (Gard). — Staïcoff, Grenoble. — Touillon, Bourg (Ain) (5e vers.). — H. D., à M... (Seine-et-Oise).

15 francs : Dr Rasamimanana (J.), Tananarive (Madagascar).

10 francs : Drs Allary (Ch.), 27e bataillon sénégalais, S. P. 173. — Broc (R.), Tanis (9e vers.). — Baussay, Monts-sur-Guesnes (Vienne). — Blanc (Henri), Paris. — Gleisz (Louis), 101e artillerie, Angoulême. — Domela, Tanis (2e vers.). — Kaplan (Horace), Paris. — Lacrampe-Loustau, Tournay (Htes-Pyr.) (5e vers.). — Lafaye, Auchel (P.-de-C.) (2e vers.) — Razafindrazaka, Andriamena (Madagascar). — Pavie, Paris (6e vers.). — Sanseigne, 9e artillerie, S. P. 138. — Anonyme, Miramont (L.-et-G.) (6e vers.). — Anonyme, Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault). — Anonyme, amb. 1/85, S. P. 26 (3e vers.). — Anonyme.

5 francs : Drs Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (4e vers.). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Ch.-Inf.) (7e vers). — Anonyme, Bastelica (Corse).

Erratum. — Le versement de 50 francs inscrit au nom du Dr Laneau, de Nantes, dans la liste des souscriptions reçues du 1er au 15 Août, a été fait par le Dr Luneau au nom du Syndicat des Médecins de la Loire-Inférieure.

Engagements de versements mensuels reçus du 16 au 31 Août 1916.

MM. les Docteurs Drapier (P.) (Alpes-Maritimes), 20. — Dupont (Sénégal), 10. — Gauduchenu (R.), hôp. temp. no 2, Salonique, 10. — Martre (Joseph), ambulance d'Aaoeeur (Maroc), 10. — Maubert (Orne), 10. — Vié (L.), (Madagascar), 50.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Docteur, ancien interne de Paris, très rompu à la clientèle par 25 années de pratique, actuellem. libre, pourrait faire remplacement médical Paris (clientèle ou assistant dans clinique). — Ecrire *P. M.*, no 1393.

Docteur, libre actuel., désire rempl. confr. ou tenir place dans clinique (Paris seul.). Ecrire *P. M.*, no 1394.

Docteur, libre, 40 a., parlant anglais, cherche remplacement Côte d'Azur. — Ecrire *P. M.*, no 1383.

Le Gérant : O. PORÉE.
L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.



Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.
Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

LE DÉCRET DU 19 SEPTEMBRE 1916
concernant l'usage
DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES
notamment l'*opium*, la *morphine*, la *cocaïne* et leurs dérivés.

Jusqu'au présent décret le commerce des substances vénéneuses était régi en France par l'ordonnance royale du 29 Octobre 1846. Du fait de l'évolution scientifique, de la découverte de maintes substances toxiques nouvelles, de la multiplicité croissante de leurs applications, cette réglementation n'était plus au point depuis longtemps. Les abus du commerce des stupéfiants, et plus particulièrement de l'opium, de la morphine, de la cocaïne et de leurs dérivés, révélés au cours de ces dernières années par tant « d'affaires » sensationnelles, avaient rendu cette mise au point plus nécessaire et plus urgente. C'est à cette préoccupation qu'a obéi le Parlement en votant la loi du 12 Juillet 1916 dont le présent décret, 19 Septembre 1916, règle l'application.

***

Le point de départ essentiel du décret consiste en somme en la division des substances vénéneuses (médicamenteuses) en 3 catégories : A, B, C, dont on trouvera le tableau à la fin de cette notice.

La catégorie A est soumise à ce qu'on peut appeler la réglementation de droit commun des substances vénéneuses.

La catégorie B, qui vise plus particulièrement les substances toxiques stupéfiantes (opium, morphine, cocaïne, haschich), dont l'abus est le plus néfaste au point de vue national, fait l'objet d'une réglementation renforcée particulièrement sévère.

La catégorie C, au contraire, renfermant les substances toxiques estimées moins dangereuses, fait l'objet d'une réglementation adoucie.

Substances classées dans le tableau A.

On y rencontre la plupart des drogues toxiques (alcaloïdes, extraits végétaux, sels minéraux, composés organiques de toxicité élevée ; exemple : digitaline, strychnine, fèves de saint Ignace, teinture d'aconit, extrait de strophantus, composés arsenicaux, composés mercuriels, chloroforme, bromoforme, etc.).

Le principe dont s'inspirent les dispositions du décret est le suivant : interdiction de renouvellement d'exécution des ordonnances médicales pour toutes les préparations d'une toxicité élevée et, au contraire, autorisation de renouvellement pour les médicaments d'usage externe et pour

ceux destinés à l'usage interne, lorsque la substance vénéneuse y est amenée par dilution à une dose telle que sa toxicité devient à peu près nulle. D'une façon générale, l'auteur de la prescription conserve les droits les plus complets; en d'autres termes le médecin est laissé seul juge de l'opportunité du renouvellement de son ordonnance.

Nous croyons d'ailleurs devoir reproduire les articles mêmes du décret, dont la connaissance est indispensable aux praticiens.

Médecins. — Les articles 19, 21, 27 intéressent plus particulièrement les médecins.

Art. 19. — Les pharmaciens ne peuvent délivrer lesdites substances, pour l'usage de la médecine humaine ou vétérinaire, que sur la prescription d'un médecin ou d'un vétérinaire.

Toutefois, ils peuvent délivrer, sur la prescription d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme diplômée, celles desdites substances dont la liste sera fixée par arrêté du ministre de l'Intérieur.

Art. 20. — L'auteur de la prescription est tenu, sous les sanctions prévues par la loi du 19 juillet 1845, de la dater, de la signer et de mentionner lisiblement son nom et son adresse, d'énoncer en toutes lettres les doses de substances vénéneuses prescrites et d'indiquer le mode d'administration du médicament.

Art. 21. — Les pharmaciens peuvent renouveler l'exécution des ordonnances prescrivant les substances du tableau A, sous les réserves indiquées ci-après :

Ne peut être renouvelée, ni par le pharmacien qui y a procédé pour la première fois, ni par tout autre pharmacien, l'exécution des ordonnances sur lesquelles l'auteur de la prescription a mentionné l'interdiction du renouvellement.

Ne peuvent être exécutées à nouveau, à moins d'indication contraire de l'auteur de la prescription :

1° Les ordonnances prescrivant lesdites substances, soit en nature, soit sous forme de solutions destinées à des injections sous-cutanées ;

2° Les ordonnances prescrivant, sous forme de préparations destinées à être absorbées par la voie stomacale, et quelle qu'en soit la dose, les cyanures de mercure ou de potassium, l'aconitine ou ses sels, la digitaline, la strophantine, la vératrine ou ses sels ;

3° Les ordonnances prescrivant, sous forme de préparations destinées à être absorbées par la voie stomacale, et à une dose supérieure à celle indiquée dans le codex comme dose maximum pour vingt-quatre heures, des substances du tableau A autres que celles désignées au précédent paragraphe.

Toutefois, les pharmaciens peuvent renouveler les ordonnances ne portant pas de mention spéciale et prescrivant en nature, mais à dose n'excédant pas 5 gr., le laudanum ou la teinture de noix vomique.

Art. 27. — Les pharmaciens peuvent délivrer aux médecins et aux vétérinaires, sur leur demande écrite, datée et signée, les substances visées au présent titre et destinées à être employées par eux, soit dans les cas d'urgence, soit pour des opérations, pansements ou injections.

Ces médicaments doivent être employés par les praticiens eux-mêmes; il leur est interdit de les céder à leurs clients, à titre onéreux ou gratuit.

Ces substances ne peuvent être délivrées que sous la forme pharmaceutique compatible avec leur emploi médical.

L'auteur de la demande doit indiquer lisiblement son nom et son adresse et énoncer en toutes lettres les doses des substances vénéneuses entrant dans les préparations.

Les prescriptions de l'article 23 sont applicables aux médicaments délivrés dans les conditions visées au présent article.

Les articles 22 et 23 intéressent plus particulièrement les *pharmaciens*.

Art. 22. — Les pharmaciens doivent inscrire les ordonnances prescrivant lesdites substances sur un registre spécial de vente, tenu dans les conditions fixées par l'article 6 du présent décret. Ils sont soumis aux mêmes obligations en ce qui concerne les livraisons de médicaments qu'ils sont autorisés à faire dans les conditions prévues aux articles 27 et 28. (Vente aux laboratoires.)

Toutefois, pour les ventes sur ordonnances, ils ne sont pas obligés d'inscrire le nom de l'acheteur, mais ils doivent mentionner le nom et l'adresse de l'auteur de la prescription.

Les renouvellements d'une même ordonnance doivent être mentionnés sur le registre, le jour de chaque renouvellement, sous un nouveau numéro d'ordre. Cette inscription peut consister en la seule indication du numéro sous lequel l'ordonnance a été primitivement inscrite.

Lorsqu'ils conservent l'ordonnance, ils doivent en remettre à l'intéressé une copie intégrale datée et signée par eux, portant le timbre de leur officine et mentionnant le numéro sous lequel la prescription est inscrite à leur registre.

Les ordonnances retenues par les pharmaciens doivent être conservées par eux pendant trois ans pour être représentées à toute réquisition de l'autorité compétente.

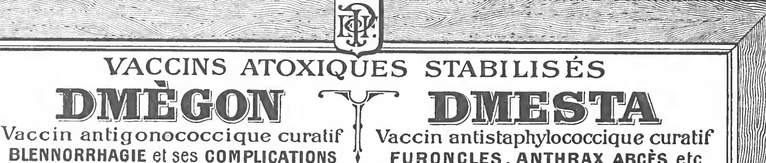
Art. 23. — Les pharmaciens doivent apposer sur tout récipient contenant un médicament délivré par eux une étiquette indiquant, avec leur nom et leur adresse, le numéro d'ordre sous lequel la prescription est inscrite sur leur registre.

Cette étiquette est de couleur rouge orangé, quand il s'agit de substances du tableau A délivrées en nature ou de préparations contenant lesdites substances et destinées soit à l'usage externe, soit à être employées en injections.

Cette étiquette porte la mention *Toxique* : *ne pas dépasser la dose prescrite* », lorsque la substance vénéneuse, délivrée en nature, doit être absorbée par la voie stomacale, et la mention « *Poison* », lorsque la préparation est destinée à l'usage externe ou à des injections.

Les pharmaciens doivent, en outre, apposer sur leurs récipients une seconde étiquette de couleur rouge orangé portant, selon les cas, les mots « *pour l'usage externe* » ou « *solution pour injections* ».

L'article 26 a pour but de soumettre à la pré-



sente réglementation les médicaments préparés à l'avance (spécialités). Sa teneur est la suivante :

Art. 26. — Lorsque des médicaments destinés à la médecine humaine ou vétérinaire, et renfermant une ou plusieurs des substances visées au présent titre, sont préparés et divisés à l'avance en vue de la vente au public, les enveloppes et récipients qui renferment ces médicaments doivent être revêtus d'une étiquette indiquant le nom desdites substances, tel qu'il figure au tableau A, ainsi que la dose, en toutes lettres, de chacune de ces substances contenue dans 100 gr. de la préparation.

A l'exception des prescriptions de l'article 18, toutes les dispositions qui précèdent sont applicables au commerce desdites préparations.

Toutefois, lorsque le nom et l'adresse du pharmacien, par qui la préparation a été faite, se trouvent indiqués sur l'enveloppe ou récipient contenant ladite préparation, celui qui la délivre est dispensé d'y apposer l'étiquette prévue au premier paragraphe de l'article 23.

Ajoutons, pour en finir avec cette réglementation de droit commun du commerce des substances vénéneuses, que l'article 29 prévoit la non-application de ladite réglementation aux préparations médicamenteuses renfermant les substances du tableau A, à des doses trop faibles pour être dangereuses.

Lesdites doses seront ultérieurement fixées par un arrêté qui sera inséré au codex.



Substances classées dans le tableau B.

Ce sont, avons-nous dit, les substances toxiques stupéfiantes, opium et extraits, morphine et ses dérivés, autres alcaloïdes de l'opium à l'exception de la codéine, cocaïne et ses dérivés, haschich. Elles font l'objet d'une réglementation renforcée.

Il est bien fâcheux qu'un malencontreux « échoppage » du *Journal officiel*, en mélangeant les titres II et III et en intervertissant l'ordre des articles ait rendu difficilement intelligible cette partie la plus importante du décret.

Nous croyons que les trois articles essentiels pour nous peuvent se rétablir comme suit :

Art. 38. — Il est interdit aux pharmaciens de renouveler aucune ordonnance prescrivant des substances du tableau B, soit en nature, soit sous forme de solutions destinées à des injections sous-cutanées.

La même interdiction s'applique aux ordonnances prescrivant des poudres composées à base de cocaïne ou de ses sels et de ses dérivés et renfermant ces substances dans une proportion égale ou supérieure au centième, ainsi qu'aux ordonnances prescrivant des préparations destinées à être absorbées par la voie stomacale et contenant, à une dose quelconque, des substances du tableau B.

Par dérogation à cette dernière disposition, peuvent être renouvelées les ordonnances prescrivant des préparations destinées à être absorbées par la voie stomacale et ne contenant pas plus de 12 centigr. d'extrait d'opium, ni plus de 3 centigr. de chlorhydrates de morphine, de diacétylmorphine ou de cocaïne.

Art. 39. — Il est interdit aux médecins de rédiger et aux pharmaciens d'exécuter des ordonnances prescrivant, pour une période supérieure à sept jours, les substances du tableau B, lorsque la composition des préparations prescrites correspond aux conditions d'interdiction édictées par l'article précédent.

L'article 40 établit que, sous les réserves fixées à l'article 27 ci-dessus, les pharmaciens peuvent délivrer les substances du tableau B nécessaires à l'exercice de leur profession aux praticiens (médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes) domiciliés dans leur commune ou dans des communes contiguës quand celles-ci sont dépourvues d'officine et qu'il leur est interdit de délivrer à ces praticiens aucune de ces substances en nature.

Les pharmaciens doivent conserver pendant trois ans, pour être représentées à toute réquisition de l'autorité compétente, les demandes émanant des médecins, etc., et en adresser un relevé à la fin de chaque trimestre au préfet de leur département.

On voit qu'en somme la liberté « d'ordonnance » du médecin reste entière, sauf en ce qui concerne la rédaction d'une ordonnance d'une durée d'application théorique supérieure à une semaine; mais qu'en revanche la faculté de renouvellement de l'exécution de l'ordonnance par le pharmacien est quasi supprimée. Le renouvellement ne peut se faire que par nouvelle ordonnance médicale.

Une tentative de surveillance systématique de l'emploi desdites substances par les praticiens est amorcée par l'article 40.

Substances classées dans le tableau C.

On y rencontre la plupart des drogues d'usage externe ou de toxicité relativement faible; exemple : formaldéhyde (formol), iode et teinture d'iode, nitrite d'amyle, liqueur de Van Swieten, chloral hydraté, etc., etc.

Les règles générales sont ici très adoucies. En fait le titre III, qui les concerne, est muet sur les formalités de renouvellement. Il ne décrit de façon vraiment explicite que les conditions matérielles de délivrance desdites substances.

Art. 43. — Lorsque les pharmaciens et médecins délivrent, en nature, pour l'usage interne, des substances du tableau C, ils doivent apposer sur chaque enveloppe ou récipient renfermant lesdites substances une étiquette de couleur verte portant les mots « *A employer avec précaution* ».

Lorsqu'ils délivrent ces substances sous forme de préparations destinées soit à l'usage externe, soit à être employées en injections, ils doivent apposer sur les enveloppes ou récipients renfermant lesdites préparations une étiquette de couleur verte portant le mot « *Dangereux* » avec la mention « *Pour usage externe* » ou « *Solution pour injections* », suivant le cas.

(*Voir la suite page* 486.)

Tableau A.

Acide arsénieux et acide arsénique.
Acide cyanhydrique.
Aconit (feuille, racine, extrait et teinture).
Aconitine et ses sels.
Adrénaline.
Apomorphine et ses sels.
Arséniates et arsénites.
Atropine et ses sels.
Bains arsenicaux.
Belladone (feuille, racine, poudre et extrait).
Benzoate de mercure.
Bichlorure de mercure.
Biiodure de mercure.
Bromoforme.
Brucine et ses sels.
Cantharides entières, poudre et teinture.
Cantharidine et ses sels.
Chloroforme.
Ciguë (fruit, poudre et extrait).
Codéine et ses sels.
Colchicine et ses sels.
Colchique (semence et extrait).
Coque du Levant.
Curare et curarine.
Cyanures métalliques.
Digitale (feuille, poudre et extrait).
Digitaline.
Duboisine et ses sels.
Émétique.
Ergotinine.
Ergot de seigle.
Escrime et ses sels.
Extrait d'ergot de seigle (ergotine).
Extrait fluide d'ergot de seigle.
Fèves de Saint-Ignace.
Gouttes amères de Baumé
Gouttes noires anglaises.
Huile de croton.
Huile phosphorée.
Hydrastine.
Hydrastinine et ses sels.
Hyoscyamine et ses sels.
Juniperus phœnicea (feuille, poudre, essence)
Jusquiame (feuille, poudre et extrait).
Laudanum de Sydenham.
Laudanum de Rousseau.
Liqueur de Fowler.
Nicotine et ses sels.
Nitrates de mercure.
Nitroglycérine.
Noix vomique (poudre, extrait et teinture).
Oxydes de mercure.
Paquets de sublimé corrosif.
Pavot, papaver somniferum (capsules sèches).
Phosphore.
Phosphure de calcium.
Phosphure de zinc.
Picrotoxine.
Pilocarpine et ses sels.
Rue (feuille, poudre et essence).
Sabine (feuille, poudre et essence).
Santonine.
Scopolamine et ses sels.
Stovaïne.
Stramoine (feuille, poudre et extrait).
Strophantine et ses sels.
Strophanthus (semence, extrait et teinture).
Strychnine et ses sels.
Sulfures d'arsenic.
Teinture d'opium.
Topiques à l'huile de croton.
Vératrine et ses sels.

Tableau B.

Opium brut et officinal.
Extraits d'opium.
Morphine et ses sels.
Diacetylmorphine et ses sels.
Alcaloïdes de l'opium (à l'exception de la codéine), leurs sels et leurs dérivés.
Cocaïne, ses sels et ses dérivés.
Haschich et ses préparations.

Tableau C.

Acétates de plomb cristallisés et préparations qui les contiennent.
Acétate (Sous-) de plomb liquide.
Acide acétique cristallisable.
Acide chlorhydrique.
Acide chromique.
Acide nitrique.
Acide oxalique
Acide sulfurique.
Acide sulfurique alcoolisé (eau de Rabel).
Alcoolature d'aconit.
Amidophénol.
Ammoniaque.
Amidorésorcine.
Brome.
Carbonate de plomb et préparations qui le contiennent.
Caustique au chlorure d'antimoine.
Caustique au chlorure de zinc (pâte de Canquoin).
Caustique de potasse de chaux (poudre de Vienne).
Chloral hydraté.
Chlorure d'antimoine.
Chlorure de zinc et la solution du Codex.
Composés organiques de l'arsenic.
Crésylol et crésylate de soude.
Diamidophénol.
Diamidorésorcine.
Eau distillée de laurier-cerise.
Eau de cuivre.
Essence de moutarde.
Formaldéhyde (formol).
Huile de foie de morue phosphorée.
Huile grise.
Hydroquinone.
Iode et teinture d'iode.
Iodure de plomb.
Lessives de potasse ou de soude.
Liqueur de Van Swieten.
Liqueur de Villatte.
Nitrate d'argent cristallisé et fondu et préparations qui le contiennent.
Nitrate de plomb et préparations qui le contiennent.
Nitrite d'amyle.
Nitroprussiate.
Oxalates de potassium.
Papier au sublimé.
Pâtes phosphorées.
Pelletiérine et ses sels.
Phénol et phénates.
Phénylène-diamine (méta et para) et préparations qui les contiennent.
Pommade au sublimé corrosif.
Pommades à l'oxyde de mercure.
Potasse caustique.
Protochlorure de mercure (calomel précité blanc).
Protoiodure de mercure.
Pyridine.
Pyrogallol.
Saccharine.
Scille (poudre, extrait et teinture).
Sirop d'aconit.
Sirop de belladone.
Sirop de biiodure de mercure ou de Gibert.
Sirop de digitale.
Sirop de morphine.
Sirop d'opium.
Soluté de peptonate de mercure (Codex).
Soude caustique.
Sulfate de mercure.
Sulfate de spartéine.
Sulfate de zinc.
Sulfure de mercure et préparations qui le contiennent.
Sulfocyanure de mercure.
Teinture de belladone.
Teinture de colchique.
Teinture de digitale.
Teinture de jusquiame.
Tétrachlorure de carbone.

NOUVELLES

Les affectations dans le personnel médical. — Pour répondre au sentiment exprimé par la Chambre au cours d'un récent débat sur l'utilisation des effectifs et notamment du personnel médical, M. Justin Godart, sous-secrétaire d'État du Service de Santé, a décidé de réorganiser sur les bases suivantes les affectations des médecins aides-majors et médecins-majors.

Seraient affectés :

1° Aux ambulances et aux services des régiments, les médecins du service actif et les médecins de complément âgés de moins de trente ans ;

2° Aux services de l'arrière, les médecins de complément de trente à trente-huit ans ;

3° Dans la zone de l'intérieur, les médecins de complément de plus de trente-huit ans.

Ces règles ne subiraient que les exceptions imposées par l'équivalence de grade.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Compagnie Navigation Mixte à Marseille demande trois docteurs en médecine, médecins sanitaires ou non, ligne Algérie-Tunisie. **Très urgent**. Pour conditions, s'adresser au méd.-chef. — 1, quai Joliette.

Place d'Interne vacante à l'asile d'aliénés d'Auxerre. Logement, nourriture, chauffage, éclairage. Trait. : 900 fr. Minimum 10 inscript. Etrangers admis sur justification de leur séjour en France. — Ecrire au Médecin-Directeur, 4, av. de Paris, Auxerre (Yonne).

Praticien ferait remplacement dans cabinet de maladies génito-urinaires. — Ecrire *P. M.*, n° 1397.

Pau, villa des Cigales (Bd Guillemin). Pension de famille ne recevant aucun malade contagieux. Chambres au midi avec balcons et cabinets de toilette à eau courante. Prix 8 à 12 fr. Arrangement pour famille. — Ecrire : Mlle Bru, villa des Cigales, Pau.

Importants établissements industriels, près Epinal, demandent docteur qui serait attaché aux usines pour soigner personnel (médecine et petite chirurgie). — Ecrire *P. M.*, n° 1255.

Pau, villa des Lauriers, Sanatorium pour tuberculeux ouvert à tous les médecins. 10 chambres au midi. Cure d'air. Prix 10 à 15 fr. suivant la chambre. — — Ecrire : Mme la Directrice.

Docteur, ancien interne de Paris, très rompu à la clientèle par 25 ans pratique, actuellem. libre, pourrait faire remplacement médical Paris (clientèle ou assistant dans clinique). — Ecrire *P. M.*, n° 1393.

Médecin français reprendrait bon cabinet spécial. dermatol. et vénéréologie. Ecr. Klein, 29, bd G. Favon, Genève.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.
Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

LES CIMETIÈRES DE GALLIPOLI

1er Novembre 1915
(au large de Sedd-ul-Bahr).

C'est aujourd'hui la Toussaint. Encore plus qu'un autre jour, nos pensées vont vers nos morts qui reposent là-bas dans l'étroite langue de terre que nous occupons au bout de la presqu'île de Gallipoli, et parmi eux, vers nos collègues qui sont tombés, victimes des balles ou de la fièvre. Lourdes ont été déjà les pertes dans le corps médical des Dardanelles : 8 sont morts, 10 blessés, 77 évacués; . . . . .

. . . .

Fig. 1. — Cimetière à Gallipoli. — Le cimetière des alliés au bord de la baie de Morto.

La journée est radieuse, le clair soleil d'un splendide automne teint tout en or; et la pureté de l'atmosphère n'est pas troublée aujourd'hui par cette poussière atroce qui rend le séjour intolérable sur la presqu'île, même quand elle n'est pas battue par la mitraille... Cette après-midi, les Turcs tirent peu, notre pèlerinage s'effectuera dans le calme... Avec trois camarades de l'hôpital flottant, dont deux représentent nos jeunes collègues de l'Internat, nous allons de l'un à l'autre cimetière. Tous sont admirablement tenus : on leur a donné une parure de fête,

et vraiment le cadre, que nous voyons pourtant chaque jour, semble extraordinaire : à droite, séparée de nous par les Dardanelles, la côte d'Asie, Koumkalé, Yénidjer, avec entre eux l'embouchure du Méandre et les tombeaux d'Achille et de Patrocle; derrière nous, le Château d'Europe et Sedd-ul-Bahr en ruines, dominant la mer libre, et dans le fond Ténédos pointu; à notre droite enfin, le golfe de Saros que ferme l'île d'Imbros, dans une échancrure de laquelle se dresse tout droit le pic de Samothrace que le soleil couchant illuminera tout à l'heure... Dans ce paysage resplendissant de lumière, l'idée de la mort n'évoque plus de tristesse, c'est bien une visite que nous allons rendre à des camarades, c'est aussi l'hommage de tous les médecins de France que nous allons leur apporter.

Les cimetières sont très inégaux. En voici un petit (fig. 2), accolé au Château d'Europe qui se dresse derrière, tout déchiqueté par les obus anglais et français d'abord, puis turcs. Le *River Clyde* échoué, la proue en avant, nouveau cheval de Troie des flancs duquel s'élança à l'assaut la première division anglaise, semble monter la garde de ces morts glorieux : la première tombe, celle d'un officier, est ornée de deux vieux boulets de pierre turcs que l'on a apportés là des bords du Détroit.

En voici un autre (fig. 1), très grand celui-là, baigné presque par la mer, au bord de la baie de Morto, que ferment les vestiges d'Eleonthe là-haut sur la crête, bordée par deux maigres arbres : dans le fond, la côte d'Asie, deux batteries turques guettent tout le temps l'entrée du Grand Ravin qui s'ouvre à notre gauche et où sont abritées plusieurs de nos pièces. Nous entrons dans ce cimetière; les tombes y sont régulièrement alignées, entretenues avec un soin touchant; un brave territorial ratisse consciencieusement, un prêtre soldat est venu dire des prières ; nous déposons une couronne sur la tombe de notre collègue Armanet qui est tombé lors de la première attaque.



Fig. 2. — Cimetière des troupes alliées à Gallipoli, près du château d'Europe que l'on voit sur la droite; à gauche, le *River Clyde* qui a protégé le débarquement.

Et notre pèlerinage continue, de cimetière en cimetière, nous rendons un hommage à chacun de nos morts. Mais une tombe reste à trouver qui nous est particulièrement chère : nous savons qu'elle est toute seule. Pendant plus d'une heure nous la cherchons, au bois des Oliviers, au camp des Sénégalais; enfin, la voici, se dressant dans une crevasse du Grand Ravin, pieusement entretenue par les officiers du 1er régiment de marche d'Afrique; un commandant nous y conduit. Surmontée d'une branche de genévrier, de quelques fleurs de genêt, elle abrite, sous les plis d'un petit drapeau, un pur héros dont nous pouvons tous être fiers, notre jeune collègue Verdenal, le premier de la promotion d'internat de 1912-1913. Ses concurrents, comme ses juges, se rappelleront ce garçon mince, frêle, à l'air modeste et pensif, qui se présenta devant notre jury sans aucune recommandation : la fin du concours le trouvait major, nommé à l'unanimité; de tels débuts lui permettaient tous les espoirs. Or, voici que devant sa tombe, ses camarades me racontent, tout émus, comment il a trouvé la mort ici. Parmi les médecins choisis dans les différents corps pour l'expédition des Dardanelles, le sort ayant atteint dans le régiment de Verdenal un père de famille, Verdenal le voit tout soucieux et s'offre à prendre sa place; son insistance triomphe des scrupules de son confrère plus âgé. Il débarque ici pour assister à la furieuse attaque des Turcs du 4 Juin; nos troupes plient sous le nombre et reculent, Verdenal reste avec ses hommes le dernier, il ramène ses blessés sans en laisser un seul, et c'est au moment où notre résistance va reprendre le dessus, alors qu'il pansait un soldat derrière ces pierres, qu'une balle le frappe en plein front. Ses soldats, qui l'adoraient, ont voulu l'ensevelir, ici même, tout seul, où il était tombé, et les chefs ont respecté ces désirs. Depuis un mois, un gros canon de marine est tout près, semblant le garder, monter la faction près de lui; voici justement un, puis deux, puis quatre obus venus des batteries de la

côte d'Asie, qui cherchent quotidiennement notre pièce; mais, toujours a été épargnée jusqu'ici la tombe du héros. Nous la quittons à la nuit tombante, après avoir accroché à la petite croix une modeste couronne, hommage de tout le corps médical, hommage particulier de l'Internat de



Fig. 3. — Tombe du médecin aide-major Verdenal.

Paris envers un de ceux qui, dans sa courte vie, l'aura le plus honoré.

. . . .

En revenant, nous longeons les Dardanelles toutes bruissantes; la nuit est radieusement claire; des Sénégalais chantent, des Provençaux causent et rient. Nous rentrons à notre hôpital tout émus de ce pélerinage à nos collègues morts si loin des leurs, mais honorés, que tous ceux de France le sachent, comme il convient à des braves, avec les mêmes soins touchants que dans la Mère Patrie.

P.-S. — Ils doivent l'être encore, car les Turcs se sont toujours montrés de chevaleresques adversaires, et ils ont le culte des morts. D'ailleurs, en Juin dernier, sur une démarche faite par le pape auprès du gouvernement turc pour que les cimetières de Gallipoli soient respectés et soigneusement entretenus, Enver Bey a donné des assurances formelles à ce point de vue.

Dr Heitz Boyer,
Médecin-major,
Médecin-chef de l'hôpital flottant chirurgical du C. exp. des Dardanelles.

Victor COURTELLEMONT
1875-1916.

Notre confrère le Dr Courtellemont, ancien interne des Hôpitaux de Paris, professeur de clinique médicale à l'Ecole de médecine d'Amiens, médecin de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, a été tué au front des armées le 16 Octobre 1916, donnant le plus bel exemple d'obéissance au devoir librement consenti.

Interne de la promotion 1899-1900, il était venu en 1905 se fixer à Amiens qu'il ne devait plus quitter et où le succès répondit vite à son travail et à ses remarquables qualités d'homme et de clinicien. Ancien élève de Raymond, il a publié d'intéressants travaux sur la pathologie nerveuse.

En Août 1914, il fut mobilisé comme médecin-chef de l'Hôpital de l'Union des Femmes de France d'Amiens et se donna largement à cet établissement de 150 lits où furent soignés pendant six mois des typhiques graves. Il resta dignement à son poste pendant l'occupation allemande, maintenant par son exemple le personnel de l'hôpital.

Mais, en dépit des services qu'il rendait dans cette formation, ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu et à l'Ecole de médecine, fournissant un labeur écrasant, ce célibataire était hanté par l'idée que son devoir de Français exigeait de lui plus encore. Aussi, dans l'été de 1916, demandait-il à passer dans le service armé et il insistait pour être affecté à un régiment du front. Quelques semaines après son arrivée à l'avant, il était tué net par un obus dans son poste de secours. Il succombait à 41 ans, à peu de distance d'Amiens, sur cette terre picarde qui était devenue sa terre d'adoption, et pour la reprise de laquelle il avait volontairement et sciemment exposé sa vie.

C'est une brillante intelligence, une conscience de la plus parfaite droiture, un cœur excellent aussi qui disparaissent.

P. Tridon (de Berck).

FACULTÉ DE PARIS

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Année scolaire 1916-1917. Les travaux d'anatomie et de médecine opératoire commenceront le vendredi 3 Novembre sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur.

Ces travaux comprendront : 1° le droit pour les internes et externes des hôpitaux de disséquer gratuitement dans le pavillon ouvert à l'enseignement; 2° le droit pour les mêmes d'assister gratuitement pendant le semestre d'été à un cours de médecine opératoire générale, dont la date sera fixée ultérieurement et qui sera fait par le Directeur.

Conformément à l'usage, nul exercice de médecine opératoire ne sera autorisé en dehors de ceux que comportera le cours.

M. le directeur reçoit le mercredi, de 2 heures à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. le professeur Achard commencera le Cours de Pathologie et Thérapeutique générales le 6 Novembre 1916, à 16 heures (petit amphithéâtre), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : *Notions élémentaires de médecine.* — Comment on devient malade. Comment se manifestent les maladies. Comment on peut les reconnaître et les combattre.

Les causes des maladies, leur mode d'action sur l'organisme. Causes extérieures, traumatismes, actions physiques; les toxiques ; les parasites et les microbes; la contagion et la propagation des maladies. Causes internes, prédispositions, hérédité. Immunité. Les lésions des organes et les troubles des fonctions. L'inflammation. Les tumeurs. Les altérations des humeurs. Les symptômes. La marche, les terminaisons et les suites des maladies.

(*Voir la suite*, p. **494**.)

Le diagnostic et le pronostic. Le traitement. Les moyens thérapeutiques, leurs effets et leurs indications. Les soins à donner aux malades. Notions sur les régimes. Éléments d'hygiène et de prophylaxie. Vaccinations.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur POUCHET commencera le Cours de Pharmacologie et Matière médicale, le jeudi 9 Novembre 1916, à 15 heures (amphithéâtre Vulpian), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Ce Cours sera achevé, pendant le second semestre, par M. TIFFENEAU, agrégé.

Sujet du cours. — I. Art. de formuler. Rédaction d'ordonnances. Traitements et régimes. — II. Modificateurs du système nerveux central et périphérique. Modificateurs de la circulation. Sédatifs et stimulants de l'action nerveuse. Modificateurs de la nutrition. Modificateurs des sécrétions et des excrétions. Parasiticides. Antiseptiques et désinfectants. Modificateurs locaux.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. le professeur R. BLANCHARD commencera le Cours de Parasitologie et Histoire naturelle médicale le lundi 13 Novembre 1916, à 17 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté. Il le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme du Cours. — Étude générale du parasitisme. La parasitologie et ses applications à la médecine.

Anatomie pathologique. — M. le professeur PIERRE MARIE commencera une série de leçons sur l'Anatomie pathologique, à partir du lundi 13 Novembre 1916, à 2 heures de l'après-midi (salle des travaux pratiques d'Anatomie pathologique, 2e étage de l'École pratique, escalier B).

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques, macroscopiques et microscopiques.

Elles auront lieu aux jours indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

Objet du Cours. — Anatomie pathologique générale et des différents organes.

Anatomie. — M. le professeur A. NICOLAS commencera le Cours d'Anatomie le mardi 14 Novembre 1916, à 16 heures (petit amphithéâtre), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du Cours. — Splanchnologie.

— M. le professeur BRACHET, de l'Université de Bruxelles, commencera le Cours d'Anatomie le mercredi 22 Novembre 1916, à 17 heures (amphithéâtre Vulpian), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du Cours. — Anatomie descriptive de la tête, du cou et des membres.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son Cours le jeudi 16 Novembre 1916, à 5 heures de l'après-midi (Petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

La première leçon sera consacrée à l'étude du choc nerveux. Dans les trois leçons suivantes, le Professeur traitera de la Fièvre.

NOUVELLES

Le Service de Santé pendant la guerre. — C'est un fait très connu que le Service de Santé, au cours de la guerre actuelle, a été fortement éprouvé. Jusqu'ici, cependant, on ignorait le chiffre exact des pertes qu'il a subies.

Si nous en croyons le *Bulletin médical*, le total exact des pertes subies par le corps médico-pharmaceutique serait le suivant :

Médecins décédés, 453 dont 285 tués; médecins blessés, 1.350.

Pharmaciens décédés, 24 dont 3 tués; pharmaciens blessés, 18.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Docteur, ancien interne de Paris, très rompu à la clientèle par 25 ans de pratique, actuellem. libre, pourrait faire remplacement médical Paris (clientèle ou assistant dans clinique). — Ecrire *P. M.*, n° 1393.

Pau, villa des Lauriers, Sanatorium pour tuberculeux ouvert à tous les médecins. 10 chambres au midi. Cure d'air. Prix : 10 à 15 fr. suivant la chambre. — — Ecrire à Mme la Directrice.

Médecin, accomp. de suite malade en Suisse. — Ecrire *P. M.*, n° 1398.

Remplacemt, Paris seul. — Dr Barré, 123, bd Brune.

Praticien expér., pays envahis, demande occup. ou remplac. Paris, banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1500.

On demande remplaçant à Couches-Eure. — S'adresser à Mlle Gayman qui donnera conditions.

A vendre, suite décès Dr Redard, beaux appar. mécanothérap. orthopédiques. — 34, rue de Liége.

Pau, villa des Cigales. Pension de famille ne recevant aucun malade contagieux. Chambres au midi avec balcons et cabinets de toilette à eau courante. Prix : 8 à 12 fr. Arrangement pour famille. — Ecrire : Mlle Bru, villa des Cigales, Pau.

A céder, par suite décès au front, cabinet médical et habitation, 12 km. de Paris, banlieue ouest. Depuis la guerre, clientèle conservée par remplaçant. — Ecrire *P. M.*, n° 1259.

Etudiant, fin études, interne, désire faire cabinet médical Paris, 1 ou 2 après-midi par semaine. — Ecrire *P. M.*, n° 1501.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Le THÉOSOL s'emploi dans tous les cas où la théobromine est indiquée avec la certitude d'obtenir rapidement le maximum d'effets diurétiques et déchlorurants.

Envoi d'échantillons aux Docteurs

USINE & LABORATOIRES
L. ROUSSEAU
ERMONT (S. & O.) près Paris

La première Usine française affectée à la production industrielle de la Théobromine, depuis 1898



$(C^7H^7Az^4O^2)^2Ca$

THÉOSOL

THÉOBROMINATE DE CALCIUM CRISTALLISÉ

DIURÉTIQUE CARDIO-RÉNAL PAR EXCELLENCE

D'une tolérance parfaite chez tous les malades
l'emploi du Théosol n'entraîne jamais aucun des accidents inhérents à la Théobromine

Communication à l'Académie des Sciences — 22 Mars 1915

L'expérimentation clinique, poursuivie dans les Hôpitaux de Paris, a montré d'une façon constante que, chez le même malade, la diurèse obtenue avec le THÉOSOL est 5 fois plus élevée que celle de la Théobromine.

DOSE JOURNALIÈRE: deux cachets pris un le matin et un le soir

Boite de 20 Cachets
PRIX MARQUÉ
4 Francs

INFECTIONS et TOUTES SEPTICEMIES

Traitement par le LANTOL

(Académie des Sciences et Société des Hôpitaux du 22 Décembre 1911.)

Rhodium B Colloïdal électrique.

LABORATOIRES COUTURIEUX, 18, Avenue Hoche — PARIS

AMPOULES de 3 cm³

TANNURGYL

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

Sel de Vanadium non toxique

Anorexie, Troubles digestifs, Adynamie, Neurasthénie

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses inconvénients ; tolérance parfaite (enfants et nourrissons). 15 gouttes à chacun des 2 repas.

CONSTIPATION - COLITES

TRAITEMENT par la Paraffine { LIQUIDE / CONFITURE

MINEROLAXINE

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe. Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE — PARIS

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

HUILE GRISE VIGIER à 40%

12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS

Prix du flacon : 2 fr. 25

SERINGUE spéciale du Dr Barthélemy, modèle VIGIER à 15 divisions ; 0 gr. 01 de mercure par division.

HUILE AU CALOMEL INDOLORE DE VIGIER
à 0 gr. 05 par cent. cube. — Prix du flacon : 2 fr. 25

AMPOULES AU BENZOATE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et 0 gr. 02 par cent. cube.

AMPOULES AU BI-IODURE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et à 0 gr. 02 par cent. cube

Pour éviter les *accidents buccaux*, *ordonner le* SAVON DENTIFRICE VIGIER

Le Meilleur Antiseptique. Ph. 12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

MOYENNE de 140 OBSERVATIONS

MÉDAILLE d'OR GAND 1913 — Diplôme d'Honneur LYON 1914

COQUELUCHE

Traitement EFFICACE et INOFFENSIF par la

Sulfoléine du Dr Rozet

Sulfolitholate d'ammonium désodorisé, 10 %

2 à 5 cuillerées à café, dessert ou soupe selon l'âge.

Laboratoire FREYSSINGE
6, Rue Abel, PARIS

QUASSINE FRÉMINT = APPÉTIT

1 à 2 pilules avant chaque repas. — 6, Rue Abel, PARIS.

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES

Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.

CHAIX et Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS. — (Télép. : Gare 12-57)

ERGOTINE BONJEAN

VÉRITABLE
MÉDAILLE D'OR

DRAGÉES à 0.15 cgr.

AMPOULES POUR INJECTIONS Hypodermiques — 1cc = 1 gr. Seigle ergoté

Procédé spécial

HÉMOSTATIQUE
le plus sûr et le plus énergique.

Envoi d'échantillons : 99, R. d'Aboukir, Paris

ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

LYSOL

ÉCHANTILLON GRATUIT
à MM. les Médecins qui en font la demande à la
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL
31, Rue Parmentier, IVRY (Seine).

Granules de Catillon

à 0,001 Extrait Titré de STROPHANTUS

TONIQUE DU CŒUR, DIURÉTIQUE RAPIDE
ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, Cardiopathies des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.

Granules de Catillon

à 0,0001 STROPHANTINE CRIST.

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie de Médecine.

PARIS, 3, Boulevard St-Martin et Phies

Tablettes de Catillon

IODO-THYROÏDINE

0gr 25 corps thyroïde
Titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.
1 à 2 contre Myxœdème.
2 à 8 contre Obésité, Goitre, Herpétisme, etc.
FL. 3 fr. — PARIS, 3 Boul' St-Martin.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

LA FRANCE ET L'OPINION AMÉRICAINE EN 1916

La Presse Médicale me fait l'honneur de me demander de consigner dans ses colonnes quelques-unes des impressions que je rapporte d'un séjour récent aux Etats-Unis. J'y ai passé cinq mois, en qualité d'*exchange-professor* à l'Université Harvard, à Cambridge, près Boston. Je n'ai pas voulu décliner cette invitation, quoique, n'étant pas médecin, je n'ai guère qualité pour écrire ici.

Je ne saurais d'abord trop vanter ces échanges de professeurs, qui amènent chaque année un professeur de Harvard à la Sorbonne et un de nous à Harvard. Il n'y a pas de moyen plus efficace pour rapprocher les intellectuels des deux pays et ces pays eux-mêmes. C'est un Américain hôte de la France, M. James Hyde, qui, avec le sens de l'initiative si développé chez ses compatriotes, a été l'initiateur de ce mouvement, régularisé depuis par des conventions entre notre ministère de l'Instruction publique et les Universités Harvard et Columbia. Le premier des professeurs de Harvard qui vint parmi nous, M. Barrett Wendel, fit, à son retour, des conférences sur la France, à l'Institut Lowell, à Boston, et les réunit en un volume, *France of to-day*, qui a eu aux Etats-Unis un succès et une influence considérables. La France passait, pour n'être plus qu'une nation en pleine décadence matérielle et morale. M. Barrett Wendel, à la Sorbonne, dans nos Facultés de province, vit notre jeunesse, connut ses maîtres et, pénétrant dans nos foyers, n'eut pas de peine à constater que les cabarets de Montmartre ne sont l'image, ni de la France, ni de Paris. Avant la guerre actuelle, nous avions regagné déjà beaucoup de terrain dans l'opinion des hommes qui pensent, au delà de l'Atlantique; mais nous ne devons pas oublier la part que nous devons dans ce revirement à M. Barrett Wendel, et par conséquent aux échanges de professeurs.

C'est que l'on a ainsi l'occasion de connaître véritablement la vie du pays où on va. On n'est pas le voyageur qui passe en vitesse, comme l'est, surtout en Amérique, le conférencier accomplissant une tournée et sortant de la salle où il a parlé pour sauter dans un pullmann et gagner en hâte la ville où il parlera le lendemain. On demeure; on est vraiment et complètement incorporé à l'Université où l'on enseigne. Ce sentiment, le Français allant en Amérique le ressent tout particulièrement, à cause des mœurs américaines. Nous devons avouer que l'inverse n'est pas assez vrai : un étranger arrivant à Paris, même en qualité de professeur agréé à la Sorbonne, reste trop isolé. Il vivra à l'hôtel ou dans une pension de famille ou dans un appartement qu'il aura loué; sans doute on l'invitera à dîner, mais il devra bien s'accommoder de la vie que nous menons nous-mêmes. Notre individualisme foncier nous retient trop étroitement dans notre maison. Nous sommes très fermés à l'étranger

qui nous visite. « Vous êtes à la fois le plus et le moins sociable des peuples », me disait un de mes collègues de Harvard qui avait été exchange-professor à Paris. En Amérique les choses sont différentes.

L'Américain est très hospitalier. A New-York, j'étais attendu par un ami qui m'emmenait chez lui et, deux heures avant de débarquer, en rade, la poste m'apportait une lettre du président de l'Université Harvard, me demandant d'être son hôte, à Cambridge, jusqu'à ce que j'aie pu m'installer. Cet accueil je l'ai retrouvé dans toute l'Amérique, de l'Est à l'Ouest.

Mais, outre l'hospitalité intime qu'il vous donne si largement, qui est à la fois empressée et charmante par la liberté complète qu'elle sait laisser à l'hôte, l'Américain a encore un autre moyen d'éviter l'isolement de son visiteur, c'est la vie de club. Comme en Angleterre, elle est un des traits caractéristiques des mœurs. Dans les milieux intellectuels, elle est, comme ailleurs, très développée et les clubs rendent à mon sens d'énormes services au développement des Universités. Avant de partir de Paris, j'avais déjà reçu une carte m'ouvrant, pour toute la durée de mon service, le Harvard Club de Boston, et une autre pour le Harvard Club de New-York. A Cambridge, à l'exemple de mes prédécesseurs, je vécus au Colonial club, affranchi de toutes difficultés matérielles et dès le premier jour me trouvant, naturalisé Américain, au milieu de collègues qui, les uns un jour, les autres un autre, venaient y déjeuner. Il y a ainsi une vie universitaire intime et je pense que, sans adopter ni vouloir singer les mœurs américaines, mais en faisant sur nous-mêmes les réflexions que commandent les événements présents, nous ferions œuvre très utile. Je souhaiterais voir réaliser à Paris un cercle où les intellectuels, professeurs des diverses Facultés, du Collège de France, des autres établissements d'enseignement supérieur et avec eux tous les hommes qui ne se désintéressent pas de la pensée se rencontreraient, recevraient les étrangers, trouveraient sans peine les occasions de groupements momentanés et d'action commune.

Je livre, en passant, aux médecins qui lisent ce journal, ces brèves réflexions que je compte développer ailleurs.

Ce qui caractérise, avant tout, la vie universitaire américaine, c'est qu'elle n'est pas aussi séparée que la nôtre de la vie de la nation en général. Là-bas, — au moins dans tout l'Est, — l'enseignement supérieur est œuvre de l'initiative privée. Il s'est fondé des collèges sur le modèle anglais (Harvard College est le plus ancien et remonte à 1636. Son nom lui vient d'une libéralité testamentaire qu'il reçut l'année suivante du révérend John Harvard); ils ont grandi peu à peu; certains d'entre eux, Harvard, Yale, Columbia (anciennement King's), etc., ont pris une prépondérance due soit à des causes géographiques, soit à l'habileté de leurs dirigeants. A une époque toute récente, 25 ans environ, ils ont pris le nom d'Universités, et c'est seulement depuis une ou deux générations qu'ils sont devenus des centres vraiment scientifiques, où la recherche originale et le progrès de la science est un des buts essentiels. Cette transformation s'est faite sur le modèle des Universités allemandes, parce que tous les Américains qui voulaient pousser leurs études et devenir des savants de profession allaient étudier quelques semestres en Allemagne, et jamais on n'exagérera l'importance de ce fait. La pensée allemande, non seulement scientifique, mais avec toutes ses visées détournées, s'est ainsi insinuée sournoisement dans l'élite intellectuelle américaine qui joue un rôle énorme, même dans une société aussi neuve et aussi absorbée par les questions économiques.

La force de l'immigration allemande, depuis 1848 jusqu'à la fin du XIXe siècle, et la guerre de 1870 ont pu y être pour quelque chose; mais la vérité qu'il faut savoir dire, parce qu'elle a encore des parcelles d'actualité, c'est que les Universités françaises, il y a une quarantaine d'années, n'existaient pas réellement et ne pouvaient pas attirer les étrangers.

Quand la Prusse vaincue créait l'Université de Berlin, en 1811, et que les gouvernements allemands ayant confiance dans la haute culture, inspiraient à la nation, pendant tout le XIXe siècle, la foi en la Science, la tyrannie napoléonienne étouffait nos Facultés pour plus de 70 ans. Il est merveilleux que la France ait eu au XIXe siècle la floraison de génies scientifiques qu'elle a produits. Mais c'étaient des individualités isolées; les Ecoles où rayonnaient leurs brillantes qualités étaient des Ecoles fermées. Des étrangers eussent-ils voulu venir s'instruire chez nous qu'ils n'en auraient pas trouvé le moyen. Rien d'étonnant à ce qu'ils aient été en Allemagne, où les Universités étaient intelligemment accueillantes et leur offraient très commodément des possibilités nombreuses.

Notre vie universitaire n'a pas entièrement rattrapé le retard énorme qu'elle avait, et nous devons faire — dans toutes les Facultés — les efforts nécessaires pour avoir et garder une nombreuse clientèle d'étudiants étrangers, source d'influence morale et de profits matériels.

L'âge d'or de l'influence universitaire allemande en Amérique est maintenant passé. Les Américains ont profité largement de leur apprentissage et ils ont maintenant chez eux ce qu'ils allaient autrefois chercher en Allemagne. Ce n'est plus un besoin impérieux pour eux d'aller se former au dehors à la vie scientifique. Dans plus d'une direction, comme la Biologie, par exemple, ce serait plutôt chez eux qu'il y aurait avantage à aller. Ils ont de merveilleuses ressources, d'admirables laboratoires et aussi des hommes remarquables, autour desquels se pressent des élèves nombreux.

La vie de collège telle qu'elle existait il y a trois quarts de siècle s'est maintenue. Toute la jeunesse américaine là vient vivre quatre années et passer par les étapes de *freshman*, *sophomore*, *junior* et *senior*, pour avoir le grade de *bachelor of arts* (A. B.) ou *b. of science* (S. B.). Ces quatre années comptent parmi les meilleures de l'existence. La vie en commun, les sports, les fêtes tempèrent le sérieux des études. Il faut bien reconnaître que beaucoup des étudiants, à leur sortie de l'Université ou du collège, ne sont pas des *scholars* remarquables. Mais dans cette masse énorme de

jeunes gens qui passent, il y a tous les éléments nécessaires pour bien sélectionner une élite; d'autre part, parmi ceux qui ne se sont pas épuisés en un effort intensif, la vie tirera beaucoup d'hommes pour les conduire à des situations sociales puissantes; tous restent profondément attachés à l'*alma mater* par les souvenirs de jeunesse et par les liens qui les y ramènent toute la vie : fêtes universitaires où chaque année reviennent les anciens, clubs, etc. C'est là qu'est la source de la puissance des grandes Universités américaines et des libéralités énormes qu'elles reçoivent. Comme je le disais plus haut, elles sont partie intégrante de la vie sociale. Quelle distance de là aux pauvres colonies de fonctionnaires sans indépendance, sans racines dans la vie du pays, qu'étaient nos Facultés dans l'Université de France de Napoléon Ier et à une période si récente!

Mais ce n'est pas ici le lieu de développer tout ce que suggèrent les conditions de milieu des Universités américaines, et je crois plus intéressant de dire aux lecteurs de *La Presse Médicale*, comment, soit dans les Universités, soit dans la société en général, la mentalité américaine a été affectée par la guerre, spécialement en ce qui concerne la France. Ici encore il me faudrait écrire trop longuement; et, tant à l'appui de ce que je vais dire, qu'en vue de permettre à ceux que cela intéresserait de se documenter plus complètement, je renverrai aux articles de M. Hovelacque (L'opinion américaine et la guerre, *Revue de Paris*, 1916), qui me paraissent tout à fait justes, ou encore à la belle lettre ouverte adressée par M. Douglas W. Johnson, professeur de Columbia-University à un correspondant allemand (*Revue de Paris*, 15 Septembre 1916), ou surtout à l'*Adresse de sympathie aux nations alliées* signée de 500 intellectuels américains, ou enfin à l'allocution prononcée tout récemment (20 Octobre 1916), à Paris, par M. Morton Prince, le neurologiste bien connu, au banquet que lui offrait un groupe parlementaire, à l'occasion de la remise de cette adresse. Tous ces documents concordent exactement avec l'impression que j'ai eue moi-même dans toute l'Amérique.

D'abord, la conduite de l'Allemagne a révolté la conscience américaine : l'Amérique sait parfaitement, en dépit de ce que M. Wilson disait cyniquement ces jours-ci, sans doute pour se concilier les voix germano-américaines, que l'Allemagne est seule responsable de la guerre, et elle est édifiée sur sa façon de la conduire. Cela a été une surprise profonde. L'Américain voyait dans l'Allemagne la nation scientifique et aussi celle qui savait conduire et réaliser avec une magistrale *efficiency* les entreprises à longue portée, qui, comme lui, voyait grand, et osait; il y a bien des analogies entre ce côté de la mentalité, créé par le grand développement de l'industrie, en Allemagne et en Amérique. On ne faisait guère de difficulté pour me dire qu'aux premières semaines de la guerre les sympathies instinctives de la majorité des Américains, aujourd'hui pro-alliés, allaient à l'Allemagne. La violation de la neutralité belge, les procédés de terrorisation des populations, auxquels on ne voulut ajouter foi que lentement, Louvain, Reims et surtout le *Lusitania* ont détruit toutes ces sympathies; l'Allemagne inspire actuellement une horreur morale à l'immense majorité des Américains. Mais ne perdons pas de vue que, malgré tout, ils admirent sa force, sa résistance puissante et prolongée à la coalition des Alliés, son *efficiency*, *How could we get the efficiency of Germany?* titre fréquent dans les journaux américains.

Un de mes collègues les plus éminents, germanophile avéré avant la guerre et qui maintenant projette de venir faire un séjour de 18 mois en France après la guerre, déclarait encore, fin Mars 1916, à un ami que, si l'état-major allemand avait décidé d'entrer à Verdun, il n'y avait pas de doute qu'il y arriverait. Notre résistance à Verdun a pu nous coûter très cher; on ne saurait évaluer le prestige moral qu'elle nous a rapporté, même après la Marne et l'Yser. « Rapportez bien à vos compatriotes, me disait en me quittant le vénérable philosophe Royce, combien nous admirons l'héroïsme incroyable de votre peuple. »

La France n'a jamais été aussi admirée qu'à présent et d'autant plus que les étrangers avaient, trop légèrement, cru à sa dégénérescence.

Le sentiment pour la France ne comporte aucune réserve. Je l'ai trouvé partout. Il se traduit de mille manières. A New-York rien n'était fréquent cet été comme d'entendre *la Marseillaise*; dans une opulente demeure new-yorkaise où je dînais au printemps, on me montrait sur une console du grand salon, dans un magnifique écrin de satin blanc, la douille d'un obus de 75! Le *Seventy-five* est un fétiche plus que populaire. Ce n'est pas vrai seulement de l'Est, mais aussi de l'extrême Ouest, et je me rappelle un jour, où après dîner, au Yellowstone Park, nous étions allés, une cinquantaine de personnes, voir les ours qui, chaque soir, sortent de la forêt et viennent manger les débris de cuisine; on prêta attention à une réponse que je faisais à un compagnon. Le nom de Verdun suffit à faire prêter l'oreille. Un journaliste du Texas qui était là m'aborda et, devant tout l'auditoire, fit un éloge enthousiaste et documenté de la France.

Il n'y a pas la même unanimité ni la même absence de réserves à l'égard des autres pays alliés (sauf la Belgique et la Serbie universellement plaintes). Il reste encore beaucoup de méfiances pour l'Angleterre. Il y a là un résidu historique entretenu par l'éducation scolaire, et aussi, pour une large part, un mécontentement du léger dédain que beaucoup d'Anglais, connaissant mal ou pas du tout l'Amérique, témoignent aux Américains. La haine irlandaise pour l'Angleterre, si vivace et si active en Amérique, entretient ces préjugés. Les Irlandais de New-York et de Boston sont encore bruyamment et violemment pro-germains, au moins en général. Mais un fort courant existe pour rapprocher l'Angleterre et les Etats-Unis, et l'ancien président de l'Université Harvard, M. Ch. W. Eliot, dont l'autorité est énorme, préconise comme le moyen essentiel de maintenir la paix après la guerre, une alliance maritime anglo-franco-américaine. Les éléments israélites russes récemment immigrés sont de leur côté hostiles à la Russie.

Sans doute, il y a aux Etats-Unis un fort contingent de pro-germains, parmi la masse énorme des Américains venus récemment d'Allemagne,

(*Voir la suite page 502.*)

1913. GAND : MÉD. D'OR — Produit exclt français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON 1914



NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins
(éléments principaux des tissus nerveux).

SURMENAGE, NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCES
ÉPUISEMENT NERVEUX

6, Rue ABEL, PARIS. — LE FLACON : 3 fr.

xv à xx gouttes à chaque repas. *Ni sucre, ni chaux, ni alcoo.*

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRES CIBA
ST-FONS
(Rhône)



TRAITEMENT DE L'HYPERCHLORHYDRIE

MARQUE DÉPOSÉE — MARQUE DÉPOSÉE

ANTACIDOL	**SATUROL**
COMPRIMÉS SATURANTS	GRANULÉ SOLUBLE
CARBONATE DE BISMUTH ET POUDRE DE LAIT	REPRODUISANT LA FORMULE DU PROF. BOURGET, DE LAUSANNE
SÉDATIF DE LA DOULEUR	BICARBONATE DE SOUDE, PHOSPHATE DE SOUDE, SULFATE DE SOUDE
1 COMPRIMÉ TOUTES LES 5 MINUTES JUSQU'À SOULAGEMENT	**LE MEILLEUR MODE DE SATURATION PAR LES ALCALINS EN SOLUTION ÉTENDUE**
	1 MESURE DISSOUTE DANS UN VERRE À BORDEAUX D'EAU PURE.

DURET & RABY
LABORATOIRES DE LA **THAOLAXINE**
5 Avenue des Tilleuls — PARIS-MONTMARTRE

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.

Doses moyennes : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

***Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication** au Congrès International de Médecine de Paris 1900.*

les Germano-Américains (les *Hyphenates*[1] comme on les appelle), et la propagande sans scrupule des Dernburg, des von Papen, des von Igel, faite sous l'égide de l'ambassadeur Bernstorff, encouragée jusqu'aux pires crimes de droit commun, par la timidité du président Wilson, a fait apparaître leur force. La German-American-League avec ses millions d'adhérents aurait pu être pour l'Amérique un grave danger dans l'avenir; si l'Allemagne avait été victorieuse, elle aurait affirmé sans aucun doute le droit de la *Kultur* à diriger la nation américaine au nom de la supériorité du *Herrenvolk*. Les Allemands immigrés en Amérique non seulement sont nombreux, mais — surtout dans le centre (Middlewest), à Milwaukee, à Chicago, à Cincinnati, à Saint-Louis et dans beaucoup d'autres villes, comme industriels et comme banquiers, dans les campagnes comme farmers, — ils ont une situation puissante, alors que nos colonies françaises, même dans l'Est, sont peu nombreuses et composées presque uniquement de modestes travailleurs.

Et cependant, malgré cette énorme disproportion, l'opinion a été pour nous; il ne manque même pas d'Allemands venus en Amérique récemment qui sont *pro-alliés*; il y a parmi les 500 signataires de l'adresse, plus d'un nom d'Américain né en Allemagne. Tant est grande, comme le soulignait la semaine dernière M. Morton Prince, la puissance de l'idée de justice, de ces impondérables que Bismarck lui-même éprouvait le besoin de ranger de son côté.

On est fier actuellement d'être Français quand on circule dans les Etats-Unis et, quand on est revenu en France, au milieu de la gloire, mais aussi des deuils, on pense que nos morts nous ont conquis une magnifique place et que l'impérieux devoir des vivants, dans tous les milieux, la science, les arts, l'industrie, le commerce, est de savoir la garder après la guerre.

Ils nous ont rendu la confiance du monde; notre devoir est d'avoir confiance en nous-mêmes et de travailler pour être à la hauteur de notre rôle.

MAURICE CAULLERY,
Professeur à la Sorbonne.
Exchange-professor, Harvard University (1916).

1. *Hyphen* signifie trait d'union.

Le Dr Helme, absent, publiera, dans un des prochains numéros, un « Bulletin » relatif à la circulaire du Service de Santé *sur la nouvelle répartition des Médecins de complément, et répondra ainsi aux nombreuses lettres que* LA PRESSE MÉDICALE *a reçues à ce sujet.*

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin remplacerait confrère Midi. — Ecrire *P. M.*, n° 1505.

Remplacemt, Paris seult. — Dr Barré, 123, bd Brune.

Pau, villa des Cigales. Pension de famille ne recevant aucun malade contagieux. Chambres au midi avec balcons et cabinets de toilette à eau courante. Prix : 8 à 12 fr. Arrangement pour famille. — Ecrire : Mlle Bru, villa des Cigales, Pau.

Jeune docteur péruvien avec deux diplômes, au courant clientèle, demande bon remplacement, place d'assistant ou de garde, Paris. Ecrire *P. M.*, n° 1503.

Etudiant, 10 inscript., Français, très éprouvé par guerre, cherche d'urgence emploi comme assist. ou pour anesth., dans clinique, mais. santé, etc., Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1502.

Place d'interne vacante à l'asile d'aliénés d'Angers. Logement, nourriture, chauffage, éclairage, blanchissage. Traitement 800 fr.; minimum 8 inscr. Etudiantes et étrangers admis. — Ecrire au médecin-directeur.

On demande acheter occasion, pour œuvre, table examen gynécologique. — Ecole professionnelle d'Assistance, 10, rue Amyot, Paris.

Pau, villa des Lauriers. Sanatorium pour tuberculeux ouvert à tous les médecins. 10 chambres au midi. Cure d'air. Prix : 10 à 15 fr. suivant la chambre. — — Ecrire à Mme la Directrice.

Etudiant méd., Suisse franç., demande place assist. dans clinique priv. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1507.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Le Captif. — M. Bœckel, le chirurgien de Strasbourg, membre de l'Académie de Médecine, nommé médecin-major de 1re classe.

Le confrère captif, libéré hier des prisons d'Allemagne, est devant moi. Tandis que d'une voix lointaine, rauque légèrement, il me conte son Iliade de maux, je l'examine. Au dehors, la pluie fait rage, et le vent; je ne puis m'empêcher d'avoir la gorge serrée en voyant son pauvre chapeau de paille de 50 sous, tout déformé par l'eau, et son veston d'alpaga qui le protège si mal contre le froid. Et que dire de ses chaussures, ravagées, informes, décousues et bâillant à l'avant! Pauvre, pauvre garçon! il attend tout de la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, et comme il a raison! Que ferait-il, d'ailleurs, si elle n'existait pas? Les siens sont demeurés captifs, et il n'a à cette heure, pour parents, que la famille médicale.

— « Vous devez me trouver vieux, me dit-il; or, j'ai à peine 46 ans. Mais j'ai tant souffert, si vous saviez! Fils de paysans aisés, allié à des médecins de campagne, je n'avais jamais eu d'autre ambition que de bien soigner ceux de mon village. Ils avaient fini par m'aimer, nous étions tous heureux, j'étais un des leurs, n'est-ce pas? Aussi, lorsque la trombe s'abattit, en Août, sur notre vallée de la Somme, ne songeai-je pas une minute à quitter le pays. J'aurais bien voulu que les miens suivissent la triste cohorte des exilés qui fuyaient l'invasion. Mais le moyen de décider les femmes à la séparation? Vous savez comme elles sont entêtées! Aujourd'hui, les voilà prisonnières, et moi libre! Quel cauchemar!

« Au début, le général allemand — un vrai Prussien, — qui commandait les troupes ne nous fit pas trop de misères et je n'ai eu réellement des ennuis qu'avec leurs médecins. Ah! les doux confrères! Mais un jour, le général ayant été changé, nous voilà emmenés avec le curé et le maire comme otages. Comment, pourquoi? Qui le saura jamais? A la prison, ils nous ont dit que supprimer le médecin, le prêtre et l'officier municipal, c'était réduire à merci le village. Beaux arguments juridiques, n'est-il pas vrai? En réalité, je ne me serais jamais cru aussi redoutable. A la sortie de prison, nous passons devant une sorte de tribunal, qui nous condamne à la déportation. Et c'est alors que ça devient tragique. Des brutes nous emmènent dans la nuit. Comme je demandais des explications, l'un d'eux me saisit à la gorge et me luxe les cartilages du larynx, d'où le timbre singulier de ma voix depuis ce moment.

« On dit toujours ici que les Allemands obéissent à une discipline étroite, que là-bas rien ne se fait sans ordres. Ah! Monsieur, quelle erreur!

Au contraire, tout est abandonné au bon plaisir. Dans tel établissement, nous sommes traités avec bienveillance; moi particulièrement, je soigne nos blessés, je suis un peu plus libre et relativement bien nourri. Mais le chef est-il affecté à une autre formation, tout change; c'est comme si l'on était transporté dans un autre monde : humiliations, brutalités, rien ne nous est épargné, jusqu'au jour où, à la faveur d'un nouveau changement, nous revenons à un régime plus doux. Comment ne suis-je pas devenu totalement fou durant ces quinze mois de torture? Et dire que personne en Europe n'a osé protester! Dire qu'un jour, peut-être, tout cela s'oubliera! Ah! c'est une terrible chose que la guerre! »

Pendant que le confrère parle, je songe et je me dis que si cet homme aisé, bien portant, aimé de ses malades, est là, devant moi, anéanti, c'est notre faute, à nous tous. Captif, il le fut matériellement, mais nous, nous l'étions moralement. Oui, c'est pour cela que ce pauvre bougre a tant souffert!

Captifs nous vivions, lorsque nous encensions l'Allemagne dans nos publications, sans vouloir comprendre que nous assurions l'hégémonie scientifique de nos rivaux. Captifs encore, lorsque nous nous obstinions à lutter les uns contre les autres. Est-il pire état d'âme que celui où nous étions plongés?

La lutte pour la vie n'avait-elle pas trop souvent, comme but inconscient et mesquin, la défaite ou l'insuccès d'un rival? Captifs toujours, lorsque nous étudions les responsabilités. Prendre parti ouvertement, mettre au vent son drapeau, combien peu l'osaient! Captifs enfin de notre égoïsme, et plus asservis que le confrère sorti des prisons d'Allemagne, quand nous restions sous la domination de notre moi, sans songer à notre petite patrie professionnelle, sans vouloir écouter ceux qui nous montraient les nuages amoncelés sur notre Grande Patrie!

Enfin, tout cela, c'est le passé, passé terrible mais fécond s'il doit nous servir d'enseignement. Nous avons été égoïstes, devenons altruistes; nous n'avons trop souvent songé qu'à nous, aidons les autres, et surtout n'attendons pas à demain. Quand je pense que la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, qui soulage tant de maux, qui sèche tant de larmes, n'a pas encore son million! Cela peut-il, cela doit-il durer? Pouvons-nous avoir une minute de tranquillité lorsque tant des nôtres sont en proie à la misère, à l'angoisse des lendemains sans foyer et sans pain? Je sais bien que je rabâche avec mes sollicitations, mais le moyen de faire autrement, avec tous les bras qui se tendent vers nous?

Souvent, il est vrai, on consentirait un sacrifice, mais on hésite, on ajourne, faute de savoir, malgré tous les rappels, les invites du Comité si zélé, où envoyer son obole. Je vais du moins aujourd'hui, grâce à l'heureuse initiative de M. le médecin-inspecteur Troussaint, qui voudra bien trouver ici l'hommage de notre vive reconnaissance, ouvrir un débouché nouveau à votre générosité. Voici la lettre de M. Troussaint :

25 Octobre 1916.

Mon cher Confrère,

Il existe dans la XVI° région une *Réunion médico-chirurgicale militaire* dont je suis le président et qui comprend la majeure partie, sinon la totalité, des médecins militarisés présents sur son territoire et un certain nombre de confrères civils assidus à ses séances.

J'ai pensé que ce groupement ne devait pas rester indifférent à l'œuvre que vous avez créée et j'ai provoqué sa participation à la « Caisse médicale de guerre » en lui faisant voter une décision qui fixe à 50 centimes par galon la cotisation volontaire de ses membres.

Ne croyez-vous pas qu'il serait bon d'intéresser les autres « Réunions » à votre œuvre? Elles existent dans toutes les régions. Si notre exemple pouvait être suivi, j'en serais personnellement très heureux.

Je suis en train de réunir les cotisations et les ferai parvenir avant longtemps au siège de l'œuvre.

Ce que M. le médecin-inspecteur Troussaint dit si justement des régions ne s'applique pas seulement à elles. Sur le front aussi, des réunions médico-militaires existent, et nous n'avons pas été étrangers ici à leur création. Pourquoi nos confrères, à chaque réunion d'armée, n'apporteraient-ils pas leur obole à la *Caisse d'assistance médicale de guerre?* J'ai eu le très grand honneur d'assister à quelques-unes de ces séances, où cinquante, soixante confrères se trouvaient parfois rassemblés. A 1 franc par tête, cela ferait une somme qui compte, et pour toutes les armées nous arriverions mensuellement à un chiffre très intéressant. Je n'ignore pas que beaucoup d'entre les nôtres prélèvent déjà une petite mensualité sur leur solde. Qu'ils fassent encore un effort, et de même l'Académie, la *Société médicale des Hôpitaux*, la *Société de Médecine de Paris*, les groupements de province. Nous ne devrions jamais plus nous réunir sans communier par la pensée avec eux qui souffrent, sans leur offrir notre obole.

Et c'est sur ce vœu que je termine, en adressant à tous ceux qui viennent de rentrer d'Allemagne l'assurance de notre plus active sympathie et l'hommage de notre pieux respect.

II

Alors que, durant la paix, quelques-uns des nôtres, enchaînés par leurs devoirs professionnels immédiats, ajournaient leur inscription dans les cadres du Service de Santé, un homme s'est rencontré, le professeur Bœckel, de Strasbourg qui, lui, jamais ne négligea de venir faire dans nos régiments ses périodes réglementaires.

Ce qu'est le chirurgien Bœckel, je n'ai pas à vous l'apprendre; est-il un nom de médecin patriote qui soit plus populaire? En 1895, il présidait le Congrès français de Chirurgie, un mois après, l'Académie le nommait membre correspondant *national*. J'insiste sur ce dernier mot qui

honore à la fois le candidat et ceux qui l'élirent.

A la mobilisation, échappant aux filets nombreux tendus par les Allemands à la frontière, il vint tout naturellement se mettre à la disposition de la France, qu'il n'avait jamais cessé de servir. Peu après, il était fait officier de la Légion d'honneur, pendant que les Allemands confisquaient ses biens et le condamnaient à mort par contumace.

L'autre semaine, notre confrère Sollier, dont vous avez pu apprécier probablement la rude éloquence, s'étonnait devant moi que Bœckel n'eût que trois galons.

« Signalez le fait, lui dis-je. Les hommes de bonne volonté qui dirigent le Service de Santé ne peuvent cependant pas tout connaître. »

Ainsi fut fait. Avec un zèle et un empressement qui ajoutent encore à la valeur de la promotion, on instruisit l'affaire du médecin-major de 2e classe Bœckel ; et voilà comment ce grand Français, ce chirurgien éminent, cet admirable patriote alsacien fut, sans brigue, sans recommandations et sur une simple indication, promu tout récemment médecin-major de 1re classe. Nous le félicitons de tout cœur et nous le remercions de l'exemple qu'il a donné d'attachement à la mère Patrie. Ne refusa-t-il pas le titre de « Professor » que les Allemands lui avaient offert à trois reprises différentes ? Il avait estimé qu'en sa qualité de Français, cet honneur (!) eût été une abdication de ses sentiments les plus chers et les plus enracinés, une véritable trahison vis-à-vis de notre pays.

Nous remercions aussi M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé. Non seulement il a accordé la promotion spontanément, dès qu'il eût connu le cas extraordinaire de M. Bœckel, mais encore il a tenu à expliquer, en un langage très élevé, vraiment français, pour tout dire, et qui vaut une citation à l'ordre, les motifs de cette promotion. On a bien voulu me les communiquer, je vous les transmets ci-après, sans ajouter aucun commentaire. Il est des situations qui dispensent de toute parole : Un salut suffit. M. le médecin-major de 1re classe Bœckel daignera trouver ici le nôtre, respectueux, ému, et notre pieux hommage pour sa noble conduite.

« M. le médecin-major de 2e classe Bœckel, âgé de 68 ans, remplit avec distinction, à la 14e région, l'emploi de chirurgien dans le secteur de Lyon. Antérieurement à 1870, il appartenait à la Faculté de Médecine française de Strasbourg. Il prit part à la campagne de 1870-71 comme engagé volontaire au titre d'aide-major de 2e classe. Après la guerre, il occupa pendant vingt-cinq ans les fonctions de chirurgien de l'hôpital de Strasbourg (service alsacien-français exclusivement). Pendant toute la période où les obligations militaires appelaient M. Bœckel, à époques régulières, dans les rangs du Service de Santé de l'armée française, il accomplit ponctuellement tout ce que les charges militaires exigeaient, malgré les redoutables conséquences que pouvait entraîner pour lui cette exacte fidélité au devoir.

« *A la mobilisation, abandonnant tout, il a été l'objet d'une sentence de confiscation des biens et de condamnation à mort par contumace. M. Bœckel a rejoint en hâte les armées françaises et retrouvé son grade de médecin-major de 2e classe dans les rangs du Service de Santé.*

« Le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire estime nécessaire de reconnaître le dévouement professionnel, le zèle patriotique, de récompenser les services aussi distingués que prolongés de cet officier modeste et méritant, en l'appelant à bénéficier des dispositions du décret du 31 Décembre 1915, qui comportent la promotion au grade de médecin-major de 1re classe des médecins et chirurgiens des hôpitaux ayant dix ans d'exercice. Les titres militaires et scientifiques de M. Bœckel, *qui n'a cessé d'appartenir au Corps de Santé militaire français, lui paraissent pleinement justifier cette promotion, par assimilation, en ce qui concerne l'équivalence des grades universitaires.*

« Si M. le Ministre de la Guerre partage cette manière de voir, le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire le prie de bien vouloir soumettre à la signature de M. le Président de la République le projet de décret ci-joint.

Pour copie conforme,

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Jarland (Sébastien), médecin-major de 2e classe au 53e rég. d'infanterie coloniale : nombreuses annuités : s'est acquis de nouveaux titres, au cours de la campagne, par son activité et son dévouement.

— M. Casabianca, médecin-major de 2e classe au 416e rég. d'infanterie : médecin expérimenté, ayant de nombreuses campagnes coloniales, très apprécié dans ses fonctions de chef de service.

— M. Le Pape (Jean), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : praticien de valeur, ayant de nombreuses campagnes coloniales, fait preuve de caractère et de réelles qualités d'organisation.

— M. Sarrailhé (Pierre), médecin-major de 2e classe au Service de Santé d'une armée : a, dans toutes les circonstances, assuré son service avec zèle, dévouement et compétence.

— M. Camus (Jean), médecin-major de 1re classe au 1er rég. d'artillerie coloniale.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Langle (Jacques), médecin aide-major de 2e classe du 85e rég. d'artillerie lourde, 2e groupe : médecin aide-major d'une haute valeur morale, ayant la plus belle conception de ses devoirs, toujours prêt à se rendre immédiatement, quel que soit le danger, sur les points où sa présence est nécessaire. Le 12 Octobre 1916, notamment, au milieu d'un violent bombardement, un abri s'étant effondré à la 3e batterie et plusieurs canonniers ayant été enfouis sous les décombres s'est rendu immédiatement sur les lieux : à réussi à les dégager et à les sauver. Déjà cité à l'ordre.

— Abel Baumgartner, médecin aide-major au 119e régiment d'infanterie. Depuis le début de la campagne joint à ses qualités professionnelles une énergie persévérante et un sentiment élevé du devoir, grâce auxquels il rend les meilleurs services pour la conservation des effectifs ; en Avril 1916, dans une section violemment bombardée, a été blessé par un éclat d'obus dans la joue gauche, n'a pas interrompu son service.

— M. Jacques Forestier, interne provisoire des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire d'artillerie. A fait preuve d'une grande bravoure en allant seul chercher sous un feu violent d'artillerie ennemie, le corps d'un canonnier téléphoniste et en soignant toujours sous le feu, six autres blessés. Donne constamment l'exemple d'un dévouement plein d'énergie et de sang-froid.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN commencera son Cours de clinique thérapeutique à l'hôpital Beaujon, le jeudi 23 Novembre 1916, à 10 heures du matin, et le continuera les jeudis suivants, à la même heure.

Depuis le 3 Novembre, tous les jours, à 9 heures du matin, leçon de clinique thérapeutique au lit du malade.

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. le professeur LEGUEU a commencé à l'hôpital Necker ses leçons de polyclinique, le vendredi 10 Novembre 1916, à 10 heures et demie, et les continue les vendredis suivants à la même heure, dans la salle de la Terrasse.

Opérations, le lundi et le mercredi, de 9 heures à midi, et le vendredi avant la clinique.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — M. le professeur PAUL BAR a repris le cours de clinique d'accouchements le samedi 4 Novembre 1916, à 9 heures du matin (clinique Tarnier, rue d'Assas), et les continue tous les matins, à la même heure.

Cours de clinique chirurgicale. — M. le professeur HENRI HARTMANN commencera son cours de clinique chirurgicale le samedi 18 Novembre 1916, à 9 h. 3/4, à l'Hôtel-Dieu.

Mardi, 10 heures : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre. Samedi, 9 heures 3/4 : Leçon à l'amphithéâtre.

Histologie. — M. AUG. PETIT, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, fera chaque semaine à la Sorbonne deux conférences, suivies de travaux pratiques, préparatoires au Certificat, le mardi à 8 heures ; le samedi à 14 heures.

La première réunion des étudiants a eu lieu le mardi 7 Novembre 1916, à 8 heures du matin, au Laboratoire d'histologie de la Faculté des Sciences.

Hygiène — M. le professeur CHANTEMESSE commence le cours d'Hygiène aujourd'hui Jeudi 16 Novembre 1916, à 4 heures (Laboratoire d'hygiène), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Prophylaxie des maladies contagieuses. Le cours comprendra des démonstrations et exercices pratiques faits au laboratoire.

NOUVELLES

Association générale des médecins de France. — Le Conseil d'administration signale avec reconnaissance le don de 5.000 francs fait par M. le doyen Sigalas au nom de MM. les Professeurs et Agrégés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

Le 1er Novembre, après un an d'exercice, la Caisse a recueilli 585.000 francs. Cette somme, qui aurait pu apporter un utile soulagement aux victimes d'une guerre de six mois, sera totalement insuffisante pour remédier aux désastres financiers qui atteindront nos camarades mobilisés pendant plusieurs années.

Les souscriptions sont reçues 5, rue de Surène, Paris (8e).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Garde-malade diplomée hôpitaux recevrait chez elle pensionnaire, malade ou infirme, femme ou enfant. Chambre aérée sur square. — Ecrire *P. M.*, n° 1506.

On demande, durée guerre, remplaçant actif sachant conduire auto. Condit. except. — Ecrire *P. M.*, n° 1264.

Docteur demande confrères, chirurgie et gynécol., laryngologie, ophtalmologie, pour clinique bien située. — Ecrire *P. M.*, n° 1262.

Secrétaire comptable de Sociétés médicales dem. situation administrateur ou gestionnaire pour durée guerre. Références 1er ordre. Ecrire *P. M.*, n° 1508.

Infirmière d'hôpital demande ap.-midi occupat. médic. ou para-médic. — Me Cognéras, 6, pl. Odéon.

Docteur ferait rempl. Paris, ou dirigerait clinique. Ecrire *P. M.*, n° 1515.

A céder, installation complète radiographie, toute neuve, de Gaiffe, non déballée. — Ecrire *P. M.*, n° 1263.

Docteur, libre, 39 ans, parlant anglais, remplacerait confrère Paris ou Côte d'Azur. Ecrire *P. M.*, n° 1383.

Doctoresse, Fac. Paris, cherche remplacem., amb., clin. ou dispens., Paris, banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 1509.

Docteur, libre, désire remplacer confrère Paris, pendant un mois et plus. — Ecrire *P. M.*, n° 1511.

Radiologie. — A vendre ou à louer cabinet ou matériel très complet. — Marc, 38, rue de Châteaudun.

Bonne situation offerte à médecin même mutilé. *S'adresser à* Propriétaire, 23, rue des Mèches à Créteil, Seine.

Doctoresse française demande remplacement ou situation dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1512.

Etudiant, fin études, désire faire cabinet médical Paris, 1 ou 2 ap.-midi par semaine. Ecrire *P. M.*, n° 1501.

On désire acheter mobilier chirurgical occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 1513.

A vendre app. élect. statique, app. mécanothérap. et orth. Mme Redard, 6, r. Phalsbourg.

Jeune docteur, étranger neutre, très bonnes référ., désire place assistant dans clinique gynécol. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1516.

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CHRONIQUE

DE LA PERTE D'UN MEMBRE ET INFIRMITÉS ASSIMILÉES

Si j'ai écrit avec quelque compétence le Précis qui vient de poindre « à l'horizon », où j'ai étudié les *séquelles ostéo-articulaires des plaies de guerre*, c'est parce que depuis de longues années « dans le civil », depuis un an « dans le militaire », on m'a prié de soigner les chroniques. Et c'est le motif, sans doute, pour lequel on m'en a demandé une pour *La Presse médicale*, à propos des considérations médico-légales qui terminent le volume.

Peut-être, en effet, peut-on, en quelques lignes, s'occuper de la perte d'un membre et des mutilations assimilées.

La perte d'un ou de plusieurs membres, cela va tout seul; mais les infirmités équivalentes à cette perte, cela va moins bien. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir la nomenclature officielle, telle qu'elle était établie avant la guerre, des « blessures ou infirmités ouvrant des droits à la pension, suivant les catégories fixées par les lois des 11 et 18 Avril 1831 ». Car on vivait toujours sous cette loi, aménagée tant bien que mal, par décisions ministérielles successives, aux nécessités de l'heure présente.

Voici quelle était la jurisprudence.

Les infirmités étaient divisées en deux espèces :

1° Celles qui, incurables et correspondant à une invalidité d'au moins 60 pour 100, donnaient droit à *pension*;

2° Celles qui, n'atteignant pas ce chiffre, donnaient droit à une *gratification renouvelable*. Car il était spécifié qu'en pareil cas, le certificat de réforme « ne devait jamais viser l'incurabilité ».

C'était absurde, car tout le monde comprend qu'il n'y a aucune corrélation entre la gravité d'une infirmité et son incurabilité. Une ankylose osseuse en bonne position, quelle que soit l'articulation atteinte, ne crée certainement pas une incapacité ouvrière de 60 pour 100 — sauf certaines conditions professionnelles spéciales dont la législation militaire interdit à bon droit de tenir compte — et cependant elle est incurable.

Aussi ne sera-t-on pas surpris que la nomenclature établie en partant de ce principe ait été vicieuse; que l'on ait été conduit à assimiler à la perte d'un membre des invalidités qui ne lui sont certainement pas comparables; à ranger dans une sixième catégorie, avec évaluation de 60 pour 100, des lésions que jamais un expert civil ne songerait à porter à ce taux. Ainsi une ankylose en bonne position, pour reprendre l'exemple précédent, est mise dans cette sixième catégorie: comme cela, le blessé a le droit d'être déclaré incurable, d'être soustrait, par conséquent, à

l'aléa de la gratification renouvelable ; mais on paie à 60 pour 100 une incapacité ouvrière qui vaut de 20 à 40 pour 100.

Qu'importe : c'est la princesse qui paie! Mais la princesse n'a pas tardé (et elle a eu raison) à trouver « qu'ils sont trop », et qu'après tout (on aurait même pu y songer avant la guerre) on pouvait procéder comme au civil : c'est à-dire commencer par distinguer, quelle que soit leur gravité actuelle, les lésions incurables et les lésions curables ou au moins améliorables, à régler la situation par une décision définitive pour les premières, par une gratification renouvelable (remplaçant la revision en fait d'accidents de travail) pour les secondes.

C'est l'esprit dans lequel fut conçu, à la suite du décret du 24 Mars 1915, un *Guide-Barème des invalidités* destiné à fournir les principales indications à des médecins experts souvent improvisés. Ce guide n'est pas parfait, et dans mon récent *Précis* j'ai noté quelques points qui seraient à reprendre; mais il est fort bon, beaucoup de médecins civils feraient bien de le consulter, et d'ailleurs je crois qu'on s'occupe à le perfectionner.

A l'aide de ce guide-barème un médecin à peu près instruit et consciencieux fera presque à coup sûr des propositions raisonnables. Et cependant, dans un article de *Paris médical* où il étudie les pensions de retraite, M. le Dr Dercle cite des dossiers où l'écart — à l'avantage ou au préjudice du blessé — fut considérable (jusqu'à 30 ou 40 pour 100) entre les propositions initiales et celles de la Commission consultative médicale qui soumet au ministre la proposition définitive. Ces désaccords n'ont pas été tout à fait supprimés par le guide-barème, et la faute en est à l'administration militaire.

On a voulu affirmer que les catégories de 1831-1915 étaient intangibles. Mais comme on y connait des numéros vraiment ridicules, on a donné dans le guide-barème des évaluations autres : par exemple les chiffres que j'ai cités plus haut pour les ankyloses ont été revisés d'excellente façon. Seulement, on n'a pas voulu ajouter, comme on le fait couramment en affaires civiles : « ce tarif annule les précédents »; bien au contraire, on a déclaré « de la façon la plus expresse », que le guide-barème « ne modifie en rien l'échelle de gravité des blessures et infirmités, arrêtée par décision ministérielle du 23 Mars 1887 ». En sorte que de nombreux médecins continuent, par exemple, à proposer une pension, 5e classe, n° 8, infirmité équivalente à la perte d'un membre, pour l'amputation tarso-métatarsienne, évaluée à 30 pour 100 par le guide-barème : et 30 pour 100 d'invalidité, c'est déjà un joli denier pour une mutilation qui permet la marche avec un soulier ordinaire, rembourré au bout.

Que l'on continue à établir une distinction entre la *pension*, reversible sur la veuve, et la *gratification permanente* qui s'éteint avec son titulaire, rien de mieux ; que l'on fixe si l'on veut à 60 pour 100 (ce qui est à mon sens exagéré) le taux que comporte la pension; mais que le médecin expert, responsable du certificat initial n'ait plus à consulter que le guide-barème, en précisant : 1° que la lésion est incurable; 2° que le taux d'invalidité est de *x* pour 100. Et que l'on ne voie plus — ce que j'ai vu il y a quelques jours — un homme attaquant au Conseil d'État une décision qui lui alloue une gratification renouvelable pour un raccourcissement de 8 centimètres, avec ankylose osseuse du genou, consécutivement à une fracture du fémur par arme à feu : c'est incurable, ou je ne m'y connais pas; et c'est évalué à 40 ou 50 pour 100 par le guide-barème. Mais l'expert initial a obéi aux prescriptions réglementaires en délivrant à cet homme un certificat de visite pour réforme n° 1 et non un certificat d'incurabilité (règlement du Service de Santé à l'intérieur, éd. du 1er Avril 1914, p. 256); la Commission de réforme a obéi aux mêmes prescriptions en allouant une gratification renouvelable; et l'homme aussi a raison, excipant du décret du 24 Mars 1915, de désirer, puisqu'il est incurable, la sécurité de la gratification permanente.

La discussion vient de ce que les textes officiels sont contradictoires : il serait à souhaiter que cette contradiction disparût.

Ce qui précède ne s'applique pas seulement aux pensions et gratifications, mais aussi à l'attribution de la médaille militaire.

Une sorte de règle a été établie — moyen d'augmenter de 100 francs la pension annuelle — que les amputations ou infirmités assimilables (toujours les fameuses catégories) donnaient pour ainsi dire droit à la médaille. Ce n'est plus une manière de récompenser une action d'éclat, mais de compenser pécuniairement l'action d'un éclat.

Les médecins sont même invités à fournir l'état des mutilés qui leur paraissent dignes d'une distinction; ou bien le blessé adresse une demande de médaille à son corps, lequel prie le médecin de préciser si l'infirmité résultant de la blessure est équivalente à la perte d'un membre. Il y a quelques jours même, on m'a retourné pour insuffisance un certificat où j'avais évalué à 15 pour 100 une impotence légère de la main ; et j'ai répondu qu'une invalidité de 15 pour 100 ne me paraissait pas assimilable à la perte d'un membre. Là encore, pourquoi ne pas donner comme instruction aux médecins de délivrer un certificat d'incurabilité, décrivant la lésion et indiquant, d'après le guide-barème, le taux d'invalidité correspondant? Pour cela seulement nous sommes compétents et pouvons donner un renseignement précis : le reste regarde le commandement, seul juge pour décider si l'homme mérite militairement une distinction; et, si l'on veut, l'administration de l'arrière, puisque l'on fait en-

trer en compte les conséquences définitives de la blessure.

Le médecin n'a aucune qualité pour discuter cette question administrative; pour déterminer si une blessure a été reçue en combattant ou en « f... le camp, comme les autres », comme disait un malheureux, médaillé depuis, auquel j'ai dû désarticuler la hanche. Laissez-moi cependant vous raconter une historiette.

Un jeune homme reçut, dans des conditions, paraît-il, fort héroïques, une blessure d'ailleurs légère. Comme il est fort bien apparenté, on lui suggéra de faire des démarches, certainement efficaces, pour obtenir la médaille, et il répondit : « Jamais de la vie; une citation avec croix de guerre me suffit. Vous comprenez, on a posé en principe que la médaille indique la perte d'un membre. Je ne veux pas qu'en tramway, me voyant extérieurement intact, les dames me parcourent du regard et concluent : « pauvre garçon ».

AUG. BROCA.

Liste des Services publics et des principales Œuvres et Ecoles s'occupant de la rééducation professionnelle et du placement des blessés[1].

1° — SERVICES PUBLICS

Ministère de la Guerre (service de placement des mutilés et réformés de la guerre), Caserne de Panthémont, 37, rue de Bellechasse.
Ministère de l'Intérieur (Direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques), 7, rue Cambacérès.
Ministère du Commerce (Direction de l'Enseignement technique), 101, rue de Grenelle.
Ministère de l'Agriculture (Direction de l'Enseignement et des Services agricoles), 78, rue de Varenne.
Office National des mutilés et réformés de la guerre, 95 et 97, quai d'Orsay, et 2, avenue Rapp.
Office départemental de la Seine, à l'Hôtel de Ville.
Office départemental de placement, 50, rue de Rivoli.

2° — ŒUVRES GÉNÉRALES

Aide immédiate aux mutilés et réformés de la guerre, 325, rue Saint-Martin.
Association pour l'assistance aux mutilés pauvres, rue François-Ier.
Assistance aux convalescents militaires, 30, rue Louis-le-Grand.
Fédération nationale d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer, 63, avenue des Champs-Elysées.
Association nationale des mutilés de la guerre, Hôtel des Invalides, 6, boulevard des Invalides.
Société nationale de secours mutuels des mutilés et blessés de guerre, « Aide et Protection », 25, rue Chapon.
Les blessés au travail, 154, avenue des Champs-Elysées.
Société d'Assistance aux victimes de la guerre, 98, rue Richelieu.
Œuvre fraternelle des mutilés de la guerre et des militaires convalescents, 25, rue Blanche.
Les Amis des mutilés, 51, avenue des Champs-Elysées.
Le « Journal des Mutilés », 18, rue Feydeau.
Le Foyer national des mutilés de la guerre, œuvre des grands mutilés.
Le Foyer familial et du travail à domicile des mutilés et blessés de la guerre, 14 bis, rue Saint-Georges.
Les mutilés associés, 69, rue de Maubeuge.
L'Œuvre des amputés de la guerre, 67 bis, rue Duplessis, à VERSAILLES.
L'Union des colonies étrangères en France en faveur des victimes de la guerre, 11 bis, rue Scribe.
Le Gagne-pain des mutilés, section spéciale de la *Croix verte*.
La Protection du réformé n° 2, 35, rue Boissy-d'Anglas.

AVEUGLES :

Association Valentin Haüy, 9, rue Duroc.
Association d'assistance aux aveugles, 26, rue de Charenton.
Société des ateliers d'aveugles, 26, boulevard Raspail.
Société des amis des soldats aveugles, 78, rue de Reuilly.
Foyer du soldat aveugle, 64, rue du Rocher.
Abri du soldat aveugle, 8, rue du Commandant-Marchand.
Aide aux aveugles de guerre, 2, rue Balzac.
Union des comités alliés pour l'assistance aux aveugles de la guerre, 96, avenue des Champs-Elysées.
Le Phare de France, 16, rue Daru.

3° — ÉCOLES ET CENTRES DE RÉÉDUCATION

PARIS

Saint-Maurice (Bois de Vincennes), Institut national professionnel des mutilés de la guerre.
Rue Rondelet, 2. Annexe du précédent.
Rue Jenner, 47. Maison du Soldat du XIIIe arrondissement (annexe du précédent).
Rue et place du Puits-de-l'Ermite. Ecole de l'Office départemental.
Quai de la Rapée, 28. Ecole de la Fédération nationale.
Rue des Epinettes, 51 *bis*. Ateliers des Chambres syndicales.
Rue de Bagneux, 140 (Montrouge). Ecole Rachel.
Rue de la Durance, 5. Ecole de la Société d'assistance par le travail : « l'Atelier ».
Rue Chapon, 25. Ecole de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie.
Rue Gît-le-Cœur, 4. Atelier de soufflage du verre.
Avenue Montespan, 2. Atelier de jouets d'art.
Rue de la Jussienne, 2. Ecole d'orfèvrerie.
Boulevard Malesherbes, 145 (Lycée Carnot) Atelier de tapis.
Rue Orfila, 17. Atelier de jouets en bois.
Rue Boileau, 91. Atelier des Mutilés de l'armée.
Rue Saint-Martin, 325. Aide immédiate : Placement chez les patrons.
Champs-Elysées, 154. Les blessés au travail. Plusieurs ateliers à Paris et en province.
Champs-Elysées, 63. Fédération nationale : Cours et ateliers divers à Paris.
Grand-Palais. École des Colonies étrangères en France.

1. Extrait du livre de A.-L. BITTARD. *Les Ecoles de Blessés*, Pensions, Prothèse, Apprentissage, Placement. (Félix Alcan, éditeur).

AVEUGLES : *Institution nationale des jeunes aveugles*, 56, boulevard des Invalides.
École Braille, à Saint-Mandé.
Annexe des Quinze-Vingts, 99, rue de Reuilly.
SOURDS : *Institut national des sourds-muets*, 254, rue Saint-Jacques.

DÉPARTEMENTS

AIN. — Ecole pratique d'*Oyonnax* (Commerce). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
AISNE. — Ecole de la Thiérache à *Pavillons-sous-Bois* (Seine) (Département).
ALLIER. — Lycée de *Montluçon* (Instruction publique).
ALPES-MARITIMES. — *Antibes* (Dames de France).
ARIÈGE. — Ferme-Ecole de *Royat* (Agriculture).
BASSES-PYRÉNÉES. — Ecole de *Pau* (Municipalité). — Ecole de *Bayonne* (Municipalité). — Ecole d'aveugles de *Bayonne*.
BOUCHES-DU-RHÔNE. — Ecole pratique de *Marseille* (Commerce). — Ecoles d'aveugles Fournier et Moitrier de *Marseille*.
CALVADOS. — Ecole de *Douvres-la-Délivrande* (Département). — Ecoles d'aveugles de *Caen*.
CANTAL. — Ecole d'agriculture d'*Aurillac* (Agriculture).
CHARENTE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental). — Ecole pratique de l'*Oisellerie* (Agriculture).
CHARENTE-INFÉRIEURE. — Ecole de laiterie de *Surgères* (Agriculture). — Ecole de tonnellerie de *Saintes* (Agriculture).
CHER. — Ecole de *Bourges* (Département). — Ferme-Ecole de *Montlouis* (Agriculture).
CORRÈZE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
CÔTE-D'OR. — Ecole d'agriculture de *Châtillon-sur-Seine* (Agriculture).
CÔTES-DU-NORD. — Ecole d'aveugles de *Saint-Brieuc*.
CREUSE. — Ecole pratique de *Genouillat* (Agriculture). — Placement direct (Comité départemental).
DEUX-SÈVRES. — Placement direct (Comité départemental). — Cours professionnel de *Niort* (Comité départemental).
DOUBS. — Ateliers d'horlogerie à *Besançon* et à *Montbéliard* (Comité départemental). — Ecole de laiterie de *Mamirolle* (Agriculture).
EURE-ET-LOIR. — Ecole d'aveugles de *Chartres*.
FINISTÈRE. — Ecole pratique de *Brest* (Municipalité).
GARD. — Cours professionnel à *Nîmes* (Comité départemental).
GERS. — Ecole d'apprentissage agricole à *Auch* (Comité départemental). — Ferme-Ecole de la *Hourre* (Agriculture).
GIRONDE — Ecole pratique et normale de rééducation professionnelle de *Bordeaux* (Département, Municipalité, Etat). — Ecole d'aveugles de *Bordeaux*. — Ecole pratique de la *Réole* (Agriculture).
HAUTE-GARONNE. — Ecole supérieure de Commerce de *Toulouse* (Département). — Ecole d'aveugles de *Toulouse*. — Ecole pratique de *Ondes* (Agriculture).
HAUTE-MARNE. — Ecole nationale d'Osiériculture et de Vannerie de *Fayl-Billot* (Commerce et Agriculture).
HAUTE-SAVOIE. — Ecole nationale d'horlogerie de *Cluses* (Commerce). — Cours professionnels d'*Annecy* (Comité départemental).
HAUTE-VIENNE. — Ecole pratique de *Limoges* (Municipalité).
HÉRAULT. — Ecole de *Montpellier* (Département). — Ecole nationale d'Agriculture de *Montpellier* (Agriculture). — Ecole d'aveugles de *Montpellier*.
ILLE-ET-VILAINE. — Ecole nationale d'Agriculture de *Rennes* (Agriculture). — Ateliers de jouets de *Dinard* (Les « Blessés au travail »). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
INDRE-ET-LOIRE. — Ecole Sainte-Marie à *Tours* (« Assistance aux convalescents militaires »). — Ecole d'aveugles de *Tours*.
ISÈRE. — Centres de *Saint-Egrève*, *La Suisse* et *Voiron* (« Assistance aux convalescents militaires »).
JURA. — Ecole de laiterie de *Poligny* (Agriculture). — Ecole de taillerie de diamant de *Saint-Claude* (Commerce).
LOIRE. — Ecole pratique de *Saint-Etienne* (Municipalité). — Ecole d'aveugles de *Saint-Etienne*. — Ecole pratique de *Roanne* (Commerce). — Clissage des bouteilles à *Rive-de-Gier* (Placement privé).
LOIRET. — Ecole d'*Orléans* (Municipalité).
LOIRE-INFÉRIEURE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental). — Ecole d'aveugles de *Nantes*. — Ecole pratique de *Grandjouan* (Agriculture).
LOIR-ET-CHER. — Ecole de *Blois* (Comité départemental).
LOT-ET-GARONNE. — Ecole pratique d'*Agen* (Commerce). — Ecole pratique de *Marmande* (Commerce). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
MAINE-ET-LOIRE. — Ecole nationale d'Arts et Métiers d'*Angers* (Commerce).
MANCHE. — Ecole pratique de *Cherbourg* (Commerce).
MAYENNE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
MEURTHE-ET-MOSELLE. — Ecole de *Nancy* (Œuvre privée).
MORBIHAN. — Ecole de *Lorient* (Municipalité).
NIÈVRE. — Ecole de *Nevers* (Département).
OISE. — Ecole agricole de *Beauvais* (Œuvre privée).
PAS-DE-CALAIS. — Ecole pratique de *Boulogne-sur-Mer* (Commerce). — Ecole de *Calais* (Municipalité et Département).
PUY-DE-DÔME. — Ecole professionnelle des blessés de *Clermont-Ferrand* (Commerce). — Ecole d'aveugles de *Clermont-Ferrand*. — Ecole pratique de *Thiers* (Commerce).
RHÔNE. — Ecole de *Lyon*, 41, rue Rachais (Municipalité). — Ecole de *Lyon*, Tourvielle (Municipalité). — Ecole d'agriculture de *Limonest* (Œuvre privée). — Cours professionnels de *Lyon* (Société d'Enseignement professionnel). — Ecoles d'aveugles de *Caluire* et de *Villeurbanne (Lyon)*.
SAÔNE-ET-LOIRE. — Ecole nationale d'Arts et Métiers de *Cluny* (Commerce). — Ecole pratique de *Fontaines* (Agriculture). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
SARTHE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental).
SEINE-ET-OISE. — Ecole nationale d'horticulture de *Versailles* (Agriculture). — Ecole nationale de *Grignon* (Agriculture). — Bergerie nationale de *Rambouillet* (Agriculture). — Ateliers professionnels de *Versailles* (Œuvre privée).
SEINE-INFÉRIEURE. — Ecole de *Rouen* (Municipalité). — Ecole pratique du *Havre* (Commerce). — Ecole pratique d'*Elbeuf* (Commerce).
SOMME. — Ecole d'aveugles d'*Amiens*.

TARN. — Cours professionnels d'*Albi* (Chambre de Commerce).
YONNE. — Ecole pratique de *la Brosse* (Agriculture).
ALGÉRIE. — Ecole d'apprentissage de *Dellys* (Commerce). — Ecole d'*Oran* (Dames de France).
TUNISIE. — Placement dans l'industrie (Résidence générale).

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis).

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 30 Septembre 1916 s'élève à 560.000 francs.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

Souscriptions reçues du 1er au 15 Septembre 1916.

500 francs : Dr Leray, médecin de l'Assistance médicale indigène, Suiguiri (Guinée Française).
450 francs : Dr Dubois, Saujon (Charente-Inférieure).
200 francs : Drs Courmont (P.), aide-major de 1re classe, hôpital militaire de Belfort. — Patry (A.), Genève.
120 francs : Dr Monnès (Olivier), Hell-Barry (Réunion).
110 francs : Dr Heckenroth, Dakar (Sénégal) (3e vers.).
109 francs : Dr Vitrey (La Rose Malpassé), Marseille (B.-du-R.). (Abandon d'honoraires pour soins donnés à un ouvrier blessé.)
100 francs : La Société locale des médecins de l'Aube. — Mme Edouard Potry, Genève. — Drs Bassat, Meaux (2e vers.). — Clémente Ferreira, Sao-Paulo (Brésil). — Delrieu, médecin-inspecteur des troupes coloniales, directeur du Service de Santé en Afrique Occidentale, Dakar (Sénégal). — Dumesnil, Courbevoie (Seine). — Fruhinsholtz, Nancy. — Laurent, médecin principal de l'Assistance indigène, Ouidah (Dahomey). — Mallet, Genève (2e vers.). — Mathevet, Longeville (Vendée). — Rafinesque, Paris (2e vers.).
60 francs : Dr Isautier, Saint-Pierre (Ile de la Réunion).
50 francs : Le Syndicat des Médecins de la Loire-Inf. (4e vers.). — Drs Canteteau, Sables-d'Olonne. — Chambrette, Paris (4e vers.). — Crudeli (Joseph), Koroko (Côte d'Ivoire). — Gaillard, Autun (S.-et-L.) (3e vers.). — Gauthier (Léon), Genève. — Goarfein, Genève. — Jeanne, Rouen (2e vers.). — Mauban, médecin-chef de l'ambulance alpine 7, S. P. 508. — Mawas (J.), Paris. — Pr Reverdin (J.), Genève. — Seu de Roaville (Em.), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).
40 francs : Dr Fritz, Isle-Adam (S.-et-O.).
30 francs : Les Internes de l'hôpital Saint-Joseph, Paris (2e vers.). — Drs Babeau, Aigaesmortes (Gard). — Roussel, Saint-Pierre (Ile de la Réanion).
25 francs : Drs Cheridjcaa, Genève. — Le Goff, Lorient.
20 francs : Drs Acar, Dakar (Sénégal). — Aussilloux (Charles), Narbonne. — Barros, Dakar (Sénégal). — Baude, Calais. — Buscarlet, Genève. — Dasté, Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne). — François, Bohain (Aisne). — Gampert, Genève. — Gauthier, Le Breil (Sarthe) (2e vers.). — Goetz, Genève. — Guyot, Genève. — Habel, Genève. — Julliard (Ch.), Genève. — Kœnig, Genève. — Pr Kumer, Genève. — Pr Lesieur, Lyon. — Lombard, Genève. — Machard, Genève. — Maillart, Genève. — Martin (Ed.), Genève (2e vers.). — Martin (Joanès), Genève. — Martin (René), Genève. — Martin Du Pan, Genève. — Morin, Genève. — Maller, Genève. — Pr Oltramare, Genève. — Pallard, Genève. — Patru, Genève. — Potry (Eug.), Genève. — Pichard, Dakar (Sénégal) — Pichenot, Buxy (S.-et-L.). — Picot, Genève. — Pr Prévost, Genève. — Renault (F.-H.), Paris. — Revilliod (Eug.), Genève. — Roehrich, Genève. — Sénarcleas (de), Genève. — Schwob père, Genève. — Schwob fils, Genève. — Testevin, Paris (3e vers.). — Tuvache, La Flèche (3e vers.). — Vallette, Genève.
15 francs : Drs Cadre (G.), Pontivy (Morbihan) — Perrier (Charles), Genève.
10 francs : Drs Aubry père, Saint-Louis (Ile de la Réunion). — Aubry fils, Saint-Louis. — Audéoud (H.), Genève. — Besse, Genève. — Borel, Cette. — Bourdillon, Genève. — Chassot, Genève. — Cormier, Villiers (L.-et-C.). — Coartin, Bordeaux (4e vers.). — Du Bois, Genève. — Dutrembley, Genève. — Flournoy, Genève. — Granval, Sandillon (Loiret). — Guihal, Nantes (5e vers.) — Guillermin (Paul), Genève. — Henneberg, Genève. — Humbert, Genève. — Jaloguier, Sommières (Gard). — Jaubert, La Plage d'Hyères (Var) (2e vers.). — Jeandin, Genève. — Lamuaière, Genève. — Losserre, Genève. — Loiseaux, Cilaos (Ile de la Réunion). — Loup, Genève. — Martin, Saint-Paul (Ile de la Réanion). — Moumus, Diourbel (Sénégal). — Naury, Paris (8e vers.). — Noville, Genève. — Olivier, Genève. — Oltramare (J.), Genève. — Oudendal, Utrecht (Hollande). — Papadaki, Genève. — Perlemann, Genève. — Reverdin (Isaac), Genève (2e vers.). — Rilliet, Genève. — Roch (Maurice), Genève. — Roetlisberger, Genève. — Seigneux (de), Genève. — Tarretini, Genève. — Wiki, Genève. — Wintzenried, Genève. — Yennar, Genève. — Anonyme, Bingerville (Côte d'Ivoire).
5 francs : Drs Andrianandraina (Martin-Edouard), Ambositra (Madagascar). — Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (5e vers.).

Souscriptions reçues du 16 au 30 Septembre 1916.

1.000 francs : Dr Anonyme, Paris (2e vers.). — Hagenschmidt, Paris (2e vers.). — Anonyme (par le Dr Bazy), Paris (2e vers.).
500 francs : Syndicat des médecins de la Seine (2e vers.). — Syndicat médical des Deux Sèvres. — Dr Hagot, Paris.
300 francs : Dr A. Siredey, Paris (5e vers.).
250 francs : M. A. Beder, directeur des Eaux de Pougues, 15 et 17, rue Auber, Paris, en souvenir de M. Jéramec, fondateur de la Société et dont la libéralité pour le corps médical fut proverbiale. « Don de la Tricalcine » (2e vers.).
200 francs : Dr X... (par Mme J. de L.).
150 francs : Dr Bouchard, Chartres (2e vers.).
100 francs : Drs Chodorowski, Boyeux (Calvados) (2e vers.). — Dafour (Henri), Paris (3e vers.). — Gapia, Paris. — Imbert, Marseille (9e vers.). — Legrix, Paris.
50 francs : Drs Barbier, Landivisiau (Finistère) (2e vers.). — Bastion, Le Fayet (Haute-Savoie). — Caracotchian, Paris (3e vers.). — Cuénod, Tunis (3e vers.). — Danger, Miliona (Alger). — Engelbach, Le Havre (3e vers.). — Gaillard, Parthenay (Deux-Sèvres) (2e vers.). — Gouverné, Yport (S.-Inf.). — Mathieu, Wassy (Hte-Marne) (2e vers.). — Perrotte (Louis), Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure) (2e vers.). — Pessez (J.), Paris (2e vers.). — Piquord, Roche-lez-Beaupré (Doubs). — Richoaume, Travinh (Cochinchine).
40 francs : Drs Berthernnd, Paris. — Martin-Bernard, Cognac (2e vers.).
30 francs : Dr Martin, Neufchâteau (Vosges).
25 francs : Drs Cros (A.), Mascoro (Oran). — Foarnier, Boiscommun (Loiret) (3e vers.). — Vallet, médecin-major de Quartier Général d'armée, S. P. 16 au P. C.
20 francs : « En souvenir de la bonté du Dr A. Weber ». — Drs Binet, Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). — Cande, Camaret (Finistère).
15 francs : Drs Granet, Saint-Maixent (Deux-Sèvres) (3e vers.). — Villechauvaix, Paris (4e vers.).
14 francs : Dr Rouchon, Paulhaguet (Hte-Loire).
10 francs : Drs Broc (René), Tanis (9e vers.). — Lacrampe-Loustau, Tournay (Htes-Pyr.) (6e vers.). — Liénord, Pont-de-Beauvoisin (Isère) (2e vers.). — A..., Alais (Gard) (2e vers.). — Anonyme, Miramont (L.-et-G.) (7e vers.).
7 francs : Dr Martin, médecin-chef de la place de Lamalou-les-Bains (Hérault).
5 francs : Drs Deschomps (A.), Chamalières (P.-de-D.) (2e vers.). — Pavie, Paris (7e vers.). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Char.-Infér.) (9e vers.). — Anonyme, Tunis (Tunisie).

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 30 Septembre 1916.

MM. les docteurs : Andrianandraina (Madagascar), 5. — Crudeli (Joseph) (Côte d'Ivoire), 10. — Dumesnil (M.), (Seine), 20. — Jaubert (Var), 5.

MM. les Drs : Danger (Ed.) (Alger), 10. — Deschamps (Albert) (Puy-de-Dôme), 5. — Fournier (Loiret), 5. — Liénard (Paul) (Savoie), 5.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Ménard, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Cochin.

— M. Borthélemy (René), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin actif, zélé, très consciencieux. Pendant la guerre actuelle, s'est constamment fait remarquer par son entrain et son dévouement, notamment en Septembre 1914.

— M. Stitelet (Charles), médecin-major de 1re classe au 2e rég. mixte de zouaves et tirailleurs : médecin joignant à des connaissances professionnelles très étendues des qualités de dévouement et de bravoure qui l'ont toujours fait hautement apprécier.

— M. Ser (Antoine), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : excellent chef d'ambulance qui a, dès le début, fait preuve de zèle et d'activité, organisant son service d'une façon parfaite et faisant face aux difficultés les plus imprévues.

— M. Potet (Maurice), médecin-major de 1re classe à la D. E. S. d'une armée : excellent médecin plein de zèle et d'activité, remplit ses fonctions avec sagacité et dévouement.

— M. Courvoisier (Albert), médecin-major de 1re classe, médecin chef d'une ambulance : chirurgien de valeur, consciencieux et dévoué.

— M. Chouquet (Lucien), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales au Tonkin.

— M. Allard (Marcel), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales au camp de Fréjus.

— M. Caenens (Honoré), médecin-major de 1re classe au 54e rég. territorial d'infanterie : médecin expérimenté et consciencieux, dirigeant son service avec méthode et activité.

— M. Alix (Victor), médecin-major de 1re classe, chef d'une ambulance divisionnaire : médecin d'une haute valeur scientifique et du meilleur esprit militaire. S'est imposé à l'estime de tous par son dévouement et son courage.

— M. Graie (Marie), médecin-major de 2e classe à un groupe de brancardiers divisionnaires : médecin dévoué et actif, ayant obtenu de ses chefs les notes les plus élogieuses au point de vue professionnel et militaire.

— M. Demanneville (Julien), médecin-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie : chef de service très compétent et très dévoué, ayant de nombreuses annuités dont plusieurs campagnes de guerre au Maroc.

— M. Pirsche (François), médecin-major de 2e classe au 3e rég. de hussards : médecin-major d'un grand dévouement et d'une grande valeur professionnelle, a fait preuve au cours de la campagne d'un calme et d'un sang-froid remarquables.

— M. Natolelli (Ange), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un hôpital temporaire : médecin dévoué et énergique, ayant servi au Maroc et en Algérie. Exerce ses functions avec autorité et compétence.

Médaille militaire. — M. Gandie (Mortial), médecin auxiliaire à un groupe divisionnaire de brancardiers, 2e section d'infirmiers militaires : médecin auxiliaire aussi courageux que modeste ; n'a cessé d'assurer, avec le plus absolu dévouement, le service périlleux de la relève des blessés, conservant sous les plus violents bombardements un calme et un sang-froid remarquables. A été blessé très grièvement à son poste le 1er Mai 1916. Amputé de la jambe gauche.

— M. Lacoste (Adrien), mat. 5220, médecin auxiliaire au 8e groupe du 2?e rég. d'artillerie : médecin consciencieux et dévoué. A été atteint d'une très grave blessure, le 17 Juin 1916, alors que, sous un violent bombardement, il se portait au secours de soldats blessés.

— M. Madelaine (Jacques-Marie-Joseph), mat. 01501, médecin auxiliaire au 53e rég. d'infanterie : faisant fonctions de médecin aide-major, est allé lui-même, malgré des bombardements d'une violence extrême, soigner les blessés jusque dans les tranchées les plus bouleversées. A deux reprises différentes, a transporté des blessés sur ses épaules. Admirable d'entrain, d'énergie inlassable et de dévouement.

— M. Bonafé (Léon-Henri), médecin auxiliaire au 142e rég. d'infanterie, mat. 34 : médecin auxiliaire d'une conscience et d'un sang-froid remarquables. Se trouvant dans un poste de secours des lignes avancées, a, les 2, 3 et 4 Juin 1916, donné à tous le plus bel exemple de dévouement et de bravoure en soignant sur place et en évacuant, sous un très violent bombardement, de nombreux blessés.

— M. Lautman (Sumie), médecin auxiliaire à la compagnie 28/55 du génie : médecin plein de zèle et de sang-froid ; le 12 Février 1916, a procédé avec calme à l'évacuation d'un blessé dans un village sérieusement bombardé et a été blessé lui-même très grièvement au cours de cette opération. Perte d'un œil.

— M. Bonescuelle de Lespinois (René-Marie-Claude-Gérard), mat. 589, médecin auxiliaire au 106e rég. d'infanterie ; excellent médecin auxiliaire, qui fait preuve, en toutes circonstances, de calme, de sang-froid et de dévouement. A, pendant dix jours, et sous un bombardement extrêmement violent, assuré l'évacuation des blessés dans des circonstances difficiles. Déjà blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne.

— M. Doyen (Roger-Octave-Félix), médecin auxiliaire à la 37e batterie du 46e rég. d'artillerie : n'a cessé de donner, depuis le début de la campagne, le plus bel exemple de courage et de zèle. S'est prodigué, du 18 au 24 Juin 1916, sous les plus violents bombardements pour donner ses soins aux blessés. Contusionné par l'explosion d'un obus et malade des suites du surmenage et de l'intoxication par les gaz, a refusé de se laisser évacuer et a continué à assurer son service avec le même dévouement.

— M. Alibert (Adrien), pharmacien auxiliaire au groupe de brancardiers d'une division (7e section d'infirmiers militaires) : s'est fait remarquer au cours des récentes opérations par son courage et son dévouement. A été blessé très grièvement, le 2 Août 1916, en dirigeant des équipes de brancardiers chargés d'une relève de blessés tout particulièrement périlleuse.

— M. Simon (Félix), médecin auxiliaire au 5e bataillon du 4e rég. de tirailleurs : médecin auxiliaire très dévoué. Le 6 Juillet 1916, ayant à installer un poste de secours dans un village, a fait immédiatement une reconnaissance sous un violent tir de barrage et a été très grièvement blessé.

— M. Couture (Emile), médecin auxiliaire à la 5e compagnie du 106e rég. d'inf. : médecin auxiliaire courageux et d'un dévouement à toute épreuve. A été blessé très grièvement en faisant bravement son devoir, le 30 Septembre 1915. Amputation partielle du pied gauche.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Flammarion, médecin-major de 2e classe, chef du service médical du 4e rég. d'infanterie. N'a pas hésité à se porter dans un cantonnement bombardé afin de se

(*Voir la suite, p.* 523.)

AVIS. — Les Laboratoires GALBRUN sont transférés
8 et 10, rue du Petit-Musc, PARIS (IVe).

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE.
(Communication au XIIIe Congrès International de Médecine, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures

dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme - Goutte - Rhumatisme - Artério-Sclérose
Maladies du Cœur et des Vaisseaux - Asthme - Emphysème
Lymphatisme - Scrofule - Affections glandulaires
Rachitisme - Goître - Fibrome - Syphilis - Obésité.

*Vingt gouttes d'***IODALOSE** *agissent comme un gramme d'Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

Ne pas confondre L'IODALOSE, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès international de Médecine de Paris 1900.
Aucune combinaison directe de l'Iode avec la Peptone n'existait avant 1896.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRE **GALBRUN**, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

Monsieur Galbrun met gracieusement à la disposition des médecins-chefs des formations sanitaires
les flacons d'**Iodalose** qui leur seraient nécessaires pour le traitement des malades ou blessés.

PROSTHÉNASE GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
COMBINÉS A LA PEPTONE ET ENTIÈREMENT ASSIMILABLES

NE DONNE PAS DE CONSTIPATION

ANÉMIE - CHLOROSE - DÉBILITÉ - CONVALESCENCE

DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les adultes

Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 18, rue Oberkampf, PARIS

LA MÉDICATION IODURÉE SANS IODURE DE K EST-ELLE POSSIBLE ? (1)

L'iodure de potassium est parmi les médicaments que l'on a le plus cherché à remplacer par des succédanés, ce qui s'explique, d'une part, par sa tolérance gastrique, qui souvent laisse à désirer; d'autre part, par les accidents d'iodisme qui, fréquemment, lui sont imputables. Parmi les nombreuses substances que l'on a proposé de lui substituer, le diiodobrassidate d'éthyle ou lipoiodine, est bien celle qui a donné les résultats les plus constants. Nous avons mentionné ici que ce corps, de l'avis de plusieurs cliniciens autorisés, peut remplacer l'iodure et agit avec la même efficacité, quelquefois même avec une efficacité plus grande, dans la plupart des affections qui sont justiciables de la cure iodurée, telles que les cardiopathies, l'hypertension, le goitre, le rhumatisme chronique, l'obésité, l'asthme, l'emphysème, etc., sans en excepter la syphilis, où nous avons vu que son action est tout à fait remarquable, mais que, agissant avec plus de douceur, son administration n'est jamais suivie d'accidents d'iodisme ou d'intolérance gastro-intestinale.

Le professeur Faivre qui l'a expérimentée dans son service médical lui attribue un rôle prépondérant dans le traitement des syphilis secondaires, tertiaires et secondo-tertiaires (1). « Quelle que soit, dit-il, l'efficacité des nouvelles préparations arsenicales et des mercuriaux, nous n'avons pas le droit de méconnaître les indications toujours existantes de l'iode, fondant idéal des syphilides secondo-tertiaires plus ou moins gommeuses, et cicatrisant incomparable des foyers scléro-spécifiques. Aussi employons-nous dans notre service et notre clientèle les dérivés organiques de l'iode et en particulier le diiodobrassidate d'éthyle ou lipoiodine qui, par des cures combinées ou intercalaires nous a permis d'obtenir des résultats dignes de retenir l'attention des praticiens qui sont à la recherche d'une préparation iodurée bien tolérée et ne provoquant pas l'iodisme. »

Le professeur Faivre cite entre autres cas un syphilitique, traité pendant plusieurs années, qui, après une saison à Luchon, présentait des accidents sycosiformes naso-labiaux, accompagnés d'érythrodermie jugo-mentonnière récidivante. L'iodure de potassium et toutes les préparations iodées, au nombre desquelles les spécialités les plus diverses, avaient été employées chez ce malade sans résultat appréciable. Une cure de trois semaines de lipoiodine, 0 gr. 30 par jour, suffit pour faire avorter la poussée automnale habituelle et, cette cure, répétée le printemps suivant, prévint tout retour offensif.

Un autre malade, atteint d'oto-sclérose avec bourdonnements et vertiges, et dont le W. R. est positif, a été traité classiquement au point de vue mercuriel, mais sans résultat sur le terrain auditif. Absolument intolérant aux iodures, le sujet supporta fort bien une cure de lipoiodine qui, si elle n'augmenta que faiblement l'acuité auditive, le débarrassa complètement de ses bruits et vertiges, ce dont il se montra enchanté. Une professionnelle, dont les accidents muqueux secondaires récidivants ne cédaient pas aux injections intramusculaires de biiodure et aux attouchements d'acide chromique argentique naissant, guérit très vite sous l'influence de la lipoiodine. Enfin, un homme hospitalisé pour des syphilides malignes précoces à forme ecthymateuse ulcératives de la face, du tronc et des jambes, avec une localisation temporale ostréacée, soumis à la lipoiodine pendant un mois, du 15 décembre au 20 janvier, vit ses lésions régresser à vue d'œil sans nouvelle atteinte. Celle-ci, cependant, se produisit un mois plus tard, le traitement par la lipoiodine ayant été remplacé par le sirop de Gibert; on recourut de nouveau à la lipoiodine et avec le même succès que la première fois.

La lipoiodine est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à St-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

1. Voir n. 8, juillet 1915, 18 janvier et 18 mai 1916 de *La Presse Médicale*.
1. Faivre : La lipoiodine en syphilithérapie. *Journal scientifique et médical de Poitiers*, février 1194.

rendre compte de l'état de blessés transportés au poste de secours situé à l'autre extrémité du village.

— M. Souloumiac (Gaston), médecin auxiliaire au 12e bataillon de chasseurs à pied; a traversé un tir de barrage pour se rendre en première ligne où il a pu donner les premiers soins à de nombreux blessés et a été lui-même grièvement atteint.

— M. Hourtoule, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 1/87. Chirurgien de grande valeur, organisateur remarquable, s'est toujours signalé par son activité, son sang-froid, son dévouement aux blessés, même dans les situations les plus difficiles. A Elverdinghe notamment du 22 Avril au 22 Mai 1915, a assuré sous un bombardement ininterrompu le fonctionnement de son ambulance, procédant au triage de nombreux blessés de la division et pratiquant lui-même les interventions chirurgicales indispensables pour les rendre évacuables.

— M. Georges Bulit, médecin aide-major de 1re classe, division marocaine. « Sous un bombardement incessant et parfois très violent a organisé un poste de secours dans une position avancée. A constamment fait preuve d'un grand courage et d'un dévouement remarquables en soignant de jour et de nuit de nombreux blessés de toutes armes, n'hésitant pas à se porter aux endroits les plus dangereux. »

— M. Lequyer (Joseph), médecin aide-major très distingué. Ne cesse de faire preuve d'abnégation et de courage. S'est montré tout à fait hors de pair au cours de l'attaque du 27 Juin au 10 Juillet 1916, par son zèle et son mépris total du danger.

— M. Antoine (Roger), médecin-major de 2e classe au 238e rég. d'infanterie : du 8 au 13 Juin 1916, jour et nuit, sans arrêt, a dirigé, sous un feu continu, la relève et l'évacuation des blessés du régiment et du régiment voisin, allant à la première ligne pour diriger les équipes. A fait l'admiration de tous et particulièrement du régiment voisin qui, à maintes reprises, exprima sa reconnaissance au chef de corps. Blessé légèrement et contusionné par un obus qui explosa devant lui, ne se laissa panser que lorsque tout fut fini.

— M. Pellagot (Ferdinand), médecin-major de 2e classe au 31e bataillon de chasseurs à pied : médecin-major remarquable par son dévouement, son courage personnel et le bel exemple qu'il donne à tout son personnel par sa belle tenue au feu. Contusionné, légèrement blessé pendant l'action du 9 Juillet, a continué à assurer la relève des blessés, à les soigner et à les faire évacuer, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus sur le terrain. Ne s'est fait soigner qu'ensuite et a refusé de se faire évacuer.

— M. Allouch (François), médecin aide-major de 2e classe au 311e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne ne cesse de se faire remarquer dans les combats, par sa grande bravoure, en prodiguant des soins aux blessés sur la ligne de feu. S'est particulièrement distingué aux combats du 24 Avril au 5 Mai 1915. A été grièvement blessé le 2 Mars 1916 par l'éclatement d'un obus qui lui perfora les deux tympans. Le 15 Juin a fait l'admiration de tous en prodiguant ses soins aux blessés sur la ligne de feu, et sous un bombardement par obus de gros calibre d'une extrême violence.

— M. Bérnud, médecin-major de 2e classe au 82e d'infanterie. Médecin et chirurgien de valeur, doué d'un talent d'organisation très caractérisé, animé d'un zèle et d'un dévouement remarquables; a rendu au régiment en qualité de médecin-chef les services les plus appréciés. Au cours des combats livrés du 5 au 8 Août 1916, n'a cessé de donner le plus bel exemple de courage professionnel en prodiguant ses soins aux blessés sous un bombardement très intense. A été grièvement blessé le 8 Août 1916 au cours d'un incendie qui, provoqué par ce bombardement, a détruit son poste de secours.

— M. Ségard (Maurice), médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'Ambulance 15/xv.

— M. Brodin (Paul), médecin aide-major de 2e classe, du 2e groupe du 62e rég. d'artillerie. S'est toujours fait remarquer par une conscience et un dévouement à toute épreuve. D'une bravoure absolue sur le champ de bataille. Notamment les 8, 10 et 11 Juillet a, sous un très violent bombardement, sauvé des blessés en leur portant secours sans retard, au mépris de tout danger. Le 10 Juillet 1916 a empêché des intoxications graves par les gaz, grâce à ses soins immédiats, bien qu'intoxiqué lui-même par suite de son dévouement.

— M. Chatinière (Henri), médecin aide-major de 2e classe du 354e rég. d'infanterie. A fait preuve de beaucoup de bravoure et de dévouement le 12 Février 1916 lors d'une attaque allemande, en organisant sous un bombardement intense un poste de secours de fortune pour remplacer le sien qui venait de sauter, se montre en toutes circonstances prêt à toutes les besognes et se dépense sans compter.

— M. Touraine, médecin aide-major de 2e classe au 166e rég. d'infanterie. D'un zèle et d'un dévouement inlassables. Très belle conduite au combat d'Etain du 25 Août 1914; retenu dans les lignes allemandes les 25, 27 et 28, a pu, grâce à un sang-froid, une volonté et une décision dignes d'éloges, relever 160 blessés abandonnés sur les terrains de combat voisins, assurer leurs premiers soins, leur subsistance et leur retour dans les lignes françaises.

— M. Tribet (Adrien), médecin auxiliaire de réserve au 15e rég. d'artillerie, 6e groupe. Au moment où les Allemands bombardaient violemment un village, n'a pas hésité à sortir de son abri pour donner ses soins à une femme qui venait d'être grièvement blessée dans une maison du voisinage.

— M. Macaud, médecin aide-major de 2e classe, au 6e rég. d'artillerie, 6e groupe. Médecin très dévoué, a rendu des services signalés dans une formation sanitaire particulièrement exposée durant la dernière semaine d'Avril 1915; a été l'objet des notes les plus élogieuses de ses chefs pour le dévouement et le courage qu'il a déployés pour le traitement et l'évacuation des blessés.

— M. René Barthe, médecin auxiliaire d'une énergie et d'un courage remarquables. Au cours des combats du 1er et 2 Juillet a donné, constamment en première ligne, ses soins aux blessés du bataillon. Malgré un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie, a assuré la relève des blessés, surveillé leur évacuation, donnant aux brancardiers le plus bel exemple de dévouement.

— M. Wirkam, médecin auxiliaire au 155e rég. d'infanterie.

— M. Mostral, médecin-major de 2e classe, au 332e rég. d'infanterie; les 23 et 24 Mai 1916, a soigné de nombreux blessés du régiment sous un bombardement violent, dans des abris peu sûrs dont l'un s'effondra. Modèle de désintéressement et d'abnégation. De nationalité suisse, a offert ses services à la France depuis le début de la guerre et n'a cessé d'être au front dans un régiment d'infanterie, rendant les plus grands services par sa science, son ingéniosité, son dévouement, sa connaissance du soldat. Aimé et admiré de tous.

— M. Hélie (Georges), médecin aide-major de 2e classe au 81e rég. d'artillerie lourde : engagé volontaire pour la durée de la guerre, s'est toujours montré particulièrement brave et courageux. Le 21 Juin 1916, n'a pas hésité à porter secours sous un feu violent à des hommes ensevelis sous un abri; a dû, à deux reprises, interrompre son travail sur l'ordre du capitaine commandant la batterie; a été blessé le 23 Juin en rejoignant son poste de secours.

— M. Gorse (Jean), médecin aide-major de 1re classe à la 46e division de chasseurs alpins. Homme de cœur, animé du sentiment du devoir. Sert à l'avant, sur sa demande, depuis le début de la guerre. A pris part aux opérations de Verdun. Le 28 Août 1916, un dépôt de munitions ayant explosé sous le bombardement, en face de son poste de secours alors que passait une compagnie de relève, a su diriger avec calme et sang-froid, sous la menace des explosions, la relève des nombreux blessés de cette compagnie qu'il a mis rapidement à l'abri du danger.

— M. Granel, médecin aide-major de 2e cl. au 81e rég. d'infanterie : jeune médecin alliant aux plus brillantes qualités professionnelles un courage tranquille et une

grande modestie. Au cours des combats livrés du 5 au 8 Août 1916, a prodigué ses soins aux blessés avec le dévouement le plus admirable et a été grièvement blessé le 8 Août 1916, au cours d'un incendie qui, provoqué par le bombardement ennemi, a détruit son poste de secours.

— M. Augier (Adrien), médecin aide major de 1re classe de réserve au 68e rég. d'infanterie : a, depuis le début de la campagne, fait preuve du plus beau sang-froid et du plus grand courage, en établissant ses postes de secours aussi près que possible de la ligne de feu. Tué le 14 Novembre, par un obus, à son poste de secours.

— M. Baby (Auguste), médecin auxiliaire au 4e bataillon du 97e rég. d infanterie : a fait preuve dans tous les combats du plus grand courage et du plus grand dévouement dans l'exercice de ses fonctions. Est tombé mortellement frappé le 16 Mars 1916, au moment où il regagnait sa place de combat à la tête de ses brancardiers.

— M. Dupuy (Albert), médecin aide-major de 1re classe au 16e rég. d'artillerie : au cours des combats de X..., malgré les feux violents auxquels les batteries étaient soumises, a porté immédiatement secours aux blessés, leur prodiguant ses soins sans aucun souci du danger. Déjà cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure et son dévouement.

— M. Anguin (Gabriel-Paul-Louis-Gaston), médecin-major de 1re classe, chef de service au 150e rég. d'infanterie : médecin-chef de service d'un dévouement extrême qui s'est dépensé sans compter depuis le début de la campagne. Après s'être particulièrement distingué en X..., vient de donner à nouveau toute la mesure de son courage et de son abnégation, au cours des opérations du 31 Mars, du 14 et du 20 Avril 1916, en dirigeant lui-même, malgré un feu violent, la relève des blessés sur la première ligne.

— M. Gaston (Elie), médecin auxiliaire du groupe des brancardiers de la ...e division d'infanterie : dans la période du 18 au 27 Avril 1916, a dirigé, nuit et jour, l'évacuation des blessés avec la plus grande activité et le plus grand dévouement, dans un poste de secours constamment exposé au tir de l'artillerie ennemie; dans la nuit du 25, à la suite de l'éclatement d'un obus dans le poste, a, par son sang-froid, évité une dangereuse panique.

— M. Lory (Joseph), médecin auxiliaire au 107e rég. d'infanterie : jeune médecin d'un zèle inlassable et d'un dévouement absolu. A été mortellement frappé, le 22 Avril 1916, sur la première ligne, en assurant l'évacuation des blessés. A donné, jusqu'au dernier moment, malgré d'atroces souffrances, l'exemple d'une résistance admirable et d'une héroïque abnégation, refusant de se laisser relever avant que le dernier blessé eût été évacué.

— M. Teilhaud (Jean), médecin auxiliaire à la 1re compagnie du 1er bataillon du 416e rég. d'infanterie : arrivé au régiment lors des combats de X..., a secondé ses chefs avec un courage admirable et un dévouement de tous les instants. Le 25 Avril 1916, s'est spontanément porté en terrain découvert, et à travers une zone spécialement bombardée, au secours de soldats qui venaient d'être ensevelis par l'explosion d'un obus; a été tué après avoir accompli sa mission.

— M. Péan, médecin auxiliaire, élève à l'École de Lyon du groupe de brancardiers de la ...e division : s'est fait remarquer depuis le commencement de la campagne par son courage et son dévoument. S'est signalé notamment dans divers combats, où il n'a pas hésité à aller relever des blessés sous le feu de l'ennemi.

— M. Cuisinier (Louis), E. M., médecin auxiliaire, du 6e groupe du 120e rég. d'artillerie lourde : fait preuve, depuis le début de la campagne, du plus entier dévouement et d'un courage remarquable. Le 1er Mars, pendant une marche d'approche, la colonne du groupe ayant été bombardée et deux hommes ayant été blessés, est resté, après les avoir soignés, à la place où le coup venait de tomber jusqu'au passage de la dernière voiture, donnant ainsi un bel exemple de calme et contribuant par son attitude à maintenir dans la colonne un ordre parfait.

— M. Barraud (Henri), E. M., médecin auxiliaire, 5e groupe du 120e rég. d'artillerie lourde : jeune médecin auxiliaire d'un zèle, d'un courage et d'un sang-froid exceptionnels, pendant les combats du 3 au 14 Mars 1916, a organisé les secours dans le groupe, a prodigué ses soins aux blessés avec un mépris du danger qui a fait l'admiration de tous.

— M. Comte (Victor), médecin aide-major de 1re classe au 3e rég. de marche de zouaves : médecin de bataillon qui s'est dépensé sans compter le 24 Février 1916 pour soigner les blessés. Mort pour la France à son poste de secours.

— M. Luigi (Jean), médecin aide-major de 1re classe au 157e rég. d'infanterie : malgré un bombardement violent, a procédé à la reconnaissance et à l'installation de son poste de secours où, pendant trois jours, il a assuré son service avec un zèle, un dévouement absolu et un mépris complet du danger (combats du 29 Mars du bois de X...).

— M. Épaulard (Alexis), médecin-major de 2e classe au 140e rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter pendant la période du 11 au 21 Mars 1916, assurant dans les circonstances les plus difficiles le transport et l'évacuation de ses blessés

— M. Cornudet (Bernard), médecin auxiliaire au 74e rég. d'infanterie : sert au régiment depuis le début de la campagne. Brave, zélé, énergique, a déjà été cité à l'ordre de la division, s'est particulièrement distingué du 3 au 6 avril 1916, en pansant de très nombreux blessés et en assurant leur évacuation dans les circonstances les plus difficiles.

— M. Dupont (Maurice), médecin-major de 2e classe du 141e rég. d'infanterie : du 21 Février au 11 Mars 1916, comme chef d'un poste de secours où affluaient les blessés de toute une division, s'est dépensé sans compter pour assurer son service, de nuit comme de jour. N'a quitté son poste que terrassé par la maladie.

— M. Gobrecht (Louis), médecin auxiliaire au 1er groupe de 105 du 111e rég. d'artillerie : sur le front depuis le début des hostilités; a toujours montré beaucoup d'entrain et de courage en se portant au secours des blessés dans les conditions les plus dangereuses. S'est particulièrement fait remarquer le 23 Mars 1916, s'étant rendu, sous un bombardement des plus violents, auprès d'une pièce pour porter secours à plusieurs servants blessés.

— M. Gorbatcheff, médecin auxiliaire de la 5e compagnie du 97e rég. d'infanterie : de nationalité russe, engagé volontaire pour la durée de la guerre, a fait preuve, au cours des journées des 17 et 18 Mars 1916, du plus grand dévouement en allant, sous un bombardement intense, prodiguer ses soins aux blessés. A été tué au cours de ce bombardement.

— M. Allard (Émile), médecin aide-major de 2e classe au 121e rég. d'infanterie : a circulé à découvert toute la matinée du 21 Mars, à proximité immédiate de la ligne de feu pour assurer la relève des blessés. A fait preuve ainsi d'une entière bravoure et d'un absolu dévouement.

— M. Rave (Jules), médecin-major de 1re classe au 105e rég. d'infanterie : médecin d'un grand mérite, sur le front depuis le début de la campagne; a, dans tous les combats, organisé son service d'une façon remarquable. S'est particulièrement distingué du 21 au 25 mars 1916, en assurant malgré les bombardements violents, les soins aux blessés et leur évacuation.

— M. Viehet (Henri), médecin aide-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie : au front depuis le 1er Novembre 1914, a pris part, d'abord comme médecin auxiliaire, puis comme médecin aide-major, à tous les combats livrés par le régiment et s'est, en toutes circonstances, fait remarquer par le zèle et le dévouement les plus absolus dans les soins qu'il a prodigués aux blessés jusqu'en première ligne. A notamment assuré d'une façon remarquable, pendant la période du 8 au 17 Mars 1916, l'évacuation de tous les blessés malgré les rafales d'un bombardement des plus violents. Avait été blessé une première fois en Juin 1915; a été tué le 30 Mars 1916 par une bombe d'avion ennemi.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies nerveuses. — M. LEREBOULLET, agrégé, chargé du Cours, a commencé son enseignement clinique sur les Affections du système nerveux, le vendredi 10 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'amphithéâtre Charcot (Hospice de la Salpêtrière), et le continue les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Pathologie externe. — M. MAUCLAIRE, agrégé, chargé de cours, a commencé ce Cours le mardi 14 Novembre 1916, à 4 heures (amphithéâtre Vulpian), et le continue les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Histologie. — Un laboratoire de Technique histologique est ouvert salle Ranvier, à partir du 20 Novembre 1916, sous la direction de M. MULON, agrégé.

Les élèves y accompliront des manipulations histologiques complémentaires de celles de 1re et de 2e année, et pourront aussi s'y familiariser avec les méthodes de recherches générales et spéciales (par exemple : Méthodes histochimiques; mitochondries; système nerveux).

Ce laboratoire sera ouvert tous les jours.

Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre des places est limité.

Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs à ce cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis.

NOUVELLES

Le corps médical et la guerre. — Les chiffres que nous avons publiés récemment des pertes éprouvées par le corps médical depuis le début de la guerre s'arrêtent à l'offensive de la Somme.

Depuis le début de cette offensive les relevés statistiques n'ont pas encore été établis.

Association générale des médecins de France. — Situation financière de la Caisse d'Assistance médicale de Guerre, au 1er Octobre 1916.

La Caisse d'Assistance médicale de Guerre a recueilli, jusqu'au 1er Octobre 1916, une somme de 560.524 fr. 49

Lo souscription atteignait le 1er Août 1916. . . . . 522.191 fr. 69

C'est donc une somme de . . . . . . 38.332 fr. 80

qui a été versé à la Caisse d'Assistance médicale de Guerre pendant les mois d'Août et Septembre, soit une moyenne journalière de 628 fr. 40.

C'est là un résultat appréciable, si l'on considère que les mois d'Août et de Septembre sont des mois de vacances pendant lesquels les dons ont été infiniment moins nombreux.

La somme recueillie, quoique importante, est très insuffisante pour faire face aux nécessités d'aujourd'hui et de demain.

Aussi, le Conseil de la Caisse d'Assistance médicale de Guerre adresse-t-il un nouveau et pressant appel à tous les médecins que la guerre n'a pas éprouvés matériellement, et il leur demande de se montrer aussi généreux que possible envers leurs malheureux confrères qui, à la fin des hostilités, n'auront plus ni foyer, ni ressources.

L'avancement des infirmiers diplômés. — M. Mathieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne conviendrait pas de réclamer d'urgence, dans toutes les formations sanitaires, des propositions avec titres ou diplômes à l'appui en faveur des infirmiers diplômés par l'Assistance publique ou Faculté de médecine, du service auxiliaire ou armé, et affectés au service des blessés (service médical), afin de pourvoir ces professionnels de l'emploi de sous-officier infirmier-major auquel ils ont droit conformément à l'article 37 du règlement du Service de Santé à l'intérieur, a reçu la réponse suivante :

« Aucune disposition réglementaire ne permet de nommer directement, à l'emploi de sous-officier infirmier-major, les infirmiers pourvus d'un diplôme délivré par l'Assistance publique ou une Faculté de médecine.

« L'avancement de ces militaires a lieu dans les mêmes conditions que celui des autres infirmiers pourvus du caducée. »

L'utilisation des étudiants en médecine. — Le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé s'est préoccupé d'utiliser au mieux des besoins du service les étudiants en médecine.

A cet effet, les étudiants de la classe 17, pourvus du P. C. N. et de deux inscriptions, ont été, après un court séjour dans les corps de troupe, versés dans les sections d'infirmiers, et groupés à Paris et à Lyon, où ils ont suivi, dans des hôpitaux spéciaux, des cours théoriques et pratiques.

Ces cours terminés, ils ont subi un examen, et ceux qui y ont satisfait pourront ultérieurement, après un nouveau stage hospitalier de quelques mois, et suivant les besoins du service, être nommés médecins auxiliaires.

Le sous-secrétaire d'Etat se propose d'appliquer les mêmes mesures aux étudiants en médecine des classes plus anciennes qui viennent d'être récupérés.

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences vient d'attribuer les prix suivants :

Prix Barbier (2.000 fr.). — Le prix est décerné à M. G. Moussu, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, qui a introduit et propagé dans la médecine vétérinaire le procédé de l'intra-palpébro-tuberculination.

Prix Bréant. — L'Académie décerne, sur les arrérages de la fondation, les trois prix suivants : 1° un prix, d'une valeur de 2.000 francs, à M. J. Havet, professeur à l'Université de Louvain, actuellement au laboratoire de Roscoff (Finistère), pour ses travaux relatifs au système nerveux des invertébrés;

2° Un prix, d'une valeur de 2.000 francs, à Mme Marie Phisalix, docteur ès sciences et en médecine, pour ses travaux sur l'anatomie comparée des appareils venimeux et sur les venins;

3° Un prix, d'une valeur de 1.000 francs, à MM. Frédéric Bordas, directeur de laboratoire à l'Ecole pratique des Hautes Etudes au Collège de France, et Bruere, pour leur mémoire intitulé : *Désintégration de la matière organique par protéolyse microbienne. Assainissement des champs de bataille.*

Prix Bellion (1.400 fr.). — Le prix est décerné à M. Richard Millant, médecin chef du 26e bataillon de chasseurs à pied, mort au champ d'honneur, pour ses travaux sur l'intoxication par l'opium.

Prix Montyon pour la statistique (1.000 fr.). — Le prix est décerné à M. Charles Perrier, médecin légiste à Nîmes, pour son mémoire intitulé : *Le crâne et ses rapports avec la taille, la grande envergure, le buste, le pied chez les criminels.*

Fondation Lannelongue (2.000 fr.). — Les arrérages de la fondation sont partagés entre Mmes Cusco et Rück.

Pour être nommés médecins auxiliaires. — M. Pierre Massé, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si tous les étudiants en médecine pourvus de 4 inscriptions et plus, aptes au service armé, et restés infirmiers de 2e classe, ne doivent pas être promus médecins auxiliaires, même quand les 4 inscriptions en question ont été prises et validées pendant la guerre au cours d'un long congé de convalescence, a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative. Aux termes du décret du 27 Novembre 1915, peuvent être nommés médecins auxiliaires, les candidats possesseurs de 4 inscriptions valables pour le doctorat « à la mobilisation ». Il a été admis qu'il fallait examiner la situation scolaire des intéressés au moment de leur mobilisation, mais il est indispensable qu'ils aient pris leurs 4 inscriptions antérieurement à leur incorporation. »

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 4 (Juillet 1916).

Travaux originaux :

J. Brault et A. Viguier. — Les champignons des teignes rencontrées à Alger.

S. Nicolau. — Sur un cas d'infection syphilitique cryptogénétique, avec quelques considérations relatives à la syphilis dite « d'emblée ».

Revue de Syphiligraphie.

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 3 (Octobre 1916).

Mémoires originaux :

L. Chaussé et H. Magne. — Contribution à l'étude de la toux et de quelques actes expulsifs analogues. Pression et vitesse maxima de l'air. Conséquences relatives à l'étiologie de certaines affections respiratoires.

H. Roger et E. Schulmann. — Action du chlorure de calcium sur la circulation et la respiration.

Noël Fiessinger. — La défense leucocytaire dans la plaie de guerre.

F. Devé. — Echinococcose osseuse expérimentale (1er mémoire).

A. Mougeot. — Le réflexe oculo-cardiaque en clinique.

Bibliographie.

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

SOMMAIRE du n° 10 (Octobre 1916).

Mémoires originaux :

Mme Ingeborg Chievitz et Adolph H. Meyer. — Recherches sur la coqueluche.

R. Fosse. — Origine et distribution de l'urée dans la nature. Application de nouvelles méthodes d'analyse de l'urée, basées sur l'emploi du xanthydrol (1re partie).

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 10 (Octobre 1916).

Mémoires :

Petrovitch. — Considérations épidémiologiques et cliniques sur l'épidémie de typhus exanthématique au cours de la guerre actuelle en Serbie.

Doizy. — Sur la création d'un ministère de la Santé publique.

J. Arnaud. — La prophylaxie de la variole à Marseille, ce qui est fait, ce qui est à faire.

G. Moussu. — La viande congelée pour la population civile.

Dubard. — Procédé de désinfection des mains par les hypochlorites terreux (magnésie de chaux).

Paul Carnot. Le rôle des vêtements dans l'infection des blessures de guerre, essais de prophylaxie par « antiseptisation » de ces vêtements.

Mlle Mary Davies. — L'antiseptisation des vêtements militaires comme moyen prophylactique de l'infection des plaies de guerre.

Bibliographie :

H. Vincent et L. Muratet. — La fièvre typhoïde et les fièvres paratyphoïdes, symptomatologie, étiologie et prophylaxie.

Revue des journaux.

Variétés.

Société de Médecine publique et de Génie sanitaire. (Ordre du jour de la séance du 26 Juillet 1916.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

On demande remplaçant à Conches (Eure). — S'adresser à Mlle Gayman qui donnera conditions.

Secrétaire comptable de Sociétés médicales dem. situation administrateur ou gestionnaire pour durée guerre. Références 1er ordre. Ecrire *P. M.*, n° 1508.

Etudiant en méd. cherche occupation dans dispensaire ou clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1517.

Garde-malade diplômée hôpitaux recevrait chez elle pensionnaire, malade ou infirme, femme ou enfant. Chambre aérée sur square. — Ecrire *P. M.*, n° 1506.

Garde-malade, diplômée, ayant fait stage 6 ans 1/2 dans maison de santé, cherche situation dans clinique, maison de santé, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 1518.

Le Gérant : O. PORÉE

L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — Paris.

BIOPHORINE GIRARD

Kola Glycérophosphatée



Agréable au goût,
exactement dosée,
d'une efficacité constante,
elle est acceptée avec plaisir par les malades et ordonnée par le Corps médical du monde entier.

NEURASTHÉNIE
NEVRALGIES REBELLES
ANÉMIE CÉRÉBRALE
ATAXIE, VERTIGES
EXCÈS, SURMENAGE
SPORTS

DOSE : 2 à 3 cuillerées à café par jour, que l'on peut croquer ou dissoudre dans une boisson quelconque.

Le succès de la BIOPHORINE ayant donné lieu à de nombreuses imitations, bien exiger la marque et la signature de

A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia, PARIS

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 65 — Jeudi, 23 Novembre 1916

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La nouvelle circulaire sur la relève, expliquée et commentée à l'usage de quelques correspondants.

Si jamais nos dirigeants avaient pensé que leur circulaire nº 290 Ci/7 sur l'*Affectation des officiers du Service de Santé aux armées et à l'intérieur* passerait inaperçue, quelle erreur immense fut la leur! Qui dénombrera les questions posées, qui exposera les gloses et commentaires qu'elle a suggérés, quel devin pourra s'y reconnaître entre les mille interprétations des intéressés?

Je l'avais lue, la fameuse 290 Ci/7, et j'avoue qu'elle m'avait paru très claire. Mais à entendre tant d'avis différents, — *tot capita, tot sensus* — j'avais fini par être, comme les camarades, fort embarrassé. En cette occurrence, je pris le parti le plus simple, et qui était d'y aller voir, ce que nous devrions faire toujours.

Le sort du doux Renan, du moderniste Loisy et d'autres commentateurs des Saints Livres ne me tentait nullement; donc, pour ne pas encourir l'excommunication majeure, je fus, je le répète, aux sources.

Certes, je ne me targuerai pas d'offrir ici la pensée même des idoines qui conçurent et rédigèrent la Circulaire; mes références sont modestes, en revanche elles sont sûres, et vous trouverez ici, je l'espère, le reflet même de la vérité. Objectivement, et comme s'il s'agissait des armées du grand Sésostris, qui, de ses mains robustes, étrangle à la fois l'Hamadryas, symbole de l'effronterie, et le Serpent, image de la prudence, je vais vous exposer en toute franchise comment doit être compris le nouveau dispositif sur l'*Affectation des officiers du Service de Santé aux armées et à l'intérieur*.

***

Tout d'abord, il faut poser en principe que l'ancien mode de relève, tel qu'il était appliqué jusqu'à ce jour, est purement et simplement supprimé. Parlons net : *Il n'y a plus de relève*.

Pourquoi? — Ici, je passe la parole au document officiel. — D'abord, parce que, à l'heure présente, tous les officiers du Service de Santé ont pu, grâce à la relève, « se rendre compte, au point de vue technique, des différentes modalités de traitement applicables aux blessures récentes et aux blessures anciennes. En conséquence, ils ont pu suivre l'évolution des blessures, leurs conséquences proches ou éloignées, et se documenter utilement. De plus, ils ont pu connaître l'ensemble de l'organisation générale du Service de Santé. A ce point de vue, à l'heure actuelle, on peut considérer comme suffisants les résultats acquis.

Enfin, il est souhaitable, dans l'intérêt même des malades et blessés, qu'une stabilité de plus en plus grande soit donnée au corps des officiers du Service de Santé ».

J'ajoute — et ceci est de mon cru — que les tours de la relève rationnelle avaient été presque épuisés, en ce sens qu'on arrivait, avec l'ancien système, à renvoyer à l'intérieur des étudiants en médecine, promus aides-majors, et qui risquaient d'être remplacés aux armées par des confrères plus âgés et récupérés par les conseils de revision successifs. Un exemple concret va vous faire comprendre exactement ce que je veux dire.

Prenons l'ancien régime. Voici un garçon de 30 ans, ayant séjourné 27 mois au front, marié et père d'un enfant.

30 ans lui valaient.	300 points.
27 mois au front.	540 —
Marié.	10 —
Un enfant.	20 —
Total.	870 points.

Or, on était arrivé à effectuer la relève sur la base de 830 points, ce qui obligeait, d'après mon exemple, à renvoyer du front un homme jeune et de l'échanger contre un ancien, mesure essentiellement contraire à l'esprit et à la lettre de la loi, aussi bien qu'à la justice. Les pouvoirs publics ont estimé, dans l'intérêt même du pays, que la relève ancienne n'était plus de mise.

Bien. Mais, pardon! Il y a encore des médecins qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas été relevés. Alors, ici, une restriction : Pour terminer les opérations en cours, et pour ne pas frustrer ceux qui avaient des droits acquis, tous les officiers du Service de Santé *du Complément* ayant 18 mois de présence aux armées sans aucune interruption (en dehors, bien entendu, des permissions réglementaires, qui n'entrent pas en ligne de compte), seront rappelés pendant 3 mois dans la zone de l'intérieur. Il est bien évident que les médecins pourront toujours refuser le bénéfice de cette mesure transitoire, applicable seulement aux officiers de Santé du complément. Un tel préfère rester dans sa formation avec ses chefs et ses copains, soit; il en aura tout le loisir. Donc, c'est compris. Et après? direz-vous. Après? Ils prendront place sur la nouvelle liste instituée en vue des renforts de personnel à fournir aux armées. Ceci ne veut pas dire qu'ils resteront 3 mois à l'intérieur, non; ils seront neutralisés, si je peux dire, pendant 3 mois, au bout desquels ils seront inscrits sur un tableau de concours et prendront place sur la liste des départs. Si l'on demande beaucoup de renforts médicaux, leur départ sera prompt, sinon il pourra être retardé. Mais *tous* les médecins de l'arrière seront envoyés à l'avant au fur et à mesure des besoins.

Expliquons maintenant comment est établi le tableau de concours.

1° Il est basé premièrement sur la classe de mobilisation et sur le grade;

2° Pour tenir compte des charges de famille, chaque enfant rétrogradera l'officier d'une classe. Par exemple, celui qui fait partie de la classe 1910 et qui a un enfant sera inscrit sur le registre de la classe 1909. Celui qui a 3 enfants sera considéré comme de la classe 1907, et ainsi de suite. Voilà encore qui est clair, n'est-ce pas?

3° Les listes de départ seront différentes selon les grades. Il y en a d'abord une qui comprend les médecins aides-majors de 1re et les médecins aides-majors de 2e classe. Une autre englobe les médecins-majors de 2e classe, une troisième les médecins-majors de 1re, et enfin la dernière liste compte les médecins principaux de 1re et de 2e classe. Ceci a été fait pour que la répartition soit aussi équitable que possible. Si l'on avait englobé les médecins-majors de 1re et de 2e classe dans la même catégorie, ces derniers, étant naturellement plus jeunes, auraient été touchés presque exclusivement par les appels, tandis qu'avec le mode adopté, chacun partira à son tour.

Les officiers d'administration et les pharmaciens seront traités sur le même pied que les médecins, la circulaire s'adressant également à eux. Et voilà!

Je n'ai, bien entendu, traité que les points principaux, négligeant les détails secondaires qui auraient embrouillé encore mon exposé. Le fond seul de la question étant intéressant, peu importe de savoir si un conseiller général mobilisé pourrait habiter son département ou un maire sa commune, c'est affaire d'exception ou d'espèce.

Vous avez bien voulu me demander des explications sur le fonctionnement du nouveau système, je vous les donne aussi simples, aussi sèches que possible.

Personnellement, s'il m'avait été permis de faire des observations, j'aurais demandé qu'un certain nombre de mois de séjour au front, 12, par exemple, entraînât la rétrogradation d'une classe; peut-être cela pourrait-il encore se faire.

De même, serait-il impossible d'établir, — aux Armées cette fois, car cela ne relève plus de l'intérieur, — un second tableau de concours pour l'affectation du personnel aux régiments ou aux ambulances? Ne vous en faites pas, cette adjonction à la Circulaire ne serait pas superflue ni difficile. Il suffirait de classer dans chaque armée, sur la liste du personnel, les médecins par âge, de façon à éviter le plus possible que les vieux soient dans les régiments et les jeunes dans les ambulances. Evidemment, les chirurgiens, les médecins spécialisés d'après leurs compétences, n'iraient pas dans les bataillons sous prétexte de satisfaire un esprit d'égalité qui, trop souvent, masque l'envie, mais on tiendrait compte, dans ce tableau équitable, comme on fait pour les tours de garde, et du séjour antérieur dans les bataillons, et de l'âge, — surtout de l'âge.

D'un autre côté, il y a la grosse question des

inaptes. Où commence l'inaptitude? Quand finit-elle? Je sais bien que la Circulaire y a pourvu (Voir le paragraphe sur l'*Inaptitude physique*). Je crains néanmoins que là, malgré le luxe des précautions prises, tout ne soit pas parfait. Il me semble, en effet, que tout médecin capable de faire de la clientèle est également capable de servir dans une ambulance de la zone des armées. En conséquence, tout médecin inapte devrait reconnaître qu'il se tient pour incapable d'exercer sa profession dans l'avenir. Car, en vérité, nos confrères de l'avant, qui vivent loin de leur foyer depuis 27 mois, comprennent mal qu'on soit inapte au métier de médecin d'ambulance, quand on peut suffire à sa clientèle civile. Cette dernière, avec les déplacements la nuit, le jour, à toute heure, est au moins aussi pénible, sinon plus, que la clientèle militaire, toujours rassemblée dans le même local. « Coups de chien » et marmites mis à part, celui qui est bon pour la première peut l'être pour la seconde.

Je prie les grincheux de ne pas se formaliser de cette dernière observation. Je ne crois pas qu'il y ait de pseudo-inaptes, mais, s'il en était, il faut qu'ils sachent que leurs confrères de l'avant ne les verraient pas d'un trop bon œil.

C'est pour répondre à nombre de camarades des armées que j'ai levé ce lièvre, peut-être imprudemment. Si j'écope, tant pis! *Liberari animam meam*. Et c'est tout.

Trop heureux si mes explications vous ont paru claires et si mes courtes appréciations ne vous ont pas déplu.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

Les Anxieux (étude clinique), par les Drs Devaux et Logre, publié sous la direction du Dr Dupré, 1 vol. in-8° (*Masson et Cie*, éditeurs. Paris, 1916). Prix : 4 fr. 50.

Cet ouvrage allait paraître lorsque la guerre éclata; les auteurs viennent d'en achever la publication en y ajoutant, comme couronnement naturel de l'œuvre du temps de paix, un chapitre sur l'*Anxiété de guerre*.

Étude essentiellement clinique, cet ouvrage définit et décrit un état *original* de la pathologie mentale : l'*Anxieux*. L'anxieux est souvent confondu avec le neurasthénique, avec le mélancolique ou l'obsédé. C'est là un défaut d'observation qui s'explique par la longue évolution des notions essentielles de la pathologie mentale; ce n'est que peu à peu que, des travaux sans nombre des neurologistes et des psychiatres, est sortie la conception claire d'une *constitution d'émotivité anxieuse*.

Les auteurs délimitent d'abord avec rigueur la *séméiologie de l'émotion anxieuse* et apprennent à la distinguer de la tristesse simple, de la dépression, du pessimisme, de l'ennui, du désespoir, de l'énervement, de l'irritation, etc..., et, plus généralement, de toutes les autres formes, normales ou pathologiques, des émotions pénibles et de la douleur morale. Ils précisent ensuite dans une étude comparée, souvent délicate, mais toujours positive, les traits essentiels des *variétés si nombreuses de l'anxiété morbide* : ils décrivent l'anxiété obsessive, l'anxiété mélancolique et, ce qui n'est peut-être pas sans originalité, l'anxiété maniaque; ils tracent le tableau de l'anxiété professionnelle, épileptique et neurasthénique, et montrent comment l'étude exacte et approfondie de l'état anxieux permet, dans nombre de cas, d'élucider la nature même des accidents, et d'établir, d'après l'analyse minutieuse d'un seul symptôme, le diagnostic, le pronostic et le traitement.

Rien ne dure, en clinique, que les constatations objectives. C'est pourquoi, également libérée des interprétations théoriques et des classifications arbitraires, l'étude de Devaux et Logre sur les Anxieux apparaît comme une œuvre utile, durable et conforme aux bonnes traditions de la psychiatrie française.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : Granger (Marcel), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 363e rég. d'infanterie : s'est dépensé avec un dévouement au-dessus de tout éloge, pendant six jours et six nuits consécutifs, pour assurer le service médical du champ de bataille dans les conditions les plus périlleuses et les plus pénibles. Blessé pour la troisième fois, le 7 Août 1916, a refusé de quitter son poste et a assuré son service jusqu'au bout. Déjà cinq fois cité à l'ordre.

— M. Lesur (Marcel), médecin aide-major de 2e classe au 27e rég. d'artillerie : excellent médecin qui a toujours fait preuve de la plus grande abnégation. A été très grièvement blessé le 24 Août 1916, alors qu'il soignait des soldats près d'une batterie bombardée; a donné, par sa courageuse attitude, un bel exemple de stoïcisme.

— M. Maisons (Abel), médecin aide-major de 2e classe au 254e rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, a toujours montré autant de courage et d'entrain que de compétence professionnelle. Grièvement blessé le 16 Août 1915 par l'explosion d'une mine, ne s'est préoccupé que de faire soigner les hommes atteints en même temps que lui, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid et d'oubli de soi-même. Perte de l'usage de la jambe droite.

— M. Loiseau (Georges), médecin aide-major de 1re classe territorial au gouvernement militaire de Paris : médecin militaire de complément d'une grande valeur scientifique. A fait preuve d'un dévouement de tous les instants dans la préparation de la lutte contre les maladies épidémiques et dans la préparation des sérums destinés à les combattre. Vient de contracter, dans son service, une maladie épidémique très grave.

— M. Blankstein (Adolphe), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 11e bataillon de chasseurs alpins : engagé volontaire pour la durée de la guerre, a fait campagne avec le bataillon depuis les premiers mois des hostilités et n'a cessé de donner l'exemple du courage et du dévouement. A recueilli, en interrogeant les prisonniers allemands blessés, d'utiles renseignements dont il a su assurer la transmission immédiate. Déjà deux fois cité à l'ordre et blessé au cours de la campagne.

— M. Di Chara (François), médecin aide-major de 1re classe de réserve : chirurgien de haute valeur. Depuis le début de la campagne a dirigé successivement diffé-

(*Voir la suite page* **534**.)



administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et Littérature :
PRODUITS
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges Paris.
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50 DE THIOCOL "ROCHE" PRIX 2frs.
Sirop Roche
Sirop Roche au Thiocol
Ch. Weiss
Prix 4fr le Flacon
COMPRIMÉS ROCHE DE THIOCOL

rentes formations chirurgicales de l'avant recevant de grands blessés. A été partout hautement apprécié pour ses qualités professionnelles, son activité inlassable et son énergie morale et physique qui lui ont permis de sauver de nombreuses vies humaines.

— M. Carayon (Auguste), médecin-major de 2e classe au 54e rég. d'infanterie coloniale : médecin d'un dévouement à toute épreuve. Les 16 et 17 Août 1916, a assuré, durant trente heures, le service de son poste de secours sous un bombardement des plus violents. Grièvement blessé au bras et au visage, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre de ses chefs, et est revenu deux jours après reprendre sa place au milieu du bataillon.

— M. Vidaud de Pomerait (Joseph), mat. 1523, médecin aide-major de 2e classe au 149e rég. d'infanterie : médecin du plus grand mérite : engagé volontaire pour la durée de la guerre. Constamment aux postes les plus périlleux, n'a cessé de donner l'exemple d'une remarquable bravoure et d'un dévouement exceptionnel. A été grièvement blessé le 15 Mars 1916.

— M. Satre (Antoine), médecin aide-major de 1re classe de territoriale au 105e rég. territorial d'infanterie : médecin d'un zèle et d'un dévouement dignes d'éloges. Deux fois blessé, n'a pas consenti à se laisser évacuer. A toujours donné le plus bel exemple de courage et d'abnégation en allant soigner et relever les blessés sous des bombardements intenses. Déjà deux fois cité à l'ordre.

— M. Montalescot (Gaston), médecin-major de 2e classe de territoriale au 172e rég. d'infanterie : a fait l'admiration de tout le régiment au cours des opérations du 24 Juin au 7 Juillet 1916, par son courage personnel et son dévouement à soigner les blessés en toute première ligne, sous les plus violents bombardements. Déjà cité à l'ordre.

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Jacques Forestier, médecin aide-major au 1er zouaves de marche : a fait l'objet de deux citations récentes également glorieuses. Nous sommes heureux de publier la suivante :

Au cours des journées qui ont précédé et suivi l'attaque des bois de Chaulnes, ainsi que pendant l'opération elle-même, s'est dépensé sans compter pour donner à de nombreux blessés les soins qui leur étaient nécessaires, sans souci des bombardements toujours violents ; est venu à plusieurs reprises sur les lignes les plus avancées pour surveiller et guider le service des brancardiers. A fait ainsi preuve d'un mépris complet du danger et d'une haute conscience professionnelle.

— Leroy (Victor), médecin aide-major de 1re classe du 66e rég. d'infanterie : a fait l'admiration de tous par son entrain, son esprit de sacrifice, son mépris du danger. A été frappé mortellement le 5 Mai 1916, en 1re ligne, en pansant ses blessés.

— Duffau (Edouard), médecin-major de 1re classe du 68e rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la guerre, remarquable de sang-froid et de dévouement. Le 5 Mai 1916, a eu son poste de secours écrasé par les obus, ses infirmiers tués à ses côtés ; quoique sérieusement contusionné, n'a quitté son poste qu'à la dernière minute, malgré l'imminence du péril après avoir assuré l'évacuation de ses blessés, sous un bombardement des plus violents. Déjà cité au corps d'armée.

— M. Cheux (Pierre), médecin auxiliaire au 12e bataillon de chasseurs à pieds : a toujours fait preuve d'un dévouement inlassable. En Décembre 1915, s'est présenté comme volontaire pour assurer ses soins aux blessés dans une parallèle de départ ; a suivi la vague d'assaut et a fait ramasser immédiatement les blessés sous un feu intense d'artillerie.

— M. Saada (Elie), médecin aide-major de 2e classe au Service de Santé du Sud-Tunisien : médecin attaché à une compagnie d'infanterie qui, du 2 au 9 Octobre 1915 à X..., fut attaquée et étroitement cernée par des forces ennemies supérieures en nombre et en armement. A su assurer les meilleurs soins aux blessés, malgré l'insuffisance de ses ressources en matériel. A fait preuve du plus grand dévouement.

— M. Ravet (Paul), du 43e rég. d'artillerie : chargé du service médical d'un groupe d'artillerie, s'est acquitté de ses fonctions avec une activité et un dévouement au-dessus de tout éloge et un mépris absolu du danger. Evacué pour maladie et ayant appris que son groupe était dans un secteur particulièrement dangereux, a demandé à reprendre son poste avant guérison complète. N'a pas hésité à placer son poste de secours dans une zone effroyablement battue, afin de porter plus rapidement secours aux blessés. A été tué dans le poste de secours le 21 Mai 1916, par un obus de gros calibre, avec six de ses brancardiers.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort du Dr Doyen. Avec lui disparait l'une des personnalités les plus vivantes et les plus originales de la chirurgie française.

Notre collaborateur, le Dr Jean-Louis Faure, consacrera à son œuvre un article qui paraitra dans le numéro de la semaine prochaine.

— On annonce la mort, à Lyon, de M. Raymond Tripier professeur honoraire à la Faculté de Médecine.

La Presse Médicale, dans un prochain numéro, publiera une notice sur le Maître qui vient de disparaître.

NOUVELLES

Pathologie interne. — M. le professeur FERNAND WIDAL commencera son cours sur les Maladies des voies respiratoires, le mercredi 29 Novembre 1916, à 6 heures (petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants (même heure et même Amphithéâtre).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Secrétaire comptable de Sociétés médicales dem situation administrateur ou gestionnaire pour durée guerre. Références 1er ordre. Ecrire *P. M.*, n° 1508.

Docteur, int. asiles, libre après-midi, ferait consult. ou visites Paris ou banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 1522.

Dame infirmière diplômée, très expér., parlant anglais, désire situat. directrice mais. de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 1523.

Docteur ferait remplacement Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1520.

A céder très bonne clientèle de banlieue. — S'adresser à M. Cisterne, Pharmacie Rationnelle, 4, rue du Faubourg-Poissonnière.

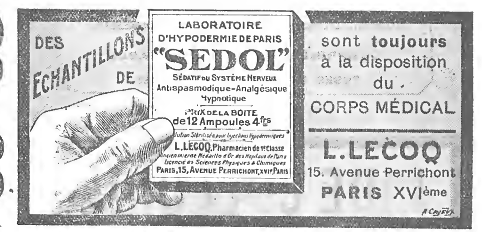
Docteur très actif, très au courant clientèle, demande remplacement Janvier ou Février, Paris seulement. — Ecrire *P. M.*, n° 1521.

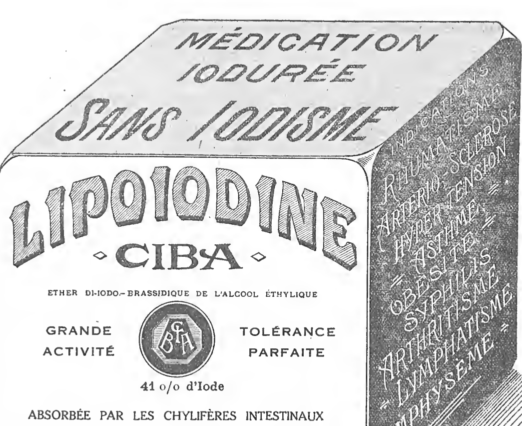
On demande remplaçant Janvier ou Février dans beau pays en Bretagne. — Ecrire *P. M.*, n° 1271.

Le Maire de Riscle (Gers) nous prie de signaler que cette ville, ainsi que de nombreuses communes environnantes, sont dépourvues de secours médicaux.

Le Gérant : O. PORÉE.

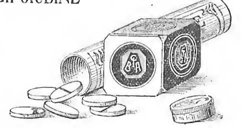
Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette





ÉCHANTILLONS
ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRES CIBA
O. ROLLAND, PH^CIEN
S^T-FONS RHONE

LIPOIODINE



IODE COLLOÏDAL ÉLECTRO-CHIMIQUE VIEL

NI TOXIQUE, NI CAUSTIQUE

Pouvoir catalytique et antithermique des Colloïdes électriques, et action bactéricide et antitoxique de l'Iode métalloïdique.

1° Traitement général des Infections bactériennes

IODEOL

Iode colloïdal à grains ultra-fins, *suspension huileuse à* 20 °/₀. Maximum d'activité catalytique et antithermique.

INDICATIONS : **PNEUMONIES** Abrège la durée de la maladie, provoque la défervescence, évite toute complication. **TUBERCULOSES, Typhoïde, Erysipèle, Méningites, Septicémies, Tétanos.**

Doses : 2 centimètres cubes *pro die.*

Injections Intra-Musculaires Indolores.— Ampoules de 1 cent.³

2° Traitement local des Infections bactériennes et Plaies microbiennes

IODARGOL

Iode colloïdal à grains plus gros que ceux de l'Iodéol, suspension huileuse 25 °/₀.

Pouvoir germicide intense. Analgésique, désodorisant, cicatrisant. Diffusibilité très grande.

INDICATIONS : Blessures de guerre. Plaies septiques, anfractueuses, brûlures, Pansements chirurgicaux. — Gynécologie et maladies des voies urinaires.

Flacons de 50 gr., 20 gr. et Ampoules de 2 centimètres cubes.

E. VIEL & Cie, 2, Rue de Rivoli et 3, Rue de Sévigné, PARIS. Tél. Arch. : 44-71 — Usine : 7, Rue St-Yves, RENNES. Tél. : 0-61

EMETINOL

Chlorydrate d'Emétine VIEL
(exempt de Céphœline et de Psychotrine).

AMIBIASES
Hémoptysies, Hémorragies.

Posologie : 1 à 2 ampoules dosées à 0,04 centigr. *pro die.*

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Departements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.
Quand l'importance des matières l'exigera, les numeros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

EUGÈNE DOYEN
(1859-1916)

J'ai dit ce que je pensais de Doyen quand il était vivant[1]. J'ai donc le droit, maintenant que le souffle de la mort a éteint cette âme fiévreuse et tourmentée, de ne retenir de cette figure puissante que ce qui fit sa force et sa grandeur.

Il s'était mis lui-même, par ses actes et par ses paroles, en dehors de la loi commune. Ses attaques violentes contre ce qu'il appelait « les officiels » ne firent de mal qu'à lui-même et il aurait mieux fait d'appliquer ses qualités de critique à certaines de ses recherches, qu'il eut le tort de présenter d'une façon trop bruyante comme définitives, alors qu'il leur manquait le contrôle de la démonstration scientifique. Nul ne saura jamais quelle fut, dans quelques-uns de ses travaux les plus retentissants, comme ses recherches sur le cancer, la part d'une conviction trop facile ou du besoin de soulever autour de son nom la rumeur d'une notoriété dangereuse.

Il repose maintenant dans la grande paix de la mort. Je ne veux savoir de lui que ce qu'il fit pour l'honneur de son nom et le bien de la chirurgie.

Vers 1890, la chirurgie française achevait sa transformation. Une nouvelle génération était


Photo Henri Manuel.
EUGÈNE DOYEN

apparue qui possédait les principes de la chirurgie moderne, et qui, satisfaite des merveilleux

1. « La Chirurgie française dans les cinquante dernières années ». *La Presse Médicale*, n° 61, 13 Décembre 1915.

résultats qu'elle constatait chaque jour, avait une tendance naturelle à se fixer dans des formes qu'elle considérait comme parfaites.

Alors apparut à Reims un jeune chirurgien, à peine sorti de l'Internat des hôpitaux de Paris et qui, par ses publications, par ses communications dans les Congrès, par l'exemple quotidien de son activité opératoire, montra qu'il y avait encore des progrès à accomplir dans le sens de la simplicité, de l'élégance et de la rapidité opératoires. Il s'engagea dans des voies encore peu connues. Ses travaux sur la chirurgie des affections non cancéreuses de l'estomac, sur la gastro-entérostomie, sur l'exclusion du pylore, qui lui appartient, furent d'une importance capitale pour l'évolution de la chirurgie gastrique en France, où cependant Péan avait fait, en 1879, la première pylorectomie. Vers la même époque, il fit, en gynécologie, de magnifiques trouvailles, et aucun de ceux qui assistèrent à cette séance du Congrès de Chirurgie où, devant Péan stupéfait, il exposa le procédé d'hystérectomie vaginale qu'il avait découvert dès sa première opération, ne saurait oublier cette communication triomphale. En chirurgie abdominale, son œuvre a également été grande. Il a largement contribué aux progrès de la chirurgie pelvienne, en nous apprenant à voir clairement dans le bassin. Sa découverte de la valve sus-pubienne, instrument merveilleux par sa simplicité, et qui ne sera jamais dépassé, est une inspiration de génie, comme aussi la création de son instrumentation pour la craniectomie, qu'il exécutait il y a vingt ans d'une façon qui est restée inégalée, jusqu'au jour où de Martel a pu réussir à faire mieux encore.

Il avait un goût naturel pour les recherches mécaniques, et nul effort ne lui paraissait inutile lorsqu'il s'agissait d'inventer ou de perfectionner les moyens de faciliter les opérations. Une foule d'instruments, de valeur d'ailleurs inégale, ses moteurs électriques, son écraseur, ses perfectionnements aux appareils de haute fréquence pour la destruction des tumeurs, témoignent hautement de son extraordinaire ingéniosité.

Il fut le premier à employer, pour représenter ses opérations, l'instrument merveilleux qu'est le cinématographe. On lui a, à juste titre, reproché l'abus qu'il en fit. Le principe n'en est pas moins excellent, inattaquable, et la représentation cinématographique des opérations, qui lui est due, est, lorsqu'elle est employée comme elle doit l'être, un instrument d'éducation que rien ne saurait égaler.

Il avait des connaissances étendues en bactériologie, à laquelle il s'était intéressé dès son internat, en histologie, et les travaux de laboratoire n'avaient pas de secrets pour lui. Il a porté son activité sur une foule de points de la chirurgie opératoire : chirurgie intestinale, chirurgie articulaire, chirurgie des tumeurs. Il a beaucoup écrit et a publié un important traité où sont exposées, d'une façon d'ailleurs beaucoup trop exclusive, ses méthodes personnelles.

Il a eu une influence certaine sur les chirurgiens de sa génération. Par son activité, par son exemple, par ses exagérations même, il a élargi la voie où nous nous engagions hardiment. Nous vivons tous d'expérience et d'éducation mutuelles, et il n'est pas un seul d'entre nous qui ne lui doive quelque chose.

Doyen était plus grand comme créateur que comme opérateur. Sans doute, il possédait sous ce rapport des qualités éminentes. Mais il les gâtait par une certaine brutalité dans l'acte opératoire, et par un besoin d'excessive rapidité qui n'arrivait souvent qu'à prolonger la durée de ses interventions. Il ne se doutait pas que la véritable rapidité opératoire est exclusivement celle qui consiste à employer les bonnes méthodes et à ne pas perdre son temps à des manœuvres inutiles. Mais il lui arrivait souvent, lorsqu'aucun incident ne venait troubler une opération, de l'exécuter avec une rapidité, une sûreté et une élégance vraiment magnifiques !

La mort qui rôde autour de nous et qui couche aujourd'hui sous la terre altérée de sang tant de jeunes fronts inconnus sous lesquels s'allumait peut-être la claire flamme du génie, vient d'abattre cet homme qui paraissait encore taillé pour une longue vie. Peut-être eût-il mieux valu pour la pureté de sa gloire qu'elle vînt le frapper plus tôt, aux jours lointains de sa jeunesse !

Mais le temps efface peu à peu tout ce qui doit périr. L'œuvre seule demeure, comme le diamant délivré de la gangue qui l'emprisonne !

L'œuvre de Doyen ne périra pas.

J.-L. Faure.

PETIT BULLETIN

Encore la question des Auxis. — Une lettre de Serbie. — Un poste pour un médecin. — Offre de documents.

Les chers auxis qui ont bien voulu me confier leurs angoisses peuvent dès à présent se rassurer. On s'occupe d'eux activement. Et d'abord, il est entendu que ceux qui sont des pays envahis, ou qui, mariés, ont des charges de famille, peuvent s'adresser à la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, 5, *rue de Surène*, *Paris*. Elle fournira des mensualités à tous les jeunes auxiliaires qui voudront bien justifier de leur gêne momentanée. Si cela les ennuie d'écrire directement, — en quoi ils auraient tort, d'ailleurs — ils n'auront qu'à me charger d'être leur interprète.

Plus particulièrement pour les camarades des pays envahis, je crois que nous devrions, les uns et les autres, nous arranger pour les recevoir chez nous, à notre table. Ce sont nos frères, ils se battent pour nous et vivent, les pauvres ! à

l'ombre de la mort. Lequel hésiterait à faire place à son foyer aux héros exilés qui ont besoin, non pas de réconfort, certes, mais de repos et de paroles amies? Si des confrères partagent mon avis, ils n'auront qu'à me donner leur adresse qui sera fidèlement transmise à nos filleuls-médecins, dans l'ordre d'inscription. Allons! grouillons-nous! Pourrons-nous manger et dormir tranquilles, maintenant que nous connaissons la détresse de nos pupilles, contraints de rester au pays des marmites faute de trouver un nid où se réchauffer un instant?

D'autre part, je crois savoir que les pouvoirs publics se préoccupent d'améliorer de toutes façons la situation de nos jeunes amis. On leur demande seulement un peu de patience. Rien n'est simple dans la vie, ils le savent maintenant, eux que le malheur a touchés de son aile funeste. Mais des hommes de bonne volonté s'intéressent à leur sort et je tiens à leur répéter qu'on fera tout ce qu'on pourra et le plus vite possible.



J'avais demandé, au nom du Dr Perrigault, aide-major détaché en Serbie, des médicaments, des brochures, livres, douceurs, etc., pour nos frères, les médecins serbes. Quantité de lecteurs généreux avaient répondu à l'appel et je ne saurais trop les en remercier. Malheureusement, les envois ont sombré en route, ainsi que la nouvelle en a été officiellement annoncée. Nos donateurs, inlassables dans le bien, voudront-ils récidiver? Je le souhaite.

En tout cas, nos alliés Serbes le méritent. Voici ce que m'écrivait, en Octobre dernier, le bon confrère Perrigault.

En Serbie, Octobre 1916.

Mon cher Maître, je reçois votre aimable lettre en Serbie reconquise. Merci d'avoir bien voulu nous aider de la belle tribune de *La Presse Médicale*. Maintenant, les concours vont venir et la tâche sera facile.

Ces Serbes si braves et si simples, on ne pouvait pas permettre qu'ils ne devinssent nos frères par le cœur comme par les armes. Il est des nôtres, ce colonel d'un régiment de la Morava qui, arrivant à la frontière serbe aux bords de la Cerna, fit, hier, baiser la terre de la Patrie à tous les soldats de son régiment, sous la musique des balles. Puis, arrachant du sol une motte desséchée, il la jeta en poussière, comme pour un baptême, sur la tête de ses officiers, en criant : « En avant! » Ils firent 700 prisonniers.

J'attends maintenant le numéro de *La Presse Médicale* que vous m'annoncez, et le résultat des bonnes choses que vous avez certainement écrites en notre faveur.

Sincères et reconnaissants hommages.

Le médecin aide-major PERRIGAULT.

Hein! que vous en semble? Ont-ils assez d'allure, ces Serbes qui ont le bonheur de fouler à nouveau le sol sacré de leur Patrie? Ah! comme leurs gestes expliquent leurs victoires et la prise de Monastir! Les vrais descendants de l'ancienne Hellade, les vrais porteurs de flambeau, mais ce sont eux! Qu'ils veuillent bien trouver ici, ces bons compagnons d'armes, tout l'hommage de notre admiration.



J'ai reçu de mon bon Maître, le Dr Paul Le Gendre, médecin de Lariboisière, la lettre qui suit. Tandis que son fils collectionne aux armées les palmes de laurier vert que la France accorde à ses plus braves enfants, notre confrère, mobilisé, lui aussi, s'occupe et des blessés, et des praticiens en quête de clientèle. Il a trouvé un poste qui me paraît bien avantageux. Les médecins désireux d'avoir quelques renseignements n'auront qu'à s'adresser directement à mon Maître, qui voudra bien trouver ici l'hommage de mon plus affectueux respect. Voilà la lettre en question :

Cher Ami, *Un poste avantageux* s'offre pour un confrère MUTILÉ (œil, doigts, jambe en moins au besoin), pourvu qu'il lui reste ce qui est indispensable à la pratique médicale : expérience déjà assez étendue et bon sens. Il s'agit d'être le médecin d'un grand établissement scolaire : Traitement fixe 3.000 francs, avec indemnité de 600 francs et logement très beau. Liberté de faire de la clientèle dans une ville de 10.000 habitants. Je ne suis pas autorisé à préciser plus pour l'instant; mais si le candidat convenable se présentait, je préciserais la ville. Par ce temps de misères médicales, il y a un heureux à faire. Au besoin, vous pouvez mettre une insertion dans *La Presse Médicale* et indiquer qu'on peut s'adresser à moi, à Lariboisière.

Affectueusement. Dr LE GENDRE.



Le Dr Félix Brémond, dont les friands de Rabelais connaissent depuis longtemps les savoureuses études, me demande d'insérer la communication qu'on trouvera ci-après. J'accède d'autant mieux à son désir que l'œuvre élaborée par cet hygiéniste, longtemps spécialisé dans les accidents du travail, pourra rendre plus tard de grands services aux praticiens. La meilleure dérivation aux angoisses de l'heure présente n'est-elle pas le travail? qui de nous voudra se mettre à l'œuvre? Un dictionnaire des métiers, avec l'indication de leurs maladies! Ah! si je n'avais pas ma besogne déjà bien lourde, c'est moi qui demanderais les documents, et vite encore! Mais je cède la place aux jeunes, sur ce point comme sur tant d'autres, et ceci avoué, je passe la parole à M. Brémond, qui va vous dire mieux que moi de quoi il retourne.

Un vieil ouvrier, amoureux de son métier, devenu incapable de l'exercer, ne jette pas ses outils; il en fait don à un ouvrier plus jeune, susceptible de les utiliser.

C'est aujourd'hui mon cas.

Depuis plus de trente ans j'étudie l'hygiène professionnelle, dans les ateliers et dans les livres. J'ai publié, par-ci par-là, quelques monographies, fruits de mes observations et de mes lectures; mais je dois renoncer, hélas! à réaliser le projet que j'avais conçu de rédiger un dictionnaire général des métiers, avec l'indication des maladies qu'ils engendrent et des moyens de s'en préserver.

(*Voir la suite, p.* 542.)

Dans ce but, j'ai réuni de nombreux documents techniques et beaucoup de notes dont je voudrais faire profiter un confrère. C'est pour cela que je les offre à l'Association médicale mutuelle. Ils forment un assez gros ballot que j'enverrai au collègue qui m'en fera la demande.

Dr Félix Brémond,
au Lavandou (Var).

J'ai, bien entendu, plusieurs autres réponses à donner, mais patience ! la guerre nous laissera le loisir de nous expliquer encore sur une foule de points, tous plus intéressants les uns que les autres, naturellement.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Faure (Elie), aide-major de 1re classe au 10e groupe du 81e rég. d'artillerie lourde : n'a jamais hésité à s'exposer aux bombardements les plus violents pour secourir les blessés qu'il soigne avec un dévouement absolu. Notamment, le 11 Septembre 1916, a fait preuve du plus grand sang-froid en soignant les blessés de la 20e batterie sous un tir précis de 210.

N. B. — Le docteur Elie Faure est le frère du Dr Jean-Louis Faure, membre du Comité de direction de *La Presse Médicale*.

— M. Drevet (Charles), médecin chef de service au 112e rég. d'infanterie, médecin militaire de tout premier ordre, d'une haute valeur morale, vivant exemple du devoir. Au cours des attaques allemandes des 22, 23 et 24 mai 1916, sous un bombardement continu d'une extrême violence, jour et nuit, s'est dépensé sans compter pour soigner les nombreux blessés qui affluaient au poste central de secours. A fait preuve, en ces circonstances, d'un courage et d'un dévouement admirables.

— M. Didry (Jules), mat. 4774, médecin auxiliaire de la 1re compagnie du 74e rég. d'infanterie : servant depuis le premier jour de la campagne dans l'infanterie, a profité de chaque engagement pour montrer son mépris du danger, son esprit du devoir et de décision. Cité déjà deux fois à l'ordre (D. I. — C. A.), s'est distingué encore du 20 au 25 Mai 1916 en restant auprès des blessés non évacués dans un poste de secours de première ligne violemment bombardé et en partie démoli.

NOUVELLES

Association générale des médecins de France. — Sur la proposition de son président, M. Barth, la Commission administrative de l'Association des médecins de la Seine a décidé à l'unanimité de proposer à la prochaine Assemblée générale le vote d'une somme de 10.000 francs, en faveur de la Caisse d'Assistance médicale de Guerre.

De plus, elle met à la disposition de cette Œuvre, pour un médecin des pays envahis ou pour un médecin mobilisé chargé de famille, une bourse entière au lycée Saint-Louis, à Paris.

La Caisse de Guerre a réuni 610.000 francs.

Adresser les souscriptions au trésorier, 5, rue de Surène, à Paris (8e).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Docteur, disposant matinée, ferait consult. ou aiderait confrère. — Ecrire *P. M.*, n° 1525.

Doctoresse demande occup. médicales ou para-méd. accomp. voyage malade ou infirme. — Ecrire *P. M.*, n° 1524.

Stomatologiste ayant cabinet important demande jeune confrère ou étudiant dernière année désirant se spécialiser dans art dentaire. Aucun débours pendant apprentiss. et condit. avantag. par la suite. — Ecrire Dr Gahinet, 4, r. Hanneloup, Angers.

Ancien assistant de sanat. pour tubercul., libre obl. milit., cherche situation de médecin de sanator. Références. — Ecrire *P. M.*, n° 1527.

Infirmière diplômée, hôp. Paris, dem. place clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1526.

A vendre. Appareil de mécanothérapie arthromoteur général de Bedon-Gaiffe — Ecrire *P. M.*, n° 1273.

Docteur, du Nord, très actif, cherche remplacem. — Ecrire Dr Flament, 13, rue de Strasbourg, Paris.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE DIAGNOSTIC DE LA MORT
SUR LA LIGNE DE FEU

Se basant sur des expériences physiologiques, Laborde a préconisé, pour le traitement de la mort apparente, la méthode des tractions rythmées de la langue, et, convaincu qu'il était de l'efficacité certaine de cette pratique, il en considérait l'échec même comme un signe certain de mort réelle; l'épreuve des tractions rythmées donnait ainsi, à ses yeux, un critérium fidèle à cet égard, et en quelque sorte un moyen de diagnostic.

C'est également sur des données expérimentales que se basent deux autres procédés de diagnostic proposés, l'un par Itard, l'autre par Ambard et Brissemoret.

Les recherches dont il s'agit peuvent à coup sûr avoir en tout temps une grande importance pratique : jamais ils n'en avaient eu une plus grande qu'à l'heure présente, où chaque jour, les médecins de l'avant-front voient se dresser devant eux le redoutable problème dans les nombreux cas de syncope par commotion ou par shock, ou encore par inhalation de gaz toxiques que la campagne actuelle présente à leur observation.

Qu'on songe aux terribles conséquences d'une erreur de ce genre sur la ligne de feu, à l'abandon possible du cadavre présumé et même, à son ensevelissement trop hâtif, et l'on concevra la nécessité pour le praticien des tranchées de procéder avec soin aux recherches indispensables pour le diagnostic entre la mort vraie et la mort apparente.

Dans bien des cas, ce diagnostic n'est pas facile. Il nécessite de la part du médecin la plus grande persévérance, la plus opiniâtre ténacité : tel blessé du cerveau ou de la moelle, tel asphyxié n'ont dû la vie qu'à l'insistance avec laquelle, en dépit des apparences, le médecin s'est obstiné à pratiquer la respiration artificielle et les autres manœuvres susceptibles de remédier à la syncope respiratoire et cardiaque.

Parfois, tout semble indiquer que le cœur a cessé de battre, que la circulation est complètement abolie; l'auscultation, aussi attentive qu'il est possible de la pratiquer dans un poste de secours de première ligne, ne perçoit, dans la région précordiale, aucun bruit.

Et cependant le myocarde n'est pas encore définitivement inerte; ses contractions sont trop faibles pour se traduire par des battements perceptibles, mais sont assez efficaces encore pour entretenir dans les organes essentiels une irrigation compatible avec la persistance de la vie.

Certes, dans tous les cas où il est possible, ne fût-ce qu'à l'extrême rigueur, d'admettre que la mort est seulement apparente, le premier devoir du médecin est de se placer, tout d'abord, dans

cette dernière hypothèse et d'appliquer, sans perdre un instant, les mesures nécessaires, surtout la respiration artificielle, l'insufflation, les tractions linguales.

Mais encore est-il une limite au delà de laquelle toutes les tentatives sont vaines.

Cette limite ne peut être fixée par des chiffres. C'est après quatre heures et même six heures de traitement non interrompu qu'a été obtenu parfois le rappel à la vie.

Devra-t-on, dans tous les cas, insister pendant un temps aussi long? Laborde n'hésitait pas à répondre par l'affirmative, et allait même jusqu'à demander que les tractions rythmées de la langue, — méthode qu'il a préconisée avec la conviction et l'énergie que l'on sait, — fussent continuées durant trois heures au moins, et même jusqu'à douze heures.

Mais il faut convenir que si cette longue durée du traitement est parfois la condition essentielle du succès, elle a l'inconvénient de décourager le médecin, qui abandonne trop tôt la partie, convaincu que tout est fini, et aussi l'inconvénient d'indisposer les assistants, qui voient dans ces manœuvres, en apparence inutilement prolongées, un manque de convenance, presque une profanation de la mort.

Il faut dire aussi qu'aux tranchées des soins aussi soutenus sont presque toujours inapplicables, les cas de mort apparente se présentant en général dans des moments de grande activité qui ne laissent pas au médecin les loisirs indispensables.

Itard a proposé, il y a une quinzaine d'années déjà, un procédé ingénieux et simple pour déterminer la limite physiologique du traitement de la mort apparente.

Il consiste à pratiquer, en un point du corps, une injection sous-cutanée de fluorescéine. S'il persiste un peu de vie, si la circulation n'est pas absolument abolie, cette substance est absorbée par le sang, véhiculée par lui, et, comme elle est remarquablement diffusible, elle imprègne finalement tous les tissus.

C'est surtout au niveau de l'œil que la coloration qui en résulte est facilement appréciable.

Le bien-fondé de la méthode a été éprouvé par l'expérimentation physiologique. Au point de vue pratique, son auteur conclut de la façon suivante : la possibilité du rappel à la vie étant due à la persistance des phénomènes cardio-vasculaires, à la circulation du sang, laquelle, si minime qu'elle soit, est pourtant indispensable pour entretenir l'existence, le traitement ne doit pas être abandonné tant que l'on soupçonne la persistance de cette circulation.

Une injection de fluorescéine, faite hâtivement et sans interrompre les tractions linguales, en dénonçant, en cas de mort apparente, par la coloration de la peau, des muqueuses et des conjonctives, la persistance des phénomènes vitaux, est donc de nature à faire naître dans l'esprit de tous une conviction dont les effets sont des plus heureux pour le succès définitif du traitement. Cette conviction, en effet, engage le praticien à continuer les manœuvres de la respiration artificielle, et les assistants, dont l'imagination a été frappée par l'apparition de ce signe, si étrange pour eux et dont on leur donne l'explication, se mettent à espérer et demandent eux-mêmes la continuation du traitement, s'offrant à seconder le médecin si des circonstances impérieuses le contraignent à disperser ses efforts sur de nombreux blessés, qu'il ne saurait abandonner pour le salut d'un seul.

L'injection sera faite de préférence au creux épigastrique ou sur les flancs : 2 gr. de fluorescéine, soit 10 cm³ d'une solution alcaline au cinquième, seront plus que suffisants pour déterminer très nettement la preuve de la persistance de la vie, preuve caractérisée par la coloration jaune de la peau et des muqueuses et par la coloration vert-pré des milieux de l'œil : le sujet injecté semblera avoir une jaunisse intense, et, selon l'expression d'Itard, « une magnifique émeraude paraîtra avoir été enchâssée dans l'orbite ».

Nous constaterons ainsi l'absorption de la fluorescéine, et cette simple constatation nous permettra d'affirmer la survivance, bien avant qu'aucun des signes préconisés communément nous ait prévenus du rétablissement de la circulation.

En pareille occurrence, en effet, répétons-le, il ne faut pas compter sur l'auscultation : le cœur peut être silencieux pour l'oreille la plus fine et la mieux exercée, et il peut se contracter néanmoins suffisamment pour entretenir un restant de circulation.

Le premier devoir du médecin auquel on apporte un blessé dont la mort réelle peut faire l'objet d'un doute, sera, non de s'attarder à en établir un diagnostic certain, mais de s'évertuer à mettre en œuvre aussitôt le traitement de la mort apparente.

Les moyens les plus actifs et appropriés à la circonstance seront employés avec la conviction absolue que la vie persiste et que le succès dépend uniquement de la persévérance et de l'énergie avec lesquelles sera disputée à la mort, non encore victorieuse, une proie qui ne doit pas lui appartenir.

Mieux vaut traiter un mort comme un vivant que de s'exposer à traiter un vivant comme un mort : telle est l'excellente formule énoncée par Itard pour régler la conduite du médecin. Cependant, les meilleures volontés se lassent devant un insuccès qui semble se préparer comme certain! C'est alors que sa méthode interviendra pour éclairer le médecin et rassurer sa conscience, quand, à un moment donné, il se posera nécessairement cette question anxieuse : « Dois-je continuer? Dois-je m'arrêter? »

Ambard et Brissemoret ont proposé, à leur

tour, un signe certain de la mort, basé, non plus sur la suspension des fonctions circulatoires dûment établies, mais sur une réaction chimique spéciale que prennent certains organes après que la vie a définitivement cessé.

Le phénomène dont il s'agit présente le triple avantage, au point de vue pratique, qui seul peut retenir l'attention du médecin militaire dans les circonstances actuelles, d'apparaître rapidement après la mort, d'être constant, et enfin d'être facile à mettre en évidence. Ce phénomène, c'est la réaction acide que contractent quelque temps après la mort, le foie et la rate, dont la réaction est alcaline au tournesol chez le vivant.

Pour cette recherche, il suffit d'un papier de tournesol bleu et d'une aiguille fine, montée sur une seringue de Lüer. Le papier de tournesol doit être d'épaisseur moyenne (comme celui en usage courant dans les formations sanitaires du front) et peu spongieux, pour éviter la diffusion de l'hémoglobine; l'aiguille doit être longue de 7 à 8 centimètres.

La rate et le foie devenant tous deux très rapidement acides après la mort, on peut indifféremment ponctionner l'un ou l'autre de ces viscères. Dès que l'aiguille pénètre dans le viscère, il faut exercer une forte aspiration, qu'on maintient pendant tout le temps que dure la pénétration de l'aiguille, ainsi que pendant la première partie de son trajet en retour; au moment où l'aiguille sort du corps, on abandonne le piston à lui-même.

On possède ainsi dans la lumière de l'aiguille un peu de pulpe viscérale et un peu de sang. Pour étudier la réaction, deux cas sont à considérer :

a) *La mort remonte à plusieurs heures.* — Dans ce cas, l'acidité viscérale est telle qu'il suffit de déposer l'ensemble, pulpe et sang, sur le papier de tournesol pour voir apparaître presque immédiatement sur la face opposée une tache rosée caractéristique.

b) *La mort remonte à moins de deux heures.* — Dans ce cas, l'acidité viscérale peut être masquée par l'alcalinité sanguine. On se débarrasse du sang en traînant un peu la pulpe sur le papier de tournesol; la pulpe, rendue ainsi exsangue, est réunie en un petit tas sur une partie du papier encore immaculée. Si la pulpe est acide, il suffit de la soulever avec la pointe de l'aiguille pour voir aussitôt la partie du papier où la pulpe se trouvait, piquetée de petites taches rouge vif ; on peut également regarder le papier de tournesol sur la face opposée, où ne tardera pas à paraître une petite tache rose vif. Au bout de cinq minutes de séjour de la pulpe sur le papier, il faut l'enlever et sécher le papier pour éviter une acidification qui se ferait sur le papier même.

Dans cette réaction, l'hémoglobine du sang ne gêne en aucune façon la netteté du phénomène.

Ambard et Brissemoret ont étudié le phénomène chez des animaux et chez l'homme.

Chez l'homme vivant, le foie et la rate sont alcalins. Leur acidification a surtout été étudiée dans des cas de cancer de l'estomac, d'hémorragie cérébrale, de tuberculose pulmonaire, d'urémie, de septicémie puerpérale. Nous l'avons, à maintes reprises, observée sur le front, au cours de nos deux années de campagne, chez des soldats ayant succombé à des traumatismes de guerre.

Au bout de vingt-quatre heures, la réaction est, chez l'homme, d'une intensité extrême; deux heures après la mort, elle est très nette et se voit sans aucune précaution.

Une demi-heure après la mort, elle peut se voir, en prenant les précautions indiquées plus haut.

Enfin, cette réaction est très persistante, puisque, sur le foie d'un homme mort d'un empoisonnement par la strychnine, on a constaté une acidité considérable six mois après la mort.

Pratiquement, l'acidité viscérale n'apparaissant qu'un quart d'heure après la cessation de la respiration, au plus tôt, c'est-à-dire bien au delà du temps où, de l'opinion de tous les physiologistes, le retour à la vie est impossible, l'acidité du foie et de la rate deviennent, par ce fait même, un signe vraiment certain de la mort.

Cette acidification des viscères après la mort n'est pas due à une action bactérienne; elle est produite par l'autolyse des tissus (Magnus Lévi).

Procédé d'Icard, méthode d'Ambard et de Brissemoret ; voilà deux moyens simples autant qu'ingénieux et pratiques d'échapper à un doute terrible qui a, plusieurs fois, pesé lourdement sur notre conscience et de faire surgir des apparences tragiques de la mort le secret réconfortant de la vie.

Si le doute sur le décès est très rare lorsqu'il s'agit d'une personne qui a parcouru les phases d'une maladie, combien souvent il se présente, formidable, au poste de secours, en présence d'un homme sain quelques minutes avant et qu'on apporte inanimé, parfois sans blessure apparente, après l'éclatement dans son voisinage d'un obus de gros calibre!

Pour acquérir la certitude de ce décès, faudrait-il donc attendre sur le corps la présence des deux grands signes classiques de la mort réelle : la rigidité cadavérique ou la putréfaction commençante?

Nous répondons énergiquement à cette question décevante par la négative, nous fondant sur les résultats concluants de nombreuses observations faites au front à l'aide des moyens que nous avons rappelés et qui nous ont plus d'une fois encouragé à poursuivre sans défaillance le sauvetage de soldats en état de mort apparente.

Dr A. Sathe (de Grenoble),
Licencié ès-sciences physiques,
Aide-major de 1re classe
(aux armées en campagne).

POST-SCRIPTUM
A PROPOS DE LA PERTE D'UN MEMBRE

Ma chronique sur la perte d'un membre et les catégories assimilées m'a valu quelques conversations et même quelques lettres. Tout le monde trouve que j'ai raison en principe, et à l'appui de mon opinion on me cite des numéros (d'ailleurs de moi connus) de la nomenclature par catégories.

Mais, me dit-on, c'est la loi; il faut s'incliner devant elle, jusqu'au jour où les Chambres la modifieront et pour le moment elles ont d'autres chats à fouetter.

D'abord, est-il bien sûr que ce ne soit pas une loi dont la guerre doive provoquer d'urgence la revision pour divers articles? Ce n'est pas sûr.

Ensuite et surtout, ce que la loi impose, c'est l'établissement de catégories assimilables à la perte d'un membre pour justifier une pension; ce que le décret de 1915 a créé, c'est la gratification permanente pour invalidités inférieures à 60 pour 100, et ce fut excellent.

Mais ce qui n'est pas dans la loi, c'est la nomenclature des lésions mises dans les catégories. Ces numéros ont été désignés, au fur et à mesure des besoins, par des décisions ministérielles successives.

La preuve en est que, pour plusieurs d'entre eux, une note indique, dans le texte officiel, que par décision ministérielle on les a changés de catégorie (voyez, par exemple, perte d'un œil; amputation de Lisfranc).

La preuve en est encore que l'on a précisé un taux d'invalidité minimum de 60 pour 100 pour droit à pension. Je serais très surpris si ce taux fort raisonnable pour assimilation à la perte d'un membre — était dans la *loi* de 1831 : il a pour origine une simple décision ministérielle.

Donc, il est exact que le principe de la *pension* pour perte d'un membre ou infirmités équivalentes est un principe légal; que toute discussion est impossible — et serait inique — pour la perte réelle de ce membre; mais je crois que dans les catégories, intangibles, pour infirmités assimilées, les lésions inscrites dans la nomenclature sont soumises à décision ministérielle, donc sont revisables.

Et si, sans tenir compte de détails comme l'inscription dans la même catégorie des amputations de l'avant-bras et de la jambe, on supprimait les numéros des catégories actuelles, mais on prescrivait de mettre dans la 6e catégorie et au-dessus, les invalidités évaluées d'après le guide-barème à 60 pour 100 et au-dessus, je pense que ce serait un progrès à la fois favorable à l'Etat et à beaucoup de blessés.

AUG. BROCA.

BIBLIOGRAPHIE

909. **Méthode de traitement des fractures**, par le professeur PIERRE DELBET, avec la collaboration de MM. Marchak, Mossé et Lamare. 1 vol. grand in-8° de 500 pages et 67 planches hors texte (tome V des *Annales de clinique chirurgicale* de M. le professeur Delbet) (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 20 francs.

910. **Diseases of The Throat nose and ear**, by W.-G. PORTER, M. B., B. S. C., F. R. C., S. ED. et by P. MC BRIDE, M. D., Ed., F. R. C. P., Ed., F. R. S. E. 1 vol. in-8° de 280 pages (*John Wright et Sons*, Bristol). Prix : 1 sh. 6 p.

911. **Les blessures de l'abdomen**, par J. ABADIE (d'Oran). 1 vol. in-8° écu (de la *COLLECTION HORIZON*) de 238 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 francs.

912. **Les séquelles ostéo-articulaires des plaies de guerre**, par AUG. BROCA, professeur d'anatomie topographique à la Faculté de Médecine de Paris, 1 vol. in-8° écu (de la *COLLECTION HORIZON*), de 180 pages, avec 112 figures originales dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 4 francs.

913. **Radiodiagnostic des affections pleuro-pulmonaires**, par F. BARJON. 1 vol. de 186 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 6 francs.

914. **The Biology of Tumours**, by C. MANSELL MOULLIN, M. A., M. D. OXON, F. R., C. S. 1 vol. in-8° de 57 pages (*H.-K. Lewis et C°*, Londres). Prix : 2 sh. 6 p.

915. **The Medical entomology of Salonica**, by Temp., lieut.-col. ANDREW BALFOUR, C. M. G, M. D. R., A. M. C. 1 brochure petit in-8° de 25 pages (*The Wellcome Bureau of Scientific Research*, Londres).

916. **Chirurgie d'ambulance** (Le premier traitement des blessures de guerre), par ANDRÉ LAPOINTE, médecin-major de 1re classe. 1 vol. petit in-8° de 110 pages (*Maloine et fils*, éditeurs).

917. **L'expertise alimentaire rapide**, par E. GAUTRELET. 1 vol. petit in-32 de 258 pages, 2e édition (*Maloine et fils*, éditeurs).

918. **Le guide du médecin aux tranchées** (Chirurgie, Médecine et Hygiène pratiques), par LÉON BINET. 1 vol. in-16 de 92 pages (*O. Doin et fils*, éditeurs). Prix : 2 francs.

919. **Les Mouettes aux Croix rouges**, par le Dr P. DUPLESSIS DE POUZILHAC. 1 vol. in-8° de 195 pages (*A. Maloine et fils*, éditeurs). Prix : 3 fr. 50.

920. **Une Allemande à la Cour de France**, par le Dr CABANÈS. 1 vol. in-8° de 400 pages (*Albin Michel*, éditeur). Prix : 3 fr. 50.

921. **Glanes de guerre** (1914-1915), poésies, par HENRY THIÉRY, commissaire de police à Paris. 1 vol. in-16 de 220 pages (*H. Daragon*, éditeur). Prix : 3 francs.

922. — **Acidosi Diabetica**, par le Dr ALBERTO L. PERCIVAL. 1 vol. de 164 pages (*S. Lattes et C°*, librai-editori, Turin).

LIVRES NOUVEAUX

Le Darwinisme et la guerre, par CHALMERS MITCHELL, membre de la Société Royale, secrétaire de la Société Zoologique de Londres. 1 vol. petit in-8°, de 168 pages. (*Félix Alcan*, éditeur, Paris). Prix : 2 fr. 50).

Nous nous excusons de donner un compte rendu aussi sec d'un ouvrage qui vaut surtout par la richesse des exemples concrets, et par une manière personnelle d'étudier des problèmes devenus classiques. Ce petit livre intéressera les biologistes en ce qu'il dégage, en peu de pages, les conclusions philosophiques les plus générales auxquelles a pu arriver, en 1916, un Naturaliste qui a essayé de juger à travers sa science la portée morale du drame auquel nous participons. Voici, en quelques mots, la trame de ces réflexions philosophiques. Nous les résumons, sans entreprendre d'en peser la valeur dans le cadre restreint d'une analyse :

Les sciences découvrent les lois qui régissent, chacune, une portion de la réalité ; à supposer que la *lutte pour la vie* soit une loi biologique universelle, ce serait cependant un abus que de l'étendre par analogie aux sociétés humaines. De plus, cette loi n'est que la constatation d'un fait : la vie naît et s'améliore par la lutte. Rien ne nous autorise à transformer un fait en règle et à passer de *ce qui est* à *ce qui doit être*. L'auteur oppose, en une page pleine d'humour, von Bernhardi à Kant, et montre que le fameux général est un mauvais disciple : il trébuche à travers la *Raison pure*, se croyant dans le domaine de la *Raison pratique*. Il méconnaît l'A B C des gloires nationales !

Mais *la lutte pour la vie* n'est pas une loi ; ce n'est qu'une hypothèse, une théorie ; le darwinisme le plus orthodoxe l'admet aujourd'hui et justifier la légitimité de la guerre par une considération hypothétique, c'est, pour un esprit critique, asseoir la maison sur le sable. — D'ailleurs, qu'est la *lutte* pour l'existence, même dans le règne animal ? Une guerre ? Non : un effort d'adaptation qui entraîne parfois la disparition des moins aptes, mais qui ne possède aucun des caractères de la « guerre » proprement dite. L'auteur insiste sur l'inter-adaptation fréquente qui se produit au contraire entre les organismes rivaux : le parasite, par exemple, vit aux dépens d'autrui. Tend-il à le détruire ? — Si cette « lutte » aboutissait à la « victoire », c'en serait fait aussi bien du vainqueur que du vaincu. « Quand un parasite est devenu funeste à son hôte, comme c'est le cas dès « trypanosomes... [il faut conclure] que le parasite « est un *intrus récent*. Le parasite et l'hôte sont « obligés de se modifier pour pouvoir s'adapter l'un « à l'autre, et à moins de périr tous les deux en- « semble, le résultat de la *lutte* livrée par chacun de « son côté pour l'existence est que le parasite se « transforme avec le temps en un commensal rela- « tivement ou même absolument inoffensif. » La *lutte*, en un mot, fait place à la symbiose, et, loin d'être la forme universelle de l'existence, les rivalités violentes sont seulement, entre bien d'autres, l'une des manifestations de la vie.

Si des sociétés animales, nous nous élevons à la formation des nations humaines, nous voyons que l'interprétation « darwinienne » n'est pas plus justifiée : les peuples de l'Europe ne s'opposent pas, race à race, comme des antagonistes dont les progrès ne se feraient qu'aux dépens les uns des autres ; les trois grandes races d'Europe se partagent le continent au plus grand mépris des nationalités. Les pires ennemis présentent les mêmes traits ethniques : la biologie n'explique pas l'histoire.

Elle ne l'explique pas non plus par les brèches, en quelque sorte physiques, que les guerres ont taillées dans le monde : la sélection naturelle ne s'est point inscrite *biologiquement* dans l'histoire de l'Europe après les guerres de Napoléon, ou après 1870. Plusieurs pages, les plus originales du livre, seraient à citer, où l'auteur étudie l'influence toute négative des grandes guerres sur le développement *physiologique* des peuples. Aussi, la conclusion de cette étude est-elle que c'est en raison des mobiles vraiment humains et non en vertu d'une prétendue règle biologique, que nous devons expliquer et juger la guerre — et les guerres. A. H.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE CHIRURGIE

SOMMAIRE du n° 5, Novembre 1915 (paru en Août 1916).

Mémoires originaux :

Maurice Guillot et Georges Dehelly. — Le traitement du mal de Pott par la méthode de Hibbs.

R. Leriche. — Valeur de la ponction lombaire dans les plaies du crâne par projectiles de guerre.

Analyses :

Blessures et chirurgie de guerre en général. — Vaisseaux. — Nerfs. — Appareil locomoteur. — Crâne et encéphale. — Face. — Thorax. — Abdomen. — Membre inférieur.

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

SOMMAIRE du n° 5. — Septembre-Octobre 1916.

Mémoires originaux :

Virenque et Jaugeas. — Étude sur l'évolution et le traitement des lésions osseuses infectées d'après l'examen radiologique.

A. Béclère. — La radiothérapie des néoplasmes intra-abdominaux d'origine testiculaire.

L. Delherm. — Note sur les contractures et les paralysies traumatiques d'ordre réflexe.

Marcel Boll. — L'étude quantitative des phénomènes photochimiques.

Causeries sur les livres (suite).

Congrès et Réunions :

Réunion de la Société de Neurologie de Paris.

Faits cliniques :

P. Aimé. — Hydropneumothorax droit à plusieurs poches chez un tuberculeux.

Jaulin. — Un cas d'électrocution suivi de mort immédiate.

P. Picquet et A. Egal. — Modifications apportées à l'électro-vibreur de Bergonié.

Analyses.

Bibliographie

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire des n°s 8-9. — Août-Septembre 1916.

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 5. — Septembre-Octobre 1916.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 231. — 15 Novembre 1916.

L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Sommaire du n° 14. — Octobre 1916.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre
ET
Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis), 5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 15 Octobre 1916 s'élève à 570.000 francs.

***Souscriptions reçues du 1er au 15 Octobre* 1916.**

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

500 francs : La Société locale du département de Vaucluse. — Anonyme, Saint-Etienne (Loire) (Honoraires pour soins donnés par le Dr X... à la famille d'un confrère).

300 francs : Dr Maurel, La Bourboule (2e vers.).

200 francs : Société locale des médecins de la Savoie (2e vers.). — Dr Widmer, Val-Mont-sur-Territet (Suisse) (3e vers.).

150 francs : Dr Chenet, Paris (3e vers.).

100 francs : La Faculté mixte de Médecine d'Alger (6e vers.). — La Compagnie des Eaux minérales de la Bourboule, Paris (2e vers.). — Drs Conzette, Saint-Mandé (2e vers.). — Mendelssohn (Maurice), Paris. — Noir (Julien), Paris (5e vers.). — Penne, Avignon.

75 francs : Dr Seu de Rouville, Saint-Pol-Trois-Châteaux (Drôme) (2e vers.).

60 francs : Drs Boursier, Contrexéville (3e vers.). — Daum (Henri), Saint-Claude (Jura).

50 francs : Le Syndicat des médecins de la Loire-Inférieure (5e vers.). — Drs Allard, Duclair (S.-Inf.) (3e vers.). — Ball, Paris (3e vers.). — Bayou, Questembert (Morbihan) (7e vers.). — Bellencontre, Paris (7e vers.). — Guyot, Calais, — Klein, Auxerre. — Lapalle (Pierre), Pau. — Vaucaire, Paris. — Vitrac, Libourne (2e vers.).

40 francs : Dr Chadzynski, Paris (7e vers.).

30 francs : Drs Allain-Sauvage. Lorient. — Dauchez (H.) et sa fille, Mme Jean Dubois, Versailles (2e vers.). — Duchein, Bourges (3e vers.). — Morinière (V.), St-Florent-le-Vieil (M.-et-L.) (3e vers.). — Portal, Marseille. — Riou, Le Chambon de Tence (Hte-Loire) (9e vers.). — Roig (de), Cauterets.

28 fr. 45 : Dr Lasnier (Eugenio), Montevideo (Uruguay).

25 francs : Dr Juhel (Louis), médecin de la marine, à bord de l'*Eros*, division navale d'Orient.

20 francs : Drs Camuzet, Rennes (5e vers.). — David (André), Toulouse. — Pérot, Amb. 1/6 S. P. 35. — Sevenet (Georges), Zeitenilk (Salonique). — Anonyme (par le Dr Legrand), Paris.

10 francs : Drs Lafayo, Auchel (P.-de-C.) (3e vers.). — Valot, Luro (Hte-Saône).

5 francs : Dr d'Ansan (Roger), Paris.

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 15 Octobre 1916.

MM. les Drs : Caldier (Raoul) (Var), 5. — Daum (Henri) (Jura), 5. — Mirailié (Ch.) (Loire-Inférieure), 10.



Antisyphilitique extrêmement puissant
(DE DÉCOUVERTE FRANÇAISE)

Adopté par les Hôpitaux civils et Militaires des Pays alliés
Plus actif et mieux toléré que 606 et néo-606 (914)

DOSES : Injections intraveineuses
DOSES FRACTIONNÉES. — 20 centigr. tous les 4 jours (12 à 14 injections pour une cure).
DOSES MOYENNES. — 30 à 35 centigr. tous les 8 jours (8 à 10 injections pour une cure). 2 à 3 injections suffisent pour blanchir un syphilitique; le nombre d'injections indiquees ci-dessus a pour but d'amonor la séro-réaction à la négative, afin d'obtenir une guérison aussi complèto quo possiblo.

MODE D'EMPLOI. - Inj. Intraveineuse. Solut. concentrée. - Cheque dose de Galyl est accompagnée de son sérum dissolvant ; il n'y a qu'à faire tomber le contenu de l'ampoule de sérum sur le Gelyl, agiter vivement, espirer la solution feite dens une seringue de verre et l'injecter dens la veine choisie.
Injections Intramusculaires. - Le Galyl en émulsion huileuse est livré dans des ampoules dont il suffit d'injecter le contenu dans les masses musculaires dorso-lombaires.

Souvenez-vous
Rien d'Allemand
Rien des Allemands

Pourquoi le Galyl doit-il être préféré aux produits Allemands? 606 et 914
PARCE QUE :

1° Le *Galyl* est beaucoup plus actif que le Néo-Salvarsan; son emploi est aussi commode que celui de ce dernier corps.
2° A la suite des Injections de Galyl l'on ne risque pas, 2 ou 3 jours après, de voir survenir des phénomènes de méningo-encéphalite mortelle comme cela se produit avec le néo-Salvarsan.
3° En continuant l'emploi d'un médicament allemand les médecins français mantiennent l'influence morale allemande en France; influence qui doit disparaître et qu'on fera cesser par l'emploi d'un antisyphilitique de decouverte française, le Galyl.

En un mot avec le *GALYL* : guérison plus rapide, plus sûre et avec moins de risques qu'avec le 914 ; suppression en outre de l'influence morale allemande.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : **LABORATOIRE NALINE**, à VILLENEUVE-LA-GARENNE (Seine).

ARTHRITISME
DIATHÈSE URIQUE
RHUMATISME — GOUTTE — GRAVELLE

DIALYL

$[C^{11}\ H^{16}\ O^{13}\ Az^{2}\ Li\ Bo]$

Sel défini, découvert par le Laboratoire Alph. Brunot et sa Propriété exclusive.

Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.), *pour l'Antisepsie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

2 Doses par jour, chaque dose dans un Verre d'Eau. — ÉTATS AIGUS : 4 à 6 Doses par jour.

LABORATOIRE ALPH. BRUNOT, 16, Rue de Boulainvilliers, PARIS

Dialyl *Soluble dans l'Eau : "Cures d'eau dialylée"*
TOUTES PHARMACIES

ENVOI GRATUIT de Flacons de "Dialyl" *à MM. les Docteurs ainsi qu'aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats rhumatisants dont l'adresse sera donnée par MM. les Docteurs au* Laboratoire du "Dialyl".

Soluble dans l'Eau : "Cures d'eau dialylée" **Dialyl**
TOUTES PHARMACIES

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur :

Chevalier : M. De Rycker (René), médecin aide-major de 1re classe de réserve au 130e rég. d'infanterie : très grièvement blessé au début de la campagne, a tenu à reprendre sa place dans un régiment, bien que souffrant encore de ses blessures. Toujours au poste le plus périlleux, a assuré son service pendant les dures journées du 7 Juillet au 3 Août 1916, à proximité immédiate de la ligne ennemie, et dans des conditions d'organisation des plus précaires, avec un dévouement et un sang-froid qui ont fait l'admiration de tout le régiment. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

MÉDAILLE MILITAIRE.

M. Weiss (Edouard), Mat. 7689, médecin auxiliaire au 69e rég. d'infanterie : le 1er Juillet 1916, a donné le plus bel exemple de courage et de mépris du danger, en se portant à plusieurs reprises en première ligne, sous un violent bombardement, pour relever des blessés. Déjà cité deux fois à l'ordre pour sa belle conduite, au cours de la campagne.

— M. Suzanne (Louis), Mat. 7241, médecin auxiliaire au 54e bataillon alpin de chasseurs à pied : a toujours montré les plus belles qualités de dévouement et d'abnégation. Déjà cité trois fois à l'ordre, s'est de nouveau brillamment distingué aux combats de Juillet 1916, en suivant les vagues d'assaut pour prodiguer sans retard ses soins aux blessés, les portant même sur son dos pour assurer plus rapidement leur évacuation.

— M. Fourteau (René), Mat. 4422, médecin auxiliaire au 14e bataillon de chasseurs alpins : médecin auxiliaire d'un courage et d'un dévouement remarquables, étant à l'hôpital pour blessure, a demandé une permission et en a profité pour rejoindre son bataillon avant l'attaque. Très belle conduite au cours des combats du 20 Juillet 1916. Une citation, une blessure.

— M. Rauline (Léon), médecin auxiliaire au 3e bataillon du 7e rég. d'infanterie coloniale : a pris part à tous les combats où son bataillon a été engagé, faisant toujours preuve du plus grand courage et du plus bel esprit de sacrifice. Déjà deux fois cité à l'ordre, s'est à nouveau distingué par sa brillante conduite aux attaques de Juillet, au cours desquelles il a été très grièvement blessé.

— M. Queret (Marcel), médecin auxiliaire du 11e bataillon de chasseurs alpins : jeune médecin auxiliaire d'une compétence technique et d'un dévouement remarquables. Blessé le 19 Juillet 1916, pendant les préparatifs d'une attaque, a continué à assurer son service lors de l'action, et n'a consenti à être évacué qu'au moment où le bataillon allait être relevé. Déjà trois fois blessé et trois fois cité à l'ordre.

— M. Daranton (Louis), médecin auxiliaire au 2e rég. de tirailleurs de marche : a suivi son bataillon jusqu'aux lignes ennemies à l'attaque du 15 juillet 1916, donnant à tous le plus bel exemple de courage et de dévouement. A été très grièvement blessé au cours de l'action.

— M. Chefdrue (Agnès), Mat. 3140, médecin auxiliaire de réserve à la campagnie 19/51 du 2e rég. de génie : médecin courageux et dévoué. A été blessé très grièvement le 14 Juillet 1916 en se portant à son poste sous un feu violent d'artillerie.

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Méline (Jean), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, au 6e bataillon d'infanterie coloniale du Maroc ; au cours des opérations du 22 Mai au 30 Juin 1916, contre les Beni Ouarain, a fait preuve du plus grand courage en se portant sur des points très dangereux, pour donner des soins aux blessés ; en particulier le 11 Juin 1916, a fait l'admiration de tous en se rendant au galop à l'arrière-garde fortement engagée pour prodiguer ses soins aux blessés et a pris le commandement d'un groupe de tirailleurs isolés qu'il maintint face à l'ennemi.

— M. Billat (Georges), médecin aide-major de 2e classe du 3e bataillon du 36e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un dévouement remarquable et d'un esprit de sacrifice au-dessus de tout éloge, au cours des derniers combats où, pendant cinq jours et cinq nuits consécutives et sans repos, il a soigné tous les blessés du poste de secours, jusqu'à épuisement complet de ses forces. Déjà cité à l'ordre de la brigade et du corps d'armée.

— M. Labadan (Charles), médecin-auxiliaire au groupe mobile de Safsafat : depuis cinq ans et demi au Maroc, a fait l'admiration de tous par son courage et son dévouement. Blessé trois fois en secourant des blessés ; s'est particulièrement distingué le 25 Juin 1916 en prodiguant sous le feu, aux nombreux blessés les soins les plus dévoués.

— M. Bardy, médecin auxiliaire au 216e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne, par son dévouement et une bravoure exceptionnelle. Le 20 Janvier 1915, a sauté le premier dans un entonnoir de mines pour y soigner des blessés. Le 2 Juin 1916, est resté plus d'une heure sous un bombardement très violent pour dégager deux hommes pris sous un éboulement. A été le 4 Juin en procédant sous le bombardement au sauvetage des blessés renfermés dans un poste de secours incendié par l'artillerie ennemie.

— M. Martinetti (Charles), médecin auxiliaire au 143e rég. territorial d'infanterie : le 17 Mai 1916, au cours d'un violent bombardement dirigé sur une batterie voisine, s'est porté sous les rafales au secours des artilleurs atteints, leur prodiguant ses soins sans être abrités et a pu sauver, par la respiration artificielle, deux hommes qui ne donnaient plus signe de vie. A fourni à plusieurs reprises des preuves de courage et de dévouement.

— M. Pommez (Charles), médecin aide-major du 3e rég. mixte de zouaves et tirailleurs : à l'attaque d'une position ennemie a prodigué ses soins aux blessés en première ligne avec un dévouement et un courage au-dessus de tout éloge. N'a pas hésité à se porter à découvert dans la tranchée conquise pour soigner et ramener son commandant blessé. Déjà cité à l'ordre de la division. Ne cesse de donner des preuves de son courage depuis le début de la campagne.

— M. Caillé (Albert), médecin aide-major de 2e classe du 3e bataillon du 405e rég. d'infanterie : fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Pendant l'attaque allemande du 21 Juin 1916, s'est porté sur la ligne de feu sous de violentes rafales d'artillerie pour y soigner les blessés et y est resté jusqu'à la relève du bataillon, bien que lui-même blessé à l'arcade sourcilière.

— M. Lemaine (Pierre-Léon-Gustave), médecin aide-major de 2e classe au 2e groupe de 120 L du 107e rég. d'A. L. : au cours du combat du 21 Février 1916, étant blessé à la tête par l'éclatement d'un obus qui avait coupé en même temps la jambe d'un artilleur, s'est porté immédiatement au secours de celui-ci, a aidé à le transporter à un poste de secours, lui a prodigué ses soins avant de s'occuper de lui-même. Courage et dévouement absolu et de tout instant.

— M. Peltier (Louis), médecin-major de 2e classe au 361e rég. d'infanterie : pendant le temps que son régiment a été engagé dans un secteur soumis à des bombardements de grande violence, a donné, comme en toute occasion depuis le début de la campagne, de nouvelles preuves de sa bravoure et de son inlassable dévouement en prodiguant, sous le feu, ses soins aux blessés et en assurant avec intelligence le service des évacuations.

— M. Roudouly (Auguste), médecin-major de 2e classe au 294e rég. d'infanterie : allie les plus belles qualités militaires aux capacités techniques les plus étendues. Vient de faire preuve, pendant les combats de son régiment autour de V..., d'un courage exceptionnel et a su, par de très judicieuses dispositions, obtenir dans la rapidité des évacuations des résultats inespérés.

— M. Espagne (Victor), médecin auxiliaire du 62e bataillon de chasseurs à pied : médecin auxiliaire qui a

oujours fait preuve de la plus grande bravoure et du mépris le plus absolu du danger. Mortellement frappé en se portant, malgré un violent bombardement, au secours de chasseurs ensevelis sous un abri.

— M. Lungeron (Jean), médecin auxiliaire au 239e rég. d'infanterie : gradé possédant les plus belles qualités militaires de courage, d'énergie, de sang-froid et de dévouement. Au cours d'une attaque ennemie très supérieure en nombre, sous un bombardement d'une extrême violence et à quelques mètres de l'ennemi, a pris les mesures les plus heureuses pour sauver ses blessés et a assumé le commandement d'unités privées de leurs chefs, réussissant, grâce à son énergie extraordinaire, à rétablir une situation très compromise.

— M. Hill (Lovering), de la section sanitaire américaine n° 3 : délégué de l'hôpital américain de Neuilly à la section américaine sanitaire n° 3, a montré une fois de plus au service de la ...e division d'infanterie, pendant les évacuations difficiles et dangereuses du 22 Juin au 2 Juillet, les plus belles qualités d'un chef, l'oubli de soi-même, un entier dévouement à son service et à ses volontaires.

— M. Godar (Edmond), médecin-major de 2e classe au 171e rég. d'infanterie : a donné, du 24 au 28 Juin, le plus bel exemple de dévouement, d'énergie et de courage en allant jusqu'en première ligne, sous un feu d'une violence inouïe, surveiller lui-même l'enlèvement des blessés et donner des soins à des officiers malades qui ne voulaient pas quitter leur poste.

— M. Juvin (Lucien), médecin aide-major de 2e classe au 161e rég. d'infanterie : le 20 Avril 1916, en se rendant spontanément, malgré un tir de barrage d'une violence extrême, de son poste de bataillon au poste de secours régimentaire pour y coopérer au pansement et à l'évacuation de nombreux blessés, a été atteint de plusieurs éclats d'obus : a fait lui-même, avec un grand calme et le plus beau sang-froid, l'extraction d'un des projectiles et a demandé instamment à ne pas être évacué.

— M. Fribourg-Blanc, médecin aide-major de 1re classe, adjoint au directeur du Service de Santé du ...e corps d'armée : d'une activité et d'un dévouement inlassables, toujours prêt pour les missions périlleuses; a été blessé le 28 Avril 1916, d'un éclat d'obus, en traversant, pour le service, une zone violemment battue par l'artillerie ennemie.

— M. Humbert (Jean), médecin aide-major de 2e classe au 161e rég. d'infanterie : médecin aide-major d'une grande bravoure, admiré de tous pour son calme, son dévouement inlassable et son mépris absolu du danger; au cours de l'attaque du 21 Avril 1916, n'a pas cessé de diriger le service de secours en première ligne, malgré la violence du tir de barrage; atteint grièvement de deux éclats d'obus, a, malgré ses souffrances, continué à diriger le pansement des nombreux blessés qu'il ne cessait de réconforter par son calme souriant.

— M. Godard (Henri), médecin auxiliaire au 2e bataillon du 161e rég. d'infanterie : les 29 et 30 Avril 1916, a organisé et dirigé, avec un soin et une rapidité remarquables, sous un bombardement d'une extrême violence, la relève et l'évacuation de plus de 200 blessés dans des conditions particulièrement dangereuses. Médecin auxiliaire d'un calme et d'un dévouement inlassables.

— M. Franchi (François), médecin auxiliaire au 24e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un grand courage, d'un dévouement remarquable en assurant l'évacuation de nombreux blessés et en leur donnant les premiers soins sous un violent bombardement. Resté seul médecin du bataillon, a passé 4 jours et 4 nuits consécutifs dans une zone particulièrement périlleuse où, sans prendre le moindre repos, il a donné à tout le monde le plus bel exemple d'énergie et de volonté.

— M. Hengas (Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 249e rég. d'infanterie : modèle de dévouement et de bravoure; depuis le début des hostilités; s'est exposé maintes fois pour porter secours à des blessés, conservant au milieu du danger le sang-froid le plus remarquable et la possession de tous ses moyens. S'est particulièrement distingué les 11 et 12 Mai 1916, donnant, dans un poste de secours installé à quelques pas de la première ligne, sous des bombardements intenses et au milieu des plus grands dangers, des soins à de nombreux blessés avec autant de calme et de sûreté que s'il avait été dans un hôpital à 100 kilomètres du front.

— M. Chéry (Charles), médecin aide-major de 2e classe au 255e rég. d'infanterie : médecin aide-major au 6e bataillon depuis plus d'un an. A fait la campagne entière dans des corps de troupes. Médecin d'un dévouement professionnel sans bornes, d'une activité inlassable, d'une très grande bravoure. A déjà été l'objet d'une citation à l'ordre de la division. En dernier lieu, le 29 Mai 1916, s'est prodigué pour soigner et évacuer les blessés de son bataillon. A été sérieusement blessé le 3 Juin, de plusieurs éclats d'obus et a continué de donner des soins aux blessés qui l'entouraient.

— M. Madelaine (Jean), médecin aide-major de 2e classe du rég. de tirailleurs marocains : affecté sur sa demande aux tirailleurs marocains sur le front, n'a cessé de faire preuve des plus belles qualités de dévouement et de mépris du danger : au cours des engagements des 22, 23 et 24 Mai 1916, devant X..., a assuré, avec le plus grand calme et malgré un bombardement violent de son poste de secours, le pansement et l'évacuation de très nombreux blessés. A été lui-même victime d'une rupture du tympan par l'éclatement d'un obus qui a tué, dans ses bras, un blessé qu'il soignait.

— M. Faucheux (Adolphe), médecin aide-major de 1re classe, état-major 1er groupe, 32e rég. d'artillerie : médecin aide-major de territoriale affecté au début de la campagne à un hôpital de X..., d'où il a été conduit dans un camp de typhiques et y a été atteint de la contagion : rapatrié en Juin 1915, est revenu au front sur sa demande et y a fait preuve d'un dévouement de tous les instants, notamment pendant le combat de Juin 1916; dans la nuit du 21-22 Juin 1916, très fortement contusionné par un obus de gros calibre, s'est d'abord porté au secours des blessés de son groupe, donnant ainsi un bel exemple d'abnégation.

— M. Kaminer (Joseph), médecin auxiliaire du 3e bataillon du 53e rég. d'infanterie : a, dans une circonstance difficile, contribué par son énergie à maintenir l'ordre dans une fraction éprouvée par le feu. Blessé à la main, est resté à son poste de secours sous des tirs d'artillerie terribles et a continué pendant plusieurs jours à assurer le service médical du bataillon.

— M. Jude (Léon), médecin-major de 2e classe, médecin-chef du G. B. D. : au début de la campagne, médecin-chef d'une ambulance qui a fonctionné pendant quatre mois dans un cantonnement souvent bombardé, est passé sur sa demande au G. B. D. pour rester sur le front quand sa formation a été mise au repos. A montré les plus belles qualités de courage et d'énergie, tant pour la relève des blessés des tranchées que pour l'inhumation des cadavres abandonnés dans celles-ci. Dans les récents combats du 28 au 30 Mars et du 8 au 11 Avril 1916, s'est souvent exposé pour stimuler son personnel.

— M. Foisy (René-Édouard), médecin aide-major de 2e classe à la 12e batterie du 3e rég. d'artillerie coloniale : fait preuve quotidiennement de la plus grande bravoure. S'est particulièrement distingué en Mars et Avril 1916 en se rendant spontanément, pour y soigner des blessés, dans des batteries qui étaient soumises à de violents bombardements. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée.

— M. Lemonnier (Désiré), médecin aide-major de 2e classe au 2e bataillon du 36e rég. d'infanterie : n'a pas quitté le front depuis le début de la campagne; a été blessé deux fois et vient encore de donner des preuves de son inlassable dévouement en continuant à assurer son service bien que gravement malade et ne se laissant évacuer que complètement à bout de forces.

— M. Robert (André), médecin auxiliaire de la 13e compagnie du 163e rég. d'infanterie : médecin auxiliaire très dévoué et d'une réelle bravoure. A su, par son exemple, donner à ses subordonnés un esprit de dévouement admi-



rable, sons les plus violents bombardements. A été blessé dans une tranchée de première ligne.

— M. Alcay (André), médecin auxiliaire au 10e bataillon de chasseurs à pied : son chef de service ayant été blessé au début du cambat du 9 Avril 1916, a assuré seul, pendant une lutte extrêmement vialente, le service médical du bataillon, prodiguant ses soins aux nombreux blessés avec un dévouement digne des plus grands éloges.

— M. Streissel (Pierre), médecin aide-major de 1re classe au 1er bataillon du 150e rég. d'infanterie : blessé en allant, sous un assez violent bombardement, porter secours à des blessés, a refusé de se faire évacuer et, dans des circonstances difficiles, a cantinué, pendant sept jaurs, à assurer son service, donnant ainsi le plus bel exemple d'énergie et de sentiment du devair.

— M. Wolff (Marcel), médecin aide-major de 1re classe au ...e bataillan du 58e rég. d'infanterie ; au caurs du bombardement presque ininterrampu du 5 au 12 Juillet 1916, s'est dépensé sans campter paur aller aux paints les plus dangereux dégager et saigner des blessés enterrés par les obus. Sur le frant, depuis le début de la campagne, a donné, en tautes circanstances, l'exemple d'un dévouement sans limite et d'un imperturbable courage, notamment les 15 et 20 Août 1914 et pendant la période du 9 au 21 Octobre 1915. A été tué le 15 Juillet 1916 à san paste.

— M. Sevestre (Jacques), médecin aide-majar de 2e classe de réserve au 329e rég. d'infanterie : d'un sang-froid imperturbable, au cours de l'attaque du 4 Juillet 1916, a soigné des blessés dans des canditians particulièrement périlleuses, alors que taus les abris étaient effandrés.

— M. Gaillard (Raaul), médecin-majar de 2e classe au 21e rég. d'infanterie caloniale : médecin-majar d'un caurage et d'un dévouement à taute épreuve. Grièvement blessé, le 3 Juillet, en se partant sur la ligne de feu pour danner ses sains à un chef de bataillan blessé, a, malgré sa blessure, danné des sains à un infirmier qui venait d'être frappé à ses côtés et n'a quitté le champ de bataille qu'après avair abtenu la pramesse de reprendre sa place à san régiment.

— M. Azam (Jean), médecin-majar de 1re classe, rég. de marche de la légion étrangère : médecin chef de service de grande valeur. Blessé par éclat d'obus le 3 Juillet 1916, a continué à assurer son service pendant toute la durée des attaques sous le bombardement incessant de l'artillerie ennemie.

— M. Dartigalles (Rabert), médecin aide-majar de 2e classe au 8e rég. de marche de zouaves : médecin d'une bravaure et d'un dévouement sans barnes. A assuré d'une façon particulièrement brillante son service médical de première ligne au caurs des cambats des 8 et 9 Juillet 1916.

— M. Barthelet (Paul), médecin auxiliaire au rég. d'infanterie caloniale du Maroc : le 8 Juin 1916, a été grièvement blessé en conduisant en première ligne ses équipes de brancardiers. A fait preuve de beau courage et d'abnégation, répondant à son chef de bataillon qui s'intéressait à son état : « Mes blessures ne sont rien, mon plus gros ennui est de quitter le régiment dans un moment pareil. »

— M. Blondin (Maurice), médecin auxiliaire au 21e rég. d'infanterie coloniale : jeune médecin d'un courage et d'un dévouement magnifiques. Venu, sur sa demande, dans un régiment actif, est monté à l'assaut des lignes allemandes avec les premières vagues. Constamment en première ligne, a sauvé de nombreux blessés en les pansant sur les lieux mêmes du cambat, sous le feu le plus intense de l'ennemi.

— M. Remy (André), médecin-chef de service au 352e rég. d'infanterie, détaché au 404e rég. d'infanterie : d'une grande bravoure et d'un dévouement prafessiannel au-dessus de taut éloge. Ayant su que des blessés de l'unité qui avait précédé le régiment dans l'accupatian du secteur se trauvaient dans nos premières lignes en un endrait très périlleux, s'y est parté lui-même avec ses brancardiers, jugeant que les dangers de la missian méritaient qu'il donnât l'exemple du dévouement. A ramené cinq blessés après les avair pansés.

— M. Abadie (François), médecin-majar de 1re classe au rég. de marche de la légian étrangère : médecin expérimenté, d'un dévouement inlassable et d'un courage à taute épreuve. Le 9 Juillet 1916, des blessés étant restés en avant de nos lignes sur un terrain battu en permanence par des mitrailleuses, est allé, pendant le jaur, au péril de sa vie, recannaître les blessés restés sur le terrain, les a pansés sur place et mis à l'abri dans des trous d'obus pour revenir les chercher et les ramener dans nos lignes la nuit venue.

— M. Raulines (Léon), médecin auxiliaire au 7e rég. calanial : s'est taujours fait remarquer par san courage et san mépris du danger. A pris part à taus les combats auxquels le régiment a participé depuis le début de la campagne. S'est dévaué sans campter pour uller en première ligne ramasser les blessés graves en même temps qu'il encaurageait les hommes.

— M. Bugeau (Raymand), médecin aide-major de 2e classe au 23e rég. calanial : excellent médecin aide-major, au frant depuis le début des hostilités. A fait preuve, en tautes circonstances, de belles qualités militaires et professiannelles. Le 1er Juillet 1916, a danné un bel exemple d'énergie en continuant, après avair été blessé au début de l'action, à prodiguer ses sains aux militaires évacués sur san poste de secours.

— M. Faucheraud (Charles), médecin-majar de 1re classe au 21e colonial : officier supérieur du Service de Santé de haute valeur ; arrivé sur le front depuis Novembre 1914, s'est distingué dans tous les combats par son caurage, ses facultés d'organisation. Au cours des combats du 1er au 5 Juillet 1916, s'est signalé à nouveau en suivant de près les vagues d'attaque et assurant parfaitement le service d'évacuatioa.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES.

Médaille d'or : M. Loiseau (Gearges), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, hors cadres, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur.

— M. Pech (Louis), médecin aide-major de 2e classe, labaratoire de radialagie du Centre haspitalier de Creil.

— M. Beaussenat (Lin), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé de la 22e division d'infanterie.

Médaille de vermeil : M. Tauflieb (René), médecin aide-majar de 2e classe à l'ambulance 5/8.

— M. Hubert (Jean), médecin aide-majar de 1re classe, ambulance 4/60.

— M. Millet (Auguste), médecin-major de 2e classe, traupes d'accupatian du Marac.

— M. Baumgarten (Gearges), médecin aide-majar de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital mixte de Mâcan.

— M. Baurlier (Maurice), médecin-majar de 2e classe, azaret de Matifou.

— M. Vallet (Emile), médecin-major de 2e classe des traupes calaniales, hôpital militaire de Bizerte.

— M. Bouygues (Jean), médecin aide-mujar de 1re classe, hôpital militaire de Bizerte.

— M. Delemontey (Augustin), médecin aide-majar de 1re classe, hôpital militaire de Bizerte.

— M. Jacob (Alphonse), médecin aide-major de 1re classe, hôpital militaire de Bizerte.

— M. Robert (Fernand), médecin aide-majar de 2e classe, hôpital militaire de Bizerte.

— M. Vismard (Pierre), médecin aide-majar de 2e classe, hôpital militaire de Bizerte.

— M. Bertier (Marc), médecin aide-major de 2e classe, hôpital annexe Aïn-Berda.

— M. Duchamp (Edmond), médecin aide-majar de 2e classe, hôpital annexe Aïn-Berda.

— M. Bergeran (André), médecin aide-majar de 2e classe, hôpital camplémentaire Buffan.

— M. Krolunitsky (Georges), médecin oide-major de 2e classe, hôpital temporaire de contagieux de Steenwoorde.
— M. Faure (Paul), médecin oide-mojor de 2e classe, hôpital complémentaire n° 9, à Lyon.
— M. Rodovitch (Mikailo), commondant médecin, division de réserve.
— M. Nostitch (Nicolos), copitoine médecin de 2e classe, médecin du génie à la division du Vardor.
— M. Dubs (Camille), médecin aide-major de 1re classe, hôpitol temporaire n° 36, à Chortres.
— M. Perriol (Antoine), médecin-major de 2e classe, chirurgien du secteur de Grenoble, Gop et Briançon.
— M. Robert (Marc), médecin-major do 2e closse, hôpital mixte de Pont-Soint-Esprit.

Médaille d'argent : M. Kerrlen (Emile), médecin-mojor de 1re classe, médecin-chef à l'hôpital complémentoire 41 à Morlaix.
— M. Guéry (Joseph), médecin-major de 1re classe, médecin-chef à l'hôpital complémentaire 17, à Morlaix.
— M. Noël (Georges), médecin aide-mojor de 1re classe, dépôt du 22e rég. d'infanterie colonialo, à Marseille.
— M. Golfier (Jean), étudiant en médecine, hôpital nuxiliaire 117, à Paris.
— M. Mounch (Moscha), capitaine médecin de 1re classe, division de Choumodio.
— M. Bochko (Konjevitch), cupitaine médecin de 1re classe, division de Choumadia.
— M. Bachovitch (Milovan), copitaine médecin do 1re classe, médecin-chef de l'hôlpitol ouxiliaire 3 de Valjévo.
— M. Milorod (Vélimirovitch), capitaine médecin de 2e closse, médecin-chef de l'hôpitol ouxilioire 3 de Valjévo.
— M. Kozlinski (Eugène), capitaine médecin de 2e closse, médecin-chef de l'hôpitol nuxiliaire 3 de Valjévo.
— M. Zets (Pétar), copitaine médecin, école des sous-officiers.
— M. Djeritis (Alexandre), lieutenont médecin, écolo des sous-officiers.
— M. Lemonnier (Alexandre), médecin auxiliaire à la 65e compognie d'aérostiers.
— M. Scoffier (Louis), 15e section d'infirmiers militaires, hôpital auxiliaire 207, à Nice.
— M. Mitrovitch, médecin auxilioire de l'ormée royale serbe, hôpitol complémentaire n° 1 de Sidi-Abdallah.
— M. Bouchon (Charles), médecin principal de 2e closse, hôpitol militaire Saint-Charles, Toul.
— M. Kouffmann (Georges), médecin-mujor de 2e classo, hopital complémentuire Saint-Chorlcs, Toul.
— M. Lucas (André), médecin-major de 2e classe, hôpitol franco-serbe.
— M. Dugrais (Paul), médecin-major de 1re classe, hôpital de Vido.
— M. Fourcade (André), médecin-mojor de 2e closse, hôpital de Vido.
— M. Borrois (Poul), médecin aide-major de 1re classe, hôpital de Vido.
— M. Beuricr (Pierre), médecin uide-mojor de 2e classe, hôpital de Vido.
— M. Ilitch (Dragolioub), médecin auxiliaire de nationalité serbe, hôpital franco-serbe, Corfou.
— M. Vouktchevitch (Drogolioub), aide-médecin interprète de notionalité serbe, hôpital franco-serbe, Corfou.
— M. Laudy (Charles), médecin aide-mojor do 2e classe, hôpital de lo Garde, Périgueux.
— M. Pintou (Louis), médecin ouxiliolre, hospice de Limoges.
— M. Joly (Henri), médecin aide-major de 2e classe, dépôt de convalescents serbes de Mers-el-Kébir.
— M. Regnier (Georges), médecin aide-major do 1re classe, hôpital militaire de Bizerte.
— M. Jacopin (Louis), médecin aide-mojor de 1re classe, hôpitol militaire de Bizerte.
— M. Berton (Mourice), médecin aide-major de 2e classe, hôpital militairo de Bizerte.
— M. Leduc (Louis), médecin aide-major de 1re classe, hôpitol central de Bor-le-Duc (contagieux).
— M. Harvier (Poul), médecin aide-major de 2e classe, hôpital central de Bor-le-Duc (contogieux).
— M. Conter (Paul), médecin aide-mojor de 1re classe, hôpital central de Bar-le-Duc (contogieux).
— M. Monuel (Pierre), médecin aide-mojor de 1re closse, hôpital centrol de Bar-le-Duc (contogieux).
— M. Murel (Eugène), médecin aide-major de 1re classe, hôpitol central de Bar-le-Duc (contagieux).
— M. Huard (Jeon), médecin aide-major de 1re classe, hôpital centrol de Bar-le-Duc (contagieux).
— M. Bonnaud (Joseph), médecin oide-mojor de 1re closse, hôpitol ceatral de Bar-le-Duc (contogieux).
— M. Duffieux (Jeon), médecin aide-mojor de 2e classe, hôpital central de Bar-le-Duc (contagieux).
— M. Camoin (Ferdinond), médecin aide-mojor de 1re closse, hôpital central de Bnr-le-Duc (contagieux).
— M. Vernet (Louis), médecin aide-major de 1re closse, hôpitol eentral de Bar-le-Duc (contagieux).
— M. Bonnet (Albert), médecin aide-mojor de 1re clnsse, hôpitol central de Bar-le-Duc (contogieux).
— M. Bouquet, médecin de 2e classe, auxiliaire.
Médaille de bronze : M. Andrejevitch (André), médecin auxiliaire, détaché à l'hôpitol d'Aïn-Berda.
— M. Cavrilovitch (Radosluv), médecin auxiliaire, train sonitoire n° 5.
— M. Fotitch (Jacques), médecin onxiliaire, troin sanitaire n° 5.
— M. Dragomir (Atchimovitch), médecin auxilioire, troin sonitaire n° 5.
— M. Bogolioub (Kouranditch), médecin ouxiliaire, troin sanitoire n° 5.
— M. Miloutine (Gioritch), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5.
— M. Stanimir (Rokovatz), médecin auxiliaire, train sanitoire n° 5.
— Tanovitch (Djeorges), médecin auxilioire, train sunitoire n° 5.
— M. Michaïlovitch, médecin auxilioire, troin sanitoire n° 5.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — Cours de protique obstétricale, sous la direction de M. le professeur Paul Bar, par M. Chambrelent, agrégé d'accouchements à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Co cours gratuit a lieu à la clinique Tarnier, les lundis, mercredis et vendredis, à 16 heures, à partir du lundi 4 Décembre 1916. Il comprendra 12 leçons. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales. Réservé aux étudiants ayont plus de 16 inscriptions, et aux docteurs fronçais et étrangers régulièrement inscrits.

Programme du cours : Lundi 4 Décembre. Diagnostic et hygiène de la grossesse. — Mercredi 6 Décembre. Diagnostic des présentotions et des positions du fœtus. — Vendredi 8 Décembre. Conduite à tenir dons l'accouchement normol. — Lundi 11 Décembre. Règles générales de l'application du forceps. — Mercredi 13 Décembre. Règles particulières de l'application du forceps. — Vendredi 15 Décembre. Règles généroles de la version por manœuvres externes et par manœuvres internes. — Lundi 18 Décembre. Troitement des hémorragies dues ou placenta prœvin. — Mercredi 20 Décembre. Traitement des hémorragies de la délivrunce. — Vendredi 22 Décembre. Troitement de l'éclampsio puerpérnle. — Samedi 23 Décembre. Infections puerpérales. Prophylaxie et traitement. — Mercredi 27 Décembre. L'avortement et ses complications. — Vendredi 29 Décembre. Hygiène du nouveau-né. Allaitement.

Pour tous renseignements et pour s'inscrire, s'adresser à M. le chef do Clinique à la Clinique Tornier.

NOUVELLES

La lutte contre l'alcoolisme. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, le Conseil général de la Seine vient d'émettre le vœu suivant :

« Que des mesures efficaces soient prises par les pouvoirs publics pour restreindre la consommation de l'alcool en France.

« Il signale notamment la restriction du nombre des débits qui est la conséquence nécessaire de la suppression des bouilleurs de crû. »

Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient d'accorder une subvention de 1.000 francs à l'Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

La **Choléïne Camus**, pour répondre aux nombreuses lettres qui lui sont adressées, informe le corps médical que l'envoi gracieux d'échantillons est toujours assuré sur simple demande *médicale* et que des prix spéciaux sont consentis pour Ambulances, Hôpitaux et toutes Formations militaires. (Ecrire au *Laboratoire de la Choléïne Camus*, à Moulins (Allier).

Externe, 4e ann., faisant fonctions int. hôp. Paris, libre ap.-midi, désire faire remplacem. ou travail dans clinique chir. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1532.

Médecin belge, mobilisable, demande à faire rempl. durée indéterm. — Ecrire *P. M.*, n° 1529.

Radiologie. A vendre ou à louer cabinet ou matériel très complet de Gaiffe. Marc, 38, r. de Châteaudun.

Médecin réfugié, libre plusieurs heures par jour, cherche occup. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1531.

Garde-malade diplômée, ayant fait un stage de 6 ans 1/2 dans maison de santé, cherche occupation dans clinique, maison de santé, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 1518.

Garde-malade, diplômée hôpitaux, recevrait chez elle pensionnaire malade ou infirme, femme ou enfant. Chambre aérée sur square. — Ecrire *P. M.*, n° 1507.

Le Gérant : O. POREE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

I. *Les incursions périodiques du grand Cafard.* — II. *Encore les auxis.* — III. *Une appréciation originale sur l'âge de la relève.* — IV. *Don pour le confrère captif.* — V. *Un mot sur la Caisse d'Assistance médicale de guerre.*

I

Véritablement, je suis de temps à autre surpris de notre myopie intellectuelle et de notre imperfectibilité. C'est plus fort que nous, il nous est impossible de voir plus loin que nos pères. Entraînés injustement dans la plus injuste des guerres, nous sommes d'abord, d'un pôle de la France à l'autre, tout feu, tout flamme... « La Victoire, en chantant »..., « Tyrans, descendez au cercueil... », etc. Et il est de fait que, sous la vague furieuse de l'enthousiasme français, le Germain est obligé de lâcher sa proie et de reculer, au moment même où il s'apprêtait à l'égorger.

Seulement, où ça ne va plus, c'est quand nous nous imaginons qu'il y aura arrêt dans la course au coffre-fort, telle que la comprennent nos ennemis. Ils n'ont pas réussi du premier coup? eh bien, ils repartiront sur de nouveaux frais, en augmentant les armes et les effectifs. Et alors, ce sont les grandes attaques successives *nach Calais, nach Verdun*, qui toutes s'arrêtent, comme s'arrêtent les nôtres, parce qu'au point de vue tactique nous sommes désormais à deux de jeu.

Quand on saura, après la guerre, les perfectionnements que nous avons apportés à nos méthodes les techniciens que sont devenus les chefs des Etats-majors, les commandants de Compagnies, et jusqu'aux simples et humbles Poilus, on s'étonnera que le découragement ait jamais pu nous envahir une minute.

Et les Balkans? direz-vous. N'y a-t-il pas de quoi s'alarmer? Hé, oui, parbleu! si nous avions le droit de nous inquiéter de quelque chose; mais si notre esprit est en alarmes, c'est que nous n'avons encore rien compris à la guerre. Pouvons-nous, devons-nous oublier un instant que si nous sommes en vie, si nous avons encore deux sous, c'est du rabiot, et que nous devrions tous, du premier au dernier, être morts ou ruinés. Or, non seulement nous sommes debout, non seulement nous tenons le coup, non seulement nous nous montrons supérieurs sur notre front occidental, mais encore nous nous sommes installés dans une petite « guéguerre » tranquille, comme on s'installe dans une garnison : course à l'influence, course aux places, course aux galons, — des galons! des décorations! — nous avons repris nos mœurs anciennes. Quel est celui de l'intérieur qui a réellement fait le sacrifice d'une habitude, d'une douceur, depuis la mobili-

sation? Avouons donc que nous l'avons eu belle, trop belle, et que ce n'est point un mal si cela change quelque peu. Il y en a assez des nôtres, là-haut sur notre frontière ensanglantée, qui souffrent, qui luttent, qui meurent, pour que nous communions un peu plus avec eux.

Et nous voudrions brailler, gémir comme des femmes, nous viendrions lever les bras au ciel (Kamarades! Kamarades!) parce que tout ne va pas bien en Orient! Non, mais des fois, comme dirait le Poilu, serions-nous retombés en enfance? Au début des âges, les hommes ne peuvent mettre en commun que leurs émois, et c'est la vie de la horde. Un peu plus tard, ils y joignent leurs intérêts, c'est-à-dire un peu d'espérance, et c'est la vie du clan. Enfin, le bien-être étant venu, l'être s'élève encore, il pense, il a des idées, l'esprit circule et anime tout, et c'est la vie du peuple, avec tout ce que ce mot comporte de noble et de fort. Sommes-nous un peuple, oui ou non, ou sommes-nous revenus aux émois et à la vie de la horde? Allons! allons! Haut les cœurs, et un peu plus de courage à souffrir quand il le faudra! Il y a longtemps que je l'ai dit : dans cette guerre, tout est déjà gagné puisqu'on a sauvé l'honneur et mérité l'admiration du monde!

II

Je remercie beaucoup nos chers auxis et je reproduis la lettre de l'un d'eux, qui me paraît la plus compréhensive, en ce sens qu'elle envisage le sujet de façon plus complète et plus pratique :

« Cher monsieur, j'ai été vraiment heureux de voir enfin entendue la clameur de détresse poussée par les médecins auxiliaires, et je puis vous assurer de notre profonde gratitude pour avoir pris notre malheureux sort en considération.....

Il y a *urgence* à relever la solde des médecins auxiliaires, et il ne faut pas songer à créer de nouveaux grades, auxquels l'Administration et les Commissions seront toujours, ou du moins trop longtemps hostiles. Il faudrait que, dans un délai très rapproché, quelque député présentât un texte de loi très court, très simple et très net, qui allouerait aux médecins auxiliaires, *non reçus docteurs en médecine* (car il y a là une chinoiserie à éviter), en tous lieux et en tout temps, une indemnité *attachée à la fonction de médecin auxiliaire*, qui serait par exemple de 150 francs par mois, et qui s'ajouterait, dans tous les cas sans exception, aux sommes touchées actuellement par les auxis. On arriverait ainsi aux totaux suivants :

A l'arrière :	Solde journalière, 2,44 × 30 =	73 fr. 20
	Indemnité spéciale de fonction.	150 fr. »
		223 fr. 20

La solde de sous-lieutenant étant de 240 fr.

A l'avant :	Solde journalière, 2,44 × 30 =	73 fr. 20
	Indemnité d'usure d'effets. . . 1 × 30 =	30 fr. »
	Prime d'alimentation . . . . . 0,20 × 30 =	6 fr. »
	Indemnité spéciale de fonction.	150 fr. »
		259 fr. 20

La solde de sous-lieutenant étant de 320 francs environ.

De la sorte, on aurait les avantages suivants :

1° La hiérarchie est respectée : les médecins auxiliaires sont toujours adjudants et toujours sous-officiers (et vous ne pouvez vous figurer ce qu'on tient à çà, quelque part.....);

2° Au point de vue solde, il n'y a pas de confusion possible avec les officiers, ni avec les autres adjudants, puisque c'est la fonction spéciale qui entraîne l'indemnité;

3° C'est une réforme qui peut être faite immédiatement, sans toucher à nos statuts, sans modifier quoi que ce soit dans notre organisation. Il suffit d'un simple vote de la Chambre, et c'est tout.

En dehors de cette solution, pratiquement — et je vous assure que je parle en connaissance de cause, — il n'y a que le vague des promesses ou l'infini des bonnes volontés.

Voulez-vous donc parachever votre bonne œuvre, en soumettant la chose à un député de notre clan médical qui voudrait la suivre à fond, car c'est vraiment une œuvre d'équité? Un exemple : un camarade, revenu pour quelque temps à l'arrière dans la Nᵉ région, m'annonce que dans cette région l'on s'appuie sur un règlement de 1902, pour ne pas donner aux médecins auxiliaires nouvellement nommés..... des chaussures. On leur fournit une fois des vêtements habituellement usagés, mais pas de souliers. Qu'ils s'en achètent à leurs frais, s'ils veulent (le fait est rigoureusement exact, et je l'ai vérifié, avant de vous le signaler). Or, savez-vous combien, à l'arrière, touche ce paria qui n'a pas de chaussures, *en argent liquide*? Voici :

Solde journalière.	2,44
Retenue pour repas à l'hôpital. .	0,50
Reste par jour.	1,94

Si avec ça, il n'a pas de quoi s'acheter des chaussures, il n'a qu'à faire comme dans la chanson du Quartier Latin, à prendre une voiture; ainsi, on ne lui verra pas les pieds. Ajoutez qu'on lui recommandera — sans ironie, je l'espère — d'avoir une mise propre et décente!!!! Tant pis s'il est marié, tant pis s'il est père, c'est un imbécile, passez-moi le mot, *on ne lui doit rien*.

Vous trouverez ci-après un texte de loi tel que nous le concevrions. Les termes en sont nécessaires et pesés, et si on les modifie, on peut craindre d'ouvrir la porte à toutes les chinoiseries administratives. Merci de tout cœur, pour tous; à bientôt peut-être, d'aller vous porter l'assurance de notre solide et entière reconnaissance.

En attendant..... très respectueusement et chaleureusement vôtre.

LE VIEIL « AUXI ».

Campagne de la Meuse 1914, *de l'Ourcq* 1914, *de l'Aisne* 1914, *de l'Artois* 1914-1915, *de Champagne* 1915-1916... *en attendant les autres.*

PROPOSITION DE LOI.

Article unique : *Il est alloué aux médecins auxiliaires, non reçus docteurs en médecine, en tout temps et en tous lieux, une indemnité spéciale et inhérente à leur fonction même, de 150 francs par mois. Cette indemnité s'ajoutera dans tous les cas, sans exception, aux sommes touchées actuellement, à n'importe quel titre, par les médecins auxiliaires.*

Explicatif : *... non reçus docteurs en médecine. Les médecins auxiliaires des services auxiliaires, qui sont des médecins exerçant avant la guerre, mais inaptes au service de l'avant, touchent en effet le complément entre leur solde et la solde d aide-major. Ils touchent donc, à l'intérieur, 240 francs par mois.*

... en tout temps et en tous lieux. Ce qui veut dire, à l'avant, à l'hôpital, à l'arrière, valides, malades, blessés ou évacués.

... s'ajoutera dans tous les cas, sans exception. Pour qu'on n'en profite pas pour rogner les petites indemnités actuelles, d'usure d'effets, de prime de viande, etc.

Et, pour finir, si la France avait un beau geste, elle

donnerait l'effet rétroactif à partir du 1er Juillet 1916 : Faire vite, c'est parfois faire bien ! ... »

III

Je remercie les nombreux correspondants qui m'ont écrit au sujet de la relève, et vraiment je n'ai pas trop à me plaindre de leur mauvaise humeur. Je donne aujourd'hui une lettre qui traite la question sous un jour particulièrement sévère. Nous devons tous faire notre profit de ce que dit cette lettre, datée de Lyon, et malheureusement non signée ; — quelle sacrée manie chez des médecins ! décidément, je ne peux pas m'y habituer. Cette restriction faite, voici :

Mon cher confrère,

« L'auteur de cette lettre est d'un âge qui le mettait hors de cause bien avant la guerre, il se sent donc l'esprit libre pour aborder la question de l'âge. Il vous paraît contraire à la loi comme à la justice qu'un homme jeune soit renvoyé du front et échangé contre un ancien. Je ne suis pas de cet avis, si l'homme jeune a servi de longs mois au front, tandis que l'ancien est resté à l'arrière continuant sa clientèle, ou se chauffant les pieds au coin du feu. Je ne suis de cet avis ni au point de vue de la justice, ni à celui de l'intérêt supérieur du pays.

La justice ! Voudriez-vous me dire pourquoi un homme de 25 ans se ferait tuer plutôt qu'un homme de 40 ans ? Qui est responsable de l'état d'anarchie sociale et politique dans laquelle nous nous débattons ? Est-ce l'homme, j'allais dire l'enfant de 25 ans, ou bien l'homme de 40 ans et au delà ? C'est ce dernier, dont l'action sociale, inutile ou néfaste souvent, a contribué à créer l'état actuel dont les générations nouvelles sont les victimes. Cependant c'est l'enfant que l'on veut envoyer se faire tuer ou mutiler, alors que l'homme fait et responsable sera soigneusement mis à l'abri.

Deux motifs seuls justifieraient sa mise à l'arrière : ses charges de famille (enfants seulement) ou son inaptitude. Mais, comme vous le dites, le médecin capable de suffire aux exigences d'une clientèle civile peut beaucoup mieux suffire au service d'une ambulance, et même à celui du front.

L'intérêt du pays ? Nous avons déjà tant de jeunes gens tués, tant d'autres mutilés ! Comment la France pourra-t-elle se refaire après cette terrible saignée ?

On aura conservé précieusement des hommes de 40 à 45 ans, dont beaucoup n'auront guère la possibilité ni même l'envie de se reproduire, mais notre jeunesse de 20 à 30 ans aura disparu. Et ce seront les plus braves, les plus beaux au moral comme au physique qui auront été sacrifiés ! Déjà nous sommes envahis d'étrangers de toute sorte, Espagnols, Arabes, Marocains, Annamites, Chinois même. Une bonne partie restera, fera souche, notre reproduction étant insuffisante. Nous aurons ainsi réussi le problème de conserver la terre de France pour les étrangers. Ce sont là de tristes considérations générales qui ne s'appliquent pas seulement aux médecins auxquels je dois revenir.

Pour eux particulièrement, il faudrait rejeter le principe qui tend à être adopté sous l'influence de je ne sais quelles préoccupations (peut-être politiques), à savoir que ce sont les plus jeunes qui doivent être le plus exposés au danger. Cette jeunesse est la réserve de la France, c'est elle qui est appelée à la reconstituer, si la chose est possible.

L'homme de 40 ans a son siège fait, il est près de dépasser l'âge de l'effort, et il ne contribuera que médiocrement à l'avancement des sciences et de la médecine en particulier. S'il est apte au service médical, il doit marcher comme celui de 25 ans. Le médecin ne devrait être autorisé à rétrograder que dans la mesure où il a contribué à la prospérité et à la force de son pays en lui donnant des enfants, des garçons surtout.

Je ne suis pas le seul à considérer la relève médicale de la manière que je vous ai exposée. Mais je n'ai pas vu ces idées exprimées nettement. C'est pourquoi je tenais à vous en faire part. Vous en ferez l'usage que vous jugerez bon. »

IV

Au sujet du confrère captif dont je parlais il y a quelque temps, j'ai reçu les lignes suivantes, accompagnées d'un billet de cent francs :

« Docteur, la femme de l'un de vos confrères, émue de pitié en lisant dans *La Presse Médicale* du 16 Novembre la navrante histoire de ce médecin de la Somme qui a été captif en Allemagne, vous prie de lui faire parvenir la somme ci-jointe, — et vous remercie beaucoup de faire connaître de pareilles détresses. »

Je ne saurais trop exprimer à la généreuse donatrice ma reconnaissance ; elle ne se doute pas du service qu'elle a rendu et du bien qu'elle a fait. Donc merci.

V

Ceci m'aurait amené à vous entretenir de notre *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, 5, *rue de Surène, Paris*. Je vous jure que, là comme ailleurs, ça ne va pas comme cela devrait; notre zèle, dont la flamme montait ardente, va-t-il être étouffé sous les fumées du vieil égoïsme ? Ce n'est pas possible. Il faut que l'effort redouble dans tous les sens. Nous avons une occasion unique de montrer ce que vaut la profession médicale, de justifier sa réputation d'altruisme et de bonté ; si nous la laissons échapper lorsque tant d'infortunés vivent aux portes de la misère et du désespoir, on pourra encore dire qu'il y a des médecins en France, mais le corps médical sera mort !

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Dumoulin (Louis), médecin-major au 12e bataillon de chasseurs alpins.

— M. Fage, médecin aide-major de 1re classe.

— M. Roger (Jean), médecin auxiliaire au 54e rég. d'infanterie.

— M. Dubois (Jean), médecin aide-major de 2e classe à l'état-major du 2e groupe du 62e rég. d'artillerie.

— M. Gérard Encausse, médecin-major.

— M. Rogelet (Marcel), médecin auxiliaire au 37e rég. d'artillerie.

— M. Choqueney (Jean), externe des hôpitaux de Lyon, médecin aide-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs à pied.

— M. Madginier (Jean), médecin aide-major au 2e rég. d'artillerie.

— M. Delacour (Joseph), décédé à Belfort.

— M. Beauregard (Henry), médecin auxiliaire.

— M. Ghys (Robert), médecin aide-major au ...e d'artillerie.

— M. Rialau (Jean), médecin aide-major de 2e classe au 7e groupe du 120e rég. d'artillerie lourde.

(*Voir la suite*, p. 566.)

— M. Joubrel, médecin aide-major de 2e classe de réserve, 247e rég. d'infanterie.
— M. Lassallas, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, 26e rég. territorial d'infanterie.
— M. Natier, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, 4e rég. territorial d infanterie.
— M. Rebière-Laborde, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, ambulance 2/62, division.
— M. Rigollot-Simonnot, médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, Xe région.
— M. André Rapin, interne en médecine, médecin aide-major de 2e classe au ...e bataillon de chasseurs à pied.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Commandeur : M. Vissemans (Maurice), médecin-inspecteur chef du Service de Santé d'une armée : médecin inspecteur de haute valeur, qui a dirigé avec une compétence et une habileté remarquables le Service de Santé d'une armée devant Verdun. Réunit de beaux états de services antérieurs, spécialement au Maroc.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Gilbert. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 9 h. 1/2 à midi, les jeudis et samedis, de 9 h. 1/2 à 10 h. 3/4, enseignement de la séméiotique et de la pathologie, au lit des malades, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne.

Le jeudi, à 10 h. 3/4, consultation externe et enseignement de la thérapeutique, au salon de la salle Saint-Christophe (foyer des blessés).

Le samedi, à 10 h. 3/4, leçon à l'amphithéâtre Trousseau.

NOUVELLES

Nomination de médecins auxiliaires. — Le ministre de la Marine demande aux autorités maritimes de lui adresser d'urgence des propositions de nominations à l'emploi de médecin auxiliaire en faveur des étudiants en médecine titulaires, avant ou depuis la mobilisation, de quatre inscriptions valables pour le doctorat et qui ont accompli au moins une année de service comme matelots infirmiers.

L'avancement des médecins aides-majors. — M. Mourier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi tous les médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire, ayant deux ans de grade, n'ont pas encore reçu leur deuxième galon, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire ne peuvent participer à l'avancement automatique qu'après avoir été nommés dans ce grade à titre définitif ».

La réorganisation de l'éducation physique dans l'enseignement public. — MM. Lachaud, député ; Gilbert, Weiss, professeurs à la Faculté de médecine ; Henri Mery, Albert Mathieu, Mosny, médecins des hôpitaux de Paris, ont été désignés par le ministre de l'Instruction publique, des Beaux Arts et des inventions intéressant la défense nationale, pour faire partie de la Commission instituée au ministère sous la présidence même du ministre en vue d'étudier la réorganisation de l'éducation physique dans l'enseignement public.

Le prix Lasserre. — Le prix scientifique de la fondation Lasserre est attribué, pour 1916, à M. Alexandre Yersin, directeur des Instituts Pasteur de l'Indochine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Médecin belge, mobilisable, demande à faire remplacement durée indéterm. — Ecrire *P. M.*, n° 1529.

Projections gratuites pour conférences. Le Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, rappelle aux médecins militaires, désireux de faire des conférences aux soldats, qu'il peut mettre à leur disposition avec franchise postale, des boites de 25 vues, accompagnées de notices, sur les questions d'hygiène, notamment sur l'alcoolisme et les maladies vénériennes.

Le catalogue et le règlement sont adressés sur demande.

Urologiste dem. assistant, docteur ou étudiant connaissant urologie, vénéréologie et technique inject. intravein. — S'adresser, 90, faub. Saint-Martin.

Pharmacie, centre Paris, ayant local au 1er en pl. passage, demande Drs pour clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1276.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.


Le VIN GIRARD

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

La « Presse Médicale » publiera 6 numéros par mois pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel ordre.

Quand l'importance des matières l'exigera, les numéros seront portés à 24 ou 32 pages.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Réflexions d'un jour d'hiver. — Les filleuls auxis. Un appoint nouveau pour la relève.

J'avais rencontré, un de ces matins, à H..., deux petits auxis, l'un blond, l'autre brun; avec leur teint chaud, leur allure vigoureuse, ils m'étaient apparus comme de jeunes dieux prêts à remodeler notre France meurtrie. Longtemps nous avions devisé sur le présent, escompté l'avenir, l'avenir qui, tout entier, va naître d'eux.

Tout ce qui se fait, tout ce qui se fera sans eux sera vain. Certes, les vieux sont habiles à doser les places au compte-gouttes et à faire aux divers partis leur juste part. Mais où ces ruses nous ont-elles menés? Les jeunes seuls, avec leur soif d'action, leur promptitude de décision, seront capables de nous remettre dans notre vraie voie, précisément parce qu'ils se sont affranchis de toutes nos habiletés.

Tandis que les convois, les canons, les munitions, les hommes se hâtaient vers l'étape, dans un sourd roulement, la gaîté et l'insouciance de mes deux compagnons m'avaient si fort tonifié, que du coup les lourds brouillards de l'arrière avaient fait place, dans mon cœur, au plus radieux soleil. Puis, le soir, un billet de l'un d'eux m'avertissait que son compagnon, si vaillant et si alerte le matin, venait d'être gravement blessé. Et le mot, comme si cela eût été tout naturel, se terminait ainsi : « Tranquillisez-vous, on ne s'en fait pas quand même, on les aura! »

De jeunes hommes qui vont sur la ligne de feu, qui y vivent et qui tombent, quoi d'étonnant à cela? C'est la guerre!... Oui, mais c'est la guerre aussi de recevoir à l'arrière, en plein cœur, de rudes coups et de fâcheuses nouvelles. Et cela, nous l'oublions vraiment trop.

A voir certains airs penchés, à entendre certains propos d'hypotendus, il semblerait, ma parole, que la lutte qui se poursuit n'aurait jamais dû rider la surface de notre vie. Et les autres, là-bas, les Allemands, terrés de l'autre côté de la barricade, avez-vous pensé à tout ce qu'ils ont souffert depuis le 2 Août 1914, où la Victoire, en chantant, semblait leur ouvrir toute grande la carrière? En ont-ils vu, eux, en ont-ils supporté, s'en sont-ils « passé, des ceintures » — 100 gr. de viande, 150 gr. de pain *pro die!* — sans que cependant leur orgueil apparent ait jamais fléchi d'un degré! On dit qu'ils ont le culte de la force, qu'ils comprennent mieux que nous la « brutalité organisée ». On se trompe. Ils n'ont pas seulement le culte de la force, ils en ont le sens, et ce n'est pas la même chose. Depuis qu'ils sont entrés dans l'arène sanglante, jamais ils ne se sont arrêtés de frapper, tantôt au levant, tantôt au couchant; tantôt en Europe et tantôt en

Asie, jamais ils ne se sont ralentis dans leur voie, et si Hindenburg est leur homme, c'est moins par son génie, car il y a mieux que lui dans les Etats-majors allemands, que par sa volonté toujours agissante, toujours prête à renverser les obstacles, aussi bien au dedans qu'au dehors.

Là, pas de phrases, pas de périodes sur le droit, la libération des peuples et autres lieux communs, inutiles quand il faut d'abord abattre la tyrannie. Chez nous, au contraire, toujours trop de place pour la fanfare : on croit avoir prévu, on croit avoir agi quand on a bien parlé. Comparez l'effort tactique, ingénieux à l'extrême et admirable des chefs de troupe, aux conceptions, stratégiques, des pasteurs de peuples alliés, et vous verrez tout de suite où le bât nous blesse. Mais impossible d'insister.

Au surplus, je ne crois pas que nous ayons beaucoup changé depuis le XVIe siècle lorsque Montaigne écrivait de nous : « C'est un bon peuple guerrier et généreux, capable pourtant d'obéissance et de discipline, et de venir à quelque bon usage s'il y est bien guidé. »

S'il y est bien guidé! Tout est là. Et j'admire vraiment les braves libertaires, pacifistes hier, impatients de tout joug et de toute discipline, et qui, aujourd'hui, braillent et réclament des chefs, telles les légendaires grenouilles qui demandaient un roi.

Combien il leur aura fallu de temps, à ceux-là, pour être touchés par la grâce de la guerre! Avec elle, impossible de ruser, de discutailler et d'intriguer. C'est l'hémorragie de la grosse artère, il n'y faut point de discours, mais un cerveau résolu, une main sûre et une bonne pince. Et c'est cela que nos ennemis n'ont jamais perdu de vue.

Il faut dire aussi que tout, chez eux, les portait naturellement vers l'inlassable action. J'ai là, sous les yeux, un livre, *Les Allemands et la Science*, de MM. Gabriel Petit et Maurice Leudet, avec les opinions d'une foule de savants, de littérateurs, d'artistes et de penseurs. Rien de plus suggestif que sa lecture. Vous y verrez, de l'aveu même des nôtres, quelle conception nos rivaux avaient de la vie, envisagée perpétuellement comme une lutte qui doit toujours mettre en relief le meilleur, le plus fort, sinon le plus galonné. Nous, au contraire, nous avons gardé notre mentalité du Moyen âge. Il nous faut l'investiture officielle, les titres et les boutons de mandarin, pour être jugé capable de quelque chose, comme si, dans l'existence courante, ceux qui ont grandi la France industrielle, la France commerciale, la France colonisatrice, s'étaient jamais souciés d'autre chose que de bien faire!

Mais la guerre, formidable pierre de touche, étant venue, voilà qu'il faut se résoudre — mieux vaut tard que jamais, — à prendre les compétences là où elles sont, sans trop se préoccuper, dit-on, du *tchinn* administratif et politique. Allons, tant mieux!

Ne vous étonnez pas, d'ailleurs, que nous ayons été si longs à nous réformer. Valmy est de 1791 et les vieux comme Kellermann, Dumouriez, ne furent remplacés que bien plus tard. Lazare Carnot ne gravit les marches de l'Histoire qu'en 94, et le soleil de Bonaparte, — général à 26 ans, — se lève seulement vers 1796. Nos aïeux aussi ont mis du temps à faire appel à la jeunesse qui les a sauvés. Nous ne serons pas allés moins vite qu'eux en besogne, mais le temps nous dure davantage parce que nous sommes plus pressés par la nécessité et aussi par le poids de l'ennemi. Enfin, je le répète, nous y arrivons; ce n'est pas au moment où l'on change l'attelage qu'il faut récriminer. Sachons accepter d'un cœur vaillant les épreuves qui ont pu nous assaillir et regardons plutôt du côté des tranchées, où le tonus moral s'est toujours montré si élevé, en dépit de tout. Pas une minute nos enfants n'ont renâclé sur la voie du sacrifice. Ne serions-nous pas indignes d'eux si nous n'opposions à la destinée le même visage ferme et résolu, nous qui ne souffrons que moralement alors qu'ils vivent, eux, à l'ombre de la mort et dans le grand empire de la Douleur?

***

J'ai reçu quelques lettres offrant bon couvert et bon gîte aux jeunes auxis des pays envahis; ils n'ont qu'à m'exprimer leurs désirs à ce sujet. Même, pour faire les choses d'une façon tout à fait correcte, je leur transmets l'invitation ci-après d'une maman, femme d'un confrère qui s'est fait un nom aussi bien dans la Médecine militaire que dans les Lettres. Nos jeunes gens, après l'avoir lue, ne pourront pas dire qu'ils ne sont pas invités :

> « Monsieur, vous connaissez, je crois, mon mari, le Dr M... Il m'a écrit ces jours-ci une lettre enthousiaste, relative à votre idée, émise je ne sais dans quel journal, sur la réception des Auxis-Poilus par les confrères moins malheureux. Mon mari viendra ici passer la Noël. Voudriez-vous nous trouver un auxi, qui partagerait notre vie de famille pendant ces quelques jours de fête? Croyez, Monsieur, etc... »
>
> LUCIE M...



Si après cela nos jeunes amis ne demandent pas tout de suite à leur serviteur le certificat d'hébergement nécessaire pour venir en permission à Paris, ce ne sera pas faute qu'on ait pensé à eux. J'ajoute — et ceci est de mon crû, — que même s'ils avaient le petit galon d'or d'aide-major de 2e classe, ils n'en seraient pas moins les bienvenus. Ils n'ont qu'une chose à faire, ces chers enfants, momentanément privés des leurs, c'est d'exprimer le désir de se réchauffer à un foyer fraternel. On le leur offre, qu'ils veuillent bien l'accepter d'un cœur sincère, et toute la joie sera pour leurs hôtes.

***

Au sujet de la relève, quelques confrères, et non des moindres, qui sont d'âge canonique

— entre 49 et 60 ans? — m'ont écrit pour demander au Service de Santé s'il ne serait pas possible de créer pour les ambulances du front, des *engagements spéciaux de quatre mois*, durant lesquels ils viendraient très volontiers relever des confrères, aux armées depuis la mobilisation, fatigués physiquement et désireux de se refaire un peu auprès des leurs. Cet engagement spécial pourrait également s'appliquer aux inaptes et aux réformés.

Il faut être jeune pour faire la guerre, et les terribles jeux de Mars ont cela de commun avec les doux jeux de Vénus. Quand on a dépassé la cinquantaine et qu'on a quelque tare — qui n'a pas, qui n'a pas son petit dérangement du corps? — s'engager pour un temps indéfini est entreprise hasardeuse. Comme on redoute de ne pas tenir jusqu'au bout, on s'abstient, et cela est prudent et cela est sage. Il n'en serait pas de même s'il était possible de limiter son risque à une période déterminée. Quoi qu'il en soit, l'offre part d'un bon naturel. Aussi faut-il espérer que le Commandement voudra bien mettre à l'étude l'engagement spécial pour médecins libérés de toute obligation militaire et, si possible, la résoudre à la satisfaction de nos aînés, jaloux d'entrer dans la carrière, et qui ont le sublime orgueil, sinon de remplacer complètement leurs cadets, du moins de les suppléer pendant quelques mois.

F. Helme.

LUCET

Un savant modèle vient de s'éteindre, dont la vie, toute de droiture et de labeur, peut servir d'exemple.

Lucet était un simple vétérinaire de campagne. Installé à Courtenay, dans le Loiret, il trouva le moyen de mener de front ses occupations professionnelles et la recherche scientifique. Il organisa dans sa demeure un petit laboratoire et entreprit des recherches sur les mycoses. Il ne tarda pas à reconnaître que, dans les campagnes, bien des bronchites rebelles sont dues à la pénétration de champignons inférieurs dans les voies respiratoires. Il en poursuivit l'étude, et le hasard qui favorise toujours ceux qui travaillent, lui permit de découvrir deux parasites nouveaux. Il en fit, avec Constantin, une description minutieuse et les classa dans un genre nouveau, le genre *Rhizomucor*, sous les noms de *R. parasiticus* et *R. pulmonalis*.

La notoriété qu'il s'était acquise en mycologie le fit appeler à Paris. On lui confia une place d'assistant au Muséum d'histoire naturelle et, en 1910, l'ancien praticien de campagne devenait membre titulaire de l'Académie de Médecine.

H. R.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12 (Décembre 1916).

Mémoires originaux :

Dr J. Comby. — L'eczéma chez les enfants.

Dr Clamente Ferreira. — La division de protection du premier âge du département sanitaire de l'Etat de Saô-Paulo, son rôle dans la défense hygiénique de la première enfance.

Dr L. Pisani. — La cuti-réaction régionale.

Recueil de faits :

Dr A. Roux. — Phlébite à rechute dans le domaine de la veine cave inférieure.

Dr A. Roux. — Encéphalite aiguë ou méningite séreuse.

Dr A. Roux. — Méningite cérébro-spinale chez un nourrisson.

Revue générale :

Dr J. Comby. — Méningite cérébro-spinale et désinfection.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Officier : M. Audibert (Auguste), médecin principal de 2e classe, hôpital d'évacuation n° 13 (D. E. S. d'une armée) : nombreuses annuités. Dirige avec autorité, dévouement et compétence un hôpital d'évacuation.

— M. Savignac (Jules), médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (8e rég. d'infanterie coloniale) : n'a cessé de se distinguer depuis le début de la campagne, par sa compétence, son dévouement et son entrain. Au cours de tous les combats livrés par le régiment, s'est dépensé sans compter pour soigner les blessés et assurer leur évacuation dans les meilleures conditions.

— M. Creton (Félix), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : dirige avec distinction le Service de Santé d'une division. Une blessure.

— M. Lajus (Joseph), médecin-major de 2e classe au 57e rég. d'infanterie coloniale : modèle de dévouement et d'énergie. S'est dépensé sans compter et avec le plus absolu mépris du danger pour relever et soigner les blessés au cours de violents bombardements du 6 au 9 Septembre 1916. A été atteint à son poste d'une très grave blessure. Déjà deux fois blessé et trois fois cité à l'ordre de l'armée depuis le début de la campagne.

Chevalier : M. Grenié (Joseph), médecin-major de 2e classe de territoriale au 71e rég. d'infanterie : médecin d'un courage et d'un dévouement exceptionnels. S'est particulièrement distingué par son énergie et son mépris du danger pendant la période du 8 au 25 Août 1916, dans un secteur particulièrement difficile, visitant constamment les postes de secours les plus avancés, assurant d'une façon remarquable l'évacuation des blessés et sauvant, par son intervention immédiate, de nombreuses vies humaines. Déjà cité à l'ordre.

— M. Cornet (Paul), médecin aide-major de 1re classe de territoriale, médecin-chef du train sanitaire semi-permanent n° 13 Etat : bien qu'âgé de cinquante-six ans, a tenu à faire campagne. Depuis le début de la mobilisation, dirige un train sanitaire avec beaucoup d'initiative et de dévouement.

— M. Grivet (Anthelme), médecin-major de 1re classe de territoriale, médecin-chef de l'ambulance 246 d'une armée : nombreuses annuités. Fait preuve, depuis la mobilisation, de réelles qualités d'organisation et rend les meilleurs services comme médecin-chef d'une ambulance.


DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE
MARQUE DÉPOSÉE


Gastralgies
ELIXIR DU Dr MIALHE
8, Rue Favar
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
Extrait complet des Glandes pepsiques

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis),

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 31 Octobre 1916 s'élève à 575.000 francs.

Souscriptions reçues du 16 *au* 31 *Octobre* 1916.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

1.400 francs : Le Syndicat médical des Deux-Sèvres (3e vers.).

500 francs : Association syndicale des médecins des Vosges.

250 francs : Drs Ferry, Dijon (2e vers.). — Perrin, Dijon (2e vers.).

175 francs : Mlle le Dr Hamilton, Bordeaux (9e vers.).

110 francs : Dr Sarles, Marseille.

100 francs : La Faculté de Médecine d'Alger (7e vers.). — Mme Gille, Paris (3e vers.). — Drs Baron, Saint-Maurice (Seine) (4e vers.). — Béraud, médecin-chef de l'hôpital bénévole, Argelès (Hautes-Pyrénées). — Colaneri, Reims. — Jeannin, Versailles. — Matas (Rudolph), La Nouvelle-Orléans (E.-U.). — Nivière, Vichy. — Prat, Toulon (3e vers.). — Roux, Marseille (2e vers.). — Tarnier, Dijon. — Thévenon, Saint-Chumond.

80 francs : Dr Glauzel-Vialard, Paris (3e vers.).

70 francs : Dr Fayol, Marseille (3e vers.).

60 francs : Dr Tisné, Paris (8e vers.).

50 francs : M. Picot (pharmacien), Thorigny (S.-et-M.). — Drs Bellencontre, Paris (8e vers.). — Compans, Podensac (Gironde) (2e vers.). — Corby, Paris (3e vers.). — Escalais, Cuxac-d'Aude (Aude) (2e vers.). — Maitre, Talmay (Côte-d'Or). — Mennessier, secteur postal 502. — Pasquier, Paris (2e vers.). — Regnier, Dijon. — Anonyme, Cherchell (Alger). — Anonyme, Troyes.

40 francs : Drs Créquy, Bondy (Seine) (6e vers.). — Lapeyre, Cuxac-d'Aude (Aude). — Milhit, Paris (4e vers.).

35 fr. 70 : Dr Grandsire, Bosc-le-Hard (S.-Inf.).

30 francs : Drs Beaugendre, Rouen (2e vers.). — Cadilhac, Cette (4e vers). — Pompéani, Ajaccio.

25 francs : Dr Boucher, Bouaké (Côte d'Ivoire).

20 francs : Drs Acar, Dakar (Sénégal) (2e vers.). — Barros, Dakar (Sénégal) (2e vers.). — Blaringhem et Evrard, 15e art. S. P. 134. — Bougey, Auxonne (2e vers.). — Daupeyroux, médecin-chef, Vic-le-Comte (P.-de-D.). — Ferrand, Marseille. — Jude, 163e inf. S. P. 123 (2e vers.). — Kuhn fils, Vitteaux (Côte-d'Or). — Laurent (G.), Sanvic (S.-Inf.) (8e vers.). — Paillé, Nantes (2e vers.). — Rabec, Chizé (D. S.) (3e vers.). — Séhillotte, Paris (2e vers.). — Touillon, Bourg (7e vers.).

15 francs : Dr Hyvert (R.), amb. 10/9 S. P. 164.

10 francs : Drs Broc, Tunis (15e vers.). — Gallois, Dijon. — Sellerin, Bossancourt (Aube).

5 francs : Drs Durand, Donzy (Nièvre) (2e vers.). — Gache, Villefranche (Yonne) (7e vers.). — Liaudet, Saint-Symphorien (2e vers.). — Anonyme, Mondragon (Vaucluse). — Anonyme, ambulance 1/85, S. P. 26 (4e vers.).

Erratum à la liste des souscriptions reçues du 16 *au* 30 *Septembre* 1916 :

Anonyme (par l'intermédiaire du Dr Bazy). . 1.000 fr.
M. Hugot (par l'intermédiaire du Dr Bazy). . 500 —

Engagements de versements mensuels reçus du 16 au 31 Octobre 1916.

MM. les Drs Hernetto (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène Paris (8e).

NOUVELLES

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences a décerné les prix suivants :

Prix Montyon. — Un prix de 2.500 francs est décerné au Dr Octave Laurent, professeur à l'Université de Bruxelles, pour l'ensemble de ses travaux.

Un prix de 2.500 francs est décerné aux Drs Edmond Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Alger, et Henri Foley, médecin-major des hôpitaux de la division d'Oran, pour leurs travaux sur la fièvre récurrente.

Un prix de 2.500 francs est décerné au Dr Maurice Letulle, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, pour son ouvrage intitulé : *La tuberculose pleuro-pulmonaire.*

Une mention de 1.500 francs est accordée au Dr Jules Glover, médecin du Conservatoire national de musique et de déclamation, pour son travail sur la voix solidienne.

Une mention de 1.500 francs est accordée au Dr R.-J. Weissenbach, médecin aide-major de réserve, pour son travail intitulé : *Etude comparée de quelques propriétés biologiques du sérum et des hématies dans les états anémiques.*

Une mention de 1.500 francs est accordée à M. Henri Stassano, docteur ès sciences et en médecine, pour ses recherches sur la stérilisation des cultures ou des émulsions microbiennes sous couche mince.

Prix Montyon (750 francs). — Le prix est décerné à M. Edmond Couvreur, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Lyon, pour l'ensemble de ses travaux.

Prix Philipeaux (900 francs). — Le prix est décerné à M. A. Magnan, directeur de laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes à la Sorbonne, pour ses travaux sur les relations de l'alimentation avec la morphologie.

Prix Lallemand (1.800 francs). — Le prix est partagé entre :

M. L. Launoy, professeur agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, pour son ouvrage intitulé : *Thyroïdes, parathyroïdes, thymus.*

Et M. Aldo Massaglia, professeur à la Faculté de Médecine de Modène, pour ses recherches sur le diabète sucré.

Prix Pourat (1.000 francs). — L'Académie avait mis au concours la question suivante : *Des constituants cellulaires qui exercent une influence principale sur la teneur en eau des différents tissus.*

Le prix est décerné à MM. André Mayer, directeur, et Georges Schaeffer, préparateur du Laboratoire de physiologie à l'Ecole des Hautes Etudes au Collège de France, pour leurs recherches sur les constantes cellulaires, la teneur en eau des cellules, les coefficients lipocytiques et l'imbibition des cellules vivantes par l'eau.

Prix Lonchampt (4.000 francs). — Un prix de 1.500 francs est décerné à M. H. Busquet, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy, pour ses travaux de physiologie thérapeutique.

La prophylaxie des maladies vénériennes. — Le ministre de l'Intérieur vient d'instituer une Commission chargée d'examiner les questions relatives à la prostitution et à la prophylaxie des maladies vénériennes.

Cette Commission est composée de la manière suivante :

M. Peyrot, sénateur, membre de l'Académie de Médecine, président.

Membres : MM. Chautemps, sénateur; Doizy et Delom-Sorbé, députés; de Casabianca, substitut du procureur général près la cour de Paris; le médecin inspecteur Simonin, au sous-secrétariat d'Etat du Service de Santé; Ogier, Brissac, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, et Iludelo, directeur au ministère de l'Intérieur; Chantemesse et Renault, conseillers techniques sanitaires; Faivre, inspecteur général des services administratifs; Paoli, secrétaire général de la préfecture de police.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

A vendre appareil de mécanothérapie arthromoteur général de Bedon-Gaiffe. — Ecrire *P. M.*, n° 1273.

On demande remplaçant docteur, banlieue imméd. Paris. Fixes importants. Clientèle avantag. Ecrire à M. Salerne, 4, rue Alphonse-Daudet, XIVe arrond.

Docteur 50 ans, décoré, très au courant clientèle et accouchements, demande remplacement pour durée guerre, dans clientèle sérieuse, Paris ou Marseille. — Ecrire *P. M.*, n° 1534.

On demande docteur, diplôme franç., pour tenir cabinet Bordeaux. Bonnes condit. *Urgent.* — Ecrire Hochmann, poste restante, place République, Paris.

A céder de suite boîte complète instrum. chir. dans sacoche toile pour médecin-major en campagne. — Ecrire *P. M.*, n° 1281.

Etablissement médical de physiothérapie et d'électrothérapie à céder avec suite de bail. A prendre de suite avec les appareils électrologiques et une partie du mobilier très luxueux, dans quartier riche. — Ecrire *P. M.*, n° 1279.

A vendre installation R. X complète Radiguet-Massiot comprenant : tableau marbre, turbine, voltamètre, milli-spinter, etc. — S'adresser Radiguet-Massiot, 13, boul. des Filles-du-Calvaire, Paris.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Avis. — *Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement expire au 31 Décembre de nous adresser le montant de leur renouvellement (joindre une bande du Journal).*

Les quittances pour l'année 1917 seront présentées dans la dernière semaine de Décembre; nous prions nos abonnés de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LE TRAVAIL DANS LES FABRIQUES DE MUNITIONS DANS SES RAPPORTS AVEC LA GROSSESSE ET L'ACCOUCHEMENT

La fabrication des munitions de guerre, déjà confiée en temps de paix, spécialement en ce qui concerne la manutention des poudres, à la main-d'œuvre féminine, fait à cette heure un appel impérieux à toutes les activités disponibles. Les hommes partis, seule celle des femmes peut répondre.

Les risques que l'on peut imaginer et objecter à l'emploi intensif des femmes à l'usine, au regard de la repopulation, fussent-ils certains, ne sauraient apparaître comme prohibitifs, à être mis en balance avec les nécessités absolues de la défense nationale. Or, rien n'est moins démontré que le retentissement nocif du travail dans les usines de guerre sur les fonctions génératrices féminines.

L'organisme de la femme, en dehors de l'état de grossesse et de la période d'allaitement, est apte à se prêter aux mêmes travaux physiques que celui de l'homme, réserve faite pour l'infériorité relative de son pouvoir musculaire.

La grossesse, sans répondre à un état morbide, même lorsqu'elle évolue normalement chez un sujet valide, entraîne certainement une notable atténuation dans la capacité pour l'exercice physique. Dans quelle mesure cet affaissement relatif de l'énergie est-il compatible avec les exigences du travail demandé dans les fabriques de munitions? Quels dangers pour la future mère et quels risques pour l'enfant en voie de développement peuvent découler de l'exercice professionnel?

Répondre à ces deux questions revient à décider si la porte de l'usine peut être ouverte à la femme enceinte. Que la quantité dans l'effort physique professionnel puisse, même en dehors de la grossesse, mener l'ouvrière jusqu'à la limite de sa capacité de résistance, particulièrement lorsqu'elle s'astreint à fournir des heures supplémentaires de travail, ou lorsque, employée aux pièces, elle active outre mesure son travail de façon à en tirer un salaire sans cesse accru, la conséquence va de soi : c'est la fatigue. Mais il y aurait erreur à généraliser et à faire des synonymes de ces deux termes : travail dans les usines de guerre et surmenage.

N'est-il pas avéré, d'ailleurs, que nombre d'occupations féminines, de celles qui échappent à la surveillance et à la restriction de la loi, telles celles des bonnes à tout faire ou des confectionneuses à domicile, pour ne citer que les exemples les plus communs, exposent bien autrement à la

fatigue et à la débilitation organique que le travail systématisé dans les usines de guerre, où ce dernier repose sur la mise en jeu des mêmes muscles effectuant régulièrement les mêmes actes et trouve, de ce fait, un allégement dans l'entraînement et dans l'accoutumance. L'excès est à prévenir : aussi, la réglementation avec contrôle est-elle aussi nécessaire dans les fabriques de munitions que dans la généralité des ateliers.

Les employées des usines de guerre ressortissent toutes, sauf de rares exceptions, à l'âge dit de la vie génitale. Au cours de nos visites, le nombre de celles que nous avons vues en état de grossesse apparente nous a semblé très faible. Le fait s'explique simplement, sans qu'il soit besoin d'invoquer une influence professionnelle inhibitrice de la fécondation, par le départ des hommes sous les drapeaux.

Pour raréfiées qu'elles soient, les grossesses ne font cependant pas défaut.

Depuis un mois que notre attention est arrêtée sur le sujet, pour la période étendue du 10 Novembre au 10 Décembre, nous venons de relever à la Maternité que, sur un ensemble de 445 accouchées, 31, soit dans la proportion de 7 pour 100, provenaient des fabriques de munitions.

Il ne saurait entrer dans notre esprit de faire état d'une statistique aussi restreinte pour asseoir des propositions de valeur absolue, concernant le rapport du travail propre aux usines de guerre, autres que celles qui peuvent s'appliquer à la généralité des travailleuses. Bornons-nous à souhaiter que le complément de documentation que nous réserve l'avenir demeure en concordance de résultats avec notre brève statistique de début.

Sur les 31 ouvrières admises dans notre service, deux seulement y entrèrent pour avortement : dans un cas, il s'agissait d'une interruption de la grossesse liée au traumatisme professionnel; dans l'autre, il existait une prédisposition toute spéciale, due à la gémellité. Pour les 29 mères, y compris 9 observations d'accouchements avant terme, dont deux gémellaires, le poids moyen des 31 enfants fut de 3.079 gr. Si nous mettons au regard de ce chiffre celui de 3.118 gr., établi comme moyenne d'après un ensemble de 3.781 enfants viables (c'est-à-dire du poids minimum de 1.000 gr.) nés à la Maternité au cours des neuf premiers mois de 1916, il nous est permis d'avancer, au moins à titre de présomption, que chez l'ouvrière des usines de guerre le développement de l'œuf ne le cède en rien à celui qu'on relève pour le commun de la classe travailleuse.

Hâtons-nous d'ajouter cependant que la plupart de nos observations ont trait à des femmes ayant, les unes, obtenu un changement d'emploi à l'occasion de la grossesse et, les autres, observé le repos au cours des dernières semaines. Sur les 29 accouchées, 18 étaient au repos depuis un mois au moins. Ces conditions n'ont certainement pas été étrangères à l'excellence des résultats observés, aussi viennent-elles en tête de celles que réclame impérieusement l'hygiène de l'ouvrière enceinte.

Quiconque assure la responsabilité d'affecter au travail physique la future mère ne doit pas perdre de vue que les déperditions de l'organisme exigées par le développement du nouvel être conduisent trop facilement à l'épuisement quand la femme n'observe pas de ménagements; en lui confiant un travail, il doit savoir que nombre d'emplois sont préjudiciables aux deux existences en jeu. A ce titre, deux éléments sont à envisager, quelles que soient les modalités du travail professionnel : la quantité et la qualité.

Par quantité, nous entendons à la fois la durée du travail et son mode de répartition par vingt-quatre heures. Le régime de distribution varie selon les établissements. Il ressortit à 3 types :

1° Travail de jour exclusif; 2° travail tantôt de jour et tantôt de nuit par périodes alternantes d'une ou de deux semaines; 3° travail selon le système des 3/8, dans lequel les ouvrières sont embrigadées en trois groupes appelés à se succéder toutes les huit heures. Ainsi la durée du repos est de seize heures sur vingt-quatre.

Au point de vue de la résistance à la fatigue, le dernier de ces trois régimes est le plus favorable. L'exercice professionnel de jour, comme d'ailleurs celui de nuit, comporte une présence de onze à douze heures consécutives à l'usine, avec une heure ou une heure et demie de repos intercalaire. Souvent les ouvrières font des heures supplémentaires. Qu'elles arrivent, en dehors de la grossesse, à supporter ce surcroît sans dommage, l'expérience le montre; mais en aucun cas celui-ci ne doit être toléré pour l'ouvrière enceinte. Le meilleur régime pour elle serait certainement le travail diurne à demi-temps, c'est-à-dire par séance quotidienne n'excédant pas six heures. Il est à souhaiter, bien que l'obstacle soit grand, que la réglementation des fabriques puisse s'adapter à l'application de cette mesure salutaire.

Le travail de nuit, interdit en général aux femmes par la loi, est particulièrement néfaste pour la gravidité. Le sommeil est le plus sûr agent de restauration de l'organisme fatigué; il répond à un besoin tout spécial pour la femme enceinte; sa valeur réparatrice dépend de sa durée, de sa continuité, et aussi de l'horaire suivant lequel il est observé. Sa durée doit être de huit heures consécutives et sans interruption. Pris dans la journée, il est toujours insuffisant, car les sollicitations inhérentes à la vie diurne arrivent fatalement à en restreindre la durée et la continuité. Tout récemment, la proscription du travail de nuit, suspendue en raison des nécessités actuelles, vient d'être remise en vigueur pour la femme enceinte.

Plus que la quantité en durée, la nature ou qualité du travail impose une grande circonspection dans son application à la future mère. Telle

femme robuste qui exerçait sans fatigue un ouvrage de force est exposée, du jour où elle devient enceinte, à ne plus pouvoir le supporter, soit du fait de l'atténuation progressive de sa vigueur, auquel cas elle demande d'elle-même à en être relevée, soit en raison des risques auxquels il expose, la plupart du temps à l'insu de la femme, le produit de conception, auquel cas, lorsque celle-ci ne s'y soumet pas par prudence, la cessation doit lui être imposée.

Ces risques varient d'une femme à une autre et, pour la même femme, d'une grossesse à une autre; leur imminence peut échapper à l'examen le plus minutieux, et il est rare qu'on soit en mesure, en l'absence de tout symptôme d'alarme, de préjuger si la grossesse sera fragile ou si elle sera capable de résister aux violences de la profession. Dans l'incertitude, il est de prévoyance élémentaire d'interdire toute variété de travail d'apparence nuisible pour la gravidité, soit qu'elle commande des attitudes corporelles spécialement fatigantes pour la future mère ou dangereuses pour l'intégrité de l'œuf, soit qu'elle exige un déploiement de force musculaire mettant en jeu l'effort, soit enfin, qu'elle expose à des secousses ou contre-coups propagés à tout l'individu.

Pour juger de la valeur des attitudes professionnelles, nous les distinguerons en fondamentales et secondaires : les premières, au nombre de trois, répondent aux stations : 1° verticale avec immobilité; 2° verticale avec locomotion; 3° assise. Par secondaires, nous entendons les attitudes imprimées aux membres par les mouvements ainsi que les changements de position ou de direction du tronc par rapport aux membres.

L'attitude debout continuelle avec immobilité est invariablement défavorable pour la femme grosse. Elle entraîne une fatigue rapide produite par le surcroît de tonus musculaire que tient en éveil le déplacement progressif du centre de gravité en avant. La femme qui reste debout sans bouger devient de bonne heure une impotente; elle est exposée à des troubles spéciaux qui trop souvent deviennent des dangers : tel le développement de varices volumineuses avec leur séquelle de complications, l'apparition d'un œdème ou d'une albuminurie orthostatiques, le relâchement douloureux des symphyses du bassin. Les emplois imposant cette attitude professionnelle doivent être rejetés

Moins pénible, quoique ne mettant pas à l'abri de la fatigue, est la station debout avec locomotion. L'exercice de la marche, en dehors de l'excès, entretient la souplesse du corps grâce au massage intime des tissus et à la stimulation de la circulation veineuse que détermine le jeu contractile des muscles. Souvent, la femme demeurée longtemps debout et immobile éprouve plus de délassement à faire quelques pas qu'à s'asseoir.

Des trois attitudes, celle qui répond au mieux aux exigences de l'hygiène professionnelle de la femme enceinte est la station assise, surtout quand la marche vient l'interrompre de temps à autre. Parmi les occupations qui sont offertes à l'usine, celles qui comportent le travail assis sont assez nombreuses et variées pour que la bonne volonté des employeurs arrive aisément à assurer une mutation d'emploi à l'ouvrière gravide.

Pour les mouvements que le travail imprime aux membres et au tronc, le critérium de la nocivité repose sur le retentissement éventuel qu'ils sont susceptibles d'exercer sur l'organe gestateur. L'utérus gravide, avec sa paroi mince et molle, n'est protégé lui-même contre les offenses du dehors que par la paroi abdominale, elle aussi, molle et amincie. La tension exagérée de cette paroi, telle que la déterminent l'élévation forcée des bras, l'hyperextension, la torsion ou l'inclinaison latérale excessive du tronc, entraînent la compression du globe utérin. Pour peu qu'il y ait à-coup dans le mouvement, le décollement du placenta, la mort du fœtus, l'éclatement de l'œuf peuvent en être la conséquence. Tout spécialement, l'inclinaison habituelle du tronc en avant, surtout en position accroupie les cuisses en adduction, comprime l'utérus comme entre les mors d'une tenaille; il peut arriver que cette attitude prépare un accouchement dystocique en déterminant une présentation vicieuse du fœtus.

Les mouvements de force effectués par les bras n'auraient guère de retentissement sur l'utérus s'ils pouvaient être exécutés, comme il est habituel chez l'homme, par le seul jeu des muscles du membre inférieur et sans qu'il soit fait appel à l'effort physiologique. Or, la femme, pour soulever et déplacer un objet résistant, ne fait guère usage de ses bras qu'à titre de vecteurs de la force déployée en dehors d'eux; dans cette action, ce sont les muscles du tronc et ceux des membres inférieurs (ces derniers voisins de la zone génitale) qui entrent en jeu. Veut-elle transporter un fardeau? Ses bras n'ont pas d'autre rôle que de fixer l'objet en l'appuyant sur le tronc, soit sur le thorax si le poids n'est pas excessif, soit sur l'abdomen s'il est trop lourd. Ainsi procédait cette ouvrière que nous venons de traiter pour avortement survenu au cinquième mois; elle transportait par jour et à bout de bras des centaines d'obus d'un poids de 25 à 30 kilogr.; le fond de son utérus servait de support.

Non moins nocifs pour la grossesse que l'action musculaire intense et l'effort sont les chocs ou ébranlements venus du dehors. Les secousses transmises à tout le corps par le contact de machines trépidantes, les mouvements violents d'embrayage ou de débrayage, le maniement de leviers à détente brusque, l'usage de machines à pédales résistantes, déterminent des saccades dont l'effet est d'autant plus dangereux que celles-ci ont leur point d'application plus rapproché de l'hypogastre. En conséquence, doit être interdit

à la femme enceinte tout emploi nécessitant le travail à bras levés, l'effort physiologique, le port de fardeaux lourds, les inflexions forcées du tronc, et exposant le contenu de l'abdomen à la succussion.

La prohibition s'applique à toutes les périodes de la grossesse, bien que certains risques, comme celui de l'interruption, soient spécialement menaçants au début et à la fin de la gestation. Jusqu'au quatrième mois, les conditions de la statique du corps ne sont guère modifiées et, d'ordinaire, les mouvements conservent toute leur aisance; la femme, souvent encore ignorante de son état nouveau, et, plus tard, négligente ou insouciante du danger éventuel, continue l'exercice de sa force comme avant, c'est-à-dire sans observer de ménagements : c'est la période où l'œuf est le plus imparfaitement rivé aux parois de l'utérus et où l'ébranlement mécanique, comme l'à-coup de congestion veineuse lié à l'effort, expose tout spécialement au décollement hémorragique les enveloppes de l'œuf et à l'expulsion de l'embryon. Pour éviter l'avortement professionnel, la femme a donc le devoir de solliciter son changement d'emploi, pour peu que celui-ci apparaisse menaçant, du jour où elle est avertie.

Au dernier mois, l'œuf humain, tendu dans ses enveloppes fragiles, s'offre par la saillie de l'abdomen aux heurts du dehors. Le sac musculaire qui le contient a tendance à obéir, suivant une susceptibilité dont le degré varie suivant les femmes, aux excitations congestives et traumatiques qui lui viennent du dedans ou du dehors, et cela avec d'autant plus de facilité que la grossesse est arrivée à un stade plus avancé de son évolution.

C'est cette considération qui a guidé le législateur lorsqu'il a conféré à l'ouvrière enceinte le droit de réclamer, sous le contrôle d'un examen médical et avec le bénéfice d'une indemnité pécuniaire, le repos pour les quatre dernières semaines de la grossesse.

L'influence du repos sur les qualités de l'enfant n'est plus à démontrer. Elle se fait sentir surtout au cours du dernier mois de la gestation. Qu'elle se manifeste sous la forme d'une action eutrophiante pour le fœtus, l'hypothèse est plausible; ce qui est certain, comme nous l'avons démontré ailleurs par les chiffres[1], c'est que l'écart est notable dans la durée de la grossesse, et, partant, dans la latitude attribuée au fœtus d'atteindre son plein développement, si l'on compare la femme qui observe le repos de fin de grossesse à celle qui travaille jusqu'à la dernière minute.

Combien le pays n'aurait-il pas intérêt, pour s'assurer une natalité plus vigoureuse, à transformer l'autorisation qu'accorde la loi en un devoir imposé ! L'appel pressant aux usines de guerre qu'il adresse aux femmes lui crée dès maintenant l'obligation morale d'étendre en ce sens le bienfait de sa loi protectrice de la maternité. Le sacrifice budgétaire à consentir par l'Etat serait léger à le mettre en regard de l'importance du bénéfice; quant à la perte de main-d'œuvre, le sacrifice serait moindre encore : en fin de grossesse, en effet, alors même que celle-ci a évolué en conditions physiologiques, l'essoufflement, la lourdeur et la maladresse dans les mouvements font de la femme une impotente dont on ne peut guère attendre qu'un travail à rendement très médiocre.

Cette mise au repos, que nous réclamons comme obligatoire pour le dernier mois de la grossesse, et, en plus, comme facultativement attribuable, sur prescription médicale, dès avant le huitième mois, ne laisse pas de présenter des difficultés d'application pour les usines de province, au cas particulier où elle vise l'ouvrière importée de loin et n'ayant d'autre foyer que le dortoir et la pension que lui procure l'employeur. Elles ne peuvent être surmontées, à défaut de la création de refuges de puerpéralité temporaire, que par l'entente des fabriques avec les établissements hospitaliers des grandes villes de la région, susceptibles d'assurer avec les soins d'accouchement le repos préalable et le repos consécutif à la venue de l'enfant.

Dans le centre industriel parisien, la solution est d'application aisée : le département de la Seine, l'Assistance publique de Paris ; les filiales de l'Office central d'assistance maternelle et infantile tiennent assez larges ouvertes les portes de leurs refuges et de leurs maternités pour qu'il n'y ait eu, depuis le début de cette guerre, aucune future mère ni aucune convalescente puerpérale qui se soit vu refuser asile à première demande.

Il ne suffit pas de créer les institutions de protection. Il importe avant tout, tant est commune l'insouciance des ouvrières en voie de maternité, que chacune des intéressées soit individuellement avertie des ressources que tient à sa disposition la bienfaisance publique ou privée. Il est nécessaire qu'elle soit, dès la première heure, défendue contre elle-même, comme il faudra, plus tard, défendre l'enfant né contre sa négligence ou son ignorance trop communes.

Pour atteindre ce but, il est indispensable d'instituer dans les agglomérations d'ouvrières un service de consultations d'hygiène relative à la puerpéralité. Au cas où le médecin attaché au secteur dont relève l'établissement n'est pas en mesure, faute de loisir, d'assurer cet office, il convient de le confier à une sage-femme qualifiée, c'est-à-dire offrant toutes garanties de savoir et dûment instruite par le détail de toutes les ressources d'assistance puerpérale et infantile dont dispose la région. Il faut qu'elle vienne apporter sur place à l'ouvrière, commodément, en dehors

1. Thèse de Mme Sarraute-Lourié, Paris, 1899.

de tout sacrifice de temps et de salaire, l'examen de grossesse, la réglementation d'hygiène, le conseil opportun quant au changement d'emploi ou à la demande de repos.

Il n'est pas douteux que l'ouvrière s'adressera plus volontiers en confiance intime à la sage-femme qu'au médecin militaire, pour être éclairée sur un début de grossesse et pour réclamer les conseils d'hygiène préparateurs d'un bon accouchement. Ce rôle directeur, la sage-femme aura à le continuer une fois l'enfant né. Mais il est nécessaire qu'elle ait un guide autre qu'une simple intuition routinière et qu'elle ait dûment reçu, au cours de ses études, l'enseignement théorique et pratique concernant les règles de l'élevage infantile, tel que celui auquel l'Assistance publique fait depuis cinq années une si large place dans le programme de son École de la Maternité. Elle agira puissamment pour prévenir l'abandon de l'enfant, que tend à provoquer l'appât, à l'abri du souci de l'élevage, d'un retour hâtif au salaire du travail, et cette autre mesure, non moins néfaste pour la mortalité infantile, qui est l'envoi lointain au biberon mercenaire. Dans ce but, elle fera connaître d'avance à la future mère les éléments de protection dont les institutions tant publiques que privées entourent le berceau. Elle attachera l'enfant durablement au sein, en envoyant d'abord la mère au refuge d'allaitement, et en lui conseillant d'y rester au moins jusqu'au huitième mois, et, plus tard, en l'appelant à profiter des ressources dont la généralisation, malheureusement encore à souhaiter, s'impose et qu'il est du devoir de l'usine elle-même de lui procurer : chambres d'allaitement, crèches, garderies de jour et de nuit, surveillance médicale du nourrisson.

La sage-femme aura à déployer une insistance spéciale pour faire comprendre à la future accouchée l'utilité du repos post-puerpéral, de manière à lui faire accepter l'interruption prolongée de la profession non comme une mesure vexatoire, mais bien comme une assurance contre l'impotence ultérieure au travail.

A ce point de vue, il est à souhaiter de voir l'employeur apporter un supplément pécuniaire à l'indemnité fournie par l'État, non seulement pour le repos légal, mais encore pour la prolongation reconnue comme nécessaire d'après l'examen médical.

A côté de la question : la femme enceinte peut-elle travailler dans les fabriques de munitions, et à laquelle répondent les considérations qui précèdent, prend place une deuxième qui demande réponse, non plus au médecin, mais au sociologue : n'y a-t-il pas préjudice, pour le bien public, d'admettre la femme enceinte à l'usine de guerre ?

Dans le sens de l'affirmative, une première allégation, tirée de l'ordre moral, et qui, celle-là, ne prétend guère viser le danger de la dépopulation, est couramment formulée : l'usine, répète-t-on, est un milieu défavorable au maintien des bonnes mœurs. En dehors de la dépravation causée et entretenue par l'alcoolisme, et qui sévit là comme ailleurs, l'assertion contraire est juste. La promiscuité des sexes, que l'on invoque, se trouve singulièrement réduite par l'appel des hommes sous les drapeaux. Quant à échanger entre elles des conseils malfaisants, les ouvrières n'en ont pas le loisir tant elles sont absorbées par leur occupation. Il suffit, en effet, à parcourir les ateliers, de constater l'ardeur intéressée qui les emporte au travail pendant de longues journées, pour concevoir le rôle préservateur que la fatigue doit opposer au dérèglement de la vie. En abattant, une fois la tâche finie, la femme dans le sommeil, la lassitude lui enlève toute sollicitation autre que celle du repos. Certes, bien autrement néfaste, à ce point de vue, serait le désœuvrement au logis.

A s'en tenir aux exigences de l'eugénétique qui commandent le perfectionnement matériel de notre espèce par l'observance de mesures destinées, les unes, à abriter la procréation du germe contre toute contingence susceptible de le tarer et, les autres, à lui assurer une maturation parfaite, le mieux serait assurément d'appliquer à la future mère cette formule d'hygiène que réclame J.-J. Rousseau pour la mère nourrice : la vie dans le repos et au grand air de la campagne. De tout temps, malheureusement, les conditions de la vie sociale ont fait de cette prescription, comme elles font encore à cette heure troublée, une utopie pour l'ouvrière.

Est-ce à dire que l'enrôlement des femmes à l'usine de guerre, poursuivi depuis un an avec une intensité progressive, ait déterminé un déchet spécial dans la qualité du produit de conception ? Les chiffres, indiscutables de par leur nombre, sont là pour répondre. Comparativement au temps de paix, le pays n'a pas plus eu à pâtir, en ces temps derniers, de la mortinatalité que de la qualité défectueuse des enfants.

Les tables du bulletin de statistique de la Ville de Paris montrent que le taux de la mortinatalité n'a pas varié de 1913 à 1916 ; de 6,2 pour 100 en 1913, il reste à 6,6 pour 100 pour 1916. Même équivalence au point de la qualité infantile indiquée par la balance. Notre statistique, relevée à la Maternité de 1913 à Décembre 1916, comporte un ensemble de 20.419 pesées à la naissance. Pour ces quatre années, le poids moyen des nouveau-nés a été de : 3.163 gr. en 1913, c'est-à-dire avant la guerre ; de 3.237 gr. en 1914 ; de 3.152 gr. en 1915 ; et de 3.118 gr. en 1916. On ne saurait, en vérité, compter comme une marque d'infériorité la minime différence en moins de 1 pour 100 (49 gr.) indiquée pour 1916, par rapport à la moyenne.

Si la fréquence des avortements est, par contre, bien loin de s'atténuer par rapport au temps de paix, ce n'est pas au traumatisme du travail professionnel qu'il faut en demander la cause : les

maris absents, le résultat de l'adultère devient malaisé à masquer.

Fermer la porte de l'usine à la femme enceinte, sous prétexte de préserver l'enfant à naître, ne manquerait pas d'aller à l'encontre du but poursuivi : quels risques ne courrait pas la jeune grossesse du jour où il serait décrété qu'elle va devenir un obstacle au gagne-pain !

Les nécessités de l'heure présente s'accordent mal aux conceptions doctrinales qui, pour généreuses qu'elles soient, tendraient à porter atteinte au premier des intérêts vitaux actuels de la nation. Aussi répondrons-nous, en dernier, à cette question : doit-on accepter la femme enceinte à l'usine de guerre ; en opposant cette autre : Eût-il mieux valu au pays laisser dans une inaction préservatrice les 29 mères dont nous parlons plus haut et qui lui ont fourni 31 beaux enfants, plutôt que de demander à leur travail l'appoint pour la défense nationale qu'a représenté la quantité de poudre, cartouches et obus qui est sortie de leurs mains ?

A chacun de répondre. E. Bonnaire.

LA SEMAINE DE L'AMÉRIQUE LATINE

La ville de Lyon vient de prendre une initiative extrêmement utile. Elle a convoqué les personnalités sud-américaines qui se trouvent actuellement en France et les Français qui s'intéressent à nos relations avec l'Amérique du Sud. Pendant six jours, du samedi 2 au jeudi 7 Décembre, des conférences ont eu lieu. On a longuement étudié les moyens de rendre plus étroites, plus intimes et plus profitables les relations entre la France et l'Amérique du Sud. On a entendu, non des orateurs, mais des hommes d'affaires. Les directeurs des grandes compagnies de navigation, les membres des Chambres de commerce, des ingénieurs, des industriels, des financiers ont exposé ce qu'il faut faire pour étendre nos relations industrielles, commerciales et scientifiques. Des résolutions ont été prises et des mesures ont été adoptées dont on va commencer l'exécution et dont on peut espérer d'inappréciables avantages pour l'après-guerre.

L'Université de Paris était représentée par le professeur Martinenche, de la Faculté des Lettres, le savant qui connaît le mieux les questions relatives aux pays d'origine espagnole ou portugaise ; par M. Larnaude, l'éminent doyen de la Faculté de Droit, qui a fait une conférence fort applaudie sur les relations juridiques entre la France et l'Amérique du Sud ; par M. Roger, qui a traité des relations scientifiques et médicales.

M. Roger a commencé par rappeler que les livres français servent toujours à l'éducation des étudiants dans les diverses Universités de l'Amérique du Sud ; malgré tous leurs efforts les Allemands n'ont pu nous supplanter. Les médecins sud-américains continuent à venir en grand nombre suivre nos cliniques et travailler dans nos laboratoires. Depuis le début de la guerre nous les voyons, dans nos hôpitaux militaires et nos ambulances, se consacrer avec un dévouement infatigable au traitement de nos blessés et de nos malades. Plusieurs ont quitté leur pays, ont abandonné leurs occupations pour venir s'enrôler sous la Croix-Rouge française. Pas un n'est allé en Allemagne !

Après avoir indiqué un grand nombre de réformes qui contribueraient à resserrer les liens entre les médecins d'origine latine, après avoir montré l'utilité d'un diplôme spécial qui serait conféré à tout médecin ou étudiant étranger immatriculé à une Faculté de médecine, M. Roger a exposé l'ensemble des mesures qui ont permis aux hygiénistes américains de faire disparaître plusieurs maladies infectieuses. Il a montré l'étroite collaboration de la France et du Brésil dans la lutte contre la fièvre jaune et contre le venin des serpents. Après avoir fait allusion à la guerre actuelle qui met en présence deux civilisations opposées, condamnant l'une des deux, sinon à disparaître, au moins à subir une longue éclipse, l'orateur a terminé en ces termes : « L'Amérique du Sud nous a donné la démonstration la plus parfaite de ce qu'on peut obtenir en appliquant à l'hygiène et à la prophylaxie les découvertes de la science expérimentale. Les maladies infectieuses et parasitaires ravageaient le Nouveau-Monde. Aujourd'hui, grâce aux mesures qui ont été prises, la fièvre jaune est vaincue ; la peste disparaît ; le paludisme s'éteint ; les serpents venimeux ont cessé d'être redoutables. Et, tandis qu'en Amérique, la science moderne trouve le moyen de lutter efficacement contre les maladies, de diminuer la morbidité et la mortalité, en Europe la barbarie antique semble renaître pour détruire les villes, décimer les populations, emmener en esclavage les vieillards, les enfants et les femmes. Voilà ce que fait ici la civilisation germaine ; voilà ce qu'a réalisé là-bas la civilisation latine. » X.

CORRESPONDANCE

A propos du récent article du Dr Satre sur le *Diagnostic de la Mort*, un de nos abonnés, le Dr P. de L., nous communique l'observation suivante :

« Il peut arriver parfois qu'on se trouve embarrassé : faute de temps pour continuer les tractions rythmées, faute de fluorescéine, ou faute d'aiguille longue pour ponctionner le foie ou la rate.

« Le procédé suivant pourrait alors rendre service : mettre à nu l'avant-bras ou, si c'est plus facile, le mollet ou la cuisse du blessé. Placer une flamme quelconque (bougie, allumette, briquet à essence, etc.), de façon que la flamme vienne lécher la peau de la partie inférieure du membre choisi maintenu horizon-

(Voir la suite, p. 587.)

LIBRAIRIE MASSON ET Cie, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, 120, BOUL. SAINT-GERMAIN, PARIS

Publications Périodiques

PARAISSANT RÉGULIÈREMENT EN 1917

ABONNEMENTS A SOUSCRIRE POUR L'ANNÉE 1917 :

	Paris	Départements	Étranger
LA PRESSE MÉDICALE	10 fr.	10 fr.	15 fr.
BULLETIN DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE	15 »	18 »	20 »
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE	25 »	25 »	28 »
BULLETIN DE LA SOC. MÉD. DES HÔPITAUX	25 »	26 »	28 »
COMPTES RENDUS DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE	25 »	25 »	28 »
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE	18 »	18 »	20 »
BULLETIN DE L'INSTITUT PASTEUR	24 »	25 »	26 »
JOURNAL DE CHIRURGIE, tomes XIV et XV. (Abonnement pour 12 n^os à paraître à partir de Janvier 1917)	40 »	42 »	44 »
LYON CHIRURGICAL	20 fr.	20 fr.	5 fr.
JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE, tome XVII. (Abonnement pour 6 n^os à paraître à partir de Janvier 1917	35 »	35 »	40 »
REVUE D'HYGIÈNE	25 »	27 »	28 »
REVUE NEUROLOGIQUE	35 »	35 »	38 »
ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR	18 »	20 »	20 »
L'ANTHROPOLOGIE	25 »	27 »	28 »
REVUE PHILANTHROPIQUE	20 »	20 »	22 »
LA NATURE	20 »	25 »	26 »

PUBLICATIONS FORMANT UNE ANNÉE MIXTE (1916-1917) :

(**Les Abonnements souscrits en 1916 sont valables jusqu'à la fin de 1917**).

	Paris	Départements	Étranger
ANNALES DE MÉDECINE	20 fr.	20 fr.	23 fr.
ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE	30 »	32 »	34 »
JOURNAL DE RADIOLOGIE	25 »	26 »	28 »
ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES	25 fr.	25 fr.	30 fr.
NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE	30 »	32 »	33 »
ANNALES DE DERMATOLOGIE	30 »	32 »	32 »

Nous prions les abonnés de bien vouloir donner dès maintenant leurs instructions pour les réabonnements de 1917.

tal, à l'abri du vent ou des courants d'air. Une phlyctène se forme. Si elle est pleine d'air et éclate avec un petit bruit sec, laissant le derme absolument sec, le blessé est mort, il n'y a rien à faire, la circulation est totalement arrêtée, la fluorescéine ne colorerait plus l'œil.

« Si la phlyctène au contraire est pleine de liquide, comme celles des brûlures ordinaires, la circulation n'est pas tout à fait abolie, la mort n'est encore qu'apparente, et, si on arrive à ranimer le blessé, la petite brûlure insignifiante sera facile à panser et à guérir. »

Dr P. de L.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Duvau (Jean), médecin-major de 2e classe à l'ambulance 2/105 d'une armée : excellent praticien : fait preuve d'un dévouement inlassable et de remarquables qualités d'organisation.

— M. Déniau (René), médecin-major de 2e classe au 314e rég. d'infanterie, actuellement détaché à la VIIe région : médecin très consciencieux et très dévoué. A prodigué ses soins à de nombreux blessés dans les postes de secours qu'il avait organisés d'une façon parfaite.

— M. Delacroix (Albert), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 3/61 d'une armée (détaché actuellement au G. M. P.) : médecin très actif et très dévoué. Rend d'excellents services depuis le début de la campagne.

— M. Leynia de la Jarrige (Henri), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, direction du Service de Santé d'un corps d'armée : nombreuses annuités. Fait preuve en toutes circonstances du plus grand dévouement et du plus absolu mépris du danger.

— M. Colat (Louis), médecin-major du 2e classe au 4e rég. d'infanterie coloniale : n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'un courage exemplaires. S'est particulièrement distingué par sa belle conduite au cours des combats de Juillet et d'Août 1916.

— M. Vullot (Albert), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaire : s'est dépensé sans compter depuis le début de la guerre dans l'exécution de son important service et a fait preuve d'un courage et d'un dévouement inlassables. A été atteint, le 4 Septembre 1916, d'une très grave blessure, en faisant procéder, sous un violent bombardement, à l'évacuation de ses blessés. Cité à l'ordre en 1914.

— M. Roinet (Paul), médecin-major de 2e classe au 9e bataillon de chasseurs : bien qu'appartenant par son âge à l'armée territoriale, sert, sur sa demande, depuis le début de la campagne, dans un corps de troupes de l'active. Au cours des attaques des 15 et 17 Septembre 1916, a tenu à occuper lui-même le poste de secours de la première ligne établi d'une façon précaire, s'est dépensé sans compter pour donner ses soins aux blessés, sous un bombardement ininterrompu, et les a réconfortés par son exemple de calme courage. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

— M. Barthe de Sandfort (Jean), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux : ancien médecin de la marine, réintégré pour la durée de la guerre dans le cadre réglementaire des officiers du corps de santé, a rendu des services exceptionnels depuis sa réintégration.

— M. Tostain (Jean-André), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 5e rég. d'infanterie : médecin d'un grand dévouement. A été blessé très grièvement le 24 Septembre 1916 en allant soigner dans un abri de première ligne un malade de son bataillon.

— M. Grouhel (Adolphe), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef du groupe de brancardiers d'une division coloniale : longs et excellents services avant la campagne. Fait preuve, depuis le début des hostilités, de remarquables qualités de dévouement, d'activité et d'énergie.

— M. Petges (Georges), médecin-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance 4/18 d'une armée : médecin très distingué, d'une haute valeur professionnelle. Rend les meilleurs services comme médecin-chef d'une ambulance en campagne.

— M. Gibory (Gabriel), médecin-major de 2e classe de territoriale, médecin-chef de l'ambulance 4/4 d'une armée : médecin d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses pour donner ses soins aux blessés et assurer leur évacuation.

— M. Baillet (Arsène), médecin-major de 2e classe de réserve, chef du Service de Santé du 106e bataillon de chasseurs : chef de service d'une compétence remarquable et d'un zèle infatigable. A fait preuve d'un grand courage et d'un dévouement absolu en donnant ses soins aux blessés sous des bombardements très violents.

— M. Résillot (Jacques), médecin aide-major de 1re classe de réserve au 57e régiment territorial d'infanterie : très bon médecin militaire. Les 15 et 16 Octobre 1915, a soigné avec dévouement de nombreux blessés dans un poste de secours situé à moins de 100 mètres des lignes ennemies, sous un bombardement et pendant des combats d'une extrême violence. A été très grièvement blessé.

— M. Villetard de Laguerie (Alphonse), médecin aide-major de 2e classe au 4e rég. de marche de tirailleurs : médecin d'un dévouement exceptionnel, déjà plusieurs fois cité à l'ordre au cours de la campagne. Le 6 Juillet 1916, son bataillon venant occuper une position nouvellement conquise, a tenu à faire immédiatement la reconnaissance de son poste de secours, malgré un violent tir de barrage, a été blessé gravement à la tête. Perte de l'œil droit.

— M. Rialan (Jean), médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 7e groupe du 120e rég. d'artillerie lourde : médecin d'une conscience professionnelle et d'un dévouement au-dessus de tous éloges. Cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu pendant la bataille de la Marne, au cours de laquelle il n'a cessé de donner à tous l'exemple du mépris du danger, se dépensant sans compter pour prodiguer ses soins aux blessés dans les circonstances les plus périlleuses. A été mortellement blessé, le 7 Octobre 1916, à son poste de secours, dans l'accomplissement de ses devoirs.

— M. Garnier (Charles), médecin-major de 2e classe au 327e rég. d'infanterie : n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, du plus absolu dévouement et des plus remarquables qualités d'organisation. S'est dépensé sans compter pendant les dernières opérations, prenant les dispositions les plus judicieuses pour faire panser et évacuer immédiatement les nombreux blessés et se portant souvent en première ligne, pour s'assurer que des blessés n'y restaient pas sans soins. Déjà quatre fois cité à l'ordre.

— M. Attané (Joseph), médecin aide-major de 2e classe au 25e bataillon de chasseurs : médecin-chef d'une grande compétence et d'un dévouement absolu. Très grièvement blessé le 25 Septembre 1916, en surveillant le fonctionnement du service de relève des blessés, sous un violent bombardement. Déjà cité à l'ordre.

— M. Carrégu (François), médecin aide-major de 1re classe de réserve au Service de Santé d'une armée : a toujours fait preuve du plus absolu dévouement et de la plus grande abnégation. Cité à l'ordre pour sa belle conduite au cours de la campagne. A été atteint d'une affection grave dans l'accomplissement de ses devoirs.

— M. Billot (Georges), médecin aide-major de 2e classe au 36e rég. d'infanterie : excellent médecin, plein d'initiative et de zèle. En campagne depuis le début de la

guerre, n'a cessé de faire preuve d'un dévouement inlassable, se dépensant jusqu'à la limite de ses forces pour assurer ses soins aux blessés. A été atteint d'une grave blessure, le 10 Octobre 1916, dans l'accomplissement de son devoir. Déjà trois fois cité à l'ordre.

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Barbarin (Henri), mat. 2497, médecin auxiliaire au 1er bataillon du 159e rég. d'infanterie : médecin d'une conscience professionnelle parfaite et d'un dévouement remarquable. A été très grièvement blessé le 22 Septembre 1916.

— M. Boasseau (Pierre), médecin auxiliaire à la 10e batterie du 37e rég. d'artillerie : médecin d'un dévouement et d'une abnégation dignes des plus grands éloges. A été blessé très grièvement, à son poste, le 19 Septembre 1916. Déjà cité à l'ordre.

— M. Vieilledent (Louis), mat. 1589, médecin auxiliaire à la 1re section d'infirmiers militaires; s'est dépensé sans compter, depuis le début de la campagne, donnant à tous le plus bel exemple de courage, d'énergie, de dévouement et d'abnégation; est allé dans la nuit du 6 au 7 Septembre 1916, à la tête d'un détachement de brancardiers, relever des blessés sur un terrain inaccessible aux voitures, et constamment bombardé, et a assuré l'évacuation dans des conditions parfaites.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. De Goyon (François), médecin-major de 2e classe au 35e rég. d'infanterie coloniale : excellent médecin en chef, d'un dévouement et d'une activité admirables. S'est prodigué inlassablement pendant la période critique du 10 au 17 Juillet, et a réussi, en dépit de difficultés sans nombre, à assurer dans les meilleures conditions l'enlèvement, le pansement et l'évacuation des blessés.

— M. Fabre (Charles), médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de tirailleurs de marche : médecin d'un courage et d'un dévouement admirables, devenus légendaires au régiment, pendant la journée du 15 Juillet 1916 et la nuit du 15 au 16 Juillet, a soigné les blessés de son bataillon, en plein champ de bataille, sans le moindre abri et littéralement sous le feu.

— M. Galliot (Jules), médecin-major de 2e classe G. B. D., ...e D. I. C. : officier plein de zèle, de dévouement et d'entrain, vigoureux, allie aux qualités professionnelles les plus sérieuses les aptitudes militaires qui en font un médecin-chef de groupes de brancardiers divisionnaires de grande valeur.

— M. Schreiber (Georges), médecin aide-major de 1re classe : médecin brave, dévoué. A assuré d'une façon parfaite, dans des conditions particulièrement difficiles, la relève, les soins et l'évacuation des blessés pendant la période du 29 Octobre au 2 Novembre 1916.

— M. Henry Bith, aide-major de 1re classe, 16e d'artillerie, 1er groupe. A, le 30 Juillet 1916, fait preuve d'une réelle bravoure et d'un haut sentiment du devoir en allant sous un bombardement intense d'obus de gros calibre à la position de batterie pour prodiguer les premiers soins à des blessés et coopérer au sauvetage d'un adjudant et d'un canonnier ensevelis dans un abri démoli par le tir ennemi.

— M. Bitterlin (Jean), médecin auxiliaire mat. 4586, groupe de brancardiers de la 77e division. A conduit avec un entrain et une activité admirables les équipes de brancardiers. Est allé sous un violent bombardement panser un officier blessé dans une batterie à 1.500 mètres du relai.

— M. Bataille (Jean), médecin auxiliaire au 86e rég. d'infanterie. Médecin auxiliaire d'un grand dévouement, d'un courage calme et résolu, les 17 Septembre et 10 Octobre 1916 a fait preuve d'une grande abnégation en relevant avec un mépris absolu du danger et sous un violent bombardement tous les blessés du bataillon. Avait déjà donné devant Verdun la mesure de son dévouement.

— M. Peiffert (Gaston), médecin aide-major de 2e classe au 86e rég. d'infanterie. Médecin de bataillon d'un dévouement à toute épreuve, s'est dépensé sans compter en toutes circonstances. Le 10 Octobre 1916, a très bien assuré un service d'évacuation difficile. Est venu constamment sur le terrain malgré les violents bombardements ennemis pour donner des ordres aux brancardiers, rechercher les blessés, les panser et veiller à la bonne exécution du service qui lui était confié.

— M. Portret (S.), médecin aide-major de 2e classe, au 86e rég. d'infanterie. A été du 10 au 20 Septembre 1916 d'une activité et d'un dévouement inlassables. A assuré son service d'évacuations d'une façon parfaite, s'est porté sous un violent bombardement au secours d'un officier mortellement blessé.

— M. Giequel, médecin-auxiliaire au 86e rég. d'infanterie. Du 16 au 19 Septembre 1916 est allé plusieurs fois journellement en première ligne sous les bombardements les plus violents pour soigner et repérer les blessés. Bien que blessé a continué son service de façon absolument admirable.

— M. Blanchard (Maurice), médecin-major de 2e classe au 86e rég. d'infanterie. Médecin d'une rare conscience et d'une extrême énergie : déjà blessé deux fois au cours de la campagne, l'a été une troisième fois en allant faire de nuit une reconnaissance du terrain pour placer un poste de secours aussi loin en avant que possible pour le moment de l'offensive. N'a quitté son poste que sur l'ordre formel de ses chefs et après avoir été remplacé.

— M. Hélie, médecin-auxiliaire au 86e rég. d'infanterie. Le 18 Septembre 1916, blessé au visage et violemment contusionné par un éclatement d'obus, a continué son service et a refusé de se laisser évacuer. Est pour tous un modèle de bravoure et de dévouement qu'il pousse jusqu'à l'abnégation.

— M. Chabrol (Léon), médecin auxiliaire à la 48e division d'infanterie. Au front depuis un an, a montré dans diverses circonstances de réelles qualités de calme et de sang-froid. Dans la période du 28 Avril au 20 Mai 1916, où le groupe a été soumis à de violents bombardements, s'est réellement surpassé dans les soins apportés aux blessés et sous le feu de l'ennemi, montrant en cette occasion un réel mépris du danger.

— M. Dupin (Félix), médecin-auxiliaire, affecté à un groupe de brancardiers divisionnaires depuis le début des hostilités, a conduit pendant les attaques du 1er au 5 Août ses brancardiers, dont plusieurs ont été blessés dans les zones les plus exposées. Bel exemple d'énergie et de sang-froid raisonné.

— M. Abadie (Jules), d'Oran, médecin aide-major de 2e classe à l'Ambulance 9/15 : chirurgien, depuis février 1915, d'une ambulance qui a fonctionné sous le bombardement, notamment le 24 Avril et le 13 Juillet 1915; a montré les plus belles qualités de science, de décision, d'habileté et de résistance physique dans des circonstances très dures. A manifestement sauvé un grand nombre de vies humaines.

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

ET

Secours de Guerre à la Famille médicale (réunis).

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription au 15 Novembre 1916 s'élève à 590.000 francs.

(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

Souscriptions reçues du 1er au 15 Novembre 1916.

1.000 francs : MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux (5e vers.).

500 francs : La Société locale des médecins de l'arrondissement de Narbonne.

208 francs : La Réunion médico-chirurgicale militaire de la XVIe Région (versement fait par le médecin inspecteur Troussaint), Montpellier.

200 francs : Syndicat général des médecins d'Ille-et-Vilaine. — « La Panbiline », Annonay (Ardèche). — Mme Picot, Bordeaux. — Dr Riolacci, Saint-Etienne.

124 francs : Dr Métraux (Alfredo), Mendoza (Rép. Argentine) (2e vers.).

100 francs : M. Robinet (remis par M. le Dr Boutiron, de Suint-Xandre (Ch.-Inf.). — Drs Chaumier, Tours (3e vers.). — Ferras fils, Luchon (9e vers.). — de Jong, Paris.

92 francs : Drs Plessard et Yvon, Paris.

50 francs : Drs Curon, Dieppe (2e vers.). — Chambrette, Paris (5e vers.). — Christine, Asnières (3e vers.). — Constantin, Neuville de Poitou (Vienne). — Françon, Aix-les-Bains (2e vers.). — Gautier (Ch.), Bordeaux (4e vers.). — Lévêque, Togny (Marne) (3e vers.). — Mazery, Paris. — Moure (R.), Saint-André de Cubzac (Gironde) (2e vers.). — Ninaud, Rufisque (Sénégal) (4e vers.). — Saurel, Le Pouget (Hérault) (3e vers.).

40 francs : Drs Jaeggy, Tunis (4e vers.). — Retailleau, Le May (M.-et-L.).

30 francs : Drs Codet-Boisse, Bordeaux (10e vers.). — Heckenroth, 22e colonial, Marseille (6e vers.). — Hirtz, Paris (7e vers.). — Scialom, Paris (5e vers.).

25 francs : Dr Létinois, Corvol l'Orgueilleux (Nièvre) (7e vers.).

20 francs : Dr Aussilloux fils, Narbonne (2e vers.). — Bonilloud, Pont-d'Ain (Ain). — Dellac, Canala (Nouvelle-Calédonie). — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (Loire) (6e vers.). — Guillou, La Tremblade (Ch.-Inf.) (10e vers.). — Leflaive, Paris (4e vers.). — Noël (J.), Paris. — Plantier, Annonay (Ardèche) (2e vers.). — M. D. Secteur postal, 138 A.

15 francs : Dr Hostalrich, Battambang (Cambodge).

10 francs : Drs Danger, Miliana (Alger) (2e vers.). — Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (6e vers.). — Seney, Nice (5e vers.). — Thomas, Censerey (Côte-d'Or) (12e vers.).

5 francs : Drs Bouhageb, Tunis (3e vers.). — Deschamps, Chamalières (P.-de-D.) (3e vers.). — Lamblin, Paris (2e vers.). — Rouyer, sous-directeur du Service de Santé de la 14e région, Lyon. — Anonyme « Consultation, zone des armées ».

Engagements de versements mensuels reçus du 1er au 15 Novembre 1916.

MM. les Drs Edmundo Escomel (Pérou), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

NOUVELLES

Les médecins ou chirurgiens chefs de secteur. — M. Villault-Duchesnois, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il n'y aurait pas intérêt, afin de leur faciliter l'exercice des fonctions qui leur sont confiées, de rattacher directement aux services du cabinet du sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, les médecins ou chirurgiens chefs de secteur, a reçu la réponse suivante :

« Le rattachement direct des chirurgiens et des médecins de secteur au service du cabinet du sous-secrétaire d'Etat ne saurait être envisagé, étant donné qu'ils constituent un organe d'inspection purement régional.

« Si toutefois leur service spécial leur suggère des propositions d'ordre général, il leur est loisible de les exposer dans le rapport mensuel qu'ils fournissent au sous-secrétaire d'Etat, qui se réserve de convoquer les chefs de secteur chirurgicaux et médicaux toutes les fois que cela lui paraît utile. »

Les médecins pères de six enfants. — M. Joseph Denais, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi des médecins mobilisés, pères de six enfants et plus, sont maintenus dans la zone des armées, alors que leur relève pourrait être aisément assurée, vu leur petit nombre et que l'intérêt national commande de protéger leur existence à l'égal de celle des autres chefs de familles nombreuses, a reçu la réponse suivante :

« De nouvelles instructions viennent de régler les affectations des officiers du Service de Santé aux armées et à l'intérieur, et, désormais, la répartition du personnel se fera d'après le grade et la classe de mobilisation.

« Afin de tenir compte des charges de famille, pour chaque enfant vivant, on fera remonter la classe de mobilisation de l'intéressé à la classe immédiatement antérieure.

« Grâce à ces dispositions, les officiers du Service de Santé mobilisés, pères de six enfants et plus, seront placés dans une situation telle que les nécessités du service ne les rappelleront vraisemblablement jamais à servir aux armées. »

L'affectation des étudiants du P. C. N. — M. Ravisa, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre, dans l'intérêt des malades et des blessés, et pour répondre à un sentiment de réelle équité, de prendre des mesures pour : 1° affecter d'office ou sur leur demande, aux sections d'infirmiers militaires, tous les étudiants P. C. N. incorporés ou à incorporer; 2° assimiler, exceptionnellement pendant la durée de la guerre, aux étudiants en médecine à deux inscriptions, les diplômés P. C. N. qui servent au front depuis deux ans dans un service sanitaire, ou, en cas d'impossibilité, faire accorder à ceux d'entre eux, reçus au P. C. N en Juillet 1914, qui n'ont pu, uniquement à cause de la mobilisation, prendre leurs premières inscriptions, toutes facilités pour se faire inscrire en Novembre 1916 et Janvier 1917 à la Faculté de Médecine la plus proche du lieu actuel de leur séjour, a reçu la réponse suivante :

« Il n'est pas possible d'assimiler aux étudiants en médecine, titulaires de deux inscriptions, les étudiants de la Faculté des Sciences, pourvus du diplôme P. C. N., qui n'ont fait que des études générales.

« L'autorisation de prendre des inscriptions dans une Faculté de Médecine ne pourrait leur être accordée que par le ministre de l'Instruction publique, qui, dans le but de maintenir l'égalité entre tous les étudiants mobilisés, a décidé de ne faire aucune exception en ce qui concerne la délivrance des inscriptions. »

Les élèves à trois inscriptions de l'École de Lyon. — M. Marius Moutet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les élèves de l'Ecole du Service de Santé de Lyon, promotion 1912, titulaires de trois inscriptions et n'ayant pu prendre quatre inscriptions supplémentaires, en raison de leur incorporation comme soldats pour l'accomplissement de leur année de service militaire, ne pourraient être assimilés aux étudiants civils à douze inscriptions qui n'ont pas eu à subir la même obligation au point de vue de leur nomination comme médecin aide-major, a reçu à sa question une réponse négative.

Affectation des médecins. — M. Émile Vincent, député de la Côte-d'Or, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne lui paraît pas équitable de modifier sa circulaire relative à la relève des officiers du Service de Santé en augmentant le nombre de points par mois de présence au front pour les officiers de la zone de l'avant, ajoutant qu'il ne paraît pas admissible de traiter, sur un pied d'égalité, les officiers de la zone des étapes et ceux de la zone des opérations actives, a reçu la réponse suivante :

« A la suite des considérations d'ordres militaire et technique, il a paru nécessaire de réaliser, sur des bases nouvelles, l'affectation des officiers du Service de Santé aux armées ou sur le territoire.

« La relève ne sera plus effectuée, sauf pour maladie ou blessure. Toutefois, pour terminer rapidement les opérations en cours, les officiers du Service de Santé de complément présents aux armées depuis dix-huit mois,

et qui n'auraient bénéficié d'aucune relève, seront pourvus d'un poste à l'intérieur pendant une durée de trois mois, à moins qu'ils ne demandent à rester aux armées. »

Les étudiants à deux inscriptions. — M. Deguise, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que les étudiants en médecine de la classe 17, qui possèdent deux inscriptions de doctorat, sont réunis à Paris et à Lyon pour suivre des cours et être envoyés au front comme médecins auxiliaires ; que, d'autre part, les étudiants en médecine en sursis d'incorporation, ceux des classes 1914 et 1915 appelés dès le début de la guerre, possèdent le P. C. N, avec 0, 1, 2 ou 3 inscriptions de doctorat, et servent aux armées, les premiers depuis vingt-six mois, ceux de la classe 1915 depuis vingt mois, comme infirmiers de 2e classe, et lui demande si l'on ne pourrait pas leur faire suivre les mêmes cours que les jeunes de la classe de 1917, a reçu la réponse suivante :

« Une réglementation est actuellement à l'étude, qui donnera satisfaction à l'honorable député. »

La lutte contre l'alcoolisme. — L'Assemblée générale du syndicat des médecins de la Seine, réunie le 26 Novembre 1916, après avoir pris connaissance du projet de loi sur les nouveaux impôts, les approuve, regrette de ne pas voir l'alcool dans cette liste, s'indigne de la tolérance donnée aux marchands de vins, cafés, bars, pour la fermeture de leurs établissements, réclame le retour au droit commun de ces commerçants privilégiés.

Le service dentaire aux armées. — M. Josse, député, ayant signalé à M. le ministre de la Guerre tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que chaque régiment ait un dentiste à sa disposition pour les extractions et les premiers soins, ainsi que pour éviter de rendre de nombreux hommes indisponibles à l'arrière pendant de longs jours; et ayant demandé au ministre si le nécessaire sera fait pour améliorer, dans ces conditions, le service dentaire dans l'armée, ce qui constituerait un progrès considérable, a reçu la réponse suivante :

« L'organisation du service dentaire aux armées répond aux besoins.

« Les dentistes militaires y sont répartis de la façon suivante :

« A. *Zone de l'avant.* — Deux dentistes par groupe de brancardiers divisionnaires. Un par groupe de brancardiers de corps, et un par voiture dentaire automobile.

Il a été adjoint, en outre, un dentiste à chaque division de cavalerie.

« B. *Zone des étapes.* — Un dentiste dans chaque centre hospitalier et un dentiste dans chaque dépôt d'éclopés.

« L'approvisionnement des corps de troupes comporte, en outre, des instruments d'extraction dentaire, et chaque ambulance possède dans son arsenal une boîte spéciale pour la stomatologie. Les médecins des régiments et des formations sanitaires ont donc le matériel suffisant pour les soins d'urgence.

« Enfin, il existe dans les armées vingt-deux services de prothèse dentaire. »

La relève des médecins. — M. Maurice Viollette, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi le Service de Santé, par la note 20452, a décidé que, pour la relève des médecins, le temps passé par eux aux armées comme officiers à titre temporaire ne compterait pas ; ajoutant que, pendant ce temps, ils remplissent toutes les fonctions de leur grade, qu'ils en assument tous les inconvénients, et que c'est encore là une façon d'avantager les médecins de l'active, dont la présence sur le front se fait de plus en plus rare, a reçu la réponse suivante :

« La relève des officiers de complément du Service de Santé est supprimée. D'autre part, le temps passé aux armées dans le grade d'officier à titre temporaire a toujours compté dans l'établissement des listes de relève. »

In memoriam.—L'Association des Etudiants de Paris, dans une noble et touchante initiative, a décidé de faire célébrer des services religieux des diverses confessions « en mémoire des Etudiants morts pour la Patrie » :

Cérémonie catholique : Mercredi 20 Décembre, à 10 h. 1/2, à Saint-Etienne-du-Mont, sous la présidence du cardinal archevêque de Paris.

Cérémonie protestante : 22 Décembre, à 4 h. 1/2, église Saint-Jean, 147, rue de Grenelle.

Cérémonie israélite : Jeudi 4 Janvier, 4 heures, à la synagogue, 44, rue de la Victoire.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Etablissement médical de physiothérapie et d'électrothérapie à céder avec suite de bail. A prendre de suite avec les appareils électrologiques et une partie du mobilier très luxueux, dans quartier riche. — Ecrire *P. M.*, n° 1279.

Le Dr Dupeyroux, 5, square de Messine, Paris, demande médecin pour travail de bureau, 6 h. par jour.

Infirmière masseuse, conn. massage électrique haute fréq. demande emploi qq. heures par jour dans dispensaire ou clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 1539.

Docteur français réformé parlant bien russe, allemand et un peu anglais, cherche situation à Paris ou env., accepter. provisoirement remplacement Paris ou env. — Ecr. Dr P. chez M. Bauchon, 68, boul. de Courcelles, Paris.

Dame garde-malade dem. emploi près malade ou infirme. — Ecrire *P. M.*, n° 1538.

Le Gérant : O. PORÉE
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Le VIN GIRARD

Iodotannique Phosphaté

Indispensable aux ENFANTS ***LYMPHATIQUES ou en PÉRIODE DE CROISSANCE.***

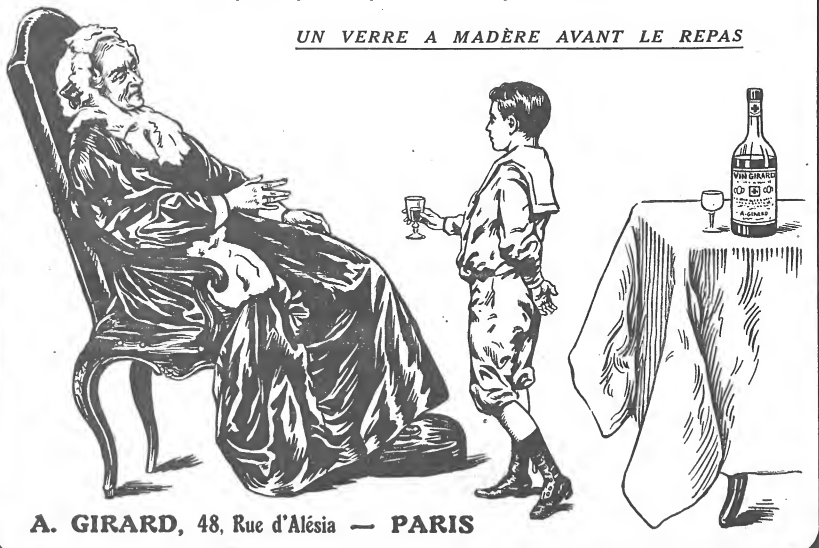
*Combat l'**ANÉMIE**, la **TUBERCULOSE à ses débuts chez les*** ADULTES

*et la **FAIBLESSE GÉNÉRALE chez les*** *PERSONNES AGÉES.*

Les propriétés antibacillaires de l'iode font du **VIN GIRARD** un adjuvant précieux dans le traitement d'un grand nombre d'affections microbiennes, dont le développement est à redouter chez les vieillards. Son emploi préventif contre toute infection est particulièrement recommandé à toute personne affaiblie par l'âge, les fatigues ou la maladie.

Le **VIN GIRARD** renferme l'iode sous la forme iodotannique, n'occasionnant ni fatigue, ni irritation des voies digestives. D'un goût agréable, il est toujours pris avec plaisir par les personnes les plus difficiles.

UN VERRE A MADÈRE AVANT LE REPAS



A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia — PARIS

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Avis. — *Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement expire au 31 Décembre de nous adresser le montant de leur renouvellement (joindre une bande du Journal).*

Les quittances pour l'année 1917 seront présentées dans la dernière semaine de Décembre; nous prions nos abonnés de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Quelques réflexions au sujet de la lettre du confrère anonyme de Lyon, cité par le Dr Helme dans La Presse Médicale du 7 Décembre 1916.

J'ai reçu la lettre qu'on lira ci-après, et que je me fais un devoir de publier. Elle répond à l'opinion émise par un correspondant lyonnais, sur l'utilisation, à l'avant, des médecins ayant dépassé la quarantaine. C'est l'honneur même de la profession, telle que nous la comprenons, de donner place à toutes les idées, surtout quand elles sont en contradiction avec les nôtres.

Evidemment, je n'ai pas grand espoir de convaincre mon contradicteur. La raison est un instrument merveilleux, qui permet avec autant d'à-propos de souffler tour à tour le chaud, et le froid. Pour me servir d'une autre image, on la pourrait comparer au sabre de M. Prudhomme, excellent pour défendre les institutions et au besoin pour les combattre. Et puis, les gens qui discutent ressemblent trop, voyez-vous, aux maçons qui, en face l'un de l'autre, construisent un mur. Chacun de son côté apporte sa pierre, et à mesure que la construction s'élève, ils arrivent à ne plus se voir ni s'entendre. Ainsi en est-il pour nos discussions, où chacun superpose la pierre de ses arguments à celle de son voisin, tant et si bien que, la controverse se poursuivant, les discuteurs se perdent de vue, ne se comprennent plus, et le débat s'achève sans qu'aucun d'eux soit parvenu à convaincre son adversaire. Ce n'est que plus tard, grâce à la leçon des faits, que la vérité jaillit. On s'étonne alors qu'on ait pu se contredire sur des choses aussi évidentes; mais à cette évidence même serait-on arrivé, si la controverse n'avait pas eu pour but, précisément, de mettre en lumière toutes les faces de la question?

Voici donc la lettre de mon confrère; j'y ai retranché seulement quelques chiffres, que la censure, même édulcorée suivant la nouvelle formule, n'eût pas laissé passer. Mon correspondant, qui m'a mis en cause fort justement, me permettra bien de lui faire à mon tour quelques objections. Il ne faut pas nous exagérer l'importance de ce que nous écrivons, l'acte seul compte à cette heure. Je vous dis toute ma pensée, retenez-en ce que vous voudrez, rejetez-la même, si vous ne la trouvez pas de votre goût; nous n'en resterons pas moins amis pour cela, parce que nous savons bien tous que nous sommes sincères autant que désintéressés et que nous ne cherchons, les uns et les autres, qu'à nous rendre utiles.

L..., 13 Décembre 1916.

Si la résistance des hommes de 40 à 50 ans égalait celle des hommes de 25 à 30 ans, nul doute qu'il y aurait une certaine justice à les mettre à leur tour dans les

postes de l'avant. Malheureusement, le confrère hors d'âge de Lyon semble ne pas tenir compte de la très grande différence qu'il y a entre des hommes qui ont dix ans d'écart de vie et surtout entre des hommes qui ont dix ans de pratique médicale de plus que leurs cadets.

Le confrère n'a sans doute pas eu l'occasion de passer en revue, dans un régiment de territoriale, les hommes dépassant la quarantaine, sans quoi il raisonnerait tout autrement.

Le Gouvernement, du reste, ne tend-il pas de plus en plus à sortir des rangs de l'Infanterie les trois quarts des hommes de plus de 45 ans pour les mettre, les agriculteurs, dans les forêts, sur les chantiers de construction de chemin de fer, sur l'entretien des routes; les bureaucrates retournent dans des bureaux ou dans des usines de munitions où du reste ils ne tiennent pas toujours le coup, ne résistant pas aux intoxications picriquées ou aux différentes affections pulmonaires dues aux poussières de métal ou de charbon.

Cet été, alors que la relève battait son plein, l'expérience pour les médecins a été faite en grand. Combien de médecins de plus de 40 ans ont dû être retirés des formations d'infanterie! Pour ma part, j'en connais pas mal, et j'ai l'idée que le sous-secrétaire d'Etat a modifié son système de relève, non pas parce que maintenant tous les médecins ont appris ce qu'était une blessure fraîchement reçue et une blessure soignée à l'arrière, mais parce que l'état de santé des médecins âgés était tel qu'au bout de peu de temps de service dans les tranchées, il était souvent difficile de les y maintenir.

Les hommes des classes anciennes sont presque tous mis dans des services qui, soit à l'arrière, soit à l'avant, leur permettent de coucher dans des caves et dans des baraquements; pourquoi vouloir que les médecins de ces classes soient moins favorisés que les soldats? Et cependant il faut des années pour faire un médecin chirurgien. Actuellement, les Ecoles ne fonctionnent plus suffisamment pour en créer et il est à souhaiter que la guerre soit terminée avant que les nouveaux élèves arrivent à leur thèse.

Je suis de l'avis du sénateur Humbert, qui veut que chacun soit à sa place, les métallurgistes aux usines, les mineurs aux mines; je dis, moi, les jeunes étudiants en médecine sous la coupe des jeunes majors au front, les vieux médecins mobilisés en arrière dans les hôpitaux pour y exécuter la chirurgie très difficile de l'extraction des corps étrangers non enlevés au front[1] et tout ceci sans parler des traitements des typhoïdes, méningites, etc., qui demandent une expérience consommée.

Je vois, dans le numéro de *La Presse Médicale* qui contient la lettre de l'anonyme de Lyon, un article de M. P... qui est médecin-chef à l'hôpital du Louvre. Je trouverais fâcheux qu'un chirurgien de sa valeur et de son âge fût affecté à une formation du front, exposé non seulement aux marmites boches, mais aussi aux intempéries. Ce n'est certes pas un débutant en chirurgie, pas même un ex-interne frais sorti des hôpitaux de Paris, qui peut rivaliser avec lui pour la restauration de ces jeunes, beaux et brillants reproducteurs de la race française dont il est question dans la lettre que je commente.

On a sorti des ambulances du front pas mal d'agrégés de 40 à 50 ans, qui font joliment bonne besogne dans nos hôpitaux de l'arrière, parce qu'ils sont en pleine possession du talent chirurgical et de l'esprit de pondération qu'il faut pour traiter toutes ces fistules osseuses et toutes les affections qui dérivent des grands traumatismes de la guerre.

Il faut, dit l'anonyme de Lyon, que les responsables de l'état précaire de notre matériel de défense nationale au début de la guerre prennent la place des jeunes qui, en somme, n'avaient pas voté encore. C'est bien mal connaître la situation politique en France que de dire pareille chose. C'étaient les nouvelles générations qui votaient, avec ensemble, contre la loi de trois ans, contre les candidats demandant l'augmentation de notre matériel de guerre. Je vis dans une sous-préfecture où il y a une école normale d'instituteurs; or, depuis dix-huit ans, je les ai vus, ces jeunes éducateurs, tourner au socialisme unifié. Les fins d'année se fêtaient souvent au chant de l'*Internationale*, les journaux les plus lus et les plus appréciés étaient les journaux les plus avancés. J'étais traité de retardataire, lorsque dans une réunion publique présidée, malheureusement, par un aide-major de réserve et un inspecteur primaire, je contredisais un socialiste autrichien, vers le mois de Juin 1914, exposant que la loi de trois ans était inutile et que c'était nous qui entraînions l'Antriche et l'Allemagne vers l'accroissement de leurs armées!!

La crainte de voir la France envahie par des reproducteurs chinois, annamites, etc. me paraît exagérée et contraire aux lois mêmes de la constance du type de la race. La France a été envahie trois fois sérieusement dans le XIXe siècle, un nombre considérable d'Allemands y est venu, à Paris surtout, et pourtant le type des Français, des Parisiens n'a pas changé. Cette guerre ne le démontre-t-elle pas amplement?

Mon opinion, qui est celle de beaucoup de confrères que j'ai rencontrés dans ma carrière d'aide-major de territoriale depuis le début de la guerre, est que les jeunes médecins doivent être avec les combattants de leur âge, et que les vieux praticiens dépassant la quarantaine doivent être à l'arrière et chacun à la place que lui assignent ses qualités techniques.

La frousse n'existe pas davantage parmi les vieux que parmi les jeunes. Les vieux l'ont certainement prouvé lors de leur envol dans les formations d'infanterie. J'en connais pas mal qui, en sortant de leurs hôpitaux du centre, ont immédiatement fait l'admiration de leurs chefs par leur stoïcisme sous le bombardement de Verdun, et qui en ont du reste reçu la récompense bien méritée. Mais malgré leur courage, la résistance physique a flanché et il a fallu en retirer bon nombre sur les formations arrières du front, ou même les renvoyer dans les hôpitaux du centre. On peut bien dire que ces chassés-croisés n'ont pas toujours amélioré la situation des formations sanitaires.

Je considère que l'argument que vous-même, M. Helme, vous avez donné dans un de vos articles récents, et que reprend notre anonyme de Lyon, à savoir que tout médecin qui suffit aux exigences d'une clientèle civile peut beaucoup mieux suffire au service d'une ambulance et même à celui du front, pèche absolument en pratique et est d'une profonde injustice à l'heure actuelle. Je suis sûr que les arguments que je vais vous donner vous feront revenir sur vos appréciations par trop sévères, et que loyalement vous voudrez bien le reconnaître dans un de vos articles si lus tant au front qu'à l'arrière.

J'affirme que quantité de nos confrères ont été réformés sans indemnités, mis hors cadre sans solde, pour tuberculose pulmonaire, pour diabète, pour albuminurie, pour affaiblissement du système nerveux à la suite de commotions formidables; beaucoup parmi eux sont chargés de famille et, que diable! il faut bien vivre. Rentrés chez eux, ils se sont mis à des régimes que l'on ne peut suivre que chez soi; vous en conviendrez, ce n'est pas dans une popote du front qu'un diabétique ou un albuminurique peut suivre un régime, ce n'est pas dans un hôtel ou un mess d'officiers, non plus, qu'un tuberculeux peut se soigner. Chez lui, entouré de petits soins, il peut reprendre une vie qui semble, pour les profanes, normale, mais qui pour un praticien ne l'est pas; et alors il n'est pas rare de voir un médecin tuberculeux, crachant le sang, tout

1. Je me permets de faire remarquer dès à présent à notre confrère qu'il n'a pas dû, depuis quelque temps, rencontrer beaucoup de corps étrangers dans les tissus des poilus évacués à l'arrière. Avec les auto-chir. et les ambulances munies de voiturettes radiologiques, il est rare, pour ne pas dire plus, qu'un blessé soit évacué sans avoir été dûment et complètement débarrassé de tous débris de projectiles ou de vêtements. Ceci est un progrès de notre chirurgie; il eût été injuste de le passer sous silence.

en ayant la mine rosée, chercher les honoraires qui lui permettent de vivre. J'en connais, pour ma part, pas mal dans ce cas-là et qui ont été nettement rendus malades par le service aux armées du front, ou singulièrement aggravés même par le service qui a été intense dans les formations d'arrière en 1914 et en 1915.

Un diabétique, un albuminurique, un tuberculeux, chez lui se lève à l'heure qu'il peut, à l'heure qu'il veut. Il travaille quand son corps est en équilibre apparent de santé, il se couche et cesse tout travail quand il est éreinté ou devient fébrile. Allez donc faire cela quand vous êtes dans le service militaire! Celui qui ne veut pas paraître tirer au flanc marche avec courage, avec chic jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. Eh bien, qui est-ce qui trinque avec lui? mais, mon cher (*sic*), la France. Alors elle casque, elle est obligée de lui accorder un repos, onéreux pour elle, à Vichy, à Hyères, à Arcachon, ou alors il lui faut reconnaître à ce malheureux, qui a fait plus que son devoir, des droits à la réforme avec pension.

Enfin, pour terminer, je considère qu'il y a présentement 18 médecins mobilisés environ pour 4.000 hommes? N'est-ce pas exagéré? Cette proportion est beaucoup trop considérable, car les soldats représentent la population la plus valide de la France, la moins sujette aux maladies. On pourrait sans inconvénient démobiliser tous les vieux médecins de 43 à 50 ans, la population civile s'en trouverait joliment mieux et l'on ne verrait pas au front des médecins inoccupés alors que les enfants, l'avenir de la race pure, sont soignés par des incompétents souvent étrangers et qui leur coupent les amygdales à tire larigo pour en faire de futurs tuberculeux. Dr P...

Oui, c'est entendu, les hommes âgés ne valent rien pour faire campagne en première ligne, et cela, je l'ai dit ici même la semaine dernière. Mais autre chose est de lutter dans la tranchée ou au poste de secours, et autre chose de servir dans les ambulances ou hôpitaux d'armée, plutôt stables, comme on sait. Je soutiens qu'un homme d'âge moyen, de 45 à 55 ans, capable de faire de la clientèle, peut aussi bien soigner les Poilus dans les formations installées à l'arrière, dans la zone des armées. Nous appartenons, ne l'oublions pas, à l'immortelle patrie du bon sens. Ferons-nous croire ici qu'un homme, que n'ont usé ni la misère, ni l'usine, ni l'alcool, en l'espèce un médecin, est fini à 45 ans, inexistant à 55, au point de ne plus pouvoir servir son pays? Vieux à 45 ans? Non, mais de qui se moque-t-on? dirait le public. Et qui oserait lui donner tort?

Mon contradicteur soutient que les jeunes doivent être à l'avant et les vieux à l'intérieur. Son opinion, trop absolue, n'est-elle pas dangereuse? Je ne veux pas invoquer l'exemple de nos ennemis; il est à jamais passé, je l'espère, le temps où nous allions prendre modèle chez eux. Il me sera bien permis, toutefois, de rappeler quelle est leur pratique.

Donc, chez eux, pas de médecin dans la tranchée, où ils sont représentés par des sous-officiers de santé. Le major, lui, se tient à 3 ou 4 kilomètres en arrière; il ne vient sur la ligne que si cela est urgent ou il se borne à faire là quelques visites à certaines heures, plusieurs fois par semaine. Par contre, nos ennemis ont, à 10, 20 km. du front, leurs meilleurs médecins et leurs plus habiles chirurgiens. Pour désigner le personnel de ces formations, ils ne regardent point à l'âge et n'envisagent que le but. Ils savent, en effet, comme l'écrivait si excellemment hier M. Dupuy de Frenelle, que « l'avenir des blessures de guerre est commandé par le premier acte chirurgical. Le succès de ce premier acte dépend de la rapidité avec laquelle il succède à la blessure ».

Nous disons, nous aussi, que c'est dans les premières heures que se décide le sort du blessé. Et c'est pourquoi il serait dangereux de mettre à l'arrière un homme, en se basant sur son âge, alors que son expérience, son habileté, son savoir seuls doivent entrer en ligne de compte. Ne s'agit-il pas uniquement du service de la Patrie et du salut de ses défenseurs? L'acte opératoire n'est pas tout dans la chirurgie, il y a l'indication, il y a la décision, et tout cela nécessite une longue expérience que ne peuvent posséder les jeunes, si instruits soient-ils. Là comme ailleurs, un ou plusieurs chefs sont nécessaires, et tous secondés par des équipes d'aides bien dressés et bien en mains : le stérilisateur, habile à affûter les instruments tranchants, le faiseur de plâtre, le chloroformisateur, les panseurs, etc.

Qu'est-ce que l'âge vient faire en tout ceci et doit-on s'y arrêter quand il faut sauver la vie ou tout au moins les membres à des blessés hospitalisés à plusieurs kilomètres de la ligne de feu?

Dans un autre ordre d'idées, mon correspondant affirme que les jeunes ont la plus grande part de responsabilité dans tout ce qui s'est passé avant la guerre. Mais non. Reconnaissons donc plutôt que tous nous fûmes plus ou moins coupables. Quant à nos cadets, instituteurs, prêtres, universitaires ou autres, ils ont assez noblement payé leur erreur par leur courage et par leurs souffrances, pour qu'il n'y ait qu'à les saluer, et bien bas, encore!

Je ne m'arrêterai pas sur l'argument des races nouvelles implantées chez nous à la faveur de la guerre. Évidemment, notre sol, extraordinairement poreux, a tôt fait d'assimiler, dès la première génération, les éléments hétérogènes. J'ai eu le grand plaisir, jadis, d'être reçu par un confrère de campagne qui voulut bien, certain jour où j'étais en panne dans son village, sacrifier en mon honneur un coq à Esculape, arrosé du meilleur petit vin de Champagne naturel qui oncques s'était bu. Jamais, je peux le dire, je n'ai vu un homme représentant le type français du Roger Bontemps, tel que le connaissaient et le chantaient nos pères. Comme j'en faisais la remarque à mon amphytrion, il rit à ventre déboutonné. — Moi! dit-il, je suis tout simplement le petit-fils d'un uhlan, fixé en France après la campagne de 1814. Tel que vous me voyez, j'ai un frère général; quant à mon pauvre père, — que Dieu ait son âme! — il eût été fusillé par les Prussiens en 70, s'il n'avait pu se recommander de notre ancêtre,

(*Voir la suite, p.* **598**.)


administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et Littérature :
PRODUITS
F. HOFFMANN-LA ROCHE & C°
21, Place des Vosges Paris.
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50 DE THIOCOL "ROCHE" PRIX 2frs.
Sirop Roche
COMPRIMÉS ROCHE DE THIOCOL

qui précisément avait servi dans le régiment du colonel allemand commandant la place.

Ce fait est impressionnant, mais il ne vaut rien si on lui oppose l'attitude des pro-Germains d'Amérique durant la guerre, et tous restés, — ils l'ont bien prouvé, — attachés invinciblement à la Mère-Patrie. Les Etats-Unis ont beau, eux aussi, avoir une terre poreuse, elle n'a pu absorber tant d'éléments nouveaux. N'en serait-il pas de même chez nous, et tous ces Asiatiques, Africains et autres exotiques ne risqueraient-ils pas de résister à notre absorption et de constituer un péril à l'intérieur?

Enfin, notre confrère me parle de ceux qui n'ont pas « tenu le coup », les diabétiques, les albuminuriques, les tuberculeux et tous les infortunés qu'a meurtris ou irrémédiablement blessés la guerre. Mais qu'est-ce à dire? Mon confrère oublie-t-il que le malheur survenu à tant des nôtres a accablé aussi des centaines et des milliers de Français de toutes classes et tout aussi intéressants que nous?... « Patrocle est mort, qui te valait bien! » disaient les Anciens. Aidons les victimes de la profession en redoublant encore de zèle pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, imposons-nous toutes les charges possibles, entourons mieux nos blessés et nos malades et honorons-les comme ils méritent de l'être. Mais n'allons pas nous égarer en des plaintes veines, lorsque tant d'autres, non moins malheureux que nous, acceptent silencieusement et noblement le sacrifice. En résumé, nos malades sont à renvoyer sans retard dans leurs foyers, c'est entendu, et y feraient-ils de la clientèle à leurs rares moments d'équilibre organique, que je serais le premier à les en féliciter. Mais la question n'est pas là. A l'heure présente, si pleine de périls et si pleine d'angoisses, il s'agit de savoir si les médecins valides ne doivent pas, quel que soit leur âge, se dévouer au service de la Patrie en danger. Les Allemands rassemblent leurs adolescents, ils mobilisent leurs vieillards et leurs femmes; l'Angleterre s'apprête à en faire autant demain. Le corps médical français, qui a si vaillamment fait son devoir dans cette guerre, comme dans toutes les autres, croirait-il opportun d'exhiber des actes de naissance, alors qu'on lui demande des actes tout court? Quand on veut bien réfléchir à ce qu'eût été notre existence à tous si les pangermanistes avaient triomphé, on n'a qu'à se dire une chose : c'est qu'il eût mieux valu, pour les uns et pour les autres, disparaître plutôt que de subir le plus honteux, le plus barbare des esclavages! Dès lors, que viennent faire ici les années, la santé, les privations et les fatigues? Les droits de l'individu, c'était bon pour la paix; il ne s'agit maintenant que de nos devoirs pour sauver et le pays, et notre vie à tous. Oui, notre vie! Aurait-elle la moindre valeur si jamais nous perdions les vraies raisons de vivre?

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Bourguignon (René), lauréat du Val-de-Grâce, médecin-chef de l'ambulance 13/14.

— M. Abel Demandre, médecin principal, officier de la Légion d'honneur, ancien directeur du Service de Santé du 2e corps d'armée.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevaliers : M. Col (Jules), médecin aide-major de 2e classe de réserve au Maroc : signalé comme ayant toujours fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables au cours des nombreux combats auxquels il a assisté. S'est particulièrement distingué, le 19 Juin 1916, en se portant, malgré un feu violent et au péril de sa vie, au secours d'un officier mortellement blessé, qu'il a réussi à ramener dans les lignes. A donné, dans ces circonstances, un exemple magnifique de devoir et d'abnégation.

— M. Patricot (André), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale au Maroc : a eu une conduite remarquable au combat du 30 Juin 1916. Grièvement blessé (poitrine traversée) et étant seul médecin présent, a continué, malgré ses souffrances et la gravité de son état, à diriger l'action de ses infirmiers.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Paris, pressé, à céder après décès clientèle et install. dans bel appart. Cond. avantag. — Ecrire *P. M.*, n° 1285.

Urologiste demande assistant docteur en méd., connaiss. urologie, vénérol. et technique injections intra-vein. — S'adresser 53, rue de Rivoli, 9 h. à midi.

Etudiant, réfugié, sérieux, très libre, désire occup. assist. opérat., anesth., emploi clinique. — Ecrire Dunand, 16, rue des Archives.

A vendre appareil de mécanothér. arthro-moteur général de Bedon-Gaiffe. — Ecrire *P. M.*, n° 1273.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Avis. — *Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement expire au 31 Décembre de nous adresser le montant de leur renouvellement (joindre une bande du Journal).*

Les quittances pour l'année 1917 seront présentées dans la dernière semaine de Décembre; nous prions nos abonnés de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Si la guerre a modifié les esprits et si elle doit servir de leçon.

Aux jeunes camarades de l'A. C. 3.

L'autre jour, dans une baraque juchée au sommet d'une colline et dont les petites fenêtres, ouvertes sur le plus glorieux des horizons, faisaient penser aux hublots d'un navire, on parlait des nouveaux projets allemands et tout le monde s'accordait à reconnaître que les menaces de paix constituaient une vague de gaz asphyxiants dont il fallait soigneusement se garer.

J'estime, moi, que nous devons, avant toute chose, tirer de cette machination nouvelle une bonne leçon. Malgré leurs brutalités, nos ennemis, remarquons-le, continuent à manœuvrer de mieux en mieux l'opinion du monde. Analysons leur mouvement.

Après Bucarest, ils ouvrent d'abord toute grande sur l'Europe la vanne du pessimisme; puis en même temps, ils insinuent que le territoire français n'est pas menacé; — je n'insiste pas. Ensuite viennent les démarches pour « faire cesser les souffrances de la guerre », — pauvres chéris! Enfin, ce sont les neutres qui entrent dans le concert. Sourds, muets, aveugles hier, quand la Belgique et nos provinces furent ravagées par le flot barbare, les non-belligérants offrent à l'envi leurs bons offices. Qu'est-ce à dire, sinon que l'opinion mondiale, comme si elle obéissait à un invisible chef d'orchestre, cède plus facilement à certaines suggestions adroites et pressantes qu'aux formules de justice, d'humanité, de droit outragé, avec lesquelles nous pensons conquérir les esprits. Ici encore, les actes bien coordonnés de propagande l'emportent sur les gargarismes oratoires. Voilà ce que nous apprend la dernière manœuvre de nos irréductibles ennemis.

Mais il y a autre chose. La comédie pacifique qui se joue loin du tumulte des camps et la façon dont la contemplent, d'une part, les spectateurs indifférents et, de l'autre, les héros de l'avant ne montrent-t-elles pas le contraste profond qui existe entre les premiers et les seconds? Ici, des cervelles molles, indécises, avides, trop avides de tranquillité; là, une foi invincible dans les destins de la Patrie et la certitude que le sang de tant de héros, les larmes de tant de mères et d'innocents n'auront pas été versés en vain.

Il y a donc deux mentalités, celle des protagonistes du drame et celle des témoins, suspects ou non. Eh bien, je me suis souvent demandé ce qui sortirait, dans l'avenir, de l'état d'âme particulier dont témoignent les gestes des Poilus et de leurs officiers. A tous les jeunes gens que je rencontre ou qui veulent bien m'écrire, je demande si,

en s'examinant eux-mêmes, ils ont constaté que la guerre avait modifié leur vision des hommes et des choses. Et c'est de cela que s'entretenaient récemment les hôtes de la popote dont je parlais plus haut. Presque pour tous, la réponse était nettement affirmative. Certes, il y aura toujours à tenir compte des empreintes ancestrales et du modelage que donne à chacun l'éducation familiale; mais l'élément surajouté par deux ans et demi de guerre n'est pas négligeable non plus.

Quand on a fait Charleroi et la Retraite, quand on fut à la Marne, sur l'Yser, dans les Vosges, en Champagne, sur la Somme, quand on est monté à Verdun derrière son bataillon ou avec son ambulance, sous la musique infernale des marmites, on a bien des chances d'être un autre homme. En tout cas, on ne pourra jamais oublier les heures terribles et grandioses ainsi vécues.

Cette opinion était celle des jeunes, mais il y a des anciens au front, vous vous en doutez bien, et ceux-là se montrèrent plus sceptiques. Nous souvenir des souffrances endurées, des mauvais traitements infligés aux nôtres par un ennemi barbare, jamais de la vie! Il faudrait pour cela que nous ne fussions pas des Français, aussi oublieux que braves! Voyez, objectait-on, ce qui s'est passé en 70. Pendant quelques années, tous les regards furent tournés vers l'Est; on y pensait sans cesse, on en parlait toujours : « Sentinelles, veillez! » Et puis, à la longue, on cessa d'y penser, et l'infiltration germaine faisant son œuvre à la fois audacieuse et sournoise, un jour vint où la France se réveilla dans les rets de l'Allemagne prédatrice. Pourquoi n'en serait-il pas de même demain?

C'est ici, précisément, que se révèle le nouvel esprit des jeunes générations qui montent vers la vie.

— « Il y a, tout près d'un front de bataille mouvementé, me disait un auxi au visage souriant et frais comme celui d'un enfant, certain camp où s'arrêtent ceux qui vont à la tranchée. Ils y séjournent quelques heures; puis, un soir, une sourde rumeur indique que les camarades descendent et qu'il faut aller prendre leur place. On vérifie son fourniment, les « bonhommes » écrivent au pays quelques lignes hâtives et, tout étant prêt, la colonne montante se met en marche. Ceux qui restent au camp et les hommes relevés qui viennent d'y arriver font la haie. Silencieux et graves, les partants saluent : Au revoir, mon capitaine! A bientôt, les amis! — Au revoir, M. le médecin en chef! — Au revoir!... Combien, en prononçant ce mot, la gorge un peu serrée, se demandent s'il n'est pas une ironie dans leur bouche. Au revoir?... reviendront-ils? N'est-ce pas adieu qu'il faudrait dire?

Enfin, ça se tasse, on prend position, on en réchappe, Dieu sait comment, car il semble chaque fois que ce soit un miracle; et quand on revient au repos, on a communié si intimement dans le danger avec les camarades, on a vécu une vie collective tellement forte et prenante, on a été si fraternels, que jamais, on le sent bien, jamais on n'oubliera.

« Si longue que puisse être ma vie, continuait mon petit bonhomme, il suffira qu'un soldat de la Grande guerre me dise : J'étais au camp de X..., pour que je le considère comme mon frère... Oublier, nous? Jamais! Ceux qui sont dans la tombe, avec « un petit jardin sur le ventre », comme disent les Poilus, gouailleurs héroïques, ne se lèveraient-ils pas pour nous insulter? »

Mais 70 est là, pourtant! murmurent les anciens, subjugués sinon convaincus. 70? Ce ne fut, on n'en tient pas assez compte, qu'une demi-leçon. Cette fois-ci, c'est toute la France qui a souffert, toute la France qui a pleuré, toute la France qui a pris le deuil! 70 pouvait s'oublier; songez aux jours féconds qui suivirent. Dans tous les domaines, des forces nouvelles étant conquises, l'activité devint bientôt formidable. Qui dira la puissance transformatrice de l'industrie électrique? Qui rappellera les changements apportés par les sports, par l'automobilisme, par l'épanouissement prodigieux de la pensée humaine!

Il apparut alors aux hommes que l'ère barbare des luttes armées était à jamais close. Se battre! Quelle sottise affreuse! Les luttes économiques, meurtrières, elles aussi, et faiseuses de victimes, ne suffiraient-elles pas à absorber toutes les activités combatives? Il y avait là un progrès dont l'Humanité ne se laisserait plus ravir les fruits.

Dès lors, l'idée de péril s'éloignant, les mœurs allant vers la mollesse et le bien-être, on se refusa, je le répète, à croire la guerre possible. Ce qu'on met sur le compte de l'oubli et de la légèreté propre à la race, n'était que la conséquence naturelle de l'évolution des esprits. La preuve, c'est que l'Allemagne, seule, se trouva prête à la guerre lorsque sonna l'heure qu'elle avait marquée elle-même pour reporter le monde à 2.000 ans en arrière!

Mais cette fois, la leçon a été trop dure, trop cruel le châtiment de notre générosité. Au temps où l'on savait encore élever les enfants, on les fessait lorsqu'ils avaient mal fait, afin d'imprimer par la souffrance le souvenir d'une faute à éviter désormais. Comme les enfants de l'ancienne France, nous avons reçu une telle correction — en rendant coup pour coup, bien entendu — qu'on peut affirmer cette fois que nous n'aurons pas souffert en vain.

Il est une autre certitude que je puise dans la transformation des esprits. Ce n'est pas nous, les vieux, qui referons la France, ce sont les jeunes. Tout va dépendre de leur activité, de leur sens du réel, de leur soif d'ordre et de leur haine sacrée des bavards. Ces qualités, nos jeunes camarades les possèdent-ils? Oui, beaucoup plus qu'on ne pense. Ils ont agi durant des mois et des mois, ils ont vécu seuls avec eux-mêmes, enfin ils ont peiné durement et se sont sacrifiés. Or, croyez-

vous que tout cela ne rectifie pas le jugement et que de bonnes semences n'aient pas germé dans les esprits pour mûrir demain? Je vois notre jeunesse plus active et plus prévoyante : Où l'on se contentait de paroles, elle exigera des actes. Ce sera, évidemment, moins littéraire mais plus profitable pour le pays. Au surplus, je vous parlerai de cette évolution une autre fois, lorsque j'aurai réuni tous les éléments de ma petite enquête; ils m'ont été promis et je les attends.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

— M. Florence (Jean), médecin-major de 2e classe A. D. : praticien habile et très courageux. Toujours sur les lignes de feu pendant les périodes de combat. A prodigué ses soins éclairés et dévoués à tous les blessés sous les bombardements les plus intenses, les a évacués avec méthode après les avoir pansés avec art.

— M. Deschamps (Jean), médecin aide-major de 2e classe à la compagnie 8/1 du 4e rég. du génie : s'est porté spontanément en première ligne au secours d'un colonel d'infanterie grièvement blessé et lui a prodigué ses soins toute la journée dans le trou d'obus et a pu le ramener à la nuit tombante. Modèle de bravoure et de dévouement.

— M. Hahn (Joseph), médecin-major de 2e classe au 2e bataillon de chasseurs à pied : a, pendant les journées du 25 Février au 4 Mars 1916, donné le plus bel exemple de devoir professionnel et de courage en maintenant son poste de secours, dans les conditions les plus périlleuses, sous un bombardement intense, dans un abri de fortune, à 150 mètres environ du bataillon. A fait preuve à nouveau de brillantes qualités pendant toute la période du 11 au 26 Juillet 1916, où son poste a été soumis à des bombardements systématiques d'obus asphyxiants. N'a quitté ce poste que sur l'ordre du médecin-chef de la division.

— M. Houy (Prudent), médecin aide-major de 2e classe au 204e rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, s'est toujours prodigué sans compter. Dans maintes circonstances, a exposé sa vie pour soigner des blessés. A été blessé pour la deuxième fois, à son poste de secours, le 30 Juillet 1916.

— M. Crussaire (André), médecin aide-major de 2e classe, 1er groupe, 1re batterie, du 112e rég. d'artillerie lourde : chef de service du 1er groupe, s'est prodigué sans compter sur le front de X..., du 7 Avril au 18 Juillet 1916, dans l'accomplissement de son devoir autant dans son groupe que dans les unités voisines. A maintes fois provoqué autour de lui des mouvements d'admiration par sa décision et son calme sous le feu, en particulier le 12 Avril à Y..., au cours d'un incendie d'un dépôt de matériel provoqué par un bombardement de gros calibre, s'est précipité, sous ce bombardement, sans souci du danger, au secours d'un blessé immobilisé dans un abri et est parvenu à le ramener en lieu sûr, l'arrachant à une mort certaine.

— M. Dubois (Jean), médecin aide-major de 2e classe à l'état-major du 2e groupe du 62e rég. d'artillerie A. D. : a prodigué son dévouement avec la plus grande bravoure pendant toute la campagne. Atteint le 10 Juillet 1916 par un éclat lors d'un bombardement par obus asphyxiants et fortement contusionné, a tenu à vérifier lui-même les mesures de protection et ne s'est laissé évacuer que sur son ordre formel. Est mort quelques heures après, victime de son dévouement.

— M. Lassonnery, médecin-major de 2e classe au 121e bataillon de chasseurs à pied : commandant d'un poste de secours à proximité de la ligne de feu, très éprouvé par les gaz, a continué à soigner les blessés avec le plus grand dévouement. Gravement malade, ne s'est fait évacuer que par son ordre après la relève complète du bataillon.

— M. Lehmann (Louis), médecin aide-major de 1re classe au 3e bataillon du 117e rég. d'infanterie : médecin brave et plein d'entrain, au front depuis le début de la campagne, a demandé à y rester lorsque son tour de relève est arrivé. A été grièvement blessé le 26 Juillet 1916, en se rendant au poste de secours de son bataillon sous un violent bombardement.

— M. Turgis (Henri), médecin aide-major de 1re classe au 8e régiment d'infanterie coloniale : a fait preuve pendant les combats du 1er au 5 Juillet 1916 des qualités de courage et de dévouement qu'il a montrées dans toutes les affaires auxquelles son bataillon a pris part depuis le début de la campagne et qui lui ont valu deux citations. A remarquablement assuré en première ligne, sous le feu de l'ennemi, le pansement et l'évacuation des blessés.

— Morin (Gabriel), médecin aide-major du 24e rég. d'infanterie coloniale : a eu une superbe attitude dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Dans les violents combats du 1er au 4 Juillet 1916, s'est porté résolument en avant avec les vagues d'assaut; a assuré le secours au blessé avec un rare mépris du danger.

— M. Rué (Jean), médecin aide-major de 1re classe au 137e rég. d'infanterie : est resté à son poste de secours entre les lignes du 12 au 15 Juin sans ravitaillement avec le personnel infirmier de deux bataillons et seize blessés graves. Soumis presque continuellement au bombardement de l'artillerie allemande, n'a quitté son poste qu'après avoir fait transporter les blessés dans nos lignes.

— M. Kleymann (Daniel), médecin aide-major au 108e rég. d'artillerie lourde : médecin de nationalité russe, engagé dans l'armée française depuis le début des hostilités. S'est constamment signalé par son courage et son dévouement. Affecté à un groupe d'artillerie, s'est toujours tenu, de sa propre initiative, avec les fractions les plus avancées ou les plus éprouvées. Le 28 Juin 1916, au cours d'un bombardement d'un cantonnement, blessé lui-même, a tenu à assurer complètement les soins à trois autres blessés avant de consentir à se laisser panser.

— M. Berthod (Maurice), médecin aide-major de 2e classe au 166e rég. d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la campagne d'un dévouement et d'un zèle à toute épreuve, d'un complet mépris du danger. Se portant fréquemment jusqu'à la première ligne pour donner des soins aux blessés. A été mortellement atteint, le 30 Juillet 1916, au cours d'un bombardement par obus de gros calibre, à son poste de secours.

— M. Mallet (François), médecin aide-major de 2e classe au 233e rég. d'infanterie : a assisté en première ligne à tous les combats où son régiment a été engagé. Dans toutes les circonstances, s'est dépensé sans compter pour assurer son service avec une rare compétence, un entrain et au zèle remarquables. Blessé très grièvement dans les tranchées à son poste de secours, le 25 Juillet 1916, par un obus qui lui a sectionné le bras. Mort des suites de ses blessures huit heures après.

— M. Derieu (Georges), médecin auxiliaire au 128e rég. d'infanterie : médecin auxiliaire d'un courage intrépide, allant sur la ligne de feu panser les blessés et remontant leur moral sous les plus violents bombardements. Blessé, le 28 Juillet 1916, par deux éclats d'obus, en revenant de la tranchée de première ligne, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre de son chef de service.

— M. Paul, médecin-major de 2e classe, chef du centre médico-légal de la ...e armée : médecin aussi remarquable par son savoir que par son courage. Rend de signalés services à l'armée et à la population civile, grâce à ses expériences dangereuses sur les gaz toxiques. Par son inlassable activité, ses missions périlleuses dans les tranchées de première ligne, sa hâte à se porter là où des émissions gazeuses créent un péril, a fait preuve du plus grand courage et d'un complet mépris du danger. A été blessé par l'action nocive des gaz.

Éch. et Littérature : 49, Boul. Port-Royal, Paris

NOUVELLES

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret, la mort du Dr Hirtz, médecin de l'hôpital Necker, vice-président de la Société de Thérapeutique. Atteint depuis longtemps de troubles cardiaques et averti ces jours derniers de sa fin prochaine, il s'était fait transporter à son hôpital où il reçut de son personnel le suprême adieu, et où il mourut, comme un soldat, à son poste.

Le tour de départ aux armées. — M. Deguise, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si, pour le renvoi des médecins âgés de moins de 38 ans aux armées, prévu par une récente circulaire, il est tenu compte du temps passé au front, a reçu la réponse suivante :

« Il n'est pas exact qu'une récente circulaire ait prescrit le renvoi aux armées des médecins âgés de moins de 38 ans; aux termes des dernières instructions, le tour de départ aux armées sera déterminé d'après un classement général établi par classe de mobilisation et par grade. Dans chaque grade, les officiers les plus jeunes seront appelés à servir aux armées suivant les besoins du service. »

La relève des médecins. — M. Paul Bignon, député, ayant demandé pour quels motifs la relève des officiers du Service de Santé sur le front a été supprimée, a reçu la réponse suivante :

« La relève automatique des officiers du Service de Santé, en service dans les formations de l'avant, a été supprimée à la demande du Général commandant en chef. Il est à remarquer, en effet, qu'après renvoi à l'intérieur des officiers âgés, on est arrivé, par le jeu normal de cette relève, à une période où les plus jeunes médecins du front se trouvaient remplacés aux armées par les médecins les plus âgés du territoire. Cette situation présentant de sérieux inconvénients en raison des nombreuses évacuations qu'elle entraînait, la suppression de la relève s'imposait. Toutefois, des mesures transitoires ont été prises en vue d'assurer aux officiers de complément, en service aux armées depuis dix-huit mois, un séjour dans la zone de l'intérieur de trois mois au moins. »

Le rappel des professeurs de Facultés de médecine mobilisés. — M. Cazeneuve, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de l'Instruction publique de rendre aux Facultés de médecine leurs possibilités d'enseignement en rappelant dans les hôpitaux de l'arrière tous les professeurs titulaires, a reçu la réponse suivante :

« La question posée est du ressort du ministère de la Guerre auquel, d'ailleurs, les changements d'affectation dont il s'agit ont été signalés comme désirables pour l'enseignement. »

La démobilisation des officiers de réserve du Corps de santé de la marine. — M. Defos, député, ayant demandé à M. le ministre de la Marine dans quelles conditions les officiers de réserve du Corps de santé de la marine ont été démobilisés, a reçu la réponse suivante :

« A la suite d'observations présentées par la Commission du budget de la marine sur les dépenses qu'entraîne le nombre d'officiers de réserve du Corps de santé de la marine mobilisés et notamment le nombre d'officiers supérieurs, une circulaire du 22 Décembre 1915 a prescrit aux préfets maritimes de ne maintenir en service que les officiers dont l'aptitude physique leur permettrait d'occuper toutes les fonctions qui peuvent leur être confiées.

« Ceux dont l'état de santé laisserait à désirer devront être renvoyés dans leurs foyers.

« C'est ainsi qu'un certain nombre d'officiers de réserve ont été rayés des cadres ou mis hors cadres sur la proposition des Conseils de santé des ports.

« D'autre part, au cours d'une mission dans les ports, le directeur militaire des services de la flotte a constaté que le nombre des officiers de réserve du Corps de santé était trop élevé pour les besoins du service.

« En vue de réduire au minimum les dépenses qu'entraîne le maintien en service des médecins dont l'absence se fait vivement ressentir dans la population civile, une nouvelle circulaire du 14 Juin 1916 a prescrit aux ports le renvoi dans leurs foyers de tous les médecins et pharmaciens de réserve dont la présence ne paraissait pas indispensable, étant entendu toutefois, que ces officiers resteraient à la disposition de la marine et pourraient être rappelés, le cas échéant, les officiers les plus âgés et ceux reconnus incapables de satisfaire à toutes les obligations du service devant être démobilisés de préférence. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements et n'engagent pas la responsabilité du Journal.

Ex.-méd.-major ferait bon remp. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1544.

A céder clientèle médico-chirurgicale, dans ville voisine de Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 1286.

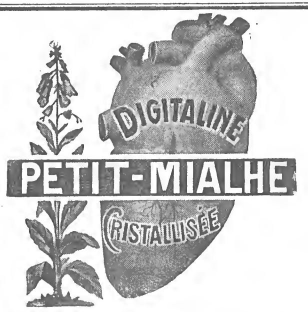
Docteur actif ferait remplacement Paris ou clinique, janvier, février. — Ecrire *P. M.*, n° 1543.

Etudiant en méd., français, allié ou neutre demandé comme interne à l'asile d'aliénés d'Alençon. Traitement : 800 fr. 1re année, 1.000 fr. ensuite. Avantages en nature. — S'adresser au Directeur.

A céder, par suite de décès au front, cabinet médical et habitation à 12 km. de Paris, banlieue ouest. Depuis la guerre, clientèle conservée par remplaçant. — Ecrire *P. M.*, n° 1288.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.